

Université Paris-X Nanterre
Faculté de Droit et Science politique

L'activité journalistique au quotidien

**Travail relationnel, identitaire et rédactionnel
des journalistes de la presse quotidienne régionale**

Tome 1

Thèse pour le Doctorat de Science politique présentée par

Cégolène FRISQUE

Préparée au Laboratoire d'analyse des systèmes politiques (UMR CNRS)

Soutenue le 14 décembre 2002

Jury :

Michel DOBRY (Directeur de thèse), Professeur de science politique, Université Paris-I.

Annie COLLOVALD, Maître de conférence en science politique, Université Paris-X Nanterre

Claude DUBAR (Rapporteur), Professeur de sociologie, Université Versailles-St Quentin en Y.

Jacques GERSTLE, Professeur de science politique, Université Paris-I

Erik NEVEU (Rapporteur), Professeur de science politique, IEP de Rennes

Jean-François TETU, Professeur de sciences de l'information et de la communication, IEP de Lyon

Introduction

Cette recherche est consacrée au travail des journalistes au quotidien, dans toutes ses dimensions, et vise à en cerner les modalités concrètes, les contraintes générales et les spécificités individuelles. Il s'agit d'abord de comprendre quels rapports les journalistes de la presse quotidienne régionale instaurent et entretiennent avec leurs sources d'information, et quels logiques et procédés ils mettent en œuvre dans leur activité rédactionnelle. La réflexion porte ensuite sur la part des contraintes qui pèsent sur leur travail et sur la manière dont celles-ci s'exercent. La recherche vise enfin à appréhender les spécificités individuelles, les différentes manières dont les journalistes exercent leur activité au quotidien, dessinant des « postures journalistiques », dont on cherchera à saisir la construction dans les trajectoires des personnes.

L'analyse de l'activité professionnelle des journalistes montre que, d'un côté, la gestion des relations avec les sources irrigue l'activité de reportage mais aussi l'activité de rédaction et, de l'autre côté, que le travail de recueil et de traitement de l'information combine une multiplicité de logiques – relationnelles et rédactionnelles, internes et externes –, dont la prégnance relative varie. Ces deux volets de l'activité journalistique se superposent donc partiellement, et c'est essentiellement le niveau d'analyse qui diffère : celui de l'interaction pour les relations avec les sources, celui des techniques de rédaction mises en œuvre et du contenu de l'information qui en résulte pour le travail rédactionnel.

Dans un premier temps, on essaiera de comprendre la forme que prennent les relations entre les journalistes et leurs sources. Quelle est la part de conflit et de coopération qui les constitue ? Quels types de pression peuvent exercer les sources et comment les journalistes les perçoivent-ils et y réagissent-ils ? Quels « coups » ces derniers peuvent-ils jouer de leur côté ?

Il s'agira ensuite d'analyser les contraintes qui pèsent sur leur travail, tant internes, liées à l'entreprise de presse, qu'externes, liées à la structuration de l'espace local. Comment s'exercent-elles et s'articulent-elles ? Dans quelle mesure chacun de ces systèmes définit-il les ressources et contraintes des différents acteurs, et convergent-ils entre eux ? Quels types de dynamiques relationnelles en résultent ? Quels rapports globaux s'établissent entre les rédactions et les principales institutions locales ?

Puis on examinera les différentes manières dont les journalistes peuvent exercer leur profession et gérer leurs relations avec leurs sources. Quels sont les différents types de « postures » que l'on peut dégager pour comprendre les différences individuelles ? Quelles dynamiques identitaires permettent d'en analyser la construction ? Comment ces postures se traduisent-elles dans les investissements affectifs et relationnels des personnes ?

Enfin l'analyse de l'activité rédactionnelle visera à comprendre quelle est la part des opérations « techniques » de mise au format du titre, des routines et habitudes professionnelles et de l'usage tactique de certains procédés. Quelles sont les différences entre les journalistes à cet égard ? Comment les écarts dans l'emploi des différentes techniques de mise en valeur et de mise à distance des sources s'ancrent-ils dans différentes « postures » ?

Cette démarche induit différents choix quant à la construction et à la délimitation de l'objet de la recherche, quant aux outils théoriques mis en œuvre et quant au travail empirique réalisé et à la méthodologie adoptée.

1. Construction et délimitation de l'objet de la recherche

La définition de l'objet de ce travail repose sur une série de choix successifs, dont la restitution permet de mieux comprendre la spécificité. Il s'agit d'une recherche centrée sur les journalistes, attentive à la continuité de leur activité, focalisée sur leurs pratiques et leurs représentations et attentive à l'hétérogénéité de ces dernières. Elle a pour terrain spécifique les journalistes de la presse quotidienne régionale avec comme zone privilégiée la Vendée, qui paraît offrir un accès privilégié aux phénomènes étudiés.

Une recherche centrée sur les journalistes, articulant les dimensions interne et externe de leur activité

Le choix de focaliser la recherche sur les journalistes vise à cerner les logiques proprement professionnelles qui traversent leur activité. Il s'agit de les considérer avant tout comme des spécialistes de la gestion des relations avec les sources et de l'emploi de diverses techniques rédactionnelles, partageant certains répertoires de pratiques, de savoir-faire et de connaissance – tout en ayant des usages différenciés de ces derniers et des conceptions différentes de leur métier.

Cette recherche ne porte donc pas sur les effets de l'activité des journalistes – et plus généralement des acteurs de la « communication » – sur les autres secteurs sociaux, et notamment sur le champ politique¹. Les travaux portant sur ces sujets pourront éclairer l'analyse, mais c'est avant tout la perception qu'ont les journalistes

¹ Voir les nombreux travaux sur les effets de la « médiatisation » et de la « communication » sur la politique, comme ceux d'Erik Neveu, « La dynamique des médias dans la construction sociale de la « crise de la représentation » », *L'Aquarium*, n°10, automne 1992, pp. 5-24, et *Une société de communication ?*, Paris : Montchrestien (Coll. « Clefs »), 1994, de Jean Mouchon, *Information et démocratie. Mutation du débat public*, Saint Cloud : ENS éd., 1997, et *La politique sous l'influence des médias*, Paris : L'Harmattan (Coll. « Communication et civilisation »), 1998, et de Jacques Gerstlé, *La communication politique*, Paris : PUF (Coll. « Que Sais-Je ? »), 1992, ainsi que, dans une approche plus critique, Patrick Champagne, *Faire l'opinion : Le nouveau jeu politique*, Paris : Ed. de minuit (Coll. « Le Sens commun »), 1990 ; « La double dépendance : quelques remarques sur les rapports entre les champs politique, économique et journalistique », *Hermès*, n°17-18, 1995, pp. 215-229 ; ainsi que « L'emprise du journalisme », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°101-102, mars 1994, et Pierre Bourdieu, *Sur la télévision*, suivi de L'Emprise du journalisme, Paris : Liber (Coll. « Raisons d'agir »), 1996

de ces phénomènes qui nous intéressera. On fera parfois référence à la notion de « communication » pour désigner l'activité et les stratégies d'un ensemble de professionnels spécialisés dans les relations avec la presse et l'organisation d'événements², et on prendra en compte les rapports d'interdépendance qui lient une série d'acteurs qui sont amenés à travailler les uns avec les autres – personnalités publiques et notamment politiques, attachés de presse et directeurs de communication, et enfin hommes de presse³. On se défiera cependant de l'usage généralisé de la notion de communication, qui est parfois un obstacle à la compréhension des phénomènes en jeu⁴, qui est devenu un discours mythique voire prophétique⁵, et qui amène souvent à éluder le problème de l'autonomie des logiques sectorielles des acteurs.

Il ne s'agit pas non plus d'une recherche consacrée en tant que telle aux relations entre les journalistes et leurs différents types de sources institutionnelles, aux stratégies ou à l'organisation⁶ de ces dernières. Ce n'est qu'à travers la manière dont les journalistes conçoivent et gèrent ces relations que ces celles-ci nous intéressent. Si les apports de certaines recherches sur l'analyse de ces relations doivent être intégrés⁷, il s'agit ici de se recentrer sur les pratiques et les représentations des journalistes eux-mêmes, en prenant en compte la multiplicité

² C'est sur ces thèmes que portent les travaux sociologiques et politologiques qui emploient ce concept (voir notamment CURAPP (Centre Universitaire de recherches administratives et politiques de Picardie), *La communication politique*, Paris : PUF, 1991 ; Jacques Gerstlé, *La communication politique*, op. cit...

³ Patrick Champagne emploie cette notion pour souligner l'importance croissante des médias et de tout un ensemble de nouveaux intermédiaires dans le champ politique, en y voyant le signe de l'émergence d'un « champ » politico-journalistique élargi (*Faire l'opinion*, op. cit.). On sera pour notre part attentif à l'autonomie des logiques sectorielles des uns et des autres.

⁴ Jean-Claude Guillebaud, reprenant les thèses de Lucien Sfez, l'évoque en ces termes : « concept fétiche de l'époque, vulgate rajeunie et passe-partout, utopie sommaire qui prétend évacuer une fois pour toutes la question du sens pour lui préférer une sorte de liturgie néo-scientiste anesthésiante » (« Crise des médias ou crise de la démocratie ? », *Le Débat*, n°66, sept-oct. 1991, p. 65). Voir aussi Lucien Sfez, *Dictionnaire critique de la communication*, Paris : PUF, 1992.

⁵ Dont Erik Neveu retrace l'histoire, tout en le considérant comme socialement fondé – sur les transformations de la division sociale du travail et des formes d'affrontements, de plus en plus symboliques –, à la manière d'une prophétie autoréalisatrice (*Une société de communication ?*, op. cit.).

⁶ Voir notamment l'enquête de Richard Ericson sur les stratégies et l'organisation des sources institutionnelles vis-à-vis de la négociation de l'information, (avec Patricia M. Baranek, Janet B.L. Chan, *Negotiating Control. A Study of News Sources*, Toronto : University of Toronto Press, 1989.

⁷ En particulier celles de Jean Charron sur les systèmes d'interactions entre les journalistes spécialisés et les groupes parlementaires, *La production de l'actualité. Une analyse stratégique des relations entre la presse parlementaire et les autorités politiques*, Québec : Editions du Boréal, 1994.

des dimensions de leur activité – relationnelles et rédactionnelles – et des contraintes qui y sont liées, non seulement du côté des « sources » mais aussi au sein de l'entreprise de presse.

On insistera en effet en permanence sur la multiplicité des systèmes de contraintes qui pèsent sur l'activité des journalistes, celles internes à l'entreprise de presse, et celles, externes, liées aux rapports avec les institutions locales. Cette démarche suppose de ne pas autonomiser chacune de ces dimensions et d'éviter de privilégier exclusivement ou successivement l'une ou l'autre. Il convient donc d'éviter le « médiacentrisme », comme le proposent certains chercheurs, comme Philip Schlesinger⁸ en Angleterre et Erik Neveu en France⁹, qui critiquent les travaux centrés exclusivement ou essentiellement sur la dimension interne du travail des journalistes. Ces travaux isolent en effet les journalistes de leur environnement en privilégiant les contraintes internes pesant sur leur activité. Ainsi de nombreux travaux américains ont donné la priorité à l'analyse des processus internes de production de l'information au sein de l'entreprise de presse soit sur le modèle du « gatekeeper » (ou portier) - qui présente le journaliste comme un agent de sélection et de tri des nouvelles¹⁰, dans une perspective insistant sur les processus de contrôle et de négociation internes¹¹-, soit dans une perspective plus phénoménologique qui insiste sur les processus cognitifs qui s'y jouent et les routines mises en œuvre¹². Mais a contrario, les recherches qui se focalisent exclusivement sur les relations avec les sources, en particulier avec les responsables et organisations politiques, tendent ainsi à minorer l'autre système de contraintes dans lequel les journalistes

⁸ Philip Schlesinger, « Repenser la sociologie du journalisme : Les stratégies de la source d'information et les limites du média-centrisme », *Réseaux*, n°51, jan-fév. 1992, pp. 75-98 (traduction de « Rethinking the Sociology of Journalism : Sources Strategies and the Limits of Media Centrism », in Marjorie Ferguson (dir.), *Public Communication : The News Imperatives*, Sage, 1990).

⁹ Erik Neveu et Rémy Rieffel, « Les effets de réalité des sciences de la communication », *Réseaux*, n°50, 1991, pp. 11-39.

¹⁰ Depuis les travaux américains initiés par Elihu Katz et Paul F. Lazarsfeld (*Personal Influence. The part Played by People in the Flow of Mass Communication*, Glencoe : Free Press, 1955) jusqu'à Michel Mathien en France qui étudie le « système médiatique » (*Le système médiatique. Le journal dans son environnement*, Paris : Hachette Université, 1989), qui seront présentés plus en détail dans la première partie.

¹¹ Voir par exemple Leon V. Sigal, *Reporters and Officials : The Organization and Politics of Newsmaking*, Lexington, Massachusetts : D.C. Heath and Compagny, 1973.

¹² Cf. pour la télévision, Edward Epstein, *News from Nowhere : Television and the News*, New York : Vintage Books, 1974, et surtout le célèbre travail de Gaye Tuchman, *Making News : A Study in the Construction of Reality*, New York : The Free Press (Macmillan), 1978.

sont pris, à savoir celui de l'entreprise de presse comme organisation. Certains travaux cherchent à articuler ces dimensions interne et externe en distinguant la « collecte » de l'information, déterminée par les enjeux organisationnels et le « traitement » des nouvelles, déterminé par les enjeux sociaux externes¹³. Dans le présent travail, ces dimensions externe et interne apparaissent beaucoup plus intriquées et ne correspondent pas à la distinction entre gestion des relations avec les sources et activité rédactionnelle – ce qui explique d'ailleurs le recouvrement partiel des parties consacrées à chacun de ces aspect de l'activité journalistique. Car d'un côté les relations avec les sources sont aussi médiatisées par des enjeux internes à l'entreprise de presse sous l'effet notamment des processus de contrôle et de soutien des journalistes par la hiérarchie, des orientations rédactionnelles et des rapports privilégiés avec les autorités locales. Et de l'autre côté, l'activité de rédaction mêle différentes logiques, internes et externes.

Parallèlement, plutôt que de décider a priori de la dimension conflictuelle ou coopérative des rapports avec les sources, on s'efforce de prendre en compte les différents cas de figure rencontrés et de les intégrer dans un cadre d'analyse général. La sociologie anglo-saxonne du journalisme est particulièrement clivée entre les travaux qui conçoivent les rapports entre les journalistes et leurs sources comme essentiellement conflictuels¹⁴ et ceux qui privilégient la dimension coopérative de ces relations¹⁵ et soulignent l'absorption des logiques des institutions officielles par les journalistes¹⁶, certains s'efforçant de déterminer la part de convergence ou de divergence de leurs logiques en fonction du type d'événements¹⁷ ou du type de

¹³ Bernard Roshco, *Newsmaking*, Chicago : University of Chicago Press, 1975.

¹⁴ Herbert Gans, *Deciding what's News : A Study of CBS Evening News, NBC Nightly News, Newsweek, and Times*, New York : Pantheon Books, 1979, et Bernard Roshco, *ibid*.

¹⁵ Cf. Jay Blumler et Michael Gurevitch sur les rapports entre la presse et les hommes politiques, qui insistent sur l'interdépendance des acteurs (« Politicians and the Press : an Essay on Role Relationships », in Dan Nimmo, Keith Sanders (eds), *Handbook of Political Communication*, Beverly Hills : Sage, 1981, pp. 467-493).

¹⁶ Dans une perspective globale, les théories critiques de la communication soulignent l'hétéronomie des médias par rapports aux pouvoirs économiques et politiques, et aux groupes dominants en général (cf. Stuart Hall, *Culture, Media, Language*, Londres : Hutchinson University Library, 1980), selon un paradigme consensuel qui sera ensuite remis en cause. Dans une perspective plus micro et centrée sur l'activité des journalistes et leurs rapports avec les sources, Cf. Leon Sigal, *Reporters and Officials*, op. cit., Mark Fischman, *Manufacturing the News*, Austin, Texas : University of Texas Press, 1980), et Richard Ericson, Patricia M. Baranek, Janet B.L. Chan, *Visualizing Deviance : A Study of News Organization*, Toronto : University of Toronto Press, 1987.

¹⁷ Harvey Molotch et Marilyn Lester, « L'usage stratégique des événements : la promotion et le montage des nouvelles », in Jean Padioleau, *L'opinion publique. Examen, critique, nouvelles directions, recueil de textes*,

média auquel les journalistes appartiennent ou du secteur qu'ils couvrent¹⁸. D'autres travaux ont plus particulièrement souligné la présence indissociable de ces deux dimensions dans les rapports entre ces différents acteurs de la « communication » politique¹⁹. On s'intéressera pour notre part particulièrement aux dynamiques relationnelles propres à chaque situation, dynamiques qui peuvent aboutir soit à une exacerbation soit à une réduction des conflits, et aux différences quant aux pratiques et aux représentations individuelles des journalistes, qui peuvent concevoir et entretenir leurs relations avec les sources de manière plutôt coopérative ou plutôt conflictuelle. Dans ce cadre, le niveau de conflictualité s'ancre non seulement dans des paramètres « objectifs » généraux mais aussi dans la succession des interactions entre des acteurs concrets d'une part, et est lié aux modes de rapports privilégiés par les journalistes d'autre part²⁰.

Le choix d'étudier les journalistes de la presse quotidienne régionale dans toute leur diversité permet aussi d'une part d'éviter la focalisation sur un secteur journalistique et un type de sources exclusif, comme le domaine « politique »²¹, et d'autre part d'observer des types de rapports différents, liés à des niveaux de spécialisation et à des « proximités » locales hétérogènes, dosant différemment conflit et coopération.

Paris-La Haye : Mouton (Coll. « Textes de Sciences sociales »), 1981, pp. 368-390 (trad. de "News as Purposive Behavior : On the Strategic Use of Routine Events, Accidents and Scandals", *American Sociological Review*, n°39, février 1974, pp. 101-112.

¹⁸ Jeremy Tunstall, *Journalists at work. Specialist correspondants : Their news organizations, news sources, and competitor colleagues*, Londres : Constable, 1971.

¹⁹ Cf. sur un plan macro Jay Blumler et Michael Gurevitch, « Politicians and the Press : an Essay on Role Relationships », art. cit. ; et, sur un plan plus micro, Jean Charron, *La production de l'actualité*, op. cit.

²⁰ Ces deux dimensions étant en interaction du fait de la projection des personnes dans l'action, qui inscrit d'une certaine manière les « postures » dans les situations, et inversement du fait de la tendance des individus à adapter leurs représentations aux situations dont ils ont fait l'expérience.

²¹ Ne pas se limiter aux sources « politiques » pour proposer un modèle général de relations permet en outre d'éviter l'écueil de la conception de ces relations comme un face-à-face exclusif.

L'attention à la continuité du travail journalistique

Progressivement, le constat s'est imposé que la gestion des relations avec les sources traversait l'ensemble de l'activité des journalistes, non seulement dans la période de reportage²² mais aussi dans la phase de rédaction, en dehors de la présence des interlocuteurs, y compris chez les rédacteurs qui ne sont pas en contact direct avec des sources comme les secrétaires d'édition locaux et les journalistes des services d'information générale des sièges. En effet, la gestion des rapports avec les sources ne s'arrête pas à la fin du face-à-face du reportage mais se poursuit largement au delà sous la forme de moments de convivialité dans le sillage du reportage, de contacts au cours desquels les sources émettent un avis sur l'article et le travail du journaliste, soit directement auprès de lui, soit auprès de la hiérarchie du journal, ou encore sous la forme des relations extra-professionnelles que peuvent entretenir certains acteurs. Et l'anticipation même des réactions des sources se prolonge au cours de l'activité rédactionnelle.

A contrario, dès le moment de la décision de se rendre en reportage, les journalistes commencent à anticiper la place qu'ils accorderont à l'événement ou à la manifestation, et la manière dont ils le traiteront. Ils anticipent aussi dès la répartition des sujets la présence d'une photo, le positionnement de l'article dans la hiérarchie du journal, et même déjà parfois le « genre » et « l'angle » de l'article, même si ces choix ne sont pas définitifs. Ensuite, ils commencent à hiérarchiser et synthétiser l'information au cours de la prise de notes, à choisir les propos à citer et parfois à proposer certaines formulations – dans leurs propres questions conclusives. Les opérations de traitement de l'information commencent donc dès la décision de couvrir le sujet et la phase de reportage²³.

²² Le « reportage » a d'ailleurs marqué une étape essentielle de la professionnalisation des journalistes, selon un modèle venu des Etats-Unis et qui a bouleversé les pratiques françaises (voir notamment Thomas Ferenczi, *L'invention du journalisme en France, Naissance de la presse moderne à la fin du XIXème siècle*, Paris : Plon, 1993 ; Pascal Durand, « Le journalisme au péril du « reportage » (France, 1870-1890) », *Quaderni*, n°24, aut. 1994, pp. 123-156).

²³ Richard Ericson souligne aussi la continuité des phases de la production de l'information télévisuelle, entre l'attribution (« assigning »), qui comprend le choix des sujets, la préparation de la couverture et l'assignation des reporters ; le reportage (« reporting »), où les journalistes gèrent les angles, l'espace et le temps, mettent

La prise en compte de ce double constat a incité à abandonner les découpages traditionnels de l'activité journalistique entre les phases externes²⁴ et internes de l'activité, entre recueil et traitement de l'information, ou entre sélection, collecte et rédaction – qui tendent en outre à redoubler l'opposition entre des approches exclusivement tournées vers le rapport avec les sources d'un côté et vers les enjeux internes aux entreprises de presse de l'autre – pour en appréhender la continuité.

En effet, les travaux, notamment anglo-saxons, qui différencient des phases correspondant à des activités distinctes, introduisent par là même une profonde discontinuité dans le processus de production de l'information ; ils attribuent ainsi à chaque phase des enjeux spécifiques²⁵, et supposent une séparation entre le contenant que serait la nouvelle, sélectionnée et recueillie dans une première phase, et son contenu, produit d'une activité de traitement dans une seconde phase.

Il apparaît donc plus heuristique de distinguer les différents niveaux d'analyse que les phases successives, en étudiant dans un premier temps la dimension relationnelle des rapports avec les sources et dans un second temps les procédés journalistiques et rédactionnels mis en œuvre. Ces parties correspondent donc à des niveaux d'analyse différents des mêmes activités, et sont donc amenées à évoquer les mêmes objets, mais dans un premier temps c'est la dimension tactique et relationnelle qui nous intéresse et dans le second, les procédés discursifs par eux-mêmes.

En outre, il nous a paru important d'analyser la gestion des relations avec les sources dans le temps et de manière dynamique, l'examen des interactions ponctuelles ne permettant pas forcément de saisir la configuration des relations. De plus, ces relations de face à face sont conditionnées par les positionnements des

en œuvre des méthodes de reportage et établissent la factualité, et la rédaction (« editing ») (*Visualizing Deviance, op. cit.*),

²⁴ La phase externe peut d'ailleurs être déléguée à d'autres organes, comme les agences de presse pour les informations nationales et internationales. Dans la presse quotidienne régionale, une partie du travail de reportage local est sous-traitée à des « correspondants », qui constituent une interface entre le journal et les sources, tout en conservant une position d'extériorité par rapport à la rédaction. Leur « copie » est d'ailleurs considérablement retraitée par les secrétaires de rédaction, qui en sont responsables, avec parfois l'avis du journaliste responsable du secteur géographique.

²⁵ Par exemple, quand Jeremy Tunstall distingue l'activité de recueil de l'information (« news gathering ») orientée vers les sources, et l'activité de production de l'information (« news processing ») orientée vers le public, il considère les logiques propres à chaque phase comme hétérogènes (*Journalists at work, op. cit.*).

uns et des autres dans leurs secteurs respectifs, et par les contraintes internes qui y sont liées. C'est pourquoi après avoir présenté le cadre des « interactions » entre le journaliste et ses sources²⁶, on examine les multiples paramètres et contraintes de l'activité journalistique, et les dynamiques relationnelles à l'œuvre.

La focalisation sur les pratiques et les représentations des acteurs et l'attention à leur hétérogénéité

Le choix de focaliser l'analyse sur les pratiques et représentations des journalistes a aussi plusieurs conséquences. Quand d'autres niveaux de réalité sont étudiés, c'est en effet toujours en tant que facteurs influençant l'activité des journalistes. Ainsi, si les analyses du contenu des journaux, de l'organisation interne de l'entreprise ou des trajectoires des journalistes, occupent une place importante dans certaines parties, c'est respectivement en tant que résultat, contexte, et facteur d'explication de l'activité des journalistes. On s'appuiera donc sur les travaux qui abordent ces différents aspects, tout en déplaçant la perspective.

Les recherches portant sur chacune de ces dimensions sont d'ailleurs longtemps demeurées séparées. En effet, les analyses de type sémiologique, portant sur le contenu des médias, les théories de la « communication », s'intéressant à leurs effets sociaux, et les travaux de sociologie du journalisme, consacrés à l'activité des journalistes ou à la morphologie de la profession, se sont développés de manière séparée et leurs problématiques et débats sont longtemps demeurés cloisonnés. Aux Etats Unis et en Angleterre, la sociologie du journalisme s'est d'ailleurs déployée depuis le début des années 1970, avec une grande richesse de travaux empiriques et une multiplicité d'approches, coexistant avec une tradition de recherches sur les effets sociaux de la « communication » sans que ces deux approches ne se croisent véritablement. En France, les analyses sémiotiques,

²⁶ Le terme d'interaction pourra donc être employé mais ne constituera pas le principal niveau d'analyse de la relation. Il renvoie en outre à des conceptions sociologiques précises que nous ne partageons pas, notamment l'idée que la situation constitue l'élément déterminant de l'action, en faisant abstraction de la construction des acteurs.

sémiologiques et théories des formes du langage²⁷ d'un côté et les théories de la « communication »²⁸ de l'autre ont longtemps prédominé, voisinant avec des sociographies de la profession²⁹ et de nombreux livres écrits par des journalistes et travaux intermédiaires entre l'essai et la sociologie³⁰. Jusqu'à cette période, les chercheurs s'intéressant au journalisme étaient issus de la profession ou indirectement liés à celle-ci, et entretenaient des rapports complexes de proximité et de concurrence avec les journalistes³¹, avec une réduction du cercle des intervenants autorisés à parler des médias³² et de la « communication »³³, ainsi que de l'histoire de la profession³⁴.

Après les travaux pionniers de Rémy Rieffel³⁵ et surtout de Jean Padioleau³⁶, qui a introduit en France les recherches américaines et a proposé des analyses particulièrement novatrices, les recherches sociologiques se sont développées surtout depuis le début des années 1990. Portant sur l'activité, les représentations, les contraintes et/ou les trajectoires des journalistes et fondées sur des travaux

²⁷ Celles consacrées à la presse se sont d'ailleurs beaucoup enrichies depuis quelques années, en précisant les différents dispositifs énonciatifs et leurs effets. Voir notamment Maurice Mouillaud et Jean-François Tétu, *Le journal quotidien*, Lyon : Presses Universitaires de Lyon, 1989 ; Jean-Pierre Esquenazi, *Le pouvoir d'un média : TF1 et son discours*, Paris : L'Harmattan (Coll. « Champs visuels »), 1996 ; Patrick Charaudeau, *Le discours d'information médiatique. La construction du miroir social*. Paris : Nathan/INA (Coll. « Médias-Recherches »), 1993 ; Claude Jamet et Anne-Marie Jannet, *La mise en scène de l'information*, Paris : L'Harmattan (Coll. « Champs visuels »), 1999...

²⁸ Pour une présentation synthétique de ces travaux, voir notamment Armand et Michèle Mattelard, *Histoire des théories de la communication*, Paris : La Découverte (Coll. « Repères »), 1995 ; et Jérôme Bourdon, *Introduction aux médias*. Paris : Montchrestien (Coll. « Clefs politiques »), 2000 (2^{ème} édition),

²⁹ Voir notamment Institut Français de Presse, *Les journalistes français en 1990. Radiographie d'une profession*, Paris : La Documentation française, 1992.

³⁰ Cf. par exemple la présentation de l'état de la profession de Jean-Marie Charon, *Cartes de presse, Enquête sur les journalistes*, Paris : Stock (Coll. « Au vif »), 1993 ; et l'ouvrage d'Yves Roucaute, comportant de nombreuses anecdotes significatives, *Splendeurs et misères des journalistes*, Paris : Calmann-Lévy, 1991...

³¹ Sur ces questions, voir notamment Jean-Marie Charon, « Journalisme et sciences sociales », *Politix*, n°36, 4^e trim. 1996, pp. 16-32.

³² Comme le note Jean-Claude Guillebaud, lui-même issu de cette profession, qui affirme que le « pouvoir de récupération » des médias est « tel qu'ils exercent déjà un quasi-monopole sur... la critique des médias eux-mêmes, cadennassant ainsi, en toute bonne foi, le débat » (« Crise des médias ou crise de la démocratie ? », *Le Débat*, n°66, sept-oct. 1991, pp. 63-74).

³³ Cf. Erik Neveu et Rémy Rieffel, « Les effets de réalité des sciences de la communication », art. cit.

³⁴ Cf. Vincent Quivy, « Le journalisme, une histoire sans historien », *Communication et langages*, n°102, 4^e trim. 1994, pp. 79-92.

³⁵ *L'élite des journalistes : Les hérauts de l'information*, Paris : PUF (Coll. « Sociologie d'aujourd'hui »), 1984.

³⁶ « Systèmes d'interaction et rhétoriques journalistiques », *Sociologie du travail*, n°3, juillet-septembre 1976, pp. 256-282 ; « *Le Monde* » et le « *Washington Post* » : *Précepteurs et Mousquetaires*, Paris : PUF (Coll. « Sociologies »), 1985.

empiriques, elles se sont multipliées et étoffées, depuis les travaux de Denis Ruellan³⁷ et d'Erik Neveu et des membres de son équipe³⁸, le numéro de *Politix* et les travaux ultérieurs des membres³⁹ de l'équipe animatrice du dossier, jusqu'à la publication récente de multiples ouvrages sur certains secteurs ou aspects du journalisme⁴⁰ et de bilans critiques des travaux⁴¹.

La présente recherche est aussi centrée sur un secteur particulier de la profession, la presse quotidienne régionale, mais d'une part la diversité des situations que la PQR recouvre permet d'intégrer un grand nombre de cas de figure, et d'autre part l'effort d'élaboration d'un cadre d'analyse général et la comparaison avec d'autres secteurs de la presse étudiés dans d'autres recherches, visent à permettre une certaine généralisation des outils forgés et des résultats obtenus.

Il paraît ici nécessaire de présenter de manière succincte l'activité quotidienne des journalistes de la presse quotidienne étudiés, en racontant leur journée de travail, en lien avec la structuration des pages du journal (dite « chemin de fer ») et l'organisation des rédactions. Les journalistes « localiers », appartenant aux rédactions locales, départementales ou détachées, multiples ou isolées, lisent d'abord le journal matinal - et éventuellement le quotidien concurrent – et prennent leur agenda pour organiser leur journée, prévoir la répartition des reportages, et pour

³⁷ Cf. en particulier *Le professionnalisme du flou. Identités et savoir-faire des journalistes français*, Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble (Coll. « Communication, médias et sociétés »), 1993 ; et plus récemment *Les « pro » du journalisme. De l'état au statut, la construction d'un espace professionnel*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes (Coll. « Res Publica »), 1997.

³⁸ Érik Neveu, « La dynamique des médias dans la construction sociale de la « crise de la représentation » », *L'Aquarium*, n°10, automne 1992, pp. 5-24, et « Pages « politique » », *Mots*, n°37, déc. 1993, pp. 6-28 ; Jacques Le Bohec, *Le « rôle démocratique » de la presse locale à travers l'étude des rapports entre élus municipaux et localiers*, Thèse de doctorat de science politique (dir. par Érik Neveu), Rennes I, 1994 ; Pierre Leroux, *Le journalisme en représentation. Stratégies identitaires et contraintes de visibilité du journalisme télévisuel*, Thèse de doctorat de science politique, Rennes I, 1996...

³⁹ « L'activité journalistique », *Politix* (numéro spécial), n°19, 3ème trimestre 1992, pp. 1-157, comprenant des contributions de Cyril Lemieux, Johanna Siméant, Jérôme Bourdon, Annie Collovald, Cécile Meadel, Florence Haegel, Sandrine Lévêque et Jean-Baptiste Legavre.

⁴⁰ Voir par exemple Arnaud Mercier, *Le journal télévisé. Politique de l'information et information politique*, Paris : Presses de la FNSP, 1996, Jacques Le Bohec, *Les rapports Presse-Politique. Mise au point d'une typologie idéale*. Paris : L'Harmattan (Coll. « Logiques sociales »), 1997 ; Sandrine Lévêque, *Les journalistes sociaux. Histoire et sociologie d'une spécialité journalistique*, Rennes : Presses universitaires de Rennes (Coll. « Res Publica »), 2000 ; Cyril Lemieux, *Mauvaise presse. Une sociologie compréhensive du travail journalistique et de ses critiques*. Paris : Métailié, 2000...

⁴¹ Erik Neveu, *Sociologie du journalisme*, Paris : La Découverte (Coll. « Repères »), 2001 ; Rémy Rieffel, *Sociologie des médias*, Paris : Ellipses (Coll. « Infocom »), 2001.

ceux qui sont responsables, envisager l'organisation des pages en fonction des autres éléments de prévision – pagination, publicité... Ils réalisent en moyenne deux ou trois reportages sur le terrain, essentiellement des conférences de presse et manifestations officielles, rédigent et illustrent les articles correspondants⁴², auxquels s'ajoutent la « ronde » ou « tournée » des forces de l'ordre, le traitement des communiqués, les dossiers reçus, ainsi que, parfois, la préparation de sujets initiés par les journalistes eux-mêmes ou le suivi des « dossiers » sensibles du moment, promis à une publication ultérieure. Les journalistes ayant la responsabilité d'autres rédacteurs ou de correspondants locaux associent pour leur part dans des proportions variables à cette activité de reportage et de rédaction, l'organisation des équipes, le contrôle de leur production et des moyens qui leur sont affectés. Le directeur départemental assume en plus la coordination générale du secteur et la gestion des liens avec le siège et notamment avec la direction du journal.

Les secrétaires de rédaction ou d'édition locaux⁴³, situés au sein de la rédaction départementale dans une pièce spécifique, avec des horaires plus ou moins décalés, sont pour leur part chargés de corriger, restructurer et titrer la « copie » des correspondants⁴⁴ pour les pages de « petite locale » – consacrées aux zones rurales, non couvertes par des professionnels –, et d'organiser les pages de « chronique », concernant des zones urbaines où travaillent des journalistes titulaires et/ou vacataires. Ils préparent les « menus » et les emplacements, intègrent les articles des reporters-rédacteurs et retravaillent, le cas échéant, l'orthographe, la longueur des textes, les titres, en collaboration avec le directeur départemental quand il y a litige. A Ouest-France, depuis la décentralisation de la mise en page assistée par ordinateur (DMPAO), les films sont réalisés sur place, avec un nouveau système informatique qui « calibre » de plus en plus étroitement la dimension des articles et intègre la chaîne de production du journal en supprimant les discontinuités.

⁴² En Vendée, en l'absence de reporters photographes, les journalistes prennent eux-mêmes leurs clichés.

⁴³ Selon les dénominations respectives des deux journaux étudiés.

⁴⁴ Qui était saisie par des sténo-dactylos ou photocompositeurs, quand le support était sur papier, et qui arrive maintenant parfois directement par le réseau informatique.

Les journalistes des services d'information générale⁴⁵, qui travaillent dans les sièges des journaux – ou parfois à Paris pour quelques uns d'entre eux à Ouest-France –, ont pour tâche de préparer les pages générales, avec une part variable de retraitement des dépêches d'agence et de la matière provenant des rédactions locales, et de reportage sur le terrain⁴⁶. A Presse-Océan, ce travail sur les informations générales a été transféré à la rédaction du Courrier de l'Ouest, le journal reprenant les mêmes pages générales, tout en retravaillant la Une.

Enfin, la principale spécificité de cette recherche est l'accent porté sur l'hétérogénéité des pratiques et des représentations des journalistes et la volonté de rapporter ces différences à leurs « postures », qui peuvent être définies comme des lignes de conduite, des modes d'investissement dans les interactions, qui sont différenciés et s'ancrent dans des dynamiques identitaires hétérogènes. Elles conditionnent tant les représentations que les journalistes se font des relations avec les sources, que leur appréhension des pressions « acceptables », des « contraintes » internes et externes qui pèsent sur leur activité, ou leur usage des différents types de coups possibles en direction des sources et des diverses techniques rédactionnelles. Tout au long du travail, on tentera de restituer les écarts dans les représentations et les pratiques des journalistes, en soulignant l'influence de leur situation et de leur posture. On s'efforcera de spécifier ces « postures » journalistiques – ambitieuse, critique, institutionnelle et désengagée – et d'analyser les dynamiques identitaires qui peuvent permettre d'en comprendre la construction.

⁴⁵ Nommés rédacteurs ou secrétaires de rédaction – par exemple dans le site internet de Ouest-France –, dénomination qui peut alors être confondue avec celle des secrétaires d'édition locaux, et qui ne sera pas employée ici.

⁴⁶ A Presse-Océan, les rédacteurs centraux ne se déplacent pas sur le terrain et utilisent peu les informations locales, tandis qu'à Ouest-France ces deux dimensions peuvent être présentes.

Spécificités du terrain et accès privilégié à des phénomènes généraux

Le choix de s'intéresser aux journalistes de la presse quotidienne régionale – de Ouest-France et de Presse-Océan/Vendée-Matin⁴⁷ en Vendée principalement – induit une spécificité du terrain étudié, mais fournit aussi un accès privilégié à une approche plus générale du journalisme.

Une autre recherche porte sur un objet proche du nôtre, mais avec une délimitation et une approche différente. Il s'agit de la thèse de Jacques Le Bohec, consacrée aux « rapports entre élus municipaux et localiers »⁴⁸, qui fournit de précieuses informations sur certains aspects du fonctionnement local des titres de la presse quotidienne régionale. Cependant, le découpage de l'objet diffère. D'une part, le travail de cet auteur porte sur les « localiers », en confondant sous ce vocable les journalistes professionnels, les collaborateurs réguliers et les correspondants locaux amateurs, et en excluant les journalistes d'encadrement, les secrétaires d'édition et les rédacteurs des sièges. Ces écarts dans la délimitation de l'objet étudié induisent des différences sensibles, notamment dans la nature des relations observées avec les sources⁴⁹ et dans la place accordée aux enjeux proprement professionnels. En outre, les approches mises en œuvre divergent. Dans le travail de Jacques Le Bohec, le niveau d'analyse est essentiellement celui des structures d'interdépendance qui lient les acteurs et des types généraux de rapports qui prévalent, ceux-ci reposant sur des types de représentation du rôle de la presse et de la démocratie, alors que dans la présente recherche c'est l'activité des journalistes qui est au centre, analysée au niveau des interactions et des procédés rédactionnels employés, l'accent étant mis sur les spécificités individuelles et sur la

⁴⁷ Vendée-Matin étant la dénomination de l'édition de Presse-Océan sur le département – le contenu des pages générales étant identique. Il s'agit d'un simple jeu local sur le nom du journal. Les deux titres seront donc employés en équivalence pour le niveau local, le nom générique étant utilisé pour la présentation du titre en général.

⁴⁸ *Le « rôle démocratique » de la presse locale*, op. cit.

⁴⁹ Qui sont dans son cas uniquement les élus municipaux, en incluant à la fois les maires de grandes villes et les conseillers des zones rurales – alors que tous les types de sources sont pris en compte dans la présente recherche.

compréhension de la genèse de celles-ci. D'un côté, il s'agit des « structures sociales et mentales », et de l'autre, des modes de gestion des interactions⁵⁰.

L'intérêt du terrain retenu est d'abord d'offrir une grande variété de situations, allant des journalistes des sièges, éditorialistes ou chefs de service d'information générale, aux journalistes de rédaction multiple appartenant à une équipe, au détaché seul en poste dans une rédaction isolée, en passant par les secrétaires d'édition et les responsables départementaux gérant essentiellement l'organisation des équipes et ne traitant que les sujets sensibles.⁵¹ Ce large panel de situations induit des rapports très différents aux sources et à l'environnement local, allant des localiers les plus intégrés au milieu local aux rédacteurs les plus isolés et ne sortant pas de leur rédaction. On évite ainsi un travers de nombreux travaux qui se limitent à une catégorie de journalistes – par exemple parlementaires ou télévisuels, de « beat » ou de « desk », spécialisés sur un domaine et accrédités par un type de sources, ou généralistes et travaillant en rédaction... –, et généralisent les conclusions liées à leur terrain.

Il s'agit en outre d'échapper à la tentation d'étudier « l'élite » des journalistes⁵², qui repose peut-être sur une certaine fascination pour le « pouvoir » et les « sommets » des hiérarchies sociales, commune à beaucoup de travaux de science politique, et qui a des inconvénients tant méthodologiques que théoriques. D'une part, l'enquête auprès de journalistes dominants dans leur espace social et en position de représenter l'image publique des médias auxquels ils appartiennent ou dans lesquels ils officient, induit une tendance accrue à les voir tenir ou défendre les discours d'institution officiels a fortiori pour des professionnels rompus à la gestion de leur image publique. D'autre part, d'un point de vue théorique, le risque est de d'imputer l'exercice d'un certain « pouvoir » à l'« élite » des journalistes du fait de leur visibilité sociale. Le choix de s'intéresser à des secteurs moins visibles, moins

⁵⁰ Enfin, la nature de la démarche diffère, avec une méthode hypothético-déductive chez Jacques Le Bohec, partant de modèles généraux et étudiant ensuite leur prégnance empirique, alors que la présente recherche part davantage de l'observation méthodique du terrain pour proposer ensuite des outils permettant d'en rendre compte.

⁵¹ On inclut les journalistes vacataires dont la presse constitue le domaine d'activité principale, qui exercent donc ce travail sur un mode professionnel même s'ils ont parfois des difficultés à le faire reconnaître comme tel.

⁵² Sur lesquels portent de nombreux travaux (Rémy Rieffel, *L'élite des journalistes*, op. cit., Pierre Leroux, *Le journalisme en représentation*, op. cit...)

dominants et plus variés de la profession permet d'éviter ces écueils. A contrario, le choix de la presse quotidienne régionale augmente la probabilité de rencontrer des journalistes qui sont dans une position de « porte à faux », et qui ont une plus grande propension à révéler des aspects de leur activité qui ne correspondent pas aux normes officielles de la profession.

Et ce sont les hasards de la recherche, la « serendipity », qui ont abouti au choix de la Vendée⁵³ comme terrain d'enquête central complété par un travail de recherche auprès des journalistes des sièges des journaux et de comparaison avec d'autres lieux, notamment la Loire-Atlantique. Cette conjoncture a permis d'observer des situations particulièrement intéressantes et de rencontrer des journalistes prêts à s'investir et à coopérer à la recherche. Tout d'abord, la situation de la presse quotidienne régionale en Vendée accentue certains traits généraux et permet de les observer de manière particulièrement nette. En particulier, la présence de deux institutions politiques tendant à être hégémoniques sur leur secteur, la mairie de la Roche-sur-Yon sur le chef-lieu et le conseil général sur le reste du département, permet d'observer une palette particulièrement large de pressions des sources et de saisir les modes de contrôle et de clôture de l'information. Ensuite, la stratégie d'une des rédactions locales – Ouest-France – pendant plusieurs années, d'affirmation de « l'indépendance » du journal et d'« investigation » journalistique, a permis d'observer des situations de conflit qui sont rarement aussi tendues et sont généralement peu visibles – du fait de la tendance à ne pas rendre publiques les tensions –, et de saisir leur dynamique. Enfin, la coopération de la plupart des journalistes locaux a été essentielle, et en particulier celle d'un noyau de journalistes de Ouest-France et de Vendée-Matin, plusieurs longs entretiens ayant été réalisés avec chacun d'entre eux. Plusieurs professionnels ont en outre été des informateurs réguliers, et ont permis de suivre les évolutions internes des journaux, ainsi que les transformations locales.

Par ailleurs, les évolutions des deux journaux étudiés et des stratégies de leurs groupes de presse respectifs, ont permis d'observer des enjeux importants pour la presse quotidienne régionale voire la presse dans son ensemble, et de s'interroger

⁵³ Où je résidais pour des raisons personnelles.

sur des mutations plus générales du secteur. En effet, depuis le début de la recherche, Ouest-France a acquis une place et une influence croissante au sein de la presse et des médias, et le groupe Hersant s'est profondément restructuré, le terrain local étant en outre le lieu de diverses manœuvres et tentatives de rapprochements, significatives des transformations du champ de la presse. Les changements internes observés peuvent aussi fournir des enseignements dont la validité pourrait être étendue.

Pour présenter le terrain empirique étudié, il convient de donner quelques éléments concernant les deux journaux et leurs groupes. Le poids relatif des deux journaux étudiés, Ouest-France et Presse-Océan/Vendée-Matin et leurs places respectives au sein de leurs groupes industriels sont en effet très différents. Ouest-France, premier journal régional français, est lui-même le cœur d'un groupe de presse indépendant qui a connu une expansion considérable depuis une décennie. Le quotidien a une diffusion qui avoisine les 800 000 exemplaires sur les douze départements couverts et emploie 1850 salariés dont 450 journalistes. Ses colonnes accordent une large place aux informations générales, avec une dizaine de pages en moyennes, structurées en sections Politique, Economique et social, Société, ainsi que Marine et Agriculture en fin de journal, qui correspondent à autant de services distincts⁵⁴. Le journal est généralement reconnu comme « de qualité », est classé au centre-droit et en se revendique de la démocratie chrétienne. Le vaste groupe de presse auquel il appartient s'est considérablement étendu et diversifié ces dernières années, vers l'édition, la presse hebdomadaire, le multimédia et l'Internet, les périodiques gratuits d'annonces puis la presse d'information gratuite.

Presse-Océan/Vendée-matin est pour sa part un petit journal régional sur le déclin, qui appartient à la Socpresse, contrôlé par le groupe Hersant, qui demeure le premier groupe de presse régionale. Le titre est en voie de rapprochement, voire de fusion, avec les autres quotidiens de l'Ouest appartenant au groupe, Le Courrier de l'Ouest et Le Maine Libre. Presse-Océan seul diffuse environ 60 000 exemplaires sur la Loire-Atlantique et la Vendée, le groupe Ouest totalisant environ 215 000

⁵⁴ L'agriculture s'étant cependant intégrée au service Economique et social, d'autres services regroupant en outre les journalistes travaillant sur les pages magazine (Mode de Vie) et sur Dimanche Ouest-France (DOF).

exemplaires. Ce dernier compte environ 700 salariés dont 190 journalistes, respectivement 170 et 60 appartenant à Presse-Océan. Alors que les titres amorçaient leur rapprochement, un projet de location gérance de ceux-ci par une société commune, Loire-Océan-Communication (LOC) détenue à 53% par Ouest-France et à 47% par la Socpresse, a été annoncé début 1999, puis abandonné fin 2000, dans un contexte de désendettement de ce groupe de presse⁵⁵. Depuis, le rapprochement des titres de l'Ouest s'est poursuivi, avec un investissement financier plus important de la Socpresse⁵⁶, et une implication plus forte dans sa gestion. Presse-Océan privilégie une approche locale de l'actualité, accordant peu de place (deux pages) aux informations générales, regroupées de manière générique, avec une orientation éditoriale intégrant différentes tendances de la droite.

En Vendée en particulier, la situation des deux journaux est très déséquilibrée. Ouest-France y diffuse autour de 70 000 exemplaires contre moins de 10 000 pour Vendée-Matin. Le premier journal, après le mouvement général de titularisation des vacataires, y compte vingt-sept journalistes titulaires, dont deux tiers à temps plein et un tiers à temps partiel (60 ou 80%). Vendée-Matin a été profondément renouvelé à la suite des épisodes de l'annonce de son rachat ; il compte seize journalistes, des anciens professionnels regroupés à la Roche-sur-Yon et de jeunes vacataires ayant souvent été recrutés pour les bureaux détachés. Le déséquilibre concerne aussi les moyens disponibles et le nombre de correspondants employés.

Plus généralement, le département, qui compte 450 000 habitants, comporte une forte dimension rurale et agricole, et voit sa côte très tournée vers le tourisme, ainsi que la pêche et le nautisme. Dans le reste du département, en particulier dans les zones autour de la Roche-sur-Yon, Challans et Montaigu-Les Herbiers, l'activité industrielle et commerciale est dynamique, structurée autour de petites et moyennes entreprises. Sur le plan politique, le département est clivé entre les zones rurales et notamment le Bocage (tout le Nord et l'Est du secteur), fortement ancrées à droite et la ville de la Roche-sur-Yon, qui est représentée par un maire socialiste depuis

⁵⁵ Suite à la vente d'un de ses titres déficitaires, France-soir.

⁵⁶ Accentué par l'entrée de Dassault dans le capital du groupe, via une recapitalisation.

1977⁵⁷. Le président du conseil général, Philippe de Villiers, et le maire de la Roche-sur-Yon, Jacques Auxiette, exercent une forte emprise sur leurs secteurs respectifs, ce qui n'est pas sans effet sur l'activité des journalistes.

La présente recherche repose sur une série de choix successifs dans la délimitation et la construction de son objet, celui de se centrer sur le groupe professionnel des journalistes, leurs pratiques et leurs représentations, avec une attention particulière à l'hétérogénéité de ces dernières et à la construction des personnes, en choisissant le terrain singulier de la presse quotidienne régionale en Vendée comme observatoire privilégié de phénomènes généraux. Ces choix sont corrélés à des partis-pris méthodologiques, ainsi qu'à des enjeux théoriques. Ces deux dimensions de la recherche, de travail empirique et d'effort d'élaboration théorique, ont en fait été menées de front, avec un aller et retour permanent visant à maîtriser les conditions de l'observation et de l'analyse des matériaux et à rendre compte des résultats obtenus grâce à l'emploi ou à l'élaboration d'outils théoriques heuristiques. Il ne s'agit donc ni d'une démarche purement empirique, ni d'une démarche hypothético-déductive, mais d'un travail de confrontation dynamique de l'empirique et du théorique, passant par un approfondissement empirique progressif et une réinterrogation des matériaux, et par un travail d'élaboration et de réajustement des outils permettant d'en rendre compte, à partir d'un cadre d'analyse général.

Cette démarche ne repose ni sur une « rupture » épistémologique préalable par rapport au « sens commun » ordinaire des acteurs concernés ou savants, ni sur une simple exploration de ce dernier, mais s'appuie plutôt sur un effort itératif de constitution des représentations et conceptions comme objets. En effet, on peut penser que les acteurs en général et les journalistes en particulier élaborent des représentations partiellement ancrées dans leur activité et partiellement réflexives, qui décrivent une part de la réalité en question mais sont aussi liées à des constructions institutionnelles. Il ne s'agit donc ni de rejeter ces représentations ni d'y

⁵⁷ Le Sud du département était encore plus anciennement ancré à gauche, même si les forces se rééquilibrent depuis le changement de majorité à Luçon.

adhérer, mais de s'efforcer de les prendre pour objet, en les resituant dans l'ensemble des dimensions de la réalité sociale étudiée. Il en va de même pour les conceptions savantes, qui donnent souvent accès à une connaissance plus générale de leur objet mais qui demeurent aussi ancrées dans cet objet lui-même. Plutôt que de supposer que la démarche sociologique permet de rompre une fois pour toute avec ces prénotions ordinaires ou savantes et d'accéder à « la » vérité de la réalité sociale, en renvoyant toutes les autres approches à l'erreur, il a paru préférable de penser le travail de recherche comme un effort permanent et itératif de mise à distance et d'intégration des représentations et connaissances des uns et des autres dans un système plus général.

2. Enjeux et outils théoriques

Aux diverses dimensions de l'objet étudié correspondent autant d'outils et d'enjeux théoriques, l'articulation de ceux-ci et l'introduction de la notion de posture visant à proposer une approche complète et réaliste de la réalité sociale étudiée.

La richesse des sociologies du journalisme

Les sociologies française et surtout anglo-saxonne du journalisme font émerger tout un ensemble d'enjeux théoriques singulièrement féconds. En effet, les travaux américains, anglais et québécois sont particulièrement riches et le champ disciplinaire qu'ils constituent fait émerger tout un ensemble de questions, sur l'équilibre entre les contraintes internes et externes qui pèsent sur les journalistes, sur l'autonomie ou l'hétéronomie de ces derniers par rapport aux sources, sur la nature conflictuelle ou coopérative de leurs relations⁵⁸ – dont les approches

⁵⁸ D'autres problématiques communes sont en revanche moins pertinentes pour notre travail, comme celle des traits et effets idéologiques de la presse.

correspondantes ont déjà été présentées. En particulier, les travaux de Gaye Tuchmann permettent de mieux comprendre les routines internes de production de l'information, à la fois dans leur dimension matérielle et cognitive⁵⁹, et en les reliant à l'affirmation du professionnalisme journalistique. Sur le plan des rapports avec les sources, on peut souligner les apports d'Herbert Gans, qui explore la conflictualité des rapports avec les sources et la dépendance des journalistes⁶⁰, et de Jeremy Tunstall, qui étudie la multiplicité des systèmes de relations et de contraintes qui influent sur l'activité des journalistes – au sein de leur organisation de presse, vis-à-vis des sources ensuite et des collègues-concurrents enfin –, dans des proportions variables selon les orientations des médias. L'approche stratégique de Jean Charron⁶¹ et les outils qu'il a formalisés sont pour leur part particulièrement éclairants, et permettent d'analyser à la fois le cadre des relations qu'entretiennent les journalistes et les politiciens, les rapports de négociation et d'influence réciproque, positive ou négative, qui se jouent entre les deux types d'acteurs, et les stratégies correspondantes que les uns et les autres peuvent développer.

En ce qui concerne les recherches françaises, on retiendra de l'ouvrage principal de Jean Padioleau⁶² le lien établi entre les méthodes de travail, l'organisation hiérarchique interne et le positionnement journalistique des titres dans l'espace professionnel, et des travaux publiés dans *Politix* l'attention aux instruments de la pratique et aux catégories de l'action journalistique, à la pluralité des usages possibles des techniques, instruments cognitifs et dispositifs communs. Les recherches d'Erik Neveu fournissent pour leur part des instruments d'analyse concernant les rapports avec les sources – politiques en particulier –, issus de ses travaux sur la « communication » et la médiatisation⁶³, sur les enjeux de l'écriture journalistique⁶⁴ et les évolutions du journalisme⁶⁵. Ces travaux posent en effet la

⁵⁹ *Making News*, op. cit.

⁶⁰ *Deciding What's News*, op. cit.

⁶¹ *La production de l'actualité*, op. cit.

⁶² « *Le Monde* » et le « *Washington Post* », op. cit.

⁶³ « La dynamique des médias dans la construction sociale de la « crise de la représentation » », *L'Aquarium*, n°10, automne 1992, pp. 5-24.

⁶⁴ Voir en particulier « Pages « politique » », *Mots*, n°37, déc. 1993, pp. 6-28, et « Le genre du journalisme. Des ambivalences de la féminisation d'une profession », *Politix*, n°51, 2000, pp. 179-212.

question de l'autonomie des journalistes, des interdépendances qui lient ces derniers à leurs partenaires et de la manière dont ces éléments se manifestent dans leur activité rédactionnelle.

Outre l'emploi de ces outils théoriques déjà appliqués au journalisme, on a aussi cherché à intégrer les questionnements plus généraux de la science politique et de la sociologie générale, ainsi que les apports d'autres secteurs disciplinaires, comme la sociologie du travail et des organisations ou celle de la construction des identités.

Questionnements et apports de la science politique et de la sociologie générale

On se référera à diverses problématiques sociologiques générales, en empruntant des outils théoriques appartenant à diverses traditions. Dans une perspective de science politique tout d'abord, on réfléchira aux rapports sociaux en tant que rapports de pouvoir, en privilégiant une approche relationnelle des phénomènes. Par exemple, la recherche placera au cœur de l'analyse la question des rapports avec les sources, des coups qu'ils jouent et de la dynamique de leurs relations, ainsi que celle des rapports sociaux dans les entreprises de presse, du contrôle et de l'exercice de l'autorité hiérarchique.

L'approche sociologique proposée par Michel Dobry constituera le cœur de la démarche. Selon ses apports, désormais largement partagés, on prendra tout d'abord en compte l'autonomie des différents secteurs sociaux et des logiques propres aux acteurs qui appartiennent à chacun, tout en analysant les échanges et transactions entre ces derniers⁶⁵. Dans ce cadre, il s'agit aussi de se défier de toute conception substantielle des ressources des acteurs – qui ne valent que par leur

⁶⁵ « Des questions « jamais entendues ». Crise et renouvellement du journalisme politique à la télévision », *Politix*, n°37, 1^{er} trim. 1997, pp. 25-56, et *Sociologie du journalisme*, op. cit.

⁶⁶ Cf. Michel Dobry, *Sociologie des crises politiques. La dynamique des mobilisations multisectorielles*, Paris : Presses de la FNSP, 1986.

actualisation et leur usage – ainsi que des visions téléologiques des évolutions sociales⁶⁷. On retiendra aussi de cette approche, l'importance accordée aux calculs et aux anticipations des acteurs et aux dynamiques propres des situations. En fait, on s'est efforcé de transposer ce modèle, développé par l'auteur à un niveau d'analyse macro-sociologique, au niveau micro-sociologique des interactions, et des situations de « crise », c'est-à-dire des conjonctures « fluides » marquées par la déssectorisation relative, aux situations routinières, où l'organisation sectorielle demeure solide – en s'efforçant de surmonter ces deux types d'oppositions. On partagera enfin le refus du substantialisme des institutions et du pouvoir, le choix de privilégier l'analyse des usages de ces derniers⁶⁸ et des pratiques concrètes des acteurs.

On conservera aussi de la sociologie critique l'idée que les rapports sociaux sont traversés par la domination, comportent une part d'arbitraire et de violence, en particulier sous une forme symbolique, et contribuent à la reproduction sociale des institutions et des inégalités⁶⁹. Par exemple, l'analyse des pressions des sources s'interrogera sur la place de la violence, l'examen de l'accès des sources aux médias soulignera les inégalités liées au statut institutionnel de ces dernières... Mais on abandonnera d'autres concepts issus de cette tradition, parce qu'ils comportent certains écueils, comme la fermeture de la notion de champ ou le déterminisme univoque de celle d'habitus.

Certains apports de la sociologie interactionniste seront aussi intégrés. Il s'agit en particulier de l'attention portée aux interactions concrètes entre les acteurs, aux dispositifs et objets concrets qu'ils emploient dans leur activité, aux savoir-faire et connaissances de sens commun qu'ils partagent⁷⁰. On s'éloignera en revanche de la

⁶⁷ Sur le mode de l'histoire « naturelle », Ibid., p. 61 et s.

⁶⁸ Voir notamment les propositions de Jacques Lagroye dans *La président de la République. Usages et genèses d'une institution*, Paris : Presse de la FNSP, 1992, et Michel Offerlé, *Les partis politiques*, Paris : PUF (Coll. « Que sais-je ? »), 1987.

⁶⁹ Cf., parmi les travaux de Pierre Bourdieu, *La reproduction*, Paris : Ed. de Minuit, 1971 (1^{ère} éd. 1970). Le choix d'appréhender la réalité sociale de manière relationnelle a aussi été affirmé avec beaucoup d'insistance par cet auteur (cf. *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*, Paris : Le Seuil, 1994, chap. 1), de même que l'attention aux logiques pratiques des agents, tournées vers l'action dans le monde ordinaire (*Le sens pratique*, Paris : Ed. de Minuit (Coll. « Le sens commun »), 1980).

⁷⁰ Voir en particulier Erving Goffman, *Les cadres de l'expérience*. Paris : Editions de Minuit (Coll. « Le sens commun »), 1994 (1^{ère} édition américaine : 1974).

présupposition d'un partage généralisé des savoirs de sens commun et des valeurs, de la représentation non-conflictuelle des rapports sociaux et de la société, et de la tendance à concevoir un mono-déterminisme de la situation, portées par ce type d'approche.

Par ailleurs, certains aspects de la sociologie de l'action stratégique seront retenus, en particulier sa dimension relationnelle, son attention aux rapports de pouvoir et à l'investissement des individus dans ceux-ci, et à l'inscription de l'action dans un système de contraintes⁷¹. On se défiera cependant de la définition univoque et quelque peu fonctionnaliste du pouvoir qui y est proposée⁷², et de la dichotomie qui y est maintenue entre des « contraintes » réifiées et une « liberté » de l'acteur, à la fois indéterminée dans sa construction et enserrée dans les contraintes de la situation.

Plus ponctuellement, les enseignements des sociologies du travail et des organisations seront prises en compte. En particulier, la question des rapports entre organisation technique et système social, le problème de l'autonomie des salariés dans le système de production, et celui des relations de pouvoir et des négociations entre les groupes au sein des entreprises, qui sont des problématiques communes à beaucoup de travaux, seront discutés dans la deuxième partie.

Enfin, la contribution des nouvelles sociologies de l'identité sera largement sollicitée. En effet, de nombreux travaux sociologiques ont été publiés ces dernières années sur la construction identitaire des personnes⁷³, fournissant des pistes de recherche multiples, qui seront utilisées dans partie consacrée aux « postures » des personnes et à l'analyse de leur genèse. On se référera tout d'abord à Claude

⁷¹ Cf. Michel Crozier, *Le phénomène bureaucratique. Essai sur les tendances bureaucratiques des systèmes d'organisation modernes et sur leurs relations en France avec le système social et culturel*, Paris : Le Seuil (Coll. « Points Essais »), 1971 (1^{ère} édition 1963) ou Erhard Friedberg, *Le pouvoir et la règle*, Paris : Le Seuil, 1993.

⁷² Comme effort de contrôle et de réduction de l'incertitude.

⁷³ Des travaux de science politique s'intéressant à cette question seront aussi utilisés, comme ceux d'Annie Collovald sur la dimension stratégique du travail sur l'identité, et sur l'analyse biographique comme reconstitution de drames et problématiques que la personne s'est efforcée de résoudre (voir « Identité(s) stratégique(s) », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°73, juin 1988 ; et *Jacques Chirac et le gaullisme. Biographie d'un héritier à histoires*, Paris : Belin (Coll. « Socio-histoires »), 1999). On se référera aussi à l'analyse des modèles de réalisation de soi employés par les individus, proposés et entretenus par les institutions, menée par Johanna Siméant et Pascal Dauvin à propos du travail humanitaire (*Le travail humanitaire. Les acteurs des ONG, du siège au terrain*, Paris : Presses de la FNSP).

Dubar, qui souligne la double dynamique de construction des identités, par la projection dans l'action et par la mise en cohérence subjective des expériences⁷⁴, liant ainsi trajectoire des individus et formes identitaires. On s'appuiera aussi sur les travaux qui mettent en lumière à la fois la pluralité des logiques d'action des individus et les processus d'unification de celles-ci. En particulier, on retiendra la définition de François Dubet de l'identité comme un travail des individus sur leurs propres expériences successives⁷⁵, sans partager cependant ses conclusions concernant l'éclatement croissant des logiques d'action⁷⁶.

Tels sont les principaux apports de différentes traditions de recherche sur lesquels la recherche s'appuiera, que l'on s'efforcera d'articuler en proposant en outre le concept de « posture ».

Articulations théoriques et élaboration de nouveaux outils

Ce travail, centré sur l'activité des journalistes, vise à en comprendre les différentes dimensions – relationnelles et rédactionnelles –, et à en saisir la multiplicité des conditionnements, collectifs et structuraux d'un côté et individuels et identitaires de l'autre. Au lieu d'opposer les contraintes « objectives » aux perceptions et choix « subjectifs », il s'agit de comprendre leur interaction, en analysant comment les contraintes et processus sociaux s'exercent à travers diverses médiations pratiques et représentations, et comment les lignes de conduite des acteurs conditionnent leur activité et leur positionnement par rapport à certaines contraintes. Cette recherche a pour but de cerner à la fois comment des phénomènes et processus sociaux encadrent et conditionnent l'activité des individus et tendent à reproduire les structures et les institutions sociales, et comment l'activité des individus peut partiellement déplacer et transformer ces dernières, dans des

⁷⁴ Qu'il nomme « transaction objective » et « transaction subjective », *La socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles*. Paris : Armand Colin (Coll. « U », série sociologie), 1998 (2^{ème} édition).

⁷⁵ *Sociologie de l'expérience*, Paris : Editions du Seuil (Coll. « La couleur des idées »), 1994.

⁷⁶ Lié aux transformations morphologiques de la société – déclin de l'Etat-nation et de la société industrielle –, qui ne constituerait plus un système intégré.

proportions variables en fonction des dynamiques relationnelles et des conjonctures historiques. En l'occurrence, il s'agit d'un côté de comprendre comment, dans leur activité au quotidien, les journalistes peuvent infléchir leurs rapports avec les autorités locales et opérer des choix rédactionnels qui transforment le contenu du journal, et d'un autre côté comment s'exercent en même temps tout un ensemble de contraintes, internes et externes, de pressions et de procédures de contrôle, qui tendent à limiter l'ampleur des marges de jeu. Selon les conjonctures historiques, ces contraintes sont plus ou moins fortes, et les dynamiques sociales et professionnelles sont plus ou moins favorables à l'autonomie des journalistes, ce qui aboutit à un équilibre variable entre reproduction et transformation des structures sociales, ici du journal dans toutes ses dimensions, comme organisation et comme titre, et de l'image de l'espace local et de la société qu'il véhicule.

Ce projet repose d'abord sur l'attention aux multiples dynamiques qui relient ces différents éléments entre eux. Il s'agit en premier lieu des dynamiques relationnelles, qui tendent à stabiliser les rapports plastiques entre les journalistes et les sources, tout en les remaniant, et en second lieu des dynamiques identitaires, qui reposent sur le réinvestissement itératif, dans les situations rencontrées, des logiques identitaires, sans cesse remodelées par ces expériences.

L'analyse des « postures » journalistiques et des dynamiques identitaires qui y sont associées vise en outre à comprendre à la fois les effets de la construction historique des personnes et ceux des situations, sur l'activité des journalistes, selon une dynamique des investissements dans les situations successives et du remodelage itératif des logiques identitaires à l'œuvre. L'enjeu théorique est en fait de surmonter l'opposition entre les sociologies structurales d'une part et individualistes d'autre part, et entre les déterminismes des dispositions d'un côté et de la situation de l'autre, grâce à l'outil heuristique de la notion de « posture », qui peut permettre de faire le lien entre ces différentes dimensions de la réalité sociale et de combler ce « chaînon manquant » de la sociologie⁷⁷.

⁷⁷ Il s'agit en quelque sorte de substituer cette notion, associée à celle de « dynamique identitaire » au concept d'« habitus » de Pierre Bourdieu (*Le sens pratique*, Paris : Ed. de Minuit (Coll. « Le sens commun »), 1980). Car c'est ce concept qui permet à cet auteur de faire le lien entre les dispositions des acteurs et la structure des champs, tout en affirmant a priori leur adéquation, grâce au postulat de l'« homologation structurale ».

Ces postures constituent des lignes de conduite, des modes d'investissement dans les interactions et de gestion des rapports professionnels. Elles reposent sur un investissement dans le jeu plus ou moins fort et un rapport aux règles du jeu et au pouvoir qui peut être fondé sur l'adhésion ou la contestation. L'investissement dans le jeu recouvre le niveau d'implication professionnelle des personnes, leur engagement actif dans les échanges de coups avec les sources, qui induit d'assumer une certaine prise de risque, leur effort pour développer leurs marges de manœuvre. Le rapport aux règles et au pouvoir désigne l'attitude du journaliste face aux contraintes internes et externes qui s'imposent à lui, face à la structure des rapports de force avec les institutions locales et/ou avec la hiérarchie, qu'il peut accepter et intérioriser, ou contester et rejeter. Cette double dimension permet de dégager quatre types idéaux de postures, ambitieuse, critique, institutionnelle, et désengagée. Pour visualiser ces outils heuristiques destinés à mieux comprendre et expliquer le comportement des journalistes, on peut les représenter sous la forme d'un tableau synoptique.

	Rapport au pouvoir + (adhésion)	Rapport au pouvoir - (rejet)
Investissement dans le jeu +	Posture ambitieuse	Posture critique
Investissement dans le jeu -	Posture institutionnelle	Posture désengagée

Les postures ambitieuse et critique sont caractérisées par un fort investissement dans le jeu tandis que les postures institutionnelle et désengagée sont marquées par un faible engagement. Mais d'un côté, la posture ambitieuse allie à cet investissement une adhésion au jeu et à ses règles, dans la perspective

clôturant ainsi le problème avant même de l'avoir posé. C'est ici une proposition alternative qui est faite, visant à analyser les rapports entre ce que les individus font et ce qu'ils sont et l'articulation entre leurs dispositions et leur activité, mais en prenant en compte la complexité de ces éléments, le « travail » identitaire nécessaire à leur articulation relative – non nécessairement complète et cohérente d'un point de vue logique – et les multiples dynamiques qui les relient.

d'affirmer et de mettre en scène son professionnalisme journalistique, et de l'autre, la posture critique s'inscrit dans un rapport contestataire vis-à-vis des contraintes subies et des pouvoirs exercés, avec une volonté de transformer par l'action ces rapports de force. Par ailleurs, la posture institutionnelle se distingue de la posture ambitieuse par un moindre investissement professionnel, par un engagement plus faible dans les échanges dans l'optique de maintenir la situation en l'état ou de préserver le statu quo. Enfin, la posture désengagée mêle un faible investissement et un rapport critique au jeu et à son fonctionnement, avec un décalage entre cette contestation et l'absence d'engagement dans l'action, voire une pratique plutôt conventionnelle.

Le repérage des postures des journalistes s'appuie sur une analyse approfondie de tout un ensemble d'indices liés à la manière dont ils expriment leurs « motivations » et dont ils décrivent leur rapport à leur métier. Pour en comprendre la genèse, ces postures doivent ensuite être rapportées aux trajectoires des personnes, afin d'en dégager les dynamiques identitaires. Chaque posture repose en effet sur une ou plusieurs dynamiques identitaires « typiques », que l'on s'efforcera de repérer.

La présente recherche emprunte donc des outils théoriques à différentes traditions de recherche, issues à la fois des sociologies du journalisme et de certains travaux de science politique et de sociologie générale, en tentant de proposer de nouvelles articulations et des outils heuristiques. Elle repose sur un ensemble de travaux empiriques diversifiés, dont le recueil et l'analyse se fondent sur des choix méthodologiques qu'il convient d'explicitier.

3. Travaux empiriques et choix méthodologiques

Une pluralité de méthodes d'enquête qualitatives ont été employées pour explorer les multiples dimensions de la recherche. Elles reposent sur différents types

de travaux empiriques, mais aussi sur des méthodes d'analyse spécifiques. Il s'agit d'abord d'entretiens, analysés en intégrant les conditions d'émergence de la parole des acteurs et en relation avec d'autres matériaux recueillis, d'observations ethnographiques, au cours desquelles on s'est intéressé tant aux pratiques et discours en situation des acteurs qu'à leurs commentaires méta-discursifs, et enfin d'analyses de contenu des journaux, qualitatives et focalisées sur l'emploi des techniques de mise en scène et de mise à distance des interlocuteurs.

Entretiens, recueil et analyse de la parole des acteurs

La recherche s'appuie sur 42 entretiens, dont 26 approfondis, consacrés à l'activité et à la trajectoire des personnes interrogées, et 26 partiels, portant sur certains aspects du fonctionnement de l'entreprise de presse ou certains secteurs de l'espace local (voir liste annexe 2).

Les entretiens réalisés étaient au départ semi-directifs⁷⁸, s'appuyant initialement sur une grille d'entretien (voir annexe 1a et 1b), mais ils sont progressivement devenus moins directifs et se sont éloignés du déroulement prévu des thèmes. Ils se sont aussi de plus en plus centrés sur les problématiques propres aux personnes, avec une place accrue de la dimension biographique. L'effort méthodologique a particulièrement visé à éviter les effets d'autorité et d'imposition liés à la position de « sociologue » ou de « chercheuse ». La position de femme d'une part, et les ambiguïtés du statut de doctorant - entre l'étudiant et le chercheur -, d'autre part ont d'ailleurs probablement été des éléments importants de la perception des journalistes et permis d'éviter ces écueils. Progressivement, j'ai aussi été construite comme un personnage familier des rédactions, rendant des visites régulières aux uns ou aux autres, et présent sur des périodes plus longues. C'est d'ailleurs la familiarité avec les journalistes locaux qui a permis de choisir une palette variée de personnes, en fonction de leur mode de présentation de soi lors des rencontres

⁷⁸ Sur les différentes techniques d'entretiens et leurs enjeux, voir notamment, Madeleine Grawitz, *Méthodes des sciences sociales*, Paris : Dalloz, 1984 (6^e édition), p. 697 et s.

précédentes et/ou des perceptions que les autres journalistes en avaient. Les entretiens ont parfois conforté l'image préalable que j'avais de la personne, ou l'ont parfois corrigée voire contredite. Cette méthode empirique a permis de constituer un échantillon relativement maîtrisé.

L'empathie manifestée a souvent induit un rapport de confiance chez les journalistes, amenant ces derniers à réfléchir, avec l'accompagnement et l'aide du chercheur, sur leurs propres pratiques. Il s'agissait en effet de les amener à raconter leur trajectoire et à relater le plus concrètement possible leur activité quotidienne, en particulier à travers des anecdotes et des exemples d'articles en les interrogeant en particulier sur leur production éditoriale, qui avait fait l'objet d'une lecture préalable. Certains journalistes ont été amenés, au fil des échanges, à raconter des aspects de leur travail qu'ils n'avaient jamais évoqués, certains expliquant après coup m'avoir confié des anecdotes qu'ils n'avaient jamais révélées à personne, et semblant même parfois regretter leur sincérité. D'autres ont considéré l'entretien comme un moyen de faire le point sur leur propre activité et d'y réfléchir, à la manière d'une socio-analyse. Enfin, quelques journalistes sont restés rétifs à l'évocation de leurs pratiques concrètes et ont tenté de rester dans les généralités sur leur métier. Mais même ces entretiens, qui ont suscité un sentiment d'insatisfaction dans le déroulement de l'interaction, se sont finalement avérés très instructifs quant aux problématiques propres de la personne et à l'image de soi et du métier qu'elle cherchait à communiquer.

Le déroulement de l'enquête en général et des entretiens en particulier, a fait partie intégrante de l'analyse⁷⁹. Au départ, les deux rédactions départementales ont facilement accepté ma présence dans leurs locaux et auprès des journalistes, les responsables hiérarchiques souhaitant donner une image d'ouverture et de transparence, y compris dans une probable logique de concurrence. Ensuite, à Ouest-France, le constat de ma relative indifférence aux discours d'institution et sans

⁷⁹ Voir les propositions de Gérard Althabe, qui recommande de « traiter l'enquête elle-même comme un terrain d'investigation : la manière dont l'ethnologue est « produit » en acteur, les transformations dont sa position est le cadre, les relations dans lesquelles il est impliqué, font partie de l'objet étudié et sont élaborés par le mode de communication dont il construit les termes (« Ethnologie du contemporain et enquête de terrain », *Terrain*, n°14, mars 1991, pp. 130).

doute une perception plutôt négative de ma démarche⁸⁰ ont été à l'origine d'une certaine réticence de la direction départementale, puis de la direction du journal, à répondre à mes demandes. Cette méfiance a pris la forme d'une exigence quelque peu tatillonne de documents officiels et d'attestation d'assurance pour la réalisation de l'observation. Au niveau du siège, la première visite organisée avait permis de rencontrer plusieurs membres de la rédaction en chef et de la direction ou des services généraux – tout en ayant été prévue par les personnes concernées un jour où le PDG, François-Régis Hutin, était absent, ce qui attestait peut-être déjà d'une volonté de contournement et/ou d'une crainte de refus de sa part. A la fin de la deuxième série d'interviews, la rencontre demandée avec François-Régis Hutin a été refusée, et remplacée par une proposition d'entretien avec un collaborateur - qui devait être précédée de l'envoi des questions abordées - à laquelle il n'a pas été donné suite. Au sein de Presse-Océan/Vendée-Matin, l'accueil des responsables a été plus simple, avec une volonté de se montrer ouvert et de supporter la comparaison avec le « grand » voisin. Le directeur départemental a été interrogé deux fois et plusieurs rédacteurs en chef successifs ont été rencontrés, avec à chaque fois une proposition d'assister à la conférence de Une.

En ce qui concerne les entretiens approfondis, les journalistes interrogés appartiennent à parité aux deux journaux, avec une prépondérance des reporters des rédactions multiples de la Roche-sur-Yon. On a aussi rencontré des secrétaires de rédaction locaux, les directeurs départementaux, des localiers d'autres bureaux détachés du département, et des journalistes appartenant aux sièges ou à d'autres rédactions locales, ainsi qu'un éditorialiste et un chef de service.

L'analyse des lieux de leur passation a non seulement visé à maîtriser les conditions de l'enquête mais aussi fourni d'autres indications sur l'activité des personnes, leur inscription dans l'entreprise..., qui ont été intégrés à l'étude. Au début, les entretiens avaient généralement lieu dans le bureau de la personne ou la salle de rédaction commune, ce qui était l'occasion d'une visite des locaux et des services parfois prolongée, ou au moins d'une observation rapide des locaux et de

⁸⁰ Y compris, dans le contexte local de conflit entre la direction départementale de Ouest-France et le chef de la rédaction locale du chef-lieu, du fait de mes relations régulières avec le second.

l'activité des professionnels présents – y compris des appels téléphoniques pendant les entretiens. Les journalistes pouvaient alors me montrer des exemples parmi les journaux ou les documents présents sur leur table, et demeuraient plongés dans le cadre quotidien de leur activité. Cependant, on peut penser que pour certains, la présence dans les locaux du journal a pu induire une volonté de défendre l'image publique de la profession et du journal – type de discours qui peut aussi être intéressant, à condition de l'analyser comme tel. D'autres journalistes – de plus en plus fréquemment au fur et à mesure de la recherche – ont été interrogés soit à mon domicile lorsqu'ils étaient en poste à la Roche-sur-Yon, soit dans des lieux publics, café ou restaurant, lorsqu'ils travaillaient dans d'autres communes. Le choix de ces lieux d'entretien a souvent permis aux personnes d'exprimer davantage de distance par rapport aux normes de la profession et d'émettre parfois des critiques plus fortes de leur entreprise ou du contexte local. Le renouvellement du contexte des rencontres a en outre été de pair avec l'évolution de la méthode d'entretien : on a ainsi encouragé un recentrage plus important sur les trajectoires des personnes, sur les problématiques dominantes qui les animent, sur les aspects de leur activité qui les mobilisent le plus, sur les problèmes qu'elles tentent de résoudre et les événements professionnels qui les ont marquées...

Ces entretiens se sont déroulés sur plusieurs années, depuis le DEA réalisé sur le sujet jusqu'aux mois précédant la fin de la rédaction de la thèse. Ils correspondent donc à des états différents du contexte local et du fonctionnement des entreprises, qui sont restitués dans la recherche. Les entretiens évoquent en outre des périodes passées et présentes avec une confrontation des appréciations et positionnements des uns et des autres sur les mêmes moments et les mêmes lieux. Certains journalistes ont d'ailleurs été rencontrés plusieurs fois, dans des périodes successives, ce qui a parfois permis de suivre les transformations de certaines situations ou d'observer leurs propres évolutions personnelles. Par ailleurs, l'observation des trajectoires ultérieures des personnes – grâce à la familiarité avec le terrain et la connaissance des mutations des uns et des autres – a constitué un contre-point important de l'analyse des entretiens. Cette familiarité avec le milieu des journalistes locaux – objectivée grâce à la multiplicité des contacts et au maintien d'une certaine distance – et la lecture régulière de leur production rédactionnelle ont

aussi contribué à l'appréhension des « postures » et dynamiques identitaires des personnes, en articulant l'analyse des discours tenus lors des entretiens d'une part, et les pratiques rédactionnelles et les positionnements dans l'espace médiatique local, d'autre part.

Les entretiens réalisés ont été enregistrés et intégralement retranscrits (excepté pour certains entretiens complémentaires, pour lesquels on a directement pris des notes). On a choisi de privilégier un mode de retranscription respectant relativement les conventions de l'écrit, en supprimant les répétitions systématiques et les mots d'hésitation, en lissant quelque peu les tics de langage et en rajoutant les éléments de négation manquant..., tout en conservant les spécificités de la parole de la personne. Il s'agissait d'abord d'améliorer la lisibilité des propos tenus, mais aussi plus profondément d'éviter de redoubler les effets sociaux des inégalités quant à la maîtrise formelle du langage et quant à l'aisance relationnelle et discursive des personnes. On a pris en compte ces éléments dans l'analyse des « postures » et des dynamiques identitaires, mais on a préféré qu'ils ne se rappellent pas en permanence à l'attention du lecteur. Enfin, si dans le cours de la recherche, les entretiens ont été numérotés et les extraits référencés, afin d'être analysés en fonction de la personne rencontrée, ces éléments ont ensuite été masqués dans la version publique de la recherche, afin de préserver l'anonymat des interlocuteurs rencontrés⁸¹. Les noms des journalistes cités ainsi que des salariés des institutions sources ont été remplacés par des lettres anonymes, dans le même but de protéger leur anonymat. Seuls les principaux élus locaux, qui sont des personnages publics, sont nommés.

Plus généralement, la méthode d'analyse des entretiens est aussi importante que la réalisation de ceux-ci. De fait, il s'agit de « prendre au sérieux » les propos des personnes, en reconnaissant leur capacité d'analyse et de réflexivité, mais sans prendre ces discours « au pied de la lettre ». Pour cela, on a en permanence tenté de resituer les propos dans l'espace des prises de position et rapporté ce que dit la personne à ce qu'elle est, mais sans non plus l'y réduire. En effet, les positions

⁸¹ Cela peut induire une certaine frustration du lecteur mais demeure nécessaire pour éviter d'éventuelles retombées sur les journalistes qui ont évoqué de multiples aspects de leur activité et raconté des anecdotes délicates.

sociologiques traditionnelles tendent soit à redoubler les discours des acteurs, soit à les réduire à une manifestation de leur position dans le champ. D'un côté, on suppose a priori que les compétences réflexives ordinaires des acteurs fournissent un accès immédiat à la réalité de leurs pratiques et de leurs représentations, ou décrivent de manière adéquate le fonctionnement des institutions, les discours étant censés « rendre compte » de certains aspects de la réalité sociale sans solution de continuité. Le discours du chercheur tend alors à redoubler celui des acteurs et à se limiter à une mise en forme, plus ou moins savante, de celui-ci, ou à un degré de sophistication supérieur, à une présentation des différents registres, mondes, cités ou règles auxquels ils correspondent⁸². L'option sociologique adverse consiste à considérer que les discours des acteurs sont la simple expression de leur position dans le jeu, un rapport d'homologie étant supposé faire correspondre l'espace des prises de position à celui des positions objectives⁸³. Il s'agit alors d'utiliser les propos des personnes comme de simples « indices » de leur position dans le jeu. Si cette approche a l'intérêt d'inciter à reconstruire l'espace des prises de positions, elle postule cependant a priori son adéquation aux positions des acteurs, définies de manière univoque par leur habitus – grâce à l'axiome de l'homologie structurale. On s'efforce pour notre part de construire les propos des acteurs en objet, à la fois en les prenant au sérieux et en les mettant à distance, en étant attentif à ce qu'ils nous disent des pratiques et des représentations des journalistes tout en les rapportant à leur « posture ». Il ne s'agit ni de considérer les acteurs comme des experts de leur propre pratique, ni de supposer que leur investissement dans la réflexivité est le même que celui du chercheur⁸⁴, ni de les considérer comme incapables de toute réflexion adéquate, mais d'étudier leurs conceptions, comme des théorisations partielles et partiales de leur activité dont il s'agit de comprendre la logique et de cerner la genèse. Elles peuvent être plus ou moins élaborées ou rudimentaires, plus

⁸² Selon les termes respectifs de Luc Boltanski et Laurent Thévenot, *De la justification. Les économies de la grandeur*. Paris : Gallimard (Coll. « NRF Essais »), 1991, et de Cyril Lemieux, *Mauvaise presse*, op. cit. Dans ce type de perspective, les différents discours des acteurs correspondent à une pluralité d'univers de pratiques et de représentations. Il ne s'agit pas d'explorer les tensions entre ces différents niveaux de la réalité sociale ou entre différentes logiques, mais de cartographier leurs zones relatives de pertinence.

⁸³ Dans les formulations les plus radicales de Pierre Bourdieu, par exemple dans *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris : Minuit (Coll. « Le sens commun »), 1979.

⁸⁴ Sur ce point voir Anthony Giddens, *La constitution de la société. Eléments de la théorie de la structuration*, Paris : PUF (Coll. « Sociologies »), 1987, pp. 417-418).

ou moins cohérentes ou syncrétiques, plus ou moins institutionnelles ou critiques et entretiennent des rapports complexes et différenciés avec leur activité quotidienne, mêlant description des pratiques, justification des institutions, dénégation des transgressions, mise en scène de soi, affirmation de son professionnalisme et de sa maîtrise des codes et thématiques journalistiques dominantes, dénonciation de sa condition..., selon des configurations propres à chaque individu. Ces rapports différenciés au discours doivent être pris en compte dans l'étude, et leur analyse elle-même devient alors un indice essentiel des « postures » des personnes. L'analyse des entretiens a donc porté non seulement sur le contenu des discours tenus mais aussi sur les modes de construction de ceux-ci.

On a cherché à confirmer et éventuellement à quantifier les conclusions tirées de ces entretiens par la passation d'un questionnaire (voir annexe 5), auprès de tous les journalistes titulaires de la carte professionnelle sur le département, après une enquête téléphonique auprès de tous les médias locaux. Mais ses résultats ont été décevants tant quantitativement que qualitativement, les effectifs étant trop réduits pour effectuer des tris croisés significatifs. En effet, l'envoi du questionnaire, en 1995, à tous les journalistes vendéens via leur rédaction – avec une enveloppe pour chacun à l'intérieur –, a donné lieu à 36 réponses sur les 61 (soit un taux de réponse d'environ 60%). Malgré ce taux correct, les effectifs demeuraient trop faibles pour que les résultats soient exploitables. En outre, les questions ouvertes concernant les rapports avec les sources ou la satisfaction quant au métier n'ont pas non plus donné lieu à des réponses exploitables, les journalistes cherchant davantage à assurer leur statut et afficher leur maîtrise des codes professionnels qu'à expliquer leurs pratiques ou leurs problèmes. Ces résultats n'ont donc pas été exploités ici, excepté pour quelques éclairages sur des régularités qui apparaissaient nettement, et qui n'avaient pas pu être observées par d'autres moyens.

Observation et analyse des pratiques matérielles et discursives

Par ailleurs, la recherche se fonde sur un travail d'observation de type ethnographique⁸⁵. Dans un premier temps⁸⁶, des visites répétées dans les rédactions yonnaises et ponctuelles dans les rédactions centrales (à Rennes pour Ouest-France et Nantes à l'époque pour Presse-Océan), ont permis d'assister aux conférences de rédaction ou réunions matinales locales, ainsi qu'à un conseil municipal aux côtés d'un journaliste, et aux conférences de Une des sièges (voir annexe 4). Ensuite, des périodes d'observation plus longues ont été organisées, sous la forme de l'accompagnement du journaliste toute la journée, à la fois dans la rédaction et en reportage, pendant une semaine. Les deux phases successives ont été menées au lendemain des élections municipales, respectivement du 19 au 23 juin 1995 avec le journaliste de Ouest-France, et du 26 au 29 juin 1995 avec celui de Vendée-Matin. Ces deux journalistes, qui sont ceux qui se sont le plus investis dans la coopération pour la recherche, ont accepté d'être suivis en permanence au cours de tous leurs déplacements et de toutes leurs activités⁸⁷ et de répondre à mes nombreuses questions.

On a pu observer l'activité quotidienne des journalistes, les interactions qu'ils avaient entre eux et avec les autres salariés et responsables hiérarchiques au sein de la rédaction, les interactions avec les sources, la manière dont ils prenaient des notes et dont ils rédigeaient leurs articles. On s'est systématiquement efforcé de prendre en note les fréquents commentaires spontanés qu'ils faisaient sur le travail qu'ils étaient en train de faire et les échanges qu'ils avaient sur leur activité respective ou sur les divers sujets qu'ils abordaient, tout en les interrogeant parfois sur les raisons pratiques des choix qu'ils étaient en train d'opérer (soit 300 pages de notes). Ce travail d'observation ethnographique portait indissociablement sur les pratiques matérielles et discursives des journalistes, particulièrement intriquées dans

⁸⁵ Sur ce type de méthodes, voir Stéphane Beaud et Florence Weber, *Guide de l'enquête de terrain. Produire et analyser des données ethnographiques*, Paris : La Découverte (Coll. « Guides Repères »), 1997.

⁸⁶ Pour le DEA, *La politique au quotidien. Activités journalistiques et construction du quotidien régional dans l'espace de la presse*, sous la direction de Michel Dobry, Université Paris-X Nanterre, février 1994.

⁸⁷ A l'exception de deux entrevues discrètes avec des interlocuteurs privilégiés pour l'un d'entre eux.

le cas de cette profession, où le travail matériel lui-même porte sur du texte. On a parallèlement recueilli tout un ensemble de documents utilisés au quotidien par les journalistes : les communiqués de presse traités pendant la période et ceux jetés, les dossiers de presse remis par les organisateurs, les agendas des rédactions sur les deux semaines, ainsi que certains documents internes.

La période choisie s'est en fait avérée particulièrement cruciale dans les relations entre la presse locale et la municipalité, suite aux conflits violents qui avaient eu lieu entre la rédaction de Ouest-France et le maire pendant la campagne. Plusieurs évènements qui ont eu lieu en ma présence deviendront par la suite des faits « marquants » de l'histoire des relations entre la presse locale et la municipalité⁸⁸, et seront d'ailleurs parfois évoqués dans les entretiens ultérieurs.

Ces journalistes, ainsi qu'un autre localier après la mutation de l'un d'eux, sont devenus par la suite des informateurs réguliers. Le travail de mise à jour des connaissances sur le fonctionnement et les orientations des entreprises de presse, et sur les transformations des relations avec les autorités locales et de l'espace local de la presse, les mutations et les changements de situation de ses membres, constitue un aspect complémentaire du travail ethnographique plus formalisé qui l'avait précédé.

Exploitation des documents, analyse des journaux et contextualisation

Enfin, tout un ensemble de documents et de journaux a été exploité. Outre les supports pratiques évoqués précédemment, il s'agit, en particulier pour Ouest-France, de notes de services internes, de notes syndicales, de tracts ou de documents de l'association des journalistes, de comptes-rendus du comité d'entreprise, de documents concernant les ventes du journal... Leur recueil n'a pas été systématique et ne repose pas sur un travail d'archives, mais est issu de la

⁸⁸ Au cours de la première semaine, on a ainsi pu assister à la rédaction – et aux échanges et aux essais qui y ont présidé – de l'article de commentaire des élections, qui constituera a posteriori une importante pomme de discorde. Pendant le séjour à Vendée-Matin, on a en outre pu observer la manière dont, en rétorsion, le maire avait confié une information exclusive au journaliste de cette rédaction.

communication volontaire de certains journalistes. Ces documents sont très utiles à la connaissance du fonctionnement et des évolutions internes des journaux, à condition d'être exploités comme des indices partiels et d'être analysés dans leur contexte de production. Cette méthode de recueil et d'analyse est d'ailleurs cohérente avec l'objet de la recherche, dans la mesure où le travail ne porte pas en lui-même sur ces aspects, qui ne sont étudiés que comme paramètres de l'activité des journalistes, en examinant l'attention que ceux-ci leur portent.

Outre la lecture régulière des deux journaux, une étude plus systématique de leur contenu fin 1993 a été réalisée sur l'ensemble des sujets locaux, puis sur plusieurs séries d'articles sur plusieurs années. Il s'agit en particulier d'un examen des comptes-rendus des conseils municipaux de la Roche-sur-Yon consacrés aux débats d'orientation budgétaire (février de chaque année) et de vote du budget primitif (fin mars) de 1994 à 2002, ainsi que d'un certain nombre d'autres conseils et dossiers municipaux, et des conférences de presse de rentrée ou d'été du maire. On a aussi analysé les articles de synthèse sur la campagne et les résultats des élections municipales de 1995, ainsi que les articles consacrés aux vœux du conseil général chaque année.

Pour chacune de ces séries, on a comparé, de manière qualitative, le mode de traitement de chacun des deux journaux, en analysant particulièrement l'emploi des techniques de mise en scène et de mise à distance des acteurs, les choix de hiérarchisation de l'information et les éventuels efforts de déplacement du sujet... On a en outre tenté de rapprocher ces analyses du contenu des journaux des connaissances acquises dans les entretiens au cours des observations concernant l'état des rapports entre la presse et les autorités locales à une période donnée. Les articles sont en fait analysés à la fois comme des indices complémentaires de ces rapports et comme leur résultat, dans le cadre des rapports institutionnels entre la rédaction et les pouvoirs locaux et de la dynamique relationnelle engendrée par la succession des interactions.

Enfin, une série d'articles rédigés et le plus souvent signés par les journalistes sélectionnés pour illustrer les différents types de postures, a été recueillie et analysée, afin de fournir des exemples des habitudes rédactionnelles des personnes.

Les différentes techniques d'enquête mises en œuvre sont indissociables des méthodes d'analyse du matériau obtenu. La confrontation des résultats de chacune et la convergence des analyses a permis d'explorer et, on l'espère, de maîtriser les multiples dimensions de l'objet limité retenu⁸⁹. Cette appréhension d'une pluralité de dimensions suppose en outre l'emploi d'outils théoriques multiples, provenant de sous-champs disciplinaires hétérogènes, que l'on s'est proposé d'articuler, en y ajoutant la notion de « posture ».

4. Organisation de la recherche et articulation des parties

La recherche présentera d'abord le cadre interactionnel des relations avec les sources (1^{ère} partie), puis les paramètres structurels pesant sur ces rapports et les dynamiques relationnelles qui en découlent (2^e partie), et enfin les modes individuels de gestion de ces relations, ancrés dans des postures, dont on analysera aussi la construction identitaire (3^e partie), avant de terminer par l'analyse de la dimension rédactionnelle de l'activité journalistique, des logiques qui la fondent et des procédés mis en œuvre (4^e partie).

Dans la première partie, l'analyse des relations entre les journalistes et leurs sources débutera par une étude de la configuration générale de ces relations, des fondements de l'échange qui préside à leurs rapports, comme transaction - entre des acteurs ayant des logiques spécifiques et s'exploitant mutuellement, mêlant conflit et coopération -, au cours de laquelle se déroule une forme de négociation de l'information. On détaillera ensuite les différents types de pressions que peuvent exercer les sources et que les journalistes peuvent percevoir de diverses manières,

⁸⁹ A la manière dont la micro-histoire tente d'explorer toutes les dimensions d'un objet circonscrit, à l'aide d'une multiplicité de matériaux et de méthodes d'investigation historiques (cf. notamment Giovanni Levi, *Le pouvoir au village. Histoire d'un exorciste dans le Piémont du XVII^e siècle*, Paris : Gallimard (Coll. « Nrf Bibliothèque des Histoires »), 1985.

ainsi que les divers types de coups que ceux-ci peuvent jouer, coups dont ils ne font pas usage de manière homogène.

Ensuite, la seconde partie fera le point sur l'ensemble des contraintes structurelles qui pèsent sur l'activité des journalistes, et sur les rapports généraux entre la presse et les institutions locales que ces contraintes engendrent. On détaillera en particulier les différentes composantes de l'organisation des entreprises de presse, des rapports hiérarchiques qui y prévalent et des stratégies des groupes auxquelles elles appartiennent, en tentant de spécifier les effets qu'ont ces éléments sur l'activité quotidienne des journalistes et les relations avec les autorités locales. On étudiera ensuite les éléments de définition de la situation particulière de chaque journaliste et de chaque source, en analysant la manière – différentielle – dont les professionnels les perçoivent et en analysent les effets. Cette partie analysera enfin les rapports généraux établis entre les rédactions et les institutions locales, marqués par la dépendance, le partenariat, la contestation ou le bras de fer, et qui sont le produit de dynamiques relationnelles spécifiques dont on étudiera plutôt des exemples locaux.

La troisième partie portera enfin sur les lignes d'action spécifiques des journalistes, leurs modes particuliers de gestion des rapports professionnels, constitutifs de « postures » dont on analysera la genèse au cours des trajectoires des personnes. On présentera d'abord les différents types de postures que l'on peut dégager, ambitieuse, institutionnelle, critique et désengagée, pour examiner ensuite la manière dont elles se manifestent dans ce que les personnes expriment de leur « motivations », de leur rapport au métier et de leurs investissements personnels, sociaux et relationnels, et retracer enfin leur construction à travers l'analyse des différentes étapes des trajectoires des personnes rencontrées.

Et pour finir, la quatrième partie fera le point sur les logiques de l'activité rédactionnelle et les procédés mis en œuvre, en analysant leur usage différentiel par les journalistes en fonction de leur posture. Il s'agira de préciser chacune des logiques pratiques mises en œuvre dans l'activité rédactionnelle et de présenter la part différentielle de la logique de « mise au format » du titre, de la logique de mise en œuvre de routines professionnelles, et de la logique tactique de mise en valeur et

de mise à distance des sources, dont le dosage varie en fonction des postures des personnes.

Première partie

Le cadre interactionnel des relations avec les sources

La gestion des relations avec les sources constitue un aspect central de l'activité journalistique. Elle recouvre toute une série d'activités qui prennent place, non seulement au moment du reportage, mais aussi au cours des interactions connexes et pendant la phase de rédaction. L'activité de reportage sur le terrain est le principal moment de l'interaction directe avec les pourvoyeurs d'une information ponctuelle. Dans le cas des journalistes de la presse quotidienne régionale, il s'agit de conférences de presse organisées par les acteurs de la vie politique, associative, économique... (présentation du bilan annuel d'une entreprise ou d'une association, présentation d'une nouvelle politique par un organisme public ou privé, annonce d'une mesure par la mairie...); d'invitations à des manifestations publiques, d'inaugurations de bâtiments ou d'expositions, de réunions publiques – conseil municipal, assemblée générale d'association, réunion thématique... –, de spectacles...; d'assistance à des procès publics; d'entretiens téléphoniques avec des représentants des services municipaux, administrations déconcentrées, police, gendarmerie...¹. Parfois, les journalistes prennent aussi contact avec des informateurs plus discrets, qui les renseignent sur les enjeux internes aux institutions auxquelles ils appartiennent.

La gestion des relations avec les sources comprend ensuite toutes les rencontres non directement dédiées à la transmission de nouvelles, qui précèdent et suivent les reportages – conversations informelles et moments de convivialité – ou qui se déroulent dans d'autres contextes – réunions rassemblant divers acteurs, entrevues privées... –, pendant lesquelles des échanges plus informels ont lieu, portant notamment sur le traitement passé. Au cours de ces interactions annexes, les sources peuvent communiquer des critiques, des plaintes voire des menaces

¹ Il s'agit donc pour une bonne part de rencontres organisées en direction des journalistes ou de comptes-rendus d'événements ou de décisions passés réalisés par des sources autorisées. Voir la reproduction des agendas des rédactions locales de Ouest-France et Presse-Océan en annexes.

destinées à sanctionner un article passé mais aussi à peser sur le traitement futur. La gestion des relations avec les sources prend alors son sens dans le temps, dans la succession des interactions.

Mais elle comprend aussi tout le travail de gestion indirecte des relations qui s'effectue au sein de la rédaction, hors de la présence physique des sources. Ce travail consiste d'abord en une évaluation des réactions, qui préside aux différents choix de divulgation et de rédaction. Ceux-ci sont effectués par l'auteur de l'article, éventuellement en collaboration avec d'autres collègues rédacteurs, et par les secrétaires de rédaction et la hiérarchie, qui maîtrisent les titres et le résultat final. En effet, une partie de l'activité de rédaction – y compris quand l'information provient d'autres sources indirectes : communiqués de presse, correspondants, pour la presse régionale ; agences de presse pour la presse nationale – consiste à jouer de la mise en scène et de la mise à distance des auteurs/acteurs de l'information.

La gestion des relations avec les sources irrigue donc l'ensemble de l'activité journalistique, depuis le choix puis le déroulement des reportages, jusqu'aux décisions même de divulgation et à l'emploi de différents procédés de rédaction, en passant par la gestion des multiples interactions para ou extra-journalistiques.

Il convient d'abord de préciser le cadre interactionnel des rapports entre les journalistes et leurs sources, dans un modèle d'analyse qui permette de rendre compte à la fois des éléments communs à l'activité des multiples acteurs concernés et de la diversité des modalités de relations possibles. Ce modèle doit être suffisamment large pour intégrer l'ensemble de ces situations, et précis pour qu'il ait une utilité heuristique, permettant ainsi de décrire et d'expliquer les différents cas rencontrés. Pour le mettre en place, on présentera d'abord les apports et les limites des travaux existants sur le journalisme, avant de préciser les grands traits du modèle d'analyse proposé. Il consiste à envisager les relations entre les journalistes et leurs sources comme des transactions entre des acteurs ayant des logiques spécifiques, marquées par un dosage de conflit et de coopération propre à chaque situation, et s'inscrivant dans une dynamique d'échanges de coups. Au cours de ces échanges, prend place une forme de négociation de l'information, dont le résultat ponctuel – l'article en question – sera aussi la base des relations futures, selon une dynamique relationnelle qui ne saurait se déduire de chaque coup isolé.

Les différents types de coups réciproques seront ensuite analysés, en présentant respectivement les pressions des sources et les tactiques des journalistes, en s'interrogeant à chaque fois sur les effets différenciés de ces actes sur la dynamique de la relation, en fonction de la situation et des perceptions des journalistes. Il s'agit pour les sources de faire pression sur les journalistes pour imposer leur point de vue ou pour inciter ces derniers à le reprendre. Les reporters perçoivent de manière différentielle ces pressions incitatives ou coercitives, directes ou médiatisées par la hiérarchie, en fonction de leur « posture », c'est-à-dire à la fois de leur situation et de leur trajectoire. Ils peuvent de leur côté aussi jouer différents types de coups, au cours des interactions frontales avec les sources mais aussi en déjouant les tentatives d'incitation, en reprenant l'initiative dans la recherche, dans la divulgation ou la formulation de l'information, ou en jouant sur les ressources internes au journal.

Section I. Structuration des relations et négociation de l'information

Pour préciser le cadre théorique de cette recherche, on peut présenter les rapports entre les journalistes et leurs sources comme un système de transactions entre des acteurs différenciés, pris dans les logiques spécifiques à leur espace social, chacun utilisant l'autre pour réaliser ses propres visées, tout en luttant pour la maîtrise de la définition du contenu de l'information. La coopération, pour la réussite de l'échange, et le conflit, autour de la maîtrise du résultat de cet échange, apparaissent indissociables, la stabilisation provisoire de la relation – non nécessairement coopérative – étant le produit de l'ajustement des anticipations des uns et des autres. La négociation de l'information apparaît comme un élément central de ce processus, le résultat rédactionnel étant à la fois le produit de cette négociation ponctuelle et un instrument d'ajustement des relations à plus long terme.

Introduction : Les modèles d'analyse des relations entre les journalistes et leurs sources

Les théories de la « communication » d'une part et les travaux de sociologie du journalisme d'autre part² reposent sur divers modèles d'analyse des relations avec les sources. Il apparaît nécessaire de les intégrer aujourd'hui pour proposer un modèle d'analyse à la fois de la production de l'information, de ses producteurs, et du produit, en se recentrant sur l'activité des journalistes.

Les travaux systémistes ne prennent pas en compte le rapport avec les sources, celles-ci étant diluées dans la notion d'« environnement » du journal ; un grand nombre de recherches américaines ultérieures centrées sur le fonctionnement des rédactions conçoivent pour leur part les journalistes comme hétéronomes et happés par les logiques des sources. Les recherches plus récentes employant le paradigme de la « communication », voient quant à elles les relations entre journalistes et sources sur le mode de l'interdépendance et de la coopération concurrentielle. Enfin, des analyses sociologiques plus nuancées explorent la pluralité des modes de relation possibles, entre conflit et coopération, et le processus de négociation qui prend place entre les différents acteurs.

« Gatekeepers », routines organisationnelles et absence des sources

Dans les travaux américains traditionnels, l'information est soit un « reflet » de la réalité ou de la société, soit le produit du fonctionnement interne des organisations de presse, mais dans les deux cas, la « réalité » est une entité globale, extérieure et sans acteur : la question des rapports avec les sources ne se pose donc pas.

Dans le cadre de la sociologie systémiste qui considère les journalistes comme des « gatekeepers », des portiers chargés de trier l'information provenant de

² Les ouvrages de synthèse sur la sociologie du journalisme ou des médias, qui ont été publiés récemment, présentent aussi un panorama des différentes approches (Cf. en particulier Erik Neveu, *Sociologie du journalisme*, op. cit., et Rémy Rieffel, *Sociologie des médias*, op. cit.). L'accent sera ici mis davantage sur les conceptions des relations avec les sources qui s'y trouvent développées.

l'« environnement », les sources disparaissent en tant qu'acteurs. Le traitement des nouvelles est considéré comme la gestion d'un flux, ce qui suppose qu'il s'agit d'un matériau, d'une « chose », d'une « donnée », qu'il s'agit simplement de transmettre telle quelle. Dans cette perspective, les journalistes n'ont donc qu'un rôle de sélection ou de tri. Cette approche repose sur le paradigme du « double flux de la communication », développé par Elihu Katz et Paul F. Lazarsfeld³. Ces derniers décomposent les mécanismes de diffusion des nouvelles et surtout des comportements en deux étapes : d'abord la transmission à un « leader d'opinion », fortement exposé aux médias, ensuite la propagation à l'ensemble du groupe primaire, qui fréquente moins les médias et s'appuie sur des relais pour former son jugement. Dans ce cadre, le « leader d'opinion » agit comme un « gatekeeper », selon l'expression de Kurt Lewin⁴, un contrôleur du flux d'information. Ce concept a ensuite fréquemment été appliqué aux journalistes, qui assument une fonction de « valve » ou de « vanne » entre les sources et le public.

Ce type d'approche systémique a inspiré de nombreuses recherches américaines jusqu'à la fin des années 1960, notamment de type « cybernétique » – qui s'appuient sur l'idée d'une régulation du système par des phénomènes de rétroaction – et continue à imprégner certains travaux. En France, dans le sillage d'Abraham Moles⁵, Michel Mathien⁶ développe des théories fondées sur ces concepts. Chez cet auteur, le journaliste participe d'une « structure » qui a pour « fonction » de filtrer l'information, à la manière d'une « boîte noire particulière qui ne laisse passer que quelques éléments caractéristiques d'un flux », la sélection étant fondée sur des valeurs « imposées par la structure englobante »⁷. Il s'agit d'un « système » où entrent des nouvelles et d'où « sort » un journal, dont les sources constituent l'« environnement ». Les journalistes « pilotent » ce système de sélection

³ Cf. de Paul F. Lazarsfeld, *Personal Influence. The part Played by People in the Flow of Mass Communication*, Glencoe : Free Press, 1955 ; et d'Elihu Katz, « The two step flow of Communication. An Up-to-date Report on an Hypothesis », *Public Opinion Quarterly*, vol. 21, 1957.

⁴ Auteur de *Principles of Topological Psychology*, New York : Mac Graw-Hill 1936, puis, fondateur du centre de recherches de la dynamique de groupe, au Massachusetts Institute of Technology, en 1945.

⁵ Voir Abraham Moles et Michel Mathien, « Théorie de la communication et modèles systémiques », *Communications*. n°1, 1986.

⁶ *Le système médiatique. Le journal dans son environnement*, Paris : Hachette Université, 1989 et *Les journalistes et le système médiatique*, Paris : Hachette Supérieur (Hachette université/Langue, linguistique, communication), 1992.

de l'information en exerçant leur fonction de « gate-keeper » et en s'adaptant par feed-back à l'environnement et en reproduisant l'organisation sociale externe⁸.

Dans tous ces travaux d'inspiration systémique, les journalistes sont donc réduits à une fonction de tri des nouvelles, en général hétéronome, la question de leurs relations avec les sources n'apparaissant pas pertinente. Ces recherches ont été renouvelées par le modèle de l'« agenda setting », développé par Mc Combs et Shaw, qui établit une relation causale entre l'importance que les médias accordent à certains thèmes ou sujets (« issues ») et la perception que le public en a. Ce modèle a été transposé aux relations sources-médias, pour montrer comment les sources transfèrent des thèmes vers les médias⁹.

Dans les travaux d'inspiration plus fonctionnaliste centrés sur le fonctionnement interne des organisation de presse, dominants dans les années 1970 aux Etats-Unis et parfois dits « médiacentristes »¹⁰, l'information est le produit de routines internes – et non plus de valeurs externes – mais le raisonnement est homologue¹¹ et fait disparaître la place des sources. On accorde au départ une autonomie relative aux journalistes, mais c'est cette fois de leur organisation qu'ils apparaissent dépendants, les auteurs aboutissant en outre souvent à l'idée que les médias reproduisent une

⁷ *Les journalistes et le système médiatique*, p. 13.

⁸ Ibid., p 24. La seule page consacrée aux « rapports avec les sources » décrit la manière dont le rapport de « dépendance » de la rédaction vis-à-vis de la source peut amener à une sélection automatique des nouvelles qui en proviennent, la « marge de manœuvre » ne portant alors plus que sur le traitement et la mise en forme de la nouvelle (p 179). La fonction de « pilotage » du système – assurée par la direction des journaux via les journalistes – a pour but « l'adaptation constante du système aux conditions extérieures », « aux réponses de l'environnement ».

⁹ Voir par exemple D. Waeber et S.N. Elliot, « Who sets the Agenda for the Media ? A Study of the Local Agenda Building », *Journalism Quarterly*, 1989, vol. 66, pp. 537-541, et T. Patterson, *The media Election : How Americans Choose Their President*, New York : Preager, 1980. Jean Charron analyse d'ailleurs finement ces approches (« Les médias et les sources : les limites du modèle de l'agenda setting », *Hermès*, n° 17-18, 1995, pp. 73-92). Pour lui, « l'idée d'une définition de l'agenda des médias par transfert apparaît peu appropriée pour caractériser ce qui est susceptible de se passer entre des journalistes et des sources. Elle est la traduction, à propos des « effets » des sources sur les médias, du vieux modèle de l'aiguille hypodermique ». Plus généralement, « la notion de sélection ne peut rendre compte des opérations de décodage/recodage, d'interprétation, de contextualisation, de structuration et d'intervention (enquêtes, opérations de suivi, etc.) ». C'est d'ailleurs pour pallier ce problème que certains auteurs ont forgé la notion d'« agenda building », qui désigne un « processus collectif d'élaboration d'un agenda impliquant une certaine réciprocité entre les médias, les décideurs et le public », mais qui ne permet toujours pas d'en analyser les mécanismes et les interactions.

¹⁰ Voir Philip Schlesinger, « Repenser la sociologie du journalisme », art. cit.

¹¹ En fait, même si l'objet d'étude et le niveau d'observation changent, quand on passe de l'analyse globale du rôle des médias dans la société à celle du fonctionnement interne des organisations de presse, la conception du rôle des journalistes reste la même. Il s'agit d'une fonction de filtre – même si dans les approches suivantes ce rôle est plus actif – destiné à produire une certaine représentation de la réalité – « reflet » dans les approches traditionnelles, « idéologie » dans les travaux critiques.

« idéologie » et donc les structures de la société. Dans une démarche fonctionnaliste, certains auteurs comme Lee Sigelman¹² étudient l'entreprise de presse comme organisation. Le traitement de l'information apparaît alors comme le produit de contraintes internes.

Un ensemble de travaux d'inspiration interactionniste ont profondément renouvelé ces approches, tout en demeurant dans une perspective « média-centrée ». En particulier, Gaye Tuchman¹³ s'intéresse aux « routines journalistiques », qui président à la production de l'information comme « construction de la réalité ». Mais ces « routines » répondent à des « besoins organisationnels ». La « réalité » est une entité extérieure au journal, sur laquelle l'organisation pose un « filet » (« web »)¹⁴, qui ne prélève que certains faits, et perpétue une « idéologie » qui légitime le « status quo ». Si l'auteur étudie avec finesse les procédés cognitifs et rédactionnels engagés dans l'activité journalistique, il ne s'intéresse cependant pas aux rapports avec les sources.

Qu'elles soient fonctionnalistes ou interactionnistes, traditionnelles ou plus critiques, ces recherches aboutissent donc à faire du journaliste un simple filtre, neutre ou orienté, par lequel passe une réalité préexistante, sans étudier les rapports avec les sources. Dans les autres travaux, les relations entre journalistes et sources sont l'objet d'analyses, mais ont longtemps été considérées sur le mode de l'hétéronomie.

Hétéronomie des journalistes et absorption de la logique des sources

Les travaux étudiant plus précisément les relations entre les journalistes et leurs interlocuteurs, se sont développés aux Etats-Unis dans les années 1970-1980, et conçoivent généralement les journalistes comme dépendants de leurs sources. En

¹² « Reporting the News : An Organizational Analysis », *American Journal of Sociology*, n°79, juillet 1973, pp. 132-151.

¹³ *Making News, op. cit.*

¹⁴ Même si ce processus aboutit à des « biais », il n'est pas très éloigné des notions de « filtre » ou de « gatekeeper ».

effet, même si leurs points de départ divergent, certains estimant la relation marquée par la coopération, d'autres par le conflit, ils aboutissent au constat de l'intégration des « intérêts » des groupes extérieurs par les journalistes, de la fusion de leurs logiques et de la constitution d'un groupe voire d'une culture commune.

Parmi ceux qui insistent sur la coopération entre journalistes et sources, Bernard Roshco¹⁵ analyse le consensus sur les valeurs qui s'établissent entre les organisations de presse et la société, le « jugement informatif » produisant un « cadre » idéologique (« framework of value-orientation ») « acquis par l'exposition aux normes dominantes »¹⁶. De même, pour Mark Fishman¹⁷, les journalistes, surtout lorsqu'ils appartiennent à un groupe d'accrédités (« beat »), incorporent les registres bureaucratiques de leurs sources à toutes les étapes de leur travail. Il en résulte un « mariage » avec les bureaucrates, qui contribue à légitimer l'ordre social.

D'autres sociologues partent de l'idée d'un conflit structurel entre les journalistes et leurs sources, mais supposent une telle domination de ces dernières que les journalistes en incorporent les intérêts.

Pour Stuart Hall¹⁸, l'essentiel est la « première définition » de l'information. Celle-ci étant effectuée par les sources « autorisées », c'est-à-dire « puissantes », représentant les principales institutions sociales et les groupes sociaux dominants, ce sont ces dernières qui déterminent en fait l'information. Les médias, étant « dans une position de subordination structurée par rapport à ces premiers définisseurs », ont ainsi un rôle idéologique central de reproduction et d'amplification des définitions du pouvoir et des groupes dominants, et sont le vecteur d'une idéologie¹⁹. Dans la

¹⁵ *Newsmaking*, op. cit.

¹⁶ Elle part d'un point de vue interactionniste (se revendiquant de Robert Park et étudiant les compétences cognitives ordinaires des acteurs) mais aboutit à un résultat fonctionnaliste (« l'actualité est produite de manière à satisfaire les contraintes économiques et techniques, comparables dans leur rigidité à celles d'autres processus de production de masse »).

¹⁷ *Manufacturing the News*, op. cit.

¹⁸ *Culture, Media, Language*, op. cit.

¹⁹ Cette approche est décrite comme une « conception structuraliste des sources » par Michael Schlesinger (« Repenser la sociologie du journalisme », art. cit.), qui critique la notion de première définition laquelle ne tient pas compte des luttes entre sources officielles, et ne permet pas de penser l'inégalité d'accès aux médias des sources officielles elles-mêmes, ainsi que la méthode employée, qui ne se fonde que sur l'utilisation de journaux en tant que données brutes, sans examen des processus concrets de production. Selon l'auteur cité, ce modèle atemporel fait de la structure du pouvoir une entité globale, close et immobile : elle ne permet pas

même perspective, Todd Gitlin²⁰ estime que les routines qui guident l'activité journalistique permettent de soutenir les « principes hégémoniques », en particulier en accordant aux groupes dominants un accès privilégié aux médias, tout en étant suffisamment fluides et flexibles pour absorber les informations provenant de sources non-officielles. En fait, les journalistes « absorbent les visions du monde des puissants »²¹, même s'ils peuvent laisser place à des informations non-officielles, dans les limites de ce qui est acceptable, ce qui leur donne d'ailleurs l'impression d'être autonomes. Ces routines renforcent la « légitimité du système politico-économique », tout en s'imposant aux acteurs qui contrôlent ce dernier, y compris à l'Etat et aux groupes sociaux dominants. Dans les travaux anglais ultérieurs s'inspirant des « cultural studies », réunis notamment par Stanley Cohen et Jock Young²², les auteurs insistent sur la manière dont les contradictions sociales traversent aussi le journalisme. Si les « premiers définisseurs » fournissent aux journalistes une interprétation préconstruite qui correspond aux intérêts des dominants, « la culture d'adaptation de la classe ouvrière » fournit « sa propre interprétation des événements ». La principale division oppose les médias orientés vers le public bourgeois et ceux orientés vers la classe ouvrière. Jock Young²³ réclame ainsi l'abandon du « paradigme consensuel » pour insister sur les tensions, luttes et changements qui existent au sein des médias, et qui sont liés aux tensions entre les fonctions de contrôle, d'audience et d'information.

Parmi les recherches américaines plus empiriques, Herbert Gans analyse la « lutte acharnée » (« tug of war ») entre les journalistes et les sources, qui se « manœuvrent » mutuellement²⁴. Mais ce sont les sources qui sont dominantes et modèlent les organisations de presse, qui apparaissent comme passives, les journalistes étant dans une relation de « dépendance complète » tant dans la

de penser les changements, et occulte la part d'initiative des journalistes et les négociations de l'information.

²⁰ *The Whole Word is Watching. Mass Media in the Making and Unmaking of the new Left*, Berkeley-London : University of California Press, 1980.

²¹ Ibid., p. 263.

²² *The manufacture of News. Social Problems, deviance and the mass media*, London-Beverly Hills : Constable-Sage Publications, 1981 (refonte complète de l'édition de 1973).

²³ « Beyond the Consensual Paradigm », in Cohen and Young, op. cit, pp. 391-421.

²⁴ *Deciding what's News*, op. cit. p. 117.

sélection que dans le traitement de l'information²⁵. Oscar Gandy propose une analyse plus matérialiste de cette dépendance de la presse vis-à-vis des institutions officielles, en développant l'idée de « subventions à l'information »²⁶. Selon lui, toutes les interactions entre les journalistes et leurs interlocuteurs, et notamment le rôle des spécialistes des relations publiques et des attachés de presse, peuvent être analysés en termes de coûts et bénéfiques, d'investissements et de rémunérations. Les sources qui subventionnent la collecte et le traitement de l'information obtiennent ainsi une influence sur l'information et plus généralement sur le résultat des débats publics.

Ces travaux, même s'ils partent de l'idée d'un conflit entre les journalistes et leurs sources, aboutissent à une représentation d'une domination de ces dernières, telle que les journalistes en deviennent les instruments, plus ou moins consentants.

Un dernier auteur aboutit au même type de conclusion, tout en faisant la part du conflit et de la coopération entre les journalistes et les sources, et en insistant sur la grande part d'autonomie des journalistes dans le processus continu de production de l'information. En effet, Richard Ericson, dans son analyse des journalistes accrédités auprès de la police et de la justice²⁷, insiste sur la continuité et l'entrelacement des activités des journalistes et des sources²⁸. Pour l'auteur, les journalistes, chargés de « visualiser la déviance », de rendre visibles les transgressions de l'ordre social, contribuent à construire une vision de la déviance et du contrôle social et à proposer des solutions, constituant ainsi des « agents centraux de reproduction de l'ordre social ». Cependant, ce sociologue considère qu'il y a une certaine part « d'ouverture et de variation » et que « les sources, reporters et rédacteurs en chef ont plus de liberté, d'autonomie et de jeu dans la création des nouvelles que d'autres ne l'ont suggéré »²⁹. Dans son ouvrage suivant³⁰, l'auteur se place du point de vue des

²⁵ Finalement, « les informations déterminent l'organisation de presse plus que l'organisation ne détermine l'information » (Ibid., p. 93). Les médias et leurs journalistes véhiculent donc des « valeurs » qui correspondent à des « fonctions » idéologiques en termes de pouvoir sur le public.

²⁶ *Beyond agenda setting : Information Subsidies and Public Policy*, Norwood : Abex Publishing Co., 1982.

²⁷ *Visualizing Deviance*, op. cit.

²⁸ « En réalité les journalistes deviennent enlacés dans les organisations sources, et les sources deviennent des reporters pour les organisations de presse » (p. 345).

²⁹ Ibid., p. 10.

³⁰ *Negotiating Control*, op. cit.

sources, qui s'efforcent de « contrôler » l'information, définie comme représentation de l'autorité. L'objet de l'ouvrage est d'analyser les modalités de contrôle de l'information par les institutions officielles, en fonction du « degré de restriction à l'accès aux régions arrières de leur organisation » et du « degré de clôture » des régions publiques qui détermine les connaissances disponibles concernant l'organisation³¹. Entre sources et journalistes, se déroulent des « processus de négociation et de lutte » (« struggle »). Si les uns et les autres détiennent une « autonomie relative » et défendent les intérêts de leur organisation, ils « convergent » et en viennent à s'absorber mutuellement. Car d'un côté, « le journaliste accrédité devient partie intégrante de l'organisation » dont il s'occupe³², l'élite journalistique faisant partie des classes dirigeantes, et de l'autre, les institutions officielles, et notamment leurs attachés de presse, effectuent tout un travail de reportage elles-mêmes.

Ces nombreuses recherches conçoivent donc les relations entre les journalistes et leurs sources sur le mode de l'absorption, quasiment mécanique, des logiques des institutions officielles par les hommes de presse, et de la tendance à la fusion des deux groupes. Dans les recherches ultérieures, c'est le modèle de la concurrence au sein du monde de la « communication politique » qui prévaut. Ce ne sont plus les relations avec la sphère économique ou du pouvoir en général qui sont au cœur de l'analyse, mais les liens avec le milieu politique.

³¹ Ibid., p. 8. Les chapitres 3 à 6 effectuant une analyse comparative des régions et clôtures au sein de diverses institutions (justice, police, législature et organisations du secteur privé).

³² Ibid., p. 13.

« Communication politique » et concurrence pour la représentation de l'opinion

A partir des années 1980, beaucoup de travaux s'intéressent spécifiquement aux rapports entre hommes politiques et journalistes. Ce ne sont plus les journalistes ou les médias qui sont en tant que tels au centre de l'analyse mais la « communication politique » ou le champ politico-journalistique. Dans ce cadre, on insiste sur l'interdépendance des acteurs et l'intrication de leurs rôles, les rapports étant fondés sur une coopération concurrentielle, une collaboration dans la compétition – pour la maîtrise du message et la représentation de l'opinion. Il s'agit de partenaires et non plus comme dans les autres approches, d'acteurs placés dans une situation de subordination structurale.

Les travaux anglo-saxons et français traditionnels sur la « communication politique » présentent le développement de la communication comme un état de fait, tandis que des travaux critiques, surtout en France, dénoncent l'altération tant du champ politique que journalistique que ce développement induit. Dans la première optique, Jay Blumler et Michael Gurevitch³³ considèrent l'information comme une « création conjointe des journalistes, qui collectent et rapportent les événements et des autres communicateurs politiques – hommes politiques, professionnels et porte-parole – qui les promeuvent. »³⁴ Même si les uns et les autres conservent leurs propres buts, ils constituent une « unité subtilement composite » et sont « inextricablement entrelacés ». Les auteurs rejettent le modèle adversatif comme le modèle de l'échange, et proposent un « cadre élargi » qui transcende cette opposition. Les relations entre les journalistes et les hommes politiques sont des rapports de dépendance et d'adaptation, régulés par la définition normative de rôles, qui débouchent sur une culture commune, autour des notions d'honnêteté, d'objectivité et de valeur informative. Bien que les acteurs aient intérêt à la coopération, des désaccords et luttes sous-jacents peuvent apparaître, autour de la répartition des bénéfices et de la maîtrise du débat public, qui sont régulés par des

³³ « Politicians and the Press », art. cit.

³⁴ Citation que les auteurs tirent de Dan Nimmo, *Political Communication and public opinion in America*, Santa Monica : Goodyear, 1978.

« mécanismes de gestion du conflit ». C'est donc ici l'interdépendance qui domine.

Ce modèle dominant dans la littérature anglo-saxonne à la fin des années 1980 et dans les années 1990, est importé en France au cours de cette dernière période. En France, autour de la revue *Hermès-Cognition, communication, politique*³⁵, dirigée par Daniel Wolton, de nombreux travaux portent aussi sur la communication politique, l'espace public et l'opinion, notions qui visent à réunir l'analyse des espaces médiatiques et politiques. Ces concepts sont employés dans la plupart des cas de manière non critique – même si des auteurs divers s'expriment dans la revue. La communication, rarement définie, recouvre l'ensemble des processus de production, de transmission et de réception de l'information et de manière plus générale des discours, en particulier politiques. L'espace public est considéré comme le lieu de formation des opinions grâce aux débats pluralistes et argumentés. Dans ce cadre, journalistes et hommes politiques sont des partenaires, sous la forme d'associés-rivaux, contribuant à l'élaboration et à la circulation de la parole publique³⁶. Ils entretiennent des rapports à la fois d'interdépendance et de conflit, mais comme acteurs ayant les mêmes objectifs.

Patrick Champagne³⁷, partant de présupposés très différents, conçoit aussi les hommes politiques et les journalistes spécialisés comme faisant partie d'un même espace social, le champ politico-journalistique, où ils sont en concurrence pour la représentation de « l'opinion publique »³⁸ et la définition légitime de la politique. Mais leurs relations sont essentiellement coopératives, notamment quand ils coproduisent des manifestations médiatiques. Ils contribuent en outre ensemble – avec les sondeurs, politologues et conseillers en communication –, à transformer l'activité politique, et, en divisant le travail de domination, à renforcer l'efficacité de cette dernière, au bénéfice de toutes les fractions des classes dominantes.

A mi-chemin entre les perspectives traditionnelle et critique, dont il articule les

³⁵ Voir en particulier « Le nouvel espace public » et « Communication et politique », *Hermès*, n°4, 1991 (réimpression de l'édition de 1989) et n°17-18, 1995.

³⁶ Ces thématiques sont d'ailleurs devenues une espèce de vulgate dominante, ces termes étant employés par de nombreux commentateurs.

³⁷ *Faire l'opinion*, op. cit.

³⁸ Il s'agit chez cet auteur d'une construction sociale bien distincte des opinions de la population, qui est décrite comme ne s'intéressant pas aux questions politiques, ces dernières ne concernant que les professionnels. Il s'agit donc d'un coup de force et d'une dépossession.

apports, Erik Neveu³⁹ analyse les transformations morphologiques qui expliquent l'évolution des rapports entre journalistes et hommes politiques. Il analyse la manière dont les journalistes et certains professionnels de la politique – en particulier les prétendants qui se revendiquent de la « société civile » – contribuent à la construction sociale de la « crise de la représentation ». Pour l'auteur, l'autonomie croissante des journalistes politiques, notamment grâce aux sondages, et l'effort d'anticipation des attentes des journalistes par les hommes politiques, convergent pour transformer les relations entre ces acteurs. « Au terme de ces évolutions, la politique finit pas se trouver coproduite par et pour les journalistes et gens de médias »⁴⁰. Cela aboutit à une nouvelle répartition des rôles dans « l'espace public », les journalistes jouant désormais un rôle politique majeur, tandis qu'émergent des intellectuels prétendant exercer un magistère, les hommes politiques voyant ainsi leur rôle représentatif remis en question⁴¹.

Qu'ils soient laudateurs – en particulier pour les prophètes du nouvel âge de la communication – ou critiques, ces travaux partagent donc l'idée d'un espace dit public ou politico-journalistique, où journalistes et hommes politiques seraient en relation de coopération concurrentielle. D'autres travaux s'efforcent de prendre en compte la différenciation des logiques des acteurs et de faire la part de conflit et de coopération, mais par des voies différentes.

Pluralisme, différenciation et négociation

Les travaux plus récents s'efforcent davantage de prendre en compte la part de conflit et de coopération entre des acteurs aux logiques différenciés, et d'analyser les

³⁹ « La dynamique des médias dans la construction sociale de la « crise de la représentation » », op. cit., voir aussi *Une société de communication ?*, op. cit.

⁴⁰ « La dynamique des médias », art. cit., p. 15.

⁴¹ Ailleurs, il envisage plus globalement ces évolutions comme liées à une transformation des modalités de la division du travail de domination symbolique, dans le cadre d'un double processus de différenciation croissante et de développement du contrôle social d'un côté, et de symbolisation grandissante des formes de violence et des conflits sociaux. (*Vers une société de communication*, op. cit., p. 121 et s.)

formes de négociation qui se déroulent entre eux. D'une part, on trouve une approche relativiste, où conflit et coopération apparaissent comme des normes de comportement adaptées à certaines situations, et d'autre part des travaux où ces deux dimensions sont mêlées empiriquement.

Dans le premier cas, Cyril Lemieux⁴² insiste sur le pluralisme des règles régissant les relations entre journalistes et sources, dont l'application dépend de la définition de la situation⁴³. La règle s'appliquant dans les situations officielles est celle du conflit, mais celle qui s'applique dans les situations de nature plus privée est celle de la coopération. En effet, la grammaire « de la distanciation et des représentations collectives », dite « publique », impose la manifestation d'une « distance énonciative », la « conservation de l'initiative » dans la relation avec les interlocuteurs, le « recouplement » systématique des informations, et la mise en œuvre d'une « polyphonie ». Ces « règles pratiques » qui manifestent des formes de distanciation vis-à-vis des sources s'appliquent dans les situations publiques. La « grammaire de l'engagement et de la restitution », dite « naturelle », se caractérise par la volonté de nouer des liens personnels avec autrui et s'applique dans les situations privées. Elle se décline en diverses règles dérivées : de « la personnalité » qui consiste à placer les relations sur un plan personnel, de « l'intimité », qui impose un engagement total de l'individu, et « de la restitution » qui prescrit le respect de la réciprocité. La « grammaire de la réalisation » a un statut différent des deux premières, posant essentiellement les limites de celles-ci, constituant pour le journaliste la « marque de son professionnalisme », et ne correspondant pas à un type particulier de situation⁴⁴. Elle comprend « le respect des formats » et des contraintes internes au médias ; « l'anticipation des ruptures » consistant à éviter les conflits ; « le non-dépassement par la concurrence » qui fonde notamment la logique

⁴² *Mauvaise presse, op. cit.*

⁴³ L'objet de ce travail est d'élaborer un « modèle de description sur lequel puisse s'asseoir une critique interne et située du travail journalistique », permettant de répertorier les « fautes grammaticales » qui peuvent légitimement être reprochées aux journalistes, et contribuant par là à « la régulation du travail journalistique », (Ibid., p. 107). L'auteur assume ainsi une certaine confusion entre « rapport aux valeurs » et « jugement de valeur ». Par ailleurs, il se revendique d'une démarche visant à « comprendre » les comportements des acteurs et la manière dont ils en « rendent compte », tout en glissant parfois vers un modèle explicatif. Il emploie par exemple l'expression « descriptible » comme synonyme d'« explicable », en n'étudiant plus les « compte rendus » des acteurs mais l'action elle-même. Il tend alors à faire comme si les cadres de référence (grammaires) guidaient réellement l'action au lieu de n'être qu'un vocabulaire pour en « rendre compte ».

⁴⁴ Cette « grammaire » a donc un statut ambigu et n'est pas présentée de manière systématique

du scoop, et « l'interprétation par l'intérêt », qui impose d'adopter un point de vue réaliste sur les sources. L'auteur, visant simplement à élaborer un modèle formel et relativiste, se borne à rendre compte de situations isolées, et ne dit rien du type de relations qui se nouent effectivement. Il ne cherche donc pas à dégager de cadre d'interaction ou de structure de la relation, puisque les acteurs basculent d'une situation à l'autre en fonction des « saillances » et discontinuités intrinsèquement inscrites dans celle-ci⁴⁵, sans que leurs rapports ne soient lestés par une histoire ou des contraintes.

D'autres travaux sociologiques présentent pour leur part différentes modalités de relations, et expliquent le type de rapport qui prévaut, la part de conflit et de coopération, par divers facteurs « objectifs » ou structurels. Dans une perspective stratégique, Leon Sigal⁴⁶ analyse les formes de négociation, « bargaining », entre sources et journalistes, qui ont des tactiques différenciées, liées aux enjeux propres à leur champ⁴⁷, mais il aboutit néanmoins à l'idée d'un consensus. Celui-ci repose sur la création d'une « communauté informative » autour d'un « credo journalistique » et d'un « cadre de valeurs partagées », lié à des besoins fonctionnels de réduction de l'incertitude notamment.

Dans une démarche qui se réclame de l'ethnométhodologie, Harvey Molotch et Marilyn Lester⁴⁸ s'intéressent à la construction d'événements, à la promotion et au montage des nouvelles, qui sont l'objet d'une lutte entre les « promoteurs de nouvelles », les sources, et les « monteurs de nouvelles », les journalistes. Le résultat dépend de la divergence ou de la convergence entre les « intérêts » des uns et des autres⁴⁹. Dans le cas des « événements de routine », ces intérêts convergent, tandis que dans celui des « scandales » et « accidents », imprévisibles et révélant la

⁴⁵ Pour l'auteur, « la notion de « raison » renvoie (...) à une discontinuité (un humain, un corps physique, un être vivant, un objet, un geste, un énoncé, etc.) dont les individus se servent comme point d'appui à leur action ou à leur jugement.

⁴⁶ *Reporters and Officials*, *op. cit.*

⁴⁷ Qui sont définies en termes d'« objectifs bureaucratiques », de manière quelque peu réifiante, selon l'approche nommée « bureaucratic politics ».

⁴⁸ « La stratégie de l'événement », *art. cit.*

⁴⁹ Ces « intérêts » sont référés à des « besoins d'événements », et donc considérés comme donnés. Il ne saurait donc être question de « négociation », puisque la convergence ou la divergence des « intérêts » est déterminée d'avance. Même s'ils partent d'une approche ethnométhodologique, ces auteurs aboutissent donc à des conclusions équivalentes à celles des sociologues fonctionnalistes, qui imputent eux aussi des « intérêts » réifiés aux sources.

« face cachée » du pouvoir, ils divergent. Le résultat dépend du « degré de coïncidence » des intérêts des uns et des autres et du « degré d'autonomie » des médias. Les journalistes et leurs interlocuteurs apparaissent donc comme des co-producteurs d'événements – qui sont plus ou moins en lutte pour le contrôle de la nouvelle, selon les types d'information.

Dans la sociologie critique britannique, Jeremy Tunstall⁵⁰ étudie les différentes formes de rapport avec les sources, en fonction du type de champ qu'ils couvrent et des « orientations » dominantes des journalistes. La priorité donnée au revenu publicitaire incite à la coopération avec les institutions et organisations dominantes ; la prépondérance de la diffusion induit une orientation prioritaire vers le public et peut inviter à l'autonomie ; et la recherche du prestige traduit un intérêt principal pour le jugement des pairs et suppose une forte indépendance. Pour l'auteur, l'échange est non seulement individuel mais aussi collectif : il ne concerne pas qu'un journaliste et un interlocuteur mais aussi leurs institutions respectives. Cette approche permet de porter l'attention sur la concurrence entre les sources et sur les tactiques des journalistes.

Plus récemment en France, Jacques Le Bohec⁵¹ a analysé les différentes configurations de relations entre les journalistes et les hommes politiques, caractérisées par des degrés de conflit et de coopération différents. Pour l'auteur, ce degré de coopération dépend de données objectives, de facteurs sociaux inscrits dans la réalité sociale, comme le degré de différenciation des rôles – journalistiques et politiques – inscrit dans les structures sociales. Les modalités de la relation entre journalistes et hommes politiques sont donc déterminées dans l'espace et dans le temps, et peuvent être déduites des conceptions de la démocratie qui prévalent, elles-mêmes porteuses de conceptions de la presse. Pour l'auteur, la situation dominante actuellement se caractérise par une différenciation limitée, les « sociétés complexes et modernes » étant marquées par des « configurations à faible division du travail social ». C'est donc un rapport de « coopération entre les joueurs » qui prévaut – dans le cadre d'un modèle de la presse comme « service public » qui

⁵⁰ *Journalists at work*, op. cit.

⁵¹ *Les rapports Presse-Politique*, op. cit.

correspond à une conception de la démocratie « au sens de représentation »⁵². Si au départ différentes configurations sont répertoriées, il existe finalement un mode de relation dominant marqué par l'hétéronomie des journalistes vis-à-vis des pouvoirs politiques. Par ailleurs, l'auteur passe progressivement de la notion de « réseaux d'interdépendance tactique » à une conception dure de l'interdépendance⁵³, ces relations étant avant tout l'expression de « contraintes » à la fois « externes », objectives, et « internes » – liées à la socialisation des individus –, de « structures sociales et mentales »⁵⁴. Il ne reste donc plus de place pour une activité de réglage des relations, pour la mise en œuvre d'une activité tactique des acteurs et un processus de stabilisation des attentes réciproques. Rien ne peut se jouer dans l'interaction puisque tout est fixé dans la structure des rapports presse-politique.

Tous ces travaux ont l'intérêt de proposer une approche montrant la double dimension de conflit et de coopération des rapports entre les hommes de presse et leurs sources, mais ils en fixent les proportions en fonction de facteurs structurels préétablis, ce qui interdit d'en analyser la négociation par les acteurs ou d'en comprendre la dynamique dans les interactions.

Pour d'autres chercheurs, la nature des rapports entre les journalistes et leurs sources n'est pas entièrement donnée ou prédéterminée, mais se joue en partie dans l'interaction. Il s'agit alors d'un modèle de la négociation – qui suppose que les « intérêts » des uns et des autres ne soient pas fixés mais puissent faire l'objet de lutte et de compromis dans l'interaction.

⁵² Il existe d'autres modèles de relations, mais qui apparaissent marginaux : des relations *inexistantes*, dans le cas de la « presse comme forum-agera », lieu d'affichage de toutes les opinions de la cité ; *engagées* – soit de soutien, soit d'opposition –, dans le cas de la « presse comme organe de parti », avec une différenciation inexistante ; marquées par la « *liberté d'expression des rédacteurs* » dans le cas de la « presse comme expression libre », dans laquelle l'indépendance des journalistes est garantie ; ou encore des relations de « *méfiance réciproque* », dans le cas de la « presse comme contre-pouvoir (ou 4^e pouvoir) », où les médias ont essentiellement une fonction de critique et d'investigation.

⁵³ Il parle initialement des « réseaux d'interdépendance tactique qui lient [les journalistes et leurs sources] peu ou prou selon les contraintes sociales et mentales qui structurent ces interactions », laissant place à une certaine activité des acteurs, mais en vient ensuite à une définition mono-déterministe et unilatérale, fondée sur l'idée d'un « intérêt commun » à protéger leur prestige et leur pouvoir respectif, les « structures sociales et mentales » des uns et des autres, supposées être parfaitement homogènes, déterminant entièrement leur comportement.

⁵⁴ Ibid., p. 40.

Jean Charron, Jacques Lemieux et Florian Sauvageau⁵⁵ proposent ainsi un modèle d'analyse des relations entre les journalistes – ayant une part d'autonomie – et les sources, fondé sur la négociation, qui forment une pluralité de configurations possibles. Ils insistent sur l'interdépendance bilatérale des acteurs, et conçoivent la négociation comme une suite d'ajustements successifs. Jean Charron systématise et approfondit ce cadre d'analyse dans un ouvrage ultérieur⁵⁶. Jean Charron définit l'interaction entre journalistes et hommes politiques comme « constituée des luttes que se livrent les acteurs d'un système politique pour l'imposition d'une définition des situations et des enjeux relatifs à l'usage et à la distribution des ressources collectives rares », les trois acteurs de ce processus étant les organisations politiques, les médias et les publics. L'auteur insiste donc sur la compétition entre ces différents types d'acteurs, mais tend à attribuer des logiques homologues à ces derniers⁵⁷. Il s'ensuit un processus de négociation de l'information, fondé sur la volonté de contrôle de chacun⁵⁸. Sa démarche consiste ensuite à étudier les différentes stratégies des journalistes et des sources, les uns et les autres pouvant essayer de restreindre la latitude d'action du partenaire et/ou d'augmenter la leur.

Philip Schlesinger propose aussi un programme de recherche fondé sur l'analyse des stratégies des sources et des négociations entre hommes de presse et informateurs⁵⁹, et la rupture avec le « média-centrisme ». Son modèle repose sur l'idée d'une autonomie relative des secteurs, les acteurs opérant « selon des pratiques empreintes d'une logique culturelle distincte ». L'auteur insiste par ailleurs sur la nécessité d'étudier la genèse des champs, la manière dont les relations entre les journalistes et leurs sources – certes marquées par la domination des groupes puissants – sont construites historiquement. Le caractère structurant de la « première définition » – par les sources dominantes – est pour lui « un

⁵⁵ *Les journalistes, les médias et leurs sources*, op. cit.

⁵⁶ Il avait déjà ébauché ce modèle dans « Les relations entre journalistes et relationnistes : coopération, conflit et négociations », in Charron, Lemieux et Sauvageau (dir.), *Les journalistes, les médias et leurs sources*, op. cit., pp. 171-204) avant de le systématiser dans *La production de l'actualité*, op. cit.

⁵⁷ Car, pour l'auteur, « à titre d'acteur politique, la presse, comme tout acteur politique, cherche à travers ses relations avec les autres acteurs politiques, à amasser des ressources de pouvoir et à exercer du pouvoir » (*La Production de l'actualité*, p 22. et 23).

⁵⁸ « Le journaliste essaie d'exercer une fonction d'information alors que le politicien essaie d'exercer une fonction de persuasion » (Ibid., p. 23)

⁵⁹ « Repenser la sociologie du journalisme », art. cit.

aboutissement plutôt qu'une donnée totalement prédéterminée structurellement ». Le modèle repose enfin sur la notion d'action stratégique, qui implique d'analyser la façon dont les acteurs utilisent leurs ressources – institutionnelles, économiques, et « culturelles » – de manière réfléchie, en élaborant et affinant leurs stratégies en fonction de leurs anticipations.

En France, ce type de modèle commence à se diffuser. Par exemple, Arnaud Mercier⁶⁰ présente les relations entre journalistes télévisuels et hommes politiques comme des relations ambivalentes, à la fois croisées, antagonistes et régulées, marquées d'une part par l'existence de croyances partagées et de règles tacites, par la construction d'une culture commune et par l'interdépendance qui les lie, et d'autre part par le maintien de rapports de forces. Le type de relation qui s'instaure dépend du type d'information, des positions sociales des acteurs au sein de leur champ, et du caractère direct ou indirect des relations⁶¹. Pour lui, « ces deux groupes finissent par être inextricablement mêlés », car ils sont unis par des « croyances communes » et par « l'obligation de toucher de larges publics et, si possible, de les intéresser », par la recherche de la « notoriété » et par un « processus de promotion réciproque ».

Mais, si ce programme est aujourd'hui largement partagé, rares sont encore les travaux qui le mettent en œuvre de manière fine et approfondie, en parvenant réellement à articuler l'analyse des formes de conflit et de coopération entre les acteurs, à tenir la tension entre la différenciation structurelle des logiques qui les animent, et les formes de transactions qui se nouent, et à maîtriser l'équilibre entre l'analyse des structures des relations entre les acteurs, de ce qui se joue dans les interactions, et de ce qui relève des dispositions propres des acteurs. La présente recherche s'efforcera donc d'être davantage attentive à la diversité des configurations de relations possibles, à la dynamique concrète des relations, et à l'influence de la « posture » des journalistes, c'est-à-dire de leur mode personnel de gestion des relations professionnelles.

⁶⁰ *Le journal télévisé*, op. cit., tiré de sa thèse *L'information politique au journal télévisé : les journalistes de télévision et le traitement télévisuel de l'actualité*, Thèse de doctorat de Science politique, IEP de Paris (sous la dir. de Pierre Favre), 1994.

⁶¹ Mais là encore, le déroulement des interactions n'est pas toujours suffisamment pris en considération.

1. Un système de transactions entre des acteurs aux logiques différenciées

Comment se structure l'échange entre les journalistes et leurs sources ? Qu'est-ce qui est échangé ? Pourquoi les acteurs participent-ils à ce processus ? Telles sont les questions auxquelles nous tenterons ici de répondre.

L'économie des transactions

A première vue, la transmission par la source d'une information à un journaliste semble fonder une relation déséquilibrée, dans la mesure où elle « donne » la nouvelle. A moins de croire à un pur désintéressement de la volonté d'informer et de prendre pour argent comptant l'idéal de transparence, il est nécessaire de comprendre ce qui incite les acteurs à « jouer le jeu ». L'idée, couramment admise, d'un échange vise justement à rendre compte de l'intérêt mutuel qui lie les deux protagonistes – la source donnant une information contre la publicité qu'elle peut en retirer⁶², le journaliste pouvant pour sa part rédiger un article. Son intérêt est de mettre l'accent sur la dimension active de la gestion des relations de la part des journalistes comme des sources⁶³. Mais son inconvénient est de réduire les motivations des acteurs à une logique commune.

Les approches en termes de « communication » d'une part et de « négociation » d'autre part, pensent les rapports sources-journalistes comme un échange, tout en proposant des conceptions différenciées de celui-ci. Les théories de la « communication politique » présentent l'échange comme fondé sur un intérêt commun. Il apparaît donc nécessaire – fondé sur des obligations des uns et des autres – et coopératif – les acteurs étant fondamentalement dans un rapport de collaboration. En revanche, dans les théories de la « négociation », l'échange est

⁶² Par exemple, Arnaud Mercier envisage l'échange entre journalistes et hommes politiques comme un échange « entre une prestation télévisée et des informations ou opinions » (*Le journal télévisé*, op. cit.).

⁶³ Les travaux systémistes et fonctionnalistes, mais aussi ceux qui conçoivent les journalistes comme hétéronomes et absorbant les logiques des sources, n'envisagent pas la relation dans ces termes puisque l'idée d'échange suppose l'existence de deux acteurs un minimum autonomes.

fondé sur l'intérêt propre de chacun des protagonistes. Il apparaît comme bénéfique mais non obligatoire et comporte une dimension conflictuelle.

Les recherches s'inscrivant dans une problématique de « communication politique » tendent à penser cet échange sur le mode de l'obligation de transparence, pour les sources, et de la logique de la rétribution, pour les journalistes. Il s'agit ici d'un échange coopératif et immédiat. Par ailleurs, ces travaux, qui analysent les relations entre journalistes et interlocuteurs politiques comme une compétition pour la conquête de « ressources politiques » et pour la monopolisation du rôle de médiation ou de représentation de l'opinion, et qui concluent à l'existence d'un espace politico-journalistique unifié, supposent que les uns et les autres ont des objectifs de même nature, sont animés par des logiques indifférenciées ou communes⁶⁴. Ces approches postulent des obligations – transparence du côté des sources, coopération du côté des journalistes – qui "durcissent" les logiques de chacun et tendent à ériger la communication en impératif catégorique, ce qui détruit in fine la notion même d'échange comme action volontaire visant une contre-partie, et supprime la dimension tactique de l'activité des acteurs.

En fait, l'usage non contrôlé de l'idée d'échange est sous-tendu par deux hypothèses erronées. On suppose d'une part que les acteurs se donnent mutuellement des biens de même nature – chaque « don » venant amputer le capital de son auteur –, et d'autre part que leurs logiques sont homologues. Pourtant les éléments échangés n'ont pas nécessairement la même valeur pour les deux acteurs de la relation, l'une étant le sous-produit de l'activité de l'autre et non directement son objectif. Car l'idée d'échange suppose un calcul des coûts et bénéfices pour chaque partie, alors qu'il ne s'agit que d'anticipations, et non pas d'entités immédiatement mesurables et que rien n'interdit un déséquilibre de l'échange⁶⁵. Il convient donc de

⁶⁴ De manière plus spécifique, Jean-Baptiste Legavre propose une formalisation de l'échange médiatique à propos des usages du "off". Pour lui, il s'agit de relations d'interdépendance qui relèvent des « logiques générales du "cadeau et du don" » structurées par trois obligations : celle des hommes politiques de fournir des informations aux journalistes – pour des raisons psychologiques et parce que « la "communication" s'impose aujourd'hui comme une évidence » –, celle des journalistes de les recevoir – afin de tisser des liens de confiance – et enfin celle des journalistes de rendre – en produisant « du papier pour satisfaire ses "contacts" et les "rétribuer" », même si ce système fonctionne dans la « méconnaissance ». (« Off the Record », art. cit., pp. 148 à 151)

⁶⁵ Jeremy Tunstall critique aussi sur ce point le concept d'échange, qui suppose une interaction structurée, équilibrée, qui permettrait un développement graduel des comportements d'échange, alors que la forte instabilité de l'information et le manque de temps empêchent un ajustement stable (*Journalists at work*, p. 202).

ne pas penser cet échange comme ponctuel - chaque interaction étant prise isolément -, et de resituer l'échange dans la série des interactions qui l'ont précédé et le suivront⁶⁶.

Les analyses insistant sur « l'interdépendance »⁶⁷ des acteurs ont en revanche l'intérêt de reconnaître à la fois la différenciation des logiques des acteurs et l'intérêt mutuel qui les lie – même si elles tendent parfois à majorer ce dernier et à en inférer une nécessaire coopération. Dans ce cadre, la structure des rapports presse-politique est donnée et ne varie qu'en fonction de paramètres « objectifs »⁶⁸. Il ne reste donc plus de place pour une activité de réglage des relations, pour la mise en œuvre d'une activité tactique des acteurs et un processus de stabilisation des attentes réciproques. S'il faut reconnaître l'interdépendance tactique des acteurs, la formalisation de leurs relations en termes de « structure d'interdépendance » comporte donc certains écueils⁶⁹.

Pour leur part, les analyses en termes de négociation partent de la reconnaissance de la spécificité des logiques des uns et des autres, chacun s'efforçant de faire prévaloir la sienne propre, mais concluent cependant que ces logiques se recoupent, qu'elles sont homologues et portent sur les mêmes enjeux. L'idée même d'une concurrence ou d'une lutte entre les uns et les autres pour le contrôle de ressources politiques ou la maîtrise du processus de « communication » suppose en effet, au-delà de la compétition ou du conflit, que les hommes politiques et les journalistes dans leur ensemble cherchent à obtenir le même type de ressources, ce qui occulte la spécificité des trophées propres à chaque champ. Ces travaux concluent en outre souvent à l'existence d'une culture commune, ce qui

⁶⁶ Comme le remarque Philip Schlesinger (« Repenser la sociologie du journalisme », art. cit.), Jeremy Tunstall, précise cette idée dans *Journalists at Work* par rapport à *The Westminster Lobby Correspondants* : l'échange ne se résume pas à l'interaction entre deux personnes, mais il contient « un fort élément collectif » et « des éléments contractuels et quasi-légaux » (p. 186). Toutefois, cette conception tend à réifier ces éléments collectifs, en termes d'organisations de sources et de presse, et à postuler une stabilisation achevée, qui n'est que le résultat tendanciel d'un processus qu'il convient de préciser.

⁶⁷ Cette notion a été développée par Norbert Elias, cf. notamment *La dynamique de l'occident*.

⁶⁸ Cf Jacques Le Bohec, *Les rapports presse-politique*, op. cit., et *Le « rôle démocratique » de la presse locale*, op. cit. Par ailleurs, si l'auteur affirme au départ l'autonomie des logiques des acteurs respectifs, il conclut néanmoins à la prédominance de la logique de l'indifférenciation, dans le cadre d'une division du travail limitée

⁶⁹ Si les notions de configuration et d'interdépendance développées par Norbert Elias apparaissent fécondes pour comprendre les processus macro-sociaux, au niveau micro, son usage tend trop souvent à réifier les contraintes qui pèsent sur les acteurs.

suppose que les journalistes et les hommes politiques accomplissent les mêmes tâches et partagent les mêmes savoir-faire et croyances, alors qu'on peut penser que leurs pratiques et leurs représentations sont d'abord ancrées dans les logiques propres de leur secteur d'activité et qu'elles sont même hétérogènes parmi les acteurs appartenant à chacun.

On propose donc ici de penser les relations entre les journalistes et les sources comme un échange qui s'inscrit dans le temps et non uniquement ponctuel ; comme ayant une forte dimension collective, liée aux positions respectives des institutions, et pas seulement individuelle ; comme plastiques et évolutives selon la dynamique de la situation, et non figées ; comme fondées sur l'activité tactique des acteurs et leurs anticipations, et non entièrement déterminées par des facteurs structuraux ; et finalement comme une **exploitation réciproque des acteurs**, et non une coopération concurrentielle. En effet, les protagonistes cherchent à obtenir des rétributions distinctes, spécifiques à chaque champ. Dans cette perspective, les bénéfices des uns sont le sous-produit de l'activité des autres. Une des images qui pourrait être employée⁷⁰ est celle des associations d'êtres vivants qui se développent ensemble comme les champignons et les algues, qui forment le lichen, les premiers fournissant des éléments nutritifs aux seconds, ceux-ci procurant un habitat aux premiers⁷¹. Dans la mesure où les journalistes et les sources investissent dans la transaction des logiques différentes, l'entrée même dans l'échange suppose donc d'accepter d'être l'instrument du partenaire, d'entrer dans un certain rapport de dépendance.

Les journalistes expriment cette exploitation réciproque en termes de « manipulation »⁷². Nombreuses sont en effet les personnes interrogées qui soulignent l'instrumentalisation réciproque qu'engage l'échange avec les sources.

⁷⁰ La métaphore des plantes et des abeilles pourrait aussi être éclairante, ces dernières butinant le nectar des premières et diffusant ce faisant leur pollen et permettant leur reproduction. L'un remplit un rôle vital pour l'autre en menant sa propre activité et sans l'avoir visé. Mais l'interdépendance des deux types d'espèces fonctionne sans qu'aucune coopération ne soit nécessaire, et sans que des conflits ne puissent apparaître, alors que ces deux dimensions sont constitutives du cas qui nous intéresse.

⁷¹ Les questions de la communication entre les partenaires et de la dimension partiellement conflictuelle de leurs relations méritent cependant d'être approfondies pour que l'exemple soit entièrement pertinent.

⁷² De nombreux travaux journalistiques dénoncent de même les « manipulations » (Cf. parmi d'autres Yves Mamou, *C'est la faute aux médias ! Essai sur la fabrication de l'information*, Paris : Payot, 1991 ; Alain Woodrow, *Information, Manipulation*, Paris : Editions du Félin (Coll. « Vifs »), 1991)

Mais ils précisent aussi que la décision leur appartient ensuite de l'accepter ou non, tout en situant le niveau de « manipulation » légitime à des degrés différents. Cette exploitation croisée de la source et du journaliste est formulée de manière désenchantée par un des localiers interrogés :

« C'est une des découvertes qu'on fait, c'est que les gens nous utilisent et nous on utilise les gens aussi. (...). Quand on fait un sujet d'enquête, même si l'enquête vous passionne et que la personne colle bien tout ça, on va voir la personne pendant une heure, on va bien l'utiliser pendant une heure, on la presse pendant une heure, et... on l'utilise, quoi. Et donc... et après on n'a pas d'autre lien, on l'a utilisée, comme les gens nous utilisent quand ils font une conférence de presse. (...) Et parfois, on a le même comportement vis-à-vis des gens quand nous aussi on les utilise, parce qu'on veut... on a un sujet, on fait notre sujet et on utilise les personnes pour le traiter. »

Un localier parle ainsi du « petit jeu » qui se joue avec les interlocuteurs :

« On est quotidiennement manipulé. Il faut savoir jusqu'à quel point on accepte de l'être. Il faut aussi jouer le jeu, parfois, pour avoir des informations. » Plus loin, il poursuit : *« En fait, l'équilibre, c'est toujours de savoir jusqu'où on accepte d'être manipulé. Une information, quand on nous amène un scoop, ce n'est jamais innocent. Je veux dire, je ne pense pas qu'il y ait beaucoup de gens qui se trompent là-dessus, dans la profession. En fait, on fait un équilibre, c'est jusqu'où j'accepte d'être manipulé. »*

Un jeune journaliste qui sort parfois des « affaires » locales reconnaît lui aussi cette logique d'instrumentalisation réciproque, qu'il nomme « contrat » :

« Il y a un jeu manipulant-manipulé dans les deux sens. On n'en est pas dupe, on marche au contrat. (...) - Et à ce moment-là, le journaliste, il a aussi le bénéfice du scoop? - C'est toujours... on est manipulé par le bénéfice du scoop aussi, quelque part. Honnêtement, ce n'est pas très glorieux, mais en même temps, on n'a pas honte de le dire parce qu'on est en avance sur la concurrence. Il faut toujours savoir jusqu'à quel degré on va accepter d'être manipulé, savoir ce qui est acceptable moralement comme degré de manipulation. »

Un autre localier affirme que c'est au journaliste de déterminer ensuite son choix :

« Prendre suffisamment de recul », « d'avoir suffisamment d'esprit critique pour se rendre compte qu'on est manipulé, accepter de l'être ou ne pas l'accepter. Si en l'étant on apporte quand même une information à nos lecteurs, acceptons de l'être, en y mettant quand même les réserves nécessaires. »

Réciproquement, les journalistes ont le sentiment de « manipuler » en partie leurs interlocuteurs pour obtenir de l'information, parfois en leur extorquant des

renseignements qu'ils ne voudraient pas toujours livrer, notamment quand ils cherchent à débusquer des informations confidentielles, en jouant sur les antagonismes entre les différentes instances ou personnes en concurrence dans leur propre champ. Mais ensuite, les journalistes ont des conceptions différentes du niveau de manipulation acceptable de la part des sources et du type de manipulation qu'eux-mêmes peuvent mettre en œuvre, selon leur posture.

La dynamique de la transaction est donc engendrée par des logiques hétérogènes, propres à chaque type d'acteur, la rétribution du partenaire n'étant que le sous-produit de l'action de chacun et les journalistes formulant cette exploitation réciproque sur le registre de la « manipulation ». Il convient maintenant de préciser les logiques de chacun, professionnelle pour les journalistes, et promotionnelle pour les sources.

La logique professionnelle des journalistes

La définition des motivations « de base » d'une certaine catégorie d'acteurs est une opération périlleuse, qui tend à verser soit dans la tautologie, soit dans l'imputation forcée de motifs particuliers. C'est notamment le problème fondamental de la notion d' « intérêt », qui, si elle est prise dans le sens restreint de stratégie de maximisation des bénéfices, en termes économiques ou de pouvoir par exemple, s'avère fortement réductrice et ne peut prendre en compte les autres logiques qui peuvent guider les acteurs (projet collectif, fidélité, estime de soi...), qui sont renvoyées à de la « méconnaissance ». A l'inverse, quand le terme d'intérêt est utilisé de manière plus lâche pour décrire l'ensemble des motivations individuelles, il perd alors toute valeur heuristique et son emploi n'apporte aucun supplément de compréhension. Sa connotation utilitariste risque en outre en permanence de créer des malentendus.

Il en va de même pour la notion de « rationalité », qui, employée de manière stricte, suppose que toutes les motivations peuvent être retraduites en termes de calcul coût-bénéfice ; et qui, utilisée de manière molle, en vient à qualifier toutes les

actions et devient alors tautologique : s'il a agi, c'est parce qu'il avait des raisons de le faire⁷³. Le problème reste alors entier puisque la question de la définition de ces « raisons » demeure intacte. Dans le cas des approches intentionnelles, le risque est en outre de situer ces « raisons » uniquement à un niveau intentionnel, dans une conscience individuelle perçue comme toute-puissante, dans une perspective idéaliste⁷⁴. Pour les sociologies de l'action qui affirment la rationalité des acteurs, le problème provient de l'unification liée à cette assertion même, et à la conception d'individus désincarnés et interchangeable. Ce sont alors la structure de la situation ou ses saillances qui en viennent à déterminer mécaniquement l'action, ce qui aboutit finalement à une sociologie de l'acteur sans acteur.

Un usage souple du concept de « logique » peut permettre d'éviter ces différents écueils. L'emploi de ce terme dans son sens commun, et non dans son sens mathématique de logique « pure », évoque en effet l'idée que les comportements individuels ne sont pas indéterminés ou contingents et doivent être analysés en lien avec des phénomènes sociaux⁷⁵. Cet usage minimal⁷⁶ évite les connotations rationalistes, et enferme le moins possible de présupposés

⁷³ Par exemple, Cyril Lemieux affirme un principe de « rationalité » défini de manière volontairement idéaliste, contre une conception utilitariste. Pour lui, ce principe signifie en effet que l'acteur a des « raisons d'agir », ce qui implique que toute action est « rationnelle » a priori : ce concept perd donc d'emblée toute valeur heuristique. Cependant, tout en défendant une sociologie de l'acteur « rationnel », l'auteur fait de l'individu un être mû par les événements extérieurs, qu'il nomme discontinuités, qui activent de manière mécanique tel ou tel type de comportement. En outre, la volonté de mettre sur le même plan des êtres humains et des objets, comme « appuis » ou déclencheurs de l'action, interdit de construire autrui, et de penser des rapports sociaux, puisqu'il n'y a que des « interactants » indifférenciés.

⁷⁴ Pour une critique d'une anthropologie de l'intentionnalité et du subjectivisme, voir Pierre Bourdieu, *Le sens pratique*, op. cit., pp. 71 et suiv. Il y dénonce notamment l'idée d'une transcendance de l'ego, allant de pair avec un artificialisme social chez Sartre, et les fictions anthropologiques sur lesquelles repose « l'idéologie de l'acteur rationnel », qui fonde l'explication de l'action sur des « modèles formels » relevant d'un « devoir être » qui constitue une pure assertion.

⁷⁵ Le concept d'« illusio » développé par Pierre Bourdieu, qui signifie investissement dans le jeu, lutte pour l'obtention des rétributions et autour des enjeux propres au champ, est aussi intéressant, mais il met surtout l'accent que sur la participation de l'agent et moins sur la manière dont le jeu modèle les motivations et les actions de ceux qui y participent.

⁷⁶ La sociologie des organisations et celle de l'intervention sociologique ont souvent utilisé la notion de logique d'action, mais tendent assez fréquemment à y intégrer des présupposés plus forts. D'un côté, Michel Crozier et Erhard Friedberg rejettent tout déterminisme de l'action et fondent cette dernière sur la marge de liberté dont disposent les acteurs au sein des systèmes de contraintes, sous la forme d'une « action stratégique » (voir notamment *L'acteur et le système*, Paris : Le Seuil (Coll. « Points »), 1981 (1^{ère} édition : 1977)). Dans la sociologie d'Alain Touraine, les logiques d'action renvoient à des systèmes d'action concrets, à des systèmes de rapports sociaux historiquement construits. François Dubet insiste pour sa part sur l'hétérogénéité de ces logiques, l'activité de gestion de cette pluralité constituant la subjectivité de l'acteur et sa réflexivité (*Sociologie de l'expérience*, Paris : Editions du Seuil (Coll. « La couleur des idées »), 1994). L'analyse proposée ici comporte une certaine proximité avec cette conception, mais s'éloigne de ses aspects historicistes (liés à l'évolution d'une forte unification du moi vers un éclatement croissant) et rejette certaines oppositions que réactive l'auteur (entre sociologie compréhensive et sociologie déterministe, qualifiée de fonctionnaliste).

anthropologiques. Il signifie simplement que les comportements des acteurs doivent être expliqués en fonction des secteurs sociaux où ils s'exercent et des rapports sociaux qui structurent ces espaces⁷⁷.

L'analyse de l'activité journalistique, présuppose le respect d'une exigence minimale, celle de ne pas faire de la ligne de conduite particulière de certains, la logique générale d'action des journalistes. La tentation de nombreux auteurs est en effet de définir l'activité journalistique soit comme une logique de promotion des interlocuteurs et des autorités, soit comme une activité fondamentalement critique. Or cela revient à ne concevoir le journalisme que comme un engagement, légitimiste ou contestataire, et non comme une activité proprement professionnelle, comportant ses enjeux et ses critères propres.

Certains chercheurs présentent en effet la promotion des sources comme une rétribution nécessaire, une condition de l'échange journalistique, ce qui implique qu'il s'agit d'un trait universel de la logique journalistique. Par exemple, quand on érige la volonté des journalistes de nouer des liens et de les consolider en « obligation », on suppose que la visée de promotion des sources est au fondement de l'activité éditoriale⁷⁸. On transforme alors en caractère général, en propriété partagée, un type particulier de ligne de conduite.

En fait, les rédacteurs n'ont pas – dans leur très grande majorité – pour objectif immédiat de promouvoir les "autorités" locales. Cela peut être une tactique ponctuelle ou même une ligne de conduite à plus long terme mais ne peut être érigé en logique fondatrice de l'activité journalistique. Un journaliste, en réponse à la question de savoir s'il lui arrivait de ne pas passer une information parce qu'elle pourrait mettre en valeur quelqu'un, répond que le problème ne se pose pas en ces termes :

« Ce n'est pas le critère. Non, le critère pour ne pas passer l'information, c'est est-ce qu'elle apporte quelque chose à nos lecteurs ou pas. Qu'elle valorise quelqu'un ou pas, je veux dire, ça ne change rien, ce n'est pas... La presse ne travaille pas là-dessus. Bon, on ne fait ni la

⁷⁷ Ce qui peut être considéré comme le « socle » de la pensée sociologique.

⁷⁸ Cf. Jean-Baptiste Legavre, « Off the record », art. cit.

promotion des personnalités ni la chasse à certaines personnalités. Enfin, tout au moins en ce qui me concerne. »⁷⁹

De même, quand un journaliste vendéen, dans sa réponse à un questionnaire écrit, affirme que les relations « reposent sur le respect des fonctions distinctes des uns et des autres », il souligne implicitement son refus d'assumer un rôle de mise en valeur et de promotion des sources, qui est le leur mais non le sien.

D'autres vont plus loin et rejettent plus systématiquement la mise en scène des autorités :

« On ne veut pas du formel, on ne veut pas de la remise de médailles. On n'est pas anti-notabiliste, mais on n'est pas non plus tout le temps en train de cirer les pompes des notables. Enfin, un peu de dignité! »

Même s'il existe de la dénégation et si chacun a sa propre ligne d'action, la promotion des sources ne constitue pas une finalité immédiate pour les journalistes.

La rétribution symbolique des autorités est donc un produit parmi d'autres du travail des journalistes, dont les motivations se situent d'abord dans la logique du champ professionnel lui-même : écrire un "bon" article, selon les canons du genre définis par le journal, s'inscrire dans la concurrence et préserver les conditions d'exercice futur de cette activité. L'engagement militant est une possibilité, mais constitue une transgression ou un cas limite des règles du jeu journalistique. La valorisation de l'interlocuteur par la mise en scène constitue un moyen de produire un article gratifiant pour le journaliste lui-même – les sujets mis en scène comme « intéressants » étant bien sûr plus valorisants pour leur auteur –, et parallèlement, de peser positivement sur les relations futures avec la source. Vis-à-vis de cette dernière, il s'agit donc d'une tactique et non d'un objectif, l'enjeu étant la maîtrise de la relation. Ainsi, quand un localier prend comme exemple du « donnant-donnant » qui s'établit avec les sources, les comptes-rendus de livres que les journalistes de la presse nationale publient dans les colonnes de leur journal, pour « renvoyer l'ascenseur » à leurs informateurs privilégiés, il s'agit dans ce cas, avant tout, de faire preuve de leur compétence journalistique pour présenter l'ouvrage et de

⁷⁹ Cette transaction est par contre explicitement refusée lorsqu'il s'agit d'entreprises commerciales. Les journalistes dénoncent en effet la publicité rédactionnelle. Ils disent alors envoyer leurs interlocuteurs vers l'agence de publicité. Mais les limites sont floues, et dans les pages locales, on trouve par exemple des articles sur des expositions réalisées dans des banques, des remises de médailles aux salariés des entreprises...

favoriser le maintien ou l'approfondissement de la relation, la rétribution de leurs interlocuteurs habituels étant simplement un moyen d'y parvenir.

A l'inverse, d'autres sociologues conçoivent le journalisme comme une activité fondamentalement critique⁸⁰, qui consiste à mettre systématiquement en doute et à distance les propos et les actes des autorités. Si certains journalistes revendiquent ce type de modèle professionnel, de nombreux journalistes rejettent cette définition de la profession comme activité critique, dénonçant les « chevaliers blancs » et les « zorros », en s'appuyant sur des modèles professionnels mettant en valeur la proximité. La généralisation de cette définition de l'activité journalistique repose donc sur une intervention du chercheur dans les débats des acteurs. Il convient plutôt d'intégrer ces différents discours dans un modèle général, en étant attentif aux multiples niveaux de réalité qui constituent les pratiques, les discours et les institutions.

Si l'on veut éviter d'ériger une ligne de conduite particulière à certains individus ou à certains secteurs du journalisme en motivation commune à l'ensemble de la profession, il convient donc d'adopter une perspective réaliste sur ce qu'est l'activité journalistique. Celle-ci est avant tout une activité « professionnelle », ce qui implique que ce sont des logiques propres au champ professionnel et non immédiatement politiques ou militantes qui meuvent l'ensemble des acteurs. En effet, si l'engagement militant peut exister chez certains journalistes, on ne peut réduire l'activité de l'ensemble des professionnels à cette dimension. Ce qui est commun est la logique de reconnaissance de la valeur proprement rédactionnelle des articles, par le journaliste lui-même, par ses pairs et par sa hiérarchie, et seulement secondairement par ses sources ou ses lecteurs. Il ne s'agit donc ni d'une logique fondamentale de promotion des interlocuteurs ni d'une logique indéfectible de critique, mais d'une démonstration de **sa compétence professionnelle, fondée sur**

⁸⁰ Par exemple, Cyril Lemieux définit en creux le journalisme comme une activité de critique, définie comme le « droit, et même le devoir, de nuire publiquement aux intérêts de certains de leurs concitoyens », activité dont il étudie la légitimation. « Seul un travail de légitimation considérablement long et coûteux pouvait parvenir à faire admettre qu'un petit nombre de personnes, les gens de presse, ont le droit, et même le devoir, de nuire publiquement aux intérêts de certains de leurs concitoyens » (*Mauvaise presse*, p. 23).

la mise en scène de sa capacité à jouer sur la mise en valeur et la mise à distance des sources.

On peut d'abord remarquer que la maîtrise des instruments rédactionnels de distanciation constitue un élément essentiel du professionnalisme. Gaye Tuchmann considère ainsi l'objectivité comme un « rituel stratégique »⁸¹. Le respect des procédures formelles qui fondent la revendication d'« objectivité » est en fait un moyen par lequel « les journalistes se protègent des critiques et posent une revendication professionnelle d'objectivité », même s'il « n'y a pas de lien entre les fins recherchées (l'objectivité) et les moyens utilisés (les procédures décrites).

Johanna Siméant estime pour sa part que les journalistes sont pris dans une tension entre la proximité avec les sources, nommée crédibilité, et l'affirmation d'indépendance, nommée déontologie⁸². L'auteur montre comment une partie importante de l'activité pratique des écoles de journalisme consiste en un apprentissage du réglage de la relation aux sources. Pour notre part, nous analyserons comment ce processus de réglage se rejoue en permanence, avec différents niveaux d'ajustement possibles, en fonction de la trajectoire et de la posture de la personne, et en fonction de la dynamique des relations avec chaque source spécifique, les dimensions relationnelle et identitaire étant au cœur de l'analyse. La mise en scène et la mise à distance des interlocuteurs ne sont pas des fins en soi – comme dans une perspective militante – mais constituent fondamentalement les deux dimensions d'une activité indissociablement tactique et identitaire. En effet, les journalistes, quand ils font plaisir à certains ou portent des coups à d'autres, se servent de la distribution sélective des sanctions et des gratifications comme d'une manifestation ostentatoire d'indépendance et d'un instrument pour peser sur les relations futures. Il convient donc d'articuler l'analyse des formes de revendications identitaires et celle de la dynamique des relations.

Tout d'abord, sur un plan identitaire, l'affirmation de la nécessité de préserver son indépendance constitue un signe d'appartenance au métier, qui s'inscrit dans une logique professionnelle. Cependant, la revendication de professionnalisme revêt

⁸¹ « Objectivity as strategic ritual », art. cit.

⁸² « Déontologie et crédibilité : Le réglage des relations professionnelles au CFJ », *Politix*, n°19, 3ème trimestre 1992, pp. 37-55.

des significations différentes pour chacun, en fonction de sa posture et de sa conception du métier. Pour certains journalistes interrogés, l'orientation avant tout professionnelle de l'activité rédactionnelle s'exprime d'abord par l'affirmation de la fierté personnelle. Un journaliste qui a pourtant abandonné une grande partie de ses ambitions déclare par exemple :

« L'important c'est d'être fier de la signature qu'on a en bas de son papier, que ce ne soit pas camouflé, que ce ne soit pas quelque chose qui masque la vérité. »

Pour un autre localier plus investi, il s'agit de se faire « respecter » : *« il faut se faire respecter, c'est tout. On respecte les gens donc on doit se faire respecter, ça c'est... je pense que c'est essentiel. Donc c'est montrer... »* Il conclura ensuite : *« Ça, savoir se faire respecter, ce n'est pas... ce n'est pas évident, c'est une quête permanente. »*

Implicitement, c'est bien la capacité à régler la mise en valeur et la mise à distance qui est en jeu. D'autres expriment leur attachement au professionnalisme par une sensibilité exacerbée aux enjeux de l'autonomie, par une volonté farouche de conserver une "voix" propre. Un journaliste formule par exemple de manière assez radicale sa sensibilité au non-respect de son indépendance.

Il affirme notamment son refus - qui correspond à une angoisse profonde et relativement partagée - d'être pris pour « un bloc sténo ou un magnétophone ». Il déclare aussi : *« On n'est pas des passeurs de communiqués »*, et exprime une sensibilité parfois aiguë aux mots et aux formes : *« On ne me convoque pas, on ne convoque pas les journalistes, je regrette, on les invite »*⁸³.

Même si les niveaux de sensibilité et les degrés de manifestation d'indépendance sont différenciés⁸⁴, si les comportements considérés comme légitimes ne sont pas identiques, la volonté de maîtrise de la mise en valeur et de la mise à distance est partagée par tous les journalistes et constitue la marque de leur professionnalisme. La capacité de manifester une prise de distance vis-à-vis des interlocuteurs n'est d'ailleurs pas exigée de ceux qui ne sont pas considérés comme des « professionnels », en particulier des correspondants, qui couvrent un territoire rural ou traitent les sujets considérés comme sans enjeux dans les villes, grandes ou

⁸³ On peut analyser cet attachement aux "formes" comme une dénégation, mais ce refus est en même temps à l'origine d'une ligne d'action qui modifie effectivement les anticipations des interlocuteurs.

⁸⁴ Ces éléments n'étant bien sûr pas donnés une fois pour toutes comme un produit mécanique de la trajectoire des individus, la « posture » des individus étant plastique, sans cesse retravaillée en fonction des nouvelles expériences et situations rencontrées, ainsi que des perspectives d'avenir.

moyennes, et qui sont payés à l'article. Ceux-ci sont considérés comme extérieurs au journal et impliqués localement. Une secrétaire d'édition affirme ainsi :

« Les correspondants, je crois qu'ils n'ont pas la distance. C'est-à-dire que leur maire du coin, il est proche d'eux. Des gens qui sont correspondants dans une commune, c'est vrai qu'ils sont connus en général, ils sont partout, ils vont à toutes les réunions, donc le lien qu'ils ont avec le maire, il est tellement proche, qu'il ne peut pas y avoir de distance surtout. Sauf à avoir des gens assez engagés, ce qu'on se garde quand même bien de recruter, comme correspondants, enfin on essaye. »

Les vacataires, payés à la journée et plus proches des rédactions, sont dans une situation intermédiaire, ceux qui se destinent à entrer dans la profession étant perçus comme des quasi-professionnels, tandis que d'autres ne sont vus que comme des collaborateurs occasionnels amateurs⁸⁵.

Dans les cas où la copie est rédigée par une personne considérée comme non-professionnelle, c'est aux secrétaires de rédaction qu'est déléguée la tâche de maîtriser la distance à conserver vis-à-vis des autorités. Un des rôles de ceux-ci est donc de vérifier que la production des correspondants n'est pas engagée ou partielle. Même s'ils n'ont pas de lien direct avec les sources, une partie de leur travail consiste donc à gérer, indirectement, les relations du journal avec les sources en « petite locale » et à contrôler la distance et l'objectivité des articles. Ils peuvent introduire des marques de distanciation dans les textes, même si l'absence d'accès direct à l'information les empêche souvent d'aller au-delà des signes formels⁸⁶. Plus généralement, le travail des journalistes « assis » ou de « desk » à partir des dépêches et communiqués, et la responsabilité des secrétaires de rédaction sur la « titraille » de l'ensemble des articles de tous les rédacteurs, leur donnent le pouvoir d'introduire une certaine distance avec les organisateurs de l'événement relaté⁸⁷, ce qui oriente la lecture de l'article. Bien qu'ils ne soient pas en contact direct avec les sources, journalistes « assis » et secrétaires de rédaction ont bien aussi un rôle de

⁸⁵ Le niveau de recrutement et le travail de formation des vacataires dans les différents titres impliquent d'ailleurs un degré inégal de professionnalisme.

⁸⁶ Ils prennent parfois la peine de contacter un journaliste titulaire du secteur pour obtenir des éléments d'information afin de contrôler ou de réorienter le contenu, mais cela n'est pas toujours possible.

⁸⁷ Leur latitude d'action concernant la « copie » des rédacteurs titulaires du titre est variable, selon les titres, selon le niveau hiérarchique des individus, et les habitudes établies, certains secrétaires de rédaction étant les principaux responsables des titres tandis que d'autres voient leur rôle limité à la forme.

maîtrise de la mise en valeur et de la mise à distance des interlocuteurs.

Ensuite, sur un plan tactique, la mise en scène et la mise à distance sont aussi des **instruments de réglage des rapports futurs avec les sources**, des moyens de peser sur la dynamique relationnelle. Par exemple, si la mise en valeur d'une source ne doit pas être considérée comme une rétribution directe de celui qui a « donné » une information, elle constitue cependant un moyen d'entretenir, dans le temps et au-delà de l'interaction, les rapports avec les interlocuteurs privilégiés, de préserver ou favoriser l'accès *futur* à des nouvelles « anticipées » ou « confidentielles » et la coopération ultérieure. Un journaliste qui sort des « affaires » explique ainsi comment il rétribue les informateurs qui lui dévoilent des « dossiers » de l'intérieur, en les valorisant dans les autres articles, de nature plus institutionnelle, qu'il rédige sur eux :

« Quand vous avez un bon informateur, vous avez tendance à l'avantager. Vous avez tendance... je ne dirais pas à vous aligner sur ses opinions, mais à toujours veiller à ce que son point de vue figure quelque part dans le débat, et à apporter plus de soin à cette personne-là qu'aux autres. (...) Moi j'avais de très bons rapports avec quelqu'un qui avait des responsabilités dans une fédération de parents d'élèves, qui est devenu conseiller municipal. Le jour où il est devenu conseiller municipal, je me suis demandé s'il continuerait à m'informer sur les dossiers de la mairie, puisqu'il les connaissait de l'intérieur, via le PS. Il avait été interlocuteur dans les négociations sur le câble. Inévitablement, quand il a eu d'autres dossiers en main, au niveau de la mairie, eh bien le jour où il avait besoin de présenter son dossier, je faisais plutôt un papier de 80 lignes qu'un papier de 40 lignes. C'est vrai, je le reconnais. »

Un autre journaliste généralise cette situation : *« A partir du moment où vous avez un interlocuteur privilégié qui vous donne un certain nombre d'informations, le jour où il a besoin de vous, il faut... c'est du donnant-donnant. Vous êtes obligé un peu... Vous savez, ça se fait partout, au moins dans la presse locale. »*

En retour, la mise à distance des interlocuteurs peut être un moyen de rétorsion, une forme de sanction de leurs comportements passés, s'inscrivant dans une dynamique conflictuelle, destinée à contraindre les sources à renoncer à leurs pressions.

La caractéristique générale des journalistes est donc d'être dans une logique professionnelle qui consiste à produire de « bons » articles selon les normes du métier et en particulier à maîtriser le jeu autour de la mise en scène des

interlocuteurs – valorisation ou distanciation –, indissociablement comme expression du professionnalisme et comme instrument tactique.

La logique promotionnelle des sources

Du côté des sources, il convient aussi de prendre en compte l'hétérogénéité des logiques d'action des divers types d'interlocuteurs et de les resituer dans le cadre des enjeux propres à l'univers de chacun. En particulier, si diverses formes de logiques promotionnelles peuvent être mises au jour, il convient de ne pas considérer la « communication » comme une fin en soi ou une obligation pour les acteurs, politiques notamment, l'impératif de communication ou l'idéal de transparence n'étant pas des principes qui guident en tant que tels l'action des instances ou des individus qui s'adressent aux médias. La transmission d'informations constitue simplement un instrument de leur activité, dont les enjeux se situent ailleurs. Pour les hommes politiques, la diffusion de leurs prises de positions, la médiatisation de leur action, etc., sont indispensables à l'entretien de leur légitimité et sont perçus comme nécessaires à leur réélection. De même, pour les acteurs associatifs locaux, la notoriété est un moyen de toucher de nouveaux publics potentiels et éventuellement de s'affirmer comme un acteur central de l'espace local. La médiatisation recherchée par les entreprises ne concerne que ses produits ou ses points forts, vise à favoriser la notoriété des produits, ou à renforcer le poids local de la société et son image auprès des fournisseurs, des clients ou des pouvoirs publics. Du point de vue des journalistes, ces divers enjeux peuvent être subsumés sous le terme de logique « promotionnelle », mais il convient toujours de garder à l'esprit la multiplicité des enjeux que cette expression recouvre et leur spécificité en fonction des différents univers⁸⁸. En outre, chaque source particulière peut avoir une conception différente du niveau et du type de promotion qu'elle recherche à travers la presse. Pour les sources, le journaliste n'est qu'un intermédiaire de cette circulation de l'information, il

⁸⁸ Martin Sánchez-Jankowski montre par exemple aussi comment la médiatisation sensationnaliste des « gangs » aux Etats-Unis constitue pour eux un moyen de s'étendre et de recruter, et de renforcer leur réputation intimidante (« Les gangs et la presse. La production d'un mythe national », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°101-102, mars 1994, pp. 101-117).

n'en est pas le destinataire final.

Du point de vue des journalistes, la mise en scène de la lucidité sur les fondements de l'intérêt des sources à communiquer fait partie des signes du professionnalisme. Elle constitue un corollaire de la capacité à jouer sur la mise en valeur et la mise à distance des interlocuteurs, puisque ce travail de maîtrise des effets promotionnels de l'article repose sur une inférence quant à l'intérêt des sources à communiquer⁸⁹. Plus précisément, on peut penser que cette inférence concernant les intérêts des sources permet aux journalistes, dans les moments où ils sentent justement leur autonomie mise en cause, de récupérer une maîtrise symbolique de la relation. C'est en effet souvent quand les journalistes se sentent « manipulés » par leurs sources, quand ils sont contraints de coopérer avec elles, qu'ils effectuent cette imputation d'intérêt.

Dans les entretiens, de nombreux journalistes affichent en effet leur clairvoyance quant à la logique promotionnelle des sources. Deux reporters précisent par exemple :

« Il y a toujours un intérêt, en général, à nous donner une information. Soit on veut intervenir dans une actualité, enfin dans quelque chose qui se déroule, que ce soit dans une entreprise, dans une administration. Soit on veut se valoriser soi-même, soit on veut faire passer un message au nom d'un lobby, d'un groupe de pression. Il y a toujours plus ou moins un intérêt à nous donner une information. L'information gratuite est quand même rare. » Il remarque ensuite : *« Il faut savoir que dans la presse, il y a toujours des gens qui ont intérêt à voir leurs sentiments, leurs impressions, leurs réflexions, passer dans le journal. Bon, généralement, les gens ne se font jamais prier, surtout dans la politique. Et puis il suffit de leur dire qu'il y a un détracteur qui a dit ça pour qu'ils répondent. »* Il explique enfin : *« ils vendent leur soupe, ça c'est normal. Un organisateur, il cherche toujours à nous influencer, ça c'est normal. Ben c'est aussi son projet qu'il nous présente, donc il a intérêt à faire en sorte qu'on le retranscrive de façon correcte et qu'on lui dresse des louanges. Ça, ça fait partie du jeu. »*

« Les gens qui viennent spontanément vers nous, c'est parce qu'ils ont quelque chose à dire et donc normalement quelque chose qui va les servir. Alors à nous d'apprécier quelle est là-dedans la part d'intérêt purement personnel et l'intérêt que ça peut représenter pour les

⁸⁹ Cette imputation est d'ailleurs pour Cyril Lemieux l'un des aspects de la « grammaire de la réalisation », qui consiste à afficher un certain réalisme et représente la « marque de professionnalisme » des journalistes (*Mauvaise presse*, op. cit., p. 140). Elle est distinguée de la grammaire « publique » qui valorise la définition officielle du métier et l'indépendance, et peut même entrer en concurrence avec celle-ci. Mais ces éléments paraissent en fait fortement liés : l'imputation d'intérêts est un corollaire du professionnalisme.

lecteurs. »

Un autre localier souligne par exemple les motifs triviaux de compétition qui animent les hommes politiques :

« Quand ils te filent une information, c'est parce que eux, ils souhaitent que ça passe dans le journal pour faire chier un autre, je veux dire, il ne faut pas... c'est évident. »

L'intéressement des sources et la vanité de « l'impératif de communication » apparaissent particulièrement quand les interlocuteurs refusent a contrario les sollicitations des journalistes. Ainsi, un spécialiste de l'enseignement relate :

« Il y a quand même des choses qui sont révélatrices, c'est-à-dire que la presse, c'est bien quand on en a besoin : « Allô, la semaine prochaine, on fait une conférence de presse parce qu'on a des choses importantes à vous dire sur votre système d'éducation », alors c'est vrai aussi bien dans le privé que dans le public. Mais par contre, quand il y a un problème et qu'on cherche à savoir, à ce moment-là, ça... ça devient catastrophique. Je me souviens d'un sujet d'enquête que j'ai voulu initier auprès de l'enseignement catholique, j'ai demandé un rendez-vous, je l'attends toujours. C'était l'Ecole des Etablières qui est une école d'agriculture privée qui est rentrée dans le giron de l'enseignement catholique. Je l'ai appris comme ça, brusquement, au détour d'une assemblée générale, bon. Alors j'ai voulu... j'ai téléphoné à la DEC, j'ai dit « Voilà, je voudrais un rendez-vous pour parler... » On m'a dit « Oh, il est très pris actuellement, ce n'est pas possible », bon j'attends toujours. Ça c'est... Je n'ai pas relancé, c'est vrai, mais je... je n'ai pas eu ce rendez-vous. Et puis dans le public, problème avec la gestion... le budget de la Courtaisière, la fac publique, donc j'ai suivi le dossier, la mairie et le département, qui sont parties prenantes, qui financent le centre, critiquaient le budget proposé par l'université de Nantes. Alors là, quand j'ai parlé de ça au directeur du centre de la Courtaisière, il tirait une tête épouvantable, il disait « Vous allez faire un article, maintenant? » (rire). Ben je dis « Oui ». C'est comme s'il disait « Alors vous supprimez le toit de la maison, maintenant (rire)? — Ah oui, oui, maintenant on enlève le toit, c'est interdit d'avoir un toit, on enlève le toit. — Oh! » C'est ça. Alors que « Vous savez, bon, il faut venir parce qu'on fait des portes ouvertes, alors on veut faire une conférence de presse pour présenter les portes ouvertes, on a ceci et cela ». Alors là, on accourt tout de suite. Mais quand nous, on sollicite, après c'est « Ah... » Quand on sollicite, naturellement, c'est généralement qu'il y a un problème, alors pffuit, voilà. »

La logique promotionnelle de l'ensemble des sources - pas seulement des sources politiques -, se manifeste aussi en creux quand elles n'obtiennent pas satisfaction. Un localier remarque notamment :

« Il faut quand même être clair, les élus veulent toujours qu'on dise du bien d'eux. Donc dès qu'il y a des choses un peu critiques, critique négative parce qu'après tout, ça peut être une

critique positive, ils n'aiment pas. Mais les associations non plus, les sportifs non plus, les cultureux non plus. Ils oublient souvent qu'on est un journal et qu'on n'est pas un bulletin de liaison. »

C'est d'ailleurs pourquoi les institutions et leurs représentants critiquent si souvent les articles qui leurs sont consacrés et tentent de manière récurrente de faire pression pour obtenir un meilleur traitement⁹⁰.

Pour résumer, les journalistes et leurs sources « s'exploitent » mutuellement, la logique professionnelle des premiers étant – plus ou moins – satisfaite grâce à la logique promotionnelle des seconds et réciproquement.

2. Conflit, coopération et confiance

Les relations entre les journalistes et leurs sources sont marquées à la fois par le conflit et la coopération, la dynamique de l'échange des coups permettant un certain ajustement des attentes, une prévisibilité des comportements qui fonde la « confiance » mais qui ne signifie pas absence de tension.

Conflit et coopération

Conflit et de coopération sont tous deux présents dans les relations entre les journalistes et leurs sources, mais la difficulté tient dans l'intégration de ces deux dimensions. Beaucoup d'ouvrages sur le journalisme mettent en effet l'accent sur cette ambivalence des relations avec les sources, mais penchent souvent soit du côté conflictuel, soit du côté coopératif, ou juxtaposent les deux sans les articuler.

Tout d'abord, certains ouvrages mettent essentiellement l'accent sur le conflit. Dans cette perspective, Herbert Gans parle d'une "lutte acharnée" (a tug of war) : « Alors que les sources essayent de « manœuvrer » (« manage ») l'information, pour

avoir l'éclairage le plus avantageux sur eux-mêmes, simultanément les journalistes « manœuvrent » (« manage ») les sources pour leur extorquer l'information qu'ils veulent. »⁹¹ Cet auteur considère en effet que les dimensions de coopération ne sont qu'un moyen d'éviter les pressions, et donc une intériorisation de celles-ci, suivant des "mécanismes systémiques" d'auto-censure⁹². Les sociologues qui travaillent sur les journalistes non-spécialisés, notamment les grands reporters ou les faits-diversiers, tendent d'ailleurs souvent à privilégier ce point de vue.

D'autres recherches présentent la relation entre journalistes et sources comme fondamentalement coopérative⁹³, notamment quand il s'agit d'un partage des rôles, qui suppose une collaboration en vue d'objectifs communs. C'est souvent la position implicite des théories du « champ journalistique » qui étudient la connivence entre journalistes et hommes politiques et notamment l'intérêt commun qu'ils ont à la fabrication de certains « coups médiatiques »⁹⁴. Jay Blumler et Michael Gurevitch ont formalisé ce modèle de la « coopération concurrentielle » entre des associés-rivaux⁹⁵, en insistant prioritairement sur l'interdépendance et l'adaptation mutuelle des acteurs, le système de rôles de chacun prescrivant des comportements coopératifs⁹⁶.

En définitive, les travaux qui prennent en compte les deux dimensions, de

⁹⁰ Voir la sous-partie ultérieure : « Négociation et lutte pour le contrôle de l'information ».

⁹¹ *Deciding What's News*, op. cit., p. 117.

⁹² *Ibid.*, p. 270 et 277.

⁹³ Cf. Leon Sigal parle ainsi de « communauté informative », marquée par un consensus sur la définition des nouvelles et par l'adhésion commune des journalistes et des sources à un « credo journalistique » et à un « cadre de valeurs partagées » (*Reporters and Officials*, op. cit.), Mark Fischman évoque le partage par les journalistes des schèmes préconstruits issus des sources bureaucratiques (*Manufacturing the News*, op. cit.), et surtout Richard Ericson, qui analyse l'absorption des logiques des sources par les journalistes (*Visualizing Deviance*, op. cit.).

⁹⁴ Cf. Patrick Champagne, *Faire l'opinion*, op. cit.

⁹⁵ « Politicians and the Press : an Essay on Role Relationships », art. cit.

⁹⁶ De même, Jacques Le Bohec, même s'il prétend dépasser l'opposition entre les modèles de la coopération et de la confrontation, insiste essentiellement sur l'interdépendance des acteurs et leur « intérêt commun » (*Les rapports presse-politique*, p. 39). En effet, c'est seulement « lorsque le consensus minimal entre les protagonistes s'effondre [qu'un conflit intervient] » (p. 36). En outre, l'idée que les acteurs cherchent à « occulter » les gains qu'ils retirent suppose que la relation repose sur une collaboration indicible et cachée, le conflit n'étant qu'une mise en scène destinée à « donner une représentation de leurs échanges qui soit conforme aux exigences de leurs rôles sociaux ». Pour l'auteur, « l'origine des stratégies d'occultation des gains se trouve dans l'intérêt commun à créer, protéger et consolider le prestige social et les « pouvoirs » royalement attribués à ces deux catégories d'acteurs/agents » (p. 36, souligné par nous). Le fondement de la relation est donc bien coopératif, tandis que le conflit ne serait qu'un artifice ou une rupture.

conflit et de coopération, et l'ambivalence des relations,⁹⁷ en restent souvent à ce double constat ou à une juxtaposition non intégrée des deux aspects. Or l'intérêt est d'analyser les conditions et les paramètres qui déterminent l'orientation des relations vers plus de conflit ou au contraire de coopération⁹⁸.

Conflit et coopération apparaissent en fait indissociables dans le système des relations entre sources et journalistes. En effet, l'interdépendance des acteurs, la nécessité de la relation avec l'autre pour remplir ses propres objectifs, imposent une certaine coopération. Les acteurs ne peuvent atteindre leur but sans la collaboration avec l'autre. La particularité de cette relation est que l'échange est obligatoire et que le coût de la rupture est très élevé pour l'un comme pour l'autre tout en étant toujours possible. Un homme politique, une entreprise ou un acteur du monde culturel, etc., ne peut souhaiter "se mettre à dos" un journal ; et le journaliste ne peut vouloir se couper de toutes ses sources ni endurer des pressions violentes continues. Un localier remarque par exemple :

« Parce qu'ils ne peuvent pas se couper de nous complètement, ce n'est pas possible. Comme nous on ne peut pas... moi je sais très bien qu'on ne peut pas non plus se couper d'eux complètement, ce n'est pas possible. »

Parallèlement, les potentialités de divergence entre les logiques des deux protagonistes sont très fortes⁹⁹ : la logique professionnelle des journalistes implique de garder la maîtrise de la mise en scène et de la mise à distance des interlocuteurs, tandis que les sources voudraient que la promotion soit systématique. En effet, à court terme, les journalistes sont en permanence soumis à des pressions, sous diverses formes allant des tactiques de communication jusqu'aux critiques, menaces ou procès, qui sont autant de coups conflictuels, et à plus long terme, la dynamique de la relation recèle toujours la possibilité de désajustements, d'escalades ou de ruptures. Il ne s'agit pas de prétendre que les relations sont toujours conflictuelles, mais que la possibilité du conflit n'est jamais écartée, et peut toujours être anticipée

⁹⁷ Par exemple, Arnaud Mercier parle de « l'ambivalence » des relations entre journalistes et hommes politiques, car « ces deux groupes s'affrontent et collaborent » (*Le journal télévisé*, op. cit., p. 76).

⁹⁸ Ce que nous ferons à la fin de la deuxième partie.

⁹⁹ Comme le montrent de nombreux travaux, y compris ceux qui soulignent l'interdépendance des acteurs, même s'ils en font une exception.

comme une éventualité.

Conflit et coopération sont donc intrinsèquement présents dans la relation entre les journalistes et les sources¹⁰⁰. Un journaliste mêle ainsi totalement les deux aspects, de « confiance » et de « rapport de forces » :

« Les relations avec le champ politique, elles sont vraiment comme tout ce que je viens de dire depuis une heure, confiance relationnelle, jeu de chat et de souris, rapport de forces mais feutré, finalement, plutôt feutré, et puis essayer... Enfin tout est basé sur la confiance. »

Il ne s'agit donc pas d'opposer un type de relations irénique et enchanté - qui reposerait sur une "amitié" purement personnelle et désintéressée -, à un autre, purement professionnel et impersonnel ou à un mode de fonctionnement cynique. Il convient d'éviter d'assimiler un mode de relation public et professionnel au conflit et un mode de relation privé et personnel à la coopération, et de les opposer de manière binaire, pour explorer les dynamiques relationnelles qui se jouent entre les acteurs. En effet, une telle opposition empêche de comprendre la complexité des relations¹⁰¹.

Au lieu d'opposer une sincérité totale, un engagement désintéressé des acteurs, à une logique d'indépendance journalistique absolument impersonnelle, fondée sur des motifs purement professionnels¹⁰², et correspondant aux normes publiques de la profession, il est préférable d'analyser les stratégies d'imposition de la définition de la situation par les uns et les autres et leurs négociations. Au lieu de séparer totalement la sphère privée et la sphère publique, d'opposer de manière binaire des moments de relations purement amicales et des relations purement professionnelles, il est préférable d'analyser comment les acteurs déterminent leurs

¹⁰⁰ L'objet de la seconde partie sera justement de comprendre comment le niveau de conflictualité auquel la relation se stabilise entre ces deux pôles est le résultat provisoire de la dynamique des échanges, qui dépendent eux-mêmes des lignes de conduite des personnes et de multiples variables – liées à la situation des journalistes et des titres, et à celle des sources et des institutions.

¹⁰¹ Par exemple, quand Cyril Lemieux oppose la « grammaire naturelle » à la « grammaire publique », la première s'appliquant dans les situations privées, la seconde dans les situations publiques, il ne peut analyser le passage d'un mode d'action à l'autre, puisque le basculement est automatique, en fonction des « saillances situationnelles » – seules des « fautes grammaticales », des défauts d'ajustement aux situations étant étudiés (*Mauvaise presse*, op. cit.). Les deux régimes d'action, professionnel d'un côté, intime de l'autre, sont donc présentés comme alternatifs et inconciliables, mais l'on ne sait pas lequel prévaut dans la réalité, quels compromis peuvent être trouvés pour faire coexister les principes contradictoires, ni à quel niveau d'équilibre ces ajustements peuvent se situer.

¹⁰² De même que d'autres opposent le régime de l'intérêt, fondamentalement matérialiste, à celui de la justification, purement idéaliste, ou à celui de la compassion, purement affectif.

lignes de conduite sur cette question, gèrent de manière continue leurs relations avec leurs interlocuteurs – tout en adaptant leurs comportements aux situations –, et négocient le passage de l'une à l'autre. La frontière entre public et privé est en effet particulièrement floue dans le cas des journalistes – comme en attestent les moments de convivialité qui suivent les manifestations officielles, les occasions de rencontres semi-privées où les journalistes tentent de recueillir des informations – et fait l'objet de négociations.

Plus généralement, cette ambivalence de la relation entre les journalistes et leurs sources repose sur la dimension tactique de l'échange des coups et la dimension stabilisatrice de l'ajustement des anticipations.

Echanges de coups, stabilisation des anticipations et confiance

Dans l'interaction, chacun joue des « coups » visant à modifier la situation et les perceptions du partenaire¹⁰³, mais sans en connaître réellement l'efficacité, sans connaître le résultat auquel l'échange aboutira. Chacun développe une activité tactique destinée à faire prévaloir ses propres objectifs, qui peut être perçue par l'autre comme plus ou moins « normale » – c'est-à-dire neutre et acceptable – ou conflictuelle¹⁰⁴. Il s'agit d'un rapport de forces¹⁰⁵ plus ou moins permanent, où chacun remet à jour périodiquement son évaluation de ses ressources et positions

¹⁰³ Michel Dobry définit, dans le cas des mobilisations collectives, les coups comme « les actes et les comportements individuels ou collectifs qui auront pour propriété d'affecter soit les attentes des protagonistes d'un conflit concernant le comportement des autres acteurs, soit ce que Goffman appelle leur « situation existentielle » (c'est-à-dire, en gros, les rapports entre les acteurs et leur environnement) soit encore, bien entendu les deux simultanément. » (*Sociologie des crises politiques*, op. cit., p. 21).

¹⁰⁴ La conflictualité n'est pas inscrite dans les coups eux-mêmes mais dans leur perception par le partenaire et dans les réactions qu'ils suscitent. Il s'agit du résultat, non entièrement prévisible, de l'action et non d'une caractéristique intrinsèque. En effet, si le « coup » est accepté comme « normal », il ne débouche pas sur un conflit mais fait partie du « jeu ». Par exemple, le fait d'inviter les journalistes à des collations peut être ressenti comme une attention sympathique par certains, tandis que d'autres le perçoivent comme une tentative d'influence, selon les contextes et l'historique des relations.

¹⁰⁵ Ce terme est employé ici dans le sens de travail d'évaluation des ressources respectives des acteurs et de la probabilité réelle qu'ils en usent, de tentative pour influencer sur les anticipations adverses et d'investissement dans l'échange des coups. Il s'agit donc du niveau de l'engagement dans le face-à-face. Quand c'est le terme de « rapport des forces » qui est employé, il concerne la structure des rapports et des ressources respectives des acteurs.

propres et de celles de l'adversaire¹⁰⁶, les journalistes tentant d'affirmer leur autonomie, même si cette tentative revêt des significations très diverses pour chacun d'entre eux.

Les acteurs tentent d'anticiper les réactions des autres, notamment en inférant leurs « lignes de conduite » mais une part d'incertitude demeure sur les effets des coups portés¹⁰⁷. Ce n'est qu'a posteriori que l'on peut analyser comment l'enchaînement des coups et des réactions forme une dynamique de relations qui peut s'avérer plus ou moins conflictuelle. Pour reprendre les images de la théorie des jeux, il s'agirait d'un jeu où les gains ne sont pas déterminés à l'avance mais dans l'échange entre les acteurs eux-mêmes, et dont la somme peut être positive, nulle ou négative. En cas de dynamique coopérative – entente –, la somme est positive, les deux joueurs gagnent à l'échange ; en cas de conflit – bras de fer –, la somme est nulle ou parfois négative, la source voyant son image se dégrader dans le média, le journaliste subissant des critiques qui peuvent détériorer ses rapports avec sa hiérarchie¹⁰⁸ ; et dans les situations intermédiaires, le niveau des gains est fonction de la coopération des acteurs, tandis que leur répartition fait l'objet d'une rivalité plus ou moins feutrée.

Au fur et à mesure, un certain ajustement s'établit sur la base d'anticipations, d'attentes réciproques, de prévisions quant au comportement futur du partenaire, qui ont tendance à se stabiliser. C'est un **principe d'économie des pratiques**, qui pousse les acteurs à stabiliser leurs relations. En effet, les protagonistes n'ont pas un temps infini à consacrer à la gestion des relations, car la répétition permanente des calculs empêcherait l'exercice de leur activité routinière. L'absence de stabilisation des attentes impliquerait en effet une régression des anticipations à l'infini, qui absorberait alors toute l'activité des acteurs. A la question de savoir s'il pensait aux réactions des sources en rédigeant, un journaliste répond : « Non, on ne peut pas

¹⁰⁶ Les acteurs ne rejouent pas nécessairement ce calcul en permanence mais appuient leurs anticipations sur sa réactualisation périodique.

¹⁰⁷ Michel Dobry insiste sur « l'incertitude structurelle » des situations de crise, liée à « l'effondrement des définitions routinières des situations » et aux processus de désobjectivation des rapports sociaux (p. 150 et 154). Peut-être peut-on étendre cette notion d'incertitude, alors partielle, aux situations routinières, où les rapports sociaux sont structurés et en partie solidifiés, mais où leur complexité empêche les acteurs de les appréhender totalement et d'accéder à une prévisibilité complète.

¹⁰⁸ Ce qui peut aller jusqu'à la mutation forcée.

réfléchir comme ça, on est trop pris dans l'urgence. »

Il ne s'agit pas d'opposer un régime d'action calculateur – réduit à une vision utilitariste – à d'autres régimes d'action où le calcul serait « suspendu » et où les acteurs fonctionneraient selon des logiques totalement différentes, mais de considérer qu'à un moment, **les acteurs considèrent le calcul comme provisoirement acquis**. Ils referment provisoirement la « boîte noire » de leurs calculs pour ne la rouvrir que lorsqu'une remise à jour s'impose, qu'une actualisation de l'opération s'avère nécessaire, au vu des nouveaux coups échangés.

Cette stabilisation relative ne requiert donc pas de postuler un « besoin de réduction de l'incertitude », comme le font les fonctionnalistes,¹⁰⁹ ou une nécessaire « régulation »¹¹⁰. Outre le formalisme du raisonnement – on infère l'existence d'un phénomène de la théorie que l'on vient de poser –, ces approches postulent la nécessité de mécanismes d'ajustement, alors que la situation peut demeurer déséquilibrée et conflictuelle sans que la relation ne soit pour autant rompue.

L'ajustement des anticipations ne signifie d'ailleurs pas nécessairement que la relation se stabilise à un niveau coopératif. Les attentes peuvent aussi se fixer à un niveau fortement conflictuel. Dans une dynamique de bras de fer, les journalistes et les interlocuteurs avec qui ils sont en opposition peuvent ainsi s'attendre mutuellement à des coups ou des réactions violentes voire à une escalade du conflit, leurs anticipations pouvant s'ajuster en ce sens. L'ajustement signifie simplement que chacun s'adapte au comportement de l'autre en anticipant ses réactions, donnant ainsi corps à une dynamique relationnelle particulière.

Ce que les journalistes appellent « **confiance** » est la traduction de la

¹⁰⁹ Ce concept est développé dans de nombreux travaux américains, et employé aussi dans les travaux systémiques ou de sociologie des organisations français. Outre qu'il repose sur un postulat anthropologique contestable, ce mode de raisonnement fonctionnaliste « présuppos[e] que la détermination d'un besoin fonctionnel d'un système social possède une valeur explicative en ce qu'elle commande la présence de conséquences qui, d'une certaine façon, répondent à ce besoin ». Ce qui « implique l'existence de certaines qualités téléologiques que les systèmes sociaux sont censés posséder » (Anthony Giddens, *La constitution de la société*, *op. cit.*, pp. 358 et 359). Le concept de "régulation" présente parfois les mêmes inconvénients.

¹¹⁰ Cf. Jean Padioleau, « Systèmes d'interaction et rhétoriques journalistiques », art. cit. et surtout Jean Charron, qui affirme que « parler des relations entre les courriéristes parlementaires et les autorités politiques comme d'un système, cela suppose qu'il existe dans le système certains mécanismes de régulation qui en assurent le fonctionnement et le maintien. Cette régulation consiste en un ajustement ou une harmonisation minimale des comportements des acteurs de façon à ce que la relation puisse se réaliser et se poursuivre dans le temps » (*La production de l'actualité*, p 42.)

stabilisation des anticipations, l'acceptation du rapport de forces se manifestant par la **prévisibilité** des comportements des acteurs. Il ne s'agit donc pas d'un type de relations où le rapport de forces est « suspendu », car même s'il n'est plus visible, il demeure néanmoins la toile de fond de la relation. En fait, comme il est accepté mutuellement, les acteurs n'ont plus besoin de le vérifier en permanence, et peuvent « relâcher » leurs calculs. C'est la répétition des interactions dans le temps qui permet une telle stabilisation des anticipations, la réitération des échanges et l'inscription de la relation dans la durée permettant aux individus de confirmer – ou de réajuster – leurs anticipations quant au comportement du partenaire et de les transformer en données, provisoirement acquises. Un journaliste insiste ainsi sur cette dimension temporelle :

« D'abord la confiance, ça suppose une continuité dans la relation, parce que si on ne voit la personne qu'une seule fois, il y aura eu un moment de confiance peut-être une fois, mais la confiance c'est important quand elle est renouvelée, donc... »

La « confiance » manifeste donc la stabilisation des anticipations et repose sur la prévisibilité des comportements, mais elle peut prendre des significations très diverses pour les journalistes, en fonction de leur posture personnelle et de leur situation. Ils peuvent situer la prévisibilité soit avant tout du côté des sources soit de leur propre côté, et en exigeant des niveaux plus ou moins élevés. Enfin, la confiance peut être restreinte ou généralisée, concerner la relation avec une source particulière ou l'ensemble des relations avec les partenaires réguliers.

Ainsi, certains journalistes insistent avant tout sur la prévisibilité du comportement des sources. Par exemple, un localier explique que la confiance envers le journaliste ne repose que sur son honnêteté et sa fierté propre – à travers le symbole de la signature – , tandis que celle envers les sources est définie par leur sincérité et l'absence de contestation de l'information. L'exigence est donc ici exclusivement située du côté de la source :

« La confiance, c'est la valeur de la signature au bas d'un article. L'information, qui plaise ou qui déplaît, elle est honnête et bien traitée, on la signe, et elle doit normalement susciter la confiance de gens normalement constitués. Si on a affaire à un jean-foutre, on n'en a rien à faire de sa confiance. Un malotru qui vous aura dit blanc parce qu'il voulait dire blanc ce jour-là et puis qui pensera noir le lendemain, bref... il ne voudra pas votre confiance, et vous n'en avez rien à faire de la sienne. » Il reconnaît ensuite cependant qu'une certaine réciprocité est

nécessaire quand le journaliste a des rapports plus réguliers avec certains interlocuteurs : « *Mais lorsqu'on est en relation suivie avec des milieux professionnels particuliers, on a besoin d'une confiance réciproque, c'est sûr.* »

En revanche, d'autres personnes interrogées mettent l'accent sur la prévisibilité du comportement du journaliste. Un localier expose ainsi la nécessité pour le journaliste d'être prévisible, du fait de la menace liée aux moyens de rétorsion potentiels que les sources pourraient activer, chacun sachant ce qu'il peut attendre ou non du partenaire :

« Notre métier, c'est un peu comme de conduire une automobile : il faut être prévisible. Il faut que les gens sachent exactement comment vous allez vous comporter avec une information. Et à ce moment-là, la confiance s'installe. Ils savent très bien ce qu'ils peuvent vous dire et ce qu'ils n'ont pas intérêt à vous dire. Nous, en un certain sens, on n'a pas non plus intérêt à savoir ce qu'ils n'ont pas intérêt à nous dire. Bon, il vaut mieux que les choses soient claires. Quand elles ne le sont pas, en fait, nous on n'a plus du tout d'infos. Parce que quand on devient imprévisible, les gens n'ont pas confiance en nous, toutes nos sources d'informations se ferment. » La personne interrogée poursuit : « *à partir du moment où on est clair, visible, prévisible, il n'y a pas de problème. Nos informateurs, ils savent très bien ce qu'ils peuvent attendre de nous et ce qu'ils doivent s'interdire.* »

Pour ce localier, la « confiance » repose donc sur des engagements réciproques implicites, la source s'engageant implicitement à accepter la publication des informations communiquées, la prévisibilité portant sur les modalités de publication de cette information – puisque chacun a intérêt à ce que soit tu ce qui ne « doit » pas être publié. Pour d'autres, la prévisibilité va beaucoup plus loin, jusqu'à un loyalisme inconditionnel du journaliste, même s'il est présenté comme une contrepartie de la transparence des sources :

« La confiance c'est quelque chose... ça veut dire qu'il faut pouvoir faire comprendre aux gens que premièrement on leur demande de tout nous dire, et deuxièmement s'ils nous disent de ne pas dire quelque chose, et qu'on est d'accord on le dira pas. »

Certains soulignent plus particulièrement l'importance de la prévisibilité du comportement du journaliste, qui doit solliciter les réactions des sources mises en cause par d'autres protagonistes, afin que les responsables puissent peser sur tout ce qui sera publié sur ce qui les concerne. Un localier explique par exemple que lorsqu'une personnalité politique lui donne une information, il appelle l'opposition pour avoir sa réaction et réciproquement. Il cite cette anecdote pour illustrer ce type

de « renvoi d'ascenseur » qu'il considère comme un fondement de la confiance :

« Vendredi dernier, communiqué du Front National pour dire que Sylvie Souday que Bruno Retailleau vient de nommer responsable du MPF dans le Choletais, est une ancienne du Front National. Information intéressante. Logiquement, je dois le passer. Bon. Surtout le vendredi, ce qu'il fallait, c'est ce que j'ai fait, moi j'ai appelé Bruno Retailleau, je lui ai dit « Eux ils disent ça. Qu'est-ce que tu dis? » Et puis il a dit « Ben je vais répondre ». Et on a passé question-réponse. »

Par ailleurs, ce localier seul en poste généralise cette situation en estimant que de tels rapports de « confiance » doivent être entretenus avec « tout le monde » :

« Ce qu'il faut c'est toujours s'arranger pour être en confiance avec tout le monde, en tout cas ne pas être complètement fâché avec tout le monde. Et c'est... c'est savoir renvoyer l'ascenseur non pas dans le sens de l'aide ou je ne sais pas quoi, mais renvoyer l'ascenseur dans le sens où... »

Ainsi, certains journalistes considèrent que la « confiance » doit s'étendre à l'ensemble des interlocuteurs, alors que d'autres estiment ne devoir entretenir des rapports de confiance qu'avec certains interlocuteurs privilégiés ou les spécialistes de leur domaine.

Par ailleurs, le développement de la prévisibilité n'interdit pas la présence feutrée de la menace de conflit, qui demeure une possibilité même si l'usage des tactiques de tension est généralement rare. Un localier, tout en minimisant la place du conflit, reconnaît ce faisant que son éventualité est toujours possible :

« C'est un rapport de confiance dans le sens où ça ne se fait pas de façon conflictuelle. C'est très rare. Les conflits sont très rares. »

Un fait-diversier insiste aussi sur les moyens de rétorsion – la contre-enquête et la divulgation d'informations gênantes – qui sont à sa disposition et parle même de « chantage » :

« La confiance : on est au courant d'une affaire, la police ou la gendarmerie nous le dit – je parle de ce que je connais (...), ils nous disent 'Voilà, l'affaire en est à ce stade, voilà, telle chose n'est pas encore élucidée. Si vous publiez l'affaire, vous risquez de gêner notre enquête'. Alors on dit 'C'est bien, on attend'. Donc on leur dit... On se met d'accord avec les deux journaux, on dit 'Voilà, on fait comme ça'. Mais un jour, si... on a aussi les moyens..., s'ils ne veulent pas nous donner une information, on leur dit 'Voilà, on a les moyens d'enquêter' – enfin on a les moyens... c'est ce qu'on leur laisse entendre. On dit 'On a les moyens d'enquêter, on

fait une enquête parallèle, et du coup, vous n'avez plus aucun contrôle sur nous – pour en venir là –, vous n'avez plus aucun contrôle sur nous. Et on va publier tout ce qu'on sait. Et ça peut risquer de gêner votre enquête aussi.' Alors là : 'Ah !' du coup... Alors on essaye un petit peu, pas de faire du chantage, mais on leur explique : « Ecoutez, si l'affaire... si vous gardez le silence, nous on fait notre enquête, on publie ce qu'on sait – quelquefois c'est beaucoup plus circonstancié, d'ailleurs quand on va sur le terrain – et ça peut à la limite vous gêner, parce qu'on n'est pas censés savoir ce que vous faites'. »

La rupture de relations est donc toujours perçue comme possible, et demeure un horizon envisageable¹¹¹.

L'échange des coups laisse donc progressivement place à une stabilisation relative des anticipations, qui repose sur une certaine prévisibilité des comportements, laquelle est souvent nommée « confiance » mais recouvre des significations très différentes selon les journalistes, en fonction de leur trajectoire et de leur situation. Ce processus suppose tout un travail d'anticipation des pressions et réactions des sources de la part des journalistes.

Le travail journalistique d'anticipation

La stabilisation des attentes et le développement d'une certaine prévisibilité des comportements suppose un travail préalable d'anticipation des acteurs¹¹². En effet, c'est par la confrontation des comportements adoptés par les sources avec leurs prévisions préalables que les journalistes peuvent confirmer ou réorienter leurs attentes. Leur travail étant en outre soumis à une évaluation publique permanente, par le fait même de la publication, les rédacteurs font régulièrement face à des pressions et à des critiques de la part des sources – ainsi que de leur hiérarchie –, et

¹¹¹ On s'éloigne donc du principe affirmé par Cyril Lemieux, pour qui « l'anticipation des ruptures », qui signifie l'interdiction de celles-ci, constitue une « règle » de l'activité journalistique, et des conclusions d'autres chercheurs, comme Arnaud Mercier ou Jean Charron, chez qui la rupture est aussi impossible puisque des « régulations » sont censées permettre la résolution des conflits et ainsi empêcher leur escalade.

¹¹² Les diverses sociologies phénoménologiques et interactionnistes ont beaucoup insisté sur ce travail d'élaboration des attentes réciproques des acteurs – par des processus de typification chez Peter Berger et Thomas Luckmann (*La construction sociale de la réalité*, op. cit.), d'apprentissage chez Howard Becker (*Outsiders*, op. cit.) ou de cadrage chez Erving Goffmann (*Les cadres de l'expérience*, op. cit.).

cherchent à anticiper ces pressions et critiques afin de s'en prémunir ou de justifier leurs choix¹¹³.

Il s'agit d'abord d'anticiper le comportement de la source lors du reportage pour parvenir à obtenir l'information voulue. Les journalistes peuvent par exemple prévoir de subir de fortes tensions interactionnelles dans un climat de conflit plus ou moins ouvert, et s'y préparer en prévoyant les questions qui pourront déstabiliser l'interlocuteur. Si au contraire le reporter anticipe que l'attitude de la source sera coopérative, avec des techniques de communication voire des incitations implicites risquant de le « lier », par des rapports amicaux, des moments conviviaux ou des cadeaux, il pourra s'apprêter à ajuster son comportement à cette attitude ou à refuser les incitations qu'il considère comme excessives. Et l'on verra dans la suite de ce travail que les journalistes émettent en permanence des généralisations concernant l'attitude de chaque source, sur lesquelles ils s'appuient pour prévoir le comportement de leurs interlocuteurs.

Ensuite, les rédacteurs s'efforcent d'anticiper les réactions de leurs interlocuteurs à la publication des articles qui les concernent, réactions qui contribueront à déterminer la suite des relations et l'accès futur à l'information. Le travail rédactionnel sur les formulations est en effet plus ou moins implicitement un travail d'ajustement aux réactions supposées des sources, même si le professionnalisme permet une certaine routinisation des calculs. Cette forme de calcul sur les effets des coups réciproques sur la dynamique de la relation constitue un aspect essentiel de l'activité journalistique.

Enfin, les journalistes s'efforcent de cerner de manière plus globale les rapports au sein de leur domaine de spécialité ou de leur secteur géographique et les évolutions qui se dessinent, afin d'anticiper le « climat » relationnel général qui prévaudra. Un chef de rédaction explique par exemple qu'il tient à trier le courrier le matin, pour sentir l'état d'esprit des sources :

« Moi je regarde tout le courrier, parce que ça me permet de savoir quels sont les signaux envoyés de l'extérieur, qu'est-ce qu'on attend de nous dans la semaine, quels sont les contacts qu'on nous lance ou les idées de reportage qu'on nous lance, etc. Ça me permet de balayer

¹¹³ Les stratégies de précaution et de couverture sur lesquelles ce travail d'anticipation peut déboucher seront étudiées à la fin de cette partie.

tout ce qui est... Je reçois aussi sur mon bureau l'intégralité des fax qu'on reçoit. »

Ce travail d'anticipation ne prend pas nécessairement et en permanence la forme d'un calcul explicite, car on assiste à une certaine routinisation des calculs. Il convient donc de renoncer à une opposition trop marquée entre mécanismes inconscients et calculs conscients, comme c'est par exemple le cas dans les théories de la « méconnaissance », où un mécanisme ne fonctionne qu'à condition de rester masqué aux yeux de ses propres acteurs.¹¹⁴ S'il convient de constater qu'il s'agit avant tout d'un "sens pratique", qui s'exerce dans l'action, on ne peut cependant adhérer à l'affirmation selon laquelle les acteurs agissent en totale méconnaissance de cause, ce qui impliquerait que ces processus pratiques soient plus ou moins inconscients, en tout cas inaccessibles à la conscience réflexive¹¹⁵. Or les entretiens recueillis montrent que les journalistes sont capables d'exprimer de manière discursive et partiellement objectivée ces phénomènes – comme le montrera toute la suite de ce travail, essentiellement fondé sur des extraits d'entretiens.

Parallèlement à cette évaluation prévisionnelle, les journalistes élaborent des attentes normatives quant aux comportements des sources, appréhendant en permanence si ces derniers sont « normaux », légitimes et acceptables ou constituent au contraire une transgression de la relation. Chaque reporter développe une conception particulière de ce qui est acceptable ou non, en fonction de sa situation, de sa « posture » personnelle et de sa trajectoire, en piochant dans divers modèles professionnels préconstitués¹¹⁶. Même si elle prend des formes spécifiques chez chaque individu, l'évaluation de la « normalité » de l'attitude de la source détermine ensuite la réaction du journaliste et oriente ainsi la dynamique de la relation.

¹¹⁴ Dans le cas du journalisme, Jean-Baptiste Legavre, s'inspirant des thèses du *Sens pratique* de Pierre Bourdieu sur le système du don et du contre-don, affirme que la "transaction" ne fonctionne qu'à condition que les calculs demeurent inavouables et inavoués, « dans l'illusion partielle et la méconnaissance organisée », grâce à l'incertitude temporelle du contre-don. (« Off the record », art. cit., p. 152). Si cette conception a l'intérêt de situer l'échange dans le temps et de souligner l'importance des anticipations, elle suppose toutefois que les calculs sont nécessairement indicibles et cachés.

¹¹⁵ En reconnaissant cette compétence aux acteurs ordinaires, il ne s'agit pas d'annuler toute distance entre ceux-ci et le chercheur, qui en fait un usage plus systématique, dans une autre logique (sur ce point cf. notamment Anthony Giddens, *La constitution de la société*, op. cit., pp. 417-418).

¹¹⁶ Ces divers aspects seront développés dans la troisième partie.

Si tous les journalistes effectuent un travail d'anticipation de l'activité des sources, ils prennent donc en compte ces prévisions de manière différenciée. Par exemple, même si *l'évaluation* du risque de rupture de l'échange est la même pour plusieurs journalistes, leur *gestion* de ce risque va être différente. Le choix peut être celui du refus du risque, qui peut aboutir à interdire toute publication non contrôlée et toute velléité critique. L'appréhension permanente des ressources de son interlocuteur et de ses réactions à la diffusion d'informations gênantes, peut alors déboucher sur une inaction totale. Mais tenter de prévoir les réactions des sources ne signifie pas nécessairement refuser de prendre tout risque afin d'éviter les plaintes et critiques éventuelles. Une autre gestion des relations – à risque égal – peut au contraire consister à se préparer à répondre aux remarques possibles et à justifier les choix opérés, tant vis-à-vis de l'interlocuteur lui-même que de la hiérarchie qui peut être saisie du problème. En fait, les journalistes, quand ils anticipent les réactions des sources, cherchent à rester dans le niveau de conflit qu'ils estiment acceptable, en fonction de leur ligne de conduite personnelle, de leur situation dans la rédaction et des normes qui prévalent dans le journal.

Cependant, l'effort permanent d'anticipation des comportements et des réactions des sources ne débouche pas sur une prévisibilité totale de ces derniers, des décalages et des imprévus pouvant toujours advenir. En effet, même si les journalistes s'efforcent de prévoir les pressions des sources et leurs critiques, le comportement effectif des interlocuteurs ne se conforme pas nécessairement aux prévisions, l'enchaînement des coups et la dynamique de la relation conservant une certaine imprévisibilité, en fonction de la manière dont chacun analysera les actes du partenaire et de la manière dont il y réagira. Les décalages dans la perception des coups et de leur dynamique et surtout dans l'appréciation de leur légitimité sont ainsi un facteur de conflit important. De sorte que certains journalistes ont un fort sentiment d'incertitude, source d'appréhension et de stress important¹¹⁷. Le travail d'anticipation destiné à asseoir une certaine prévisibilité du partenaire doit donc être conçu comme un processus – inachevé – et non comme un résultat. Un localier

¹¹⁷ Nous étudierons les différentes formes d'anxiété ressenties par les journalistes dans la troisième partie.

explique à propos des réactions aux billets humoristiques :

« On se plante souvent parce qu'il y a des tas de... il y a des choses qui plaisent aux gens et puis des gens... Mais à la limite on se plante sans arrêt parce qu'il y a toujours des échos, dans le lecteur moyen, il y a des échos qui vont plaire à une certaine catégorie et puis d'autres... ».

Pour résumer, le travail d'anticipation, qui consiste en la formulation de prévisions quant aux comportements et réactions des sources et la stabilisation d'attentes normatives, constitue un aspect essentiel de l'activité journalistique, sans fonder une prévisibilité effective de la dynamique de la relation. Mais les modalités de prise en compte de ces anticipations sont diverses – ainsi que le sont les définitions de la confiance qui doit s'établir avec les sources –, les divergences se manifestant particulièrement à travers les conceptions de l'usage du « off the record ».

Le révélateur de l'usage du « off the record »

La pratique de la déclaration « off the record » constitue un révélateur particulièrement marquant de la diversité des conceptions des relations légitimes avec les sources, et des définitions des attentes envers ces dernières et des engagements supposés des journalistes. En effet, les usages de ce procédé qui consiste pour une source à donner une information confidentielle à un journaliste, lequel est censé ne pas la publier comme telle, sont fortement hétérogènes, et varient en fonction de la « posture », de la trajectoire et de la position des rédacteurs.

Pour certains, il s'agit d'un embargo complet. Par exemple, un journaliste définit sa loyauté en prenant l'exemple du « off », qui impose de ne pas publier du tout l'information :

« Quand on me donne une info off, effectivement, je joue le jeu, je ne la donne pas. Ça, il me semble que c'est la règle du jeu élémentaire, c'est le règle du jeu de la loyauté humaine. »¹¹⁸

¹¹⁸ Il reconnaît néanmoins que cette affirmation peut paraître excessivement loyaliste : « Moi j'ai la réputation d'un type, je crois, puisqu'on me l'a souvent dit et puis j'ai des échos, enfin je ne crois pas que ce soit faux, qui est honnête. Ce compliment pourrait être en réalité un terrible défaut, car un journaliste honnête, c'est peut-être un

Pour la majorité des journalistes interrogés, le « off » impose simplement de préserver l'anonymat de la source, ne pas la citer nommément, lorsque l'information est publiée. Un journaliste seul en poste expose ainsi les « rapports de confiance » qu'il a établis avec le secrétaire général d'une administration locale :

« C'est quelqu'un, je l'appelle, sur tel dossier, je suis emmerdé, je n'arrive pas à déboucher, à trouver les infos, je l'appelle. Il me dit 'Je ne peux rien vous dire'. (...) Il me dit 'Je ne peux rien vous dire'. Et puis, c'est un peu théâtralisé, je vais dire 'Oui, mais vous savez bien que je ne vous cite jamais'. Alors il me dit 'Bon, attendez, je vais aller chercher le dossier'. Et évidemment, la source est opaque. »

De même un autre rédacteur définit d'abord la confiance que les sources lui témoignent par l'anonymat qu'il leur garantit dans le « off » :

« Ça ne peut être que des relations personnalisées. Ça ne peut être que des relations de confiance. Pourquoi? C'est comme à la police. Pourquoi croyez-vous qu'il y a des indicateurs qui donnent, comme on dit? Parce qu'ils savent s'ils peuvent donner en toute sécurité, et que moi je vais faire le maximum pour les protéger. (...) Si je veux que les sources ne soient pas taries, que les gens continuent de parler en confiance, il faut que je les protège, et croyez-moi que je les protège. »

Une autre relativisation de l'usage du « off » consiste à en faire un jeu sur le délai de parution de l'information, sur le moment de la publication. Un journaliste évoque le « contrat » passé avec les sources en cas de scoop :

« On peut avoir un scoop, ou une info, une grosse info. On veut la sortir, on va voir l'interlocuteur, et lui dit 'OK, je vous donne toutes les infos, je vous explique tout mais vous ne le sortez pas tout de suite'. (...) Et on se met d'accord avec lui pour être le premier à l'avoir, on lui dit 'OK, mais je suis le premier à sortir ça. Je suis le premier informé le jour où c'est mûr'. Ça existe. L'annonce du dossier de la piscine ludique, à la Roche-sur-Yon, avec X [l'adjoint chargé du dossier], ça a été comme ça. Il y avait un contrat, il nous disait 'Non, le dossier n'est pas mûr, si vous le sortez maintenant, tout pète. — OK, mais le jour venu, on est les premiers informés. — Parole'. »

Un autre localier explique aussi comment les informations qu'il a obtenues lui-même peuvent faire l'objet d'un délai, quand il en parle aux intéressés, mais non d'un embargo total. Il rapporte une discussion fictive avec un interlocuteur :

« "Mais en fait, là tu ne parles pas de tel truc, pourquoi? J'ai appris ça, bon. — Bon tu le sais,

journaliste qui fait trop de concessions. »

bon d'accord. — Quand est-ce qu'on peut en parler ». Et s'il me dit « Pas pour l'instant, je ne sais pas quoi. On peut le cacher. — Non, je dis, ça on ne le cachera pas. Mais si tu veux on peut attendre. » Il faut garder des marges de truc. Il ne faut pas... on n'est pas des chevaliers blancs, machin, Zorro et compagnie, ce n'est pas... Il faut laisser le temps aussi aux gens de réagir. Et puis en même temps, c'est bon d'avoir... c'est une complicité dans un certain sens, dans le sens où... On est en plus dans le quotidien donc on a la possibilité de traiter tous les jours. On n'a pas forcément à tout mettre d'un seul coup. »

Un reporter spécialisé considère même que les déclarations « off » sont une manière d'autoriser le journaliste à écrire, et que c'est à lui d'apprécier le « degré » de off et l'usage qui peut être fait de l'information, en fonction de ses propres critères de vérification :

« Tout le monde donne des informations off the record, mais après, je crois que c'est l'appréciation des uns et des autres. Bon, s'ils le disent, ce n'est pas non plus sans arrière-pensée, et puis c'est à nous de voir quel est, j'allais dire le degré d'off the record. Ça veut dire off the record mais ça veut aussi surtout dire "Je vous le dis donc vous pouvez l'écrire", donc c'est à chacun d'apprécier. - Et comment vous appréciez justement? - Oh ben, là, c'est toujours un peu un travail de funambule. Est-ce que j'écris? Où est-ce que je vais? Donc il y a toujours la vérification quand même, soit par rapport à ce qu'on sait d'avance soit par rapport au réseau des collègues. Donc chaque fois, il faut peser, mais ça, je crois que tous les journalistes font ça. »

En définitive, les rapports entre journalistes et sources sont indissociablement faits de conflit et coopération, la prévisibilité des comportements des uns et des autres permettant une certaine stabilisation des relations – provisoire et plastique –, socle de la « confiance », qui prend des significations différentes selon les journalistes – ce qui se manifeste notamment dans les conceptions hétérogènes de la pratique du « off ». Ce processus se traduit aussi au niveau du contenu de l'information, les protagonistes s'efforçant de conserver le contrôle de la nouvelle, tandis que le journaliste reste maître de la rédaction finale.

3. Négociation et rédaction de l'information

Pendant le reportage mais aussi au cours des interactions qui l'entourent, un jeu destiné à orienter la formulation de la nouvelle dans son propre sens va se mettre en place sous la forme d'une négociation de l'information¹¹⁹, le contenu rédactionnel de l'article publié représentant à la fois un résultat de l'interaction et un instrument de réglage de l'échange à plus long terme.

Négociation et lutte pour le contrôle de l'information

Un processus de négociation¹²⁰ prend place entre les journalistes et leurs sources autour de la définition de l'information pertinente et de sa formulation finale¹²¹. Cette négociation de l'information constitue un processus pratique, inscrit dans une série d'interactions dans lesquelles les protagonistes jouent des coups. La négociation ne porte pas sur des valeurs déconnectées des rapports sociaux concrets dans lesquels s'inscrivent leurs promoteurs¹²², ou envisagées de manière

¹¹⁹ Il s'agit ici d'une transaction entre les deux types d'acteurs concrets que sont les journalistes et les sources. Certaines recherches introduisent un troisième acteur qui serait le « public », mais comme il ne s'incarne pas dans des personnes concrètes dotées de ressources pertinentes pour les journalistes, il ne peut être considéré comme un partenaire de l'interaction ou un acteur du processus de production de l'information.

¹²⁰ Thomas Schelling définit la négociation comme une situation où « deux adversaires [...] s'observent et tentent d'interpréter leurs comportements respectifs », et s'intéresse au caractère « répartiteur » de la négociation, i.e. aux modalités de partage des bénéfices, « c'est-à-dire aux cas dans lesquels toute amélioration de la situation de l'un des partenaires se traduit par une détérioration de celle de son vis-à-vis. » (*Stratégie du conflit*, Paris : PUF (Coll. « Perspectives internationales »), 1986, p. 37 et 38).

¹²¹ Plusieurs auteurs ont déjà placé la question de la négociation au cœur de l'analyse des relations avec les sources. Richard Ericson a ainsi intitulé un de ses ouvrages « *Negotiating control* » (op. cit.), où il s'intéresse aux « stratégies et tactiques que les sources utilisent pour contrôler la façon dont leurs organisations et activités sont rendues visibles (« visualized ») dans la presse » (op. cit., p. 2). Jean Charron situe aussi la négociation au centre de l'activité journalistique, estimant que « La négociation vise à éliminer certaines divergences et à créer, maintenir ou développer des règles de coexistence qui rendent possible la relation malgré les divergences qui subsistent. » (*La production de l'actualité*, op. cit., p. 26) et définit deux stratégies : d'augmentation de la dépendance de l'autre, et de réduction de sa propre dépendance. De même, Denis Ruellan et Daniel Thierry proposent de concevoir le journalisme comme un processus de négociation : « Il apparaît pertinent de s'éloigner de la représentation catégorielle qui fait de l'indépendance la vertu fondatrice de l'activité. Il faut travailler les médiations de la dépendance dans l'activité journalistique. Penser le travail journalistique comme une succession de négociations avec des acteurs variés qui facilitent et se servent simultanément du journalisme » (*Journal local et réseaux informatiques. Travail coopératif, décentralisation et identité des journalistes*, Paris : L'Harmattan (Coll. « Logiques sociales »), 1998, p. 43).

¹²² Les travaux de type sémiologique tendent parfois à étudier les séries d'articles de manière purement symbolique, et à faire une analyse globale des significations, pour en extraire des réseaux de sens, de valeurs,

purement matérialiste, comme le fruit de « besoins » bureaucratiques¹²³. Les « valeurs » que les chercheurs dégagent des analyses de contenu sont le résultat agrégé des multiples articles, construit a posteriori et souvent au prix d'une globalisation et d'une mise en cohérence forcée¹²⁴, qui font de ces « valeurs » un artefact. Ces « valeurs » ne sont pas *au principe* de l'activité journalistique¹²⁵.

C'est d'abord au cours de l'interaction que les protagonistes tentent d'influer sur le contenu de l'information, même si cela ne débouche pas sur accord explicite et si ensuite, dans sa rédaction, le journaliste restera maître de ce qui sera publié. D'un côté, les sources tentent de garder le contrôle de l'information qu'elles transmettent, et s'efforcent d'obtenir un résultat correspondant aux objectifs qu'elles se sont fixé – de nature promotionnelle – ; de l'autre, le journaliste tente avant tout d'en faire un « bon sujet », « intéressant » pour son titre, selon les normes de l'excellence journalistique, éventuellement en réintroduisant une appréciation ou une mise en perspective, en « déplaçant » quelque peu le contenu de la nouvelle. Les deux protagonistes tentent d'orienter l'information en s'efforçant de maîtriser la définition de la situation et d'influencer les perceptions de l'autre.

Mais cette « négociation » n'est pas forcément équilibrée¹²⁶ et n'aboutit pas nécessairement à un accord équitable. Il n'est en effet pas besoin de supposer qu'un équilibre soit nécessairement trouvé pour que la relation se poursuive, puisque les acteurs sont contraints, à ce stade, d'avoir des rapports avec leurs partenaires. Rien n'indique que le résultat de la négociation soit « satisfaisant » pour les deux protagonistes. Et il convient plutôt de concevoir celui-ci comme le produit d'un

déconnectés des relations concrètes qu'entretiennent les acteurs.

¹²³ De nombreux sociologues américains s'appuient sur cette notion fonctionnaliste, y compris Gaye Tuchman (*Making news*, op. cit.).

¹²⁴ Par une homogénéisation, une unification des schèmes de perceptions propres à chaque acteur, multiples, hétérogènes et non nécessairement "congruents", et par une généralisation de ceux-ci, réputés être collectifs.

¹²⁵ Cette perspective s'éloigne aussi de la vision idéaliste du compromis comme formule de composition entre différentes "grandeurs" ayant pour fin le "bien commun" (Luc Boltanski et Laurent Thevenot, *De la justification : op. cit.*, p. 337 et s.) En effet, imputer de telles visées aux acteurs dans leur activité routinière constitue une hypothèse anthropologique contestable, dont on peut se passer quand on conçoit cette négociation comme un compromis tactique et un résultat de la série des coups échangés.

¹²⁶ Comme permet de le comprendre la proposition de Michel Dobry de « centrer l'analyse sur l'ensemble des processus sociaux par lesquels s'élaborent, se négocient et émergent, dans des confrontations qui ne sont jamais purement idéelles et qui débordent l'activité cognitive unilatérale de leurs protagonistes, des définitions des situations qui présentent, pour chacun d'entre eux, des avantages le plus souvent très inégaux. » (*Sociologie des crises politiques*, op. cit., p. 198)

rapport de forces que comme un compromis équilibré débouchant sur un accord des parties.

En fait, l'enjeu est de trouver le niveau et le type d'information acceptable pour les deux partenaires, entre la restitution fidèle et plate du discours de la source et le détournement de l'information dans le cas des nouvelles institutionnelles, ou entre la rétention d'information pure et simple et la publication intégrale, préjudiciable à la source, dans le cas des nouvelles confidentielles. Ici encore, chaque journaliste définit de manière spécifique les limites de ce qui est négociable, se fixant une ligne de conduite plus ou moins stable. Un localier prévient par exemple :

« Etre prévisible, ce n'est pas forcément faire de la rétention de l'information. Ça peut être dire clairement à notre interlocuteur "Les informations que vous me donnez, je peux aller jusque-là, et je vous préviens que tout ce qui ira jusque-là passera. Au-delà, on peut discuter éventuellement". Je n'ai pas pour métier de faire du tort aux gens. Et il y a des informations qui font du tort. » Il prend ensuite l'exemple d'une réunion interne à l'entreprise Bénéteau à laquelle il avait assisté et où des informations importantes avaient été dévoilées mais que la PDG ne voulait pas voir publiées. Il rapporte : *« Je lui ai donc dit "Moi, il y a telle chose et telle chose, tels éléments, que de toute façon je publierai. Maintenant, on peut discuter du reste". Je ne suis pas obligé de tout dire non plus, il y avait effectivement des choses qui concernaient la vie interne de l'entreprise, ce n'est pas la peine d'aller trop loin. Et puis enfin, il y a une discussion qui s'est engagée. Elle est restée sur sa position, en disant "Moi, je ne veux rien voir dans le journal". Malgré tout, j'ai donc fait paraître mon article. Comme je l'avais prévenue, elle n'a pas été surprise et on est resté en excellents termes. J'ai aujourd'hui d'excellents rapports avec Annette Roux, mais bon, elle sait exactement jusqu'à quel point elle peut aller avec moi. C'est important. C'est un peu comme ça avec tous nos interlocuteurs. »*

Certains journalistes ont une conception beaucoup plus conflictuelle de cette négociation et citent des exemples où ils refusent plus ou moins explicitement la définition de la situation proposée par la source, s'efforçant d'imposer un déplacement complet du sujet. Ainsi, un localier expose un cas de divergence quant au sujet pertinent :

« Regardez, un exemple d'aujourd'hui, le château des Oudairies. Bon, le maire nous a dit qu'on pouvait le visiter. On l'a visité, c'est dans le journal ce matin, on a visité le château des Oudairies. On a fait un papier, en avant première, jusqu'à présent le public ne l'a pas visité, c'était une demeure privée jusqu'à septembre dernier. Ce qui nous intéressait hier soir, vu l'état catastrophique du château, c'est de savoir combien on avait escompté mettre d'argent pour le restaurer. Silence radio total, ce qui les intéressait c'était de faire passer l'image d'un château

qu'on allait ouvrir au public, mais ce qui ne les intéressait pas du tout, c'était de donner le montant de la restauration. Pour les gens qui payent, c'est quand même important. »

Un autre professionnel relate un exemple de négociation tendue de l'information :

« Tiens, ce matin, coup de téléphone au Conseil général pour avoir simplement le nom de la ville qui a eu la palme des villages fleuris, en fait. Ben l'attaché de communication nous dit "On n'a pas les mêmes objectifs, et je ne vois pas pourquoi je vous donne ça." En fait, lui, il a l'objectif que Philippe de Villiers soit dans le journal une fois de plus. (...) Et puis nous, notre objectif, c'est de faire un papier sur la ville fleurie. Que ce soit de Villiers qui remette les prix ou Tartempion, ça ne nous intéresse pas. Ce qui nous intéresse - c'est un exemple tout à fait terre à terre, c'est le cas de le dire, que je vous donne - c'est de savoir comment, pourquoi cette ville, elle a été primée ville fleurie. Quoi, enfin! Nous, on veut du contenu. »

Par ailleurs, quand il s'agit d'une initiative, d'une recherche active du journaliste qui essaye d'extorquer de l'information à une source, la négociation de ce qui constitue une nouvelle pertinente est très tendue, l'intérêt des promoteurs d'information et celui du journaliste étant alors totalement divergents.

Un localier généralise même ostensiblement cette situation de divergence complète d'intérêts entre le journaliste et ses sources, proposant une définition totalement conflictuelle de la négociation :

« Les organisateurs sont là pour se faire mousser, moi je n'ai qu'une envie, et l'équipe avec moi, c'est de faire mousser le contenu. Il y a du contenu, on a quelque chose à apprendre à nos lecteurs : on y va, on est disponible, on écoute. Il n'y a rien à apprendre à nos lecteurs, il peut être Mr de Villiers [président du Conseil général], Auxiette [maire de la Roche-sur-Yon] ou le pape, je veux dire, ça fera zéro ligne dans le canard. C'est clair et net. »

Plus généralement, la conscience et la maîtrise des enjeux de la négociation de l'information apparaissent d'ailleurs comme un corollaire du professionnalisme journalistique, quelle que soit l'attitude que les professionnels adoptent face à cette transaction. Les correspondants sont pour leur part censés travailler sur des nouvelles sans enjeux immédiats et ne faisant pas l'objet d'une négociation¹²⁷. Les

¹²⁷ Seule l'information perçue comme « sensible » ou « politique » est soumise à une négociation. Le reste est perçu comme sans enjeux, assimilé à de la « petite locale » ou de « l'information service » et est attribué aux correspondants. Cette définition est en réalité conventionnelle et non liée au contenu réel de l'actualité. Par exemple, lors de sa première présentation du journal, le directeur départemental de Presse-Océan a affirmé

conflits qui peuvent apparaître ne sont pas gérés directement par eux mais par les secrétaires de rédaction qui réalisent les pages concernées ou par les journalistes du secteur en question, qui s'occupent, le cas échéant, des plaintes des sources.

De leur côté, les sources tentent de garder le contrôle de l'information, en s'efforçant d'influer sur la perception que les journalistes ont d'elles-mêmes et de la nouvelle. De nombreux journalistes soulignent ainsi la manière dont leurs interlocuteurs tentent plus ou moins discrètement d'orienter leur perception de l'information et ainsi la manière dont ils la traiteront. Un reporter spécialisé interrogé sur la volonté des sources « d'influencer [son] point de vue », affirme par exemple :

« Je crois que tous les journalistes sont soumis à ça. C'est vrai qu'on ne peut pas l'ignorer ».

Un journaliste qui s'occupe des faits divers est pour sa part conscient que les relations avec les forces de l'ordre leur fournit un moyen de contrôle sur l'information :

« Quand la police et la gendarmerie nous donnent l'information, ils ont aussi un moyen de contrôle sur l'information qu'ils nous donnent. Enfin, un moyen de contrôle... » alors que *« ils nous laissent carte blanche, ils savent... Alors là, ça devient un peu la jungle ».*

Les forces de l'ordre maîtrisent en effet la présentation des faits et leur qualification quand elles les communiquent elles-mêmes à la presse, et peuvent en outre demander que certains aspects ne soient pas mentionnés, alors qu'à contrario, quand les journalistes recherchent les informations par eux-mêmes, ils ont toute latitude pour les présenter comme ils l'entendent.

En amont, tous les éléments relevant des techniques et stratégies de « communication » visent à orienter les représentations des reporters. Cela commence dès les lettres d'invitation et se poursuit par les dossiers de presse distribués au début des manifestations. Quand il s'agit d'événements importants, cela va jusqu'à des dossiers ou des séances de préparation, de présentation anticipée de leur déroulement, destinées à permettre aux journalistes de « s'organiser », mais aussi indirectement à influencer sur leur appréhension de l'information. Par exemple, le secrétariat général de la mairie de la Roche-sur-Yon

que les correspondants « ne traitent pas la politique » et à la question de savoir si les conseils municipaux en étaient, il répond « Non, ce n'est pas considéré comme tel » .

organise systématiquement pour les journalistes une réunion préparatoire au conseil municipal, les responsables cherchant ce faisant aussi à orienter la perception que la presse aura de ces dossiers, et notamment leur hiérarchisation.

Ensuite, pendant l'événement proprement dit, les organisateurs sont vigilants sur ce que font et disent les journalistes, et s'efforcent de garder le contrôle de la situation, notamment quand ces derniers les interviewent. La maîtrise de la définition des sujets légitimes de discussion est alors un enjeu essentiel et peut faire l'objet d'une lutte, quand les journalistes prennent la parole pour évoquer un sujet qui n'est pas prévu, et y reviennent avec insistance quand l'interlocuteur esquive leur interpellation. De multiples tensions et luttes se jouent ainsi dans les interactions¹²⁸.

Les moments de détente proposés par les organisateurs sont aussi l'occasion de vérifier et de tenter de réorienter les représentations des rédacteurs. En effet, les journalistes sont alors souvent amenés à commenter « à chaud » ce qui vient de se passer, dévoilant ainsi le traitement de la nouvelle qu'ils envisagent d'adopter : les interlocuteurs peuvent alors s'efforcer de corriger cette appréciation.

Enfin, la technique employée par de nombreux journalistes, consistant à résumer les propos des organisateurs dans une question conclusive du type : « En fait, ce que vous voulez dire, c'est que... ? », est une manière de tester la formulation de ce qu'il vont privilégier, voire de l'imposer. En effet, même si cette formulation diverge fortement de celle de l'interlocuteur, si celui-ci ne contredit pas clairement le journaliste, ce dernier considère alors sa réponse comme un assentiment.

La négociation de l'information, qui débute dès l'annonce de l'événement, se poursuit pendant le reportage lui-même et peut se prolonger lors des moments de détente qui le suivent, et que les journalistes peuvent concevoir comme plus ou moins conflictuelle, constitue donc un aspect fondamental des rapports avec les sources. Mais une fois que le journaliste rentre dans les locaux du journal, pour poursuivre éventuellement ses investigations et mener à bien l'activité de rédaction, il

¹²⁸ Elles seront étudiées respectivement du côté des sources et des journalistes dans le B de ce chapitre.

échappe alors à l'interaction directe avec les sources.

Activité rédactionnelle, reprise du contrôle et réglage des relations

Les journalistes peuvent poursuivre leur travail d'investigation et se donner les moyens de reprendre, partiellement, le contrôle de l'information, par la recherche d'informations complémentaires et par divers procédés rédactionnels, ce que les journalistes nomment prendre du « recul ». Il peut s'agir d'un travail de vérification et de croisement des sources¹²⁹, pour les nouvelles provenant de sources non-officielles, ou d'un effort de déplacement ou de contextualisation pour les informations institutionnelles, d'un travail de mise en perspective, de mémoire, destiné à confronter l'action ou le discours actuel de la source à ses projets ou propos passés¹³⁰.

Un des moyens de reprendre a posteriori le contrôle de l'information, est de la resituer dans le long terme et de réfléchir à l'intérêt des sources. Les journalistes et certains commentateurs évoquent généralement cet aspect en termes de redressement des « biais »¹³¹, même si cette appréhension repose sur l'idée que les médias *devraient* refléter la réalité de manière transparente, et donc sur l'idée d'une vérité transcendante. Il convient donc de constater cette volonté des journalistes de repérer les « intérêts » des sources sans en tirer de conclusion quant à la manière dont ils les prennent réellement en compte dans leur travail rédactionnel, et quant aux effets qu'a cette volonté affichée sur le produit médiatique. Une journaliste souligne par exemple la nécessité de cette réflexion sur l'intérêt des interlocuteurs qui contactent eux-mêmes les journalistes, et sur les risques de manipulation :

« Enfin... il faut toujours se poser la question, c'est des trucs de base : « Pourquoi est-ce que les gens me racontent ça à ce moment-là ? » On peut, nous, on sollicite des entretiens, des rendez-vous, mais en termes de com, c'est souvent eux qui nous appellent. Pourquoi aujourd'hui et pas hier ? Pourquoi tant de journalistes et pas tant d'autres ? L'intérêt des gens,

¹²⁹ Contrairement à de nombreux préceptes indigènes, repris dans certains travaux savants, cette règle ne s'applique pas pour toutes les informations mais seulement pour une part restreinte de celles-ci. Cf. 4^{ème} partie.

¹³⁰ Ce travail spécifique sur la mémoire suppose que soient disponibles des instruments de documentation et que les journalistes aient le temps et la volonté nécessaires pour mener à bien cette recherche, qui sont inégalement répartis.

¹³¹ Cf. Cyril Lemieux (*Mauvaise presse*, op. cit.).

quand même, c'est des trucs de base. « Pourquoi vous me dites ça aujourd'hui, maintenant? » Alors ils peuvent complètement vous rouler dans la farine, il faut avoir ça dans la tête, quand même ».

Un localier souligne ainsi la marge de manœuvre qui lui reste après l'interaction avec une source :

« Et puis je ne suis pas complètement manipulé parce que je vais voir aussi... Il y a les dossiers qu'on m'apporte et puis les vérifications que je fais. On ne balance pas un truc comme ça dans la nature. J'ai eu un sujet conflictuel, là, qui était un gros déficit au club de foot. Bon, il y a un moment où on m'a glissé un rapport, un audit financier qui avait été fait, du club. Bon, je ne l'ai pas sorti comme ça dès le lendemain. Parce que je savais bien que la personne qui me passait le rapport avait tout intérêt à ce que le président du club de foot saute (rire). Je ne l'ai pas passé comme ça le lendemain, j'ai d'abord enquêté, j'ai essayé de mettre ça en perspective, avant de publier. »

Finalement, la rédaction de l'article constitue à la fois le résultat de toutes ces négociations, et un instrument d'ajustement des relations, tout en répondant à d'autres contraintes, internes au journal – liées à son mode d'organisation, à sa maquette, à la ligne éditoriale qu'il met en œuvre... Le journaliste, dans la phase d'écriture de l'article et de choix de ses éléments de mise en scène (titres, photos...), intègre l'information préalablement négociée au journal, en la formulant, indissociablement sur la forme et le fond, pour la faire correspondre aux exigences du titre, en la rédigeant selon les normes de ce dernier. Cette mise au format est ce qui permet l'intégration de la nouvelle à la structure du journal et transforme le texte en produit médiatique, ayant sa propre matérialité et accessible à tous. La « rétribution » des sources en particulier, par un article favorable au point de vue de ces dernières, doit non seulement être comprise comme une récompense de la transaction ponctuelle passée, mais aussi et surtout comme un signal pour l'avenir, un révélateur de l'état des relations. Elle s'inscrit parallèlement dans le cadre plus large des relations entre le titre et les institutions locales, la hiérarchie du journal gérant de manière plus ou moins contrôlée et explicite les proximités relatives avec les acteurs sociaux du secteur.

Pour finir, la production de l'information prend la forme d'un processus continu de négociation de l'information mené par le journaliste, d'abord avec les sources puis au sein de l'entreprise de presse, chaque reporter tendant à stabiliser son mode individuel de gestion des relations, provisoire et évolutif, en fonction de sa trajectoire

et de sa conception du métier, de sa situation et de celle du journal et de la source.

* * *

Plus globalement, les relations entre les journalistes et leurs sources constituent un système de transactions entre des acteurs aux logiques différenciées, professionnelle pour les premiers, promotionnelles pour les seconds, qui s'exploitent réciproquement. Leurs rapports sont faits de conflit et de coopération, car leurs logiques sont à la fois interdépendantes et contradictoires, la stabilisation de la relation reposant sur la prévisibilité des comportements, le niveau de conflictualité qui en résulte dépendant de la dynamique des échanges de coups. Au cours de ces interactions, les acteurs s'efforcent de garder le contrôle de l'information, le journaliste récupérant in fine la maîtrise de la rédaction de l'article, qui constitue à la fois un résultat de l'échange ponctuel et un instrument de réglage des relations dans la durée, et qui relève parallèlement d'autres logiques, propres au journal. Pour approfondir l'étude empirique de ce processus, il convient maintenant d'étudier les coups respectifs des sources et des journalistes.

Section II. Les coups échangés : usages et effets

Les relations entre les journalistes et leurs sources prennent la forme d'un échange de coups, qui se joue non seulement à court terme dans l'interaction du reportage, où chacun tente d'orienter la négociation de l'information dans son propre sens, mais aussi à plus long terme, dans les multiples tentatives pour influencer sur la manière dont les relations se stabilisent. On peut dire que les sources tentent d'exercer des pressions pour obtenir un traitement favorable, tandis que les

journalistes s'efforcent d'augmenter leurs marges de manœuvre. Mais si chacun joue des coups en anticipant les effets qu'ils peuvent avoir sur la relation, les résultats réels ne sont pas toujours ceux attendus. Car les effets sur la relation sont médiatisés par la perception et la réaction de l'autre partenaire, des désajustements pouvant se produire. Il convient donc, en même temps que l'on présente les pressions des sources, d'analyser comment celles-ci sont perçues par les journalistes – en fonction de leur situation et de leur « posture journalistique » – et quels effets les coups ont sur la relation, en distinguant les effets à court terme et à plus long terme. Par exemple, certains coups peuvent permettre à la source d'imposer son point de vue – eg. en envoyant un communiqué à 19 heures pour qu'il soit repris sans retouche – ou de gagner en influence – en invitant un journaliste à un apéritif après la manifestation officielle notamment –, mais par là même, développent la conflictualité et suscitent des réactions hostiles des journalistes, qui s'exprimeront au cours des interactions suivantes. Pour éviter de concevoir les effets des pressions comme mécaniques, comme y invite une simple recension ou typologie des pressions, il faut donc les analyser de manière relationnelle, en étudiant les réactions des journalistes et les effets sur la dynamique de la relation.

Les pressions des sources et les coups joués par les journalistes sont souvent analysés soit comme des « ressources », soit comme des « tactiques », le premier terme renvoyant aux théories de la mobilisation des ressources¹³², le second à des analyses stratégiques¹³³. Si la notion de ressource peut être intéressante pour l'analyse de l'action collective, en revanche, lorsqu'elle concerne l'action individuelle, elle comporte encore plus fortement un danger de réification. En effet, le risque est de concevoir les ressources d'un individu comme un stock plus ou moins donné, alors que l'important est ce qui est actualisé, c'est-à-dire engagé dans l'action¹³⁴.

¹³² Voir notamment Anthony Oberschall, *Social conflict and social movements*, Englewood Cliffs : Prentice Hall, 1973 ; Mayer Zald et John Mac Carthy, *The Dynamics of Social Movements*, Cambridge : Winthrop, 1979. Pour une critique de ces approches, voir Michel Dobry, *Sociologie des crises politiques*, op. cit. ; Johanna Siméant, *La cause des sans papiers*, op. cit. ; et Olivier Fillieule et Cécile Péchu, *Lutter ensemble. Les théories de l'action collective*, Paris : L'Harmattan (Coll. « Logiques politiques »), 1993.

¹³³ Modèle développé par Michel Crozier et Erhard Friedberg (voir notamment *L'acteur et le système*, op. cit.), utilisé à propos des journalistes notamment par Jean Charron (*La production de l'actualité*, op. cit.).

¹³⁴ Finalement, on peut se demander si la notion de ressource n'aboutit pas à rationaliser ex-post le résultat de

Quant à la notion de tactique, elle comporte le risque d'induire une conception instrumentale voire utilitariste de l'action, comme si les acteurs calculaient en permanence les coûts et bénéfices de leurs actes, sur un mode plus ou moins calqué sur le calcul économique. Ces connotations sont encore plus présentes dans la notion de « stratégie », qui introduit en outre une cohérence sur le long terme. Plus largement, ce n'est pas dans les intentions de l'auteur qu'il faudra rechercher le principe de l'action mais dans la dynamique de l'échange. Si nous employons parfois l'un de ces termes, c'est par commodité, dans une acception faible, comme synonyme de « coup ».

On préférera ici parler des « coups »¹³⁵ des uns et autres. On peut dire que ces derniers forment un « répertoire »¹³⁶ dans le sens où il y a des savoir-faire partagés et des attentes qui se stabilisent quant au comportement des uns et des autres, mais cela ne signifie pas que tous les acteurs aient « à leur disposition » les mêmes tactiques, avec la même probabilité de les utiliser. Il convient en effet d'éviter la réification et l'unification liées à la notion de répertoire. Car la variété des coups n'existe pas sous la forme de « techniques » disponibles pour chacun, selon un modèle unique, mais chacun se construit son propre éventail. Chaque journaliste utilise une gamme propre de coups, en fonction de la dynamique de la relation avec son interlocuteur, de sa situation propre et de sa posture personnelle.

1. Pressions des sources et réactions des journalistes

Au cours de l'interaction avec les journalistes, les sources peuvent employer toute une gamme de coups¹³⁷, qui peuvent apparaître comme autant de pressions.

l'action, sur le mode « S'il a gagné, c'est parce qu'il était le plus fort », réintroduisant un déterminisme structural artefactuel.

¹³⁵ Voir Michel Dobry (*Sociologie des crises politiques*, op. cit.), qui emprunte ce concept à Erving Goffman (*Strategic interaction*, Oxford : Basil Blackwell, 1970).

¹³⁶ Cette notion importée en France par Charles Tilly (voir notamment « Les origines du répertoire de l'action collective contemporaine en France et en Grande-Bretagne », *Vingtième siècle*, n°4, octobre 1984, pp. 89-108), et abondamment employée en sociologie, sous une forme quelque peu réifiante.

¹³⁷ Jean Charon a proposé une formalisation pertinente des « stratégies » des sources (*La production de*

Ces tentatives d'influence peuvent être positives ou négatives, coopératives ou conflictuelles, et avoir divers effets sur les journalistes. Les tentatives d'influence positives, ayant pour fin d'améliorer les relations avec les journalistes et de « faciliter » leur travail, sont destinées à inciter le journaliste à adopter le point de vue de la source, tandis que les tentatives négatives prennent la forme de sanctions plus ou moins informelles en cas de désaccord ou de conflit. La dimension de pression est plus évidente dans le second cas, puisque le caractère conflictuel est explicite, mais elle est présente aussi dans les tentatives d'influence positives, par lesquelles les sources tentent de « lier » les journalistes. Ces deux types de tactiques, positives et négatives, sont en fait complémentaires, à la manière des incitations et des sanctions. On distinguera les coups conflictuels – tensions interactionnelles et utilisation des contraintes des journalistes – puis les ressources coopératives dans l'interaction, qui peuvent prendre la forme de techniques de communication et « d'incitations » diverses, les critiques et plaintes a posteriori et les sanctions en termes d'accès à l'information, et enfin les actions en justice.

Tensions interactionnelles et exploitation des contraintes des journalistes

Les sources peuvent tenter d'imposer leur propre définition de la situation¹³⁸, leur point de vue dans l'interaction et de *contraindre* les journalistes à agir dans leur sens, en refusant de coopérer avec ces derniers ou en s'appuyant sur leurs contraintes de temps ou de place. Ces pressions conflictuelles peuvent même aller jusqu'à la rupture de la relation, quand la source refuse l'échange. Les tensions interactionnelles directes peuvent aller des manifestations d'irritation au refus de répondre aux questions, jusqu'à l'expulsion du journaliste du lieu où se déroule un événement. Les sources peuvent aussi essayer de contraindre indirectement les

l'actualité, op. cit.) et Richard Ericson une analyse globale des stratégies de « contrôle » des sources institutionnelles (*Negotiating Control*, op. cit.), notre approche visant cependant davantage à restituer les interactions concrètes et les différentes réactions des journalistes.

¹³⁸ Jean Charron estime lui aussi que le « contrôle des modalités de l'échange » constitue un enjeu de lutte important entre les sources et les journalistes. Il s'intéresse en particulier au choix du contexte d'échange – conférence de presse, entrevue, communiqué... –, qui a des conséquences sur le résultat de ce dernier et « sur la capacité du politicien à exercer une influence sur le comportement des journalistes ». (*La production de l'actualité*, op. cit., p. 132 et s.).

journalistes à adopter leur point de vue ou à valoriser leur image, en utilisant pour leur propre bénéfice les contraintes qui pèsent sur les journalistes¹³⁹. Il en va par exemple ainsi quand les sources envoient une information importante très peu de temps avant le « bouclage » pour que les journalistes la reprennent sans solliciter de réaction ou de source alternative – contrainte de temps –, ou quand des notables tentent de s'imposer sur les photographies – contrainte technique.

Ces tactiques conflictuelles peuvent parfois fonctionner ponctuellement, mais elles sont souvent mal perçues par les journalistes dans leur ensemble, et tendent à détériorer les relations à long terme. Si le journaliste n'a effectivement pas les moyens de récupérer une marge de manœuvre, cela peut être efficace à court terme, mais s'il reprend l'initiative, cela peut avoir un effet négatif même à court terme – par exemple si le rédacteur soulève quand même dans son article les problèmes que la source a refusé d'aborder ou s'il « coupe » la tête du notable qui a voulu s'imposer sur la photo.

Tout d'abord, les **tensions interactionnelles** sont multiples, allant du manque de politesse au refus de répondre aux questions, jusqu'à un rapport de forces quasiment physique. Il arrive par exemple que des interlocuteurs marquent leur irritation et dérogent parfois même aux règles de la politesse la plus élémentaire vis-à-vis de certains journalistes. Quand cette attitude est perçue comme liée à une simple incompatibilité de caractère, les journalistes la considèrent comme « normale » et n'y voient pas une pression déplacée. Un localier explique ainsi le comportement agressif que certains dirigeants politiques adoptent vis-à-vis des journalistes avec qui ils entretiennent une forme d'inimitié :

« Il fait la gueule, ça se voit. Il ne va pas te dire bonjour, enfin bref, ou il ne te serre pas la main, enfin bref ça se voit. (...) Mais ce genre de... Il y a aussi... Ce n'est pas forcément, il ne faut pas chercher l'aspect politique, politicard dur, dans tout ça. Par exemple, pour donner un exemple concret, Oudin [sénateur et conseiller général] fait la gueule quand il voit arriver Y [un journaliste réputé être dans le même camp politique] à une de ses conférences de presse. Parce qu'ils ne se supportent pas, ces deux-là. Alors politique, ils ne sont pas éloignés l'un de l'autre, mais ça ne passe pas, le courant ne passe pas entre eux deux, quoi. Pour quelle

¹³⁹ Sur le terrain étudié, ce contrôle ne va pas jusqu'à l'accréditation officielle d'une équipe de journalistes, mais ce procédé existe dans un certain nombre de secteurs (voir notamment Florence Haegel, « Des journalistes « pris » dans leur source : les accrédités à l'Hôtel de Ville de Paris », *Politix*, n°19, 3^e trim. 1992, pp. 102-119).

raison? Ce sont les rapports humains, ça. »¹⁴⁰

Les sources peuvent aussi refuser de répondre aux questions des journalistes qu'elles estiment gênantes ou dont la réponse risquerait de dévaloriser l'action sur laquelle elles communiquent. C'est une stratégie courante des hommes politiques mais aussi de toutes les sources institutionnelles qui cherchent à préserver leur image personnelle et celle de leur institution. Le refus de répondre ou le détournement des questions sont perçus soit comme une habileté légitime, soit comme un signe d'incapacité à coopérer et un motif de conflit, selon la posture du journaliste et la dynamique des relations. En effet, la capacité à éluder les questions voire à mentir peut même apparaître comme une des compétences essentielles des hommes et femmes de pouvoir, que ce soit dans le domaine politique, économique, ou autre.

Un localier qui a longtemps été en poste isolé dans une commune où la maire était perçue comme une autocrate rapporte le pur rapport de force verbal de négation de l'évidence qu'elle était capable de tenir :

« Un jour, donc Mme X [une opposante à la municipalité] vient me voir au bureau et me dit — elle était conseillère municipale — « J'étais dans une réunion de commission et puis il y avait un plan d'affiché au mur, à la mairie, le plan d'une maison de l'enfance. Jamais entendu parler, on n'a jamais entendu voter pour une étude, une réalisation d'une maison de l'enfance, qu'est-ce que c'est que ça?! Alors c'était un plan de l'architecte Machin. » Ben je dis « Ben c'est très simple, je vais me renseigner, je vais voir, je demande rendez-vous à l'architecte Machin, je vais le voir ». Mais méfiant, je n'attaque pas sur le sujet de la maison de l'enfance, j'attaque sur... je viens le voir pour un autre sujet. Il traitait un autre dossier d'urbanisme à A [la commune en question], qui était intéressant, donc on parle de ce dossier et puis après je dis « Ah, et à propos de... — Mais bien sûr, voilà ce que... le plan, voilà, le maire... » Il me sort le plan, quatre millions de francs, tous les détails, je prends tout, tout. Bon (il tape dans ses mains), très bien, parfait... Mme X vient me revoir au bureau, je lui dis « Voilà, ben oui, en effet, toute l'étude est faite ». Réunion du conseil municipal suivant : Mme X pose la question « Pourquoi? Qu'est-ce que c'est que cette étude qui a été lancée? Jamais il n'a été question de lancer une étude. Comment est-ce que vous avez pu décréter vous-même de lancer une étude etc.? Qu'est-ce que c'est? » Réponse de Mme Y [le maire] : « Je n'ai rien lancé, je n'ai rien demandé. Tout est

¹⁴⁰ La personne interrogée tente de banaliser ce type de comportement hostile en prenant un exemple où il ne s'agit que d'une incompatibilité de caractère, mais le premier exemple allait beaucoup plus loin et était lié à un conflit passé de nature professionnelle. Le journaliste en question évite pour sa part de traiter les sujets où ce notable intervient et adopte aussi des mesures de rétorsion (voir infra).

faux. Il s'agit d'une démarche Les Hirondelles ». Qu'est-ce que c'est les Hirondelles? C'est une association en déficit chronique tous les ans de plusieurs de dizaines milliers de francs, qui demandait des rallonges tous les ans au budget, à la commune, pour obtenir... C'est une association des écoles publiques... — alors les écoles publiques à A, il ne faut pas oublier que c'est déjà le trente-sixième dessous — pour la garde périscolaire, avant et après l'école. Alors ce serait cette association qui n'a pas le sou, qui est en déficit chronique tous les ans qui demande la construction d'un centre de la petite enfance de quatre millions? Alors Mme X (en élevant la voix, avec véhémence): « C'est faux, vous mentez, c'est vous qui avez lancé cette étude. » Mme Y : « C'est absolument faux, c'est les Hirondelles ». Bon, comme ça... Alors (montrant le papier peint de la pièce où nous nous trouvons, qui est rose): « La tapisserie ici, elle est bleue. — Alors moi, écoutez, elle était rose. — Elle était bleue! — Ah, il me semblait qu'elle était rose. — Elle est bleue! — Ah ben oui, elle est bleue ». Voilà, c'est comme ça. (montrant mon pull-over qui est vert) « Votre pull-over, il est rouge! — Oh oh, moi je le vois vert. — il est rouge (hurlant presque)! — Ah ben... — Ah! il est rouge! — Ah peut-être. » C'est comme ça qu'elle fonctionne. Alors après, le lendemain, on va voir le président des Hirondelles, le président n'avait rien vu : « Quoi? Ah bon. », voilà. Jamais (très fort) elle n'aurait voulu reconnaître... »

Dans ce cas, la dénégation – qui n'est pas adressée directement au journaliste, même si celui-ci en est le témoin crucial – va jusqu'au refus de l'évidence. Cette tactique s'avérera d'ailleurs efficace, puisque après la scène du conseil municipal, tous les acteurs se tairont et le journaliste ne pourra plus publier l'information, n'ayant plus aucune source pour l'attester. Mais l'opinion que le journaliste avait de cette maire s'est à cette occasion encore davantage détériorée, et le conflit qui les opposait s'est durci.

Les pressions interactionnelles peuvent aussi viser à ce qu'un journaliste ne publie pas une information. Un journaliste de Presse-Océan relate par exemple dans l'une des périodes d'observation que lorsque la destitution du directeur de la Scène Nationale a filtré auprès des journalistes, le secrétaire général de la mairie l'a appelé le soir même, avant que l'affaire ne soit rendue publique, pour lui demander de ne pas publier l'information dans la semaine du premier tour des élections municipales de 1995.

Ces tensions interactionnelles peuvent d'ailleurs parfois être exprimées sur un mode amical, qui cache cependant une forme de chantage – affectif mais aussi professionnel. Dans l'échange précédemment évoqué, le journaliste précise ainsi que son interlocuteur lui a parlé sur un mode personnel, qui comporte cependant une

dimension quelque peu menaçante : « On est des copains, tu ne vas pas faire un coup comme ça ».

Le refus de serrer la main d'un journaliste et l'évitement peuvent aussi constituer des formes de sanction interactionnelle¹⁴¹. Cela peut aller jusqu'à une espèce de « mise en quarantaine », quand les responsables contrôlent suffisamment l'ensemble de leurs collaborateurs. Un journaliste de Ouest-France raconte par exemple durant l'une des périodes d'observation que lors du précédent conseil municipal, aucun conseiller majoritaire n'est venu lui serrer la main ou lui parler pendant la pause, à l'exception d'un seul. Un autre journaliste de la rédaction sera d'ailleurs attaqué verbalement en aparté par un membre du cabinet du maire à la réunion suivante de cette institution.

Le point ultime du refus de coopérer et de la tension conflictuelle est l'expulsion des journalistes. Cela pourrait sembler ne pas appartenir à nos mœurs démocratiques¹⁴², mais peut néanmoins se produire dans certaines situations considérées comme privées ou semi-privées¹⁴³. Un localier se rappelle ainsi s'être fait « éjecter » de la propriété du président du Conseil général, où des paysans étaient en train de manifester :

« Je me suis fait éjecter une fois, de chez lui. (il semble vouloir ne pas poursuivre) - Comment ça? - De chez PDV. Parce qu'il habite aux Herbiers. Il habite la ferme des... Ah, je ne sais plus. (silence) Voilà, j'étais à la rédaction des Herbiers, je reçois un coup de téléphone des agriculteurs qui me disent « On est chez de Villiers, on vient de lâcher un troupeau de vaches dans sa cour », pour protester, je ne sais plus... un problème agricole. Alors j'y vais. Et j'arrive au moment où ils rentraient les vaches. L'accord était intervenu, la bétailière (avec un accent prononcé) était dans l'allée menant... c'est une très jolie... c'est une ferme, c'est une ferme avec une cour presque carrée, c'est ouvert en plusieurs endroits, puis un grand porche, puis il y a une allée qui mène au porche. Donc (avec l'accent) la bétailière était en marche arrière devant le porche, et puis les vaches étaient en train de monter. Et puis moi, je fais une photo.

¹⁴¹ Dans le cas des journalistes parlementaires québécois, Jean Charron estime que ce type de « sanctions informelles » est relativement rare et s'exprime généralement sous une forme feutrée – par des silences ou l'indifférence, même si, « dans des cas exceptionnels » des menaces plus directes peuvent être proférées (*La production de l'actualité*, op. cit., p. 345 et 347) – mais dans la presse locale, et probablement de manière générale dans la presse française, ces réactions peuvent souvent prendre une forme assez conflictuelle.

¹⁴² Comme tendraient à le penser les prophètes de la « société de communication », qui estiment que la transparence, la publicité et le débat sont aujourd'hui des valeurs partagées et des impératifs effectifs. Cf. Erik Neveu, *Une société de communication ?*, op. cit.

¹⁴³ Le caractère privé de la situation n'implique donc aucunement que les relations se situent mécaniquement sur un mode convivial et « intime ».

Naturellement j'étais sur une propriété privée. Arrive à moi tout l'état-major, Bertrand de Villiers, donc le frère de Philippe, Gab... enfin tout, toutes les éminences grises du Conseil général. « De quel droit êtes-vous ici? C'est une propriété privée, vous n'avez pas le droit de photographier. — Oh, ben j'ai dit, écoutez... il y a une manifestation, il n'y a rien d'extraordinaire, je vais faire une photo. — (sur un ton sec) Vous n'avez pas à être ici, vous allez sortir immédiatement! — Si vous voulez. Si vous voulez. » Alors il y avait le paysan qui était là : « (?) ils nous ont baisé. (d'une voix mièvre et avec un accent paysan) Ben dites donc Mr de Villiers, alors comme ça, pourtant, ben vous êtes directeur d'une radio, vous, vous êtes directeur d'une radio. Vous connaissez les journalistes. Vous travaillez avec des journalistes. (encore plus aigu) Et puis là, vous empêchez un journaliste de faire son travail? Ben, Mr de Villiers, ça ne va pas » (rire). Ah, j'ai trouvé ça excellent (rire). La ferme des Aubretières. La ferme des Aubretières. (reprenant une voix aiguë) « Ben, Mr de Villiers, c'est pas très fort ». Voilà, donc j'ai fait la photo de la bétailière de l'extérieur. On a passé la photo où on voyait... ben il m'a suffi de reculer de vingt mètres et puis on a vu la même chose mais de plus loin. »

Le résultat de l'opération est donc que la photographie a quand même été prise et l'article publié, et que des témoins ont pris fait et cause pour le journaliste, qui s'en souvient surtout comme d'une aventure épique.

Dans l'interaction, les sources peuvent aussi **exploiter les contraintes temporelles¹⁴⁴ et techniques des journalistes**, pour tenter d'imposer à ces derniers un traitement favorable. Elles tentent alors de mettre ces contraintes à profit en les resserrant, en les renforçant – contrairement aux stratégies de « communication » qui visent à faciliter le travail des journalistes en s'adaptant à leurs contraintes. Cette tactique est donc un jeu sur l'organisation du travail et les conventions propres à l'entreprise de presse. Par exemple, si les contraintes de temps sont telles dans la presse quotidienne régionale, c'est parce que ce rythme et une certaine organisation technique ont été mis en place, et parce que le « ratage » de certaines informations a été érigé en critère professionnel essentiel. Les contraintes ne doivent donc pas être conçues comme intangibles mais doivent être rapportées à l'organisation institutionnelle dont elles sont l'expression, et leur action ne doit pas être perçue comme mécanique, mais comme médiatisée par la force des

¹⁴⁴ Sur le temps comme « ressource stratégique », employée par les hommes politiques comme moyen d'exercer une influence sur les journalistes, voir Jean Charron, *La production de l'actualité*, p. 129 et s.

institutions¹⁴⁵ et des autorités hiérarchiques qui en imposent le respect.

L'efficacité de cette tactique peut être totale si les journalistes ne parviennent pas à trouver les moyens d'échapper à ces contraintes, mais dans le cas contraire, l'effet peut être inverse. Car quand cette pratique apparaît comme préméditée, elle suscite généralement une réaction de rejet chez les journalistes, qui se sentent alors « manipulés » et peuvent être tentés de minorer l'information en mesure de rétorsion.

Une tactique habituelle, notamment dans le secteur économique et social, est de transmettre une information ou d'organiser une manifestation juste avant l'heure du « bouclage », pour que les journalistes n'aient pas le temps de mener de plus amples investigations. Il s'agit donc ici de jouer sur la contrainte de temps. Mais cela n'est accessible qu'aux sources qui savent que leur information sera perçue comme « importante » par les rédacteurs, car dans le cas contraire, en l'absence de crainte de « ratage », les journalistes pourraient reporter la publication au lendemain. Un localier explique notamment :

« Il peut tomber à 20 heures 30, d'ailleurs il tombe toujours très tard des annonces catastrophiques, genre licenciements collectifs de gens. Ça nous arrive à la fin de la soirée. Ce n'est pas innocent ni anodin, d'ailleurs, c'est une bonne manière pour les chefs d'entreprise de se défilier, d'éviter d'expliquer leur choix. »

Quand l'information est suffisamment « importante » et la source puissante, ce stratagème peut fonctionner mais a souvent pour effet d'irriter les journalistes. Cette « astuce » comporte donc le risque de susciter des réactions hostiles de leur part, et n'empêche pas la publication de réactions d'adversaires le jour suivant.

Un autre des stratagèmes des sources bien connu des journalistes est de s'imposer sur les photographies¹⁴⁶. Il s'agit alors de jouer sur la contrainte visuelle qui veut qu'un article « important » comporte une illustration¹⁴⁷ et sur la contrainte technique élémentaire – en l'état actuel des moyens de la presse régionale – qui fait

¹⁴⁵ Sur les institutions comme productrices de représentations et d'autorité, voir, dans un autre cadre, Mary Douglas, *Ainsi pensent les institutions*, Paris : Usher (Coll. « Sciences humaines »), 1989 (1^{ère} édition : 1986).

¹⁴⁶ Sur ce point, voir Jacques Le Bohec, qui y voit un sens pratique aiguisé, tout en estimant que cette stratégie de « communication » ne concerne qu'une partie des maires (« Les rapports entre élus et localiers. La photographie comme enjeu de pouvoir », *Politix*, n°28, quatrième trimestre 1994, pp. 100-112 et *Le rôle démocratique de la presse régionale*, op. cit., p 332 et suiv.).

¹⁴⁷ Cf. 4^{ème} partie.

qu'on ne peut effacer une silhouette ou un visage au milieu d'un cliché¹⁴⁸.

Un secrétaire d'édition de Ouest-France relate par exemple la stratégie d'un responsable politique qui parvient toujours à s'imposer sur les photos prises par les journalistes ou les correspondants, malgré les efforts de recadrage. Ce genre de « pression » est mal perçu par les journalistes, qui tentent de trouver des solutions pratiques (recadrer), ou quand cela est impossible, ont alors un sentiment d'impuissance qui leur est bien souvent insupportable¹⁴⁹. Un secrétaire d'édition remarque par exemple :

« Et ben, c'était pendant la période de la campagne des municipales, et Sarlot [le député du secteur], c'est vrai qu'il se pose partout, il s'arrangeait pour être sur toutes les photos. Et bon, il y a des manifestations où il s'avère que c'est un intervenant d'importance, où moi, il me semblait que c'était tout à fait justifié parce qu'il avait quelque chose à faire dans soit une inauguration, soit une réunion, mais il y avait d'autres endroits où je sais qu'il était là parce qu'il était en campagne. Donc bon, quand c'était possible, je faisais recadrer la photo. Je l'éliminais à droite ou à gauche [rire]. Et bon, ça m'est revenu, on m'a dit « Mais, dis donc, Sarlot il était à la manifestation, tu ne l'as pas cité dans le papier, tu n'as pas laissé sa citation, ou bien... il n'est pas sur la photo. » Alors bon, j'ai expliqué, quelquefois j'étais un peu gênée pour m'expliquer parce que ben, il y a des choses c'est clair, on l'enlève, il n'a pas de raison d'être là, une assemblée de club du troisième âge, il n'a pas de raison d'être là. Bon, quand ça avait trait au tourisme, j'étais plus gênée. Mais il avait compris le truc au bout d'un moment, c'est qu'il s'arrangeait pour se mettre au milieu. Il y en a qui savent bien faire, ça, se poser non pas sur les côtés, mais ils passent au milieu, donc on ne peut pas... ils sont entre le maire et le président de l'association ou le responsable de quelque chose, ils sont là, on fait avec. Et on a actuellement, enfin... un peu le problème avec Souchet [maire et député européen], à Luçon, qui fait... Moi je le repère, je le reconnais bien, je vais voir le négatif, je dis « Ça y est, il est encore là ». Et on n'a pas de solution. »

Les tactiques des sources consistant à tenter d'imposer leur point de vue, ou leur présence sur les photos, en privant les journalistes de toute marge de manœuvre, par un rapport de force immédiat ou médiatisé par les contraintes

¹⁴⁸ Ces contraintes qui apparaissent comme techniques sont d'ailleurs liées à l'état actuel et aux conventions de la presse régionale, dont les directions estiment que les photographies sont nécessaires et qu'elles font « vendre » le journal, et qui parallèlement n'accordent pas aux rédactions locales de postes de photographes ni de matériel technique qui permettrait de retravailler les images.

¹⁴⁹ La perte totale de contrôle heurte la logique professionnelle des journalistes, qui consiste à garder la maîtrise de la mise en valeur et de la mise à distance des sources.

propres au journal, induisent donc un fort risque de réaction hostile de la part des journalistes et peuvent s'avérer nuisibles à la suite des relations. Elles ne sont généralement utilisées que par des sources ayant peu d'expérience ou au contraire bénéficiant d'un rapport de force extrêmement favorable. En revanche, les stratégies coopératives sont beaucoup plus fréquentes, les sources tentant alors d'influer sur le travail des journalistes en facilitant leur activité.

« Communication », incitations et arrangements

Les interlocuteurs des journalistes peuvent déployer des stratégies de coopération destinées à favoriser la reprise de leur point de vue, en influant en pratique sur la manière de travailler des journalistes et/ou en s'attirant leur reconnaissance. Ce type de tactique va des politiques de « communication » censées faciliter le travail des journalistes, ou de la simple amabilité, à l'organisation de moments de convivialité, à des cadeaux plus ou moins justifiés par l'information, que l'on peut nommer « incitations »¹⁵⁰, jusqu'à des arrangements moins dicibles.

Dans le cas des stratégies de « communication », les sources cherchent à s'adapter aux attentes supposées des journalistes afin de s'attirer la reconnaissance de ces derniers, en espérant qu'ils adopteront ainsi un point de vue favorable, le but implicite étant finalement d'orienter le travail journalistique. Ce type de coups repose sur la capacité des sources à prévoir le comportement des journalistes¹⁵¹. Les « incitations » et « arrangements » reposent pour leur part sur l'ambiguïté entre l'usage professionnel de ces avantages et leur usage privé. Elles se présentent comme des moyens de favoriser les relations professionnelles, tout en les plaçant sur un plan personnel, en brouillant les frontières et en liant ainsi le journaliste qui peut avoir le sentiment d'avoir obtenu un avantage personnel. Mais face à cela, les

¹⁵⁰ Cette notion s'inspire de celle de « subsides » ou « subventions à l'information », proposée par Oscar Gandy, qui consiste pour une source à prendre en charge une partie du coût de la production de l'information (*Beyond agenda setting : Information Subsidies and Public Policy*, Norwood : Abex Publishing Co., 1982). On se propose de mettre l'accent sur les effets de cette tactique (l'influence recherchée) et moins sur les moyens, et sur le brouillage de la frontière entre l'usage professionnel et personnel sur lequel elle repose.

¹⁵¹ Cf. Jean Charron, *La production de l'actualité*, op. cit., chap. 3, « Les stratégies des politiciens (II) », pp. 111-156. Pour l'auteur, ces stratégies sont destinées à augmenter l'efficacité des stratégies d'influence.

réactions des journalistes pourront être très diverses. La tentative ne présume en rien de la réussite de cette stratégie. Tant que l'aide apportée ou le cadeau sont perçus comme normaux, ils sont acceptés et considérés positivement, mais quand ils sont perçus comme une tentative de corruption douce, ils sont alors rejetés. Les journalistes ne placent pas les limites aux mêmes seuils : ceux-ci dépendent en effet des règles de conduite qu'ils se sont forgées en fonction de leur posture et de leur conception du métier. Mais tous sont amenés à s'interroger sur cette question et à déterminer une position¹⁵².

Tout d'abord, les **techniques et stratégies de « communication »**¹⁵³ des organismes publics et privés peuvent être analysées comme un moyen de faciliter le travail des journalistes et parallèlement comme la traduction d'une volonté de contrôle. Les institutions et organismes officiels, outre l'organisation de conférences de presse qui facilitent le travail de reportage¹⁵⁴ et qui permettent d'anticiper un traitement plus conséquent, peuvent ainsi rédiger des dossiers de presse, adopter des modes de présentation synthétiques, avec des phrases clefs et des mots clefs que les journalistes peuvent reprendre directement, sans avoir à faire leur propre travail de synthèse, proposer des illustrations utilisables par les journalistes... Ce faisant, la source s'efforce d'acquérir la maîtrise de la présentation qui sera faite d'elle-même et de son activité. Il peut s'agir pour l'institution organisatrice de faire

¹⁵² Cette aptitude fait partie des marques de professionnalisme, comme corollaire de la conscience des tentatives de manipulation.

¹⁵³ Grégory Derville souligne ainsi la nécessité pour les sources, même quand elles ont un statut officiel dominant, de mettre en place des stratégies cohérentes et appropriées en direction des journalistes (« Le combat singulier Greenpeace-SIRPA. La compétition pour l'accès aux médias lors de la reprise des essais nucléaires français », *Revue française de science politique*, vol. 47, n°5, octobre 1997, pp. 589-562). Plus généralement, sur l'emprise des stratégies de communication et leurs effets sur la vie politique, voir, parmi les multiples travaux, Jacques Gerstlé, *La communication politique*, Paris : PUF (Coll. « Que sais-je »), 1992, Yves Poirmeur, « Marché de la communication et mutation de la vie politique », Dominique Memmi, « Rendre puissant : de quelques postures (de communicateurs) au service de la domination », in CURAPP, *La communication politique*, op. cit., Jean-Baptiste Legavre analyse pour sa part les logiques de diffusion de ces technologies au niveau local (« L'horizon local de la communication politique : Retour sur la diffusion d'une expertise », *Politix*, n°28, 4^e trim. 1994, pp. 76-99). Voir aussi « Voix de la politique locale », *Mots* (numéro spécial), n°25, 1990. Pour une présentation des méthodes et techniques de communication politique locale, cf. enfin Maryse Souchard et Stéphane Wahnich, *La communication politique locale*, Paris : PUF (Coll. « Que sais-je ? »), 1995.

¹⁵⁴ Sur le développement du dispositif de la conférence de presse et ses effets, voir notamment Sandrine Lévêque, « La conférence de presse : les transactions entre syndicalistes et journalistes sociaux », *Politix*, n°19, 3^e trim. 1992, pp. 120-134.

reconnaître¹⁵⁵ ou de renforcer sa légitimité, de peser sur la définition des enjeux et/ou d'occuper l'espace médiatique en créant de multiples occasions d'événements¹⁵⁶. Pour les individus qui briguent ou détiennent la direction de ces institutions, il s'agit de mettre en scène sa propre légitimité à occuper le poste, une certaine présentation de soi¹⁵⁷, voire sa propre qualité de communicateur¹⁵⁸. De nombreux journalistes soulignent l'important effort de communication réalisé par les principales collectivités locales. Par exemple, un journaliste remarque à propos du chef-lieu :

« La mairie communique beaucoup, sur le travail des élus, le travail des commissions. Et pfoou... on va à la mairie, je ne sais pas, six fois par semaine, quoi. Il n'y a pas une journée, quasiment, où on ne va pas à la mairie, pratiquement, quelqu'un d'entre nous. Parce qu'il y a des réunions, parce qu'il y a des conférences de presse, parce qu'ils reçoivent des invités, parce que pfoou... »

La volonté systématique de présenter l'information dans des conférences de presse vise avant tout à susciter un traitement plus conséquent, généralement avec une photographie, ainsi qu'à mieux en contrôler le contenu. Un localier remarque d'ailleurs cette volonté de mise en scène :

« Il suffit d'envoyer le dossier, on sait lire, il n'y a pas besoin d'un point presse, mais enfin... ils s'imaginent que ça passe mieux quand il y a un point presse, alors ils font un point presse. »

¹⁵⁵ On peut par exemple souligner la place des stratégies de communication dans la légitimation des régions, comme l'a montré Pascal Dauvin, « L'émergence d'une communication institutionnelle régionale : Quelques réflexions autour de l'exemple breton », *L'Aquarium*, n°10, Automne 1992, pp. 51-66, ou de certains départements (Jacques Poumarède, « Etre ou ne pas être » : Les stratégies de communication du département de Haute Garonne », in CURAPP, *La communication politique*, op. cit.)

¹⁵⁶ Cela peut aller jusqu'à l'organisation d' « événements médiatiques », destinés uniquement à la presse (voir Patrick Champagne, *Faire l'opinion*, op. cit.). Mais la distinction entre manifestations officielles et événements médiatiques est malaisée, les conférences de presse et festivités publiques organisées régulièrement par les collectivités locales ou plus généralement les institutions officielles, ayant aussi pour but principal de promouvoir l'action de l'institution et reposant également sur la magie du « verbe ». Ce sont donc simplement les sources dominées ou marginales qui ont parfois besoin de créer de tels événements pour accéder à la médiatisation, les sources institutionnelles ayant elles un pouvoir d'institution et des capacités de mobilisation suffisantes pour fabriquer des manifestations publiques et autres événements organisés. Jean Charron souligne d'ailleurs que les « pseudo-événements » sont des actions spectaculaires utilisées par les « groupes politiquement et économiquement faibles » pour accéder aux médias de masse, auxquels ils n'ont habituellement pas accès (« Les pseudo-événements » de contestation : Le cas du regroupement autonome des jeunes », in Charron, Lemieux et Sauvageau (dir), *Les journalistes, les médias et leurs sources*, op. cit. ; voir aussi Bernard Roshco, *Newsmaking*, Chicago : University of Chicago Press, 1975, et Molotch et Lester, « L'usage stratégique des événements », art. cit.)

¹⁵⁷ En période électorale, il s'agit d'individus qui tentent de peser sur la présentation de soi qui sera proposée d'eux-mêmes (Sur ce point, cf. Christian Le Bart, « La présentation de soi des acteurs politiques locaux », *L'Aquarium*, n°10, aut. 1992, pp. 25-42).

¹⁵⁸ Michael Schudson montre par exemple comment la reconnaissance de la capacité de Ronald Reagan à communiquer avec le peuple américain reposait surtout sur son habileté à accréditer cette thèse auprès des élites américaines, en particulier journalistiques (« Le mythe de la popularité de Ronald Reagan », *Politix*, n°37,

Ces techniques de communication peuvent aussi servir à « prendre l'initiative » pour contrôler préventivement les effets des informations négatives qui risquent d'être divulguées ou vont bientôt être annoncées. A cet égard, une stratégie courante des sources – surtout des collectivités locales, dont les responsables politiques sont aguerris à la gestion des conflits – est de présenter elles-mêmes les « mauvaises nouvelles » qui les concernent, avant même que les institutions qui les mettent en cause ou leurs opposants internes ne s'expriment, désamorçant ainsi à l'avance les critiques en les dévaluant et en y apportant immédiatement une réponse. Cependant, les effets de ce type de tactique dépendent de l'effort ultérieur des journalistes pour travailler par eux-mêmes sur le sujet ou pour rechercher des sources alternatives. Par exemple, le 14 juin 2002, le maire de la Roche-sur-Yon a présenté lui-même lors d'une conférence de presse le rapport de la Cour des Comptes qui mettait en cause sa gestion, en exposant bien sûr ses propres arguments et en minimisant les critiques qui lui étaient faites¹⁵⁹. Sur un plan interne, on peut également remarquer que les responsables institutionnels s'efforcent aussi souvent de répondre à l'avance aux critiques prévisibles pour les désamorcer, ou d'en discréditer les auteurs afin d'affaiblir leurs propos. Mais là aussi, l'efficacité de cette tactique dépend de la capacité des journalistes à la percevoir comme telle, et de leur effort pour en analyser les mécanismes et éventuellement pour la neutraliser.

De manière plus permanente, les attachés de presse ont aussi pour rôle de satisfaire les besoins des journalistes, mais ils sont en même temps un filtre pour l'accès aux services ou aux documents¹⁶⁰. Certains journalistes les apprécient positivement, tandis que d'autres dénoncent leur rôle. Un localier de Vendée-Matin les considère ainsi comme précieux et rend hommage à la disponibilité de celle de la mairie, qu'il tutoie d'ailleurs :

« Enfin il y a quand même des gens qui savent travailler. A la mairie on embête beaucoup X,

1^{er} trim. 1997, pp. 97-116).

¹⁵⁹ Mais si cette tactique a fonctionné, Ouest-France titrant « Rapport de la cour des comptes/ Tous les clignotants au vert », c'est bien parce que les journalistes n'ont pas travaillé par eux-mêmes sur le document en question, dont la portée était beaucoup plus forte.

¹⁶⁰ Jean Charron définit leur rôle de la manière suivante : « La fonction de l'attaché de presse consiste essentiellement à convertir une négociation potentiellement conflictuelle en une négociation coopérative, c'est-à-dire à jouer en majeur la dimension coopérative et à maintenir la dimension conflictuelle dans des limites acceptables, en insistant sur les intérêts et les gains communs et sur le maintien de la relation à long terme » (*La production de l'actualité*, op. cit. , p. 157).

qui est l'attachée de presse de la mairie. On l'embête au moins autant qu'elle nous embête. Enfin tout ça c'est entre guillemets. Je veux dire : on la sollicite autant qu'elle nous sollicite. On veut savoir... Je pense que c'est beaucoup plus embêtant pour elle parce que quand on veut savoir quelque chose, c'est dans les cinq minutes. C'est parce qu'on est en train de faire un papier sur un truc et puis pof, il nous manque des informations chiffrées, on veut dans la demi-heure un rendez-vous avec telle personne des services techniques parce que ceci parce que cela. Voilà. (...) - Par exemple quel type d'information...? - Ben par exemple on apprend... des trucs précis. Dans un conseil municipal, il y a un flot d'information, et puis il y a des... il y a des éléments sur... qui méritent qu'on y revienne. Donc par exemple il y a de ça un an et demi, j'avais fait une partie d'un conseil municipal et justement, comme ça, broup, le maire dit entre deux phrases « Et la commune a refusé de voter le budget du centre des formations supérieures, etc., pof pof pof pof pof », puis c'était passé comme ça. Moi... (...) Alors bon, le lendemain, à 9 heures, je téléphone à X [prénom de l'attachée de presse] et je dis « Voilà, il faut absolument que ce matin, je rencontre quelqu'un qui puisse me dire, je veux savoir ce qui s'est passé, pourquoi la commune a refusé de voter le budget du centre des formations supérieures ». Bon. Et puis elle m'a rappelé une demi-heure après, elle m'a dit « Voilà, le maire va te recevoir à 14 heures ». Donc ça aurait pu être quelqu'un... En raison de l'importance du dossier, ça a été le maire, mais ça aurait pu être... De la même manière, je rebondis sur un sujet complètement différent, sur un problème de cimetière, voter tels travaux sur un cimetière : ah. Bon ben c'est intéressant parce que bon, il y a beaucoup de choses à dire sur les... en ce moment il y a tout un tas de travaux, de projets d'agrandissements de cimetières. Donc je téléphone à X, je lui dis « Voilà, on voudrait rencontrer quelqu'un pour faire un point sur tel ou tel dossier pour les cimetières ». Et alors, elle rappelle tout de suite, elle dit « Voilà, on te... tu as rendez-vous à telle heure aux services techniques, avec Mr Untel, qui fera le point sur le dossier ». »

Un autre journaliste considère aussi par exemple l'attachée de presse de la mairie de l'époque comme faisant partie de la « famille » de la presse, alors même qu'il avait précédemment dénoncé l'emprise de la communication sur le journalisme :

« Elle fait partie de cette petite famille de la presse qu'il peut y avoir sur une ville comme la Roche-sur-Yon »

Mais certains journalistes vivent la mise en place d'une politique de communication comme une volonté de faire pression sur eux. Un localier de Vendée-Matin se plaint ainsi des stratégies de communication des divers partis et organismes :

« On est de plus en plus sollicités pour... par — comment dire? — tous les attachés de presse de gauche et de droite, qui font de la communication et qui communiquent sur des choses... qui ne mériteraient pas... On est bouffé par ça comme on est bouffé par le fax, voilà. Le fax est une

invention terrible parce qu'on pourrait croire que c'est quelque chose qui donne priorité à l'important : ça va vite donc c'est important. Eh bien c'est faux. Je n'ai rien à dire mais je vous le dis, et je vous le dis tout de suite. Ce n'est pas le vecteur de l'urg... ce n'est pas le vecteur de l'urgence dans le sens de l'importance, c'est le vecteur « Il faut que vous sachiez tout de suite ce que j'ai à vous dire même si c'est nul ». Et 90% du temps c'est nul. Donc on fait de la com, on fait de la communication beaucoup plus que du journalisme, et de l'investigation, voilà. Et ça c'est très dommage. »

Les journalistes peuvent aussi considérer les attachés de presse et responsables de la communication comme un écran vis-à-vis des responsables et ne leur accorder que très peu de crédit. Un vacataire de Ouest-France répond par exemple dans son questionnaire :

« Souvent le contact direct avec l'élu, le responsable concerné est beaucoup plus efficace et rapide que le passer par le dir'com. »

Les journalistes spécialisés, qui ont une proximité encore plus directe avec les principaux responsables de leur milieu, considèrent même parfois ces personnels avec une certaine condescendance :

« Les journalistes agricoles de Ouest-France, d'une certaine manière court-circuitent un peu les attachés de presse. On les voit, bien sûr, mais ils savent fort bien que pour nous, les informations qu'ils vont distribuer ne nous intéressent pas parce que généralement, on les a déjà données et donc nous, on a beaucoup plus souvent des rencontres avec les présidents ou les directeurs. »

Les stratégies de communication des sources peuvent apparaître comme un effort pour influencer sur les choix rédactionnels des journalistes, sur la place accordée à l'événement et sur le mode de traitement qu'ils adoptent. Les organisateurs peuvent tenter de gonfler « l'importance » qui sera accordée à une manifestation, par exemple en préparant un grand rassemblement pour la mettre en scène comme un grand événement, ou en tenant une conférence de presse au lieu de transmettre un simple communiqué de presse. Ils tentent aussi d'imposer leur propre vision de l'événement, et de déterminer le contenu du sujet, à travers le discours qu'ils tiennent. Ils peuvent ainsi s'efforcer de placer au centre du sujet un événement ponctuel qui les met en valeur, comme par exemple une visite d'un site par des élus ou l'attribution d'une distinction à un des membres de leur institution.

Ensuite, les « **incitations** » – organisation de moments de convivialité, instauration de rapports de familiarité, pratique du tutoiement ou remises de cadeaux – se placent sur un plan davantage personnel et brouillent la frontière entre public et privé. En premier lieu, les apéritifs et les moments de convivialité organisés par les sources peuvent apparaître comme un signe de respect, de considération vis-à-vis des journalistes, une manière de se rendre disponible pour leurs questions particulières, mais cela peut aussi être perçu comme un moyen, pour la source, de contrôler, par les discussions informelles, l'interprétation du message¹⁶¹, et d'instaurer des relations personnelles qui lieraient le journaliste. Selon qu'ils privilégient la « cordialité » ou le professionnalisme et « l'indépendance », les localiers portent des appréciations contradictoires sur ce type de pratique.

Certains journalistes considèrent la capacité des hommes politiques à « perdre du temps », à discuter de choses et d'autres avec les journalistes et à instaurer une convivialité avec eux, comme une ressource essentielle. Certains localiers apprécient ces invitations, tel celui qui estime que : « C'est le truc classique, c'est une question de cordialité ».

Un localier se dit même admiratif devant l'énergie que certains hommes politiques déploient pour entretenir les relations, entrant de fait dans le jeu de la proximité de l'un d'eux :

« Je suis assez étonné, notamment, on parlait de Villiers tout à l'heure, je suis assez étonné par le fait qu'à un certain moment, il a quand même beaucoup de responsabilités, le temps qu'il peut... qu'il sait pouvoir perdre. Et je pense que le temps qu'on perd c'est important, dans le sens où... J'ai un souvenir, l'an dernier, je le croise à la kermesse de [?], c'est le cinquantième anniversaire, c'était un truc un peu particulier, ce n'était pas une kermesse ordinaire, mais... Et puis il était en train de s'asseoir et il me dit « Attends » — oui, il me tutoyait déjà — et il me propose de m'asseoir à la table et puis on discute de choses et d'autres et puis à ce moment-là, les organisateurs arrivent, ils disent « Mais on va servir le dîner, vous restez avec nous, etc. — OK, je reste ». Ça va aller vite, de toute façon, le connaissant, je me suis dit il va rester un quart d'heure et tout. Trois heures après on y était toujours, mais c'est trois heures qui ont été sympas parce que j'ai vu un petit peu comment il pouvait réagir vis-à-vis des gens du coin, comment il était là l'homme privé. Et savoir aussi... pouvoir rencontrer les gens en dehors de

¹⁶¹ Il s'agit donc d'une des formes de « rétro-information », selon les termes de Jean Charron, qui permettent aux politiciens de mesurer l'attitude des journalistes à leur égard, et d'y ajuster ensuite leur propre comportement. (*La production de l'actualité*, p. 127).

leur image, c'est important. Il faut savoir ce qu'il y a derrière la marionnette. »

Une telle acceptation de placer les rapports sur un plan personnel et privé¹⁶² tend alors à déplacer les relations entre le journaliste et son interlocuteur, et à les « lier ». Ce déplacement ne peut fonctionner qu'à condition que le journaliste estime son interlocuteur sincère, sinon cela est perçu comme une tactique d'enrôlement¹⁶³. Le localier précédent attribue ainsi à Philippe de Villiers un véritable plaisir du contact, en niant toute dimension manipulatoire :

« Est-ce qu'il y a un fond là-dedans ou est-ce que ce n'est pas un calcul? Je ne crois pas. Je ne crois pas qu'il puisse y avoir un calcul comme je ne crois pas qu'il y ait un calcul dans... de la plupart des hommes politiques, il n'y a pas vraiment de calcul. Il y en a quelques-uns qui calculent, peut-être, mais souvent, il faut... il faut aimer ça. Si vous n'aimez pas ça... Et il faut aimer sentir les gens et les faire parler. Ça paraît un calcul mais bon, je vois... Pour comparer par exemple avec Chirac, dont on dit beaucoup... qu'il est en train de jouer avec ces machins, qui serre des mains sans arrêt, etc. Mais je suis absolument persuadé que ce n'est pas un calcul, que c'est une passion totale, comme il y a dans tout parti des gens qui ont cette passion-là. » Il estime que dans les contextes de convivialité, les rapports tactiques sont totalement suspendus : *« Et c'est aussi des moments où ces gens-là, ils sortent des rapports normaux, enfin ils sortent des rapports conventionnels habituels pour avoir des rapports normaux avec les gens. Et c'est important. »*

D'autres journalistes considèrent ces moments comme une perte de temps, et les rejettent au nom du « professionnalisme ». Un localier ironise par exemple sur les « pots » auxquels les journalistes sont constamment invités et qu'ils refusent selon lui souvent pour des raisons de temps :

« On est constamment invité à des pots publics. Les petits déjeuners de presse, les déjeuners de presse, les dîners de presse, on n'a que ça. On a même maintenant des après-midi de presse, des five-o'clock de presse... Je peux vous dire qu'on s'attarde rarement à toutes ces gâteries. Pourquoi? Parce que tout simplement notre volonté, c'est de passer le lendemain le plus frais possible l'information. Si on veut la passer le lendemain, on ne peut pas s'attarder, ce n'est pas possible, ça va vite, une journée. On est souvent à la bourre. »

¹⁶² Cette approche repose sur une fausse annulation de la barrière entre privé et public, l'homme politique jouant en fait lui-même sur ce brouillage pour renforcer les liens par lesquels les gens qu'il côtoie lui sont attachés. Sur ce processus commun aux relations de type clientélaire, voir notamment Florence Weber et Stéphane Beaud, ***

¹⁶³ Recherche du contact et plaisir de la convivialité d'une part et usage tactique des relations que cela permet de nouer d'autre part, ne sont pas nécessairement inconciliables, les premiers sont même la condition du second, mais il n'en demeure pas moins que la dimension stratégique est présente dans l'activité des responsables rompus à la gestion des relations.

La sollicitude des sources peut être vécue comme une tentative de pression. Par exemple, un localier raille les interlocuteurs qui viennent parler avec les journalistes après les manifestations :

« Ça peut être le coup de téléphone pour savoir si on a bien compris à la fin de la manifestation, de l'inauguration, etc, un attaché de presse qui vient vous demander si vous avez bien compris que c'était comme ça qu'il fallait interpréter les propos de Mr Duchemol et pas autrement, etc. ».

Lors des périodes d'observation ethnographique, un journaliste repousse aussi par exemple les propositions du responsable de la SA du Puy du Fou qui lui propose de visiter le nouveau « Grand Parcours » pour « avoir son avis ». Le journaliste lui répond alors qu'il n'a pas de fonction de conseil et, face à l'insistance du responsable, lui répète que ce n'est pas sa fonction de donner des conseils et qu'il n'en a pas la compétence. Il estime en effet qu'il s'agit en fait d'une forme de pression, courtoise mais insistante, pour qu'il rédige un article en page départementale.

De manière plus générale, les sources cherchent souvent à développer les rapports de convivialité, de sympathie, voire de familiarité avec les journalistes. Nombreux sont par exemple les interlocuteurs qui s'efforcent de nouer des relations personnelles et de le manifester publiquement, par exemple par la pratique du tutoiement, afin de « lier » le journaliste. Les autorités locales s'efforcent généralement d'être agréables aux reporters et de favoriser le contact. Mais les journalistes peuvent percevoir cette attitude comme une tentative d'influence voire de manipulation, ce qui peut en annuler l'efficacité voire produire l'effet contraire.

Les interlocuteurs ont la possibilité de jouer sur le sentiment de sympathie qu'ils sont susceptibles d'inspirer, mais si cette attitude apparaît au journaliste comme une tentative de manipulation, elle peut susciter une réaction négative. Un localier énonce par exemple ses préventions à l'égard de ses propres sentiments spontanés :

« Je dis que c'est difficile d'aller contre la sympathie dans notre métier, avec les gens intelligents, c'est-à-dire les gens qui n'en jouent pas, qui sont suffisamment intelligents pour ne pas chercher à t'utiliser. Parce qu'à partir du moment où il commence à chercher à t'utiliser, alors le réflexe professionnel intervient, tu te dis « Tiens, là, on commence à essayer de me manipuler. Dans ce cas-là, blocage. Et à la limite, ça a l'effet inverse. »

Ces « incitations » prennent parfois la forme d'invitations diverses, qui peuvent

sembler anodines, mais sont souvent perçues par les journalistes comme une pression constante. Ainsi, une simple invitation à un spectacle constitue un moyen d'en favoriser la promotion ou de s'attirer la reconnaissance du journaliste. Par exemple, lors d'un repas au restaurant avec deux journalistes, le patron est venu parler à l'un d'eux, spécialiste des Arts et Spectacles, pour lui dire qu'il organisait une manifestation originale pour le réveillon de Noël et pour l'y inviter, tout en se défendant de vouloir l'inciter à en faire la publicité. Le localier en question a d'ailleurs pris note sans s'engager à y assister.

L'efficacité de ce type d'invitation repose sur l'ambiguïté de la frontière entre le public et le privé, le professionnel et le personnel. Dans le cas cité, s'agit-il d'une invitation personnelle destinée à lui « faire plaisir » personnellement ou d'une logique de promotion de l'établissement ? C'est cette ambiguïté même qui fait que le journaliste peut se sentir redevable, percevoir l'invitation comme une faveur. Inversement, quand un journaliste se sert des moments de détente pour obtenir des informations, il exploite cette ambiguïté à son propre compte.

De manière plus insidieuse, les sources peuvent utiliser le tutoiement pour tenter de mettre en scène une certaine intimité avec le journaliste, même s'il ne faut pas déduire mécaniquement leurs relations du pronom qu'ils emploient. Certaines personnalités, notamment politiques, tutoient facilement les journalistes. Cela peut être perçu comme une marque de confiance, mais aussi comme une pression indirecte, dans la mesure où, si le journaliste ne veut pas se mettre en position d'infériorité en vouvoyant quelqu'un qui le tutoie, il est contraint de tutoyer lui-même son interlocuteur, ce qui peut être perçu comme une marque de proximité. Les hommes politiques qui jouent sur leur proximité avec la population adoptent souvent cette pratique. Ainsi, Philippe de Villiers, dans son secteur et notamment au sein du Puy du Fou, tutoie beaucoup de monde, y compris les journalistes locaux. Un localier expose les jeux qui se nouent autour de cette pratique :

« Ce qui est bizarre c'est qu'Albert [patronyme du maire de la commune] me tutoie et moi je le vouvoie, je ne sais pas pourquoi, je n'arrive pas, c'est comme ça, parce que je n'ai pas de relation réellement amicale comme ça et tout. Par contre, je tutoie Bruno Retailleau [metteur en scène du Puy du Fou, conseiller général et régional, député de 1994 à 1997] parce qu'on se voit... A la limite, il y a six ans, il n'était ni député ni machin, c'était un... c'était un gamin, il y a six ans. Il était déjà... il s'occupait déjà de la mise en scène du Puy du Fou. Quand je l'ai connu

il venait de reprendre la mise en scène du Puy du Fou. Donc je l'ai connu comme ça. Ce n'est pas... Et puis il est relativement simple dans... sauf quand il s'exprime, mais... [rire]. Et puis bon, il est vrai... Moi depuis quelques semaines, je me mets à tutoyer Villiers parce qu'il me tutoie sans arrêt et puis que je m'aperçois que tout le monde le tutoie et puis... En plus ici tout le monde le tutoie. Je ne le tutoierais pas à la Roche, à Nantes ou à Paris, mais ici... En plus au Puy du Fou, tout le monde l'appelle Philippe et le tutoie. Donc dès l'instant où il fait la même démarche... J'ai attendu un bon bout de temps. Parce que je ne veux pas non plus... je ne veux pas rentrer... Il ne faut pas donner l'impression qu'on rentre dans le jeu, trop. »

Là encore, le tutoiement joue sur l'ambiguïté de la nature de la relation, en plaçant sur un plan apparemment personnel un rapport qui est pourtant essentiellement professionnel. Et c'est l'acceptation de ce brouillage qui « lie » le journaliste, tandis que le refus au nom du « professionnalisme » désenchante la relation. Mais cette pratique ne peut être qu'un indice, lui-même parfois trompeur, d'une relation qu'il faut bien sûr envisager de manière plus globale.

La pratique des « cadeaux »¹⁶⁴ repose sur la même ambiguïté, entre un présent réellement professionnel, comme la carte d'accès gratuit au cinéma offerte aux rédactions, et des cadeaux à usage personnel. Quand ils comportent une dimension personnelle, ces dons tendent à « lier » le journaliste, en le faisant entrer dans une relation d'échange direct avec la source, et non plus indirecte et globale comme c'est le cas dans un échange purement professionnel. Le don engage donc alors des contre-parties plus ou moins directes, sous forme de mise en valeur immédiate du donateur, le journaliste étant implicitement invité à renoncer à son autonomie dans le traitement de l'information¹⁶⁵.

Les cadeaux offerts aux journalistes de la presse quotidienne régionale vont du stylo publicitaire ou des produits alimentaires fabriqués dans l'entreprise aux présents plus personnels, comme les stylos de marque ou les vins. L'offre de voyages aux journalistes est aussi une forme de cadeau plus importante et plus

¹⁶⁴ Sur les multiples avantages dont les journalistes les plus en vue peuvent bénéficier, qui peuvent aller jusqu'à la mise à disposition de logements à prix réduits, voir Yves Roucaute, *Splendeurs et misères des journalistes*, op. cit., « Toujours plus ? », pp. 57-67. Ces présents, vins, parfums, vêtements, cadeaux de fin d'année, sont « gracieusement » offerts aux journalistes, sans exigence immédiate de retour direct, mais engagent néanmoins un rapport de réciprocité qui n'est pas sans influence sur leur activité.

¹⁶⁵ Yves Roucaute remarque ainsi que les « dons » de grande valeur offerts aux journalistes prestigieux, comme les réductions sur les vêtements des grands couturiers ou sur les voitures, voire le don d'habits ou le prêt de voitures gratuits, ne vont pas sans « contre-dons », qui transforment le journaliste en support publicitaire (Ibid., pp. 58-59).

facile à justifier sur un plan professionnel. La pratique est bien connue dans la presse nationale, où des journalistes spécialisés sont par exemple invités dans un pays exotique et lointain pour essayer un nouveau modèle de voiture. Cela est moins fréquent dans la presse régionale, mais peut néanmoins exister, par exemple sous la forme d'une invitation à suivre le déplacement à l'étranger d'une délégation de jumelage ou d'un voyage de coopération, avec les personnalités de la ville qui y participent – des journalistes ont par exemple été invités en Chine ou au Québec avec la municipalité de la Roche-sur-Yon.

Parmi divers exemples, citons cette société d'autoroutes qui, après la conférence de presse destinée à faire le point sur les travaux de construction du tronçon Nantes-Niort, a organisé une promenade en hélicoptère pour que les localiers puissent prendre des photos aériennes. Il s'agissait de permettre aux localiers de réaliser une « bonne » photo, en espérant donner ainsi une image positive de leur entreprise¹⁶⁶, mais aussi de leur faire plaisir personnellement en leur procurant une expérience hors du commun. Les cadeaux du type stylo, pochette, etc... sont aussi ambigus, car ils ont un rapport avec l'activité professionnelle mais s'il s'agit d'objets de valeur, ils sont alors avant tout un bien personnel. Les journalistes peuvent donc les percevoir comme des objets utiles ou des cadeaux compromettants, en fonction des règles de conduite qu'ils se sont forgés¹⁶⁷.

Les « **ménages** », consistant à animer des débats ou des conférences, contre rémunération¹⁶⁸, sont aussi un moyen pour les institutions à la fois de mettre en scène vis-à-vis du public ou de leurs partenaires leur proximité avec la presse locale et d'utiliser les compétences d'animation des journalistes ou leur connaissance du sujet, et parfois leur notoriété. Mais ces pratiques sont plus difficiles à justifier d'un point de vue journalistique, l'intérêt financier étant manifeste. Même si elles sont moins fréquentes dans la presse régionale que dans les médias nationaux, et n'impliquent pas des rémunérations de la même ampleur, elles existent néanmoins.

¹⁶⁶ D'autant plus que l'annonce préalable de cette excursion permettait de réserver un emplacement important pour la photo et probablement l'article.

¹⁶⁷ Voir le passage de la partie sur les ressources des journalistes qui y est consacré.

¹⁶⁸ Sur cette pratique, surtout répandue chez « l'élite » des journalistes, voir notamment Yves Roucaute, *Splendeurs et misères des journalistes*, op. cit., p. 45 et s.

Certains journalistes reconnaissent accepter des telles interventions, et le justifient par les conditions qu'ils s'imposent et la minimisation des effets que ces pratiques peuvent avoir en termes d'affichage. Un reporter spécialisé explique ainsi comment il n'accepte « que » les ménages de certains organismes :

« Moi je refuse toujours d'en animer quand c'est un syndicat qui me le demande, parce que je considère qu'on n'est pas là pour l'aider à vendre ses positions syndicales. Par contre, il y a d'autres domaines où je dis oui, parce que c'est des débats plus généraux, où je considère que le fait que j'y sois ne constitue pas une prime aux gens qui me demandent de le faire. »

D'autres journalistes sont beaucoup plus intransigeants et refusent en bloc toutes les animations rémunérées. Un localier de Ouest-France tient par exemple à faire savoir que les journalistes de sa rédaction les refusent, même si, en réalité, à l'époque un rédacteur, en faisait, et si des journalistes d'autres départements de son titre sont venus en faire localement :

« Moi je sais que je refuse de faire des ménages. Je sais que je pourrais en faire trois ou quatre par an, à raison de 5000 F pour une soirée. Ce n'est pas PPDA qui demande dix bâtons, mais ça fait 5000 balles. Je sais que je refuse. Je sais qu'ici, personne n'en fait. Bon, c'est tout, ils savent que Ouest-France est complètement hermétique à ça. Quand vous avez touché, comme c'est le cas de certains de mes confrères hors journal - ce qui ne veut pas dire que chez nous, ce soit la vertu, il y a aussi des dérapages - 5000 balles pour quatre heures de débat, avec deux heures de préparation, c'est pas mal, quoi. Ça fait à peu près 1000 balles de l'heure, en général donné de la main à la main, c'est correct. »

Certains petits « **arrangements** » s'adressent plus explicitement à l'intérêt pécuniaire privé des journalistes et peuvent confiner à la corruption¹⁶⁹. Certaines pratiques, comme les levées d'amendes par les forces de l'ordre, sont banalisées voire acceptées par un grand nombre de gens, tandis que d'autres sont plus largement considérées comme illégitimes, le seuil de « tolérance » de chaque journaliste variant en fonction de sa « posture » et de sa conception du métier. Un localier de Vendée-Matin reconnaît que les journalistes usent de leurs relations avec

¹⁶⁹ Les travaux sociologiques n'ont pas toujours mis l'accent sur ces liens très directs. Quelques ouvrages les évoquent cependant, mais plutôt sur un mode anecdotique ou monographique. Cf. Jean-François Rouge, « Le journaliste au risque de l'argent », *Esprit*, n°167, décembre 1990, pp. 35-46 ; concernant « l'élite » de la profession, Yves Roucaute (*Splendeurs et misères des journalistes*, op. cit., pp. 22 et s.) ; et sur les transactions qui ont pu se jouer autour de TF1, Christophe Nick et Pierre Péan, *TF1, un pouvoir*, Paris : Fayard, 1997.

les forces de l'ordre pour éviter les sanctions des infractions à la circulation, même s'il tente de minimiser son propos en soulignant que quand ils n'ont rien à se reprocher, ils mettent en scène leur soumission à la règle commune, ce qui ne leur coûte pourtant rien :

« C'est vrai que les gendarmes, on a intérêt à être bien avec eux parce qu'on roule toujours comme des dingues et puis bon, on met la ceinture quand on veut, mais bon... Alors c'est un petit jeu, il faut avoir de bons rapports eux, en même temps il faut qu'ils... Si vous passez un contrôle d'alcoolémie et qu'il y a le gendarme qui dit « Ah bon, c'est vous, passez », le coup, si vous êtes sûr de vous [rire], c'est de dire tout de suite au gendarme « Non, je souffle ». Parce qu'en plus, les gens le voient. Ça c'est grave, parce qu'après, les gens... le lendemain, la ville le sait : « C'est normal, de toute façon, les journalistes, c'est tous des pourris... », ça fait partie des... »

D'autres arrangements sont de nature commerciale et perçus comme des échanges « normaux ». Par exemple, lors de l'observation ethnographique d'un journaliste de Presse-Océan, il a été mentionné qu'en échange de la publication des horaires des liaisons avec l'île d'Yeu par hélicoptère, les journalistes et dirigeants de Presse-Océan pouvaient être transportés gratuitement.

Un autre exemple plus indicible est dévoilé par un journaliste qui a refusé la poursuite de la pratique en question, ce qui laisse à penser que des arrangements divers peuvent perdurer ailleurs, tant que les journalistes les acceptent en les taisant. En effet, ce journaliste de Ouest-France en poste dans une petite ville du département évoque la « tradition » que son prédécesseur avait instaurée dans les cas d'incendie :

« On téléphonait à un cabinet d'expertise en assurances. Et dès le lendemain matin, le type du cabinet d'expertise, il allait sur les lieux du sinistre pour proposer ses contrats. Et en retour, par alerte, il y avait un chèque de 150 balles qui arrivait pour le journaliste ». Le localier dit qu'il a été « horrifié » quand il a vu ça, qu'il a mis fin à cette pratique (en raccrochant au nez de l'expert quand il a été contacté sans être au courant du système) mais qu'il a quand même laissé sa vacataire continuer à en bénéficier pour arrondir ses fins de mois. Ce journaliste pense que ce genre de pratique est exceptionnel dans son journal, laissant entendre que cela peut ne pas l'être ailleurs.

En fait, l'idée que ces « incitations » et « arrangements » reposent sur un brouillage de la distinction entre privé et public, implique une mise à distance des

analyses qui tendent à définir la situation de manière intrinsèque. Le caractère privé ou public est en fait l'objet de négociations, le journaliste pouvant accepter ou refuser la définition de la situation comme privée, en acceptant de placer la relation sur un mode personnel ou en le refusant et en la réduisant à un rapport professionnel. Il est probable que la tendance commune des hommes ou femmes politiques et des personnalités publiques, est de gérer les relations à la fois comme des relations de séduction et comme des rapports de forces, les deux étant intimement mêlés. On peut donc distinguer des moments, notamment placés sur un plan privé, dans lesquels le rapport de force explicite peut être suspendu mais où demeure un rapport de séduction, qui pourra ensuite servir dans le rapport de force. On peut alors assister à une suspension de la conscience du rapport de forces et du calcul explicite, alors même que ces derniers continuent à structurer l'action de l'individu.

Au moment du reportage, les sources peuvent donc tenter d'influer sur le travail du journaliste de manière conflictuelle, par des tactiques de tension interactionnelle, ou de manière coopérative, par des techniques de « communication » ou des « incitations ». Mais dans tous les cas, les effets de ces coups sont incertains, la tension comme l'incitation pouvant être rejetées par les journalistes. Après coup, une fois l'article rédigé et publié, les sources peuvent encore tenter de faire pression, pour être l'objet d'un traitement plus favorable à l'avenir ou pour que des mesures réparatrices soient prises. Les coups joués par les sources peuvent alors porter directement sur l'information, dans le cas de la demande de rectification ou porter de manière plus globale sur la relation avec le journaliste, en allant de la critique bon-enfant à la menace plus ou moins explicite, le dernier niveau étant l'accusation publique et le procès en diffamation.

Rectifications et « sanctions informatives »

Les sources peuvent tenter d'influer directement sur le traitement dont elles font l'objet en demandant une rectification ou un droit de réponse, ou indirectement en communiquant une nouvelle à un autre média – contre-divulgarion – ou encore en refusant à l'avenir au journaliste l'accès à l'information – « grillage ». Tous ces coups

peuvent être analysés comme des « sanctions informatives », car il s'agit de mesures de réparation ou de rétorsion, immédiates ou plus indirectes. Ce type de stratégie, qui dépossède le journaliste de sa maîtrise du traitement de l'information, est nettement conflictuel et suppose un fort investissement et une certaine prise de risque de la part de la source. Le droit de réponse et la contre-divulgation peuvent avoir un résultat immédiat, si les organes concernés les acceptent, mais, comme le « grillage », ces coups visent surtout à modifier l'attitude ultérieure du journaliste, à l'inciter à éviter qu'une telle situation ne se reproduise en adoptant un traitement plus favorable.

Tout d'abord, les sources peuvent demander des **rectifications ou des droits de réponse**, ex ante quand elles ont pu consulter l'article avant publication, ou après coup quand l'article est déjà paru. Le premier cas se produit par exemple quand les interlocuteurs sont autorisés à relire une interview avant publication et peuvent alors demander la rectification de l'article. Ce type de pratique ne semble pas exister au niveau de l'information locale traitée par les journalistes dans le secteur étudié, mais d'après certains journalistes, elle constitue la norme dans l'information politique au niveau des rédactions centrales. Quand une demande de rectification est formulée, s'engage alors une négociation entre le journaliste et son interlocuteur, le journaliste pouvant menacer de ne pas publier l'article. Dans cette négociation, les deux acteurs mesurent leur intérêt respectif à faire publier l'interview et évaluent l'importance des concessions demandées. Dans cet échange, ce sont les anticipations des uns et des autres quant au désir de voir l'article publié malgré les aspects qui leur déplaisent, qui semble l'élément essentiel. Un rédacteur des informations générales d'une des rédactions rapporte une anecdote sur ce sujet :

« Alors ça, c'est un truc que j'ai découvert au service politique, que j'ignorais, les politiciens nationaux, entre guillemets, relisent les interviews. Alors c'est un droit qu'ils se sont octroyés petit à petit, et ça, ça ne vient pas de la presse régionale, ça vient de la presse parisienne. Ils considèrent qu'ils sont propriétaires de leurs paroles, quand l'interview est rédigée, questions-réponses, on leur envoie pour visa. Et ils peuvent parfaitement biffer tel propos qu'ils ont eu. Alors in fine, tu peux décider que tu ne passes pas l'interview. Ça aussi c'est dans la négo. Par exemple avec X [un collègue], avec le patron de Moulinex, son staff voulait revoir complètement une interview, on leur a dit « Ben on ne la passe pas ». De Villiers n'a rien dit sur les questions, d'ailleurs il n'avait rien à dire les questions, sinon moi je suçais la question et la réponse. Il n'a

pas tiqué une seule fois, alors qu'en Vendée, d'abord je ne lui aurais pas envoyé, puis après, il m'aurait peut-être enquiné. C'est possible. Mais là, tout est passé tel quel. Il y a simplement un moment, c'est vrai, il a réécrit la réponse à une question, pas sur le fond mais dans la forme. Il n'a pas touché à la question. En gros il ne voulait pas d'une France Coca-Cola dans une Europe Mac Do, il s'est dit « Là, je dérape verbalement, je suis en train de faire du Le Pen ». A mon avis, ses conseils ont repris le truc, ses conseillers, ils lui ont dit « Tu déconnes, il ne faut pas tenir ce genre de propos. Là tu es dans le registre de Le Pen ». Donc ça, il l'a réécrit d'une autre façon, édulcorée, enfin plus soft. Et il l'a donné. »

Ensuite, les personnes citées dans un article peuvent demander un droit de réponse, c'est-à-dire la publication d'un texte qu'elles ont rédigé pour énoncer leur version des faits. Juridiquement, cette demande doit être acceptée, car à partir du moment où le journal parle de quelqu'un celui-ci peut exiger un droit de réponse¹⁷⁰. Mais en pratique, il faut quand même convaincre les journaux de le publier, en prouvant que le traitement n'a pas été équitable et qu'il a des effets néfastes. Les journalistes n'aiment bien sûr pas cette pratique, qui remet en cause leur travail et jette le doute sur ce qu'ils ont écrit. Ils préfèrent rédiger eux-mêmes un rectificatif ou un complément d'information plutôt que d'abandonner leur souveraineté sur le journal.

Un rédacteur tente de banaliser ce type de demande des sources, et affirme même qu'il la transforme en complément d'information, qui peut permettre de poursuivre le traitement du sujet :

« Si... il arrive qu'on écrive parfois des contrevérités, tout le monde n'est pas parfait, on fait un rectificatif, et puis voilà, on fait parler la personne qui s'est sentie lésée. Ça fait une suite dans l'article, d'ailleurs. Quand vous faites un article de la CGT sur l'entreprise Jeanneau ; bon, Chapelier, le directeur de chez Jeanneau, n'est pas content, il connaît bien la rédaction en chef - ce n'est pas vrai ce que je dis, c'est un cas d'école - le lendemain matin, on fait passer la réaction de Mr Chapelier. Pourquoi pas? C'est comme ça que ça se termine en général. »

Une journaliste de la Roche-sur-Yon qui avait sorti un « scoop » sur les

¹⁷⁰ La loi de 1881 le définit comme « l'obligation qui est faite à toute publication périodique, d'insérer la réponse que toute personne nommée ou désignée dans un article juge nécessaire de porter à la connaissance de ses lecteurs ». La réponse ne doit pas dépasser la longueur de l'article, elle doit être publiée à la même place et dans les mêmes caractères que la mise en cause, dans les trois jours après réception pour les quotidiens. Les « dépositaires de l'autorité publique » bénéficient en outre d'un « droit de rectification », destiné à rétablir, dans l'esprit du public, la vérité concernant une décision ou un comportement quelconque de l'administration (Francis Balle, *Médias et sociétés. Presse, Audiovisuel, Télécommunications, Multimédia, télématique*, Paris : Montchrestien, 1994 (7^{ème} édition), p. 311). Voir aussi le document interne à Ouest-France reproduit en annexes.

constructions irrégulières au Puy du Fou a ainsi tout fait pour éviter d'avoir à publier un droit de réponse, en rappelant les responsables du spectacle et en prenant toutes les précautions possibles. Et finalement, le fait qu'ils n'aient pas réagi a été pour elle l'indice que l'affaire était encore plus importante que ce qu'elle escomptait, et elle a presque regretté de n'être pas allée plus loin.

« Mais quand j'ai vu comment ça ne réagissait pas, parce qu'ils ne savaient pas ce que j'avais d'autre, sous le coude, s'ils avaient su que je n'avais rien... Mais je me suis dit que pour qu'ils ne bronchent pas, c'est que bon sang, il y avait d'autres trucs [rire], et là on rage. C'est-à-dire qu'on passe une bonne journée le lendemain et le surlendemain, et après on se dit « Merde, s'ils n'ont pas bronché, il y a plus gros ». »

Les interlocuteurs qui sont en conflit avec un journal peuvent aussi utiliser la « **contre-divulgateur** » ou susciter plus ou moins directement, dans certains cas, des critiques dans un titre adverse, exploitant ainsi la concurrence entre les médias. La « contre-divulgateur » consiste à communiquer une information dont un journaliste avait l'exclusivité à un de ses concurrents, afin que le premier n'ait pas le bénéfice du scoop. Il s'agit d'un coup fortement conflictuel, qui peut être perçu comme une transgression de la relation, puisque la source interfère alors dans le jeu de la concurrence entre les titres. Il s'agit d'une forme de sélection de ses interlocuteurs¹⁷¹, puisque la source ne s'adresse qu'à un organe de presse, en se cachant de l'autre. Cette tactique peut fonctionner, mais est souvent perçue comme déloyale et peut provoquer une escalade de la tension.

Un localier raconte par exemple que dans le cadre du bras de fer avec le maire de la Roche-sur-Yon, ce dernier a préféré donner un renseignement pourtant encombrant à l'autre titre afin que Ouest-France ne bénéficie pas de l'exclusivité. Il raconte :

« Quand il y a eu l'affaire du compte de campagne d'Auxiette [risque d'invalidation lié à la présence du mandataire financier sur la liste] moi je le savais depuis à peu près quinze jours,

¹⁷¹ Cela peut être rapproché de ce que Jean Charron nomme « l'approche sélective », qui consiste à chercher à « dresser les journalistes les uns contre les autres, de façon à diminuer sa dépendance envers chacun d'eux en particulier ». Pour l'auteur, cette arme ne peut être utilisée que de manière limitée, car l'information officielle doit être accessible à tous. En revanche, les sources peuvent utiliser de manière plus large le « recours aux exclusivités », encouragé par les journalistes qui offriraient en contre-partie une bonne « publicité » (*La production de l'actualité*, p. 149 et s.).

j'avais des sources béton, je connaissais tout le contenu et on s'était mis d'accord dans une première rencontre sur le fait que quand on avait un dossier comme ça, on leur disait et on leur demandait ce qu'ils avaient à nous dire dessus. On a joué le jeu et pas eux. Ils ont donné l'info à Vendée-Matin. On avait... c'était un scoop, Auxiette, son compte de campagne a été rejeté et risque d'invalidation. Et Auxiette a donné lui-même l'info à Vendée-Matin, alors qu'on était seuls dessus. Pour qu'ils le publient en même temps que nous, pour qu'ils l'aient en même temps que nous, pour ne pas nous laisser seuls là-dessus. »

Dans certains cas, les sources peuvent aussi utiliser l'arme de la rétorsion dans un autre média, en faisant publier un article critique sur le journal ou le journaliste en cause. Mais cela suppose d'avoir des liens suffisamment forts avec un organe de presse, ce qui n'est pas très courant. Un journaliste rapporte ainsi qu'il arrivait à Philippe de Villiers de faire « monter au créneau » son frère, conseiller général, du temps où il dirigeait la radio Alouette FM et le journal Vendée-Hebdo. Il raconte ainsi la réaction qui a suivi la publication d'un article de Ouest-France sur un accident de voiture qui avait eu lieu au rond-point des Lucs sur Boulogne, lieu de commémoration des guerres de Vendée, inauguré en septembre 1993 par le président du Conseil général, et qui était titré « Le mur qui tue » :

« Une semaine après, on a un article signé "la rédaction", qui est en fait un article de Bertrand de Villiers, qui est titré "L'article qui tue notre métier". » [dans Vendée-Hebdo]

Ce genre de coup est plutôt incertain, car il suppose que le média utilisé ait une certaine audience, en termes quantitatifs, et une certaine "crédibilité" auprès de ses lecteurs. Or l'hebdomadaire local en question avait une diffusion relativement faible et n'était pas considéré comme un média important.

Une autre forme de sanction informative est le « **grillage** », boycott ou black-out, le refus de communiquer avec un journaliste ou la rétention d'information. C'est la sanction ultime, qui implique la rupture totale des relations¹⁷². Les faits-diversiers

¹⁷² Herbert Gans montre qu'il s'agit d'une arme ultime de la source, qui lui assure un certain ascendant sur les journalistes (*Deciding what's News*, op. cit., p. 131). Jean Charron considère pour sa part que cette forme de sanction est difficile à mettre en œuvre et peu efficace : en effet les politiciens ne détiennent pas un réel monopole de l'information et ils ne peuvent boycotter un journaliste en ce qui concerne l'information officielle ; de plus la collaboration entre les journalistes rendrait cette tactique inopérante ; enfin ils ne peuvent se priver d'un canal de communication (*La production de l'actualité*, op. cit., p. 347 et s.). Cependant, dans les situations « ouvertes » – en dehors des cas où une accréditation spéciale est nécessaire, en particulier pour la presse locale –, la marge de manœuvre des hommes politiques apparaît beaucoup plus grande, la possibilité d'user de cette arme apparaissant comme un recours ultime mais toujours possible, pris en compte dans les

ont particulièrement la hantise d'y être soumis.

Une journaliste des Informations générales à Ouest-France, qui s'occupe notamment des faits divers survenus dans la région en collaboration avec les reporters locaux, souligne la fréquence du black-out de la police ou de la gendarmerie :

« Parce qu'il y a une telle proximité entre les gens et journalistes que... être foutu en quarantaine quand on est journaliste, c'est très violent. Ça arrive à des confrères et à des consœurs tout bêtement avec les flics et les gendarmes, interdits de commissariat. Vous imaginez quand on est journaliste fait divers! Le nombre de fois, là, où nous aux infos géné, parce qu'on récupère, entre guillemets, les meilleurs faits divers de toute la région, on a sans arrêt les rédactions, de Caen, de la Roche, enfin bref, tu as des gens qui disent « Mais X [son surnom], c'est l'horreur, on a un meurtre mais je suis grillé gendarmes. Ils ne veulent rien dire ». Là c'est très hard, très très très hard. Ça veut dire qu'à la fois les journalistes de faits divers n'ont pas tout à attendre des gendarmes et des policiers, mais un black-out total de ces sources-là quand on est fait-diversier, c'est une horreur, ou du Parquet, ou des avocats. »

Les forces de l'ordre veulent non seulement éviter que leur action soit entravée par des révélations mais aussi parfois plus directement que des pratiques internes illicites ne soient dévoilées. Une rédactrice explique ainsi certains black-out :

« Par rapport à leurs pratiques. Quand X [un journaliste local] avait fait un papier pour dire qu'il y avait des flics qui détournaient, au commissariat de Nantes je ne sais plus quelle prime ou je ne sais quoi pour aller se boire des coups — je vous fais ça, ne le prenez pas au pied de la lettre, si un jour ça vous intéresse, on vous retrouvera le fait, le papier exact, je vous brosse... mais c'est flou, là. Vous vous rendez compte que le lendemain, quand c'est arrivé au commissariat, ohh... Là il y a eu quinze jours plus que difficiles. C'est des mecs qu'il voit tous les jours. Et il avait raconté un truc... Là pendant quinze jours il n'a eu aucune info. C'est un des meilleurs faits-diversier du journal. »

D'autres journalistes et d'autres domaines que les faits divers peuvent être concernés par ce type de mesures. Elles peuvent notamment intervenir dans le domaine politique. Un journaliste nantais explique qu'après avoir écrit des articles sur le départ d'Elisabeth Hubert du gouvernement, elle ne lui faisait « plus aucune déclaration ». Mais il semble faire son mea-culpa puisqu'il déclare :

Le journaliste « n'est pas détenteur d'une vérité absolue et d'un droit absolu à la vérité », ce qui

anticipations des journalistes.

pourrait se traduire comme un droit à l'erreur. Il place la réaction de cette femme politique sur un plan uniquement personnel et justifie sa réaction, puisqu'il dit : « *Le politique a le droit d'avoir des sentiments, un cœur, et d'être touché par l'usage d'un mot ou d'un paragraphe ou d'une analyse, et ne pas la partager. En général, chez un être humain, ça se traduit par une période de froid. Alors on évite la personne qui nous a fait de la peine, on ne répond plus au téléphone et on ne répond pas à ses questions.* » Il a ensuite patiemment attendu la levée du blocus : « *elle ne répondait pas, donc j'ai attendu que le temps passe, ça c'est sûr. Et puis un jour, six mois après, elle m'a accordé une interview, je lui ai demandé et elle m'a l'a accordée. C'est là qu'elle a boudé pendant six mois.* »

Les sources puissantes peuvent tenter de barrer plus généralement l'accès d'un journal à toutes les informations qui les concernent, et jouer ainsi une guerre d'usure. Un localier de la rédaction yonnaise de Ouest-France raconte :

« *Quand on avait des rendez-vous, y compris avec des sociétés privées qui bossaient pour la ville, genre les ordures ménagères, ils (la mairie) téléphonaient pour faire annuler les rendez-vous. C'était du sabotage. On a eu x rendez-vous annulés, x enquêtes... C'était de l'entrave. C'était stal.* »

Ailleurs, il évoque aussi un barrage plus feutré, qui consiste à différer la transmission de l'information :

« *Il n'y avait pas moyen d'obtenir une réponse à une question. On téléphonait, on avait la réponse cinq jours plus tard — on est un quotidien, quand même.* »

Le grillage apparaît comme un coup ultime, qui, si le journaliste incriminé est isolé au sein de sa rédaction, peut être payant, mais peut aussi, si l'équipe est solidaire, comme c'est souvent le cas, susciter une réaction de défiance de l'ensemble du journal et être perçu comme une transgression des règles relationnelles. Néanmoins, la menace de rupture est une éventualité qui est toujours prise en compte par les journalistes et pèse sur leurs anticipations.

A contrario, les sources peuvent tenter d'empêcher le journaliste de rencontrer des informateurs concurrents. Un localier raconte notamment qu'il a dû « faire le forcing » auprès du Conseil général pour pouvoir rencontrer Michel Barnier, ministre de l'Environnement à l'époque, lors de la "Semaine de l'arbre" organisée par le département. En effet, il était de notoriété publique que ce ministre était opposé au trajet de l'autoroute Nantes-Niort, que défend le Conseil général, et il était prévisible

qu'il serait interrogé sur ce sujet.

Finalement, les demandes de rectificatifs et sanctions informatives, par lesquelles les sources cherchent à récupérer le contrôle de l'information qui sera publiée, reviennent à mettre directement en cause l'autonomie rédactionnelle des journalistes, ce qui est fortement conflictuel et peut s'avérer contre-productif. Les sources peuvent aussi tenter d'influer de manière plus indirecte sur le travail futur des journalistes, en émettant des critiques ou des plaintes, parfois implicitement ou explicitement menaçantes.

Critiques, plaintes et menaces

Les journalistes sont constamment soumis aux critiques et plaintes des sources, émanant notamment des interlocuteurs avec qui ils ont des relations régulières, auxquelles s'ajoutent les réactions des lecteurs. L'activité critique des sources¹⁷³ constitue un mécanisme central du réglage des relations entre les journalistes et leurs sources, car ces dernières tentent ainsi d'influer par l'appréciation du traitement passé dont elles ont fait l'objet, sur le comportement futur du journaliste¹⁷⁴. Cela peut exceptionnellement aller jusqu'à la menace physique, et même pour les sources les plus puissantes, jusqu'à la menace d'une demande de

¹⁷³ Cet aspect a été assez peu mis en évidence dans les travaux sur le journalisme, car les chercheurs ne s'intéressent généralement qu'aux moments du reportage et de la rédaction, sans prendre en compte les autres interactions qui peuvent se dérouler et sans les resituer dans la dynamique de l'échange à plus long terme. Seuls Cyril Lemieux et Jean Charron évoquent la question des critiques. Le premier s'intéresse aux critiques qui sont émises à l'encontre des journalistes, mais d'un point de vue normatif, afin d'évaluer la légitimité de leurs comportements à l'aune de certains principes et règles internes (*Mauvaise presse*, op. cit.), et non d'un point de vue pratique et empirique. Pour sa part, si Jean Charron analyse, parmi les stratégies des politiciens, les mécanismes de « rétro-information » permettant à ces derniers d'appréhender l'attitude des journalistes envers eux, il n'évoque les critiques qu'ils peuvent exprimer que dans les cas de conflit ouvert, comme forme de recours à la coercition et de sanctions informelles. Ces sanctions négatives seraient rarement utilisées selon l'auteur, du fait de la dépendance trop forte des politiciens envers les journalistes, les sources préférant le recours aux sanctions positives et au pouvoir de récompense (*La production de l'actualité*, p. 338 et s.). Dans notre terrain, les critiques et sanctions négatives en général sont plus fréquentes.

¹⁷⁴ Si une certaine « montée en généralité » permet aux acteurs d'argumenter leurs griefs et paraît nécessaire à la légitimité de la critique (cf. Laurent Thévenot et Luc Boltanski, *De la justification*, op. cit.), ce n'est pas pour autant que l'efficacité de celle-ci repose sur sa cohérence, sa généralité et les principes formels auxquels il est fait appel. En effet, même si les sources tentent de se référer à de tels principes, il s'agit davantage de légitimer ex-post une demande d'ordre pratique – concernant leur traitement dans un article passé et surtout l'image future qui sera donnée d'elles – que de mener un débat abstrait sur les théories du journalisme.

mutation. Même sans aller jusqu'à ces extrémités, toute critique porte une menace implicite. La plainte n'est en effet pas une simple expression de mécontentement mais vise à peser sur la dynamique des rapports, sur le traitement futur de cette source, à travers les anticipations du journaliste qui peut souhaiter s'éviter une dynamique de conflit. Par ces critiques, les sources expriment la discordance entre leurs propres attentes et la dynamique de la relation¹⁷⁵. Les effets de ces critiques et menaces sont fonction de la force respective des sources et du journaliste, et en particulier de la solidarité de la rédaction du journal, et de la perception du jeu par le journaliste. En effet, les plaintes peuvent d'une part soit être prises en considération par le journaliste, soit le conforter dans une stratégie de conflit, et d'autre part, soit l'isoler au sein de sa rédaction, soit souder l'équipe voire la hiérarchie autour de lui.

Tout d'abord, les journalistes sont fréquemment confrontés aux **réactions des lecteurs**, qui ont généralement un faible impact, car elles sont souvent disqualifiées comme expression de personnes mal intentionnées, mais s'ajoutent parfois aux pressions des sources dont il est question. Certains lecteurs se posent en effet en défenseurs des personnes mises en cause dans les articles, ce qui peut d'ailleurs relever d'une campagne orchestrée mais demeure en général de l'ordre de la réaction de solidarité.

Des journalistes des rédactions centrales évoquent la fréquence des réactions de lecteurs et y voient généralement une contrainte pesante. Un rédacteur du siège de Ouest-France en parle par exemple comme d'une sorte de fatalité :

« Il faut bien voir qu'à chaque ligne qu'on écrit, ça réagit, même si – comment dire ? – on fait des efforts de rigueur, de clarté, il faut voir, il y a des coups de fil, il y a du courrier. – De la part de qui ? – Des gens les plus inattendus. – Des simples lecteurs ? – Oui, des simples lecteurs beaucoup. »

De nombreux journalistes des rédactions locales soulignent aussi la fréquence des réactions de lecteurs, surtout en poste isolé. Par exemple, un localier insiste sur la fréquence des plaintes et des critiques tatillonnes des lecteurs :

¹⁷⁵ Quant aux remarques positives, si elles manifestent la concordance du résultat rédactionnel par rapport aux attentes, elles constituent parallèlement une réaffirmation de la nécessité de cette convergence, et de la volonté de contrôle de la source.

« Beaucoup de téléphone. De temps en temps des lettres. Alors on fait le tri, des fois on répond gentiment, patiemment, des fois on est hyper secs. Je voulais dire, on s'adapte finalement à la voix de l'interlocuteur et que l'on a en face (rire) et puis au ton qu'il emploie. Il y a beaucoup de pinaillage. Plus on est près des gens et plus ils pinailent. Et c'est usant, c'est vraiment usant. »

Certaines « affaires » suscitent des réactions plus nombreuses, voire des lettres anonymes, qui mettent en cause le journal ou le journaliste. Elles comportent parfois une menace commerciale implicite quand les gens déclarent résilier leur abonnement ou boycotter le journal. Par exemple, un localier de Presse-Océan raconte qu'à la suite d'un article sur un prêtre qui avait été arrêté pour viol, il avait reçu de nombreux courriers :

« On a reçu quinze lettres à la suite de cet article, de gens qui voulaient rendre leur abonnement, parce qu'on était... « En plus c'est faux », alors on sait ce que c'est : « La Vendée est terre catholique... » Et alors il y en a un, la lettre que j'aie gardée, parce que... — si ça t'intéresse d'ailleurs, je pourrai te les filer — alors il y a une lettre qui est assez exceptionnelle. Le type écrit la chose suivante, de mémoire, ce n'est peut-être pas la phrase exacte mais c'est le sens : « il me semblait que la déontologie des journalistes voulait qu'on ne parle pas de certains sujets. » La phrase, elle est exceptionnelle, elle est extraordinaire, cette phrase. Parce qu'elle signifie que la déontologie, c'est-à-dire les lois qui régissent la profession, t'imposerait, parce que c'est le cas, ou au moins te conseillerait, de ne pas parler de certains faits, ce qui est une aberration, ce qui est une aberration totale. Non, il avait dit... il avait parlé d'avoir un peu plus de discrétion, c'est ça, de discrétion. »¹⁷⁶

Quand les journalistes reçoivent des lettres anonymes qui critiquent leurs articles, cet anonymat décrédibilise souvent ces propos et les journalistes se refusent à en tenir compte. Un localier raconte par exemple « mettre à la poubelle » ces courriers non signés, même quand ils sont destinés à un autre rédacteur, qu'il prévient simplement .

De manière plus générale, les journalistes relativisent fortement la signification des courriers de lecteurs, car ils considèrent leurs auteurs comme non représentatifs voire « déréglés », même s'ils accordent du crédit à quelques exceptions. Le localier précédemment cité affirme par exemple :

« C'est toujours le même problème, c'est que généralement, les gens qui écrivent, huit fois sur dix, ce sont les barjots du coin. Bon, un jour, moi il y a eu une personne qui avait écrit à la

¹⁷⁶ Les lecteurs se servent donc d'ailleurs aussi de l'argument de la « déontologie » contre le journaliste, mais celui-ci ne semble pas accepter cette appropriation.

rédaction pour se plaindre qu'il y avait des fautes d'orthographe dans mes articles, ce qui est vrai, il doit y en avoir. « Il y a trop de faute », les fautes elle l'écrivait sans s. Généralement, tu as des types qui t'écrivent du commando de libération de la Vendée. Enfin tu as tous les barjots du coin qui écrivent, et Dieu sait s'il y en a. Sinon, tu as des gens, non, qui eux ont une véritable réflexion sur le contenu du journal, et ces gens-là, oui, généralement, oui, il arrive qu'on ait des contacts avec eux. »

Un rédacteur du siège de Ouest-France parle des réactions des lecteurs avec agacement et les considère comme de l'ergotage, de la maniaquerie : « Il faut avoir l'esprit un peu... il faut chercher la petite bête ». Un journaliste d'un bureau détaché déclare aussi n'accorder que très peu de crédit aux lettres qu'il reçoit, qu'il considère comme malveillantes et non argumentées :

« Oh mais les gens, aussi, s'inventent des tas de trucs. Parce qu'il faut toujours trier, être vigilant dans ce qu'on reçoit. Il y a des infos des fois. Mais dans ce genre de démarche, il y a aussi beaucoup de gens qui ne vont pas bien. Je ne dis pas ça par facilité, mais où il n'y a rien. Des fois c'est deux pages où on se fait incendier, ce n'est pas le problème, mais où il n'y a rien du tout. C'est des gens qui, hélas, ne vont pas bien. C'est rare qu'il y ait quelque chose de positif, même si on se fait traiter de tous les noms, ce n'est pas ça, mais qu'il y ait une position. Non, mais c'est des [inaudible] de service, la dernière fois... »

Les plaintes de lecteurs sont donc relativement fréquentes et peuvent prendre une dimension de menace commerciale, voire dans le cas des journalistes des bureaux détachés, de menace physique. Mais les rédacteurs tendent souvent à relativiser ces critiques voire à leur dénier tout intérêt, en leur ôtant toute signification professionnelle.

En revanche, les critiques émanant des sources sont davantage prises en compte. Ces plaintes peuvent tout d'abord être **directement adressées au journaliste**. Elles concernent alors les articles qu'il a écrits, ou ceux publiés sous sa responsabilité, comme les textes des correspondants et des vacataires. Les journalistes doivent donc aussi gérer les plaintes liées aux articles rédigés par les correspondants qui couvrent leur secteur, notamment dans les bureaux détachés :

« Et puis là, il faut le gérer : « Oui, mais votre correspondant a écrit ça, vous vous rendez compte! » Alors il faut à chaque fois reprendre le papier, reprendre tous les papiers (souffle). - Et faire le même boulot qu'à Rennes ce qu'ils font vis-à-vis des journalistes? - Ouais, sauf que moi, je crois que je couvre mes correspondants. Ce n'est pas des professionnels, ils font ça, je

crois, vraiment par dévouement. Parce que vu ce qu'on les paye... »

Certains journalistes considèrent ces réactions directes des sources comme « normales » et faisant partie des règles du jeu, tandis que d'autres les jugent excessives, y voient une entrave à l'exercice de leur métier. Dans ce cas, les critiques peuvent alors avoir pour effet d'irriter le journaliste et de l'inciter à adopter un traitement moins favorable, la plainte se retournant ainsi contre son auteur.

Ces réactions sont en général négatives et peuvent être virulentes. Par exemple, une ancienne journaliste des Herbiers évoque les réactions consécutives à l'article sur l'expérience qu'elle avait vécue en participant au spectacle du Puy du Fou :

« Et là, j'ai eu des réactions qui allaient de la violence, orale, à l'assentiment total. C'est-à-dire que j'ai tout eu. Euh, les responsables du Puy du Fou m'ont reproché d'avoir écrit ce que j'avais écrit, notamment concernant l'alcool, concernant la hiérarchisation très militaire. »

Des informations qui peuvent a priori paraître banales peuvent être perçues comme des attaques par les sources et susciter des critiques voire des menaces très graves, qui paraissent disproportionnées par rapport à l'information mais sont à resituer dans la suite de l'échange des coups. En particulier dans les situations de forte tension, les critiques sont permanentes, à propos du moindre mot utilisé, et visent à influencer sur la suite de la relation. Un localier relate ainsi une anecdote, où la menace, même si elle ne pèse pas explicitement sur le journaliste, est bien présente, car son interlocuteur l'accuse de jouer contre lui et menace implicitement de prendre des mesures de rétorsion quand il sera revenu aux affaires :

« Le confrère titre - c'est un exemple récent, il y en aurait 10 000 - sur Maurice Bedon, qui est le conseiller général qui s'est fait lâcher par Crucis, le confrère titre "Maurice Bedon : hors-jeu", alors avec en surtitre "Maurice Crucis lui enlève tous ses mandats municipaux", en surtitre - un titre, c'est un ensemble ; une titraille, c'est un ensemble. "Maurice Bedon : hors jeu", là, dernièrement, on vient de se voir reprocher le terme de « hors-jeu ». Hors jeu de la municipalité, c'est évident. Bon, pas hors jeu du combat politique, enfin! On interprète, c'est fou. Et alors, on nous dit "On verra, rendez-vous aux élections cantonales, rira bien qui rira le dernier. Vous verrez qui est hors jeu, si c'est Mr Crucis ou Mr Bedon" ».

Même quand il ne s'agit pas d'une critique explicite, les remarques plus ou moins anodines ou amicales qui sont exprimées, constituent implicitement des rappels à l'ordre valables pour l'avenir. Par exemple, les manifestations

d'étonnement comportent une part de plainte, comme le montre l'anecdote que raconte ce localier à propos de l'article qu'il avait écrit sur le refus du maire de voter le budget de l'antenne universitaire locale :

« Alors là, pour l'affaire du centre départemental, Mr X, le directeur : le masque. Quand on s'est vu pour les portes ouvertes, là, qui avaient lieu samedi dernier, il a fait un petit point presse pour annoncer ça (...) Et il m'a dit « Oh là là, l'autre jour, l'article que vous avez fait, ohhh, on n'était pas prévenus. — Ah ben, peut-être bien. — Ah là là, ça nous a surpris. — Ben oui, c'est le maire qui avait dit ça en conseil municipal et puis... — Ah bon, oh... Et puis vous allez y revenir? — Ben, j'ai dit, oui. — Vous allez encore faire un article? — Ben, je dis, sûrement, oui. — Ahhh. » Voilà, pas d'autre commentaire, mais vraiment... les gens... les gens n'aiment pas ça, parce qu'ils ont l'impression qu'on va trop loin, ça dérange. »

En outre, certaines sources ne demandent pas seulement un traitement plus favorable d'elles-mêmes, mais aussi un traitement moins favorable des autres. Certains reprennent ainsi l'argument de manipulation à leur compte, quand il s'agit d'une autre source. Il s'agit d'essayer de se mettre du côté du journaliste, de faire cause commune avec lui, contre la source concurrente. Mais cela peut au contraire être perçu par le journaliste comme une atteinte à son indépendance de jugement, une immixtion dans son travail. Un localier raconte par exemple qu'à la suite d'une visite de ministre qui avait permis l'expression de critiques à l'encontre de Philippe de Villiers, l'entourage de ce dernier a réagi le lendemain :

« J'ai eu le coup de fil le lendemain me disant 'Oui, connerie, tu ne vois pas, tu te fais manipuler' ».

Les sources surveillent parfois très précisément le travail des journalistes afin de pouvoir revendiquer un meilleur traitement de leur part. Mais le résultat peut être opposé à celui escompté, et, si l'interlocuteur ne constitue pas une source incontournable, il peut être considéré comme une personne excessivement tatillonne qui met en cause le professionnalisme du journaliste. Un localier raconte notamment l'anecdote d'un interlocuteur particulièrement vétilleux :

« Quand j'étais aux Herbiers, au début il y avait un directeur du lycée public... Alors mon grand... j'ai été très intéressé par les contacts avec les milieux de l'enseignement, donc je faisais le maximum, tout ce que je pouvais faire dans les écoles, les collèges, lycées, je travaillais beaucoup, bon, et puis un jour... avec le souci, puisqu'il y a le public et le privé, de couvrir les deux domaines, naturellement. Et un jour, je rencontre le directeur du collège Jean Rostand, le collège public des Herbiers, à l'époque, qui me dit (il prend une voix un peu

véhémente) « Oh là là, mais... Ah, vous venez faire un papier, très bien, hein, parce que vous savez, je découpe tout ce que vous faites et je calcule toutes les longueurs que vous faites pour le privé et pour le public (rire). Et vous en avez fait beaucoup plus pour le privé ». Alors j'ai eu les jambes sciées. Parce que justement, c'était ma préoccupation de faire parler tout le monde, de donner la parole à tout le monde, de parler de tout ce qui se faisait un peu partout. Et alors là, je tombais sur le bonhomme acariâtre qui comptait les boutons de guêtre le matin. Il n'est pas resté longtemps en poste, après il est allé ailleurs. Mais bon, en plus, il ne sert pas sa chapelle en disant ça parce que je me suis dit « Qu'est-ce que c'est que ce vieux sectaire qui ronchonne? Je fais bien ce que je veux (rire) ». Et puis voilà. »

Certaines remarques ne sont pas à proprement parler des critiques mais sont explicitement destinées à peser sur les anticipations. Par exemple, une journaliste de Ouest-France qui a été en poste aux Herbiers relate la mise en garde exprimée par Philippe de Villiers à son arrivée, qui sonne comme une menace implicite. Elle lui dénie toute efficacité, et rapporte sa réponse acerbe, mais cette tension joue en tout état de cause sur les anticipations et son efficacité peut être beaucoup plus indirecte. Elle rapporte en effet :

« Moi, Philippe de Villiers, très vite, est venu me voir, au cours d'une manifestation, il s'est approché de moi, il m'a dit « Madame X, c'est très simple, qui n'est pas avec moi est contre moi ». - D'emblée? - D'emblée, comme ça. Je lui ai répondu très gentiment « Compte tenu du métier que j'exerce, et du média dans lequel je l'exerce, je crois que je vais être contre vous ». Et c'est tout, mais en souriant et en riant. Ça s'est passé comme ça et puis bon, on est passé à autre chose (rire). Mais voilà, il me l'avait dit et je lui avais répondu. Puis voilà. Il essaie. Si ça marche, il avance, s'il voit qu'il y a une rébellion, il recule un peu, quand même. » Cependant, elle reconnaîtra plus loin que quand elle est passée à une ligne de conduite plus offensive, la pression a été constante.

Dans certains cas, les critiques peuvent aller jusqu'à la violence verbale voire l'insulte, l'interlocuteur se laissant aller à exprimer sa rancune et/ou marquant le fait qu'une limite a été franchie qui mène à un conflit ouvert. A l'exception de personnalités qui contrôlent mal leurs émotions, il s'agit généralement de sources suffisamment puissantes pour supporter un conflit ouvert, c'est-à-dire indispensables à la presse localement. Mais ce type de comportement peut se retourner contre l'interlocuteur et n'avoir pour effet que d'attiser la curiosité ou l'acharnement du journaliste. Une journaliste qui avait fait un papier sur l'absence de permis de construire pour des bâtiments du Puy du Fou, rapporte son entretien avec le responsable de la Cinéscénie (le spectacle son et lumière) le lendemain de la

parution :

« La veille j'étais la charmante Mme X avec une voix d'aéroport, le lendemain, j'étais cette salope de garce, ah il n'a pas dit ça, mais je peux vous dire que quand il a entendu X ah, il a été magnifique, c'est-à-dire hyper teigneux et tout, m'engueulant, m'engueulant, moi ne disant rien. Tant qu'il ne porte pas plainte... je le laisse déverser sa colère, ce qui est le minimum à faire. Et je lui dis... et moi, d'une voix très douce, très... plus aéroport, attention mais sobre, je dis « Mais oh, je n'ai fait que reprendre ce que vous m'avez dit hier ». Et pareil avec l'autre. L'autre qui est encore plus sanguin, alors lui il m'a traitée de tous les noms. Et bref, une fois qu'on a réglé ce compte-là, j'ai dit « Hier on a parlé » — je vais dire n'importe quoi — « de l'écurie... Mais vous savez que pour là, là et là, il n'y avait pas de permis de construire. — OHHHH... » Là c'est des grands moments de jouissance journalistique. Là, les blancs au téléphone, c'est des moments de grâce. Je ne sais plus comment ça s'est terminé, mal, menace machin et tout. »

Certaines sources apparaissent comme habituées à la violence verbale, les journalistes considérant alors ce comportement comme un dérèglement personnel. Ainsi un journaliste du siège de Ouest-France évoque en ces termes un homme public vendéen : « Quelquefois, il m'appelle, ça va être sûr, pour m'insulter ».

Certaines critiques constituent un chantage affectif sur la responsabilité du journaliste, la source cherchant à culpabiliser celui-ci. Ainsi, un fait-diversier de Ouest-France raconte qu'après la publication de la probable libération de deux fillettes enlevées par leur père égyptien, l'avocat du comité de soutien l'a appelé en le rendant par avance responsable de l'éventuel échec de l'opération :

« Oui, vous n'auriez jamais dû publier ça, vous allez faire échouer l'affaire et ils ne sont pas encore partis du Caire... », « Ce sera de votre faute si vous faites échouer l'affaire ».

De même, un reporter raconte comment la présidente d'une maison de retraite menacée de fermeture a tenté de faire pression sur le localier qui a annoncé la nouvelle afin qu'il publie un démenti, en jouant sur les sentiments que cette annonce avait pu provoquer. La réussite de ce genre de coup dépend de la fermeté du journaliste et de sa hiérarchie, de leur capacité à résister à ce type de sentimentalisme :

« C'était le chantage, quoi : 'Vous vous rendez compte, il y a trente-sept résidents qui pleurent, des gens qui ont 90 ans, et ils l'ont appris par le journal, il y a quatorze salariés'. Bon, je suis sûr que mon démenti [en fait un article présentant la position de la présidente comme un point de vue] ne lui apportera pas satisfaction et je suis sûr qu'elle va téléphoner à Hutin. » Il conclut : « Je veux dire, c'est eux qui n'ont pas fait leur boulot en n'avertissant pas les résidents.

Simplement ils vont essayer de me culpabiliser auprès de Rennes. »

Certaines institutions peuvent aussi parfois orchestrer l'envoi de courriers de lecteurs aux journaux. Cette tactique permet d'éviter une confrontation directe et de s'appuyer ultérieurement sur le "lectorat", en déniaut au journaliste sa "représentativité". Elle comporte implicitement une charge de menace commerciale sur le titre. Mais en fait, d'une part les journalistes sont assez peu sensibles aux critiques émanant de simples lecteurs¹⁷⁷, et d'autre part, quand la manœuvre est visible, elle fait alors perdre toute crédibilité aux courriers, qui n'apparaissent plus comme des points de vue authentiques, mais comme des reproductions d'un discours préétabli.

Un journaliste de Ouest-France relate ainsi qu'à la suite d'un article plutôt démystificateur sur le bénévolat au Puy du Fou, une campagne de lettre anonymes a été lancée. Mais la manière dont le journaliste décrit la manœuvre montre qu'il n'y accorde pas de crédit :

« Et on a reçu ici, orchestré par le Puy du Fou, je ne sais pas, entre 50 et 100 courriers, c'était le pilonnage tous les jours, alors qu'on ne reçoit pratiquement jamais de courrier. Entre 50 et 100 courriers, protestant, tous de la même veine, pratiquement rédigés de la même manière. La lettre type avait été manifestement distribuée. »

Les réactions des journalistes à ces critiques, pressions et menaces implicites peuvent être diverses, débouchant sur des dynamiques relationnelles divergentes. Selon la situation de la source, son importance pour la presse et la fréquence des contacts, la critique peut se trouver disqualifiée a priori. Ensuite, en fonction de sa posture et du cas d'espèce, le journaliste peut considérer la critique voire les pressions comme faisant « partie du jeu », ou les concevoir comme des transgressions, des atteintes à son indépendance¹⁷⁸.

Quand il s'agit de sources épisodiques et de faible « importance », les critiques

¹⁷⁷ Rémy Rieffel rapporte par exemple comment les courriers de lecteurs sont perçus comme non-représentatifs par « l'élite des journalistes » (*L'élite des journalistes*, op. cit., p. 96). Il reprend la distinction indigène entre les « psychopathes », les « oisifs » et les « corporatistes ».

¹⁷⁸ Jean Charron généralise pour sa part cette dernière approche en considérant que toutes les formes de sanctions négatives sont perçues comme des infractions à l'image de transparence et d'intégrité du politicien et peuvent être dénoncées comme telles publiquement par les journalistes parlementaires québécois (*La production de l'actualité*, op. cit.).

sont souvent disqualifiées et considérées comme l'expression d'une forme d'incompétence. Un localier renvoie ainsi les plaintes émanant des auteurs de communiqués à une méconnaissance du fonctionnement du journal, de l'indépendance des journalistes, et des rapports avec la hiérarchie.

« Ou alors les gens vous téléphonent en disant « Mais on vous avait... Pourquoi vous avez touché à notre communiqué? » Ou il faudrait mettre « Machin, communiqué... », c'est tout. On dit non. Et donc la pression qu'il peut y avoir, ça va être les gens, de dire « Bon, je t'apporte mon truc et il faut que ce soit comme ça dans le journal demain complètement, sans ça... sans ça j'appelle la direction. » Alors la personne qui me dit ça, je lui dis « Ben, on ne va pas attendre demain, on peut le faire tout de suite », et il se calme. Enfin pas toujours. Mais il faut savoir aussi de temps à autre se fâcher avec les gens. Bon, et puis ils reviennent, si on leur explique. Mais si on se fâche sur ce genre de truc, il ne faut pas écarter l'information, il faut la traiter quand même. »

Il affirme dans ce cas avoir une attitude intransigeante – tout en restant impartial sur le traitement de l'information –, mais le présupposé est qu'il s'agit d'une source intermittente, car l'attitude des sources habituelles n'est parfois pas si éloignée et n'est pas traitée de la même façon.

En ce qui concerne les sources régulières et puissantes, certains journalistes banalisent les réactions de leurs interlocuteurs¹⁷⁹. Certains localiers affirment ainsi que les remarques et pressions sont « normales », font partie du jeu, même si l'issue du conflit leur est défavorable. Il s'agit pour eux d'un simple « jeu » tactique, qui n'engage pas les règles du métier.

« Il y a forcément des gens qui ne sont pas contents. Mais je crois qu'on s'en explique. Moi je ne me suis pas fait d'ennemi mortel qui va poser une bombe devant ma porte, je ne crois pas. »

« Et un jugement sur un article, c'est une pression, peut-être légitime, on a le droit de formuler un jugement... »

« Tu as toujours une confrontation. Et dans la confrontation, il arrive qu'à un moment, tu as quelqu'un qui gagne et puis tu en as un autre qui perd. C'est tout. »

Ce dernier journaliste nie même ensuite la conflictualité de la critique et introduit une fausse réciprocité, en présentant les critiques qu'il peut émettre lui-même sur le même mode, comme si leurs rôles étaient symétriques. En parlant de Philippe de

¹⁷⁹ Concernant l'appréciation des « attitudes informatives » particulières de certaines sources, voir la deuxième partie.

Villiers, il déclare en effet :

« Il y a des fois, il me dit qu'il n'est pas d'accord avec ce que j'écris, soit, et je lui dis que je ne suis pas d'accord avec ce qu'il a dit. Bon, mais il s'en tient là. » Il banalise les critiques en les présentant sur un mode familier : *« Après, le type il t'appelle, il dit... moi j'ai eu quelquefois des types qui appellent, dans l'entourage de Villiers : « Oh oui, putain tu nous fais chier avec ton papier, un truc comme ça. Tu as écrit ça, nous ça nous emmerde ». »* *« Alors même si quelquefois il y a un type du Conseil général qui m'appelle pour me dire « Tu fais chier à rapporter les propos des mecs, et compagnie », bon, mais le problème il n'est pas là. »*

En revanche, d'autres journalistes trouvent « inacceptable » la permanence des pressions des sources, et les considèrent comme une atteinte à leur intégrité, une transgression des règles du jeu. Par exemple, un rédacteur dénonce :

« Le niveau de parano politique qu'a atteint ce département, c'est insensé, insensé. On ne peut rien écrire. Il n'y a pas une virgule qui puisse déplaire au président du Conseil général, qui ne soit relevée et qui ne nous soit renvoyée, mise sous le nez, etc. »

Par ailleurs, si la charge d'intimidation portée par les critiques est souvent implicite, des **menaces explicites** sont parfois proférées. Elles ne portent plus seulement sur l'avenir de la relation entre le journaliste et son interlocuteur, mais directement sur le journaliste lui-même et/ou son titre. Il peut s'agir de menaces commerciales sur le titre, de menaces de procès, voire de menaces physiques sur les journalistes. L'efficacité de ces coups dépend alors de la crédibilité de ces intimidations¹⁸⁰, de l'intransigeance de la source, de sa capacité présumée à passer à l'acte, mais aussi de l'attitude des tiers en jeu le cas échéant¹⁸¹ : les lecteurs et la justice en particulier.

En premier lieu, la menace peut aussi porter directement sur la situation professionnelle du journaliste. Par exemple, au cours de l'une des périodes d'observation ethnographique, un journaliste a rapporté à la rédaction l'appel téléphonique qu'il venait d'avoir avec le maire de la ville, en reproduisant les

¹⁸⁰ Sur la notion de crédibilité voir notamment Michel Dobry, qui souligne l'importance des « structures de plausibilité » des coups, au-delà, de la force illocutoire des menaces (*Sociologie des crises politiques*, op. cit., p. 182) et Thomas Schelling, qui insiste sur « l'engagement », réel ou simulé, de l'auteur de la menace (*Stratégie du conflit*, p. 158 et suiv.).

¹⁸¹ Dans le cas des coups « indirects », médiatisés par « l'écran d'une agence d'exécution » selon les termes que Michel Dobry (*Sociologie des crises politiques*, op. cit., p. 175-176) emprunte à Erving Goffman (*Strategic*

« menaces » dont il venait d'être l'objet, mais tout le monde s'est ensuite préparé au conflit qui allait venir :

Il imite en effet son interlocuteur en disant : « *Sachez que je suis demandeur d'un rencontre avec les responsables* », « *j'ai la mémoire longue et tenace* ». Mais un autre journaliste commente alors : « *L'ordre impérial règne* », et le rédacteur concerné conclut : « *On se prépare à une guerre de tranchées* ». Il précise : « *Il va falloir passer par la bande* », c'est-à-dire faire appel aux contacts et informateurs parallèles. Les journalistes évaluent finement le niveau de cette menace : « *On en a vu d'autres, mais la charge est dure* », et ils se préparent aux mesures de rétorsion en précisant qu'ils vont « *redoubler de vigilance* ». La menace débouche donc ici sur un regain de combativité.

En outre, les sources peuvent parfois émettre des menaces commerciales explicites. En effet, l'influence de certaines institutions auprès de fractions du lectorat représente une ressource pour elles. Il peut s'agir de campagnes de boycott ou plus généralement de dénigrement du titre – tactique qui risque moins d'être démentie par les faits. Un journaliste mentionne par exemple « *des campagnes d'intoxication publique via [des] conseillers généraux* ». De même, un spécialiste de l'enseignement relate qu'à la suite de la divulgation du nom d'un curé mis en examen pour pédophilie, il a reçu une lettre de l'évêque qui disait :

« C'est inadmissible que vous ayez d'abord donné tant d'importance à cet événement. C'est bien... on reconnaît bien tous les défauts de la presse, etc., le goût du sensationnel, bon. Et puis en plus donner le nom, alors là, c'est une infamie, atteinte à la vie privée, goût du sensationnel, scandale. Maintenant on choisira un autre journal, on ne vous achète plus. Vos collègues, eux... »

Un localier estime même que les pressions de type commercial sont fréquentes :

« Des gens qui nous disent "Vous verrez, dans notre prochain bulletin interne, je signalerai que Ouest-France ne s'est pas intéressé à nos activités". Ou alors, qui disent purement et simplement - c'est ça que ça veut dire - qu'ils appelleront à boycotter Ouest-France, donc des menaces commerciales. Bon, voilà. Il y a même - nous le savons - des hommes politiques qui appellent les gens à ne pas lire Ouest-France, même à se méfier de Ouest-France » Mais il estime que cela n'a que peu d'effet : « *Et malgré tout ça, Ouest-France continue son bonhomme de chemin. On est en période difficile, partout, on est un journal qui ne régresse pas, qui stagne.* »

Interaction, op. cit., p. 99).

L'efficacité de ce type de coup indirect, médiatisé par la logique propre de la lecture du journal, est très incertaine. La campagne de boycott apparaît donc comme difficile à réaliser et dangereuse car susceptible d'être démentie par les faits – les chiffres de vente du journal. Aussi les journalistes ne croient pas réellement à cette menace. En effet, un reporter, prenant l'exemple des menaces commerciales proférées par l'entourage du président du Conseil général, estime :

« Les lecteurs ne se déterminent pas en fonction de leur attachement à Philippe de Villiers ou pas, quoi. Ils se déterminent par rapport à leur attachement à tel ou tel journal, l'habitude de lecture, c'est quelque chose de fabuleux. On sait qu'il y a une grande inertie du lectorat. »

Le « crédit » que les lecteurs accordent au journal, et que les campagnes de dénigrement se contentent de chercher à ternir, est beaucoup plus difficile à mesurer. Certaines institutions peuvent ponctuellement infléchir la perception que ses membres ont du journal, mais elle ne maîtrise pas le rapport quotidien des lecteurs à leur titre.

La menace judiciaire est parfois aussi utilisée. Mais pour être effective, il faut que le cas soit perçu comme pouvant rentrer dans le cadre juridique de la diffamation, et que la source soit perçue comme capable d'aller au bout de cette démarche. Un localier rapporte par exemple qu'à la suite de l'article qu'il avait fait sur le rachat d'une vieille bâtisse par Philippe de Villiers, des critiques virulentes lui ont été adressées, lui signalant une tentative – avortée -, de procès :

« Ah!!! La catastrophe! Bertrand de Villiers, l'âme damnée, le frère, la voix de son maître, me téléphone pour me passer une enguirlandade au téléphone! « (avec une voix véhémence) C'est une atteinte inadmissible à la vie privée! Vous êtes un sous-marin de Jacques Auxiette, un sous-marin de Jacques Auxiette. Vous êtes un sous-marin de Jacques Auxiette, vous êtes téléguidé par la gauche parce que les gens vont se dire « Naturellement, où va-t-il prendre l'argent? Où va-t-il prendre l'argent pour la rénovation? ». Des idées qui ne m'étaient même pas venues à l'esprit. Et cela supposait des magouilles, des saloperies et tout ça : « C'est inadmissible. D'ailleurs on a voulu porter plainte, on s'est adressé à un avocat il nous a dit qu'il n'y avait rien... » La bêtise du gars qui m'a dit que ce n'était pas attaquant! Pour qu'il sorte un truc pareil, vous vous rendez compte! On a voulu vous attaquer, on s'est adressé à un avocat et il a dit qu'il n'y avait rien à faire. Et le gars qui le reconnaît, qui le jette comme ça, qui me le dit au téléphone! Ben je dis voilà... »

Non seulement, la plainte n'a pas eu d'effet mais elle a en outre éveillé les soupçons du journaliste sur les dessous financiers de l'affaire, d'une part, et l'a alerté

sur les menaces plus lourdes que l'homme politique voulait faire peser sur lui. Cette menace de procès, même si elle s'avérait inutilisable dans ce cas précis, a néanmoins pesé sur les anticipations du journaliste, qui a pu soit chercher à « faire payer » à la source cette attitude, soit éviter de prendre certains risques. Une telle menace peut donc s'inscrire de manière différenciée dans la dynamique de la relation.

Certains interlocuteurs sont d'ailleurs connus pour être des « spécialistes » des procès en diffamation. Par exemple, l'ancienne maire des Herbiers a intenté de nombreux procès à ses adversaires politiques et à certains journalistes. Les journalistes peuvent alors soit se soumettre à ce rapport de force, soit chercher à atteindre cette personne perçue comme déloyale, en l'attaquant encore plus fortement, même s'ils doivent alors prendre certaines précautions et « se couvrir »¹⁸². Ce choix est fonction, encore une fois, de la posture du journaliste, ainsi que de la ligne éditoriale du titre qui peut accepter de prendre ce type de risques au nom de la défense de l'indépendance, ou le refuser, rejetant a priori l'éventualité du conflit.

Enfin, les pressions peuvent, dans certains cas limites, aller jusqu'à des menaces physiques. Un localier de Ouest-France se rappelle par exemple :

« On a eu des menaces, des coups de fils, de menaces, des menaces de procès, des coups de fil disant « On va vous casser la gueule », c'est arrivé. C'est arrivé, que le frère de X appelle au canard, en Vendée, et dise « Si on vous croise dans la rue, on vous casse la gueule. Vous savez, moi Monsieur, j'ai fait St-Cyr. » C'est arrivé. »

Mais la mise à exécution de ce type de menace physique est quand même difficilement concevable, surtout dans le chef-lieu de département, car elle est clairement perçue dans notre société comme une transgression des normes de comportement et risquerait d'être immédiatement dénoncée et de déboucher sur des poursuites judiciaires. Cette menace, présentée quelques années plus tard par le journaliste comme une anecdote savoureuse, semble donc finalement plus traduire un aveu de faiblesse et une expression de rage d'impuissance, qu'un danger effectif.

Les journalistes sont donc parfois confrontés à des menaces explicites, qui peuvent porter sur leur intégrité physique ou morale (procès) ou sur la santé

¹⁸² Sur ces procédures de protection, voir la fin de cette partie.

économique du titre, mais les effets de ces intimidations sont loin d'être automatiques, et dépendent de l'évaluation par le journaliste de la crédibilité de la mise à exécution et de la probabilité que les tiers en jeu le cas échéant (lecteurs ou justice) l'acceptent.

Par ailleurs, les sources peuvent adresser des **plaintes directement à la hiérarchie** du rédacteur de l'article incriminé. L'interlocuteur espère en fait que le responsable relaiera la plainte, l'endossera pour la transmettre au journaliste en lui conférant l'autorité qui découle de sa position hiérarchique. Pour tenter ce type de coup, il faut que la source ait un poids important et soit un interlocuteur régulier du journal. Ses effets dépendent fortement du soutien de la hiérarchie et de la solidarité de la rédaction, que les sources n'apprécient pas toujours de manière exacte.

Un rédacteur de Vendée-Matin estime par exemple que les interventions directes auprès de sa hiérarchie sont fréquentes. Interrogé sur les pressions dont il pouvait être l'objet, il répond spontanément :

« Alors c'est surtout dans le domaine de la politique, là, les pressions, c'est courant. Enfin même de la basse politique. Enfin un maire qui sait que vous avez une information, qui n'a pas envie que vous la publiez, il n'hésitera pas à téléphoner à votre rédacteur en chef voire au patron du journal, pour dire "Faites donc pression sur votre journaliste pour qu'il ne sorte pas l'information". »

Dans les cas de grande proximité entre une institution et la hiérarchie du journal, les plaintes peuvent être permanentes et énoncées sur un mode familier. Un reporter de Vendée-Matin proche de sa direction évoque ainsi sur un ton badin les remarques qu'une source puissante peut faire auprès de la direction départementale, qui constituent pourtant une intervention importante et directe puisqu'il s'agit du choix des reporters :

« Et puis après, bon ben, X [un membre du cabinet du Conseil général], sans doute, mais ça je n'en sais rien, je pense que c'est comme ça, X, quand il voit Y [le directeur départemental], ça doit être pareil avec Z [son homologue de l'autre titre], il dit « Merde, tu aurais pu envoyer quelqu'un d'autre à la conférence de presse, parce que là... tu n'as pas choisi le bon ». Ça doit être comme ça. Enfin bon, je présume que c'est comme ça que ça fonctionne. »

Implicitement, cette intervention signifie que cette source considère comme un « droit » le fait d'être traitée favorablement, et peut se permettre de choisir les

journalistes chargés de couvrir l'actualité qui la concerne. La personne interrogée banalise cette situation en la généralisant à Ouest-France, mais les modes de fonctionnement étaient à l'époque relativement différents.

Les interventions peuvent parfois comporter des menaces sur des tiers, leur effet dépendant alors, outre de la croyance en la capacité de la source à les mettre à exécution, des relations entre le journal et ces tiers. Un ancien localier rapporte par exemple que le maire d'une ville du département a menacé de licencier deux employés de mairie si Ouest-France publiait que ces derniers avaient déplacé une gerbe d'un monument à un autre, ayant oublié d'en prévoir une seconde. Cette menace de licenciement a d'ailleurs fonctionné auprès de la direction du journal, même si le journaliste considère que la réaction de la direction reposait sur une mauvaise appréhension de la situation.

« En gros, c'était une histoire de gerbe. Il y avait une gerbe au monument aux morts, et puis il y avait un autre dépôt de gerbe sur un autre monument le lendemain, et la mairie n'avait rien prévu. Et donc le maire a envoyé chercher la première gerbe pour la récupérer et la mettre sur la deuxième. En terme d'image, c'était catastrophique auprès de tous les anciens combattants. Et c'était ça qu'on racontait, et le maire a appelé pour faire sauter le truc, en menaçant les deux employés qui ont fait la boulette : « Je les vire ». Et on a calé. Et on n'aurait pas dû caler.

La direction a donc estimé, manifestement contre toute logique, que le maire était prêt à mettre sa menace à exécution et que le journal pourrait être tenu pour responsable de ces licenciements. On peut presque se demander si ce n'est pas le fait même de proférer une menace qui a ici été efficace, en dehors même de toute crédibilité de celle-ci. C'est probablement plus le refus même du conflit que la menace formulée qui explique l'attitude de la hiérarchie.

Les journalistes peuvent en effet percevoir ces pressions directes des sources sur la hiérarchie de manières très différenciées. Pour certains, il s'agit de comportements normaux, faisant partie du jeu, tandis que pour d'autres, il s'agit d'une transgression de la relation, d'une atteinte à leur indépendance.

Un journaliste spécialisé de Ouest-France banalise les plaintes auprès de sa hiérarchie, et affirme qu'elles lui sont retransmises directement de manière systématique pour qu'il y réponde de lui-même, sans avoir à donner d'explication à l'encadrement :

« C'est assez rare que ça remonte par la hiérarchie. Quand ça remonte par la hiérarchie, c'est généralement des gens qui ne me connaissent pas, et qui peuvent être, oui, choqués, ou bien qui ne comprennent pas. Donc ça arrive, mais ça nous revient. En général, les gens écrivent au PDG parce qu'ils pensent que c'est le PDG qui va faire la loi et la police auprès des trois-cent-soixante journalistes, mais ça revient par les services. Moi, quand les gens écrivent, je réponds, j'essaye de répondre soit par téléphone soit en écrivant. Et puis quand c'est des gens que je connais, on s'en explique, généralement ça s'arrange. »

Une ancienne journaliste des Herbiers relate aussi que la maire de la commune a écrit à la direction du journal « pour dénoncer la manière dont [elle] exerçai[t] son métier ». Mais le rédacteur en chef, dont elle était proche, lui avait envoyé la lettre pour qu'elle y réponde, ce qu'elle a fait en lui communiquant un double. Elle affirme en avoir alors « jamais plus entendu parler ».

Un journaliste de Vendée-Matin présente de manière fataliste les plaintes adressées à la direction, sans s'en offusquer réellement. Il nie d'ailleurs l'efficacité de ces pressions, puisqu'il estime qu'il suffit de se justifier, ce qui ne signifie pourtant pas que de telles pratiques n'aient pas d'effet sur ses relations futures avec l'interlocuteur en question – l'exigence de rendre compte de ses actes ayant un certain coût psychologique¹⁸³ :

« Il y a toujours les gens qui appellent la rédaction en chef quand ils ont lu un article qui ne leur plaît pas. Ça, c'est toujours pareil. Alors ça redescend. » « Ils nous rappellent et on donne notre version, et puis voilà, quoi. En général, l'affaire en reste là. On dit voilà, on justifie ça, c'est tout. »

La plupart des reporters tendent à minimiser la fréquence et l'efficacité de ces plaintes, qui mettent profondément en cause les attributs de leur statut de journalistes. Cependant, certains se montrent plus critiques, tant vis-à-vis de l'emploi de cette arme par les sources que vis-à-vis de l'attitude de leur hiérarchie. Par exemple un secrétaire d'édition de Ouest-France constate, et regrette, la fréquence des plaintes adressées directement à la direction et leur efficacité auprès de la direction du journal :

« Dès qu'il y a quelqu'un qui remonte directement à Rennes, c'est-à-dire Sarlot [député et vice-président du Conseil général]... exemple Sarlot c'est quelqu'un qui n'a cessé d'écrire à la

¹⁸³ Sur l'anticipation des justifications comme mesures de précaution des journalistes, voir la fin de la présente sous-partie.

rédaction en chef et à François-Régis Hutin. Tout de suite ça redescend, et le directeur départemental dit « Qu'est-ce qui s'est passé? J'ai une lettre de Rennes. » Ça s'est produit au moins deux fois pour Joël Sarlot. Donc ça veut dire que si les gens tapent haut tout de suite, enfin je ne m'amuserais pas à leur dire, s'ils tapent haut tout suite, on va vraiment s'interroger et se dire « Oh, mais il y a un problème. » »

Finalement, cette tactique peut avoir une efficacité immédiate si le responsable considère cette plainte comme légitime et se désolidarise de son rédacteur. Elle peut avoir pour effet inverse de souder la hiérarchie du journal avec le journaliste si la plainte apparaît clairement comme illégitime aux yeux de la première. Et dans les cas intermédiaires où le cadre prend ses distances vis-à-vis de la critique et réaffirme sa confiance envers le journaliste, tout en lui demandant des comptes, cela peut avoir des effets différenciés sur les relations futures entre ce dernier et la source plaignante. En effet, l'anticipation d'avoir en permanence à rendre des comptes, à justifier tous ses écrits vis-à-vis de la hiérarchie¹⁸⁴ peut amener le journaliste à prendre moins de risques, en traitant plus favorablement cette source. Ce type de coup peut en revanche être considéré comme une transgression grave des normes relationnelles, amplifier le conflit et aboutir à un traitement encore plus négatif sur le fond, même si la forme est respectée.

Les interventions des représentants d'institutions puissantes peuvent parfois explicitement consister en une **demande de mutation du journaliste** incriminé, mais le résultat de cette requête dépend ensuite bien sûr entièrement de la direction. Il n'est pas aisé d'avoir connaissance de ce type de pressions extrêmes, car même quand elles fonctionnent, le lien n'est pas toujours facile à établir entre le conflit et la mutation, et quand elles ne fonctionnent pas, il n'en reste pas toujours de trace¹⁸⁵. Mais quelques journalistes ont évoqué ce type de pressions dont ils avaient été victimes. De la part de la source, une telle demande suppose en général d'abord une forte représentativité dans le secteur que couvre le journaliste. Ensuite, ce type de pression n'est généralement formulé qu'au terme d'une certaine dynamique de

¹⁸⁴ C'est pour cela que l'attitude de la hiérarchie a tant d'importance dans le type de rapports qui s'établit entre le journal et les autorités locales. En effet, le fait même de demander des comptes, même s'il aboutit au maintien de la confiance en le journaliste, est coûteux pour tous et tend à peser sur les anticipations.

¹⁸⁵ Les journalistes accusés n'en ayant pas nécessairement connaissance et pouvant préférer ne pas rendre publiques ces mises en causes, tandis que les sources, alors tenues en échec, ne le font pas savoir.

conflit, comme une sanction ultime après d'autres alertes. Mais surtout, l'application effective de la mesure suppose l'adhésion de la direction du journal aux griefs portés et l'intervention active des responsables. Finalement, quand un journal accepte de muter un journaliste sur demande de l'un des interlocuteurs de ce dernier, c'est parce que cette décision rentre aussi dans la stratégie éditoriale des responsables et/ou dans leur gestion du personnel, afin de réajuster sur un plan externe les relations avec l'environnement local, et/ou de mettre fin à des difficultés ou des conflits internes à l'entreprise¹⁸⁶.

Par exemple, un localier de Vendée-Matin soupçonne que sa première mutation en 1976, de Challans à la Roche-sur-Yon, était due à une affaire qui pourrait paraître anodine : pour avoir parlé de la sécheresse, de la pénurie d'eau et du coût du raccordement des réseaux d'eau potable à ceux du Sud de la Loire-Atlantique. Le simple fait d'avoir publié cette nouvelle, qui mettait indirectement en cause la gestion locale de l'eau, lui a valu son poste, selon lui :

« Toujours est-il que tout ça a déplu au maire de St-Jean-de-Monts, qui était conseiller général, lié avec la direction, avec le patron de l'époque, et j'ai été remplacé par un ami du maire de St-Jean-de-Monts. »

Un rédacteur raconte comment une mésaventure similaire mais plus violente lui est arrivée dans un poste où il était très investi :

« J'ai été viré le lendemain d'un conseil municipal qui s'était très mal passé, conseil municipal au cours duquel il y avait eu un débat qui s'était échauffé entre les conseillers, entre un conseiller d'opposition et la majorité du conseil. Et le maire avait déclaré le huis-clos, avait viré tout le monde, donc viré la presse, voilà. Et dans mon commentaire, j'avais dit que c'était du devoir d'un maire de faire respecter le calme dans son conseil et de faire respecter le devoir... enfin la possibilité à chacun de s'exprimer calmement et de — comment dire? — de rendre possible le dialogue, quoi, au sein du conseil. Et j'ai été viré le lendemain, voilà. »

Un de ses anciens collègues évoque l'attitude des dirigeants politiques du secteur :

« Il n'a pas épargné X, de Vendée-Matin, qui a été viré des Herbiers à la demande de Y [un dirigeant politique influent] — j'ai vu les courriers — et de Z [le maire de la commune]. Il est à la Roche-sur-Yon maintenant, avec interdiction de s'occuper d'un certain nombre de secteurs. A

¹⁸⁶ Voir l'analyse de ces paramètres internes dans la deuxième partie.

l'époque quand il a été muté, c'était ça. »

A Vendée-Matin, dans les années 1980 et 1990, la proximité entre le journal et les institutions départementales dominantes, et la présence de Philippe Mestre¹⁸⁷, par ailleurs député de Vendée, à la direction du journal, ont laissé penser à certains qu'ils pourraient exercer ce type de pressions.

Si auprès de Ouest-France, les tentatives existent aussi, le journal peut être perçu comme plus puissant. Pendant longtemps, la défense du corps des journalistes a prévalu, et la gestion du personnel s'est faite de manière plus « douce », mais des mutations plus abruptes ont ensuite eu lieu à la Roche-sur-Yon. C'est d'abord le directeur des informations régionales qui gère ce genre de conflit, puis la rédaction en chef et enfin le directeur, François-Régis Hutin, en fonction de la notoriété de la personne et de la dynamique du conflit. Un localier de Ouest-France raconte ainsi comment le maire de la Roche-sur-Yon intervenait systématiquement auprès de sa direction, et a ouvertement prévenu le journaliste qu'il demanderait son départ :

« C'était des coups de fil ; des coups de fil à la direction – à la rédaction, rares. Ils intervenaient plutôt auprès de Rennes, directement, le secrétaire général ou le directeur de cabinet. Ou alors des menaces. Auxiette a estimé qu'on l'avait fait beaucoup chier pendant sa campagne, le lendemain des élections, le lundi, je l'ai appelé — l'affaire du Manège¹⁸⁸ était toute fraîche, l'affaire du réseau câblé, où on avait rongé l'os jusqu'au bout, était encore toute fraîche – et Auxiette, oui, m'a menacé. – Menacé de quoi ? – En gros, ça s'est très bien passé tant qu'on lui a parlé de sa victoire au téléphone. Et quand on lui a parlé de la façon dont avait été obtenue la victoire, c'était en lui disant 'Oui, vous faites 60%, la légitimité...' Et quand je lui ai dit 'Mais 60% au deuxième tour, vous avez mille voix de moins qu'au premier tour en 1989', là le ton a changé. Il m'a dit 'Sachez Monsieur que j'ai de la mémoire, que je suis demandeur d'une entrevue avec vos patrons à Rennes et que je saurai me souvenir', et il a raccroché le téléphone. Donc le visage du démocrate changeait singulièrement. Et ensuite, ça n'a été qu'interventions, tout le temps. »

Dans ce cas, la demande n'a pas été exaucée sur le moment, mais on peut constater que ce journaliste a obtenu une « promotion » deux ans plus tard, et que le

¹⁸⁷ Ancien directeur de cabinet de Raymond Barre (1978-1981) et ministre des anciens combattants de 1993 à 1995.

¹⁸⁸ Révélation par le journal de l'intervention directe du maire dans la mise en cause de la gestion puis le départ forcé du directeur de cette Scène nationale.

« turn-over » a été particulièrement fort dans cette rédaction locale.

A la suite des « affaires » relatives notamment à l'éviction du directeur de la salle de spectacle du Manège et au conflit entre des riverains et la société des réseaux câblés locaux, le maire s'était plaint à de nombreuses reprises auprès de la rédaction en chef et de la direction du journal. Les dirigeants avaient déjà demandé au journaliste de « calmer le jeu ».

La mairie avait aussi demandé et acquis pendant toute une période que le chef d'agence soit déchargé des affaires municipales, un autre localier ayant été choisi pour les suivre. Mais le résultat n'a pas été celui escompté, le nouveau reporter adoptant la même ligne de conduite. Ce dernier commente cet épisode :

« Je crois que ça a été un soulagement en mairie [rire]. Et puis ensuite, le crois qu'ils ont été atterrés [rire], parce qu'ils ont vu que ça continuait pareil. Ils ont vu que ça continuait pareil, qu'on n'avait pas l'intention de mettre de l'eau dans notre vin, et qu'on ferait ce qu'on penserait être notre boulot et notre devoir de journalistes. »

C'est finalement à propos d'un article distancié et quelque peu ironique mais plutôt mesuré que le maire parviendra à obtenir le départ du chef d'agence. Le journaliste a en effet été convoqué à Rennes quelques jours plus tard et averti qu'il serait muté à la fin de l'année. Cette rétrogradation d'un poste de chef d'agence-directeur départemental adjoint à un poste de simple chef de bureau détaché est exceptionnelle et constitue clairement une sanction. Afin que le lien entre l'article et la mutation ne soit pas trop apparent, le déplacement effectif a été repoussé de six mois, avec engagement du journaliste de ne pas le contester ni même le dévoiler.

Par conséquent, si la demande de mutation apparaît comme un coup extrême, ne pouvant être joué que par des sources très puissantes au terme d'une dynamique fortement conflictuelle, sous peine d'apparaître comme une intrusion inacceptable dans les affaires du journal, ce type de pression n'est néanmoins pas aussi rare que l'on pourrait le croire. Et il débouche en outre dans un nombre non négligeable de cas sur des mutations – qui n'apparaissent pas toujours comme des sanctions mais peuvent parfois être masquées par des mouvements normaux de personnel ou des promotions, en jouant sur les délais. En l'occurrence, les deux journaux étudiés, malgré leurs différences, tant dans leurs lignes éditoriales que dans leur mode de gestion du personnel, ont cédé au moins une fois directement aux pressions en

mutant autoritairement un localier.

Plus généralement, les journalistes sont régulièrement confrontés aux critiques et plaintes émanant de lecteurs et surtout de leurs interlocuteurs réguliers. Ces comportements portent souvent une charge implicite ou explicite de menace, qui peut aller jusqu'à la demande de mutation. Ces pressions peuvent être perçues comme légitimes ou au contraire intolérables par les journalistes, et engendrent des effets contradictoires. Les plaintes peuvent parfois prendre la forme de procès en diffamation, le conflit étant alors tranché par l'institution judiciaire.

Les procès en diffamation

Le coup le plus violent est le procès en diffamation¹⁸⁹. Les personnes privées ou morales citées peuvent en effet porter plainte en diffamation, d'une part au pénal pour obtenir un jugement sur le fond (la sanction étant le plus souvent une amende à verser par le journal, assortie d'obligations de publication), et d'autre part au civil pour obtenir des dommages et intérêts. Mais il faut bien sûr que la cause soit plaidable et la plainte recevable, ce qui suppose un important investissement de temps – pour gérer le dossier – et d'argent – pour les frais d'avocat. Les résultats d'une telle procédure ne sont pas assurés, et un échec peut être coûteux, même si la menace future qu'un tel procès implique peut être l'objectif principal.

Dans la presse quotidienne régionale, ces plaintes ne sont pas très fréquentes, mais une part non négligeable des journalistes a été confrontée à une telle expérience, et la publicité qui est faite au sein des rédactions autour de ces cas en fait indirectement une expérience commune des journalistes. Les anticipations quant

¹⁸⁹ La protection contre la diffamation et l'injure a été définie par l'art. IV de la loi de 1881, et régulièrement modifiée et augmentée depuis. L'injure est définie comme « toute expression outrageante, terme de mépris ou invective qui ne concerne l'imputation d'aucun fait ». La diffamation est constituée par « toute allégation ou imputation d'un fait qui porte atteinte à l'honneur ou à la considération de la personne ou du corps auquel le fait est imputé ». Ces délits supposent d'abord la publicité donnée au mode d'expression, ensuite l'intention coupable de l'auteur, qui est présumée en l'absence de preuve contraire. Dans la diffamation, le fait doit être déterminé et précis, il doit porter atteinte à l'honneur ou à la considération d'une personne déterminée, désignée directement. En outre, « la protection de la vie privée » est définie par la loi du 17 juillet 1970 (Sur ces différents points, voir Francis Balle, *Médias et sociétés*, op. cit., pp. 311 et s.).

à l'éventualité d'une telle attaque ne sont donc pas inexistantes¹⁹⁰.

Dans les procès, le directeur de publication du titre est le principal accusé, mais le journaliste est aussi mis en cause. Les effets du procès sur les anticipations des journalistes dépendent donc aussi fortement de l'attitude de la direction vis-à-vis du journaliste incriminé, du niveau de soutien qui est apporté à ce dernier. La politique des quotidiens régionaux est généralement la prudence¹⁹¹ afin d'éviter toute possibilité de mise en cause. Mais cette prudence ne suffit pas toujours et n'empêche pas forcément les attaques.

Le simple fait de reproduire une accusation infondée, même sans que le journal la reprenne à son compte, peut être condamné. Un journaliste de Vendée-Matin rapporte ainsi que son journal a été attaqué en diffamation au civil – mais non au pénal – par un responsable d'une institution d'enseignement, Europhonie, organisme accusé par la direction de l'enseignement catholique d'appartenir à une secte, le journal ayant repris ces accusations dans ses colonnes. La Direction de l'Enseignement Catholique ayant été condamnée au tribunal pénal, le journaliste présume que son titre va être condamné au civil, à verser des dommages et intérêts. Il sera effectivement condamné par le tribunal de Nantes, encore plus lourdement que la DEC qui avait envoyé une lettre à 300 personnes. Pour sa part, Ouest-France avait anticipé le danger d'un procès en diffamation et avait décidé de ne rien publier.

En fait, la jurisprudence en matière de diffamation a évolué, et le risque de condamnation s'est accru, le simple fait de rapporter des propos diffamatoires étant maintenant condamnable. Un localier qui a été confronté à un maire qui cherchait systématiquement à l'attaquer en diffamation prend fortement en compte dans ses anticipations la jurisprudence dans les affaires de presse et son évolution. L'ensemble de ce qui est dicible s'en est trouvé transformé. Il signale ainsi à propos de l'ancienne maire :

« Je pense qu'elle aurait pu... avec le cabinet d'avocats qu'elle a, elle pouvait nous faire tomber deux cent cinquante fois du temps de X [l'ancien localier], parce que maintenant la politique est que si on écrit quelque chose... si quelqu'un dit quelque chose de diffamatoire, on est

¹⁹⁰ Rares sont les travaux sur le journalisme qui prennent en compte cette dimension, alors qu'elle est exprimée par de nombreux journalistes interrogés.

¹⁹¹ Par exemple, une des devises de Ouest-France est « dire sans nuire ».

condamné parce qu'on est complice, et on est même auteur principal de la diffamation puisque c'est nous qui le publions. Si quelqu'un le dit, il le dit devant deux personnes, et nous on le publie, donc c'est nous les auteurs de la diffamation. Donc on est principal. C'est-à-dire que quand elle m'attaque, je suis complice. C'est moi qui écris mais je suis le complice, c'est le patron du groupe Hersant qui est l'auteur de la diffamation. Et quand on regarde un petit peu les archives, on voit, il y a des gros titres : « Madame X [une opposante farouche de la municipalité] : Y [le maire] vous êtes une voleuse » ou je ne sais pas quoi, et puis l'autre, je ne sais pas. Là-dessus on ne peut plus traiter ça comme ça. » Il estime que l'on peut néanmoins écrire les choses, même si c'est en nuançant le style, mais on peut se demander si ce n'est pas la possibilité même de publier l'information qui est atteinte : « Notre devoir c'est de s'apercevoir que c'est diffamatoire. Alors à ce moment-là, il faut dire « Elle a dit quelque chose qui était outre... qui était peut-être diffamatoire ». Dedans il faut mettre des nuances, des bémols. »

La visée de ceux qui mettent les journaux en procès est parfois symbolique, destinée à les laver des accusations portées, mais elle peut aussi être financière, notamment quand les plaignants n'attaquent qu'au civil. Cela semble être le cas de M. Manovelli qui avait fondé le parti pour la Défense des animaux à l'approche des législatives de 1993 et qui a intenté un procès à un journaliste du service politique de Ouest-France, réclamait 12 millions de francs au journal. Mais les journalistes tendent souvent à rabattre les motivations des plaignants sur une dimension financière, pour la délégitimer, alors qu'on peut penser que le sentiment d'injustice peut aussi avoir une grande importance¹⁹² en ce domaine.

En outre, la propension de certaines sources à intenter des procès fait partie des anticipations des journalistes. Mais les juges finissent par connaître ces spécialistes du procès en diffamation et peuvent ne plus leur accorder beaucoup de crédit. Le changement de juridiction permet de contrecarrer ce processus, mais suppose un investissement supérieur. Cette attitude oblige bien sûr les journalistes à un surcroît de vérification et de prudence, mais finit aussi par s'intégrer à leur appréciation. Le simple fait de ne pas déposer plainte peut alors devenir un indice de culpabilité.

Un localier de Vendée-Matin se souvient que l'ancienne maire de sa commune était sans cesse à l'affût de la moindre erreur des journalistes pour leur intenter des

¹⁹² On évoque souvent une dérive vers une justice à l'américaine, en dénonçant les motivations pécuniaires ou la diffusion des présupposés libéraux qu'impliquerait ce type de plainte. Mais on peut aussi penser que le désir de justice et de respect des droits se diffuse à la faveur de la scolarisation croissante de la population et de la

procès. Elle avait d'ailleurs prévenu le journaliste qu'elle chercherait à l'attaquer, mais celui-ci a néanmoins continué à mener un travail d'investigation et de divulgation, même s'il a renforcé les mesures de précaution. L'attaque permanente n'a donc eu qu'une efficacité relative. Et paradoxalement, le fait qu'elle ne l'ait pas attaqué sur une affaire plus grave est devenu pour lui l'indice d'une culpabilité et un argument dans son procès. Le systématisme des attaques se retourne donc contre son auteur, déjà décrédibilisé dans les tribunaux de la région et déboutée à Paris. Le journaliste explique en effet :

« X [le maire] a essayé trente-six fois de me faire tomber, enfin de trouver un... de trouver dedans quelque chose qui puisse être considéré comme de la diffamation. Elle n'a pas réussi pendant son mandat, et elle est revenue à la charge il y six mois, sur... Parce qu'elle a trouvé un nouveau cabinet parisien qui est un peu spécialiste là-dedans et qui a trouvé deux extraits où je ne parle pas d'elle mais où je dis... à un moment je parle d'un adjoint qui a dit pendant le conseil « je ne sais pas pourquoi ça s'est fait comme ça », et puis Y, qui est donc un copain de Z [un écologiste], lui dit « Mais vous êtes vraiment amnésique » et moi je dis « Non, je serais tenté de croire l'ancien premier adjoint sachant comment les registres étaient avant », c'est-à-dire sachant que très souvent, c'était la mère X qui signait, c'était comme ça. Et puis en plus, il y a des tas de choses qu'elle décidait elle-même. Bon, l'avocat... alors ils m'ont attaqué là-dessus. Puis à un autre moment où je parlais du catalogue municipal que je comparais au catalogue de la Redoute, la fin du bulletin municipal que je comparais au catalogue de la Redoute. Et ils ont trouvé que les deux étaient diffamatoires et ils m'ont intenté un procès non pas à la Roche et à Nantes où elle est hyper connue parce qu'elle est sans arrêt en procès avec tout le monde, mais à la dix-septième Chambre Correctionnelle de Paris, celle qui a jugé Sébastien, enfin tout le monde, tous les grands litiges de presse sont là. Donc on arrive avec nos petits trucs, c'est marrant de se retrouver dans ce genre de chose. Et on a gagné en première instance, le jugement est clair, net et précis : il n'y a aucune diffamation là-dedans. Mais elle a fait appel, le procureur n'a même pas fait appel donc on est blanchis au pénal, on a gagné définitivement au pénal mais il n'empêche qu'elle continue au civil, et qu'au civil, comme les juges sont... Il y a une grande mode en ce moment, au niveau des juges, de faire la différenciation entre le pénal et le civil, ça se voit notamment sur l'affaire Simson aux Etats-Unis, où il est pénalement innocent et civilement responsable. Bon, je ne sais pas ce que ça va donner, on est passé encore il y a quinze jours en cour d'appel, ce qui est... C'est vrai que c'est une expérience intéressante, mais en même temps, c'est très hou [il souffle], c'est très pesant, de se trouver comme ça face à des juges en essayant d'expliquer, puis face à une personne qui est vraiment... C'est incroyable (...), c'est fabuleux, c'est un personnage... On mettrait ça dans

réduction du fossé entre celle-ci et l'institution judiciaire.

un roman on n'y croirait pas. Le nombre de trucs par derrière qu'elle a pu faire... Elle qui joue avec ses soixante-quinze ans, la vieille dame très digne, qui est abîmée par le vilain petit journaliste... Ce n'est pas facile à vivre. Donc on savait de toute façon... Elle m'avait dit, comme elle l'avait dit à A [l'ancien journaliste en poste], elle avait dit qu'elle l'aurait, qu'il devrait partir. Bon, elle m'avait dit qu'elle gardait tous mes papiers. C'est pour ça que je ne fais pas d'archives, un jour je vais lui demander. Elle me dit un jour devant le public « De toute façon, Mr B, j'ai ça de dossiers sur vous » [en faisant un geste de la main]. D'accord. Elle a ça de dossiers mais elle n'a jamais rien gagné. Elle n'a essayé qu'une fois en plus, donc ce qui veut dire qu'on s'est toujours tenu juste où il fallait. On a toujours joué au... Dans ce même exemple où elle me prend, sachant comme c'était avant, un écho plus loin, Y [un écologiste] dit « Mais de toute façon, l'espace Z, c'est un scandale parce qu'il y a deux fois plus de coût que de prévision et de toute façon, il est bien connu qu'il y a dix pour cent qui sont allés directement dans la caisse des entreprises X ». C'est écrit noir sur blanc. C'est cité, là je citais quelqu'un. Elle ne l'a pas attaqué. Elle prend le truc entre les lignes. Alors là, nous on a joué là-dessus on a dit au président « C'est bien beau, qu'elle dise... Mais là, là-dedans, pourquoi elle n'attaque pas là-dedans? Elle sait lire, c'est mieux marqué... Donc si elle n'attaque pas là-dedans c'est peut-être qu'il y a eu quelque chose vis-à-vis des dossiers. » C'est famélique... enfin c'est X [nommée par son prénom]. »

Au-delà de l'épreuve personnelle qu'un procès constitue, cette expérience tend à avoir des effets à plus long terme sur le travail des journalistes. Les rédacteurs qui ont été mis en procès admettent que cela a modifié ensuite leur pratique professionnelle. Par exemple, un fait-diversier expose les effets qu'a eu sur lui un procès en diffamation. En effet, lors d'un procès d'inceste, il avait mentionné, comme le procureur lui-même, l'infidélité conjugale de l'épouse qui aurait brisé le couple. Mais la formulation rendait ambiguë la durée de cet épisode passager. Bien qu'il n'ait pas donné le nom de l'accusé, la localisation des faits ni son domicile, la femme a essayé de lui intenter un procès. Et même si cette tentative ne semble pas déboucher pour l'instant sur une procédure judiciaire – au moment de l'entretien –, le journaliste convient que cela a des répercussions sur son activité :

« Et depuis, j'ai été échaudé, je ne prends plus... je suis plus attentif. Parce que là, effectivement, à la limite j'étais de bonne foi, mais il y a peut-être une petite erreur, j'aurais dû mettre... – on n'y pense pas toujours – l'infidélité conjugale n'a duré que trois ou six mois. Mais ça pouvait sous-entendre que c'était sur une longue durée. Mais dans la mesure où elle n'a pas été citée... Mais maintenant, ça m'a permis de faire plus attention dans la rédaction des papiers, parce qu'un simple détail comme ça peut valoir... Parce que les gens, maintenant,

avec les difficultés économiques et sociales, sont prêts à tout. On trouve maintenant des avocats, pour un oui ou pour un non... » Et le journaliste est ambivalent sur les conséquences de cette prudence exacerbée : « Il y a les deux côtés, c'est positif parce qu'on réfléchit, mais c'est aussi une entrave parce qu'on n'a pas envie d'aller plus loin, de s'avancer. On sait des choses, on a envie, quelquefois, de dire zut, de ne pas policer comme on dit. Et puis on se dit 'Mais si je dis ça, ça va se retourner contre moi, ça va être encore...' Alors on est quelquefois échaudé par ce genre de chose. »

Les journalistes tendent donc implicitement à anticiper la capacité des sources à tenter un procès, et, les consignes des journaux allant généralement en ce sens¹⁹³, cherchent souvent à minimiser les risques, soit en réunissant des preuves solides de leurs affirmations, soit en renonçant à publier certaines informations, selon leurs ressources, leur posture personnelle et l'attitude de leur hiérarchie.

Même si les procès ne sont pas quotidiens dans la presse quotidienne régionale, ils touchent un certain nombre de journalistes tant en locale qu'au siège et pèsent sur les anticipations de tous. C'est l'éventualité même d'un procès qui est prise en compte.

Finalement, les sources déploient toute une activité tactique vis-à-vis des journalistes, visant à leur assurer un certain contrôle de l'information à court ou à plus long terme. Ces coups se jouent pendant le moment du reportage – ils peuvent alors être conflictuels, sous forme de tensions dans l'interaction, ou coopératifs, dans le cas des efforts de « communication » et des diverses « incitations » – mais aussi après la publication, par des sanctions informatives ou des critiques, plaintes et procès. Les effets de ces diverses tactiques sur la dynamique de la relation dépendent de la perception et des réactions des journalistes, elles-mêmes liées à de nombreux paramètres, à la fois collectifs – ressources et contraintes des entreprises de presse, et situations respectives du journaliste et de la source –, et individuels, – la « posture » journalistique des personnes étant liée à leur position, leur trajectoire et leurs modèles de référence¹⁹⁴. Ces différents éléments conditionnent aussi les usages que les journalistes font des coups destinés à augmenter leur marge de jeu.

¹⁹³ Les directions des journaux considèrent souvent les procès en diffamation, même gagnés, comme une mauvaise publicité, sans parler des frais d'avocats et de l'investissement de temps qu'ils occasionnent.

2. Les tactiques des journalistes pour préserver ou élargir leurs marges de jeu

Les journalistes peuvent tenter de limiter ou de contrecarrer l'influence des sources, et de récupérer une certaine marge de jeu de diverses manières. Ils ont d'abord divers moyens de lutter, pendant le reportage, pour orienter l'échange dans leur sens. Ils se positionnent en outre face au comportement des sources, en s'adaptant à leurs contraintes ou en énonçant des règles de conduite qui stabilisent les attentes. Par ailleurs, la constitution de réseaux d'informateurs et l'enquête personnelle sont des moyens de sortir du face-à-face avec un interlocuteur et de retrouver une autonomie à plus long terme. Dans la phase de rédaction, la divulgation et la dépréciation des nouvelles peuvent constituer des moyens de pression, des « sanctions » informatives vis-à-vis des sources. Les journalistes peuvent par la suite jouer sur le collectif de la rédaction, en transférant certains sujets à des collègues ou en créant une solidarité autour d'eux, pour se « couvrir » vis-à-vis de la source.

Les journalistes emploient ces tactiques de manière différenciée, en fonction de la situation de l'interlocuteur et du rapport des forces, mais aussi de leur propre posture et des attentes du journal. Ces coups peuvent permettre aux journalistes de limiter l'influence des sources et de récupérer une marge de jeu, mais de par leur dimension conflictuelle, ils peuvent aussi susciter des réactions négatives et déboucher sur une escalade du conflit.

Tensions et luttes dans l'interaction

Dans l'interaction, les journalistes peuvent tout d'abord interroger leurs interlocuteurs sur les questions qui les intéressent, et non seulement se contenter

¹⁹⁴ Qui seront étudiés respectivement dans la deuxième et la troisième partie.

des déclarations spontanées des intéressés. Cette tactique ne suffit pas toujours pour obtenir les réponses attendues, et une certaine insistance est parfois nécessaire. Cette démarche suppose un engagement plus fort dans le face-à-face, et peut provoquer des réactions hostiles des sources. La capacité à poser les bonnes questions fait partie des compétences de base du journalisme, mais prend des significations différentes pour chacun, du simple éclaircissement à la discussion à bâtons rompus. Et les hommes politiques ou les dirigeants savent souvent suffisamment bien gérer leur « communication » pour ne pas être déstabilisés. D'autres compétences sont aussi mises en jeu dans l'interaction, notamment la vigilance et l'effort d'anticipation. En ce qui concerne les prises de vue, la capacité à choisir le moment et l'angle indépendamment des organisateurs et à saisir certaines images est aussi une ressource essentielle.

Le **questionnement et l'insistance** peuvent être des ressources essentielles dans le travail des journalistes. En effet, la capacité à obtenir des réponses aux questions posées constitue un aspect fondamental de leur activité. Mais les reporters pratiquent et conçoivent de manière différente ce procédé. Certains localiers ont en effet l'habitude de poser des questions lors des conférences de presse ou des manifestations tandis que d'autres s'en abstiennent le plus souvent et se contentent d'écouter. Par ailleurs, la définition de la « bonne » question varie fortement, de la simple interrogation permettant un meilleur éclairage à la question impertinente et dérangeante.

Ainsi, pour un localier fortement investi dans son métier, il s'agit avant tout de poser des questions pertinentes et impertinentes, en particulier dans le cadre de l'interview :

« Je pense que l'interview, c'est, comme en télévision, le charme du direct. C'est-à-dire qu'il peut se passer plein de choses en direct, que vous n'aurez pas lorsque vous enregistrez, que vous mixez votre reportage. (...) Et c'est l'occasion de questions qui peuvent être impertinentes, embarrassantes, qui sont de toute façon, dans tous les cas, directes, et qui ne font pas de concession. »

Les pressions interactionnelles des journalistes peuvent aussi viser l'accès à certains protagonistes de la manifestation, afin d'obtenir leur prise de position, alors

que les organisateurs tentent d'empêcher le contact. Les reporters peuvent par exemple chercher à avoir accès à un acteur dont ils anticipent qu'il développera un point de vue discordant par rapport au point de vue officiel. Cette tactique est destinée à ouvrir la polémique, et à éviter de présenter le point de vue officiel de manière unilatérale. Un localier relate par exemple comment les journalistes ont fait « le forcing » pour interroger un homme politique dont ils savaient qu'il défendait des positions opposées à celles de Philippe de Villiers – et auquel ce dernier tentait de leur barrer l'accès¹⁹⁵ :

« Et nous, on savait qu'il y avait une différence de points de vue entre Barnier et puis de Villiers, le Conseil général et compagnie, sur où on va faire passer cette autoroute. » Il conclut : « On a fait le forcing [dit-il en tapant du poing sur la table], pour avoir Barnier. Et on a eu Barnier. Et on a eu les déclarations de Barnier, qui faisaient un peu désordre dans la journée très œcuménique de plantation de l'arbre. Voilà. »

En revanche, d'autres journalistes dédaignent le questionnement et l'insistance, trouvant cela inutile et considérant qu'il s'agit d'un moyen de se faire valoir plus que d'obtenir des réponses. Par exemple, un journaliste plutôt résigné estime qu'il est essentiel d'insister pour obtenir des rendez-vous mais qu'au cours du reportage, le questionnement est inutile. Il considère dans le premier cas que son rôle est :

« D'insister tout simplement, avoir à l'usure. Soit avoir à l'usure parce qu'on connaît la personne et puis qu'on ne voit pas pourquoi il refuse cette entrevue. »

Mais ensuite, pour ce localier, les questions servent à comprendre ce que l'on n'a pas intégré et non à chercher à obtenir des informations que l'interlocuteur ne veut pas donner :

« Alors d'abord, je me rends compte que dans mon travail, je pose de moins en moins de questions, parce qu'on se rend compte que les gens s'expliquent de mieux en mieux aussi, et il y a de moins en moins besoin de poser de questions parce que quand on lit le dossier de presse qu'on a, on a généralement tous les éléments, tous les éléments du sujet. Alors une bonne question? (silence) On a tendance à considérer... moi je ne sais pas, j'ai tendance à considérer une bonne question, quand on se trouve face à un problème qu'on ne comprend pas... Si c'est poser une question pour le plaisir de poser des questions, pour faire du bruit dans une conférence de presse pour avoir entendu la voix du journaliste de Vendée-Matin qu'on n'a pas entendue parce que Ouest-France a posé cinq questions. Et puis d'abord je trouve

¹⁹⁵ Stratégie de la source décrite antérieurement.

beaucoup plus confortable de faire poser les questions par les autres que de les poser soi-même. Parce qu'on n'a pas besoin de se fatiguer. Et à moins d'avoir... à l'exposé d'un dossier, avoir tout de suite accroché sur un truc qu'on ne comprenait pas, donc tout de suite il y a une question qui jaillit. Autrement, moi je ne suis pas de ceux qui posent des questions les premiers. Je trouve beaucoup plus confortable d'attendre que les autres démarrent leurs questions. Donc... (silence) la bonne question, c'est... ben c'est celle qui apportera la réponse... ben à quelque chose qui n'est pas été compris à un moment, sur un sujet. Enfin on n'est pas... on a beau avoir des domaines de prédilection, on n'est pas spécialiste à fond, c'est sûr. Donc on ne connaît pas tout, on... »

En outre, pour ce localier, l'agressivité dans les questions ne présume en rien de la virulence de l'article. Il ironise sur ceux qui se veulent impertinents ou critiques, qui ne feraient que satisfaire leur ego :

« Moi, il m'est arrivé d'être sur un reportage et puis des collègues donc qui ont volontairement déstabilisé la personne, puis après dans le papier, un papier tout à fait banal, un papier linéaire... Non mais c'est... c'est une question de comportement, quoi, vis-à-vis de l'autre. Il y en a qui sont tout de suite sur l'attaque, d'autres... le maximum c'est la complaisance, après, mais... »

Pour des raisons différentes, un autre journaliste considère aussi le questionnement et l'insistance comme inefficaces, car les interlocuteurs sont rompus à ce genre d'exercice et ne se laissent pas si facilement déstabiliser. Mais il considère qu'il faut employer d'autres moyens, plus détournés, pour obtenir les informations recherchées :

« Les vraies questions dérangeantes, sauf quand elles sont personnelles — là on change de registre —, elles n'existent pas. La question la plus dérangeante, c'est peut-être celle qui va rendre le plus service à votre interlocuteur car s'il est un peu habile, il va s'en sortir très bien, de la question dérangeante, il va la retourner dialectiquement à son avantage. S'il n'est pas doué, effectivement, là, il va buter sur l'obstacle. Mais la plupart sont des bons professionnels de la parole et de la dialectique. Il y a des médiocres mais il y a beaucoup de gens qui ont du talent et qui savent s'en servir. » Il reprend plus loin *« Je n'ai jamais vu quelqu'un être décontenancé par une question difficile. Parce qu'il y a un moyen très simple, dans ces cas-là, c'est qu'on l'élude. Alors évidemment, le journaliste emmerdant, c'est celui qui insiste. Et en écrit, insister, ça n'existe pas. Je ne peux pas reposer, dans un papier, moi, quatre fois la même question si je n'ai pas de réponse. Par contre, à la radio ou à la télévision, là, c'est tout à fait différent, le journaliste évidemment, s'il insiste... Si l'interlocuteur n'a pas voulu répondre ou s'il s'en est tiré par une habileté, si vous insistez, vous le mettez réellement en difficulté. Et donc là, on voit bien la pugnacité et le courage professionnel. A l'écrit ça n'existe pas. Donc il faut utiliser d'autres trucs — enfin trucs au bon sens du terme —, d'autres ressorts techniques et psychologiques.*

(...) La franchise brutale n'est pas toujours le meilleur moyen dans tous les rapports humains quels qu'ils soient, d'obtenir la réponse qu'on souhaite obtenir. Vous allez me dire qu'au fond, je suis en train de développer l'idée très machiavélique de la ruse et de la tactique. »

Selon leur conception du métier et leur posture personnelle, les journalistes emploient donc plus ou moins cette tactique et croient plus ou moins en son efficacité. Ceux qui l'utilisent n'ont aucune garantie quant à son efficacité, certains citant des exemples de « forcing » qui ont échoué, mais dans tous les cas, seuls ceux qui posent des questions peuvent parfois obtenir des réponses.

Cette capacité de questionnement va de pair avec **l'attention et la vigilance**, permettant de repérer les informations qui peuvent être nouvelles. Que l'on pose ou non les questions, il est crucial de repérer les éléments « nouveaux » et « importants » du discours des sources¹⁹⁶. Cette faculté paraît aller de soi, mais elle demande en fait à la fois une concentration importante et une connaissance approfondie du contexte. Dans le cours d'une conférence de presse très préparée peut se trouver une information inédite, qui peut passer inaperçue dans le flot du discours, mais qu'un journaliste peut repérer, s'il maîtrise vraiment l'actualité. Il peut s'agir de données factuelles ou d'éléments plus généraux, voire de failles ou de contradictions, que seule une attention aiguë permet de repérer. Cette capacité fait partie des compétences centrales du journaliste. Par exemple, un localier se souvient d'une nouvelle que le maire avait tenté de faire passer inaperçue mais qu'il avait repérée :

« Dans un conseil municipal, il y a un flot d'informations, et puis il y a des... il y a des éléments sur... qui méritent qu'on y revienne. Donc par exemple il y a de ça un an et demi, j'avais fait une partie d'un conseil municipal et justement, comme ça, broup, le maire dit entre deux phrases « Et la commune a refusé de voter le budget du centre des formations supérieures, etc., pof pof pof pof pof », puis c'était passé comme ça. Moi... Le gars d'Ouest-France, ce n'est pas lui qui faisait l'enseignement donc ça lui est rentré par une oreille et c'est lui est ressorti par l'autre, et puis moi, clac... » Il a ensuite réalisé un travail d'enquête (en voyant le maire et en téléphonant au le responsable du Conseil général) qui a abouti à la rédaction d'un grand article.

¹⁹⁶ Dans le sens où ils s'éloignent des anticipations antérieures des journalistes sur le sujet et des annonces précédentes de ces interlocuteurs, et comportent des enjeux polémiques. Sur la question de la définition de la valeur informative, voir dans la quatrième partie.

Enfin, **la capacité à maîtriser la prise de vue** comporte aussi des enjeux importants. Cet exercice est très sensible et constitue un révélateur important de la relation qui s'instaure entre les protagonistes. En effet, les interlocuteurs tentent souvent d'imposer le moment de la photo et la position, afin de donner une image conventionnelle et valorisante de leur activité. Certains journalistes se contentent de suivre cette voie tandis que d'autres font l'effort de choisir eux-mêmes le moment et l'angle de vue, même si cela peut être perçu comme un geste de défiance. En fait, le dilemme est que les journaux incitent les localiers à éviter les images convenues qui se répètent quotidiennement (coupé de ruban, élus en rang...) mais qu'ils ne leur donnent pas les moyens de faire autrement¹⁹⁷, et que les relations qui sont le plus souvent instaurées avec les sources incitent à des comportements suivistes.

Lors des conférences de presse, les journalistes prennent généralement leur photo à la fin de l'entrevue, le plus souvent de leur place, ou parfois en se déplaçant. Ils peuvent anticiper l'angle de vue en s'installant dès le départ à l'endroit d'où ils souhaitent prendre le cliché. Un localier rapporte ainsi :

« La photo est prévue et même quand on fait une photo sur place, dans une conférence de presse, je me mets, je m'assois à l'endroit qui me convient pour faire ma photo, pour ne pas... éviter de me lever. Bien sûr parfois je me lève parce que bon... pour choisir un angle pour la photo, on est obligé de se lever. »

Un refus plus visible de se conformer aux attentes des interlocuteurs peut provoquer une certaine tension. Un journaliste de Vendée-Matin raconte ainsi comment le refus des photographies institutionnelles traditionnelles est considéré comme une attaque par les hommes politiques :

« Je me souviens, là, dernièrement, il y avait un reportage, je ne sais plus ce que c'était, c'était la semaine dernière donc c'est très très récent, il [le directeur départemental] a dit « Ne faites pas le ruban. Ne faites pas le ruban. » Moi je ne fais plus le ruban... Il y a quinze jours, il y avait l'inauguration de l'école de commerce et l'école d'ingénieurs, ben je n'ai pas fait le ruban, parce que ras-le-bol du ruban. J'ai fait une photo dans le grand hall, une photo du grand hall des écoles et puis voilà. Et le ruban... - Et vous pensez que ça traduit une prise de distance un peu, par rapport à...? - Ah oui, ben nécessairement. De toute façon, c'est sûrement ressenti comme un affront de la part des politiques, de n'être pas là, sous leur nez, à leur tirer le portrait au

¹⁹⁷ En les faisant accompagner par des photographes par exemple, ce paramètre de l'activité journalistique étant abordé dans la deuxième partie.

moment où ils le souhaitent. Ça c'est évident. C'est évident. - D'ailleurs, comme vous prenez plusieurs photos, est-ce que vous prenez quand même la photo du ruban même si vous savez...? - Qu'on ne la prendra pas après? Non, pas d'hypocrisie, je ne l'ai pas prise. Je n'étais pas là. Par rapport au ruban, j'étais à 40 mètres du ruban quand le ruban s'est coupé. Là je n'étais même pas au même étage, j'étais au premier étage, j'étais en haut d'un escalier, le ruban s'est coupé à l'extérieur et moi j'étais à l'intérieur — donc il y avait déjà les portes qui nous séparaient — et au premier étage sur une vue plongeante du hall, et quand ils sont tous arrivés... Je voulais donner... je voulais que ma photo donne une image du bâtiment. Il y a un immense hall et je voulais que l'on voie que c'est grand, tout simplement. Donc on voit tout le troupeau des personnalités qui arrivent, on les voit (rire), mais on les voit dans le cadre, et non pas leurs têtes, comme ils souhaitent, derrière un ruban. Et alors là, par exemple, quand on va à une conférence de presse, les gens qu'on rencontre disent « Messieurs les journalistes, vous vous mettez là et nous on va se regrouper là pour la photo. » Donc ils se mettent de l'autre côté de la table, en face, pan. Et puis on ne sort pas nos appareils photo, et alors à la fin de la conférence de presse, ils nous disent « (d'une voix mièvre) Vous ne prenez pas de photo? — Non. » Bon puis ils ne disent rien, mais ils n'en pensent pas moins. »

Lors des périodes d'observation des journalistes qui ont été menées, cet enjeu est apparu comme essentiel. Par exemple, lors de la visite dans un établissement scolaire qui présentait une exposition sur l'eau, le journaliste de Ouest-France a décidé de prendre des photos des enfants, et non des organisateurs.

Tout un jeu tactique se joue donc au moment de la prise de vue, les sources tentant de maîtriser l'image qui sera donnée d'elles-mêmes, de donner une représentation officielle et légitime, alors que les journalistes peuvent, dans certains cas, tenter de choisir une autre représentation, qui exprime un autre aspect de l'« événement ». Comme ils prennent en général entre quatre et douze clichés, une nouvelle étape se jouera dans le choix de la prise de vue et dans le cadrage au sein de la rédaction.

Au moment du reportage, les journalistes peuvent donc déployer tout un ensemble de tactiques pratiques et discursives pour récupérer partiellement la maîtrise de l'échange avec leurs interlocuteurs. Ces ressources font partie des compétences attendues des journalistes, mais leur usage dépend du type de relation qui s'est instauré, et de la situation et de la posture des journalistes. En marge du reportage proprement dit, la manière de gérer les relations plus informelles peut

aussi permettre aux journalistes de retrouver des marges de jeu.

Accommodements, refus et règles de conduite

Les journalistes peuvent accepter les incitations et arrangements des sources, pour tenter de les utiliser à leur propre profit et nouer une relation plus étroite, ou les refuser pour se préserver de leurs effets et marquer leur autonomie¹⁹⁸. Il s'agit pour les journalistes d'un mode de gestion de la proximité avec les interlocuteurs, en acceptant de placer la relation sur un plan personnel et courtois, d'entrer dans un rapport d'échange, tout en définissant le seuil de ce qui constitue une transgression par rapport à son intégrité. La courtoisie et l'aménité, la participation aux apéritifs et moments de sociabilité, l'habitude des déjeuners privés, l'acceptation des cadeaux constituent diverses formes d'accommodement et sont un moyen de développer la coopération avec les sources. Certains se refusent à employer ce type de moyens, estimant qu'ils menacent leur autonomie, et opposent à leurs interlocuteurs les règles de conduite qu'ils se sont fixées¹⁹⁹. Les diverses formes d'incitations et d'arrangements proposées par les sources jouant sur l'ambiguïté de la frontière entre le « professionnel » et le « personnel », le « public » et le « privé »²⁰⁰, l'enjeu est en fait pour les journalistes de négocier ces frontières avec les sources. La définition de la situation engage en effet la caractérisation de l'échange, généralisé ou restreint – laissant ou non place à une certaine marge d'autonomie du journaliste et à une latitude dans l'appréciation de l'information et dans le jeu sur la mise en scène et la mise à distance de l'interlocuteur –, et de la nature des contre-parties attendues – immédiates et plus ou moins obligatoires, ou indirectes et restant sous la

¹⁹⁸ Cyril Lemieux met aussi l'accent sur la dimension d'engagement personnel de la relation entre les journalistes et leurs sources dans les situations de nature privée (grammaire « naturelle » comprenant les principes de « personnalité », d'« intimité » et de « restitution », cf. *Mauvaise presse*, op. cit.). Ce sont justement les tactiques qui se jouent autour de la définition de la situation qui nous intéressent ici.

¹⁹⁹ La capacité à formuler et verbaliser des « règles » de comportement apparaît comme une marque importante de professionnalisme, le contenu que les journalistes leur donnent dépendant ensuite de divers facteurs, liés notamment à la situation et à la trajectoire des personnes. Sur les différentes conceptions des comportements légitimes à adopter avec les sources, en fonction des « postures » personnelles et des modèles professionnels des journalistes, voir « Fréquentations et réseaux sociaux », dans la troisième partie.

²⁰⁰ Ces éléments ont été analysés du côté des sources, précédemment.

responsabilité du journaliste. La définition de ces limites se joue dans l'interaction, dans la succession des coups tactiques des protagonistes – les propositions des uns et l'acceptation ou le refus des autres, l'accommodement ou l'affirmation de règles de conduite. Ces « règles » sont pragmatiques²⁰¹, construites au fur et à mesure des choix des individus en situation, qui élaborent des généralisations destinées à donner une certaine cohérence à leurs arbitrages²⁰². Ceux-ci dépendent d'un ensemble de facteurs, allant de la trajectoire et des formes de socialisation journalistique aux conceptions du métier et à la position dans le journal.

Les effets de ces comportements sur la dynamique de la relation avec les sources sont complexes. L'acceptation des accommodements peut permettre d'établir des relations de confiance et d'obtenir des informations confidentielles mais rend parallèlement le journaliste redevable, et peut lui interdire l'usage des ces nouvelles. Le refus des accommodements et l'affirmation de règles de conduite peuvent être perçus négativement par les sources et provoquer une certaine conflictualité, mais ils permettent aussi au journaliste d'afficher son autonomie, son attitude s'inscrivant ainsi dans les anticipations des acteurs politiques locaux.

Tout d'abord, **la courtoisie et l'aménité** peuvent être des ressources pour les journalistes. Certains sont ainsi connus pour être particulièrement avenants et spontanément sympathiques, nouant facilement des relations avec leurs interlocuteurs. Ils passent par exemple très facilement au tutoiement et savent instaurer des rapports cordiaux. Cela permet – plus ou moins consciemment et volontairement²⁰³ –, d'établir des relations de proximité avec les sources et d'en

²⁰¹ Il ne s'agit donc pas ici de règles formelles découlant immédiatement de « valeurs » supérieures, que le chercheur pourrait découvrir par un mécanisme déductif, mais de règles pragmatiques élaborées progressivement en situation par les acteurs, que le chercheur peut cerner par l'observation empirique, comme l'ont analysé les sociologues interactionnistes, à l'exemple d'Erving Goffman (voir *Les cadres de l'expérience*, op. cit.).

²⁰² Cette cohérence n'est pas nécessairement « vraie », ne correspond pas forcément à une « logique » rationnelle, mais est le produit inachevé d'un double processus symbolique et pratique, de bricolage de justifications générales d'une part, et de mise en adéquation des actes avec les discours d'autre part. Il ne s'agit donc ni de nier la part de justification a posteriori et de rationalisation ex-post qui peut exister, ni, a contrario, la part de respect de principes tenus pour supérieurs que certains individus mettent en œuvre, mais de considérer ces deux mécanismes comme les deux pôles d'un même processus de mise en cohérence, limitée et toujours inachevée, le poids respectif de ces deux dimensions dépendant de la construction psychologique des individus. Ces questions seront approfondies dans la troisième partie.

²⁰³ Sur la question de la conscience et du calcul, voir les réflexions déjà proposées sur le sujet dans la première

obtenir le cas échéant des informations confidentielles, même s'il ne s'agit pas d'un calcul cynique. Un journaliste souligne par exemple son attachement à la convivialité, tout en niant les effets qu'elle peut avoir sur son traitement du sujet et sur la nature des relations qui en résultent :

« Si j'avais à me définir, je suis sans doute assez volontiers connivent avec les gens, connivent sur le mode convivial, aimable, je reconnais ça. Je ne suis pas sûr que ce soit le type de connivence dont parle le Monde Diplo. ». « Vous allez dire qu'au fond, je suis bien avec tout le monde. Ce n'est pas vrai, d'ailleurs. Je suis plutôt gentil, comme mec, mais je m'aperçois que les gentils se font haïr. La gentillesse n'est pas forcément une garantie pour avoir des bonnes relations avec tout le monde, l'indulgence non plus. Alors je suis plutôt un indulgent. »

D'autres journalistes « fonctionnent » de manière différente et conservent généralement des rapports formels avec les sources, manifestant ainsi leur distance.

Pour certains, l'utilisation de ces formes de proximité personnelle est essentiellement tactique. Au lieu de signifier un rapport coopératif, il s'agit de contrer l'agressivité des interlocuteurs. Une journaliste de Ouest-France évoque ainsi son habitude de prendre une voix douce, style « aéroport », pour obtenir des informations délicates, surtout dans les moments les plus conflictuels. Cela peut se comprendre comme un moyen de minimiser la tension, et peut-être aussi implicitement comme une manière de jouer sur les rapports de séduction.

La participation aux moments de convivialité et collations qui suivent les manifestations et conférences de presse peut aussi être un moyen pour les journalistes de récolter de l'information²⁰⁴. Les temps de détente après les réunions ou manifestations sont souvent l'occasion de discussions informelles entre les journalistes et les sources. Certains les apprécient comme un moyen d'obtenir des informations moins cadrées, les autres les rejettent comme une perte de temps inutile et un moyen de pression des sources, qui cherchent à imposer la lecture qu'elles ont de l'événement. Un journaliste ambitieux parle positivement de ces moments :

section de cette partie, et qui seront approfondies dans la quatrième partie.

²⁰⁴ Comme les refus, cette acceptation a une dimension tactique, de la même manière que l'organisation de tels moments constitue une manière « coopérative » de faire pression sur les journalistes pour les sources.

« Enfin normalement, il faut toujours se préserver un petit peu de temps après une réunion pour discuter avec les gens. Parce que souvent, c'est là qu'on obtient le plus d'informations. L'information institutionnelle en elle-même est sèche, on a cherché à nous faire passer un message, ce message nous intéresse ou ne nous intéresse pas, mais enfin de toute façon, on est obligé de l'avalier. C'est après, au moment où on peut poser des questions, nous, où l'information qui nous intéresse, on va peut-être pouvoir la faire sortir. Je dis bien peut-être. Ou apprendre tout autre chose qui va déboucher sur un autre type d'article, d'investigation cette fois-ci. Donc il faut essayer de se garder un petit peu de temps après le moment officiel pour discuter avec les gens. Maintenant, on est aussi tributaire des contraintes horaires, et si on doit ramener une photo rapidement ou si on doit rentrer rapidement pour faire son papier ou si on a un autre reportage à suivre, eh ben on n'a pas le temps de faire ça. »

Mais pour d'autres journalistes, cela constitue une perte de temps et ne permet pas de recueillir des informations intéressantes. Les localiers de Ouest-France sont plus nombreux que leurs homologues à adopter cette conduite, et restent souvent moins longtemps aux apéritifs organisés. Ils tendent à ériger leur refus en règle de conduite générale, afin qu'il ne soit pas perçu comme un « affront », une attitude conflictuelle. Par exemple, un reporter qui est depuis 25 ans dans la profession estime que l'attitude des localiers vis-à-vis des apéritifs et réceptions s'est modifiée et que c'est l'acceptation qui est devenue l'exception :

« Il y a une chose par exemple, qui a beaucoup évolué, c'est qu'il y a... Je suis sûr, moi quand j'ai débuté dans le journalisme, il y a vingt-cinq ans, les collègues... les collègues faisaient du buffet (rire). C'est-à-dire que... ben ils faisaient comme tout le monde, ils buvaient et ils mangeaient ce qu'on leur offrait. Jamais, aujourd'hui... On accepte de rester après une réunion quand il y a un pot de servi, je ne sais pas, dans 3% des cas. Et ça, on s'en fout, on fiche le camp, dans la grande majorité des cas tout de suite, parce qu'on a autre chose à faire, parce qu'on est pressé. L'actualité, quand même, s'est beaucoup renforcée, il y a beaucoup de sollicitations, alors que... Puis des manières, aussi, de... je ne sais pas... Ce n'est pas vrai peut-être pour tous les collègues, mais enfin moi, c'est comme ça. (...) A moins que dans une assemblée on ait un bon copain, parce qu'on a des bons copains dans certains... un petit peu partout, ça peut arriver. On lie des liens d'amitié, des liens de camaraderie plus particuliers, ou alors parfois entre collègues. Bon, je sais, la dernière fois où j'étais à la préfecture avec un collègue de Ouest-France, on a dit « On va boire aux frais de la République » et puis on s'est enfilé deux jus d'orange et on a mangé deux gâteaux. Parce qu'on n'était pas pressés, qu'il faisait beau, et puis voilà, les portes de la préfecture étaient ouvertes sur le jardin, les fleurs s'épanouissaient, le préfet montrait ses fleurs, on avait envie de rester et puis voilà (rire). Bon. »

En outre, la gestion de l'alcoolisation est un aspect non négligeable du positionnement des journalistes vis-à-vis des sources. La pratique des apéritifs et

conversations autour d'un verre est en effet très fréquente et comporte un risque d'accoutumance à l'alcool. La consommation d'alcool est étroitement liée à l'établissement de relations de proximité, qui comportent d'ailleurs souvent une dimension masculine. Et une part non négligeable des journalistes, notamment des plus âgés, est accoutumée à l'alcool²⁰⁵. Un localier était par exemple connu pour aller boire un whisky dans un pub proche du journal tous les soirs, où il entretenait ce faisant des relations avec les milieux patronaux. Dans les zones rurales de Vendée, il s'agit plutôt de la tradition des « caves », pièces creusées parfois sous les maisons, où les hommes vont boire ensemble.

Certains journalistes, notamment les plus jeunes et les femmes, se refusent à rentrer dans cette sociabilité alcoolique. On voit ainsi certains décliner régulièrement les propositions de boissons alcoolisées. Une journaliste s'en était fait une règle de conduite en arrivant en poste dans son bureau détaché, quitte à rater des reportages :

« Moi j'ai décidé, quand je suis arrivée en poste aux Herbiers, que je ne deviendrais pas alcoolique parce que j'étais journaliste dans le Bocage, je l'ai dit aux pompiers, je l'ai dit à un certain nombre de partenaires. J'ai raté deux reportages parce que j'ai refusé de passer par la cave à 9 heures du matin avant de travailler. J'ai préféré ne pas descendre, plutôt que de devenir alcoolique, parce qu'à la fin, il y a une dose d'alcool vraiment importante. »

La **gestion des repas** pris avec les sources constitue aussi un aspect important de l'activité journalistique²⁰⁶. Les déjeuners peuvent être des moments privilégiés pour les journalistes pour établir des relations plus personnalisées avec les sources. Ces pratiques étaient très courantes dans la presse en général, mais le coût financier, la perte de temps et l'image qu'elles offraient ont incité les journaux à tenter de limiter ces pratiques, dans des mesures variables. Pour certains journalistes, il s'agit d'un mode de relation habituel et normal, correspondant à la fois

²⁰⁵ Non seulement à cause des incitations des interlocuteurs locaux mais aussi pour diverses raisons, comme les horaires, le stress et les pratiques internes aux entreprises. Les services sociaux de certains journaux se penchent d'ailleurs sur cette question. Par exemple, le service social de Ouest-France remarque que 32% de ses interventions en matière de santé concernent les problèmes de toxicomanie-alcoolémie (hors tabagisme). *Comité d'entreprise du 5 avril 2000*, compte rendu à diffusion générale, p. 5.

²⁰⁶ Sur la pratique des déjeuners, et celle plus particulière des soirées, voir François-Henri de Virieu, *La médiocratie*, Flammarion, Paris, 1990, p. 222 et s. ; Rémi Rieffel, *L'élite des journalistes*, op. cit., p. 78 et s., ainsi qu'Yves Roucaute, *Splendeurs et misères des journalistes*, op. cit., pp. 74-80.

à leurs inclinations personnelles et à leur conception du métier. Un journaliste spécialisé considère les repas comme un moyen de mieux connaître les gens et de maîtriser l'actualité, et prend un exemple :

« Bon, il se trouve que j'ai déjeuné (...) à table avec les responsables européens et nationaux qui étaient là, la discussion s'est poursuivie à bâtons rompus, mais pour moi je crois que c'est important de savoir un peu ce que les gens ont derrière la tête et qu'ils ne disent pas forcément à une tribune mais qu'ils peuvent dire à des journalistes. »

Un autre journaliste considère aussi les « déjeuners » comme une pratique normale et nie que cela soit un facteur de collusion particulier – tout en reconnaissant que le danger existe –, la seule règle qu'il se pose étant celle de la réciprocité des invitations :

« [Les relations vont] jusqu'à déjeuner avec les gens parce que d'abord ils sont souvent sympathiques. Il se crée, c'est vrai, souvent — et c'est un danger — une relation de sympathie, une relation amicale. Est-elle connivente? Elle peut l'être et elle peut ne pas l'être, elle peut être amicale et non connivente. (...) La corruption ne commence pas à la tasse de café, elle ne commence même pas au déjeuner. Moi, j'ai une règle pour les déjeuners, je me fais inviter et j'invite. Une fois je me fais inviter, une fois j'invite, c'est en gros la règle que j'applique, de telle sorte que si un jour on m'emmerde, si une institution juge — que sais-je? — enfin je me demande pourquoi, d'ailleurs..., je vais dire « Enfin j'ai été invité mais j'ai invité moi aussi ». C'est une précaution que je prends. - Le journal l'accepte bien? - Le journal rembourse, parfois j'invite à mes frais. Quand la note est trop élevée, j'ai parfois la pudeur de ne pas l'envoyer au journal, je la prends à mes frais. Je ne le fais pas en permanence, parce que je n'en ai pas les moyens, mais ça peut m'arriver, exceptionnellement. Je ne crois pas que la corruption commence là. A mon avis, enfin la corruption mentale, je ne parle pas de la corruption par l'argent — je crois être d'une honnêteté absolue et rigoureuse et être vraiment totalement inattaquable, ça va de soi —, mais la corruption mentale, celle qui consiste au fond à être gentil avec quelqu'un parce qu'on a partie liée avec lui, cette corruption-là, à mon avis, elle peut passer par des tas de mécanismes autres que le déjeuner ou le café du matin. »

Pour d'autres, les déjeuners avec les sources constituent une ressource ponctuelle et tactique, sans être une pratique habituelle. Un localier expose ainsi sa ligne de conduite méfiante mais pragmatique : il refuse les contre-parties, n'accepte que les invitations exceptionnelles (présence d'un invité célèbre) et préfère solliciter lui-même ses invités²⁰⁷ :

²⁰⁷ On peut se demander si cette assertion ne comporte pas une part de dénégation, et si les « règles » dont

« Moi j'ai pour principe de ne pas accepter de bouffer avec les gens. Il y a des gens dont je sais qu'ils vont m'inviter à bouffer, c'est le Front National... Il m'est arrivé d'être invité par la mairie. Ça m'est arrivé deux fois, en six mois. Une fois, à une réception officielle à laquelle on était invités autour de Gilbert Prouteau, l'écrivain. J'ai dit OK parce qu'il n'y avait à l'évidence pas de contrepartie. Une autre fois, j'avais sollicité une interview de X [le maire] sur les questions d'urbanisme. Il est venu avec cinq adjoints, non, avec trois adjoints, son secrétaire général et puis une autre personne, une autre conseillère municipale. Donc au moment de la note, il m'a dit 'C'est moi qui paye'. Je n'étais pas gêné parce que mes questions, il y en a qui étaient durailles et qu'il savait bien que j'écrirais les questions que j'avais posées et les réponses. Le jeu était clair, quoi. Quand le jeu est clair, il n'y a pas de problème. Bon, et puis ça m'est arrivé, pour un contact, pour avoir des infos, d'inviter son secrétaire général à bouffer, c'est moi qui ai payé. Bon, là, vous allez me dire... Je ne pense pas que ce soit choquant. Mais les limites, c'est presque une question de morale personnelle. »

Les repas peuvent donc être un moyen de nouer des relations de confiance, mais, surtout quand ce sont les sources qui payent, ils peuvent aussi lier le journaliste et le rendre redevable, une réciprocité pouvant être implicitement attendue, à travers un traitement favorable. Chacun tente donc de faire la part de ce qui est acceptable ou pas, et de se fixer des règles de conduite afin de justifier son comportement.

L'attitude face aux cadeaux offerts par les sources²⁰⁸ comporte aussi des enjeux importants dans les rapports que les journalistes entretiennent avec ces dernières. La décision d'accepter ces présents vise à maintenir des relations cordiales, le refus risquant d'être perçu comme un affront. L'acceptation des cadeaux est alors naturalisée comme une manifestation d'obligeance de bon aloi, en minimisant la portée des dons réalisés et des contre-dons attendus. Elle est rarement justifiée positivement : ce que les journalistes donnent à voir étant essentiellement les limites qu'ils posent à cette obligeance, et les formes d'annulation symbolique de leur dette, en évitant ou refusant d'être redevable par divers moyens.

s'entoure le journaliste ne servent pas essentiellement à justifier des pratiques existantes, mais en tout cas, le journaliste pose des conditions et des limites à la légitimité de l'acceptation des repas.

²⁰⁸ Qui engagent des contre-parties de mise en valeur de leur auteur, plus ou moins directes ou implicites selon la valeur pécuniaire du cadeau et le contexte de l'interaction.

L'acceptation des cadeaux est parfois présentée comme une pratique en voie d'extinction, alors qu'elle aurait été généralisée auparavant, et aurait même abouti à l'exigence de rétribution en nature chez certains journalistes. Mais ce contre-exemple du passé occulte parfois la perpétuation de ces pratiques, même si les limites ont pu se déplacer. Un journaliste affirme ainsi que les pratiques se sont profondément transformées :

« Ce qui était beaucoup pratiqué il y a quelques années, c'est le journalisme alimentaire. Moi je sais qu'il y avait des confrères par exemple, qui n'écrivaient un portrait de peintre que si auparavant on leur avait offert un tableau, pas très loin d'ici. Et ça remonte à dix ans. - Et vous pensez qu'il y en a moins? - Ah oui. Tout simplement parce qu'on n'est plus dans les Trente Glorieuses. Il y a les peintres aussi, qui d'abord ne font pas de fric, et parce que je pense qu'il y a plus de rigueur. Je pense qu'il y a plus de rigueur dans les rédactions - je ne parle pas de mon journal -, de journaux un peu sérieux et qui payent correctement leurs gens. »

D'autres rédacteurs estiment au contraire que la pratique des cadeaux tend à se généraliser et que les sollicitations se multiplient. Mais dans tous les cas, les journalistes affichent les règles qu'ils adoptent par rapport aux présents offerts par les interlocuteurs. Ces règles peuvent simplement être plus ou moins strictes, et peuvent viser soit à limiter au maximum les cadeaux tolérés soit à dénier la réciprocité qu'ils engagent, avec un dosage variable entre les deux.

Certains journalistes élaborent ainsi des règles pragmatiques destinées à la fois à limiter l'acceptation de cadeaux et à annuler symboliquement la dette. Il s'agit de tolérer certains cadeaux anodins sans se sentir redevable, par exemple en partageant les présents. Un localier de Ouest-France mentionne ce procédé :

« Il est arrivé que le journaliste de l'écosoc aille chez (?), les brioches, aux Essarts, et revienne avec une brioche. Bon, dans ce cas-là, il la met au milieu de la table et tout le monde en profite. Ce n'est pas un truc personnel. Et c'est différent... Le chef d'entreprise avait trop insisté, il n'y avait pas moyen de s'en dépatouiller, il a dit 'OK, on partagera avec tous les collègues'. Donc les photocompositeurs, les laborantins, en profitent. Il n'y a pas de corruption. »

Certains sont particulièrement critiques vis-à-vis de la pratique des cadeaux et accusent leurs concurrents pour leur complaisance. Un journaliste de Ouest-France dénonce ainsi implicitement les pratiques de ses confrères de Vendée-Matin et prend l'exemple d'un refus qu'il a justifié comme un « principe » :

« C'est des choses que franchement, on s'interdit, nous. Nous, on va dans une boîte... l'autre jour, je suis allé dans une boîte, ils remettaient des cadeaux aux employés parce qu'il y a zéro

accident du travail. Le patron a voulu me filer un couteau Laguiole. J'ai dit 'Non, pas question.' Enfin, je n'ai pas joué non plus la personne offusquée, je lui ai dit 'Non, écoutez, franchement j'ai pour principe de ne pas accepter ce genre de chose. Je ne veux pas vous vexer — je ne joue pas non plus les effarouchés — mais le jour où j'aurai des chose à écrire, des choses désagréables à écrire sur votre entreprise, je les écrirai aussi'. - Carrément, comme ça? - Oui. Il faut être franc. Et ils acceptent très bien. - Oui? - Bien sûr. Je veux dire, on nous met un stylo en plastique dans une chemise à une conférence de presse, on ne va pas leur jeter à la figure. Il y a des proportions. - C'est quoi, justement, les proportions, la frontière? - C'est... J'allais dire... Il n'y en a pas, c'est individuel. On essaie d'avoir une politique d'ensemble, la rédaction, on ne sait pas si tout le monde s'y plie. On l'avait à la Roche, en tout cas. »

L'acceptation de ces divers accommodements peut être considérée comme une manière d'entrer dans une relation de proximité privilégiée avec la source, et peut permettre l'accès à des confidences. Mais ces dons, que l'on a décrits sous le terme d'incitations, ne vont pas sans attente de réciprocité. Implicitement, la contre-partie est un traitement favorable de l'interlocuteur. Les journalistes peuvent dénier ces contre-parties pour les occulter - c'est le plus souvent le cas de ceux qui s'en accommodent -, ou parfois refuser le contre-don. Ils peuvent aussi tenter de redéfinir la situation comme publique et l'échange comme purement professionnel, pour refuser la réciprocité immédiate implicitement attendue par la source. Si les journalistes ont réussi à imposer cette définition de la situation à leurs interlocuteurs, comme dans l'exemple des brioches, le refus de réciprocité peut fonctionner sans peser sur les relations futures, mais dans le cas d'une rupture de l'échange, le risque de conflit est plus important. Si après avoir accepté un cadeau de valeur, un voyage ou un ménage, un journaliste traite de manière critique l'organisation en question, il risque alors de faire l'objet de dénonciations quant à son ingratitude et/ou son absence d'intégrité, et de se voir interdire l'accès à cette source.

Le refus des accommodements risque toujours d'apparaître comme une marque de distance, voire comme une attitude de défiance envers la source, et donc d'engendrer une dynamique de conflit. Mais l'énonciation de « règles de conduite » permet de justifier de manière générale ces refus comme obéissant à un principe supérieur, indépendant de la relation en jeu.

En fait, les « règles » de conduite affichées par les journalistes apparaissent comme le résultat provisoire d'un ensemble de choix pragmatiques, ce que les journalistes expriment en disant qu'il s'agit d'une « morale personnelle ». Les

individus se construisent des « règles » propres, plaçant les seuils de ce qui est légitime ou non à des niveaux différents, en fonction de leur « posture » professionnelle et de leurs identifications et conceptions du métier. Ce phénomène comporte en effet une dimension d'identification au titre auquel ils appartiennent et à la profession en général. Le sens des limites est un aspect constitutif de l'appartenance au métier, l'affirmation de « règles » apparaissant comme une marque de compétence. La formulation de ces règles et le contenu qui leur est donné sont fortement distinctifs et manifestent l'appartenance à un titre présenté comme référence morale. Ainsi les journalistes de Ouest-France soulignent souvent l'excellence morale de leur titre et dénigrent les comportements de leur homologue local. Un localier présente ainsi sa conception de la morale, qui comporte une dimension d'identification au journal :

« La morale, c'est à la fois qu'on est porteur de l'identité du titre pour lequel on travaille, on a le leitmotiv du pluralisme et compagnie, et puis c'est une question, aussi, de morale, de conduite personnelle. » Auparavant, il avait d'ailleurs égratigné le journal concurrent, à propos des cadeaux que ses localiers acceptent : *« A Presse-O, c'est toujours et partout. C'est ça qui est inacceptable. Je pense qu'ils desservent l'image de la presse, et ils nous desservent aussi, parce que par extension, le journaliste de Vendée-Matin, ça devient les journalistes. Je pense qu'il y a un tas de gens qui nous prennent pour des corrompus, pour des gens qu'on peut acheter. C'est... c'est dommage. »*

A contrario, le journaliste précise ensuite qu'il ne s'agit pas de règles officielles et codifiées, et que ces règles de conduite reposent essentiellement sur l'appréciation personnelle des journalistes, dont l'appartenance au titre est implicitement garante de la droiture. Il se distingue ainsi d'autres titres qui ont tenté de préciser ces règles.

« Il n'y a pas de règle Ouest-France, je ne pense pas. Et il n'y a jamais eu, comme à Libération, de mise en place de règles très précises, avec une limite à 30 francs : les cadeaux qui ont une valeur de plus de 30F on ne les accepte pas, en dessous de 30 francs on les accepte, c'est ridicule. C'est autant une question de morale personnelle. »

L'application de ces règles apparaît nettement contextualisée, dépend fortement des circonstances, d'autant plus qu'elles ne sont pas codifiées et demeurent donc locales et floues²⁰⁹. Il ne s'agit donc nullement de principes

²⁰⁹ Les journalistes ont donc le double bénéfice de la force de la règle et de la souplesse de la morale personnelle.

universels qui seraient efficaces en soi, mais de simples repères pour les journalistes et aussi et surtout de justifications vis-à-vis des sources²¹⁰. Ces règles relèvent ainsi d'une économie de la pratique, évitant d'avoir à se poser toujours la question de ce qui est acceptable ou non, des limites à poser, et permettant de fournir une justification universaliste de ces choix. Leur utilité essentielle est de pouvoir être opposées comme principe général aux interlocuteurs.

A terme, l'énonciation répétée de ces « règles » auprès des sources – ainsi que des collègues – permet d'unifier les comportements au sein de la rédaction, de peser sur les anticipations des interlocuteurs locaux et de diffuser une définition plus ou moins stabilisée des comportements qui sont acceptables.

Les interactions qui se jouent « à côté » de l'activité de reportage officielle, parallèlement à la scène principale, influent fortement sur les relations entre les journalistes et leurs sources. Si les diverses formes d'accommodement aux incitations et arrangements peuvent constituer un moyen de nouer et d'entretenir des relations de proximité avec les sources, elles comportent aussi le risque de réduire la marge de manœuvre du journaliste. L'énonciation de règles de conduite justifiant le refus de ces propositions peut a contrario constituer une ressource pour affirmer l'autonomie du journaliste. Par ailleurs, en dehors de l'activité de reportage et des relations avec les protagonistes officiels de l'événement, les journalistes peuvent tenter de récupérer le contrôle de l'information, d'abord en cherchant à obtenir des informations par d'autres canaux, puis par diverses techniques rédactionnelles.

Informateurs, réseaux et initiative

La capacité à recueillir des informations en dehors des sollicitations des sources représente une ressource essentielle pour les journalistes. Il peut s'agir de

²¹⁰ Sur les formes de codification comme processus de stabilisation des attentes et comme « formalisation », simplification et universalisation des règles permettant de les doter de la « force propre de la forme », cf. Pierre Bourdieu, « Habitus, code et codification », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 64, sept. 1986, pp. 40-44.

contacts avec des informateurs ponctuels, et surtout à plus long terme de la constitution de réseaux d'informateurs réguliers, ainsi que d'un travail de recherche active d'informations. Cela peut consister à simplement tenter de devancer une actualité institutionnelle ou à en découvrir certains aspects méconnus, ou plus profondément à développer une enquête sur un sujet de son choix. Cette activité d'enquête d'initiative propre, parfois dite d'investigation, est celle où le journaliste a la plus grande maîtrise des relations avec les sources, puisque c'est lui qui les sollicite, sur un sujet qu'il a défini lui-même. Mais l'investissement des reporters dans cette activité d'investigation est très inégal.

Tout d'abord, les journalistes peuvent parfois bénéficier du soutien d'**informateurs ponctuels**, qui leur apportent spontanément des renseignements sur le sujet sur lequel ils sont en train de travailler ou sur des sujets entrant dans leur domaine de compétence. Les personnes qui sont susceptibles de fournir ce type d'informations sont généralement des salariés ou membres des institutions concernées ou en conflit avec leurs dirigeants, mais parfois aussi des gens ordinaires.

Les journalistes savent que leurs informateurs sont le plus souvent les opposants, qui donnent des renseignements sur des aspects de l'activité de leurs adversaires qui ne sont pas à l'avantage de ces derniers et qu'ils souhaiteraient cacher. Un localier dit ainsi qu'il s'appuie souvent sur le parti adverse :

« C'est-à-dire s'il y a une réunion interne au parti socialiste, par exemple, il est évident qu'on aura l'information plutôt par l'UDF. » Il poursuit plus loin : *« Dans une réunion politique, sauf si c'est vraiment une réunion interne à un parti et un peu disons, scabreuse, enfin où peuvent se décider des choses qui peuvent être gênantes si elles sont diffusées, divulguées ; en général, on est toujours informé, parce que bon, les attachés parlementaires ou autres ont tout intérêt à ce qu'on sache ce que font leurs hommes politiques, donc ils nous tiennent informés. Quand ce n'est pas le cas, il faut trouver un angle, il faut trouver quelqu'un qui accepte de parler, parfois on n'en trouve pas. Quand on n'en trouve pas, on n'en rend pas compte, tout bêtement. »*

En fait, les journalistes évaluent en permanence la propension des interlocuteurs éventuels à donner une information. Par exemple, au cours d'une des périodes d'observation ethnographique, un journaliste qui cherchait à connaître les résultats du conseil d'administration de l'association théâtrale qui dirigeait la Scène nationale – réunion qui devait démettre son directeur –, a pris la liste des membres

du CA le lendemain de la réunion, pour évaluer les personnes susceptibles de parler. Il élimine ainsi le préfet et divers personnages institutionnels, dont il anticipe le silence. Il tente en revanche sa chance auprès de plusieurs conseillers municipaux, de certains responsables associatifs, de son interlocuteur à la direction régionale des affaires culturelles – et, à plusieurs reprises, ne parvient pas à joindre ses interlocuteurs.

Il peut aussi s'agir de personnes ordinaires proches des protagonistes sur un plan domestique ou personnel. Un localier estime par exemple que les femmes de ménages peuvent être de bonnes sources d'informations :

« J'ai appris que de Villiers allait acheter la ferme des Aubretières, parce que quand de Villiers... Naturellement ça s'est fait dans la plus grande discrétion. Les Aubretières, voilà. Je l'ai appris par la... par un ami qui le savait de sa femme de ménage. Les femmes de ménage savent tout (rire). Et donc, mon ami me dit « Tiens, ma femme de ménage m'a appris que de Villiers venait d'acheter la ferme des Aubretières ». Donc je me renseigne, et en effet, j'obtiens la confirmation que de Villiers venait bien d'acheter la ferme des Aubretières. »

Les relations personnelles et amicales peuvent aussi s'avérer un moyen d'obtenir des informations. Une ancienne journaliste des Herbiers relate ainsi que c'est son amitié extra-professionnelle avec une « chef de village » du Puy du Fou qui lui a permis de faire un reportage de l'intérieur sur la Cinéscénie.

D'un côté, l'existence d'inimitiés personnelles ou de désirs de vengeance peut être le ressort de la divulgation d'une information à un journaliste. Une rédactrice souligne même que l'existence de cette motivation chez un informateur est souvent la condition du travail d'investigation. Elle évoque ainsi « l'affaire » de l'absence de permis de construire pour certains bâtiments du Puy du Fou :

« Donc ce que je veux dire c'est que le truc d'investigation, ça se joue au moins à deux, le journaliste cherche et il y a quelqu'un qui lui donne des trucs. Parce qu'on peut chercher sans rien trouver très longtemps. (...) Alors soit des gens voulaient se venger de de Villiers, du Conseil général et du Puy du Fou et me filaient des docs, il ne faut pas être dupe de ça, mais... »

D'un autre côté, pour que les gens fassent la démarche de contacter un journaliste pour lui raconter leur histoire, il faut qu'ils anticipent la collaboration de celui-ci. Ils peuvent parfois déjà en connaître un personnellement, mais si ce n'est pas le cas, l'image qu'il peuvent se faire de la presse locale en général et d'un

journaliste en particulier peut avoir une grande importance. En effet, il faut que le journaliste soit perçu comme étant susceptible de s'y intéresser et de la publier. La réputation du rédacteur et l'appréciation que les lecteurs ont pu se forger de son travail à travers la lecture du journal contribuent probablement à façonner les anticipations formées par les informateurs éventuels sur la volonté du journaliste de « sortir » leur dossier.

Dans l'exemple qui vient d'être évoqué, c'est aussi parce que la journaliste avait prouvé sa détermination en publiant un premier article qu'un informateur a ensuite pris contact avec elle pour lui fournir des éléments complémentaires :

« A 9 heures et demi du matin, un homme rentre dans la rédaction et dit « Je voudrais parler à X [nom de la journaliste] », personne ne le connaissait. Dit comme ça, on ne sait jamais sur qui on tombe, des fois il y a des fous et tout, mes copains font un peu bloc derrière : « C'est X [son prénom] », et le type me dit « C'est vous qui avez écrit le papier » — il était signé. J'ai dit « Oui. — Est-ce que je pourrais vous voir? ». Je dis oui. Et là, il rajoute « en tête à tête », bon. Je le reçois dans un truc, et là le type me dit « Vous avez fait un papier pour dire qu'il n'y avait pas de permis de construire au Puy du Fou sur tel et tel bâtiment. Il n'y a pas que ces deux bâtiments, il y en a trois autres. » Et il me sort des docs. Là je prends tout mon temps, je fais des photocopies, et bien sûr : « Quel est votre intérêt? » Et là, le mec me dit carrément « Ils m'ont fait chier, j'ai des comptes à régler. Il se trouve, c'est inouï, que le Canard Enchaîné ait sorti ça en deux lignes, mais vous, vous avez sorti ça en 80 lignes et tout, enfin bref. Vous avez fait une enquête. Moi j'en ai marre, il y a des trucs qui m'ont ulcéré, voilà, je vous donne les docs. » L'entretien dure une heure, une heure et quart, je fais toutes les photocopies, je regarde bien. »

A plus long terme, les informateurs potentiels peuvent choisir de se confier à un journaliste en fonction de la manière dont ils perçoivent son travail passé, anticipant ainsi la ligne de conduite qu'il adoptera face à la révélation. Quelques personnalités de la presse peuvent ainsi être localement connues pour leur indépendance et leur esprit critique. Cette réputation peut même parfois les suivre après un changement d'affectation. Un localier qui s'était fortement engagé dans la dénonciation des affaires locales quand il était en poste dans une petite ville du Bocage et qui avait été muté autoritairement à la Roche-sur-Yon raconte par exemple que les contestataires locaux ont continué à le solliciter dans son nouveau poste. Mais il a refusé de traiter ces problèmes, considérant qu'il en avait été déchargé et ayant choisi une position de désengagement.

Outre l'apport de ces informateurs ponctuels et spontanés, les journalistes s'efforcent aussi de constituer et d'entretenir des **réseaux d'informateurs permanents**²¹¹. Le « carnet d'adresses » des journalistes, l'ensemble des personnes qu'ils connaissent et surtout qu'ils peuvent appeler pour obtenir un renseignement, un complément d'information ou une confirmation, constitue un instrument de travail essentiel. Cela suppose tout un travail de prise de contact mais aussi d'entretien de ces relations, qui ne peuvent être considérées comme un stock ou un capital, mais qui doivent être en permanence maintenues et réactivées. Ce travail relationnel de fond et permanent constitue un aspect essentiel de l'activité journalistique. Il peut s'agir de relations quotidiennes ou personnelles, ou de relations de nature plus professionnelle.

Les journalistes nouent d'abord des relations avec des personnes appartenant aux milieux avec lesquels ils travaillent. Pour les locaux des bureaux détachés, il s'agit de toutes les autorités et personnalités locales. Pour les journalistes de la rédaction départementale, qui ont souvent des spécialités propres mêmes s'ils sont partiellement polyvalents, il s'agit surtout de personnes travaillant dans leur domaine : responsables partisans et cadres de la fonction publique pour les responsables du secteur politique ; chefs d'entreprises et syndicalistes pour l'économique et le social ; magistrats, avocats, policiers et gendarmes pour les faits-diversiers... Ces sources habituelles, quand elles ont noué une relation privilégiée avec un journaliste, s'adressent alors directement à lui, que ce soit pour l'inviter à des manifestations officielles ou pour lui fournir des renseignements.

Plus les journalistes sont spécialisés, plus leur réseau d'informateurs tend à être spécifique au milieu concerné. Certains journalistes particulièrement passionnés par leur secteur peuvent même finir par être considérés comme des figures incontournables. Par exemple, le journaliste de Vendée-Matin qui s'est spécialisé dans la vie culturelle affirme :

« Dans le domaine des arts et spectacles, tous les courriers me sont adressés personnellement, parce que j'ai mon réseau d'informateurs, tout le monde me connaît, donc évidemment, on va m'inviter moi, en particulier. »

²¹¹ Pour Jean Charron, il s'agit d'une des tactiques principales des journalistes, « qui visent à la fois la distinction et un élargissement du réseau d'influence » (*La production de l'actualité*, op. cit., p. 282).

Les journalistes du siège de Ouest-France et surtout ceux appartenant à la rédaction parisienne ont aussi leurs propres réseaux d'informateurs dans les instances de décision nationales. Un journaliste du siège de Ouest-France insiste ainsi sur les réseaux propres de la rédaction parisienne de son journal :

« Les journalistes qui sont à la rédaction de Paris ont leurs propres sources. Je citais le Conseil Constitutionnel, on a une source au Conseil Constitutionnel, qui est à nous, c'est une relation un peu personnelle, enfin devenue personnelle, entre un confrère et un employé de ce Conseil Constitutionnel. Et puis on en a comme ça dans les partis politiques, dans quantité d'institutions, économiques, financières. C'est la même chose dans les entreprises, par exemple, dans le domaine économique. »

Pour l'étranger, Ouest-France entretient un réseau de correspondants dans les grandes villes européennes et du reste du monde. Un membre du service Politique explique que l'essentiel est l'information qu'ils procurent et non la rédaction des articles, qui est généralement reprise au siège :

« On est sans doute sur l'Algérie - je ne dirais pas le mieux informé - mais on est vraiment parmi les mieux informés de la presse française. Mais ses papiers ne sont ni faits ni à faire, enfin la forme de ses papiers, la facture de ses papiers est assez nulle ; mais il a toujours des informations de première bourre, il a toujours fait parler les gens qu'il fallait faire parler, il a les interviews à peu près qu'il veut avoir. Donc on préfère quelqu'un qui écrit mal, qui sait mal mettre en forme les choses mais qui a de bonnes informations à quelqu'un qui va nous faire des choses bien léchées mais assez creuses. »

Au niveau de la « petite locale » – les pages concernant des communes rurales –, les dépositaires du journal, intéressés à sa diffusion sur leur secteur, sont aussi généralement considérés comme des informateurs potentiels :

« Nos dépositaires de presse, qui sont de bons informateurs. Leur intérêt étant que l'information soit dans le journal, ils sont les premiers à appeler les journaux quand ils ont vent de quelque chose qui se passe dans leur commune. »

Dans leurs rapports avec leurs informateurs, les journalistes jouent eux aussi parfois sur le brouillage de la distinction entre relations personnelles et professionnelles. D'un côté, les relations avec les interlocuteurs rencontrés dans le cadre de leur activité se personnalisent progressivement, au fur et à mesure que se

construit une relation de réciprocité et de confiance²¹². D'un autre côté, les journalistes font un usage professionnel de leurs relations personnelles, quand ils obtiennent des renseignements pas ce biais. Finalement, dans les situations où c'est le journaliste qui sollicite régulièrement les confidences d'un informateur, l'établissement de relations amicales peut apparaître comme une compensation du déséquilibre de la relation, le journaliste tirant davantage de bénéfices de l'information que celui qui l'a communiquée. C'est notamment le cas des rapports entre journalistes « critiques » et opposants aux institutions en place, rapports dont le caractère amical peut apparaître comme une manifestation des affinités qui les rapprochent.

Les usages des informations recueillies grâce à ces réseaux d'informateurs peuvent en outre être divers. Pour certains, il s'agit essentiellement de maîtriser le contexte de l'actualité officielle et de mieux cerner les enjeux de cette dernière et les relations entre ses protagonistes, mais sans publier ces éléments d'information. Un journaliste souligne l'importance de l'ensemble des relations qu'il entretient au quotidien et la grande variété des informations qu'il recueille ainsi, dont seule une petite partie sera utilisée, faisant parallèlement ressortir la dépense que requiert cette activité en termes de temps et de disponibilité :

« Ça, ça fait partie de l'imprégnation dans le milieu. c'est évident qu'il faut qu'on reste... Enfin de l'actualité qui nous passe entre les oreilles, il y a 20% qui sortent dans le journal. (...) Bon, ben il y a tout un tas de petites informations qu'on a, par des contacts à droite à gauche, quelqu'un qu'on rencontre dans la rue, on va boire un pot avec lui, ou on a un coup de fil, ou on le rencontre le soir dans une réunion mais on parle de tout autre chose. Il y a tout un réseau d'informations qu'on brasse quotidiennement. »

Un autre localier remarque aussi :

« J'ai mes réseaux, chacun de nous a ses réseaux, ses informateurs, de gens qui nous téléphonent, qu'on peut contacter et qui sont en mesure de nous donner la température, à l'intérieur des établissements. »

Un journaliste souligne en outre comment il faut trier dans la masse des informations :

« Alors qu'il y a toujours des choses qui transpirent, donc nous, on a forcément des centaines

²¹² Sur la nature de cette confiance, voir la section I de cette première partie.

d'interlocuteurs, toujours des gens qui parlent ou qui publiquement ou en aparté disent des choses. Donc après, c'est plus un travail de recoupement, et qu'il faut vérifier. »

Le journaliste décide en effet de ce qui ne constitue qu'une information de « back-ground » ou de contexte, ce qui doit être vérifié ou prouvé et ce qui mérite d'être publié. Pour certains rédacteurs, l'entretien d'un réseau est moins destiné à obtenir des informations confidentielles pour pouvoir les publier qu'à entretenir des relations et à rester au courant des mouvements du milieu. Un reporter agricole remarque par exemple :

« Il y a tout un réseau de relations mais qu'il faut entretenir. Il fait passer un coup de fil de temps en temps. Et puis c'est tout ce qui est un peu informel, de rencontres sur le terrain. Mais nous, on baigne un peu dedans, tous les jours. C'est comme ça qu'on trouve les sujets, qu'on trouve les interlocuteurs, qu'on se tient au courant de l'évolution des dossiers. »

Pour d'autres journalistes, il s'agit davantage de découvrir et d'étayer des nouvelles inédites voire « gênantes » pour les institutions, et de parvenir à les publier. Il convient alors de resituer l'information en analysant la position de son auteur et en anticipant ses intérêts²¹³. Et c'est la mise en perspective de l'ensemble des informations recueillies qui permet au journaliste d'analyser leur succession et leurs relations, de construire un cadre d'analyse plus large qui permette de les intégrer. Un journaliste tient ainsi à préciser tout le travail d'analyse qui reste à mener, et considère finalement les informations obtenues par des opposants internes avant tout comme un moyen de questionner les dirigeants officiels :

« Vous savez, les informateurs informent rarement. C'est surtout nous qui savons quel est le positionnement de l'individu Duchemol par rapport à l'individu Dulong, qui savons qu'il est en désaccord - qui le savons par la pratique des gens, les dossiers, etc - avec Mr Duchemol, qui préside l'association Y, et que par conséquent, il aura intérêt, dans le rapport d'opposition à cet individu, à dire ce qui se passe à l'intérieur. Alors on ne fait pas totalement confiance à ce que dit l'opposant. Mais on a, lorsqu'on contacte les représentants officiels, des éléments pour contester je dirais le lyrisme et l'enthousiasme ambiant, qui caractérise souvent le président d'association, de structure politique, de collectivité territoriale, etc. A nous de nous faire un réseau. »

Cet aspect du travail journalistique se rapproche ainsi, en quelque sorte, du

²¹³ Travail d'anticipation qui constitue un des aspects essentiels de l'activité journalistique, voir la section I de cette partie.

travail du policier, qui doit connaître tout ce qui se passe sur son territoire même s'il n'intervient pas à propos de toutes les infractions. Certains assimilent l'activation des réseaux d'informateurs à un travail de renseignement. Un journaliste parle ainsi de ses interlocuteurs privilégiés comme d'« indicateurs » et déclare : « On fait un boulot de flics ».

De manière plus générale, les journalistes cherchent à gagner une plus grande marge d'autonomie, grâce à l'« **initiative** » et l'**enquête personnelle**, dont les usages, cependant, demeurent hétérogènes. Cet aspect est placé au « cœur » de l'activité journalistique, lui confère sa légitimité, imprègne l'imaginaire du public, et est souvent valorisé par les journalistes. Mais il ne s'agit que d'une partie mineure du travail pratique, et variable selon les journalistes. Les rédacteurs distinguent en effet les travaux d'initiative personnelle du traitement de l'actualité institutionnelle. Ils ont le sentiment de ne plus travailler suivant les sollicitations des sources, et de décider eux-mêmes du sujet à traiter et des personnes à interroger. Mais le niveau d'autonomie que ces enquêtes engagent est en fait très variable, chacun attribuant des significations différentes à la notion d'initiative personnelle. En effet, pour certains, il s'agit simplement d'obtenir des annonces anticipées ou inédites de la part des sources officielles, tandis que pour d'autres, il s'agit de mener un véritable travail d'investigation sur un sujet « sensible » voire « gênant », c'est-à-dire mettant en cause certaines autorités locales.

Pour les premiers, l'initiative signifie essentiellement l'anticipation d'une actualité institutionnelle. Par exemple, pour un journaliste de Vendée-Matin, il s'agit surtout, à travers ces « initiatives », de « devancer une actualité institutionnelle » en ayant la primeur de l'information. De même, un autre membre de cette rédaction cite comme dernier reportage « d'initiative » un article sur le renouvellement des instances de l'UDF, publié quelques jours avant l'événement pour le préparer. Un journaliste d'une autre rédaction déclare pour sa part prendre « beaucoup d'initiatives », mais il s'agit d'interviews de personnalités politiques « parce qu'il se passe quelque chose ou parce qu'il lui paraît que son analyse ou son opinion va présenter un intérêt ». Ce type « d'initiative » demeure donc très lié à l'actualité institutionnelle, le journaliste décidant du moment de traiter le sujet mais ne

cherchant pas à imposer de nouveaux sujets, aucun travail d'investigation ou de recherche d'informations « confidentielles » n'étant nécessaire.

Pour d'autres journalistes, l'initiative consiste à mener une recherche active de contre-informations et à dégager les enjeux ou les éléments « cachés » par une institution. Il peut d'abord s'agir de prendre l'initiative d'une entrevue avec un interlocuteur pour faire le point sur différents « dossiers », choisis alors par le journaliste et non pas par la source. Il peut s'agir d'un travail de contre-enquête à la suite d'une nouvelle transmise par un acteur local. Un localier explique par exemple à propos de l'annonce d'un licenciement collectif :

« Et alors, nous, à partir de là, eh ben à partir de là, commence un travail pour essayer de savoir pourquoi des gens sont licenciés et pour aller au-delà, je dirais des justifications masquées que donne l'entreprise. Par exemple, l'entreprise Gaborieau qui demande à ses salariés d'aller au Portugal, donc de se déconcentrer au Portugal, on a appris quelques jours après que c'est pour 2000 francs qu'on leur proposait de se décentraliser au Portugal, de se délocaliser dit-on aujourd'hui. (...) Et puis on a appris que plus tard, on diminuerait les salaires pour les amener aux niveaux portugais, qui sont trois fois inférieurs aux nôtres, etc, etc. »

Il peut aussi s'agir d'un travail d'enquête sur une « affaire » interne à une organisation ou une institution, consécutive à une interrogation personnelle ou à la communication d'indices par certains acteurs. Un journaliste de la Roche-sur-Yon était ainsi connu pour l'ensemble des « dossiers » qu'il suivait et tentait de compléter, sur différentes « affaires » concernant notamment la municipalité. Il explique la manière dont ils commencent par accumuler de l'information :

« Et moi je sais, parce que je sais, on ne dit pas tout, hein, moi je sais que l'achat de ce château [des Oudairies] a été débattu en conseil municipal, que ça n'a pas fait l'unanimité. Je sais qu'il n'y a pas de pognon pour l'année budgétaire à venir pour restaurer le château, etc. Et ça va être très rigolo de suivre ce dossier. Moi je le sais, je le suis en sachant déjà des choses qu'on ne m'a pas dites, qu'on veut donc nous cacher. »

Un autre journaliste insiste sur la continuité du travail de collecte et l'attente nécessaire, à propos d'une affaire différente :

« Et actuellement, il y a des employés de l'hôpital psy qui sont interrogés par la police, à la demande du directeur, pour l'instant je n'ai rien dit, mais je sais tout ça. Et un jour, je m'en servirai. Peut-être, je n'en sais rien mais en tout cas j'ai mémorisé, capitalisé. Je veux dire, on est à la croisée de plein d'informations qu'on n'a pas traitées et qu'on traitera un jour. Mais il faut attendre que les choses arrivent à maturité et que le papier devienne opportun à écrire.

Pour l'instant, on en est à une enquête de police. »

Un journaliste d'un bureau détaché de Vendée-Matin revendique aussi une activité d'investigation, valorise l'initiative et s'intéresse à ce que ses interlocuteurs cherchent à cacher. Pour lui, l'information qui « intéresse » les lecteurs est celle que l'on va chercher soi-même, « y compris de l'information de proximité, mais pas forcément celle qui fait plaisir »²¹⁴. Il s'intéresse en outre à certains aspects occultes, comme les réseaux de type intégriste en Vendée²¹⁵, en expliquant :

« Il y a une façon de se renseigner, progressive, qui n'est pas très très compliquée, qui est assez méthodique. » « Ce qui est passionnant, c'est les gens qui veulent que ça ne se sache pas. Ça, ça m'a toujours intéressé, évidemment. Donc là, c'est un petit jeu assez facile. Ils ne savent pas que c'est transparent, enfin ça se voit. Donc après, il faut remonter. »

La publication du résultat de telles investigations, mettant en cause des acteurs locaux, n'est pas simple, et répond à d'autres logiques, celles de la divulgation²¹⁶.

Finalement, au niveau de la collecte d'informations, les journalistes peuvent retrouver des marges de jeu non négligeables. La prise de contact avec des informateurs, la constitution et l'entretien d'un réseau, et le travail d'initiative et d'investigation constituent des éléments essentiels du travail journalistique, mais sont utilisés de manière très différenciée selon les individus dans le cadre de pratiques diversifiées de ce métier. Ensuite, au moment de la rédaction, d'autres tactiques de récupération d'une marge de jeu peuvent être mises en œuvre, afin de reprendre le contrôle de l'information.

Divulgation, dépréciation et reformulations

Les journalistes peuvent déployer tout un jeu tactique dans l'activité de rédaction. Ils ont en effet une marge de manœuvre dans la décision de

²¹⁴ Pour lui, le clivage ne se situe donc pas entre « proximité » et sujets généraux, l'enjeu essentiel étant la capacité à mettre en cause certaines autorités locales.

²¹⁵ Comme le « Cercle des Trois Provinces ».

²¹⁶ Que nous étudierons dans les pages suivantes.

publication²¹⁷, la gestion de la valorisation du sujet et la formulation de l'article²¹⁸. Les journalistes retrouvent ainsi dans cette phase la possibilité de contrecarrer les tentatives de maîtrise de l'information par la source. Il peut s'agir de divulguer une information qu'elle souhaitait tenir secrète – information recueillie par un travail d'enquête du journaliste, dans le cadre d'un fait divers, ou relative à une révélation « off the record » –, de déprécier son action ou de déplacer le sujet. Ces tactiques apparaissent à la fois comme des coups joués dans l'interaction ponctuelle avec l'interlocuteur en cause, mais aussi comme des signaux envoyés par le journaliste pour indiquer sa ligne de conduite, et peser ainsi sur les anticipations de ses divers partenaires. L'usage de ces procédés dépend étroitement de la « posture » du journaliste, tout en influant sur sa marge de manœuvre future.

Tout d'abord, la divulgation d'informations gênantes ou de révélations peut concerner trois types de nouvelles différentes : les informations recueillies par une enquête personnelle du journaliste relative à une source puissante, celles qui se rapportent à un fait divers, dont le déroulement n'est pas terminé, et enfin les renseignements obtenus dans un cadre « off the record »²¹⁹. Dans le premier cas, il s'agit d'une transgression plus ou moins appuyée des limites de l'indicible voire du

²¹⁷ Cet enjeu de la publication proprement dite n'est pas toujours suffisamment souligné, même s'il a bien été analysé par certains (voir par exemple Pierre Gonzalès, « Enjeux de vérité et éthique professionnelle du journalisme », *Quaderni*, n°24, automne 1994, pp. 33-42, même si celui-ci tend à se placer sur un plan moral)

²¹⁸ Les travaux sur le journalisme évoquent assez peu cette dimension, se limitant aux coups les plus conflictuels, comme le boycott total d'une source. Par exemple, Jean Charron évoque cette tactique qui prive le politicien de publicité comme une sanction négative du journaliste, dans les cas d'escalade du conflit, et considère que cela n'est possible que si le journaliste ne subit qu'une perte négligeable, c'est-à-dire si le politicien n'est pas trop en vue (*La production de l'actualité*, pp. 350-351). Dans notre cas, on peut cependant observer les multiples sanctions négatives beaucoup plus ténues que peuvent utiliser les journalistes, dans les choix de hiérarchisation, de reformulation et toutes les techniques rédactionnelles de maîtrise de la mise en valeur des protagonistes. On peut se demander si la partition entre des travaux sociologiques qui étudient les interactions directes avec les sources et des travaux sémiologiques qui analysent le contenu de la production journalistique et les divers procédés rédactionnels, ne tend pas à empêcher d'analyser ces derniers comme des coups tactiques en direction des sources et des instruments de réglage de la relation.

²¹⁹ Jean Charron évoque aussi la possibilité pour les journalistes parlementaires québécois de dénoncer publiquement les refus de coopérer des politiciens, employée comme sanction négative à leur rencontre (*La production de l'actualité*, op. cit. , p. 350). Dans le cas de la presse locale française, cette tactique semble rarement utilisée et n'apparaît qu'exceptionnellement dans des articles – excepté sous la forme d'une mention du refus d'un interlocuteur de réagir à une information gênante qui le concerne, cas relativement rare –, cette dénonciation n'ayant que des effets limités sur la crédibilité de la source. Il s'agit alors davantage d'un constat permettant au journaliste de justifier la publication de l'article en prouvant qu'il a donné la parole à tout les protagonistes, et non d'une accusation publique.

secret, dans le second d'un rapport de forces quant à la maîtrise de l'information, et dans le troisième, d'une lutte sur les usages du « off ». Tous ces coups comportent des risques importants pour les journalistes, qui peuvent ensuite être l'objet de plaintes, voire d'un « grillage » ou d'un procès. Cette prise de risque traduit donc à la fois une « posture » particulière, et suppose généralement des conditions de travail et un soutien qui apportent la sécurité nécessaire.

La divulgation des informations recueillies grâce à une enquête personnelle du journaliste comporte des enjeux exacerbés. La formulation et le moment de publication de l'article font alors l'objet d'un calcul pointu du journaliste. En effet, les risques de plainte voire de procès peuvent être importants quand il s'agit de révélations mettant en cause une autorité locale. Aussi, la manière de rédiger l'article doit être finement pesée, tant dans le choix du genre que dans le détail de la formulation, notamment pour préserver l'anonymat des sources quand le problème se pose.

Le choix du moment de la divulgation est particulièrement important. Tout d'abord, les journalistes peuvent attendre que d'autres acteurs endossent publiquement la dénonciation. En effet, en ce qui concerne les accusations les plus graves, comme celles de corruption ou de financement illégal des partis politiques, les journalistes peuvent difficilement s'engager seuls et attendent souvent l'ouverture d'une instruction pour publier les informations qu'ils possèdent, même quand ils en détiennent les preuves. L'attitude de la justice est alors un paramètre essentiel. Dans l'intervalle, les journalistes sont contraints d'attendre. Un localier évoquait ainsi, dès la fin 1993, les activités liées à l'entreprise de prestation de service et de communication (SNEP) qui publiait le magazine municipal de la Roche-sur-Yon, entreprise qui a par ailleurs été condamnée quelques années plus tard pour son activité avec la mairie de Nantes :

« Et évidemment que je sais plein de choses (...), nous savons plein de choses concernant les affaires pas très nettes de Nedzella et compagnie [directeur de la SNEP] à la Roche-sur-Yon. Nous le savons mais nous ne pouvons pas l'écrire. Pourquoi nous ne pouvons pas l'écrire? Tout simplement parce que moi, je n'ai pas les preuves de ce que j'avance. Par contre, j'ai des indiscretions qui vont toutes dans le même sens, et qui vérifient ce que je subodorais. C'est-à-

dire que la Roche-sur-Yon est dans le réseau Nedzella. Bon, pour l'instant je ne peux rien écrire, parce que je ne suis pas en mesure de prouver devant un tribunal ce que j'allègue. Donc pour l'instant, je peux me faire condamner en diffamation si je sors quelque chose. Mais le temps viendra, je ne sais pas moi, une mise en examen, où je dirai tout ce que je sais sur l'affaire et tout ce qui se dit sur l'affaire. Le temps n'est pas venu. Et etc, etc. »

« Et quand je pourrai parler, c'est-à-dire au moment de l'inculpation, ça va arriver à un moment ou à un autre, j'ai déjà tout ce qu'il faut pour parler. Mais bon, ça fait des années que je fais ça. Ça fait des années qu'on a des tuyaux. Et on ne peut pas parler, moi je ne peux pas préjuger. Par contre, lorsque la machine est partie, elle est partie. Et je ne serai pas en retard. »

Le report de la divulgation ou l'attente d'un sujet opportun peuvent aussi être destinés à vérifier l'information ainsi qu'à protéger l'anonymat de la source, quand elle est seule à détenir une nouvelle. Paradoxalement, une source qui est seule à détenir une information qu'elle ne veut pas voir divulguer « tient » donc le journaliste, qui ne peut révéler la nouvelle sans que l'on n'attribue la fuite à cette personne. Un localier prend l'exemple d'un responsable qui souhaite cacher les faiblesses d'un barrage face aux risques d'une crue, qui menacerait une sous-préfecture de Vendée et constate :

« Pour l'instant, ma source me tient parce que la seule personne qui est au courant du dossier, c'est mon interlocuteur. - Donc on saurait forcément...? - Si je l'écris, je risque d'avoir une info pas complète et de faire une boulette. Et lui il le sait aussi. Donc il y a un modus vivendi. Il y a un accord : je serai le premier à l'écrire... Et en fait, je n'écrirai qu'il y a un danger que le jour où le danger... la question du danger sera réglée (rire). C'est toujours comme ça. »

Mais cette nécessité d'attendre le moment opportun pour publier une information peut se prolonger, jusqu'à l'abandon quand aucun acteur n'endosse la responsabilité d'une mise en cause publique ou d'un dépôt de plainte. Car si tous les journalistes attendent que d'autres « sortent » une affaire, celle-ci finit par ne jamais être dévoilée publiquement²²⁰.

Le report de la publication peut aussi permettre d'en minimiser les effets. Par exemple, un article entièrement consacré à un sujet « gênant » pour une source peut apparaître comme fortement conflictuel, mais quand il s'agit d'un passage dans un article plus général, cela peut permettre d'atténuer l'attaque. Le journaliste peut aussi

²²⁰ Sur les logiques qui aboutissent à ce silence, voir la section III de la deuxième partie.

attendre que le déroulement d'un événement soit terminé avant de publier une information, afin de ne pas influencer sur son cours. Un journaliste raconte par exemple qu'il a attendu la fin des votes pour dévoiler les motifs d'un conflit local :

« Bon, la bataille sur la communauté de communes - je suis ça d'assez près -, la bataille sur la communauté de communes, j'ai attendu pratiquement deux mois avant d'écrire ce que je savais, c'est-à-dire que c'était un enjeu de pouvoir entre deux individus, et qu'il y avait derrière la primauté pour les législatives prochaines. Bon, alors c'est vrai qu'il n'y a pas qu'un enjeu politique, il y a aussi des intérêts très de clocher des communes. Il y a aussi un enjeu politique, mais ça, je le savais depuis belle lurette, depuis au moins trois mois. J'ai attendu pratiquement la fin des votes pour sortir ce que je savais, à savoir que l'enjeu des communautés de communes sur l'agglomération, c'est un enjeu bien sûr d'aménagement concerté de l'espace, mais aussi un enjeu politique, une bataille d'hommes politiques pour avoir la primauté du poids politique sur l'agglomération. »

A l'inverse, les journalistes peuvent aussi tenter de maximiser les effets de délégitimation d'une révélation, en la publiant au moment même où la source concernée tente de mettre en valeur son action (élections, présentation des vœux...). Un journaliste raconte ainsi comment le moment même de la divulgation peut être considéré comme une attaque violente :

« Un jour, on a parlé, au moment de la cérémonie des vœux du maire, on a parlé d'un audit interne dont on a publié le résultat, qui était catastrophique pour la direction générale. (...) Et là, quelques jours après, on a eu le secrétaire général au téléphone qui était au bord des larmes. Qui disait 'Ça suffit, on ne peut plus continuer comme ça, il faut qu'on se rencontre. Il faut qu'on arrête. On ne peut plus continuer sur cette pente' ».

Un journaliste résume ainsi les différentes possibilités qui s'offrent pour divulguer une information, en distillant l'information par petites touches, et en attendant le moment propice pour rédiger une synthèse, ou en s'exprimant dans d'autres médias :

« Ce sera publié d'un moment à l'autre, je pense. Ce n'est pas impubliable du tout. Par contre, il faut tout tout tout vérifier. » Il précise : *« De toute façon on peut en parler par petits bouts, à tel moment, tel truc. Ce n'est pas un problème. Il n'y a pas que Vendée-Matin aussi. Non, à partir du moment où on a une information, si on a envie de l'exprimer, quand on connaît le métier il y a des tas de solutions, dans d'autres titres, dans des bouquins, dans des tas de choses. Ce n'est pas le problème. Quand on a envie, du moins, de se pencher, faire la synthèse là-dessus. »*

Même les informations qui semblent complètement anodines et relativement

accessibles voire publiques peuvent dans certains contextes apparaître comme des divulgations audacieuses. Ainsi, un journaliste des Herbiers raconte comment une simple remarque distillée dans un écho sur un terme poitevin qu'il ne connaissait pas, était apparue comme une transgression implicite des limites de l'indicible, et supposait tout un dosage dans la formulation²²¹ :

« J'ai glissé que j'étais un immigré parce que moi j'étais aussi, je ne comprenais pas forcément le truc, je n'avais pas besoin de permis ou je ne sais pas quoi, quelque chose comme ça. Comme je suis de Nancy, qui est aussi la ville du père de Philippe de Villiers, j'ai glissé que j'arrivais de l'étranger, enfin d'une cité lointaine, en disant que c'était avec le père de qui vous savez ou je ne sais pas quoi. Et alors il y a des tas de gens qui ont trouvé ça une audace. Ils m'ont dit « Tu te rends compte, en plus en ce moment en plein débat sur l'immigration, tu es en train de rappeler que lui aussi il vient d'ailleurs, etc., et tout ». Je savais que ça allait être interprété comme ça. Et en même temps, je l'ai pris parce que ça pouvait jouer, mais en même temps ça pouvait être très bien pris parce qu'en plus, Villiers l'a très bien pris, il m'a dit « Ah bon, vous êtes né à Nancy, vous aussi? ». Lui l'a pris positivement, les autres ont dit « Putain, il ose s'attaquer à Villiers ». C'est marrant. Et ça se joue à des petites nuances, ça se joue à rien. C'est difficile d'expliquer. »

Cela montre bien que « l'importance » de la divulgation ne se juge pas en fonction de la qualité intrinsèque de l'information – les origines du père de Philippe de Villiers étant une information mineure et connue de beaucoup de gens – mais en fonction du signal qu'elle constitue vis-à-vis de la source, comme indice du rapport entre le journaliste et le responsable politique. Il s'agit en effet ici d'une manifestation d'indépendance, où le journaliste s'autorise à dévoiler publiquement une information que son protagoniste souhaite garder discrète, et d'une manière de suggérer implicitement que la prétention de Philippe de Villiers à incarner la tradition vendéenne n'a rien de « génétique »...

Le choix de la divulgation, qui représente une forte prise de risque pour le journaliste, dépend en outre des anticipations de ce dernier quant au soutien de sa direction en cas de conflit. Un localier raconte par exemple qu'il a la preuve que l'ancien maire de sa commune écrivait des lettres anonymes, mais qu'il ne peut l'utiliser, sachant que sa direction ne voudra pas prendre le risque d'un procès,

²²¹ Ici, en premier lieu le genre de l' « écho », qui se veut anecdotique et humoristique, permet cette liberté, et en second lieu, la formulation du renseignement en incise par rapport à un autre sujet, comme un clin d'œil, permet d'en renforcer le caractère anecdotique et accessoire.

même si celui-ci est « gagnable » :

« Moi j'en ai la preuve absolue, mais bon, je ne pourrais jamais... Et puis le journal ne me soutiendra pas jusqu'à faire éclater ça complètement, parce qu'on ne peut pas aller jusque-là. D'autant qu'elle est partie. Elle serait à nouveau encore en place, on aurait peut-être un petit... un mini watergate bocain, il y aurait peut-être des choses à faire. Mais maintenant elle est partie et tout, donc on dit pfout. Parce que le problème c'est que la direction soutient, oui, sauf que tant qu'on gagne. Bon, on ne peut pas forcément gagner tout le temps, et même si on gagne, le procès à Paris, on a déjà eu 40 000 balles d'avocat payées par la direction, oui, d'accord OK, mais après, on dit « Ouais... on est contents, on a gagné, t'avais raison d'écrire ça, X [prénom du journaliste], mais... bon, fais quand même gaffe parce qu'on ne peut pas passer non plus notre temps en procès ». Et ce n'est pas notre rôle non plus. »

La menace de divulgation²²² peut aussi parfois être directement utilisée par les journalistes pour influencer sur le comportement d'un interlocuteur. Le rédacteur peut en effet prévenir un partenaire qu'il publiera une information gênante si ce dernier ne respecte pas certains engagements. Pour que cette menace soit crédible, il faut que l'interlocuteur croie en la capacité du journaliste de la mettre à exécution, en fonction de son comportement passé et en particulier de sa capacité passée à divulguer des sujets d'« investigation » ou des affaires « gênantes ». Un localier de la Roche-sur-Yon raconte par exemple comment son équipe avait menacé le maire de publier tout ce dont elle pourrait avoir connaissance si elle continuait à être boycottée :

« Avant le Manège, on avait lancé un avertissement à Auxiette. On l'avait invité un jour à la rédaction pour lui dire 'Ecoutez, si votre service com continue à bosser comme ça, on passera par les bandes et ça va faire mal.' En gros, c'était ça, mais on avait mis les formes. »

La menace de divulgation peut aussi constituer un moyen de pression pour que la source ne communique pas l'information au journal concurrent. Un localier d'un bureau détaché remarque ainsi :

« Et ça sert beaucoup notamment vis-à-vis de la concurrence dans le sens où quand on interroge quelqu'un sur quelque chose en disant « Pourquoi on ne le sait pas ça? Pourquoi ce n'est pas sorti? » et qu'ils savent qu'on le sait déjà, ça permet de dire « OK, je veux bien ne pas le sortir, mais de toute façon, ça sera chez moi d'abord parce que si c'est chez l'autre ça va faire mal ». C'est tout. Et là on joue là-dessus. C'est un petit chantage, mais c'est logique. »

Dans une interaction plus ponctuelle particulièrement tendue, où la source ne

²²² Sur la notion de menace et la question de la crédibilité, voir la note précédemment consacrée à ce sujet.

sait pas exactement quelles informations détient déjà le journaliste, le simple sous-entendu, suggérant que ce dernier connaît d'autres éléments peut être perçu comme une menace de divulgation. Par exemple une journaliste relate un épisode très tendu avec les responsables du Puy du Fou, où l'anticipation d'une possible divulgation plus grave a incité ceux-ci à ne pas réagir aux deux articles qui dénonçaient l'absence de permis de construire :

« Mais là, le jeu a été, entre moi et ces gens-là, c'était légèrement périlleux, ils auraient voulu un droit de réponse, bien sûr le journal et c'est la loi, le leur accordait, mais ils se sont dit, et j'ai joué très légèrement là-dessus, je dirais légèrement, parce qu'autant vous dire ce jour-là, je n'avais pas une bille de plus que ce que j'ai publié, mais que j'en avais peut-être d'autres. Enfin je ne l'ai pas dit comme ça, c'était un mensonge, mais eux ont dû se dire ça : « Putain, elle a d'autres trucs. » Et donc il n'y a même pas eu de demande de droit de réponse. »

La question de la divulgation est particulièrement sensible dans le cas des faits divers. En effet, il s'agit d'événements en train de se produire, dont le déroulement n'est pas achevé. La publication de l'information peut alors avoir une influence sur la suite de l'événement, et peser sur le travail des forces de l'ordre, police ou gendarmerie, ou de la justice. Du côté des journalistes, ce genre d'information, qui constitue le principal type de « scoop » de la presse quotidienne régionale, a une grande importance, et tout retard sur la concurrence risque d'être perçu négativement²²³. L'enjeu de la divulgation est particulièrement aigu quand le conflit d'intérêt entre le journaliste et les forces de l'ordre est profond, quand ces dernières souhaitent cacher une nouvelle importante tandis que le journaliste s'efforce de recueillir le maximum d'informations. Dans le conflit, une ressource des journalistes pour obtenir des renseignements des forces de l'ordre peut être de les menacer de recueillir ces informations par eux-mêmes, auprès des témoins et autres protagonistes, et de les publier sans leur consentement. Une telle attitude prive alors les institutions de tout contrôle sur ce qui sera publié.

Cette menace de divulgation peut d'abord servir à se prémunir de fausses informations. Un localier explique par exemple comment la menace de divulgation

²²³ Autant par la hiérarchie du journal vis-à-vis du rédacteur concerné que par le public vis-à-vis de son titre habituel.

peut servir de dissuasion vis-à-vis des gendarmes :

« Ce n'est pas vraiment de l'intérêt de nos informateurs de nous balancer de fausses informations, parce qu'à partir de ce moment-là, la confiance disparaît, et nous, on devient aussi bête et méchant. C'est-à-dire qu'on commence à publier tout ce qu'on a sous le coude, y compris des choses qui des fois peuvent franchement mettre la pagaille. Moi je ne sais pas - pour prendre un exemple un peu concret -, si un gendarme nous donne une fausse information pour nous envoyer sur... nous écarter du lieu où il va se produire quelque chose, style interpellation, il est bien évident que le lendemain, toutes les informations que nous avons obtenues par nos propres sources, on ne va pas demander l'autorisation de les publier, on risque même d'aller un peu au-delà de ce qu'ils souhaitent. C'est arrivé. »

Cette menace peut aussi être un moyen d'éviter le « grillage » par les forces de l'ordre. Un journaliste montre ainsi comment la rupture entre un journal et la gendarmerie peut aussi comporter des dangers pour cette dernière :

« Parce que si les journaux – on l'a fait dans certains cas – sont coupés entièrement de la gendarmerie parce qu'il y a eu un clash, comme on dit, la gendarmerie quelquefois est bien embêtée, parce qu'il y a beaucoup d'affaires qui sortent en dehors de leur contrôle, ce qui les gêne beaucoup. (...) Ils ne peuvent pas non plus nous reprocher le contenu, ce n'est pas eux qui tiennent la plume. Mais à la limite, on peut révéler des choses qui sont gênantes pour leur enquête. »

Quand le journaliste détient déjà une partie des informations, la menace peut fonctionner à court terme et est alors particulièrement crédible. Le travail d'enquête peut d'ailleurs essentiellement servir à faire ensuite pression sur les gendarmes ou les policiers, le danger potentiel que constitue le fait qu'un journaliste ait déjà des éléments sur une affaire pouvant suffire : la menace reste alors implicite. Par exemple, un spécialiste raconte :

« Moi, un jour, j'ai fait une enquête durant toute une journée. Ils avaient dit 'On vous donnera l'affaire demain'. Et je suis arrivé, j'avais tous les éléments en mains [claquement de mains] et puis je leur ai dit 'Voilà, j'ai tous les éléments en main, je vais écrire un article'. Du coup, ils ont commencé à parler, comme j'avais tous les éléments, et ils m'ont donné plus de choses que je n'en savais, certaines choses, ils ont complété ce que je savais déjà. Donc voilà, il faut arriver devant un interlocuteur, un enquêteur par exemple, avec des informations solides, qu'il ne pourra pas nier. Par exemple, s'il le nie, ça peut se retourner contre lui, parce qu'après, il n'est plus crédible non plus. Donc nous, on ne peut plus être crédibles si on publie une fausse information. Alors il y a un jeu... un jeu assez... entre gendarmes, policiers. Ce n'est pas le jeu des gendarmes et des voleurs, on n'est pas des voleurs quand même [rire], on ne vole pas nos informations, on essaye de les traiter... On n'est pas des rapaces. »

Mais surtout, la menace de divulgation peut permettre d'obtenir des informations « off the record ». En effet, un des modes de résolution du conflit entre les faits-diversiers et les forces de l'ordre est l'usage des déclarations « off », par lesquelles la source fournit des informations sensibles au journaliste, mais ce dernier s'engage aussi implicitement à ne pas les publier sans autorisation. Chacun acquiert ainsi une influence relative sur l'autre, qui lui permet de maîtriser partiellement la divulgation. En effet, les journalistes récoltent ainsi les renseignements dont ils ont besoin mais de l'autre côté, les forces de l'ordre prennent un contrôle partiel du contenu de l'information – puisque c'est elles qui l'ont fournie – et du moment de sa publication, puisque les journalistes sont plus ou moins tenus d'attendre leur feu vert.

La menace de divulgation peut aussi être une tactique à plus long terme, pour obtenir un comportement plus coopératif des forces de l'ordre. Quand la « confiance », c'est-à-dire le système d'échange par lequel chacun s'efforce de contrôler l'information, n'est pas encore instaurée, le journaliste peut alors avoir à mettre la menace à exécution. Un localier seul en poste de Vendée-Matin explique ainsi comment la tactique de la divulgation lui permet de faire pression sur les gendarmes pour qu'ils apprennent à lui « faire confiance » et à le respecter, c'est-à-dire à lui donner les informations – sous le sceau du « off » :

« J'appelle les gendarmes et les pompiers tous les jours, quand ils me disent « Il n'y a rien » mais que je sens que ça ne va pas, je leur dis « Non, il y a un truc », ou que j'ai appris quelque chose. Je ne supporte pas qu'ils me disent « Il n'y a rien » parce que ça veut dire « Il ne faut pas pour l'instant en parler ». Ce que je leur ai appris ici... Parce que ce n'était pas le cas avant avec les gendarmes qui étaient là, c'est qu'ils me disent « On est sur un coup, mais ce n'est pas fini, et puis si on en parle maintenant on ne va pas serrer le gars ou je ne sais pas quoi, et puis par contre t'auras un truc demain ». A ce moment-là je dis oui. Mais s'ils me disent « Il n'y a rien », qu'ils insistent et qu'ils me disent « Non, non, ce n'est rien ». Je leur dis « Il y a une boutique qui s'est fait cambrioler. — Mais non, c'est peut-être un gars qui a fait une marche arrière. » S'ils me disent ça, je le sors, pour montrer que... Il faut essayer de se faire respecter mais se faire respecter ça veut dire aussi savoir donner un peu, savoir... »

Le « off » apparaît ainsi comme un élément essentiel de la relation entre journalistes et forces de l'ordre. Mais la conclusion d'un tel accord tacite ne signifie pas que les protagonistes soient ensuite d'accord sur son interprétation ni qu'ils en conçoivent le respect de la même manière. La divulgation demeure donc une menace même dans le contexte d'un échange « off the record ».

De manière plus générale, la pratique du « off » n'interdit pas un jeu sur le contenu de l'information et sur le délai de publication, une lutte autour de la définition du off se jouant entre les acteurs, la menace de divulgation demeurant présente. En effet, les sources donnent souvent des informations aux journalistes en demandant à ceux-ci de ne pas s'en servir. Mais la durée et les conditions de cet « embargo » ne sont pas définis précisément, et le journaliste a une certaine marge d'appréciation, dont il peut se servir ou non, qui peut aller jusqu'à la rupture du contrat tacite²²⁴. En fait, les journalistes ont des conceptions différentes de la pratique du « off the record », comme contrat intangible ou au contraire comme accord conditionnel dont ils restent maîtres en dernier ressort, en fonction de leur posture journalistique et de leur conception du métier.

Certains journalistes estiment ainsi que le respect de ce principe doit être intégral. Ainsi, un journaliste ayant une pratique très institutionnelle considère comme nécessaire le respect de l'embargo sur les informations obtenues dans un cadre « off » :

« Quand on me donne une info off, effectivement, je joue le jeu, je ne la donne pas. Ça, il me semble que c'est la règle du jeu élémentaire, c'est le règle du jeu de la loyauté humaine. Si j'ai besoin d'une information sur un parti et que je ne veux pas qu'elle soit off, je vais essayer de l'obtenir autrement, c'est tout. Mais si on me dit « Ça, je vous le dis », ou « je te le dis (...), c'est pour que vous compreniez les choses, mais je ne le vous ai pas déclaré », ça fait partie des règles normales du jeu journalistique, sinon il n'y a plus de relation de confiance possible avec les gens, vous les trahissez à chaque fois, ou ils sont en situation à chaque fois d'agression. »

Cette « impossibilité » de publier des informations données dans le cadre du « off » incite d'ailleurs certains journalistes à considérer l'obtention de tels renseignements comme inutile voire dangereuse. Un localier estime ainsi qu'il est préférable de ne pas avoir accès à des informations qu'il ne peut pas publier :

« Nous, en un certain sens, on n'a pas non plus intérêt à savoir ce qu'ils [les responsables locaux] n'ont pas intérêt à nous dire. »

D'autres journalistes considèrent que l'interdiction de publication n'est pas absolue et se réservent le droit, dans certains cas, d'utiliser les informations « off ».

²²⁴ La rupture du « off » ne repose pas toujours sur un compromis négocié et une relation de confiance, mais comporte aussi une part de conflit, fait l'objet d'une lutte entre les sources et les journalistes, où ces derniers sont maîtres de la divulgation en dernier ressort.

Cela peut être le cas ponctuellement sur des sujets qui leur tiennent à cœur. Par exemple, une journaliste avait tenu à divulguer l'importance de l'alcool au Puy du Fou, malgré la demande explicite d'un responsable de ne rien publier sur la question :

« Et j'ai demandé à Bruno Retailleau pourquoi il y avait tant d'alcool à l'intérieur du Puy du Fou pendant le spectacle, il m'a répondu très simplement que s'il supprimait l'alcool, il perdait la moitié des puyfollais. - Il l'a dit? - Ah il me l'a dit off, bien sûr, mais il me l'a dit. Mais il ne m'a pas demandé de ne pas le répéter, hein. Il m'a demandé de ne pas l'écrire. J'ai écrit, ben si tu veux, je pourrais te retrouver le papier que j'avais fait à l'époque, parce que ça m'avait vraiment surprise, l'histoire de l'alcool pendant le spectacle. Moi j'avais été... Et à la suite de mon reportage, l'alcool est interdit dans le bar. »

Un journaliste considère même comme un droit le fait de choisir de publier ou non une information « off » quand il ne s'agit pas de faits divers. Il distingue en effet différents cas de figure :

Dans le cas de l'information sur une affaire en cours qui pourrait être entravée, le journaliste se sent tenu de respecter le délai de parution, tandis que dans le cas « *des choses qu'on nous dit pour notre information personnelle et qu'on ne souhaite pas voir dans le journal* », le journaliste s'estime libre de décider de la publier ou non. « *Bon, on en décide ou pas. Ça, c'est à nous de juger à ce moment-là. Quand ça n'apporte vraiment rien, il ne vaut mieux pas la publier, de toute façon, si on la publie, on se coupe d'un informateur, c'est évident. Donc il faut aussi peser le pour et le contre. Mais il y a des moments où il faut publier quand même.* »

Le compromis consiste souvent à jouer sur le délai de publication²²⁵, les informations données en « off » pouvant être publiées au bout d'un certain temps sous certaines conditions, semblables à celles des autres formes de divulgation.

Pour ce qui concerne la rédaction des sujets initiés par les sources, la **dépréciation, le déplacement et le jeu sur les formulations** peuvent aussi constituer des armes permettant au journaliste de reprendre le contrôle de l'information. En effet, face aux stratégies de communication des organisateurs²²⁶, les journalistes peuvent décider de la place qu'il convient d'accorder à un événement et peuvent choisir un angle qui ne correspond pas nécessairement aux souhaits des

²²⁵ Ce point a été justement remarqué par Jean-Baptiste Legavre (« Off the record », art. cit.).

²²⁶ Voir le 1 de la présente section.

sources²²⁷.

La dépréciation peut aller jusqu'au refus de passer une information, notamment quand les journalistes estiment que la nouvelle relève du para-publicitaire. Un journaliste de Vendée-Matin explique ainsi :

« C'est-à-dire qu'en fait, on essaye de nous faire passer gratuitement une information qui devrait passer de façon payante en passant par notre agence de publicité. Donc dans ces cas-là... normalement on essaye de l'éviter au départ, de ne pas y aller, mais il peut arriver qu'on se fasse piéger, donc dans ces cas-là, on se concerte pour dire "Ça non, on ne le passe pas", on renvoie ça à notre agence de pub. »

A contrario, le choix d'un genre spécifique, comme l'écho, peut permettre de divulguer une information qui serait restée confidentielle. Ce type de sujet peut être traité de manière avant tout anecdotique ou plus mordante ou satirique²²⁸, mais le statut spécifique des nouvelles éditées sous cette forme est tel que la lecture en est souvent superficielle²²⁹.

Plus généralement, les journalistes peuvent reprendre le contrôle de la place qui sera accordée à une nouvelle, en transformant, au vu de la manifestation, ce qui était prévu²³⁰ comme un article majeur en un article mineur, ou ce qui est était envisagé comme un petit article avec photo en une brève. Les localiers peuvent ainsi minorer une information, par exemple en la transformant en information-service qui alors, ne mettra pas en valeur l'institution qui l'avait organisée. Un jeune journaliste raconte par exemple comment il a parallèlement minoré et réorienté un sujet où la mairie tentait de se mettre en scène :

« Je vais te prendre un exemple tout bête, c'était lorsque le gouvernement a débloqué le fameux milliard de francs pour l'urgence sociale. Donc pour le département c'était un petit plus de quatre millions de francs qui étaient alloués et donc tous les partenaires sociaux pouvaient abonder le pot commun. Donc les ASSEDIC ont abondé le pot, le Conseil général, la mission

²²⁷ Ces déplacements sont ici étudiés en tant que coups tactiques en direction des sources. Ils seront aussi évoqués dans le cadre du travail de rédaction dans la troisième partie.

²²⁸ On peut d'ailleurs remarquer que les « Coups de patte de l'Yon », publiés le samedi dans Ouest-France dans les pages du chef-lieu, qui étaient souvent mordants au milieu des années 1990, sont devenus beaucoup plus anecdotiques depuis.

²²⁹ Pour d'autres types de satyres, certains politistes soulignent la projection « charismatique » et « illusion critique » qui sous-tendent la satire et qui reproduisent en fait la personnalisation du pouvoir et les hiérarchies politiques (Voir Annie Collovald, « Le bête show, idéologie journalistique et illusion critique », *Politix*, n°19, 3^e trim. 1992, pp. 67-86).

²³⁰ Le plus souvent en fonction de la « communication » des organisateurs sur le sujet.

locale, et il n'y a qu'un seul partenaire qui n'a pas abondé, c'est la ville de la Roche-sur-Yon. Et paradoxalement à cette période-là, la ville de la Roche-sur-Yon fait une conférence de presse, avec le maire, avec X [le secrétaire général], et avec Y [une adjointe], pour faire mousser le truc, alors qu'ils n'ont pas abondé le pot commun. Je vais à la conférence de presse, je pose des questions en essayant de ne pas trop... (rire) de ne pas trop choquer, et puis je retourne à la rédaction et je vais voir D (prénom du directeur départemental), et je lui explique la situation, je lui dis 'Ecoute, c'est extraordinaire, la ville de la Roche-sur-Yon ne fait rien pour le fonds d'urgence sociale et ils se sont contentés de parler du fonctionnement du CCAS, de l'activité etc., etc, mais ils ne font rien de particulier'. Et comme c'était avant les élections, j'ai dit 'Ecoute, ça a tout l'air d'une conférence de presse qu'on fait mousser et puis... c'est éminemment politique.' Et il me dit 'Z [prénom du journaliste] tu accordes l'importance que tu crois accorder à cette conférence de presse'. Donc moi, de cette conférence de presse, j'en ai fait une info service en rappelant ce que le CCAS proposait, les bons de réduction, je ne sais pas, pour la piscine, pour la bibliothèque, etc., etc. Ça a tenu en cinquante lignes. Et alors, le lendemain, dans Vendée-Matin, tu avais un papier tête de chro, photo sur trois col, tu vois... ils avaient bien cartonné là-dessus. »

Par ailleurs, les journalistes peuvent choisir un angle qui finit par déplacer profondément le sujet de l'article, allant ainsi à l'encontre de la stratégie de communication de la source. Le journaliste peut déplacer une information à un tel point, prendre une telle distance vis-à-vis de son promoteur, que l'article met finalement en cause ce dernier. Un localier rapporte par exemple comment un collègue a transformé un sujet destiné à mettre en scène une nouvelle acquisition de la mairie en un article sur son coût exorbitant :

« Bon, alors voilà, nous, on dit ce qu'on a vu : le château est dans un état lamentable, quoi. Ce matin, c'est un papier qui se retourne contre eux. Alors vous voyez un peu... Donc on voulait faire mousser un endroit et c'est un papier qui se retourne contre eux. Parce qu'on dit quoi? On dit que c'est un château qui est dans un état lamentable, ce qui est vrai : le confrère quand il est arrivé, était complètement atterré. Il a dit "Mais ce n'est pas possible, l'état dans lequel est ce château". On dit que ça va coûter des millions de francs pour le restaurer, des millions de francs lourds, évidemment. Donc ça se retourne complètement contre eux. »

Ce que les journalistes appellent souvent la « mise en perspective », qui consiste à ne plus rapporter la nouvelle comme une information en soi mais à la resituer dans un cadre temporel ou thématique plus large, constitue une forme importante de changement d'angle. Par exemple, un journaliste peut choisir de retracer l'ensemble de l'évolution d'un projet au lieu de publier simplement un compte rendu enthousiaste de l'inauguration d'un bâtiment, ou faire le point sur

l'ensemble d'une polémique au lieu de ne présenter que les arguments de la partie qui a organisé une conférence de presse. Cette mise en perspective tend alors à minorer et à relativiser considérablement l'annonce ou l'argumentation de la source en question, pour la transformer en un épisode ou un point de vue parmi d'autres²³¹.

Au niveau des formulations, les journalistes peuvent aussi jouer des coups en direction des sources, en minimisant leur rôle et en choisissant une photo où ils ne sont pas présents, en accordant une faible place à leurs propos ou en manifestant une grande distance par rapport à ceux-ci²³². Un procédé apparaît comme une arme particulièrement provocatrice, le boycott du nom propre. Les journalistes peuvent ainsi refuser de nommer certains de leurs interlocuteurs par leur nom, et se contenter de leur titre, ce que ces derniers craignent souvent particulièrement, considérant que la fréquence de publication de leur nom constitue un fondement essentiel de leur légitimité²³³. Un journaliste de Vendée-Matin de la Roche-sur-Yon est ainsi connu pour ne jamais écrire le nom de Philippe de Villiers et ne mentionner que ses titres. Il s'agit d'une mesure de rétorsion face aux pressions constantes dans son ancien poste et à la mutation autoritaire dont il a été l'objet. Il jubile en voyant les effets que ce choix a sur l'homme politique :

« Parce que j'ai fait la même chose, ça m'est arrivé de faire la même chose aussi avec des personnes que je n'aimais pas (rire), et de ne pas mettre leur nom mais de mettre leur titre. Eh bien vous ne pouvez pas savoir comme ça marche. Par exemple au lieu de dire « Mme Frisque », c'est ça? - Oui. - Vous êtes par exemple, je ne sais pas, adjointe à la Culture, on dit « l'adjointe à la Culture », « l'adjointe à la Culture a dit... », « l'adjointe à la Culture a présidé la réunion », enfin « l'adjointe à la Culture ». Eh ben au bout d'un certain temps, l'adjointe à la Culture va sauter au plafond. Elle va venir vous le dire. Voilà. Alors moi j'ai eu des ennuis avec Philippe de Villiers et je ne mettais plus « Philippe de Villiers », je mettais « le président du Conseil général ». Eh ben il me l'a dit. Un jour, il est venu à moi, lors d'une inauguration, c'était une inauguration du centre... des ateliers du centre d'apprentissage, au Coteau. Alors moi

²³¹ Mark Fishman considère la technique de la mise en perspective et de la « triangulation », consistant à rapporter les points de vue des différents observateurs en les rapportant à leur position dans le jeu, en évaluant leur « compétence » différentielle et en les référant à leurs « intérêts », comme un procédé essentiel pour les journalistes (*Manufacturing the News*, op. cit., pp. 117 et s.).

²³² Ces procédés, qui nous intéressent ici uniquement dans leur dimension de coup tactique en direction des sources, seront étudiés en tant que techniques rédactionnelles dans la troisième partie.

²³³ Sur la personnalisation des politiques de communication, voir notamment Dominique Cochart, « Le maire mis en scène : un style de communication », et Dominique Memmi, « Rendre puissant : de quelques postures (de communicateurs) au service de la domination », in CURRAPP, *La communication politique*, op. cit., pp. 32-40 et 143-162.

j'étais saisi, parce que je m'attendais à tout sauf à ça. Moi je faisais ça depuis à peu près un an. Il est venu à moi, très sèchement, sans me dire bonjour naturellement (d'une voix très sèche) : « Alors, pourquoi on met plus mon nom? » Bon, et puis le temps que je comprenne (rire), il était déjà parti. Je me suis dit « Mais c'est pas possible! Ça marche (d'une voix de victoire)! » Vous vous rendez compte, ça marche très fort. C'est une catastrophe. C'est une catastrophe, vous vous rendez compte, là on a la preuve de notre force. De notre force, enfin... pas de notre force personnelle mais la force que représente un journal. On ne dit plus le nom! - Et après, vous avez changé de tactique ou pas? - Non, j'ai continué. Mais ce que je fais, c'est que dans un article où je mets un autre nom, par exemple « Mr X », avec sa fonction... Parce que peuvent, dans une réunion, intervenir plusieurs personnes, bon, je les traite tous sur le même plan. C'est-à-dire si je mets le nom et la fonction d'Untel, pour PDV, je mettrais son nom aussi, voilà²³⁴. Mais dans un truc où il est tout seul, où je n'ai pas... je continue à mettre « le président du Conseil général ». »

Au stade de la rédaction, les journalistes peuvent donc mettre en œuvre tout un ensemble de coups tactiques en direction des sources, qui vont de la divulgation d'informations gênantes – recueillies par enquête, liées à un fait divers ou obtenues « off the record » – à la dépréciation du sujet et à la reformulation de son contenu, afin de minimiser, contester ou dévaloriser le rôle de ses protagonistes. En outre, les journalistes peuvent mettre en œuvre diverses stratégies destinées à prévenir les critiques.

Transferts, précautions et couvertures

Les journalistes peuvent employer diverses tactiques de précaution, destinées, dans un contexte d'incertitude quant aux critiques et plaintes éventuelles que les interlocuteurs – ainsi que la hiérarchie – pourraient émettre, à minimiser les risques, en maîtrisant la formulation de l'article et en s'assurant la solidarité de la rédaction²³⁵ et de la hiérarchie par divers moyens. Un ensemble de procédés permettent en effet

²³⁴ Il a donc élaboré cette règle afin qu'on ne puisse lui reprocher de pas traiter l'homme politique équitablement.

²³⁵ Cette dimension du collectif de la rédaction a été très peu prise en compte dans les travaux antérieurs sur le journalisme, qui étudient soit les relations avec les sources, soit le contrôle de la hiérarchie de l'organisation, soit les rapports avec les collègues-concurrents, mais très rarement les rapports horizontaux au sein des rédactions.

aux journalistes d'anticiper et de prévenir les critiques : d'abord éventuellement le jeu de transfert des tâches de rédaction au sein du journal, puis le travail de recueil de preuves et de contrôle poussé des formulations, enfin la relecture et le travail collectif destinés à garantir le soutien des collègues et l'assentiment de la hiérarchie.

Ces tactiques sont employées par les journalistes quand ils anticipent des risques de contestation – de la part des sources ainsi que de leur hiérarchie – et peuvent être plutôt exceptionnelles chez certains ou courantes chez d'autres, en fonction de leur ligne de conduite générale et du niveau de risques qu'ils tendent à prendre. Les précautions mises en œuvre peuvent s'avérer a posteriori superflues, mais c'est l'incertitude même qu'il s'agissait de maîtriser. Les précautions de formulation auront alors été efficaces préventivement. Sinon, si des critiques sont émises par les sources, on passe alors à un échange direct, où les journalistes tentent de faire prévaloir leurs justifications sur les critiques des interlocuteurs, afin d'éviter la publication d'un droit de réponse ou un inflexionnement de la relation qui leur serait défavorable .

Le **transfert** consiste à communiquer une information que le journaliste ne peut exploiter lui-même à cause des relations qu'il a avec la source à un autre membre de la rédaction. Cette tactique peut concerner en particulier des journalistes spécialisés qui ont des contacts fréquents avec des interlocuteurs jugés incontournables, ou des journalistes qui entretiennent des relations plus personnelles avec certaines sources, qui sont l'objet d'informations gênantes, ou, plus rarement, sont à l'origine de révélations dont il convient de masquer ainsi la provenance.

Un journaliste très introduit dans les milieux dirigeants, qui envisage comme principal problème d'avoir à publier des informations gênantes sur les gens qu'il côtoie, présente le transfert comme sa méthode favorite :

« Quand vous connaissez bien quelqu'un qui est embêté, qui a un problème, une affaire... par exemple le copain qui dépose son bilan - ça arrive - vous ne faites pas le papier, vous le donnez à un de vos collègues. Je crois que c'est la meilleure façon, parce que vous, d'abord vous n'aurez pas forcément un bon jugement, et en plus, ça vous embêtera d'écrire dessus. » Plus loin, il résume : *« quand on est un peu gêné sur une affaire, mieux vaut refiler le bébé à quelqu'un d'autre. »* Dans un autre exemple, qui concerne cette fois sa femme de ménage qui était choquée de voir le nom de son fils publié pour une affaire de hold-up, il est

rétrospectivement heureux de son ignorance : « à la limite, j'aurais su la veille que c'était son fils, j'aurais été embêté, je préfère ne pas le savoir. »

Un localier de la même rédaction accorde la même importance à cette tactique et prend l'exemple d'une affaire qu'il a refusé de traiter, mais qui, en l'occurrence, n'est pas sortie du tout, ce qui atteste bien que le problème n'est pas ici celui des relations personnelles du journaliste avec la personne en cause mais bien les limites du dicible dans le journal :

« Si tu veux un exemple, il y a un ancien juge de la Roche-sur-Yon qui a eu des démêlés avec la justice ou plutôt qui n'en a pas eu, parce qu'il avait une fâcheuse tendance à piquer dans des supermarchés, ce qui est quand même emmerdant. Bon, ben ce juge, moi, quand j'étais ici, était un type avec qui j'avais d'excellents rapports, qui est venu bouffer une ou deux fois à la maison, j'ai été bouffer chez lui, et c'est un type avec qui vraiment j'avais d'excellents rapports, d'excellentes relations. Et quand cette affaire est sortie, moi j'en ai entendu parler. J'en ai entendu parler, j'ai été au courant automatiquement, et un jour j'ai été lui poser la question. J'ai été lui poser la question et puis alors bon, il était embarrassé, emmerdé et compagnie. Bon, et je lui ai dit la chose suivante, je lui ai dit « Voilà. C'est moi qui m'occupe des affaires de justice, donc s'il y a un problème, si ça sort dans la presse, c'est moi qui vais en parler. Etant donné ces relations, moi si quelqu'un du journal doit en parler, moi je refuserai de faire le papier. » Parce que ça me paraissait délicat. Parce que là, tu avais une convergence d'intérêts, donc à partir de ce moment-là, moi j'ai dit « Si ça doit sortir dans les journaux, quelqu'un d'autre le fera au journal, un autre journaliste que tu ne connais pas pourra le faire et le fera sûrement très bien, mais moi je ne souhaite pas le faire. » Je l'ai dit à mon directeur : « Voilà, il y a telle histoire, si elle sort, moi là-dessus je ne le ferai pas. » L'histoire, finalement, n'est pas sortie dans la PQR, mais va peut-être sortir un peu plus tard, dans le cadre d'un procès, alors bon là, ce sera différent parce que ce sera peut-être moi qui le traiterai. »

Ce procédé peut aussi être plus permanent et consister en un transfert des articles les plus « sensibles » ou « importants » à des professionnels ayant plus de ressources. Il peut s'agir du transfert des correspondants vers les journalistes locaux ou de ces derniers vers les rédacteurs du siège. Il s'agit de manière générale de protéger la personne qui a recueilli l'information mais ne peut la publier sous son nom, et dans le cas d'un transfert ascendant, d'assurer une plus grande autonomie à la rédaction de l'article et une plus grande autorité à sa publication.

Dans les cas où les sujets sensibles reviennent fréquemment, le transfert peut devenir permanent et aboutir à une nouvelle division du travail journalistique, horizontale ou verticale. En effet, par exemple à Ouest-France à Nantes, où un

certain nombre d'« affaires » impliquant des hommes politiques sont sorties, il a été décidé que le journaliste qui suivrait ces questions serait distinct du journaliste politique qui souhaitait continuer à entretenir de bonnes relations avec ses interlocuteurs, instaurant ainsi un nouveau partage horizontal du travail au sein de la rédaction locale. Par ailleurs, dans ce même journal, le service des informations générales prend en charge la rédaction des faits divers délicats ou de sujets sensibles, et en endosse la responsabilité vis-à-vis des interlocuteurs pour éviter que les localiers ne soient « grillés ». Ce transfert vertical à un journaliste du siège permet d'une part un certain éloignement mais confère aussi d'autre part une plus grande autorité à l'article, grâce au statut de son rédacteur.

« C'est ça aussi, nous on sert à ça aussi aux infos géné. Moi je me suis vue appeler des gens dans des villes, pour protéger la personne de la rédaction. Parce que ce n'est pas moi qui irai le lendemain à la mairie, au commissariat, au siège de l'association, donc je peux être cette conne de Rennes qui raconte n'importe quoi, ce n'est pas grave, ça. Ça on sait faire. Nous on sert ça, on sert de protégé... (...) Pour certains trucs, nos copains nous ont dit « Est-ce que tu ne veux pas faire l'interview? Moi je te file les tuyaux, je te raconte le contexte, mais bon si c'est ton nom demain, et puis tu es de Rennes, infos géné » Et moi je sers de parapluie. Donc c'est moi qui appelle : « Bonjour... » Ah oui, non, non, quand il y a notre nom c'est parce que c'est nous qui avons fait le truc. Mais c'est plus simple pour eux. On les protège comme ça. »

A un niveau inférieur, la même technique est utilisée vis-à-vis des correspondants locaux, qui maîtrisent souvent moins bien la rédaction, mais qui sont surtout beaucoup plus fortement ancrés dans le tissu local et n'ont pas l'autonomie liée à l'appartenance professionnelle au journal. En général, les correspondants ne traitent donc pas les sujets polémiques ou sensibles, qui sont confiés au journaliste du secteur. Cette démarche peut d'ailleurs venir du correspondant lui-même, qui souhaite ainsi se protéger. Un journaliste de Vendée-Matin remarque ainsi qu'à la suite d'un conflit au sein de la municipalité, un correspondant local a prévenu la rédaction et a demandé qu'un journaliste s'occupe du sujet :

« Lui, ça lui permet d'être libre, il continue à faire son petit truc, en évitant d'être taxé d'opposition ou quoi. »

Le transfert de la responsabilité de la rédaction d'un article est donc une tactique fréquemment utilisée par les journalistes. Mais elle ne peut être employée

que pour des sujets sortant de l'ordinaire pour le reporter concerné, car il ne serait pas possible que tous se défaussent en permanence les uns sur les autres²³⁶. Pour que ce procédé fonctionne, il faut en outre bien sûr qu'un autre journaliste puisse prendre en charge le sujet et accepte de le traiter.

Ensuite, des précautions peuvent être prises dans le travail de reportage même, à travers la procédure de vérification et la **collecte de preuves**, ainsi que la multiplication des points de vue. Il ne s'agit pas ici d'un impératif catégorique visant une recherche pure de la vérité, ni d'une nécessité généralisée, mais d'une technique limitée aux sujets considérés comme « sensibles »²³⁷ et provenant de sources non-officielles. Cette démarche vise à pouvoir justifier toutes les assertions critiques ou gênantes contenues dans l'article, en prévision des critiques éventuelles des sources mais aussi de la hiérarchie, et, en dernière instance de la justice en cas de procès en diffamation. La direction des journaux cherche en effet souvent à anticiper les plaintes éventuelles des interlocuteurs locaux et incite les journalistes à la prudence, afin de préserver les relations entre le journal et les diverses autorités locales²³⁸. Les journalistes, soumis en permanence à la critique, doivent donc préparer des preuves et des justifications de l'ensemble de leurs écrits, afin de « protéger leurs arrières ». Un journaliste local qui sortait de nombreux « dossiers » et s'efforçait d'affirmer son « indépendance », souligne ainsi la nécessité de réunir ces éléments de preuve afin d'imposer son article, avant tout à sa hiérarchie :

« Et si vous voulez, même si l'écrit déplaît, je veux dire l'écrit au plan du commentaire, de la mise en perspective, du jugement, déplaît ; si l'argumentation est étayée, on a aucun moyen d'agir véritablement. C'est-à-dire que fondamentalement, j'ai appris que je ne pouvais me permettre aucune erreur. Quand j'écris un papier critique d'analyse, je sais que tout ce que j'écris, je peux le prouver. Si je n'ai pas fait ce travail de vérification détaillé, je n'envoie pas pour publication. »

²³⁶ Si un journaliste employait ce procédé trop souvent, il s'agirait alors non plus d'une mise en commun de l'information et d'une tactique collective, mais d'une attitude de free rider, de passager clandestin, qui fait peser sur les autres les coûts de son action. En outre, cette attitude ne peut être employée par tous en même temps, puisqu'il faut bien trouver un journaliste pour prendre en charge le traitement de la nouvelle.

²³⁷ Voir le passage de la section I de cette partie qui y est consacré, ainsi que celui de la quatrième partie.

²³⁸ Sur l'influence de l'attitude de la direction sur le travail journalistique, voir le chapitre 2. Sur les modes de gestion des proximités relatives avec les acteurs locaux, voir la quatrième partie.

Une autre journaliste souligne aussi la nécessité de pouvoir « tout prouver », vis-à-vis des interlocuteurs concernés, mais aussi d'abord de son directeur départemental qui relit l'article avec elle :

« Moi je ne voulais pas me cogner un droit de réponse et encore moins un procès sur ce coup-là. Ça veut dire qu'il y a un moment donné où je préfère en dire légèrement moins, mais être sûre de pouvoir tout prouver, plutôt que de me cogner un droit de réponse. »

Des preuves matérielles sont parfois même nécessaires. Il s'agit le plus souvent de documents écrits que les journalistes conservent précieusement. Les journalistes cherchent ainsi généralement à obtenir des photocopies des documents que les informateurs peuvent leur fournir, avant d'en contrôler l'authenticité. Il peut s'agir aussi d'enregistrements. En effet, certains journalistes enregistrent les conversations avec des sources, afin de conserver une trace de leurs paroles et d'éviter qu'elles ne nient leurs propos. Cela permet de prouver les faits à la fois vis-à-vis de la direction et des interlocuteurs – et éventuellement de la justice si besoin est. Une journaliste raconte ainsi comment un enregistrement téléphonique lui a permis d'imposer à son directeur départemental de publier son article concernant un sujet sensible :

« [Le directeur départemental] me regarde, me dit « Tu peux prouver tout ça? » Je dis « Ecoute, c'est ce qu'ils ont dit », et j'avais enregistré au téléphone, et j'avais pris des notes en plus. »

Il peut parfois même s'agir d'enregistrement de manifestations publiques, quand les interlocuteurs locaux sont connus pour leur faculté de mentir et de nier contre l'évidence. L'enregistrement peut être effectué à l'insu de l'interlocuteur, et ne peut alors servir qu'après coup, mais il peut aussi être mené ouvertement, afin de peser *ex ante* sur les anticipations de la source et d'éviter qu'elle ne cherche même à nier l'authenticité de ses propos. Une ancienne journaliste d'une petite commune vendéenne raconte ainsi sa tactique :

« C'est-à-dire que j'enregistrais les conseils municipaux et je les retranscrivais au mot près. Un jour, [le maire alors en exercice] m'a téléphoné en me disant « C'est scandaleux, ce que vous avez écrit. » Je lui ai dit « Madame, la cassette est à votre disposition, vous pouvez venir l'écouter quand vous voulez ». Elle ne m'a plus jamais embêtée. Et à chaque Conseil municipal, le dictaphone était ostensiblement devant moi pendant tous les conseils, de façon à ce que tout le monde sache que j'enregistrais, c'est tout, une petite garantie. »

La présence de témoins peut avoir le même usage que l'enregistrement. Par

exemple, le branchement du haut-parleur pour retransmettre une conversation téléphonique permet à des témoins d'entendre le dialogue, afin qu'ils puissent le cas échéant confirmer les dires du journaliste impliqué²³⁹. Lors de la période d'observation menée à Ouest-France, on a pu constater que les journalistes de la rédaction de la Roche-sur-Yon utilisaient alors fréquemment cette technique. Une ancienne rédactrice rapporte aussi avoir employé ce procédé avec Bruno Retailleau, en tant que responsable du Puy du Fou, lors d'une enquête sur l'absence de permis de construire pour l'édification de certains bâtiments:

« Là j'ai mis le haut-parleur en demandant aux gens de la rédaction... je voulais que personne n'allume un briquet, je ne voulais pas un mot parce que je ne voulais pas qu'il sache qu'il était sur... »

Ces techniques de constitution de preuves ne sont bien sûr nécessaires que lorsque les journalistes veulent publier une information « gênante » pour un interlocuteur important et s'inscrivent dans une démarche d'investigation. Seuls certains journalistes se situent dans une telle optique, selon leur « posture », ainsi que les moyens et la latitude qui leur sont donnés dans leur rédaction.

Dans le cas des sujets « gênants » pour une source puissante, les journalistes doivent aussi pouvoir attester qu'ils ont bien sollicité les avis des personnes concernées, en respectant une certaine exigence de pluralisme. Il ne s'agit pas d'un principe général, d'un mode de fonctionnement courant destiné à assurer un traitement équilibré de l'information²⁴⁰, mais d'un moyen de prévenir les critiques dans ces affaires importantes et délicates²⁴¹, afin qu'on ne puisse pas dire que le journaliste n'a pas laissé la parole à la « défense ». Quand les localiers obtiennent une révélation, ils doivent contacter la personne concernée, pour pouvoir le mentionner dans le journal, ne serait-ce que pour dire qu'elle n'a pas voulu répondre ou pour citer ses dénégations. Il s'agit ici en particulier d'éviter la publication d'un droit de réponse. La journaliste qui avait publié un article sur un problème de permis

²³⁹ En outre, la dimension de mise en scène d'une joute oratoire voire d'un exploit personnel n'est parfois pas absente de ce type de procédé.

²⁴⁰ Ainsi que le pensent ceux qui prennent au pied de la lettre les prescriptions officielles de la profession.

²⁴¹ Mark Fichman note ainsi justement que les journalistes distinguent les nouvelles considérées comme factuelles et qui ne demandent ni vérification ni sollicitation de points de vue divergents, et les nouvelles considérées comme gênantes, à propos desquelles toutes les parties doivent être interrogées (*Manufacturing the News*, op. cit.).

de construire au Puy du Fou rapporte ainsi comment il lui était nécessaire d'avoir la réaction des principaux responsables, même si l'exercice était essentiellement formel et destiné à la couvrir et à empêcher les critiques :

« Et il faut aller jusqu'au bout du truc, c'est-à-dire que oui, le lendemain, il faut rappeler et le Retailleau et le maire des Herbiers ou je ne sais quoi, et se prendre une engueulade, parce que c'est normal, il faut absolument qu'on puisse dire dans le journal qu'on a appelé ces gens-là. Moi je ne veux pas que le lendemain, on dise « Comment, vous ne m'avez même pas appelé! » Non, eh oh, surtout pas. Donc il faut passer le sale quart d'heure où ils vont vous couvrir d'injures, mais c'est le boulot. »

Mais dans le cas de sources moins puissantes ou d'affaires plus anodines, les journalistes ne considèrent pas forcément ce recueil de point de vue comme une nécessité. Ils justifient d'ailleurs parfois le caractère facultatif de cette mesure par la possibilité de répondre le lendemain. Il s'agit donc bien d'une mesure de protection spécifique vis-à-vis des sujets « gênants » qui concernent les autorités officielles.

Ensuite, au moment de la rédaction de l'article, d'autres mesures de précaution peuvent être mises en œuvre, relevant du **maniement des procédures et rhétoriques journalistiques**²⁴², qui consistent à peaufiner la formulation du texte²⁴³ et à préparer toutes les justifications²⁴⁴ face aux éventuelles critiques possibles²⁴⁵. Les journalistes doivent en effet ne pas pouvoir être pris en défaut et pouvoir justifier

²⁴² De nombreux auteurs américains mais aussi français ont travaillé sur ces procédés, qu'ils ont essentiellement analysés d'un point de vue global et interne aux organisations de presse, comme des routines organisationnelles et des moyens d'asseoir la « crédibilité » et l'autorité sociale des journalistes (voir notamment Gaye Tuchman, « Objectivity as Strategic Ritual », art. cit., *Making News*, op. cit., chap. 2 à 5 ; Leon Sigal, *Reporters and Officials*, op. cit., chap. 4 et 5, de nombreux auteurs français développant aussi ce type de réflexion, comme Jean Padioleau, « Systèmes d'interaction et rhétoriques journalistiques », art. cit. ; Arnaud Mercier, *Le journal télévisé*, op. cit., chap. 7 et 8., Eric Neveu, *Sociologie du journalisme*, op. cit., chap. 3). Il convient aussi de les considérer comme des coups tactiques, devant être analysés dans la série des interactions avec les sources et en fonction des rapports avec la hiérarchie.

²⁴³ Sur l'analyse du travail de rédaction de l'article, voir infra.

²⁴⁴ Dans le vocabulaire interactionniste ou ethnométhodologique, il s'agirait de pouvoir « rendre compte » de ses actes, d'être capable d'en donner un compte rendu satisfaisant dans un cadre approprié (voir respectivement Erving Goffman, *Les cadres de l'expérience*, op. cit., et Harold Garfinkel, *Studies in ethnomethodology*, London : Polity Press, 1984 (1^{ère} éd. : 1967). Suivant l'exemple de Luc Boltanski, Cyril Lemieux a repris ces thématiques à propos des journalistes (*Mauvaise presse*, op. cit.), tout en renvoyant à des « grammaires » beaucoup plus générales voire abstraites. Pour notre part, c'est avant tout la dimension tactique de ce travail de justification qui nous intéresse ici.

²⁴⁵ Il convient de souligner le coût psychologique de ce travail d'anticipation des justifications, qui oblige les journalistes à s'extraire de leur activité ordinaire, fonctionnant sur le mode du « sens pratique », pour élaborer des arguments reposant sur des règles générales.

tout l'article, vis-à-vis de la source mais avant tout de leur hiérarchie. Ils anticipent en effet les critiques possibles de leurs supérieurs directs et cherchent à les prévenir. Ils doivent donc être « irréprochables » et « se couvrir » en respectant toutes les procédures appropriées. Outre la vérification et la multiplication des points de vue, il s'agit d'autres techniques comme la relecture par des tiers, qui doit garantir la précision des formulations. La relecture par la source peut aussi constituer un moyen d'éviter les critiques ultérieures.

Le travail sur les formulations et la relecture approfondie, destinés à maîtriser toutes les interprétations possibles du texte, constituent une ultime vérification, fastidieuse mais nécessaire, qu'effectue d'abord le rédacteur et qui peut ensuite être partagée, dans les cas les plus délicats, avec les collègues et la hiérarchie. C'est paradoxalement quand le journaliste prend le plus de risques qu'il doit être le plus prudent.

La relecture des interviews par les personnes interrogées peut être un moyen de se prémunir contre les éventuelles contestations. Une journaliste du siège de Ouest-France parle ainsi de la sécurité que lui apporte la relecture de l'interview par l'interlocuteur. Elle veut en effet être « imparable » et l'assentiment de la source est une ressource, qui, entre autres, renforce sa réputation de sérieux et de rigueur auprès de sa direction :

« Parce qu'il [son chef de service] sait aussi que — comment te dire? — c'est un rapport de confiance aussi. C'est-à-dire il sait que je vais faire gaffe, au sens où j'aime bien les sujets sensibles où je sais que je suis imparable. Ça c'est un grand moment de bonheur : « Oui, c'est vérifié, oui c'est bien ce que la personne a dit. La preuve : elle a relu le texte. Ne venez pas me dire que c'est les journalistes qui n'ont rien compris. Elle a relu le texte. Eh oh ». Moi je veux bien, entre guillemets, avoir 32 lettres d'injures sur un billet, mais pas sur une interview. Là je ne veux pas que la personne dise « Je n'avais pas dit ça ». Donc en cadrant bien le truc... »

La relecture par les collègues permet de vérifier que l'article ne comporte pas d'erreurs ou d'ambiguïtés qui pourraient susciter des lectures erronées et des réactions hostiles de la part des parties intéressées, mais il s'agit aussi et surtout de rendre la décision collective, ce qui protège le journaliste. En cas de conflit avec le chef de service ou plus tard avec les sources, le journaliste est en effet alors assuré du soutien de ses collègues, ce qui tend à renforcer sa position. Ce procédé de relecture collective avait même été érigé en règle – plutôt informelle – à la rédaction

yonnaise de Ouest-France. Un localier rapporte en effet :

« C'est vrai que quelquefois, on a pris le temps de le faire, sur un sujet délicat, quand on revoit la copie le soir, on le fait lire par un collègue, on le lit à trois. On est trois à le lire, c'est ce qu'on avait décidé à Ouest-France, sur les sujets délicats. »

Quand malgré toutes ces précautions, les sources émettent des critiques et mettent en cause les journalistes, ceux-ci doivent alors développer effectivement une **argumentation** destinée à justifier la rédaction de leur article, et emploient toute une série d'arguments souvent préconstruits, comme la véracité des faits, la crédibilité du titre ou le renvoi des critiques dos à dos²⁴⁶. Il s'agit pour eux non seulement de défendre leur article mais aussi implicitement le traitement de l'information qu'ils pourront avoir à l'avenir et leur marge de manœuvre future²⁴⁷. Tout d'abord, face aux critiques et plaintes émanant des sources, de nombreux journalistes répondent en les interrogeant sur la véracité de ce qu'ils ont écrit. Une journaliste qui avait dévoilé la place de l'alcool dans le spectacle du Puy du Fou et qui avait été mise en cause par le responsable, rapporte sa réponse :

« Je lui ai dit « C'est faux ou c'est vrai? », à la personne qui m'en a parlé — « Tu as raison, c'est vrai. — OK, donc je l'ai écrit, point, on n'en parle plus ».

Un localier raconte aussi comment il utilise l'argument de véracité pour répondre aux plaintes des sources, en prenant l'exemple du Conseil général :

« Après, le type il t'appelle, il dit... moi j'ai eu quelquefois des types qui appellent, dans l'entourage de Villiers : « Oh oui, putain tu nous fait chier avec ton papier, un truc comme ça. Tu as écrit ça, nous ça nous emmerde ». Je dis « Attends, est-ce que c'est vrai, est-ce que c'est faux? Si c'est faux, faites un démenti et auquel cas moi je vous fais mes plates excuses parce que je me suis trompé. Je dis, mais si c'est vrai, où est le problème? Où est le problème? » Après, tout le reste c'est de la littérature. »

Les journalistes s'expriment ici comme si cette tactique était entièrement efficace et se suffisait à elle-même, ce qui n'empêche pas que les plaintes ainsi

²⁴⁶ Ces justifications des journalistes développées ex-post sont rarement analysées dans les travaux de recherche, qui s'intéressent essentiellement aux interactions qui ont lieu au moment du reportage, ou analysent les procédés destinés à renforcer la « crédibilité » des journalistes uniquement comme le sous-produit de leur activité rédactionnelle.

²⁴⁷ On a en effet analysé précédemment comment les critiques et plaintes des sources pouvaient être comprises comme des pressions concernant leur traitement à venir.

déboutées puissent néanmoins avoir un effet indirect sur leur travail.

Certains locaux utilisent aussi l'argument de la crédibilité de leur journal, qui justifie leur indépendance. Un localier rapporte ainsi que face aux lecteurs qui se sentent « un droit de contrôle sur ce qui est écrit en presse locale » voire « un titre de propriété sur le journal », il a des réponses toutes prêtes :

« Moi je leur dit 'Mais quel crédit vous accorderiez à un journal qui est fait par ses lecteurs? Si c'est le maire qui me demande d'écrire ça, vous allez avoir confiance en ce que j'écris? Vous allez avoir confiance en votre journal?'. Bon, on a des arguments pour répondre, on a un petit peu l'habitude aussi ».

Le renvoi des critiques dos à dos peut aussi être une justification du traitement adopté, faisant apparaître le journaliste comme respectant un équilibre, selon le principe du « juste milieu ». Un localier estime par exemple que si un article suscite des critiques venant de deux parties adverses, il est alors « bon » ou « équilibré » :

« Alors ce qui était très marrant, tu vois par exemple... Dans le cadre de la campagne du référendum sur Maastricht, le clan à Villiers nous a reproché de faire campagne pour le oui, et le clan de Mestre, Crucis et compagnie, nous a reproché de faire campagne pour le non. Dans en gros chacun nous accusant de faire le jeu de l'autre. Donc finalement on s'est dit qu'a priori on n'avait pas dû faire trop trop mal notre métier puisque chacun s'était envoyé la balle. »

Les tactiques de « **couverture** », qui consistent à faire viser symboliquement les articles par les supérieurs, visent en outre à éviter les désaveux et à s'assurer ainsi du soutien de ces derniers en cas de plainte ultérieure de l'interlocuteur concerné – notamment si celle-ci leur est adressée directement. En effet, la relecture par les responsables hiérarchiques, si elle permet de conclure le travail de vérification, relève surtout de la logique de la « couverture ». Les journalistes désignent souvent cette stratégie de remontée des responsabilités destinée à les protéger par le terme de « parapluie ». Les chefs de service n'acceptent en effet généralement pas d'être mis devant le fait accompli, et veulent être prévenus dès le départ des sujets « sensibles » afin d'avoir le sentiment de maîtriser un minimum la situation²⁴⁸. En pratique, les supérieurs acceptent en général sans grande

²⁴⁸ Il ne s'agit pas nécessairement d'une maîtrise réelle, car ils ne prennent pas forcément de décisions différentes de celles qu'auraient prises les journalistes, mais il faut au moins que, symboliquement, ils aient été associés.

modification les écrits des journalistes, et en endossent la responsabilité. Mais il peut aussi arriver qu'ils refusent purement et simplement la publication de l'article en l'état, ou s'ils l'acceptent néanmoins, refusent de le cautionner et se désolidarisent ensuite de son auteur en cas de plainte.

Pour les affaires locales importantes, c'est le directeur départemental qui est sollicité – ou son adjoint en son absence, qui est en général le chef de la rédaction du chef-lieu de département. Pour les localiers seuls en poste, qui ne peuvent bénéficier de la relecture collective de leurs collègues, le lien avec le directeur départemental est particulièrement important. La manière dont ce dernier exerce ses fonctions, les relations qu'ils entretient avec les journalistes, et ses choix journalistiques – quant aux relations à entretenir avec les interlocuteurs et aux risques tolérables – ont donc une grande influence sur la latitude d'action des localiers.

Un journaliste seul en poste rapporte par exemple qu'il prévient systématiquement de lui-même le directeur départemental lorsqu'il s'apprête à rédiger des papiers sensibles. Celui-ci lui demande si « toutes les précautions d'usage » ont été prises. Il estime que lorsque les articles sont gérés « en équipe », « à la sortie, il y a moins de problèmes » et il est plus facilement couvert.

Dans le cas où le directeur départemental n'a pas été prévenu, cela peut provoquer une escalade du conflit au sein du journal.

Un journaliste de Ouest-France rapporte que lorsque les journalistes de la Roche-sur-Yon ont « sorti » l'affaire du Manège quelques jours avant les élections, ils n'avaient pas prévenu leur supérieur hiérarchique, ce qui avait été l'une des causes de l'ampleur qu'a prise l'histoire. Ils avaient été deux à relire le papier du rédacteur et l'avaient déjà lissé, avaient enlevé les propos les plus enflammés, mais ils avaient présenté le sujet comme une « queue de dossier » (la suite d'une affaire déjà traitée²⁴⁹) au directeur départemental. Ce dernier, découvrant l'article le lendemain, a ressenti cela comme une « trahison » et a riposté en rédigeant et signant un « droit de réponse » « outrageusement » favorable au maire incriminé, sans consulter l'équipe, ce qui constituait quasiment un désaveu public.

Quand l'affaire est encore plus importante et peut avoir un retentissement

²⁴⁹ La rédaction avait déjà « sorti » un mois et demi plus tôt de la mise en cause de la gestion de la Scène nationale par le maire en personne, et a dévoilé deux jours avant l'élection la démission forcée du directeur de la scène nationale du « Manège », qui était auparavant présentée comme le résultat d'un *modus vivendi*.

régional voire national, le responsable départemental peut même faire remonter le sujet à la rédaction en chef. Un journaliste de Vendée-Matin rapporte par exemple que lorsqu'une affaire de prêtre pédophile est sortie en Vendée, le directeur départemental a transmis l'article au rédacteur en chef de l'époque pour approbation. Il généralise ensuite son propos :

« De toute façon, quand c'est vraiment trop... trop sujet... quand on sent qu'il y a de la dynamite quelque part, une des grandes sagesses de ce métier, c'est d'ouvrir le parapluie et de dire au chef — c'est le chef — « Tiens, tu peux regarder ça? ». Comme ça... C'est d'ailleurs la meilleure tactique, parce que si on dit « Tu peux regarder ça », il va le regarder, et en général il va vous approuver, à une virgule près. S'il le découvre sans que vous lui en ayez parlé, il fait une crise à chaque fois. Il faut savoir se faire dire qu'on a bien fait. »

La stratégie de la « couverture » ou du « parapluie » comporte donc une forte dimension de déférence formelle et de reconnaissance symbolique de l'autorité du supérieur hiérarchique. Dans les cas où les rédacteurs sont en phase avec leur hiérarchie, ils sont assurés d'un soutien quasiment automatique, mais dans les situations où des divergences existent et où les journalistes souhaitent prendre plus de risques que ne le voudrait leur chef de service, la demande de relecture peut déboucher sur une négociation serrée voire sur un refus.

Ainsi, les journalistes peuvent mettre en œuvre toute une série de mesures de précaution, destinées à prévenir les critiques, des sources mais aussi celles de leurs supérieurs hiérarchiques, et à renforcer le soutien dont ils bénéficient, essentiellement dans le cas des articles « sensibles » ou comportant des révélations gênantes pour les sources. Ces tactiques vont du transfert et de la collecte de preuves, y compris par l'enregistrement, au maniement de procédures et rhétoriques journalistiques et à la couverture par la hiérarchie. Plus les risques pris par les rédacteurs sont grands, plus ces mesures de prudence sont importantes.

* * *

En définitive, les relations entre les journalistes et leurs sources prennent la forme d'un échange de coups qui doit être analysé dans la durée et en prenant en compte l'ensemble des interactions auxquelles participent les journalistes. Cet échange repose sur une exploitation réciproque des acteurs – qui poursuivent chacun des logiques propres –, mêle indissociablement mais dans des proportions variables conflit et coopération, et débouche sur une négociation de l'information qui prend la forme d'une lutte pour le contrôle de son contenu. Dans ce processus, les sources peuvent jouer un ensemble de « coups », pendant le reportage mais aussi dans les interactions connexes qui l'accompagnent, et a posteriori par des sanctions informatives, des plaintes ou des procès. Les effets de ces coups tactiques sur la dynamique de la relation doivent être analysés à moyen terme et en prenant en compte les réactions, différenciées, des journalistes. Ces derniers ont aussi toute une série de tactiques à leur disposition – dans l'interaction initiale du reportage, dans la gestion des échanges plus informels qui la suivent, et surtout dans le travail d'investigation complémentaire que peuvent réaliser les reporters, dans l'activité rédactionnelle où ils reprennent le contrôle de l'information, et à travers diverses mesures de précaution par lesquelles ils peuvent s'assurer du soutien de tiers. Mais l'usage de ces différents « coups » par les journalistes, les réactions à ceux des sources, et in fine leurs effets sur la dynamique relationnelle, ne sont pas homogènes et dépendent étroitement de divers paramètres tenant aux ressources et contraintes de l'entreprise de presse et à la situation respective des uns et des autres, ainsi qu'à la « posture » des journalistes, paramètres qui feront respectivement l'objet des deux parties suivantes.

Deuxième partie

Contextes et dynamiques des rapports institutionnels avec les sources

Les interactions des journalistes avec leurs sources, et leur activité rédactionnelle, s'exercent dans différents cadres ou contextes¹ qu'il convient d'analyser : celui du journal, de l'entreprise de presse, qui a ses propres modes de fonctionnement, ses « règles » et ses rapports hiérarchiques, et qui est lui-même inscrit dans le champ plus large de la presse et celui de l'espace local dans lequel les institutions locales et les journaux s'inscrivent. Ces différents contextes définissent indissociablement les contraintes et les ressources des journalistes, le même élément, selon l'usage qui en est fait, pouvant apparaître comme une entrave ou un appui pour le travail journalistique². Ces cadres peuvent converger ou partiellement diverger, renforçant alors la prégnance des contraintes ou introduisant au contraire une plus grande latitude d'action. On étudiera donc les contraintes et ressources liées au fonctionnement et aux stratégies de l'entreprise de presse, celles résultant des situations respectives du journaliste et de la source au sein de l'espace local, et enfin les rapports institutionnels entre les titres et les principales institutions locales, qui apparaissent à la fois comme le résultat de tous ces éléments et qui conditionnent en retour les relations à venir, selon les dynamiques relationnelles à l'œuvre.

Pour mener cette analyse, on spécifiera dans un premier temps l'organisation

¹ Ces termes seront préférés à la notion de « système » qui vise aussi à comprendre l'influence du contexte sur l'action des individus, mais tend à « durcir » les contraintes et réduire les logiques d'action. L'analyse de Goffman permet en effet de penser la multiplicité des « cadres » dans lesquels jouent les individus (*Les cadres de l'expérience*, op. cit.), même si elle prend difficilement en compte la simultanéité des insertions dans des cadres différents, puisque la définition de la situation attribue un cadrage dominant. Dans une autre perspective, l'analyse stratégique de Michel Crozier et Erhard Friedberg (*L'acteur et le système*, op. cit.) permet aussi de comprendre comment l'acteur est « pris » dans un système d'interaction stratégique, qui lui impose des contraintes mais lui laisse aussi une marge de liberté. Cependant, cette approche maintient la dichotomie entre « contraintes » et « liberté » et tend à homogénéiser les logiques d'action, orientées avant tout vers le « pouvoir » défini comme contrôle de l'incertitude (voir note suivante).

² Cela revient à concevoir les contraintes comme relationnelles, à la manière dont Michel Dobry propose par exemple de penser les ressources, dans sa critique des théories de la mobilisation des ressources (*Sociologie des crises politiques*, op. cit., p.34 et s ; sur ce point, voir aussi Johanna Siméant, *La cause des sans-papiers*, op. cit., p. 48.). Il est donc ici essentiel de ne pas concevoir les effets des contraintes structurelles sur les individus de manière mécanique, à la manière dont une force physique s'applique sur des objets, mais d'analyser comment des systèmes d'interaction, de ressources et de contraintes, encadrent l'action des individus, comment ces derniers déploient diverses lignes d'actions pour gérer ces éléments.

socio-technique du journal pour comprendre les marges de jeu que les journalistes peuvent y avoir, l'organisation des rapports hiérarchiques et les modes d'exercice de l'autorité au sein de l'entreprise de presse, afin de préciser le type de contrôle qui pèse sur les rédacteurs, et enfin les stratégies commerciales, industrielles et éditoriales des groupes de presse.

Mais ces divers éléments de type structurel n'agissent qu'à travers la perception qu'en ont les acteurs³. Or les journalistes ont une sensibilité inégale aux différents types de « contraintes » qui pèsent sur leur travail. Ils sont particulièrement sensibles aux contraintes de temps mais peu à l'organisation technique et aux modalités de division sociale du travail, ils sont attentifs aux rapports hiérarchiques directs mais moins aux solidarités professionnelles, et ils sont plus vigilants vis-à-vis des orientations éditoriales ou des stratégies identitaires de leurs titres que des stratégies plus générales de leurs groupes. En outre, chaque élément de définition de la situation spécifique du journaliste peut constituer un facteur d'autonomie ou d'hétéronomie, en fonction de la perception du journaliste, de sa situation et de sa « posture ». La situation de la source est pour sa part déterminée par un ensemble de facteurs que les journalistes s'efforcent inégalement d'appréhender, concernant sa représentativité et son emprise locale, son pluralisme interne et ses capacités de contrôle hiérarchique, son « attitude informative », ainsi que plus indirectement, les modalités de structuration de la société locale. Les rapports plus généraux entre les rédactions locales et les principales institutions du secteur, qui peuvent comporter des niveaux de conflictualité différents, allant de la soumission au bras de fer en passant par la coopération et des situations intermédiaires, apparaissent à la fois comme le résultat et le cadre de l'activité des journalistes, selon des dynamiques relationnelles que les acteurs ne maîtrisent que partiellement.

³ C'est par cette médiation que les facteurs structurels influent sur le comportement des journalistes. Par ailleurs, les individus ne sont pas étrangers aux situations « objectives » dans lesquelles ils se mettent, se projetant dans l'avenir à travers des modèles professionnels et s'inscrivant dans des trajectoires où s'actualisent certains aspects de leur socialisation.

Section I. Ressources et contraintes de l'entreprise de presse

Si l'ensemble de l'activité journalistique n'est pas entièrement déterminée par le système du journal⁴, de nombreux facteurs internes à l'entreprise de presse doivent être pris en compte, éléments dont les journalistes ont eux-mêmes une perception variable, selon leur situation et leur posture et selon le type d'enjeu en cause. En ce qui concerne les conditions et l'organisation du travail, ce sont les contraintes de temps auxquelles les journalistes sont le plus sensibles, en matière de rapports hiérarchiques, ce sont les interactions directes avec les chefs de service, et au niveau des stratégies des journaux, ce sont la politique rédactionnelle et l'identité du titre, au détriment d'autres dimensions moins visibles mais qui peuvent être aussi structurantes.

Plus généralement, l'organisation technique et hiérarchique du quotidien régional est étroitement liée à la fois à sa périodicité et à sa dimension régionale. En effet, tout d'abord le rythme quotidien impose une organisation horaire rigoureuse sous la forme d'un compte à rebours remontant vers l'amont, partant de l'heure de livraison à celle de l'impression pour déterminer le moment du « bouclage » et l'organisation du travail au sein des rédactions. La dimension régionale induit pour sa part une organisation en réseau, qui permet un maillage plus ou moins fin du territoire couvert destiné à rendre compte de l'ensemble des « événements » locaux considérés comme pertinents, et qui repose sur des processus de coordination et de contrôle variables, dessinant de manière complexe « l'autonomie » de chaque échelon.

⁴ Lee Sigelman propose une analyse entièrement fondée sur le déterminisme organisationnel des entreprises de presse (« Reporting the News », art. cit.). D'autres chercheurs tentent au contraire de mettre en lumière la complexité de l'analyse de la place des journalistes au sein des médias, en particulier, au Québec, Aurélien Leclerc (*L'entreprise de presse et le journaliste*, Sillery : Presses de l'Université de Québec, 1991).

1. Conditions de travail et organisation

Tout d'abord, les conditions de travail, le temps disponible et les moyens à disposition, qui dépendent de l'organisation du travail et de la gestion du personnel, apparaissent comme des éléments essentiels de définition des contraintes et ressources des journalistes. Ces derniers les apprécient différemment, en fonction des réalités propres à leur titre, mais aussi de leur posture personnelle. Ainsi, certains estiment que le manque de temps et de place est une véritable entrave, qui se renforce de plus en plus, tandis que d'autres considèrent ce cadre comme normal et estiment qu'il leur laisse une latitude d'action suffisante, les premiers s'exprimant souvent davantage que les seconds.

Organisation et usages du temps

Le premier paramètre pesant sur l'activité rédactionnelle et les relations avec les sources est le temps disponible pour le reportage et la rédaction, qui découle de la chaîne de production du journal⁵ et des choix organisationnels qui ont présidé à sa formalisation⁶. En effet, pour les journalistes qui subissent ces contraintes, l'effort journalistique de maîtrise de l'information suppose un minimum de temps, pendant le reportage, afin de pouvoir interroger les protagonistes, et ensuite pour mener éventuellement une enquête complémentaire et pour travailler sur les formulations, et surtout pour réaliser des sujets d'investigation. Le temps disponible conditionne donc la possibilité pour les journalistes de mettre à distance le discours des sources,

⁵ Michel Mathien écrit par exemple que « la chaîne technique (...) conditionne l'ensemble des activités des différents corps professionnels concourant à l'élaboration quotidienne du journal, à commencer par la rédaction » (*Les journalistes et le système médiatique*, op. cit., p. 57). L'auteur explique comment l'organisation du journal repose sur un système de compte à rebours généralisé, l'impératif temporel de l'heure de mise en vente remontant vers la distribution, le tirage, le montage, la composition et enfin la rédaction (Ibid., p. 52-53).

⁶ De manière générale, de nombreux auteurs ont souligné l'importance cruciale du temps dans l'activité journalistique. Au niveau de l'activité rédactionnelle, Gaye Tuchman souligne l'ancrage temporel des routines journalistiques (*Making News*, p. 39 et s.). Jean Charron analyse pour sa part le rôle joué par le temps dans les rapports entre les journalistes et les sources, montrant comment le temps peut être une ressource stratégique pour les uns comme pour les autres (*La production de l'actualité*, cf. p. 129). On insistera pour notre part davantage sur le caractère relationnel et construit des contraintes de temps et sur leur perception différentielle par les journalistes.

et influe ainsi indirectement sur le réglage des relations. Mais les effets de ces contraintes ne sont pas mécaniques, et doivent être rapportés à l'organisation concrète du travail, et analysés au regard des usages multiples qui en sont faits.

La **sensibilité des journalistes à ces contraintes de temps**, dont ils font quotidiennement l'expérience, varie selon leur situation et leur posture. Ce sont les journalistes les plus investis dans leur activité et attachés à leur « indépendance » qui soulignent le plus la prégnance et le renforcement de ces contraintes. Par ailleurs, ce qui est principalement en jeu ce peut être la maîtrise soit externe – vis-à-vis des sources – soit interne – au sein de la rédaction – du temps et de son affectation par les personnes. Pour les journalistes seuls en poste, c'est avant tout la maîtrise externe qui pose problème, les rendez-vous des sources s'imposant plus directement à eux, tandis que dans les rédactions multiples et les sièges, l'enjeu de la maîtrise est davantage interne et lié à l'organisation interne des congés et de la répartition des sujets.

Pour les journalistes seuls en poste, le problème est avant tout externe et peut par exemple concerner la simultanéité de plusieurs événements et l'impossibilité de les couvrir entièrement. Ils sont alors obligés de faire un choix ou de ne les traiter que rapidement et superficiellement. Un localier explique ainsi sa frustration dans ces cas :

« A ce moment-là, on est obligé de faire un traitement automatique et de dire bon... dire que c'était bien ou de dire je ne sais pas quoi, ou de ne pas s'engager, on n'a pas le temps de vivre un petit peu l'événement, c'est un petit peu... c'est frustrant de ce côté-là. Mais ce n'est jamais frustrant d'aller... »

Dans les rédactions multiples, les enjeux sont à la fois internes et externes, et tiennent davantage à la répartition interne des sujets et à la possibilité d'en approfondir certains. Les propos sur le manque de temps manifestent alors le sentiment d'hétéronomie des journalistes, tant au sein de leur entreprise que vis-à-vis des sources. Un journaliste de Vendée-Matin regrette ainsi la brièveté du temps de reportage et l'impossibilité d'approfondir les sujets :

Il estime avoir au maximum une heure ou une heure et demie, et constate que pour les longues manifestations, il est contraint d'« obtenir le maximum d'informations » en un minimum de temps sans assister à tout leur déroulement. « C'est vrai que l'idéal, de toute façon, c'est le journalisme à la parisienne, c'est-à-dire d'avoir une manifestation à couvrir par jour voire par

semaine, et de pouvoir la traiter de A jusqu'à Z en allant au fond des choses. Mais dans la presse quotidienne régionale, on est submergé par l'actualité, et on a rarement le temps de la traiter... enfin d'aller complètement au fond des choses. »

Dans la même perspective, plusieurs locaux soulignent le manque de temps nécessaire pour réaliser des enquêtes complémentaires, rechercher des sources alternatives, consulter une documentation... Un fait-diversier quelque peu désabusé souligne par exemple le manque de temps croissant qu'il ressent, pour « mettre en perspective » ou prendre du « recul »⁷ :

« Mais il faut du temps, et actuellement, le temps on n'en a plus. » Il souligne plus loin encore l'importance de ce facteur pour « prendre du recul » en constatant : *« Mais on n'en a pas toujours du recul, non plus. Je vois, dans le traitement de certaines affaires, quand on est pressé par le temps, puisque c'est le cas maintenant. Dans un journal, on essaye de faire le maximum de choses avec le minimum de gens, comme dans toute entreprise (rires). Et donc quelquefois, on n'a plus le recul. »*

Certains journalistes dénoncent aussi le fait que les moments non directement productifs pour se cultiver et approfondir certaines questions, nécessaires à la maîtrise de fond des dossiers, sont très limités voire exclus du temps de travail. Seule la lecture de la presse apparaît comme légitime, dans un temps limité, la lecture in extenso d'ouvrages en revanche, ne l'étant pas, même pour la rédaction de comptes-rendus, et a fortiori pour l'acquisition d'une « culture » personnelle. Un journaliste regrette cette situation :

« Sachez que hormis les journalistes spécialisés, les journalistes généralistes, dont je suis, n'ont pas le temps de lire à l'intérieur du temps de travail. Je trouve ça scandaleux. Scandaleux. On est dans une logique productiviste totale. C'est-à-dire que si moi, je veux parler d'un bouquin, j'ai deux possibilités, soit j'en parle comme le font plein de journalistes c'est-à-dire sans avoir lu, et en repompant dans une lecture diagonale ; soit je lis et je le fais au détriment de mon temps libre. Il n'y a aucun temps dans ce métier qui soit le temps de l'approfondissement des connaissances, pour avoir un regard critique par rapport à la réalité, aucun temps. » Il explique plus loin que lire n'est pas considéré comme un « investissement rentable » et déplore que les journalistes ne se battent pas pour faire reconnaître l'importance de cette activité.

⁷ Ils tendent ainsi à faire de la capacité de « mise en perspective » un effet mécanique de la disposition de temps, alors qu'une gestion plus relâchée du temps peut avoir d'autres usages, comme la participation à des moments de convivialité organisés par les sources.

Les reporters locaux spécialisés⁸ ont généralement moins le sentiment d'être « pris » par l'urgence, du fait d'une plus grande autonomie interne dans la gestion de leur temps. Les reporters agricoles ou maritimes qui ont longtemps existé à Ouest-France, qui ne se consacraient qu'à leur domaine et relevaient d'un service spécialisé éloigné spatialement de leur lieu de travail, pouvaient ainsi y trouver une grande autonomie dans la maîtrise de leur planning. Un ancien reporter agricole remarquait ainsi qu'il avait davantage la possibilité de travailler sur des dossiers ou sur des enquêtes que ses collègues de locale :

« Je crois que je n'ai pas plus de temps, mais ce n'est pas réparti de la même façon. C'est vrai que c'est souvent des choses qui sont moins ponctuelles, qui sont de plus longue haleine et qui demandent sans doute plus d'étude, de connaissance des dossiers, quoi. »

Aujourd'hui, ces journalistes sont rattachés aux rédactions régionales et réalisent un travail plus large sur les sujets de société. Ils ont donc conservé une plus grande latitude d'action. Par ailleurs, dans les grosses rédactions départementales, comme à Nantes, les rédacteurs sont beaucoup plus spécialisés, et sont donc davantage maîtres de leur propre organisation, tout en ayant une pression externe plus forte liée au rythme des sources.

Dans les rédactions centrales, la gestion du temps est davantage liée à l'organisation interne du travail. Une journaliste de Ouest-France souligne ainsi les effets des rythmes de travail, liés aux moyens en personnel⁹, sur l'anticipation et la maîtrise de l'information :

« Là on est en période de restriction par exemple de postes, c'est clair que quand on est le nez, tête baissée, à ne penser qu'au journal du lendemain, de manière... entre autres on ne peut pas anticiper, on ne peut pas, alors que si on était deux de plus par équipe, ça irait. Donc il y a vraiment des contraintes techniques qui sont très rudes. Moi j'en sais quelque chose dans mon service, où je trouve qu'on est de manière terrifiante en sous-effectifs. On ne pense pas, on ne réfléchit pas quand on est le nez sur le truc du lendemain. »

En fait, dans les services du siège, notamment à Ouest-France dont les effectifs sont importants, l'organisation du planning distingue clairement le suivi de l'actualité et le travail d'enquête, les journalistes étant clairement affectés à l'une ou l'autre

⁸ Certains sociologues soulignent la plus grande autonomie organisationnelle des journalistes spécialisés (voir notamment Jeremy Tunstall, *Journalists at work*, op. cit.).

⁹ En effet, les postes à pourvoir sont souvent vacants pendant un certain laps de temps, et les services tournent parfois avec des déficits de plusieurs personnes.

tâche. Ainsi, à Ouest-France, dans les différents services des informations générales, les journalistes peuvent en effet être déchargés des activités courantes pendant un certain temps pour mener à bien une enquête spécifique, sur des problèmes « de société », des questions de fond, des interviews, ou des reportages à l'étranger en tant qu'envoyés spéciaux, selon les services concernés.

Les journalistes perçoivent aussi le manque de place, la **limitation des surfaces rédactionnelles**, conjugués avec les contraintes de temps, comme des facteurs complémentaires d'un système de contraintes pesant. La restriction de la pagination est en effet une préoccupation constante des directions, qui cherchent ainsi à limiter les coûts d'impression, notamment en période de hausse du prix du papier. A Ouest-France, le nombre de pages générales a ainsi été réduit, et le nombre de pages de chaque section est défini à l'avance¹⁰. La départementale a même été limitée à une page rédactionnelle (c'est-à-dire sans les publicités) pendant l'été 1997 (voir encart précédent). A Presse-Océan, dans le contexte de difficultés financières, la restriction de la pagination a été encore plus forte. Mais ce sont aussi des facteurs externes, liés aux rapports avec les sources, qui expliquent ces tensions. Car la place accordée aux articles « imposés », liés à l'actualité institutionnelle, tend à s'étendre, les journalistes ayant le sentiment de disposer de moins en moins de place pour des articles « d'initiative ». Un localier de Vendée-Matin estime ainsi qu'il est de plus en plus difficile de mener de grandes enquêtes :

« Je me rends compte qu'au fil des ans, il y a de moins en moins de place. Quand je fais mes dossiers, dans les domaines qui m'intéressent, l'éducation, l'enseignement, la religion, il m'est arrivé il y a quelques années de faire des enquêtes avec parution... une enquête sur quatre ou cinq... sur presque une semaine, ça demande beaucoup de boulot naturellement. Eh bien c'est des choses que je n'ai pas renouvelées dernièrement, ce n'est pas... J'avais fait une enquête par exemple, sur la vie des paroisses, donc dans la chronique religion, ça m'avait demandé beaucoup de travail. J'avais fait une enquête sur le dualisme scolaire. Alors là, j'avais rencontré des gens, j'avais rencontré des maires, j'avais rencontré des directeurs d'école, j'avais rencontré des représentants syndicaux, j'avais... des élus etc., bon bref, ça fait beaucoup de boulot aussi, ça, une semaine de parution tout ça. C'était des sujets intéressants. Au moment des grandes grèves, des grandes manif de l'école privée, tout ça. Eh bien je me rends compte que je n'ai rien fait de semblable l'année dernière par exemple. »

¹⁰ A l'été 1997, une note du directeur des informations régionales indiquait par exemple de réduire « impérativement la départementale rédactionnelle [c'est-à-dire sans la publicité] à une seule page. » (2 juillet

Les contraintes internes peuvent alors aussi redoubler les difficultés externes pour mener certaines enquêtes. Un localier de Vendée-Matin explique ainsi qu'il n'a ni le temps ni la place pour préparer des enquêtes, par exemple sur les réseaux extrémistes, alors que cela aurait été possible dans d'autres rédactions, ce qui renvoie aux choix rédactionnels de sa direction :

« Ce qu'il y a, c'est que sur ce sujet-là ou d'autres sujets, il faudrait pas mal de place, du temps. Ce dont on ne dispose pas, ce n'est pas notre créneau. (...) Ça, en Loire-Atlantique justement, c'est des sujets qui ont été faits à certains moments, sous une direction différente. Ça n'a jamais provoqué de problème. Mais c'était des moments où on avait plus de temps pour travailler et de place. Donc on pouvait se permettre de dire, de proposer une page pour enquête, ou deux pages. Et on y allait. »

Les journalistes considèrent parfois les contraintes de temps ou de place comme des « données » qu'ils sont obligés de subir, mais celles-ci sont le **produit de choix à la fois budgétaires, organisationnels et rédactionnels**, qui sont fortement enchevêtrés. Elles représentent des effets de l'intensification du travail et de la limitation des coûts, tout en constituant une forme de retraduction des orientations du journal. Ces contraintes sont liées à l'organisation du travail dans les entreprises, mais aussi à des normes pratiques qu'il convient d'analyser. Par ailleurs, ces contraintes peuvent aussi faire l'objet d'un usage tactique, de la part des journalistes, des sources ainsi que de la hiérarchie, le discours de l'urgence étant aussi un élément identitaire pour la profession.

Globalement, il apparaît qu'une certaine accélération des rythmes de travail a effectivement eu lieu, même s'il ne faut pas céder à la tentation de la nostalgie d'un âge d'or révolu.

D'un côté, on peut penser que l'accélération des rythmes de travail résulte de facteurs externes comme la croissance de l'actualité et notamment le développement des manifestations institutionnelles¹¹, et de facteurs internes aux entreprises de presse. Parmi ces derniers, on peut citer l'augmentation de la pagination globale des journaux, la faiblesse des effectifs, ainsi que les transformations de la division du

1997).

¹¹ Voir le passage de la première partie sur le développement de la « communication » des diverses institutions et organisations.

travail dans les entreprises de presse, qui accroissent les charges des journalistes. En effet, notamment avec l'informatisation, de plus en plus de tâches matérielles et de mise en forme, auparavant effectuées par des sténographes ou des secrétaires de rédaction, incombent aux rédacteurs¹².

Mais ces tendances générales ont été intégrées de manière différente selon les journaux, en fonction des rapports sociaux internes et des formes d'organisation du travail et de gestion des personnels spécifiques à chaque titre¹³. En effet, les contraintes de temps ne résultent pas mécaniquement d'une organisation du travail qui découlerait d'une rationalité purement technique et serait imposée aux journalistes, mais aussi de tout un ensemble de normes partagées dans les rédactions. A cet égard, les modalités de gestion du temps apparaissent sensiblement différenciées entre Ouest-France et Vendée-Matin. En effet, lors des périodes d'observation menées avec un journaliste de chacun des quotidiens¹⁴, les rythmes de travail n'étaient pas identiques. Avec le journaliste de Vendée-Matin, la journée commençait à 9 heures contre 8 heures 30 environ pour le journaliste de Ouest-France. Ensuite, après la lecture du journal et la répartition du travail dans la rédaction, le rédacteur de Vendée-Matin allait prendre un café dans un bar proche du journal, tandis que la journée commençait dès l'arrivée dans les locaux pour l'autre journaliste, avec une conférence de rédaction plus collective et plus longue¹⁵. Par ailleurs, les pauses étaient plus fréquentes dans la journée pour le journaliste de Vendée-Matin. Ce dernier estime d'ailleurs que les journalistes de Ouest-France sont toujours très affairés et pressés, et considère cela comme une forme d'activisme stérile. En retour, les journalistes de Ouest-France considèrent généralement leurs homologues du journal concurrent comme quelque peu dilettantes. Un localier seul

¹² En amont, les correcteurs ont ainsi disparu, et c'est toute la chaîne qui se déplace vers l'amont, des metteurs en pages vers les secrétaires d'édition et de ces derniers vers les rédacteurs. Michel Mathien souligne que cette technique se traduit par une tension nerveuse et une fatigue supplémentaires, liées à l'attention requise et à la visualisation des textes par séquences successives, voire une certaine « frustration morale » issue de la situation de « travailleur posté » (*Les journalistes et le système médiatique*, op. cit., pp. 63-65).

¹³ Comme cela sera analysé plus loin, les effectifs étant plus importants à Ouest-France qu'à Vendée-Matin. En effet, même si pendant longtemps, le nombre de journalistes titulaires était équivalent, le moindre nombre de correspondants et d'auxiliaires de rédaction rendait la charge de travail des rédacteurs plus importante. Depuis les négociations de la LOC (Loire Océan Communication), les effectifs ont été fortement réduits, et le déséquilibre s'est accru.

¹⁴ Respectivement du 19 au 24 juin et du 26 au 29 juin 1995.

¹⁵ A Vendée-Matin, en l'absence de chef de rédaction, il s'agissait d'une simple répartition des sujets avec peu de discussions sur le contenu, tandis qu'à Ouest-France, la réunion, sans être véritablement formelle, comporte davantage d'échanges.

en poste de Vendée-Matin ironise d'ailleurs aussi sur ses collègues yonnais :

« Dans toutes les rédactions de siège, que ce soit de siège départemental ou en siège siège, on compense un petit peu l'emmerdement de travailler en groupe par une certaine élasticité de la disposition à travailler. Dans le sens où bon, nous on nous demande que nos papiers soient faits en début d'après-midi etc., et tout, j'ai fait quoi ce matin? J'ai fait quatre papiers ce matin, mais c'est vrai qu'au bout... J'ai fait mes quatre papiers, il y en a peu à la Roche qui ont fait ce genre de chose. Parce qu'ils n'ont pas le même rythme, ils n'ont pas la même... et puis ils sont en équipe. Dès l'instant où on est une équipe, on a tendance à perdre du temps aussi beaucoup. Puis il y a le rituel du petit café du matin, de ceci, de cela, de papoter : « Qu'est-ce que tu as vu à la télé? ». »

On peut en fait penser que les journalistes de Vendée-Matin ont plus d'autonomie interne dans la gestion de leur temps et de leur agenda, de même que dans la rédaction des articles, tandis que leurs homologues du journal concurrent sont soumis à des contraintes internes plus fortes. Mais ces contraintes accentuées tendent à cadrer plus nettement les relations avec les sources et à conférer, in fine, aux journalistes, une autonomie externe plus grande, de par l'équilibre des contraintes qu'une telle organisation du travail induit. En effet, cette autonomie « fonctionnelle » soumet les journalistes à des contraintes internes plus fortes, qui peuvent soit converger avec les contraintes externes soit les contrebalancer. Car les usages qui peuvent être faits de cette autonomie « fonctionnelle » sont multiples, les journalistes pouvant s'en servir pour renforcer leur autonomie « relationnelle » vis-à-vis des sources, ou au contraire pour coopérer avec elles. En effet, si cette autonomie fonctionnelle donne au journaliste la *possibilité* d'opérer certains choix, *l'usage* qui en est effectivement fait dépend d'autres logiques, liées à la posture de la personne et aux orientations générales du journal.

Le temps fait l'objet de **multiples usages tactiques**, les différents protagonistes pouvant transformer leurs propres contraintes fonctionnelles en ressources relationnelles¹⁶. On a vu comment les sources pouvaient jouer sur les heures de bouclage pour tenter d'imposer aux journalistes leur propre point de vue

¹⁶ Jean Charron parle aussi de contraintes « positives » et « négatives » des journalistes, selon qu'elles augmentent ou réduisent la marge de manœuvre des « communicateurs », « la « polarité » d'une contrainte, de même que sa pertinence et son importance, étant déterminée par les circonstances et les règles qui prévalent dans un jeu (« Les relations entre journalistes et relationnistes », art. cit., p. 184).

sur l'information¹⁷. Cet argument peut aussi constituer un instrument de pression ponctuel de la hiérarchie sur les journalistes. Par exemple, cela peut aussi être un prétexte pour décourager un journaliste de s'occuper d'un sujet sensible. Une journaliste rapporte notamment comment son directeur départemental de l'époque avait tenté de la dissuader de mener une enquête personnelle :

« X [prénom du directeur départemental] joue très fin, c'est-à-dire il ne me dit pas « Ne t'en occupe pas », il ne me dit pas « Je vais te filer un coup de main », il me dit juste « Tu as le temps de faire ça avant ton départ en vacances? », j'avais des papiers en retard. »

Mais les journalistes peuvent aussi par exemple se servir de leurs propres contraintes vis-à-vis des sources, pour refuser les moments de convivialité qu'ils jugent inutiles ou compromettants et surtout pour justifier leur refus de traiter une information. Les contraintes de temps peuvent donc aussi paradoxalement constituer une barrière que le journaliste met vis-à-vis de ses sources.

En outre, il convient de remarquer que le manque de temps, la rapidité excessive semblent constituer des sujets récurrents de plainte des journalistes, et représentent probablement des formes de dénonciation du manque d'autonomie tant vis-à-vis de la hiérarchie que des sources. La mise en scène de la rapidité et du stress peut aussi être comprise dans sa dimension identitaire, comme un signe d'appartenance professionnelle et une marque d'excellence¹⁸.

Il convient donc de ne pas penser les effets de ces contraintes sur un mode mécanique, comme si l'urgence entraînait automatiquement un traitement superficiel et complaisant de l'information¹⁹. Car le manque de temps peut aussi être utilisé pour prendre une certaine distance avec les sources, tandis que la disponibilité peut être utilisée pour entrer dans des relations de proximité plus fortes. Ce sont donc bien les usages, différenciés, de cette ressource/contrainte qui doivent être analysés.

¹⁷ Voir parmi les pressions des sources analysées dans la 1^{ère} partie.

¹⁸ De nombreux ouvrages de présentation du métier mettent en effet en scène le journalisme comme une course permanente à l'information, où le respect des délais est particulièrement difficile, surtout pour la télévision (voir par exemple Jean-Marie Charron, *Cartes de presse*, p. 79 et s., et comme témoignages montrant le journaliste toujours sur la brèche, cf. François-Henri de Virieu, *La médiacratie*, op. cit., et Patrick Poivre d'Arvor, *L'homme d'image*, op. cit.), alors que l'on peut penser que de nombreux métiers moins « nobles » comportent les mêmes contraintes sans que leurs représentants ne soient héroïsés.

¹⁹ Pierre Bourdieu établit ainsi un « lien, négatif, entre l'urgence et la pensée » (*Sur la télévision*, op. cit., p. 30).

L'organisation du temps est donc un paramètre essentiel de l'activité journalistique, mais elle doit être rapportée à l'organisation concrète du travail dans l'entreprise, et analysée au regard des usages multiples dont elle peut faire l'objet. Elle définit un ensemble de ressources et de contraintes fonctionnelles qui conditionnent de manière complexe les relations avec les sources. Il en va de même des moyens matériels dont les journalistes disposent.

Moyens matériels et cadre socio-technique

Les moyens matériels attribués aux rédactions et plus généralement le cadre socio-technique de la chaîne de production du journal conditionnent aussi fortement l'activité journalistique et indirectement les rapports avec les informateurs. La dimension et la qualité des locaux, les équipements à disposition (véhicules, bureaux, téléphones, fax, ordinateurs, photocopieurs, fournitures de bureau...) et les moyens techniques globaux (type de matériel et de réseau informatique²⁰, appareillage photographique et photonumérique...), les enveloppes destinées à payer les correspondants, le montant des remboursements de frais des journalistes, ainsi que l'accès à une documentation et à des archives conditionnent au quotidien la capacité de travail des journalistes, en termes tant quantitatifs que qualitatifs. Il ne s'agit pas seulement d'un « confort » personnel, mais de tout un ensemble de dispositifs matériels qui influent sur les possibilités d'enquête et sur le travail rédactionnel, et donc sur le traitement même de l'information et les rapports que les journalistes peuvent entretenir avec les sources²¹. Et sur ce plan, les disparités entre

²⁰ Les effets des évolutions technologiques sur la presse ont été analysés dans de nombreux travaux (voir notamment « Journalisme et technologies nouvelles : les mutations obligées », *Cahiers du journalisme* n°5 (numéro spécial), décembre 1998, pp. 7-217, Michel Mathien, « Le journalisme professionnel face aux mutations de l'information et de la communication », *Quaderni*, n°37, hiver 1999, pp. 11-42). Tout un ensemble de recherches propose en outre une socio-politique des usages de ces « nouvelles technologies de l'information et de la communication » (NTIC), en soulignant l'importance des médiations et interactions dans la construction collective des objets « techniques ». En particulier, Patrice Flichy propose le concept de « cadre de référence socio-technique », constitué « d'un ensemble de savoirs, de savoir-faire et d'artefacts techniques, mobilisés dans le déroulement d'une action technique », et qui « permet de structurer les interactions qu'un individu développe avec les autres homes, organise les interprétations et délibérations que l'individu tient face à lui-même ». Cet auteur précise en outre la distinction entre le « cadre technique », tel qu'il a été défini par ses concepteurs, et le « cadre d'usage », tel qu'il est pratiqué par ses usagers quotidiens (*L'innovation technique. Récents développements en sciences sociales vers une nouvelle théorie de l'innovation*, Paris : La Découverte, 1995).

²¹ Ces moyens matériels contribuent donc aussi à définir l'autonomie « fonctionnelle » des journalistes, les

les deux journaux sont importantes, les moyens de Ouest-France, tant dans la rédaction départementale que dans les bureaux détachés, étant beaucoup plus conséquents.

En ce qui concerne l'**équipement général**, tout d'abord, les locaux occupés manifestent fortement ces différences, Ouest-France ayant partout refait à neuf ses bâtiments dans un style moderniste, qui renforce la visibilité locale de la rédaction, tandis que Vendée-Matin occupe souvent des locaux anciens et exigus, même si ceux de la Roche-sur-Yon ont été entièrement rénovés. Par exemple, les locaux de Ouest-France à la Roche-sur-Yon sont situés dans un immeuble sur trois niveaux, avec une façade de verre qui tranche avec les maisons voisines, un grand hall déstructuré avec une passerelle qui mène au « plateau » de la rédaction, un puits de lumière et des plantes vertes. Le bâtiment exhibe ainsi son modernisme et probablement une utopie de la transparence et de la communication (baies vitrées, lumière...). Les locaux de Vendée-Matin sont plus modestes, situés dans une maison ancienne rénovée relativement simplement, mêlant éléments modernes (revêtements...) et anciens (poutres apparentes...), avec une salle de la rédaction petite et relativement sombre.

Au niveau de l'équipement informatique²², Ouest-France a renouvelé régulièrement son matériel, d'abord les terminaux des secrétaires d'édition, en réseau sur des MacIntosh fonctionnant avec Q-Edit depuis le début des années 1990, les journalistes travaillant sur un système ATEX, qui sera remplacé avec la décentralisation de la mise en page assistée par ordinateur (DMPAO). L'installation de cette technologie en réseau a été préparée longtemps à l'avance, avec une forte maîtrise du processus par la direction, ce qui a d'ailleurs été l'occasion d'une transformation profonde des secrétariats d'édition. Vendée-Matin, qui avait été le premier titre à s'informatiser dans les années 1970, a conservé son système DATOX lent et désuet, jusqu'à la fin des années 1990. Il sera remplacé par un nouvel équipement fonctionnant avec Q-Edit en juillet 1998 au moment du changement de

possibilités dont ils disposent mais non l'usage qui en effectivement fait, l'autonomie « relationnelle » relevant d'autres logiques.

²² Sur les modalités d'introduction de l'informatisation des rédactions, les usages qui en sont faits et les négociations auxquelles ces transformations donnent lieu, voir Denis Ruellan et Daniel Thierry, *Journal local et réseaux informatiques*, op. cit.

maquette, mais dans la précipitation, avec une formation insuffisante et sans réflexion sur la réorganisation²³. Il s'agissait en fait de permettre la compatibilité avec les autres journaux du groupe – ainsi qu'avec Ouest-France, dans la perspective de la fusion qui sera annoncée quelques temps plus tard, ce qui contribuera à la réaction de rejet de la technologie qui semblera prévaloir.

En ce qui concerne les enveloppes destinées aux correspondants, les journalistes de Ouest-France bénéficient aussi de moyens plus importants. Les journalistes de Vendée-Matin ont pour leur part souvent le sentiment d'être rationnés et de devoir se « débrouiller avec les moyens du bord ». Une journaliste déclarait ainsi au moment des négociations de la LOC²⁴ :

« Je dirais qu'il y avait une volonté de laisser mourir un petit peu la Vendée, ou de ne pas donner les moyens nécessaires à la Vendée, et donc on a laissé faire beaucoup de dérives et on en arrive maintenant à fermer complètement ou pratiquement puisqu'on maintient l'édition de manière artificielle. Donc c'est vrai qu'il y a quelques années, ou pas mal d'années que c'est un peu la mort annoncée du journal. Et c'est vrai qu'il y a un laisser-faire qui est un peu affolant, avec des moyens qui sont de plus en plus dérisoires, et puis des motivations qui sont... ben qui sont usées parce qu'au bout d'un moment il y a une volonté, on est prêt à se battre, on a toujours fait avec les moyens qu'on avait, qui n'étaient pas énormes, mais au bout d'un moment, on baisse les bras. Et donc on en arrive un peu à la situation qu'on a là, où de toute façon ça fait, je dirais, oui, ça fait bien sept ans qu'on nous fait comprendre que la Vendée, il ne faut pas trop en demander, il faut vivre avec ce qu'on a. »

Cependant, à Ouest-France, les efforts de rigueur budgétaires dans la gestion des moyens matériels sont de plus en plus prononcés, le rôle de contrôle et de prévision des chefs de service étant de plus en plus fort – et de plus en plus directement proportionné au nombre de lecteurs concernés et aux bénéfices attendus. Dans un article de présentation du journal, le rédacteur en chef assume d'ailleurs la prégnance croissante des impératifs budgétaires sur le traitement de l'information :

« Le journaliste n'a pas seulement à gérer des mots, du verbe, de l'actualité mais des espèces

²³ Alors que cette phase constitue un moment essentiel d'appropriation de la technique par les salariés et de redéfinition des rôles, comme le soulignent Denis Ruellan et Daniel Thierry, qui proposent d'« analyser la formation comme une phase de négociation très active », un « moment où s'opère l'essentiel des « bricolages » si féconds en créations-détournements d'usages » (*Journal local et réseaux informatiques*, op. cit., p. 30.)

²⁴ Loire-Océan-Communication, société devant gérer les titres du groupe Ouest de la Socpresse.

sonnantes et trébuchantes. Les rédactions sont budgétées, les projets doivent être financés, le coût de l'information est omniprésent et, surtout, chacun sait que celui-ci doit désormais baisser pour que la quantité d'informations, qui est partie intégrante d'un journal local, puisse augmenter sans céder aux facilités du court terme, c'est-à-dire faire payer toujours le lecteur »²⁵.

Certains journalistes et en particulier certains syndicats professionnels sont particulièrement sensibles aux évolutions de l'organisation interne des rédactions qui sont ici en jeu. Un tract du SNJ de 1996 dénonce ainsi le recul de l'autonomie rédactionnelle qui découle – mécaniquement selon ce syndicat – de l'organisation du travail :

Le texte dénonce « une organisation qui limite la présence des journalistes sur le terrain, les empêche d'avoir le recul nécessaire pour analyser, commenter, enquêter. Elle les engluie dans des tâches de gestion, de représentation, de remise en forme et de validation des apports extérieurs. Elle place nombre d'entre eux devant un choix cornélien : sacrifier leurs conditions de travail ou déléguer l'essence même de leur métier à des non-professionnels. »²⁶

Cependant, les effets des conditions de travail sur l'activité journalistique et les relations avec les sources ne sont pas mécaniques. D'un côté, le manque de moyens peut bien sûr constituer une faiblesse fonctionnelle pour les journalistes, et renforcer leur dépendance face à leurs sources – rendant par exemple plus difficile la recherche d'informations alternatives. Mais d'un autre côté, le confort de travail, s'il peut procurer une plus grande autonomie fonctionnelle aux journalistes, peut aussi susciter des routines susceptibles d'entraver leur autonomie relationnelle et s'avérer favorable aux sources. Par exemple, dans les rédactions nationales, pour éviter d'avoir à saisir les dépêches d'agence, les journalistes utilisent désormais les services « en ligne » des agences, qui leurs transmettent celles-ci directement dans leur système informatique. Si cette technique peut être considérée comme un gain de temps, elle incite beaucoup moins les journalistes à réécrire les textes pour les ajuster aux normes du journal que lorsque ce travail était fait manuellement. Les journaux ont ainsi de plus en plus tendance à reproduire les dépêches, abandonnant par là une part de leur autonomie rédactionnelle. Dans la presse régionale, ce

²⁵ Didier Pillet en vient donc à opposer les intérêts des journalistes à ceux des lecteurs, pour mieux justifier l'intensification du travail des salariés. (« Le projet éditorial d'Ouest-France », *Communication et langages*, n°103, 1^{er} trim. 1995, p. 30).

²⁶ *Le Hors-sac du SNJ*, 2 juillet 1996.

procédé n'est pas encore couramment utilisé par les sources pour transmettre leurs communiqués, mais on peut penser que si cette technique se développait, la facilité technique risquerait alors d'aboutir à un accroissement de la dépendance relationnelle.

L'accès à la documentation et la qualité de l'archivage sont aussi des paramètres importants de l'activité journalistique, qui ne permettent cependant de véritable autonomie que s'ils s'accompagnent de l'habitude effective de mener des recherches documentaires. Ces éléments influent sur le travail rédactionnel des journalistes et indirectement sur le réglage des relations avec les sources, car la vérification et éventuellement la mise en perspective de certains événements supposent d'un côté d'avoir matériellement accès aux informations publiées sur le sujet dans le passé et de l'autre de mobiliser effectivement ces ressources. Cela nécessite d'abord qu'un fond ait été effectivement constitué, et que les méthodes de recherche, l'indexation des articles soient efficaces. Cela implique un important travail d'archivage, qui n'est pas toujours à la portée des rédactions locales. Mais ensuite, cette documentation ne sert bien sûr que si les journalistes y font des recherches. Or cette pratique n'est que moyennement répandue²⁷ et inégalement répartie, en fonction de la « posture » des journalistes ainsi que des normes pratiques de travail et des attentes des responsables hiérarchiques. En fait, la constitution d'archives et les pratiques de recherche sont très inégales dans les deux titres étudiés.

A la rédaction yonnaise de Ouest-France, l'archivage informatique s'est étendu et tend à remplacer la documentation « papier » qui était assez développée. Ainsi, des dossiers suspendus qui réunissaient les articles papier parus sur divers types de sujets et des fiches mentionnant les événements marquants, étaient tenus à jour jusqu'à la fin des années 1990. Disposés dans la salle de la rédaction, ils sont aisément disponibles. Dans les bureaux détachés, l'archivage « papier » dépendait de l'équipe en place et était souvent plus sommaire. Le système de documentation informatique tend à se substituer à ces systèmes locaux. Il était au départ accessible

²⁷ Certains auteurs ont déjà remarqué que les recherches documentaires ne constituaient pas un usage courant chez les journalistes (notamment Rémi Rieffel, *L'élite des journalistes*, op. cit., p. 118).

uniquement via la secrétaire-documentaliste, et est maintenant disponible directement depuis les moniteurs des journalistes, avec un système d'indexation des articles par mots-clés. Mais ce système ne comprend bien sûr que les textes sélectionnés chaque jour par le service de documentation rennais et maintenus pendant un certain délai dans le système. Sur des sujets plus généraux, ce service confectionne aussi des dossiers de presse avec les grands journaux français et étrangers et de nombreuses revues. Les localiers peuvent aussi se faire envoyer toutes les dépêches d'agences sur un sujet. Un rédacteur conclut :

« Donc on est très bien aidés, si nécessaire. (...) Ça fait une masse considérable de documentation. C'est ce qui nous rend crédibles, et quelquefois redoutables. Bon parce qu'on est capable de sortir la mémoire. ».

Mais ces systèmes ne sont utiles qu'à condition d'être mobilisés, et ne peuvent remplacer la « mémoire » et la vigilance des journalistes, qui activent ces outils. C'est d'ailleurs pourquoi ces outils ne remplacent pas la constitution d'archives personnelles, dont l'usage est souvent moins factuel et plus continu.

Certains journalistes ont l'habitude de se servir régulièrement de ces différentes possibilités, tandis que d'autres en usent rarement. Un reporter agricole remarque par exemple qu'il ne se sert que de sa propre documentation et qu'il s'agit surtout de vérifications ou de précisions :

« Enfin nous, c'est des sujets qu'on connaît bien quand même. Donc je veux dire qu'on n'a pas à arriver le matin en se disant "Tiens, il y a ça, il faut que je repotasse le truc", c'est vraiment quelque chose qu'on a dans la tête, il y a de la documentation ici et à Rennes. Il n'y a pas nécessairement avant une grosse préparation d'artillerie. Disons que c'est peut-être après, au moment de la rédaction qu'on vérifie les choses ou qu'on cherche des précisions, des compléments d'information. ».

A Vendée-Matin, il n'existe pas de service de documentation central et à la rédaction de la Roche-sur-Yon, le travail d'archivage est minimal. Un journaliste de Vendée-Matin reconnaît d'ailleurs que le système de fiches qui renvoient aux articles parus est « assez sommaire » :

Il conclut à propos de la documentation : *« malheureusement, on n'est pas riches ».*

Mais ce journaliste en vient à contester l'idée même d'une documentation car il préfère contacter quelqu'un qui lui fera une synthèse du problème, même s'il reconnaît l'illégitimité d'un tel procédé :

« Il faut reconnaître qu'on travaille toujours dans l'urgence et que la documentation, c'est le contraire de l'urgence, quoi. C'est un peu... C'est une déformation, hélas, de ce travail... Ça, c'est le mauvais côté du journalisme en région, c'est qu'on ne peut pas consacrer trois heures à un papier, c'est rare, ou alors il faut faire une enquête qu'on va forcément faire à côté du travail de reportage quotidien, et qu'on va donc étaler sur quinze jours voire un mois. Et là, on utilise de la documentation. Mais c'est un énorme travail, et on devient un peu feignant au fur et à mesure, et bon, on essaye plutôt d'aller à l'essentiel le plus vite possible. Donc notre problème, plutôt que d'avoir une documentation, c'est d'essayer de trouver la personne qui aura déjà fait ce travail, l'interlocuteur qui va pouvoir nous pondre tout cuit notre travail de synthèse que nous, on n'a pas le temps de faire. »

Finalement, les conditions de travail des journalistes et les moyens matériels qui sont à leur disposition – locaux, équipements, documentation et archivage notamment – influent sur leur activité rédactionnelle et leurs relations avec les sources, mais de manière complexe, en définissant les possibilités qui leur sont offertes mais non l'usage qu'ils en font, qui relève d'autres logiques pouvant être contradictoires avec les premières²⁸. De même, les modalités de l'organisation du travail au sein des journaux constituent des paramètres importants de l'activité journalistique.

Division du travail et gestion du personnel

L'organisation générale du travail dans les entreprises de presse a de multiples répercussions sur le travail des journalistes et les relations qu'ils sont susceptibles d'entretenir avec leurs interlocuteurs institutionnels. En effet, le type de division du travail, la gestion du personnel journalistique, ainsi que du réseau de correspondants renvoient à de fortes disparités entre les deux titres, qui ont des conséquences sur l'activité des journalistes. Les évolutions récentes des modalités d'organisation du travail, constituées par une tendance à intégrer les journalistes dans la chaîne de production en cassant les cloisonnements qui prévalaient jusqu'alors, et par une remontée des tâches vers l'amont, tendent en outre à induire un renforcement du

²⁸ Selon la distinction déjà présentée entre autonomie fonctionnelle et autonomie relationnelle.

contrôle des directions sur les journalistes. Mais les journalistes ont individuellement une assez faible perception de ces enjeux, les syndicats les développant davantage mais souvent dans une optique défensive visant à maintenir les prérogatives formelles des journalistes.

En amont, les **modalités de la division du travail**²⁹ dans l'entreprise de presse constituent un paramètre essentiel de l'activité journalistique³⁰, dont les enjeux ne sont cependant pas toujours perçus par les journalistes, qui tendent à penser isolément leur profession. La définition des tâches respectives des journalistes et des autres catégories de salariés conditionne les charges et les conditions de travail des premiers, et indirectement leurs relations avec les sources³¹. On peut penser que la maîtrise interne de l'information suppose à la fois des effectifs importants et l'existence d'opérations et de filtres successifs, ce qui induit une certaine division du travail. Sur un plan quantitatif, la disparité des effectifs de Ouest-France et Presse-Océan est un premier facteur d'inégalité. Alors que Ouest-France compte environ 1850 salariés dont 537 journalistes sur douze départements incluant environ 150 « TPA » (temps partiel annualisé), le groupe Ouest (Presse-Océan-Le Maine Libre-Le Courrier de l'Ouest) compte pour sa part 700 salariés et 190 journalistes sur cinq départements (dont respectivement 170 et 60 pour Presse-Océan). En Vendée, Ouest-France compte maintenant vingt journalistes et Vendée-Matin seize. On peut penser que l'intégration des vacataires à Ouest-France a permis d'étoffer les effectifs professionnels, tout en introduisant une rupture catégorielle au sein même du groupe des journalistes, ce qui peut susciter des tensions dans l'avenir.

Ensuite, sur un plan qualitatif, on peut aussi observer de nombreuses disparités entre les titres dans l'organisation du travail. Le secrétariat d'édition, qui constitue le dernier filtre du travail des journalistes et détermine en partie la maîtrise que le journal peut avoir de la copie des correspondants, fonctionne en effet différemment.

²⁹ Certains sociologues anglo-saxons travaillant sur la dimension organisationnelle du travail journalistique évoquent cet aspect, comme Leon Sigal (*Reporters and Officials*, op. it., pp. 19 et s.).

³⁰ Dans le cas de la télévision, Jacques Siracusa a d'ailleurs tenté de manière particulièrement intéressante de faire le lien entre les évolutions de l'organisation du travail, dont la dimension technique est finement étudiée, les rapports dans l'entreprise et le résultat informatif, comme mode de représentation de la réalité sociale (Cf. « Le montage de l'information télévisée », *Actes de la recherche en sciences sociales* n° 131-132, pp. 92-106, et sa thèse *Le corps des reporters et la forme des reportages. Approche sociologique des actualités télévisées*, sous la direction de J-C Combessie, Université Paris VIII, janvier 1999).

³¹ Voir au début de ce chapitre.

Ce service est organisé de manière beaucoup plus rigoureuse à Ouest-France, et a considérablement évolué. Auparavant, chaque secrétaire était responsable d'un secteur, ce qui lui permettait de bien en maîtriser les enjeux et les acteurs. Mais pendant plusieurs années, deux postes sur cinq sont restés vacants, ce qui désorganisait l'équipe, et ensuite, avec la DMPAO, une nouvelle organisation du travail a été mise en place, les ouvriers du livre, qui finalisent techniquement la mise en page, travaillant sur place³². Après la titularisation des vacataires, les « TPA » ont été partiellement affectés à ces fonctions. A la Roche-sur-Yon, il ne reste donc plus que trois SE « purs » (dont un ayant demandé un temps partiel à 80%), trois autres personnes s'en occupant de manière intermittente, ce qui est souvent perçu comme une manière de casser cette spécialité pour accroître la flexibilité et comme l'expression d'une dévalorisation du métier. En outre, les secrétaires d'édition sont en passe de perdre la maîtrise de la préparation du « menu », de la composition des pages, au bénéfice du chef de rédaction³³. A Vendée-Matin, le système de rotation est généralisé et plus ancien, les secrétaires d'édition « tournant » sur les différents secteurs à un rythme hebdomadaire, afin que la charge de la page départementale, induisant des horaires décalés en soirée, n'incombe pas toujours à la même personne. On peut se demander si ce système n'induit pas une moindre maîtrise de la copie par les secrétaires de rédaction, qui ne peuvent connaître les enjeux propres à chaque secteur. Plus généralement, l'activité des secrétaires de rédaction, notamment en ce qui concerne le contrôle et la reprise de la copie des correspondants, a une grande influence sur le contenu des pages de petite locale et donc des représentations que les lecteurs, mais aussi les sources et les journalistes se font du journal.

L'activité des correspondants et des auxiliaires influence aussi le travail des journalistes, en les délestant d'une partie de leur charge de travail et en leur permettant d'être disponibles pour d'autres activités, et notamment un certain travail d'enquête. Cependant, la délégation du travail à ces non-professionnels implique une moins grande maîtrise du produit rédactionnel et du rapport avec les sources –

³² A cette occasion le secrétariat d'édition a été déplacé d'une pièce contiguë au « plateau » rédactionnel au rez-de-chaussée, avec les services techniques.

³³ Ce qui limite encore leur autonomie et restreint leur activité à des opérations purement techniques. Ce point suscite actuellement de vives tensions au sein de la rédaction.

même si les secrétaires d'édition veillent sur leur copie. Le recrutement, la formation et le suivi de ces collaborateurs non titulaires sont donc essentiels pour la presse régionale.

De même, le travail des catégories qui ont des fonctions essentiellement techniques au niveau du recueil et du traitement de l'information a aussi une certaine influence sur l'activité des journalistes et le résultat rédactionnel. On peut par exemple souligner le rôle qu'avaient les opérateurs de saisie, qui saisissaient les textes de correspondants sur les instructions des secrétaires de rédaction, et qui délestaient ainsi ces derniers d'un premier travail de correction : les secrétaires de rédaction étaient ensuite disponibles pour retravailler les articles sur le fond. Avec l'informatisation, ce premier filtre tend à disparaître, les correspondants saisissant directement leur « copie ». Cela peut amener les journalistes à reprendre leurs textes moins en profondeur, et donc à introduire moins de distance par rapport aux sources. Cette nouvelle division du travail dans les rédactions peut donc avoir une certaine influence sur les rapports globaux entretenus avec les sources.

Globalement, les évolutions récentes de l'organisation du travail de production du journal tendent à intégrer de plus en plus les journalistes dans une chaîne de production continue, dont ils maîtrisent moins le fonctionnement et dont ils deviennent un rouage parmi d'autres. Et on peut se demander si le renforcement de la continuité de la production de l'information et l'estompement des frontières catégorielles n'induit pas un renforcement du contrôle hiérarchique sur les journalistes, une intégration bureaucratique de ceux-ci, et finalement à favoriser un mode de traitement plus institutionnel de l'information. Cependant les journalistes sont très peu conscients de ces enjeux globaux, y compris les syndicats qui tendent à demeurer dans une vision catégorielle. Ils considèrent en effet généralement d'un côté les choix « technologiques » comme relevant des prérogatives de la direction, et de l'autre les enjeux de l'organisation du travail en amont et en aval de leur activité comme relevant de la compétence des syndicats d'employés ou du Livre.

En revanche, les journalistes sont beaucoup plus sensibles à ce qui les touche directement dans leur activité quotidienne, comme l'absence de reporter-photographe, commune aux deux rédactions, qui conditionne leur activité et influence le traitement visuel de l'information. En effet, la disponibilité des journalistes varie selon qu'ils ont ou non la charge de la prise de vue, en plus de la rédaction de

l'article. Et surtout, la capacité de prendre des photos de manière autonome, en choisissant le moment et l'angle de vue, est inégale. Car un photographe professionnel a les compétences et surtout le temps de se déplacer et d'observer la situation d'un point de vue uniquement visuel, tandis que les rédacteurs sont d'abord pris par leurs tâches de prise de notes. En Vendée, les deux titres n'ont aucun photographe, et ce n'est qu'à de très rares occasions, lors d'événements d'ampleur régionale, que des professionnels des sièges sont envoyés sur le terrain. Certains journalistes regrettent ce choix. Un localier de Vendée-Matin déplore ainsi que son journal n'ait pas embauché de photographes reporters, alors que certains quotidiens régionaux comme Sud-Ouest en placent dans leurs rédactions locales :

Il assure qu'avoir des reporters photographes est un « énorme plus » et « permet d'avoir des photos plus intéressantes que celles qu'on est capables de faire nous-mêmes. Et puis ça décharge le journaliste qui est rédacteur d'avoir à se préoccuper du problème de la photo qui lui fait souvent rater une information. » Quand c'est le rédacteur qui en est chargé, trop pris par les contraintes de la situation, il tend à prendre simplement la photo au moment où ça le dérange le moins, ce qui n'est évidemment pas un gage de qualité.

A Ouest-France, bien que la dimension « visuelle » soit fortement valorisée dans la nouvelle maquette, il n'y a pas non plus de professionnels de la photographie en locale dans les petits départements. Une journaliste remarque d'ailleurs, à propos du précepte suivant lequel la page doit être « vivante, variée et visuelle » :

« Et puis visuelle ça voulait dire qu'on privilégiait l'image dans la page, alors bon ça, ça s'est vite cassé la figure parce qu'on n'a pas de photographe, par exemple en Vendée, il n'y a pas de photographe. Donc visuelle ça veut dire que de toute façon ce sont les journalistes qui font leurs photos et que ben pour faire de la très bonne photo sur certains sujets, il faut être un spécialiste de la photo. Et Ouest-France ne donne pas cette possibilité, ce qui fait qu'en visuel, je crois qu'on est resté assez pauvre. »

Par ailleurs, avant l'introduction des appareils numériques, les disparités entre les titres étaient aussi sensibles quant au traitement de la photo. Au niveau du développement, alors que Ouest-France employait un laborantin à temps plein, qui développait les pellicules des journalistes au fur et à mesure, Vendée-Matin n'avait pas de personnel spécifique et ne pouvait développer les pellicules que deux fois par jour. Les journalistes avaient donc moins de temps pour traiter cet aspect, ces contraintes obligeant d'ailleurs parfois à repousser la parution des articles. De plus, alors qu'à Ouest-France un opérateur numérisait les photos dans la rédaction

départementale et pouvait ainsi retoucher le cadrage, le contraste... sous le contrôle des journalistes, ce travail étant fait à Nantes pour Vendée-Matin, les rédacteurs ne pouvaient transmettre que des indications générales, sans pouvoir contrôler leur respect. Avec la photographie numérique, qui a été introduite récemment dans les deux titres, la phase de développement des photos est supprimée, le travail se faisant sur l'image numérique directement récupérée sur un ordinateur.

La politique de gestion des personnels³⁴ par les directions conditionne plus directement la situation de travail des journalistes et les effectifs des rédactions, et les journalistes et leurs syndicats sont beaucoup plus conscients de ces enjeux immédiats.

A Ouest-France, la politique de gestion du personnel a longtemps visé la stabilisation voire la réduction des effectifs, à charge de travail croissante (édition dominicale, journal des jours fériés, suppléments...), avant la titularisation des vacataires et la négociation de la réduction du temps de travail (RTT). Au secrétariat d'édition, le remplacement des postes vacants était en outre très lent, avec des vacances de plusieurs années qui ont finalement été comblées par des « temps partiels annualisés ». Par ailleurs, la direction limite les titularisations et les nouvelles embauches, et a mis en place plusieurs plans sociaux de départ en préretraite³⁵, tout en maintenant un important volant de vacataires.

Mais la perte d'un procès intenté par un vacataire qui demandait et a obtenu la requalification de ses contrats à durée déterminée successifs³⁶ (d'un ou plusieurs jours en général) en contrat à durée indéterminée, a contraint la direction à opérer une titularisation massive du personnel précaire en 1999³⁷. Tous les vacataires

³⁴ Sur les évolutions de la gestion des carrières et plus généralement des rapports sociaux dans les rédactions, voir notamment Denis Bayart et Pierre-Jean Benghozi, « Dynamique de la négociation : le cas de la presse quotidienne régionale », *Travail et emploi*, vol. 51 n°1, 1992, pp. 20-33, et *Négocier la modernisation : le cas de la presse*, Paris : La Documentation française, 1992.

³⁵ Notamment 180 départs en tout en 1997. Un nouveau plan de départ en préretraite du FNE (Fonds national pour l'emploi) a eu lieu en 1999, au départ pour permettre les reclassements du personnel de Presse-Océan dans le cadre de la LOC, puis en complément du plan de titularisation et des 35 heures.

³⁶ Après le nantais Jacques Le Brigand en 1996, le brestois Christian Campion avait attaqué Ouest-France aux Prud'hommes, qui ont considéré le recours aux CDD comme abusif, requalifié ses contrats et ont condamné Ouest-France à lui verser 162 000 F en mars 1999 (voir encart).

³⁷ Au moment des négociations de la LOC, les syndicats craignaient d'ailleurs que le reclassement des salariés de Presse-Océan ne remette en cause ce plan de titularisation.

travaillant régulièrement depuis plus de 18 mois, soit environ 150 personnes, ont ainsi été recrutés, mais à un échelon plus faible que celui auquel entraient les anciens journalistes débutants et avec un temps partiel minimum de 60% – ce qui donne un salaire d'embauche nominal égal à 43,2% de celui des autres journalistes. Cette mesure a permis une amélioration de la situation individuelle des personnes concernées, mais collectivement, on peut se demander si les syndicats n'ont pas « sacrifié » les conditions d'entrée des jeunes aux intérêts des anciens titulaires³⁸. En effet, les dispositifs de RTT et de résorption de la précarité ayant été négociés en même temps, les concessions des journalistes sur l'intégration des précaires apparaissent comme la contre-partie des avancées sur les 35 heures. Un salarié explique ainsi cette logique de négociation, en la justifiant implicitement :

« Donc la principale concession des syndicats de journalistes, ça a été en gros une nouvelle grille de salaires. On ne changeait pas la grille, parce qu'on ne touchait pas à la situation des gens qui étaient déjà là, mais on rajoutait des échelons vers le bas. Donc ceux qui arrivaient démarraient à des échelons plus bas. En gros ça faisait un écart de salaire de l'ordre de 28% en salaire de départ [à temps complet]. »

Les temps d'embauche ont été ajustés en fonction des besoins des rédactions, à 60, 70, 80 et parfois 100% – par exemple 3 personnes ont été embauchées à 80% à la Roche-sur-Yon. Mais leur statut demeure distinct des autres titulaires, et est nommé « TPA », temps partiel annualisé, que certains dirigeants tentent même aujourd'hui de rebaptiser « TPI », temps partiel intermittent, dénomination qui tend à souligner leur précarité. Ils n'ont pas de clause de mobilité dans leur contrat, disposition qui contraint les autres journalistes à accepter au bout d'un certain temps les mutations qui leur sont proposées. Ils n'ont toujours pas de bureaux dans les locaux de la rédaction et sont affectés selon les besoins de l'entreprise – passant du secrétariat d'édition ou de la rédaction du Dimanche Ouest-France (DOF) à la locale, selon les jours et les semaines. Ils ont ainsi aujourd'hui une certaine sécurité de l'emploi, mais sont souvent considérés comme secondaires, à la fois par la

³⁸ Les syndicats ont d'ailleurs accepté cette mesure, en estimant qu'il s'agissait d'un compromis acceptable. Les journalistes semblent ainsi avoir considéré les anciens vacataires comme des journalistes de « seconde zone », en considérant qu'ils n'avaient pas non plus les mêmes contraintes, notamment la clause de mobilité, et que cette mesure constituait une amélioration sensible par rapport à leur situation antérieure. Ils considèrent en outre que n'étant pas passés par les mêmes procédures de recrutement – qu'ils critiquent pourtant parfois eux-mêmes –, ces nouveaux journalistes ne présentent pas les mêmes garanties de compétence.

hiérarchie, certains des collègues titulaires³⁹ et les sources. Pour le moment, les journalistes semblent généralement considérer cette situation comme « normale », et si certaines personnes concernées se plaignent de leurs conditions de travail, ce sujet n'est pas érigé en enjeu collectif.

En revanche, les journalistes se sont davantage mobilisés autour de la question de la réduction du temps de travail. En effet, parallèlement au dispositif précédent et après la rupture de la LOC, Ouest-France a négocié un accord de réduction du temps de travail, alors que la direction se montrait auparavant réticente envers ce dispositif⁴⁰. Il semble être considéré par la plupart des journalistes comme un « bon » accord, du fait de l'augmentation importante du nombre de jours de congés⁴¹ – les recrutements nécessaires ayant été réalisés dans le cadre de l'accord précédemment évoqué⁴². Un journaliste explique les enjeux de cette négociation et exprime sa satisfaction :

« Eh ben chez nous, les journalistes, les syndicats, ont négocié un accord de 35 heures, au couteau, parce qu'il y a eu un mouvement de grève à Pâques, interprofessionnel, ceci dit, toutes les professions de Ouest-France, pas seulement les journalistes, parce que les positions de la direction étaient jugées inacceptables en termes de jours octroyés. La direction ne voulait donner que 14 jours. Et les journalistes, les syndicats de journalistes demandaient 22. Ce qui était la transcription, avec passage de 39 heures à 35. Les sept jours d'écart, la direction proposait que ce soient les journalistes qui les mettent au pot, d'une certaine façon, en recyclant dans la RTT des jours qu'ils avaient sur un compte-épargne temps qui avait été créé il y a trois ans, en 96, au moment de la décentralisation de la mise en page. Qui n'avait pas été créé à ce moment-là, mais qui avait été alimenté par une semaine de congés supplémentaires. Donc on arrivait à 14 et 7 : 22 (sic), de cette façon-là. Le slogan, la raillerie, c'était offrez-vous votre RTT vous-même. Donc sur ce point-là, la direction a reculé en dernière minute. »

³⁹ Même si la plupart semblent les reconnaître comme des journalistes à part entière.

⁴⁰ Pendant la période des pourparlers entre les deux groupes, les négociations internes sur la RTT avaient été suspendues, ce qui avait suscité des arrêts de travail dans les imprimeries et une grève du personnel le 1^{er} avril 1999.

⁴¹ Auparavant, les journalistes et surtout ceux qui ont des postes d'encadrement, avaient beaucoup de difficultés à prendre effectivement leurs jours de récupération, et tendaient à les accumuler. Un chef de service a même accumulé l'équivalent d'une année de travail en congés et en a fait « cadeau » au journal.

⁴² La direction a ainsi réalisé de son côté une double opération, la titularisation – nécessaire juridiquement – des vacataires ayant aussi servi à combler les besoins en personnel liés aux 35 heures.

Les journalistes sont aussi particulièrement sensibles à la **gestion des mouvements internes**, la fréquence de rotation des journalistes ayant une influence encore plus directe sur le travail des équipes. Les journaux peuvent en effet muter les journalistes régulièrement ou au contraire les laisser s'installer quasiment définitivement. Les effets de ces deux stratégies sont d'ailleurs contradictoires⁴³. En effet, quand un journaliste arrive dans une rédaction, il ne connaît pas ses interlocuteurs et ne maîtrise pas le contexte, ce qui est une source de faiblesse. Un journaliste s'interrogeait ainsi sur les motivations de la politique de rotation rapide de son journal, localement mais aussi de manière plus générale :

« Je me demande si nos patrons ont vraiment envie qu'on soit crédible. Je me demande. Quand je vois la vitesse à laquelle on fait tourner les hommes ici ou là, pas que dans ce département, partout, pas que dans ce journal, partout, je m'interroge. Je m'interroge. »

A contrario, les rédacteurs qui sont en poste depuis de nombreuses années et sont destinés à rester dans la même ville définitivement, tendent à être immergés dans la vie locale, à être liés à certaines sources, et à perdre toute distance critique. Chaque journal mène à cet égard une politique propre, plus ou moins anticipée et maîtrisée. Ainsi, les journalistes titulaires de Ouest-France signent-ils une clause de mobilité dans leur contrat de travail, qui les oblige à accepter des mutations régulières. Et la logique de promotion vers le siège implique aussi une rotation non négligeable au niveau local. En fait, la politique du journal est de nommer en bureau détaché des journalistes promis à une future promotion, pour qu'ils « fassent leurs preuves » et surtout afin de pourvoir ces postes ingrats. D'ailleurs, la politique de gestion des anciens vacataires titularisés risque d'avoir des répercussions sur l'ancrage local des journalistes. En effet, les personnes embauchées à temps partiel sur un indice inférieur aux recrues antérieures, n'ont pas de clause de mobilité et pourront ainsi rester toute leur carrière dans le même département, ce que le journal évitait auparavant. Les directions des journaux influent sur les rapports qu'entretiennent les journalistes avec leurs sources, en maîtrisant directement la gestion des personnels et donc leur ancienneté dans leur poste – même si celle-ci a des effets contrastés sur les relations en jeu.

⁴³ L'ancienneté dans le poste sera analysée plus loin du point de vue des journalistes eux-mêmes et non plus de celui de l'organe de presse.

Par ailleurs, une logique d'équilibrage des équipes, voire parfois de démantèlement des noyaux contestataires peut présider à la gestion des mutations. Certains critiquent ainsi le renforcement du contrôle de la direction sur les différents services et rédactions⁴⁴, soit à travers les réorganisations globales, comme celle du « plateau » en 1996, qui a été l'occasion de limiter les effectifs tout en assurant la reprise en main de la direction, soit par la gestion individuelle des mutations. Il semble ainsi qu'à la Roche-sur-Yon, la direction s'est efforcée de disperser l'équipe qui s'était formée autour du chef d'agence, qui menait une politique d'affirmation de l'indépendance critique de la rédaction, en accordant des promotions diverses aux journalistes qui entouraient celui-ci. Mais plusieurs des journalistes qui ont ainsi été nommés en remplacement des départs ont adopté la même attitude, et ce n'est que progressivement que le noyau de résistance a été dispersé, jusqu'à l'isolement du chef d'agence, qui sera ensuite muté autoritairement⁴⁵. Les effets de cette politique de renouvellement rapide des journalistes à la Roche-sur-Yon n'ont donc pas été immédiats, la rédaction continuant globalement pendant plusieurs années à poursuivre la même stratégie critique vis-à-vis de la mairie, mais à plus long terme, la direction a réussi à normaliser la situation – autoritairement.

A Vendée-Matin, la gestion du personnel apparaît beaucoup plus empirique, et la longévité dans les postes est beaucoup plus importante. En effet, il n'existe pas de déroulement de carrière type et les mutations se font au coup par coup. Les plans sociaux successifs ayant déjà fait partir en préretraite ceux qui le pouvaient⁴⁶, c'est généralement à la suite d'un conflit avec les autorités locales ou à un conflit interne que les journalistes sont mutés, en l'absence de tels problèmes, ils peuvent en revanche rester des années, voire des dizaines d'années au même poste. Compte-

⁴⁴ Un tract du SNJ daté du 2 juillet 1996 parle d'un « management brutal des hommes » et évoque deux chefs de services « débarqués » du « plateau » de Chantepie, c'est-à-dire des services d'information générale et de « l'explosion de la locale de Rennes ». Il s'agit d'une part des mutations en juin 1996 du chef du service Economique et social et du chef du service agricole, qui avaient pourtant mené à bien la fusion de leurs services (pétition « les services éco et agri décapités » du 27 juin 1996) et du départ du chef de la locale de Rennes et de trois journalistes en 1995 (Tract SNJ-CFDT du 5 mai 1995), ces responsables ayant été parmi les animateurs de l'association des journalistes. Un supplément à la Lettre de l'association des journalistes accuse : « La chasse aux sorcières est-elle lancée contre les empêcheurs de faire un journal de complaisance et de partenariat ? » (25 juin 1996). La responsable du service Education apprendra en outre le rattachement de son service au futur service société dans une réunion (Tract de la CFDT du 28 juin 1996).

⁴⁵ D'autres mutations ont aussi été analysées comme des sanctions, comme la nomination d'un ancien chef de la rédaction de Rennes dans une petite locale d'un département limitrophe en 1995.

⁴⁶ En outre, les journalistes les plus mobiles, susceptibles de trouver du travail dans d'autres titres en meilleure santé, avaient généralement déjà quitté le journal.

tenu des importantes réductions d'effectifs qui avaient été négociées dans la cadre de la LOC et les départs qui avaient déjà eu lieu, davantage de changements sont intervenus en 1999-2000, avec des mutations au sein du département et quelques titularisations de vacataires, ce qui a permis un certain renouvellement des équipes.

Cette gestion restrictive, statique et réactive du personnel a probablement eu des effets démobilisateurs pour les journalistes, les incitant fortement à éviter les éventuels conflits avec leurs partenaires institutionnels locaux. D'une part, les reporters avaient la possibilité de s'installer dans une routine qu'ils pouvaient espérer poursuivre jusqu'à la fin de leur carrière, et d'autre part, ils savaient qu'en cas de conflit, ils risquaient de ne pas être soutenus voire d'être mutés. Depuis la rupture des accords de la LOC, la direction du journal a d'ailleurs manifestement cherché à mettre fin à cette gestion du personnel, pour favoriser un état d'esprit plus « professionnel » chez les journalistes et une plus grande autonomie fonctionnelle vis-à-vis des sources. Individuellement, si certains journalistes contestent ce mode de fonctionnement au nom d'un certain professionnalisme, la plupart se satisfont de la tranquillité qui leur est ainsi laissée.

Les modalités de gestion du réseau de correspondants et leurs rapports avec la société locale conditionnent aussi indirectement le travail des journalistes, en particulier des bureaux détachés, les personnes étant inégalement sensibles à ces enjeux. En effet, si la densité du maillage peut être une ressource pour le journal⁴⁷, la nature des relations que les correspondants entretiennent avec les acteurs locaux a des répercussions directes sur le traitement dont ces derniers seront l'objet. Plus les correspondants sont immergés dans la société locale, plus ils ont de liens avec divers pouvoirs locaux, et moins les exigences de professionnalisme sont fortes envers eux, plus le contenu du journal tend à être sous l'influence de ces pouvoirs locaux. Ce problème se pose particulièrement dans les rédactions détachées, où un ou deux journalistes rayonnent sur un large territoire, avec un vaste réseau de correspondants qu'ils ne peuvent directement et entièrement contrôler. Les efforts du journal pour maîtriser le recrutement⁴⁸, pour former ces collaborateurs, et pour

⁴⁷ Et délègue les professionnels d'une partie de leur charge de travail (voir plus haut).

⁴⁸ De manière incitative en proposant des rémunérations suffisantes et des conditions de travail confortable, et de

surveiller leur production,⁴⁹ sont donc des éléments essentiels pour assurer l'autonomie du journal, et indirectement les relations que les journalistes professionnels sont susceptibles d'entretenir avec les partenaires institutionnels locaux, car l'image du journal est un tout, et le traitement de la « petite locale » a aussi des répercussions sur les représentations et les attentes que peuvent se former tant les journalistes eux-mêmes que les sources.

Sur ce plan, Ouest-France réalise des efforts conséquents, même si les appréciations varient quant aux résultats, certains responsables s'enorgueillissant de la gestion exemplaire du journal, tandis que des journalistes plus critiques, pointent les défaillances et les limites. Les rémunérations sont sensiblement plus élevées que chez le concurrent, mais elles restent néanmoins limitées par rapport au temps de travail exigé⁵⁰. C'est souvent davantage le prestige du journal que l'aspect pécuniaire qui motive les postulants. Au niveau des moyens, les collaborateurs, qui sont de plus en plus fortement incités à saisir eux-mêmes leurs textes, peuvent souvent le faire à la rédaction⁵¹. Ils bénéficient d'une formation sommaire et un livret de conseils rédactionnels leur est fourni. Le journaliste local ou le directeur départemental suivent régulièrement leur travail, et les secrétaires d'édition s'efforcent de relire attentivement leur copie. En fait, la volonté de formation en amont est essentiellement destinée à maximiser leur productivité, à éviter les envois inutiles, à limiter les corrections et à alléger le contrôle a posteriori des SE. Le directeur départemental se félicite d'ailleurs de la qualité des correspondants de Ouest-France :

Il insiste sur le « *recrutement de qualité* », la « *formation* » où ils apprennent le type d'article attendu, avec des travaux pratiques, la pratique de la photographie et le type de cliché souhaité, « *le but étant d'une part d'avoir un maximum d'informations (...) mais aussi d'avoir le maximum d'informations de qualité* ».

manière plus répressive en refusant les personnes trop directement impliquées dans la vie locale et notamment la vie politique.

⁴⁹ Grâce au travail de localiers et de secrétaires d'édition nombreux et compétents en particulier.

⁵⁰ Auparavant, chaque type de texte et chaque photo avait une valeur en point, qui correspondait à un montant en francs, auquel s'ajoutaient les frais de déplacement. Une réforme de la rémunération a remplacé ce système par un remboursement forfaitaire pour certains types d'articles, ce qui a plutôt avantagé les correspondants des gros bourgs ou agglomération et défavorisé les correspondants ruraux qui couvrent un secteur plus étendu géographiquement.

⁵¹ Sinon, ils le font sur leur matériel personnel et doivent acheter un logiciel spécifique au journal.

En revanche, certains journalistes se plaignent des faiblesses des correspondants, au plan de l'orthographe, du style, de la qualité des photos, et surtout à cause de leur révérence envers les autorités locales, qui les amène à transgresser les « règles » ou les conseils de Ouest-France, tant sur les règles concernant les sujets à couvrir que sur la réalisation des photographies ou l'équilibre à respecter entre les points de vue.

En fait, les correspondants demeurent des non-professionnels ayant des « savoir-faire » beaucoup plus limités que les journalistes, et davantage « immergés » dans la société locale, avec des « intérêts » extra-journalistiques plus prégnants. Et les situations locales varient fortement, en fonction des particularités du réseau de correspondants. Une ancienne journaliste des Herbiers rapporte qu'à son arrivée, les correspondants étaient très liés à Philippe de Villiers et qu'elle leur a imposé de choisir entre leur allégeance à ce dernier et le journal :

« Moi j'ai découvert quand j'étais aux Herbiers, que certains des correspondants que j'avais, que je payais en tant que Ouest-France, donnaient leurs informations à Philippe de Villiers avant de me les donner, pour avoir l'aval de Philippe de Villiers, enfin ou de son staff, avant que Ouest-France les ait. C'est quand même énorme, comme fonction... comme dysfonctionnement. Mais c'était l'habitude. » « J'ai découvert que j'avais énormément de correspondants puyfollais. Et ça, pour l'indépendance, dont je voulais... que je voulais garder, ça m'a posé un certain nombre de problèmes. » Elle réagit en leur imposant un choix immédiat : « C'était tout de suite « oui ou non », c'était ou Ouest-France tout de suite ou plus de correspondance à Ouest-France. Je ne pouvais pas transiger. Et je voulais absolument que Ouest-France reste indépendant dans ce secteur, quelle que soit la position des partenaires. Je ne voulais pas de guerre, je n'étais pas là pour ça, mais je voulais rester indépendante dans l'exercice du métier. Ça c'était primordial. C'est comme ça que j'ai changé de correspondant aux Herbiers, et le hasard a voulu que la correspondante... qu'une personne se présente, elle n'était pas puyfollaise, donc ça a été très très bien, et puis, petit à petit, ben les correspondants se sont... se sont stabilisés, se sont normalisés. » Certains sont néanmoins restés puyfollais, mais ils ont dû accepter de respecter les règles de Ouest-France.

A Vendée-Matin, les efforts pour maîtriser l'ancrage local des correspondants sont nettement moins importants. En effet, les moyens financiers sont plus limités, et le travail de recrutement, de formation et de contrôle est beaucoup plus aléatoire. Certains localiers tentent cependant de contrer cette tendance. Un journaliste d'un bureau détaché souligne ainsi le combat permanent qu'il mène pour affirmer l'autonomie du journal :

« Le petit problème qu'on a, dans un quotidien régional, c'est qu'on est relativement peu de professionnels et on est entouré de beaucoup de gens qui sont des correspondants, qui sont, eux, intégrés dans leur ville mais qui ne sont pas des professionnels et qui sont beaucoup plus malléables et beaucoup plus influençables par toutes sortes de pressions, et qui en plus, ont souvent des intérêts. Alors il faut essayer de faire gaffe de ne pas... que le correspondant d'un coin, il ne parle que de cette association-là ou que de ce côté-là parce qu'il n'aime pas les autres. Ça donne aussi, on a un petit peu le défaut, que puisqu'on envoie de temps à autre, on ne peut pas tout couvrir donc on envoie de temps à autre pour nous remplacer des non-professionnels qui ont tendance à dire « Oh mais c'est vachement compliqué, si vous me faisiez un texte ce serait mieux ». On a un petit peu tendance à ce que de temps à autre, il y ait des gens qui nous disent « Bon, on a parlé, mais je vous avais préparé le texte ». Et là, il faut bien leur expliquer, là c'est un combat, c'est vrai que je l'ai fait dès le début mais ce n'est pas évident, il y a des îlots de résistance dans les communes extérieures, plus aux Herbiers mais à l'extérieur, où les gens disent « Mais je ne comprends pas... » »

Un secrétaire d'édition regrette pour sa part que le journal n'ait pas une politique plus volontariste dans ce domaine :

« Malheureusement, à Vendée-Matin, depuis quelques années, il n'y a pas une politique vraiment ambitieuse à ce niveau-là et c'est difficile de trouver des correspondants, on n'a jamais pris la peine de former réellement les correspondants, donc il y a des secteurs où il y a un petit laisser-aller. Et puis ça fait que la motivation n'y est plus. Parce que c'est vrai qu'il y a des secteurs où les correspondants sont mauvais, que la direction en a conscience, il faut faire avec et point final. L'objectif... enfin l'objectif... pas trop avoué, de la direction, c'est « On fait avec et c'est pénible, mais arrangez-vous et puis point final ». Donc à long terme, on retrouve un petit peu les méfaits de cette politique-là. »

Pour résumer, les conditions et normes de travail – contraintes de temps, organisation du travail, accès à la documentation – et la gestion des personnels sont des paramètres essentiels de l'activité journalistique dont les journalistes perçoivent de manière inégale les enjeux. Ces éléments définissent à la fois les ressources dont disposent les journalistes et les contraintes dans lesquelles ils sont « pris »⁵². Dans certains cas, les contraintes internes à l'entreprise de presse constituent aussi des ressources et permettent de contrebalancer les contraintes que les sources tentent d'imposer. Dans d'autres configurations, les contraintes internes et externes se

⁵² L'usage que les individus font des ces ressources et contraintes dépend ensuite d'une autre logique, liée à leur trajectoire et à leur posture (voir 3^{ème} partie).

conjuguent pour réduire la marge de jeu des journalistes. On peut penser qu'à Ouest-France, les contraintes internes, liées à la plus forte normalisation bureaucratique, sont plus prégnantes, ce qui donne parallèlement des ressources importantes aux journalistes face aux sources, mais qui peut aussi parfois être un facteur favorable à l'établissement de rapports de collaboration avec les pouvoirs locaux, quand les prescriptions vont dans ce sens. Les formes de gestion « bureaucratique »⁵³, l'édiction de règles générales et les efforts de prévision et de maîtrise y apparaissent en effet beaucoup plus développés, que ce soit à propos de l'organisation du temps, l'administration des moyens matériels ou la gestion du personnel professionnel et des correspondants. A Vendée-Matin, le paradoxe est que le « pragmatisme » et la faible codification des activités rédactionnelles laissent une plus grande marge d'appréciation aux journalistes, mais le manque de moyens leur impose des contraintes supplémentaires, ces deux aspects se conjuguant finalement pour diminuer leur capacité fonctionnelle de résistance aux sources. Les modalités d'exercice de l'autorité au sein de l'entreprise de presse constituent aussi un paramètre important du travail des journalistes, ces derniers étant particulièrement sensibles à la dimension interpersonnelle de l'exercice du pouvoir mais souvent moins à sa dimension organisationnelle.

2. Attitude de la direction et rapports hiérarchiques

La manière dont les divers responsables hiérarchiques exercent leur autorité

⁵³ Max Weber définit cette notion comme un mode d'administration qui s'appuie sur une forme de légitimité rationnelle-légale dans sa typologie des formes de domination (*Economie et Société*, Paris : Plon, 1965 (1^{ère} éd. : 1922)). Mais il y associe une notion de rationalité qui la durcit et tend à l'inscrire dans un cadre historiciste – ce mode d'administration correspondant à un stade de développement avancé et ayant une certaine nécessité historique. A contrario, certains sociologues, comme Michel Crozier, ont connoté cette notion négativement, en l'assimilant à un fonctionnement routinier dans lequel se déploient notamment des luttes de pouvoir (voir par exemple *Le phénomène bureaucratique. Essai sur les tendances bureaucratiques des systèmes d'organisation modernes et sur leurs relations en France avec le système social et culturel*, Paris : Le Seuil (Coll. « Points Essais »), 1971 (1^{ère} édition 1963).) On s'efforce ici d'employer cette notion sans ces diverses connotations normatives – positives ou négatives –, comme un idéal-type, constituant le modèle de fonctionnement officiel et dominant dans cette organisation, mais sans épuiser l'explication de l'ensemble des rapports sociaux, dont une part importante relève d'autres logiques.

dans la rédaction conditionne de multiples manières l'activité journalistique⁵⁴. En effet, les chefs de service ont un rôle important, d'abord dans le choix des sujets et du mode de traitement, et ensuite dans la gestion des plaintes éventuelles des interlocuteurs. Ces multiples décisions influent sur ce que les journalistes s'autorisent à faire et/ou à écrire et donc indirectement sur le résultat rédactionnel et sur les rapports avec les sources. Les journalistes sont souvent sensibles à ces aspects interpersonnels de l'autorité hiérarchique, certains en considérant les modalités d'exercice comme « normales », et d'autres comme illégitimes. En outre, ces rapports interpersonnels s'inscrivent dans des modes d'organisation hiérarchiques et des types de rapports d'autorité qui prévalent dans le journal, et sont conditionnés par les solidarités professionnelles qui peuvent s'y exercer, les journalistes percevant souvent moins les enjeux de ces différents éléments organisationnels pour leur activité. Les modalités de recrutement apparaissent enfin à la fois comme des indices des rapports hiérarchiques que la direction exerce et comme des indices de l'attitude attendue des journalistes. Ces derniers entretiennent un rapport ambivalent à ces modes de fonctionnement qui ont permis leur embauche, qui fondent parfois leur identité, et qu'ils critiquent et défendent à la fois.

Le rôle quotidien des chefs de service

Les chefs de service – en particulier le directeur départemental et les chefs de rédactions locales dans le cas de la presse quotidienne régionale – ont un rôle quotidien d'orientation du travail des journalistes, à travers leur influence sur le choix des sujets, l'affectation des reporters et, le cas échéant, leur pouvoir ultime de modifier les articles. Ces fonctions ont des conséquences immédiates sur le traitement des informations et donc sur les rapports que les journalistes peuvent entretenir avec leurs sources, mais aussi des effets plus diffus à travers les

⁵⁴ Jeremy Tunstall insiste aussi sur la question de l'autonomie et du contrôle des journalistes par les organisations de presse, qui fait l'objet d'un conflit permanent (« continuing dispute », *Journalists at work*, op. cit., voir notamment p. 121.) Cependant l'auteur n'étudie pas les rapports hiérarchiques concrets, le principal facteur d'autonomie du journaliste étant sa spécialisation, qui le met en position de force par rapport à son organe de presse, tandis qu'elle renforce son interdépendance avec les sources et les collègues-concurrents, selon un système de vases communicants.

anticipations que leurs subordonnés se forgent quant à leurs marges de manœuvre au sein de la rédaction, à leurs possibilités et leurs limites. Les journalistes sont souvent particulièrement sensibles à ces manifestations d'autorité, certains cherchant à en minimiser la portée pour afficher leur propre professionnalisme, d'autres les dénonçant davantage.

Tout d'abord, le directeur départemental contribue fortement à orienter **le choix des sujets** et parfois le mode de traitement. En effet, quand la couverture d'un événement pose question, ou quand la réalisation d'une enquête est envisagée, c'est une décision, partiellement collective, sous la responsabilité du chef de service, qui tranche. L'attitude de ce dernier est donc essentielle dans l'initiative qui est laissée aux journalistes. Par exemple, le choix de dégager un journaliste de ses charges courantes pour lui permettre de travailler sur une enquête d'investigation ou un dossier, appartient au chef de service. Les anticipations des chefs de service sur le traitement qui en sera fait semblent alors déterminantes. En outre, les chefs de service peuvent parfois donner des instructions directes aux journalistes. Certains considèrent ces interventions comme normales et faisant partie du rôle du chef de service, tandis que d'autres sont plus critiques, et dénoncent la manière dont ce pouvoir est exercé – même s'ils ne remettent pas en cause les fondements de ce dernier. Un localier évoque par exemple les directives explicites qui lui sont données dans le traitement de certains faits divers :

« Oui, il y a une pression (...) même pas diffuse quelquefois. Quelquefois, ça m'est dit clairement 'Tu fais ceci, tu fais cela'. Même s'il y a des réticences de notre part, on a beau argumenter, il faudra... »

De manière plus diffuse, le directeur départemental intervient à travers **les choix d'affectation** auxquels il participe. Car si les localiers ont des spécialités relatives, et si c'est avant tout collectivement qu'ils décident de la distribution des sujets, le chef de rédaction et le directeur départemental participent à cette décision et peuvent, en cas de différend, trancher entre les journalistes, en fonction de leurs attentes quant au mode de traitement de chacun des localiers⁵⁵ et au résultat rédactionnel auquel leur choix aboutira. Même si les manières d'exercer cette

⁵⁵ La prévisibilité du journaliste constituant le fondement de la « confiance » des supérieurs, comme cela sera analysé plus loin.

fonction – autoritaire ou plus concertée – peuvent différer, la conclusion de ce processus est bien que les responsables hiérarchiques locaux maîtrisent indirectement le traitement des sujets locaux. Un journaliste de Vendée-Matin explique ainsi comment son directeur départemental joue ainsi des personnalités, semblant considérer ce procédé comme « normal » :

« Grosso modo, quand tu n'as pas envie que... quand il y a un sujet sensible et que tu n'as pas envie que ça dérape, le chef de service n'envoie pas n'importe qui sur le sujet. » Pour préciser les rôles en Vendée, il poursuit : *« Bon, disons très clairement qu'au conseil général, quand c'est une conférence de presse à caractère politique ou disons, où Villiers s'engage sur quelque chose, oui, disons à caractère politique, c'est soit X [un jeune journaliste] soit Y [le directeur départemental] qui y vont. »* Mais il nie la pertinence d'une analyse homologue pour lui-même : *« Moi, je suis plutôt spécialisé pour la mairie, pour la mairie de la Roche. Mais c'est une connerie, parce que je ne suis pas socialiste. »*

Par ailleurs, pour les sujets « sensibles », le mode de traitement est aussi décidé collectivement, et le chef de service peut influencer directement sur les choix qui seront faits. Même s'il impose rarement ses propres choix autoritairement, il peut néanmoins guider ou limiter les orientations du journaliste. Cette influence semble d'ailleurs plus forte à Ouest-France, où les angles de traitement sont parfois discutés en conférence de rédaction le matin, tandis qu'à Vendée-Matin, l'équipe se contente de répartir les sujets, chacun étant ensuite complètement autonome⁵⁶, sous réserve du contrôle ultime du directeur départemental.

Enfin, le chef de service ou éventuellement la rédaction en chef peuvent **modifier un article** rédigé par un journaliste, ce que le sens commun indigène et profane nomme « censure »⁵⁷, tendant à majorer l'importance de cette opération, qui n'est que le terme d'un processus continu d'orientation et de contrôle du travail rédactionnel⁵⁸. En effet, les responsables ont accès, sur leur ordinateur, aux articles

⁵⁶ Observations du 19 au 24 juin et du 26 au 29 juin 1995.

⁵⁷ Les travaux critiques utilisant ce terme de manière plus large pour évoquer la conformité des produits informatifs (voir notamment Pierre Bourdieu, *Sur la télévision*, op. cit., p. 13).

⁵⁸ De nombreux travaux analysant les rapports internes aux organisations de presse mettent ainsi l'accent sur ce processus. Par exemple, Herbert Gans insiste ainsi sur la continuité des pressions, qui peuvent prendre la forme de censure ou d'autocensure, selon que les sources tentent de forcer ou d'inciter les journalistes à prendre en compte leur point de vue (*Deciding What's News*, op. cit., chap. 8). Mais il conçoit l'action des sources sur les journalistes comme directe, alors que c'est avant tout à travers les relations au sein de l'entreprise de presse que ces pressions s'exercent. Jeremy Tunstall souligne pour sa part l'importance des anticipations dans le contrôle des journalistes en tant qu'employés d'une entreprise de presse (*Journalists at Work*, op. cit., chap. 4).

rédigés par leurs subordonnés, et peuvent les consulter dès que ces derniers les ont entrés dans le système. Une des tâches des chefs de service consiste donc à relire les articles de leur équipe. Et même si, en cas de désaccord, les modifications sont généralement négociées, le responsable a toujours le pouvoir ultime d'imposer un changement.

Un directeur départemental de Ouest-France assure ainsi qu'il intervient rarement de manière autoritaire, mais il reconnaît que c'est en fait parce que tout un ensemble de mécanismes – ceux que nous avons décrits précédemment – fonctionnent en amont :

« Il n'y a pas de censure chez nous. Moi je n'interviens pas tous les jours dans le contenu du journal. Tout ceci est vu avant, en réunion. (...) Donc tout le monde étant bien informé avant, on a réglé le maximum de problèmes. Moi je n'interviens pratiquement pas dans le contenu du journal, en tous cas dans un rôle autoritaire, pour dire 'Ça c'est non, on le met au panier' ou 'Ce passage-là, ou ce mot-là n'a pas lieu d'être'. Il peut arriver – il y a six ou sept ans que je suis là – il a pu arriver qu'une fois ou deux, dans des cas extrêmes, parce que c'est mon boulot de trancher, je dis 'Ça non, parce qu'à mon avis on est en infraction totale avec notre déontologie professionnelle avec nos règles maison, et moi je prends la responsabilité de ne pas publier ça'. Mais ça, c'est mon boulot de chef, ultime, extrême. Mais généralement ce n'est pas comme ça que les choses se passent. D'abord on les a organisées, et ensuite, il y a un travail d'équipe ».

A Vendée-Matin, il semble que le travail collectif et les procédures de contrôle en amont soient moins poussés, les journalistes exerçant leur activité de manière plus individualiste. L'autorité du directeur départemental s'exerce davantage ex post, ce qui peut être perçu comme plus « autoritaire ». Le directeur départemental en poste jusqu'en 1999 était ainsi parfois perçu comme exerçant son rôle de manière quelque peu abrupte. Un localier lui reproche ainsi son refus de prendre des risques vis-à-vis d'une autorité locale, et la manière dont il avait imposé des modifications :

« Il m'est arrivé une fois... C'est pareil, je n'ai plus l'exemple à la mémoire, mais ça concernait de Villiers, ça concernait quelque chose, je ne sais pas si c'était le Conseil Général, je ne sais plus ce que c'était, c'est moi qui en avais rendu compte. Et il y avait... je présentais quelque chose... mais je ne sais plus. Donc je savais que j'allais au devant de critiques. Mais je l'avais fait parce que c'était comme ça que ça s'était passé. Et le directeur départemental a relu mon papier... il relit parce qu'il consulte, il le fait fréquemment dans la journée, par ordinateur, avec le clavier c'est facile, on a accès aux mémoires, on a accès aux textes, et il avait donc lu mon texte. Et il m'avait dit, ce qui ne m'avait pas surpris « Dans ton texte, il y a quelque chose qui ne va pas, il faudrait que tu supprimes toute une partie ». Je lui avais dit « Je ne le ferai pas. Toi, si tu veux le faire, tu le fais, c'est ton travail, mais tu supprimes ma signature. » Et c'est ce qu'il a

fait. Il a modifié mon texte et il a supprimé ma signature. (...) - Et vous lui en avez voulu, de ça? - Un peu. Oui. Sur le moment, oui. Oui, oui, je lui en ai voulu. Je lui reprochais intérieurement son manque de courage, son... Et puis, bon, après, le temps passe et puis... »

En outre, dans l'ancien fonctionnement, du temps du montage manuel, la rédaction en chef et la direction pouvaient directement modifier les articles au moment du montage des pages dans les locaux du siège⁵⁹. Certains journalistes estiment qu'il s'agit d'une prérogative normale du directeur de publication, responsable pénalement de ce qui figure dans le journal, d'autres estimant qu'il s'agit d'un abus de pouvoir – dénonçant alors la « méthode ». Certains syndicats reprochent ainsi au PDG de Ouest-France de modifier des textes sans concertation et sans prévenir le journaliste :

Un journal du SNJ de 1992 dénonce par exemple la coupure faite par le rédacteur en chef dans un article sur l'interdiction du film *Basic Instinct* aux Herbiers sans prévenir la rédaction, et un tract de l'association des journalistes de 1995 évoque une modification dans un article sur Bernadette Chirac et regrette la « *méthode employée (intervention dans le dos de tout le monde)* » et plus généralement « *des interventions répétées, diurnes ou nocturnes, en porte à faux avec nos principes* ».

A Presse-Océan, l'action en amont de la rédaction en chef est beaucoup plus limitée, son rôle tendant à se limiter à des interventions directes, particulièrement mal vécues par les journalistes. Par exemple, lors de la publication d'une affaire de pédophilie, l'adjoint de service à Nantes avait coupé autoritairement le passage mentionnant les représailles dont sont victimes les personnes incarcérées pour ce type de motif, contre l'avis du journaliste et du directeur départemental vendéens.

Outre les décisions opérationnelles qui sont prises, c'est surtout à travers les **anticipations que se font les journalistes quant à ce qu'ils peuvent ou non écrire** dans leur titre que cette fonction de contrôle ultime a une influence quotidienne sur leur activité⁶⁰. En effet, les journalistes ne peuvent se permettre de prendre le risque de voir l'ensemble de leurs articles modifiés, car leur direction risquerait de les rappeler à l'ordre, de prendre des sanctions, voire de mettre en

⁵⁹ Avec la décentralisation de la mise en page, c'est le directeur départemental qui a repris l'intégralité de cette fonction de contrôle ultime, même si le siège peut toujours consulter les pages et l'alerter.

⁶⁰ Ce que l'on nomme de manière courante « autocensure », terme qui était auparavant repris par de nombreux sociologues (Herbert Gans, *Deciding What's News*, chap. 8) mais qui est entaché de connotations fortement normatives et dénonciatrices.

cause leur emploi. Par ailleurs, psychologiquement, ces mises en cause implicites de leur professionnalisme sont plutôt difficiles à admettre. Même si les journalistes peuvent prendre un certain niveau de risque, variable selon leur situation, leur posture et leurs représentations professionnelles, ils ne peuvent se heurter à des rectifications permanentes, et même ceux qui tentent d'infléchir la politique de leur direction s'efforcent de trouver des compromis⁶¹.

Les chefs de service prennent donc un ensemble de décisions qui orientent en amont le traitement qui sera fait d'une information, et ont toujours le pouvoir de modifier les articles en aval. Ces décisions portent notamment sur le mode de traitement des sources dans les articles, ce qui a des effets indirects sur les relations que les journalistes peuvent entretenir avec celles-ci. Les journalistes sont particulièrement irrités quand la « censure » s'affiche comme telle, par une modification autoritaire du texte, mais acceptent davantage le contrôle qui s'exerce en amont. Les responsables ont en outre une influence plus ponctuelle et moins visible mais néanmoins importante, à travers les suites qu'ils donnent aux plaintes des interlocuteurs locaux.

La gestion des plaintes

Les modalités de gestion des plaintes par la hiérarchie des journaux ont des répercussions importantes pour les journalistes, les anticipations que ces derniers forment à ce sujet conditionnant les risques qu'ils sont prêts à prendre à l'avenir. A cet égard, les appréciations des locaux diffèrent : certains se sentent soutenus par leur direction, d'autres dénoncent la manière dont on leur demande systématiquement des comptes, les seconds tendant à s'exprimer davantage que les premiers.

L'affirmation du sentiment d'être bien soutenu par leur hiérarchie constitue souvent pour les journalistes une manière de mettre en scène leur excellence professionnelle et le soutien hiérarchique dont ils bénéficient. Par exemple, une

⁶¹ La question est donc de savoir si les journalistes tentent de trouver de telles marges de jeu, jusqu'où et comment ils les utilisent, et non d'opposer une soumission pure et simple à une opposition frontale.

journaliste de Ouest-France insiste sur la « confiance » que ses supérieurs lui ont témoignée. Quand elle était en poste aux Herbiers, à la suite d'une plainte du maire, le rédacteur en chef l'avait en effet chargée de lui répondre directement, ce qui constitue une manière d'afficher son soutien :

« Le rédacteur en chef me l'a envoyée pour que j'y réponde, avec un double au rédacteur en chef. J'ai préparé ma réponse, je lui ai envoyée. Et j'ai envoyé un double au rédacteur en chef, et c'est tout. Et je n'en ai plus jamais entendu parler. - Mais il ne t'a jamais demandé d'explication? - Jamais. Parce que sans doute X [le maire] n'a pas réagi. Si elle avait réagi, je pense que j'aurais eu des... Mais là, comme elle n'a pas dû réagir, donc ça s'est arrêté là et elle n'a plus jamais... je n'ai plus jamais entendu parler de quelque réaction de X sur la manière dont j'exerçais mon métier. - Donc tu t'es toujours sentie bien couverte? - Ah oui, toujours. Mais c'était encore une fois jusqu'en 90. »

En revanche, d'autres journalistes de Ouest-France déplorent le faible appui qui leur est apporté. Tout d'abord, des locaux remarquent que les supérieurs hiérarchiques leur demandent des comptes dès qu'ils reçoivent une plainte. Par exemple, un journaliste dénonce la manière dont sa direction relaye les plaintes des autorités locales et somme les journalistes de s'expliquer :

« Et le staff de la rédaction en chef, de la direction générale, vous renvoie pour explication la lettre de Mr Untel, puissant s'il en est, ou de Mme Untel, puissante s'il en est, etc, et explication. Alors ça n'arrive pas tous les jours, fort heureusement. (...) Mais voilà comment ça fonctionne. »

De même, un secrétaire d'édition estime que sa hiérarchie demande systématiquement aux journalistes de se justifier, considérant implicitement les plaintes comme recevables. La preuve est à la charge des rédacteurs, et non pas, selon la personne interrogée, à celle du plaignant :

« Dès qu'il y a quelqu'un qui remonte directement à Rennes, c'est-à-dire Sarlot [le député du Sud Vendée]... exemple Sarlot c'est quelqu'un qui n'a cessé d'écrire à la rédaction en chef et à François-Régis Hutin. Tout de suite ça redescend, et le directeur départemental dit « Qu'est-ce qui s'est passé? J'ai une lettre de Rennes. » Ça s'est produit au moins deux fois pour Joël Sarlot. Donc ça veut dire que si les gens tapent haut tout de suite, enfin je ne m'amuserais pas à leur dire, s'ils tapent haut tout suite, on va vraiment s'interroger et se dire « Oh, mais il y a un problème. » » Face à cette demande d'explication, le journaliste est sommé de justifier son traitement : « Ils attendent des arguments à ce moment-là. (...) Mais on ne dit pas... on ne répond pas d'emblée à Mr Sarlot pour lui dire « Ecoutez, nos journalistes de terrain font leur travail, etc. ». On demande l'explication d'abord au journaliste de terrain. Et bon, c'est à lui de faire la preuve qu'il a bien fait son boulot. »

Un localier souligne aussi la pesanteur d'avoir en permanence à se justifier, en prenant l'exemple de sa mise en cause par un commerçant qui l'accusait de donner une mauvaise image de son établissement dans un article sur les dégâts du gel sur une partie du bâtiment :

« Et à Rennes, ben j'ai dû rendre des comptes. A Rennes, j'ai dû envoyer, faxer tous les articles qu'on avait écrits là-dessus, et rendre des comptes et essayer d'arranger les choses avec le gérant. En fait, le gérant nous réclamait un papier commercial, pour dire que son truc marchait bien. (...) Bon, moi j'ai refusé. Je lui ai dit 'Ecoutez, recomptez... On y vient dans de temps en temps, quand il y a banquets de classe ou des choses comme ça, on vient faire une photo. A chaque fois, on signale où ça s'est passé, ça veut bien dire que votre hôtel est ouvert et tout ça, et qu'il fonctionne'. Donc il en a convenu et il m'a lâché. Mais c'est pesant, ce souci rennais du consensus. C'est pesant, parfois. On doit en permanence se justifier. C'est-à-dire que n'importe qui peut appeler à Rennes avec un dossier complètement pipeau et à chaque fois on va perdre du temps à se justifier. - Mais eux, face à l'interlocuteur, est-ce qu'ils soutiennent le journaliste systématiquement quand même, même si après ils demandent des comptes? - Ils commencent par demander des comptes et par dire qu'on leur apportera réponse. Bon là, quand ils ont vu, j'ai envoyé le papier, les papiers que j'avais faits, j'ai expliqué comment on avait bossé, ils ont vu qu'il n'y avait pas de lézard, ils ont dit « Bon, ben tu l'appelles ». C'est-à-dire qu'ils m'ont délégué la responsabilité de l'appeler, pour bien montrer au type qu'il avait beau appeler à Rennes, c'était à Fontenay que ça se réglait et qu'ils me faisaient confiance, et que c'était moi l'autorité compétente. Mais ça aurait été une plus grosse affaire, je ne sais pas comment ça se serait passé. »

Dans les cas de conflits plus cristallisés, certains estiment même que la direction tend à endosser systématiquement les point de vue des plaignants, en convoquant le journaliste et en lui demandant implicitement de céder :

« Oh, ils [les membres de la hiérarchie] font redescendre, on est informé par la voie hiérarchique qui a eu l'entretien, souvent. – C'est systématique ? – Oui, et en général, on nous demande d'arrondir les angles. C'est parfois une convocation à Rennes. X [un journaliste de la rédaction] a été convoqué plusieurs fois, pour calmer le jeu. »

Même dans le cas des lettres de lecteurs, pourtant généralement considérées comme peu légitimes par les journalistes, les plaintes sont répercutées. Un localier affirme par exemple que les responsables transmettent ce type de courrier en demandant des explications :

« Quand il y a des protestations, ça redescend. Il n'y a pas très longtemps, j'avais fait un papier sur la laïcité, il y a un lecteur mécontent qui a écrit et ça m'est revenu tout de suite (rire). »

Une journaliste de Ouest-France estime plus généralement que l'attitude des

directeurs départementaux vis-à-vis des plaintes des sources et des lecteurs s'est infléchie, suivant implicitement les directives de la direction, qui aboutissent à refuser de prendre des risques et à éviter le moindre conflit :

« Des directeurs départementaux, auxquels on fait une sorte de lavage de cerveau, on leur répète, plus maintenant qu'il y a dix ans « Attention, attention, on ne veut pas recevoir de courrier ». Il n'y a pas d'envie que les gens manifestent ou s'étonnent par rapport au journal parce qu'ils ne sont pas contents. »

A Vendée-Matin, l'attitude de la hiérarchie est moins homogène et varie selon les périodes, en fonction des personnes en place et des réorientations stratégiques. Un journaliste souligne comment les réactions aux pressions des sources varient en fonction des rédacteurs en chef, qui sont, dans ce journal, ceux qui gèrent ce type de problèmes :

« Maintenant, c'est variable. Dans ce journal, on a déjà connu plusieurs rédacteurs en chef, ils n'ont pas tous eu le même comportement. Ça dépend de la personnalité de l'individu et de sa force de caractère, parce que lui, il est soumis à d'énormes pressions aussi. Pour ce qui est de la direction, elle se dégage souvent de ces problèmes. La direction du journal ne veut pas avoir d'ennuis avec les journalistes. »

Certains journalistes s'estiment peu importunés par leur direction, même si c'est plutôt par défaut. Pendant la période où Jean-Marie Gautier était rédacteur en chef, certains journalistes se félicitaient de ne pas être soumis aux répercussions des plaintes des sources, même si cela semblait lié avant tout à l'indifférence et au refus de prendre le problème en charge⁶². Un membre de la rédaction yonnaise dit par exemple n'avoir jamais eu de retour du siège :

« Alors quand ça remonte par la rédaction en chef ou la direction? Pfff, moi je n'ai jamais eu de retour. Oh, il a bien dû y avoir des courriers, mais tu sais quelquefois c'est du classement vertical. »

D'autres journalistes soulignent l'ambivalence de la position de la hiérarchie intermédiaire, qui valorise les manifestations d'indépendance mais refuse ensuite d'en assumer les conséquences. Un localier pointe cette contradiction, tout en justifiant le refus de sa direction de soutenir les journalistes à un certain niveau, estimant que la « confiance » dont bénéficie le journaliste est avant tout liée à son propre comportement – légitimant implicitement la mutation forcée de son

⁶² Et si une dimension de dénégation ne peut être exclue.

prédécesseur, à la suite des plaintes d'une personnalité locale :

« Ce qu'il y a c'est que... en interne il est certain qu'on a forcément une hiérarchie qui a forcément la trouille qu'on aille trop loin. Mais qui en même temps aime bien. C'est un discours... c'est un discours assez marrant qui fait qu'on nous dit « Oui, c'est bien ton truc, c'est sympa. Il faut y aller, tu as raison, allume-le. » Et puis après « Ouh la »(rire). On joue sur les deux. Alors je pense que tant qu'on est en confiance, ça va, et puis il y a un moment où on passe... si on passe une limite, ça s'arrête. Ici, ça a été un peu le cas de mon prédécesseur, qui avait, je pense, vraiment initié ces échos et ces... histoire d'être très acide et très piquant, mais qui à un moment s'est trouvé en butte complètement avec politiques locaux, et où je dirais, les pressions extérieures et l'ensemble des choses ont fait qu'il y eu une espèce d'effet boule de neige, qui fait qu'il n'a pas pu tenir. »

En revanche, d'autres journalistes critiquent, voire condamnent l'attitude de leur direction et le soutien insuffisant qui leur est apporté. Un localier explique que quelles que soient les pressions des sources, c'est la hiérarchie du journal qui est responsable des effets qu'elles peuvent avoir au sein de la rédaction. Et il reproche ouvertement à l'ancienne direction d'avoir accepté la mutation du journaliste des Herbiers :

« Que Philippe de Villiers souhaite qu'on parle de lui en bien dans notre journal, à mon avis ça découle de la logique, c'est la logique même. Qu'il fasse pression éventuellement sur le journal, parce qu'il y a un mec qui ne lui plaît pas, qui écrit... qui l'allume, ce qui a été le cas aussi, il ne faut pas se le cacher, ça ça me paraît aussi normal. Ce qui me paraît, moi, le plus anormal, et ce que je reproche le plus, ce n'est pas tant à Villiers de faire des pressions, même si je trouve que la... la méthode est un petit peu dégueulasse, c'est surtout que notre direction accepte la situation de fait. Et parce qu'il y a un type, un agité qui lui demande que..., les autres obéissent aux ordres. Moi c'est plus ça qui me choque, si tu veux. » Il poursuit plus loin : *« Alors là, autre problème, si c'est l'homme politique du coin qui décide quel journaliste va aller travailler dans tel secteur, oui, là il y a problème, il y a un gros problème. Et ça, moi j'avoue que c'est quelque chose qui ne passe pas. La direction chez nous, est assez lâche pour accepter des trucs comme ça. »*

Une journaliste du titre concurrent évoque aussi cette affaire et donne sa version, qui fait remonter la responsabilité au rédacteur en chef adjoint et au sommet de la direction, en insistant sur les motifs politiques de cette affaire :

« [Philippe de Villiers] était très copain avec Hervé Louboutin qui avait créé le Puy du Fou avec lui, qui était donc rédacteur en chef adjoint, mais ayant... c'est l'oreille politique, c'était l'oreille politique d'Hersant, Louboutin. C'était le rédacteur en chef politique. Donc ce que voulait Louboutin, il l'obtenait. Et donc quand Philippe de Villiers a voulu la peau de X [le localier du

secteur], il l'a eue. Mais X s'est bien battu parce qu'il voulait lui faire quitter la Vendée, je crois, et là, X s'est battu et il est resté en Vendée. Mais la négociation a voulu qu'on l'empêche de traiter un certain nombre de secteurs. Il a l'économie et l'enseignement, je crois, alors qu'il voulait... il n'était pas question qu'il traite la politique, par exemple ».

Un journaliste dénonce plus fondamentalement les préoccupations politiques de son journal qui passent, selon lui, avant le soutien à la rédaction :

« Dramatique, naturellement, quand le journal est dirigé politiquement. Parce qu'on ne tient pas compte... on tient compte de la politique et la politique c'est une saloperie, on le reconnaît pratiquement tous les jours, il y a des choses bien puis il y a des choses épouvantables. Et donc un journaliste, un petit journaliste n'a aucun poids, et terminé. »

L'attitude de la hiérarchie – direction, rédaction en chef et direction départementale –, et le soutien attendu vis-à-vis des sources sont donc déterminants pour les journalistes. A Ouest-France comme à Vendée-Matin, un certain nombre de journalistes dénoncent le manque d'appui dont ils bénéficient, même si les situations sont très différentes, tandis que d'autres trouvent la situation normale. Ces comportements sont fortement liés aux modalités d'organisation des rédactions et au mode d'exercice de l'autorité qui y prévalent.

Rapports hiérarchiques et fonctionnement décentralisé

Les modes d'organisation des journaux et les types de rapports hiérarchiques qui y prennent place, et en particulier la configuration des rapports entre les différents niveaux – direction, rédaction en chef et rédactions locales –, conditionnent l'activité journalistique, selon des modalités propres à chaque titre. Ces éléments déterminent en effet la latitude d'action des journalistes au sein de leur entreprise de presse, et indirectement leur marge de manœuvre dans leurs rapports avec les autorités locales. Ici aussi, si les journalistes sont sensibles à l'exercice direct de l'autorité, ils le sont en revanche beaucoup moins à l'organisation hiérarchique globale, qu'ils tendent à considérer comme « donnée ».

Globalement, **à Ouest-France, l'organisation est très « intégrée », le contrôle en cascade des échelons inférieurs étant relativement poussé.** La rédaction en chef apparaît d'abord comme l'émanation d'une direction qui exerce le

pouvoir effectif. En effet, le directeur, François-Régis Hutin, est la figure emblématique du journal, il décide de ses grandes orientations et intervient quotidiennement, en écrivant de nombreux éditoriaux, en ayant la maîtrise finale des recrutements et mutations, et en gérant directement les conflits avec les interlocuteurs importants. Les membres de la rédaction entretiennent généralement un rapport de nature quasiment affective avec ce personnage, soit en l'adulant, soit en le dénigrant. Il est doté par ses admirateurs d'une dimension « charismatique »⁶³ et par ses détracteurs d'un caractère autoritaire. Un des premiers loue ainsi son patron :

« Vous verrez assez vite que le président, ici, c'est quelqu'un qui incarne le journal de manière vraiment... Il l'incarne, quoi, c'est un terme quasiment théologique, d'une façon très forte. C'est un patron un peu charismatique. »

En retour, de nombreux journalistes et syndicats dénoncent l'autoritarisme de la direction. L'association des journalistes s'est notamment focalisée sur cette question :

Un tract de 1994 de l'association provisoire pour la défense de l'identité des journalistes d'Ouest-France dénonçait « l'autoritarisme vertical » d'une « direction sourde et aveugle », fonctionnant sur « un modèle inspiré de la monarchie absolue ».

En outre, certains journalistes considèrent la monopolisation des éditoriaux par le PDG comme une confiscation. Un localier regrette par exemple l'absence de la rédaction en chef et la toute-puissance de la direction sur ce domaine réservé :

« Ce que nous, ici, dans la rédaction dans son intégralité, on ressent, c'est l'abus de pouvoir, c'est-à-dire le fait que ce soit toujours le même qui parle sur tous les sujets sensibles. En fait, je sais qu'il y a plein de collègues qui pensent que la rédaction est absente, au sens de la rédaction en chef, celle qui devrait nous représenter est absente sur tous les sujets sensibles, et que cette place n'est plus tenue que par notre patron qui use et abuse de l'éditorial. Alors on est, pour l'essentiel, d'accord avec lui d'ailleurs, mais il y a une manière, il y a des moments, il y a un style, il y a même quelquefois des questions de fond qui ne me semblent pas opportunes.

⁶³ Il ne s'agit pas d'adhérer à cette croyance ni de la nier, mais d'en percevoir les conditions d'existence et les effets sur les acteurs. L'attribution de cette qualité est d'abord le produit d'un travail de la part du prétendant à la consécration (voir notamment Pierre Bourdieu, *Ce que parler veut dire*, op. cit.) Ainsi, le président s'efforce de se construire comme le dépositaire légitime du fond "sacré" du journal, ce que l'on pourrait identifier comme une stratégie de monopolisation de l'usage légitime de "l'identité" du journal. Mais l'imputation charismatique est aussi fortement liée à la position de la personne dans l'organisation (« charisme d'institution »), et à son pouvoir de dire la règle (voir Bastien François, « Le président pontife constitutionnel. Charisme d'institution et construction juridique du politique », in Bernard Lacroix et Jacques Lagroye (dir.), *La président de la République. Usages et genèse d'une institution*, Paris : Presses de la FNSP, 1992.)

Et là, droit de ne rien dire, le patron déboule avec son éditorial et puis pfft, envoyé à la frappe et aux rotatives et on n'en parle plus. »

Certains journalistes sont aussi sensibles aux risques d'appropriation privée du contenu du journal, et regrettent l'usage familial qui en est fait, quand des événements privés y sont relatés⁶⁴.

Au niveau de la direction générale, ce sont généralement des personnes de confiance qui sont choisies par le PDG. Pendant longtemps, ce poste a été occupé par des représentants des familles « alliées » à ce dernier, comme François-Xavier Allix, le choix du titulaire ayant désormais une dimension stratégique de plus en plus affirmée. En 1998, ces fonctions ont été confiés à Michel Nozière, ancien PDG des Dernières Nouvelles d'Alsace (groupe Hersant), présenté à l'époque comme « un gestionnaire très rigoureux aux grandes compétences de management », et comme un possible successeur de François-Régis Hutin⁶⁵. Outre le redressement des ventes et des résultats du journal⁶⁶, la mise en place de plans d'économies et l'instauration d'un management rigoureux⁶⁷, son rôle était probablement de négocier les accords avec la Socpresse, son départ ayant été annoncé quelques temps après la rupture des négociations. Au cours des années 2001 et 2002, la direction a progressivement annoncé l'ascension de Francis Teitgen au sein du journal, au poste de directeur général puis de vice-président. Celui qui est présenté comme le futur « dauphin » du PDG est petit-fils d'Henri Teitgen, rédacteur en chef entre 1907 et 1914 et fils de Pierre-Henri Teitgen qui a été ministre de l'Information dans le premier gouvernement de Gaulle, élu démocrate chrétien et président de l'association pour la défense des principes de la démocratie humaniste⁶⁸. En tant qu'avocat, il a aussi défendu depuis plusieurs années, à la suite de son père, les intérêts du journal⁶⁹.

⁶⁴ Voir par exemple l'article sur le mariage du fils du président, publié en pages générales le 31 juillet 1995, avec une large photo.

⁶⁵ *Libération*, le. Un journaliste de Ouest-France y est cité qui le présente comme ayant « un passé de nettoyeur » et un spécialiste des plans sociaux.

⁶⁶ Le journal avait vu ses ventes baisser de 797 000 en 1995 à 785 000 en 1996 (soit une érosion de 2,5%) et son résultat net se réduire à 10 millions de francs, pour un chiffre d'affaires de 1,65 milliards (*Le Monde*, 10 juillet 1997).

⁶⁷ Avec la préparation d'un dossier FNE concernant une cinquantaine de personnes dans les services administratifs et 130 dans les autres secteurs.

⁶⁸ *Le Monde*, 14 février 2002.

⁶⁹ On peut d'ailleurs se demander si ce choix d'un juriste ne correspond pas à une priorité donnée aux enjeux socio-économiques du groupe sur les enjeux rédactionnels et ne tend pas à faire prévaloir une logique de

La rédaction en chef est généralement perçue comme un relais de cette puissante direction – et non comme un représentant de la rédaction, comme cela peut parfois être le cas⁷⁰. Didier Pillet occupe ce poste depuis le milieu des années 1980, et a fortement contribué à formaliser les orientations éditoriales du journal, autour du thème de la « proximité », du « respect » du lecteur et des institutions..., en communiquant cette approche en interne mais aussi un peu à l'extérieur, vers les médias spécialisés. Certains journalistes apprécient ses compétences, d'autres le décrivent comme un fidèle exécutant du PDG, ayant une personnalité assez effacée. Un localier le présente ainsi comme entièrement dévoué au PDG :

« Et on a un rédacteur en chef, c'est symptomatique, – c'est bien sûr entre nous –, on a un rédacteur en chef qui fait le sale boulot du patron mais qui n'écrit jamais. On ne le voit jamais. »
Il ajoute : *« Je ne juge pas ses qualités mais... Ce n'est pas un jugement sur lui, mais il est là pour faire le sale boulot, c'est sa fonction et il s'en acquitte. C'est sûrement un très bon journaliste à la base, on en dit beaucoup de bien, mais c'est quelqu'un qui ne fait pas sentiment pour déplacer les gens, les plans de mutation et tout ça, on élague les fortes têtes. »*

La rédaction en chef met en scène une certaine égalité au sein de la communauté journalistique⁷¹, notamment à travers le tutoiement et la décontraction des relations, mais le caractère hiérarchique des relations demeure néanmoins très fort. Certains apprécient le sentiment d'appartenance collective que cela confère, tandis que d'autres en dénoncent l'hypocrisie. Un localier dénonce par exemple les faux-semblants qui entourent les rapports hiérarchiques dans son journal :

« Autrement, mon directeur des informations régionales à Rennes, mon rédacteur en chef à Rennes, ceux qui sont patrons de toute la rédaction, me tutoient, et ils tutoient tout le monde dans ce métier. C'est la volonté de niveler les hiérarchies. Or en fait, c'est une duperie. Lorsqu'on a quelque chose à vous dire, on vous envoie "Cher ami, cher X", mais on n'oublie pas de vous assener des coups de règle sur les doigts, [tout] en terminant gentiment le courrier : « Reçois mes salutations fraternelles », ou « amicales » - « amicales », pas « fraternelles ». »

Au sein de la rédaction en chef, le directeur des informations régionales a aussi

« prudence » vis-à-vis des pouvoirs locaux, notamment par rapport au risque de procès en diffamation.

⁷⁰ Certains journalistes citent l'époque d'Eugène Brûlé comme une période où le rédacteur en chef était l'émanation de sa rédaction.

⁷¹ Didier Pillet affirme par exemple que « les équipes rédactionnelles décentralisées peuvent donner libre cours à leur créativité, mais dans un cadre défini en accord avec le siège » (« Le projet éditorial d'Ouest-France », *art. cit.*, p. 27).

un rôle important d'harmonisation entre les départements et de répercussion des orientations générales du journal au niveau des rédactions locales. A cet égard, il semble que le changement de titulaire de ce poste à la fin des années 1990 ait eu des conséquences importantes. En effet, l'ancien responsable se donnait essentiellement une mission de coordination en assurant rôle de « tampon » entre les rédactions locales et la direction. Le nouveau titulaire du poste a en outre été secondé par un adjoint, qui impulse une politique beaucoup plus directement définie par la direction et a même donné lieu à un acronyme. En effet, l'indice « TLD »⁷² (pour Théo Le Diouren) recouvre le nombre de personnages reconnaissables sur une page, qui a été calculé pour chaque secteur du journal. Il a plus généralement formalisé et impulsé localement l'optique du rédacteur en chef visant à développer la « proximité » entendue comme rapport de service immédiat aux lecteurs et d'ajustement a priori à leurs attentes les plus communes. On peut se demander si le basculement de ce maillon hiérarchique intermédiaire qui était auparavant en position intermédiaire entre la rédaction et la direction, vers une emprise plus directe de cette dernière n'a d'ailleurs pas été un préalable à la mise en place de la DMPAO, assurant le contrôle du centre sur les rédactions locales dans un contexte de décentralisation « fonctionnelle ».

A Vendée-Matin, la séparation est beaucoup plus nette entre la direction, lointaine voire absente selon les périodes, **et la rédaction en chef,** dont les membres s'occupent de la gestion quotidienne du journal (voir plus généralement l'organigramme reproduit ci-après). Ils travaillent d'ailleurs dans des locaux séparés, à Nantes. La rédaction en chef (avec les informations générales quand ce service existait) est installée dans mêmes locaux que la rédaction locale nantaise, tandis que l'ensemble des services généraux (direction générale, services financiers, secrétaire général, direction commerciale) sont situés dans un immeuble relativement éloigné. Un journaliste souligne plus généralement la coupure qui existe entre direction et rédaction en chef :

« Il y vraiment une espèce de ligne de fracture entre ceux qui ont la carte de presse et ceux qui ne l'ont pas. Et donc, [la direction] renvoie le problème à la rédaction en chef, en disant au rédacteur en chef "Vous réglerez l'affaire comme vous l'entendez". »

⁷² Evoqué par divers journalistes lors d'échanges informels et mentionné dans *Libération* (Gérard Thomas, « Le phare Ouest », *Libération*, le 31 juillet 2001.

Et la direction semble de ne pas avoir d'intervention directe sur les journalistes – même si d'autres mécanismes d'influence peuvent exister. Un localier soutient ainsi ne jamais recevoir d'instructions rédactionnelles de la part de ses représentants :

« On n'a jamais de consigne dans la rédaction, de parler de quelque chose ou de ne pas parler de quelque chose, ni venant de Philippe Mestre, ni de Robert Hersant, malgré la réputation qu'on peut faire au deuxième. »

En général, le directeur est un représentant du groupe Hersant ou une personnalité connue, et conserve une certaine extériorité par rapport au journal. Au début de la recherche, ce poste était occupé par Philippe Mestre, nommé par Robert Hersant pour sa surface politique, mais qui n'exerçait aucune fonction, et qui a démissionné quand il a été désigné comme ministre en 1995. Un journaliste analyse, après son départ, les relations amicales et politiques qui expliquaient sa nomination :

« Mestre avait très très peu de pouvoir à Presse-Océan, enfin il se donnait très peu de pouvoir, c'est-à-dire qu'il n'intervenait jamais dans les affaires de Presse-Océan. Un soir, Philippe Mestre est arrivé, il a quitté Matignon, la direction de cabinet de Raymond Barre en 81, il est revenu en Vendée et puis il a fallu lui trouver un job sur l'Ouest de la France. Puis il avait des copains... il était copain avec Chaisemartin, et il était copain surtout avec Michel D'Ornano, qui a été un des responsables de la Socpresse. »

Un autre journaliste considère que son rôle était essentiellement celui d'un « alibi » ou d'une caution politique :

« On a eu à la tête du journal un ancien ministre, c'est naturellement une catastrophe d'être dirigé par la politique, parce que lui, il ne voit pas le commercial, c'est un prête-nom, d'un point de vue industriel. Et il est là uniquement pour boucher un trou et pour servir — comment dire? — d'alibi politique aux banques, etc. » Il explique plus loin : *« Il était là, c'était un prête-nom politique, parce qu'on pouvait difficilement toucher à un journal dont le PDG était Mr Mestre. Voilà. C'est comme si on touchait à un journal dont le PDG ce serait Valéry Giscard d'Estaing, ou Raymond Barre : « Vous avez tant de pertes. — Oui, mais enfin bon, c'est le journal de Mr Barre... — Ah, bon, si c'est le journal de Mr Barre », voilà. Donc c'est le journal de Mr Mestre, voilà, terminé. Donc on ne touche pas au journal de Mr Mestre, ça permet de survivre. »*

Yves de Chaisemartin lui a succédé comme bras droit de Robert Hersant, afin de renforcer le contrôle sur le titre, en difficulté⁷³. Après le décès de ce grand patron

⁷³ Après la mort de Robert Hersant en 1996, il se recentrera ensuite sur la gestion du conflit aux Dernières Nouvelles d'Alsace et sur la direction de la Socpresse.

de presse, en 1997, Jean-Marie Desgrées du Loû venu du Centre-Presse qui avait été vendu par le groupe Hersant, puis Christian Coustal, du Havre-Presse, prennent la suite pour moderniser le journal et gérer le rapprochement puis la fusion des titres. En 2002, c'est Denis Huertas qui occupe la fonction de président, assisté de deux directeurs généraux. Ce président, venu du Dauphiné Libéré, est aussi PDG de tous les régionaux de la Socpresse. Pour leur part, les deux directeurs généraux, Christian Poissieu et Bernard Hervieux, viennent d'autres titres régionaux du groupe, ce qui atteste de la volonté de recentrage et de l'implication plus forte du groupe Hersant dans les titres régionaux de l'Ouest.

Pendant longtemps, la rédaction en chef dans son ensemble est apparue comme un lieu d'équilibre des sensibilités et des « clans » politiques, chacun ayant des affinités politiques et des liens privilégiés avec des partis et des personnalités. Un membre de la rédaction en chef reconnaissait d'ailleurs cette dimension quand il évoquait les soutiens externes que les uns et autres peuvent mobiliser, et admettait lui-même s'inscrire dans de tels rapports de « clans » politiques :

« C'est vrai qu'il [l'éditorialiste qui le précédait] essayait d'avoir ses appuis avec ses amis, avec de Villiers, Charrette et quelques autres, c'est normal, c'est de bonne guerre. Moi si demain matin, j'étais à sa place, j'appellerais mes copains politiques en disant « on me fait un mauvais procès, c'est dégueulasse, moi je vous ai défendus, essayez de me défendre ». C'est normal. »

Jusqu'à l'annonce de la LOC, c'est le même rédacteur en chef qui est resté en place, Jean-Marie Gautier, certains estimant qu'il ne faisait qu'exécuter les ordres, changeants, des directeurs de publication. Un localier en parle en effet comme d'un « fétu de paille sur l'océan » :

« Il n'a aucune ligne politique, rien du tout, Jean-Marie Gautier. Lui, il fait ce qu'on lui dit. Tu lui dis « Saute par la fenêtre », il saute par la fenêtre (rires). »

Par ailleurs, ce rédacteur en chef ne s'occupait pas directement des recrutements, semblait plutôt mal connaître la rédaction vendéenne et être peu apprécié des journalistes. Un localier lui reprochait par exemple la nature distante et inadaptée de ses tentatives d'intervention :

« On apprécie moins dans les rédactions le management à la Jean-Marie Gautier qui passe son temps à faire des notes de service, mais qui ne saura jamais vous motiver. (...) Il n'a rien compris à son équipe. Moi ça ne me dérange pas, j'ai un peu de bouteille dans ce métier donc ce n'est pas... »

Progressivement, Hervé Louboutin prendra des responsabilités au sein de la rédaction en chef, jusqu'à ce qu'il soit contraint à la démission. Ayant participé à la fondation du Puy du Fou, proche de Philippe de Villiers, il était rejeté par une partie de la rédaction. Un localier le présente comme fortement « marqué » politiquement :

« Il voyait Goldsmith prendre le contrôle financier du canard, Villiers prendre le contrôle politique. Et puis il s'est dit : on va en faire un canard d'extrême droite. Mais c'était compter sans Hersant, avec Hersant c'était impossible. Hersant, je te dis, un jour il est de gauche, le lendemain il est de droite et puis le surlendemain, il retourne à gauche. C'était comme ça, Hersant, c'était son portefeuille d'abord et puis bon, il trouvait les intérêts là où ils étaient. »

Sous la direction d'Yves de Chaisemartin, il occupera une place croissante, mais sera contraint de démissionner à la suite d'un éditorial soutenant Maurice Papon pendant son procès⁷⁴.

Ensuite, les réorganisations seront régulières au sein de la rédaction en chef, notamment avec le processus de fusion des trois titres de l'Ouest, au fur et à mesure des changements de direction et des réorientations stratégiques. En 1999, Etienne Charbonneau, issu de l'équipe angevine, sera nommé rédacteur en chef. Exerçant une autorité beaucoup plus marquée, il avait cristallisé les oppositions aux nouvelles orientations du journal, les journalistes lui reprochant le manque de concertation dans le choix de la nouvelle maquette, qui inversait l'ordre des pages et réduisait l'actualité départementale à une page. Après la rupture de la LOC, Jean-Pierre Champiat prendra le relais. Fin 2002, ce poste est en situation de vacance et en phase de recrutement.

Les journalistes vendéens considèrent généralement que leur direction et leur rédaction en chef s'intéressent essentiellement à la Loire-Atlantique, qui représente un pôle beaucoup plus important, ainsi qu'aux autres départements où le groupe Ouest est présent, en particulier le Maine et Loire, où le Courrier de l'Ouest est même dominant par rapport à Ouest-France. Ils ont généralement d'un côté le sentiment que les dirigeants laissent la Vendée s'auto-administrer et s'intéressent peu à son sort, mais de l'autre, ils vivent mal la condescendance et l'interventionnisme direct dont ils sont l'objet. En effet, les rédactions vendéennes sont rarement consultées, les décisions qui les concernent étant souvent vécues

⁷⁴ Les journalistes ayant voté une motion de défiance à son encontre.

comme venant « d'en haut » et imposées sans concertation.

Les rapports qu'entretiennent les directions et rédacteurs en chef avec les rédactions prennent donc des formes différentes dans les deux journaux. Ils contribuent à déterminer le contrôle qui est exercé sur les journalistes, et donc la marge de manœuvre de ceux-ci au sein de leur entreprise, en particulier dans leur gestion des relations avec les sources. Leur influence est plus directe et tend à croître à Ouest-France, tandis qu'elle est à la fois plus indirecte mais aussi plus imprévisible à Presse-Océan.

Les **modalités de l'articulation des rédactions locales avec les sièges** sont aussi un paramètre important. En effet, la latitude d'action des localiers dépend en partie des rapports hiérarchiques qui existent sur le terrain. A cet égard, les modalités d'organisation des deux journaux sont très différentes. Ouest-France a mis en place un système à la fois décentralisé et intégré, chaque unité ayant une forte autonomie mais devant parallèlement respecter des règles communes et étant dirigée par une personne chargée de relayer la politique de la direction, tandis qu'à Presse-Océan, les rédactions locales ont des compétences plus restreintes, mais plus de liberté dans l'exercice de celles-ci⁷⁵.

En effet, **Ouest-France** a développé très tôt et a poussé très loin la **décentralisation de la réalisation du journal, allée à un travail d'unification permanent**. Dès le début des années 1990, la mise en page et l'intégration des photographies a été effectuée dans les départements par les secrétaires d'édition locaux, même si le montage final continuait à être réalisé à Rennes. Depuis la décentralisation de la mise en page assistée par ordinateur (DMPAO) en 1996, le montage est finalisé sur place, les secrétaires d'édition locaux, assistés d'anciens techniciens du livre, suivant de bout en bout la réalisation des pages⁷⁶.

⁷⁵ Sur la question des rapports entre « pouvoir » et compétences, voir notamment Erhard Friedberg, *Le pouvoir et la règle*, Paris : Le Seuil, 1993. Pour notre part, nous préférons distinguer, cette fois-ci sur un plan interne, l'autonomie fonctionnelle fondée sur l'étendue des compétences, et l'autonomie relationnelle, qui repose sur la maîtrise effective de l'usage de ces dernières.

⁷⁶ Sur les négociations catégorielles qui se jouent dans la mise en place de cette nouvelle technologie et les reconversions identitaires que cela induit chez les journalistes, voir Denis Ruellan et Daniel Thierry, *Journal local et réseaux informatiques*, op. cit. Sur Ouest-France en particulier, les auteurs estiment que la mise en place de cette technologie s'est faite en rapprochant les divers opérateurs tout en conservant des « cœurs de métiers », chaque département ayant une certaine autonomie dans la mise en œuvre du dispositif, ce qui

Mais à chaque niveau il existe une autorité hiérarchique qui permet de maintenir le contrôle de la direction sur la rédaction à ses divers échelons. Les départements – comme les services d'information générale – sont dirigés par un chef de service choisi pour sa fidélité. Les directeurs départementaux sont donc un maillon essentiel du contrôle de la direction, qui les choisit de plus en plus soigneusement au fil du temps, privilégiant des journalistes fidèles et évitant de plus en plus les personnalités réfractaires⁷⁷ ou trop « indépendantes ». Un directeur départemental expose ingénument son rôle et explique ensuite la corrélation entre la décentralisation et la fonction de contrôle du directeur départemental :

« Le journal est assez éclaté, douze départements, c'est assez complexe, tout le monde ne travaille pas en même temps, parce qu'un journal ça commence le matin et ça finit tard la nuit. Donc dans un département, le directeur départemental est le représentant de la direction. Il incarne Ouest-France, enfin il n'est pas tout seul parce qu'il y a aussi ceux qui travaillent avec lui. Mais c'est lui qui représente la direction, avec les avantages et les inconvénients. »

Dans une optique dénonciatrice, un localier souligne son rôle de contrôle :

« A Ouest-France, un directeur départemental, ce n'est pas le pouvoir de la base, c'est le consul de Rennes. »

Décentralisation ne signifie donc pas autonomie, le directeur départemental étant davantage un relais de la direction qu'un représentant de son équipe. Un journaliste exprime d'ailleurs la peur de la direction de voir s'autonomiser les départements – même avant la mise en place de la DMPAO :

« Mais on voit bien qu'on a très peur qu'on... il y a un côté personnel, que ce soient des positions personnelles, des choix personnels qui prennent le dessus. Et ça, je pense que Rennes par rapport à ça, est inquiet, parce que la décentralisation a fait que les équipes, dans un département, maîtrisent leur journal, même si le montage se fait encore à Rennes, ce qui ne sera plus le cas dans quelques semaines. Mais il y a encore une certaine maîtrise. Et donc il y a une peur que ça échappe et que tout d'un coup tel directeur départemental qui était tout à fait dans la ligne, eh ben par rapport à une équipe, il prenne l'option de l'équipe et que ben... il échappe, qu'un département échappe au contrôle rennais. Parce qu'il y a une forme de contrôle. Donc je pense qu'il y a ça derrière. »

En fait, son rôle essentiel est de gérer les conflits et de contrôler l'équipe, et

conforte les prérogatives des directions départementales.

⁷⁷ La mutation forcée du directeur départemental du Maine et Loire, dans les années 1980, ayant marqué la fin des velléités d'indépendance, voire de fronde, des rédactions départementales.

notamment de gérer les correspondants, les remplacements des titulaires (même si les affectations sont décidées par le siège), les frais de déplacement... Certains journalistes valorisent les tâches d'animation que ce poste recouvre tandis que d'autres dénoncent sa dimension gestionnaire et bureaucratique. Un directeur départemental décrit ainsi positivement ses fonctions :

« Gérer, administrer, animer une équipe de journalistes, de correspondants et tout le personnel administratif et technique ». Mais ensuite, sentant peut-être qu'il s'éloigne des canons du métier, il corrige : « Je n'oublie jamais que je suis journaliste, je suis d'abord journaliste et ensuite je fais mes autres fonctions. J'aurais dû commencer par là en fait, c'est d'abord ça mon boulot ». Il tente ainsi de résoudre la contradiction entre l'emprise des tâches gestionnaires et son rôle de journaliste en subordonnant les premières au second, en opérant une mise en équivalence symbolique de ces fonctions.

D'autres journalistes dénoncent ces évolutions :

Un tract de l'association provisoire pour la défense de l'identité des journalistes de Ouest-France évoquait en 1994 : *« La logique qui veut que l'encadrement technique et rédactionnel soit de plus en plus reconnu à sa capacité à réaliser des économies ».*

L'association des journalistes d'Ouest-France qui en a découlé dénoncera ensuite la *« dérive gestionnaire »* qui oblige de nombreux journalistes à se consacrer à des tâches de gestion et le privilège accordé à la docilité : *« La principale qualité recherchée chez les nouveaux cadres n'est-elle pas la souplesse d'échine ? ».*

La grève de septembre-octobre 1996, par ailleurs consacrée à la défense de l'abattement fiscal de 30%, s'est jouée localement sur ce thème, même si tous les grévistes n'ont pas affiché leur adhésion à cette cause. Un journaliste rapporte ses motivations :

« En fait, on en avait marre d'avoir un directeur départemental qui s'investisse complètement dans les suppléments et qui soit la fidèle courroie de transmission de Rennes, et qui ne soit pas un animateur près de ses rédacteurs. Et ça a été salutaire. Il y a eu des rééquilibrages. Il en souffrait sûrement, c'est chiant de faire des suppléments. Ça ne devait pas lui plaire mais bon, il appliquait fidèlement et avec zèle, sans trop se poser de questions je pense, pas par plaisir. Je crois qu'il préfère nettement être un animateur de la rédaction. Mais il était complètement absorbé par ses directives rennaises, de développer les suppléments, quitte à ne plus être indépendant. »

Par ailleurs, la manière d'exercer ce pouvoir est aussi essentielle. Certains valorisent le travail « en équipe » et la concertation, tendant à dénier la réalité des rapports de pouvoir. Par exemple, un directeur départemental souligne l'importance

de la communication interne :

« Et il y a un autre grand principe, qui est le maximum de travail d'équipe : faire circuler au maximum l'information entre nous, de façon à ce que personne ne se sente lésé, piégé, blessé, en proie au malentendu. »

Cette assertion repose sur une conception des rapports sociaux en termes de circulation de l'information qui nie les rapports de pouvoir et se place uniquement sur le plan cognitif, le travail d'équipe signifiant bien plus faire accepter des décisions prises que les élaborer ensemble. Dans ce cadre, les conflits sont censés être liés à des problèmes techniques de communication, être placés sur un plan interpersonnel et pouvoir être résolus par la discussion⁷⁸.

En outre, le contrôle hiérarchique semble de plus en plus s'exercer via les chefs de rédaction départementale, qui ont progressivement été remplacés là où leurs orientations étaient différentes de celles de la direction⁷⁹, par des personnalités plus fidèles. On peut ainsi penser que la « frontière » entre encadrement et rédaction s'est déplacée d'un degré au cours des années 1990. En outre, un nouveau poste de cadre a été créé dans chaque département, nommé attaché d'organisation, qui n'a pas le statut de journaliste et qui a été chargé de préparer la décentralisation de la mise en page puis d'en gérer la mise en place et l'organisation. On peut se demander si ces fonctions n'ont pas constitué un élément supplémentaire dans le dispositif assurant le contrôle de la direction sur les rédactions départementales.

Par ailleurs, un ensemble de mécanismes assurent l'homogénéisation voire « l'unification » du travail des rédactions décentralisées. Ils se sont renforcés parallèlement à la mise en place de la DMPAO, qui induit une plus grande autonomie « fonctionnelle » locale. Celle-ci se trouve ainsi contrebalancée par une consolidation des mécanismes de régulation assurant le contrôle indirect de la direction via les responsables locaux. Tout d'abord, une conférence téléphonique réunit tous les matins le rédacteur en chef et les douze directeurs départementaux. Ensuite, des réunions mensuelles regroupent ces responsables et permettent à la direction de rappeler les consignes et de signaler les écarts. Ensuite, la rédaction en chef et en

⁷⁸ De manière plus générale, sur les présupposés des conceptions, ordinaires ou savantes, des rapports sociaux en termes de « communication », voir notamment Erik Neveu, *Une société de communication ?*, op. cit.

⁷⁹ Notamment à Rennes en 1995 et à la Roche-sur-Yon fin 1998.

particulier le directeur des informations régionales interviennent de plus en plus directement dans les rédactions locales. Les consignes dans le traitement de l'information tendent à se multiplier, ainsi que les notes de service envoyées aux rédactions. Mais les journalistes semblent assez peu attentifs à ces enjeux plus globaux et aux évolutions lentes qui transforment le fonctionnement des rédactions et tendent pourtant à restreindre substantiellement leurs marges de manœuvre internes, percevant seulement certains de ces aspects sur un mode anecdotique.

A Vendée-Matin, tout d'abord **le lien entre les départements et le siège du journal paraît beaucoup plus ténu**. En effet, la direction et la rédaction en chef s'occupent très peu de la Vendée. Dans les années 1990, la Loire-Atlantique constituait le pôle fort du journal, tandis que la diffusion était beaucoup plus faible en Vendée. La localisation du siège à Nantes et l'importance beaucoup plus grande des effectifs en Loire-Atlantique contribuaient aussi à l'indifférence relative envers la Vendée⁸⁰. La rédaction vendéenne tendait donc à être laissée à elle-même, avec une équipe qui se renouvelait très peu et finalement un fonctionnement spécifique. Un localier récemment arrivé dans le département évoque ce mode de fonctionnement sur un mode quelque peu dénonciateur :

« Et là, évidemment, il y a des préjugés, tant qu'on ne l'a pas vécu, sur Nantes par exemple, ou Angers, quant à un journal de Vendée. Et là, j'ai vu en réalité, disons. Il y a effectivement... comme si c'était un autre journal, qui vit presque en autonomie, sans doute avec quelque chose de négatif, je n'ai pas de jugement sur les collègues mais des gens qui ont commencé à travailler en Vendée, qui sont nés d'ailleurs dans le département ou la ville où ils travaillent, et qui ont commencé et qui sont toujours au même endroit, et souvent exactement dans le même boulot. Ce n'est peut-être pas ce qu'il y a de mieux. »

La rédaction vendéenne est en fait essentiellement pilotée par son directeur départemental. Le titulaire de ce poste au début de la période avait été nommé⁸¹ pour assurer le contrôle sur une rédaction en difficulté – notamment à la suite de la mutation forcée d'un chef d'agence – et lui redonner un certain dynamisme. Choisi pour sa proximité sociale et politique avec les pouvoirs en place, il tentait d'exercer son contrôle sur le département d'une manière qui n'était pas appréciée par tous les

⁸⁰ La polarisation autour de la Loire-Atlantique et le dédain pour la Vendée, considérée comme rurale et spécifique, sont d'ailleurs des traits communs à de nombreuses institutions, notamment régionales.

⁸¹ En remplacement d'Hervé Louboutin.

journalistes, notamment dans les bureaux détachés. Un localier, s'exprimant après son départ, critique ainsi ses velléités de contrôle :

« Ça pour intervenir, il intervenait. Il était complètement excité, donc pour moi, complètement incompétent. Il ne s'intéressait qu'aux faits divers, d'une façon très glauque. Et là, il pouvait appeler quinze fois effectivement, il ne vaut mieux pas avoir de portable. Jusqu'à des gens pas expérimentés, leur faire faire des conneries. Parce qu'il en voulait trop. C'est un domaine rationnel le fait divers, il faut savoir à quelle heure, combien... Et là, ben ça dérapait. Il y a par exemple une tête de mouton qui avait été trouvée dans une décharge, qui était devenue probablement une tête humaine, un crâne humain, après c'était sûr, mais la gendarmerie n'était pas du tout sûre. Mais après analyse, c'était bien un crâne de mouton. Alors ça, c'était X. Mais autrement, vraiment tous les autres domaines, il n'avait pas l'air de bien comprendre. » « Je pense que des gens très stressés et stressants, très énervés, ils ne contrôlent pas justement. Ils voudraient tout contrôler, c'est un fantasme de leur part. Mais c'est à eux d'avoir assez de feeling pour savoir ce qui déconne, plutôt que de surveiller toutes les trente secondes son petit personnel dans toute la Vendée. »

Après son départ pour un journal de l'Est de la France, qui a eu lieu quelques semaines avant l'annonce officielle de la location-gérance par la LOC, c'est son second qui sera nommé provisoirement comme directeur départemental. Etant le plus jeune de la rédaction et considéré comme peu légitime, il sera parfois contesté. Mais il saura progressivement se faire admettre, en intervenant peu dans le travail de ses collaborateurs. Au moment des négociations de la LOC, il partira pour un titre du groupe Hersant dans les DOM TOM, et sera remplacé par un autre journaliste de la rédaction yonnaise, antérieurement responsable des domaines municipal et culturel. Professionnel reconnu, perçu comme dynamique et ayant la volonté de redresser le journal en Vendée, il semble plus apprécié par les localiers. Un journaliste l'évoque en des termes plutôt favorables :

« X est un professionnel qui était sur le terrain, vendéen, et il pige bien comment les gens fonctionnent. Mais c'est plus cool, ça n'empêche pas d'être au moins aussi efficace. C'est bien parce qu'en plus, il y a moins de gens maintenant, donc à Vendée-Matin, surtout à la Roche-sur-Yon. Alors ce n'est pas le moment de s'énerver. Moi je crois, ça n'engage que moi les appréciations personnelles sur les collègues. Mais bon, globalement, d'après ce que j'entends, c'est partagé. »

Dans les deux journaux, au **niveau infradépartemental**, chaque secteur est dirigé par un **chef d'agence**, qui est responsable de la rédaction locale (multiple ou seul en poste), du ou des vacataires remplaçants, du secrétariat et des

correspondants des communes concernées. Le découpage en secteurs a évolué dans le temps, les deux quotidiens tendant cependant à adopter les mêmes implantations. En Vendée, au début de la période, les deux journaux avaient des agences aux Herbiers, à Montaigu, à Challans, aux Sables d'Olonne et à Fontenay le Comte. Ensuite, Ouest-France a ouvert un bureau à St Gilles Croix de Vie. L'un et l'autre ont par ailleurs fermé leurs agences de Montaigu, pour ne garder que celle des Herbiers – Vendée-Matin s'appropriant d'ailleurs à y rouvrir un bureau en 2003. Au total, Ouest-France compte donc treize journalistes à la Roche-sur-Yon (un directeur départemental, quatre reporters-rédacteurs et trois secrétaires d'édition « purs », trois « TPA » et deux temps partiels dévoués à Dimanche-Ouest-France) et quatorze dans les bureaux détachés⁸², tandis que Vendée-Matin en comprend onze à la Roche-sur-Yon (dont un directeur départemental, quatre locaux) et cinq dans le reste du département. C'est surtout au niveau des bureaux détachés et des auxiliaires de rédaction que l'écart entre Ouest-France et Vendée-Matin s'est creusé. En effet, au niveau des rédactions isolées, si les deux journaux avaient approximativement les mêmes effectifs professionnels (deux journalistes titulaires aux Sables d'Olonne et un dans les autres, avec simplement un dédoublement à Ouest-France aux Herbiers), en fait les journalistes de Ouest-France étaient assistés de nombreux correspondants et d'un vacataire, qui, après la titularisation à temps partiel des auxiliaires réguliers, est devenu salarié. Toutes les rédactions isolées comprennent donc maintenant un journaliste à temps plein et un « temps partiel annualisé », ces chiffres étant doublés aux Sables d'Olonne et complétés par deux autres temps partiels aux Herbiers. Ces bureaux détachés ont généralement plus d'autonomie que la rédaction départementale, du fait de leur isolement, même si elles restent sous l'autorité du directeur départemental. Un chef d'agence de Ouest-France décrit ainsi son autonomie relative :

« Tant que ça tourne bien et que les ventes vont bien, on n'est pas emmerdé, et tant qu'il n'y a pas de méga clash. »

A Vendée-Matin, même avant les péripéties de la LOC, les journalistes détachés avaient donc une charge de travail plus lourde, n'étant pas secondés par

⁸² Deux à temps plein et deux à temps partiels aux Sables d'Olonne, un temps plein et un temps partiel à Challans, ainsi qu'à Fontenay le Comte et St Gilles Croix de Vie, et un temps plein et trois partiels aux Herbiers.

des vacataires attirés, mais seulement par des correspondants, ceux-ci étant en outre moins nombreux. Depuis les restructurations, avec le départ de certains titulaires, le journal a en outre dû recruter des personnes moins formées. Mais par ailleurs, dans ce journal, les chefs d'agence ont généralement davantage d'autonomie sur leur secteur.

L'organisation de la rédaction, l'articulation entre les différents niveaux, central, départemental et local, et le type de rapports de pouvoir qu'y exercent les responsables correspondants, sont donc spécifiques à chaque titre et conditionnent indirectement la latitude d'action des journalistes, notamment vis-à-vis des sources – l'usage de ces marges de manœuvre relevant d'autres logiques. Les journalistes sont surtout attentifs au mode d'exercice du pouvoir direct, dans sa dimension interpersonnelle, s'attachant moins aux enjeux de l'organisation générale de l'autorité hiérarchique. Les rapports horizontaux entre collègues ont aussi une certaine importance dans la définition de l'autonomie « interne » des journalistes.

Les solidarités professionnelles

Le type de relations qui s'établissent entre les journalistes d'une même rédaction constitue une donnée non négligeable de leur activité, les diverses formes de solidarité pouvant être des ressources importantes face à la hiérarchie supérieure et face aux sources. Il peut s'agir de solidarités locales, au sein de l'équipe du secteur et dans une certaine mesure de la rédaction départementale, de solidarités transversales, notamment syndicales ou associatives. Or la pratique du journalisme demeure fortement individualiste, et les solidarités professionnelles sont plutôt faibles⁸³. Les rédacteurs sont avant tout attentifs à celles qui s'établissent au sein de la rédaction locale, au niveau interpersonnel, mais relativement peu aux solidarités plus larges, notamment syndicales, qui leur paraissent extérieures à leur activité quotidienne. Et pour des raisons différentes, ces dernières ont eu tendance à

⁸³ Cette dimension collective n'est quasiment jamais scrutée dans les recherches sur le journalisme, qui prennent peut-être au pied de la lettre les proclamations individualistes de la profession.

s'affaiblir au sein des deux titres dans les dernières années⁸⁴.

C'est à l'**attitude du chef d'agence**, avec qui ils sont en rapport direct quotidien, que les journalistes sont le plus sensibles. Ces responsables peuvent en effet se considérer et être perçus par les journalistes, davantage comme des animateurs de la rédaction d'un côté ou des relais de la direction départementale de l'autre, selon leur parcours professionnel et leurs attentes. En effet, certains sont considérés comme de « bons » défenseurs de « leurs » journalistes vis-à-vis de la hiérarchie, du directeur départemental en particulier, et jouent un rôle « tampon ». Le chef d'agence de la Roche-sur-Yon est bien sûr dans une position particulière, puisque ses journalistes sont sous le contrôle plus direct du directeur départemental qui est dans les mêmes locaux et participe au travail rédactionnel. A Ouest-France, ce poste a une grande importance puisqu'il cumule un rôle d'animation de l'équipe et d'adjoint du directeur départemental⁸⁵. L'ancien titulaire de ce poste, en butte à la direction du journal et le directeur départemental, était souvent décrit comme très solidaire de sa rédaction. Il était reconnu pour « couvrir » systématiquement les journalistes et les vacataires qui travaillaient dans son secteur. Un journaliste loue par exemple la solidarité qui lie à cette époque la rédaction :

« Je veux dire qu'entre nous, X qui est chef de rédaction – ce n'est pas souvent le cas dans beaucoup de rédactions – il défend beaucoup ses journalistes. On a souvent la même analyse et puis on fait corps, et puis quand il a dit quelque chose, aussi, voilà. Quand les avis convergent... »

Deux autres localiers rapportent comment ce chef de rédaction « couvrait » ses journalistes et assumait la responsabilité du traitement de l'information :

« Moi, on ne m'a jamais emmerdé directement pour les conflits qu'on a eus avec la mairie par exemple, c'est X qui prenait les coups. Mais ce n'est pas un hasard si X à un moment a laissé les affaires municipales, m'a passé le dossier. C'est qu'il en avait pris trop. Il en avait pris trop et on a continué d'en prendre, mais... X, pour ça, il est nickel. Il assume... il assume, il est solidaire. »

« Puis X a un tel rayonnement de générosité qu'entre les hommes, ça ne peut que très bien se passer à l'intérieur de la rédaction, parce qu'il prend tous les coups, à la place des individus. »

⁸⁴ Sur les rapports sociaux dans la presse régionale et l'impact des évolutions « techniques » dans ce secteur, voir notamment Denis Bayart et Pierre-Jean Benghozi, « Dynamique de la négociation : le cas de la presse quotidienne régionale », art. cit.

⁸⁵ Surtout depuis la décentralisation de la mise en page.

Quand ce chef de rédaction a dû, plus ou moins volontairement, confier le traitement des affaires municipales à un de ses collègues, le journaliste qui a pris le relais a suivi la même politique et ils ont alors travaillé en collaboration. Le rédacteur met l'accent sur la solidarité dans la rédaction, tant vis-à-vis des interlocuteurs avec qui ils étaient en conflit que vis-à-vis de la hiérarchie :

« On bossait avec lui... vraiment en équipe. Et on s'est toujours serré les coudes dans ces moments un peu... où il y a du tangage, du tangage en interne. Ils sont monté x fois, à Rennes, en nous demandant des comptes sur ce qu'on avait écrit, sur notre conduite, nous incitant à tempérer. »

Réciproquement, la solidarité de la rédaction a été précieuse pour ce chef de rédaction :

Lors du conflit qui a opposé le responsable de la rédaction yonnaise de Ouest-France au maire, l'ensemble de la rédaction a *« demandé au directeur départemental d'envoyer une lettre au maire en disant que le maire n'avait pas à choisir son interlocuteur »*.

En retour, ce chef de rédaction était soutenu par son équipe. Un journaliste relate ainsi qu'avec un de ses collègues, ils avaient écrit à la rédaction en chef pour le soutenir quand la direction était tentée de désavouer :

« En 95, au moment de l'affaire du Manège [mise en cause de la gestion puis destitution du directeur de la Scène nationale, divulguées par le journal] , avec un collègue de la Roche, on avait pris notre plume et écrit au rédacteur en chef adjoint pour lui dire qu'à notre avis, X n'avait fauté nulle part, ne s'était planté nulle part. D'ailleurs il n'y avait aucun fait qui était contesté. »

Mais après les mutations en cascade qui ont accru l'isolement de ce journaliste, cette solidarité lui a fait défaut. Et quand le maire de la Roche-sur-Yon a obtenu la mutation de ce chef d'agence, aucune solidarité ne s'est manifestée dans la rédaction. Un journaliste qui avait été muté dans un autre poste reconnaît d'ailleurs que les journalistes n'ont pas exprimé de soutien public :

« Aucun signe de solidarité. Tout le monde a rentré la tête dans les épaules. La solidarité n'a été que personnelle, ça a été les témoignages d'amitié de quelques-uns. Dont moi par exemple, mais je n'ai pas... je ne me suis pas mis en grève. Il n'y a pas eu d'appel à la grève des syndicats, pour le défendre. »

Le journaliste qui a ensuite repris le poste de chef de la rédaction est considéré par certains comme un jeune ambitieux, fidèle de la direction. Il a instauré un mode

de fonctionnement plus individuel, laissant plus d'autonomie aux journalistes mais travaillant moins en équipe, tout en exerçant un contrôle rigoureux sur la copie⁸⁶.

Par ailleurs, les **affinités entre collègues** au sein même des rédactions locales ou des services d'information générale, peuvent aussi avoir une grande importance en cas de conflit. Une journaliste souligne par exemple la nécessité d'avoir des soutiens au sein de l'équipe pour tenter de faire bouger les choses :

« Parce que je sais que c'est fatiguant, je sais qu'il faut être un minimum soutenu par l'équipe à laquelle on appartient. Pas forcément toute l'équipe, il ne faut pas rêver, mais il faut avoir des complices, des complices intellectuels. »

A cet égard, les changements dans l'équipe yonnaise semblent avoir fissuré l'esprit d'équipe qui y régnait avant, ce qui tend à laisser les journalistes dans un rapport de face-à-face direct avec la hiérarchie, qui est elle-même de plus en plus proche.

A Vendée-Matin, pendant tout le début de la période, la rédaction yonnaise apparaissait très peu solidaire, chacun travaillant de manière essentiellement individuelle. Certains journalistes extérieurs à la ville remarquaient d'ailleurs le faible dynamisme de l'équipe :

« Ils se buttent plus facilement les uns contre les autres. Donc ils ont tendance à être plus critiques vis-à-vis du journal, vis-à-vis du fonctionnement, et plus blasés vis-à-vis de leur métier. Il y en a quelques uns qui donnent l'impression de ne plus avoir d'ailes. Ça ce n'est pas... »

Ensuite, pendant la période de négociation de la LOC, les journalistes n'étaient plus du tout motivés pour travailler, anticipant la quasi disparition de leur journal. Une journaliste remarquait par exemple à l'époque le laisser-aller qui s'était généralisé :

« On est dans une situation où on laisse faire beaucoup beaucoup de choses. Puis à la rigueur, si on a le temps, on couvre puis si on n'a pas le temps, on ne couvre pas. Il va faire quelques réflexions mais il n'y a plus... l'envie de se battre, de réussir, de faire un truc, ou même de sanction possible. Donc ce qui fait que c'est un petit peu selon le bon vouloir de chacun. »

Après l'échec de la LOC, le maintien d'une équipe restreinte et manifestement plus cohérente localement, en situation de lutter pour la survie de son titre, semble finalement avoir remobilisé la rédaction.

⁸⁶ En particulier sur celle des journalistes qui ont quelques velléités d'indépendance vis-à-vis des pouvoirs locaux.

Les **solidarités syndicales ou associatives**, transversales à l'ensemble de la rédaction, peuvent aussi avoir une certaine importance pour les journalistes. Or en général, la part des syndiqués dans les rédactions locales est relativement faible, et la combativité des syndicats est variable⁸⁷. Une expérience associative ayant mobilisé une part importante de la rédaction de Ouest-France, s'est terminée douloureusement, et à Presse-Océan, c'est surtout autour des négociations de la LOC que les syndicats se sont battus.

A Ouest-France, les deux syndicats de journalistes sont la CFDT et le SNJ. Une association de journalistes ayant aussi été très active entre 1994 et 1996, mais le sabotage de cette dernière et la démission de la CFDT du comité d'entreprise a fortement démobilisé les rédactions. En effet, cette association⁸⁸, créée à la suite d'une assemblée générale tenue le 28 mai 1994, s'était constituée autour d'un manifeste, nommé « Vigilance » qui appelait à la défense des « valeurs » du journal (voir encart) :

Elle se donnait pour « *objectif essentiel d'être un lieu d'échanges, d'informations, de débats et d'observation* » destiné à regrouper les journalistes « *tout en réaffirmant le rôle spécifique et irremplaçable des syndicats* ».

Et c'est surtout sur les aspects rédactionnels que cette association a dénoncé la direction (partenariats, éditoriaux, autopromotion...), en insistant sur sa « fonction d'information et de décodage ». Elle s'est efforcée d'instaurer un dialogue avec la direction, mais sans tenter de construire un rapport de force. Un nombre important de journalistes a adhéré à cette démarche (210 sur une rédaction de 350 environ), même si le niveau d'investissement était très disparate. En 1996, constatant qu'elle n'était pas écoutée par la direction, l'association s'est sabordée (voir encart suivant) :

⁸⁷ Sur l'impact des évolutions « techniques » sur les positions syndicales dans la presse régionale, voir notamment Denis Bayart et Pierre-Jean Benghozi, « Dynamique de la négociation : le cas de la presse quotidienne régionale », art. cit.

⁸⁸ Des sociétés de rédacteurs avaient déjà été initiées à Ouest-France : en 1965 – au moment de la passation de pouvoir de l'ancien président –, une société des rédacteurs avait compté plus de 200 membres, et en 1968, où un important mouvement social avait eu lieu, aspirant à transformer non seulement le fonctionnement interne mais aussi les orientations du journal, pour le rajeunir et le dynamiser. Le mouvement sera particulièrement fort à Caen, dont la rédaction était animée par de jeunes journalistes (voir Marc Martin, *Médias et journalistes de la République*, Paris : Odile Jacob, 1997, p. 388 et 396).

« Faute d'espace pour exister et de volonté réelle de dialogue », elle a décidé de refuser de « jouer à la guéguerre avec des gens si crispés sur leur pouvoir » et en laissant les « étouffeurs » « soliloquer » et se partager « les postes clé, les grosses autos de fonction et les diplômes de vertu ».

Ce renoncement⁸⁹ n'est pas exempt de dépit, et a laissé la rédaction seule face aux difficultés exprimées et aux pressions dénoncées. De nombreux journalistes ont ainsi été déçus de cette dissolution. En outre, dans le même temps, la CFDT a décidé de ne pas présenter de candidat aux élections professionnelles et de ne plus avoir de délégué syndical au niveau de la rédaction (voir encart précédent). Mais laisser ainsi le terrain libre à la direction a tendu à renforcer l'emprise de cette dernière. Le SNJ a regretté ces décisions, et est ensuite resté le seul contre-pouvoir.

Les syndicats se sont surtout battus sur la réduction du temps de travail et ont porté certains enjeux rédactionnels. Concernant l'annonce de la location gérance des titres de l'ouest du groupe Hersant, ils ont avant tout défendu les conditions de travail des journalistes de Ouest-France sur les secteurs concernés, et se sont davantage battu sur les négociations sur la RTT et la titularisation des vacataires qui avaient lieu à cette période) que sur la défense du « pluralisme ».

Dans les rédactions locales, même si certains journalistes sont individuellement adhérents, la présence des syndicats est plutôt faible. Et peu de locaux semblent faire appel à ces derniers en cas de conflit sur le terrain. Par exemple, les mutations autoritaires qui ont eu lieu en Vendée n'ont pas suscité de réaction syndicale. Finalement, une journaliste syndiquée constate le manque de solidarité de la rédaction. Elle le regrette mais le comprend en même temps, compte tenu des contraintes de temps :

« Mais les journalistes ils ont quand même tendance à ne pas être trop solidaires. Enfin je crois aussi qu'on est vite happé quand même, dans ce boulot, c'est qu'on travaille beaucoup en heures, on a peu de disponibilité, et s'impliquer hors le fonctionnement quotidien du journal, ben ça demande du temps. Et puis si on... il faut vraiment une volonté très forte de le prendre, ce temps. »

⁸⁹ La plupart des principaux responsables de l'association ayant fait l'objet de mutations plutôt autoritaires.

A Presse-Océan, au niveau du siège, les syndicats de journalistes paraissent plus combatifs, cherchant plus systématiquement à instaurer un rapport de forces avec la direction, mais en Vendée, leur influence semble relativement faible⁹⁰. Lors des multiples recompositions qui ont eu lieu au niveau de la direction et des changements de projets éditoriaux, les syndicats se sont régulièrement exprimés et ont parfois réussi à obtenir certaines concessions, comme l'augmentation du nombre de pages départementales dans la nouvelle maquette. Mais les journalistes vendéens leur ont par exemple reproché d'avoir sacrifié la Vendée dans les négociations de la LOC, la rédaction départementale étant tellement réduite que cela signifiait la disparition de l'édition vendéenne, seule la rédaction de Loire-Atlantique conservant des effectifs sérieux. Un fossé paraît donc s'être creusé entre une rédaction faiblement syndiquée et des organisations professionnelles davantage centrées sur la Loire-Atlantique.

C'est donc davantage au niveau des rédactions locales et sous la forme d'affinités personnelles que se créent des solidarités, plutôt qu'au niveau syndical, la fin de l'expérience de l'association des journalistes de Ouest-France ayant marqué la fin de la mobilisation et ayant laissé les membres de la rédaction quelque peu désarmés. Par ailleurs, les modes de recrutement propres aux journaux conditionnent en amont la composition des rédactions, les attentes des journalistes et les anticipations qu'ils peuvent avoir sur les rapports hiérarchiques ultérieurs, et apparaissent parallèlement comme de bons indicateurs des modes de décision internes.

⁹⁰ Alors qu'en Loire-Atlantique, les syndicats semblent plus forts.

Le recrutement

Les modalités de recrutement des journalistes manifestent à la fois le type de rapports qui prévalent au sein du journal et les attentes dont les journalistes sont l'objet – et conditionnent en retour les anticipations de ces derniers⁹¹. A cet égard, on peut remarquer que le processus est généralement long et contrôlé à Ouest-France tandis qu'il apparaît beaucoup plus informel voire discrétionnaire à Presse-Océan. A travers cette procédure, à Ouest-France, les prétendants intériorisent fortement à la fois la puissance bureaucratique de la direction centrale et les « valeurs » auxquelles ils devront se conformer, cependant qu'à Presse-Océan, ils découvrent généralement le pouvoir personnel des chefs de service et l'obscurité du fonctionnement du journal. Les journalistes en place entretiennent généralement un rapport ambivalent à ces particularités, racontant souvent leur embauche sur le mode de l'anecdote amusée, mais généralement sans critiquer sur le fond les processus qui ont permis leur sélection.

A **Ouest-France**, le recrutement des journalistes suit une **longue procédure, relativement codifiée**, qui passe par le parrainage, la présélection des dossiers puis la série des entretiens d'embauche, qui se termine par une entrevue avec le PDG à la suite de laquelle le candidat doit rédiger une dernière lettre. Au cours de ce processus, le journaliste doit avant tout faire preuve de sa maîtrise des « valeurs » du journal et de son adhésion officielle à celles-ci, même si c'est une soumission formelle et non une adhésion sincère qui est exigée.

La première étape est le parrainage et la pré-sélection sur dossier. En fonction de ses affinités, le prétendant doit rechercher un parrain qui le soutienne, soit au sein du journal, soit éventuellement à l'extérieur – pour ceux qui n'y ont pas encore travaillé, notamment pour les jeunes sortant des écoles de journalisme. Le jeu est alors de choisir une personnalité perçue positivement par la direction du journal et

⁹¹ Les modalités de recrutement ne relèvent pas immédiatement des rapports hiérarchiques étudiés dans cette sous-section, mais elles en apparaissent comme une condition préalable essentielle d'une part – du fait des anticipations et attentes réciproques que les journalistes et la hiérarchie forment alors les uns envers les autres –, et comme un révélateur de l'exercice interne du pouvoir.

qui estime et défende réellement le candidat. Dès ce stade, les prétendants anticipent donc les attentes de la direction, en choisissant soit un cadre influent, soit une personne dont le choix sera apprécié, comme un enseignant ou un prêtre... Un jeune journaliste, qui avait auparavant travaillé quelques mois au Courrier de l'Ouest relate sa procédure de candidature :

« Et pour Ouest-France, j'ai candidaté, je me suis fait appuyer par le directeur départemental. Je suis allé le voir, je ne le connaissais pas très bien, mais il m'a dit 'Ecoute, je vois ce que tu fais, je connais un peu ton CV' – parce qu'on sait un peu d'où viennent les uns et les autres – Angers c'est vingt journalistes, trente peut-être. Et il m'a fait une lettre pour m'appuyer, sympa, au rédacteur en chef. Ce qui fait que mon dossier, au lieu de passer sous la pile, il a dû passer au dessus. Je ne sais pas comment ça se fait. Le journal m'a écrit pour passer les entretiens ».

Dans leur dossier, les aspirants mettent aussi souvent en valeur ce qui peut plaire à la direction, comme le passage par l'enseignement privé. La première sélection des candidats semble fortement influencée par ces divers éléments.

Ensuite, les candidats retenus passent toute une série d'entretiens d'embauche, auprès de divers membres du journal et, à la fin, du président-directeur général. Au cours de ce processus, les impétrants sont testés essentiellement sur leurs valeurs journalistiques et humanistes, en cherchant implicitement à éprouver leur maîtrise des orientations du journal et leur capacité à s'y adapter, davantage que leur sincérité. Un jeune journaliste se rappelle par exemple avoir d'abord passé quatre entretiens d'une heure, qui constituent la « commission d'embauche » – avec des représentants de la rédaction en chef, des services généraux et des rédactions détachées, d'un cabinet de recrutement, et le directeur du personnel. Le localier explique la logique de présentation de soi qu'il a mise en œuvre :

« Le jeu, c'est de ne pas se contredire. Puis à l'époque, il faut le dire honnêtement, je pensais que c'était un journal à part, et je le pense encore, même si je vois les choses différemment. (...) Donc j'ai joué le jeu, à l'époque, de ce profil. On met en avant qu'on a été dans un lycée catholique, on met plutôt en avant qu'on a travaillé à la Croix, sans en rajouter sur la ligne, sur l'adhésion à la ligne. En même temps, on ne m'a jamais demandé mon certificat de baptême, c'était clair. Ça, je n'hésitais pas à le dire non plus, on n'est pas non plus complètement hypocrite, on essaie de trouver un juste milieu entre ce qu'on est et ce qu'ils attendent, voilà. »
Il résume plus loin : *« On teste les gens sur leurs valeurs démocrates-chrétiennes. Au fond c'est ça, c'est très hypocrite de dire le contraire. »* et précise : *« On sait ce qu'il attendent de nous, donc on sait ce qu'on répond, on se contrôle. Donc il y a une série d'entretiens avec des gens*

différents pour essayer de trouver la faille ».

Les candidats sélectionnés par cette commission d'embauche rencontrent ensuite le directeur général ou le rédacteur en chef d'une part et le PDG d'autre part. Un journaliste estime que quand on atteint ce dernier entretien, « à 90% on est embauché ». Celui-ci se passe de manière codifiée, autour du commentaire des grandes étapes de l'histoire du journal. Il a une valeur quasiment initiatique d'intronisation. A la suite de cet entretien, le journaliste doit rédiger une lettre de motivation où il ré-explique les motivations de sa candidature à Ouest-France, en mettant en scène sa maîtrise des codes et valeurs du journal et son adéquation personnelle à ceux-ci. Le journaliste redevient alors presque un élève, ce qui marque sa soumission symbolique à l'institution et à son chef, cette lettre pouvant par la suite servir à rappeler au journaliste son adhésion et ses engagements quand il a été embauché. Un journaliste raconte ainsi cette dernière épreuve :

« Et là, avec lui, il nous expose ce qu'est le journal, il pose des questions, il vous remet un paquet de documents sur l'histoire du journal, la première Une, le traitement du fait divers à Ouest-France. Puis il nous dit 'Bon, vous lisez ça, vous vous inspirez de ce qu'on s'est dit aujourd'hui, vous regardez si vous êtes toujours candidat et puis vous m'écrivez une lettre'. On a l'impression de revenir au début, on refait une lettre de candidature. Et là, c'est vrai que c'est Hutin qui parle le plus des valeurs du journal. Là, soit ça donne des boutons et on dit 'Non, je ne candidate pas', soit on a quand même envie de rentrer à Ouest-France et on joue le jeu ». Le rédacteur raconte ensuite comment cette lettre est rédigée : « C'est clair, cette lettre, c'est une hypocrisie terrible. La lettre d'embauche, le candidat la prépare avec les gens qui sont dans la place et qui lui disent 'Voilà ce qu'il faut que tu mettes pour cadrer bien.' Ouest-France cherche des clones. Même si on n'est pas des clones, on nous veut des clones. On vous donne une lettre-type. On la tourne à la sauce personnelle mais... »

Un membre des services centraux résume cette démarche en la comparant à une forme d'intronisation de nature religieuse, qui peut être comprise comme le fondement d'une forte cohésion mais aussi comme l'expression du contrôle de l'institution :

« Ça a un côté religieux, dans cet adoubement. Je crois que c'est le seul journal en France qui le fait. »

En fait, au cours de tout ce parcours, les candidats sont conseillés par les journalistes qu'ils connaissent au sein de la rédaction. Un journaliste du siège

raconte ainsi que les candidats qui se présentent ont souvent travaillé ou fait des stages dans le journal et qu'à cette occasion, ils sont informés des attentes de la direction :

« On les met au courant, on leur dit « Si on te pose ce genre de question, sache que ça veut dire ça, alors évite de répondre n'importe quoi »

Ensuite, pour la phase finale de la rédaction de la lettre, les journalistes font ensuite profiter les jeunes de leur expérience :

« Bon là, il n'y a pas longtemps, il y a une jeune qui s'est fait embaucher, qui était vacataire, elle est venue me voir, elle est venue voir X, elle est venue voir la chef d'édition, pour lui dire 'Qu'est-ce que je mets dans la lettre ? Est-ce que tu peux la relire ? Qu'est-ce que tu en penses ?' Et nous, on a gommé les aspérités, c'est clair. Le jeu, c'était qu'elle entre [rire]. Et tout est bon pour ça. »

Quand les journalistes soulignent l'hypocrisie que ce processus de recrutement suppose, ils n'en contestent cependant pas totalement le bien-fondé, percevant souvent malgré tout leur sélection comme un signe d'appartenance à une certaine « élite » de la presse quotidienne régionale. Et ensuite, la plupart des titulaires, y compris ceux qui dénoncent les faux-semblants de la procédure, s'adonnent à l'exercice du conseil et de l'aide à l'embauche, afin de peser sur les recrutements et de faire rentrer des journalistes proches de leur sensibilité. Mais ce faisant, ils reproduisent le fonctionnement de l'institution. Les journalistes peuvent croire qu'ils subvertissent le jeu en étant hypocrites, mais cette fausse transgression fait partie du jeu car elle permet à la direction de marquer son emprise symbolique, et de mettre ensuite les embauchés face à leurs contradictions. La direction n'attend pas une adhésion authentique aux valeurs prêchées, mais une observance formelle des règles du jeu et un consentement à la subordination. Un localier reconnaît d'ailleurs à demi-mot la soumission symbolique que cela implique :

« Au final, tous les journalistes embauchés sont des gens qui ont joué le jeu, qui ont joué le jeu du profil Ouest-France. »

A **Presse-Océan**, les recrutements, qui sont généralement anciens puisque le renouvellement des effectifs est faible, se font au « **coup par coup** » et ne

répondent à aucune procédure établie. Les traits essentiels sont l'absence d'anticipation des besoins et la précipitation des recrutements. Ce faisant, les journalistes embauchés appréhendent le fonctionnement informel de la rédaction et la toute-puissance de certains cadres. Dans les secteurs proches de la hiérarchie du journal – au niveau des pages générales et en Vendée sous le précédent directeur départemental par exemple –, ce processus a abouti au recrutement d'une majorité de journalistes issus ou proches de la bourgeoisie locale, même si dans d'autres secteurs, d'autres logiques – essentiellement d'engagement journalistique et d'insertion dans la société locale – prévalent. Par exemple, un localier qui avait 44 ans en 1995 raconte la série de circonstances qui ont abouti à son embauche :

Il avait d'abord été engagé comme correspondant à la suite d'une expérience de traversée de l'Atlantique à la voile avortée, dont le journal devait suivre les étapes. Le projet ayant été abandonné pour des raisons techniques, le jeune homme est retourné prévenir le journal. Comme la rédaction avait besoin d'un correspondant dans une commune de la périphérie, cette tâche lui a été confiée sur le champ. Cependant, cette personne connaissait en fait auparavant le chef de la locale de Nantes, un « *passionné de cheval* » – comme certains membres de sa propre famille – qu'il avait eu « *l'occasion de rencontrer comme ça, sur les terrains de concours hippiques* ».

Si son recrutement – comme pigiste – s'est fait dans l'urgence et peut apparaître comme purement fortuit, c'est probablement la proximité sociale qui a rendu possible la chance qui lui a été donnée. Ensuite, sa titularisation s'est faite dans des conditions homologues :

« Et du jour au lendemain, le chef de locale m'a dit... il était midi, un jour j'arrivais à Nantes à la locale, voir s'il n'y avait pas quelque chose à faire, et : « le rédacteur en chef veut vous parler, montez ». Bon et puis il m'a dit « Voilà, on a vu ce que vous faites depuis deux mois, pouvez-vous travailler pour nous à la Roche-sur-Yon demain? » (rire). Alors ça m'a scié les jambes, et puis voilà, j'ai accepté et puis voilà. Donc c'était il y a vingt-cinq ans. Voilà comment ça s'est fait. »

Il révèle ultérieurement le déroulement de cet entretien d'embauche, qui le fait « *encore sourire* » : « *j'ai été convoqué dans le bureau du rédacteur en chef, il était derrière sa lampe, son bureau était toujours dans l'obscurité même en plein jour, il faisait sombre dans son bureau, il y avait une grande lampe qui éclairait un grand rond jaune sur son bureau. Il y avait ses deux yeux fixes derrière ses lunettes et puis il m'a fixé, il m'a dit « Bon, on a vu ce que vous avez fait depuis deux mois, bon, c'est bien. Mais avez-vous la vocation? » (rire). Ça a été la*

seule question qu'on m'ait posée : « Avez-vous la vocation? ». Alors j'ai répondu oui, c'était un mensonge, parce que je ne l'avais pas. Je pense qu'on ne peut pas l'avoir... (...) Et donc j'ai dit oui, que j'avais la vocation, et ce n'était pas vrai, je ne l'avais pas, voilà. C'est la seule question qu'on m'ait posée. »

Un autre localier, plus jeune, raconte aussi comment une visite fortuite a débouché sur son embauche comme vacataire, dans une logique d'improvisation et d'urgence totale :

« Et donc en fait, j'ai débarqué un jour à Presse-Océan en leur demandant si je pouvais voir comment fonctionnait le journal. Et le jour même, il manquait un type pour aller faire un reportage — c'est authentique, ce n'est pas... ce n'est pas romancé — et on m'a dit « Est-ce que tu veux le faire? ». Alors bon, dans ces cas-là, ça va très vite. Parce que tu dis non et auquel cas tu as des chances de passer pour une cloche, ou auquel cas tu dis oui et tu essaies de te débrouiller. Donc moi j'avais... à l'époque j'avais 22 ans, j'en ai 30 maintenant, 22 ans et puis donc ben j'y ai été. J'ai écrit, j'ai écrit un article relativement court qui a dû me prendre facilement une demi-journée à rédiger. Et puis voilà. Et puis ben j'en ai fait d'autres pendant un mois, et puis on m'a demandé de rester un autre mois, il y a eu une opportunité, on m'a proposé un contrat et ainsi de suite. »

Mais ce journaliste était aussi le fils d'un avocat connu de la ville, ayant des relations avec un certain nombre de notables.

Un autre journaliste analyse les deux modes d'embauche qui ont longtemps prévalu au sein du journal, et qui permettaient d'ailleurs le recrutement d'un certain nombre de personnes ayant une sensibilité de « gauche » hétérodoxe par rapport aux orientations du quotidien :

« Il y a eu une époque où on ne regardait pas trop les étiquettes politiques des gens. D'une part il y avait les entrées par copinage, c'est-à-dire qu'on embauchait des gens qui étaient issus des grandes familles nantaises, par exemple. » L'autre modalité était la suivante : « Tu merdouillais un peu dans une fac quelque part, tu ne savais pas quoi faire, on te disait « Tiens, va faire du journalisme, allez hop! Ça va t'occuper. » Et tu te retrouvais dans le canard. Aujourd'hui ce n'est plus comme ça parce qu'il y a trop de concurrence. » Il conclut : « Presse-Océan ça a toujours été du coup par coup, on embauchait les gens, on ne sait pas trop pourquoi, parce qu'il y a un trou. Il y a un trou à tel moment, on a besoin de quelqu'un, il y a quelqu'un qui est là, toc, on le met dans le trou, il bouche et c'est bon. Et puis après, on se pose la question de savoir « est-ce qu'il est compétent? Comment il pense? ». Chez nous, ça n'a jamais été très organisé. »

Mais les journalistes, y compris ceux qui ironisent sur leur propres conditions

d'embauche, tendent à considérer ce « pragmatisme » comme une spécificité du journal, quelque peu désuète mais caractéristique d'un mode de fonctionnement artisanal. Ce qu'ils perçoivent moins est que ce type de recrutement implique une certaine intériorisation du pouvoir discrétionnaire des chefs de service et de la rédaction en chef, à leurs niveaux respectifs, dans un système informel voire imprévisible.

Finalement l'attitude de la direction vis-à-vis des journalistes, la manière dont les responsables gèrent en amont les équipes pour orienter le traitement des sources, et en aval les plaintes éventuelles des interlocuteurs, constituent des paramètres essentiels de l'activité journalistique, et sont fortement corrélées avec les modes d'organisation hiérarchiques établis dans les entreprises de presse, et la solidarité dans les rédactions. Ces rapports hiérarchiques et leurs effets sur les journalistes se manifestent aussi dans les modes de recrutement. Tous ces éléments sont très disparates entre les deux journaux, Ouest-France étant organisé de manière beaucoup plus formalisée et bureaucratique, le contrôle exercé par la direction sur les journalistes ayant même tendance à se renforcer sensiblement, avec des méthodes de « management » poussées et concomitamment à l'extension de la décentralisation, tandis que Presse-Océan conserve un mode de fonctionnement à la fois plus artisanal impliquant aussi un exercice plus visible et plus personnel de l'autorité. Or c'est justement à la dimension interpersonnelle de l'exercice du pouvoir que les journalistes sont le plus sensibles, tout en étant en revanche beaucoup moins attentifs aux formes organisationnelles du contrôle – de même que c'est avant tout dans leur environnement immédiat qu'ils tentent de trouver des soutiens, davantage que par la construction de solidarités collectives. En outre, leur activité est aussi conditionnée par les situations et les stratégies de leurs titres respectifs, où se jouent diverses logiques macro-sociologiques.

3. Situation et stratégie du journal

La position commerciale des titres et la dynamique de la concurrence locale d'une part, et les orientations générales des journaux, leurs stratégies commerciales et financières, identitaires et rédactionnelles d'autre part, constituent des paramètres essentiels de l'activité journalistique. Elles définissent de manière complexe le contenu que les directions souhaitent donner à leur titre et contribuent à construire les représentations que les journalistes, ainsi que les sources se font du journal et des relations qu'ils sont susceptibles d'entretenir entre eux. Mais les journalistes ont une sensibilité inégale à ces différents aspects, particulièrement aiguë sur les enjeux identitaires et rédactionnels, mais beaucoup plus ténue quant aux stratégies plus globales des groupes, qui conditionnent pourtant fortement les choix internes. Ici encore, les disparités entre les deux journaux sont importantes. Ouest-France a une approche beaucoup plus fine de sa propre situation commerciale, la direction élaborant de manière précise et volontariste les différents aspects des politiques rédactionnelles, inscrites dans une stratégie plus globale de groupe, tandis qu'à Presse-Océan, ces différents éléments sont traités de manière beaucoup plus empirique, les stratégies du journal ayant même longtemps paru fluctuantes voire inexistantes.

Positions commerciales et dynamique concurrentielle

Les situations commerciales respectives des titres et la dynamique de leur concurrence contribuent à définir les ressources propres des journalistes et les relations que les professionnels des différents organes peuvent entretenir sur le terrain, de manière complexe, les effets de ces données « objectives » pouvant varier selon les usages qui en sont faits.

Tout d'abord, la **diffusion et la situation commerciale des journaux** conditionnent fortement la politique des directions et le poids local des journalistes⁹².

⁹² Pierre Bourdieu estime que la concurrence entre les chaînes de télévision est déterminée « de façon invisible

A cet égard, la situation des deux titres est très disproportionnée : Ouest-France est un titre puissant et dynamique, ayant la plus forte diffusion des quotidiens français, tandis que Vendée-Matin-Presse-Océan est un petit titre régional en difficulté. La concurrence se limite essentiellement au rapport des forces entre ces deux quotidiens régionaux, ainsi que depuis quelques années, à travers les hebdomadaires et les gratuits contrôlés respectivement par le groupe Ouest-France et le groupe Hersant. En revanche, les radios et télévisions locales⁹³ d'une part, et la presse nationale d'autre part, ne sont pas perçus comme des concurrents. Le point de départ de l'exacerbation de la concurrence entre les deux journaux a été la rupture des accords publicitaires en 1993, grâce auxquels les annonceurs achetaient de l'espace simultanément dans les deux journaux avec un partage fixe des recettes, qui s'accompagnait d'un système de routage et de portage commun aux deux quotidiens⁹⁴. Les deux titres se sont dès lors livrés à une concurrence acharnée, dans

par des rapports de force non perçus qui peuvent être saisis, à travers des indicateurs tels que les parts de marché, le poids auprès des annonceurs, le capital collectif de journalistes prestigieux... » (*Sur la télévision*, op. cit., p. 45). Pour cet auteur, le contenu de ces médias paraît directement déterminé par cette logique de concurrence. Cependant, si ces éléments doivent être pris en compte, leur influence ne doit pas être analysée de manière mécanique car ils sont médiatisés par les stratégies des directions pour gérer ou modifier ce rapport de forces.

⁹³ En Vendée comme ailleurs, les radios locales se sont intégrées à des réseaux ou en sont devenues le centre, s'orientant de plus en plus vers une logique commerciale, tout en étant l'enjeu d'un certain contrôle politique. Aucune n'est directement contrôlée par Ouest-France (contrairement à plusieurs stations bretonnes, comme Radio-Nantes, cf. *Stratégies* n°684, 22/1/1990). Alouette FM est dirigée par Bertrand de Villier et accordait à ses débuts une large place aux informations locales mais la restreint de plus en plus, tout en multipliant les programmes musicaux. Europe 2 Music-West est dirigée par un jeune chef d'entreprise qui a figuré sur une liste régionale de la droite non-villieriste, et a une petite plage d'informations locales. On trouve aussi RCF-Vendée (Radio chrétienne en France), qui s'est affiliée à ce réseau confessionnel national et, sur la Roche-sur-Yon, Graffiti-FM, radio associative qui est passée sous l'influence directe de la mairie s'est renforcée. La télévision locale Canal-15 qui a un statut associatif mais dont l'essentiel du conseil d'administration est directement ou indirectement contrôlé par la majorité municipale et qui est quasiment totalement financée par la mairie de la Roche-sur-Yon, apparaît comme peu professionnelle et limite de plus en plus son traitement aux sujets municipaux et au sport. Dans le reste du département, la seule radio indépendante, Radio-Pictons, sur le Sud Vendée, a été interdite par le CSA à la suite d'un changement de composition du capital. Radio-Côté de Lumière émet pour sa part sur l'Ouest du département. Une petite radio associative existe en outre à l'île d'Yeu. Il n'existe pas d'antenne locale de Radio-France (seule la station de Loire-Atlantique peut être captée) et France 3 ne possède qu'un bureau avec un journaliste et un journaliste reporter d'image (JRI), l'édition du département voisin étant aussi diffusée lors des décrochages locaux. L'ancien titulaire de ce poste, proche de certains milieux politiques de droite, ayant été contraint au départ, il a été remplacé par de nouveaux professionnels. Sur les enjeux afférents aux radios locales, voir Jean-Jacques Cheval, *Les radios en France. Histoire, état et enjeux*, Rennes : Editions Apogée (Coll. « Médias et nouvelles technologies »), 1997). Sur les télévisions locales, voir Pierre Leroux, « www.democratie locale.com », *Hermès*, n°26-27, 2001. Ces dernières deviennent d'ailleurs l'enjeu d'une forte concurrence entre les groupes de presse régionale. 17 groupes participent ainsi à Télévision-Presse-région (TPR), avec pour leaders le groupe Amaury et Le Télégramme de Brest (« La presse régionale fixe un calendrier pour ses télévisions locales », *Libération*, le 17 mars 2000), tandis que Ouest-France refuse de s'y positionner, estimant cette activité vouée à l'échec. Le groupe a en revanche lancé – avec Sud-Ouest, La République du Centre-Ouest, La Montagne et le Parisien – une télévision locale sur Internet à Nantes, nommée « Ma ville », sur le même mode d'« information service » que la série de sites du même nom (voir notamment *Libération*, le 16 janvier 1999, « La diffusion de « Ouest-France » a progressé en 2001 », *Le Monde*, le 29 juin 2002).

⁹⁴ Il s'agit respectivement de l'acheminement des liasses aux dépositaires par camions, et de la distribution des exemplaires à domicile.

laquelle Presse-Océan a perdu de plus en plus de terrain.

En effet, globalement, la diffusion de Ouest-France sur les douze départements atteint maintenant les 800 000 exemplaires, avec une légère progression ces dernières années, après quelques années de stagnation, ce qui constitue une situation plutôt enviable. En Vendée, le journal a récemment atteint la barre des 70 000 exemplaires⁹⁵, ce qui situe le département à la cinquième place sur les douze couverts, mais avec les indices de progression parmi les plus forts ces dernières années – notamment du fait du recul de Vendée-Matin au moment de l'annonce de la reprise de sa gestion par le concurrent. La force du journal tient aussi à la part importante de la diffusion stable, assurée par les abonnements postés et portés à domicile (respectivement 19% et 41% pour l'ensemble du journal).

Pour sa part, la diffusion de Presse-Océan sur les deux départements se situe autour de 59 000 exemplaires en 2001 soit environ la moitié de celle de 1999. Avec les autres titres du groupe Ouest de la Socpresse, la diffusion se monte à 215 000 exemplaires (soit 105 000 pour le Courrier de L'Ouest sur le Maine et Loire et la Vienne, 50 000 pour le Maine Libre sur la Sarthe, et secondairement l'Orne, 59 000 pour Presse-Océan et 5000 pour l'Eclair sur la Loire-Atlantique⁹⁶). Alors que Presse-Océan, avec l'Eclair, était dominant en Loire-Atlantique jusqu'au milieu des années 1980, il ne représente plus que la moitié de son concurrent, avec moins de 55 000 exemplaires pour l'Eclair contre plus de 110 000 pour Ouest-France⁹⁷. Alors que la

⁹⁵ Voir la page d'autopromotion en couleur parue le 19 avril 2002 en départementale, présentant la réception organisée à la rédaction yonnaise avec le PDG et son nouveau dauphin, reproduite plus loin.

⁹⁶ Site du syndicat de la presse quotidienne régionale (www.pqr.org), chiffres DSH 2001. Pour sa part, le principal concurrent breton, le Télégramme de Brest (dont le siège est à Morlaix) a atteint les 195 000 exemplaires en 2001, avec 18 éditions sur trois départements (Finistère, Côtes d'Armor et Morbihan, qui ne comportent pas de grandes métropoles régionales), les meilleures progressions nationales de la PQR (et une part d'abonnements postés et surtout portés très élevée (3 et 67%). Le journal est dominant dans son département d'origine, et la concurrence avec son rival s'accroît de plus en plus, notamment autour des hebdomadaires, et s'étend géographiquement, notamment avec le lancement en 1999 de L'Hebdo de Nantes, pour contrer l'hégémonie de Ouest-France au moment où les accords de la LOC étaient annoncés, et qui stagne autour de 5000 exemplaires depuis (Gérard Thomas, « Le phare Ouest », *Libération*, le 31 juillet 2001). Ce journal se mettra d'ailleurs en grève contre l'arrivée d'Hervé Louboutin comme nouveau directeur en janvier 2002, ancien de Presse-Océan, dirigeant le magazine d'inspiration ultra-libérale Le Nouvel Ouest, dans le capital duquel figure le Télégramme (à 10%) (Dominique Luneau, « Grève à la rédaction de « L'Hebdo de Nantes contre l'arrivée d'un nouveau directeur », *Le Monde*, 18 janvier 2002).

⁹⁷ Ce département est d'ailleurs le lieu d'une concurrence accrue, avec le lancement de l'Hebdo de Nantes par le groupe du Télégramme de Brest d'un côté, et d'un supplément local du côté de Ouest-France. Ce groupe y a aussi racheté une radio (Radio-Nantes) et lancé une télévision sur Internet. Depuis 1995, La Lettre à Lulu y a en outre été créée, comme journal satirique local, à la fois moqueur et dévoilant un certain nombre d'« affaires » locales, qui diffuse aujourd'hui à 3300 exemplaires. Au cours de l'année 2000, il d'ailleurs connu divers ennuis judiciaires avec une filiale du groupe SPIR et Ouest-France (Emmanuelle Dasque, « « Lulu » croque les Nantais tout cru », *Libération*, 16 mai 2000).

part des abonnements postés et portés est très élevée dans les autres journaux du groupe Ouest (respectivement 12 et 58% au Courrier de l'Ouest et 10 et 48% au Maine Libre), il est plutôt faible à Presse-Océan (8 et 42%). En Vendée, avec une diffusion inférieure à 10 000 exemplaires, le journal représente sept fois moins que son concurrent. Depuis le début des années 1990, et après les rebondissements de la LOC, la diffusion du journal a baissé d'un tiers environ dans le département.

L'importance de la diffusion globale d'un titre lui assure d'abord une certaine assise financière tandis que la faiblesse commerciale ne peut que miner sa situation financière et engendrer des difficultés de gestion. Vis-à-vis de l'extérieur et notamment des partenaires locaux, la situation globale du journal peut en outre avoir une certaine influence. En effet, Ouest-France est considéré comme un « poids lourd », une « institution » régionale influente, voire aujourd'hui comme une puissance de dimension nationale⁹⁸, tandis que Presse-Océan apparaît davantage comme un journal secondaire. Sous certains aspects, la puissance de Ouest-France renforce la position de ses localiers, mais parallèlement, elle exacerbe aussi les attentes des sources quant au traitement dont elles sont l'objet. A contrario, les journalistes de Presse-Océan peuvent avoir le sentiment d'être secondaires par rapport à leurs homologues locaux, et ont généralement intériorisé cette situation en ne prenant par exemple la parole dans les conférences de presse qu'après les journalistes de l'autre titre. Cette position de retrait peut induire un certain conformisme du traitement de l'information, ou au contraire, du fait de l'indifférence relative des sources, laisser une plus grande latitude d'action. Paradoxalement, la faiblesse d'un journal peut aussi lui permettre d'avoir plus d'autonomie, car il représente alors moins d'enjeux. Un localier de Vendée-Matin parlait ainsi il y a quelques années du désintérêt de Philippe de Villiers pour son journal :

« Maintenant en plus, qu'est-ce que tu veux qu'un journal comme Vendée-Matin lui serve à quoi? En Vendée, il est majoritaire. Nous on n'a pas un tirage national, quel intérêt il a? A mon avis il aurait plus intérêt à avoir des bons contacts avec Ouest-France, ce qui a priori n'est pas le cas. »

Le rapport de forces commercial local entre les titres a aussi une certaine

⁹⁸ Voir les articles récemment parus dans la presse, et notamment la page complète du Monde le 14 février 2002.

influence sur l'activité des journalistes⁹⁹. Ces chiffres sont beaucoup plus difficiles à obtenir. Dans les années 1990, la situation était caractérisée par la présence de points forts de Ouest-France dans les régions de Challans et de Fontenay Le Comte, avec une forte concurrence sur la Roche-sur-Yon et la Côte. Ouest-France tendait à reculer sur les Sables d'Olonne, tout en maintenant son avance sur le reste de la Côte (notamment St Gilles où le journal avait un bureau détaché). Vendée-Matin centrait son effort sur les Sables et la Roche-sur-Yon, ainsi que sur les Herbiers, tandis que sa position sur Montaigu était plus faible. Depuis la rupture de la LOC, c'est surtout sur la Roche-sur-Yon que Vendée-matin a réinvesti son effort, ainsi que sur la Côte, qui demeurent ses deux points forts.

En fait, davantage que la situation nominale des titres, c'est la **dynamique de leur compétition** qui semble décisive. En effet, la « concurrence » peut consister en un statu quo où chacun tente de préserver ses positions, ou en une lutte acharnée qui vise à terme à la disparition du concurrent. A ce propos, on peut penser qu'on est globalement passé, au début des années 1990, d'une situation de *modus vivendi*, où chacun reconnaissait et acceptait la place du concurrent, qui se traduisait par les multiples accords, de couplage publicitaire¹⁰⁰, de routage et de portage à domicile, à une situation de concurrence acharnée après la rupture de ces accords en 1993, qui a failli se terminer par la quasi-disparition du titre très affaibli en l'an 2000, et qui se renouvelle aujourd'hui en particulier à travers la concurrence entre les titres ou éditions hebdomadaires.

Localement, les situations sont aussi contrastées. Dans certains secteurs, les journaux respectent un certain statu quo, ce qui n'incite pas les journalistes du titre dominé à la prise de risques : cela a longtemps été le cas à la Roche-sur-Yon. En revanche, la remise en question des situations acquises peut amener les journalistes

⁹⁹ Les stratégies commerciales pouvant d'un côté viser à récupérer les lecteurs du titre adverse, ou d'un autre côté à rechercher de nouveaux lecteurs, notamment quand les taux de pénétration (c'est-à-dire le rapport entre l'audience et le nombre d'habitants ou de foyers) ne sont pas très élevés, ce qui était le cas en Vendée en début de période. Avec des taux de pénétration par foyer respectifs de 32,1% et 7,9%, Ouest-France et Presse-Océan ne totalisaient en effet en 1992 qu'un taux de pénétration de la presse quotidienne régionale locale (PQR) de 40% contre 44% en Loire-Atlantique, 53,9% en Bretagne, pour une moyenne de 44,4% dans l'ensemble de la zone Ouest.

¹⁰⁰ Ces accords se sont multipliés dans la presse de province à la fin des années 1960 et au début des années 1970 pour négocier en force avec les annonceurs (cf. Yves Guillauma, *La presse en France*, op. cit., p. 59). C'est en 1966 qu'avait été conclu l'accord entre Ouest-France, Le Télégramme de Brest, Presse-Océan et l'Eclair, pour constituer le groupe des « Journaux de l'Ouest » (Marc Martin, *Médias et journalistes de la République*, op. cit., p. 166).

à rechercher un traitement renouvelé de l'information locale, ce qui incite le concurrent à faire de même, comme par exemple aux Herbiers à une certain époque.

Il convient en fait d'analyser les **multiples usages qui peuvent être faits des ressources liées au poids commercial du titre par les journalistes**, en particulier dans leurs relations avec leur hiérarchie et avec les sources. En effet, si l'obligation de résultat peut être une contrainte pour les journalistes, parallèlement les chiffres de ventes peuvent constituer une ressource pour eux.

Traditionnellement, les journalistes considèrent que les « ventes » ne relèvent pas de leur domaine de compétence, et ne constituent qu'un sous-produit de leur activité qu'il ne leur appartient pas de gérer. Cette vision était liée à l'organisation fonctionnelle du travail, qui maintenait une forte rupture entre la rédaction et les autres services généraux des journaux, et protégeait les journalistes d'un rapport trop immédiat à la « demande ».

Cependant, dans certains cas, les localiers pouvaient faire un usage tactique de leur position commerciale et s'en servir comme ressource face aux élus ou à leur propre hiérarchie. Une forte diffusion ou une bonne progression permet en effet au journaliste de se prévaloir du succès de son travail et du soutien des lecteurs, auprès de ses interlocuteurs ainsi que de sa hiérarchie. Un ancien localier d'une petite ville du Bocage se rappelle encore ses bons résultats, et le travail de collecte de ceux-ci qu'il avait mis en place, même si cela ne lui aura ensuite pas permis de résister à la mutation forcée qui lui a été imposée :

« D'un point de vue rédactionnel, quand je suis arrivé à A, on vendait, en moyenne, en moyenne semaine, 275 journaux. Quand j'en suis parti, on en vendait plus de 600. Donc je sais que mon travail a été un succès à A. Parce que c'est moi qui allais chercher les chiffres. » Il raconte d'ailleurs comment il en a eu l'idée : *« Et au bout de deux ans, il y avait eu un pot, un départ en retraite, à Nantes, et le rédacteur en chef me dit, comme ça, c'était toujours le même rédacteur en chef, ce n'était pas le jour de son départ, mais enfin c'était peu avant son départ à la retraite, il me dit « Ah X [prénom du journaliste], on est très contents de vous à A, hein, vous savez que vous avez la meilleure progression de tout le journal. » Mais il m'a dit ça... pas pour me faire plaisir... enfin incidemment. C'est à partir de ce moment-là que je me suis soucié des chiffres. Et j'obtenais un barème, j'avais ma courbe des chiffres tous les mois, j'allais à la Maison de la presse de A prendre la courbe des chiffres. C'est très intéressant d'avoir le suivi de son travail, naturellement, d'avoir connaissance, comme ça... »*

Mais généralement, c'est plutôt la hiérarchie qui fait usage des résultats commerciaux du journal pour contrôler le travail des journalistes et inciter ces derniers à s'adapter aux demandes supposées des lecteurs, qu'elle formule en général elle-même.

La situation d'hégémonie d'un journal comporte aussi une forte ambivalence. Quand le journal est en position dominante, les chiffres nominaux et la part de marché peuvent constituer une ressource essentielle pour les journalistes – même si cela peut avoir d'autres contre-parties, comme l'augmentation des pressions et la tendance à rechercher un certain consensus. D'un côté, certains localiers estiment que Ouest-France détenant en Vendée une part de marché de 80% environ, avec des sommets à plus de 90 voire 95% dans certains endroits, comme le Sud-Vendée ou le Bocage, le traitement qu'ils adoptent a une certaine influence sur la perception des autorités locales par la population, le journal leur étant alors indispensable. Des journalistes s'appuient sur ces résultats pour affirmer que leur rédaction bénéficie d'un rapport de force favorable vis-à-vis des pouvoirs locaux. L'un d'eux rappelle que c'est cette « prise de conscience » qui a permis à la rédaction de la Roche-sur-Yon de soutenir un conflit avec la mairie, regrettant que la hiérarchie du journal n'ait pas elle aussi conscience de ce rapport de force :

« Si on n'avait pas été quelques-uns à réaliser les rapports de force à la rédaction de Ouest-France à la Roche, depuis longtemps on aurait arrondi les angles avec la mairie et on serait rentrés dans le rang. Mais on est quand même le premier journal de la ville. Ils ont besoin de nous, quelque part. Si on leur tape toujours dessus... »

D'un autre côté, d'autres journalistes, et les responsables hiérarchiques des journaux en général, peuvent estimer qu'une situation dominante voire hégémonique sur un secteur impose des contraintes accrues d'« impartialité » et de respect des autorités locales, incitant ainsi au conformisme. A fortiori, la situation de monopole d'un journal ne pousse pas à l'investigation et à la prise de risque.

A contrario, une situation de challenger peut amener les journalistes à prendre davantage de risques et à proposer un traitement original de l'information, notamment en affichant une certaine indépendance vis-à-vis des sources. Les journalistes soulignent ainsi que la concurrence est un aiguillon pour les inciter à rechercher de l'information. C'est d'ailleurs cette situation que les commentateurs généralisent quand ils louent les effets de la concurrence. Un localier de Vendée-

Matin valorise par exemple le rôle d'aiguillon de son propre titre pour le concurrent :

« Je suis un fervent partisan de la concurrence. Si demain, Ouest-France s'en va et nous... enfin on a plus de chances de s'en aller que les autres, mais si demain on s'en va, les gens s'en mordront les doigts au bout de six mois. Ils s'en mordront les doigts au bout de six mois et ils n'auront plus rien dans le journal. Si Ouest-France, le lundi... regardez la page de la Roche-sur-Yon du lundi, de Ouest-France, et des Herbiers notamment, parce qu'ils savent qu'on a un cahier-sports en locale, s'ils nous en mettent plein la gueule tous les lundis, c'est parce que... et ils vont chercher des tas de petits sujets du week-end, parce qu'ils veulent se donner une image fraîche, ils veulent se donner une image où ils sont près de l'actualité, ils sont rapides, etc. et tout, ils veulent nous battre là-dessus. Le jour où ils seront tous seuls, cette actualité du week-end, ça passera dans la semaine, et si ça ne passe pas, ça ne passera jamais et puis c'est tout. Regardez, prenez l'édition de Rennes de Ouest-France, vous prenez l'édition des Herbiers de Ouest-France, il y a quasiment... Il y a des jours où il y a plus à lire dans les pages du canton des Herbiers que dans les pages de la ville de Rennes. Parce qu'ils sont tous seuls et que tous seuls, pfout, on ne va surtout pas se dépenser, ni dépenser, et on se trouve... »

Par ailleurs, la dynamique de la concurrence entre les différents organes de presse tend à conditionner les **relations qu'entretiennent entre eux les journalistes qui occupent des positions homologues**. Dans certains cas, la concertation entre les journalistes peut être une ressource essentielle pour ces derniers, tandis qu'une compétition acharnée peut au contraire constituer un atout pour les sources¹⁰¹.

La situation la plus courante est celle d'une concurrence mesurée entre les journaux et entre les journalistes. Mais dans les secteurs prioritaires pour les titres, la rivalité est plus prononcée. Aussi, à la Roche-sur-Yon, les relations entre les journalistes des deux rédactions sont-elles plutôt tendues. De nombreux localiers critiquent par exemple le journal adverse dans leur entretien, ils soulignent plutôt la concurrence qui les oppose, et rares sont ceux qui évoquent des exemples de coopération. Un localier de Ouest-France évoque par exemple ses relations avec ses homologues en des termes quelque peu dédaigneux :

¹⁰¹ Pour Jeremy Tunstall, la coopération et les échanges entre les collègues-concurrents augmentent avec la spécialisation des journalistes, certains « spécialistes » en compétition directe pouvant devenir des partenaires (*Journalists at work*, op. cit. ; p.231 et suiv). Mais dans le cas de la presse régionale française, même les journalistes spécialisés n'entrent pas dans de tels rapports d'échange et de partenariat régulier, même si le niveau de tension entre les journalistes est variable.

« C'est souvent courtois. Peut-être qu'on est un peu méprisants, honnêtement. C'est plus... je crois qu'on est un peu méprisant mais je crois que c'est plus du mépris pour le titre que pour les gens. On ne les méprise pas du tout en tant que journalistes, enfin je ne crois pas, je n'ai pas ce sentiment, personnellement. On se dit aussi qu'ils ont moins de moyens que nous pour bosser. On ne fait pas non plus les fiers à bras. Quand on a un scoop on est bien content. On se dit aussi qu'ils ont moins de moyens pour bosser. »

En outre, selon la convergence ou la divergence des positionnements locaux des journaux, les rapports peuvent tendre plus ou moins fortement à la coopération ou au conflit. En particulier, quand seul un journal essaie de mener des investigations ou de sortir des informations, l'attitude attentiste de l'autre est un handicap, car les interlocuteurs concernés peuvent alors « donner » les informations au concurrent et « griller » le journaliste qui réalise le travail d'enquête. Ainsi, plusieurs anciens journalistes de la rédaction départementale de Ouest-France critiquent l'attitude de leur concurrent vis-à-vis des pouvoirs locaux et soulignent la manière dont cela peut les affaiblir en cas de conflit. Par exemple, à la fin des années 1980, aux Herbiers, c'était plutôt le journaliste de Vendée-Matin qui prenait l'initiative, en particulier vis-à-vis de la municipalité, et l'ancien titulaire de ce poste se souvient que l'immobilisme de Ouest-France, en partie due à la rotation rapide de ses journalistes, était un handicap :

« Et je dois dire que Ouest-France avait une manière de traiter l'information qui était... tout à fait édulcorée. Et c'est pour ça... Et d'ailleurs ça continue. C'est pour ça qu'on se trouve en situation de faiblesse et de péril, de péril, puisque ça me coûte un poste, c'est qu'on est parfois seul à dire les choses. Et quand on est seul à dire les choses, en on est beaucoup plus fragile naturellement. Il y a eu un écho, un écho, j'allais dire honnête, de Ouest-France pendant toute cette période, c'était X. X qui est un journaliste itinérant, qui fait des remplacements (...) Et il avait fait un compte rendu de conseil municipal, oh!!! Il se trouvait comme ça par hasard, oh là là là!, encore plus virulent que moi. Bon, mais ça a été une fois, une fois. Et puis autrement, ben c'était... En dix ans que j'ai été aux Herbiers, j'ai usé cinq correspondants d'Ouest-France et trois professionnels, c'était la... la grande roue. Ils ont commencé, il n'y avait pas de rédaction donc pas de journaliste, donc les correspondants changeaient tous les huit, neuf mois. Puis après ils ont eu un premier journaliste, puis ils en ont eu trois, trois ou quatre, je ne me souviens plus. Enfin grosse instabilité, et puis... Des gens qui n'étaient pas là... pas là bien dans le milieu. »

A contrario, les journalistes peuvent reprendre la stratégie du titre concurrent quand la place est laissée vacante après le départ de son titulaire. Une journaliste explique comment, après le départ forcé de son homologue de l'autre titre suite aux

plaintes de l'homme fort du secteur, elle est entrée dans une dynamique de conflit avec ce dernier :

« Et à partir de là, moi j'ai pris la relève de façon très précise. Parce que je n'ai pas supporté ça. - C'est-à-dire? - Ben j'ai été encore plus à l'affût de tout ce qui se faisait de local, polémique, aux Herbiers, surtout si... c'est vrai. C'est-à-dire que je ne passais plus rien. J'écrivais tout ce que j'entendais, tout ce que je voyais de polémique. (...) - Par exemple? - Ah ben les comptes-rendus de conseil municipal au mot près. C'est-à-dire que j'enregistrais les conseils municipaux et je les retranscrivais au mot près. »

Cependant, il arrive parfois ponctuellement que les journalistes se concertent explicitement, afin de définir une position commune sur le traitement d'une information¹⁰². Il peut d'abord s'agir d'un accord pour différer la publication d'une nouvelle. Cela permet d'éviter d'apparaître comme ayant été « grillé » par le concurrent, et que ce dernier réalise un « scoop ». La concertation vise alors à suspendre la concurrence entre les titres. Dans le cas de certains faits divers, les journalistes peuvent ainsi se mettre d'accord pour ne pas diffuser une information, ou certains aspects de celle-ci, chacun ayant l'assurance que le concurrent fera de même. Par ailleurs, la concertation peut faciliter la justification du traitement choisi face aux sources concernées¹⁰³. Par exemple, en cas de refus de publier une information considérée comme para-publicitaire, la détermination d'une attitude commune permet aux journalistes de légitimer leur décision, en se prévalant d'une « règle » générale et non d'une simple appréciation personnelle. Un localier de Vendée-Matin évoque ainsi certains cas de concertation :

« Si on s'aperçoit que vraiment on s'est fait traîner dans un bateau pas possible, qu'on se fait avoir, qu'on se fait vraiment trop manipuler, on aura exactement la même réaction ensemble, on se mettra d'accord pour avoir la même réaction, ça peut aller jusqu'à refuser de passer le papier. » Pour les faits divers, il s'agit d'adopter une position commune sur la publication ou non de telle ou telle information : *« Alors ça peut aussi être dans le domaine du fait divers, parce qu'il y a aussi, là, un problème de déontologie : est-ce qu'on doit donner les noms d'une victime*

¹⁰² Divers auteurs évoquent cette possibilité, notamment pour les journalistes spécialisés ou accrédités (voir par exemple Jeremy Tunstall, *Journalists at Work*, op. cit., et Jean Charron, *La production de l'actualité*, op. cit.). Mais cela apparaît relativement rare dans le cas des localiers de la presse régionale.

¹⁰³ Jean Charron présente les stratégies d'échange et de collaboration entre les journalistes comme un comportement qui vise à « se substituer à la norme de concurrence prescrite par la culture organisationnelle des entreprises de presse » et comme un moyen de « limiter les possibilités d'influence des sources politiques » et d'« assurer l'autonomie des journalistes à l'égard de la direction » (*La production de l'actualité*, op. cit., p. 239). L'auteur, dans le cas du groupe des journalistes parlementaires du Québec, considère que ces comportements sont généralisés et forment la base de « normes internes » spécifiques, mais dans le cas qui nous intéresse, les formes de collaboration demeurent ponctuelles.

ou d'un coupable? est-ce qu'on doit évoquer un événement scabreux? Il arrive qu'on en discute entre nous, pour se mettre d'accord sur une position commune en disant "Voilà jusqu'où on peut aller dans l'information, au delà de quoi on n'ira pas". »

Mais il semble que cette pratique de la concertation entre les deux titres, déjà plutôt rare, se soit fortement restreinte d'abord dans la période de forte divergence entre les positionnements des deux journaux – lors des conflits répétés entre la rédaction de Ouest-France et la mairie de la Roche-sur-Yon en particulier de 1995 à 1998 environ –, puis du fait de la concurrence commerciale qui s'est accusée depuis la rupture des négociations entre les deux titres.

Pour finir, la situation commerciale et la dynamique concurrentielle des journaux conditionnent de manière complexe l'attitude des journalistes et les relations qu'ils entretiennent entre eux, même s'ils préfèrent souvent ne pas se soumettre à cette demande immédiate liée à l'audience, ne la prenant en compte que quand elle leur est favorable. Les stratégies globales des titres, définies et conduites par les directions, ont aussi une influence importante mais non mécanique sur l'activité journalistique.

Les stratégies des groupes

Les directions des journaux élaborent, hiérarchisent et articulent de manière différenciée des stratégies proprement rédactionnelles, des stratégies discursives, autour des choix éditoriaux et politiques, et des stratégies commerciales, publicitaires et financières¹⁰⁴. Aucune entreprise de presse ne souhaite voir ses ventes et ses bénéfices baisser, mais les titres peuvent néanmoins ordonner différemment ces objectifs. La lutte pour la définition des objectifs pertinents est parallèlement une lutte

¹⁰⁴ Pour Jeremy Tunstall en particulier, la prégnance des logiques commerciales est un facteur essentiel des relations que les journalistes entretiennent avec les sources. En effet, "The greater the element of non-revenue goal, the more autonomy will the newsgatherer have in relation to his news sources ; and the greater the element of revenue goal, the more will the newsgatherer be under the control of his news sources" (*Journalists at work*, op. cit., p. 149). Il paraît cependant un peu simple d'opposer des buts commerciaux à des buts non-commerciaux, les stratégies méritant d'être spécifiées davantage. Ce sociologue britannique proposera d'ailleurs plus tard une conceptualisation « industrielle » des médias, fondée sur l'analyse des stratégies des groupes (« A media Industry Perspective », *Communication Yearbook*, n°14, 1991, pp. 163-186).

autour de la hiérarchie des responsabilités au sein de l'entreprise¹⁰⁵. Les journalistes sont particulièrement sensibles aux enjeux rédactionnels et identitaires internes, surtout à Ouest-France, tandis qu'ils sont souvent plus indifférents aux aspects financiers et stratégiques plus globaux, qui conditionnent pourtant plus largement les moyens et les orientations du journal mais qui apparaissent comme « extra-journalistiques » et sont souvent mal cernés par les rédacteurs.

Les diverses facettes de la stratégie des groupe relèvent de niveaux de discours différents, tenus dans des contextes hétérogènes, qui ne sont pas nécessairement cohérents. Sans renvoyer les uns au mensonge et les autres à la vérité, ou opposer les apparences à la réalité, il convient d'examiner leur hiérarchisation et leur articulation¹⁰⁶, et la sensibilité différentielle des journalistes à ces différents aspects.

En l'occurrence, si on peut penser que les stratégies commerciales et financières prennent une importance croissante au sein des groupes de presse, les journalistes demeurent toujours davantage sensibles aux politiques rédactionnelles, ainsi qu'à la dimension identitaire de leur journal. La tentation est grande, dans une perspective structurale d'inspiration marxiste, ou pour des acteurs de ce secteur ayant le sentiment de voir ces contraintes se renforcer dans leur activité¹⁰⁷, de considérer que les logiques commerciales et financières¹⁰⁸ – conçues de manière univoque sous les traits des « lois du marché »¹⁰⁹ – déterminent l'ensemble des activités journalistiques et que les discours identitaires n'en sont qu'un « masque ».

¹⁰⁵ Si dans un « champ » décrit de manière globale, l'homologie entre les prises de positions des acteurs et leurs positions (dans la perspective de Pierre Bourdieu, voir notamment « La dynamique des champs », *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris : Minuit, 1979) est parfois difficile à établir, au sein d'une organisation, elle est souvent plus immédiatement repérable.

¹⁰⁶ Ce terme n'induisant pas une intégration réelle des différents niveaux de réalité mais simplement une analyse articulée du chercheur. Plutôt que de se cantonner à un relativisme stérile, qui n'étudierait ces discours que dans leur zone de « pertinence », il nous paraît plus heuristique de les confronter et de s'efforcer de comprendre l'ensemble de l'édifice, non nécessairement cohérent, qu'ils forment.

¹⁰⁷ Voir par exemple, concernant la situation havraise, Pierre Aubery, « Les illusions perdues d'un journaliste de province », *Contemporary French Civilization*, vol. 17 n°1, hiv.-print 1993, pp. 59-83.

¹⁰⁸ Les développements récents des analyses critiques de la presse s'en inspirent. Pierre Bourdieu parle de « champ très hétéronome, très fortement soumis aux contraintes commerciales », qui « dépend très directement de la demande », « soumis à la pression du marché » (*Sur la télévision*, op. cit., p. 63 et 61) ; voir aussi Patrick Champagne, « La double dépendance : quelques remarques sur les rapports entre les champs politique, économique et journalistique », *Hermès*, n°17-18, 1995, pp.215-229, « Le journalisme à l'économie » et « Le médiateur entre deux Monde », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°131-132, mars 2000.

¹⁰⁹ Voir par exemple Jacques Le Bohec, *Les rapports presse-politique*, op. cit., pp. 195 et s.

Mais différentes formes de stratégies commerciales sont possibles¹¹⁰, orientées vers le développement du lectorat ou de la publicité¹¹¹, et doivent être distinguées des logiques financières de l'ensemble du groupe. En effet, tout d'abord, les stratégies d'extension du lectorat, que l'on peut qualifier de « lectorales », peuvent avoir des objectifs et des moyens très différents : le renforcement de l'implantation locale ou l'organisation d'opérations promotionnelles, l'adaptation aux attentes supposées des lecteurs, un travail pédagogique pour faire mieux comprendre les enjeux de l'information locale... Ces stratégies lectorales doivent être distinguées des stratégies commerciales publicitaires¹¹², qui peuvent viser au développement des petites annonces, de la publicité ou des partenariats avec les collectivités ou les institutions locales autour des suppléments¹¹³... Enfin, la logique de rentabilité financière est, elle, purement comptable et ne prend en compte que les bénéfices à court terme. Des contradictions entre ces différentes logiques peuvent exister : par exemple le maintien d'une agence dans un secteur où le journal est faiblement implanté peut avoir un sens dans une logique commerciale globale d'extension du lectorat, tandis qu'en termes financiers il ne se justifie pas, les ventes générées étant inférieures aux coûts. En outre, les journalistes sont loin d'être entièrement perméables aux évolutions stratégiques et commerciales de leurs groupes, et réagissent de manière différenciée à celles-ci.

L'articulation de ces différents niveaux est très hétérogène entre les deux titres, et a connu des inflexions dans le temps. Ainsi, on peut penser qu'à Ouest-France, les stratégies publicitaire et financière tendent à devenir de plus en plus structurantes, alors qu'auparavant, les logiques « lectorale », identitaire et

¹¹⁰ Dénoncer en tant que telle « la stratégie commerciale », à la manière dont on dénonce parfois « la logique économique », revient finalement à naturaliser celles-ci, comme si différents types de stratégies n'étaient pas envisageables.

¹¹¹ Il est de tradition de rappeler qu'un journal est vendu deux fois, une fois aux lecteurs et une fois aux annonceurs. Ce sont d'ailleurs indirectement les premiers qui sont vendus aux seconds. Mais le paradoxe est que le journal étant vendu aux lecteurs en dessous de son prix de revient, une augmentation des ventes peut provoquer à court terme un déficit, alors que c'est une condition de sa valorisation publicitaire et donc de ses bénéfices à long terme. Il existe donc du jeu voire des contradictions entre les différentes logiques dites « commerciales ».

¹¹² De nombreux auteurs ont déjà souligné la prégnance croissante de la publicité dans la presse. Voir par exemple Bernard Wouts, *La presse entre les lignes*, op. cit. (« Publicité oblige », pp. 89-136), Jean-Marie Charon, *Cartes de presse*, op. cit. (« Impératifs publicitaires », pp. 208-218), ainsi qu'Yves Roucaute, *Splendeurs et misères des journalistes*, op. cit. (« Le médiacrate et la publicité », pp. 216-232).

¹¹³ Les ouvrages descriptifs sur la presse présentent d'ailleurs généralement cette évolution comme une nécessité, par exemple pour améliorer la « réactivité » de la presse, et « répondre aux impératifs de l'actualité » (Philippe Robinet et Serge Guérin, *La presse quotidienne*, op. cit., p. 70-71).

rédactionnelle s'imbriquaient étroitement. A Presse-Océan/Vendée-Matin, l'éclatement et l'absence de politiques commerciale et éditoriale claires ont longtemps prédominé, les tentatives de reprise en main du journal ayant d'abord exacerbé les contradictions avant de permettre un nouvel équilibre. Les effets de ces stratégies sur les politiques proprement rédactionnelles, c'est-à-dire sur les orientations explicites ou implicites relatives à l'activité des journalistes de terrain, sont multiples. A Ouest-France, il semble que le partenariat voire le consensus avec les autorités locales est de plus en plus affirmé, tandis qu'à Presse-Océan, c'est d'abord l'homogénéisation de la rédaction qui est en jeu.

Tout d'abord, **Ouest-France** revendique depuis longtemps la mise en œuvre d'une **stratégie commerciale**, mais alors que celle-ci apparaissait comme le prolongement d'une démarche avant tout rédactionnelle, elle s'oriente de plus en plus vers une démarche de « marketing ». En effet, si la direction a depuis longtemps mis en avant la nécessité de « vendre » le journal, elle maintenait alors une frontière nette entre les logiques « rédactionnelle » et commerciale, tandis qu'aujourd'hui, il s'agit de plus en plus d'adapter le contenu du journal aux directives du service marketing, la frontière entre la rédaction et les services commerciaux tendant à s'estomper. Un chef de service amalgame ainsi les stratégies de marketing plus récentes et la démarche commerciale traditionnelle de Ouest-France :

« Ce journal a compris depuis longtemps que si le journal n'était pas un produit comme un autre, c'était quand même un produit, c'est-à-dire qu'il fallait le vendre, donc ça supposait une démarche marketing, qu'il ne suffisait pas de mettre un tas de journaux à vendre chez l'épicier du coin ou chez le marchand de journaux du coin pour que le journal se vende, qu'il fallait aussi avoir une démarche commerciale, commerciale pure, pour que ce produit, ce journal, soit vendu. Vous savez, il y a beaucoup de journaux qui n'en sont même pas là. Ouest-France l'a compris depuis longtemps. Donc il y a une dynamique commerciale à Ouest-France. »

Depuis longtemps déjà, tous les étés de grands jeux sont organisés afin de fidéliser les lecteurs pendant les vacances et d'attirer les touristes. Ces « grolo » et autres jeux prennent une place croissante dans le journal, et sont de plus en plus mêlés au rédactionnel, par exemple dans les jeux fondés sur les sites locaux, dont les textes sont écrits par des journalistes.

L'inflexion vers une démarche de marketing, c'est-à-dire d'adaptation du produit lui-même, se traduit en outre par le calibrage des rubriques en fonction des

ventes. En effet, l'adaptation quantitative aux ventes semble être de plus en plus pointue. Un directeur départemental révèle ainsi que le volume des articles publiés sur une commune varie non pas en fonction de « l'importance » des sujets ou du dynamisme du secteur, mais des résultats des ventes :

« Nous avons aussi des objectifs, c'est-à-dire qu'on ne va pas s'amuser à faire une hyper chronique dans une commune où il y a peu de lecteurs. Ce serait stupide de consacrer autant de place alors qu'on n'est pas plus attendu que ça dans la commune. Donc on a des ratios. On sait qu'à telle ou telle commune, en gros, on doit consacrer telle chose, pour correctement répondre à l'attente des lecteurs¹¹⁴. »

Un service spécialisé est chargé de mener ce type de travail sur le lectorat et de le diffuser dans les rédactions. Le service « Etudes et analyses », qui avait été créé au départ en 1965 pour analyser le contenu du journal, ses « censures » et ses biais, et pour travailler avec les journalistes pour les résoudre, a en effet été accolé à un service Marketing dans les années 1980, et intégré à un service Recherches et Développement ensuite, plus particulièrement chargé d'étudier le lectorat et ses évolutions pour mieux « adapter le journal ».

Une nouvelle étape dans cette démarche a été franchie avec les nouvelles directives mises en place ces dernières années, visant à rationaliser encore davantage le traitement de l'information en fonction des objectifs commerciaux. En particulier, l'indice indiquant le nombre de visages reconnaissables par page (dit TLD, du nom du directeur adjoint des informations régionales), part de l'idée que les personnes qui se reconnaissent dans le journal sont un vecteur de vente essentiel. En effet, on estime que les personnes qui se reconnaissent ainsi que les proches, qui discernent un visage familier, vont davantage acheter le journal. Des directives explicites visent donc à inciter les journalistes et les correspondants à prendre et sélectionner des photographies où figurent le plus de visages possibles, les secrétaires d'édition devant pour leur part accorder un plus grand espace aux clichés où figurent de nombreux visages, afin que ceux-ci soient identifiables. Des critères quantitatifs et d'adaptation immédiate aux attentes les plus triviales des lecteurs sont donc privilégiés, au détriment de critères plus qualitatifs et d'efforts d'évolution du

¹¹⁴ Cette affirmation repose sur une confusion entre des définitions quantitative et qualitative de « l'attente des lecteurs ». En effet, rien n'indique que les attentes de lecteurs peu nombreux correspondent à un traitement succinct !

traitement de l'information à plus long terme.

Ouest-France tend donc de plus en plus à répondre de manière immédiate et rationalisée à la « demande », conçue en termes purement économiques – grâce à des études marketing et des outils formalisés à travers divers « ratios ». La loi quantitative de l'offre et de la demande semble ainsi s'imposer à un « produit » qui devient de plus en plus « comme les autres ». Pour certains journalistes et responsables, cette évolution est nécessaire et fait la force de Ouest-France, pour d'autres, ils s'agit d'une évolution dangereuse à long terme. Cependant, la dénégation de la recherche du profit demeure très forte, la logique marchande étant censée rester entièrement au service de l'information. Mais les exemples cités montrent comment, d'un moyen – de toucher un public de plus en plus vaste –, la logique commerciale semble être devenue progressivement une fin – dans une visée essentiellement économique – et comment elle préside de plus en plus directement aux choix rédactionnels.

Ce renforcement de la dimension commerciale est corrélé avec le renforcement de la place des services généraux. Dans l'ensemble de la presse, la tendance est au renforcement du rôle des services de ventes, de la publicité, du marketing, ainsi que des services financiers. Certains se bornent à constater cette évolution ou la considèrent comme nécessaire, d'autres regrettant que les logiques de marketing passent avant les enjeux journalistiques. Un localier dénonçait déjà ces inflexions en 1994 :

« Les gens qui influent le plus sur les décisions, c'est le service de recherche et développement et c'est les gens du marketing, ce n'est plus la rédaction. »

En outre, la politique commerciale s'enchevêtre de plus en plus avec les **stratégies publicitaires**. La direction estime avoir une gestion éthique de la publicité¹¹⁵, tandis que certains journalistes dénoncent l'emprise croissante de celle-ci, la vente du journal aux annonceurs devenant prioritaire¹¹⁶. Mais c'est surtout le développement des suppléments et des partenariats qui pose question, induisant un

¹¹⁵ Dans une interview au Monde, Didier Pillet, rédacteur en chef, déclare en effet avoir refusé pour 2,5 millions de francs de publicité dans l'année « parce que les annonces proposées ne respectaient pas notre ligne éditoriale » (*Le Monde*, 10 décembre 1996).

¹¹⁶ Tant au niveau local qu'au niveau national, avec le système de couplage publicitaire pour l'ensemble des titres de PQR, dit PQR-66 (voir par exemple Ferdinand Kerssenbrock, « La PQR affine ses armes marketing », *Marketing Magazine*, n°22, 3^e trim. 1997, pp. 67-80).

brouillage croissant de la frontière entre rédactionnel et publicitaire¹¹⁷. Pour la direction, outre les objectifs financiers, il s'agit de faire du journal un acteur à part entière de la vie locale. Pour certains journalistes, il s'agit en revanche d'une dérive dangereuse. L'association des journalistes de Ouest-France a ainsi souvent dénoncé la multiplication des suppléments et la confusion qu'ils entretiennent entre les textes de la rédaction et les textes publicitaires, du fait de l'utilisation du logo et de la typographie du journal. Un supplément « Notaires » de 1994 a ainsi suscité de nombreuses réactions¹¹⁸. Ces suppléments, réguliers ou ponctuels sont commandés par un organisateur principal (ouverture d'une autoroute, festival, Semaine de l'arbre, Foire Exposition¹¹⁹, ou événements sportifs¹²⁰...) ou à l'initiative du journal (Retraites, Formation, Impôts, Habitat, Guide de l'étudiant, Journal de l'été en juillet et août...), et financés par les nombreux annonceurs qu'attire cette opportunité de publication. Ouest-France édite aussi des suppléments payants, vendus séparément (Le journal de l'année, les années 1960, ainsi que par exemple un supplément sur la visite du pape vendu dans les églises et les diocèses¹²¹). L'investissement demandé à la rédaction dans ces suppléments va croissant, les journalistes devant rédiger des articles commandés par le service ad hoc, et le directeur départemental ayant pour tâche de coordonner leur élaboration. Cette logique partenariale a bien sûr des effets à plus long terme sur les rapports qu'entretiennent les rédactions avec les pouvoirs locaux, pourvoyeurs de recettes¹²². Ouest-France développe aussi les partenariats autour de grosses manifestations, sportives ou culturelles, comme certaines courses pédestres, nautiques... ou des festivals de musique, etc. Le journal participe alors au financement de l'opération et appose son logo sur les affiches et prospectus, qu'il

¹¹⁷ En outre, le supplément TV du groupe Hersant comporte de nombreuses publicités que Ouest-France se refuse habituellement à passer dans ses colonnes, pour des activités de voyage, des minitels roses...

¹¹⁸ Un second supplément de même facture a d'ailleurs été publié quelques temps plus tard, suscitant une indignation accrue des journalistes.

¹¹⁹ Par exemple, un supplément encarté de 4 pages sur la visite du président de la République sur le Charles de Gaulle, en avril 1994, a été facturé à la DCN (Direction des chantiers navals) 50 000 F, la rédaction de Brest bénéficiant d'une aide financière de Précom, afin de payer des vacataires 5 journées. Ensuite, un poster du bateau a été édité et distribué en locale, et facturé 25 000 F au Crédit agricole qui y avait son logo.

¹²⁰ Le site du journal mentionne 1200 opérations de partenariat sur des événements locaux (www.ouestfrance-visite.com).

¹²¹ Les modalités de cette opération et la vente exclusivement orientée vers les fidèles ont d'ailleurs été fortement critiquées par l'association des journalistes.

¹²² Un tract du SNJ de 1996 dénonce aussi les effets des partenariats sur le travail des rédactions locales et évoque « une dérive du contenu du journal, pris en otage par les nombreux accords de partenariat signés ici et là. » (*Le Hors-sac du SNJ*, 2 juillet 1996).

contribue parfois à diffuser, et consacre une place accrue au traitement de ces événements. Le rédactionnel est donc ici encore utilisé comme un moyen de promotion de l'événement.

Suite aux critiques de l'association des journalistes et des syndicats notamment, la direction a créé une direction des suppléments et élaboré une charte, qui, pour le rédacteur en chef, a « clarifié les choses »¹²³. Pour les syndicats, cette avancée est insuffisante et ne remet pas en cause le développement de la logique partenariale. Elle n'a d'ailleurs pas empêché la publication d'un nouveau supplément « Notaires » qui a fait l'objet des mêmes critiques.

En outre, la multiplication des suppléments n'est pas sans effets sur l'activité des journalistes. La nécessité de rechercher les recettes provenant des partenaires institutionnels (collectivités locales, CCI...), en particulier avec les suppléments commandés spécialement par ces derniers, induit une collaboration voire une dépendance croissante vis-à-vis de ces institutions. Finalement, alors même que le titre est « riche », la recherche de la rentabilité financière pèse de plus en plus fortement sur les choix rédactionnels. S'il s'agit d'une évolution nécessaire pour certains, d'autres dénoncent la rupture qu'elle induit par rapport aux idéaux anciens du journal. Un localier dénonce ainsi les conséquences de ces inflexions :

« Parce qu'aujourd'hui, les gens qui financent les suppléments, c'est les collectivités locales. Et les suppléments, c'est une pompe à finances pour le journal. On fait du business aujourd'hui, on n'est plus un grand journal humaniste. Il ne faut pas... Je pense que vous ne vous laissez pas du tout prendre au discours... »

La **prégnance de la logique financière** s'est renforcée avec l'opération de rachat du journal aux actionnaires et se traduit par une rigueur de gestion accrue. En effet, la société anonyme Ouest-France a racheté le journal à la société d'origine¹²⁴, devenue la Sofiouest, qui exploite désormais l'ensemble des activités du groupe à l'exception du journal (gratuits, hebdos, éditions...).

¹²³ *Le Monde*, 10 décembre 1996.

¹²⁴ Depuis la Libération, les actionnaires avaient intégralement réinvesti leurs bénéfices dans le journal, ce qui a donné une assise financière solide au journal mais induisait parallèlement une faible capitalisation et rendait donc le titre vulnérable à des tentatives de prises de contrôle.

Aujourd'hui, « l'association pour le soutien des principes de la démocratie humaniste »¹²⁵ détient 99,90% de la société civile SIPA, qui possède 99,97% de la SA Ouest-France, ainsi que 84,34% de Publihebdo (presse hebdomadaire régionale), 67,80% de Précom (régie publicitaire) et 40,17% de Sofiouest – cette dernière étant actionnaire à 67% du groupe SPIR Communication¹²⁶ (voir organigramme des sociétés reproduit précédemment). Pour financer ce rachat du titre aux actionnaires majoritaires¹²⁷, Ouest-France a remboursé un crédit-bail de 80 millions de francs par an sur dix ans. Avec la baisse des taux, le journal a même remboursé par anticipation en 1997 le solde de ce crédit-bail. Ce sont d'ailleurs probablement les disponibilités financières importantes restituées par le journal aux anciens actionnaires qui ont permis la diversification des activités du groupe, les sommes étant réinvesties dans les autres filiales et servant à financer les nombreuses acquisitions effectuées. Ce système associatif a donc à la fois permis de protéger le groupe de toute tentative de prise de contrôle, et de dégager les moyens nécessaires à son expansion. Au niveau du titre lui-même, après la fin du « rachat », des capacités financières importantes ont continué à être dégagées (avec un résultat courant avant impôt de plus de 120 millions de francs en 2000 et 60 millions en 2001), qui ont servi à moderniser les imprimeries¹²⁸ afin de développer la quadrichromie¹²⁹, ainsi qu'à investir dans la DMPAO.

Pour dégager ces résultats, le journal a développé une **politique d'économies et de réduction des coûts**, avec une compression des effectifs et des plans sociaux, des mesures de réduction de la pagination dans les périodes de hausse des

¹²⁵ Cette association comprend 63 sociétaires. Certains soulignent en outre que les anciens actionnaires majoritaires conservent ainsi le contrôle du journal – à travers l'association pour la défense des valeurs de la démocratie humaniste – tout en récupérant leur capital – qui s'est considérablement multiplié depuis la Libération. Ils bénéficient donc d'un contrôle à la fois « gratuit » et étroitement maîtrisé sur le journal.

¹²⁶ site www.ouestfrance-visite.com.

¹²⁷ Représentant les familles d'origine rennaise alliées à la direction à l'issue de la Libération. Seul le descendant de la famille Amaury a refusé l'opération, qui l'évinçait de la propriété et de l'administration du titre et qui sous-évaluait – relativement – le capital, et a intenté un procès.

¹²⁸ De manière générale, la multiplication des éditions, la gestion des écarts de diffusion hebdomadaires et annuels et le développement de la quadrichromie contraignent les journaux à des équipements très lourds (voir notamment Louis Guéry, *La presse régionale et locale*, op. cit., p. 102-103). A Ouest-France, la construction de la grande imprimerie ultramoderne de la Chevrolière dans la région nantaise représente une charge très importante. Elle devait initialement imprimer Ouest-France et Presse-Océan sur la Loire-Atlantique et la Vendée, mais le partenaire s'étant dédit – au moment de la rupture des accords publicitaires et de routage en 1993 –, le journal a dû financer seul cet investissement.

¹²⁹ Libération parlait d'un investissement de 140 millions de francs (Gérard Thomas, « Le phare Ouest », *Libération*, le 31 juillet 2001).

prix du papier et des plans de rigueur réguliers, parallèlement à la multiplication des supports et donc des recettes (journal des jours fériés, Dimanche-Ouest-France, suppléments...). D'ici fin 2003, la suppression d'une soixantaine de postes¹³⁰ est prévue, et un nouveau plan d'économies a été lancé en 2002. Le PDG justifie cette logique d'austérité :

« Cette indépendance doit se défendre grâce à la rentabilité du groupe. Nous avons mis en place un plan d'économies, il faut travailler encore plus »¹³¹.

Les syndicats dénoncent en revanche les conséquences de ces plans de rigueur et de la recherche de rentabilité. Un journaliste souligne par exemple le paradoxe de cette opération pour le journal, destinée à assurer son « indépendance » mais qui crée des contraintes financières qui menacent en fait cette dernière :

« Le journal était de plus en plus dans la ligne, sans éclat de voix, parce qu'il a besoin d'argent pour accomplir son rachat et que finalement, notre indépendance nous coûte très cher. On n'a jamais été dépendant des puissances financières que depuis qu'on vit sous le régime du crédit-bail ».

Par ailleurs, la stratégie de Ouest-France se caractérise par une politique commerciale agressive – via le supplément télévision et l'édition dominicale en particulier – et par une **politique de diversification**¹³² dans l'édition¹³³, la presse hebdomadaire et professionnelle, dans les gratuits d'annonces et même dans les quotidiens gratuits d'information, selon une logique de concentration¹³⁴ qui aboutit à la constitution d'un des groupes de presse les plus puissants aujourd'hui. Tout d'abord, Ouest-France se livre à une concurrence acharnée avec les autres

¹³⁰ Avec la suppression des films à l'imprimerie et l'équipement en appareils photonumériques.

¹³¹ Propos recueillis par Nicole Vulser, *Le Monde*, 14 février 2002.

¹³² Certains auteurs présente la diversification comme l'avenir de la presse, quotidienne en général (cf. Philippe Robinet et Serge Guéry, « Vers une contre-offensive : les paris de la diversification », *La presse quotidienne*, Paris : Flammarion (Coll. « Dominos »), 1999, pp. 81-105) et régionale en particulier (voir Louis Guéry, *La presse régionale et locale*, op. cit., p. 104)

¹³³ Louis Guéry prend l'exemple de Ouest-France pour illustrer la diversification dans l'édition, qui concerne d'abord le tourisme et la vie pratique, mais s'étend aujourd'hui à d'autres domaines (*La presse régionale et locale*, op. cit., p. 104).

¹³⁴ Sur la dimension économique des logiques de concentration, voir Patrick Le Floch, *Economie de la presse quotidienne régionale : déterminants et conséquences de la concentration*, Paris : L'Harmattan, 1997, et « La presse régionale : une approche économique », *Communication et langages*, n°115, 1^{er} trim. 1998, pp. 7-14. Sur les arbitrages financiers, industriels et commerciaux qui président à ces logiques, voir « Les stratégies territoriales des entreprises de presse écrite en province », *Sciences de la société*, n°48, oct. 1999, pp. 177-195.

quotidiens de l'Ouest, notamment le Télégramme de Brest et Presse Océan¹³⁵, à travers le lancement de Dimanche-Ouest-France et le rachat du supplément TV du groupe Hersant, ainsi qu'au niveau des petites annonces et de la publicité. L'apogée de cette stratégie a été l'annonce de la location-gérance de Presse-Océan¹³⁶, du Courrier de l'Ouest et du Maine Libre par la LOC¹³⁷, contrôlée à 53% par Ouest-France¹³⁸. Les syndicats de journalistes et de nombreux commentateurs y ont vu et dénoncé une mort annoncée pour Presse-Océan et la fin du pluralisme de l'information¹³⁹. C'est maintenant de plus en plus par l'intermédiaire des autres activités de presse et hors-presse que se joue la concurrence.

En effet, le groupe s'est considérablement diversifié et étendu, en commençant par l'édition et la presse spécialisée, notamment maritime¹⁴⁰, puis par la presse hebdomadaire locale¹⁴¹, pour s'étendre aux gratuits d'annonce et à la presse gratuite, ainsi qu'à Internet. En ce qui concerne les hebdomadaires, le groupe a racheté progressivement divers titres édités sur la région et en a lancé de nouveaux, comme Le Journal du Pays Yonnais à la Roche-sur-Yon¹⁴².

¹³⁵ *L'écho de la presse* parlait déjà fin 1995 de « lutte sans merci » entre *Ouest-France* d'une part et le *Télégramme de Brest* et *Presse-Océan* d'autre part (« Enquête sur la presse régionale en France », *Echo de la presse*, n°66, déc. 1995, jan. 1996, pp. 6-13), *Libération* évoquant le *Télégramme* comme un « camouflet » au quotidien (le 31 juillet 2001).

¹³⁶ Le groupe a par ailleurs pris le contrôle de *La Presse de la Manche*.

¹³⁷ Après l'achat du supplément TV du groupe Hersant, on avait déjà évoqué les visées de Ouest-France sur les trois titres (*Libération*, 18 juillet 1996).

¹³⁸ Du côté de la direction, l'opération était présentée comme un moyen de préserver le pluralisme, en permettant la survie de titres menacés. Une note interne (*Contact*) du 31 janvier 1999 cite ainsi les propos suivants du président Hutin : « Nous avons engagé des conversations destinées à sauvegarder la diversité de la presse locale ». En revanche, les syndicats de journalistes tant de Ouest-France que de Presse-Océan soulignaient la menace que cette mesure constituait pour le pluralisme de l'information, avec la quasi-disparition de *Vendée-Matin* et la réduction des pages propres des éditions de Presse-Océan en Loire-Atlantique.

¹³⁹ Le 31 mars 1999, le comité d'entreprise de Ouest-France, émettant un avis consultatif, a voté contre l' rapprochement avec la Socpresse, par 4 voix contre (1 SNJ, 3 CFDT) et 4 abstentions (CGT) (AFP 31 mars 1999).

¹⁴⁰ Le groupe Infomer étant directement géré au sein d'Ouest-France. Il contrôle notamment *Le Marin*, *L'Ostréiculteur breton*, et vient de lancer *Côté mer*, un « gratuit du poisson », distribué dans les poissonneries des grandes surfaces.

¹⁴¹ Sur les affrontements autour de cet enjeu dans l'Ouest, voir *Stratégies*, n°593, 1/2/1988, et n°684, 11/1/1990. Sur les évolutions de la presse hebdomadaire régionale, voir « Le terroir sous presse », *Stratégies*, n°790, mai 1992, pp. 39-45. Ouest-France contrôlait déjà en 1999 14 titres de la PHR (130 000 exemplaires), rachetait par exemple *L'Ostréiculteur français*, et avait repris 4 gratuits du groupe Hersant (*CB News*, 1^{er} mars 1999).

¹⁴² Il s'agissait de faire concurrence à *Hebdo-Vendée*, ancien hebdomadaire centré sur la région des Herbiers, qui était auparavant dirigé par Bertrand de Villiers, quand il a été racheté par un petit groupe de presse régional et a étendu sa zone de diffusion notamment sur le Pays Yonnais.

Avec la reprise de la cinquantaine de publications du groupe Normand Méaulle en janvier 2001, le groupe possède désormais via sa filiale « Publihebdo », quarante hebdomadaires locaux (voir carte) dont certains en région parisienne (le Courrier des Yvelines et le Courrier des Hauts de Seine)¹⁴³ et, via la Spir, 160 titres gratuits, qui s'étendent sur toute la France, avec 13,3 millions d'exemplaires diffusés chaque semaine¹⁴⁴. Le groupe s'investit en outre dans la presse gratuite avec la participation au quotidien « Vingt Minutes »¹⁴⁵. Aux côtés de l'édition, le multimédia¹⁴⁶ prend aujourd'hui une place croissante, avec un réseau de sites Internet¹⁴⁷, des guides locaux et maintenant un projet de télévision sur Internet. C'est cette intégration tant horizontale que verticale qui amène certains commentateurs à parler de « gigantisme »¹⁴⁸ et à considérer ce groupe comme l'un des premiers aujourd'hui en région.

Globalement, on peut penser que les logiques de marketing, de rentabilité financière et de développement du groupe, qui se sont renforcées ces dernières années, structurent de plus en plus les orientations de l'entreprise et en particulier les politiques rédactionnelles. D'un côté, on assiste à une intensification du travail des journalistes, qui doivent produire plus (avec la multiplication des suppléments, l'édition dominicale et les services Internet) avec des moyens comprimés. De l'autre, la recherche des partenariats nécessaires à la rentabilité de l'entreprise exerce une pression de plus en plus forte sur les journalistes pour qu'ils établissent des rapports coopératifs avec les autorités locales.

¹⁴³ Gérard Thomas, « Au cœur de la presse régionale / C'est arrivé près de chez vous », *Libération*, le 30 juillet 2001.

¹⁴⁴ *Le Monde*, 14 février 2002 et site www.ouestfrance-visite.com. En 2001, *Libération* citait le chiffre de 175 gratuits vendus à 13 millions d'exemplaires (Gérard Thomas, « Le phare Ouest », *Libération*, 31 juillet 2001). La SPIR gère aussi des gratuits immobiliers, assure la distribution sur certains secteurs et dispose de deux imprimeries (site www.spir.fr). Plusieurs articles mentionnent les méthodes « musclées » du groupe et sa forte rentabilité (*Libération* parle de « vache à lait » et de « politique sociale contestable », « Me Francis Teitgen, futur patron d'Ouest-France, *Le Monde*, 5 décembre 2001). Par exemple, en 1999, le groupe a fait fabriquer une édition de Paris Boum-Boum hors des locaux du journal pour contourner la grève d'une partie du personnel (*Libération*, le 5 février 1999).

¹⁴⁵ Via la Sofiouest et la filiale SPIR (« 20 Minutes sort des rails de « Metro », *Libération*, le 28 février 2002, et *Le Monde*, 14 février 2002).

¹⁴⁶ Dans les années 1980, c'est surtout vers la télévision que les titres régionaux s'étaient tournés, ceux de l'Ouest ne participant que faiblement à ce mouvement.

¹⁴⁷ Dans l'Internet, Ouest-France a d'abord créé avec Précom des sites de petites annonces, puis des sites d'information locale « Ma ville », qui concernent aujourd'hui 24 municipalités, qui sont aussi gérés par la filiale spécialisée dans la publicité.

¹⁴⁸ Gérard Thomas, « Le phare Ouest », *Libération*, le 31 juillet 2001.

Si certains journalistes soulignent la transformation du journal en un support d'un groupe de presse plus large dont la logique oligopolistique se renforce, ils tendent parfois à minimiser les conséquences que cette transformation peut avoir sur leur pratique quotidienne.

Par exemple, Philippe Gaillard, représentant de la CFDT, cité par Nicole Vulser dans le Monde, estime que le journal est devenu un moyen de « *faire de l'argent* » et un « *élément d'un groupe de presse qui multiplie les acquisitions* », mais il ajoute simplement qu'il souhaite que « *les opérations capitalistiques n'obèrent pas le fonctionnement du quotidien* ».

Plus généralement, les salariés tendent à considérer cette puissance comme une garantie de pérennité voire comme un atout, et les journalistes tendent à limiter leur appréhension des enjeux aux aspects proprement journalistiques et sous-estiment souvent cette dimension de groupe.

A **Vendée-Matin**, d'un côté l'**absence de véritable stratégie** a longtemps laissé une certaine liberté rédactionnelle aux journalistes, mais d'un autre côté les **difficultés économiques du journal** limitaient les moyens alloués aux rédactions, renforçant la prégnance des préoccupations gestionnaires. A cet égard, les dernières années ont apporté des bouleversements successifs qui ont ébranlé l'entreprise. Auparavant, en dehors de la rigueur budgétaire et des réductions d'effectifs régulières, la stratégie du groupe n'était pas très définie et apparaissait plutôt fluctuante. Au niveau commercial, il s'agissait surtout de s'efforcer de contrer les initiatives de Ouest-France, au coup par coup et sans stratégie d'ensemble. Presse-Océan a tenté d'imiter Ouest-France par la concurrence sur les petites annonces et par le développement du portage à domicile, ainsi que par le lancement d'une édition dominicale. Le journal s'est aussi appuyé sur les ressources de son groupe pour proposer le supplément télévision¹⁴⁹ du groupe Hersant le samedi, mais ce supplément a ensuite été vendu à Ouest-France, qui le distribue le vendredi... Pour compenser, le titre offrira ultérieurement un supplément féminin en plus. Il a ensuite ajouté un nouveau supplément local le jeudi, destiné à faire concurrence au Journal

¹⁴⁹ Depuis la fin des années 1980, les suppléments TV constituent un enjeu majeur pour la presse quotidienne régionale (voir Louis Guéry, *La presse régionale et locale*, Paris : Ed. du CFPJ (Coll. « Connaissance des médias »), 1992, p. 37). Dans l'Ouest, ce n'est qu'à la fin des années 1990 que les luttes autour de ce produit se sont développées.

du Pays Yonnais lancé un an auparavant par le groupe Ouest-France.

La gestion du journal était marquée par la rigueur¹⁵⁰ et l'imprévisibilité, avec une absence d'investissements (dans la rédaction, le montage mais aussi dans l'imprimerie, vétuste) et des plans sociaux réguliers, tous ceux en âge de le faire partant progressivement en préretraite. Quelques moyens seront néanmoins débloqués au moment de la fusion des titres et de la mise en place de la nouvelle maquette, mais sans concertation ni formation suffisante des personnels, et avec ensuite des blocages sur certains matériels. Avec la recapitalisation de la Socpresse, des moyens supplémentaires plus pérennes ont été injectés.

Il est à noter que la Sofiouest, société mère de Ouest-France est entrée dans le capital de Presse-Océan et apparaît comme un des deux « principaux associés » dans « l'ours » du journal, aux côtés de la Socpresse. Interrogé sur ce point, Gérard Rouailler, l'actuel rédacteur en chef adjoint¹⁵¹, qui n'en était pas informé, a obtenu la réponse suivant laquelle ce groupe concurrent était présent à hauteur de 1% du capital, ce qui paraît contradictoire avec la mention de « principal associé ».

Par ailleurs, la stratégie globale apparaît fluctuante. De nombreux journalistes dénoncent l'absence de réflexion et de cohérence à long terme tant en ce qui concerne la ligne éditoriale que la stratégie du journal ; critiquent la prise de décision au niveau du groupe de la Socpresse, sans que la rédaction y soit associée, et les revirements réguliers qui annulent tous les efforts. Le changement de cap le plus spectaculaire a été l'annonce de la négociation d'une reprise des titres par Ouest-France, après la tentative de fusion entre les trois titres de l'Ouest de la Socpresse. En effet, le Courrier de l'Ouest, le Maine Libre¹⁵² et Presse-Océan s'efforçaient alors d'unifier progressivement des rédactions centrales (services magazine, informations générales, puis Une et enfin les rédactions en chef). Alors même que la rédaction faisait des efforts pour s'adapter à la nouvelle maquette et relancer le journal, la direction négociait en secret avec le PDG de Ouest-France, François-Régis Hutin.

¹⁵⁰ Dans un contexte de déficit chronique – 23 millions de francs de pertes en 1999 –, seulement partiellement compensé par les 10 MF de bénéfices du Courrier de l'Ouest et 9 MF du Maine Libre la même année (*Comité d'entreprise de Ouest-France du 5 avril 2000, compte rendu à diffusion générale*).

¹⁵¹ Entretien téléphonique du 6 novembre 2002.

¹⁵² Ces deux titres ayant été rachetés par le groupe en janvier 1992 (voir Marc Martin, *Médias et journalistes de la République*, op. cit.).

Une journaliste exprime ainsi le sentiment d'incompréhension puis de trahison qui a été ressenti par la rédaction au cours de cette période :

« On a été au départ alarmés quand on a vendu au concurrent, Ouest-France, le supplément [TV], parce que c'était notre point fort et on ne comprenait pas, on se coule. Quand on voit ce qu'il advient, on se dit qu'il y a sûrement très longtemps que toute cette politique était lancée, ce projet rédactionnel était lancé, qu'il y avait des entretiens avec Hutin, et en fin de compte, avec le recul, on arrive à mieux analyser tout ça. C'est vrai que sur le coup, on ne comprenait pas trop. Tout ça fait qu'on a l'impression d'avoir été vendus, abandonnés, trahis ».

En effet, la reprise de la gestion du journal par une société de location gérance, la LOC, a été annoncée début 1999. Il s'agit d'une société par actions simplifiée (SAS) détenue à 53% par Ouest-France et à 47% par la Socpresse. Celle-ci devait diriger et gérer les trois titres de la Socpresse – représentant alors une diffusion de 250 000 exemplaires –, sans les racheter, ce qui permettait d'en prendre le contrôle sans en récupérer l'important passif¹⁵³ et en ne déboursant que 530 000 F. La rédaction de Loire-Atlantique aurait été partiellement maintenue, mais en Vendée, il ne serait plus resté que quatre secrétaires d'édition, travaillant dans les locaux de Ouest-France à partir de la matière fournie par ce journal¹⁵⁴, et aucun localier. Une grève suivie par 80% de la rédaction visait d'ailleurs à dénoncer la réduction drastique des effectifs¹⁵⁵. En outre, en Vendée, certains journalistes estimaient cette décision hypocrite et dénonçaient l'abandon de la Vendée par le journal ainsi que par les syndicats, qui privilégiaient le maintien de la Loire-Atlantique. Une journaliste dénonçait ainsi les choix opérés, dans la période où la finalisation des accords était prévue :

« Moi j'ai été plutôt pour dire que si on n'arrivait pas à faire une équipe Vendée-Matin qui se tienne, maintenir ces quatre postes, pour moi c'était ridicule, c'était dérisoire. Et en plus, par rapport au lectorat, je trouve que c'est encore une façon de les berner et je n'avais pas envie de rentrer là-dedans. Donc si on abandonnait Vendée-Matin, j'aurais préféré que la direction fasse le choix de dire « Bon, c'est terminé. C'est terminé et voilà. On sacrifie un journal, enfin une édition et on maintient, on renforce Presse-Océan à Nantes », bon qu'ils aient le courage... Et

¹⁵³ La Tribune estimait en 1999 à 100 millions de francs le dette cumulée de Presse-Océan, et à 20 millions de francs par an le déficit d'exploitation (17 février 1999). Un localier évoquait en 2000 un passif de 130 millions.

¹⁵⁴ Quant à la Sarthe et au Maine et Loire, les rédactions du Maine Libre et du Courrier de l'Ouest seraient maintenues. Mais là, ce sont les journalistes de Ouest-France qui s'inquiètent, leur titre y étant déficitaire (20 millions de francs par an selon un tract de la CFDT), les syndicats craignant que les effectifs ne soient progressivement réduits.

¹⁵⁵ Nicolas de la Casinière, « « Presse-Océan » refuse sa dilution », *Libération*, le 4 mars 1999.

là, bon, ça permet d'essayer de gagner un peu de lectorat Vendée-Matin, ça laisse le temps à Ouest-France de grignoter quelques lecteurs, c'est intéressant pour la pub et puis ça permet aussi à Régis Hutin de dire « Bon, on n'a pas tué un journal dans la région ». Bon, politiquement pour lui, ce n'était pas possible. Mais je n'avais pas envie de rentrer dans ce jeu-là. Et je trouve dommage d'ailleurs que les syndicats ne se soient pas battus pour que ces quatre personnes... que le titre disparaisse. Là aussi, c'était un choix de la direction. Et puis ils ne se sentent pas trop concernés par rapport à la Vendée. »

Au cours des négociations, les journalistes ont tenté de se reclasser dans le reste du groupe Hersant ou dans d'autres titres¹⁵⁶, certains devant être recrutés à Ouest-France. Pendant l'été, un accord avait été trouvé, et certains étaient déjà partis ou avaient préparé la mutation de leurs conjoints et les inscriptions scolaires des enfants. Mais les directions ont annoncé en septembre la rupture des négociations. D'après certains journalistes, le redressement financier de la Socpresse et en particulier la vente d'un de ses titres les plus déficitaires, France-Soir¹⁵⁷, expliquent cette rupture. Il est néanmoins resté en Vendée une équipe déstructurée par les départs déjà effectifs de certains collègues, et démotivée par ces événements. Ensuite, une nouvelle équipe se reformera, réduite mais plus cohérente, qui tentera de redresser le journal.

Aujourd'hui, la **fusion entre les trois titres de l'Ouest** se poursuit, accompagnée d'une reprise en main plus directe de la Socpresse et d'un certain réinvestissement financier, notamment depuis la recapitalisation de la société mère et l'entrée de Dassault dans le capital à hauteur de 30%¹⁵⁸, même si la rotation des dirigeants n'est pas encore terminée. En août 2002, la Socpresse reprendra en outre les groupes Express-Expansion, L'Étudiant et Comareg à Vivendi Universal, le premier regroupant seize magazines, le second diverses activités de presse, d'édition et d'internet, et le troisième des activités de presse gratuite et de distribution¹⁵⁹. Par ailleurs, des alliances entre la Socpresse et différents groupes

¹⁵⁶ La rédaction a même été réduite de 75 à 55 journalistes.

¹⁵⁷ Qui perdait plus de 10 millions de francs par mois, avec un passif évalué à 535 millions de francs sur les 2 à 5 milliards de dette de la Socpresse (*Libération*, 3-4 avril 1999).

¹⁵⁸ Avec une cession d'actions par les héritiers, suivie d'une augmentation de capital. La Socpresse devient une société à conseil de surveillance, comprenant trois délégués du groupe Dassault et six de la famille Hersant, le directoire demeurant présidé par Yves de Chaisemartin. cf Joelle Meskens, « L'avionneur prend 30% de la Socpresse / Serge Dassault s'envole dans le ciel médiatique », *Le Soir*, 1er février 2002.

¹⁵⁹ Cette dernière activité devant cependant être revendue à La Poste (Jean-François Munster, « Tournant important pour le groupe du Figaro / Vivendi vend l'Express et L'Expansion à Socpresse », *Le Soir*, 31 août

régionaux ont été mis en place, notamment autour des télévisions locales et surtout dans la création d'une régie publicitaire commune, qui réunit les titres régionaux du groupe Hachette (autour du Midi Libre qui détient notamment aussi Centre-Pressé), de la Dépêche du Midi, du Télégramme de Brest et de la Socpresse¹⁶⁰. On peut donc penser que de grandes manœuvres se jouent aujourd'hui dans la presse régionale, locale et gratuite, entre Ouest-France d'un côté, allié à Sud-Ouest, et un ensemble d'autres groupes, rassemblant la Socpresse renflouée par Dassault, le Télégramme, le groupe Amaury et Hachette en particulier. Cependant, la Sofiouest, holding de Ouest-France, est entrée dans Presse-Océan.

Presse-Océan/Vendée-Matin apparaît donc aujourd'hui comme un journal partiellement démantelé, avec une rédaction meurtrie, qui joue sa dernière chance et essaie de redresser la situation. Tous ces épisodes ont bien sûr eu des répercussions dans le travail des journalistes, d'abord gênés par le manque de moyens puis plongés dans les bouleversements et l'incertitude quant à l'avenir du journal, ce qui rendait difficile l'activité quotidienne et hypothéquait fortement leur crédibilité auprès des sources.

Par des voies différentes, les stratégies des groupes – ou plutôt leur absence dans le cas de Presse-Océan – ont donc des répercussions importantes sur les rédactions et le travail quotidien des journalistes. Elles comportent des volets commercial, financier, managerial et « industriel » – en termes de groupe –, qui s'articulent de manière différenciée à Ouest-France et Presse-Océan. Par ailleurs, les journaux développent des stratégies « identitaires » inégalement affirmées – en revendiquant plus ou moins fortement l'attachement à certaines valeurs et en travaillant plus ou moins sur leur histoire –, dont l'impact sur l'activité journalistique mérite d'être évaluée.

Les stratégies identitaires des journaux

Les journaux peuvent développer des stratégies identitaires à la consistance

2002).

¹⁶⁰ Hexagone Régie, qui comprend 21 titres régionaux.

variable. Il s'agit de méta-discours sur les titres, destinés à affirmer l'existence de leur identité particulière et à en définir le contenu. Il convient de prendre au sérieux ces représentations, qui constituent un des aspects de la réalité sociale à étudier, mais sans pour autant les prendre au pied de la lettre, ni les considérer comme des reflets du fonctionnement effectif des institutions et des pratiques des individus¹⁶¹. C'est en analysant les usages multiples de ces discours par les différents acteurs que l'on peut expliciter leur contribution à la construction sociale des phénomènes étudiés¹⁶².

A **Ouest-France**, la direction déploie une **forte activité de définition de l'identité du titre** – , notamment à travers des éditoriaux ou des articles qui ont pour objet le journal lui-même ou la presse en général, et des plaquettes promotionnelles qui sont régulièrement mises à jour et distribuées très largement¹⁶³. Il s'y déploie une rhétorique du grand journal moderne, porteur de valeurs fortes et fruit d'une longue histoire. Du côté de la direction, cette rhétorique permet d'asseoir l'autorité du patron historique tout en justifiant les évolutions du journal. Du côté de la rédaction, l'adhésion à ces discours n'est que très partielle, tandis que parallèlement, certains journalistes se saisissent de ces représentations pour dénoncer les politiques menées.

Tout d'abord, la direction de Ouest-France développe une **rhétorique du « grand » journal « moderne »**, premier quotidien français en termes de diffusion, réalisant un effort de modernisation permanent et reconnu comme journal « de qualité »¹⁶⁴. De nombreux documents et discours de responsables insistent en effet sur les dimensions imposantes du journal, en termes de ventes – premier quotidien francophone, qui continue à voir sa diffusion augmenter, dans un contexte de morosité de la presse écrite. Des articles annoncent régulièrement les nouveaux

¹⁶¹ Ce que tendent à faire les auteurs s'inspirant des « économies de la grandeurs » de Luc Boltanski et Laurent Thévenot (*De la justification*, op. cit.), qui supposent une adéquation entre ces différentes dimensions, puisque les « cités » sont à la fois des modes de fonctionnement et des discours.

¹⁶² Pour un exemple d'analyse équilibrée du fonctionnement, des rapports sociaux et de l'identité des journaux, voir Jean G. Padioleau, « *Le Monde* » et le « *Washington Post* ». *Précepteurs et mousquetaires*, Paris : PUF (Coll. « Sociologies »), 1985.

¹⁶³ La dernière, qui date de mai 1993, comporte vingt-huit pages en quadrichromie sur papier glacé, certains passages différant selon les éditions.

¹⁶⁴ Sur les logiques qui amènent de manière homologue *Le Monde* à se construire comme un journal « sérieux », et à s'investir d'un « office » ou d'un « magistère » d'instruction journalistique, voir Jean Padioleau, « *Le Monde* » et « *le Washington Post* », op. cit.

chiffres de ventes dans le journal¹⁶⁵, résultats également souvent commentés dans la presse spécialisée ou les rubriques médias de la presse nationale. Par ailleurs, les représentants du journal insistent sur l'ampleur de la production du quotidien et le défi technique qu'elle représente. Un directeur départemental soulignait ainsi en 1993¹⁶⁶ la masse d'informations produites :

« L'ordinateur, lui, nous permet de gérer l'ensemble de cette production du journal, qui est très très importante, puisque sur douze départements - qui, je le rappelle, produisent trente-huit éditions -, nous fabriquons tous les jours en moyenne 110 000 lignes de texte, et environ 1200 à 1500 photos selon les jours. »

Ces chiffres, régulièrement rappelés dans les présentations du journal, sont aujourd'hui de 42 éditions, représentant 540 ou 550 pages et 1700 photos¹⁶⁷.

Dans les documents de présentation du journal, l'aspect technique de la production de l'information occupe une place prépondérante.

Ainsi, la partie « Rédaction » de la plaquette du journal (une double page) s'ouvre sur la variété des textes disponibles à l'écran (de la petite locale à l'international), se poursuit par un paragraphe sur le poids numérique de la rédaction, et se termine par un passage sur l'importance et le traitement technique de la photo¹⁶⁸. Ensuite, on trouve une double page entièrement consacrée à la fabrication et deux à l'impression. De même, dans la bande dessinée qui présente « le voyage de l'info », sur les 24 vignettes, seules 6 concernent le travail de rédaction – insistant essentiellement sur l'exigence de rapidité, ce qui induit une vision techniciste de cette activité –, les trois quarts restants évoquant la transmission, le montage des pages, l'impression, le transport et la livraison du journal.

Corrélativement à cette insistance sur le défi technique que constitue la fabrication du journal, les dirigeants de Ouest-France soulignent l'effort de modernisation permanent de l'entreprise¹⁶⁹. Cela se manifeste dans l'architecture moderniste des locaux du groupe, et par exemple dans le choix de mettre en

¹⁶⁵ Cf. parmi d'autres « *Ouest-France*, 788 874 exemplaires par jour », « *Ouest-France*, le premier quotidien français » et « De bonnes nouvelles », *Ouest-France*, 15-16 mai 1993 ; « 797091 exemplaires. Avec *Ouest-France*, les Pays de la Loire donnent de la voix », *Ouest-France*, 26 juin 1996

¹⁶⁶ Depuis, le nombre d'éditions a augmenté, passant à 42, mais avec un nombre de pages produites équivalents.

¹⁶⁷ Selon le site Internet du journal déjà mentionné.

¹⁶⁸ Alors que dans la plaquette de 1988, une partie importante de ce chapitre présentait le recueil, la sélection et le traitement de l'information et montrait des journalistes en train de travailler, en conférence de rédaction (« analyser, prévoir, hiérarchiser l'information ») et sur le terrain.

¹⁶⁹ Didier Pillet met aussi cet aspect en exergue dans sa présentation du journal : « Pas de changement brutal mais le changement permanent » (« Le projet éditorial d'Ouest-France », art. cit.)

couverture de la maquette sur le journal, l'imprimerie ultra-moderne de la Chevrolière et, au dos, les locaux du siège à Chantepie, dans la périphérie rennais, bâtiments contemporains donnant sur un bassin carrelé.

De même, dans la double page sur l'histoire récente du journal, la moitié est consacrée à « *l'innovation en continu* » (avec le transfert des locaux du siège en 1972, l'arrivée de l'offset couleur en 1980, et le processus d'informatisation, des textes puis de la photo), la décentralisation étant ensuite présentée sous son aspect technique, avec le transfert de l'imprimerie. Ce passage, qui s'ouvre sur le constat que « *cet objet léger et éphémère qu'est le quotidien matinal est produit par des machines importantes et grâce à une organisation complexe* », se clôt finalement sur l'affirmation : « *Ainsi le progrès technologique est-il au rendez-vous de l'esprit du journal et lui permet de demeurer le plus proche possible de ses lecteurs* ». Les visites des locaux sont d'ailleurs l'occasion de célébrer leur modernité dans les pages du journal¹⁷⁰.

Enfin, les responsables de Ouest-France présentent leur titre comme un « **journal de qualité** », voire « de référence », un exemple pour la presse française, non seulement régionale mais aussi nationale, notamment du fait de la place importante accordée aux informations générales et à la rigueur du traitement de l'information locale. Dans sa présentation du journal lors d'un premier entretien, un directeur départemental évoque ainsi le « rayonnement » de Ouest-France :

« Excusez-moi de parler de rayonnement, ça va paraître présomptueux, mais je crois que c'est quand même un fait que Ouest-France est assez connu et reconnu comme journal de qualité. Enfin, c'est peut-être pour ça que vous avez choisi de vous y intéresser. Je ne sais pas si vous êtes au courant de ça, mais Ouest-France est reconnu pour un canard de qualité ».

L'affirmation du rôle pédagogique du journal vis-à-vis des élèves, renouvelée localement à chaque visite des locaux par des classes, visite souvent relatée dans le journal, ainsi que dans diverses opérations générales en direction des jeunes¹⁷¹, est aussi une manière de souligner la vocation éducative et le magistère du journal.

Celui-ci est d'ailleurs reconnu comme tel même parmi les journalistes critiques. L'un d'entre eux rappelle par exemple qu'il avait toujours voulu entrer à Ouest-France parce que ça lui paraissait un « journal de référence », adhérant encore

¹⁷⁰ Voir entre autres « TF1 à « Ouest-France » », *Ouest-France*, 6 mai 1996.

¹⁷¹ La « mission presse-école », diffusant des kits pédagogiques, existe en effet depuis les années 1980 et vient d'ouvrir un site Internet (www.ouestfrance-ecole.com), avec le soutien des ministères de la Recherche et de l'Éducation.

partiellement à cette représentation :

« C'est un journal de référence dans la presse régionale. Il est ce qu'il est – après on pourra dire ce qu'on veut de Ouest-France vu de l'extérieur et de Ouest-France vu de l'intérieur – mais c'était quand même une référence. »

C'est d'ailleurs aussi en référence à cette haute image de leur titre que certains journalistes critiquent les évolutions du journal, notamment la réduction de la place de l'information générale, et le traitement institutionnel de l'information.

Aujourd'hui, le journal prend même une dimension nationale et commence à être reconnu comme tel. Cela se manifeste notamment par les sondages que commande Ouest-France et qui sont de plus en plus souvent repris dans la presse parisienne. De même, le journal obtient maintenant fréquemment des interviews de personnalités nationales, qui sont citées dans les journaux prestigieux comme le Monde ou Libération¹⁷². En outre, les éditoriaux sont plus souvent repris dans les revues de presse radiophoniques.

Enfin et surtout, la hiérarchie du journal présente le titre comme **porteur de « valeurs » fortes, héritées d'une tradition**. Par exemple, un membre des services du siège affirme la prégnance et la dimension structurante des valeurs du journal :

« Ce qui fait qu'on n'est pas un produit marchand classique, il y a tout un système d'identité et de valeurs du journal, qui fait que quand on est Ouest-France, on sait un peu où on est. C'est un peu la force du journal, d'ailleurs, par rapport à des journaux où il n'y a pas de système de valeurs. On a quelquefois des petites discussions sur les valeurs, sur l'interprétation, mais sur le fond, je crois que tout le monde est d'accord. »

Les valeurs affichées sont avant tout le « service du lecteur », et – avec des évolutions nuancées – l'humanisme, avec pour devise « Justice et liberté ». En effet, la notion de « service du lecteur » est affirmée de manière récurrente¹⁷³.

Par exemple, l'éditorial de la brochure, signé de François-Régis Hutin, en ouverture, y est entièrement consacré, avec en exergue « *au service du lecteur* », ces termes étant répétés dans le texte, qui se termine par : « *A nos yeux, le journal n'est pas une fin en soi. Il est au*

¹⁷² Par exemple, en 2001, Libération a proposé cinq articles concernant directement Ouest-France ou les activités de ses filiales (4 en 200), trois articles citent un entretien du journal, dont un avec le premier ministre (4 en 2000), quatre mentionnent une information dévoilée dans ses colonnes (7 en 2000), et deux signalent un sondage réalisé pour le titre (7 en 2000, notamment sur les enjeux agricoles, saillants cette année-là).

¹⁷³ Cf. par exemple « C'est le service qui nous guide », *Ouest-France*, 11-12 septembre 1993.

service de l'homme, des personnes et des communautés qui constituent la société (...) »¹⁷⁴.

Cette affirmation tend à investir le journal – et ses dirigeants¹⁷⁵ – d'une « mission » qui transcende leur activité quotidienne, et à attester du « désintéressement »¹⁷⁶ de ces mêmes dirigeants, à les présenter comme mus par cette seule motivation, à l'exclusion de leur intérêt personnel. Certains journalistes contestent cette approche et soulignent les enjeux financiers qui ont présidé à l'opération qui revenait à rembourser intégralement le capital détenu par les anciens actionnaires tout en leur conservant le contrôle sur le titre.

En outre, le « service du lecteur » sert de plus en plus à légitimer la place croissante accordée à « l'information-service », restreignant ainsi la notion à sa dimension la plus matérielle. Il s'agit de conforter les usages pratiques du journal, d'affichage des horaires et adresses de divers services publics et privés, de réunions locales... Ce glissement est perceptible dans l'explication suivante d'un directeur départemental :

« Ouest-France, c'est d'abord un service, donc les gens achètent Ouest-France pour avoir connaissance des nouvelles mais aussi pour qu'on leur rende un service. C'est ce qui fait la force d'un journal local, pas seulement Ouest-France (...). » Et il reprend ensuite l'exemple des horaires du médecin de garde.

Cependant, ces informations ayant toujours été au cœur de la presse quotidienne régionale sans cette mise en forme symbolique, on peut se demander si cette rhétorique ne sert pas essentiellement à justifier les inflexions éditoriales du journal – vers un rapport de partenariat de plus en plus affirmé avec les autorités locales – et le renforcement du contrôle sur les journalistes et du calibrage de leur production. En effet, cette thématique porte implicitement la critique d'un journalisme littéraire ou d'opinion, où le rédacteur écrirait pour lui-même ou ses pairs, et sert souvent à contrer la volonté d'autonomie des journalistes et à leur imposer de rédiger

¹⁷⁴ Dans la suite de la plaquette, cette phrase sera de nouveau citée à propos de la création de l'association qui dirige le titre, introduite en ces termes : « Ainsi est illustrée une nouvelle fois la vérité qu'exprime François-Régis Hutin, Président Directeur Général ». Cette phrase est aussi reproduite dans la page du site Internet du journal qui présente la structure du journal.

¹⁷⁵ Cette tendance à la sacralisation de la « mission » du journal étant un des piliers de la qualification charismatique de ses dirigeants (voir plus haut).

¹⁷⁶ Sur la rhétorique du désintéressement comme dénégation des profits prévisibles et attendus, voir notamment Pierre Bourdieu, *La Distinction*, op. cit.

des articles plus courts¹⁷⁷. Cependant, les journalistes sont rarement critiques vis-à-vis de ces évolutions, dont le refus paraîtrait d'arrière-garde, la notion d'information-service tendant de plus en plus à faire partie des discours ordinaires sur le journalisme.

Par ailleurs, les responsables du journal affichent leur attachement à des « valeurs », dont la définition apparaît de plus en plus floue. En effet, l'affirmation du « service » et la mise en exergue de l'histoire du journal font souvent office de définition de ses valeurs propres, comme si les orientations et le fonctionnement actuels du journal résultaient naturellement de sa « mission » auprès des lecteurs d'une part et de son histoire d'autre part, le présent découlant du passé dans une continuité intégrale. Des inflexions sont cependant nettement perceptibles, les thèmes et engagements mis en avant tendant à se restreindre.

Par exemple, dans l'ancienne plaquette éditée en 1988, étaient affirmées les valeurs de « *vérité dans le respect des personnes* » et surtout de « *réflexion* » et d'« *ouverture* », notions totalement absentes de la nouvelle. Il s'agissait « *d'aider le lecteur à se situer* », à travers « *l'information réflexion* », et de lui « *apporter, sinon une orientation, du moins des explications* »¹⁷⁸. Pour ce faire, le journal devait laisser la place à des « *points de vue différents* », en étant un « *lieu d'ouverture et d'expression* ».

Ce pluralisme¹⁷⁹ qui était au fondement de l'affirmation du rôle « démocratique » du journal¹⁸⁰, est de moins en moins proclamé aujourd'hui.

De plus, « l'engagement » et « l'indépendance » du journal, qui étaient affichés, ont disparu des présentations du journal.

L'ancienne plaquette annonçait : « *Une neutralité totale conduirait à la perte de toute identité. Ouest-France n'hésite pas à prendre la parole chaque fois qu'un événement ou un débat appelle à réaffirmer les valeurs humanistes qu'il a toujours défendues. Il s'agit d'un engagement auquel nous tenons, nous attachant à rester libre et indépendant vis-à-vis des institutions, des partis politiques ou des pressions quelles qu'elles soient* ».

¹⁷⁷ Voir l'analyse des prescriptions stylistiques et rédactionnelles dans la suite de cette partie.

¹⁷⁸ Sur l'effort pédagogique et de « clarification des enjeux » du journal, voir aussi l'entretien réalisé avec Paul Goupil (« Entretien avec des journalistes politiques », *Mots*, n°37, déc. 1993, p. 90).

¹⁷⁹ Qui était au centre du discours de François-Régis Hutin à ses débuts (Cf. « Ligne pluraliste », *Le Monde*, 9-10 décembre 1979).

¹⁸⁰ François-Régis Hutin, « Au service de la démocratie », *Ouest-France*, 28 février 1982.

Cet aspect d'engagement et d'indépendance politique¹⁸¹ ne figure plus dans les discours officiels, même si certains journalistes continuent à s'y référer, rappelant par exemple les grands combats du journal – contre l'avortement, pour l'abolition de la peine de mort, pour l'école privée –, en insistant de manière différenciée sur les uns ou les autres.

« L'engagement » du journal est maintenant essentiellement affirmé à travers la mise en valeur de l'orientation pro-européenne du journal, et de l'action de l'association humanitaire émanant du groupe :

En effet, le site Internet insiste sur le fait que « *depuis sa fondation en 1944, Ouest-France a une ligne éditoriale volontaire en faveur de la construction européenne* », et consacre une page web à l'opération « *une devise pour l'Europe* », qui a été menée en 2000. Ce jeu-concours qui visait à trouver une maxime a reçu plus de 2000 réponses de 80 000 jeunes et a débouché sur le choix de « *L'Europe : l'unité dans la diversité* ».

Ensuite, le site du journal présente l'action de Ouest-France Solidarité¹⁸², qui a pris la suite de l'Association d'aide aux lépreux lancée en 1980 par François-Régis Hutin pour venir en aide aux malades du Caire et d'Alexandrie. L'association est intervenue dans divers pays d'Afrique et d'Amérique du Sud, ainsi qu'en Europe de l'Est, avec un investissement particulier en Pologne.

Par ailleurs, la définition de « l'humanisme » qui constituait le « noyau » du journal semble avoir quelque peu évolué. Par exemple, la devise « Justice et liberté » apparaît de moins en moins centrale dans le journal et le discours des dirigeants. Au cours de l'évolution de la maquette de la Une, cette mention est devenue moins visible, et elle se raréfie dans les documents internes : elle est par exemple absente de la plaquette de 1993 et du site Internet tandis qu'elle figurait en tête de la présentation de 1988. En fait, les références à l'humanisme apparaissent de plus en plus formelles, les aspects de justice sociale, de solidarité et de fraternité et la critique plus ou moins implicite de la société marchande que cette notion portait jusqu'aux années 1970 ayant disparu, ce qui se retrouve aussi fortement dans l'évolution de la ligne éditoriale.

En revanche, un grand nombre de journalistes continuent à se référer à ces

¹⁸¹ Seule l'indépendance organique du groupe de presse est aujourd'hui revendiquée.

¹⁸² Qui n'était mentionnée dans aucun des documents précédents.

« valeurs », en les interprétant de diverses manières¹⁸³. Un salarié des services généraux en donnait par exemple une version très « sociale » en 1993, cette dimension étant pour lui centrale dans l'identité du journal :

« C'est, je crois, en deux mots, humanisme chrétien, ou au moins humanisme d'origine chrétienne, quoi. Ça, c'est l'histoire du journal. Alors il y a bien sûr justice et liberté, c'est la devise du journal, c'est le "et", à mon avis, qui est important. (...) Autour de valeurs comme la solidarité, le partage. »

Certains journalistes tentent même de retourner le discours sur les « valeurs » contre la direction. Par exemple, l'association des journalistes de Ouest-France s'en revendiquait dans son texte fondateur :

« Nous sommes nombreux à ne plus tout à fait reconnaître un journal à la rédaction duquel nous n'appartenons pas par hasard. C'est parce que Ouest-France nous apparaissait mettre en pratique ses « valeurs » proclamées que nous avons voulu, pour la plupart d'entre nous, y travailler. Et que nous avons contribué à les faire vivre, au jour le jour, parfois même contre la hiérarchie. Or aujourd'hui ce consensus semble bien entamé. » « Jamais les « valeurs » n'ont été autant proclamées à la Une. Pourtant, jamais la rédaction n'a eu autant le sentiment qu'elles étaient bafouées dans le fonctionnement de l'entreprise. »

C'est surtout au niveau interne que l'inadéquation avec les valeurs revendiquées est dénoncée. En effet, dans la « tradition » du journal, l'humanisme mis en avant devait se traduire par une gestion du personnel attentive aux hommes et aux femmes, et par une politique de dialogue social et de partage. C'est en référence à ces principes que de nombreux journalistes critiquent la gestion managériale du personnel, le manque de concertation, ainsi que la priorité exclusive donnée au remboursement des anciens actionnaires.

Le troisième aspect du discours de la direction sur le titre repose sur la représentation du journal comme **produit d'une longue histoire et fidèle à ses traditions**. Ce thème avait pris une importance croissante dans les documents publiés, avant de se voir restreint dans le site Internet – qui se veut probablement plus « moderne ». La brochure de 1993 comportait même une section de quatre pages sur ce thème, tandis que l'ancienne n'y consacrait qu'un paragraphe. Pour résumer la genèse du quotidien telle qu'elle y est présentée, l'Ouest-Eclair a été

¹⁸³ Cette diversité des investissements possibles est probablement la condition du succès de ce terme « d'humanisme », de la même manière que le consensus qui entoure certaines notions provient de l'hétérogénéité des significations possibles (voir Michel Dobry, « Le jeu du consensus », art. cit.)

fondé en 1899 par Emmanuel Desgrées du Loû et l'abbé Trochu, démocrates chrétiens, favorables au « ralliement » des catholiques à la République. Les valeurs qui sont attachées à cette orientation sont mises en scène comme des entités éternelles, perdurant à travers la succession des générations de la « famille » des propriétaires. Tous les épisodes de l'histoire officielle du journal sont interprétés comme des manifestations de « l'esprit » initial. L'histoire du journal est ainsi présentée comme celle d'une fidélité aux idéaux des origines, allée à une adaptation réussie au monde contemporain. Les présidents apparaissent finalement comme les gardiens de « l'identité » du journal et les prophètes de son intégration au monde moderne. Ce discours est partagé par certains membres du journal. Par exemple, un salarié des services généraux manifeste son adhésion :

« C'est à la fois une famille et toute une famille d'idées qui perdure depuis ce temps-là ».

En revanche, d'autres journalistes rejettent ces discours :

Par exemple, l'association des journalistes dénonçait en 1994 : la « *présentation d'une histoire officielle* » à la gloire des actionnaires majoritaires... ».

Cependant, cette dimension historique de l'affirmation de l'identité du journal semble s'être quelque peu atténuée, en tous cas dans les présentations externes du journal et en particulier sur le site Internet. Différentes interprétations en sont possibles. On peut d'abord penser que François-Régis Hutin ayant assuré un contrôle croissant sur la rédaction – ce qui va en outre de pair avec le départ en retraite des journalistes qui avaient connu les époques antérieures du journal –, il n'a plus besoin de cette légitimité historique. Il s'agit peut-être aussi d'une volonté de moins insister sur les spécificités propres du journal et sur son passé, pour mettre davantage en valeur sa modernité d'une part et pour permettre une identification plus large d'autre part, au-delà des personnes se reconnaissant dans la démocratie chrétienne, et peut-être aussi au-delà de l'ouest de la France.

On peut cependant noter que le discours officiel qui était développé omettait de mentionner certains épisodes de l'histoire du journal¹⁸⁴. Tout d'abord, ce récit

¹⁸⁴ Un travail historique approfondi a été réalisé en ce qui concerne Ouest-France avec divers travaux universitaires dirigés à l'université de Rennes (Bernard Lebrun, *Contribution à l'histoire économique et sociale de « La Presse régionale de l'Ouest »*, éditrice de *l'Ouest-Eclair* (1930-1940), Mém. DEA, Rennes, 1995, Martineau Maud, *Une crise à l'Ouest-Eclair : la séparation de l'Eglise et de l'Etat* (janvier 1905-février 1906), Mém. Maîtrise, Rennes, 1998), et un ouvrage collectif (Michel Lagrée, Patrick Harismendy, Michel Demis (dir.), *L'Ouest-Eclair. Naissance et essor d'un grand quotidien régional. 1899-1933*, Rennes : Presse universitaires

masque les conflits farouches qui ont opposé l'abbé Trochu à la hiérarchie ecclésiastique et sa mise à l'écart de la direction du journal en 1910 et de nouveau dans les années 1930.

En effet, dans les années 1900, cet abbé démocrate, catholique républicain, favorable au ralliement, prendra les rennes du journal, avec le directeur Emmanuel Desgrées du Loû, « fidèle à une ligne à la fois démocrate chrétienne modérée et catholique sociale jusqu'à son adhésion au parti démocrate populaire » en 1924¹⁸⁵. Mais l'abbé sera rapidement en butte à sa hiérarchie et aux notables locaux, et quand, en 1910, le pape Pie X condamne le Sillon, la rupture s'approfondit entre l'Eglise et le journal, dont le rédacteur en chef depuis 1909, Henri Teitgen est un ardent Silloniste. L'évêché interdit alors à ses prêtres de s'abonner, et donne l'ordre à l'abbé Trochu de quitter la direction du journal. Il en restera à l'écart jusqu'en 1914, quand le rédacteur en chef et le directeur seront mobilisés, et reprendra alors l'administration du journal – lui donnant d'ailleurs un essor nouveau¹⁸⁶. Après la guerre, les tensions entre les « bourgeois républicains », et en particulier les actionnaires du journal, et les « abbés démocrates » se creusent de nouveau progressivement, aboutissant en 1931 à la victoire des premiers et à la mise à l'écart de l'abbé Trochu, sur ordre de son cardinal. Les partisans de l'abbé, prenant acte de leur échec, vendront leurs actions en 1931. Et à la mort d'Emmanuel Desgrées du Loû en 1933, le recentrage s'accroîtra. Les conflits autour du journal et son opposition à la hiérarchie catholique sont donc occultés dans les documents du journal, au profit d'un discours flou sur les origines démocrates chrétiennes, qui masque les divergences.

Par ailleurs, l'épisode de l'Occupation fait l'objet d'une présentation quelque peu simplifiée.

de Rennes, 2000).

Sur l'histoire des autres titres de la PQR, voir notamment : Jean Quellien et Christophe Mauboussin, *Journaux de 1786 à 1944 : l'aventure de la presse écrite en Basse Normandie*, Cabourg : Cahiers du temps, 1998, Jean-Jacques Raynal, *L'importance politique d'un quotidien régional en position de monopole, La Dépêche du Midi (1947-1977)*, thèse (dir. par Pierre Albert), Paris I, 1979, Henri Lerner, « *La Dépêche* », *journal de la démocratie. Contribution à l'histoire du radicalisme en France sous la III^{ème} République*, Toulouse : Association des publications de l'université de Toulouse, 1978 ; Jean Ladoire, *Histoire du journal « Sud-Ouest »*, Bordeaux : éd. du Sud-Ouest, 1991, Yves Cau, « *Le Progrès* » : *un grand quotidien dans la guerre : juin 1940-novembre 1942*, Lyon : Ed. du CNRS, Presses universitaires de Lyon, 1979, et sur *La Montagne* Pierre Feueurstein, *Un journal, des journaux : histoire, grandeur et servitudes d'un journal de province*, Nonette : CREER, 1997 ; « *Midi Libre* » : *50 ans d'un journal dans sa région*, Paris : Albin Michel, 1995...

Seuls deux travaux ont tenté des synthèses historiques : Jacques Kayser, *La presse de province sous la III^{ème} République*, Paris : Armand Colin (Coll. « Les Cahiers de la FNSP »), 1958, et plus récemment Marc Martin, *La presse régionale : des Affiches aux grands quotidiens*, Paris : Fayard, 2002.

¹⁸⁵ Jean-Claude Delbreil, « L'Ouest-Eclair et le parti démocrate populaire », in Michel Lagrée, Patrick Harismendy, Michel Demis (dir.), *L'Ouest-Eclair. Naissance et essor d'un grand quotidien régional. 1899-1933*, Rennes : Presse universitaires de Rennes, 2000, p. 80. Voir aussi notamment, Henri De Cadore, « L'Ouest-Eclair et les deux ralliements (1899-1930). Contribution à l'intégration des catholiques de l'Ouest dans la République », *Ibid.*

¹⁸⁶ C'est pendant la guerre que le journal étend sa zone de diffusion, sur les douze départements qui sont ensuite restés son aire d'influence, même si, à cette époque, la diffusion est très faible dans certaines zones, comme le Sud de la Loire-Atlantique et la Vendée.

Dans les documents officiels, c'est le refus de Paul Hutin, gendre d'Emmanuel Desgrées du Loû, de continuer à participer au journal sous l'occupation allemande, et son engagement dans la résistance¹⁸⁷ qui sont mis en exergue. C'est ainsi que le passage de la plaquette de 1993 consacrée à cette période s'intitule « *1940 : refus de la compromission* ».

Mais l'Ouest-Eclair a en fait continué de paraître et, à l'exception de Paul Hutin, la direction du journal est restée en place, notamment une partie des familles actionnaires et de la rédaction¹⁸⁸. Finalement, le rôle de Paul Hutin dans la Résistance et l'orientation donnée au journal à la Libération ont effacé les épisodes moins glorieux. La plaquette évoque ce moment en ces termes : « *1944 : renouveau et fidélité* ». La première Une, qui annonce la libération de Rennes¹⁸⁹, est d'ailleurs souvent reproduite, et constitue un des documents donnés à commenter aux journalistes postulant à la titularisation.

Enfin, l'accession de François-Régis Hutin à la direction ne s'est pas faite sans difficulté et n'a été que progressive.

Le passage consacré à la succession de Paul Hutin-Desgrées dans la plaquette a pour titre « *1965 : pluralisme* » et affirme : « *Vingt ans plus tard [après la Libération] ce même esprit s'affirme de nouveau, s'enrichit de développements adaptés à l'évolution des mentalités, lorsqu'en 1965, Louis Estrangin et François-Régis Hutin, se voient confier par la société Ouest-France la Direction du Journal. Ils affirment le principe du pluralisme de l'information* ». C'est donc la fidélité aux origines et la modernisation¹⁹⁰ qui sont mises en exergue, l'affirmation du pluralisme semblant en creux signifier l'abandon d'une démarche ouvertement partisane¹⁹¹. Mais la passation de pouvoir a été plus délicate.

En effet, un violent conflit a d'abord opposé les familles Hutin et Desgrées du Loû.

Le cousin appartenant à cette branche¹⁹² a été prié de ne plus venir dans les locaux du journal.

¹⁸⁷ Par exemple, l'article nécrologique que le journal lui a consacré à sa mort en mars 1975 évoque sa volonté de s'engager dans la légion étrangère en 1939, sa tentative de gagner l'Angleterre en juin 1940, son aide au départ de jeunes vers ce pays, et enfin son entrée dans la clandestinité après deux arrestations par la Gestapo. Il est ensuite présenté comme l'un des premiers à rentrer dans Rennes, ayant rejoint les lignes américaines (*Ouest-France*, le 26 mars 1975).

¹⁸⁸ Marc Martin cite l'Ouest-Eclair comme un des exemples de collaboration réglés à l'amiable par la Société Nationale des Entreprises de Presse qui gérait les titres saisis, les anciens dirigeants se montrant « plutôt coopératifs avec elle » (*Médias et journalistes de la République*, op. cit., p. 288). Un historien qui avait travaillé sur cette période à la fin des années 1970, se demandait si la famille Hutin-Desgrées n'aurait pas continué à toucher les dividendes de l'entreprise pendant la guerre.

¹⁸⁹ Huntin-Desgrées Du Loû, *Ouest-France*, 18 septembre 1944.

¹⁹⁰ De manière générale, les années 1965-1980 correspondent pour l'ensemble de la presse régionale à une période de modernisation interne, après la stabilisation des monopoles régionaux (cf. Yves Guillauma, *La presse en France*, Paris : La Découverte (Coll. « Repères »), 1990 (2ème éd.), p. 151-163.)

¹⁹¹ Paul Hutin-Desgrées a par exemple été député à l'Assemblée Nationale jusqu'en 1955 et est resté proche des milieux politiques démocrates chrétiens.

¹⁹² Présenté par un journaliste comme étant plutôt conservateur.

Suite au procès qu'il a intenté aux nouveaux dirigeants, il a quitté le journal, avec des dommages et intérêts substantiels, pour s'investir dans d'autres titres¹⁹³.

Plus tard, un conflit a opposé François-Régis à son frère aîné, François-Xavier, initialement pressenti comme successeur. Ce dernier, considéré comme le marginal de la famille, était engagé très à gauche¹⁹⁴, et a été évincé et cantonné à la direction du service Etudes et analyses.

En fait, la prise de pouvoir de l'actuel PDG n'a été que progressive, car de 1965 à 1984, c'est en fait Louis Estrangin qui est président du conseil d'administration et directeur de publication, la présence de François-Régis Hutin n'étant mentionnée dans le quotidien ni en couverture ni dans l'ours, même si son influence s'affirme de plus en plus, notamment à travers les éditoriaux. Le rédacteur en chef Eugène Brûlé¹⁹⁵ semble avoir été un contre-poids pendant de nombreuses années, soutenu par une grande partie de la rédaction¹⁹⁶. C'est en 1984 que Louis Estrangin prend sa retraite, et que le conseil d'administration nomme l'actuel PDG¹⁹⁷. Son emprise se renforce alors, jusqu'à la nomination de Didier Pillet comme rédacteur en chef, en remplacement de François-Xavier Allix, proche du président mais qui avait une certaine expérience et une certaine légitimité personnelle. Ce n'est qu'à ce moment que l'autorité de l'actuel PDG est véritablement assurée : elle se renforce ensuite progressivement.

Tous les journalistes titulaires connaissent au moins les moments consacrés de l'histoire du journal (avec un inégal degré de précision), qui sont aussi des passages

¹⁹³ Il sera notamment plus tard rédacteur en chef du Centre-Presse, puis, quand ce titre sera revendu par le groupe Hersant, il occupera ce poste à Presse-Océan quelques temps...

¹⁹⁴ La rupture définitive aurait eu lieu suite au conflit autour du licenciement de Pierre Duclos, qui avait secoué l'ensemble de la rédaction, avec une grève de quatre jours et la discussion d'une charte des rédacteurs, où François-Xavier Hutin aurait pris le parti de la rédaction, et signé un éditorial en ce sens dans *le Marin*, dont il était rédacteur en chef.

¹⁹⁵ Qui avait soutenu la démarche de modernisation du journal, avec notamment la nouvelle maquette et le nouveau logo de 1970, mais qui a ensuite été considéré comme trop autonome.

¹⁹⁶ Notamment par la rédaction de Caen et son directeur, Henri de Grandmaison, présentés par Gérard Lange comme les fers de lance du rajeunissement du journal dans les années 1960, ayant pour objectif de « faire un journal jeune, dynamique, de progrès, et emmerder les vieux cons ! » (entretien réalisé par l'auteur en 1987). La rédaction noue des liens avec des acteurs nouveaux et aborde de nouvelles questions comme l'expansion industrielle, le chômage, la sélection à l'université, les débats au sein de l'UNEF..., faisant de Ouest-France « un journal qui dérange ». Elle accordera une place très importante à la couverture des événements de mai 1968, favorisant l'identification de la population à l'événement (« Journalistes et médias face aux événements caennais de janvier 1968 », in Marc Martin (dir.) *Histoire et médias*, op. cit., p. 66-67). Un journaliste de la rédaction évoque plus généralement Caen comme une « école de cadres contestataires » au sein de Ouest-France.

¹⁹⁷ Comme à son habitude, le journal évoque ces sujets internes en Une (*Ouest-France*, 28 novembre 1984).

obligés du « programme » sur lequel les candidats sont interrogés lors de l'embauche. Mais une partie de ceux-ci conserve une certaine distance par rapport à l'histoire officielle, et surtout à ses usages par la direction¹⁹⁸. Rares sont aujourd'hui les journalistes de l'ancienne génération, ayant connu l'après-guerre et la période antérieure à l'actuel PDG, qui sont encore en activité, et qui ont maintenu, pendant un certain temps, une « mémoire » alternative¹⁹⁹. Et les journalistes recrutés en « temps partiel annualisé », qui n'ont pas eu à subir l'épreuve des entretiens d'embauche, n'ont pas été formés à la reproduction de la mémoire officielle, ce qui laisse peut-être augurer d'un certain abandon de ce volet de la stratégie identitaire.

Si la direction de Ouest-France développe toute une rhétorique du grand journal moderne, porteur de valeurs et fidèle à une longue histoire, qui met en scène la continuité du titre et de la « famille », la rédaction conserve néanmoins une certaine distance vis-à-vis de ces thématiques et les retourne même parfois à contre leurs promoteurs. Ces thématiques ont par ailleurs connu des inflexions, avec une insistance croissante sur la puissance et la modernité du groupe, un regain puis un reflux de la mise en scène de l'histoire du journal, et une définition de ses « valeurs » de plus en plus floue et recentrée sur une notion limitée de « service » du lecteur, sur l'affirmation d'un rôle de « partenaire » local et d'un engagement pro-européen. Elles ne conditionnent pas immédiatement le travail des journalistes, qui ne déterminent pas directement leurs comportements et leurs choix en fonction de ces méta-discours. Ceux-ci contribuent néanmoins à orienter les représentations du journal chez les jeunes journalistes et ceux qui aspirent à le devenir – qui ne connaissent le titre qu'à travers ces images, ce qui peut concourir à sélectionner des personnes plutôt conformes aux attentes de la direction. Ces stratégies identitaires peuvent aussi influencer sur les représentations que les interlocuteurs et autorités locales se font du journal et sur leur comportement vis-à-vis des journalistes. L'influence de ce travail de construction identitaire n'est donc pas directe mais passe par la médiation des représentations et attentes que les uns et les autres forment à propos du journal.

¹⁹⁸ On a vu que l'association des journalistes avait notamment dénoncé l'écriture d'une « histoire officielle » du journal, à la gloire de ses dirigeants actuels.

¹⁹⁹ Qui n'était pas exempte de ressentiment. L'un d'eux semble par exemple se considérer comme un gardien du temple de la mémoire du journal et de ses « vraies » valeurs, qu'il oppose aux trahisons de la direction actuelle, se référant implicitement à un « âge d'or » du journal.

En revanche, **la stratégie identitaire de Presse-Océan/Vendée-Matin est beaucoup moins affirmée**, et semble même inexistante, dans ce titre qui se veut pragmatique. En effet, le journal n'édite pas de document de présentation et ne publie jamais de références à son histoire dans ses colonnes. Certains journalistes, ayant souvent un certain âge et s'intéressant à l'évolution de leur titre, en connaissent quelques bribes, mais cela ne fait pas partie de la « culture » maison. Les éléments connus sont que Presse-Océan est issu de la Résistance de l'Ouest, créé à la Libération et d'orientation plutôt conservatrice²⁰⁰. Après le dépôt de bilan du titre précédent, et son rachat par Robert Hersant, une nouvelle équipe dirigeante venant de St Etienne est mise en place et transforme le journal. Presse-Océan fusionne ensuite avec l'Eclair, un des premiers titres du groupe Hersant, racheté en 1960, diffusé en Loire-Atlantique, et situé, pour sa part, plutôt à gauche²⁰¹. Les équipes se succèdent ensuite, au gré de l'évolution des stratégies du groupe Hersant. En fait, les seuls éléments identitaires du journal sont son orientation à « droite » – même si l'Eclair avec lequel le titre a fusionné est lui, plutôt classé à « gauche » –, ses références à la Résistance, et le souvenir d'avoir été un des premiers quotidiens régionaux à être informatisé. Mais d'une part la direction réalise un très faible travail de mémoire et de définition identitaire, les méta-discours sur le titre étant exceptionnels, et d'autre part, les journalistes connaissent relativement mal l'histoire de leur titre. Ensuite, le rapprochement avec les autres journaux du groupe dans l'Ouest²⁰² ne donnera lieu à aucun travail de mise en cohérence identitaire.

La consistance des stratégies identitaires des titres est donc très variable, la direction de Ouest-France réalisant un important travail en ce sens, d'ailleurs repris de manière positive ou critique par les journalistes, tandis que cet aspect est beaucoup plus tenu à Presse-Océan. En outre, les titres définissent, par la succession de leurs numéros, une ligne éditoriale, qui peut être élaborée, cohérente

²⁰⁰ Sur le site du syndicat de la PQR (www.pqr.org), le journal se présente aussi comme « le successeur d'une longue tradition de journaux nantais, mise en place par Victor Mangin au début du XIXème siècle », tentant peut-être de contrer Ouest-France sur le terrain de l'histoire. Dans cette présentation, l'appartenance au groupe Hersant n'est pas mentionnée, et les étapes du rachat de Presse-Océan et du rapprochement avec l'Eclair sont confuses.

²⁰¹ Le titre a repris un nombre croissant de pages de Presse-Océan, et ses ventes se sont amenuisées progressivement. L'édition vendéenne de Presse-Océan a pris le nom de Vendée-Matin au début des années 1990.

²⁰² Le Courrier de l'Ouest et Le Maine Libre, rachetés en 1992 au groupe Amaury, qui était d'ailleurs à ce moment en procès avec Ouest-France à propos de la restructuration juridique du journal.

et formalisée, ou au contraire demeurer empirique, et à laquelle les journalistes sont particulièrement sensibles.

Les orientations éditoriales

La politique éditoriale des titres comporte diverses composantes, ligne politique, ligne journalistique et rapport à l'environnement local, qui sont définies selon des modalités diverses en fonction du travail de définition et de contrôle de la direction. Ces différents aspects peuvent être simplement le résultat empirique de la succession des numéros ou faire l'objet d'un travail plus volontariste de définition et de mise en cohérence²⁰³. Si la définition de la proximité relative aux pouvoirs locaux a une influence directe sur le travail quotidien des journalistes, les autres aspects ont en revanche une influence plus limitée, un certain cloisonnement demeurant entre les pages « générales » et « locales » du journal et entre les deux types de rédaction. Selon la cohérence et la formalisation de ces stratégies, les journalistes peuvent avoir une plus ou moins grande marge de manœuvre dans la gestion des rapports avec les sources, et selon le type de stratégie valorisée, être incités à adopter des modèles de comportement différents. Dans ce domaine, Ouest-France et Presse-Océan sont encore une fois des exemples fortement divergents. Ouest-France s'efforce en effet de formaliser sa ligne politique, sa ligne journalistique et son inscription dans la société locale, même si des contradictions peuvent apparaître dans les pratiques, tandis que ces éléments sont beaucoup plus labiles à Presse-Océan.

A **Ouest-France**, on peut observer que la direction cherche à donner une **ligne politique forte au journal** – qui peut être nommée démocrate chrétienne mais a connu des inflexions sensibles au cours des dernières décennies –, à définir une orientation journalistique marquée par le sérieux, la rigueur et valorisant les aspects

²⁰³ Certains travaux analysent ainsi le « titre » comme le premier élément d'identification de l'organe de presse (voir par exemple Maurice Mouillaud et Jean-François Tétu, « Le nom du journal », *Le journal quotidien*, op. cit., pp. 101-114., et Claude Jamet et Anne-Marie Jannet, *La mise en scène de l'information*, op. cit., p. 127 et s.). On cherche ici à analyser les différentes modalités de construction de cette « identité », par un travail réflexif de construction et de formalisation de cette « identité », ou comme résultat empirique d'une succession de décisions ponctuelles.

pratiques, et à favoriser un rapport partenarial avec l'environnement local. C'est le premier aspect qui est le plus visible, objectivé par les éditoriaux, les journalistes y étant particulièrement attentifs, tandis que les derniers, qui ont une influence plus directe sur le travail des reporters, sont parfois moins clairement perçus.

Tout d'abord, l'affichage politique du journal, à travers ses éditoriaux notamment, renvoie clairement à des références catholiques, mais avec une évolution sensible des interprétations qui en sont faites, passant d'un catholicisme progressiste marqué par de fortes préoccupations sociales, à un catholicisme plus conservateur sur le plan des mœurs, allié à un certain libéralisme sur le plan économique. Il ne s'agit pas d'un positionnement univoque de l'ensemble de la production du journal ou même des pages d'information générale, mais d'une tendance dominante des éditoriaux, rédigés par le directeur ou par des personnes choisies par celui-ci, des choix de Une et des articles les plus « sensibles », à propos des sujets les plus saillants du moment. Ces textes sont en effet fortement contrôlés par la direction, et dessinent une orientation nette, qui conditionne la perception du journal²⁰⁴.

En effet, François-Régis Hutin a infléchi de plus en plus l'orientation du journal vers un certain conservatisme à partir des années 1980, tout en conservant des thématiques humanistes. Certains membres de la rédaction insistent sur cette continuité, tandis que d'autres y voient une rupture. Certains journalistes considèrent ainsi les éditoriaux du « patron » comme moralisants et conservateurs, et ont conservé ceux qui ont fait débat dans la rédaction.

Parmi ceux conservés par un journaliste comme significatifs, on trouve un éditorial de 1992 intitulé « Affaire Touvier : Justice et pardon », où François-Régis Hutin se prononce contre un procès²⁰⁵, adoptant ainsi les positions les plus traditionalistes²⁰⁶. Dans un texte de 1995 sur l'affaire des HLM de la ville de Paris, il dénonce le « procès d'intention » dont le premier ministre a été victime et les « mésaventures », « calomnies » et « condamnations » auxquelles

²⁰⁴ Par les lecteurs en général, mais aussi et surtout par les journalistes du titre eux-mêmes et par leurs interlocuteurs.

²⁰⁵ Après avoir souligné l'exigence de justice, il affirme que « le pardon est lui aussi indispensable à la vie en société » et « est la porte ouverte à l'espérance », tandis que « de tels procès, menés si longtemps après les faits, risquent de conduire à l'erreur judiciaire » et de raviver « les vieilles haines » (*Ouest-France*, 11 janvier 1992).

²⁰⁶ cette prise de position a été considéré par certains comme un abandon vis-à-vis du passé résistant de son père et comme un rapprochement avec les fractions les plus traditionnelles de l'Eglise, qui avaient protégé Paul Touvier.

doivent faire face les politiques²⁰⁷, prenant ainsi la défense de la droite parisienne et justifiant l'impunité de la classe politique. Lors des grèves de 1995, en décembre le journal publie à la Une une photo d'une manifestation d'usagers contre les grèves, ayant réuni 2000 personnes, ce qui constitue une prise de position quasiment explicite contre le mouvement et en faveur du gouvernement Juppé. On trouve aussi un éditorial de 1996 qui s'insurge contre le manque de respect envers l'Eglise catholique et en appelle à la « politesse » et au « respect des valeurs et des traditions »²⁰⁸, ce qui renvoie à des visions fortement conservatrices de l'ordre social.

Un tract du SNJ dénonce aussi un éditorial de novembre 1998 qui critique la réduction du temps de travail laquelle serait une « illusion » qui aurait « gravement contribué à la démobilisation de notre pays, à son affaiblissement [...] et à son affaissement »²⁰⁹, ce qui renvoie d'abord au refus libéral de la RTT et ensuite à des thématiques plutôt réactionnaires.

Ces journalistes dénoncent donc la prévalence du respect des institutions établies et du soutien aux politiques libérales, sur les exigences de justice sociale et les références humanistes, autrefois structurantes.

Par ailleurs, on peut remarquer que dans les éditoriaux et certains articles, le soutien plus ou moins explicite à certains partis ou personnalités politiques s'est renforcé ces dernières années²¹⁰. Par exemple, lors de la campagne présidentielle de 1995, une place très importante et un traitement particulièrement favorable ont été accordés à la candidature d'Edouard Balladur. De nombreux journalistes ont d'ailleurs regretté cet engagement partisan²¹¹. De manière plus subtile, on peut constater un soutien aux partis de la droite modérée, et notamment à l'UDF de François Bayrou²¹².

Le journal affiche aussi régulièrement son attachement à l'Ouest et à la

²⁰⁷ *Ouest-France*, 8-9 juillet 1995.

²⁰⁸ Il porte initialement sur les caricatures qui critiquent sa position sur le SIDA et dénonce plus généralement le fait que « de telles vilénies ne soulèvent aucune protestation, comme s'il était normal en France de tourner en dérision, chaque fois que possible, la religion catholique et l'Eglise » – tandis que les autres religions en seraient protégées (*Ouest-France*, 17 février 1996).

²⁰⁹ Il se termine par une invitation à « travailler plus » (*Ouest-France*, 7-8 novembre 1998).

²¹⁰ Dans les périodes de l'entre-deux-guerres, où Emmanuel Hutin était vice-président du parti démocrate populaire, et de la Reconstruction, où Paul Hutin était député à la Chambre, le journal et ses dirigeants étaient directement engagés politiquement, mais depuis les années 1960 et surtout 1970, les connexions avec le champ politique étaient moins directes, les engagements portant davantage sur les questions de fond et moins sur la compétition électorale. Ce processus d'autonomisation de la presse par rapport au champ politique a d'ailleurs été beaucoup plus tardif et limité qu'on ne l'affirme souvent.

²¹¹ L'association des journalistes d'Ouest-France dénonçait en outre en 1994 dans un tract : la « mise en scène de certaines relations politiques (Balladur, Méhaignerie) pour impressionner la justice » – des photos de François-Régis Hutin avec ces personnalités ayant été publiées dans les colonnes du journal, au moment où un procès l'opposait à Philippe Amaury, qui s'estimait lésé par l'opération de transformation de la société Ouest-France en association.

²¹² La femme de François-Régis Hutin a d'ailleurs figuré sur la liste de François Bayrou aux élections européennes de 1999 (Vanessa Schneider, « La valse des premiers pas », *Libération*, 29 mars 1999, Blandine

Bretagne en particulier, ainsi qu'à l'Océan Atlantique – en sponsorisant de nombreuses manifestations liées à ce thème. Il a d'ailleurs publié une « Histoire de la Bretagne » en bande dessinée, de Reynald Secher et René Le Honzec, qui a suscité une vive polémique. En effet, cette bande dessinée aborde la période de la Seconde Guerre mondiale sans évoquer la Shoah, alors qu'elle parle des goulags soviétiques, et tend à occulter les orientations du Parti National breton²¹³.

En outre, de nombreux articles et éditoriaux concernent le journal lui-même, son identité, son fonctionnement ou ses résultats. Il est de plus en plus fréquent de voir des articles consacrés aux aspects matériels de fabrication du journal²¹⁴, de publicité, de vente et de partenariat, ainsi qu'à son histoire²¹⁵. Les annonces de chiffres de ventes sont aussi régulièrement l'occasion de célébrer la réussite du titre dans ses colonnes, dans les pages générales, régionales ou locales (voir encart suivant). Certains responsables estiment qu'il est utile que le journal parle de lui-même, tandis que d'autres journalistes dénoncent cette pratique autopromotionnelle.

La ligne politique et éditoriale de Ouest-France est donc fortement affirmée et a connu quelques inflexions. Les journalistes y sont particulièrement sensibles et leurs critiques portent beaucoup sur cet aspect qui est le plus « visible » et renvoie probablement à une dimension identitaire. En effet, même (surtout ?) quand ils en critiquent les évolutions, on peut penser qu'ils vivent l'image extérieure du journal et son positionnement comme des éléments déteignant sur leur propre identité, du fait de leur identification au titre. Car ceux qui dénoncent ces changements le font souvent au nom même de l'identité du titre et de sa mémoire. A leur manière, ces journalistes participent donc à l'entretien de la mémoire du journal et à l'affirmation de son identité, et adhèrent eux aussi au sentiment d'appartenance issu en particulier de la procédure d'embauche.

Grojean, « Européennes : les faux nez de la parité », *Libération*, le 19 mai 1999).

²¹³ Ces deux visions partielles de l'histoire étant considérés par un certain nombre d'historiens comme symptomatiques d'une certaine forme de négationnisme, d'une part, et de l'occultation de la collaboration du PNB d'autre part. L'auteur du texte est également l'auteur d'une thèse de doctorat d'histoire portant sur le « génocide franco-français » perpétré en Vendée, et a été candidat sur une liste UDF-RPR aux municipales à Rennes en 1995. Le dessinateur a travaillé pour Minute (Claire Chassigneux, « Bulles amnésiques », *Libération*, le 16 mars 2000). Ouest-France a d'ailleurs intenté un procès en diffamation à La Lettre à Lulu sur cette affaire, alors que la presse nationale l'avait reprise (Emmanuelle Dasque, « « Lulu » croque les nantais tout cru », *Libération*, 16 mai 2000).

²¹⁴ Voir par exemple, *Ouest-France*, 26 juin 1996.

²¹⁵ Lors des anniversaires de la création du journal ou de la Libération, des articles présentant l'histoire du titre de manière enchantée sont souvent publiés.

En ce qui concerne la ligne « journalistique » du titre, c'est-à-dire les choix fondamentaux de traitement de l'information, on peut constater que le journal conserve une certaine **exigence de sérieux et de rigueur, avec une place importante accordée aux informations générales** et en leur sein aux informations politiques, économiques, sociales et internationales²¹⁶ – même si leur pagination se réduit quelque peu –, la place des faits divers étant relativement réduite. Le traitement de ces événements est généralement sérieux, attaché aux enjeux de fond et non seulement aux aspects les plus polémiques, avec parfois un véritable effort pédagogique d'explication²¹⁷. Le journal évite généralement le sensationnalisme dans les faits divers et s'interdit les titres accrocheurs. Il s'agit à la fois de garder son rang de journal « de référence », et de proposer un journal qui ne choque pas le lecteur et puisse satisfaire des publics très variés.

En outre, le journal s'est efforcé de codifier le travail d'écriture journalistique autour du **thème de la proximité**²¹⁸, notamment dans une brochure intitulée « Ecrire dans Ouest-France », publiée en février 1996.

Elle affiche pour objectif de « réunir la rédaction dans un même souci du lecteur » et de « formuler et unifier ses pratiques ». Les principes affirmés sont d'abord le souci d'accessibilité de l'information (« un journal pour tous »), ensuite le respect (« dire sans nuire »), et enfin l'ouverture et le pluralisme. La brochure se termine par des réflexions sur le rapport que les journalistes doivent entretenir avec l'écriture, et qui sont en fait destinées à combattre les prétentions littéraires que pourraient avoir les journalistes, « l'identification narcissique au style », ainsi que les velléités d'engagement de certains, affirmant que l'écriture doit être conçue comme collective et comme essentiellement technique. Les règles qui en découlent sont « convaincre sans contraindre », la « règle de modestie », le « principe du collectif » et les règles « du positif », « de patience » et « de simplicité ». L'enquête (qui prend trop de temps et de place et doit être réduite à un reportage) et l'effort d'explication ou le « commentaire » (qui risque d'être « donneur de leçons »), ainsi que le reportage généraliste (qui tend à avoir « l'ambition un peu vaine de brosse la totale réalité d'un coin du monde ») sont vivement déconseillés, tandis que les reportages « de proximité », les portraits (qui sont « le terrain de la société civile qui monte ») et les techniques narratives sont valorisés. Il s'agit avant tout de « donner à voir » : « Un reportage, c'est un regard qui voit plus qu'un cerveau qui pense ».

²¹⁶ Alors qu'elles occupent souvent très peu de place dans le reste de la presse quotidienne régionale.

²¹⁷ Notamment, pendant toute une période, dans les pages économiques et sociales, même si cet effort semble s'être relâché.

²¹⁸ Sur les enjeux liés à cette notion, voir le passage de la troisième partie qui y est consacré.

L'objectif affiché est d'abandonner un traitement trop institutionnel de l'actualité, mais d'une part les moyens de le réaliser ne sont pas donnés aux rédactions et d'autre part le refus a priori des conflits ne permet pas d'échapper réellement aux pressions des autorités locales en faveur d'une information peu distanciée et valorisante. La recherche de sujets « plus quotidiens » et plus humains reste donc en grande partie lettre morte, et ne constitue qu'un complément du traitement traditionnel de l'information. D'autre part, l'alternative proposée consiste essentiellement à abandonner toute prétention explicative, à « coller » au quotidien et au « vécu », en discréditant l'effort critique en même temps que la position professorale, l'investigation en même temps que l'actualité institutionnelle. Plutôt que d'inciter à proposer un point de vue original et à renforcer l'autonomie du journal, cette politique invite finalement davantage à « coller » au discours des sources et à redoubler les schèmes dominants, les journalistes tendant à choisir des sujets et des personnages correspondant aux archétypes traditionnels ou aux idées en vogue²¹⁹, sans réaliser de véritable travail d'analyse. Au niveau interne, il s'agit essentiellement de calibrer l'écriture journalistique, et d'inciter les rédacteurs à se concevoir comme des rouages d'une entreprise collective.

La hiérarchie met en avant ce travail de codification et revendique sa réussite, en estimant qu'il s'agit de principes positifs et efficaces, et en supposant que l'ensemble des journalistes s'y plient. Par exemple, un directeur départemental met en avant le partage de la « ligne éditoriale » du journal :

« Tout le monde connaît bien disons la ligne éditoriale du journal. Et tout le monde connaît bien le projet rédactionnel qu'il peut y avoir dans une équipe comme la nôtre. » Il ajoute plus loin *« il y a un cap à Ouest-France. Je crois que c'est un avantage qu'on a – je ne sais pas comment sont les autres journaux – mais en tous cas chez nous, il y a un cap, on sait ce qu'on veut. Il y a une organisation, il y a une politique, il y a des règles professionnelles, il y a une politique rédactionnelle, et il y a un grand partage de tout cela. »*

Mais d'une part, il s'agit de principes essentiellement négatifs qui laissent place à une diversité d'interprétations, et qui ne correspondent pas nécessairement à la réalité des pratiques journalistiques. D'autre part, un certain nombre de journalistes perçoivent les préceptes de Ouest-France comme des phrases rituelles. Ils savent prendre du recul par rapport à celles-ci, ce qui ne les empêche pas d'en tenir compte dans leur activité

²¹⁹ Sur cette tendance du journalisme contemporain, voir notamment Miguel Benasayag et Florence Aubenas, *La Fabrication de l'information*, op. cit.

quotidienne. Il ne s'agit pas pour eux de les appliquer à la lettre mais de les intégrer comme points de repères quant aux attentes de la hiérarchie et éventuellement d'anticiper les critiques qui pourraient être émises. Par exemple, un jeune localier, après avoir énoncé le principe de « prudence » qui fait partie de « l'esprit maison », ajoute avec détachement :

« De toute façon, l'esprit maison, c'est d'être... toujours très prudent par rapport à ce qu'on dit. De ce point de vue là, bon, s'il y a une école Ouest-France, c'est celle-là. Toujours la prudence, et il y a quelques préceptes, qui circulent dans les rédac, mais... « dire sans nuire », je ne sais plus quoi, enfin bon bref. Au fronton de la grande maison, Ouest-France, tu as quelques... Le reste je ne voudrais pas te dire, parce que je n'ai pas appris ma leçon par cœur. »

La ligne rédactionnelle du journal est aussi fortement marquée par une **exigence de respect des institutions officielles**²²⁰. Il s'agit d'une révérence envers tous les pouvoirs établis, considérés comme légitimes a priori, en particulier l'Eglise, mais aussi les pouvoirs et représentants politiques, ainsi que les instances représentatives des diverses forces sociales. En premier lieu le respect de l'Eglise et de la religion est un des principes les plus forts du journal, que les journalistes savent devoir ne pas transgresser²²¹. Non seulement les autorités et les doctrines religieuses ne doivent pas être mises en cause dans le journal, mais un certain engagement est même parfois exigé à la fois sur un plan personnel et sur un plan rédactionnel.

Par exemple, en 1996, lors de la visite du pape dans l'Ouest, non seulement la journée de formation sur le sujet n'était encadrée que par des religieux, mais en outre, il a été imposé aux journalistes le signe de croix et le bénédicité de l'archevêque de Rennes lors du repas²²². Ensuite, les articles sur le sujet ont été très nombreux, et très peu distancés.

De même, le traitement des Journées Mondiales de la Jeunesse en France en 1997 a été très imposant, avec la semaine précédente une page couleur toutes éditions et une demi-page par département pendant deux jours, avant deux éditoriaux et cinq jours de suite une photo en Une. En outre, le responsable du service Religion a demandé par fax²²³ aux rédactions de l'informer sur les « retombées » de leur traitement : les « nouvelles inscriptions de jeunes français pour Paris ces quatre derniers jours », comme si le journal avait pour mission de faire la promotion de la manifestation.

²²⁰ En amalgamant d'ailleurs parfois respect pour les personnes, les lecteurs et les institutions, comme le fait Didier Pillet quand il revendique une information « responsable, autrement dit respectueuse des personnes, de la conscience du lecteur et des institutions » (« Le projet éditorial d'Ouest-France », art. cit., p. 26).

²²¹ On peut d'ailleurs remarquer que la première Une en couleurs du journal a été publiée à l'occasion d'une visite du pape en France, l'intégralité de la Une étant consacrée à ce sujet. (*Ouest-France*, 2 juin 1980).

²²² Tract non daté de l'association des journalistes.

²²³ Daté du 18 août 1997.

En revanche, des instructions sont parfois explicitement données pour minorer les mobilisations laïques ou anticléricales.

Par exemple, lors de la manifestation du 16 janvier 1994 pour l'école publique à Paris, il avait bien été recommandé aux journalistes de locale d'éviter « *d'ouvrir le débat et de prendre position dans le numéro de vendredi* » et de limiter le traitement le lundi : « *A prévoir uniquement dans vos pages départementales une ou deux photos rappel avec 50 lignes maximum sur la participation de votre département, les spécificités, l'engagement de vos élus... [...] Attention à ne pas surdoser nos éditions de lundi : Rappelons-nous que la grande manifestation de 1984 pour le Privé avait réuni un million de personnes.* »²²⁴.

Le traitement de certaines « affaires » qui concernent des ecclésiastiques, comme le procès de Mgr Pierre Pican, évêque de Bayeux et Lisieux condamné pour non-dénonciation d'atteinte sexuelle sur mineurs²²⁵, a aussi été parfois critiqué par des membres de la rédaction.

Le respect des institutions se traduit, en second lieu, par le légitimisme vis-à-vis des autorités politiques. Considérant qu'elles ont été démocratiquement élues, les dirigeants du journal estiment qu'elles sont incontournables et que leur autorité ne doit pas être mise en cause. Les rédacteurs sont donc plus ou moins implicitement invités à accorder une grande place à leur parole et à ne pas manifester une distance trop grande vis-à-vis de celle-ci. Certains journalistes considèrent ce principe comme une règle de prudence bénéfique, tandis que d'autres en dénoncent les effets. Un jeune journaliste présente cette ligne de manière ambivalente, en en reprenant les termes mais avec une certaine distance :

« Il faut être d'une manière générale respectueux des personnalités, des notables et puis des grandes institutions, qu'elles soient religieuses ou non, du Conseil général, de la municipalité, c'est général, c'est un esprit. »

Certains rédacteurs sont plus explicitement critiques et soulignent les contradictions entre cette attitude révérencieuse et d'autres principes affichés, en particulier le pluralisme et l'indépendance du journal. Une journaliste regrette la pression constante de la hiérarchie pour faire respecter cette règle :

²²⁴ Note intérieure du directeur des informations régionales, du 11 janvier 1994, ces deux phrases étant soulignées en gras.

²²⁵ Cf. « La diffusion de « Ouest-France » a progressé en 2001 », *Le Monde*, 29 juin 2002. L'absence de mention du statut de prêtre du prévenu a aussi été relevée dans le traitement de certains procès pour pédophilie.

« Il y a un profond respect par rapport à l'institution. » « Je trouve qu'on a bonne conscience en se disant « On est pluraliste. Au moment des élections on donne la parole à tout le monde ». Ben oui, mais pendant le mandat, pendant tout le mandat, on a donné la parole quasiment qu'à la majorité, qu'aux élus en place. Parce qu'ils sont représentants de l'institution. C'est un peu le discours de X [le directeur départemental] par rapport à de Villiers, de dire « De Villiers il est incontournable dans le département, c'est l'homme clé du département, c'est le premier homme, il en a... il est à la tête du département, on ne peut pas l'ignorer. On est obligé de faire avec et on ne peut que lui donner la parole ». Mais par la force des choses on la donne moins à ses opposants, sauf quand ils sont en place ailleurs, dans une ville, ils arrivent à la prendre, mais on leur donne quand même moins de place. - Et est-ce que ce genre de choses vous en discutez un peu avec certains? - On peut en discuter entre nous, oui, mais peu avec... avec X [le directeur départemental], qui me rappelle que ben Ouest-France respecte les institutions, etc. C'est le même discours toujours. On n'a pas trop de... de moyens quand même. »

Un journaliste du siège reconnaît aussi les contradictions entre le traitement respectueux dont certains dirigeants politiques, en l'occurrence Philippe de Villiers, font l'objet et les valeurs propres du journal :

« C'est vraiment un roitelet en Vendée. Mais c'est un roitelet d'une idéologie douteuse. (...) Donc il nous pose des problèmes de conscience. En même temps, il représente plein de choses. S'il est là, ce n'est pas par hasard, il est bien l'élu des Vendéens. (...) Ça veut dire qu'on ne peut pas les traiter comme des duvallieristes en Haïti. Ils ont une légitimité démocratique et en même temps, on sent bien que derrière tout ce que dit et tout ce que fait Philippe de Villiers, il y a une idéologie qui peut être dangereuse. (...) On voit bien les valeurs sur lesquelles il fonde toute son action, et ça nous gêne de lui faire trop de publicité, en tout cas dans les pages générales. On est bien obligés à certains moments de le faire, y compris d'ailleurs au nom du pluralisme. C'est là une de nos contradictions aussi. (...) C'est un dosage qui n'est pas commode à gérer. Et on n'a pas le droit, moi je crois qu'on n'a pas le droit... On est vraiment à la limite, là, de ce qu'on peut faire, on est à la limite de notre logique. »

Finalement, c'est **l'exigence de rapport partenarial**²²⁶ voire consensuel avec les pouvoirs locaux et de respect des institutions qui pèse le plus sur le travail des journalistes. Telle est en effet la politique rédactionnelle de Ouest-France au niveau des rédactions locales, qui consiste à s'efforcer d'entretenir des relations coopératives avec l'ensemble des acteurs locaux. Il s'agit d'éviter les conflits et de maintenir un équilibre coopératif avec les acteurs dominants quels qu'ils soient. Cette

²²⁶ Il s'agit ici d'un rapport de coopération entre des acteurs égaux qui cherchent à entretenir un certain *modus vivendi*, en évitant tout conflit, ce qui suppose un certain respect mutuel, qui laisse place à des négociations feutrées, mais non d'un rapport de soumission où un des partenaires domine totalement l'autre, comme cela peut être le cas quand un journal sert de « relais ».

stratégie s'est généralisée dans la presse quotidienne régionale, mais elle prend à Ouest-France une dimension plus forte de respect des institutions et de coopération²²⁷. Certains journalistes considèrent cette tendance comme une avancée professionnelle, tandis que d'autres la critiquent. Par exemple, des membres de la rédaction dénoncent les pressions qui sont faites en ce sens par les responsables, les considérant comme contraires à leur conception du journalisme. Une journaliste de Ouest-France explique avant tout cette position par la pression des logiques commerciales :

« Le cadre général de cela c'est qu'on a une rédaction en chef qui ne nous demande pas de nous taire, ce n'est pas ça, elle est dans une logique partenariale, avec les pouvoirs locaux, quels qu'ils soient, ce n'est pas une question d'étiquette, ce n'est pas une question de PS ou de RPF. On est dans une logique partenariale qui est liée au business, quoi. »

Un localier met pour sa part en avant la « culture d'entreprise », qui expliquerait la peur du conflit :

« Je crois que les gens qui sont aux manettes, à Rennes et à la tête du département, et puis les gens qui n'ont pas réussi à se décoller de cette culture d'entreprise, ils sont restés dans une culture du consensus. On nous dit 'Ouest-France est un journal pluraliste, on donne tous les points de vue...' Quand on fait un papier d'enquête sur un sujet polémique, la première chose sur laquelle insiste le directeur départemental, c'est 'Est-ce que tout le monde a parlé? Est-ce qu'on a eu tout le monde? Est-ce qu'on a fait le tour des interlocuteurs? Est-ce que tout le monde a eu droit à la parole — dès le premier papier'. C'est-à-dire qu'on tue la polémique à l'avance. Quand on sort un papier à Ouest-France, il doit y avoir à la fois la question et la réponse. Il n'y a jamais la question et puis on laisse venir, si les gens veulent réagir le lendemain, ils réagissent. On a une culture du consensus très forte. C'est-à-dire 'Est-ce que tu as bien eu le maire? Est-ce que tu as bien eu ci? Est-ce que tu as bien eu ça?' Parce qu'on n'aime pas le conflit, tout simplement. Et ça, ce n'est pas simplement le fait des pressions... de la pression économique. C'est dans la culture de Ouest-France. »

Ce rejet du conflit se traduit en particulier par un refus des risques de procès, y compris quand les probabilités de victoire sont fortes. Les journalistes sont donc invités à céder aux exigences des sources menaçantes, même quand leur position

²²⁷ Déjà auparavant, une ligne de concordance avec les pouvoirs locaux avait été élaborée. Marc Martin évoque la « solution originale » de Ouest-France, qui consiste « surtout à partir de la fin des années 1960 », à donner « à ses éditions locales des tonalités de gauche ou de droite, pour la satisfaction des lecteurs et du service commercial » en fonction de la couleur politique locale (*Médias et journalistes de la République*, op. cit., p. 306). Cette stratégie prend aujourd'hui une dimension supplémentaire avec l'implication directe et active du journal dans la vie locale.

est assurée.

Cette stratégie partenariale prend aujourd'hui une nouvelle dimension, avec la systématisation de la recherche des partenariats et l'implication de plus en plus directe dans la vie locale, notamment à travers les sites « Ma ville » ou des opérations qui intriquent de plus en plus le journal avec les collectivités locales. Le journal se veut maintenant un « acteur » de la vie locale, et multiplie les « initiatives » qui lui confèrent un rôle « constructif ». Par exemple, à la Roche-sur-Yon, le nouveau chef de la rédaction locale a lancé la création d'un festival de cinéma consacré aux différentes formes d'aventure humaine. Il en a cherché personnellement les financements, obtenant essentiellement ceux de la ville, qui apparaît comme l'organisatrice de l'opération, laquelle a eu lieu en octobre 2002. En tant que directeur du festival, il a recherché les autres partenariats et la publicité destinée notamment à financer le supplément spécial de Ouest-France. Il a sélectionné lui-même les douze films projetés et réuni le jury qui délivrera un prix. Il est ainsi l'objet de divers articles et émissions qui le présentent comme le directeur de cette opération municipale²²⁸. Cette situation n'a pour l'instant suscité aucune réaction collective au sein de la rédaction.

A Nantes, le franchissement d'une nouvelle étape dans la gestion des suppléments a en revanche suscité des réactions syndicales. En effet, dans ce cas, ce sont les journalistes de la rédaction eux-mêmes qui ont réalisé un supplément pour Ouest-Atlantique, association financée par des entreprises et des collectivités locales²²⁹, préacheté et diffusé uniquement par celle-ci à l'interne. Même si d'un côté, le journal a déjà proposé des suppléments internes pour des institutions (notamment l'Eglise lors de la venue du pape), ils étaient généralement réalisés par des vacataires sous le pilotage du directeur départemental. C'est ici le sentiment d'être directement « au service » de la communication de l'institution qui est en jeu – même s'il ne s'agit que du prolongement d'une logique déjà de plus en plus prégnante.

Pour résumer, la direction de Ouest-France déploie un important travail de formalisation de la ligne rédactionnelle du journal, même si de nombreuses tensions

²²⁸ Notamment sur Canal 15, la télévision locale contrôlée par la mairie et dans Roche-Mag, le magazine municipal.

²²⁹ Sur son assemblée générale, les 3 et 4 octobre 2002, paru le 23 octobre.

se font jour. Ce sont les inflexions de la ligne politique qui suscitent le plus de débats, le légitimisme vis-à-vis des institutions et le rapport partenarial renforcé avec les pouvoirs locaux étant parfois dénoncés individuellement mais ne faisant pas l'objet d'une mobilisation collective. Au niveau des normes rédactionnelles qui contribuent à la cohérence et à la « qualité » du journal, le « consensus »²³⁰ est plus important, même si l'adhésion des journalistes à ces principes est souvent relativement superficielle.

Quant à **Presse-Océan/Vendée-Matin**, l'effort de définition et de mise en cohérence de la politique rédactionnelle apparaît beaucoup plus limité. Les dirigeants ne cherchent que très peu à expliciter la ligne politique, les options journalistiques et le rapport à l'environnement local du journal. Néanmoins, en pratique, par l'analyse de la succession des numéros, on peut dégager les choix implicites qui sont faits à certains moments et qui peuvent évoluer dans le temps. On peut ainsi observer que la ligne politique officielle du journal, toujours clairement située à droite, après avoir juxtaposé diverses options, allant de la droite humaniste modérée à des positions nettement réactionnaires en passant par des tendances libérales, s'est homogénéisée dans une perspective plutôt modérée. La ligne journalistique est marquée par une hésitation entre l'imitation d'un journal « de qualité » et le choix d'un journal plus « populaire », le rapport aux pouvoirs locaux privilégié par le journal évoluant de l'osmose engagée vers une prise de distance plus professionnelle.

Tout d'abord, la **ligne politique du journal**, qui dépend directement des dirigeants successifs, a **sensiblement évolué** au cours des huit dernières années, une certaine prise de distance vis-à-vis des luttes partisans se dessinant progressivement. Pendant longtemps, la position politique affichée manifestait un fort engagement et apparaissait comme le produit de l'état des rapports de forces entre les différentes sensibilités politiques au sein de la direction et de la rédaction en chef. Ainsi, sous la présidence de Philippe Mestre, ce sont plutôt les options libérales ou modérées qui dominent. Ensuite, quand Hervé Louboutin prend une place plus importante au sein de la rédaction en chef, les tensions et contradictions s'accroissent.

²³⁰ Comme point de coordination traduisant en fait des investissements hétérogènes, voir note plus haut.

Par exemple, au moment de l'investiture d'Alain Juppé en mai 1995, alors que le 23, Michel Bodiguel signe un éditorial marquant une certaine défiance envers le gouvernement – attendant de le juger sur ses actes et soulignant qu'il faut convaincre les chefs d'entreprises pour gagner la guerre contre le chômage²³¹ –, le lendemain, Hervé Louboutin publie un texte enthousiaste – qui loue un discours ayant « *du souffle et de la perspective* », « *bien construit* », manifestant « *une résolution ferme et conséquente* »²³². Quelques jours plus tard, Hervé Louboutin soutient explicitement le parti républicain et se prononce en faveur de François Léotard contre Alain Madelin en opposant le « *renouveau intégral* », terminologie fortement connotée, au « *ralliement total* »²³³. Jean-Marie Gautier défend pour sa part une ligne modérée, dénonçant par exemple les tentations extrémistes tout en soutenant le gouvernement Juppé²³⁴.

Dans les pages intérieures, l'engagement est moins explicite, mais la place consacrée aux partis de droite est beaucoup plus importante que celle attribuée à la gauche. Après la mise à l'écart d'Hervé Louboutin, la ligne politique se fera plus modérée, avec un partage entre Jean-Marie Gautier, soutenant le RPR et le chef de l'Etat, et Jean-Marie Bodiguel, défendant plutôt l'UDF et relativement critique vis-à-vis du président²³⁵.

A la suite de l'arrivée de l'équipe du *Courrier de l'Ouest*, et avec la nouvelle maquette, l'engagement politique se fait beaucoup plus discret, les informations locales devenant prépondérantes, tandis que les informations générales passent en fin de journal et que l'éditorial disparaît non seulement de la Une mais de l'ensemble du journal. Si les points de vue de la droite sont toujours prépondérants, le journal les endosse moins en son nom propre, les rapportant avec une certaine distance. C'est donc davantage à travers les choix journalistiques que la ligne rédactionnelle du journal s'exprime.

²³¹ « Aux actes », *Presse-Océan*, le 23 mai 1995. Deux semaines plus tard, ce journaliste rédigera un texte dans le même sens intitulé « L'épreuve de vérité » (*Presse-Océan*, 8 juin 1995).

²³² « Une grande espérance... », *Presse-Océan*, 24-25 mai 1995. Il affirmera aussi son soutien au président de la République dans un texte qui le félicite pour son combat contre le chômage en dénonçant les politiques passées, et qui se termine sur une profession de foi libérale, proposant de faire « éclater le carcan des charges qui pèse sur le travail et les salariés » et de libérer « l'initiative et l'essor de toutes les petites entreprises, seules capables aujourd'hui de créer véritablement des emplois » (« Au nom de l'emploi... », *Presse-Océan*, 3-4 juin 1995).

²³³ « Un parti déchiré », *Presse-Océan*, 2 juin 1995.

²³⁴ Considérant par exemple le vote pour le FN comme un « vote inutile », comme l'avait fait Alain Juppé (*Presse-Océan*, le 6 juin 1995).

²³⁵ Par exemple, lors des élections législatives de 1997, le premier rapporte cérémonieusement la dernière intervention de Jacques Chirac au conseil des ministres (« Le poids des mots », *Presse-Océan*, 29 mai 1997), tandis que le second souligne le caractère tardif de la prise de conscience de la volonté de changement des électeurs par le chef de l'Etat, expliquant que « les français sont las d'un pouvoir technocratique, énarquique, à

Les **options journalistiques** de Presse-Océan ont en effet considérablement évolué, passant **d'une imitation de Ouest-France, avec quelques inflexions, au choix d'un journal localiste et populaire**. Dans l'ancienne formule, la structure et la hiérarchie du journal étaient en effet approximativement les mêmes que celles du concurrent. La Une mettait en tête les informations nationales et internationales, même si la place des informations régionales y était plus importante, avec généralement une colonne de textes et deux titres locaux, et parfois une photo sur un événement régional. Suivaient les pages d'actualité générale, même si leur nombre était plus limité et si elles faisaient une plus large place aux faits divers au détriment de l'actualité internationale notamment²³⁶. A l'arrivée de Christian Coustal du Courrier de l'Ouest, le choix de se rapprocher d'un « journal de qualité » s'était même renforcé, avec une réduction de la place des titres locaux en Une, une augmentation de la place des informations générales – deux pages « France-Monde », une « Economie-social » et une « Economie-entreprises » –, et un traitement plus « sérieux » et moins engagé de l'actualité²³⁷. On trouvait ensuite le même défilé des pages régionale, départementales et locales – bien que la pagination soit quelque peu réduite par rapport à Ouest-France.

Par la suite, constatant que les ventes continuaient de diminuer, c'est un choix inverse qui a été fait, et mis en œuvre par Etienne Charbonneau, nouveau rédacteur en chef. La Une a alors accordé la primauté à l'information locale, les informations générales ont été repoussées en fin de journal, avec une forte hiérarchie entre les deux ou trois têtes de page et de nombreuses brèves, comportant beaucoup d'informations de type « people » ou magazine²³⁸ et des rubriques privilégiant l'anecdote (« premier plan », « chiffre », « insolite »). La page régionale est supprimée, la section départementale étant même au départ composée d'une page seule et repoussée après la petite locale. Suite aux pressions de la rédaction, elle

cent lieues des réalités qu'ils vivent quotidiennement » (« Message reçu », *Presse-Océan*, le 28 mai 1997).

²³⁶ Avec un traitement souvent plus superficiel voire polémique de l'actualité politique, plus d'informations anecdotiques ou humoristiques, moins d'articles de fond, notamment économiques et sociaux, et une place importante accordée au sport.

²³⁷ Avec une place plus équilibrée accordée à l'actualité des partis de gauche lors des législatives de 1997, une plus grande place aux sujets de fond (les sans-abris le 30 mai 1997...)...

²³⁸ Par exemple le 28 avril 1999 : sur les statues des champions du monde de football à Riorges, l'ordination d'une ancienne chanteuse, une exposition de peinture d'un chanteur de variété, le couronnement du roi du Ghana...

sera ensuite séparée en deux, une page « 24 heures » ouvrant le journal, tandis que la page « Vendée et Ouest » (comprenant notamment les faits divers et les annonces nécrologiques, ainsi que d'autres informations départementales), termine les informations locales. Après la rupture des négociations avec Ouest-France, le choix d'un journal populaire²³⁹ et localiste a été maintenu, accompagné du retour d'un éditorial en Une et d'une grande place donnée à la photo, ainsi que du regroupement des pages départementales – intitulées « 24 heures en Vendée » - au nombre de deux ou trois, en tête de journal. Cette évolution, quelque peu chaotique, de la politique du journal a eu des effets multiples sur le travail des journalistes et des localiers en particulier, d'abord directement à travers la surface qui leur était laissée et la répartition qui leur était demandée (notamment entre départementale et locale), et indirectement à travers les représentations du journal qu'ils avaient et les attentes qu'ils pouvaient anticiper concernant leurs écrits²⁴⁰.

Une nette évolution a aussi touché les rapports que le journal s'efforce d'instaurer avec les pouvoirs locaux. Pendant longtemps, les chefs d'agence ont eu une grande marge de manœuvre dans la définition des relations avec les acteurs locaux, cependant que la direction et la rédaction en chef tentaient de nommer des personnes appropriées et tendaient à prendre le parti des puissances locales plaignantes en cas de conflit. Le type de rapports entretenu par le journal dans chaque secteur dépendait donc fortement de la personnalité du journaliste en place, la rédaction en chef s'efforçant plutôt de nommer des personnes en affinité avec les acteurs dominants dans les zones importantes pour le journal. Ainsi, si dans certains endroits, on pouvait trouver des journalistes qui tentaient d'afficher une certaine indépendance²⁴¹, dans les rédactions départementales en particulier, les équipes étaient majoritairement en osmose avec les pouvoirs locaux. Aussi, en Vendée, l'ancien directeur départemental avait été choisi pour instaurer des relations d'entente avec les forces dominantes du département et en particulier Philippe de

²³⁹ Avec en outre une place importante accordée à la météo et aux jeux, en particulier en été.

²⁴⁰ En outre, cela a marqué les relations dans l'entreprise et l'investissement des salariés. Pendant les périodes de transformation forcée du titre puis de négociation avec Ouest-France, le fossé s'était creusé entre la rédaction en chef et les journalistes, qui tendaient à accomplir leur travail de manière mécanique, cessant de s'approprier le journal, perçu comme extérieur et décidé par d'autres.

²⁴¹ Les mutations successives les cantonnant le plus souvent à des secteurs sans importance pour le journal, où les ventes étaient faibles et où une telle stratégie pouvait avoir des effets bénéfiques.

Villiers, tout en maintenant de bons rapports avec la municipalité socialiste. En aval, les journalistes savaient qu'en cas de conflit, leur rédaction en chef prendrait le parti des puissances locales, connaissant les précédents qui existaient, et notamment les mutations forcées célèbres dans le journal. Les rédacteurs étaient donc de fait incités à la prudence, sachant que le coût d'un conflit pouvait être très élevé. Même si le travail de cadrage des relations avec l'environnement local était beaucoup moins formalisé qu'à Ouest-France, laissant une certaine marge de manœuvre aux localiers, divers mécanismes contribuaient donc à favoriser une relation de proximité avec les pouvoirs locaux, voire de subordination²⁴² à ces pouvoirs. Cette situation a longtemps prévalu, jusqu'à la fin de la présidence de Philippe Mestre, et s'est ensuite progressivement normalisée. Un journaliste de Vendée-Matin reconnaît ainsi la manière dont les relations du journal, en particulier avec le président du conseil général, influent sur le traitement de l'information, estimant que la rédaction s'était ensuite autonomisée :

« Dernièrement, tu as une réunion avec Lamassoure, le ministre du Budget, à Chantonnay. Philippe Mestre monte au créneau, taille un costard à Villiers. Je suis encore à peu près persuadé qu'il y a sept, huit ans, ou six, sept ans, on se serait posé la question « Est-ce qu'il faut bien ?... », les gens qui auraient été à la place et qui auraient été là-bas « Est-ce qu'il faut bien rapporter ces propos-là? » Tu prends le cas de figure où Mestre n'était pas président du journal. Bon, maintenant ça coule sous l'évidence. Régulièrement tu vois dans les colonnes des journaux, notamment des nôtres, des gens qui mettent en cause de Villiers, ses idées, sa façon d'agir et ainsi de suite. Bon, ça je ne suis pas sûr... moi je pense qu'il y a eu une évolution sur ce plan-là. Même j'en suis convaincu, j'en suis convaincu. Alors même si quelquefois il y a un type du Conseil général qui m'appelle pour me dire « Tu fais chier à rapporter les propos des mecs, et compagnie », bon, mais le problème il n'est pas là. Le problème c'est : est-ce que les choses ont été dites? est-ce qu'elles n'ont pas été dites? Si elles ont été dites publiquement, pourquoi est-ce qu'on ne les rapporterait pas? Ça fait partie du jeu. Ça fait partie du jeu. »

A fortiori depuis l'arrivée de la nouvelle direction et la réorientation du journal, on peut penser que le choix du nouveau directeur départemental ainsi que l'évolution du positionnement local de Vendée-Matin traduisent une volonté de prise de distance plus importante et d'affirmation de l'indépendance du journal. En effet, le journaliste qui a été nommé à la tête du département était connu pour ne pas partager

²⁴² Qui recouvre un rapport asymétrique entre deux acteurs inégaux, dont l'un se soumet aux décisions de l'autre, sans s'efforcer de négocier l'information, voir infra.

personnellement les options du conseil général, et surtout pour sa défense d'un certain professionnalisme²⁴³. C'est donc délibérément que la direction semble avoir choisi de favoriser aujourd'hui une prise de distance vis-à-vis des pouvoirs locaux²⁴⁴, cette stratégie concernant tant le conseil général que la municipalité du chef-lieu, au vu de l'évolution du traitement de ces institutions²⁴⁵.

Pour résumer, les stratégies des groupes, dans leur dimension commerciale et financière notamment, et les stratégies identitaires et rédactionnelles des titres s'articulent de manière complexe, en fonction de leur mode d'élaboration et de leur degré de formalisation par les directions, influant de diverses manières sur l'activité quotidienne des journalistes.

La stratégie de Ouest-France est marquée par le développement parallèle du rapport partenarial avec les pouvoirs locaux et d'une logique expansionniste, la puissance de l'ancrage local nourrissant la croissance externe et les gains commerciaux et publicitaires dégagant une forte rentabilité – accompagnée de plan d'économies réguliers. Cette rentabilité a d'abord permis de financer le « rachat » du journal aux anciens actionnaires - qui ont réinvesti leur capital dans les filiales qui ont multiplié les acquisitions - puis de poursuivre l'investissement dans la modernisation de l'entreprise. La stratégie identitaire et la ligne rédactionnelle apparaissent de plus en plus déterminées par ces enjeux stratégiques, et s'orientent vers l'affirmation de la puissance, de la modernité et de l'exemplarité de ce « premier » quotidien français, et vers la formalisation de la logique partenariale et de son rôle de « proximité », qui se traduisent par une exigence croissante de calibrage et de neutralisation de l'écriture journalistique.

Parallèlement, la direction a renforcé son contrôle sur les journalistes. La décentralisation de la mise en page assistée par ordinateur s'est accompagnée d'une multiplication des postes de régulation et de contrôle – et avait été précédée d'une reprise en main des secteurs de la rédaction qui lui échappaient partiellement.

²⁴³ On peut en outre remarquer que l'ancien rédacteur chargé des questions économiques et sociales, fréquentant ouvertement les milieux patronaux, a été nommé dans une autre rédaction.

²⁴⁴ Pendant que Ouest-France connaissait une évolution inverse, laissant d'ailleurs ainsi libre l'option d'un traitement distancié voire critique.

²⁴⁵ Voir plus loin l'analyse du traitement de ces acteurs par les deux journaux.

Elle a morcelé les collectifs de travail, à la fois du côté du « centre » et de la « périphérie » et fondu les journalistes dans une chaîne de travail dont la dimension technique est de plus en plus présente. Du côté des journalistes, la difficulté à construire des solidarités collectives – avec le sabordage de l'association des journalistes – et la tendance des plus critiques à se cantonner à une logique de « résistance » essentiellement individuelle, ont abouti à un isolement croissant, une incapacité à contrer les logiques que l'on vient de décrire, et finalement à un recul permanent mais non nécessairement perçu des marges de jeu qu'ils peuvent tenter d'exploiter.

A Presse-Océan/Vendée-Matin, c'est d'abord le manque de moyens et les revirements à répétition qui ont marqué la stratégie du groupe. Le travail de définition identitaire est quasiment inexistant, et la politique rédactionnelle a évolué d'un engagement marqué à droite à des positions plus modérées, ayant oscillé entre l'imitation d'un journal de qualité et le choix d'un journal populaire, pour se chercher aujourd'hui une voie propre. Le rapport encouragé avec les pouvoirs locaux est passé d'une recherche d'entente à une certaine prise de distance.

Ces différents éléments ont des répercussions différenciées sur l'activité des journalistes, qui ont cependant une sensibilité inégale à chacun d'entre eux. Au niveau organisationnel, ils sont généralement très attentifs à ce qu'ils perçoivent comme des « contraintes » de temps et aux moyens matériels dont ils disposent, mais peu aux modalités de division du travail. Sur le plan des rapports hiérarchiques, ils sont souvent sensibles aux interactions directes avec les chefs de services et aux annonces de mutations, mais perçoivent peu les enjeux liés aux réorganisations plus globales. En ce qui concerne les stratégies des groupes, les journalistes sont particulièrement attentifs aux aspects identitaires et à la ligne éditoriale – surtout à Ouest-France –, mais moins aux stratégies industrielles plus larges des groupes, qui apparaissent comme extra-journalistiques et sont censés peu les concerner.

De nombreuses ressources et contraintes des journalistes proviennent donc de leur inscription dans une entreprise de presse, qui définit leurs moyens et conditions de travail, les rapports hiérarchiques dans lesquels ils sont pris, et des stratégies de groupe qui ont des répercussions multiples sur leur activité. D'autres facteurs, tenant

à la situation locale et au rapport des forces entre les journalistes et les sources, influent aussi sur le type des relations que ces derniers peuvent entretenir.

Section II. Les positions relatives des journalistes et des sources au sein de leur propre espace

Des données tenant à la situation des acteurs au sein de leur espaces sociaux respectifs et aux particularités de la situation locale conditionnent partiellement les relations entre les journalistes et leurs sources. Les caractéristiques particulières des journalistes – leur statut et leur position hiérarchique, leur ancienneté dans l’entreprise de presse... – et les données locales spécifiques – situation commerciale du journal et rapports avec les concurrents – contribuent à définir les ressources et possibilités²⁴⁶ des premiers, tandis que la position institutionnelle des interlocuteurs et l’inscription locale de leur institution contribuent à définir celles des seconds.

1. Ressources et handicaps des journalistes

Les éléments définissant la situation personnelle du journaliste sont des paramètres importants de l’ajustement des relations avec les pouvoirs locaux. Ils dépendent de son statut et de sa position hiérarchique, de sa spécialisation, de son ancienneté et de sa formation, la position commerciale locale du journal et les rapports avec les concurrents étant aussi des paramètres non négligeables.

²⁴⁶ Ici encore, les données « objectives » n’influent sur le comportement des acteurs qu’à travers certains mécanismes concrets qu’il convient de préciser, et par l’intermédiaire des représentations qu’ils s’en font., ces divers facteurs pouvant constituer des contraintes ou des ressources selon les situations et les lignes de

Le statut salarial et hiérarchique

Tout d'abord, le **statut et le niveau hiérarchique propres des journalistes**²⁴⁷ conditionnent les relations qu'ils sont susceptibles d'entretenir avec leurs interlocuteurs. De nombreux travaux ont souligné, au niveau national la proximité sociale des journalistes et des élites politiques²⁴⁸, et au niveau local l'homologie des positions des localiers et des élus locaux, à la fois dominés dans leurs champs respectifs et dominants localement²⁴⁹, mais les positions des uns et des autres doivent être analysées plus finement. En effet, les positions de journaliste du siège, de directeur départemental, de chef de l'agence du chef-lieu, ou de simple journaliste sont situées à des niveaux différents de la hiérarchie professionnelle de la presse et perçues de manière diverse par les interlocuteurs relativement habitués à fréquenter les journalistes. Localement, les principales sources institutionnelles connaissent les hiérarchies internes des journaux, et tendent à mesurer l'intérêt qui est porté par le journal à leurs manifestations au statut de celui qui est envoyé en reportage. Du côté des journalistes, leur position hiérarchique influe aussi sur leur comportement dans l'interaction avec les sources, ainsi que sur la prise de risque qu'ils pourront s'autoriser dans la rédaction de l'article. Par exemple, la fonction de directeur départemental ou de chef d'une agence importante place la personne qui l'occupe dans une situation décisionnaire, qui lui permettra de déterminer le traitement du sujet de manière autonome, sans contrôle immédiat. Outre la révérence envers le pouvoir hiérarchique, c'est probablement l'anticipation de cette possibilité d'autonomie²⁵⁰ qui fonde l'autorité supplémentaire de ces journalistes ayant des

conduite des individus.

²⁴⁷ Eux-mêmes inscrit dans le cadre du statut général des journalistes et des conventions collectives. Sur l'histoire de ce statut, voir notamment Christian Delporte, « Les journalistes dans l'entre-deux-guerres : une identité en crise », *Vingtième siècle*, n°47, 3^e trim. 1995, pp. 158-175, Arnaud Mercier, « L'institutionnalisation de la profession de journaliste », *Hermès*, n°13-14, 1994, pp. 219-235 ; Denis Ruellan, « Groupe professionnel et marché de travail du journalisme », *Réseaux*, n°81, jan-fév. 1997, pp. 135-151 ; et *Les « pro » du journalisme. De l'état au statut, la construction du espace professionnel*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes (Coll. « Res Publica »), 1997.

²⁴⁸ Qui découlerait d'une part de l'homologie de leurs trajectoires et notamment leur passage par l'enseignement supérieur et en particulier la fréquence de leur passage par les écoles du pouvoir comme l'IEP de Paris, et d'autre part de la similitude de leurs modes de vies, typiques des catégories intellectuelles supérieures (Cf. notamment Rémi Rieffel, *L'élite des journalistes*, op. cit., et dans une perspective plus critique, Serge Halimi, *Les nouveaux chiens de garde*, op. cit.).

²⁴⁹ Voir notamment Jacques Le Bohec, *Le rôle démocratique de la presse locale*, op. cit.

²⁵⁰ Par ailleurs, les anticipations quant à la probabilité que le journaliste use de cette autonomie, en fonction de la

responsabilités, vis-à-vis des sources.

Un journaliste d'un des principaux services des informations générales de Ouest-France, ancien reporter en Vendée, remarque ainsi le changement dans la relation avec l'un des principaux acteurs du département :

« Avec de Villiers, je me suis accroché quelquefois en Vendée. On a un passé commun, il me connaît, il sait ce que je suis, il sait grosso modo... Mais au moment de la campagne pour les européennes, je suis allé l'interviewer. Il était tout miel, tout sourire. Il y avait écrit ici en gros [il montre son front] 800 000 exemplaires, sur le front. Et je lui ai mis des questions vraiment... vachardes. Grosso modo, ça avait l'air de questions qu'on pouvait poser, « votre mariage avec Charles, vous n'avez vraiment rien à voir ensemble ? » Dans les questions que je lui ai réellement posées, je donnais déjà des clefs, moi je donnais des réponses. Je disais « Vous êtes en train de mener le combat de Don Quichotte », quelque chose comme ça. Et ça s'est passé parfaitement bien. » Il précise comment s'est déroulée l'interaction, en la comparant à ce qu'aurait été l'interview quand il était en locale : « j'étais un journaliste neuf. - Mais est-ce que tu avais l'impression de pouvoir poser plus de questions ? - Oui, je m'autorisais des choses, où j'aurais mis les formes, avant. Je disais « Mais votre combat, c'est don Quichotte, vous rigolez, c'est un combat d'arrière garde – enfin je ne disais pas « Vous rigolez » –, vous êtes en train de mener un combat complètement d'arrière-garde. Tout est déjà... toutes les décisions ont été prises il y a cinq ans et on est dans un processus irréversible ». Je ne lui aurais pas dit d'une façon aussi, je dirais entre guillemets, effrontée. »

Mais d'un autre côté, l'éloignement des lieux d'exercice du pouvoir peut aussi renforcer l'autonomie des journalistes vis-à-vis de leur hiérarchie et donc laisser à ces derniers une plus grande marge de manœuvre dans la gestion des rapports avec les sources²⁵¹.

En outre, le **statut de correspondant d'un quotidien parisien** contribue à asseoir l'autorité des journalistes. En effet, le fait d'écrire dans un titre national permet d'influer plus fortement sur la définition des représentations de la réalité locale. En particulier, le statut de correspondant du Monde²⁵² a un poids certain. Le

dynamique de la relation passée ou de la réputation de la personne, tendent à définir la « crainte » que cette dernière inspire ou non. En effet, un responsable haut placé connu pour sa bienveillance systématique serait alors respecté sans être craint.

²⁵¹ Béatrice Joinet souligne d'ailleurs ce point chez les journalistes de télévision, en montrant comment « la contrainte politique s'exerce avant tout sur les journalistes assis, les reporters disposant, du fait de leur position sur le terrain, d'une plus grande autonomie dans la production de l'information. Cela ne veut pas dire, pourtant, que cette contrainte ne s'exerce pas sur ces derniers, mais elle prend une autre forme : elle est la résultante des rapports de force qui existent au sein de la rédaction. » (« Le plateau et le terrain. La division du travail à la télévision », *Actes de la recherche en sciences sociales* n° 131-132, p. 86).

²⁵² Quant à Libération, le journal fonctionne différemment, avec un rédacteur régional salarié, qui réside à Nantes

journaliste de Ouest-France qui a longtemps occupé ce poste affirme :

« D'un point de vue de l'image, ça vous permet d'être craint un peu plus ».

Après le départ de ce journaliste de Vendée, c'est d'ailleurs un jeune journaliste ayant un statut de « temps partiel annualisé » qui a repris cette fonction, ce qui n'est pas sans susciter certaines réactions, chez des collègues qui s'estimeraient mieux placés pour occuper le poste. Dans sa position, une telle correspondance constitue d'ailleurs une ressource d'autant plus importante.

Le statut de correspondant du Figaro n'a pas la même importance. Le journaliste de Vendée-Matin qui occupait ces fonctions s'en prévalait aussi – non pas pour instaurer un rapport de forces mais plutôt comme signe d'excellence.

A contrario, le **statut de vacataire** ou, parfois même, de journaliste à temps partiel est un handicap dans les relations avec les sources²⁵³. D'abord, leurs conditions de travail et leur faible intégration à l'entreprise – absence de bureau fixe, impossibilité de suivre un sujet dans le temps... – contribuent à les affaiblir objectivement, mais aussi et surtout, leur perception comme personnel dominé dans l'entreprise pèse à la fois sur ce qu'ils s'autorisent à faire et sur l'attitude des sources vis-à-vis d'eux²⁵⁴. Un auxiliaire de rédaction régulier de Ouest-France expliquait ainsi avant le mouvement de titularisation le manque de suivi et de considération qu'impliquait son statut :

« Avoir des relations suivies avec tes sources ça veut dire que tu vas suivre un dossier. Or un vacataire ne suit quasiment pas de dossier. Je vois, l'été dernier par exemple, j'ai fait un sujet qui m'avait vachement intéressé, j'aurais bien aimé continuer ce dossier-là mais ce n'était pas possible. C'était, tu sais, l'embarcadère de Fromentine, la liaison, l'embarcadère de Fromentine, quoi [menacé par un transfert]. Donc j'avais suivi ce dossier, j'avais eu différents interlocuteurs, etc. Et puis j'ai fait un gros papier, j'ai fait d'autres papiers et puis ben tant pis, sans jeu de mot, c'est tombé à l'eau. Je ne m'en occupe plus, c'est le titulaire qui s'occupe du dossier, à sa

mais traite régulièrement de la Vendée.

²⁵³ Sur les effets de la précarité, voir Alain Accardo et al., *Journalistes précaires*, op. cit. Les auteurs insistent sur la soumission accrue aux directives hiérarchiques, la « subordination étroite et passive au pouvoir de l'employeur » (p. 10). Ce sont les répercussions de ces phénomènes sur les relations avec les sources qui nous intéressent ici.

²⁵⁴ La détention d'une « carte professionnelle », accordée par une commission nationale, à condition que la majorité des revenus de l'année précédente proviennent de cette activité, peut être un premier élément de reconnaissance du professionnalisme, mais elle n'est pas suffisante, compte tenu des problèmes évoqués. Sur le caractère symbolique de la carte professionnelle, sa dimension identitaire malgré son incapacité à clore l'espace professionnel, voir Denis Ruellan, « Le professionnalisme du flou », *Réseaux*, n°51, jan-fév. 1992, pp. 25-37).

façon. Bon, donc effectivement, nous, les sources on les a une fois de temps en temps, et puis c'est difficile de suivre. Et puis surtout nous on traite très peu de dossiers. - Et dans les relations avec les sources, est-ce que c'est un avantage d'être juste ponctuellement là ou est-ce que c'est plutôt un inconvénient? - Le problème c'est que les sources en question nous considèrent aussi... soit certains nous considèrent comme des remplaçants, pas des vrais journalistes, et puis tu en as d'autres qui... qui nous considèrent comme d'authentiques journalistes, qui prennent la relation avec sérieux. Donc ils vont nous parler tout à fait normalement. Ou éviter de nous parler si ça les arrange de plutôt garder le silence sur certains aspects du sujet traité. Mais c'est vrai que là aussi, ça crée des relations à deux vitesses. Le statut de vacataire à l'intérieur de l'entreprise crée des relations à deux vitesses ou peut en créer, et à l'extérieur c'est exactement pareil. Tu as ceux qui nous considèrent comme d'authentiques journalistes, qui considèrent que vraiment c'est bien écrit, ou machin, puis d'autres, s'il y a la moindre erreur, la moindre erreur : « Oui, mais c'est qu'un remplaçant! ». Je dirais qu'on est peut-être plus encore qu'un titulaire contraint à prouver notre valeur. Parce que si on fait une erreur, ben c'est sûr, ça nous tombe dessus « Ah oui, c'était un remplaçant »(rire). »

De même, dans son questionnaire, un vacataire du journal dénonce l'attitude des sources, évoquant :

« Une certaine condescendance parfois, lorsque nos interlocuteurs ont connaissance de notre statut de vacataire ».

Depuis la titularisation à temps partiel des anciens vacataires à Ouest-France, la différence de statut avec les journalistes à plein temps est moins marquée, mais de nombreux écarts subsistent. En effet, par exemple à la Roche-sur-Yon, les trois « TPA » n'ont toujours pas de bureau et doivent occuper celui des collègues absents²⁵⁵, emprunter leur voiture de fonction... Au niveau des spécialisations et du suivi des dossiers, même si en début d'année ils ont aussi choisi des domaines qui les intéressent, en pratique, ils n'y interviennent généralement que de manière épisodique²⁵⁶. La prise en compte de leurs initiatives demeure aussi plus limitée, et le contrôle de la hiérarchie demeure plus direct que sur les autres journalistes²⁵⁷.

De manière générale, d'un côté, la faiblesse et la moindre autonomie interne

²⁵⁵ Si en théorie les bureaux ne sont plus attribués nominativement, en pratique, les journalistes à temps plein continuent à y ranger leurs affaires, à communiquer le numéro de la ligne directe du téléphone, s'appropriant de fait ces moyens... Les « TPA » n'ont qu'un caisson à roulette personnel qu'ils déplacent entre les bureaux qu'ils occupent.

²⁵⁶ Excepté pour l'une d'entre eux qui tend à se cantonner à la Culture.

²⁵⁷ Par exemple, dans les plannings des week-ends, un journaliste titulaire a toujours été présent à la rédaction, jamais deux « TPA » ne se trouvant seuls à assurer la permanence, alors que cela a pourtant été le cas au secrétariat d'édition, où la compétence technique et l'expérience peuvent pourtant paraître plus nécessaires.

des journalistes vacataires et à temps partiel peuvent susciter des comportements conformistes et complaisants vis-à-vis des sources, mais d'un autre côté, dans certains cas, leur plus faible intégration au journal peut les dégager de certaines contraintes. En effet, d'une part, le contrôle plus direct et plus strict que le chef d'agence, les secrétaires d'édition et le directeur départemental ont sur leur copie contribue aussi à les affaiblir aux yeux des sources suffisamment informées du fonctionnement du journal, qui anticipent elles aussi un plus grand conformisme et un traitement plus favorable. Dans leur situation précaire, la prise de risque que constitue le choix d'une mise à distance ou d'un déplacement du sujet peut être très coûteux, la tendance à répondre de manière conforme aux attentes de la hiérarchie – en adoptant un traitement plutôt consensuel de l'information – étant particulièrement forte²⁵⁸. En effet, la dépendance accrue des vacataires vis-à-vis de l'encadrement, qui décide du renouvellement de leur contrat, provoque une soumission aux directives, une docilité plus grande, même si elle passe par un désir de distinction, pour faire preuve de l'autonomie attendue d'un journaliste. Un vacataire analyse ainsi les effets de la nécessité de « faire ses preuves » :

« Ça dépend encore je crois, de la confiance que tu as pu installer chez ton supérieur hiérarchique, si tu as pu montrer que tu étais capable de traiter... si tu n'es pas un imprudent dans la façon d'écrire (rire). Et si tu es une tête brûlée, à mon avis tu n'es plus vacataire (rire). »
L'espoir de se voir confier des sujets plus importants peut aussi motiver les prétendants : *« Ça va dépendre là aussi, je dirais, des preuves que tu as pu faire. Si depuis un certain temps tu as pu démontrer que tu étais capable de traiter des sujets un petit peu périlleux, on ne va pas hésiter à te faire confiance, on va t'envoyer sur le sujet, ce qui n'empêchera pas que ce soit reconstruit parfois, mais ce ne sera pas fait, je pense... »*

L'espoir de la titularisation renforce le conformisme relatif, l'humilité obligée et l'autolimitation, imposant une double injonction quelque peu contradictoire à « sortir du rang » d'un côté et à ne pas paraître présomptueux de l'autre :

« Ben ce n'est pas facile à gérer, je ne sais pas comment font mes collègues vacataires, mais moi je sais que c'est quelque chose d'assez compliqué, d'assez compliqué parce que tu es obligé, si tu espères à un moment ou à un autre, être titularisé, même si c'est à temps partiel, enfin bon bref, il faut que tu montres quand même que tu es capable d'assurer aussi bien la couverture d'un fait divers sordide que d'aller au tribunal de commerce, pour un dépôt de bilan

²⁵⁸ Sur les effets de la précarité et de la subordination vis-à-vis de la hiérarchie qu'elle engendre sur le traitement de l'information, voir Alain Accordo et al., *Journalistes précaires*, op. cit.

ou un papier sur la culture. Donc il faut... il faut que tu en imposes un petit peu, mais tout en restant quand même conscient que tu ne dois surtout pas te prendre pour un titulaire, te prendre pour ce que tu n'es pas. »

Par ailleurs, les autres activités et en particulier les « piges » que peuvent effectuer les vacataires à l'extérieur du journal peuvent peser sur leur travail, même s'ils s'en défendent. Par exemple, un vacataire de Ouest-France travaillait aussi à une époque pour le service communication de la mairie de la Roche-sur-Yon, avec la bénédiction de sa hiérarchie :

« Ça n'a posé aucun problème, et je n'ai même pas demandé la permission. Dans la mesure où quand je travaille pour Ouest, on signe un contrat, quand je ne travaille pas pour Ouest, il n'y a pas de contrat, donc j'ai toute liberté à la limite... Alors je sais bien que je n'irais pas travailler avec n'importe qui, parce que ce ne serait pas compatible avec une présence au sein de Ouest-France. Mais pour Roche-Mag [le magazine municipal], c'est de l'institutionnel, je savais que ça ne dérangerait pas trop, donc je n'ai même pas demandé la permission, ça s'est fait comme ça, et puis ça ne leur pose absolument aucun problème. Il y a tellement... de respect de la part du journal pour les notables et les institutions, qu'un de leurs journalistes, qui ne fait pas complètement partie de la maison d'ailleurs, travaille pour un autre organe de presse, ce n'est pas tout à fait ça, mais bon, ça ne leur pose pas problème. Ils voient ça même plutôt d'un bon œil je crois. Parce que ça prouve qu'on est capable de composer avec les gens, de respecter les gens. Enfin le directeur départemental ici, pfou, ne m'en a jamais parlé. X, aucun problème. Ça ne pose de problème à personne. »

Du côté du journaliste lui-même, le statut de vacataire implique un moindre sentiment d'appartenance au journal et un investissement parfois moins profond, puisque la personne est aussi contrainte de respecter ses autres employeurs. Le vacataire interrogé assure par exemple que son activité à Ouest-France est prioritaire. Il affirme d'abord que cela ne lui pose pas de problème tout en reconnaissant implicitement qu'il a parfois à « contourner la difficulté », ce qui montre bien qu'il rencontre des problèmes :

« Ça, dans mon esprit c'est clair, j'ai fait de Ouest-France mon partenaire prioritaire. Parce que bon, je sais qu'à terme ça peut se concrétiser par une embauche, même si c'est à temps partiel. Donc comme je ne veux pas lâcher, comme dirait le proverbe, la proie pour l'ombre, je me consacre plus à Ouest-France et j'essaie d'être bien concentré sur le sujet quand je suis à Ouest. Pour moi, c'est mon employeur et ce qui vient se greffer autour, c'est un plus mais c'est en retrait par rapport à Ouest-France. » « Ben à partir du moment où tu as bien identifié qui était ton employeur, quel genre d'employeur c'était, si tu as accepté de contracter avec cet employeur, ça ne doit pas... ça ne doit pas te poser de problème majeur. Ou alors il fallait se

poser les questions avant (...) Bon, à moi aussi de savoir contourner la difficulté si je ne veux pas trop me corrompre. Mais à partir de là, bon, ça ne pose pas... Moi pour l'instant, ça ne me pose pas difficulté. »

Mais il reconnaît implicitement que cela ne fonde pas une appartenance au journal puisqu'il « cloisonne » ses activités et ne se sert pas des informations obtenues dans un autre cadre. Poser ainsi le problème en terme de cloisonnement évite de poser la question de l'indépendance qu'il peut avoir, notamment vis-à-vis de la mairie :

« Bon, je veux dire, j'essaie de cloisonner, même si parfois j'ai des infos au service com de la Roche, je ne les exploite pas quand je me retrouve le lendemain à la rédaction. Je laisse le temps faire (rire). - C'est-à-dire? - C'est-à-dire que s'il y a une info que je perçois comme étant exploitable par le quotidien, je ne vais pas l'exploiter, je vais laisser les faits se dérouler de telle façon qu'à un moment ou à un autre, de toute façon, l'info elle va arriver... elle va arriver à la rédaction. On en entendra parler d'une façon ou d'une autre. J'essaie au maximum de cloisonner. De la même façon, tu vois, quand je suis à Ouest-France, je ne suis pas en train de terminer un papier pour Roche-Mag. Quand je vais à Ouest-France, je m'efforce d'avoir vraiment... je n'emporte pas du travail de Roche-Mag à Ouest-France. Et puis l'inverse non plus. »

Cependant, ce statut peut parfois aussi procurer des marges de manœuvre internes et externes²⁵⁹. En particulier, les journalistes « TPA » de Ouest-France qui bénéficient quand même d'une certaine sécurité tout en ayant un statut dominé, peuvent trouver certains avantages à leur situation. Car l'absence de clause de mobilité leur assure de rester dans le même département, alors que les titulaires peuvent être liés par le désir de rester sur place, la direction pouvant les muter à l'autre bout de la Bretagne. Ensuite, leurs moindres perspectives de carrière peuvent aussi les libérer d'une certaine soumission obligée. Certains peuvent se servir de ce dégageant pour prendre davantage de risques dans leurs relations avec les pouvoirs locaux et adopter un traitement plus distancié, même si la faiblesse de leurs ressources internes peut les contraindre à se soumettre aux directives hiérarchiques.

Depuis que les vacataires ont été titularisés à Ouest-France, leur situation s'est quelque peu normalisée, mais comme ils ne l'ont été qu'à temps partiel, avec un

²⁵⁹ Il ne s'agit pas d'idéaliser la situation du pigiste « free-lance » qui serait totalement libre d'attaches, situation réservée à une élite et qui comporte aussi d'autres incitations au conformisme, mais d'analyser les divers usages d'une même situation.

statut particulier, la hiérarchie reste très forte entre les « vrais » titulaires et les journalistes « à temps partiel ». En fait, leur statut différent les maintient dans une position dominée, et la perspective d'une titularisation à plein temps peut continuer à les inciter à la subordination envers leur hiérarchie.

Le statut salarial et hiérarchique des journalistes est donc un paramètre important de leur rapport avec les sources, qui peut être apprécié de diverses manières.

Proximité, spécialisation et ancienneté

Divers éléments contribuent à définir la proximité des journalistes avec leurs sources²⁶⁰ ou les autorités locales. La taille de la commune et la nature du poste occupé sont un premier élément. Ensuite, la spécialisation et l'ancienneté contribuent à définir la fréquence et la longévité des rapports avec les interlocuteurs habituels. Certains auteurs estiment que cette fréquentation régulière et la familiarité qui peut ainsi se créer débouchent naturellement sur une imprégnation ou une absorption quasi mécanique du point de vue des sources par les journalistes²⁶¹. Cette approche, qui repose sur une analogie physiologique plus ou moins incontrôlée - à savoir l'image de la diffusion des composés dilués dans un liquide à travers une membrane

²⁶⁰ François Archambault et Jean-François Lemoine notent aussi que « beaucoup de locaux ne savent pas, ne veulent pas, ou ne peuvent pas, prendre le recul nécessaire. Intimes avec toutes les personnalités de leur zone d'action, ils véhiculent une information trop souvent dénuée de sens critique » (*Quatre milliards de journaux : La presse de province*, Paris : Alain Moreau, 1977, p. 249). Louis Guéry écrit que « le propre du journaliste de locale, c'est d'être très proche de ses informateurs et de ses lecteurs », ce qui a pour danger de le rendre « plus ou moins prisonnier de ses sources », du fait des « pressions » que celles-ci exercent. Il estime cependant qu'ils « savent y résister », « garder leur indépendance et se faire respecter » (*La presse régionale et locale*, op. cit., p. 51 et 54). De même, Jean-Marie Charon parle des « cousins de province » comme étant « au contact rapproché » des pouvoirs locaux, et parle de « compromission inévitable, banalisée et acceptée », même si « tous n'[y] résumant pas le journalisme local ». Pour cet auteur, cet « investissement dans le lieu et la communauté » serait réapproprié sous la forme d'un attachement personnel à ceux-ci ». Il généralise : « le journaliste de locale apprécie cette immersion en permanence dans son milieu de travail, dans le vécu d'une communauté » (*Cartes de presse*, op. cit., p. 100 et 106). Il convient cependant de ne pas naturaliser la proximité particulière des journalistes de la presse quotidienne régionale avec leurs sources d'information et la société locale, en redoublant certaines formes de mépris pour la « province », qui sont des formes de mépris social (sur les modalités d'expression de ce dernier, voir Claude Grignon et Jean-Claude Passeron, *Le savant et le populaire. Misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*, Paris : Ed. du Seuil (Coll. « Hautes Etudes »), 1989).

²⁶¹ Dans un autre contexte, Léon Sigal affirme que « Quotidiennement en contact direct avec les autorités d'un département ministériel et sans relation avec les autres parties du gouvernement, le reporter spécialisé absorbe graduellement les perspectives des autorités supérieures qu'il couvre ». (*Reporters and Officials*, op. cit., p. 47). Voir aussi Richard Ericson, *Visualizing Deviance*, op. cit.

- traite des idées et des acteurs comme des choses. Mais les journalistes gèrent de manière active ces relations et les effets de leur plus ou moins grande « proximité » vis-à-vis du milieu qu'ils couvrent sont multiples. En effet, les paramètres de celle-ci – spécialisation et ancienneté en particulier – agissent de manière complexe sur la ligne de conduite effective des journalistes, les plus spécialisés et expérimentés ayant plus de ressources mais n'étant pas incités à les utiliser pour introduire une certaine distance vis-à-vis de leurs sources.

Tout d'abord, le **type de poste occupé** conditionne la proximité avec les lecteurs. Les journalistes du siège, qui travaillent essentiellement sur dépêches ou à partir du matériel procuré par les rédactions locales, et qui ne « sortent » que pour des enquêtes spécifiques, travaillent de manière homologue aux généralistes de la presse nationale²⁶². Les journalistes des rédactions départementales, situées dans des chefs-lieux urbains, demeurent aussi anonymes dans leur environnement même si une certaine interconnaissance locale existe, tandis que les locaux des bureaux détachés, situés dans des petites communes de quelques milliers d'habitants, sont connus d'une part importante de la population, surtout quand ils sont seuls en poste. Certains journalistes apprécient cette proximité avec leur lectorat et l'immersion dans la société locale, tandis que d'autres les considèrent comme des facteurs de pression, voire comme une menace.

Dans un sens positif, un journaliste de Presse-Océan seul en poste raconte par exemple comment son immersion dans la population est la source d'échanges quotidiens, qu'il considère comme faisant partie du rôle qu'il joue :

« De toute façon les gens te connaissent. Et on représente le journal ce qui fait que de toute façon le week-end, même quand je ne bosse pas le week-end, je fais mon marché et c'est le journal, c'est « Oh, ton truc ce matin, je ne sais pas quoi, ça m'a fait bien rigoler » ou des gens qui appellent, ou des gens qui réagissent par rapport à quelque chose. Et on s'aperçoit des trucs tout bêtes, je ne sais pas, des trucs idiots sur... La dernière fois, il y avait de la grêle, la shampooineuse me dit « Oh mais vous n'avez pas peur. La grêle va comer votre voiture. » J'ai dit « Quoi? Comer? » Alors elle m'a expliqué que comer ça veut dire faire des trous dans le

²⁶² Les journalistes spécialisés de la PQN travaillant d'ailleurs dans un monde particulièrement fermé, même si celui-ci ne recoupe pas leur univers quotidien proche. Ce n'est donc pas la partition entre presse nationale et régionale qui est prépondérante pour définir le niveau de « proximité » avec les sources, mais davantage le niveau de spécialisation du journaliste et de clôture du milieu couvert.

machin, les comes c'est des trous, un truc comme ça. Alors je rigolais et tous les gens qui étaient dans le salon me disaient « Mais si, tu ne connais pas ça? Tu ne connais pas ça? » J'ai fait un petit truc marrant, j'ai joué avec les mots, et c'est fou, on en a parlé pendant quinze jours. »

En revanche, dans un sens négatif, un chef d'agence considère la proximité avec les lecteurs comme une source de pressions directes et parfois physiques :

« Moi je suis tous les jours en face de mes lecteurs, je les croise tous les jours dans la rue. Si j'écris quelque chose qui ne va pas, qui ne leur a pas plu, ils m'alpaguent. - Ça arrive? - Mais bien sûr. Et ils viennent au bureau. Et quand j'ai écrit sur la démission, enfin sur le trou au club de foot, un trou financier énorme, ben j'avais trois gros bras dans mon bureau le lendemain matin. - Menaçants? - Bien sûr. Ils venaient me casser la figure (rire). C'est comme ça que ça marche. »

Dans les rédactions plus importantes, la **spécialisation des journalistes** sur un secteur particulier²⁶³ peut aussi être considérée comme une ressource ou un inconvénient supplémentaire²⁶⁴. Certains considèrent en effet la spécialisation comme une ressource, grâce aux relations personnelles établies avec les interlocuteurs et à la reconnaissance de la compétence du journaliste qui en découle, tandis que d'autres soulignent les effets pervers d'une proximité trop forte avec les sources qu'elle tend à induire. Un journaliste spécialisé valorise par exemple sa maîtrise de son domaine et la reconnaissance qu'elle lui apporte :

« Je commence à avoir de l'expérience dans le métier, peut-être qu'on me parle plus facilement aussi à moi qu'à d'autres, qui ne sont pas forcément des spécialistes. Il y a un peu des choses qui sont codées et que seuls sans doute des spécialistes qui baignent là-dedans tout le temps peuvent décrypter. »

Interrogé sur la volonté des sources d'influencer son point de vue, un reporter affirme que la spécialisation est une antidote aux tentatives de manipulation, sans s'interroger sur les formes plus « douces » d'influence :

²⁶³ Pour Jeremy Tunstall, la spécialisation des journalistes est un facteur d'autonomie par rapport à l'organe de presse, mais tend à renforcer la fréquence des interactions avec les sources et donc la proximité et la dépendance par rapport à celles-ci (*Journalists at work*, op. cit.). L'évolution du journalisme spécialisé et les enjeux de la spécialisation ont par ailleurs été étudiés en France dans un numéro de la revue *Réseaux* (« Les journalistes spécialisés », numéro spécial, *Réseaux* n°111, 2000, pp. 9-190).

²⁶⁴ On a vu précédemment que la politique des deux journaux sur cet aspect était quelque peu différente, Ouest-France ayant une politique de polyvalence plus poussée de ses journalistes, et s'étant efforcé de la renforcer, tandis que Vendée-Matin considérait davantage ses reporters comme des spécialistes d'un domaine réservé,

« Plus on est compétent dans un domaine donné et moins on est perméable à ce genre de choses [aux manipulations des sources], et moins les gens essaient aussi. Je crois que quand les interlocuteurs ont en face d'eux des journalistes qui ne connaissent pas bien le sujet, ils sont forcément tentés d'imposer leur point de vue, quoi. Bon, quand ils ont en face d'eux des gens qui savent, qui connaissent le sujet, qui ont d'autres repères, ils sont beaucoup moins tentés de le faire. On ne peut pas dire qu'ils n'essayent pas, mais enfin, c'est quand même plus difficile. »

Mais la spécialisation dans un domaine particulier, politique, économique et social, faits divers, culture... tend parallèlement à renforcer les liens entre le journaliste et ses informateurs habituels. Ils peuvent progressivement entrer dans des rapports de coopération de plus en plus serrés et avoir le sentiment d'appartenir au même milieu. Ces liens et ce sentiment de proximité peuvent finalement empêcher le journaliste de prendre la distance nécessaire vis-à-vis de ses interlocuteurs.

L'ancienneté dans le poste²⁶⁵ peut de même être considérée comme positive ou négative, selon les points de vue. Une nomination récente peut permettre de porter un regard neuf sur le secteur, le journaliste n'étant pas encore « pris » dans des relations avec les personnalités locales, ou au contraire comme un handicap, engendrant un manque de maîtrise des problèmes qui dissuade d'avancer un point de vue singulier. Ainsi, d'un côté, on peut estimer qu'un journaliste récemment arrivé connaît moins bien les dossiers et les gens, et peut plus difficilement se permettre des remarques ou des critiques, car il maîtrise moins bien les réactions possibles des sources. Un journaliste d'un bureau détaché estime par exemple que sa nomination récente constitue une faiblesse :

« Moi j'arrive, je suis faible, je n'ai pas la culture de l'endroit. (...) Il y a des choses que je ne peux pas mettre en perspective, ou bien si je me risque dans un regard critique, je peux me planter. Donc je ne le fais pas. Je relate l'événement à plat, sans mettre en perspective. Donc là, on est faible. Finalement, c'est à ces moments-là, quand on est jeune, dans un endroit, qu'on est le plus à la merci... qu'on est le plus communicant et le moins critique. Puisqu'on est à la merci de la volonté de communication de l'interlocuteur, et on n'a pas les moyens de mettre en perspective parce qu'on ne connaît pas, on ne connaît pas le contexte. » Il complète

la baisse des effectifs ayant ensuite mis en difficulté ce partage.

²⁶⁵ Déterminée, au niveau collectif, par la politique de gestion de mutations (voir plus haut), mais dont l'on étudie ici les effets au niveau individuel.

ensuite : *« Donc il y a ce moment-là où on est faible, c'est quand on arrive. Je crois qu'on est bien opérationnel au bout d'un an. Et puis après, à plus de trois ans, je pense qu'il y a le danger inverse, on est trop impliqué dans le milieu, pour être complètement indépendant. »*

Un autre localier relate qu'il a attendu quinze mois avant de reprendre la rubrique d'échos de son prédécesseur, pour avoir le temps de prendre ses propres « repères ».

A l'inverse, certains journalistes mettent en exergue les aspects positifs d'un regard neuf sur le secteur, liés à la fraîcheur du regard et à l'absence de représentations préconçues sur les divers acteurs. Un localier de Vendée-Matin insiste ainsi sur les bienfaits de la « fraîcheur » dans le poste :

« Déjà, quand on arrive d'ailleurs, on arrive avec un œil un peu critique sur ce qu'on découvre, sur la ville qu'on découvre. Donc ça permet effectivement d'avoir un peu plus de recul. Par ailleurs, la multiplication des expériences donne aussi un certain sens critique. Et puis en plus, ce n'est pas inintéressant non plus de changer de façon de travailler. En changeant de rédaction, souvent on change un peu de façon de travailler, parce que ça dépend, ça aussi, de la personnalité du chef d'agence. Chacun a sa méthode de travail. Parfois, ça convient ou ça ne convient pas, ça c'est un autre problème, mais au moins, on découvre des angles nouveaux. Et surtout, moi, ce que je trouve le plus important dans le fait de bouger, c'est que ça remotive. »

En retour, les journalistes qui défendent ce point de vue tendent à relever les dangers de l'ancienneté dans le poste et le risque de sclérose. Un journaliste qui sera pourtant toujours en poste au même endroit au bout de dix ans déclare notamment :

« De toute façon, je pense qu'entre cinq et six ans sur un poste, c'est vraiment le maximum. Au delà, on finit par se scléroser complètement. » « Evidemment, quand on bouge comme ça tous les cinq ou six ans, il faut à chaque fois se recréer un réseau d'amitié, il faut se réinstaller. Quand on a une famille, ça peut parfois être gênant. Donc il y a certains confrères qui ne souhaitent pas trop bouger, qui parviennent à ne pas bouger. Ici, à Vendée-Matin enfin à Vendée-Matin, on est tous assez jeunes en fin de compte, donc on a déjà pas mal bougé. Mais enfin, je connais des postes où certains journalistes restent en poste vingt à trente ans au même endroit, ce qui à mon avis est extrêmement mauvais. Bon, quand la direction du journal le leur permet, tant mieux pour eux ; je ne suis pas vraiment persuadé qu'ils restent journalistes jusqu'au bout, ils finissent par s'inscrire dans une vie locale, dans un ronron quotidien, ils n'ont plus de recul par rapport à l'actualité. (...) Parce qu'au bout d'un certain temps, on finit par rentrer dans ce qu'on appelle l'actualité institutionnelle. On a son petit réseau d'informateurs, on couvre toujours le même type d'événement, qui se répète d'année en année, à la limite, on n'a même plus besoin d'aller dans les réunions pour savoir ce qui va s'y dire. Donc à ce moment-là,

on finit par s'en désintéresser totalement, ça devient le traintrain quotidien, et ça n'est plus vraiment du journalisme. »

Un autre journaliste souligne pour sa part les dangers respectifs de la jeunesse dans un poste et de l'ancienneté, et l'importance à la fois de la fraîcheur et de la mémoire, qui sont d'ailleurs plus faciles à concilier dans une rédaction multiple, grâce au travail d'équipe :

« Je crois qu'il faut, dans une locale, le sang frais, la capacité à s'émouvoir, à découvrir des hommes et des femmes, des événements, des situations, des paysages, que sais-je?, d'une part ; et d'autre part la mémoire. Je crois que les deux facteurs sont indispensables. Les journalistes qui débarquent dans un secteur et qui sont tout seuls dans ce secteur, je veux dire, c'est comme si moi, je découvrais la lune. Je serais aussi ignorant de l'univers lunaire, même si j'en ai entendu parler par les gens de la NASA, je serais aussi ignorant de cet univers, le nôtre, l'univers social, que les gens qui ne sont jamais allés sur la lune. Je crois qu'il faut les deux. Mais, mais je me demande si nos patrons veulent vraiment la mémoire. La mémoire est dangereuse. Quand on est narratif, quand on est descriptif, lorsqu'on découvre, il y a toujours une certaine naïveté. Il y a toujours une certaine candeur, gentillesse. Il faut se faire un carnet de relations, alors on compose. » « En tout cas, je crois qu'on ne peut avoir de véritable crédibilité à l'égard des interlocuteurs que si on a un peu de mémoire et qu'on maîtrise bien le paysage social, les dossiers, etc, sinon on fait plein de bêtises, par méconnaissance. » En revanche, « Lorsqu'on a un peu de mémoire, le danger, c'est d'étiqueter, mais on connaît au moins, on n'est pas ignorant des choses, c'est plus dangereux [pour les pouvoirs locaux]. »

Pour ce journaliste, l'ancienneté n'agit pas mécaniquement comme un facteur d'immersion dans la société locale, le journaliste pouvant éviter d'entrer dans des routines et préserver son esprit critique, en réalisant un véritable travail de mémoire et de dossier. Pour lui, la fraîcheur provient d'un état d'esprit davantage que d'une nomination récente :

« Je crois que les routines, vous les acquérez si vous n'êtes pas vigilant. Moi, au bout de six ans, je ne suis pas fatigué à la Roche-sur-Yon. Il y a plein de choses que je ne connais pas et que je voudrais investir. Bon, si on est là pendant vingt ans, peut-être. Mais je crois qu'on a besoin de gens de mémoire et de gens d'expérience, des gens comme X, que vous avez rencontré, qui sont capables de vous parler d'un pays, des hommes, qui les connaissent très bien, et qui portent sur les choses un regard vif, je crois. »

Le niveau de spécialisation et la plus ou moins grande ancienneté dans le poste ont donc une influence certaine sur l'activité journalistique, mais selon des modalités

diverses, en fonction de la situation et de la posture personnelle du journaliste²⁶⁶. Il en va de même des éléments de réputation professionnelle et d'identité personnelle, qui n'agissent qu'à travers la manière dont les journalistes et leurs partenaires les intègrent dans leurs anticipations.

« Réputation » et éléments d'identité personnelle

Certains éléments identitaires, professionnels et personnels conditionnent de manière complexe les rapports avec les sources. Ils comportent une part « objective », le comportement passé du journaliste ou son sexe et son âge, mais n'agissent qu'à travers les représentations qu'eux-mêmes et les autres s'en font, selon un processus dialectique.

Tout d'abord sur un plan professionnel, les journalistes en poste depuis un minimum de temps, contribuent par leur action à se forger une certaine « **réputation** »²⁶⁷, leurs partenaires construisant un ensemble d'anticipations quant à leur comportement et aux type de relations qu'ils sont susceptibles d'entretenir avec les sources. Les journalistes contribuent à construire cette représentation d'eux-mêmes à travers leurs actes et leurs discours, mais ils en sont aussi l'objet, les sources, les collègues et les responsables hiérarchiques ayant des représentations propres, qui peuvent se « durcir » et sur lesquelles le journaliste n'a plus prise²⁶⁸. La « réputation » se construit suivant un processus qui va des représentations individuelles et provisoires d'un interlocuteur particulier à la suite d'une interaction ponctuelle, à des représentations partagées par un ensemble d'acteurs eux-mêmes en interaction, et « durcies » par la répétition des expériences et la prolongation de la

²⁶⁶ Qui sera étudiée dans la 3^{ème} partie.

²⁶⁷ Dans une optique proche des théories de « l'étiquetage » ou des analyses des « carrières morales », voir notamment Howard Becker, *Outsiders*, op. cit. et Erving Goffman, *Asiles*, op. cit. Dans une autre perspective, voir Annie Collovald, qui analyse les usages stratégiques de la présentation de soi (« Identité(s) stratégique(s) », art. cit. et *Jacques Chirac et le gaullisme*, op. cit.

²⁶⁸ Dans une perspective interactionniste, on parle d'étiquetage, en soulignant la manière dont cette « étiquette » ou ce « label » s'impose enà la suite de l'individu. Certains sociologues soulignent aussi la dualité de l'identité pour soi et pour autrui, à la fois inséparables et liées de façon problématique (voir notamment Claude Dubar, *La socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles*. Paris : Armand Colin (Coll. « U », série sociologie), 1998 (2^{ème} édition), p. 110 et s.)

relation²⁶⁹.

Quand les journalistes évoquent la nécessité de bien « caler » les relations avec les interlocuteurs habituels au départ et la nécessité du « respect » qu'il faut imposer, il s'agit d'un processus de définition des attentes relationnelles lié à l'établissement de leur « réputation ». A leur arrivée sur un secteur, les journalistes, surtout quand ils sont seuls en poste, doivent réaliser un effort particulier de réglage des relations, a fortiori quand les rapports qui existaient auparavant ne leur conviennent pas. Un chef d'agence relate par exemple que son prédécesseur étant très lié au maire, il a été nécessaire de placer les relations sur un autre registre, de transformer les anticipations sur son action :

« Quand je suis arrivé, ça a été difficile. Parce que bon, c'était un peu une terre brûlée. (...) Il fallait instaurer d'autres relations, montrer que moi, j'étais moi et que fonctionnerait comme moi je l'entendais et pas forcément sur le modèle de mon prédécesseur. Donc il y a eu un rééquilibrage. La mairie, j'ai de très bons rapports avec, courtois, cordiaux, je crois, francs. Mais ce n'est plus comme avant, quand j'ai des choses à dire, je les écris. »

Ensuite, dans la succession des interactions, ainsi que par un méta-discours sur leur propre positionnement, les journalistes tendent à se forger une réputation plus précise, qui peut être celle d'un journaliste complaisant, critique, désabusé... L'anticipation du réglage des relations qui en découle contribue fortement à déterminer le comportement et les attentes des sources, à la manière d'une prophétie auto-réalisatrice²⁷⁰. Un localier évoque ainsi la perception que les interlocuteurs doivent avoir de lui :

« Ce qui est sûr, c'est que les notables savent que je ne suis pas un être sûr. C'est-à-dire qu'ils savent très bien que je suis un homme libre. D'ailleurs j'ai cette réputation, d'être un journaliste libre. Ça embête beaucoup de gens. C'est évident que quel que soit l'homme politique, économique et compagnie, je sais très bien qu'il y a des gens qui purement et simplement me haïssent – quelquefois, je leur rends bien – mais qui me haïssent... »

²⁶⁹ Le temps et l'inscription des relations dans la durée d'une part, et la mutualisation des expériences d'autre part constituent les deux facteurs essentiels de « durcissement » des représentations. Ce processus peut être rapproché de ce que les sociologues constructivistes comme Peter Berger et Thomas Luckmann nomment « typification » et extériorisation, en insistant sur la réciprocité des typifications et la dimension collective et historique de l'institutionnalisation des rôles et des représentations (*La construction sociale de la réalité*, op. cit., p. 77 et s.).

²⁷⁰ Cette notion, dite aussi prédiction créatrice, inventée par Robert Merton (*Eléments de théorie et de méthode sociologique*, Paris : Plon, 1966), ne doit pas être conçue de manière mécanique, et doit renvoyer à une analyse fine de la dynamique des anticipations qui aboutit au résultat envisagé initialement (voir notamment Michel Dobry, *Sociologie des crises politiques*, op. cit.).

Dans les anecdotes qu'ils relatent, certains journalistes soulignent ainsi l'importance de la prévisibilité, qui est le fondement de la « confiance ». Une journaliste estime par exemple que la prévisibilité de son comportement a été déterminante dans l'acceptation de l'enquête qu'elle projetait, par le directeur départemental :

« Là, X [prénom du directeur départemental], ça s'est joué à la confiance. Il savait que je n'étais pas une kamikaze, il savait en même temps que j'avais envie de me faire de Villiers, que les choses soient claires, mais moi je ne voulais pas aller au charbon, je ne suis pas une martyre, attention. Donc ça s'est joué comme ça. »

A contrario, quand un journaliste est connu pour sa propension à publier des articles critiques, sa hiérarchie tend à former des anticipations négatives sur sa production à venir :

« On est tout le temps en train d'avoir la trouille lorsque je manipule certains sujets, parce qu'ils ont trop de peur de la dynamite qui va leur exploser à la figure, à eux. »

En revanche, le fait de ne n'avoir jamais rencontré un interlocuteur et ainsi d'être vierge de toute réputation peut être un atout : le journaliste peut alors cacher son jeu et jouer l'effet de surprise. Les sources n'ayant pas de repères pour former leurs anticipations peuvent ainsi entrer dans un type de relation dont elles appréhendent mal les conséquences en termes de traitement de l'information. Une ancienne localière relate ainsi une expérience où le fait que ses interlocuteurs ne la connaissaient pas, a eu un rôle important :

« Pour la petite histoire, j'étais donc en Vendée depuis quand même trois ans, mais j'étais plus sur la Roche, j'avais plus suivi par exemple le Conseil municipal de la Roche, le Conseil général, je n'ai dû le suivre qu'une fois. J'avais fait des conf de presse avec de Villiers et tout, mais je n'étais pas répertoriée comme journaliste politique. Je raconte ça parce que ce qui fait que quand j'appelle le maire des Herbiers, il ne sait pas trop à qui il a affaire. Et après, quand j'aurai l'inénarrable Retailleau, un des hommes de de Villiers... En plus, moi, dans ces cas-là, une voix très téléphone [elle prend une voix douce], na na na, je veux dire, moi je décape, il ne faut pas déconner non plus. Quand j'ai vu qu'ils ne savaient pas trop qui j'étais et tout et qu'il s'est mis à gueuler sur le Canard Enchaîné, tous ces cons, nanana, et que j'ai entendu l'autre fou, le maire, je ne trouve plus son nom, peut-être le grand chef du Puy du Fou, tout compte fait... »

Mais cette ressource ne peut être utilisée qu'une fois :

« Mais le premier coup de fil que j'avais eu avec le maire, Jean-Marie Duchmoll [la personne

ayant oublié le nom de celui-ci] et Retailleau, ça ne se fait qu'une fois dans sa vie, la voix d'aéroport. Parce que le lendemain, vous êtes la vraie salope, donc après c'est fini. Ça se joue en une seule manche. Après, ils savent vachement qui vous êtes. « On se connaît? », disait Retailleau, « On s'est aperçus », répondais-je. Le lendemain on se connaissait vachement bien, on se connaissait trop. Donc ça se joue à deux. »

Des éléments plus personnels peuvent contribuer à asseoir les anticipations que les sources se forgent du comportement des journalistes. Par exemple, la connaissance de certains aspects cachés de la vie privée des sources peut être une ressource importante pour le journaliste. En effet, l'interlocuteur, sachant que le journaliste détient cette information, peut être amené à adopter un comportement plus coopératif. Une ancienne localière des Herbiers se souvient ainsi de ses rapports avec une personnalité locale :

« Et puis on se connaissait tellement bien d'avant, par la Chambre des Métiers, puisqu'il était, oui, il était souvent à Nantes, on se connaissait très très bien, à l'époque. Puis il savait que je savais, donc... c'est aussi pour ça qu'il m'a fichu la paix, je pense. »

Le **sexe** et l'âge du journaliste contribuent à définir son « identité personnelle » et peuvent conditionner les relations professionnelles : les différentes caractéristiques des individus peuvent être alternativement considérées comme des atouts ou des handicaps, des ressources ou des contraintes.

Le fait d'être une femme est souvent perçu comme une difficulté supplémentaire en locale. On peut en effet constater que les femmes sont très peu nombreuses dans ces fonctions en Vendée, et qu'elles préfèrent souvent occuper d'autres postes, au secrétariat d'édition ou dans des rédactions centrales, où le contact est moins direct avec les sources²⁷¹. On peut penser que cette préférence traduit aussi implicitement une stratégie d'évitement de la confrontation directe et

²⁷¹ Si la logique hiérarchique explique partiellement certaines formes de division sexuelle du travail – la proportion importante de femmes parmi les vacataires et journalistes à temps partiel et leur très faible représentation parmi les cadres et chefs de services –, elle ne permet pas de rendre compte d'autres phénomènes. C'est surtout une logique relationnelle – liée à la gestion des rapports avec les sources, rapports de pouvoir pouvant avoir une forte dimension conflictuelle – qui se manifeste dans le choix entre le secrétariat d'édition ou les rédactions centrales d'une part et la locale d'autre part. Les femmes journalistes interrogées qui sont passées par des postes de locale n'ont pas évoqué directement la manière dont leur sexe avait influé sur leur activité et leurs relations avec les sources, mais le constat est néanmoins qu'elles ont accepté des mutations assez rapidement dans d'autres types de postes. A contrario, les secrétaires d'édition, qui ne sont pas au contact direct des sources, même si elles n'avaient initialement pas choisi ces fonctions, déclarent maintenant préférer ce poste, soulignant les contraintes du travail en locale, notamment en termes horaires. Voir l'analyse de la dynamique sociale et sexuée des trajectoires dans la 3^{ème} partie.

permanente avec les sources. Seule une vacataire de Presse-Océan explicite ses difficultés à se faire reconnaître, mettant son statut de femme en avant – même si son statut professionnel dominé et son âge doivent être au moins aussi importants. Elle déclare en effet dans son questionnaire :

« Ils [les interlocuteurs] prennent souvent leur contact avec une femme (en plus une jeune) « à la légère ». »

Mais le statut de femme peut aussi être considéré comme un atout, en ce qu'il permet d'entretenir des rapports moins fondés sur la logique de la face et du point d'honneur, qui repose implicitement sur des codes relationnels virils²⁷². Les femmes pourraient dans certains cas être mieux à même d'instaurer des relations de confiance mutuelle ou de confiance, voire parfois de jouer sur des rapports de séduction²⁷³.

L'âge des individus est aussi une donnée importante qui contribue à influencer les relations que les journalistes peuvent établir avec les sources. Les reporters concernés peuvent considérer leur propre jeunesse comme un tel handicap, surtout quand ils sont effectivement en situation précaire, mais aussi comme une ressource, un gage de fraîcheur et de liberté. Pour la vacataire précédemment citée, la jeunesse constitue un handicap, les interlocuteurs tendant à anticiper la moindre compétence professionnelle ou la moindre confiance en soi du journaliste – et donc un risque moins important de traitement défavorable – et sa moindre autonomie au sein de sa rédaction – avec un statut dominé ou un contrôle plus strict de sa hiérarchie. Mais pour de jeunes journalistes titulaires ambitieux, l'âge peut être un atout. De même, l'âge avancé d'un journaliste peut être perçu comme une source de confiance en soi et d'autorité et donc une ressource dans la relation avec les interlocuteurs, ou comme le signe d'une certaine fatigue voire d'une certaine dévalorisation professionnelle, et donc un handicap dans la relation, la part des deux aspects dépendant indissociablement de l'image que la personne a d'elle-même, de

²⁷² Sur le « virilisme », voir Daniel Welzer-Lang (dir.), *Nouvelles approches des hommes et du masculin*, Toulouse : Presses Universitaires du Mirail, 2000.

²⁷³ Il ne s'agit pas ici d'enfermer les femmes dans un modèle comportemental radicalement opposé à celui des hommes mais d'étudier e quoi les rapports professionnels avec les sources sont partiellement sexués, non seulement pour les femmes mais aussi pour les hommes. Sur les diverses manières d'appréhender les rapports entre les sexes, voire notamment Cégolène Frisque, *L'objet femme*, Paris : La Documentation française, 1998.

ce qu'elle exprime corporellement et de la manière dont ses partenaires peuvent la percevoir.

Enfin, la **situation matrimoniale** des journalistes peut aussi influencer leur insertion locale et indirectement leur capacité d'autonomie, de manière complexe. En effet, sur un plan personnel, d'un côté l'investissement familial peut procurer une sécurité et une stabilité affectives qui permettent au journaliste de s'engager dans certains conflits, mais de l'autre, la responsabilité d'une famille peut induire une certaine prudence et un évitement des conflits. De même sur un plan plus social, le fait d'avoir un conjoint qui travaille assure une certaine indépendance financière qui peut renforcer l'autonomie du journaliste, mais parallèlement, un ancrage familial local fort peut « lier » le journaliste, par exemple s'il craint toute mutation pour des raisons familiales²⁷⁴, ou s'il appréhende les conséquences que pourrait avoir une éventuelle attitude critique sur la situation de son conjoint. Ces tensions liées à l'ancrage familial sont donc multiples, la manière dont les journalistes les gèrent dépendant de leur posture.

Pour résumer, l'activité des journalistes est fortement conditionnée par leur situation professionnelle – leur statut salarial et hiérarchique, leur spécialisation et leur ancienneté –, par des éléments d'identité professionnelle et personnelle – leur « réputation » et leurs caractéristiques en termes d'âge et de sexe notamment. Tous ces éléments contribuent à définir les atouts et handicaps des journalistes, leurs ressources et leurs contraintes propres. Les paramètres qui conditionnent la position des sources face aux journalistes méritent aussi d'être analysés.

²⁷⁴ A cet égard, la situation des femmes et des hommes est souvent asymétrique : les journalistes masculins qui sont en couple et dont la femme travaille amènent souvent cette dernière à sacrifier partiellement sa carrière pour les suivre, tandis que les journalistes femmes soit ont un ancrage conjugal ou familial plus limité, soit renoncent à toute mutation et donc à toute promotion. Sur ces processus asymétriques d'investissement, qu'il convient cependant de ne pas trop globaliser et réifier, voir notamment Marie-Agnès Barrère-Maurisson, *La division familiale du travail, la vie en double*, Paris : PUF (Coll. « Economie en liberté »), 1992.

2. Emprise locale et contrôle institutionnel des sources

Les forces et faiblesses des sources et pouvoirs locaux sont aussi bien sûr des paramètres importants des relations que les journalistes peuvent établir avec eux. Les ressources des institutions locales face aux journalistes dépendent de leur ancrage dans la société locale, de leur poids électoral, économique ou social mais aussi de leur mode de fonctionnement interne et en particulier de l'existence d'un certain pluralisme ou d'une opposition interne, et enfin des stratégies de contrôle qu'elles développent – et de la combativité dont elles font preuve.

Représentativité et emprise locale

Tout d'abord, les journalistes évaluent la puissance d'une source à son ancrage dans la société locale, à son poids politique, économique, social... dans le tissu local. De nombreux auteurs ont souligné l'inégalité de l'accès des sources à la presse²⁷⁵, mais il convient d'en analyser les mécanismes concrets, dans les pratiques journalistiques, tout en demeurant attentif aux efforts de certains journalistes pour contrer ces mécanismes. La « représentativité » et l'emprise des organisations et institutions²⁷⁶ sont en effet des éléments essentiels des anticipations des journalistes, qui tendent à accorder une place prépondérante et une confiance a priori aux institutions puissantes – tandis que les propos des sources dominées sont toujours sujets à caution –, faisant ainsi preuve en pratique d'un profond « légitimisme ». Le respect pour les institutions et le système représentatif constitue un aspect fondamental des rapports des journalistes avec les pouvoirs locaux et les hommes et femmes politiques. De nombreux travaux littéraires, descriptifs²⁷⁷ ou

²⁷⁵ De nombreux travaux américains ont ainsi montré comment l'accès aux médias est « structuré », c'est-à-dire conditionné par les positions institutionnelles des sources, et fortement inégalitaire, et comment il reproduit les systèmes institutionnels, depuis Stuart Hall, qui met l'accent sur l'existence de « définisseurs primaires » (*Culture, Media, Language*, Londres : Hutchinson University Library, 1980), dont il convient cependant de restituer le travail de construction et d'entretien de cette position.

²⁷⁶ Dans un autre cadre d'analyse, Jacques Gerstlé souligne aussi l'influence des positions de pouvoir sur la « communication politique » (*La communication politique*, op. cit.).

²⁷⁷ Certains ouvrages sur la presse régionale dénoncent ainsi le conformisme des localiers, tandis que d'autres le justifient en naturalisant le besoin de consensus (voir d'un côté Roger Duthéil, « Le Journal Unanimiste »,

savants soulignent ce « légitimisme » des journalistes, mais tendent à y voir une adhésion effective à des valeurs, alors qu'il s'agit avant tout pour les journalistes d'un calcul pratique²⁷⁸, ancré dans l'activité quotidienne, d'une manière de mesurer l'ancrage local des ces interlocuteurs et leur ascendant sur le lectorat ainsi que sur le reste du tissu local, afin d'évaluer leurs capacités de réaction en cas de conflit éventuel. Ce calcul prend non seulement en compte la représentativité nominale de l'organisation ou du dirigeant, à travers ses résultats électoraux ou son poids économique, mais aussi ses capacités d'influence sur d'autres acteurs, son insertion dans des réseaux, son aptitude à contrôler diverses ressources²⁷⁹... Mais ce « respect » – dans un sens purement pratique et non moral – des institutions ne signifie pas pour autant que l'adhésion des journalistes aux institutions représentatives est plus forte que chez les autres catégories socioprofessionnelles, comme peuvent le laisser penser de nombreuses recherches, qu'elles valorisent le « rôle démocratique » de la presse ou s'efforcent de dénoncer cette illusion²⁸⁰. Les réflexions des journalistes sur l'ancrage local des hommes politiques montrent en effet en général qu'il ne s'agit pas d'un respect naïf fondé sur une adhésion fondamentale, mais plutôt d'un calcul quant à leur influence et leur longévité.

De nombreux journalistes locaux soulignent ainsi le poids des principaux

Esprit, février 1971, pp. 262-271, Alain Besson, *La presse locale en liberté surveillée*, op. cit., Henri de Grandmaison, *La Province trahie*, op. cit., Maurice Grassin, *Qu'on envoie un journaliste pour croquer la rosière*, op. cit., et de l'autre Louis Guéry, *La presse régionale et locale*, Paris : Ed. du CFPJ (Coll. « Connaissance des médias »), 1992, et François Archambault et Jean-François Lemoine, *Quatre milliards de journaux*, op. cit). Ce dernier ouvrage dénonce par exemple a contrario la « minorité bavarde », qui se recrute « surtout parmi les intellectuels », que leurs auteurs opposent à la « majorité silencieuse » et à laquelle il convient donc implicitement de ne pas donner d'écho.

²⁷⁸ Les prescriptions des directions en faveur d'un maintien de relations de coopération voire d'osmose avec les principales autorités locales, déjà évoquées, jouent aussi un rôle important.

²⁷⁹ La distinction des travaux américains entre sources « accréditées », c'est-à-dire officielles, et « alternatives » repose ainsi sur la capacité à produire régulièrement des nouvelles pertinentes pour les journalistes, mais, comme le remarque Grégory Derville : « On n'est pas, par la simple « grâce » de ses avantages matériels et symboliques, un « interprète primaire », mais on le devient et on le demeure jour après jour, par la mobilisation et l'optimisation continue de ces avantages, dans le cadre de stratégies réfléchies et soutenues par des moyens adéquats ». Et pour l'auteur, si le jeu est structuré, il n'est pas complètement bloqué, la domination de certaines sources étant « moins une donnée qu'un aboutissement » (« Le combat singulier Greenpeace-Sirpa », art. cit., p. 622-623).

²⁸⁰ Voir dans le premier cas, les analyses de la liberté de la presse comme fondement de la démocratie, ayant pour contre-point des réflexions sur les dérives de la « médiacratie », dans laquelle la presse ne jouerait plus son rôle (Cf. par exemple Francis Balle, *Médias et sociétés*, op. cit., p. 249 et s., ainsi que dans un autre cadre, le premier chapitre de *Mauvaise presse*, de Cyril Lemieux, op. cit....) Dans une perspective critique, Jacques Le Bohec fait aussi de la question du « rôle démocratique » de la presse, qu'elle soit locale ou plus généralement écrite et audiovisuelle, l'élément déterminant de l'ensemble de son analyse, même s'il en propose plusieurs définitions (voir respectivement *Le « rôle démocratique » de la presse locale*, op. cit., pp. 256-294, et *Les rapports presse politique*, op. cit., pp. 109-134).

dirigeants politiques locaux, en particulier celui du président du conseil général et celui du maire du chef lieu. Certains considèrent cette situation comme un simple fait, naturalisant ainsi leur puissance, tandis que d'autres la regrettent plus ou moins explicitement. Dans le premier cas, on trouve par exemple un localier de Vendée-Matin qui insiste sur leur caractère « incontournable » :

« Quand tu travailles dans la presse en Vendée, Villiers, forcément est incontournable, c'est une évidence. Quand tu t'intéresses à la presse et que tu travailles, comme moi je suis aussi les affaires municipales sur la Roche-sur-Yon, Auxiette est incontournable, c'est un fait. Et ainsi de suite. Tu bossais dans le Sud-Vendée, Forens, à un moment, député, maire de Fontenay le Comte et compagnie, était incontournable. Alors Villiers, c'est vrai a une emprise du fait de son rayonnement national, a une emprise peut-être plus importante que d'autres, ça c'est indéniable. »

Certains rédacteurs dénoncent en revanche l'emprise de Philippe de Villiers sur le département. Un journaliste du siège de Ouest-France souligne ainsi à la fois son emprise sur la société vendéenne et sa légitimité démocratique :

« Je crois que la rédaction de la Roche, enfin X [le directeur départemental] doit être un peu prisonnier de la relation avec Philippe de Villiers parce qu'il représente beaucoup de choses en Vendée, il est patron du Conseil général, il a la haute main sur plein d'instances, enfin il contrôle complètement son département, il y a des hommes à lui partout, c'est vraiment un roitelet en Vendée. (...) S'il est là, ce n'est pas par hasard, il est bien l'élu des Vendéens. »

Si l'élection est un des supports de la légitimité des politiques pour les journalistes, en retour, un échec électoral transforme les relations. Un localier se rappelle ainsi la situation du maire des Herbiers quand il est arrivé :

« On était à la limite, aller bagarrer contre X [le maire] qui était élue avec 70% des voix et puis trois ans après, elle s'est présentée aux cantonales, en 93, et elle s'est retrouvée quatrième avec moins de 13% des voix dans sa ville. On peut tout se permettre, là. Parce qu'on sait qu'elle est désavouée, que – pas que nos lecteurs, les électeurs –, tout le monde, les lecteurs d'en face aussi, l'ont désavouée. »

Certains journalistes, qui demeurent généralement dans une certaine extériorité par rapport au département, déduisent de cette emprise des forces sociales et politiques dominantes une adhésion de la population aux « valeurs » conservatrices que celles-ci portent²⁸¹ ; d'autres rejettent au contraire ce mythe d'une adhésion

²⁸¹ A l'instar des commentateurs qui considèrent que les Vendéens sont réellement imprégnés d'une culture réactionnaire, percevant la population comme « asservie » et soumise à ses maîtres.

totale et aveugle en soulignant les formes de distance dont les habitants font preuve. Par exemple, un localier souligne à la fois « l'assise populaire » de Philippe de Villiers, et les calculs qui fondent cet attachement, « l'adhésion » des habitants aux positions politiques qu'il défend pouvant être très limitée :

« De Villiers de toute façon ici, a toujours une assise populaire, qui de toute façon, s'il veut être député à vie, il sera député à vie, et où les gens, ici, font vraiment la différence entre le personnage aux responsabilités locales et puis le personnage aux responsabilités nationales. Et ici, les gens, ils votent pour lui mais ils regardent les guignols tous les soirs et ils rigolent comme des fous des guignols et aussi, en même temps, ils vont continuer à voter pour lui. Parce qu'ils savent qu'ici, logiquement, il a le bras long, il leur récupère des trucs, et on le voit un petit peu dans des manifestations publiques, souvent, où les gens lui disent « C'est bien on a eu notre piste cyclable ou je ne sais pas quoi, c'est sympa, merci et tout ». Et puis après, dans la discussion, quand ils commencent à parler politique, il y en a même qui disent « Mais arrête tes conneries ». Et c'est marrant de sentir ce genre de choses. »

La reconnaissance du poids électoral des responsables politiques par les journalistes ne repose donc pas fondamentalement sur une « croyance » dans le bien-fondé du système représentatif mais sert surtout à évaluer la puissance des sources, ce calcul se fondant par ailleurs conjointement sur l'appréciation de leurs capacités d'influence auprès d'autres acteurs locaux et de leur pouvoir de nuisance. Plus généralement, la représentativité et l'emprise locale des sources constituent donc des paramètres importants des rapports que les journalistes entretiennent avec elles, ces derniers les prenant fortement en compte dans leurs anticipations sur la dynamique de la relation. La capacité des représentants officiels à contrôler les discours émanant de leur institution est aussi une ressource essentielle pour ceux-ci et conditionne fortement les marges de manœuvre des journalistes.

Pluralisme, publicité et contrôle hiérarchique

Le degré de maîtrise, par les dirigeants officiels, de leur propre institution et des discours qui émanent des autres responsables ou opposants d'une part et de leurs salariés d'autre part, constitue une donnée importante des relations entre les sources et les journalistes. En effet ce facteur définit la capacité d'accès des journalistes à des informations inédites ou à des discours alternatifs, distincts de ceux des

représentants principaux, et qui peuvent permettre de mettre en perspective, relativiser, contester ou même décrédibiliser le point de vue officiel. Au niveau des dirigeants, en particulier des instances politiques et représentatives, le degré de pluralisme et de publicité des débats internes, et au niveau des responsables administratifs et des salariés, le type de contrôle hiérarchique qui s'exerce, ont ainsi une grande influence sur l'accès des journalistes à des informations et points de vue divergents.

Tout d'abord, l'existence d'un certain **pluralisme au sein des institutions et l'existence d'une opposition interne** constitue un élément essentiel pour les journalistes. Car la présence d'adversaires des dirigeants dominants au sein des instances représentatives permet l'expression de discours critiques, sur lesquels peuvent s'appuyer les rédacteurs dans leurs analyses. En revanche, dans les cas d'absence d'opposition interne, le journaliste ne dispose pas de critiques pré-élaborées et, s'il veut en faire part, il est contraint d'en endosser la responsabilité. La situation du journaliste dépend donc directement de la configuration institutionnelle dans laquelle se trouve sa source principale, en l'occurrence, pour la PQR, le conseil général et la mairie du chef-lieu. Un journaliste nantais de Ouest-France remarque par exemple l'importance de l'existence d'une opposition institutionnelle :

« Un journaliste n'a pas le même comportement dans un conseil général où il y a une opposition forte que dans un conseil général où il n'y en a pas. Et c'est normal. Ici, j'ai à me contenter d'être observateur. Il y a une opposition, il y a dix-sept conseillers et conseillères (...) L'opposition fait son boulot et elle est critique, j'en rends compte. Je ne suis pas mégalomane, je ne vais pas rajouter mon grain de sel. Il y a une opposition qui fonctionne et l'opposition ne fait pas de concession. En Maine et Loire, il n'y avait quasiment pas d'opposition. J'étais certainement plus critique. C'est normal. C'est-à-dire que là où il n'y a pas d'opposition, le journaliste va quand même être tenté de se substituer à l'opposition inexistante. Il va être tenté, de temps en temps, de poser des questions, de dire « Bon, là, on a pris telle délibération — je ne sais pas — on n'a pas voté de subvention au Planning familial parce qu'on est de droite », etc... On peut interpeller. Ou on a voté telle subvention à une association ceci-cela, on peut intervenir en disant « Bien sûr, les élus ont le droit de le faire, c'est légal, mais on a le droit de s'interroger : est-ce que c'est opportun? » etc., ça c'est le boulot du journaliste. »

Un localier souligne aussi les difficultés des situations monopolistiques et l'ouverture que constitue le pluralisme :

« Quand c'est tout noir contre tout blanc, on n'a pas de place et on est... et on se fait taper dessus par tout le monde. Quand il y a des nuances partout, on joue avec les nuances partout

et c'est sympa. »

Dans les cas où le monolithisme est total, soit les journalistes relayent les discours de la puissance dominante, soit ils endossent le rôle de l'opposant. Aussi, paradoxalement, en cas de situation totalement monopolistique de la source, le journaliste peut finir par incarner l'opposition. Ainsi, un journaliste des Herbiers raconte que sous l'ancienne municipalité, comme tous les élus d'opposition avaient démissionné ainsi que les élus de la liste de la maire qui n'étaient pas liés à l'entreprise de celle-ci, le conseil municipal n'était devenu qu'une chambre d'enregistrement sans aucun débat. Bien qu'il ne se considère pas comme un journaliste militant, il a donc estimé que son rôle ne pouvait se limiter à rapporter les décisions prises et était de creuser les dossiers pour en expliquer les enjeux :

« Il n'y avait pas d'opposition ni rien du tout, personne ne venait plus au conseil municipal, donc il n'y avait que les journalistes qui étaient là. Donc on nous présentait les dossiers, les délibérations et puis c'est tout, il n'y avait aucun débat. Le rôle à nous, c'était effectivement de dire « le conseil municipal a décidé ça ou ça ». Mais s'arrêter là, ce n'était pas possible de s'arrêter là. Parce que c'était aussi de dire... de savoir aussi à certains moments dans des rubriques bien précises, notamment aux échos du samedi, de dire « Mais là, est-ce qu'il y a vraiment eu quelque chose? Est-ce qu'il y a eu concertation? Est-ce qu'on a bien décidé ceci? Est-ce qu'on a bien fait de faire ça? »

Il estime en revanche que sous la nouvelle municipalité, qui comporte une opposition, son rôle a changé :

« Maintenant c'est différent, maintenant il y a quatre listes. Il y a quatre listes, il y a une majorité et puis il y en a trois qui sont là rien que pour pigner la majorité, c'est marrant. On n'a plus du tout le même rôle. Maintenant on choisit même dans les critiques, on choisit ce qu'on dit et ce qu'on ne dit pas. On sait qu'il ne peut pas y avoir ce genre de coup fourré. »

Le pluralisme des institutions politiques et plus généralement des instances représentatives, constitue donc un paramètre crucial de l'activité journalistique.

Le **degré de publicité de leurs débats** internes a aussi une influence sur l'accessibilité de l'information²⁸². Contrairement à ce que tendent à accréditer de

²⁸² Pour Richard Ericson, la « clôture », qui détermine la disponibilité de l'information est ainsi l'un des deux paramètres centraux des stratégies des sources, en fonction du niveau de contrôle de l'espace, du temps et des arrangements sociaux (*Negotiating Control*, op. cit.).

nombreux discours sur la « transparence », tous les dirigeants cherchent, avec plus ou moins de succès, à contrôler l'information concernant leur organisation. Les modes de fonctionnement institués dans les instances représentatives ou au sein des organisations (partis politiques...) contraignent les dirigeants à accepter une certaine publicité de leurs délibérations, mais ces débats ne sont pas nécessairement les véritables lieux de décision, qui eux tendent souvent à rester discrets. En fonction de leur règles de fonctionnement mais aussi et surtout de leur histoire et des rapports de force internes, les diverses institutions peuvent en pratique être plus ou moins ouvertes à la publicité. En particulier, les partis politiques sont plus ou moins perméables à l'investigation journalistique. Un journaliste nantais affirme par exemple que le parti socialiste est beaucoup moins fermé et transparent que les partis de droite, car le premier invite les journalistes à ses congrès et conférences fédérales :

« Ses militants peuvent s'exprimer librement », alors qu'à droite, l'information « se réduit à une conférence de presse ».

Cependant il convient de distinguer publicité des débats officiels et transparence du processus de décision effectif.

Le « pouvoir » ne réside pas nécessairement dans le « secret », comme le supposent les visions manipulatoires, mais plutôt, pourrait-on dire, dans la gestion de la discrétion. Il ne s'agit pas de « cacher » réellement certains faits mais de gérer les limites de leur publicité. Ces faits ne sont pas « secrets »²⁸³, ne doivent pas nécessairement rester cachés, mais ne doivent pas être déclarés publiquement. Tout un ensemble de faits ont ainsi un statut intermédiaire de réalités « discrètes ». A cet égard, les journalistes ont un rôle essentiel. Car ils peuvent avoir connaissance de nombreuses informations, mais l'important, pour les instances dominantes, est qu'ils ne les transforment pas en vérités publiques et officielles, qui obligerait d'autres acteurs concernés à agir en conséquence²⁸⁴. Il s'agit d'abord de l'ouverture d'une

²⁸³ Michel Dobry écrit que « l'invisible ne bénéficie d'aucun privilège sur le visible », les marchandages tacites n'étant pas nécessairement plus solides ou efficaces que ceux qui sont affichés (*Sociologie des crises politiques*, p. 225).

²⁸⁴ Par exemple, un cercle très large de personnes, même assez éloignées des centres de pouvoir, et y compris et surtout des journalistes, était au courant des pratiques de corruption à Paris, de l'attribution politique des HLM, des emplois fictifs, des financements occultes qui étaient tirés de la MNEF... L'important n'était pas de ne pas communiquer ces informations à d'autres personnes mais de ne pas en faire des vérités publiques. Car c'est cette publicité et non l'accès à l'information en tant que telle qui permet alors à certains acteurs d'agir ou

instruction par la justice, qui peut ensuite obliger les responsables politiques à prendre des mesures. Dans le cas de la Vendée, de nombreux faits font ainsi partie des connaissances tacites des journalistes, mais n'ont jamais été publiés ou dénoncés. Il ne s'agit d'ailleurs pas seulement d'« affaires », mais aussi d'informations plus anodines voire triviales. On a par exemple vu que le simple fait qu'un localier rappelle que Philippe de Villiers était originaire de Lorraine avait été perçu comme une audace. Il ne s'agit bien sûr pas d'une nouvelle sensationnelle ni même confidentielle, mais bien d'un fait connu de tous, dont la publication officielle peut cependant être comprise comme une dénonciation implicite de l'« inauthenticité » de l'attachement à la Vendée et donc de l'utilisation de l'identité vendéenne à des fins politiques.

Par ailleurs, le **mode de fonctionnement hiérarchique des institutions**, le contrôle interne des organisations au niveau administratif, sont également essentiels²⁸⁵. En effet, les fonctionnaires et salariés des divers institutions et organismes peuvent aussi être des sources importantes pour les journalistes, soit pour obtenir les renseignements pratiques et techniques, soit pour accéder à des informations confidentielles ou alternatives. Les modalités de contrôle des dirigeants sur l'ensemble des responsables et salariés conditionnent la marge de manœuvre et d'autonomie de ces derniers dans leurs rapports avec les journalistes.

Les diverses collectivités locales peuvent fonctionner de manière plus ou moins bureaucratique, en fonction de la situation de leurs dirigeants et des habitudes institutionnelles. En effet, les différents services sont dirigés par des cadres ayant un certain nombre de compétences propres et ayant accès à de nombreuses informations. Mais ces chefs de service sont sous l'autorité hiérarchique respectivement administrative et politique, d'un secrétaire général et des élus locaux. Ils doivent donc en référer à ces derniers pour communiquer des informations à la presse. En pratique, le degré de spécialisation et d'autonomie d'un côté, et le niveau de contrôle bureaucratique de l'autre, divergent selon la dimension et l'histoire des

les contraint de le faire.

²⁸⁵ Ce constat peut être rapproché du deuxième paramètre des stratégies de sources mis en exergue par Richard Ericson, l'accessibilité physique des « régions arrières » des organisations aux journalistes (*Negotiating Control*, op. cit.).

collectivités locales. Il semble qu'en Vendée, tant au niveau du conseil général que de la mairie du chef-lieu, le contrôle hiérarchique soit relativement fort, l'emprise des chefs de ces deux exécutifs sur leur administration étant ancienne et profonde. Un localier se plaint ainsi de la fermeture des institutions :

« Il ne faut pas déconner, quand même, c'était pire qu'un ministère, bureaucratique. Tout est contrôlé. Il n'y a pas moyen d'avoir un technicien au fil. C'est toujours le politique qui est là pour faire le flicage. Et en fait, on s'est rendu compte après son élection que c'était même pas le politique, c'était le secrétaire général. Parce que les adjoints, ils sont à la botte du secrétariat général. Enfin ce n'est pas les adjoints qui décident. Ils obéissent. Voilà un peu comment ça se passe. »

Finalement, le pluralisme interne des institutions, leur degré de publicité et leur capacité de contrôle hiérarchique déterminent l'accessibilité de l'information, et conditionnent donc fortement le travail des journalistes. Compte tenu de tous ces facteurs qui contribuent à définir la capacité de contrôle des sources sur l'information qui les concerne, les pouvoirs locaux adoptent une « attitude informative » qui peut être marquée par une volonté de contrôle plus ou moins forte de l'information.

L' « attitude informative » des sources

Les sources peuvent manifester une volonté de contrôle plus ou moins forte de l'information qui les concerne, tenter d'influer à des degrés divers sur le traitement dont elles sont l'objet, et tolérer plus ou moins bien les manifestations de distance des journalistes. Et de même que les sources se forgent des anticipations à propos du comportement probable des journalistes, ce que l'on a nommé « réputation », les reporters se forment des représentations plus ou moins stabilisées du comportement de leurs interlocuteurs, que l'on peut désigner sous le vocable d'« attitude informative ». Les journalistes cherchent en particulier à évaluer les réactions possibles à leurs coups et les effets possibles de ces derniers sur la dynamique de la relation.

En ce qui concerne les **sources occasionnelles et non-professionnelles**, on peut tout d'abord remarquer que de nombreuses tensions sont liées au manque de

savoir-faire de ces organisations et personnes²⁸⁶, mais sont souvent perçues par les journalistes comme des signes de mépris, d'inaptitude ou de refus de communiquer. Par exemple, lors des périodes d'observation ethnographique, on a pu constater que dès que la forme d'information proposée ne leur convenait pas, les journalistes tendaient à en incriminer l'auteur, sans penser que cette inadéquation à leurs attentes pouvait provenir d'un manque de savoir-faire. Par exemple, lorsqu'un représentant des Verts vient apporter un communiqué de presse qui remercie les électeurs après les élections municipales de 1995, il est purement et simplement éconduit : on lui répond que le journal ne publie pas de tels remerciements. Mais le manque de « savoir-faire » que dénote ce choix de débiter un commentaire électoral par des remerciements, est perçu par les journalistes comme une volonté de faire du journal un vecteur de la communication interne du parti. De même, quand une personne vient apporter une présentation d'un prochain spectacle, les journalistes se plaignent qu'elle ne soit « même pas capable d'apporter une photo », considèrent que les artistes « sont incapables de se mettre en valeur », ont une « culture de l'ascétisme et de l'austère » et ne sont intéressés que par les débats « intellos » et non par le grand public. Mais les sources plus dominées, qui n'ont pas de professionnels pour gérer les relations avec la presse et dont les responsables n'ont pas l'expérience de ces rapports manquent en fait souvent des savoir-faire nécessaires, ce que les journalistes tendent à interpréter comme une attitude informative négative.

En ce qui concerne les **sources institutionnelles et régulières**, dont les responsables ont ou acquièrent une certaine expérience de la presse, et notamment celles qui possèdent un personnel spécialisé dans la gestion de ces relations, c'est davantage une « attitude informative » effective qui est en jeu. Dans les entretiens, les journalistes donnent fréquemment leur appréciation de leurs relations avec les principales institutions locales en proposant des qualifications de leur « attitude informative ». De nombreuses personnes interrogées ont en particulier dénoncé la volonté exacerbée de contrôle de l'information de la part du conseil général et de la mairie du chef-lieu. Ces critiques sont probablement très répandues chez les

²⁸⁶ Ces « fautes » peuvent être analysées comme des erreurs de « cadrage » de l'activité liées à la méconnaissance des règles de celle-ci. Sur ces questions, voir Erving Goffman, *Les cadres de l'expérience*, op. cit., pp. 301 et s.

journalistes de la presse quotidienne régionale, la dénonciation des tentatives de pression étant courante de manière générale. Mais ici, le constat de la volonté de contrôle est partagé quasiment par l'ensemble des journalistes, même ceux qui trouvent les pressions « normales » et adoptent une posture plutôt « institutionnelle ». Et les anecdotes rapportées laissent à penser que le comportement de ces sources institutionnelles est ici particulièrement autoritaire.

De nombreux journalistes interrogés partagent le constat de la volonté de contrôle du président du conseil général, certains estimant ce trait « normal » tandis que d'autres y voient une dérive et une transgression des normes relationnelles. Dans le premier cas, un localier de Vendée-Matin explique ce comportement par la logique d'affrontement qui guide l'entourage du président du conseil général, qu'il considère comme plus ou moins naturelle :

« Si tu n'es pas avec eux, c'est que tu es contre eux. Et ça (...), Villiers et son entourage politique, énormément. Et c'est vrai qu'il y a des journalistes qui ont eu des problèmes à cause de ça. Tu n'es pas avec nous donc tu es contre nous. Et ça, c'est un discours que j'entends assez régulièrement dans l'entourage de Villiers, l'entourage, qui, comme le veut la tradition, est plus royaliste que le roi, bien entendu. »

Une autre journaliste considère que l'attitude informative de Philippe de Villiers a évolué dans le temps, la volonté de contrôle se renforçant avec l'accroissement de ses ambitions :

« Enfin Philippe de Villiers à l'époque, en septembre 88, n'avait... enfin il y pensait peut-être déjà, mais il n'avait pas l'intention de s'installer déjà avec un avenir politique national. Pour moi c'était la Vendée, la Région. Il voulait la place de Guichard, ça c'était clair. Il voulait être président du conseil régional. Mais ça s'arrêtait là, à l'époque. Donc maintenant qu'il se veut un avenir national, puisque Guichard lui a savonné la planche en lui disant que tant qu'il serait vivant, Philippe de Villiers ne serait jamais président du conseil régional. Donc là, il a vu qu'il y avait une opposition telle qu'il ne le serait jamais, donc maintenant, bon, il n'a pas le choix. Au dessus du département, si ce n'est pas la région, c'est l'Etat, donc... Et là, c'est vrai qu'il a besoin d'appuis et de beaucoup plus de reconnaissance, et c'est peut-être pour ça qu'il est beaucoup plus prégnant à l'égard des médias. Moi j'avais une paix relativement royale quand j'étais là-bas, sans doute parce que ses ambitions n'étaient pas les mêmes. Maintenant, il ne passe plus rien à personne. Parce qu'il se veut un avenir national. »

D'autres journalistes critiquent plus ouvertement cette attitude. Une journaliste de Ouest-France ayant auparavant travaillé à la Roche-sur-Yon se rappelle la pesanteur de cette situation :

« En Vendée, le poids de quelqu'un comme de Villiers est terrifiant, alors là... Là c'est très compliqué quand à chaque fois que vous écrivez un papier, il fait des rectifs, c'est une guerre d'usure, là. Et pareil, c'est humain, il y a des jours où on passe son tour. Moi j'en ai un souvenir... Le poids des cathos, le poids de de Villiers, ça devient du sacerdoce, là. »

Un autre journaliste s'emporte contre les logiques de contrôle qui président à ces comportements :

« Mais le niveau de parano politique qu'a atteint ce département, c'est insensé, insensé. On ne peut rien écrire. Il n'y a pas une virgule qui ne puisse déplaire au président du Conseil Général, qui ne soit relevée et qui ne nous soit renvoyée, mise sous le nez, etc. » « Et ces gens-là parlent de liberté... Ces gens-là parlent de liberté! Ils ne nous concèdent pas la liberté minimum de commenter leurs faits et gestes, leurs actes politiques, c'est fort de café. Alors nous devrions simplement être des magnétophones et enregistrer, les scribes du président. C'est extraordinaire! Moi je veux dire, j'ai travaillé dans d'autres endroits, mais jamais je n'ai eu le sentiment d'une telle intolérance qu'ici. C'est incroyable, invraisemblable. Vous ne pouvez pas imaginer. C'est à tout moment et à tout propos, une vision complètement parano. »

Certains journalistes mettent aussi en cause l'attitude du maire du chef-lieu. On a déjà évoqué les nombreux conflits qui l'avaient opposé à la rédaction de Ouest-France à une époque. Un localier souligne pour sa part comment la position intransigeante à la fois du conseil général et de la mairie du chef lieu forment un système :

« On ne peut rien écrire sur rien dans ce département. Mais on écrit quand même. On a affaire à des gens, dans ce département, qui ont une vision totalitaire de l'information. Il faut que l'information soit totalement contrôlée par eux. Ils n'acceptent aucun pluralisme informatif. Tout ce qui n'est pas avec eux est contre eux. C'est fou. C'est fou. Alors comme il y a une opposition très forte, mais enfin, bon, entre la ville centre, la ville socialiste et puis eux, ils se renvoient la balle et puis... Bon, je ne vais pas vous parler de ça... Mais c'est très difficile d'écrire ici, très difficile de faire son métier, simplement. »

L'attitude de l'ancienne maire des Herbiers envers les journalistes a aussi été évoquée à de nombreuses reprises, plusieurs localiers soulignant sa gestion fortement conflictuelle des relations avec la presse et sa volonté de contrôle absolu, que les journalistes considèrent comme pathologique. En ce qui concerne le secteur de la Côte vendéenne, un journaliste estime pour sa part que l'attitude informative des principales sources est essentiellement marquée par la volonté de maîtrise directe et l'absence de culture de débat démocratique :

« Ben on ne dit pas. Comme j'ai remarqué généralement en Vendée. Et pour moi, c'est un petit

peu antinomique avec l'idée que je me faisais du journalisme comme je l'ai pratiqué jusqu'ici. (...) Ça ronronne gentiment. C'est-à-dire qu'ils nous demandent, de moins en moins poliment d'ailleurs, à ce que ce soit dans le journal, et si ce n'est pas dans le journal, ils ne sont pas contents. C'est vraiment très très limité. »

Le comportement des forces de l'ordre et des acteurs judiciaires est aussi souvent perçu comme négatif par les journalistes. Ils sont en effet nombreux à estimer que la police, la gendarmerie ou la justice ne gèrent pas de manière coopérative leurs relations avec la presse. Un fait-diversier souligne la tendance des magistrats et des forces de l'ordre qui en dépendent, à la rétention de l'information. En effet, la police et la gendarmerie ne maîtrisent pas la transmission de l'information à la presse, car elles sont sous le contrôle du parquet. Le fait-diversier explique ainsi l'attitude des policiers :

« Ils sont contrôlés, il faut le dire, par les magistrats, les magistrats qui deviennent tout puissants. Il y a le magistrat instructeur qui attend le rapport de l'inspecteur de police qui a mené l'enquête. Il dira 'Attention, ne donnez pas encore à la presse' C'est lui qui donne son feu vert pour donner à la presse. Il y a tout ça aussi. Et sur les magistrats, nous, on a aucun moyen de... »

Plus généralement, certains journalistes constatent la faible propension des autorités à informer la presse. Un localier dénonce ainsi le comportement de la gendarmerie, la police et la préfecture, notamment à propos des chiffres des accidents de la route, que les autorités cherchent à taire :

« C'est comme si chaque autorité se sentait un droit personnel sur l'information qu'il détient, que ce n'est pas public. C'est assez étrange, on comprend sur certains domaines, on est habitués quand même, mais typiquement, sur le nombre d'accidents, par exemple, transparence, transparence... Les autorités, ailleurs, vont au devant, on parle de ce sujet-là au maximum, pour la prévention routière, mais pas ici. »

Un grand nombre de journalistes vendéens estiment donc que les principales autorités locales ont une attitude négative vis-à-vis de la presse, cherchant à cacher certaines informations ou voulant à tout prix en contrôler la publication et le contenu. Même si cette critique constitue une antienne de la profession et s'inscrit dans la structure même des relations entre les sources et les journalistes²⁸⁷, on peut penser

²⁸⁷ Sur ce point, voir le début de la première partie.

qu'elle correspond en partie à une réalité locale spécifique. Cette tendance au contrôle semble effectivement plus marquée en Vendée que dans d'autres secteurs, de nombreux localiers ayant pu comparer l'attitude des sources dominantes dans différentes localités. Cette spécificité peut s'expliquer par la force de l'emprise des principaux pouvoirs locaux sur leur secteur, que l'on a analysée précédemment, et par les modalités de structuration de la société locale.

La structuration de la société locale

La représentativité des diverses forces et institutions et leur emprise locale dépendent étroitement du type de rapports sociaux, et notamment politiques et économiques²⁸⁸, qui s'établissent sur un territoire²⁸⁹. Le pouvoir que peut exercer le président du conseil général en Vendée est fortement lié au type de structuration des rapports sociaux qui prévaut dans la région, de même que le pouvoir du maire du chef-lieu ne peut être compris indépendamment de la situation de la cité et des rapports entre la ville et le département. A ce sujet, de nombreuses analyses ont été produites sur la structuration sociale et politique de la société vendéenne, qui méritent d'être présentées et discutées. Certaines analysent les facteurs sociaux de production d'une « culture politique » particulière, d'autres se centrent sur les facteurs historiques proprement politiques, des travaux s'efforçant enfin de préciser les mécanismes concrets de reproduction de ces phénomènes, leurs transformations et leurs limites.

Une première série de recherches s'efforce de trouver des explications sociales à la « culture

²⁸⁸ Dans les années 1960, une analyse des rapports entre la presse et les structures locales a été menée pour d'expliquer l'absence historique de quotidien régional ou local à La Rochelle, en distinguant une première phase, où ce phénomène s'explique par les caractères sociologiques propres du département – cependant étudiés de manière quelque peu mécanique –, et une seconde phase, postérieure à la Libération, où c'est essentiellement la structuration nationale de la presse qui est en cause (Georges Auclair, « Les conditions d'existence d'une presse quotidienne départementale : le cas de La Rochelle », *Revue française de sociologie*, vol. 3, 1962, pp. 415-431).

²⁸⁹ Sur un objet différents, Frédéric Sawicki souligne aussi la nécessité d'articuler l'analyse des stratégies de présentation de soi des dirigeants politiques locaux, les réseaux sociaux sur lesquels ils s'appuient et les configurations sociales locales qui conditionnent fortement les logiques des compétitions politiques (voir notamment « L'homme politique en campagne : L'exemple de l'élection municipale de Dunkerque en 1989 », *Politix*, n°28, 4^e trim. 1994, pp. 127-139).

politique » vendéenne²⁹⁰, en particulier à la guerre civile de 1793 puis à l’ancrage de ce territoire dans une droite légitimiste puis conservatrice²⁹¹. Pour André Siegfried, la culture politique vendéenne découlerait de la nature de la propriété foncière – le fermage –, résultant elle-même de la nature des sols – granitique²⁹². Mais cet auteur en fait une explication mécanique, au prix d’une homogénéisation forcée des phénomènes, et s’avoue impuissant à comprendre les mécanismes qui produisent de tels résultats, en parlant de « tempérament » ou de « caractère » politique, voire de « mystère des personnalités ethniques ».

Paul Bois refuse cette explication tautologique et propose une analyse fine des structures sociales – en prenant l’exemple de la Sarthe, relativement homologues à la Vendée²⁹³. Pour lui, il convient avant tout d’analyser les rapports sociaux au sein de la société rurale, et en particulier entre les paysans, les propriétaires locaux et la bourgeoisie des villes, afin de comprendre la prééminence d’une opposition entre la ville et la campagne. Dans ce cadre, l’isolement et l’homogénéité de la paysannerie, alliés à une certaine indépendance et à l’individualisme, empêchent une prise de conscience « de classe », tandis que la rareté des contacts avec les commerçants des villes limitent les influences extérieures et en particulier urbaines. Il en résulte une « mentalité collective » qui s’exprime en « opposition aux classes urbaines considérées en bloc, mais en pratique représentées par la bourgeoisie »²⁹⁴. A la faveur de la guerre civile de 1793, qui a permis une « prise de conscience », cette « personnalité collective » donne lieu à la constitution d’une « idéologie »,²⁹⁵. Cet auteur propose donc une réflexion sociologique approfondie s’appuyant sur une analyse relationnelle des rapports sociaux pertinente, mais le postulat d’une homogénéité sociale et politique est maintenu, qui mérite d’être questionné.

Certains travaux plus récents soulignent le maintien jusqu’à aujourd’hui des structures sociales traditionnelles et de rapports de type communautaires, même si leur forme s’est transformée, grâce à la nature endogène du développement économique qui a prédominé en Vendée. En effet, après la 2^{ème} Guerre mondiale, la Vendée, du Nord-Est en particulier, a connu un décolllement économique qui a pris la forme d’un développement des petites entreprises

²⁹⁰ Dans ces travaux, la définition du territoire vendéen oscille entre l’espace du département et l’aire de la « Vendée militaire », selon la carte des soulèvements de 1793, qui va des Mauges et du Saumurois, dans le Maine et Loire, à la Vendée en passant par le Sud de la Loire-Atlantique et s’arrête au niveau de la Plaine Vendéenne, au milieu du département. Elle comprend aussi le Bocage bressuirais, à l’Ouest des Deux-Sèvres. Ces deux territoires comprennent donc essentiellement en commun le Bocage vendéen, au nord-Est du département, tandis que la côte et le marais vendéen ne font pas partie de la Vendée militaire, qui est en revanche beaucoup plus étendue au Nord et à l’Est.

²⁹¹ Il s’agit de remonter aux facteurs sociaux qui ont rendu possibles de tels événements politiques.

²⁹² *Tableau politique de la France de l’Ouest sous la Troisième République*, Paris : Armand Colin, 1965 (1^{ère} édition : 1913).

²⁹³ *Paysans de l’Ouest. Des structures économiques et sociales aux opinions politiques depuis l’époque révolutionnaire dans la Sarthe*, Paris : Flammarion (Coll. « Champs »), 1971 (1^{ère} édition : 1960).

²⁹⁴ *Ibid.*, p. 317.

²⁹⁵ *Ibid.*, p. 359.

familiales implantées en milieu rural. La création d'entreprises locales d'origine familiale a permis le maintien sur place des populations, limitant la mobilité géographique et sociale. Thierry Berthet et Jacques Palard expliquent ce phénomène spécifique par l'« enclavement spatial et social », ayant permis un « développement endogène », porté par des élites locales sur une base traditionnelle, permettant une reconversion des structures sociales anciennes, et légitimé par une « culture catholique » qui se maintient en se transformant, grâce à des réseaux conservateurs directement engagés dans l'encadrement économique, culturel et idéologique de la population²⁹⁶.

D'autres travaux insistent en revanche essentiellement sur les facteurs proprement historiques de la constitution d'une « culture » politique spécifique en Vendée. Pour Charles Suaud, la représentation de la Vendée comme symbole d'une culture réfractaire à l'Etat, est le résultat d'une double production : d'un engagement populaire effectif et surtout d'un travail de mise en forme symbolique de la croyance dans l'existence d'une région spécifique, intrinsèquement catholique et contre-révolutionnaire²⁹⁷. Cette « culture » est marquée par le refus de l'Etat révolutionnaire puis républicain, et aboutit à une théologie politique qui conduit à faire de la politique à travers l'encadrement de toutes les activités sociales. Pour ce sociologue, « les individus incorporent des schèmes politiques très structurés sous la forme méconnaissable de réflexes quasiment instinctifs de défiance vis-à-vis de l'Etat », qui formeraient les « structures élémentaires d'un inconscient politique »²⁹⁸. Mais cette représentation tend à faire fi de l'hétérogénéité des représentations et des comportements politiques en Vendée, y compris dans le Bocage, que soulignent au contraire d'autres auteurs.

Pour sa part, Jean-Clément Martin souligne que l'image d'une « tradition vendéenne » repose sur une simplification, car « cette permanence n'est faite que de métamorphoses, d'adaptations continues à de nouvelles exigences »²⁹⁹, cette « tradition » étant l'objet de « réinitialisations régulières » et reposant sur des « réinterprétations d'un événement initial ». Il souligne tout d'abord comment dès la guerre civile, alors que l'insurrection reposait sur des motivations relativement pratiques, notamment le refus de la conscription, les chefs vendéens comme les républicains la réinterprètent comme un attachement au pouvoir de l'Eglise et des maîtres. Il analyse ensuite comment, pendant tout le XIXe siècle et le XXe siècle, tout un travail

²⁹⁶ « Culture politique et décollage économique. L'exemple de la Vendée du Nord-Est », *Revue Française de science politique*, vol. 47 n°1, février 1997, pp. 29-48.

²⁹⁷ « La force symbolique de l'Etat. La production politique d'une culture réfractaire en Vendée », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°116-117, mars 1997, pp 3-23.

²⁹⁸ Ibid., p. 22. En outre, dans son ouvrage sur le Puy du Fou co-écrit avec Jean-Clément Martin, si Charles Suaud déclare que « l'unité et l'homogénéité de cette zone n'ont jamais existé », il estime néanmoins que le nord-est de la Vendée est « une zone rurale restée longtemps hors de tout événement historique » et parle « d'univers holiste, qui oblige les habitants à se conformer aux groupes auxquels ils appartiennent » (*Le Puy du Fou en Vendée. L'Histoire mise en scène*, Paris : L'Harmattan, 1996, p. 6, 7 et 10).

²⁹⁹ « La tradition politique de la Vendée », in *Une région nommée Vendée. Entre politique et mémoire. XVIIIe-XXe siècle*, Mougou : Geste édition, 1996, p. 107.

symbolique de construction et de redéfinition de la mémoire est opéré, dans un conflit sans cesse répété entre les « blancs » et les « bleus »³⁰⁰. Par ailleurs, cet historien met l'accent sur les évolutions des positionnements de la droite vendéenne et sur les limites de son emprise sur la population, qui ont toujours existé. Par exemple, s'il reconnaît, dans les années 1905-1906, lors de la crise des inventaires, la réalité de la mobilisation de la population contre les républicains, il souligne que cette « mobilisation n'est pas le résultat calculé d'une action délibérée, mais la résultante dynamique d'un ensemble de mouvements disparates, voire opposés, appliqués par des agents sociaux parfois en désaccord entre eux à une masse populaire moins obéissante qu'on ne le croit »³⁰¹. Il évoque la position de retrait de la masse rurale et les dissensions qui opposent alors entre elles les élites vendéennes, en particulier une noblesse traditionnelle et une petite bourgeoisie attirée par le catholicisme social et la démocratie chrétienne. A terme, le maintien de la mobilisation se fait au prix d'un compromis avec les masses rurales, auxquelles une certaine autonomie est accordée. « Les fruits imprévus de la mobilisation vendéenne ont donc été l'émancipation paysanne et le développement économique régional », c'est ainsi que la mobilisation vendéenne a échappé à ses promoteurs³⁰².

En outre, Jean-Clément Martin souligne justement le danger de réification de « blocs antagonistes de toute éternité », à la manière des analyses d'André Siegfried, réification fondée sur une opposition plaine/bocage, « chacune des deux sociétés soutenant une opinion politique tranchée fondée sur des structures sociales »³⁰³. En particulier, l'auteur constate que l'« évolution des structures sociales et économiques de l'entre-deux-guerres (l'urbanisation accélérée, la lente décline de la pratique religieuse, les modestes mais réels déplacements de population) est responsable d'un phénomène nouveau : l'amoindrissement des blocs antagonistes », les pourcentages de voix accordées aux candidats de droite allant en déclinant régulièrement, avec des progrès de la gauche. Même en plein cœur du Bocage vendéen, se trouvent aussi des communes « bleues », qui sont souvent des communes protestantes. Pendant cette période, on assiste donc d'un côté à une homogénéisation cantonale avec des glissements à droite, et d'un autre côté à un déplacement d'une démocratie chrétienne vers une démocratie sociale. L'homogénéité de façade traduit en fait des nuances sensibles voire des divergences politiques. L'historien parle d'une « contrée profondément divisée et aux équilibres instables » et souligne l'écart entre la complexité de la Vendée et l'image d'unité qui lui est conférée.

Il convient effectivement de ne pas prendre pour argent comptant les représentations que les

³⁰⁰ Voir notamment *La Vendée de la mémoire (1800-1980)*. Paris : Editions du Seuil, 1989.

³⁰¹ « La mobilisation sociale en Vendée, réalités et limites, fin XIXème début XXème siècles », in *Une région nommée Vendée. Entre politique et mémoire. XVIIIe-XXe siècle*, Mougou : Geste édition, 1996, p. 139.

³⁰² Ibid, p. 154 et 155.

³⁰³ « Signification des votes et comportement social en Vendée, XIXe – XXe siècles », in *Une région nommée Vendée*, op. cit., p. 160, 161, 162.

dirigeants vendéens tentent de donner de ce territoire, auxquelles font écho les discours dénonciateurs de leurs opposants. Ces discours respectifs reposent sur la réactivation permanente d'une opposition entre les « blancs » et les « bleus », qui se rejoignent dans une représentation unifiée et consensuelle de la société locale, fondée sur l'idée d'un maintien de liens communautaires très forts et d'une relation de soumission aux notables locaux.

Si l'on convient qu'il n'existe pas une « culture » politique uniforme à laquelle adhéreraient aveuglément les habitants et qui se reproduirait par elle-même à travers les âges, il convient d'analyser l'histoire et les mécanismes concrets qui réactivent en permanence la prééminence de la droite en Vendée et l'emprise de Philippe de Villiers sur le département et le Bocage en particulier.

Cet énarque a démissionné de son poste de sous-préfet de Vendôme en 1981 à la suite de l'élection de François Mitterrand. L'implantation de **Philippe de Villiers** dans le département a débuté par la création du Spectacle du Puy du Fou en 1978, au cœur d'un canton et d'une circonscription caractérisés par les scores fleuves de la droite³⁰⁴. Fils d'un vice-président du conseil général, président de la commission des affaires culturelles, il reçoit le soutien de nombreuses institutions locales, du conseil général au Crédit Agricole, ainsi que du préfet de Région de l'époque, Philippe Mestre. Le succès du spectacle (Cinéscénie) érige son créateur en héraut de la Vendée et dégage des bénéfices permettant de créer de nouvelles entreprises. Il crée ainsi la radio Alouette FM en 1981, présentée comme la « fille aînée » du spectacle³⁰⁵, puis une école de communication à Nantes (« Sciences com ») en 1984. Il convertit par la suite sa réussite en capital politique national en accédant au secrétariat d'Etat à la Culture et à la Communication en 1986 – étant considéré parmi les « jeunes » les plus prometteurs de la droite –, puis en implantation politique locale. Il devient en effet député et conseiller général en 1987 et président de l'instance départementale en 1988. Ensuite, on peut distinguer deux phases dans sa prise de pouvoir sur l'ensemble du département. Dans un premier temps, ce prétendant a noué des transactions avec l'ensemble des forces locales, obtenant

³⁰⁴ Situé sur la commune des Epesses, dans le canton des Herbiers et la circonscription correspondante, fief électoral de Vincent Ansquer, député systématiquement élu au premier tour.

³⁰⁵ S'y adjoint Alouette-hebdo en 1983, qui deviendra Hebdo-Vendée, qui n'a pas la succès escompté. Cf. Jean Clément Martin et Charles Suaud, *Le Puy du Fou, en Vendée*, op. cit.

notamment le soutien de Philippe Mestre, député et alors figure d'envergure nationale³⁰⁶, sur la base d'un projet de développement, de désenclavement et de dynamisation de la Vendée. Devenu président du conseil général, Philippe de Villiers a alors renforcé son emprise sur les maires ruraux et pris progressivement le contrôle de diverses instances, touristiques notamment. Mais certaines forces et personnalités sont restées réfractaires, tout en demeurant dans un système de transactions avec la puissance dominante – notamment dans le monde économique chez des patrons humanistes, dans le monde politique chez des responsables RPR. Dès lors, Philippe de Villiers et ses amis ont cherché à supprimer ces résistances, par une stratégie d'affrontement direct ou par une prise de contrôle de certaines instances. Ainsi, les villiéristes ont progressivement pris le contrôle du parti républicain et de l'ancienne UDF, et placé des fidèles dans tous les partis de droite. Ensuite, le *modus vivendi* avec les forces et personnalités plus autonomes a été rompu, le conflit étant tranché par la bataille électorale, le plus souvent en faveur des candidats villiéristes, excepté aux Herbiers, pourtant cœur du fief du président du conseil général. Ainsi, alors qu'aux législatives de 1997, plusieurs duels à droite avaient opposé des non-villiéristes aux candidats « officiels » du département – l'échec des premiers s'étant d'ailleurs joué de peu –, en 2002, la droite s'est généralement présentée unie, à l'exception de quelques personnalités isolées³⁰⁷. Entre-temps, les municipales de 2001 ont vu l'émergence et souvent la victoire de listes directement soutenues par le président du conseil général dans les communes dont la municipalité était trop « indépendante ». Si pendant une période de transition, des manifestations d'autonomie de différents types d'acteurs locaux se sont donc multipliées, du fait même de la stratégie de reprise en main plus directe et d'extension de l'emprise de la puissance dominante du département, la réussite de cette entreprise, au plan politique en particulier, a abouti à un renforcement de sa

³⁰⁶ Ancien directeur de cabinet de Raymond Barre (1978-1981) promis à devenir son premier ministre en cas de victoire aux présidentielles, en 1981. Le déclin de ce responsable politique limitera ensuite son ascension au ministère des anciens combattants en 1993-1995.

³⁰⁷ Par exemple, aux législatives de 1997, Marcel Albert (opposant RPR) s'est présenté contre Philippe de Villiers (MPF) sur la circonscription de Montaigu-Les Herbiers, et Stéphane Frimaudeau (contestataire RPR) contre Jean-Luc Prél (UDF appartenant à la majorité départementale) sur la Roche-sur-Yon Nord. En 1995, aux Herbiers, Marcel Albert a gagné la mairie contre la maire sortante, Jeanne Briand. En 2001, des candidats proches de Philippe de Villiers ont en revanche été présents partout où les équipes conservaient une certaine indépendance. Véronique Besse s'est présentée contre Marcel Albert aux Herbiers ; une liste se réclamant du président du conseil général s'est présentée contre celle réunissant l'essentiel de l'équipe sortante à Montaigu, et a remporté la municipalité. De même, au Poiré sur Vie ou à St Jean-de-Monts, des listes villiéristes ont été

domination voire à la marginalisation de toute opposition interne.

Ensuite, si l'on veut comprendre les **mécanismes sociaux qui fondent cette entreprise**, il convient d'analyser l'importance du dispositif puyfolaïs, la multipositionnalité de Philippe de Villiers et sa gestion de niveaux de discours multiples, ainsi que la prégnance des réseaux villiéristes dans les milieux dominants. Tout d'abord, le Puy du Fou assure à son fondateur un ancrage local très profond dans le secteur du Bocage, autour des Herbiers. Jean-Clément Martin et Charles Suaud montrent en effet comment ce spectacle repose sur la mobilisation³⁰⁸ de plusieurs milliers de personnes sur un territoire limité, qui rythme quasiment entièrement la vie locale et qui sert de support à de nombreuses activités³⁰⁹. Cette mobilisation permet de construire un collectif très fort, en déniait les « mécanismes de pouvoir qui s'exercent au sein de la société vendéenne », par la rhétorique de fusion des dirigeants avec le collectif, à travers l'usage du « nous »³¹⁰. Ce procédé permet donc à la fois à Philippe de Villiers et ses collaborateurs de s'ériger en représentants de ce collectif tout en niant les mécanismes de pouvoir qui le fondent.

Par ailleurs, le pouvoir de Philippe de Villiers repose sur sa **multipositionnalité**³¹¹ et la gestion subtile de ses diverses inscriptions. Il exerce en effet ses activités au niveau du spectacle du Puy du Fou, du département de la Vendée, et de l'espace politique français, à quoi s'est ajoutée pendant longtemps son influence sur l'espace médiatique local – avec la création d'une radio et d'un hebdomadaire locaux, Alouette-FM et Hebdo-Vendée, dont il laissera ensuite la direction à un de ses frères. Mais cette personnalité réalise aussi tout un travail de séparation entre son personnage d'entrepreneur de spectacle, de notable régional et

opposées aux équipes sortantes.

³⁰⁸ Les auteurs refusent la vision manipulatoire d'une communauté guidée par des imprécateurs, et supposent que cette entreprise est avant tout fondée sur l'adhésion aux valeurs du projet (*Le Puy du Fou, en Vendée*, op. cit., p. 10). Mais cela ne revient-il pas à nier la multiplicité des motivations et des investissements possibles dans cette entreprise, et à les rabattre sur les discours officiels de ses dirigeants ?

³⁰⁹ Qui peuvent être culturelles, manuelles, autour des métiers et traditions utilisés dans le spectacle, couture, vannerie... Pour les auteurs, « le spectacle n'est que la partie d'une œuvre plus large qui vise à établir une vie communautaire et culturelle » (ibid., p. 30).

³¹⁰ Ibid., p. 196-197.

³¹¹ Sur la notion de multipositionnalité et ses bénéfices cumulés, voir Luc Boltanski, « L'espace positionnel. Multiplicité des positions institutionnelles et habitus de classe », *Revue Française de sociologie*, vol. XIV n°1, 1973.

de dirigeant national³¹². C'est ce qui lui permet de tenir des propos différents à chaque niveau et de cloisonner la perception que la population locale a de lui. Il tient d'un côté un discours de rassemblement autour d'un projet à la fois personnel et communautaire au niveau local, de dynamisme et de développement au niveau départemental³¹³, et de l'autre côté un discours beaucoup plus fortement marqué politiquement au niveau national. Les habitants peuvent ainsi s'identifier à son personnage localement, même s'ils n'approuvent pas les orientations qu'il défend nationalement³¹⁴.

Enfin, sa puissance locale se fonde sur le contrôle direct ou indirect qu'il exerce sur de nombreux secteurs économiques, politiques et sociaux, et sur l'absence de contre-pouvoirs. En effet, outre le phagocytage des partis de droite, Philippe de Villiers et ses amis maîtrisent diverses instances, comme le comité départemental du tourisme, la Société de développement de la Vendée (SODEV) qui finance notamment des équipements et des zones d'activités... Par ailleurs, aucun contre-pouvoir ne s'est réellement érigé en Vendée. D'une part, les services de l'Etat, de la préfecture à la direction départementale de l'équipement..., collaborent souvent à ses projets³¹⁵. D'autre part, l'essentiel des forces économiques et sociales organisées le considèrent comme un bon promoteur de la Vendée et un dirigeant dynamique – et de toute façon incontournable –, sans nécessairement partager ses opinions politiques. A la Chambre de commerce et d'industrie, de nombreux patrons sont ainsi des soutiens passifs ou actifs, et les directions de la FDSEA et de la

³¹² Jean-Clément Martin et Charles Suaud parlent de « double discours » et soulignent la distinction entre le niveau local et national (*Le Puy du Fou en Vendée, op. cit.*, p. 194), mais l'on peut aussi différencier la dimension infra-locale, de proximité et communautaire d'un côté, et la dimension de notable départemental de l'autre.

³¹³ La promotion de la Vendée et la rénovation de son image, plus dynamique, tournée vers le littoral et le nautisme, avec le Vendée-Globe notamment, sont d'ailleurs des facteurs essentiels du soutien de la population, qui tend à le considérer comme un dirigeant dynamique, même si tous n'adhèrent pas à ses idées.

³¹⁴ Lors des élections nationales comme les référendums ou les présidentielles, le Bocage et la Vendée, de manière générale soutiennent davantage les positions de la droite modérée voire centriste que lors des élections locales.

³¹⁵ Il n'existe donc pas d'opposition structurelle entre l'Etat central et les collectivités territoriales, ni, comme certains peuvent le penser pour la Vendée, entre une culture réfractaire et une culture républicaine, mais des transactions multiples et un certain *modus vivendi* entre diverses forces. Sur la question de la structuration de l'espace local, voir les travaux traditionnels (Jean-Pierre Worms, « Le préfet et ses notables », *Sociologie du travail*, n°3, 1966, pp. 249-275 et Pierre Grémion, *Le pouvoir périphérique. Bureaucrates et notables dans le système politique français*, Paris : Le Seuil (Coll. « Sociologie »), 1976 ;), et les synthèses plus récentes (« L'espace du local », *Politix*, n°7-8, octobre-décembre 1989. ; Mabileau Albert (dir.), *A la recherche du « local »*, Paris : L'Harmattan, 1993. ; Gaxie Daniel (dir.), *Luttes d'institutions. enjeux et contradictions de l'administration territoriale*, Paris, L'Harmattan (Coll. « Logiques juridiques »), 1997...)

Chambre d'Agriculture sont généralement coopératives. Dans cette situation, les maires ruraux tendent à être entièrement dépendants du conseil général et de ses soutiens, les rares élus qui conservent une certaine autonomie – sans parler d'opposition organisée – étant l'objet de mesures de rétorsion très fermes.

Il conviendrait aussi d'approfondir l'analyse des « réseaux » plus discrets auxquels appartient le président du conseil général³¹⁶, et qui lui fournissent probablement des appuis dans divers secteurs et institutions, du monde économique et de l'administration notamment.

C'est donc tout un ensemble de mécanismes pratiques qui assure la prééminence d'une certaine force politique en Vendée, s'exerçant à la fois sur la population et sur les divers acteurs locaux – sans qu'une explication par l'adhésion effective des uns et des autres ne soit nécessaire, ce qui permet de déconstruire l'idée d'une « culture » qui se perpétuerait, identique à elle-même. Car l'existence de ces processus ne signifie pas qu'ils soient achevés ni que leur réussite soit complète.

On peut d'ailleurs repérer certaines **limites** à cette emprise, ainsi que des **signes d'évolution**. Tout d'abord, on peut se demander si, avec le développement des axes de communication et des échanges, en particulier avec Nantes, avec la croissance de la fonction publique, et avec l'augmentation de la mobilité des jeunes en particulier suite au développement des études supérieures, les rapports sociaux ne sont pas en train de se transformer. Certaines localités évoluent en effet très rapidement, comme la ville de Montaigu dans le Bocage, qui entre de plus en plus dans l'attraction de Nantes. Le monde agricole tend aussi à se transformer, avec une forte présence de la Confédération Paysanne et la recherche d'alternatives au productivisme (agriculture biologique, élevage extensif...)

Au niveau politique, quelques signes d'évolution semblent également se dessiner, malgré la tendance générale au renforcement de l'emprise du président du conseil général, avec la progression relative de la gauche, notamment dans les élections nationales, même si les scrutins locaux donnent toujours des résultats très favorables aux notables locaux de droite. Par exemple, aux élections législatives de 1997, Philippe de Villiers a été mis en ballottage dans sa circonscription – pour la

³¹⁶ Comme le Cercle des Trois Provinces. Il apparaît cependant difficile d'obtenir des informations sur le sujet et plus encore de les rendre publiques.

première fois –, le candidat de gauche obtenant 33% au second tour, et 43% dans la commune de Montaigu. Cette situation ne s'est pas reproduite en 2002 – aucun adversaire ne s'opposant à Philippe de Villiers à droite –, mais la somme des candidats de gauche s'est maintenue, dans un contexte national de nette victoire de la droite. En outre, aux Herbiers, Marcel Albert, opposant de droite au président du conseil général, a été réélu aux élections municipales de 2001, malgré le soutien très marqué de ce dernier à Véronique Besse. On peut ainsi penser que des évolutions se font jour dans le secteur, notamment dans le nord du département, et qu'elles correspondent à des transformations morphologiques plus générales.

En ce qui concerne la **ville de la Roche-sur-Yon**, la situation est souvent analysée comme présentant une image inversée de la Vendée. En effet, la ville, créée par Napoléon, se veut un îlot « bleu » dans une Vendée « blanche », ayant une fonction d'unification politique et de contrôle du département. Charles Suaud évoque cette ville en ces termes : « Jamais parvenue à être ville épiscopale, incapable de se transformer en centre d'accumulation du capital économique, la Roche-sur-Yon s'est imposée, par la force de l'Etat, comme un centre administratif (...) impuissant à organiser et à diffuser une culture urbaine à travers laquelle se seraient imposées les catégories de pensée et d'action politiques les plus légitimes telles qu'elles se sont imposées nationalement. »³¹⁷ Cette ville administrative est souvent opposée trait pour trait au reste du département. Mais elle est aussi devenue un pôle de développement économique important, avec de nombreuses PME industrielles et commerciales, qui y trouvent des infrastructures de qualité, une main d'œuvre stable et correctement formée, et un marché solvable et pérenne – grâce à une fonction publique importante.

Au niveau politique, la municipalité est passée à gauche en 1977, le maire PS, Jacques Auxiette, étant réélu depuis cette date. Les conflits ouverts avec le département – notamment pour l'implantation des équipements sportifs ou le financement des équipements culturels – tendent à reproduire l'image d'une opposition historique entre les républicains et les Vendéens, qui renforce la position

³¹⁷ Charles Suaud, « La force symbolique de l'Etat », art. cit. , p. 16.

des uns et des autres. Ce conflit officiel peut donc être compris comme l'expression d'une partition acceptée du territoire³¹⁸, et laisse par ailleurs place à certaines formes de coopération, par exemple pour la construction des infrastructures autoroutières ou ferroviaires³¹⁹. L'emprise de la municipalité sur la ville est aussi très marquée, avec un ancrage électoral solide, une forte influence sur de nombreux acteurs et activités et de multiples transactions avec divers milieux socio-économiques. Au niveau politique, l'unité de la gauche traditionnelle autour du PS est devenue complète, les Verts et le parti communiste ayant présenté des listes communes avec le parti socialiste aux élections régionales de 1998 et aux municipales de 2001. Jacques Auxiette a été facilement réélu quatre fois, sa liste passant dès le premier tour en 2001, avec 52% des voix, même si une liste alternative à gauche a obtenu un succès important avec un score de 14%, la droite s'effondrant à 34%. Par ailleurs, la mairie a une certaine influence sur de nombreuses activités, notamment associatives, à travers le contrôle des subventions et la présence de personnalités proches dans les conseils d'administration. En outre, la municipalité entretient de multiples formes de coopération avec les milieux économiques, à travers les marchés publics municipaux ou dans le cadre des projets d'aménagement commerciaux d'une part et les zones d'activités ou les usines relais d'autre part, contrôlées par une société d'économie mixte. On se trouve donc ici aussi dans une situation où le maire tend à renforcer son ascendant sur le secteur, les contestations qui se développent ne parvenant pas à contrer cette logique.

Pour finir, l'inscription des journalistes et des sources au sein de leurs univers respectifs conditionne de manière complexe les relations qu'ils entretiennent. La

³¹⁸ A la manière dont deux clans se battent sur certaines frontières tout en se légitimant mutuellement par la compétition même. Un *modus vivendi* s'est longtemps manifesté au niveau de la communauté de communes du chef lieu, le « pays yonnais », où Jacques Auxiette et Philippe Caillaud, député-maire de St Florent des Bois, une commune de la couronne, assuraient une présidence alternée. « L'opposition » de droite au conseil municipal de la Roche-sur-Yon était en outre mesurée tandis que le PS ne soutenait aucune liste à St Florent. Après les municipales de 2001, un conflit a éclaté au sein de la structure intercommunale, un accord étant finalement trouvé avec, en contre partie de la présidence de Philippe Darniche, député-maire de Mouilleron le Captif, plusieurs vice-présidences aux représentants majoritaires du chef-lieu et la présidence du Syndicat Yon et Vie – plus large – au maire de ce dernier.

³¹⁹ Jacques Auxiette et Philippe de Villiers ayant défendu de concert et obtenu la construction d'une autoroute Angers-La Roche-sur-Yon, et la mise au point d'une technologie inédite de TGV « tracté » par une locomotive diesel et sa mise en service sur la ligne Nantes-Les Sables d'Olonne via La Roche-sur-Yon, non électrifiée. Lors de son inauguration, une photo des deux personnalités a d'ailleurs été publiée dans Ouest-France, avec le président du conseil général au volant d'une locomotive et Jacques Auxiette à ses côtés.

situation des journalistes se définit en particulier par leur statut salarial et hiérarchique, par leur spécialisation et leur ancienneté et leur « réputation » et leurs caractéristiques personnelles. Ces éléments déterminent indissociablement leurs ressources et leurs contraintes, et ont des effets différenciés selon les contextes et selon les postures des personnes. Le type de rapports globaux qui s'établissent entre les journaux et les pouvoirs locaux apparaissent à la fois comme le résultat des multiples interactions auxquelles participent les acteurs appartenant à ces institutions, et comme une structure relationnelle qui pèse sur ces derniers, dans une dynamique relationnelle qui peut être plus ou moins coopérative ou conflictuelle et qui tend à se stabiliser tout en évoluant.

Section III. Les rapports institutionnels entre les titres et les pouvoirs locaux

Les échanges de coups entre les journalistes et leurs sources prennent leur sens dans des dynamiques relationnelles plus larges, qui d'un côté en fournissent le cadre et de l'autre sont sans cesse remodelées par les pressions, actions et réactions successives des uns et des autres. Ces dynamiques relationnelles peuvent se stabiliser à des niveaux de coopération ou de conflictualité hétérogènes, allant de la dépendance et du partenariat au bras de fer, avec toute une gradation de situations intermédiaires. Des processus opposés peuvent aboutir soit à une montée soit à un apaisement du conflit, avec d'un côté des désajustements, des facteurs d'escalade du conflit et de rupture de la relation, et d'un autre côté des techniques de réduction des tensions. Dans le contexte vendéen, on a d'ailleurs pu constater certaines évolutions générales des rapports entre chacune des rédactions de la presse quotidienne et les principales institutions dominantes, avec des changements plus ou moins profonds des dynamiques relationnelles, laissant jouer à des degrés variables les tendances à la naturalisation des institutions et à la restriction de l'information.

1. Types de rapports et processus d'évolution

Les rapports entre les journalistes locaux et les autorités locales peuvent se stabiliser à des niveaux de coopération ou de conflictualité hétérogènes, avec des processus contraires d'escalade ou de réduction du conflit, et selon un équilibre général des relations qui prend en compte la multiplicité des acteurs locaux et les rapports qui les lient entre eux.

Dépendance, contestation, partenariat, bras de fer et situations intermédiaires

On peut repérer différents types idéaux de rapports globaux entre une rédaction locale et une institution, qui peuvent être plus ou moins marqués par le conflit ou au contraire par la coopération, où les journalistes de chaque titre peuvent être en position plutôt dominante ou dominée, avec toute une gradation de situations intermédiaires.

En France, cette question se pose généralement sous la forme d'un débat autour des rapports globaux entre « les journalistes » et « les hommes politiques » en tant que groupes respectifs, opposant les tenants de l'hypothèse « médiacratique », qui estiment que les journalistes ont collectivement acquis un « pouvoir » sur les hommes politiques³²⁰, et ceux qui estiment que la dépendance des journalistes s'est au contraire maintenue ou accrue et soulignent leur subordination³²¹. Mais ces deux approches ont en commun de supposer la prééminence de la coopération dans les relations, et de définir ces dernières collectivement, sans prendre en compte la diversité des situations possibles, en fonction des contextes locaux et des organes de presse.

³²⁰ Voir notamment François-Henri de Virieu, *La médiacratie*, op. cit.

³²¹ Tout en dénonçant cependant aussi leur emprise croissante sur d'autres champs sociaux. Cf. entre autres Alain Woodrow, *Les médias, quatrième pouvoir ou cinquième colonne*, op. cit., Patrick Champagne, « Le journalisme à l'économie », art. cit., et Pierre Bourdieu, « L'emprise du journalisme », art. cit.

Il apparaît plus heuristique de repérer différents types idéaux relationnels³²², qui constituent à la fois un produit provisoire de la dynamique des rapports et un facteur de structuration des interactions. Ils se distinguent en fonction du rapport structurel entre les institutions, marqué par le déséquilibre ou inversement l'équilibre du rapport des forces, et en fonction de la stratégie du journal ou de la rédaction, de coopération ou de conflit avec les pouvoirs locaux.

Le rapport de « **dépendance** » est marqué par l'infériorité du journal, l'acceptation de celle-ci et une stratégie coopérative d'adaptation a priori aux attentes des autorités dominantes. Le rapport de « **contestation** » est aussi caractérisé par un déséquilibre profond du rapport des forces, le journal étant dans une situation dominée mais avec une dimension conflictuelle et une stratégie de positionnement comme contre-pouvoir de l'autorité locale et/ou de recherche d'une information alternative. Les rapports de « partenariat » et de « bras de fer » se distinguent des deux premiers par le caractère équilibré du rapport des forces entre le journal et le pouvoir local. Mais dans le cas du « **partenariat** », le journal se sert de sa position assurée pour nouer un rapport de coopération équilibré avec l'autorité locale, les deux institutions apparaissant comme les partenaires d'une relation d'échange où se négocie l'information, tandis que dans le cas du « **bras de fer** », la puissance relative du titre lui permet d'assumer un certain conflit avec l'instance locale pour imposer sa propre conception du traitement de l'information.

Les situations empiriques observées peuvent généralement être rapprochées de l'un ou l'autre type, même s'il est parfois délicat de distinguer ce qui relève du rapport de « dépendance » et du « partenariat », car la frontière entre un rapport équilibré et déséquilibré est particulièrement floue dans un contexte de coopération. Ce sont d'ailleurs souvent les journalistes adverses qui dénoncent le rapport de « dépendance » du concurrent par rapport aux pouvoirs locaux, tandis que pour les intéressés, il s'agit d'un rapport partenarial « normal ».

On a cependant pu relever quelques exemples flagrants de rapports de « dépendance ». Il semble par exemple que dans une sous-préfecture du

³²² Ce qu'a aussi proposé Jacques le Bohec, dans une démarche différente, partant de conceptions hétérogènes de la démocratie et de la presse (*Le « rôle démocratique » de la presse locale*, op. cit., et *Les rapports presse-politique*, op. cit.).

département, un ancien localier entretenait un tel rapport de coopération avec l'ancien maire, et que cette situation a pu apparaître comme le signe d'une dépendance, du fait du soutien systématique apporté par le journal. Le chef d'agence qui l'a remplacé relate par exemple la situation quand il a repris son poste :

« J'arrivais sur une base biaisée aussi, à mon avis, c'est que mon prédécesseur avait fait élire [le maire], quoi, en gros. Il avait été son directeur de communication ».

Il rapporte que quand il est arrivé, on lui a dit « Vous aussi, vous allez être l'homme à X [le maire] ». Il ajoute : « Je crois qu'on a vraiment été pour beaucoup dans l'élection de X. On a fait la campagne de X. » « La droite était tellement mauvaise à A, ils se sont battus entre eux et Ouest-France l'a souligné. On a plutôt fait des papiers flatteurs sur la gauche. Pour quelqu'un qui n'était pas sur place, ce n'était pas forcément visible. C'est visible pour les gens qui sont de la ville. On a vraiment fait la campagne de X, on n'a pas été à distance. »

C'est surtout au sein de Presse-Océan qu'on a pu observer des rapports de cette nature, avec une mise en valeur beaucoup plus accentuée des autorités locales voire parfois un soutien quasiment explicite. On a par exemple pu observer un échange qui constitue un indice des conventions stabilisées du journal avec certaines sources :

Lors d'une période d'observation, un journaliste de la rédaction locale a affirmé avoir passé un « *pacte de non-agression* » avec le Parquet, ce qui consiste en pratique à ne pas mentionner les informations qui peuvent déranger la justice, pour se limiter à ce qui est convenu. Le directeur départemental ajoute d'ailleurs immédiatement : « *Tu n'as pas à les agresser de toute façon* ». Ce à quoi le premier journaliste répond « *Ne t'en fais pas* ».

Dans ces cas, les journalistes acceptent a priori de reproduire le point de vue des autorités locales et de renoncer à leur capacité d'investigation et de mise à distance, assumant la situation dominée qui est la leur.

Dans les cas de « **partenariat** », la rédaction se sert en revanche de la puissance du journal, de son influence sur les (é)lecteurs et de sa faculté propre à obtenir de l'information, pour négocier un *modus vivendi* avec le pouvoir local, dans lequel chacun tire les bénéfices de la coopération de l'autre. Ces situations de coopération voire de symbiose se rencontrent en particulier dans les cas d'homologie entre les journalistes et leurs sources dominantes, et en particulier quand la spécialité de certains types d'acteurs correspond parallèlement à un domaine informatif et à un groupe de journalistes qui développent leur propre autorité en promouvant leur secteur. Cette situation a par exemple été analysée dans le cas de

l'environnement, de l'information sociale, ou des mouvements sociaux³²³. Ce rapport de coopération et de soutien réciproque peut aussi concerner plus spécifiquement certains acteurs des secteurs respectifs des médias et de l'économie ou de la politique³²⁴. On peut penser que ce type de rapport de coopération équilibrée est d'ailleurs celui que Ouest-France cherche à privilégier aujourd'hui, et qui a été mis en œuvre à la Roche-sur-Yon dans ces dernières années.

Le **bras de fer** est une situation de conflit plus ou moins généralisé³²⁵, dans laquelle les journalistes se servent de la puissance locale de leur titre pour infléchir le rapport de forces avec les puissances locales et imposer leur propre vision du traitement de l'information. Il peut s'agir d'une phase particulière et provisoire d'une relation – destinée à permettre de modifier les rapports ultérieurs – ou d'un mode de relation plus pérenne, quand les rédacteurs locaux en font une stratégie à plus long terme. Un exemple du premier cas est fourni par un journaliste de Vendée-Matin, qui évoque des cas où les sources (policières ou judiciaires) n'ont pas « joué le jeu » et ont donné de fausses informations, et où les journalistes ont alors publié toutes les informations qu'ils détenaient en rétorsion, provoquant un « bras de fer » :

« C'est arrivé, donc dans ce cas-là, on entre dans une période de bras de fer où il y a deux pouvoirs qui s'opposent, en fin de compte, le pouvoir de la presse à informer, et puis le pouvoir de l'administration à éviter que ces informations circulent trop. »

Ce type de situation de conflit ouvert peut se pérenniser quand les journalistes en font une stratégie de portée plus générale, comme cela a par exemple été le cas entre la rédaction de Ouest-France de la Roche-sur-Yon et la mairie³²⁶. A une certaine période, aux Herbiers, les rapports entre le localier de Vendée-Matin et la maire ont été particulièrement tendus voire antagoniques – dans un contexte où le journal en cause était moins puissant mais néanmoins sur une pente d'ascension qui

³²³ « Médias et mouvements sociaux », *Réseaux* (numéro spécial), vol. 17 n°98, 1999, pp. 7-185, avec des articles de Sandrine Lévêque sur le mouvement de décembre 1995 (« Crise sociale et crise journalistique : traitement médiatique du mouvement social de décembre 1995 et transformation du travail journalistique »), de Philippe Juhem sur SOS Racisme (« La participation des journalistes à l'émergence des mouvements sociaux : le cas de SOS Racisme »), et de Sylvie Ollitrait (« De la caméra à la pétition web : le répertoire médiatique des écologistes »).

³²⁴ Voir par l'exemple l'enquête très fouillée de Pierre Péan et Christophe Nick, *TF1, un pouvoir*, op. cit.

³²⁵ Un exemple de ce type de situation est présenté par Jean-Louis Fabiani, concernant les rapports entre l'antenne locale de FR3 et les élus corses dans les années 1980, qui s'est terminé par le limogeage du directeur et la normalisation de la rédaction (« La télé au pays. Production locale des images et représentation politique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°71-72, mars 1988, pp. 102-107).

³²⁶ Ce cas sera analysé à la fin de cette partie.

a pu donner au journaliste le sentiment qu'il pouvait assumer ce conflit. Le successeur de ce journaliste caractérise aussi la situation qu'il a trouvée en arrivant en poste comme une sorte de guérilla :

« *La fin de l'ancienne municipalité, qui était une période terrible, ici c'était la guerre ouverte, on se mitraillait dans les rues, entre les journalistes et les élus, mais enfin (rire) pas tout à fait, mais c'était marrant.* »

Le rapport de « **contestation** », qui se caractérise par une stratégie marquée par l'affrontement direct ou la recherche d'alternatives journalistiques mais dans le cadre d'une situation beaucoup plus dominée du journal, se manifeste rarement dans la presse quotidienne régionale. Mais certaines rédactions ou d'autres types de titres sont connus pour leur irrévérence, leur volonté de dénoncer les « dérives » locales et/ou leur recherche d'informations différentes, à la manière des journaux satiriques, contestataires ou alternatifs.

A Nantes, toute une tradition de journaux satiriques, gauchistes et alternatifs a vu se succéder les titres, dont l'un des plus pérennes a été *Le Canard de Nantes à Brest*. Depuis 1995, *La Lettre à Lulu*, qui se présente comme un « irrégulomadaire satirique », diffusé à plus de trois mille exemplaires à Nantes et dans les environs, s'attache à dénoncer les méthodes et les dérives de pouvoirs politiques, économiques et médiatiques locaux, et notamment de la mairie de Nantes, du département de la Loire-Atlantique, ainsi que de la Vendée, des patrons et entreprises du secteur, de Ouest-France ou de ses filiales et d'autres médias locaux.

Pour ces journaux, il ne s'agit pas d'infléchir le rapport de forces avec ces institutions mais de s'ériger en organe de contre-information, « à côté » des journaux plus institutionnels. Les autorités concernées peuvent traiter ces journaux par le mépris, du fait de leur faible audience, mais quand ils atteignent une plus large diffusion, elles peuvent parfois contre-attaquer par des plaintes en diffamation – comme cela a été le cas pour le dernier journal cité. Cette stratégie ne se retrouve pas de manière « pure » ou même significative dans la presse quotidienne régionale, mais certains titres tentent de jouer cette carte dans les secteurs où ils sont en position de challenger, comme *le Télégramme de Brest* dans certaines rédactions.

Les dynamiques relationnelles qui aboutissent à chacun de ces types de rapports institutionnels entre un titre et une autorité au niveau local sont conditionnées par certains éléments structurels et en particulier la puissance respective des deux instances, mais sont aussi le fruit de logiques de situation complémentaires, respectivement d'escalade et de réduction du conflit.

Désajustements, escalades et ruptures

Divers facteurs peuvent aboutir à une montée des conflits entre un journal et une autorité locale. Il peut s'agir de désajustements des anticipations et d'incompréhensions ou de méconnaissances, de logiques du point d'honneur ou de contrôle, qui peuvent aller jusqu'à la rupture.

Tout d'abord, un certain nombre de dynamiques conflictuelles sont liées à des problèmes d'incompréhension. Il peut s'agir d'une méconnaissance du travail des journalistes qui amène les sources à adopter des comportements qui peuvent paraître conflictuels. Par exemple, dans une affaire déjà citée où des fillettes enlevées par leur père égyptien allaient être libérées, le localier relate que s'il avait été prévenu des enjeux de l'affaire par les intéressés eux-mêmes (risque de suspension de leur libération), il n'aurait peut-être pas publié l'article. Mais de leur côté, c'est par ignorance et méfiance que les protagonistes n'ont pas contacté les journalistes, de peur qu'ils ne dévoilent tout à l'avance. Le fait-diversier se souvient de l'effort d'explication qui avait été nécessaire :

« On leur a dit « Mais vous auriez pu jouer franc jeu, nous dire 'Voilà, cette affaire en cours de dénouement, vous n'en parlez pas pour l'instant, dès que ce sera terminé, on fait une conférence de presse et puis on discute'. Et ces gens-là, enfin les gens du comité de soutien, il y a beaucoup de proches, ne savaient pas qu'on pouvait avoir l'information. » Il conclut « Alors ça nous a valu des critiques le lendemain de la part des gens, à qui il a d'ailleurs fallu donner une leçon d'explication sur nos méthodes de travail. Il faut expliquer aux gens, c'est un petit peu pédagogique, mais leur expliquer qu'on n'est pas des sauvages, qu'on n'est pas la presse parisienne... »

Certains conflits sont aussi liés à des **erreurs d'appréciation** des effets sur les lecteurs, soit dans le cadre de doubles lectures possibles, soit dans le cas d'une sous-estimation de la valeur affective de la presse locale pour les personnes concernées. Un localier remarque ainsi que les gens « ordinaires » accordent une valeur très importante à ce qui est écrit sur eux dans le journal et sont ainsi très susceptibles :

« Le problème de l'écrit c'est que s'il y a un petit truc, si vous faites le portrait d'un artisan ou d'un président de club pu je ne sais pas quoi et que dedans il y a un truc qu'il prend mal, il va le

vivre mal longtemps. Parce que le problème c'est que très souvent, quand on fait un papier comme ça, qu'on s'investit un petit peu dedans et quand on le fait pour des..., on essaye un petit peu de mettre en valeur quelque chose, c'est souvent des choses que les gens gardent, c'est souvent des choses qui sont importantes pour eux. »

Du côté des journalistes, l'incompréhension est souvent justement liée à la présupposition que les interlocuteurs connaissent leur mode de fonctionnement. Ils tendent en effet à faire comme si les interlocuteurs occasionnels avaient la même connaissance de leurs propres routines et attentes, et les mêmes moyens pour s'y adapter que les sources officielles. Par exemple, les journalistes peuvent reprocher à ces « petites » sources les heures d'envoi des communiqués de presse, le choix des horaires des conférences de presse ou la formulation des invitations, et les attribuent parfois à un manque de « respect » alors même qu'il ne s'agit que d'une méconnaissance de leurs rythmes de travail et des conventions relationnelles formelles.

Plus généralement, les journalistes, en particulier les plus soucieux de leur « indépendance », sont très sensibles aux manifestations de mépris, aux « manipulations » et tentatives de contrôle des sources, qui peuvent provoquer des dynamiques conflictuelles incontrôlées. Cela amène parfois les rédacteurs à se montrer susceptibles, voire vétilleux, tel ce journaliste qui affirmait « On m'invite. On ne me convoque pas ». Mais d'un autre côté, ce peut aussi être effectivement l'attitude autoritaire des sources qui est en cause, par exemple quand elles prétendent imposer leur point de vue aux journalistes – en répétant leur discours officiel ou en refusant de répondre aux questions – ou quand elles tentent trop ostensiblement d'« inciter » les journalistes à leur accorder un traitement favorable – par des techniques de « communication », l'organisation de moments de convivialité ou des cadeaux. Ces tentatives d'injonction ou d'incitation peuvent entraîner des réactions de rejet et de crispation des journalistes et engendrer des conflits, qui peuvent être pénalisants pour les autorités locales quand le journal est en situation dominante.

En fait, ce sont les **logiques de contrôle** qui sont prégnantes dans les institutions les plus hégémoniques dans leur secteur, qui génèrent des dynamiques d'affrontement avec la presse. Les logiques binaires du tout ou rien, du pour et du contre, la partition dichotomique entre partisans et opposants et la volonté

d'élimination de ces derniers, caractérisent en effet beaucoup de directions d'institutions, notamment au niveau politique. On peut ainsi généraliser les propos de ce journaliste qui évoquait la logique qui régnait dans l'entourage du président du conseil général (« si tu n'es pas avec eux, c'est que tu es contre eux ») à de nombreuses institutions. Et le transfert de cette logique aux rapports avec la presse induit soit une coopération ou un partenariat forcé, soit une dynamique de conflit qui peut aller jusqu'au bras de fer, même chez les journalistes qui ne sont pas prédisposés à ce type de rapports.

Une volonté de contrôle exacerbée tend en effet à déclencher des réactions d'hostilité, même chez les journalistes qui souhaitent avoir de bons rapports avec leurs interlocuteurs. Un journaliste raconte ainsi comment il a été amené à entrer en conflit avec l'ancienne municipalité – de manière moins directe que son prédécesseur –, alors même qu'il venait « normaliser » les relations :

« Bon, je me suis bagarré éperdument contre les Briand parce qu'ils ont essayé de refaire le coup qu'ils ont fait à X, ils ont essayé aussi de me faire partir. Mais j'ai essayé de jouer plus finement qu'eux, et puis je suis arrivé au bon moment. Je suis arrivé au moment où ils étaient en perte de vitesse. Ce qui m'a permis d'aller un petit peu plus loin dans la bagarre. Et c'est aussi... Il faut savoir dire des choses comme ça de temps en temps. »

Même dans les cas où les rédactions locales acceptent un rapport de dépendance ou privilégient un rapport de partenariat, la volonté de contrôle de pouvoirs locaux, dans une logique expansionniste, menace toujours de susciter des conflits. En effet, les logiques de contrôle tendent à augmenter en permanence les exigences vis-à-vis des journalistes et à limiter toujours davantage l'autonomie concédée à ces derniers. Dans les cas de partenariat, où la coopération se fonde sur l'équilibre des forces, ces éléments de conflit tendent à susciter des réactions qui permettent un certain réajustement. Dans les cas de dépendance, où la coopération prend place dans un contexte de domination de l'institution sur la presse, l'expansion de la logique de contrôle n'a pas de fin et tend à enfermer la rédaction dans une spirale de dépendance toujours croissante. L'acceptation d'un tel rôle de relais ne prémunit alors pas non plus contre les conflits, car l'exigence de conformité croît avec les concessions accordées. En effet, le chef d'agence qui révélait les rapports étroits que son prédécesseur entretenait avec la municipalité, signale une mésaventure arrivée à ce dernier, le maire s'étant plaint de lui à la hiérarchie du

journal à propos de « l'histoire de gerbe » déjà évoquée (déplacement d'une gerbe d'un monument à un autre lors d'une cérémonie suite à un oubli) :

« Avec mon prédécesseur justement, avec qui il s'entendait bien, mais une fois on avait fait un écho du samedi un peu musclé et il [le maire de la commune] a téléphoné à la Roche pour faire sauter l'écho en disant que si l'écho passait, il y avait deux personnes licenciées, chantage. - Mais comment il l'a su avant que ce soit publié? - Parce que du fait des très bonnes relations entre le journal et la mairie, souvent, au moment des échos, pour les petites histoires politiques, mon prédécesseur appelait le secrétaire général de la mairie de A. - Et il lui disait...? - Il lui racontait un peu les bonnes histoires. Et en échange, l'autre, il lui donnait aussi des bonnes histoires. Et c'est comme ça qu'il l'a su. Et le secrétaire général, qui l'avait trouvée très marrante, il l'a dite au maire, qui ne l'a pas trouvée marrante du tout (rire). ».

Dans les cas de bras de fer, les comportements respectifs des journalistes et des autorités locales tendent à se compléter pour provoquer **l'escalade du conflit**. Du côté des sources, la volonté de contrôle insatisfaite débouche sur une logique de rétorsion, qui amène à monter progressivement dans l'échelle des sanctions³²⁷. C'est ainsi que dans les deux cas les plus nets de bras de fer, entre un journaliste de Vendée-Matin des Herbiers d'une part et la maire et le président du conseil général d'autre part, à la fin des années 1980, puis entre la rédaction de Ouest-France à La Roche-sur-Yon et la mairie dans les années 1990, on a pu recueillir des témoignages sur l'accroissement des pressions ou observer l'utilisation de pressions plus en plus fortes des représentants en cause, les deux conflits se soldant par le départ du rédacteur, demandé et obtenu par les autorités locales.

De leur côté, les journalistes qui s'inscrivent dans ce type de dynamique tendent aussi à fonctionner selon une logique de la face et du point d'honneur, qui impose de réagir à chaque attaque, par une marque de distance supplémentaire, une critique explicite ou une nouvelle révélation d'information. D'ailleurs, on a pu observer comment, dans une période de conflit particulièrement aiguë, les journalistes assumaient cette dimension antagonique.

Par exemple, au cours d'une période d'observation ethnographique, au lendemain des élections municipales de 1995, à la suite d'un entretien téléphonique très tendu avec le maire de la ville dont la majorité venait d'être reconduite, un journaliste relate l'échange et évoque les menaces dont il vient d'être l'objet, avec ses collègues. L'un d'eux commente : « *l'ordre impérial règne* »,

³²⁷ Sur les processus d'escalade des conflits, voir Thomas Schelling, *Stratégie du conflit*, op. cit.

et l'autre conclut : « *On se prépare à une guerre de tranchées* ».

Les journalistes qui assument la prise de tels risques tendent d'ailleurs à attribuer la responsabilité de l'escalade à l'attitude de l'institution locale en cause, tandis que ceux qui privilégient des rapports coopératifs tendent à conférer la culpabilité des conflits à leurs collègues critiques.

Ces escalades peuvent aller jusqu'à la rupture des relations, mais à cet égard, les journalistes et les représentants des autorités officielles sont dans des situations asymétriques. La rupture totale consiste pour l'institution à ne plus livrer d'information au journaliste, c'est-à-dire à le « griller » totalement, et pour le journaliste à ne plus publier les informations provenant de cette source officielle. Mais cette position n'est pas tenable pour le journaliste, qui doit rendre des comptes à sa direction et répondre au moins partiellement aux attentes des lecteurs. Et finalement, le journaliste ne peut pas atteindre ce point limite alors que la source le peut, même si cela n'est pas sans inconvénients pour elle. Les journalistes demeurent en revanche toujours sous la menace d'une sanction interne ultime, à savoir la mutation voire le licenciement.

Un certain nombre de phénomènes, méconnaissance et désajustement des attentes, expansionnisme de la volonté de contrôle, logiques de point d'honneur et de rétorsion, tendent donc à favoriser l'émergence et l'escalade des conflits, qui peuvent aller jusqu'à la rupture. Cependant, d'autres processus encouragent l'évitement et la réduction des conflits.

Evitement et réduction des conflits

Les journalistes peuvent chercher à éviter l'émergence même des conflits ou à les réduire, afin de pacifier la dynamique relationnelle. Il peut s'agir d'incitations ou d'interventions de la hiérarchie pour réduire les conflits, en fonction de la stratégie éditoriale du titre et de la gestion des proximités relatives qui est favorisée, ou de méthodes de réajustement des attentes mises en œuvre par les rédacteurs eux-mêmes.

Dans les entreprises de presse, le rôle de l'encadrement est de plus en plus

d'éviter les conflits ou de mettre en œuvre des **méthodes permettant de les réduire**. Il s'agit d'un côté d'inciter les journalistes à infléchir leur ligne de conduite et à accepter des concessions destinées à satisfaire les plaignants, et de l'autre d'amener ces derniers à abandonner leurs griefs et à restreindre leurs exigences vis-à-vis du rédacteur en cause, avec un équilibre inégal entre ces deux aspects. Certains journalistes estiment que ces deux dimensions sont complémentaires et que leur hiérarchie les met en œuvre de manière équilibrée, d'autres regrettent la place prépondérante de la première dimension par rapport à la seconde. Les journalistes qui dénoncent le manque de soutien dont ils bénéficient de la part de leur hiérarchie mettent ainsi en cause à la fois la volonté d'évitement a priori des conflits et la recherche prioritaire de concessions de leur propre côté. Pour certains, cette attitude repose sur une mauvaise appréciation de la situation respective du journal et des sources. Par exemple, un journaliste s'étonne que sa hiérarchie ait cédé au chantage de la mairie vis-à-vis de son prédécesseur concernant « l'histoire de gerbe » et l'explique par la méconnaissance du « rapport de forces », c'est-à-dire la surestimation des capacités de réaction de l'institution en cause :

« On n'aurait pas dû caler. Mais si le maire vire les types, on va écrire qu'il vire les types pour ça. Enfin il y a un rapport de forces. A Ouest-France, on n'est pas assez conscient du rapport de forces. (...) Enfin, c'est vite calculé que X [le maire] ne peut pas faire ça, que s'il fait ça, c'est catastrophique pour son image. On ne va pas virer deux gens au prétexte qu'ils n'y avait pas de gerbe. Vous vous rendez compte, si c'est la tête de Ouest-France, sur la tête de page départementale ! – Même légalement... – Non, légalement il ne peut pas, déjà. On analyse très mal les rapports de force. »

Mais les journalistes qui sont partie prenante dans un conflit peuvent aussi eux-mêmes chercher à faire redescendre le niveau de conflictualité quand ils souhaitent reprendre une certaine coopération ou quand ils sentent que leur propre situation est mise en danger. Il s'agit alors de tentatives de « mise au point » et de réajustement des anticipations, où chacun s'exprime sur sa propre position et ses attentes, pour ramener les rapports à un niveau moins conflictuel et permettre une désescalade. Certains reportages et articles peuvent en pratique être l'occasion d'un tel réajustement, le journaliste choisissant d'adopter un traitement plus favorable de l'institution et de ses représentants, voire de mettre en scène une certaine conformité aux attentes de ces derniers. Les échanges informels et diverses « reprises de contact » peuvent aussi être utilisés en ce sens, permettant à la fois de verbaliser les

griefs et de les désamorcer, de réajuster les anticipations et de renouveler l'accord sur le « cadre » relationnel. Ils peuvent être plus ou moins institutionnalisés sous la forme de rencontres régulières. Un localier présente ainsi les déjeuners de presse organisés par l'évêché et craint d'ailleurs le déroulement du suivant – après le différend qui a opposé Vendée-Matin à cette institution à propos d'une affaire de prêtre pédophile :

« C'est un déjeuner amical, au cours duquel on peut parler de tout avec l'évêque, et l'évêque peut éventuellement nous interroger sur tout, sur notre métier, sur tout ça. - Et vous faites un papier après? - Ah non. Non, non. C'est... S'il y a eu un problème dans l'année, ça permet d'arrondir les angles, ça permet d'y revenir, de s'expliquer. Alors l'an prochain, je ne sais pas... »

Ce localier évoque aussi les repas organisés par la mairie avec sa rédaction :

« Donc à ce déjeuner, il y avait présents tous les journalistes de terrain de Vendée-Matin, et puis le maire, les gens de la communication, un ou deux adjoints, voilà. Et puis on a parlé à bâtons rompus de l'actualité, de sujets qui allaient venir, de la manière dont on travaillait, de la manière dont ils subissaient notre travail, voilà. Ça s'est très bien passé. » Ce journaliste nie cependant l'efficacité de ces dispositifs : *« Non, ça ne permet rien du tout. Non »*.

On peut en fait penser qu'une **meilleure appréhension du point de vue adverse** – des deux côtés – permet parfois de désamorcer certaines situations, et qu'en outre, ces échanges sont l'occasion de réaffirmer ses propres ressources et moyens de rétorsion afin de peser sur les anticipations de l'autre, ce qui peut inciter à renoncer au conflit.

Dans certains cas, une rencontre peut même être organisée explicitement à cette fin, quand le conflit est monté à un niveau très élevé. Par exemple, un journaliste rapporte que plusieurs déjeuners avaient été organisés entre la mairie de la Roche-sur-Yon et la rédaction locale de Ouest-France, pendant la longue période de conflit qui les a opposés. Ces rencontres avaient permis de rétablir la communication et de trouver des « terrains d'entente » – même si ces conciliations n'avaient pas été suivies d'effet.

On peut donc repérer différentes dynamiques complémentaires, de montée ou de réduction de la conflictualité, dans les relations bilatérales entre une rédaction locale et une source. Mais la définition et la stabilisation de ces rapports se jouent aussi dans la gestion multilatérale des proximités et l'équilibre général des relations.

Gestion multilatérale des proximités et équilibre général des relations

Les rapports entre les pouvoirs locaux et la presse ne fonctionnent pas que sous la forme de relations bilatérales mais s'inscrivent aussi dans les rapports de concurrence respectifs entre les titres et entre les institutions ou organismes d'un même secteur. D'un côté, on peut observer un processus d'homogénéisation des rapports avec les différentes institutions, et de l'autre, un phénomène d'équilibrage ou de balance. En outre, ces éléments se croisent avec la répartition des journalistes au sein des différents titres, chacun ayant une gestion propre des proximités relatives³²⁸, l'ensemble formant une configuration particulière.

Tout d'abord, divers facteurs contribuent à **l'homogénéisation des rapports avec les différentes sources**. Chaque journaliste tend en effet à adopter une « posture » propre et à privilégier un mode de relation spécifique avec ses différents interlocuteurs, même si certaines postures sont marquées par un usage tactique et variable des « coups » en direction des sources. Ensuite, les rédactions s'efforcent souvent d'élaborer des attitudes communes, le chef d'agence favorisant un certain type de rapports, en soutenant ou non les journalistes quand ils ont un conflit, et en faisant parfois partager à ses collaborateurs sa propre conception du journalisme. Enfin, au niveau de chaque titre, les prescriptions quant aux types de rapports à privilégier favorisent l'homogénéisation des attitudes des différentes rédactions locales.

Dans ce cadre, une gestion plutôt conflictuelle des rapports avec les principales autorités locales peut reposer sur un équilibre des tensions, quand toutes sont soumises au même traitement. A l'inverse, les inégalités de traitement peuvent provoquer des déséquilibres. Un journaliste estime d'ailleurs que c'est un des éléments qui expliquent les conflits à la Roche-sur-Yon :

« On s'est dit qu'Auxiette, il ne fallait pas l'encenser, il fallait le mettre au même tarif que tout le monde. C'est-à-dire que quand il faisait des conneries, on le disait. Quand il y avait des

³²⁸ Même si le journal diffuse des directives générales et gère parfois soigneusement l'affectation de ses salariés, pour favoriser les affinités avec les puissances locales dominantes.

embrouilles, des magouilles, on le disait. Le malheur, c'est que... je pense qu'à un moment on a donné l'impression de taper plus sur Auxiette que sur les autres parce que notre force d'investigation, on l'avait concentrée sur la mairie, on est quand même rédaction locale, et que la rédaction départementale ne faisait pas son boulot vis-à-vis de de Villiers. Si la rédaction départementale, si X avait fait son boulot, avait été présent sur le terrain et pas absorbé par les suppléments et par tous les liens qu'impliquent les suppléments, c'est-à-dire ne pas taper trop dur sur nos financeurs.... Le conseil général il subventionne, il finance ces suppléments, le supplément Vendée-Globe, le supplément Retraite en Vendée ou je ne sais quoi. Je pense qu'on a fait notre boulot, honnêtement, avec la mairie, on a été peut-être durailles avec eux. Je crois surtout qu'on ne l'a pas fait ailleurs. On ne l'a pas fait avec le département. Parce qu'on n'a pas mis les mêmes moyens d'investigation, parce que le département aussi, est beaucoup mieux organisé et qu'il y a moins de failles [rire]. »

A contrario, une certaine **logique d'équilibrage ou de balance des soutiens** peut permettre de trouver des appuis chez d'autres interlocuteurs pour assumer le conflit avec une instance particulière. En effet, les journalistes ont parfois besoin d'avoir des soutiens dans certains secteurs de la vie locale pour stabiliser leur position. Un localier estime d'ailleurs que c'est la généralisation du conflit à tous les partenaires locaux qui explique la fragilisation de son prédécesseur :

« Et le problème de X — là on est toujours off — c'est qu'il a... c'est difficile dans une ville d'être contre tout le monde. On n'a pas non plus à prendre parti pour les uns ou pour les autres. Mais quand on est complètement négatif ou quand on essaye de rattacher toujours la... ce qui est un petit peu embêtant, c'est les tirs en ricochet. » Parlant du maire de l'époque, il ajoute : *« Quand on a ce genre de personnage qui tire les ficelles d'une ville, bon, il faut l'attaquer directement si on a des exemples, mais en même temps, ça ne sert à rien de répéter à chaque fois « C'est l'amie de Philippe de Villiers, c'est Philippe de Villiers qui l'a mise, etc. »* Parce que bon, même si effectivement il l'a mis et qu'il l'a couverte pendant un certain temps, il n'était pas responsable non plus de toutes ses conneries. *Et quand on arrive là-dedans, quand on fait du tir en ricochet sans arrêt, ça énerve tout le monde, et dans un département comme la Vendée — que vous devez commencer à connaître bien — ce n'est pas... il y a des choses sur lesquelles il faut... il faut savoir être plus diplomate. »*

Par ailleurs, les localiers ont souvent des **affinités politiques** qui les incitent à adopter un traitement plus favorable de certains des protagonistes de la vie locale. Les interlocuteurs tendent d'ailleurs souvent à rabattre l'attitude des journalistes sur des préférences politiques – dans la logique binaire de partition entre soutiens et opposants, ces derniers étant assimilés au camp « adverse » –, en niant la spécificité et l'autonomie des « postures journalistiques ». Par exemple un journaliste raconte comment il a été catégorisé :

« Je ne sais pas, bon, par rapport à mes positions anti-X [l'ancienne maire] il y a beaucoup de gens qui ont l'impression que je suis inféodé à Y [le nouveau maire] »

Les directions semblent d'ailleurs parfois jouer sur ces affinités relatives pour placer des journalistes favorables au pouvoir dominant dans un secteur, et permettre un certain « partage des rôles ». Pour les uns, il s'agit d'adapter son comportement à l'attitude des sources institutionnelles locales dominantes, pour d'autres, d'une forme de duplicité. Un journaliste de Vendée-Matin dénonce l'ambivalence de l'attitude de Ouest-France en Vendée :

« Ils jouent vraiment une carte bizarre, en jouant à la fois le côté... le côté : on laisse X [le chef d'agence de la Roche-sur-Yon] écrire, tirailler à vue et puis on a Y [le directeur départemental] en directeur, qui joue la bonhomie et calme le jeu ».

Des logiques complémentaires tendent donc d'un côté à susciter une homogénéisation des rapports de la presse avec les différentes institutions locales, d'un point de vue journalistique, et de l'autre une certaine différenciation de ceux-ci, d'un point de vue politique. Ces deux tendances qui peuvent apparaître contradictoires à première vue se combinent en fait pour aboutir à des configurations générales de relations, dans lesquelles les différenciations politiques internes – de par l'affectation des journalistes appropriés dans les zones adéquates – aboutissent souvent à redoubler les répartitions externes, favorisant un rapport journalistique aux pouvoirs locaux plus ou moins unifié.

Tous les éléments de structuration des rapports globaux entre les rédactions et les pouvoirs locaux qui viennent d'être analysés se retrouvent dans les dynamiques locales concrètes que l'on a pu observer.

2. Les principales dynamiques locales concrètes

Les rapports généraux entre chacun des deux journaux et les principales institutions locales, conseil général de la Vendée et mairie de la Roche-sur-Yon, ont des spécificités qui méritent d'être relevées, et ont connu des évolutions notables. Le traitement de l'actualité locale qui en résulte donne une prégnance inégale aux

tendances générales à la naturalisation des institutions et à la restriction de l'information.

Ouest-France à la Roche-sur-Yon, la fin d'une exception

Les relations entre la rédaction locale de Ouest-France et les pouvoirs locaux se sont profondément transformées avec le changement de chef de rédaction, mettant fin à l'exception locale, en passant d'une stratégie d'indépendance fortement affirmée, qui a mené à une escalade du conflit avec la mairie, à une logique partenariale qui s'est progressivement transformée en soutien. En effet, la stratégie d'attestation de l'indépendance du journal et d'investigation qui prévalait auparavant, avait dans un premier temps abouti à un dessaisissement du chef de rédaction des affaires politiques départementales – confiées à la direction départementale –, puis dans un second temps à une escalade du conflit avec la mairie. Cette épreuve de force a duré plusieurs années, avec un apogée en 1995 et une guerre larvée par la suite, le maire se plaignant régulièrement à la direction du journal. C'est finalement un article de juillet 1998 plutôt banal qui déclenchera le départ du chef de rédaction. Pour sa part, son successeur, nommé début 1999, s'efforcera d'établir des rapports pacifiés puis partenariaux avec la mairie, rapports qui évolueront vers un soutien de plus en plus ouvert.

Il paraît intéressant de détailler les différentes étapes de cette évolution. En effet, on peut d'abord noter que dès la fin de 1993, la direction départementale a repris en main la « politique » départementale et notamment le suivi du conseil général, à la suite de divers conflits. Il s'agissait déjà de circonscrire l'action de la rédaction yonnaise, qui apparaissait très unie autour de son chef d'agence. Cependant, quand ce dernier traitait de certains dossiers départementaux, le ton reprenait une plus grande distance voire parfois une certaine virulence.

Par exemple, à la veille des élections municipales de 1995, il a signé un article de synthèse sur les enjeux dans le département (7 juin 1995), titré « *Vendée : Villiers convoite les villes* », et qui dénonce sa volonté de reprise en main. Il débute ainsi : « *Les principales cités vendéennes cultivent leur particularisme. Jusqu'à présent, aussi paradoxal que cela puisse paraître, aucune n'adhérait au culte du maître du département. Bien avant la cuisante défaite villiériste à*

l'élection présidentielle, les grandes manœuvres avaient commencé. Elles n'ont fait que s'amplifier depuis. L'enjeu : conforter le pouvoir local et cela avec d'autant plus de force que les idées du créateur du Puy du Fou ne font pas recette au plan national. » Il détaille ensuite les passations de pouvoir à Fontenay le Comte et à Luçon, et les difficultés de reprise du contrôle sur les Sables d'Olonne et sur l'opposition yonnaise.

Plus généralement, le traitement de l'information se caractérisait alors par une volonté de traiter les sujets sur le « fond », en s'intéressant au contenu des dossiers davantage qu'aux mises en scène des acteurs locaux, par l'expression ouverte de critiques vis-à-vis de la politique municipale, et par un effort d'investigation et de publication de certaines « affaires ». En premier lieu, la volonté de traiter les sujets de manière plus analytique se manifeste par exemple dans les titres choisis pour certaines manifestations ou réunions institutionnelles.

Le 10 février 1994, le compte rendu du conseil municipal est ainsi titré « *Budget municipal : climat de rigueur / Les élus yonnais déplorent le « désengagement de l'Etat »* », alors que le journal concurrent titrait exclusivement sur la rupture mise en scène par le maire : « *La bombe de Jacques Auxiette* », évoquant la décision de ne pas signer le XI^e plan. De même, le 24 mars, Ouest-France titre « *Pression fiscale communale : la baisse* », alors que le concurrent se contente de « *Le budget adopté* ».

En second lieu, dans un certain nombre d'articles, les journalistes émettent des critiques plus ou moins explicites envers la gestion municipale, tandis que dans les compte rendus des conseils municipaux, ils ne reprennent pas à leur compte les remarques de l'opposition de droite – et suggèrent parfois leurs contradictions. En effet, à chaque conférence de presse de rentrée – ou d'été par la suite –, le chef d'agence publie une interview du maire, où il passe en revue tous les dossiers sensibles, les questions constituant en réalité des mises en causes explicites de la gestion municipale.

Par exemple, le 24 septembre 1996, le journaliste suggère une éventuelle brouille entre les commerçants du centre-ville et les promoteurs d'un nouveau centre commercial, l'absence de gestion du problème des friches commerciales, la lenteur de l'avancement du projet de rénovation des Halles, la faiblesse de la politique de l'emploi et de la politique de rénovation des équipements sportifs, les conflits avec les responsables culturels et signale la publication d'un rapport de la Chambre régionale des Comptes. Par exemple, sur l'emploi, la question est rédigée ainsi : « *Ça fait un petit moment qu'on ne vous a pas entendu évoquer les projets de licenciements chez Esswein. Comment agissez-vous pour préserver l'emploi ?* » ou sur la politique culturelle : « *La directrice des bibliothèques s'en va au Département. Une conservatrice de musée mise sur la touche. On a l'impression, après le Manège, que vous avez*

maille à partir avec les responsables de la culture. ».

L'interview des 27-28 septembre 1997 est encore plus virulent³²⁹. Le journaliste fait plus directement part de ses critiques en rédigeant toutes ses questions, en disant que le maire s'est « *attaché à servir les commerçants* », en ironisant sur sa « *forte capacité de travail* » pour mettre en cause son cumul des mandats, et demander quand il prendra sa retraite professionnelle. Il suggère aussi l'absence de politique muséale et de politique culturelle. Il pose surtout une question très dérangeante sur la condamnation de « *Daniel Nedzella, ex-PDG de la SNEP, qui a pendant quatre ans imprimé le journal municipal Roche-Mag* ».

Le 24 décembre 1997, si le titre est plutôt positif – « J. Auxiette : « 98 sera une bonne année » –, certaines questions sont néanmoins toujours très incisives, même si la critique est moins ouverte : « *Villiers et Auxiette d'accord ou sur la même estrade pour défendre les dossiers de l'autoroute A87 et du TGV. Vous ne pensez pas que ça peut brouiller votre image d'opposant au président du conseil général et d'homme de gauche ?* » ou « *La démission de Sylviane Bulteau du conseil municipal, venant après celle de Michelle Pitteloup, est-ce un non-événement, ainsi que l'affirme votre directeur de cabinet ?* »

Dans les comptes-rendus des conseils municipaux, si les journalistes expriment une certaine distance, voire parfois implicitement certaines critiques, ils accordent cependant une place plutôt limitée à l'opposition de droite et ne reprennent pas son point de vue à leur compte.

Par exemple, en 1995, le reporter de Ouest-France qui couvre le 1^{er} débat budgétaire (2 février 1995) est le seul à expliquer que si les taux d'imposition locaux ne bougent pas, en revanche, l'assiette, décidée par l'Etat, est élargie, ce qui permet l'augmentation des recettes. En 1996 le compte rendu du 2^{ème} débat budgétaire (28 et 29 mars 1996) insiste essentiellement sur la rigueur, tant dans la première présentation du projet de la majorité que dans le compte rendu des débats — s'éloignant de fait du discours d'équilibre du maire entre « rigueur, solidarité, proximité et développement ».

En fait, quand l'opposition dénonce la rigueur, ses propos sont davantage repris que quand elle en critique l'insuffisance, les journalistes tendant à mieux reprendre les points de vue qui correspondent à leur propre positionnement politique. Dans le premier cas, en 1996, le journal titre « Un budget « anémié » dit l'opposition » (29 mars 1996), en présentant à la fois les propos de l'opposition et les réponses de la majorité, tout en notant avec une ironie discrète les propos d'un conseiller majoritaire qui se félicite que la ville soit « attractive pour les entreprises ».

Enfin, pendant toute cette période, la rédaction s'est attachée à creuser un grand nombre de « dossiers » et à divulguer certaines « affaires ». En particulier, les

³²⁹ Cet entretien, qui apparaît paradigmatique de la posture critique de son auteur, sera analysé plus en détail dans la troisième partie.

problèmes successifs quelque peu délicats pour la mairie ont été traités régulièrement et en exposant les principaux enjeux du moment. Cette ligne de conduite se manifestait dans les interviews du maire, ainsi que dans divers articles de fond consacrés à certains aspects de la gestion municipale.

Ouest-France a ainsi accordé une large place au départ de l'ancien directeur de cabinet, opposant interne au sein du parti socialiste (24-25 juin 1995), aux menaces de rejet du compte de campagne de la liste majoritaire et d'invalidation de l'élection, aux conflits avec l'opérateur du réseau câblé, à un audit financier de la ville, annoncé le jour même des vœux du maire, à la démission de deux conseillères municipales appartenant au même parti que le maire (5 février 1997), à la question de la gestion de la Semyon, société d'économie mixte locale (28 mars 1997), à la question des avenants aux appels d'offre pour les marchés publics³³⁰ ...

Dans ces articles thématiques, les critiques sont même parfois explicites et assumées comme telles par le journaliste, en l'absence d'opposition municipale sur le sujet, comme par exemple sur les projets successifs de « gardes républicains », de postes de prévention, avant la création d'une « police municipale » quelques années plus tard.

Par exemple, le 23 juin 1998, un article est titré « *Police municipale : la voix unique* » et surtitré « *Les divergences de vue n'existent officiellement plus à gauche* ». Il débute par le constat que la délinquance n'augmente pas à la Roche-sur-Yon et se poursuit : « *Malgré ces affirmations, le patron de la mairie, avec la complicité du procureur de la République et du préfet (c'est l'Etat qui paie 80% des salaires), va recruter 25 emplois jeunes. Ces postes (...) ne font pas débat (...). D'où la conférence de presse unanimiste organisée hier en mairie* ». Il souligne aussi les revirements de certains élus : « *X [un adjoint écologiste], qui (...) avait mezza voce des états d'âme, n'en a officiellement plus (...) L'écu écologiste, tel un nouveau converti, en a même rajouté dans le style ...* ».

Des « affaires » plus sensibles ont aussi été dévoilées, comme celle du « Manège » en 1995 – pendant la campagne des municipales –, dans laquelle le maire a en fait géré directement le plan de rigueur puis le licenciement du directeur de la nouvelle Scène Nationale.

Le 27 février, le journal publie en exclusivité la teneur d'un rapport confidentiel sur la gestion de la Scène Nationale et un projet de restrictions financières, accompagné d'une réaction d'un adjoint. Le chef d'agence écrit : « *ce qui frappe surtout ce n'est pas tant la rudesse des*

³³⁰ En citant l'exemple du magazine municipal où le nouveau prestataire s'est avéré 40% moins cher que le précédent, la SNEP – dont le directeur avait été mis en examen - (14 novembre 1996), ou à l'inverse, les marchés qui se sont avérés beaucoup plus coûteux que prévu (28 mars 1997)

propositions organisationnelles (restructuration des services, du personnel, etc.) que l'immixtion tonitruante de la ville dans le domaine artistique et la gestion du Manège ».

Le 1^{er} mars, le journal publie une synthèse qui reprend les mêmes accusations (« *une intrusion fracassante — et même choquante — dans les affaires d'une structure autonome* »), et présente les réponses de la mairie comme des dénégations (« *La Ville tente de minorer la portée du rapport confidentiel (...) établi par l'un de ses cadres* ») et considère le rapport comme révélateur des méthodes de la municipalité : (« *Ce qui compte, c'est ce qu'il révèle de la démarche, de la logique politique — au moins en matière culturelle mais sûrement au delà* »).

Le 9 juin, deux jours avant le premier tour, un nouvel article présente la conclusion de l'affaire par le licenciement du directeur. Le procédé y est explicitement dénoncé : « *Sans une nouvelle fuite dans le dispositif de sortie imaginé par l'association de gestion du Manège, le départ de François Paul-Pont, fixé à la fin de ce mois, aurait été présenté comme un divorce par consentement mutuel. Au vu du projet d'accord entre la Scène nationale et son directeur, il s'agit pourtant bel et bien d'une éviction* ». Le journaliste s'interroge sur le sens de ses indemnités de licenciement (« *le prix du silence ?* ») et dénonce les contradictions du président de l'association de gestion du Manège, en rappelant le premier démenti de celui-ci et en ajoutant : « *Qu'il est cruel, presque pathétique, de relire ces déclarations ! Des déclarations qui sonnent comme un aveu d'impuissance et/ou de complicité. C'est peu dire que le président du Manège s'est plié aux quatre volontés de Jacques Auxiette.* » Le journaliste conclut : « *Cette « fuite » (...) en dit long sur la main mise de la mairie. Et les méthodes qu'elle utilise pour mettre au pas. L'autonomie de la scène nationale n'est qu'un leurre, une imposture. En voilà une preuve de plus* ».

A la suite de cette campagne électorale – et des pressions du premier magistrat –, les affaires municipales seront confiées à un autre journaliste, qui poursuivra cependant la même approche, avec simplement une plus grande prudence dans la forme. Par exemple, le commentaire des résultats des élections, qui constitue un article particulièrement « important » et « sensible » pour les partenaires, demeure nettement dissonant.

Au lendemain du deuxième tour, le commentaire des résultats (20 juin 1995), signé par un autre journaliste, constituera en effet une forte prise de distance vis-à-vis de la mairie, même si les mises en cause ne sont pas ouvertement endossées, avec beaucoup d'expressions à double tranchant ou grâce à l'attribution de ces critiques à des tiers. Le titre, « *Auxiette : le triomphe de la continuité* » et le surtitre « *60% de suffrages qui augurent d'un pouvoir tranquille* », peuvent en effet autoriser plusieurs lectures, de même que la citation du maire, en conclusion : « *Il n'y a plus de débat. Les électeurs ont tranché* ». Une autre mise en cause se présente sur le mode du constat, quand est affirmé dans l'article : « *Reste que les yonnais ont été moins nombreux à voter Auxiette qu'en 1989 : 11843 voix contre 12066, alors que la ville compte seize cents électeurs de plus* », alors que le maire se prévalait de son score supérieur en pourcentage. Un

court débat contradictoire est ensuite rapporté sur le sujet, citant la réponse du maire, qui souligne le « *phénomène d'abstention national* », mais il est clôt par les propos d'un « *cadre socialiste* » : « *Il y a un effritement. Faible certes, mais à ce rythme là...* ».

Un journaliste résume les péripéties de l'épreuve de force avec la mairie de la Roche-sur-Yon³³¹, la poursuite des mêmes rapports malgré le dessaisissement du chef de rédaction, les menaces et les plaintes à Rennes et les convocations par la direction du chef de rédaction, qui n'était plus en charge du dossier mais prenait la responsabilité sur lui :

« Et puis bon, quand la mairie a vu qu'on ne calait pas, qu'on ne se laissait pas impressionner par ça, ils ont compris qu'aller à Rennes, ça ne servait pas à grand chose, mais qu'il fallait qu'ils règlent le problème localement. Un jour, ils ont craqué. Un jour, on a parlé, au moment de la cérémonie des vœux du maire, on a parlé d'un audit interne dont on a publié le résultat, qui était catastrophique pour la direction générale. (...) Et là, quelques jours après, on a eu le secrétaire général au téléphone qui était au bord des larmes. Qui disait 'Ça suffit, on ne peut plus continuer comme ça, il faut qu'on se rencontre. Il faut qu'on arrête. On ne peut plus continuer sur cette pente'. Autant dire que nous, on dansait sur les bureaux, parce que c'était la sortie de six mois d'épreuve de force, et c'était jusque là incertain. On avait peur que Rennes nous dise 'Ça suffit' à un moment, puisqu'ils n'arrêtaient pas de téléphoner à Rennes. Et là, on a su qu'on avait gagné le bras de fer. C'est eux qui demandaient une rencontre, c'est eux qui ne tenaient plus. Ils se sont rendu compte qu'ils ne pouvaient pas continuer à avoir cette image-là dans Ouest-France, qui est quand même le premier journal de la ville.

On s'est rencontré. Il y a eu une première rencontre, ils nous ont fait des coups de vache. Quand il y a eu l'affaire du compte de campagne d'Auxiette moi je le savais depuis à peu près quinze jours, j'avais des sources béton, je connaissais tout le contenu et on s'était mis d'accord dans une première rencontre sur le fait que quand on avait un dossier comme ça, on leur disait et on leur demandait ce qu'ils avaient à nous dire dessus. On a joué le jeu et pas eux. Ils ont donné l'info à Vendée-Matin. On avait... c'était un scoop, Auxiette, son compte de campagne a été rejeté et risque d'invalidation. Et Auxiette a donné lui-même l'info à Vendée-Matin, alors qu'on était seuls dessus. Pour qu'ils le publient en même temps que nous, pour qu'ils l'aient en même temps que nous, pour ne pas nous laisser seuls là-dessus.

Bon, on a pris acte, il y a eu une deuxième rencontre. Là, ils ont essayé de nous déballer le Manège, on leur a déballé ça. C'était une bouffe dans un resto à l'extérieur de la Roche pour que ce soit discret. Parce que la première rencontre ça avait été X [le chef de rédaction] plus Y [le directeur départemental] avec A [le directeur de cabinet du maire] plus B [le secrétaire

³³¹ Des extraits de cet entretien ont déjà été utilisés dans la première partie comme exemples des tactiques respectives des sources et des journalistes, mais c'est ici l'enchaînement de l'ensemble qu'il nous a paru utile de restituer.

général de la mairie]. Et là c'était Auxiette, A, B, et (...) l'attachée de presse, et la rédaction. Le repas... On s'est quitté en se serrant la main mais en ayant... après un très grand déballage. Ça a été... Ils ont bien vu... Ils ont essayé de tout nous ressortir depuis le Manège. On leur a dit qu'on n'était pas là pour ça, que nous, on voulait bien bosser en confiance mais qu'ils arrêtent de nous faire... qu'ils arrêtent, en gros, de saboter notre boulot, de donner les infos à Presse-O. Quand on avait des rendez-vous, y compris avec des sociétés privées qui bossaient pour la ville, genre les ordures ménagères, ils téléphonaient pour faire annuler les rendez-vous. C'était du sabotage. On a eu x rendez-vous annulés, x enquêtes... C'était de l'entrave. C'était stal. - Pendant combien de temps, à peu près? - Ça a duré, ça... Ça avait commencé avant le Manège.

Avant le Manège, on avait lancé un avertissement à Auxiette. On l'avait invité un jour à la rédaction pour lui dire « Ecoutez, si votre service com continue à bosser comme ça, on passera par les bandes et ça va faire mal. » En gros, c'était ça, mais on avait mis les formes. Rien n'a changé. Et sur ces entrefaites, on a eu le Manège complètement par hasard. C'est un dossier qu'on nous a apporté... - C'était le directeur du théâtre à ce moment-là? - Non. Je ne peux pas vous dire qui c'était, mais ce n'était pas lui, mais ce n'était pas Paul-Pont. Paul-Pont, c'était la victime expiatoire. Et après, ça s'est durci au moment de son élection. Ça s'est durci avec le Manège. C'était déjà dur, parce que déjà, ils fonctionnaient comme ça. Il n'y avait pas moyen d'obtenir une réponse à une question. »

C'est en fait ce conflit ouvert que le maire ne « pardonnera » jamais aux journalistes, et qui engendrera les tensions permanentes ultérieures, le maire n'obtenant que plusieurs années après la résolution « définitive » de ce problème.

C'est à propos d'un article plutôt banal, de compte rendu d'une conférence de presse d'été du maire, que le conflit trouvera sa conclusion.

L'article du 29 juillet 1998, à la suite duquel le maire obtiendra la mutation du journaliste, apparaît plutôt mesuré. C'est surtout le peu de nouveauté qui est suggéré, avec une ironie qui ne constitue pas une mise en cause directe. Le titre est ainsi assez narquois : « *Le maire livre ses « réflexions »* », du fait de l'emploi des guillemets. Le chapeau indique que les lecteurs « apprendront peu de choses », les « commentaires » du maire apportant simplement quelques « éléments nouveaux ». L'article est rédigé sous forme d'article de synthèse, et reprend la plupart des propos au style indirect. Si une certaine distance s'exprime par endroits, par l'emploi de nombreux guillemets – y compris dans le titre – et l'utilisation de marques de distance (« *dixit* », « *répète* », « *déclare* », « *selon* »...), le journaliste laisse une grande place aux thèmes développés par l'interlocuteur. Les deux principaux éléments critiques sont une note contestant les propos du maire à propos d'un projet de contournement autoroutier : « *Selon nos informations prises à très bonne source, le maire a quand même pensé à faire payer le concessionnaire (...)* » alors que ce dernier affirmait que « *ce tronçon n'a jamais été prévu pour être financé par la société autoroutière* ». Par ailleurs, il est signalé dans l'article

(avec un intertitre) que la municipalité n'a pas transmis le rapport de la direction nationale des musées de France « *que l'on dit sévère* ».

Entre-temps, au cours de ces années, on a assisté à une rotation rapide des journalistes, visant manifestement à démanteler le pôle contestataire qui était en train de s'y constituer. Les quatre journalistes titulaires qui ont été les principaux appuis du chef d'agence dans ces années-là ne sont restés qu'un à trois ans dans la rédaction et ont été mutés dans d'autres locales ou au siège, auquel trois appartiennent aujourd'hui. Ce n'est d'ailleurs qu'une fois obtenu l'isolement du chef d'agence que ce dernier sera muté. On peut d'ailleurs penser que c'est autant pour des raisons internes, de reprise en main des rédactions locales, en préparation de la DMPAO, que la direction a fini par satisfaire cette demande réitérée du maire. Ce n'est d'ailleurs que six mois après le moment de la décision que le journaliste a annoncé son départ, acceptant de ne pas « faire de vagues » dans l'intervalle et de ne pas susciter de conflit sur le sujet.

Ce moment a marqué la fin de l'exception yonnaise à Ouest-France, avec la reprise en main par un nouveau chef d'agence qui s'investira beaucoup moins dans le traitement de l'information, ne couvrant lui-même que les événements perçus comme « importants » et s'impliquant davantage dans les tâches relationnelles et gestionnaires. Il imprimera une ligne beaucoup plus favorable à la mairie, même si certains rédacteurs s'efforcent de continuer à maintenir une certaine distance, qui s'exprime cependant de manière limitée et est « diluée » dans le flot du traitement institutionnel.

Les nouvelles orientations et l'optique partenariale des responsables de la rédaction se manifestent notamment dans le traitement beaucoup plus favorable du maire lors des conférences de presse d'été et dans la reprise de ses propos et la mise en valeur de son action par les comptes-rendus des conseils municipaux. En premier lieu, le traitement des conférences de presse d'été du maire dépend fortement des journalistes qui les couvrent, le chef d'agence introduisant en 2000 une continuité complète entre sa parole propre et celle du maire.

En 1999, la conférence de presse de synthèse des dossiers est couverte par le directeur départemental. L'article (31 juillet-1^{er} août 1999) rapporte simplement les points de vue du maire, sans y adhérer ouvertement mais sans introduire de réelle distance. La seule expression propre du journaliste consistant à signaler que le maire « *a aussi lancé quelques flèches*. Visés,

le département et son président, Philippe de Villiers ». Il met en revanche en scène la capacité de travail du maire en titrant : « *Jacques Auxiette : en vacances, à demi* ».

En 2000, le chef d'agence, qui rédige l'article, introduit pour sa part une continuité complète entre ses propres propos et ceux du maire (26 juillet 2000). Les phrases du journaliste apparaissent comme des transitions ou des synthèses du point de vue du maire. Aucun verbe d'introduction n'est employé. Le journaliste se fait donc le porte-parole du maire. Il utilise même la locution adverbiale « bien évidemment » pour qualifier une de ses actions, manifestant ouvertement son adhésion. La seule légère marque de distance suggère le caractère partisan de la présentation du maire, quand il signale qu'il « *dresse un bilan, on s'en doute satisfaisant, de l'action de la gauche au pouvoir* », ce qui constitue une tactique habituelle de distinction.

En 2001, l'article, rédigé par un simple reporter-rédacteur, apparaît beaucoup plus distancié et insiste sur l'annonce de mise en place de « gardes urbains », avec une image d'archive de la gendarmerie et une petite photo plutôt peu avantageuse en médaillon. Il s'agit la plupart du temps d'un discours au style indirect et quand des propos sont cités, la distinction du statut des locuteurs est nette.

En ce qui concerne les conseils municipaux, le traitement varie aussi en fonction des rédacteurs, avec une présentation très favorable au maire dans la majorité des cas où le chef d'agence assure la couverture.

Ce journaliste reprend en effet toujours la ligne de communication de la municipalité en titre, tout en introduisant parfois simplement de petites notes à propos des tensions, du caractère « politicien » des débats ou en évoquant des anecdotes piquantes. Il titre « *Taxes en moins, travaux en plus* » le 30 mars 2000, en soulignant au passage « *l'aisance* » de la présentation informatique par l'adjoint aux finances, et reprenant en sous-titre les slogans : « *Solidarité et développement économique* ».

On peut en outre remarquer que le journaliste reprend avec une révérence similaire les propos pourtant contradictoires du maire en titrant à un mois et demi d'intervalle : « *La ville poursuit ses investissements* » (14 décembre 2000) et « *Coup de frein aux investissements* » (3 février 2001). Dans ce second article, le journaliste endosse même le discours majoritaire, non sans un certain populisme, quand il remarque dans le chapeau que le budget se traduit , « *et c'est une bonne nouvelle, par une baisse de la fiscalité directe* », et reprend dans le corps de l'article : « *Soit une somme de 700 000 F que les contribuables yonnais n'auront pas à déboursier* ».

Le 7 février 2001, il reprendra toujours le discours officiel, tout en introduisant une certaine distance – à l'approche des élections. Il titre : « *Un budget de fin de mandat/ Nouvelle baisse des taxes mais aussi du montant des investissements* », en émettant quelques marques de distinction : « *L'ambiance suintait quelque peu le débat électoraliste, hier, lors du dernier conseil municipal* ».

En 2002, quand la municipalité augmentera les taxes locales, cela ne l'empêchera pas de reprendre le discours de continuité à son compte : « *Ce budget s'inscrit dans la continuité* », précise l'élue en préambule », en introduisant encore une confusion entre son propre discours et celui des représentants majoritaires. Il félicite en outre une nouvelle fois l'élue : « *Visiblement, elle (avec les services financiers de la ville) avait bossé dur, au vu de la clarté de la présentation* » (28 mars 2002).

Ce n'est que quand d'autres journalistes couvrent le conseil qu'une certaine distance est exprimée. Par exemple, quand un jeune journaliste traite le sujet le 11 février 2000, il relate les débats au style indirect, avec une distinction beaucoup plus nette et même une certaine distance par rapport aux propos des élus. Il reprend en outre subtilement certaines critiques. Il reprend l'idée d'autosatisfaction du maire (« *De quoi s'attirer l'ire de X [un conseiller minoritaire] sur cette autosatisfaction claironnée* ») et les doutes sur l'engagement de la mairie sur un dossier local (« *Sujet à caution, également pour Y [le leader de l'opposition de droite], le centre d'environnement à Beautour* »). Il reprend aussi un terme à double tranchant d'un élu pour suggérer la politique favorable aux entreprises (« *Sur ce chapitre, Z [l'adjoint aux finances] a insisté sur le « cadeau » fiscal fait aux entreprises* »).

Les groupes minoritaires opposés à la majorité municipale conservent cependant un accès aux colonnes du journal, surtout en période électorale – ce qui, dans le contexte, peut être perçu comme l'expression d'une capacité d'autonomie relative.

En effet, pendant la campagne municipale de 2001, la liste de gauche alternative La Roche Claire a vu un grand nombre de ses communiqués de presse publiés, ses conférences de presse étant également bien couvertes. Cet écho médiatique fût en partie lié à la configuration très particulière de ces élections où seules trois listes – la liste du maire, la liste de la droite et la liste de la gauche alternative – étaient en concurrence, la dernière, annoncée quelques mois avant le vote, apparaissant comme le seul élément véritablement nouveau dans la compétition politique locale. En réalisant un score de plus de 14 % des voix – au premier et seul tour de l'élection –, elle a créé la surprise parmi les commentateurs et obtenu trois postes d'élus, qui, d'emblée, se sont saisis de leur poste pour porter un discours fortement critique pendant les conseils municipaux – dont une partie des débats est retransmis sur la télévision locale. La place accordée par Ouest-France aux élus alternatifs est cependant allée en s'amenuisant, les comptes rendus de conseil ou les recensions de communiqués réalisés le plus souvent par le chef d'agence locale s'attachant à mettre à distance les prises de position les plus critiques.

Au final, les pages yonnaises de Ouest-France, qui durant les années 1990 avaient un traitement très critique de la municipalité malgré le caractère très mesuré des critiques portées alors par l'opposition municipale de droite, adoptent depuis le changement de responsable un traitement de plus en plus favorable à l'institution malgré l'émergence d'un pôle politique contestataire dans la cité. On voit ainsi que la ligne éditoriale de la rédaction locale dépend

étroitement des stratégies de partenariat du titre et des orientations des responsables, l'évolution des rapports de forces politiques locaux n'ayant qu'un effet marginal sur les orientations de la rédaction.

Par ailleurs, on peut remarquer que les articles d'initiative sont de moins en moins nombreux, surtout ceux concernant les « dossiers » municipaux, mais également les sujets « magazine » destinés à échapper à l'actualité « institutionnelle ». C'est donc un rapport de partenariat qui a alors été privilégié, associant une tendance à reprendre les discours municipaux et une volonté d'autonomie relative se manifestant dans le maintien d'un certain accès des sources concurrentes ou alternatives. On peut cependant se demander si une nouvelle étape n'a pas été franchie dans les rapports partenariaux avec la mairie, pour s'orienter vers un soutien voire une certaine dépendance, quand le chef d'agence a promu la création d'un festival de cinéma organisé par la ville et obtenu sa direction artistique.

Dans le supplément de seize pages en quadrichromie sur papier glacé, publié avec l'édition dominicale du 29 septembre 2002, qu'il a rédigé et qui concerne le festival dont il est l'organisateur, il conclut même l'éditorial par ces mots : « *Dans la Roche-sur-Yon qui se veut citoyenne universelle, ouvrons notre passeport et partons à la rencontre des peuples. Pour comprendre qui ils sont, pour savoir qui nous sommes* ». Ce festival de l'aventure se nomme « *en route vers le monde* » et a pour devise : « *Loin des clichés, proche de l'homme* ». Douze films y sont en compétition pour quatre prix. C'est d'ailleurs le même journaliste qui a signé la présentation du festival dans les pages du quotidien le 2 octobre 2002³³².

Globalement, le traitement de l'information locale a donc considérablement évolué. Pour résumer, la volonté farouche d'indépendance de la rédaction, impliquant une grande distance avec la mairie et un travail de suivi des dossiers, d'investigation et de publication de l'information, a provoqué, dans le cadre d'une volonté de contrôle exacerbée de la part de la mairie, une escalade du conflit. En effet, malgré les menaces, les transferts de compétences et les tentatives de réconciliation, les tensions et pressions sont demeurées permanentes pendant plusieurs années. Mais l'isolement progressif du chef d'agence et la volonté de reprise en main de la direction ont finalement abouti à l'éviction de ce journaliste. Il a alors été remplacé par une personnalité proche de la direction, qui a imprimé une

³³² Où figure une publicité couplée pour le festival et une entreprise de gestion des déchets, filiale du groupe Suez, qui avait d'ailleurs aussi contribué au financement du supplément spécial, avec d'autres entreprises nationales et locales (Air France, France Télécom, Ford – dont le concessionnaire dans la ville est le mari de l'adjointe aux finances...)

optique partenariale voire de soutien à la municipalité. Vendée-Matin a connu une évolution plutôt inverse.

Vendée-Matin en Vendée, l'abandon d'une entente trop voyante

Les relations entre Vendée-Matin et les pouvoirs locaux se caractérisent pour leur part par une hétérogénéité et une variabilité plus fortes. La tendance dominante peut cependant être décrite comme une renonciation à un rapport de dépendance et de soutien trop systématique au conseil général, et un effort de distanciation plus grand par rapport à la municipalité de la Roche-sur-Yon. En effet, jusqu'au début des années 1990, le directeur départemental était un proche de Philippe de Villiers, avec qui il entretenait des relations politiques et personnelles³³³ – et qui sera ensuite nommé rédacteur en chef adjoint. Pour le remplacer, une personne ayant des orientations et des fréquentations politiques similaires sera choisie. Ce journaliste privilégiera l'établissement de rapports étroits et coopératifs avec le conseil général.

Le traitement de cette collectivité locale se caractérise alors par une nette tendance à mettre les dirigeants en scène et à endosser leurs discours.

Par exemple, fin 1993, la plupart des manifestations organisées par le conseil général donnaient lieu à des articles dont les titres portaient sur l'institution et dont les photos avaient pour sujet les organisateurs et Philippe de Villiers en particulier, alors que dans Ouest-France certains sujets ne donnaient lieu qu'à des brèves ou étaient davantage titrés et illustrés sur le thème en question. En outre, la présentation du budget en préparation (13-14 novembre 1993) est beaucoup plus positive (« *Débat sur l'aménagement* ») que chez le concurrent (« *Budget : le département parle rigueur* »). Dans l'article, le directeur départemental présente le débat comme riche et intéressant, tout en alternant l'utilisation du style indirect et des citations, dont certaines apparaissent en continuité avec la parole du journaliste.

L'actualité interne des partis de droite occupe entre autre une place plus importante.

Par exemple, les conflits au sein de l'UDF, fin 1993, ont tenu la chronique dans le journal, avec de nombreux articles et brèves, puis un article occupant le deux tiers de la page au moment de

³³³ On peut d'ailleurs imaginer les réactions internes qu'a pu susciter l'attitude du journaliste des Herbiers, très critique envers la municipalité et Philippe de Villiers, conseiller général et homme fort du secteur.

leur dénouement avec une grande photographie, contre un article de deuxième rang, sur trois colonnes, non illustré, dans Ouest-France (17 novembre 1993).

Le journal accorde une place beaucoup plus grande à certains sujets que le concurrent, notamment en ce qui concerne les cérémonies et remises de médailles, ou les symboles politiques.

Par exemple, la remise d'une médaille du conseil général au directeur d'une chorale roumaine fait l'objet d'un article avec photo dans le journal alors qu'il n'est pas mentionné dans l'autre (28 septembre 1993). La remise de la légion d'honneur à un colonel fait l'objet d'un texte sur trois colonnes avec une photo de même dimension et un titre sur six colonnes en page départementale, alors que l'autre quotidien y consacre un bref article sur deux colonnes en locale (avec en outre une publication prioritaire le 29 septembre 1993 dans le premier journal contre le 1^{er} octobre dans le second). Plusieurs inaugurations locales sont placées en tête de chronique, avec plusieurs photos, et occupent même parfois l'essentiel de la page (comme pour celle d'un foyer d'handicapés mentaux à Challans, 25 octobre 1993). De même, une lettre du président du conseil général au ministre des anciens combattants (Philippe Mestre) occupe un encadré de 94 lignes, contre une brève de 18 lignes à Ouest-France (publiés respectivement le 26 et le 27 octobre 1993). Certains événements non mentionnés dans Ouest-France occupent même une place importante, avec des photographies, comme la cérémonie de clôture de la « Flamme du cœur », qui fait l'objet d'un article titré « *Philippe de Villiers aux jeunes : « Vous avez été formidables ! » »* » avec deux photos, l'une du public et l'autre des organisateurs, dont le président du conseil général (15 novembre 1993).

En revanche, les sujets qui peuvent apparaître comme « gênants » pour le conseil général font l'objet d'un traitement plus succinct.

Par exemple, les mesures de signalisation du rond-point des Lucs sur Boulogne, où siège un monument aux « martyrs » des guerres de Vendée, et où avait eu lieu un accident – dont le traitement dans Ouest-France avait d'ailleurs suscité des polémiques de la part du conseil général –, ne fait l'objet que d'une petite brève sur une colonne contre un article principal sur 4 colonnes avec photo, annoncé en Une, dans Ouest-France (5 novembre 1993).

Un journaliste de Vendée-Matin reconnaît d'ailleurs l'entente qui régnait entre le président du Conseil général et son journal, tout en en minimisant les effets et en naturalisant cette situation :

« Qu'il y ait eu des tentatives pour aider ou pour vouloir noyauter ou faire passer une information... ça c'est indéniable, c'est évident. Je crois qu'il y a... on ne peut pas le nier. (...) Il y a eu un directeur départemental qui a été l'une des personnes qui a créé le Puy du Fou avec Philippe de Villiers, Hervé Louboutin, qui est rédacteur en chef adjoint maintenant, à Nantes, de notre titre. Automatiquement ça crée des liens. (...) A mon avis, on ne peut pas le reprocher. Le

seul problème, si tu veux, c'est que quand tu as une personnalité comme ça dans [?], c'est que ça engage ton journal, ça engage la ligne. Et c'est là où il y a eu des problèmes. Parce qu'il y a des types qui ont dit « Il y en ras-le-bol de voir la tronche de Villiers », et à juste titre. (...) Mais donc à partir de ce moment-là, si tu veux, que Villiers se soit servi de ses... de ses liens, au travers des journaux, ça me paraît une évidence, mais il aurait bien eu tort de s'en priver, puisque lui en avait besoin à un moment pour faire sa promotion. »

D'autres journalistes – du même titre et surtout du titre concurrent – généralisent cette situation et la considèrent comme anormale. En effet, les journalistes de Ouest-France dénoncent souvent le rapport de révérence, voire de soutien de Vendée-Matin vis-à-vis des divers pouvoirs locaux. Un journaliste critique ainsi l'attitude de ses homologues :

« C'est qu'on les trouve trop complaisants. Ils bossent trop par copinage. Ils sont copains avec tout le monde, cul et chemise, vraiment, quoi, avec toutes les autorités. A la Roche, ils sont dans la ligne de la mairie. Ils en retirent des bénéfices puisque de temps en temps ils nous mettent un ratage parce que la mairie leur donne délibérément l'info. Au conseil général, ils sont avec le conseil général. Ils sont toujours avec le pouvoir, quoi. Toujours. Avec le pouvoir économique aussi. »

En ce qui concerne l'actualité municipale, d'un côté le journal met en scène les manifestations de la mairie et tend à reprendre ses points de vue, et d'un autre côté, dans le compte rendu des débats au conseil, les positions de l'opposition de droite occupent une grande place.

En effet, certaines initiatives occupent une très grande place, avec une approche très positive, comme par exemple l'élection du conseil municipal des jeunes, qui occupe toute la hauteur de la page sur cinq colonnes, contre un quart de page à Ouest-France (respectivement le 1^{er} et le 2-3 octobre 1993).

Par la suite, en particulier lors des débats d'orientation budgétaire et de vote du budget primitif, de 1994 à 2000, les articles reprennent plus nettement les points de vue du maire, tout en accordant une place importante aux critiques de l'opposition. Les propos du premier sont rapportés en maintenant la distinction des locuteurs mais sans distance critique et avec parfois une reprise du discours officiel, tout en visant un certain équilibre avec les points de vue de l'opposition. Quand le journaliste spécialisé sur les questions municipales couvre l'événement, c'est le redoublement de la présentation officielle qui domine, tandis que lorsque le directeur départemental en a la charge, il insiste davantage sur les positions de l'opposition. Par exemple, en 1994, le premier journaliste traite le premier débat budgétaire et se centre sur les propos du maire (10 février 1994), tandis que l'autre responsable couvre le second en insistant sur les clivages politiques et le vote négatif de la droite (24 mars 1994), en soulignant le caractère partisan des votes, ce qui peut paraître une forme de distance mais n'engage aucune

critique.

En 1995, à la veille des élections, la distance est plus grande, avec par exemple comme titre « *Elections en perspective* » (2 février 1995), mais après la nouvelle victoire du maire, on revient à l'alternance antérieure entre un journaliste reprenant ses propos (en titrant par exemple « *Rigueur, autofinancement et stabilité des taux d'imposition* », le 28 mars 1996) et un autre qui défend davantage les positions de la droite et met implicitement en cause le point de vue du maire (en titrant « *Une charge contre l'Etat* », le 8 février 1996, sous le gouvernement Balladur) tout en félicitant l'adjoint pour son travail (« *Sur la forme, X [l'adjoint aux finances] a réussi son examen de passage (...) Et effectivement, son intervention, bien illustrée par une série de tableaux en couleur projetés sur un écran, a été aussi concise qu'explicite* »).

Par ailleurs, les « affaires » gênantes pour la municipalité sont peu traitées ou présentent avant tout le point de vue officiel.

Par exemple, en 1995, les rebondissements du « Manège » occupent une place plutôt faible et ne mettent pas en cause la gestion municipale de l'affaire, se contentant d'en rapporter les épisodes. Le journaliste ne parle jamais de licenciement ou d'immixtion de la mairie, même si le silence des responsables est parfois relevé (« *Motus Videndi* », 28 juin 1995).

Sous le directeur départemental suivant – qui préparait à l'époque un ouvrage sur le maire et qui deviendra pas la suite directeur de la communication dans ses services –, on pourra observer une alternance entre des manifestations d'adhésion et des mises à distance critique.

Par exemple, en 2000, dans le premier compte rendu du débat d'orientation budgétaire, le journaliste spécialiste tend à reprendre le discours du maire à son compte, quand il affirme en son nom propre : « *Des projets qui sont tous ambitieux. Mais comme l'a souligné à juste titre Jean Coirier [un adjoint]...* » ou encore « *Le soutien à l'économie est évidemment un gros volet de ce plan...* » (10 février 2000).

Mais le mois suivant, l'article sur le budget primitif sera beaucoup plus ambivalent, avec un titre et un chapeau plutôt favorables (« *Le budget principal le plus important jamais présenté à la Roche-sur-Yon* » et « *Si en masse ce budget 2000 bat les records, il s'accompagne d'une baisse (légère) de la fiscalité* »), et un corps de texte beaucoup plus distancié voire critique. En effet, le journaliste reprend certaines critiques à son compte : « *L'opposition a fait remarquer, et c'est son rôle, que ces 0,25% [de baisse des taux] ne seront pas très perceptibles sur la feuille d'impôt du contribuable, et que plutôt que d'étaler tout ça sur les « quatre vieilles » (...) il aurait mieux valu un effort ciblé...* ». De même, il note : « *un chiffre a été confirmé : celui de la rénovation des halles : 80 MF. On est loin du chiffre initial qui était de 52 MF. L'opposition municipale n'a pas manqué de le souligner. C'est Jean Coirier qui a répondu, en arguant que...* », ce qui constitue une mise en cause quasiment explicite de la validité de cette réponse. On peut se demander si cette contradiction entre la titraille et le contenu n'est pas le signe

d'une opposition entre le journaliste et son supérieur hiérarchique, ce dernier ayant davantage de latitude sur les titres.

Après le nouveau changement de directeur départemental et les nouvelles élections, la volonté de mise à distance au moins formelle des propos du maire sera plus fréquente, mais avec encore une grande variabilité selon les journalistes. En effet, l'ancien spécialiste étant devenu cadre départemental, il confiera généralement la couverture du conseil aux reporters-rédacteurs, qui ont des approches différentes, une distance plus ou moins grande et une volonté inégale d'accorder une place équilibrée aux élus alternatifs et à l'opposition de droite – réduite à sept élus avec 32% des voix au premier tour.

Par exemple, en 2002, le 28 mars, un localier titre « *Le budget 2002 provoque des échanges houleux entre majorité et opposition* », ce qui ne porte pas sur les projets du maire mais sur les débats eux-mêmes. Certaines notes critiques sont même explicites : « *X, adjointe chargée des finances, a vainement tenté de désamorcer la bombe* » [de l'excédent budgétaire de l'année précédente]. Il cite longuement les propos d'un élu minoritaire et les reprend en intertitre : « *« Une fuite en avant », selon Y* ». Le lendemain, l'article sur la suite du conseil, signé par un autre localier (29 mars 2002), est beaucoup moins distancié et uniquement consacré au point de vue officiel. Titré « *Z [l'adjoint à la culture] explique pourquoi la ville achète le cinéma Le Concorde* », l'article débute par un chapeau qui reprend le discours au nom du journal : « *Cet achat va permettre de transformer la grande salle en salle de spectacle, le temps de la fermeture du théâtre pour travaux* ».

Les évolutions du traitement de Vendée-Matin sont donc caractérisées par une certaine normalisation du rapport au pouvoir départemental, avec lequel les anciens responsables avaient des liens organiques puis affinitaires. Quant au traitement du pouvoir municipal, il est structurellement marqué par la contradiction entre l'orientation « de droite » du journal et la proximité avec l'opposition de ce bord d'une part, et le rapport coopératif privilégié avec les autorités locales d'autre part. Cette tension était auparavant gérée par la mise en scène de l'action et des manifestations municipales, et par un partage des rôles entre journalistes, certains soutenant implicitement l'action menée, d'autres faisant davantage de place au débat politique et aux points de vue de l'opposition. Depuis les derniers changements internes, la ligne générale est plus propice à la distance, mais avec encore une grande variabilité et un jeu complexe de mise en scène et de distanciation ou de coups.

La configuration globale des rapports entre chacun des deux titres et les

institutions locales a donc évolué au cours de la dernière décennie, tendant à aboutir à la convergence voire à l'inversion des positionnements respectifs. Ces transformations locales s'inscrivent dans des tendances plus générales du traitement de l'information locale, dont il convient ici d'étudier la prégnance relative.

3. Les tendances générales de la presse quotidienne régionale

Le type de rapports qui s'instaure entre les rédactions et les institutions locales conditionne la prégnance relative des différentes tendances générales de la presse quotidienne régionale à la naturalisation des institutions et à la restriction du champ de l'information.

La naturalisation des institutions

La presse quotidienne régionale a tendance à accorder une place prépondérante à l'actualité institutionnelle et à répéter régulièrement les mêmes sujets, mais à des degrés et suivant des modalités différentes, selon les titres et les périodes. En Vendée, la prégnance de cette logique s'est renforcée chez le journal dominant, tout en s'estompant quelque peu dans l'autre titre, qui est pour sa part de plus en plus marginal.

L'analyse de ces phénomènes, de leurs effets et de leurs causes est particulièrement délicate. En effet, il convient d'abord de ne pas uniformiser – dans le cadre d'une apologie ou à l'inverse d'une dénonciation générale de la presse quotidienne régionale - les représentations qui sont véhiculées. Il faut plutôt être attentif à la diversité des modes de traitement existant entre les titres, les secteurs géographiques ou les époques. Il faut en outre prendre garde à ne pas attribuer cette tendance à l'uniformité à un « légitimisme » totalement « intériorisé » par les

journalistes³³⁴, et à ne pas en inférer des effets globaux et mécaniques sur « l'opinion publique ». C'est à ces divers écueils que se heurtent généralement les approches traditionnelles.

De nombreux travaux sont en effet consacrés à la contribution des médias à la reproduction de l'ordre social, perçue positivement quand c'est sa dimension « démocratique » qui est mise en exergue, ou négativement quand cet ordre est conçu comme un système de domination. Cette opposition se rencontre dans tous les domaines et tous les genres d'ouvrages, littéraires, descriptifs ou savants, anglo-saxons ou français. En effet, de nombreux travaux américains, qu'ils s'inscrivent dans une perspective de type structurale ou plus interactionniste, se retrouvent dans une critique de l'« idéologie » globale dont les médias sont porteurs, en affirmant que l'information véhicule des préférences concernant la nation, la société et les grands débats sociaux³³⁵, légitime le « status quo » institutionnel et social³³⁶, diffuse une représentation de l'ordre social et constitue un instrument de contrôle social³³⁷. Cependant, s'opposant à Gaye Tuchman, Richard Ericson affirme que les journalistes n'adhèrent pas nécessairement réellement aux valeurs dont la réitération est le produit de leur travail, et ne sont pas fatalement engagés personnellement dans la reproduction de l'ordre dominant : Ericson insiste sur l'hétérogénéité de la profession journalistique et sur les contradictions et les conflits qui peuvent survenir au sein des organes de presse³³⁸, tout en s'inscrivant toujours dans la problématique des effets « idéologiques » de la presse et de sa contribution à la « reproduction de l'ordre dominant ».

Un ensemble de travaux britanniques, situés dans une perspective critique d'inspiration marxiste, portent aussi sur cette dimension idéologique de l'information³³⁹. Dans ce cadre, David Murphy analyse en particulier la presse locale comme un soutien des pouvoirs locaux et une forme de propagande pour le « status

³³⁴ Voir le passage consacré à cette question dans le deuxième chapitre.

³³⁵ Herbert Gans, *Deciding What's News*, op. cit., chap. 2.

³³⁶ Gaye Tuchman, *Making News*, op. cit., chap 8 et 10

³³⁷ Richard Ericson, *Visualizing Deviance*, op. cit.

³³⁸ *Visualizing Deviance*, op. cit., pp. 26.

³³⁹ Autour de la problématique de « l'impérialisme culturel » d'un côté et des « cultural studies » de l'autre, qui s'opposent sur la question de l'unicité ou du pluralisme des médias et de la classe dominante (Cf. l'analyse de Jérôme Bourdon, *Introduction aux médias*, op. cit., p. 42 et s.).

quo »³⁴⁰. Certains des sociologues issus de cette tradition de recherche critiquent le « paradigme consensuel » sur lequel ces analyses reposent, pour mettre en évidence les contradictions sociales auxquelles laisse place « l'hégémonie » culturelle³⁴¹, tout en demeurant dans une analyse globale des effets idéologiques de la presse.

En France, les travaux sociologiques récents portent moins sur le contenu « idéologique » de l'information³⁴² que sur les rapports globaux d'interdépendance et de connivence qui lient les journalistes et certains secteurs sociaux dominants, tout en aboutissant au même constat final d'une contribution des journalistes à la légitimation de l'ordre social, en particulier politique. Ce thème est présent chez de nombreux sociologues, à travers l'analyse de la division sociale du travail de domination chez Pierre Bourdieu³⁴³ et Patrick Champagne³⁴⁴, ou de la question du « rôle démocratique » de la presse en général ou locale en particulier³⁴⁵. En outre, de nombreux essayistes annoncent, sur le mode du « constat » plus ou moins complaisant ou au contraire de la critique, le renforcement du « pouvoir » des médias et de la médiacratie ou « médiaklatura »³⁴⁶ et le développement de la « connivence »³⁴⁷. Des politistes, dans le cadre d'une revue critique de ces travaux, s'efforcent de poser la question des effets socio-politiques des médias de manière

³⁴⁰ *The Silent Watchdog*, op. cit.

³⁴¹ Voir l'ouvrage collectif dirigé par Stanley Cohen et Jock Young, *The Manufacture of News*, op. cit. et en particulier les contributions de ces deux auteurs. Depuis le début des années 1970, Jeremy Tunstall développait d'ailleurs déjà un point de vue « pluraliste ». James Curran analyse d'ailleurs cette évolution comme un affaiblissement du courant critique et une dilution du concept de « pouvoir » (« La décennie des révisions. La recherche en communication de masse des années 1980 », *Hermès*, n°11-12, 1992).

³⁴² Après le déclin des analyses structuralistes de la consommation de masse d'un côté (voir les travaux de Roland Barthes, Julien Greimas et Georges Friedmann) et des études philosophiques des appareils idéologiques d'Etat de l'autre (Louis Althusser, « Idéologie et appareils idéologiques d'Etat », art. cit.), ce type d'approche a été davantage assumé dans des contributions plus immédiatement « politiques », comme dans le *Monde Diplomatique* ou *Manières de voir* (Cf. notamment « Médias et contrôle des esprits » (dir. par Ignacio Ramonet et Serge Halimi), *Manière de voir*, n°27, août 1995).

³⁴³ *Sur la télévision*, op. cit.

³⁴⁴ *Faire l'opinion*, op. cit.

³⁴⁵ Il s'agit de la question centrale des travaux de Jacques Le Bohec, qui analyse les interdépendances qui lient les acteurs politiques et médiatiques et les configurations de jeu possibles (*Les rapports presse-politique*, op. cit. et *Le rôle démocratique de la presse locale*, op. cit.)

³⁴⁶ Voir respectivement, parmi d'autres, François-Henri De Virieu, *La médiacratie*, Flammarion, Paris, 1990, et Alain Woodrow, *Les médias. Quatrième pouvoir ou cinquième colonne ?*, Paris : Editions du Félin, 1996.

³⁴⁷ Cf., d'un point de vue normatif différent, Yves Roucaute, *Splendeurs et misères des journalistes*, op. cit., Serge Halimi, *Les nouveaux chiens de garde*, op. cit....

plus pragmatique³⁴⁸. Certains politistes ont également tenté d'analyser sociologiquement l'influence des médias sur la sphère politique.

Une partie des ouvrages sur la presse régionale s'en tient au constat d'un respect généralisé pour les institutions locales et le justifient implicitement ou explicitement par le « rôle démocratique »³⁴⁹ ou les fonctions communautaires de la presse³⁵⁰. D'autres dénoncent « l'unanimité » des journaux³⁵¹, la dépolitisation et le conformisme produits par leur prétention à la « neutralité »³⁵², soulignent les effets de dépossession de l'action municipale que produit la médiatisation³⁵³, ou tentent enfin de déconstruire l'idée de leur « rôle démocratique » en montrant les fréquentes coopérations et les multiples collusions entre responsables politiques et journalistes³⁵⁴.

De telles généralisations font cependant obstacle à l'appréhension du degré et des modalités de cette contribution locale – différenciée – des titres régionaux à la mise en scène, voire à la célébration des institutions, et des mécanismes qui peuvent aboutir à de tels phénomènes, en occultant les écarts séparant les approches des journalistes et les orientations des titres.

³⁴⁸ Concernant l'influence la télévision sur les électeurs, voir Jacques Gerstlé, « La persuasion de l'actualité télévisée » (*Politix*, n°37, 1^{er} trim. 1997, pp. 81-96), et plus généralement, Jacques Gerstlé (dir.), *Les effets d'information en politique*, Paris : L'Harmattan (Coll. « Logiques politiques »), 2001 (issu d'une table ronde du congrès de l'AFSP de 1999). Eric Darras a aussi travaillé sur ces questions de manière empirique (« Le pouvoir « médiocratique » ? Les logiques du recrutement des invités politiques à la télévision », *Politix*, n°30, 1995, pp. 183-198). Parmi les synthèses consacrées aux médias et à la communication, Grégory Derville s'interroge sur les « mythes et réalités » du pouvoir des médias (*Le pouvoir des médias. op. cit.*), Erik Neveu propose de reproblématiser la question du « pouvoir » de ces derniers (*Sociologie du journalisme*, op. cit., chap. 5) ; et Rémy Rieffel étudie les effets de la médiatisation sur la vie politique et les transformations concomitantes de l'espace public (*Sociologie des médias*, op. cit., chap. 1 et 2).

³⁴⁹ François Archambault et Jean-François Lemoine, *Quatre milliards de journaux*, op. cit., Jean Tibi, *Un journalisme provincial*, op. cit.

³⁵⁰ Michel Mathien, *La presse quotidienne régionale*, Paris : PUF, (Coll. « Que sais-je? »), 1986 (2^{ème} éd.). Voir aussi certaines contributions de journalistes ou de commentateurs, comme Alain Bernard, « Gloire à la locale », in *Comment va la presse ?*, Paris : Centre G. Pompidou, pp. 82, Alain Fourcade, « Quand les mass-médias se tournent vers les régions », in *Comment va la presse ?*, Ibid., pp. 106-110.

³⁵¹ Roger Dutheil, « Le Journal Unanimiste », *Esprit*, février 1971, Henri de Grandmaison, *La Province trahie*, op. cit., Maurice Grassin, *Qu'on envoie un journaliste pour croquer la rosière*, op. cit.

³⁵² Alain Besson critiquait ainsi en 1977 le « mercantilisme » et « l'esprit de clocher » de la presse quotidienne régionale, liés à la perpétuation d'un modèle rural, et son ralliement aux « valeurs bourgeoises » (*La presse locale en liberté surveillée*, op. cit.).

³⁵³ Olivier Roubieu analyse ainsi les effets qu'a eus la médiatisation des « problèmes » des « banlieues », de dévaluation de l'action des travailleurs sociaux et de développement d'une logique de « coups » (« Le journalisme et le pouvoir local », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°101-102, mars 1994, pp. 85-87).

³⁵⁴ Jacques Le Bohec, *Le « rôle démocratique » de la presse quotidienne régionale*, op. cit.

Car tout d'abord, si on peut globalement reprendre le constat général d'un traitement très fortement « institutionnel » de l'information, une place prépondérante étant accordée aux manifestations et aux discours des autorités « officielles », il convient d'en analyser les causes et d'en préciser l'étendue et les modalités. En effet ce n'est pas principalement l'adhésion des journalistes à des valeurs et des normes correspondantes qui explique ces phénomènes, comme le montre la présence d'une part non négligeable de journalistes « ambitieux », prêts à afficher leur « indépendance » et des journalistes critiques, endins à contester ces institutions³⁵⁵. Ce sont en fait avant tout des processus pratiques et des effets mécaniques de répétition, qui nivellent le traitement de l'actualité institutionnelle et « diluent » les efforts de certains journalistes pour introduire une distance plus grande. De fait, la répétition des mêmes scènes et figures imposées – inaugurations, manifestations publiques, remises de prix, conseils municipaux... – redouble la force des institutions, qui jouissent déjà du privilège de l'institutionnalisation³⁵⁶ et de la continuité, et voient leur action rapportée de manière régulière dans le journal. Et – même quand une certaine distance voire une certaine critique s'expriment –, la répétition et la continuité produisent des effets propres. Il n'est donc pas nécessaire de faire référence à des mises en scène idéalisées de l'action municipale comme « rites d'institutions »³⁵⁷ pour expliquer les effets de naturalisation des institutions que tend à avoir la presse locale.

Par ailleurs, le degré et les modalités d'actualisation de cette tendance générale dépendent des orientations éditoriales et stratégiques des journaux, comme on vient de le voir dans l'analyse du rapport des deux journaux aux autorités locales. A cet égard, on a pu constater en Vendée les tendances respectives et convergentes de Ouest-France à « normaliser » son traitement de l'information au cours des années

³⁵⁵ Voir troisième partie.

³⁵⁶ Et donc de l'ancrage dans des objets, des dispositifs et des emplois, qui « incarnent » ces institutions et les font exister par une activité permanente. Cf le travail classique de Mary Douglas, *Ainsi pensent les institutions*, Paris : Usher, 1989 (1^{ère} éd. américaine, 1986), dont on ne partage pas cependant certains présupposés « holistes ».

³⁵⁷ Alain Mons, citant Pierre Bourdieu, affirme par exemple : « Le presse régionale illustre donc cet effet magique par une répétition imperturbable, un peu à la façon des ritournelles, traduisant l' « efficacité symbolique des rites d'institution », c'est-à-dire « le pouvoir qui leur appartient d'agir sur le réel » (« Scène municipale et presse locale », art. cit., p. 53). Cette analyse présuppose d'un côté la généralité d'un traitement enchanté de l'action municipale et de l'autre l'autonomie de la force symbolique propre du journal par rapport aux conditions de l'efficacité de ces rites, qui sont liées à l'emprise de l'institution sur la vie locale.

1990, en mettant fin à une exception de plus en plus décalée par rapport aux pratiques et normes du journal, et de Vendée-Matin à revenir vers une approche plus « professionnelle » en affichant l'« indépendance » nécessaire à sa crédibilité³⁵⁸. Sans tomber dans les deux mythologies inversées de l'apologie de la « conquête » historique de « l'indépendance » ou de la nostalgie d'un « âge d'or » de la « liberté » du journaliste dans l'après-guerre et durant les Trente Glorieuses, on peut se demander si une certaine inflexion des rapports entre les journaux régionaux et les institutions locales ne s'est pas produite depuis le début des années 1990, avec l'extension et la généralisation d'une logique de « partenariat », par laquelle un journal dominant tente de contribuer activement à la promotion des « initiatives » et des acteurs locaux, mettant sa propre puissance au service des collectivités locales.

La restriction de l'information

Les rapports dominants entre les quotidiens régionaux et les autorités locales induisent une tendance à la restriction du champ de l'information : la saisir suppose d'analyser les « points aveugles », « creux » et « manques » de l'actualité traitée par les journaux -, qui ne sont, par définition, pas faciles à observer. On peut cependant en avoir une idée en étudiant le traitement que d'autres types de presse font de l'actualité locale. Certains sujets sont en effet régulièrement développés dans la presse satirique locale, une partie des informations étant en outre parfois traitée dans la presse nationale. On peut ainsi repérer de multiples exemples de sujets qui ont été ignorés ou minorés dans la presse locale. Il s'agit tout d'abord d'« affaires » judiciaires mettant en cause des élus locaux, en particulier le dossier des rémunérations illégales des conseillers municipaux yonnais par une association ad hoc au milieu des années 1990, le procès Nedzella impliquant des réseaux de financement du parti socialiste via des prestations de services, comme les magazines municipaux à Nantes ; la mise en cause des avantages en nature octroyés par le conseil général de Vendée à certains dirigeants et membres du

³⁵⁸ Voir fin de la deuxième partie.

cabinet, épinglés par la Cour des Comptes³⁵⁹... Tous ces sujets ont en effet été traités tardivement – uniquement au moment du procès et non au cours de l’instruction – et a minima – dans des articles peu nombreux et courts – par Ouest-France comme Vendée-Matin, alors qu’ils avaient un certain écho public, y compris dans la presse nationale³⁶⁰.

Certains « thèmes » font aussi l’objet d’un traitement minoré. Par exemple, les thèmes environnementaux mettant en cause des entreprises et des responsables locaux sont peu abordés. En Vendée, la mise en cause par des écologistes des pollutions engendrées par un ancien incinérateur de déchets ménagers dans le nord du département, à Boufféré, a fait d’abord l’objet d’un article conséquent³⁶¹, rédigé par l’un des journalistes les plus « critiques » demeurés dans le secteur, mais le journal n’a pas poursuivi d’enquête sur un sujet particulièrement sensible à la veille de l’implantation d’un incinérateur de grande capacité dans le département. Du reste, certains commentateurs avaient signalé quelques semaines auparavant le silence de Ouest-France sur l’ancien incinérateur de Nivillac, dans le Morbihan, et sur ses conséquences quant à la pollution par les dioxines et aux risques de cancers.

Par ailleurs, des pans entiers de la réalité sociale sont considérés comme ne faisant pas partie de « l’information » par les quotidiens régionaux comme par l’essentiel de la presse et des médias – car ils ne sont pas reliés à une actualité événementielle et immédiate. Un ensemble de phénomènes, en particulier sociaux et de longue durée, sont ainsi considérés comme n’ayant pas de pertinence journalistique et sont exclus du champ de « l’actualité ». De multiples sujets sociaux ont ainsi une très faible place dans la presse et sont traités soit seulement d’un point de vue institutionnel et statistique, soit dans un style « magazine », c’est-à-dire fortement neutralisé et placé sur un plan personnel. Il s’agit de phénomènes traditionnellement catégorisés comme « sociaux », comme le chômage, les effets de la réduction du temps de travail, les rapports sociaux dans les entreprises, les conditions de travail, les problèmes de logement, le surendettement, etc., mais aussi

³⁵⁹ Seul le journal satirique local qui couvre la région nantaise et le Bocage vendéen (*La Lettre à Lulu*, à laquelle collabore le correspondant régional de Libération) s’en est régulièrement fait l’écho.

³⁶⁰ En particulier dans *Libération*, dont le correspondant régional participe à la rédaction du journal satirique local déjà cité.

³⁶¹ *Ouest-France*, 20-21 avril 2002.

de sujets classés comme « psychologiques », comme par exemple le suicide, le deuil, la vieillesse, les rapports parents-enfants, les rapports hommes-femmes... Dans le premier cas, c'est uniquement le point de vue des institutions qui ont pour mission de gérer ces « problèmes sociaux » qui est évoqué – en présentant les statistiques qui sortent régulièrement et les « politiques » qui sont menées –, les phénomènes en eux-mêmes et la manière dont les gens les vivent étant rarement traités par les médias. Dans le second cas, quand les sujets plus « psychologiques » sont abordés, c'est souvent uniquement sur un mode « magazine », à partir d'exemples concrets et uniquement d'un point de vue personnel, ce qui empêche toute généralisation et toute construction du sujet en problème « social ».

Enfin, en ce qui concerne la manière de traiter les sujets et de mettre en scène les acteurs locaux, on peut constater un certain recul de la distance critique à Ouest-France, tandis que Vendée-Matin normalise quelque peu son approche. Et globalement, loin de diminuer, la place de l'actualité institutionnelle croît, les manifestations et cérémonies officielles, que les pouvoirs locaux s'attachent de plus en plus à mettre en scène, sont toujours présentées comme des « événements », tandis que les sujets d'enquête sont rares. Les acteurs, notamment politiques, dominants, sont de plus en plus présents et souvent montrés sous un jour favorable.

Si, dans des rédactions locales composées de quelques personnes, la dimension individuelle a une influence immédiate, ces tendances ne peuvent être expliquées seulement par des questions de « personne », et les évolutions ne sont pas liées qu'aux mutations de salariés – celles-ci étant elles-mêmes le signe des transformations analysées précédemment³⁶².

A contrario, ces différentes tendances ne doivent pas être attribuées à une volonté explicite et généralisée d'« occulter » le type d'affaires ou de thèmes évoqués, mais à un ensemble de mécanismes pratiques. C'est d'abord la nécessité de s'appuyer sur des « faits » circonscrits, qui se limitent en pratique souvent à une parole « officielle », qui explique l'exclusion de thèmes entiers, notamment sociaux. Par exemple, « le chômage » est perçu comme un sujet trop vaste et trop général pour faire l'objet d'un traitement journalistique, à moins de se replier sur un exemple

³⁶² Même si, à Ouest-France, le changement de chef de rédaction à la Roche-sur-Yon a eu des effets assez directement observables.

totalement individuel. Ce sont d'ailleurs ces conventions journalistiques que certains journalistes critiques tentent de contester, quand ils s'efforcent de développer certaines « alternatives » journalistiques.

C'est ensuite le besoin de s'appuyer sur des faits « publics », comme une mise en examen ou un procès qui explique le silence sur certaines « affaires ». Il faut alors que d'autres instances prennent la responsabilité d'endosser cette « publicisation » du problème pour que les journalistes puissent en parler. C'est donc en premier lieu la convention journalistique de privilège de la parole « instituée » qui explique le « silence » de la presse sur certains sujets. Cette convention est généralement présentée comme reposant sur une exigence de « factualité », de « vérification » et de « croisement » de l'information, mais si certains « faits » dont le constat est officiel et qui apparaissent alors avérés n'accèdent pas au statut de « nouvelles », c'est bien que d'autres processus sont en jeu. Et ce n'est que lorsqu'une instance « officielle »³⁶³ assume publiquement une dénonciation, qu'elle l'institue comme « fait » au sens « journalistique », de par son statut de source « autorisée ». Alors seulement, le sujet, qui pouvait être connu d'un nombre très important de personnes et des journalistes locaux, qui en sont souvent les mieux informés, se transforme en « information » et « s'impose » comme tel à la presse. Ces mécanismes sont par exemple visibles dans la manière dont un journaliste explique son refus de publier une anecdote locale, pourtant souvent commentée dans les conversations en ville, relative à un juge kleptomane pris en flagrant délit dans un supermarché. Et le journaliste – qui se « couvre » préalablement en annonçant qu'il transfèrera le dossier à un collègue – justifie son silence par l'attente que « la presse » sorte l'affaire, comme si son journal n'en faisait pas partie :

« Bon, et je lui ai dit la chose suivante, je lui ai dit « Voilà. C'est moi qui m'occupe des affaires de justice, donc s'il y a un problème, si ça sort dans la presse, c'est moi qui vais en parler. Etant donné ces relations, moi si quelqu'un du journal doit en parler, moi je refuserai de faire le papier. » (...) L'histoire, finalement, n'est pas sortie dans la PQR mais va peut-être sortir un peu plus tard, dans le cadre d'un procès, alors bon là, ce sera différent parce que ce sera peut-être moi qui le traiterai. ». A la question de savoir pourquoi il n'avait pas publié ce scoop, il répond

³⁶³ Une des raisons de la forte clôture du champ de l'information en Vendée est à cet égard peut-être la force de l'emprise des pouvoirs locaux sur un certain nombre d'instances officielles, et en particulier les bons rapports traditionnellement entretenus entre la préfecture d'un côté et le conseil général et la mairie de la Roche-sur-Yon de l'autre, ainsi que les affinités entre certains magistrats du parquet et des responsables départementaux.

d'ailleurs « *pour l'instant il n'y a pas de preuve, il n'y a pas de document, il n'y a pas de chose* », suggérant qu'il pourrait être accusé de diffamation, alors que la personne a été prise en flagrant délit. Mais cela signifie en fait qu'il faudrait une poursuite judiciaire pour que l'affaire soit publiée, c'est-à-dire que les magistrats locaux prennent eux-mêmes la responsabilité de sa publicisation, les journalistes se refusant à le faire eux-mêmes.

Certains journalistes critiques tentent d'échapper à ces mécanismes de restriction de l'information en cherchant voire en suscitant des « sources » prêtes à endosser la responsabilité de la dénonciation publique³⁶⁴. Car il ne suffit pas à ceux qui mènent des investigations de constituer des « dossiers », il leur faut aussi trouver des personnes susceptibles d'en assumer la publicisation³⁶⁵.

D'un autre côté, les directions et les responsables hiérarchiques locaux incitent – explicitement ou plus implicitement – leurs salariés à ne pas traiter ou à minimiser certaines « affaires », pour préserver les relations avec l'institution en cause, qui est d'ailleurs souvent aussi un financeur du journal. Plus généralement, les préceptes de « prudence », tout d'abord, et les formes de contrôle, ensuite, du plus direct jusqu'à la relecture des textes et la responsabilité finale sur ce qui est transmis, permettent aux responsables de maîtriser à terme le contenu de ce qui est publié et le travail des journalistes.

A cet égard, les inflexions de la stratégie du journal Ouest-France, le renforcement du contrôle des directions sur les journalistes, et plus généralement l'évolution des rapports sociaux dans les entreprises de presse, expliquent sans doute la fermeture relative de l'information locale constatée, et laissent peut-être augurer un renforcement de ce mouvement. En premier lieu en effet, le développement parallèle du rapport partenarial avec les pouvoirs locaux³⁶⁶ et d'une logique expansionniste sont en profonde interaction, les ressources et la solidité de l'ancrage local nourrissant l'expansion externe. Ces deux logiques concomitantes supposent un renforcement du contrôle sur les journalistes, qui doivent intégrer ces

³⁶⁴ On a d'ailleurs déjà évoqué la manière dont les journalistes s'appuient sur les oppositions internes pour ouvrir l'espace du débat.

³⁶⁵ Or, dans un contexte de forte emprise des pouvoirs locaux, dont le fonctionnement n'est pas exempt de certaines formes de menaces et de violence plus ou moins symbolique, ce choix peut comporter, pour la personne qui l'assume, un certain nombre de risques.

³⁶⁶ La logique de coopération étant poussée encore plus loin dans la création de sites internet municipaux gérés par le journal, sous le nom de « maville », fournissant à la fois des « informations service » et des articles d'actualité.

nouveaux rapports partenariaux et se plier à leurs exigences. Les évolutions technologiques et organisationnelles de ces dernières années ont justement permis une telle consolidation du pouvoir de la direction sur les journalistes. La décentralisation et la mise en page assistée par ordinateur ont en effet morcelé les collectifs de travail, à la fois du côté du « centre » et de la « périphérie », et fondu les journalistes dans une chaîne de travail dont la dimension technique est de plus en plus présente. Une gestion fine et individualisée du personnel a aussi permis d'un côté d'isoler ou de sanctionner les plus récalcitrants, et de l'autre de promouvoir et de tenter de circonvenir les contestataires ambitieux. Du côté des journalistes, la difficulté à construire des solidarités collectives et la tentation du repli sur une attitude de « franc-tireur » et de « résistance » individuelle, a abouti à un recul permanent mais non nécessairement perçu des marges de jeu sur lesquelles ils peuvent tenter de peser. Ces différents aspects de l'évolution des rapports sociaux au sein de Ouest-France mériteraient d'ailleurs d'être rapprochés de processus communs à l'ensemble de la presse³⁶⁷, voire de phénomènes sociaux plus généraux³⁶⁸.

Dans ce contexte, si certains journalistes tentent toujours de proposer d'autres modes de traitement de l'actualité, d'échapper à une vision trop « institutionnelle » de l'information, ou d'introduire plus de distance critique, ils ne se rendent généralement pas compte que les marges sur lesquelles ils essaient de jouer se restreignent toujours davantage, que la lisibilité de leurs efforts est de plus en plus faible, seul un œil avisé pouvant les détecter. Cependant des individus demeurent toujours « prêts » à se saisir de certaines opportunités de contestation³⁶⁹, et des facteurs favorables à l'émergence de mobilisations demeurent³⁷⁰.

³⁶⁷ Concernant notamment les effets des nouvelles technologies et des changements d'organisation du travail, et ceux de la concentration de la presse, du renforcement de la concurrence et du développement de formes intermédiaires entre la presse et la publicité, depuis les journaux gratuits d'annonce et les « quotidiens gratuits » jusqu'aux nouvelles formules proposées sur le web.

³⁶⁸ Comme l'évolution des rapports sociaux entre patrons et salariés dans l'ensemble du secteur privé, dont la baisse du nombre de jours de grève d'une part et le recul de la part des salaires dans la valeur ajoutée d'autre part sont des indices.

³⁶⁹ Sur la complexité des rapports entre « contexte » et « dispositions » à la contestation, voir notamment Johanna Siméant, *La cause des sans-papiers*, op. cit., et Olivier Fillieule et Cécile Péchu, *Lutter ensemble. Les théories de l'action collective*, Paris : L'Harmattan (Coll. « Logiques politiques »), 1993.

³⁷⁰ Tout d'abord, à Ouest-France, le maintien d'une partie des journalistes titularisés dans une situation relativement subalterne peut susciter des frustrations et activer la formation de noyaux critiques dans les rédactions. Ensuite, la stabilité des structures syndicales peut permettre, dans d'autres contextes, un réinvestissement du collectif. On peut aussi penser que la plus grande visibilité nationale de Ouest-France, de sa stratégie, et de ses enjeux internes peut permettre aux journalistes de mieux prendre conscience des

Les journaux ont donc en commun une tendance globale à la naturalisation des institutions, liée à la répétition et à la place prépondérante de l'actualité institutionnelle – le renforcement de cette propension à Ouest-France correspondant à une inflexion de la stratégie du journal –, et une tendance à la restriction du champ de l'information et à la minimisation de la distance critique, liée à l'attraction pour la factualité et au privilège accordé à « l'autorité » sociale des sources institutionnelles, l'approfondissement de cette tendance apparaissant comme le résultat d'un contrôle accru des directions sur les journalistes et d'évolutions plus générales de la presse régionale, dont Ouest-France est le fer de lance, dans le cadre d'un mouvement de concentration, d'expansion et de développement des partenariats.

* * *

Pour finir, l'analyse de la multiplicité des contraintes qui pèsent sur l'activité des journalistes passe par l'exploration du fonctionnement et des stratégies des entreprises de presse, par l'examen des positions relatives des journalistes et des sources au sein de leur propre espace professionnel ou institutionnel, et par l'étude des rapports globaux entre les titres et les institutions locales. En ce qui concerne le fonctionnement « interne » des journaux et leurs stratégies, on peut remarquer que les journalistes ont une sensibilité particulière à certains aspects particulièrement visibles et symboliques, comme les « contraintes » de temps, la gestion des mutations, les rapports hiérarchiques directs ou les positionnements politiques et les politiques éditoriales, alors qu'ils sont beaucoup moins attentifs à d'autres dimensions aussi structurantes, voire davantage, comme les modalités de la division du travail, l'architecture générale des pouvoirs et les stratégies plus globales des groupes de presse. L'analyse des positions relatives des journalistes et des sources

processus en cours qu'ils subissent.

dans leurs champs respectifs montre pour sa part que chaque caractéristique professionnelle ou sociale des journalistes peut constituer une contrainte ou une ressource selon leur situation, leur posture et leur dynamique identitaire, les ressources et contraintes des sources faisant aussi l'objet d'une appréhension fine de la part des reporters. Du reste, l'évaluation normative des ressources et des contraintes des sources dépend aussi partiellement de la posture personnelle des journalistes. Enfin, les rapports globaux entre les journaux et les institutions locales apparaissent à la fois comme le résultat des interactions et de l'activité des journalistes et comme une des conditions d'exercice de celles-ci. Ces rapports peuvent être marqués par des niveaux divers de conflictualité et un équilibre des forces différents et prendre la forme de la dépendance, du partenariat, de la contestation ou du bras de fer, avec des dynamiques contradictoires d'escalade et de réduction des conflits. En Vendée, les relations entre les titres et les autorités ont été caractérisées, au cours de la décennie passée, par la fin de l'exception du positionnement local de Ouest-France, par la normalisation, en sens inverse, de l'attitude de Vendée-Matin et l'abandon d'une entente manifeste, évolutions qui renforcent la tendance à la restriction de l'information et à la naturalisation des institutions dans le premier journal, tout en l'atténuant dans le second.

Troisième partie

Postures journalistiques et travail identitaire

Les postures que les journalistes adoptent dans leur gestion des rapports professionnels conditionnent leurs réactions aux multiples « coups » des sources et leur usage des différentes tactiques de récupération de marges de jeu (étudiées dans la première partie). Elles influent également sur la manière dont ils perçoivent et intègrent les contraintes qui pèsent sur eux, contraintes qui tiennent d'un côté au fonctionnement de l'entreprise de presse et de l'autre aux structures de l'espace local (deuxième partie). Enfin, les postures influencent leur activité rédactionnelle et leur utilisation des techniques de mise en valeur et de mise à distance des sources (quatrième partie).

Ces postures constituent des lignes de conduite, des modes d'investissement dans les interactions et de gestion des rapports professionnels. Elles reposent sur un investissement dans le jeu plus ou moins fort et un rapport aux règles du jeu et au pouvoir qui peut être fondé sur l'adhésion ou la contestation. L'investissement dans le jeu recouvre le niveau d'engagement professionnel des personnes, leur implication dans leur activité et en particulier dans les échanges de coups avec les sources, leur effort pour développer leurs marges de manœuvre. Le rapport aux règles et au pouvoir désigne l'attitude du journaliste face aux contraintes internes et externes qui s'imposent à lui, face à la structure des rapports de force avec les institutions locales et/ou avec la hiérarchie, qu'il peut accepter et intérioriser, ou contester et rejeter. Cette double dimension permet de dégager quatre types idéaux de postures, ambitieuse, critique, institutionnelle, et désengagée. Les deux premières sont caractérisées par un fort investissement dans le jeu tandis que les deux dernières sont marquées par un investissement faible. Mais d'un côté, la posture ambitieuse allie à cet investissement une adhésion au jeu et à ses règles, dans la perspective d'affirmer et de mettre en scène son professionnalisme journalistique, et de l'autre, la posture critique s'inscrit dans un rapport contestataire vis-à-vis des contraintes subies et des pouvoirs exercés, avec une volonté de transformer par l'action ces rapports de force. Par ailleurs, la posture institutionnelle se distingue de la posture

ambitieuse par un moindre investissement professionnel, par un engagement plus faible dans les échanges dans l'optique de maintenir la situation en l'état ou de préserver le statu quo. En outre, la posture désengagée mêle un faible investissement et un rapport critique au jeu et à son fonctionnement, avec un décalage entre cette contestation et l'absence d'engagement dans l'action, voire une pratique plutôt conventionnelle.

Ces postures se traduisent par des rapports au métier et des investissements personnels, sociaux et relationnels disparates, dont l'analyse peut fournir des indices révélateurs des positionnements des personnes. Elles s'ancrent enfin dans des dynamiques identitaires hétérogènes, dont on peut dégager certaines logiques à travers l'analyse des étapes successives des trajectoires des personnes. Aucune ne fonctionne de manière mécanique mais chacune s'ancre dans les expériences passées et est réinvestie de manière spécifique dans les situations rencontrées par les journalistes.

Section I. Lignes de conduite, postures et trajectoires

Dans leurs rapports professionnels, les journalistes tendent à adopter des comportements relativement stabilisés qui constituent au plan interactionnel autant de « postures », qui s'ancrent elles-mêmes dans des dynamiques identitaires hétérogènes, qui sont le produit du travail des individus sur leur propre trajectoire, chaque étape de celle-ci retravaillant les expériences antérieures, selon un processus itératif et complexe. Les logiques qui président à l'adoption d'une posture ambitieuse, institutionnelle, critique ou désengagée, ou à l'oscillation, la tension ou l'évolution entre plusieurs de ces types purs, peuvent être recherchées dans l'enchaînement des multiples expériences et dispositions des journalistes et le rapport qu'ils entretiennent aux différents éléments de leur trajectoire.

1. Lignes d'action et postures journalistiques

Les postures journalistiques sont tout d'abord des lignes d'action, des manières de gérer les interactions avec les sources – et au sein de l'entreprise –, qui diffèrent selon l'usage que les journalistes font des marges interactionnelles et selon qu'ils adhèrent ou contestent les règles du jeu et les rapports de forces existants. Elles s'ancrent dans des dynamiques identitaires, qui se fondent elles-mêmes sur le type d'investissement professionnel et le rapport au pouvoir de la personne. Elles se consolident en outre relationnellement, du fait de la stabilisation et de la mutualisation des anticipations concernant la personne et des phénomènes de durcissement des « réputations ».

Jeu sur les marges et lutte sur les règles

Les journalistes s'investissent de manière différente dans les interactions professionnelles selon l'usage qu'ils font de leurs marges de jeu ou de manœuvre, mais aussi selon leur rapport aux règles du jeu et aux relations de pouvoir auxquelles ils sont confrontés. L'enjeu est d'abord de comprendre comment peuvent être pensées les marges de jeu ou de manœuvre des journalistes, et réciproquement leurs contraintes. Les travaux sociologiques sur le journalisme reposent sur deux types de paradigmes, le jeu et ses règles d'une part, les contraintes et les marges de manœuvre d'autre part. Bien que leurs fondements théoriques soient opposés¹, ces deux types d'approches se rejoignent pour considérer les « règles » et les « contraintes » comme des données fixes et exogènes, alors que celles-ci sont aussi le produit plastique de l'activité des acteurs. Ces recherches accordent une certaine « liberté » aux journalistes à l'intérieur de ces règles ou de ces contraintes mais conçoivent l'« autonomie » – qu'elle soit large ou réduite – comme identique pour

¹ Ces paradigmes renvoient en effet à des conceptions opposées de l'acteur : celui du jeu et de ses règles repose plutôt sur une philosophie individualiste qui pense la « liberté » de l'acteur comme première, celui des contraintes et des marges de manœuvre prend appui sur une philosophie structuraliste qui considère l'acteur comme « agi » par les contraintes qui pèsent sur lui.

tous les journalistes placés dans la même situation, sans étudier l'usage qui peut ou non en être fait selon les comportements des individus, et les luttes pour la définition de ses limites.

Dans la première perspective, Michel Crozier et Erhard Friedberg présentent l'action comme le produit de l'activité stratégique des acteurs au sein d'un système². Dans ce cadre, le système, défini par un ensemble de contraintes et de relations de pouvoir, laisse place à des « zones d'incertitude » qui fondent l'action stratégique et confèrent une « marge de liberté » aux individus. Le modèle du jeu permet de concevoir à la fois la situation comme structurée et cette structuration comme contingente et sans cesse actualisée par les comportements individuels et les relations de pouvoir. Les « règles » de ce jeu sont profondément liées aux interdépendances et régulent les rapports de pouvoir entre les acteurs³. De nombreux travaux reprennent ce type d'approche. Par exemple à propos des journalistes, Arnaud Mercier, après avoir présenté les éléments de coopération puis de « rapport de forces » entre journalistes télévisuels et hommes politiques, décrit les « règles » qui régissent leurs relations : « Comme pour toute forme d'échange social qui perdure, les relations politico-journalistiques respectent certaines règles, au moins tacites. Règles qui se pérennisent, qui cristallisent et solidifient peu à peu les pratiques, jusqu'à produire une culture commune à tous ceux qui participent à l'interaction », fondée sur une forme de « contrat moral »⁴. Ces règles portent notamment sur « l'entente sur ce dont on ne doit pas parler », « l'encadrement des attentes réciproques », la « flexibilité » et « la réciprocité de concessions ».

Les travaux reposant sur une conception plus structurale des contraintes et des marges de manœuvre que ces dernières laissent aux individus conçoivent aussi la place respective des uns et des autres comme donnée. La notion de marge de manœuvre tend en effet à figer la dimension des marges de jeu, alors qu'elle est plastique et dépend de la dynamique des relations entre les acteurs. Cette notion repose en fait sur une métaphore spatiale, qui suppose l'existence d'un ensemble de

² *L'acteur et le système*, op. cit.

³ Il s'agit donc de règles au sens pragmatique du terme, et non au sens normatif ou philosophique. Une telle définition des règles s'éloigne par là, par exemple, de l'approche de Cyril Lemieux qui déduit les différentes règles pratiques de « grammaires » générales (*Mauvaise presse*, op. cit.).

⁴ *Le journal télévisé*, op. cit., p. 93.

contraintes stables, données, entre lesquelles on pourrait dessiner un enclos qui délimite et enferme les marges de manœuvre ou l'autonomie des individus⁵. Michel Mathien par exemple explicite particulièrement clairement ce type de représentation, dans une démarche systémique. Il définit la « marge de manœuvre » du journaliste comme son « champ de liberté » : « Notion difficile à circonscrire, car abstraite par nature, la liberté est bien celle que leur accorde le système, à supposer qu'il puisse enregistrer tous les stimuli dont il est l'objet et tout décider ». Le sociologue spécifie ensuite les « lieux d'initiative, de création, d'innovations ou de choix d'opportunités » dont dispose l'individu⁶. Il distingue la « liberté principale » constituée par « tout ce qui n'est pas interdit par la loi (codes, règles et principes divers) » et qui est « en somme, la liberté d'agir à l'intérieur du système plus ou moins conformément à ce que celui-ci attend » – ce qui n'est pas très éloigné de la conformation à des contraintes –, la « liberté marginale » consistant à jouer sur les limites et la « flexibilité de la loi », et la « liberté interstitielle » correspondant à la « marge d'appréciation que laisse subsister l'ensemble des règles et principes rédactionnels », auxquelles l'auteur ajoute le « pouvoir de réaction », qui consiste à s'opposer à certaines directives de la hiérarchie ». Mais dans tous les cas, les contraintes sont des données de nature technique et fonctionnelle sur lesquelles l'individu n'a pas prise, qui s'imposent à lui en encadrant de toutes parts sa « liberté ».

Les analyses en termes de configuration de jeu entre sources et journalistes – qui décrivent les contraintes qui pèsent sur les journalistes et les « marges de jeu » que ces derniers peuvent tenter de récupérer –, introduisent plus de plasticité et analysent les unes et les autres comme le produit d'un système d'interdépendance construit historiquement, mais tendent à demeurer dans une logique homologue qui situe « l'autonomie » des journalistes dans le cadre donné des contraintes externes et/ou internes. Par exemple, Jacques Le Bohec, qui conçoit les rapports entre journalistes et hommes politiques sur le mode d'un « rapport de forces » « plus ou

⁵ Cette représentation de la « liberté » comme latitude d'action en deçà de contraintes conçues comme des limites fixes, est très répandue et employée dans de nombreux travaux sur le journalisme (comme par exemple Isabelle Veyrat-Masson, « Les journalistes, libertés et contraintes », *Etudes* vol. 376 n°5, mai 1992, pp. 615-624).

⁶ *Le discours d'information médiatique*, p. 225.

moins (dés)équilibré et (in)stable », entend reconnaître une certaine « marge de manœuvre » aux acteurs. Conformément aux acquis de la sociologie politique rénovée, il met en garde, à juste titre, contre les connotations substantielles de ce terme, se démarque de la conception de « l'autonomie » des journalistes comme fonction inversement proportionnelle au « poids » des sources⁷, et insiste sur « l'usage » que les acteurs font des marges de jeu. Il souligne en outre que les contraintes sont aussi le produit des luttes de définition des acteurs. Mais, dans cette approche, l'usage des « marges de jeu » apparaît comme entièrement déterminé par les « structures mentales des joueurs », qui sont conçues comme le produit mécanique de la trajectoire et de la socialisation des individus. Les brèches ouvertes dans la structure de la situation, sont donc immédiatement comblées par le déterminisme social des individus. Finalement, même si l'auteur prétend échapper à une définition substantielle des « marges de manœuvre », en pratique, dans sa recherche, il les considère néanmoins comme déterminées « objectivement » par la configuration du jeu, leur usage étant lui aussi entièrement déterminé par les dispositions des individus.

Jean Charron, dans un autre cadre théorique, propose une approche plus relationnelle et équilibrée, même si un certain fixisme des « marges de manœuvre » demeure. Combinant des approches systémiques et stratégiques, il cherche à analyser les stratégies des journalistes (et des politiciens), à l'intérieur des « structures » de relations imposant une série de contraintes : « Le journaliste et le politicien seront considérés comme des acteurs qui possèdent leurs propres ressources de pouvoir, mais dont la marge de manœuvre est limitée par une série de facteurs contraignants » : « principalement les contraintes organisationnelles internes à l'entreprise de presse et l'organisation politique, la culture politique et les contraintes institutionnelles qui définissent les rôles de chacun, les contraintes externes – économiques, juridiques, culturelles, sociales – qui affectent le fonctionnement du système d'action. » Le cadre systémique est donc considéré comme donné, les individus exerçant leur « autonomie » à l'intérieur de « structures contraignantes ». Ils disposent dans ce cadre d'une certaine « marge de

⁷ *Les rapports presse-politique*, op. cit., voir notamment p 16.

manœuvre », dont l'auteur cherche à savoir ce qu'ils « font »⁸. Si cette approche comprend une forte dimension relationnelle, elle suppose cependant un rapport d'extériorité entre l'individu et le système. Une approche plus dynamique prenant en compte les formes de « construction sociale de la réalité » permet en revanche de comprendre la plasticité des « contraintes » comme des « marges de manœuvre ».

Le présent travail vise à intégrer les apports de ces différentes approches pour en surmonter les limites, en développant un **cadre d'analyse des « contraintes » et des « marges de jeu » à la fois relationnel et dynamique**⁹. Car les contraintes elles-mêmes dépendent de l'activité des individus, qui par leur action les déplacent, les transforment ou les renforcent. En outre, on a vu dans la partie précédente que les « contraintes », d'une part, n'agissaient que par la médiation de leur perception, différenciée, par les individus, et d'autre part, pouvaient aussi constituer des appuis, des ressources dans certaines interactions. La marge de liberté n'est pas non plus une donnée, elle n'existe que par l'usage que les journalistes en font. Les frontières entre le permis et l'interdit sont souvent floues, ne sont pas fixées d'avance et évoluent au fil du temps, en fonction des comportements des acteurs. L'important est donc de cerner la ligne de conduite des individus, qui a des effets sur la définition même des règles du jeu. Le cadre d'action des journalistes peut dès lors être représenté selon une image de **plasticité et de durcissement partiel** des « contraintes »¹⁰, constituées d'une matière qui peut s'assouplir quand les journalistes l'échauffent par leur lutte, qui tend à se durcir si elle n'est pas travaillée, et contre laquelle les individus peuvent aussi rebondir. Ainsi la « marge de jeu » de

⁸ *La Production de l'actualité*, op. cit., p 24-25.

⁹ Rémy Rieffel a pour sa part cherché à « articuler (...) une sociologie de l'autonomie de l'acteur et une sociologie des déterminismes de l'action ». (« Analyse de l'élite des journalistes. Questions de méthode », *Revue Française de Science Politique*, vol. XXXIII n°6, 1983, p. 475).

¹⁰ Il ne s'agit bien sûr pas de nier la prégnance des multiples données exogènes qui pèsent sur les individus et sur lesquels ceux-ci n'ont pas prise, ni de suspendre les processus de domination qui s'exercent, mais de comprendre comment ceux-ci ne fonctionnent et n'ont d'effets qu'à travers la perception que les individus en ont et la manière dont ils y réagissent, en intériorisant leur emprise ou en s'efforçant de la contrer. Même si l'équilibre est toujours délicat à maintenir, le projet qui fonde cette recherche est bien d'analyser à la fois l'importance centrale de l'activité et de la ligne d'action des individus, et la prégnance des phénomènes macro-sociaux et des processus de reproduction des dominations.

ces derniers¹¹ connaît des phénomènes complémentaires, de sclérose et de rétrécissement si elle n'est pas travaillée, et d'extension progressive quand ses limites sont explorées.

Certains journalistes interrogés évoquent ce jeu sur les limites dans lequel ils peuvent ou non s'engager, même s'ils situent généralement ce choix sur un plan psychologique ou moral. Sur un plan interne, une journaliste souligne l'importance de l'attitude des journalistes face aux « règles » :

« Il y a à la fois des règles dans Ouest-France, comme dans d'autres journaux, et après c'est comment les gens se débrouillent avec et comment les gens — comment dire?... » « Attention, comme je le disais à mes petits camarades (...) moi, trois fois dans ma vie, j'ai essayé de faire le journal idéal. Le journal idéal ne m'intéresse plus. Moi je veux juste faire un très bon journal. Et je trouve que c'est déjà pas rien de faire un très bon journal. Et que c'est extrêmement excitant et motivant. Mais le journal idéal, je m'en cogne comme on dit. Je veux dire, je sais ce que c'est de crever par manque de pub et donc je ne vais pas cracher sur la pub, etc. etc. Mais on peut toujours pousser les murs, mais il y a des périodes de ma vie où je pensais que je pouvais pousser les murs de 2 mètres, maintenant je ne les pousse parfois que de 5 cm. Voilà le truc. Mais ça demande beaucoup... C'est très volontariste, on peut être crevé. »

Un autre journaliste insiste aussi sur le nécessité d'un certain « courage » dans la recherche et ensuite la publication de l'information, en se plaçant aussi sur un plan individuel et psychologique – ce qui lui permettra d'ailleurs de justifier son renoncement à l'application de ses préceptes :

« La vraie question du journalisme, (...) c'est quand même une question de courage. (...) - C'est quoi, être courageux? - Etre courageux, c'est avoir quand même le courage de poser de bonnes questions, c'est avoir le courage de faire la bonne analyse sans complaisance, c'est avoir le courage de dire ce qu'on sait qui doit être dit. Ce n'est pas de tout dire mais de dire ce qu'on sait qui doit être dit. C'est avoir le courage de critiquer l'attitude d'un politique parce qu'elle paraît critiquable et qu'il y a des arguments pour la critiquer, et pas à la tête du client, bien sûr. Voilà, c'est ça, ça demande du courage, tout ça. C'est beaucoup plus simple de se lover dans... »

Ce sont justement les **lignes d'action des journalistes** – et la dynamique de leur formation – qui vont être étudiées dans cette partie, en analysant la part de jeu

¹¹ En l'absence de terminologie alternative, nous reprendrons nous aussi ces concepts, en nous efforçant d'en

sur les marges et de lutte sur les règles et la part d'intériorisation des contraintes et de conformisme dont ils font preuve. Mais l'analyse de ces comportements est particulièrement complexe, le journalisme – comme de nombreuses activités – fonctionnant aussi lui-même à la transgression relative¹². En effet, certaines manifestations ostentatoires d'indépendance sont valorisées et font partie des normes de l'excellence journalistique. Elles ressemblent souvent aux manifestations d'un rapport plus contestataire, et ce n'est que grâce à certains indices convergents que l'on peut les distinguer et spécifier les postures des personnes. En effet, les manifestations symboliques, les expressions d'indépendance destinées à mettre en scène le professionnalisme du journaliste lui-même, sans pour autant viser à transformer la structure du rapport des forces avec les sources dominantes ne sont pas faciles à distinguer des marques plus constantes de lutte sur les règles du jeu et des efforts plus permanents pour déplacer les contraintes, passant par l'expression critique du journaliste ou par un travail d'investigation. L'analyse du comportement différentiel des journalistes vis-à-vis des sources institutionnelles dominantes et vis-à-vis des interlocuteurs plus ponctuels et moins puissants révèle des indices permettant de distinguer empiriquement ces deux attitudes. D'un côté, les marges de manœuvre existantes sont utilisées pour mettre en valeur le journaliste lui-même, de l'autre un effort est produit pour les augmenter ; d'un côté les « règles du jeu » sont exploitées dans leurs limites, de l'autre elles sont subverties dans une lutte pour les transformer. Les deux types d'attitude ont bien des effets sur l'évolution du jeu et l'autonomie future des journalistes, car le simple usage des marges de jeu consolide déjà ces dernières même s'il ne les étend pas. Mais ces deux types de comportements manifestent des lignes d'action distinctes, que seule une analyse fine et éclairée par une connaissance approfondie des personnes permet de départager, et entre lesquelles les individus hésitent parfois.

Pour mieux cerner l'attitude des journalistes, il convient donc de distinguer d'un côté la dimension de leur **investissement dans le jeu** et de l'intensité de leur usage des marges existantes, fortes ou faibles, et de l'autre la dimension de leur **rapport**

faire un usage non réifiant.

¹² En allant au-delà de l'opposition d'Alain Accardo entre les « actes d'adhésion », valorisés, et les « actes de refus », « manifestations d'opposition » qui sont « ignorées, réprimées ou neutralisées » (*Journalistes au quotidien*, op. cit., p 48 et 49).

aux règles et aux contraintes – d’adhésion ou de rejet –, qui formeront l’espace des « postures » dégagées. D’un côté, l’investissement professionnel recouvre le mode d’engagement dans le jeu et la volonté d’y réussir ; de l’autre, le rapport aux règles du jeu est aussi un rapport au pouvoir, qui désigne l’acceptation ou la contestation des règles du jeu et de l’autorité de celui qui les définit.

Un mode particulier d’investissement dans le jeu vis-à-vis des sources et de rapport à ses règles correspond généralement à un mode particulier d’investissement dans les rapports hiérarchiques au sein de l’entreprise de presse et de rapport au pouvoir interne, même si des décalages peuvent parfois exister. En effet, le rapport au jeu et le rapport à ses règles qui s’investissent à la fois dans les relations avec les sources et dans les relations hiérarchiques, sont le produit d’une même dynamique identitaire, génératrice de dispositions qui sont partiellement ancrées dans les corps et qui sont réinvesties dans des situations diverses, dont la genèse et la dynamique seront analysées plus loin. En outre, des logiques proprement sociales aboutissent à la convergence des attitudes des journalistes par rapport à leurs sources et à leur hiérarchie interne. Les directions des journaux s’efforcent en effet de multiples manières de contrôler le rapport de leurs journalistes aux sources, via la maîtrise du recrutement, l’exercice direct de l’autorité, la gestion des plaintes des interlocuteurs...¹³ Les attentes et les prescriptions des journaux concernant le rapport à la société locale tendent ainsi à aboutir au redoublement mutuel du rapport respectif aux sources et à la hiérarchie, même si certains décalages peuvent se maintenir chez les journalistes traversés par de fortes contradictions.

On peut ainsi dégager **quatre idéaux-types**¹⁴, nommés **posture ambitieuse, posture critique, posture institutionnelle et posture désengagée**¹⁵. Un individu

¹³ Qui ont été étudiés dans la partie précédente.

¹⁴ Dont les caractéristiques sont systématisées et qui se trouvent rarement à l’état pur dans la réalité sociale. Néanmoins, les individus concrets se situent vers l’un ou l’autre pôle de chaque dimension, comme au sein d’un espace à deux dimensions. Au cours de leur trajectoire, ils peuvent évoluer, et à court terme osciller entre différentes attitudes.

¹⁵ Ces quatre postures peuvent d’ailleurs être rapprochées des quatre stratégies d’adaptation à l’institution totalitaire dégagées par Erving Goffman dans un cadre théorique différent et dans l’analyse, donc, d’institutions totalitaires, cet adjectif ne pouvant évidemment s’appliquer ni aux entreprises de presse, ni aux rapports avec les sources. Il distingue en effet le « repli sur soi », qui pourrait être comparé au désengagement, « l’intransigeance », proche de la posture critique, « l’installation », comparable à la posture institutionnelle, et la « conversion », qui pourrait être rapprochée de la posture ambitieuse (*Asiles*, op. cit., p. 104 et s.).

peut s'investir dans le jeu et user des marges qui lui sont laissées soit pour affirmer sa position en acceptant les règles imposées – on parlera alors de posture ambitieuse –, soit en les contestant et en tentant de transformer le rapport des forces – on parlera alors de posture critique. Par exemple, un journaliste inscrit dans une posture ambitieuse tentera parfois d'affirmer une certaine autonomie, en déplaçant, quand le rapport de forces lui est favorable¹⁶, la rédaction de l'article par rapport aux attentes supposées de l'interlocuteur, en ne prenant pas la photo qui met le plus en scène ce dernier, tout en poursuivant des fins purement tactiques : l'échange tacite n'est pas contesté et, *in fine*, la mise en valeur que constitue l'article est acceptée. Nombreux sont ainsi les localiers qui parlent du « petit jeu » qui consiste à poser une question embarrassante, à chercher les failles du discours ou les motivations profondes... et qui considèrent en retour l'attitude des autorités, leurs éventuelles pressions, les plaintes qu'elles formulent auprès de la hiérarchie, etc, comme légitimes. En revanche, la posture critique consiste à utiliser ses marges de jeu pour transformer les règles, pour imposer son indépendance aux sources, y compris et surtout les sources dominantes dans son champ d'activité. Cette posture suppose un travail beaucoup plus systématique de constitution de dossiers, de suivi de l'actualité, de mise en perspective et/ou de recherche parallèle d'informations. Cette attitude repose sur une certaine contestation de la domination des pouvoirs locaux et un refus de la subordination de la presse. Ces deux postures ont en commun une volonté de s'engager dans le jeu et de réussir professionnellement, que ce soit de manière conventionnelle ou contestataire, mais se différencient fortement dans les moyens mis en oeuvre pour y parvenir et dans les effets produits sur la configuration des relations avec les interlocuteurs – maintien des rapports de force ou ouverture du jeu. Symétriquement, des journalistes moins investis dans leur activité utilisent de manière restreinte leurs marges de jeu et font un effort limité pour marquer leur autonomie et leur distance par rapport aux propos des sources ou pour proposer une lecture personnelle de l'actualité. Mais là encore on peut distinguer deux alternatives : la posture institutionnelle, de celui qui ne conteste pas le fonctionnement du jeu et demeure révérencieux par rapport aux autorités en place,

¹⁶ C'est-à-dire essentiellement vis-à-vis des interlocuteurs dominés dans leur propre champ de compétence.

et la posture désengagée, de celui qui joue apparemment le jeu mais tente d'y échapper par divers moyens tout en dénonçant son mode de fonctionnement.

Chacune de ces quatre postures comporte cependant différentes modalités selon l'équilibre entre les deux dimensions observées. Par exemple, la posture ambitieuse peut être marquée davantage par l'engagement professionnel ou par l'adhésion au jeu, la posture désengagée par le désinvestissement pratique ou par un rapport distancié au jeu...

Ces idéaux-types sont des constructions, des outils heuristiques permettant de mieux comprendre et expliquer la réalité observée, en isolant et en accentuant différentes caractéristiques¹⁷. Pour mieux les visualiser, on peut les présenter dans un espace à deux dimensions.

	Rapport au pouvoir + (adhésion)	Rapport au pouvoir - (rejet)
Investissement dans le jeu +	Posture ambitieuse	Posture critique
Investissement dans le jeu -	Posture institutionnelle	Posture désengagée

La distinction de ces deux dimensions, qui sont souvent confondues, permet en particulier de spécifier les postures ambitieuse et critique, que les travaux tendent parfois à assimiler. Par exemple, si la sociologie « critique » accorde apparemment une large place aux stratégies contestataires, elle tend néanmoins à les rabattre sur des stratégies de prétendants qui ne viseraient à transformer les règles du jeu que pour édicter celles qui leur seraient favorables¹⁸, en occultant la spécificité identitaire de telles attitudes et les effets d'ouverture du jeu qu'elles provoquent. En fait, on peut même paradoxalement penser que le fait de jouer le jeu de la réussite est une condition nécessaire à la subversion, une telle motivation étant indispensable au

¹⁷ Il ne s'agit donc pas de catégories indigènes que les acteurs partageraient.

¹⁸ Dans ces travaux, la « méconnaissance » de cette « vérité » est en outre une des conditions du succès de cette stratégie (Cf. notamment Pierre Bourdieu, *La distinction*, op. cit., 1984).

surinvestissement que suppose la posture critique, puisqu'il faut vouloir être irréprochable sur tous les plans pour se permettre de contester les règles du jeu. Cette variable est indépendante du rapport au jeu, et peut parfaitement se combiner avec un rapport contestataire au pouvoir et à ses règles.

Ces « postures », lignes d'action actuelles et modes de gestion des rapports avec les sources, ont aussi une dimension « identitaire » et s'ancrent dans des dynamiques de trajectoires et des logiques biographiques.

Dynamiques identitaires, investissement professionnel et rapport au pouvoir

Les dynamiques identitaires¹⁹ sur lesquelles reposent les « postures » des journalistes sont ancrées dans les trajectoires des individus et induisent un rapport au métier défini par deux dimensions, le rapport au pouvoir et l'investissement professionnel. La dynamique identitaire sur laquelle ces éléments reposent est le produit du travail des individus sur leur propre trajectoire, qui reprend les différents éléments de celle-ci et leur donne sens en fonction de la situation présente et des anticipations de la personne sur son avenir.

Cette approche puise à diverses sources. Elle emprunte d'abord la notion de rapport au pouvoir à Renaud Sainsaulieu, mais en la reformulant, en la transférant de l'identité professionnelle collective à l'identité socio-professionnelle personnelle et en la disjoignant de l'accès à la réussite et à la reconnaissance. Pour cet auteur, l'identité professionnelle s'ancre prioritairement dans l'expérience des rapports de pouvoir, ainsi que dans les modes d'investissement de soi dans le travail, sur un mode individuel ou collectif. Dans ce cadre, l'accès au pouvoir et la reconnaissance de soi dans le travail conditionnent directement le rapport à l'autorité – qui accorde

¹⁹ Concernant « l'élite » des journalistes de télévision, Pierre Leroux propose aussi une analyse du positionnement et des stratégies identitaires des personnes – à partir des articles et ouvrages publiés à leur sujet ou par eux-mêmes –, en distinguant notamment une identité « populaire » et une identité « noble » (*Le journalisme en représentation. Stratégies identitaires et contraintes de visibilité du journalisme télévisuel*, Thèse de doctorat de science politique, Rennes I, 1996). Mais il s'agit ici de stratégies de présentation de soi liées à leur positionnement dans le champ médiatique.

ou non cette reconnaissance –, les deux aspects étant supposés être cohérents²⁰. Ces éléments sont en outre croisés avec le rapport au groupe de pairs et les normes collectives de comportement relationnel (qui peuvent être marquées par l'individualisme, la solidarité, l'unanimité ou le séparatisme). L'auteur a synthétisé sa typologie en structurant un espace de positions identitaires selon une double opposition : individuel/collectif (dans le rapport au groupe de travail) et opposition/alliance (dans le rapport au pouvoir). Il dégage l'identité du « retrait » qui combine individualisme et rapport d'opposition à l'autorité, l'identité « fusionnelle » qui allie préférence collective et stratégie d'alliance, l'identité « négociatoire » associant polarisation sur le collectif et stratégie d'opposition au pouvoir et l'identité « affinitaire » alliant individualisme et stratégie d'alliance – auxquels s'ajoute dans d'autres passages le modèle « promotionnel » combinant investissement dans le travail et intégration au groupe. Ces différents types d'identités sont associés à différents groupes professionnels dans l'entreprise (respectivement OS femmes, immigrés et jeunes ; OS hommes, anciens ; ouvriers professionnels et cadres ; et ouvriers nouveaux professionnels et agents techniques). Cette conceptualisation, fondée sur de riches analyses à la fois théoriques et empiriques, place au cœur de l'approche le rapport au pouvoir, mais tend cependant à en simplifier l'appréhension, en faisant correspondre immédiatement l'investissement dans le travail et le rapport à l'autorité, et en unifiant les catégories de salariés pour leur attribuer globalement un modèle. En outre, cette approche limite le processus de constitution du rapport à l'autorité à l'expérience des relations de pouvoir dans l'entreprise, sans s'interroger sur les expériences et dispositions antérieures des individus.

La présente perspective emprunte aussi à Claude Dubar l'idée d'une approche étendue de l'identité, à la fois professionnelle et sociale, intégrant socialisation primaire et secondaire, expériences sociales et expériences dans le travail, tout en étant attentive aux dynamiques identitaires. Ce sociologue s'appuie en effet sur une définition beaucoup plus globale de l'identité, ancrée en particulier dans les origines sociales et la formation²¹. Le modèle se fonde sur une première opposition entre continuité et rupture entre identité héritée et visée. Dans le premier cas, l'individu a

²⁰ *L'identité au travail*, Paris : Presses de la FNSP (Coll. « Références académiques »), 1996.

²¹ *La socialisation*, *op. cit.*

fait l'expérience d'une continuité identitaire entre la position conférée initialement et la position convoitée ou atteinte, et dans le second il vit un décalage entre les deux. Une deuxième opposition est établie entre la reconnaissance sociale de l'identité de l'individu par l'institution et la non-reconnaissance. Dans une situation de continuité identitaire et de reconnaissance sociale, l'individu se trouve dans un processus de promotion et adopte une « identité d'entreprise » ; dans une situation où la progression visée n'est pas reconnue, l'individu se situe dans un processus de blocage et s'enferme dans une « identité de métier ». Quand il y a rupture entre l'identité projetée et héritée, l'individu peut se trouver pris dans un processus de conversion qui lui confère une « identité incertaine » ou un processus d'exclusion qui lui procure une « identité menacée ». L'intérêt de cette approche est de relier les identités professionnelles à des dynamiques biographiques, et de mettre l'accent sur la reconnaissance professionnelle et sociale de l'individu. Mais les identités dégagées sont globalisées et étendues à des groupes entiers, et une certaine adéquation est supposée entre les logiques de trajectoire d'une part et l'investissement et la reconnaissance professionnelle d'autre part.

L'analyse des dynamiques identitaires des journalistes vise à appréhender dans la trajectoire des personnes la genèse du rapport au pouvoir, qui fonde le rapport aux règles du jeu, et celle de l'investissement professionnel, qui conditionne l'engagement dans l'échange et l'usage des marges de jeu. L'hypothèse qui est faite ici est que ces deux éléments s'ancrent dans les expériences successives des individus, et notamment dans un rapport à l'autorité et un rapport à la réussite qui se forment précocement, et sont ensuite réinvestis et remodelés dans les expériences ultérieures. Cette distinction entre rapport à la réussite et rapport au pouvoir est indispensable pour ne pas rabattre toute attitude contestataire sur une simple stratégie de prétendant. Elle permet ainsi d'éviter de réduire l'investissement critique à un simple effort pour imposer des règles plus favorables et à une tactique d'accès aux positions dominantes déniée comme telle²².

Mais le lien entre ces deux dimensions d'une part, et les logiques biographiques d'autre part, est complexe, la correspondance entre les éléments de trajectoire et les

²² Voir la note plus haut sur ce sujet.

aspects du rapport au métier ne pouvant être établie de manière directe. Ce n'est que dans une analyse fine du travail identitaire des personnes sur les étapes successives de leur parcours que l'on peut repérer les modes de construction du rapport au métier et les facteurs biographiques menant à l'adoption de telle ou telle posture. Car si l'on peut penser que le rapport au pouvoir s'ancre particulièrement dans le rapport aux origines, et l'investissement professionnel dans le rapport à la réussite qui s'est forgé dans l'expérience scolaire, il faut ensuite analyser la manière dont ces éléments se sont réinvestis dans l'entrée dans la profession et dans la carrière professionnelle et ont pu être confirmés, déplacés ou invalidés. La trajectoire des personnes n'a donc de « sens » que médiatisé par le travail identitaire sur ses différentes étapes, travail qui saisit, intègre et remodèle ses données successives. Ces éléments biographiques ne peuvent donc éclairer la ligne d'action des journalistes qu'à condition d'analyser la dynamique identitaire dans laquelle ils sont travaillés.

On étudiera donc d'abord les diverses dynamiques identitaires qui peuvent aboutir à une « posture » donnée, en détaillant ensuite les différentes étapes de trajectoire des personnes et le rapport que celles-ci entretiennent avec ces éléments successifs, leur origine sociale, leur formation, leur entrée dans le métier et leur carrière professionnelle.

En définitive, différents processus situés du côté du journaliste contribuent à stabiliser sa posture et à consolider son identité. Les personnes réalisent sur elles-mêmes un travail identitaire de mise en cohérence tendancielle, dont l'ampleur est inégale et qui comporte deux aspects complémentaires, de projection dans la réalité et de « bricolage » symbolique²³. La mise en cohérence peut passer d'un côté par un effort pour mettre ses actes en accord avec les principes que l'on se donne, et de l'autre par un travail de justification a posteriori destiné à légitimer son comportement. L'un comme l'autre s'appuient sur des modèles professionnels qui fournissent à la fois des guides pour l'action et des éléments de légitimation ex-post²⁴. Le résultat de ces processus n'est cependant pas nécessairement une

²³ Que Claude Dubar nomme « transaction objective » et « transaction subjective » (*La socialisation*, op. cit.), et qui seront détaillées plus longuement plus loin.

²⁴ Qui seront étudiés un peu plus loin.

cohérence logique dans le sens d'une absence de contradictions d'un point de vue purement rationnel, mais une intégration identitaire des différentes facettes de l'individu, qui fait « tenir ensemble » ces dernières, en enveloppant, le cas échéant, les tensions et les contradictions qui traversent les journalistes. On peut en effet analyser les contradictions mêmes des discours des acteurs à la fois comme des révélateurs des tensions qui les traversent, et comme le produit d'un travail inachevé pour en faire tenir les éléments ensemble.

Les « postures » journalistiques s'ancrent donc dans des dynamiques identitaires individuelles. Elles se consolident en outre dans le regard des autres, sources, pairs et hiérarchie, et par la confirmation et la généralisation des anticipations de ces derniers sur le comportement du journaliste.

Stabilisation, généralisation des anticipations et consolidation des identités

Différents processus relationnels contribuent à la stabilisation des anticipations concernant le comportement des journalistes et la consolidation de l'« identité » de ces derniers. Tout d'abord, le « durcissement » des représentations que les sources, les collègues et la hiérarchie se font des journalistes passe d'abord par le **renouvellement des expériences de face-à-face et du produit rédactionnel qui leur est associé**. Les individus confrontent successivement ces expériences et ces résultats à leurs anticipations antérieures²⁵ pour ajuster leurs représentations, par un processus d'approximations successives. Les sources tendent ainsi à généraliser l'attitude qu'elles ont pu observer chez un journaliste pour l'attribuer à des dispositions plus profondes et en tirer des conclusions générales²⁶. Un journaliste raconte par exemple comment la simple rédaction d'un article sur l'incarcération d'un prêtre accusé de pédophilie, a amené l'évêché à le considérer comme anticlérical :

²⁵ De la même manière que le travail classique de Michel Dobry place au cœur de la réflexion sur les « crises politiques » les « anticipations » des acteurs (*Sociologie des crises politiques*, op. cit.)

²⁶ La pensée dispositionnelle est donc un procédé cognitif ordinaire, voire de sens commun, n'appartenant pas qu'aux sociologues mais aussi aux acteurs indigènes.

« Alors ce qui est assez exceptionnel aussi, c'est que les gens, je l'ai su, à l'évêché, considèrent que le papier, l'article qui est publié, a été fait par l'anticlérical de service, c'est-à-dire que je suis forcément anticlérical. Je ne suis pas plus anticlérical... je n'ai pas envie d'aller pendre les curés aux becs de gaz, mais c'est toujours dans le même principe, c'est-à-dire qu'à partir du moment où tu écris quelque chose, tu adhères forcément aux propos ou aux idées qui sont véhiculés par le papier, ce qui à mon avis est une hérésie. Dans le cas des prêtres c'est le cas de le dire. Mais ce qui à mon avis est une erreur, foncièrement une erreur. »

Ensuite, ces représentations unilatérales sont « mutualisées » et **généralisées** par des processus complémentaires. D'un côté, les journalistes ajustent leurs comportements vis-à-vis des différents interlocuteurs en fonction des réactions de ces derniers et de la dynamique relationnelle qui en découle. Au cours du processus, se dessine ainsi la configuration particulière de l'ensemble des relations que les journalistes entretiennent avec leurs sources régulières. De l'autre, ces interlocuteurs comparent le traitement dont ils sont l'objet avec celui qui est réservé à leurs concurrents et aux autres acteurs locaux. Un localier raconte par exemple comment un interlocuteur calculait précisément la place accordée à la partie adverse :

« Et un jour, je rencontre le directeur du collège A, le collège public de X, à l'époque, qui me dit (il prend une voix un peu véhémence) « Oh là là, mais... Ah, vous venez faire un papier, très bien, hein, parce que vous savez, je découpe tout ce que vous faites et je calcule toutes les longueurs que vous faites pour le privé et pour le public (rire). Et vous en avez fait beaucoup plus pour le privé ». »

En outre, au cours de leurs multiples interactions, ces différents acteurs locaux, ainsi que les collègues appartenant à la même rédaction, et les membres des hiérarchies des journaux, échangent régulièrement leur point de vue sur d'autres journalistes, soit entre eux au sein de chacune de ces catégories, soit avec des représentants d'une autre. En effet, le travail de chaque journaliste est régulièrement commenté par ses collègues, ses concurrents et sa hiérarchie, en interne et mutuellement. A cette occasion se produit un échange mutuel des représentations de la posture et de l'identité des journalistes qui aboutit tendanciellement à une généralisation de celles-ci. Ce processus se rapproche des phénomènes

d' « étiquetage » analysés pour d'autres types de groupes sociaux²⁷, parfois qualifiés d'effet « pygmalion » sur un plan identitaire.

Nombreuses sont en effet les anecdotes qui circulent dans les rédactions sur le comportement d'un journaliste vis-à-vis de certaines sources ou plus généralement sur son « identité », chaque journaliste commentant régulièrement le comportement et les articles de ses collègues. Un journaliste de Ouest-France est par exemple connu pour sa verve critique, et est stigmatisé par plusieurs des journalistes du titre adverse. L'un de ses concurrents le décrit ainsi comme un « caractériel type » :

« Ses papiers sont au vitriol. Ça fait rigoler tout le monde, finalement. Il est accepté comme ça. » Un autre en parle comme d'un « Dans Ouest-France, tu as X qui allume le maire tous les quatre matins et qui sur l'interview du bilan des vingt ans, tu fais une interview aux petits oignons où il n'y a aucune question pointue, aucune question, pour moi c'est tout et n'importe quoi. »

La stabilisation des anticipations sur les individus et l'extension des représentations de leur identité contribuent donc à affermir les « postures » des journalistes. La référence à des modèles professionnels contribue par ailleurs à guider et consolider le comportement des personnes.

Modèles professionnels et systèmes de justification

Les journalistes utilisent des modèles professionnels préconstitués²⁸ pour donner une certaine cohérence à leur action, à la fois « objectivement » en conformant partiellement leur actes à ce qu'ils pensent constituer un modèle approprié, et « subjectivement », en mettant a posteriori en cohérence leurs actes et

²⁷ Voir notamment Erving Goffman, *Asiles. Etudes sur la condition sociale des malades mentaux*, Paris : Editions de Minuit (Coll. « Le sens commun »), 1968 (1^{ère} éd. américaine : 1961), et Howard Becker, *Outsiders. Etudes de sociologie de la déviance*, Paris : Métailié (Coll. « Observations »), 1985 (1^{ère} édition américaine : 1963).

²⁸ Plusieurs travaux ont tenté d'en présenter les diverses figures, mais s'intéressent aux représentations ordinaires, partagées par l'ensemble du public, en distinguant simplement selon les types d'activité (« Images et figures du journaliste », *Médiascope* n°1, mars 1992, pp.36-84), ou en rapportant ces représentations à des phénomènes globaux d'évolution du métier (« Figures du journalisme : critique d'un imaginaire professionnel », *Quaderni* (numéro spécial), n°45, automne 2001, pp. 49-169, avec des contributions de Cyril Lemieux, Benoît d'Aiguillon, Caroline Ollivier-Yanniv, Michel Mathien, Denis Ruellan et Rémy Rieffel).

leurs choix dans leur discours. Ces modèles n'existent donc pas en soi mais constituent indissociablement des exemples disponibles susceptibles d'orienter l'action du journaliste et des systèmes de justification permettant de légitimer un comportement passé²⁹, en fonction des logiques identitaires qui travaillent l'individu, de la manière dont il gère les tensions entre sa trajectoire et sa situation, ces éléments étant constitutifs de sa posture. Ces dynamiques complémentaires contribuent à une mise en cohérence qui peut être limitée, partielle ou plus profonde, et qui peut être plus ou moins objective ou subjective, selon que la personne cherche à se mettre en cohérence soit avant tout par ses actes, soit davantage de manière mythique par le « bricolage »³⁰ des justifications.

Les modèles auxquels peuvent faire appel les journalistes pour guider leur action future ou pour légitimer leur action passée sont hétérogènes. De nombreux commentateurs et chercheurs tendent à concevoir la représentation du métier de journaliste, l'identité collective³¹ et plus généralement la « vision médiatique » ou « journalistique » des choses comme uniforme et susceptible d'être restituée comme un discours global³² ; ils étudient comme un tout les différents systèmes historiques qui se sont succédés³³ ou se limitent à une partition générale entre les logiques

²⁹ Les sociologues tendent généralement à ne prendre en compte qu'une de ces deux dynamiques, soit pour affirmer la prégnance des modèles idéaux, soit pour en contester la portée, et réciproquement soit pour restreindre l'importance des processus sociaux « objectifs », soit pour affirmer leur empire. Les exemples respectifs de ces deux orientations étant d'une part Luc Boltanski et Laurent Thévenot (*De la justification*, op. cit.) et Pierre Bourdieu (*Raisons pratiques*, op. cit.). C'est empiriquement et non théoriquement que l'on tente ici de répondre à cette question, en analysant les équilibres variables qui peuvent s'opérer selon les individus et selon les situations.

³⁰ Ce « bricolage » est ici une des modalités de la mise en cohérence identitaire, mais elle n'en est pas la seule, comme tendent à le supposer, sur d'autres questions, les promoteurs de ce terme, pour qui la structure des opportunités, la configuration du jeu dans lequel l'individu est placé, déterminent entièrement son action, le « bricolage idéologique » ne servant qu'à légitimer un comportement d'ordre stratégique (voir notamment François Bourricaud, *Le Bricolage idéologique. Essai sur les intellectuels et les passions démocratiques*, Paris : PUF, 1980).

³¹ Divers travaux socio-historiques s'intéressent à la construction des identités professionnelles dans leur dimension commune et collective. Voir pour les journalistes Denis Ruellan, *Le professionnalisme du flou*, op. cit., et *Les « pro » du journalisme*, op. cit. Voir plus globalement le travail fondateur de Luc Boltanski, *Les cadres*, op. cit. Pour d'autres professions, voir notamment Bertrand Geay, *Profession : instituteurs. Mémoire politique et action syndicale*, Paris : Le Seuil (Coll. « Liber »), 1999, Francine Muel-Dreyfus, *Le métier d'éducateur*, op. cit.

³² Comme a tenté par exemple de le systématiser Jacques le Bohec dans *Les mythes professionnels des journalistes. L'état des lieux en France*, Paris : L'Harmattan (Coll. « Communication et civilisation »), 2000.

³³ Dans sa partie historique, Cyril Lemieux analyse les différents systèmes de justification qui se sont succédés, correspondant à trois périodes (*Mauvaise presse*, op. cit.). La première, celle de la presse d'opinion, intellectuelle et littéraire, restreignant la production d'une « opinion éclairée » aux lettrés, fonde sa légitimité sur « la liberté de la presse » ; la seconde, celle de la presse industrialisée, est « régulée » par la « morale professionnelle » et « l'intervention de l'Etat », la troisième, celle de la « médiacratie » et de la

respectives de la presse écrite et de l'audiovisuel³⁴, de nombreux écarts pouvant cependant être repérés dans les discours et représentations des journalistes de la presse régionale comme dans l'ensemble de la profession³⁵. La mise en perspective de ces multiples divergences permet en fait de reconstruire une pluralité de modèles journalistiques³⁶. Ces conceptions du métier reposent en outre sur des représentations différenciées des lecteurs, et implicitement sur des visions du monde et des théories de la réalité sociale distinctes.

Les modèles journalistiques sur lesquels s'appuient les journalistes dans leur activité quotidienne et leur travail identitaire sont des représentations indigènes du métier qui s'ancrent dans des conceptions plus générales, développées dans les supports professionnels et les travaux savants. C'est donc bien à travers l'analyse des représentations et des justifications produites par les journalistes que l'on peut appréhender ces modèles, tout en analysant comment ils s'inspirent de conceptions

« communication » se caractérise par des « attitudes anti-institutionnelles » et « libérées », et connaît un défaut de régulation, que l'auteur se donne pour projet de combler. Ces trois états de la presse correspondent d'ailleurs à trois stades de la société, respectivement la « modernité libérale restreinte » fondée sur l'accès limité à l'espace public ; la « modernité organisée », caractérisée par le développement de garanties et de droits statutaires, et la « crise de la modernité organisée » ou la société « postmoderne », marquée par « l'affaiblissement de la sécurité conférée aux individus par leur statut » et la critique de l'autorité hiérarchique. L'auteur assimile les droits sociaux à des privilèges statutaires, et la critique de l'autorité à la remise en cause des acquis sociaux. Humeur anti-institutionnelle et développement de la flexibilité dans le monde du travail sont ainsi confondus, et libéralisme politique et économique sont amalgamés. L'auteur se défend d'adopter une perspective finaliste, mais le processus historique qu'il décrit apparaît néanmoins comme une succession de stades, le suivant constituant un dépassement du précédent.

³⁴ L'idée d'une opposition entre presse écrite et audiovisuel est reprise tant par les défenseurs de l'une que de l'autre, qui attribuent toutes les dérives aux second. Cf. par exemple d'un côté Alain Woodrow (*Information, manipulation*, op. cit.) et de l'autre Patrick Poivre d'Arvor (*L'homme d'image*, op. cit.). Plus généralement, de nombreux auteurs assimilent le journalisme écrit à un registre explicatif ou un modèle critique et le journalisme télévisuel à un modèle d'information spectacle. Voir notamment Bernard Wouts, qui insiste sur le « recul » que permet la presse écrite (*La presse écrite entre les lignes*, op. cit., p. 18). Par exemple, Jean-Marie Charon présente le journalisme de presse écrite comme « l'ancêtre de référence », qui serait caractérisé par des « standards professionnels » rigoureux et aurait par nature une « fonction critique » exigeant « indépendance » et « liberté » du journaliste, même si sa légitimité est dorénavant contestée (*Cartes de presse*, op. cit., pp. 55-73). Mais ces tensions traversent en fait l'ensemble de la presse, écrite comme audiovisuelle, et ce sont en fait différents modèles, plus ou moins prégnants selon les secteurs mais néanmoins généraux, qu'il convient de dégager.

³⁵ Jérôme Bourdon remarque d'ailleurs pour sa part l'absence de représentations et de modèles collectifs, au-delà des multiples clivages qui traversent la profession (« Une identité professionnelle à éclipses », *Politix*, n°19, 3^e trimestre 1992, pp. 56-66).

³⁶ Même Cyril Lemieux, s'il dégage différentes « règles » professionnelles partiellement contradictoires, ne conçoit leur agencement que comme une juxtaposition de zones de pertinence limitées en fonction de la nature intrinsèque de la situation (*Mauvaise Presse*, op. cit.). Il s'agit ici au contraire de comprendre comment les individus, en fonction de leur posture, se reposent sur des modèles différenciés et concurrents, impliquant des normes de comportement hétérogènes et reposant sur des représentations plus globales distinctes.

communes et/ou savantes plus générales³⁷. Si à première vue on peut penser que cette littérature ne fait qu'énoncer des topoï partagés et repose sur un large consensus, on s'aperçoit ensuite que des modèles différents émergent de cet ensemble apparemment indifférencié, mettant l'accent sur des aspects divergents du métier et des proximités différentes avec d'autres professions³⁸. Il semble d'ailleurs qu'à l'occasion des débats sur l'ouvrage de Pierre Bourdieu sur le journalisme, les clivages aient commencé à se creuser et à devenir publics, tout en se réduisant à une opposition binaire – entre esprit critique et complaisance, indépendance et corruption...

Les journalistes puisent dans ces modèles préconstitués et se les approprient de diverses manières – en opérant les sélections et mixtes qui leur conviennent. Tout d'abord, une part importante des journalistes de la PQR s'intéressent aux multiples ouvrages, articles ou émissions de leurs illustres pairs sur leur métier. Les réflexions sur le rôle de la presse et des journalistes sont en effet nombreuses dans l'édition, dans la presse et l'audiovisuel. Par ailleurs, ceux qui ont reçu une formation initiale spécialisée, et ceux qui ont suivi des formations continues, ont souvent eu l'occasion de débattre autour de différents thèmes liés à l'indépendance du journaliste, au rôle de l'argent et des pouvoirs... En outre, lors des discussions qui ont lieu dans les rédactions³⁹ autour des textes que les uns et les autres sont en train de rédiger, à propos des réactions de certaines sources, ou à l'occasion des commentaires sur des articles publiés dans d'autres titres, les journalistes échangent leurs points de vue et des réflexions qu'ils ont pu aussi tirer de leurs lectures professionnelles. Tous ces échanges peuvent être l'occasion à la fois de s'interroger sur sa propre activité et de se confronter réellement ou virtuellement à d'autres modèles, ou de conforter ses propres positions. Enfin, les nombreuses circonstances dans lesquelles les localiers

³⁷ La démarche qui consiste à déduire ces modèles des productions savantes, voire de les extraire de conceptions globales de la démocratie, comme le fait Jacques Le Bohec (dans *Le rôle démocratique de la presse locale*, op. cit. et *Les rapports presse-politique*, op. cit.) selon un raisonnement purement hypothético-déductif, revient à supposer une adéquation parfaite entre les représentations ordinaires et savantes et entre les structures « objectives » et « mentales », qui s'inscrit dans une sociologie hyper-structuraliste.

³⁸ Denis Ruellan se demande par exemple successivement si le journaliste est un écrivain, un créateur, un chercheur, un publicitaire et un communicant, et conclut à la volonté d'intégration actuelle de la profession de tous ces domaines (« Les frontières d'une vocation », in Lacan, Palmer et Ruellan (dir.), *Les journalistes, stars, scribes et scribouillards*, op. cit., pp. 207-271).

³⁹ A cet égard, la composition des rédactions et la présence de collègues défendant d'autres modèles sont des éléments cruciaux pour l'orientation future des jeunes journalistes.

sont chargés de présenter leur activité – visites de la rédaction, conférences dans les écoles, discussions avec de nouveaux partenaires... – sont aussi l'occasion de mettre en forme le discours public que chacun tient sur son métier, et de présenter son propre modèle journalistique. Et si certains journalistes défendent un modèle « pur », d'autres hésitent, opèrent des mixtes entre différents modèles, certaines thématiques apparaissant comme des points de convergence relativement neutralisés mais qui masquent des oppositions plus profondes.

Le **modèle institutionnel** repose avant tout sur le principe de « **rendre compte** » de la réalité telle qu'elle se présente et sur la conception du **journaliste comme « intermédiaire »** entre les sources et le public, ayant un simple rôle de transmission de l'information. En effet, un certain nombre de professionnels, de commentateurs et une partie du public partagent une représentation du journaliste comme chargé de « rendre compte » des événements, de fournir une image voire un « reflet » de la réalité⁴⁰. Le reporter n'est alors qu'un intermédiaire de cette circulation. Chez les journalistes, ce modèle repose sur la banalisation des pressions exercées par les sources, la dénégation de leurs effets et la naturalisation des rapports de dépendance qui peuvent exister. Au niveau interne, les rapports de pouvoir existant au sein de l'entreprise de presse sont aussi considérés comme « normaux » – y compris les sanctions que la hiérarchie peut prendre à l'encontre d'un journaliste ou la fonction de vérification ultime de la copie, perçue comme une prise de responsabilité et non comme une « censure ». Plus généralement, le fait de ne pas publier certaines informations est justifié par la responsabilité sociale du journal vis-à-vis de la crédibilité des institutions et de la sérénité du public⁴¹. Ce modèle fonctionne aussi à travers l'opposition aux journalistes critiques, stigmatisés comme agressifs, prétentieux et s'attribuant un pouvoir exorbitant, ainsi qu'aux journalistes de la presse nationale, considérés comme non respectueux des rapports sociaux locaux, inconséquents voire prêts à jouer la politique de la « terre brûlée » quand ils viennent en province. Ce modèle permet de légitimer l'adhésion au jeu et

⁴⁰ Ce type de conception repose donc sur une représentation de la réalité sociale comme transparente à elle-même et une vision de la société marquée par le caractère « naturel » des rapports sociaux. De ce fait, ce modèle paraît aussi en affinité avec une « vision du monde » politiquement conservatrice.

⁴¹ Dans ce cadre, les lecteurs sont généralement perçus comme peu instruits, ce qui suppose l'adoption d'un langage simple. Ils sont construits comme un tout unifié adoptant les positions majoritaires de la population, et sont par exemple supposés favorables aux pouvoirs en place.

au fonctionnement traditionnel des rapports avec les sources et des relations hiérarchiques dans l'entreprise, et de justifier l'adoption d'une posture institutionnelle ou parfois ambitieuse sur un mode mineur. Si la posture institutionnelle apparaît comme la plus « économique » et la plus répandue, cependant le caractère unilatéral et limité du modèle sur lequel elle s'appuie induit une certaine dévalorisation de celui-ci en tant que système de justification public.

Le **modèle critique** est pour sa part fondé sur l'idée que **l'investigation** est nécessaire pour accéder aux aspects « cachés » de la réalité sociale et sur la représentation du journaliste comme témoin critique et **contre-pouvoir**. Dans ce cadre, il s'agit en effet d'aller chercher l'information au-delà de la « communication » des institutions⁴², soit en interrogeant de manière combative les interlocuteurs, soit en faisant ressortir les enjeux plus « profonds » ou « cachés » de leur action⁴³, soit en cherchant une information alternative grâce à « l'investigation »⁴⁴. Dans cette optique, les rapports avec les sources sont considérés comme marqués par une « manipulation » inacceptable⁴⁵, des pressions intentant à « l'indépendance » du journaliste tandis que la rétention d'information est dénoncée comme « autocensure ». Au niveau interne, les rapports hiérarchiques sont aussi généralement décrits comme emprunts d'une volonté de contrôle et les interventions sont dénoncées comme « censure ». Dans ce cadre, les journalistes institutionnels sont critiqués pour leur propension à entretenir des rapports de « connivence » avec

⁴² Plus généralement, cette approche repose sur une vision des rapports sociaux comme marqués par la domination et l'arbitraire, qui est en affinité avec un univers politique progressiste voire contestataire.

⁴³ Cette approche repose sur une conception de la réalité sociale comme « opaque » et comportant plusieurs niveaux. La « surface », relevant de « l'apparence », est opposée à la vérité « profonde », ce qui tend à supposer un « socle » de « vérité » immanente, à la manière d'une « infrastructure » (selon une perspective qui peut être rapprochée de l'approche marxiste).

⁴⁴ Michael Palmer rapporte par exemple la réflexion de Philippe Simonot, qui se demande si une information « donnée » est encore une information ou si elle devient une « manipulation » pour en conclure qu'il « n'y a d'informations que volées » (« Les héritiers de Théophraste », in Lacan, Palmer et Ruellan (dir), *Les journalistes, stars, scribes et scribouillards*, Paris : Syros, 1994, p. 201). Voir aussi « Quel journalisme d'investigation ? Table ronde avec Jacques Derogy, Gilles Gaetner, Edwy Plenel et James Sarazin », *Esprit*, n°167, décembre 1990, pp. 18-34. Cependant, cette notion d'investigation est aussi mise en cause par certains auteurs critiques, qui y voient un rabattement sur un registre « moral », qui relève avant tout d'une logique de distinction professionnelle liée à l'exacerbation des enjeux commerciaux (Voir en particulier Dominique Marchetti, « Les révélations du "journalisme d'investigation" », *Actes de la recherche en sciences sociales* n° 131-132, pp. 30-40).

⁴⁵ Voir notamment Alain Woodrow, *Information, Manipulation*, Paris : Editions du Félin (Coll. « Vifs »), 1991 ; et *Les médias. Quatrième pouvoir ou cinquième colonne ?*, Paris : Editions du Félin, 1996.

les sources et les pouvoirs dominants⁴⁶. La prégnance croissante des enjeux financiers et la dépendance vis-à-vis des puissances économiques sont également mises en exergue⁴⁷. Ce modèle apparaît comme un point d'appui essentiel pour les journalistes qui s'efforcent de développer une posture critique. En effet, face aux pressions quotidiennes, internes et externes, pour favoriser des relations coopératives avec les sources, ces journalistes ont particulièrement besoin de systèmes de justification permettant de s'opposer à ces incitations et sanctions. Ce sont généralement les journalistes qui développent le plus la réflexivité sur leur activité, lisent le plus d'articles sur les médias, de revues spécialisées ou d'ouvrages de réflexion.

Par ailleurs, en dehors de ces deux modèles « purs », on trouve divers types de mixtes, dont le contenu semble d'ailleurs évoluer. En effet, plusieurs thèmes apparaissent d'un côté comme des **points de convergence** assurant un certain « consensus » apparent⁴⁸, et d'un autre côté comme des **syncrétismes** permettant aux journalistes ambitieux de mettre en cohérence les différentes dimensions de leur posture. En particulier, les **thèmes de l'indépendance et du pluralisme** sont longtemps apparus comme les fondements d'une certaine unité de la profession, au point de devenir des équivalents de la revendication de professionnalisme⁴⁹. Mais les journalistes y investissent des significations disparates, les plus ambitieux mettant particulièrement ces thèmes en exergue⁵⁰, permettant de mettre en scène une certaine radicalité sans contester fondamentalement la structure des rapports avec les sources et au sein de l'entreprise. Car quand on considère cette

⁴⁶ Ce thème est d'ailleurs très présent dans les travaux de Pierre Bourdieu et les textes d'Actes de la recherche en science sociale, consacrés au journalisme (*Sur la télévision*, suivi de *L'Emprise du journalisme*, Paris : Liber (Coll. « Raisons d'agir »), 1996, « L'emprise du journalisme », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°101-102, mars 1994. « Le journalisme et l'économie », *Actes de la recherche en sciences sociales* (Numéro spécial), n° 131-132, mars 2000).

⁴⁷ S'y ajoute chez certains la critique de l'emprise « idéologique » des médias. Voir par exemple le numéro de *Manières de Voir*, regroupant des articles du Monde Diplomatique, qui est consacré au sujet (« Médias et contrôle des esprits », *Manières de voir*, n°27, août 1995), qui dénonce « les nouvelles armes de la manipulation », « l'invasion des réseaux planétaires » et « la domination médiatique ».

⁴⁸ Sur le consensus comme point de convergence d'anticipations hétérogènes, voir Michel Dobry, « Le jeu du consensus », art. cit.

⁴⁹ Jérôme Bourdon souligne par exemple comment la « professionnalisation » des journalistes de télévision est passée par leur revendication « d'indépendance » (« Une identité professionnelle à éclipses », art. cit.)

⁵⁰ Même Patrick Poivre d'Arvor affirme ainsi son « indépendance » tant à l'égard de ses « patrons » qu'à l'égard du « pouvoir », (*L'homme d'image, Un métier, une passion*, Paris : Flammarion, 1992, pp. 21 et 43 notamment).

« indépendance » comme un acquis qu'il s'agit simplement de préserver – et non un idéal qu'il s'agit de conquérir –, on en revient alors immédiatement à une dénégation ou à une naturalisation des pressions qui s'exercent sur les journalistes. De même, quand le « pluralisme » de la presse – qui justifie la liberté des journalistes puisqu'il donne aux lecteurs le choix des titres –, est présenté comme avéré, l'idéalisation aboutit aussi paradoxalement à une dénégation. Dans ce cadre, la dénonciation des « dérives »⁵¹ et les appels à la « déontologie »⁵² suffisent à résoudre les problèmes. La « déontologie » apparaît en effet comme un moyen de préserver une représentation idéalisée du métier, en attribuant les écarts des journalistes à des « dérives », en prônant une régulation purement interne de la profession⁵³, individuelle ou collective⁵⁴ ou en appelant à une réflexion sur « l'éthique », qui situe la question à un niveau personnel⁵⁵, toujours en s'exprimant au nom des valeurs mêmes de la profession⁵⁶. Les journalistes ambitieux se réfèrent souvent à ce type de problématique, en affichant un idéal professionnel très élevé tout en se satisfaisant plus ou moins de son exercice effectif – selon que l'adhésion au jeu ou l'engagement actif dans les échanges de coups priment. Ce sont les ambiguïtés mêmes de ce modèle qui sont à la fois à l'origine de son adoption par les professionnels ambitieux et de son succès comme modèle officiel de la profession.

Mais cette représentation apparaît aujourd'hui moins dominante, sous l'effet d'un **double processus, d'intégration des critiques et d'évolution vers de nouveaux compromis**, fournissant des justifications à la reconversion des

⁵¹ Qui peut aller jusqu'à la mise en exergue de la « crise des médias » ou la « puissance » croissante des médias. Dans le premier cas, Jean-Claude Guillebaud en liste les différents éléments : triomphe de l'instant, du marché et du spectacle, corruption et piège de la médiatisation (« Crise des médias ou crise de la démocratie », art. cit.). Dans le second cas, François-Henri de Virieu envisage de manière ambivalente le « nouveau système médiatique » comme un nouvel âge de la démocratie, « fascinant et inquiétant » (*La médiacratie*, op. cit., p. 13).

⁵² Voir par exemple Claude Sales, « L'information dans la tourmente », *Etudes*, vol. 376 n°3, mars 1992, pp. 319-328.

⁵³ Voir l'exposé très complet d'Henri Pigeat, *Médias et déontologie. Règles du jeu ou jeu sans règles*, Paris : PUF (Coll. « Politique aujourd'hui »), 1997.

⁵⁴ Jean-Marie Charon insiste ainsi sur la nécessité d'édicter des règles collectives, ainsi que de renforcer la formation des journalistes pour assurer une meilleure « préparation des réflexes » (« Questions de déontologie », *Esprit*, n°167, décembre 1990, pp. 67-78).

⁵⁵ Ce thème a d'ailleurs été l'objet du colloque fondateur du centre de recherche de l'École de journalisme de Lille (dont les actes ont été publiés dans *Les Cahiers du journalisme*, n°1, juin 1996).

⁵⁶ Cyril Lemieux affirme d'ailleurs a priori que toute critique qui ne relève pas de cette position n'a pas de valeur (*Mauvaise presse*, op. cit.).

journalistes critiques vers la posture ambitieuse d'un côté, et à l'affaiblissement de la posture ambitieuse et son évolution vers une démarche institutionnelle de l'autre.

Tout d'abord, la critique de la notion « d'objectivité » a abouti à son remplacement par celle d'honnêteté, aujourd'hui reprise par de nombreux journalistes. Cette évolution, destinée à abandonner la référence à une vérité immanente et l'illusion de l'effacement du journaliste en tant qu'intermédiaire, ne propose cependant aucun principe directeur à l'activité rédactionnelle, susceptible d'être opposé tant aux pressions promotionnelles des sources qu'aux tentatives de contrôle de la hiérarchie. De même, les critiques de « l'autocensure », de la « communication », de la « connivence » tendent de plus en plus à être intégrées aux nouveaux discours officiels sur la profession, qui vident cependant ces thématiques de leur contenu contestataire, en les réduisant à la mise en cause des « dérives » les plus flagrantes, pour affirmer que le commun des journalistes en est épargné. De même, dans ce cadre, les signes extérieurs de la combativité font parfois office d'affirmation d'indépendance. Par exemple, de nombreux journalistes et commentateurs prennent l'évolution des formes de l'interaction dans les interviews télévisées comme le signe d'une « indépendance » et d'un « irrespect » croissants⁵⁷, alors que celle-ci manifeste surtout la diffusion de nouveaux « styles » journalistiques qui ne modifient pas en profondeur les rapports entre journalistes et hommes politiques⁵⁸.

Plus profondément, la critique du privilège accordé à l'actualité institutionnelle et la récupération des tentatives d'invention de nouveaux modes de traitement de l'information, favorisent l'émergence de **nouveaux genres**, qui, loin d'encourager une subversion de la définition traditionnelle de l'information tendent au contraire à la renforcer. En effet, alors que les recherches d'alternatives journalistiques visaient à aborder des sujets de société ou des enjeux sociologiques ou psychologiques à travers la parole de gens dits « ordinaires », la récupération de ces thématiques dans la presse générale a abouti à la multiplication des sujets « people » ou

⁵⁷ Voir par exemple Micheal Palmer, « Les héritiers de Théophraste », art. cit., p. 203.

⁵⁸ Eric Conan souligne par exemple que l'agressivité joue « de plus en plus le rôle de paravent (et de mauvaise conscience) à cette superficialité due à l'absence de travail » et parle de « pugnacité souvent fictive » (« Où va le journalisme », *Esprit*, n° 167, décembre 1990, p. 9)

« magazine »⁵⁹, les premiers s'intéressant aux personnes célèbres et les seconds aux anonymes : il ne s'agit plus alors de dégager des phénomènes généraux de leur parole mais de souligner la spécificité irréductible de leur expérience. Il ne s'agit plus de donner accès à d'autres dimensions de la réalité sociale mais de compléter l'actualité institutionnelle par des sujets permettant l'identification des lecteurs. C'est aussi – outre les techniques de contrôle plus négatives – par ce travail sur les représentations de la profession que peuvent être désamorçées les contestations des journalistes adoptant une posture critique et surtout que sont canalisés leurs efforts pour proposer un traitement alternatif de l'information.

Dans la presse quotidienne régionale, les enjeux se portent plus particulièrement sur le thème de la proximité. En effet, ici encore, si cette idée a pu initialement naître de la contestation de l'approche institutionnelle de l'information, trop tournée vers les élites, les « pouvoirs » et leurs manifestations, elle a ensuite été réabsorbée et intégrée à un modèle institutionnel renouvelé. Car elle débouche simplement sur la valorisation d'une relation de « service » avec le lecteur, qui tend à se limiter à sa dimension matérielle et pratique⁶⁰, et surtout sur la réduction de l'activité du journaliste à une collecte de ces informations – interdisant la prise de distance critique et même la volonté de proposer un point de vue synthétique, dénoncé comme « surplombant ». Finalement, cette thématique permet de naturaliser les rapports de partenariat, voire de dépendance, que la presse locale entretient avec les autorités locales⁶¹. Ce faisant, elle contribue à neutraliser les

⁵⁹ Erik Neveu souligne aussi l'ambivalence de ces nouvelles approches, qu'il range sous le nom de Nouveau journalisme. Il montre en effet que c'est avant tout une logique commerciale qui a poussé les journaux à valoriser l'information pratique et la réhabilitation de la dimension émotionnelle. Il pointe en outre l'écart qui sépare l'ambition d'un journalisme compréhensif – plutôt « féminin » – et le développement des modes de traitement émotionnel et pratique de l'information, qui reposent en particulier sur la mobilisation commerciale des compétences dites « féminines », la première approche apparaissant souvent comme « l'alibi d'une quête d'audience parfois racoleuse » (« Le genre du journalisme », art. cit., pp. 208-209).

⁶⁰ On assiste donc ici à une inflexion supplémentaire de la représentation des lecteurs – de la presse quotidienne régionale –, comme mus uniquement ou essentiellement par la recherche de services pratiques.

⁶¹ Ce qui est par exemple présenté comme un élément essentiel de la spécificité de la PQR, par Jean-François Lemoine, qui valorise les « racines et identités », le « besoin » de « l'identification à une région » et du « service rendu » (« L'avenir de la presse régionale en Europe », *Communication et langages*, n°92, 2^e trim. 1992, pp. 5-24) et comme un modèle pour l'ensemble de la presse par Philippe Robinet et Serge Guérin (*La presse quotidienne*, op. cit. : « L'impératif de proximité », pp. 64-65). Un article de *Stratégies* affirme même dans un article sur Ouest-France – reprenant probablement à son compte les propos tenus par les dirigeants du journal : « La PQR est aussi bien évidemment une presse de proximité, au service des collectivités territoriales dont il importe de rendre compte de l'activité le plus fidèlement possible en évitant de tomber dans l'anecdote » (*Stratégies*, n°593, 1/2/1998, p. 42).

dénonciations des journalistes critiques, en leur empruntant certains termes, mais aussi à décourager les journalistes simplement ambitieux et soucieux d'affirmer leur « indépendance » ou à orienter leurs efforts du côté d'une coopération renforcée avec les pouvoirs locaux.

Pour résumer, il apparaît que les figures de compromis se déplacent actuellement du modèle de l'indépendance et du pluralisme, vers un nouveau modèle en train d'être élaboré, reposant sur l'intégration de certaines critiques dont le potentiel contestataire est effacé, sur la valorisation de « nouveaux genres » de type magazine, et sur la thématique de la proximité, dont l'apparente neutralité masque les enjeux. Dans ce cadre, le point de compromis apparaît d'une part beaucoup plus proche de l'approche légitimiste que dans la version traditionnelle, et d'autre part neutralise davantage les critiques tout en faisant reculer les limites des expressions acceptables d'indépendance.

Plus généralement, les modèles professionnels diffusés dans la profession et inégalement valorisés au sein des rédactions, contribuent à fournir des points d'appui aux journalistes pour renforcer ou donner un contenu à leur posture. Ces modèles n'ont pas de réalité en soi et ne correspondent pas nécessairement à des pratiques ou des modes de fonctionnement effectifs, mais ils contribuent à orienter les choix des journalistes et leur orientation vers une posture ou une autre⁶².

Finalement, les « postures » journalistiques sont d'abord des lignes de conduite interactionnelles qui manifestent des modes d'investissement dans le jeu et des rapports aux règles et au rapport des forces particuliers. Ces postures reposent sur des dynamiques identitaires qui retravaillent les différents éléments de la trajectoire des individus, dans lesquels se sont construits leur rapport au jeu et au pouvoir. La posture des journalistes se « durcit » donc à la fois sous la forme d'une identité « pour soi » consolidée par un travail identitaire qui s'appuie sur des modèles professionnels préconstitués et d'une identité « pour autrui » ou « réputation »

⁶² Il ne s'agit donc pas d'inférer de ce travail de type « idéologique » une efficacité directe sur les pratiques ni même sur les représentations des acteurs, mais de comprendre comment des rationalisations disponibles peuvent servir aux individus à justifier leurs choix identitaires, les évolutions des systèmes proposés pouvant permettre d'élargir leur audience et de favoriser les conversions.

partagée socialement. Différents types de postures peuvent ainsi être dégagés et associés à des dynamiques identitaires spécifiques, et certaines tensions et évolutions fréquentes peuvent être analysées.

2. Typologie et dynamique des postures journalistiques

Les quatre postures journalistiques dégagées en croisant la dimension de l'engagement professionnel et de l'échange des coups avec les sources et la dimension de l'adhésion aux règles du jeu et de l'acceptation du rapport des forces – postures ambitieuse, institutionnelle, critique et désengagée –, peuvent être le résultat de dynamiques identitaires diverses.

Les postures ainsi élaborées sont des modèles « purs », les individus tendant plus ou moins nettement vers l'une ou l'autre à chaque moment de leur vie, tout en pouvant passer de l'une à l'autre successivement au cours de leur trajectoire, ou oscillant entre plusieurs postures quand des logiques contradictoires travaillent leur identité.

La posture ambitieuse

La posture ambitieuse concerne les journalistes qui s'engagent dans un échange de coups et usent de leurs marges de manœuvre avant tout afin de mettre en valeur leur propre professionnalisme, sans pour autant tenter d'infléchir le rapport des forces et peser sur la définition des règles du jeu. Il s'agit alors de manifester ostensiblement son indépendance et de « sortir » certaines informations, stratégie qui peut aller jusqu'à l'expression de certaines critiques, tolérables par les partenaires et la hiérarchie, tout en respectant le rapport des forces et la prééminence des sources institutionnelles. Il s'agit donc d'un jeu sur les limites, où l'on marque son indépendance et son pouvoir en manifestant sa capacité à jouer des

coups, mais sans aller jusqu'à la transgression. Cette posture correspond à une ligne de conduite de prétendants, prêts à prendre certains risques pour faire la preuve de leur excellence et obtenir une certaine promotion, mais qui demeurent dans les limites des usages en vigueur⁶³. Ce type d'attitude suppose donc une maîtrise fine du dosage des manifestations légitimes d'indépendance, qui ne doivent pas être perçues comme des signes d'hostilité – même si le résultat effectif peut être différent de celui escompté, selon la dynamique relationnelle qui en découle.

Selon la prédominance de l'une ou l'autre des deux dimensions de cette posture, deux modalités différentes peuvent être distinguées, une **modalité où l'adhésion au jeu et à ses règles prédomine** et une modalité où l'engagement dans l'échange des coups est plus structurante.

Dans le premier cas, on trouve plusieurs journalistes, qui mettent en scène à la fois leur attachement aux institutions dominantes et leur capacité à conserver une certaine autonomie. Un journaliste est particulièrement représentatif de cette attitude, et tente à la fois d'affirmer son professionnalisme – en reprenant les topoï du métier et en mettant en scène son franc parler –, et de suggérer sa proximité avec les leaders politiques locaux pour qui il témoigne du respect, voire de l'admiration. Il estime par exemple que Jacques Auxiette est un « excellent maire » et Philippe de Villiers un homme dont « l'accession au pouvoir » a été une « bonne chose pour la Vendée », et fait valoir ses relations personnelles avec ce dernier :

« Moi je connais Philippe de Villiers, je tutoie Philippe de Villiers, il me tutoie ».

Parallèlement, il met en scène son indépendance d'esprit et son courage quand il affirme qu'il répondrait franchement à leurs éventuelles critiques si l'occasion se présentait :

« Ah ben moi je laisse parler. Je dis « Moi, vous me faites chier ». Qu'est-ce que tu veux leur dire? Je dis « Vous me faites chier, si vous n'êtes pas content, plaignez-vous à la direction! Qu'est-ce que vous voulez que je vous dise? Si vous voulez me faire virer, faites-moi virer! » Ça ne m'est jamais arrivé, mais... tu ne peux rien dire là-dessus. »

⁶³ Cette faculté se rapproche de la capacité à jouer sur les limites des règles officielles du langage et du travail scolaire comme signe d'excellence scolaire, décrite notamment par Pierre Bourdieu dans *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris : Editions de Minuit (Coll. « Le sens commun »), 1979.

Il souligne aussi son professionnalisme en affirmant avoir imposé sa liberté de journaliste dès le départ :

« Il faut bien baliser le terrain dès le départ, sinon tu te fais bouffer. - Et toi personnellement, tu agis comment? - Moi, alors je ne vais pas jouer les saints, dans 98% des cas, ça marche parce que j'ai posé les jalons, en disant que de toute façon moi j'étais avant tout... je faisais avant tout mon métier. Donc si tu veux à force de dire, de faire surtout, ça ne te pose pas trop de problèmes. »

Il oscille également entre la négation de l'existence de pressions exercées par les sources, et notamment par les hommes politiques, et l'affirmation que ces pressions sont « normales » et font « partie du jeu », qu'il se représente comme un théâtre :

« Pour résumer ce que je voulais te dire, il ne faut pas appeler pression... A mon sens, des pressions je n'en ai jamais... jamais vraiment ressenties. » Il conclut : *« Je crois que c'est un théâtre, c'est une scène de théâtre, dans laquelle chacun a son rôle à jouer, et puis on le joue. »*

Sa production rédactionnelle, se manifeste généralement une tension entre la nécessité d'un traitement institutionnel qui fait la part belle au maire socialiste de la ville, l'impératif de donner la parole à l'opposition de droite et la volonté de se mettre en scène comme un journaliste qui enquête. Cette tension s'exprime soit dans l'alternance entre des articles conventionnels et d'initiatives plus personnelles, notamment sur les faits divers, grâce auxquels il tente de marquer sa différence. Cette ambivalence est également décelable dans la structure même de ses articles « ordinaires », où il demeure centré sur le notable dominant, tout en s'efforçant de donner la parole à des acteurs multiples – dont la parole est restituée plutôt positivement – et en donnant des indices d'un travail d'enquête – mais également de sa proximité avec les acteurs politiques concernés. Dans le traitement de l'actualité institutionnelle, il manifeste une faible prise de distance vis-à-vis des personnalités dominantes comme des acteurs locaux moins importants. Sur les sujets politiques, il s'intéresse essentiellement à la dimension stratégique et tactique des partis, en évoquant très peu les programmes ou les enjeux de fond. Dans les articles particulièrement sensibles, il tente en particulier de proposer une présentation qui satisfasse tout le monde.

Par exemple, l'article du 14 mai 1998 consacré au projet de création d'une police municipale (à la suite d'un début de polémique dans les colonnes de Ouest-France), illustre ces différentes

tendances. Il est d'abord centré sur le maire lui-même, qui est le sujet du titre (« *Le maire envisage la création d'une police municipale début 1999* »), du chapeau, et dont le portrait est placé au centre du texte, avec pour simple légende « *Jacques Auxiette* ». La première partie de l'article tend accréditer le point de vue du premier magistrat de la ville, le journaliste suspendant la distance entre les propos du maire et son propre commentaire : « *En clair, cela signifie que la police nationale ne pouvant être partout en même temps, ce qui est une évidence, il convient de lui donner un petit coup de main après avoir bien entendu précisé les compétences de chacun* » (souligné par nous). Le journaliste donne ensuite la parole à un adjoint, alors défavorable au projet, propos qu'il assortit d'une question sibylline : « *le niveau de délinquance sur la commune justifie-t-il qu'on mette sur pied une telle structure ?* ». La suite de l'article apporte des éléments de réponse contradictoires à cette question, en mettant l'accent simultanément sur la hausse des crimes et délits enregistrés en 1997 et la baisse sur les cinq années passées ; sur l'absence de grand banditisme et la présence d'affaires de drogues ou de mœurs. Le texte se conclut par une prise de position du chef de file de l'opposition municipale de droite qui est plutôt favorable à un renforcement des effectifs policiers locaux voire à l'ouverture de commissariats de quartier. En résumé, l'article présente successivement trois points de vue contradictoires, sans exprimer de mise à distance ni souligner leurs contradictions. Enfin, le journaliste glisse des indices qui mettent en scène le travail d'enquête réalisé malgré le « *silence radio* » et le « *mutisme* » des responsables, l'absence de réponse de responsables (« *contacté par Vendée-Matin, Jacques Auxiette...* », « *M. Coirier, sollicité également mercredi par notre journal...* » n'ont pas répondu), et ses contacts avec des informateurs : « *malgré le débat d'avant-hier, qui fut riche et serein, selon l'un des participants...* » [à propos d'une réunion interne de la majorité].

Cependant, ce journaliste a sorti certains « scoops » ou en dévoilant publiquement des faits habituellement dissimulés, quitte à prendre quelques risques. Il a par exemple accordé une grande place à certains faits divers locaux, comme celle d'« Europhonie », en reprenant les accusations de la direction de l'enseignement catholique contre cet organisme suspecté d'abriter une secte. Il a aussi accordé un traitement conséquent à une « affaire » de prêtre pédophile, en publiant le nom de celui-ci, s'attirant ainsi les foudres des représentants locaux de l'Eglise. Avec cette affaire, il a également assumé un conflit avec sa direction autour de l'évocation explicite des pratiques de viol et de maltraitance sur les personnes accusées de pédophilie dans les prisons.

Un autre journaliste de Presse-Océan manifeste le même type d'attitude, le recours à l'humour lui permettant cependant de mettre un peu plus à distance les acteurs locaux. Dans son entretien, il tient à la fois à montrer son osmose avec le milieu local et son indépendance, en soulignant l'importance stratégique de son poste, au contact d'une personnalité politique très connue. Il insiste en effet sur l'intérêt de la présence locale d'un leader d'envergure nationale, en mêlant l'intérêt

journalistique suscité par une telle « personnalité » et la recherche d'une proximité qui le grandit :

« Moi, j'ai toujours aimé ce genre de situation, à être... Oui, c'est vrai que quand j'ai cité machin, Jeanneau, Puy du Fou etc., le fait que ce soit aussi le fief de de Villiers ça m'intéressait aussi dans le sens où je trouve que les élus locaux, c'est quand même nos partenaires sans arrêt, au quotidien, et c'est plus intéressant de travailler avec des gens qui sont un petit peu extraordinaires dans le sens hors de l'ordinaire qu'avec des gens qui sont des fonctionnaires de leurs responsabilités. » [Déjà auparavant,] « j'étais à la Dépêche du Midi, journal de tradition radicale, de gauche, j'étais relativement proche de Jean-Michel Baylet qui était donc le fils de la patronne (...) J'ai toujours été un petit peu dans des zones où il y avait des gens un peu intéressants, et ça me plaît de voir ça. Je ne sais pas, je trouve que ça donne un peu à l'actualité autre chose et puis ça permet aussi de voir que le traitement qui est fait par la presse en général, des vedettes... »

Son ambivalence s'exprime aussi, par exemple, dans sa réflexion sur ses relations avec les interlocuteurs locaux ; il reconnaît reprendre leurs discours tout en insistant sur sa liberté de ton dans le face-à-face, soulignant ainsi et sa volonté de mettre en valeur les initiatives locales, et sa capacité à dire aux responsables ce qu'il en pense :

« Ce qui est important dans la relation et si on veut avoir des relations qui durent avec des gens, c'est quand ils apportent un communiqué ou une réaction, je ne sais pas quoi, en leur disant qu'on peut sentir que là-dedans c'est hyper langue de bois, « le côté démagogique est assez bien joué mais c'est vachement... », leur expliquer qu'on ne rentre... qu'on n'est pas tout à fait complice, mais bon, s'ils veulent le mettre et tout, et puis si ça fait réagir, on le met. »

Dans ses écrits, il adopte un traitement plutôt révérencieux, contrebalancé par des « échos » dans lesquels il divulgue de petites anecdotes ou dérapages, qui peuvent prêter à sourire mais qui ne contestent pas la légitimité de la personne qui en est l'objet. Mais dans son traitement habituel de Philippe de Villiers et du Puy du Fou, il cherche à exprimer et susciter l'enthousiasme, par des titres admiratifs et exclamatifs.

Par exemple, à l'occasion des vingt ans du Puy du Fou, il réalise une série d'articles les jours précédents, à la manière d'un compte à rebours. Il titre ainsi à « J-2 » : « *La régie ou l'exploit au quotidien* »⁶⁴, qui se conclut par « *Ici, même une séance ordinaire est à chaque fois comme un*

⁶⁴ Vendée-Matin, 4 juin 1997.

exploit ! ». A « J-1 », l'article intitulé « *Aux réservations, rigueur rime avec sourire* », se termine par un commentaire sur l'équipe animatrice, qui ne « *perdra pas son sourire !* »⁶⁵. Le jour J, le journaliste réalise la totalité de la dernière page du journal, en quadrichromie, dont les textes ont tous en commun de célébrer le spectacle du Puy du Fou et les vertus de son créateur⁶⁶. Il écrit ainsi que cette « *formidable aventure humaine* » est « *née de la rencontre de la ténacité et de l'enthousiasme* ». L'initiateur du spectacle est décrit comme un « *élève de l'ENA [qui] a des idées bien arrêtées et [qui] veut du vivant, de l'émotion, de la grandeur* », « *l'étudiant est tenace et persuasif* ». « *Philippe de Villiers a le coup de foudre visionnaire* ». L'article reprend tous les topoï de la « *saga* » du Puy du Fou diffusés par les promoteurs du spectacle, contribuant ainsi activement à en consolider la légende. L'article central est accompagné de plusieurs encadrés, qui mettent en scène la « *reconnaissance internationale* » du spectacle, le « *rêve accompli* » de Philippe de Villiers, et « *la magie* » du parc de loisirs (Grand Parcours) qui vient d'ouvrir.

Dans les articles consacrés durant cette période à la personnalité dominante de son secteur, ce journaliste utilise abondamment tournures exclamatives, dans les titres et les conclusions de ses articles.

Cet usage emphatique de l'exclamation encadre par exemple l'article de synthèse qu'il a rédigé sur les résultats des élections législatives de 1997⁶⁷. Cet article titré « *Philippe de Villiers aisément !* », explique que cet homme politique améliore son score antérieur, en omettant de préciser que la performance passée avait été obtenue au premier tour, alors qu'il s'agit ici d'un second tour. Cette présentation des résultats vise en fait à transformer cet échec relatif de Philippe de Villiers, qui pour la première fois a été mis en ballottage, en nouvelle victoire.

D'autres journalistes s'inscrivent dans cette posture ambitieuse de manière différente, en **marquant généralement davantage leurs distances**. Ces journalistes tendent d'ailleurs souvent à osciller entre cette ligne de conduite et une posture plus critique, liée à l'inadéquation entre leur pratique quotidienne et la vision enchantée du métier qu'ils ont pu intérioriser, vision marquée par l'indépendance relationnelle et la liberté rédactionnelle. On constate alors souvent un certain écart entre les discours – plutôt critiques – des personnes, et leur pratique – qui tend souvent à s'assagir progressivement. Par exemple, on a pu observer directement

⁶⁵ *Vendée-Matin*, 5 juin 1997

⁶⁶ *Vendée-Matin*, 6 juin 1997

⁶⁷ *Vendée-Matin*, 3 juin 1997.

l'évolution de certains journalistes à travers les déplacements et les inflexions de leurs discours, au cours de séries d'entretiens.

Parmi les journalistes rencontrés, deux semblent particulièrement significatifs de ce type de logique. Ainsi, un journaliste de Ouest-France, qui occupe des fonctions de chef de service, conjugue l'affirmation de son indépendance et d'une certaine distance critique avec une pratique assez traditionnelle. Dans son entretien, il exprime à la fois son adhésion aux règles du jeu journalistique et un rapport critique vis-à-vis de certaines autorités – ainsi que vis-à-vis de sa direction –, mais en se plaçant toujours du point de vue du professionnalisme. Il affirme par exemple que Philippe de Villiers « pose problème » car d'un côté, il est « l'élu de tous les vendéens » et bénéficie d'une « légitimité démocratique », et d'un autre côté, les « valeurs » qu'il défend sont opposées à celles du journal. Il assure qu'il tente de ne pas lui faire trop de publicité dans les pages générales du journal. Ce journaliste estime qu'une certaine distance vis-à-vis de ce type de personnage doit être maintenue, mais il ne met pas en cause le rôle habituel du journal dans la mise en scène des autorités locales. Le cas particulier évoqué ne remet pas en cause la règle générale. Plus globalement, s'il insiste sur l'importance des outils de l'autonomie journalistique – synthèse, découpage, vérification et hiérarchisation –, il considère ceux-ci comme des signes d'excellence professionnelle et non comme des instruments permettant de déconstruire les discours des autorités.

Dans sa production rédactionnelle – qui est limitée compte tenu de ses tâches de gestion, et qui est rarement signée, dans les pages générales –, on peut constater un effort régulier de distanciation et de mise en perspective, avec parfois un usage très tactique et mesuré de la dimension critique. On trouve quelques entretiens avec des personnalités politiques, dans lesquels le journaliste met d'un côté en valeur l'intervenant et de l'autre lui pose quelques questions plus pointues attestant de sa propre capacité à maîtriser les dossiers. Par ailleurs, si sa production régulière apparaît comme relativement neutralisée, dans certains articles de synthèse qu'il signe, il fait preuve d'une mise en cause plus directe de certaines autorités.

Par exemple, il construit son article sur les élections municipales de 1995 à Caen, sur l'idée que le débat est pour partie monopolisé par la concurrence de deux notables de la ville, le maire sortant Jean-Marie Girault et le député socialiste Louis Mexandeau⁶⁸. Ainsi, l'article est titré « *Caen : l'éternel duel des « vieux lions »* », débute par un chapeau expliquant que : « *Caen la discrète ne sait pas séduire. Incapable de faire émerger des hommes nouveaux, engluée dans des rivalités croissantes, elle se prend parfois à rêver d'une troisième voie que la dispersion des petites listes rend illusoire* », suggérant l'archaïsme des deux rivaux et la prééminence des enjeux de pouvoir. Ensuite, les propos de quatre témoins sont cités, qui ont en commun de rejeter ce duel. Après avoir présenté les deux principaux candidats, avec des intonations parfois acides, le journaliste place un intertitre – « *Et les habitants ?* » –, qui suggère assez ouvertement que cette rivalité de notables est éloignée des préoccupations des citoyens. Cependant, cette mise en cause indirecte concerne des hommes politiques contestés dans leur propre camp.

Les directions des différents journaux apprécient et soutiennent de manière variable ce type d'attitude, en fonction de leurs orientations générales et de la situation locale du titre. Cette posture a par exemple pu être encouragée à une certaine période à Ouest-France pour répondre aux objectifs d'indépendance et de pluralisme affichés par le journal ainsi que pour marquer la distinction du titre par rapport à ses concurrents. Mais cette posture semble aujourd'hui moins prisée, l'adaptation par avance aux souhaits des pouvoirs locaux étant désormais favorisée. Pour sa part, la direction de Presse-Océan, même si elle privilégiait au niveau central et départemental en Vendée une attitude beaucoup plus institutionnelle, a pu laisser localement certaines personnalités développer une ligne de conduite ambitieuse, là où le journal cherchait à s'implanter, en marquant son écart vis-à-vis de l'autre quotidien.

La posture ambitieuse repose finalement sur un équilibre particulièrement sensible entre l'investissement dans l'échange des coups avec les sources destiné à accroître les marges de jeu du journaliste et le souci de ne pas subvertir le jeu et de ne pas contester le rapport des forces. Cette attitude peut provenir de logiques hétérogènes liées à des trajectoires disparates, logiques qui impliquent des dynamiques différentes : vers la posture institutionnelle ou partant d'une posture

⁶⁸ Ouest-France, 29 mai 1995.

critique. La posture institutionnelle apparaît en effet comme une solution possible aux tensions de l'attitude ambitieuse, car, outre l'adhésion commune aux règles du jeu qu'elle suppose, elle repose sur un rapport non conflictuel avec les sources dominantes.

La posture institutionnelle

La posture institutionnelle consiste, pour les journalistes, à accepter les règles du jeu sans tenter d'accroître leurs marges de manœuvre ou d'infléchir le rapport des forces. Elle aboutit à adopter et justifier un traitement de l'information qui met en scène les partenaires locaux dominants, en n'exerçant qu'une mise à distance minimale ou cantonnée aux acteurs secondaires. Cette attitude est généralement celle des individus satisfaits de leur position, selon des logiques de trajectoire diverses. Posture la plus encouragée en pratique, cette attitude est la plus fréquente chez les journalistes rencontrés, même si la précédente est plus valorisée dans les représentations publiques de la profession.

Les normes professionnelles, fondées sur les valeurs du professionnalisme journalistique, imposent que la proximité avec les partenaires locaux ne soit pas trop affichée et qu'une certaine indépendance se manifeste. Cette contrainte incite les journalistes adoptant la posture institutionnelle à prendre parfois certains risques pour afficher leur distance, et à se rapprocher de l'attitude ambitieuse, en choisissant cependant généralement les « victimes » de cette prise de distance parmi les interlocuteurs moins importants ou sur des sujets comportant moins d'enjeux institutionnels, comme les faits divers.

On peut en fait ici encore distinguer deux modalités de cette posture, avec d'un côté les **personnes chez qui la dimension d'adhésion au jeu est la plus forte** - ce sont d'ailleurs souvent des journalistes qui occupent des positions hiérarchiques et sont en position de représentation de l'institution -, et d'un autre côté les reporters chez qui le faible investissement prévaut.

Un ancien chef de service de Presse-Océan symbolise particulièrement la première modalité de cette attitude. Au cours de l'entretien, il présente son travail et

le journal de manière très factuelle et institutionnelle, le plus important étant selon lui la « gestion » du flux de l'information et l'organisation du journal. Dans son optique, l'essentiel de l'information est constituée par l'actualité institutionnelle que l'on peut prévoir « par habitude » et qui est traitée de manière routinière, à l'exception de « l'imprévu, soit un crime, soit une visite ministérielle », ce qui contribue à limiter les enjeux journalistiques aux faits divers extraordinaires et aux événements mettant en scène des personnalités extra-locales. De même, il neutralise le rôle des secrétaires d'édition, qui ne consiste pour lui qu'à retravailler la forme et à bloquer les papiers qui n'ont pas d' « intérêt ». Cette neutralisation généralisée de l'activité journalistique laisse place à une mise en valeur des interlocuteurs locaux, tout en en déniait les enjeux journalistiques. En prétendant n'avoir qu'à rapporter de manière routinière les propos et les gestes des organisateurs des manifestations, ce journaliste s'interdit en fait de prendre de la distance et tend à redoubler la mise en scène des interlocuteurs. Cette affirmation du caractère routinier de l'information non seulement revient à refuser l'utilisation des outils de distanciation et des marges de manœuvre journalistiques, mais tend, en outre, à en nier l'existence, et permet donc de dénier le caractère institutionnel de la posture qui la sous-tend.

Dans sa production rédactionnelle, limitée aux sujets politiques majeurs – du fait du peu de temps qu'il consacre au travail rédactionnel et de sa prise en charge directe des sujets sensibles – ce journaliste accorde généralement un traitement valorisant aux principales institutions locales, tout en privilégiant une approche sensationnelle des faits divers. En ce qui concerne les sujets politiques délicats, il emploie la technique de la neutralisation en mettant l'accent sur les enjeux proprement politiques, tout en introduisant une distance peu coûteuse à l'instar du traitement des conseils municipaux où sont présentés positivement les projets du maire et les réactions de l'opposition de droite.

Par exemple, à propos d'un conseil municipal, il titre « *Le budget adopté* », ce qui ne gêne ni les uns ni les autres, et précise dans le chapeau « *A l'occasion de l'examen du budget 94 de la Ville, les clivages traditionnels sont ressortis au conseil municipal. Comme un seul homme, la majorité a voté pour. La droite a pris le parti inverse. Personne ne s'est abstenu* »⁶⁹.

⁶⁹ Vendée-Matin, le 24 mars 1994.

La forme de posture institutionnelle **davantage marquée par le faible investissement dans les échanges** est répandue parmi les journalistes rencontrés, même si elle se mixe souvent avec d'autres types d'attitudes. Une journaliste de Ouest-France en fournit un exemple. Lors de l'entretien réalisé avec elle, elle insiste sur les relations qui auparavant l'unissaient à « ses » correspondants locaux, « l'osmose » qui existait avec eux et « l'expérience extraordinaire » que ces liens professionnels représentaient. Pour elle, ce type de rapports laissait intacte son autonomie de journaliste. D'une part en effet, cette journaliste tend à nier la conflictualité des rapports avec les autorités locales, et d'autre part, elle érige son « indépendance » en un acquis définitif et incontestable lié à son appartenance à un titre reconnu, qui la prémunirait mécaniquement contre les tentatives de pression, qu'il suffirait de ne pas prendre en compte. Elle soutient par exemple que les pressions exercées par l'homme fort du secteur n'avaient aucune incidence sur son travail :

« Comme je n'en tenais pas compte, comme ça me passait au-dessus de la tête, je m'en fichais. », « Parce que je n'avais pas l'intention de me laisser faire. C'est évident. Moi j'étais là dans un but très précis et il était hors de question que je déroge à l'indépendance d'Ouest-France. » Elle affirme aussi par exemple qu'à partir du moment où elle a demandé à ses correspondants de choisir entre leur fonction à Ouest-France et leur attachement à Philippe de Villiers, le journal a retrouvé son « indépendance » à laquelle elle tenait « absolument »

Ses articles d'alors attestent avant tout une volonté de mettre en scène les initiatives locales, de valoriser les actions communautaires, associatives et institutionnelles de manière quelque peu neutralisée, avec un effort de mise en perspective limité. Ce parti-pris rédactionnel traduit d'une part son désir de parler positivement de la vie locale et trahit d'autre part sa difficulté à assumer une distance critique.

Ce parti-pris est par exemple repérable dans un article consacré à l'étape locale de la tournée dans l'Ouest d'un chœur bulgare, titré « *Un cadeau pour Mortagne sur Sèvre* »⁷⁰. La journaliste célèbre à cette occasion les vertus des fondateurs de l'association locale organisatrice, née « *d'un coup de foudre entre deux couples d'amis vendéens, pleins de bonne volonté, et René Martin, organisateur nantais de concerts de musique classique* ». Ainsi, des « *concerts prestigieux* » ont lieu dans « *des merveilles de monuments anciens (du Bocage vendéen), parfaitement restaurés* », grâce à la contribution des « *industriels vendéens [qui] font, une nouvelle fois, preuve d'une générosité originale* », à l'instar du transporteur Graveleau, qui

⁷⁰ Ouest-France, le 11 juin 1990.

« achète des places pour les enfants des écoles primaires de sa commune et pour le personnel de sa société ».

Un journaliste spécialisé manifeste le même type d'attitude. Dans son entretien, il reconnaît et banalise son immersion dans un milieu professionnel. En outre, il la justifie par sa spécialisation, et en dénie les conséquences, en affirmant son indépendance. Il reconnaît en effet sa « complicité » avec son milieu mais la trouve normale et estime qu'elle ne l'empêche pas d'exercer son métier :

« C'est vrai qu'il y a toujours une espèce de complicité, dans tous les milieux. Je crois que les gens qui font du cinéma, les journalistes de cinéma baignent constamment avec les acteurs et les producteurs, les sportifs sont toujours avec les entraîneurs, les vedettes ou les présidents de club, et nous c'est la même chose. Donc ce n'est pas différent, dans ce domaine-là que dans d'autres. Alors c'est pareil, toujours à nous de faire la différence entre ce qui est la complaisance et ce qui est l'exercice normal des relations entre les informateurs et les médias. ».

Il estime en fait que sa compétence liée à sa spécialisation le protège des tentatives d'influence, comme s'il s'agissait uniquement de manipulations fondées sur la méconnaissance ou l'incompétence des journalistes :

« Plus on est compétent dans un domaine donné et moins on est perméable à ce genre de chose [les tentatives d'influence], et moins les gens essayent aussi. Je crois que quand les interlocuteurs ont en face d'eux des journalistes qui ne connaissent pas bien le sujet, ils sont forcément tentés d'imposer leur point de vue, quoi. Bon, quand ils ont en face d'eux des gens qui savent, qui connaissent le sujet, qui ont d'autres repères, ils sont beaucoup moins tentés de le faire. »

Pour ce reporter aussi, compétence du journaliste et crédibilité du titre sont fortement liées, la nécessaire « confiance » des sources reposant sur la prudence, le respect et le suivi du journal, qui peuvent être compris comme les signes d'un rapport totalement institutionnel aux sources :

« Je crois qu'elle [la confiance] est basée sur le sérieux. Moi je crois que c'est ça, c'est le sérieux et la compétence. Nous, je crois qu'à Ouest-France c'est évident, on n'est pas un journal à scandale, on n'est pas un journal de coups, même si on aime bien avoir une information que les autres n'ont pas. Donc on est d'abord un journal très enraciné, au cœur même des choses, et puis un journal qui fait beaucoup de suivi de l'information. L'information, ce n'est pas seulement un truc qui se produit un jour et dont on ne parle plus, c'est des choses qui durent parce que ça implique complètement la vie des gens. Et moi je crois que c'est ça, le sérieux et la compétence, le suivi, aussi, qu'on fait de l'information. Les gens à qui on

arracherait un truc et qu'on ne reverrait jamais, je pense qu'ils ne nous feront pas longtemps confiance. Donc c'est des choses qui se cultivent. ».

Il prétend chercher à « maintenir » ses distances mais définit celles-ci de manière plutôt lâche, en expliquant qu'il refuse les « ménages » du principal interlocuteur syndical – alors qu'il accepte ceux des autres types d'institutions. Il conclut en affirmant que même s'il ne publie pas certaines informations, ce n'est pas par autocensure mais pour des raisons de formes ou par manque d'intérêt, ce qui revient à reconnaître l'autocensure tout en la déniait et en la justifiant :

« Mais est-ce que des fois, vous avez l'impression de ne pas dire ce que vous aviez envie de dire, de vous retenir? - Sur le fond, non, je ne crois pas. Sur la forme, oui, peut-être, mais sur le fond, non. Non, je ne crois pas. Ou vraiment c'est des choses qui n'intéressaient vraiment pas le public, qui relèvent de l'anecdote. »

Ses articles reproduisent le plus fidèlement possible les positions des acteurs principaux de son secteur. Il accorde en effet une large place à l'actualité institutionnelle, tente rarement de proposer des initiatives propres, et tend généralement à redoubler les points de vue des organisations agricoles dominantes, qui contrôlent d'ailleurs fortement l'ensemble du secteur.

Par exemple, dans un article sur une visite du président du Centre national des jeunes agriculteurs (CNJA), il endosse le point de vue des organisateurs⁷¹. Ainsi le journaliste ouvre son article en reprenant la ligne de communication du syndicat : « Il est dans la nature du syndicalisme jeune de se montrer optimiste et conquérant. Leader expérimenté, Christian Jacob, le président du centre nationale des jeunes agriculteurs, tient le discours qu'on attend de lui ». Ensuite, l'ensemble de l'article est construit autour d'une série d'idées énoncées par l'orateur, qui sont systématiquement complétées par des prolongements dont on ne sait s'ils engagent le responsable syndical ou l'auteur. Par exemple, « Christian Jacob se dit convaincu que l'agriculture a « *une formidable opportunité à saisir* ». Parce que la demande alimentaire mondiale va considérablement augmenter et que le décollage des bio-industries peut ouvrir d'autres débouchés aux productions agricoles. » Il écrit aussi plus loin : « Il réclame des changements profonds en ce qui concerne les cotisations sociales et la fiscalité agricole. Le prochain débat parlementaire devrait permettre des avancées significatives en ce domaine ». Par ailleurs, l'absence de prise de distance dans le traitement adopté va de pair avec une répétition régulière du nom du responsable, qui est nommé en tout huit fois, et de celui de son organisation et sa section départementale (CNJA-CDJA), citée six fois. Enfin, la légende de la photographie est exemplaire d'une volonté de faire valoir les institutions dominantes du

⁷¹ *Ouest-France*, 16 mai 1994.

syndicalisme agricole et l'unité de ses leaders : « "Sur les grands dossiers, je partage les orientations de Luc Guyau et de la FNSEA", déclare Christian Jacob, ici aux côtés de Joël Limousin, le président du CDJA ».

Dans un autre article, consacré à la Fédération des groupes d'études et de développement agricole (GEDA), il reprend même la ligne de communication de l'organisation dans le surtitre et le titre, sans guillemets : « Hommes, produits, espaces, métier-passion / Le chaudron d'idées des paysans »⁷².

La posture institutionnelle apparaît donc comme la posture modale au sein de la presse quotidienne régionale, même si les journalistes qui l'ont adoptée laissent souvent percevoir des hésitations, des évolutions ainsi qu'une attirance pour d'autres attitudes, ambitieuse ou désengagée en particulier. Il s'agit en quelque sorte d'un point d'équilibre, d'un choix d'économie de la pratique qui permet de réduire les tensions auxquelles le journaliste est soumis. A l'opposé, la posture la plus difficile à tenir est la posture critique, caractéristique des journalistes qui s'investissent dans l'échange des coups avec les sources pour en subvertir ou en déplacer les règles.

La posture critique

La posture critique consiste à assumer un rapport conflictuel avec les autorités locales dominantes, en assumant des tensions dans l'interaction et en mettant plus ou moins systématiquement à distance les propos des sources, voire en les mettant en cause, afin d'en dénoncer les dérives, les incohérences ou les faux-semblants. Il s'agit donc ici de s'investir dans une tentative visant à modifier les paramètres de la négociation, de ne pas se laisser imposer un rapport de forces, tant de la part des interlocuteurs institutionnels que de la part de la hiérarchie. Ce mode conflictuel de gestion des relations avec les sources s'accompagne en effet généralement d'un rapport contestataire au pouvoir dans l'entreprise de presse . Car d'une part, du côté des journalistes, c'est la même logique identitaire qui produit un rapport contestataire à la fois au système des relations avec les sources et au système hiérarchique dans

⁷² *Ouest-France*, 21 mai 1994.

l'entreprise, même si les investissements dans chacune de ces directions peuvent être plus ou moins prioritaires. D'autre part, la hiérarchie des journaux refuse généralement – et de plus en plus – de soutenir ces journalistes et tente de faire pression sur eux, redoublant ainsi les pressions exercées par les sources. Cette posture critique tend donc à concerner autant les rapports avec les sources qu'avec la hiérarchie, même si les individus choisissent à certains moments les combats prioritaires, et peuvent parfois chercher à réduire le conflit d'un côté pour ne pas être « pris en tenaille ».

Ce type de posture dénonciatrice peut être plutôt coûteux pour celui qui l'adopte dans la mesure où il risque de « prendre des coups » et peut être l'objet de mesures de rétorsion⁷³ en retour de la part des sources comme de la part de sa hiérarchie. Cette posture n'est pas forcément tenable en permanence, et le journaliste est souvent amené à passer des compromis et à suspendre provisoirement sa ligne de conduite critique, en fonction de ses anticipations des réactions des sources et de sa hiérarchie. Les tensions auxquelles expose cette posture peuvent ainsi amener le journaliste à se désinvestir – provisoirement sur le mode de l'évitement (par exemple en se déchargeant des sujets "sensibles" pour se mettre à l'abri des coups) ou à plus long terme en adoptant une posture désengagée⁷⁴. A force de prendre des coups, voire d'être menacés par leur propre titre, ces journalistes tendent alors à persévérer dans leur critique des modalités du rapport avec les sources et souvent du fonctionnement de leur journal, mais en s'investissant de moins en moins dans le jeu.

A contrario, les journalistes ayant adopté une posture critique à un certain moment de leur vie professionnelle et qui voient leur travail reconnu, peuvent avoir tendance à abandonner la subversion des règles du jeu pour se cantonner à un

⁷³ Sur les formes de sanctions destinées à punir les écarts par rapport aux normes de l'institution, et notamment les conduites de refus, voir Erving Goffman, *Asiles*, op. cit. Dans le cas des institutions totalitaires comme l'hôpital psychiatrique, ces sanctions peuvent aller jusqu'aux punitions corporelles et aux mortifications. Dans le cas des entreprises de presse et des rapports avec les sources institutionnelles, cela ne va pas jusque-là, mais les « coups » peuvent néanmoins atteindre un niveau de violence et de menace important (voir 1^{ère} partie).

⁷⁴ Ces lignes d'action de "rébellion", de "fuite" et de "résignation" peuvent être rapprochées de la formalisation proposée par Albert Hirschman des comportements de "voice", "exit", et "loyalty", sans toutefois tirer de conclusion quant à l'adhésion à des "valeurs" (Cf *Face au déclin des entreprises et des institutions*, Paris : les Editions ouvrières, 1972, trad. de *Exit, Voice and Loyalty*, 1970)

échange de coups essentiellement destiné à mettre en scène leur propre professionnalisme et évoluer ainsi vers une posture ambitieuse.

On peut aussi distinguer deux modalités de la posture critique, selon qu'est première la **dimension de contestation des règles du jeu et des rapports avec les institutions** ou celle de l'engagement dans l'échange des coups. Chez certains, c'est la visée à long terme qui est plus structurante et induit la seconde, chez d'autres, c'est l'engagement dans les échanges et les expériences subies à la suite de ce choix qui ont induit un rapport plus contestataire.

Dans la première perspective, on peut prendre l'exemple d'un ancien journaliste de la Roche-sur-Yon qui s'est efforcé pendant de longues années de proposer un traitement critique de l'activité de l'ensemble des pouvoirs locaux dont il pouvait traiter. Dans l'entretien réalisé au moment où il exerçait au chef-lieu du département, il tend à se percevoir comme investi d'un rôle, voire d'une mission, d'investigation et de dénonciation. Il exprime par exemple en ces termes sa ligne de confrontation avec les autorités locales :

« Moi je sais que je me conquiers ma liberté tous les jours, j'essaye. En tous cas j'essaye de faire en sorte qu'elle ne disparaisse pas. Parce que figurez-vous que quand vous êtes un journaliste libre, vous déplaitez. Et vous déplaitez à qui? A ceux qui ont les pouvoirs, quels qu'ils soient, dans quelque univers que ce soit, qui eux, connaissent les hiérarchies, et s'adressent directement au Bon Dieu. »

Il évoque aussi par exemple la nécessité d'avoir un « regard critique par rapport à la réalité », et regrette de ne pas avoir suffisamment de temps pour le forger. Et il dénonce à de nombreuses reprises les « manipulations » et les pressions des sources, de toute nature :

« Je suis affolé par les manipulations, la manière dont les pouvoirs, les groupes de pression manipulent les journalistes, c'est extraordinaire. Moi je connais des journalistes auxquels il suffit de payer un repas ou un petit voyage pour qu'ils disent tout ce que voudra la société x, y ou z. C'est évident. Et les journalistes sont manipulés à tout moment. Ils sont manipulés par les groupes de pression, mystifiés par eux-mêmes, par le pouvoir qu'ils croient détenir dans la société. (...) Les journalistes ils sont aussi manipulés par leur patron, enfin! Par les puissances d'argent, l'économie, le pouvoir de plus en plus prégnant du fric. »

« On parle des manipulations politiques, mais il y a des manipulations au moins aussi considérables dans le champ de l'économique, du social, de l'associatif, du culturel. On ne

manipule pas moins dans les sphères culturelles qu'on ne manipule dans les sphères politiques. »

Il s'emporte par exemple contre les pressions du conseil général :

« Le niveau de parano politique qu'a atteint ce département, c'est insensé, insensé. On ne peut rien écrire. Il n'y a pas une virgule qui puisse déplaire au président du Conseil Général, qui ne soit relevée et qui ne nous soit renvoyée, mise sous le nez, etc. Et ces gens-là parlent de liberté... Ces gens-là parlent de liberté! Ils ne nous concèdent pas la liberté minimum de commenter leurs faits et gestes, leurs actes politiques, c'est fort de café. Alors nous devrions simplement être des magnétophones et enregistrer, les scribes du président. C'est extraordinaire! Moi je veux dire, j'ai travaillé dans d'autres endroits, mais jamais je n'ai eu le sentiment d'une telle intolérance qu'ici. C'est incroyable, invraisemblable. Vous ne pouvez pas imaginer. C'est à tout moment et à tout propos, une vision complètement parano. »

Ce rédacteur se montre aussi plutôt critique envers sa direction et sa hiérarchie, en soulignant leur complaisance envers les pouvoirs et les partenariats qu'ils cherchent à développer.

Dans sa production rédactionnelle de l'époque yonnaise, il opère en effet une forte mise en perspective de l'action des pouvoirs locaux et exprime régulièrement des critiques explicites envers les choix opérés. Il mène alors un véritable travail d'investigation et sort plusieurs « affaires », comme on l'a vu dans de nombreux exemples de la troisième section de la deuxième partie. Il se montre enfin particulièrement attaché aux thèmes sociaux et à la solidarité.

Son traitement critique s'exprime particulièrement à l'occasion des conférences de presse générales du maire au cours desquelles ce dernier fait le point sur la politique municipale. Le journaliste, en effet, se saisit de cet exercice de communication officiel pour le transformer en interpellation du maire sur tous les dossiers sensibles du moment. Par exemple, dans l'interview publiée les 27-28 septembre 1997, déjà évoquée (voir p. 475), le journaliste a recours à des questions accusatrices, qui reposent sur des dénonciations préalables, et font office de « tribune libre » pour le journaliste. Il écrit ainsi : « *La place Napoléon reste un rond-point ou pas ?* ». « *En matière de circulation et de stationnement, vous vous êtes employé à servir les commerçants* », « *Voilà beau temps qu'on entend parler de gare multimodale* », « *Ne pensez-vous pas que vous cumulez trop de charges et de fonctions ?* », « *Quand par exemple prendrez-vous votre retraite de proviseur ?* », « *Le musée est fermé depuis six mois. Et on se demande toujours quelle est votre politique muséale* », « *Vous affirmez que le Manège possède une politique culturelle. Des Yonnais en doutent.* » Par ailleurs, le rédacteur profite de l'occasion pour synthétiser en quelques lignes, et donc rendre de nouveau publique, les données essentielles d'une affaire qui a pu avoir des connexions avec la ville : « *Daniel*

Nedzella, ex-PDG de la SNEP, qui a pendant quatre ans imprimé le journal municipal Roche-Mag, vient d'être condamné à Nantes à de lourdes peines d'emprisonnement. Qu'est-ce que ça vous inspire ? ». Cet entretien révèle donc de manière assez exemplaire la démarche critique du journaliste, qui a reconstruit l'ensemble de l'interview autour de questions de plus en plus déstabilisantes, et qui n'hésite pas à révéler les aspects habituellement les plus dissimulés de la vie politique locale. Les procédés critiques sont utilisés de manière systématique et frontale, et ne sont pas contrebalancé par une mise en scène plus révérencieuse d'interlocuteur dans le titre ou l'illustration – comme dans une posture ambitieuse. Le journaliste ne met pas seulement à distance la dimension « politicienne » du personnage mais conteste sur le fond sa politique et sa gestion.

Une autre journaliste révèle aussi de manière particulièrement nette ce type d'attitude. Cette secrétaire d'édition se montre en effet très critique par rapport au travail des journalistes et aux orientations du journal. Lors de l'entrevue, elle affirme l'importance du doute et de l'investigation, et dénonce notamment le rôle conservateur du journal vis-à-vis des « notables en place » :

« Je crois que quand on est journaliste, il y a des choses qu'on sait, il y a des choses qu'on sait moins, et je pense qu'il vaut mieux s'interroger... il vaut mieux s'interroger et se poser plus de questions que de ne pas s'en poser. Et je pense que le lecteur, il s'en pose aussi des questions. Et on leur apporte des réponses, mais plus on s'en pose et mieux c'est pour eux. Non, je pense que c'est plutôt une qualité. - Et c'est reconnu comme tel ou c'est plutôt..? - Je ne sais pas si c'est reconnu. Je ne pense que pas que ce soit reconnu vraiment comme une qualité, je pense plutôt l'inverse. Ça doit... c'est un peu gênant ces gens qui viennent toujours chercher la petite bête et puis vous repousser dans vos retranchements. Je ne suis pas sûre que ça plaise beaucoup. »

« Moi je crois vraiment que Ouest-France entretient les notables en place, l'institution en place, le crédit de cette institution et des gens qui la représentent. Mais... Et on prétend tout le contraire : pluraliste, Ouest-France on est démocrate, etc. Il faut que tout le monde s'exprime, ait la parole. Mais par la force des choses, sachant qu'on porte un tel crédit à l'institution et qu'on se fait quand même beaucoup l'écho de manifestations complètement institutionnelles, je pense qu'on est en porte-à-faux. Parce qu'on ne donne pas la même chance de parole, le même temps, enfin les mêmes possibilités d'expression aux autres. C'est le problème, c'est le problème des conseils municipaux, où dans un conseil municipal en général vous avez une majorité qui s'aligne derrière son maire et qui ne s'exprime quasiment plus et où les minoritaires en général, il n'y a qu'eux qui parlent dans les conseils municipaux, il n'y a qu'eux qui parlent, et finalement, quand il y a un bulletin communal ou un compte rendu officiel eh bien on ne reprend même pas leurs discours. Alors qu'il n'y a qu'eux qui se sont exprimés, qui ont essayé de faire

avancer les choses. Ben je trouve que dans le journal, c'est souvent comme ça, et c'est les gens qui derrière travaillent, travaillent plutôt dans l'ombre, finalement ces gens-là on leur parle quand même un peu moins que les autres, ils ont moins la parole, souvent. Alors ce n'est pas tout à fait à la même chose le conseil municipal et le journal, mais je trouve qu'on a bonne conscience en se disant « On est pluraliste. Au moment des élections on donne la parole à tout le monde ». Ben oui, mais pendant le mandat, pendant tout le mandat, on a donné la parole quasiment qu'à la majorité, qu'aux élus en place. Parce qu'ils sont représentants de l'institution. C'est un peu le discours de X [le directeur départemental] par rapport à de Villiers, de dire « De Villiers il est incontournable dans le département, c'est l'homme clé du département, c'est le premier homme, il en a... il est à la tête du département, on ne peut pas l'ignorer. On est obligé de faire avec et on ne peut que lui donner la parole ». Mais par la force des choses on la donne moins à ses opposants, sauf quand ils sont en place ailleurs, dans une ville, ils arrivent à la prendre, mais on leur donne quand même moins de place. »

En tant que secrétaire d'édition, elle n'a pas de production rédactionnelle propre, mais elle souligne dans son entretien tout le travail de reprise des papiers des correspondants qu'elle réalise pour éviter les partis-pris et renforcer la distance vis-à-vis des interlocuteurs locaux. Elle explique par exemple qu'elle se montre très vigilante sur les photographies, n'hésitant pas à intervenir fréquemment pour couper le visage des élus qui se montrent dans toutes les inaugurations et manifestations officielles.

Une deuxième modalité de cette posture critique repose davantage sur **le caractère structurant de l'engagement professionnel**. C'est alors sur la base d'une conception exigeante de leur métier – et probablement souvent d'une posture ambitieuse –, qu'ils se radicalisent à la suite des réactions et pressions des sources. En fait, ces journalistes qui, initialement, se sont généralement investis dans un échange de coups et un travail d'investigation sans remettre en cause les règles du jeu journalistique, sont ensuite confrontés à des mesures de rétorsion ou à des sanctions internes qui les amènent finalement à remettre plus profondément en cause le fonctionnement du système et les fondements de leurs rapports avec les autorités locales. Cependant, ces personnes, fortement engagées dans leur travail, sont généralement durablement blessées quand elles sont l'objet de sanctions de la part de leur propre journal, et évoluent souvent vers une position de retrait et une posture désengagée.

C'est la logique qui semble avoir orienté l'évolution d'un ancien localier seul en poste et du département, qui, désormais désengagé, s'était auparavant très fortement investi notamment dans la révélation des dérives d'une municipalité. Après avoir déjà été écarté d'un premier poste, il avait en effet créé la rédaction des Herbiers où il restera dix ans avant d'être muté autoritairement à la Roche-sur-Yon. Ce journaliste, très attaché à son indépendance et à la dimension littéraire de son métier⁷⁵, sera donc amené à assumer une position de plus en plus critique du fait des obstacles qui ont été opposés à la simple expression de son autonomie et se réfugiera ensuite dans le désengagement. Au cours de l'enquête, il dénonce fortement les pratiques et les dérives des pouvoirs locaux en évoquant le « conflit permanent » dans lequel il était pris du fait, selon lui, de sa simple volonté de faire correctement son travail :

« J'étais critique par rapport au clan de Villiers-Briand, j'avais apporté des garanties, une certaine objectivité dans mon travail, une certaine écoute des gens en dehors des puissances établies. » Il évoque plusieurs dossiers où il est amené à dénoncer les mensonges de la municipalité - à propos d'un projet de construction d'une maison de l'enfance notamment -, ou les dissimulations du conseiller général du secteur – opacité entretenue sur les conditions d'achat de sa propriété, refus de reconnaître le déroulement d'une manifestation d'agriculteurs dans son domaine. Enfin il réproouve la violence des réactions dont il a été l'objet de la part de ces autorités locales.

C'est ici la logique de la situation qui a amené le journaliste à évoluer vers une position critique et c'est l'expérience de ces dérives locales qui l'a amené à remettre plus profondément en cause les règles du jeu journalistique, alors même que cela ne correspondait pas à ses dispositions, qu'il analyse sur un mode psychologique :

« Moi je n'aime pas les situations de conflit. Par exemple, je n'aimerais pas traiter les sujets, m'occuper de la rubrique économique parce que dans la rubrique économique il y a souvent des grèves, des dépôts de bilan, des gens qui souffrent, des choses désagréables qui sont dites entre les syndicats et les patrons, des... bon, des conflits, comme ça, il faut rendre compte de conflits. Je n'aime pas les conflits. Et là-bas c'était le conflit permanent. Donc... quand on a à rendre compte de conflits, surtout avec... on voyait des choses... incroyables. Je pourrais vous citer des exemples stupéfiants. »

Sa production rédactionnelle de cette époque témoigne effectivement d'une volonté de mettre au jour et de dénoncer les dérives de la municipalité et les

⁷⁵ Il a par ailleurs publié deux romans qui ont trouvé un certain écho régional.

habitudes des notables locaux, de manière explicite et argumentée. Il manie en outre régulièrement l'ironie, avec une plume particulièrement acérée, dans les échos qu'ils rédige tous les samedis, sous la rubrique « L'oreille en herbe » (référence à une émission de radio, adapté en jouant sur le nom de la commune).

Par exemple, dans celui publié le 3-4 mars 1990 à propos du conseil municipal précédent, il brocarde les principaux protagonistes de la réunion. Les brèves, dont le titre comporte le plus souvent une connotation juvénile – « *Noms d'oiseaux* », « *Le lièvre et la tortue* », « *A la pluche* », « *Nouveau canard* », « *Trois petits tours* » – font écho à une volonté de décrire le conseil de municipal comme une cour de récréation. L'exercice qui se donne à voir comme candide au premier abord aboutit en fait à une démystification du protocole et à une délégitimation des élus. Ainsi, un premier écho restitue au style direct les imprécations réciproques de la maire et de sa principale opposante en les citant par leurs prénoms : « – *Madeleine* : « *Je m'abstiens* ». – *Jeanne* : « *On s'en fout* » – *Madeleine* : – « *Vous ne connaissez rien à votre métier de maire !* » *Jeanne* : « *Elle ne comprend rien, ce n'est pas de sa faute...* ». Ensuite, les élus sont tournés en dérision : jeux de mots sur les noms, stigmatisation de la grandiloquence (« *Joseph Coutant lança « On ne fera pas l'Europe !* » *Qu'il se tranquillise. Il n'est pas question de transférer le parlement européen aux Herbiers.* »), mise en scène du défaut d'organisation du conseil et raillerie du travail pratique des élus (« *La plus belle femme du monde ne peut donner que ce qu'elle a. Jean Bonnet aussi. Il a passé une bonne partie de son temps à vider l'urne et à compter les bulletins tout au long de la soirée.* » « *Pendant que Jean Bonnet dépouillait, M. Bertin découpait. Il découpait les bulletins. (...)* », ce qu'il compare à la « *corvée de pluche* »).

La posture critique – qui révèle une volonté de prise de distance vis-à-vis des autorités locales s'accompagnant d'une contestation plus globale des règles du jeu journalistique et du rapport des forces avec les sources –, peut donc s'inscrire dans des logiques identitaires hétérogènes telles que celle des miraculés sociaux considérant le journalisme comme une véritable promotion et comme une fonction remarquable qui leur donne une mission critique, ou celle de professionnels attachés à leur indépendance et confrontés à une escalade des pressions. Mais les tensions que cette attitude suscite amènent souvent les journalistes à évoluer, en particulier vers une posture désengagée, qui mêle rapport critique au fonctionnement du jeu et absence d'engagement dans l'échange des coups.

La posture désengagée

La posture désengagée repose sur un désinvestissement de l'échange des coups et une renonciation à l'effort de mise à distance des sources, associés à un rejet plus ou moins prononcé de la structure des rapports avec les pouvoirs locaux et/ou des modes de fonctionnement hiérarchiques internes. Les journalistes qui l'adoptent tiennent un discours globalement critique, souvent proche des propos des journalistes étudiés précédemment, mais en décalage avec ce qu'ils disent de leurs pratiques concrètes et les anecdotes qu'ils relatent, en décalage également avec leurs choix rédactionnels, plus traditionnels.

Cette posture peut elle aussi se traduire par la **prédominance du désinvestissement professionnel** – inscrit dans une dynamique identitaire ancienne – ou par celle d'un rapport critique au pouvoir, même s'il ne s'exprime pas, dans le cadre d'une évolution plus conjoncturelle.

Un journaliste fournit un exemple particulièrement éclairant d'une attitude anciennement désengagée, et marquée à la fois par un désinvestissement profond et par un discours critique. Lors des périodes d'observation du journal, on a pu constater son attitude plutôt réservé, sa discrétion au sein de l'équipe et notamment la rareté de ses interventions au cours des conférences de rédaction. Parallèlement, dans l'entretien qu'il nous a accordé, il exprime une position critique vis-à-vis des évolutions du métier. Il regrette par exemple la place prise par l'actualité « institutionnelle » et les contacts limités avec le reste de la population :

« Voilà, on va, on vient, on est là, mais on fait beaucoup plus d'institutionnel et on fait moins de contact. » Ce n'est que pendant les vacances qu'il peut aller « plus au devant des gens », notamment dans les quartiers de la Roche. *« Tandis qu'autrement, la différence, c'est qu'on est beaucoup plus sollicité par l'agenda, comme on appelle ça, c'est-à-dire que le planning est déjà presque fait le lundi. On n'a plus qu'à s'y coller ».*

Il valorise « l'esprit critique » tout en reconnaissant implicitement qu'il ne l'exerce pas vis-à-vis de ses interlocuteurs. Il avoue en effet poser peu de questions et ne pas chercher à mettre les propos en perspective :

« Si on n'a pas un esprit critique, si on n'est pas... ben quelquefois on a envie d'être débarrassé de cette conférence de presse ou bien on est pressé par le temps, on ne va pas poser de question et puis on va relater. »

Il affirme aussi son adhésion aux principes de prudence du journal, qui peuvent ici être compris comme la manifestation d'une absence de confiance :

« On n'est pas là, systématiquement 'On a une info, on la donne'. Mais non, moi mon avis, c'est de toujours jouer la prudence, j'ai appris ça, c'est un côté pratique. Notamment, c'est vrai – j'en reviens toujours aux faits divers et aux affaires judiciaires –, il faut toujours être très prudent dans ces affaires, donc essayer de réfléchir, essayer de prendre du recul. »

Cette contradiction entre critique et résignation apparaît de manière particulièrement flagrante quand il affirme à la fois son admiration pour le Canard Enchaîné, et l'impossibilité pour Ouest-France de mener les mêmes investigations, ou quand il dénonce implicitement l'évolution de la politique de son journal et le refus des conflits, et présente parallèlement cette attitude comme le résultat de « règles » et des exigences des lecteurs :

« Moi, il y a un journal que j'admire beaucoup, c'est le journal que j'admire le plus et que j'achète toutes les semaines, parce que d'un côté, je me sens un petit peu frustré, je l'avoue, j'achète le Canard Enchaîné. Eux, j'admire le courage avec lequel ils écrivent. Parce qu'il faut des journaux comme ça. (...) Mais un journal comme le Canard Enchaîné, moi je crois, il est indépendant, il peut se permettre d'écrire des choses, même si quelquefois il leur arrive de tromper — ça peut arriver aussi de se tromper, au Canard Enchaîné. Mais eux, ils y vont... Nous, on est un journal de proximité, alors on a des règles, il ne faut pas trop toucher..., heurter les lecteurs... Et puis il y a des gens qu'on ménage. - Et en pratique, comment ça se traduit? Vous le ressentez dans votre travail même? - Oui, oui. Bien sûr. Moi j'osais beaucoup plus avant. C'est la politique du journal qui s'est aussi... La politique du journal est devenue telle que... On nous dit « Voilà, on ne fait pas d'éclats, on ne fait pas de vagues ». »

Les propos de ce localier sont donc marqués par une tension entre un discours critique et une reconnaissance du caractère conventionnel de ses pratiques, ses écrits étant effectivement très peu distanciés ou audacieux. Bien qu'il ne signe jamais ses articles, on a relevé ceux qu'il a rédigé sur les procès d'assise dont il était chargé dans la période de notre présence à la rédaction. Il s'attache à s'en tenir à un strict récit des faits correspondant au compte rendu du déroulement du procès, en s'interdisant tout commentaire et toute prise de distance.

Le titre général se contente de nommer la peine et sa qualification (« Sept mois fermes pour deux agresseurs » ou « Quinze ans de réclusion pour viol »⁷⁶), le surtitre synthétisant les faits (« Ils avaient attaqué un jeune de St-Michel Mont-Mecure », ou « Agressions sexuelles contre

⁷⁶ Ouest-France, le 20 juin 1995 et le 21 juin 1995.

une personne âgée à Jard-sur-Mer »). Les articles sont systématiquement construits de la même façon, commençant par un rappel des faits qui occupe la moitié de l'espace du texte – dans un style direct au présent utilisant la narration, particulièrement concis –, se poursuivant par les citations successives des différents intervenants, respectant la chronologie du procès (juges, experts et avocats), et se conclut enfin par la sentence. Cette technique de rédaction vise à préserver le journaliste de toute mise en cause et permet de faire l'économie d'une mise en perspective personnelle.

Une deuxième modalité de cette posture désengagée comporte une **dimension de rejet du jeu et de contestation de son fonctionnement plus affirmée**. Les journalistes concernés, tout en critiquant le fonctionnement du jeu journalistique et des rapports avec les sources, adoptent souvent une position de repli ou de retrait et traduisent assez peu leur position critique dans les articles qu'ils rédigent.

Le localier déjà évoqué comme critique à l'époque où il bataillait contre la municipalité, et qui s'est fortement mis en retrait après sa mutation forcée à la Roche-sur-Yon, symbolise particulièrement ce type d'attitude désengagée. Dans les propos qu'il tient lors de l'enquête, il reprend un discours plutôt critique sur les excès de la logique promotionnelle encouragée par les sources, tout en convenant de son désinvestissement professionnel. Côté critique, il dénonce par exemple l'omniprésence des hommes politiques et leur volonté d'imposer leur image :

« Eh ben il y en a ras-le-bol. C'est-à-dire que ce que ne comprennent pas les politiques, qui eux, sont partisans du toujours plus... toujours plus de ma tête, eh bien, les journalistes, au début peuvent... tombent dans le panneau, on suit l'actualité, quoi, et puis voilà, et puis à un moment on se rend compte, on se dit « Mais ce n'est pas possible, on ne voit que lui ». Donc par exemple quand il y a une inauguration... enfin il est recommandé de ne pas prendre le sempiternel... la sempiternelle coupure de ruban, où on voit toujours les mêmes têtes, de Villiers, comme ça. »

Il déplore aussi la place croissante de la « communication » qu'il analyse comme une stratégie d'influence voire d'imposition des sources, au détriment de « l'investigation » où le journaliste peut développer son autonomie :

« On est de plus en plus bouffés par... on peut de moins en moins faire un journalisme d'investigation, on est de plus en plus sollicités pour... par — comment dire? — tous les attachés de presse de gauche et de droite, qui font de la communication et qui communiquent sur des choses... qui ne mériteraient pas... On est bouffé par ça comme on est bouffé par le fax, voilà. Le fax est une invention terrible parce qu'on pourrait croire que c'est quelque chose qui

donne priorité à l'important : ça va vite donc c'est important. Eh bien c'est faux. Je n'ai rien à dire mais je vous le dis, et je vous le dis tout de suite. Ce n'est pas le vecteur de l'urgence dans le sens de l'importance, c'est le vecteur « Il faut que vous sachiez tout de suite ce que j'ai à vous dire même si c'est nul ». Et 90% du temps c'est nul. Donc on fait de la com, on fait de la communication beaucoup plus que du journalisme, et de l'investigation, voilà. Et ça c'est très dommage. »

Cependant, il banalise totalement les rapports professionnels avec les sources en déniait leur conflictualité, quand il évoque l'exercice actuel de son activité. S'il tient un discours globalement critique sur les autorités locales, il reconnaît donc implicitement son désengagement pratique et le caractère institutionnel de son traitement présent de l'information. Il explique par exemple que les responsables institutionnels acceptent facilement les enquêtes, niant ainsi la conflictualité des rapports et soulignant implicitement le caractère non critique de sa démarche :

« Bon ça se passe bien. Et comme, ben on raconte les choses honnêtement, on n'est pas là pour casser la baraque, les gens... les gens ne nous en tiennent pas rigueur, on fait notre travail, et puis c'est tout. »

Par ailleurs, il reconnaît le caractère routinier de son activité :

« On est pris par le quotidien, quoi. A un moment t, on se dit « Tiens, ça, il faut faire ça ». Et puis après broum, le travail nous tombe dessus puis on oublie. Et puis bon... »

Il affiche en outre son retrait professionnel sur un plan identitaire et personnel. Il annonce par exemple dès le début de l'entretien son rejet de l'identité de journaliste, ce qui constitue à la fois une manière d'affirmer son refus d'accepter sa situation présente et sa volonté de se désinvestir de son métier :

« Donc je ne suis pas journaliste au sens plein du verbe être. J'exerce la fonction de journaliste, c'est-à-dire que je ne me réduis pas à mon travail de journaliste, voilà. Je travaille comme journaliste, point final. Je ne suis pas journaliste. »

Il explicite plus loin la logique de ressentiment qui fonde ce retrait, en exprimant l'ampleur de son investissement passé et les sacrifices personnels qu'il a impliqués, son refus d'accepter les sanctions dont il a été l'objet, son retrait présent et sa volonté de s'investir dans d'autres activités :

« Alors là, si aujourd'hui je ne dis pas que je fais treize, quatorze heures par jour, quand j'étais aux Herbiers, je les faisais. Et bon, j'ai fait ça pendant dix ans, je me suis crevé, pendant dix ans, ne pas avoir de soirées en semaine en famille, travailler à des heures épouvantables, et se faire remercier comme ça, terminé. » Il conclut ensuite sur sa position actuelle : *« Et c'est à ce*

moment-là que j'ai senti l'impérieuse nécessité de... eh bien de bâtir autre chose, beaucoup de choses en dehors de sa vie professionnelle. Et c'est pour ça que depuis, je ne dis plus que je suis journaliste, je travaille comme journaliste. J'ai la fonction de journaliste dans une entreprise de presse, mais je ne suis plus journaliste, parce que j'ai beaucoup de choses d'autres à faire. Voilà. » Et depuis, il s'investit surtout dans sa vie familiale, dans ses activités religieuses et sportives et dans l'écriture.

Il exprime aussi une certaine souffrance malgré sa volonté de transmuier l'échec passé en refus au présent. Ainsi confie-t-il ne plus vouloir être « dérangé » par les acteurs et les enjeux de son ancien poste et plus généralement ne plus vouloir toucher aux sujets « politiques » :

« Je ne m'occupe plus des domaines qui m'ont causé des déboires. (silence et hésitations) C'est plus... ça a été une remise en cause professionnelle et... (silence) elle s'est traduite par... oui, une plus grande distance vis-à-vis des sujets qui ont trait à la politique locale. (silence) J'ai été relancé, dans les premières années, parce que ça fait cinq, six ans que je suis de retour, j'ai été relancé par le lobby x [de la ville où il était en poste auparavant], jusqu'ici pour retraiter des affaires... – les hoquettements des problèmes x ont duré encore longtemps –, pour faire des retours sur image, n'est-ce pas, et j'ai dit « Maintenant je suis à la Roche, je ne m'occupe plus de ce qui se passe à X, point final, c'est terminé ». Donc les gens ont mis deux ans pour comprendre et puis maintenant on ne vient plus me déranger. » Chaque nouvelle expérience négative le conforte dans sa volonté de retrait. Par exemple, à la suite de l'intervention du directeur départemental visant à modifier unilatéralement un article qu'il avait rédigé sur le conseil général, il conclut : *« Ça me conforte dans mon désir de m'éloigner le plus possible des sujets politiques. »*

Il manifeste par exemple son refus de sa condition et son opposition aux rapports imposés avec les autorités locales, en n'écrivant pas le nom de Philippe de Villiers dans ses articles, et en le remplaçant par son simple titre. Cette tactique lui permet d'afficher ostensiblement une opposition symbolique sans s'investir pour autant dans un travail de contre-information ou de mise en perspective critique, qui serait plus coûteux. Son utilisation de ce procédé est d'ailleurs devenue une anecdote célèbre parmi les journalistes locaux, une marque distinctive qui fait sa réputation.

Dans ses écrits journalistiques, on peut en outre constater sa volonté de coller au plus près des propos des sources sans prendre de risques, tout en présentant une construction organisée et hiérarchisée. Cela dénote à la fois sa maîtrise professionnelle et son refus d'aller au-delà d'un travail de restitution qui supposerait

un investissement et une prise de risques qu'il refuse. Ainsi, dans ses comptes rendus du conseil municipal, il s'efforce généralement de s'attacher au fond des dossiers, en reprenant de manière synthétique le point de vue de la majorité, avant de rapporter celui de l'opposition. Dans ses articles sur les débats budgétaires yonnais, il titre généralement dans le sens de la ligne de communication de la majorité, en laissant ensuite parler l'opposition de droite en contre-point. En revanche, il se saisit très ponctuellement des opportunités qui se présentent pour épingler Philippe de Villiers, dans une logique qui relève plus de l'expression d'un ressentiment que de la volonté d'assumer un rapport de force ou une lutte.

Par exemple, l'article du 28 juillet 2001 (voir p. 487) rédigé à l'issue de la conférence de presse estivale du maire, reproduit sans aucun commentaire la présentation des dossiers locaux par l'élu. Par ailleurs, le rédacteur ne consacre que quelques lignes au thème de l'intercommunalité qui faisait pourtant l'objet d'un débat mouvementé durant cette période. En revanche, il prend appui sur le « tour d'horizon » général du maire, pour citer une violente mise en cause visant le président du conseil général (qui n'est pas nommé), à propos des affaires concernant le financement du parti qu'il avait cofondé avec Charles Pasqua à l'issue des élections européennes.

Un autre localier en fin de carrière qui a subi une certaine dévaluation professionnelle et a été mis à l'écart par sa direction, s'inscrit dans le même type de logique. Après des débuts prometteurs, sa carrière s'est enlisée puis a décliné jusqu'à un poste dans une petite sous-préfecture qu'il vit comme un « placard » voire un purgatoire. Il évoque des « raisons d'incompatibilité d'humeur avec la nouvelle rédaction en chef » qui ont provoqué sa disgrâce, mais sans en préciser les causes. Dans ce contexte de mise à l'écart, il se montre très critique envers les autorités locales – et sa hiérarchie – tout en reconnaissant implicitement son incapacité à s'engager dans une lutte avec celles-ci, sa seule action critique consistant à rechercher des informations concernant certains réseaux partisans plus ou moins occultes. Dans son entretien, il développe en effet un discours fortement critique sur les pouvoirs locaux. Il dénonce par exemple l'attitude passive de la presse vendéenne et le refus du débat qui prévaut chez les autorités locales mais aussi chez les lecteurs :

« On ne dit pas. Comme j'ai remarqué généralement en Vendée. Et pour moi, c'est un petit peu antinomique avec l'idée que je me faisais du journalisme comme je l'ai pratiqué jusqu'ici. Mais effectivement, ce serait très mal vu même par le lecteur, ici, de leur dire, sans exagérer, sans

rien, mais c'est spontané, sur Nantes ou St Nazaire (...), mais par exemple des échos, si le député-maire est arrivé en retard ou je ne sais pas quoi et tout le monde en sourit, ici, alors là, c'est vraiment catastrophique, quoi. Il y a une raison profonde, on est l'ennemi du député, etc. Enfin des choses très très bizarres. Il y a aussi, on a ouvert une chronique de courriers de lecteurs, on n'a pas de courriers de lecteurs. Quelques trucs sans intérêt, mais pas de débat sur... surtout sur des sujets politiques ou sociaux, etc. Même les syndicats ne vont jamais nous envoyer un courrier. - Il y a juste sur le roller ? - Voilà, il y a des petits trucs comme ça, je vois que vous êtes une bonne lectrice, le roller ou les crottes de chiens, ça, ça a aussi très bien marché, mais donc on ne dit pas. Il y a d'autres endroits, certainement, je suis sûr... Mais c'est une grosse différence d'ambiance Loire-Atlantique-Vendée. Peut-être qu'en Loire-Atlantique on dit trop vite, ou je ne sais pas, mais c'est très différent l'ambiance, avec les lecteurs, avec les interlocuteurs, je ne sais pas, d'associations, d'élus et autres. Donc sans doute, la façon de travailler, si c'était copié de Nantes à la Vendée, ne serait pas bonne, puisque le lectorat est différent. Le débat est beaucoup moins chaud. - Et avec les interlocuteurs, qu'est-ce qu'il y a de particulier dans les relations ? - Oh ben ça ronronne gentiment. C'est-à-dire qu'ils nous demandent, de moins en moins poliment d'ailleurs, à ce que ce soit dans le journal, et si ce n'est pas dans le journal, ils ne sont pas contents. C'est vraiment très très limité. »

Il se rappelle cependant son travail antérieur, où il aimait rechercher des informations révélatrices, tout en estimant que cela n'est pas possible en Vendée. Il évoque en effet son activité d'investigation passée avec nostalgie :

« Non pas pour snober qui que ce soit, mais en considérant que dans une assemblée générale, le truc officiel, les gens qui s'intéressent sont parfaitement au courant, déjà, donc on ne leur apprend rien, et ça ne leur donnera pas du tout envie d'acheter le journal, et s'ils ne sont pas dans l'association, comme c'est rédigé, ils s'en foutent complètement. Par contre on peut parler des associations, de temps en temps, sur le cyclotourisme, pourquoi on fait du cyclotourisme, etc. Ce qui fait que les gens qui ne sont pas dans l'association... En cherchant vraiment de l'information, y compris de l'information de proximité, mais pas forcément celle qui fait plaisir. - Par exemple ? - Ben toujours avec la théorie que les trains qui n'arrivent pas à l'heure sont plus intéressants. Donc il faut ménager ça avec le respect qu'on doit aux gens, aux associations, aux gens dont on parle, et que ça, il faut absolument. Mais par exemple, une association où deux présidents se chamaillent avec le secrétaire qui veut prendre sa place, etc., on ne va pas aller à l'assemblée générale mais on va parler du problème interne. Ce qui demande aussi d'être vraiment très présent sur le terrain et d'avoir des tuyaux, des informations. (...) Alors aussi bien dans le domaine politique aussi. Parce que certains secteurs, là où je travaillais, syndical, ou autre. Et toujours en évitant forcément de prendre le terme aigri, négatif, etc. Toujours se protéger de ça. Mais d'interloquer les gens. »

Cependant, il estime que ce travail d'investigation et de distanciation n'est pas possible dans son poste actuel. De manière ambiguë, il prétend chercher à préserver

une certaine autonomie, tout en en affirmant la difficulté, ce qui peut être compris comme une forme de reconnaissance de son renoncement :

« Mais, donc là ça n'engage que moi, [l'information] est impubliable. Mais vraiment un truc qui aurait fait sourire dans un autre secteur, ici, il y a viol. - Alors qu'est-ce que vous faites ? Vous renoncez ? - Non. Non, j'essaie, petit à petit, pas forcément béni-oui-oui. Mais c'est difficile. »

En fait, l'essentiel de son activité d'investigation se concentre sur les réseaux militants occultes locaux :

« Il y a des fantasmes de décideurs ou autres qui veulent du pouvoir, qui veulent..., donc s'inventent des scénarios un petit peu marrants mais enfin... Ça c'est toujours un truc qui m'a beaucoup intéressé. Donc il y a une façon de se renseigner (...). Ce qui est passionnant, c'est les gens qui veulent que ça ne se sache pas. Ça, ça m'a toujours intéressé, évidemment. Donc là, c'est un petit jeu assez facile. Ils ne savent pas que c'est transparent, enfin ça se voit. Donc après, il faut remonter. Mais, encore une fois, ce n'est pas méchant. Il est évident que dans ce domaine-là, la Vendée se retrouve plus avec des gens, généralement c'est ce qu'on appelle la droite, mais avant tout, les convictions religieuses extrémistes, vraiment extrémistes. »

A contrario, sa production rédactionnelle quotidienne, rament signée, par des initiales uniquement, dénote plutôt un traitement routinier. Il s'agit en effet essentiellement d'une actualité institutionnelle dans laquelle l'initiative a très peu place, et où le travail de mise en perspective est limité.

Par exemple, dans un article du 13 juin 2001 consacré à la construction d'un canal destiné à prévenir les inondations, le journaliste « colle » manifestement totalement au discours de ses sources institutionnelles, en se focalisant sur le récit des travaux et la mise en avant des intentions affichées par les élus. En revanche, l'article fait l'économie de toute réflexion sur les risques encourus, environnementaux, sanitaires..., et sur les politiques de prévention et d'urbanisme locales. Cet article, rédigé à partir d'un dossier technique, fait la part belle au point de vue officiel, en détaillant la chronologie des travaux, et en reprenant à son compte les formules employées : « *Des travaux importants* », « *un programme global d'amélioration de la collecte des eaux de pluie* », « *cet hiver, un important chantier a été mené* ». Enfin, de multiples acteurs institutionnels sont cités, avec un souci manifeste de n'oublier personne : l'entreprise nantaise Devin-Lemarchand Environnement, la communauté de communes des Olonnes, l'ingénieur subdivisionnaire de l'équipement, Louis Guédon, député-maire des Sables d'Olonne, Jean-Yves Grolleau, maire du Château d'Olonne.

La posture désengagée peut finalement s'ancrer dans des logiques identitaires hétérogènes, fondées sur un sentiment d'illégitimité sociale provisoire ou plus pérenne ou sur l'expérience de ruptures professionnelles douloureuses. Cependant, comme toutes les autres postures dégagées ici, elle n'apparaît pas toujours de manière aussi marquée que dans les exemples analysés, de nombreux journalistes semblant osciller entre plusieurs postures, les mixer ou évoluer de l'une vers l'autre.

Oscillations, configurations et évolutions

Les modèles de postures que l'on a dégagés et dont on a tenté d'analyser les logiques identitaires caractéristiques – en confrontant les trajectoires, les propos tenus lors des entretiens et les pratiques rédactionnelles des journalistes – sont des types plus ou moins purs. Certains individus s'inscrivent de manière très nette dans l'une de ces postures, quand leur ligne de conduite est particulièrement stable et lisible et quand ils s'inscrivent clairement dans une logique identitaire spécifique, de par leur trajectoire. Mais d'autres journalistes sont beaucoup plus difficiles à classer, même dans une analyse synchronique, et paraissent osciller ou hésiter entre différentes postures. En effet, ils peuvent adopter alternativement des lignes de conduite diverses avec des partenaires différents, au cours d'interactions successives ou selon les articles qu'ils produisent. Ces hésitations peuvent traduire des oscillations permettant de gérer à court terme des tensions, représenter une configuration plus stable, qui mixe des attitudes hétérogènes, ou manifester une évolution en cours – la distinction empirique ne pouvant généralement s'effectuer qu'ex post. De nombreux journalistes évoluent en effet au cours de leur trajectoire personnelle et passent d'une configuration ou d'une posture dominante à une autre, ce processus diachronique pouvant être observé dans les entretiens et/ou constaté dans l'analyse des articles publiés par les journalistes.

Ces oscillations à court terme, configurations relativement stabilisées et évolutions sont le résultat des tensions qui traversent les individus. En effet, ces derniers peuvent porter des dynamiques identitaires hétérogènes, notamment quand les caractéristiques de leur trajectoire sont diverses et contradictoires, quand ils ne cherchent pas ou ne parviennent pas à résoudre ces contradictions dans leur travail

identitaire, ou quand leur situation présente suscite des tensions identitaires fortes – à cause des conflits subis ou du décalage par rapport à l'image professionnelle qu'ils ont d'eux-mêmes.

Certaines postures sont d'ailleurs davantage sources de tensions et plus instables que d'autres. En particulier, la posture critique suppose une « confiance en soi » préalable et impose ensuite un très fort investissement journalistique tout en exposant fréquemment à des mesures de rétorsion des sources et de la hiérarchie, ce qui est particulièrement douloureux quand la contradiction entre l'engagement exigé et la violence des coups reçus s'accroît. C'est d'ailleurs pourquoi la profondeur de la critique, l'ampleur de la mise en cause des règles du jeu et le niveau de l'engagement dans l'activité et l'échange des coups sont variables, selon la trajectoire des journalistes et surtout selon la situation dans laquelle ils se trouvent et en particulier les relations qu'ils entretiennent avec leur hiérarchie. Une posture critique peut donc correspondre à des pratiques hétérogènes, l'essentiel étant l'effort du journaliste pour déplacer les contraintes qui pèsent sur son activité.

On peut d'abord trouver des journalistes qui s'inscrivent dans une dynamique identitaire qui les incitera à être critiques mais qui ne l'expriment pas clairement ni dans leurs propos ni dans leurs actes du fait de leur situation incertaine et de leur sentiment d'illégitimité, qui peut être provisoire et ensuite surmonté. Ils hésitent en fait **entre une attitude institutionnelle apparente**, que leur besoin de reconnaissance et l'attente d'intégration professionnelle leur imposent, **et une posture plus critique**, cette hésitation se manifestant dans les contradictions de leurs discours. Le pôle vers lequel ils évolueront dépend de leurs expériences professionnelles ultérieures. Ainsi, un jeune journaliste interrogé alors qu'il était encore vacataire manifeste une forte ambivalence entre un discours critique et une approche plus neutralisée et institutionnelle de son activité – alors qu'une fois titularisé, il assumera un discours plus clairement critique et s'investira davantage dans des échanges de coups et dans un travail de mise à distance des sources. Lors de l'entretien réalisé avec lui dans la première époque, l'essentiel de sa réflexion professionnelle est tournée vers la comparaison avec les titulaires, avec une crainte permanente de ne pas être reconnu, partiellement explicite et partiellement déniée. S'il développe des analyses plutôt critiques sur certains sujets, on sent parallèlement une volonté permanente de se conformer aux attentes du sociologue qui l'interroge

et aux canons du métier. Sur certains aspects, c'est la recherche d'une conformation aux attentes et aux représentations du professionnalisme qui domine. Ainsi, à la question concernant ses rapports avec les « sources », il répond essentiellement en comparant l'attitude que ces dernières adoptent vis-à-vis de lui avec celle qu'ils ont vis-à-vis des journalistes salariés, sans s'autoriser, dans un premier temps, à évoquer des réactions conflictuelles de sources qu'il a pu percevoir comme mettant en cause sa propre compétence. Il en découle un discours contradictoire, qui nie d'abord les pressions des sources et affirme leur acceptation de toutes les questions du journaliste, avant de reconnaître les conflits et les tensions qui peuvent exister :

« Si je cherche à avoir des informations auprès d'un interlocuteur dont on m'a dit qu'il était l'interlocuteur privilégié, à partir de là, entre moi et mon interlocuteur, il va se jouer le même rapport qui existe entre un journaliste titulaire et le détenteur de l'information. (...) Par rapport aux sources, par rapport à l'interlocuteur, je crois que celui-ci me considère comme ayant toute autonomie et toute liberté pour le cuisiner, pour l'interroger, et ce qui peut expliquer parfois certaines réticences de sa part. (...) Mon champ de liberté, si liberté il y a pour le journaliste, mon champ est le même qu'un titulaire. Et pour l'interlocuteur je crois qu'il ne fera pas de différence à moins de connaître vraiment... de connaître vraiment la maison, de me connaître particulièrement, de savoir quel est mon champ de compétence, mes connaissances, après ça implique une connaissance particulière du sujet en question. Mais après, si tu poses la question de savoir si l'interlocuteur pense qu'on a toute liberté, alors là, tu as des gens qui considèrent que ça va, qu'on a outrepassé nos droits à partir d'un moment et ils nous le font sentir. (...) Après, ça c'est un autre débat. Est-ce que toute vérité est bonne à savoir et à dire? Alors là, il y a de grands éditorialistes, de grands philosophes pour répondre à ce genre de question. Moi je me contente d'y penser. (silence) »

En fait, d'un côté, la stratégie de prudence et le sentiment d'illégitimité de ce journaliste l'incitent à percevoir toute réaction d'une source comme une mise en cause professionnelle et donc à nier les pressions, et de l'autre, son attitude critique le rend particulièrement sensible – et rétif – à ces dernières. Cette ambivalence s'exprime aussi quand il affirme la nécessité d'un surcroît de « rigueur », qui peut aller jusqu'à une autocensure assumée comme exigence et signe de professionnalisme, mais qui peut aussi stimuler le travail d'investigation :

« Quand il y a eu un petit peu accrochage ou conflit, je crois que ça impose un supplément de rigueur. Parce que tu sais que tu vas être ausculté à la loupe. Donc tu n'as plus le droit à l'erreur. Tu as intérêt à être vraiment béton. Donc oui, ça t'impose d'être très rigoureux, tu n'as pas le droit de te louper. Et si tu as le moindre doute, ou bien tu t'abstiens, comme le voudrait le bon sens populaire ou alors tu creuses encore l'info pour être sûr de ton truc, qu'il n'y ait pas la

moindre ambiguïté. Donc ça c'est bien, parce que ça t'impose effectivement d'être hyper rigoureux, de bien vérifier tes infos et puis de ne les publier, de ne les écrire que si tu en es parfaitement sûr. »

Une ambiguïté comparable se manifeste dans ses propos sur les préceptes de « prudence » de son journal :

« De toute façon, l'esprit maison, c'est d'être... toujours très prudent par rapport à ce qu'on dit. De ce point de vue-là, bon, s'il y a une école Ouest-France, c'est celle-là. Toujours la prudence, et il y a quelques préceptes, qui circulent dans les rédac, mais... « dire sans nuire », je ne sais plus quoi, enfin bon bref. (...) Donc il faut être d'une manière générale respectueux des personnalités, des notables et puis des grandes institutions, qu'elles soient religieuses ou non, du Conseil général, de la municipalité, c'est général, c'est un esprit. Il faut absolument qu'on soit... qu'on fasse attention à ce qu'on dit. Mais je trouve que c'est une bonne chose parce que c'est vrai qu'un mot mal interprété peut avoir des conséquences très importantes. (...) Même si parfois c'est un petit peu frustrant parce que... non pas que tu voudrais écrire n'importe quoi, mais tu te dis « Merde, c'est un petit peu trop corseté et puis j'aimerais bien avoir une marge de manœuvre un petit peu plus importante. » C'est le revers de la médaille. »

Sur certains aspects, son discours est plus nettement critique, même s'il emprunte par moment des thématiques plus neutralisées. Il dénonce par exemple l'absence de réflexion des journalistes sur leur rôle social, l'importance qu'ils se donnent et l'assimilation de certains au monde des « notables », mais en s'appuyant sur une revendication d'humilité qui traduit cependant autant son sentiment d'illégitimité qu'une référence à un modèle critique :

« J'ai l'impression, si tu veux, que les journalistes, en tout cas au niveau local, ne se posent plus la question de savoir quel est aujourd'hui leur réel rôle dans la société. A une époque, le rôle des médias c'était celui d'un réel contre-pouvoir et aujourd'hui, je pense que.. ça fait partie des remarques qu'on peut faire... je ne suis pas sûr qu'aujourd'hui les journalistes se posent ce genre de questions : « Quel est notre rôle? Est-ce qu'on a toujours un rôle de contre-pouvoir ou est-ce qu'on veut faire autre chose? (...) Est-ce qu'ils doivent simplement être des porte-parole ou est-ce qu'ils doivent être plus? Avoir un regard critique sur les dysfonctionnements et les fonctionnements de la société? etc. ». Donc je pense que certains sont trop peut-être... persuadés finalement de... Je crois qu'il y en a certains qui se comportent trop comme des notables de province, ce qui fait que ça rend toute mission journalistique biaisée. Et il y en a dans les deux journaux, et il y en a aussi d'ailleurs dans d'autres médias locaux, que ce soient les radios, je pense particulièrement à Alouette FM. Alors je ne sais pas si c'est mon parcours qui m'a permis ça, c'est peut-être aussi tout à fait autre chose, peut-être mes expériences de vie qui m'ont permis aussi de prendre un petit peu de recul, un petit peu de champ par rapport à cette profession et puis par rapport aux gens qui composent cette profession. Mais... je pense

que tout s'entremêle, expériences de vie privée, expériences professionnelles font qu'aujourd'hui j'ai un regard... qui je crois est assez distancié et puis peut-être assez critique et puis... (...) Notre rôle est peut-être finalement assez limité et il faut en prendre conscience et puis être humble par rapport à cette mission. »

Dans ses articles d'alors, il fait preuve d'une grande prudence dans ce qu'il exprime en son nom, tout en assumant parfois une certaine mise à distance.

Depuis sa titularisation, ce journaliste semble avoir nettement affermi et affirmé la posture critique que l'on pouvait déceler dans une partie de ses écrits antérieurs. Ainsi il a mené plusieurs enquêtes, notamment sur un ancien incinérateur dans une commune du Nord du département et sur la gestion des déchets en Vendée, en dosant finement les formulations, afin de les faire accepter par sa hiérarchie : ces sujets sont en effet particulièrement sensibles dans une conjoncture où se met en place le plan départemental d'élimination des déchets ménagers prévoyant, notamment, l'implantation d'un incinérateur de très grande capacité et de sept gros centres d'enfouissement.

Par exemple, dans l'article où il a « sorti » pour la première fois l'affaire de l'ancien incinérateur de Boufféré, le texte de tête demeure plutôt descriptif, mais l'adjonction d'un deuxième niveau, évoquant le cas homologue de Nivillac et les effets des pollutions à la dioxine sur la santé, tout en restant factuel, donne une portée accrue au sujet⁷⁷. Tout en faisant preuve d'une grande prudence formelle et d'une capacité à se mettre en retrait dans ses articles, ce journaliste poursuit donc désormais une stratégie de long terme d'expression de certaines critiques et de publication d'enquêtes personnelles sur des thèmes que les sources dominantes souhaiteraient ne pas voir publicisées. Ce faisant, malgré son habileté à doser les critiques, ce journaliste s'expose de plus en plus fréquemment à des mesures de rétorsion des sources et de la hiérarchie montrant ainsi que ses oscillations passées – entre une posture institutionnelle et une posture critique – étaient plus liées à une logique de situation qu'à une logique identitaire : sa titularisation et l'obtention du statut de correspondant local du Monde lui ont ainsi donné les moyens de se défaire d'une attitude plus institutionnelle.

⁷⁷ *Ouest-France*, 20-21 avril 2002.

Par ailleurs, certains journalistes oscillent à un moment donné, **entre la posture critique et la posture ambitieuse**, quand leur investissement dans les échanges de coups et dans les jeux tactiques avec les sources comporte une forte ambivalence entre la volonté de manifester son professionnalisme et l'effort pour transformer plus fondamentalement le rapport des forces. Par exemple, un rédacteur de Ouest-France symbolise ce type d'hésitation qui peut mener à des évolutions différentes selon les expériences ultérieures. Deux entretiens ont été réalisés avec lui, lorsqu'il était seul en poste puis au siège, dénotant une certaine évolution, passant d'une posture plutôt critique dans la première à une attitude plus teintée d'ambition dans la seconde. Alors qu'il dénonçait initialement les tentatives de pression, il se félicite après coup d'avoir finalement pu écrire ce qu'il voulait, en niant l'efficacité des interventions des interlocuteurs locaux :

« Parce que j'étais avant plutôt exigeant y compris envers les interlocuteurs, c'est-à-dire que quand je voyais un maire qui disait A et qui faisait B, je disais « Ah oui, mais il a dit A et il fait B ». Alors comme je l'écrivais, le maire avait tendance à se plaindre, et à se plaindre à Rennes au bout d'un moment. Donc là, on me demandait des comptes, mais gentiment. On me disait « On a une lettre de machin, qu'est-ce qui se passe ? » Et ben j'expliquais, je m'expliquais très simplement et ça se passait bien, tant qu'il n'y avait pas un méga conflit et que je ne m'étais pas planté sur mes infos, parce que c'était quand même le critère de fond. »

Il reconnaît devoir être « hyper prudent », en estimant que c'est dans le ton que l'équilibre se trouve. Si le problème est dans la forme, ce ne sont donc pas les règles du jeu qui sont en cause mais l'habileté à le jouer :

« Ça ne veut pas dire que la rédaction en chef nous demande de nous taire, elle ne nous demande pas de ne pas sortir une info qu'on aura. Je crois qu'il n'en a jamais été question, très honnêtement. Simplement c'est vrai qu'elle nous incite à la plus grande prudence et elle nous incite à être très lisse dans le ton. Moi je n'ai jamais eu de problème pour sortir une info à Z par exemple, ceci dit, j'ai été prudent sur le ton, quoi. Hyper prudent. »

Dans sa production récente dans les pages générales du journal, si son traitement apparaît souvent sérieux et approfondi, ses efforts de mise en perspective critique sont plus discrets. La prise de distance explicite est très rare et celle implicite n'est visible que dans une lecture soucieuse de décrypter les codes journalistiques.

Par exemple, dans son portrait de Guy Hascoët, paru au moment de la nomination de ce dernier comme secrétaire d'Etat à l'économie solidaire, si l'on peut apercevoir certaines connotations critiques implicites, la tonalité générale de l'article demeure plutôt positive, alors

même qu'il avait part de ses réserves sur le personnage dans une discussion informelle qui avait suivi l'entretien.

En outre, la **tentation du désengagement** guette une grande partie des journalistes critiques. Une journaliste qui a été promue au siège du journal exprime par exemple cette ambivalence en évoquant à la fois sa volonté d'action et son découragement :

« Je crois qu'il y a des trucs qui sont — comment dire? — moi je crois sincèrement, et je trouve que j'en suis un bon exemple, qu'on peut toujours pousser les murs, mais qu'il y a des jours où on est fatigué, et on passe son tour. Et c'est vachement humain, et ce n'est pas moi qui irais dire quoi que ce soit là-dessus. Parce que je sais que c'est fatiguant, je sais qu'il faut être un minimum soutenu par l'équipe à laquelle on appartient. Pas forcément toute l'équipe, il ne faut pas rêver, mais il faut avoir des complices, des complices intellectuels. Mais il y a toujours les moyens de pousser les murs. (...) Mais ça demande beaucoup... C'est très volontariste, on peut être crevé. »

Un autre journaliste qui a assumé des conflits violents avec les pouvoirs locaux et sa direction reconnaît aussi la difficulté d'une telle posture, en évoquant les « coups » qu'il a pris et la tentation du renoncement qui le guette parfois :

« Moi je peux vous dire, j'ai tellement pris de coups que... » Quelques temps plus tard, il précisera : *« Enfin, c'est comme ça. les journalistes sont aussi des gens qui ne peuvent pas avoir tous les courages. J'en ai, mais pas au point de me faire virer. - Vous sentiez que c'était un point limite? - Oh, ça vient après plusieurs années, oui, d'opposition forte, oui, avec la hiérarchie, oui, bien sûr. - Et sur les événements de cette importance, c'est un peu..., c'est plus tendu donc vous n'osez pas...? - Enfin je crois que ces dernières années, j'ai pris suffisamment de risques et de coups à travers la figure pour ne pas aller jouer les kamikazes. Je suis comme le commun des français, il faut bien que j'apporte de quoi alimenter la soupe familiale. Alors je suis courageux mais point téméraire. »*

Progressivement, ce journaliste abandonnera d'ailleurs progressivement certains terrains de lutte : la rubrique politique départementale, puis les affaires municipales pendant un temps⁷⁸. Il souligne son souhait de se protéger :

⁷⁸ Mais malgré sa volonté de mise en retrait, il a continué, même de manière plus feutrée, à exprimer un point de vue critique, notamment vis-à-vis de la municipalité, ce qui a continué à susciter des conflits et s'est terminé par son départ pour un bureau détaché. Il s'est alors désinvesti, et orienté vers une posture désengagée, en se désinvestissant de son travail et en privilégiant sa vie familiale.

Il disait par exemple à propos du directeur départemental : « *Donc moi je suis très content qu'il fasse la politique. Parce que ça me met à l'abri.* »

Quand il sera muté dans une petite ville du Bocage, il fera le choix de se désinvestir partiellement, se consacrant régulièrement à des portraits d'habitants de la commune sous la rubrique « Les gens ».

La plupart de ces portraits, comme celui d'un passionné du Tour de France reproduit ici⁷⁹, ne comportent aucun commentaire du journaliste, et sont souvent rédigés à la première personne, à partir de la synthèse de leurs propos. Ce procédé illustre la volonté du rédacteur d'échapper à la confrontation avec les sources institutionnelles, d'exprimer, y compris vis-à-vis de sa direction son désengagement relatif, et de privilégier des sujets qui minimisent à la fois le temps de travail, les contraintes d'actualité, et les risques de critiques. Ce journaliste auparavant fortement engagé dans une posture critique, adopte alors un traitement le moins distancié possible des personnes dont il fait le portrait. Il passe donc ainsi d'un traitement critique des gens de pouvoir à un traitement non-critique des « sans-pouvoir ». Sur un plan identitaire, ce choix lui permet de concilier un rapport au pouvoir demeurant contestataire et un désengagement partiel, tout en poussant jusqu'à la caricature l'injonction à privilégier la « proximité ».

La posture ambitieuse peut aussi susciter des tensions quand la simple préservation de l'autonomie du journaliste et la possibilité de mettre en scène son professionnalisme ne sont pas tolérées. Les journalistes qui s'inscrivent principalement dans ces deux types d'attitudes tendent donc souvent à osciller ou évoluer vers d'autres postures. Les autres postures sont plus économiques et généralement plus stables. La posture institutionnelle constitue même un certain point d'équilibre et semble modale dans la profession. La posture désengagée constitue plutôt un refuge vers lequel se tournent ceux qui ont abandonné leurs ambitions ou leur engagement, mais la dévalorisation professionnelle qu'elle risque d'entraîner peut être un frein.

En outre, la dynamique du cycle de vie et de la carrière professionnelle incite souvent à certaines évolutions, notamment d'une posture critique vers une posture ambitieuse – traduisant l'intégration et une certaine « normalisation » professionnelle du journaliste qui reconvertit ses compétences de mise à distance au service de sa

⁷⁹ *Ouest-France*, 19-20 juin 1999.

carrière et de son titre –, d'une posture ambitieuse vers une attitude institutionnelle – quand le journaliste a atteint ses objectifs et peut gérer une situation acquise.

Les logiques de situation, liées à un contexte extérieur qui s'impose au journaliste⁸⁰, sont aussi à l'origine de certaines évolutions, notamment parfois d'une posture ambitieuse vers une attitude critique – quand les conflits amènent le journaliste à contester plus fondamentalement les rapports professionnels – ou d'une attitude critique ou ambitieuse vers une attitude désengagée – quand les sanctions dont le journaliste a été l'objet le conduisent à se désinvestir de son activité.

Le comportement des journalistes peut donc être analysé en spécifiant leur investissement dans le jeu et leur rapport à ses règles et au pouvoir, afin de préciser leur posture, ambitieuse, institutionnelle, critique, désengagée ou reposant sur un mixte entre plusieurs de celles-ci. L'adoption de l'une ou l'autre repose sur les dynamiques identitaires des personnes et s'ancrent dans leur trajectoire. Des modèles professionnels préconstitués permettent aussi aux individus de guider, orienter ou justifier leurs choix.

⁸⁰ Même si la distinction entre logique du cycle de vie et logique de situation doit être relativiser, dans la mesure où la dynamique identitaire repose justement sur la confrontation d'éléments intérieurs et extérieurs, personnels et contextuels.

Section II. Rapport au métier et investissements personnels, sociaux et relationnels

La compréhension du rapport des journalistes à leur métier constitue un élément d'analyse crucial de leur posture. Elle passe par l'examen des motivations explicites qu'ils donnent de leur choix professionnel et de l'investissement affectif qu'ils assument, par l'analyse de leur perception de leur positionnement social, et enfin par l'étude de leur gestion des fréquentations et engagements extérieurs. Il ne s'agit pas d'autonomiser et d'idéaliser les « motivations » des choix professionnels⁸¹ des journalistes, ni de les disqualifier pour les rabattre sur des logiques de classement et de promotion sociale, mais de comprendre les diverses modalités d'interaction possibles entre ces dimensions⁸², par une lecture attentive des entretiens et une analyse approfondie des logiques identitaires de leurs auteurs. Tous ces éléments, analysés en lien avec l'ensemble des conceptions professionnelles, des pratiques et des trajectoires des journalistes, fournissent des indices précieux de leur posture.

1. Choix du métier et mode d'investissement

Le rapport des journalistes à leur métier peut d'abord être appréhendé en analysant les propos de ceux-ci sur leurs « motivations » – qui retracent autant leurs

⁸¹ Comme c'est le cas dans les travaux qui s'essayent à une analyse nominale des « motivations » exprimées par les aspirants au métier, qui tendent en outre à présenter une approche fortement normative quand ils étudient les décalages par rapport à une représentation des motivations légitimes (voir par exemple Edith Rémond, « Pourquoi veulent-ils devenir journalistes ? », *Communication et langages*, n°119, jan, mars 1999, pp. 4-23, qui étudie les dossiers de candidature à l'IUT de formation de journalistes de Bordeaux).

⁸² Il convient donc de ne pas opposer les motifs affichés et des intérêts sociaux structurants, comme le font les sociologues qui utilisent la notion de « mauvaise foi » ou de méconnaissance, mais d'analyser comment des indices de logiques plus complexes peuvent émerger dans les discours des acteurs et qui ne peuvent être analysés qu'au regard de leur posture et de leur trajectoire .

mobiles de départ que leur rapport présent à leur profession –, et en étudiant le mode d'investissement affectif et le niveau d'anxiété qu'ils expriment.

« Motivations » et rapport à la « vocation »

Les propos des journalistes sur leurs « motivations » traduisent autant leur rapport actuel au métier que les raisons initiales de leur choix professionnel. En effet, tout d'abord, la formulation des motifs premiers de leur choix peut masquer d'autres motivations qui ne sont pas explicitées et dont la personne peut ne pas avoir une conscience claire : celles-ci ne peuvent être appréhendées que dans l'analyse des logiques identitaires à l'œuvre. Même dans ce cas cependant, l'analyse des discours sur les motivations donne d'une part des indications sur les composantes du métier privilégiées par le journaliste, et permet d'autre part d'appréhender les éventuelles discordances entre ses désirs de départ et ses pratiques actuelles⁸³. Il s'agit en effet de sortir du débat opposant les tenants de « l'intention », qui estiment que le sens de l'action est tout entier inscrit dans la volonté subjective initiale de son auteur⁸⁴, et ceux qui disqualifient toute analyse des mobiles des personnes, au motif que celles-ci ne feraient que masquer le sens réel de l'action, sens qui ne pourrait être trouvé que dans une logique de situation ou de trajectoire⁸⁵. « Prendre au sérieux » ces discours des acteurs ne doit donc pas amener, comme c'est souvent le cas, à considérer que ces propos décrivent de manière adéquate et immédiate l'action des personnes, mais doit inviter à en comprendre la signification de manière fine, en articulant cette analyse avec l'examen des autres éléments liés à la situation et à la trajectoire des journalistes pour dégager les logiques identitaires à l'œuvre. Ces

⁸³ En effet, les « motivations » d'un certain nombre de jeunes attirés par le journalisme, qui portent sur l'aventure, l'engagement ou la dénonciation des injustices – selon des représentations parfois tirées des lectures enfantines –, ne correspondent pas aux pratiques du métier. Celles-ci ont d'ailleurs été assez peu exprimées par les personnes rencontrées, probablement du fait du recadrage et de la reformulation des motivations au cours de leur intégration professionnelle.

⁸⁴ Depuis les philosophies de l'intentionnalité (Sartre...) jusqu'aux sociologies qui se disent « compréhensives » mais tendent à limiter la « compréhension » à un redoublement du discours des acteurs.

⁸⁵ Pierre Bourdieu tend ainsi à disqualifier toute réflexion sur les intentions, celles-ci étant réduites à la manifestation d'une philosophie subjectiviste et idéaliste, même s'il ne défend pas la position structuraliste dure que lui prêtent ses détracteurs, et s'il insiste sur la dimension relationnelle de la construction des dispositions. Voir notamment *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*, Paris : Le Seuil, 1994.

discours sur les motivations ne constituent pas un révélateur immédiat et transparent des motifs réels des personnes mais doivent être compris comme un indice d'une logique identitaire plus complexe⁸⁶ et comme l'un des éléments du rapport au métier, élément qui doit être articulé avec les autres dimensions de celui-ci.

Certes, le langage dans lequel s'expriment ces « motivations » est encadré par les discours professionnels – tenus au sein de l'entreprise de presse, par les pairs ou dans la littérature sur le métier –, qui fournissent des formes appropriées et tendent à distinguer les discours légitimes de ceux qui ne le sont pas⁸⁷. Cependant, au-delà des formes disponibles et des expressions consacrées, les personnes réalisent tout d'abord un choix ou une hiérarchisation parmi les motivations possibles et les formulent de manière spécifique. Et c'est l'analyse fine de ces éléments qui permet de les resituer dans la configuration identitaire du journaliste.

C'est pourquoi il convient d'analyser les types de raisons que les journalistes donnent de leur choix professionnel, et qui sont de trois ordres : les plus fréquentes concernent les contacts et les rencontres, viennent ensuite le désir d'écrire et enfin, plus rarement, la liberté ou l'engagement. Mais chacun de ces grands types de motivations renvoie à des contenus différents, selon les dynamiques identitaires dans lesquelles il s'inscrit.

Ensuite, il est intéressant d'étudier le rapport présent à ces motivations passées, qui peut soit prendre la forme d'un redoublement pouvant aller jusqu'à l'affirmation d'une « vocation »⁸⁸ – rarement explicitée comme telle –, soit de l'affirmation d'un décalage et d'une déception, qui traduit aussi l'inadéquation de la situation présente aux aspirations antérieures.

⁸⁶ Johanna Siméant et Pascal Dauvin analysent aussi les « motivations » des acteurs de l'humanitaire, comme moyens de donner une cohérence a posteriori à leur trajectoire et d'imputer des raisons légitimes à leur engagement, en reliant leur analyse à celle des logiques de trajectoire des personnes, pour dégager différents modèles de réalisation de soi. (*Le travail humanitaire. Les acteurs des ONG, du siège au terrain*, Paris : Presses de la FNSP, 2002, p. 169).

⁸⁷ Pascal Dauvin et Johanna Siméant insistent aussi sur la manière dont les « raisons d'agir » présentées par les acteurs de l'humanitaires sont travaillées par « l'institution », à travers la sélection des personnes aux motivations appropriées – à partir des CV et des entretiens d'embauche – et la mise à disposition de raisons légitimes, travail qui permet de requalifier les mobiles inadéquats lors de la préparation au départ et d'attiser une forme de « flamme » par la suite (*Le travail humanitaire*, op. cit., pp. 169-200).

⁸⁸ Sur la « vocation » comme produit d'un ajustement des dispositions, expression d'une reconnaissance de la personne à l'institution qui l'a reconnue et transfiguration d'une adéquation sociale en adhésion mystique, voir notamment Charles Suaud, *La vocation*, op. cit., et Pierre Bourdieu, *La distinction*, op. cit.

Tout d'abord, de nombreux journalistes valorisent les **contacts et les rencontres avec les autres**, en donnant à cette notion des contenus disparates en fonction des logiques identitaires dans lesquelles ils s'inscrivent. Cet aspect peut en effet d'abord se limiter à une valorisation superficielle du mouvement et de la variété de l'activité, ou renvoyer à un attrait plus profond pour les rapports avec les autres, qui peut lui-même avoir différentes significations, depuis l'attrait plus ou moins dénié pour les milieux dominants jusqu'à la recherche d'un rôle de médiateur quand c'est la compréhension et le restitution de l'action des gens qui est invoquée.

En premier lieu, les journalistes qui considèrent cette profession avant tout comme une activité mobile et variée, faite d'une multiplicité de sujets et de contacts, mais sans évoquer l'investissement dans le rapport aux autres, relèvent généralement d'une logique institutionnelle ou ambitieuse. Un journaliste insiste par exemple avant tout sur le renouvellement permanent de l'activité :

« Un travail motivant, en pensant que justement, il y avait des surprises, qu'on voyait, on apprenait des... des choses sur ce que les gens vivaient ou ce qu'il pouvait se passer. »

Chez d'autres journalistes, c'est implicitement la dimension aventurière de l'activité qui est valorisée ce qui renvoie à des modèles plutôt masculins de réalisation de soi. Cette inclination peut s'exprimer sous la forme d'un certain dandysme comme mode de vie élitiste et d'une propension à passer d'un univers social à l'autre, cette aptitude à l'extériorité sociale et à la mobilité pouvant parfois s'accompagner de l'affirmation d'un certain courage y compris dans la capacité à assumer la violence physique⁸⁹. Ces éléments se retrouvent chez un journaliste ancien officier de marine qui souligne le désir de changement comme motivation première :

« C'était une envie de changer, de découvrir, de voir d'autres choses. C'est un métier merveilleux. D'abord c'est un... c'est le contact humain, c'est la découverte. Tous les matins, quand je me réveille, j'ai une curiosité, je ne sais pas, la journée va m'apporter plein de choses intéressantes. »

⁸⁹ Cette dimension peut être rapprochée de l'analyse de Johanna Siméant et Pascal Dauvin sur « l'aristocratie du risque » que les fondateurs de l'action humanitaire cherchaient à construire, et sur la dimension aventurière de certains modèles de réalisation de soi (*Le travail humanitaire*, op. cit., p. 49 et s.). Voir aussi Cégolène Frisque, « Femmes secourables, femmes militantes. Sur deux magazine féminins », *Mots*, n°65, mars 2001, pp. 51-75.

C'est plus précisément la référence à l'aventure, ainsi que le désir d'engagement total, qui sont sous-jacents au modèle du correspondant de guerre avancé par un journaliste ambitieux très investi dans son activité :

« J'ai toujours rêvé d'être correspondant de guerre, d'aller sur les conflits. Bon, j'ai peut-être pris une autre option, enfin ce sera plus dur. Surtout en Vendée, il n'y a pas trop trop de guerre. »

Les journalistes qui insistent davantage sur la variété des milieux fréquentés – ce qui peut apparaître comme la traduction d'une ambivalence sociale, mêlant désir d'accéder à ces milieux et de désir de conserver une certaine extériorité critique –, ont pour leur part, en général, une configuration identitaire ambivalente et associent souvent posture institutionnelle et posture plus critique. En effet, l'affirmation d'un plaisir à rencontrer des personnes de milieux divers peut être comprise comme un désir de fréquenter des puissants mais sans appartenir à leur milieu, d'en maîtriser les codes sans les intérioriser et de pouvoir même afficher une distance critique par rapport à ceux-ci. Ce sont généralement les journalistes traversés par de fortes tensions, et dont les trajectoires portent des logiques identitaires hétérogènes, qui développent cette ambivalence. Un localier présentant une configuration identitaire particulièrement complexe valorise ainsi la diversité sociale des personnes rencontrées et l'extériorité que sa position lui permet :

« Ce qui m'intéresse dans le journalisme, c'est les rencontres humaines. C'est vraiment un métier qui favorise, évidemment — je ne dis pas que c'est le seul, bien sûr — la rencontre des gens, de toutes catégories sociales, de tous profils psychologiques. Et ça, ça continue de me passionner. Il est rare que je passe une semaine sans que je rencontre une ou deux personnes vraiment très intéressantes, qui m'apportent quelque chose. Et ça, c'est le côté formidable de ce métier. Il y a bien sûr des côtés routiniers. »

« Quatre ou cinq ans après avoir commencé, quand j'ai pu maîtriser un petit peu ce problème des rapports humains, je trouvais très amusant, très agréable, de passer d'un milieu à un autre, c'est-à-dire de pouvoir être aussi à l'aise dans une usine avec des ouvriers sur une chaîne ou dans — comment dire? — dans leur local de repos qu'avec des aristos dans un château. C'est vrai que si tu changes d'un seul coup de milieu, complètement, de discussion, mais si tu arrives à être à l'aise dans tous ces milieux-là, tu en tires une satisfaction personnelle. Alors c'est vachement superficiel, au bout d'un moment, tu te dis que c'est vachement superficiel. Mais au début tu te dis que c'est un petit exercice qui est amusant. Et j'ai remarqué et je pense que tous mes collègues ont remarqué, enfin tous ceux qui ont fait cette démarche, qui ont réfléchi à la question, que ce n'est pas donné à tout le monde. C'est pour ça que c'est amusant aussi. Il y a

beaucoup de gens qui, sortis de leur milieu, de leur contexte, se trouvant avec d'autres... d'autres personnes soit intellectuellement plus riches soit plus pauvres, soit vivant dans des univers différents, vont se trouver extrêmement mal à l'aise et auront des difficultés à établir la communication. »

Enfin, les journalistes qui expriment, dans leur attrait pour les contacts et les rencontres, une attitude davantage tournée vers les autres, visant à la compréhension et la restitution de leur action, se donnent implicitement une mission d'accouchement de la vérité et de médiation. Il s'agit souvent de journalistes fortement engagés dans leur activité, ambitieux ou critiques. Un localier évoque par exemple la question de la compréhension mutuelle et de la communication :

« Ce qui est intéressant, dans notre travail, c'est d'abord le contact humain. C'est pour ça qu'on fait ce métier-là, je pense, tous, plus ou moins. Peut-être pas tous mais une majorité de mes collègues font ce boulot-là pour ça. Pour rencontrer des gens de toutes origines, de toutes sensibilités, et essayer de se comprendre malgré l'incompréhension générale qui peut exister, de l'incommunicabilité, comme dirait... Baudelaire. C'est certainement intéressant, quand on y réfléchit. Moi du moins, j'y réfléchis, j'essaye d'y réfléchir. »

Une autre journaliste souligne aussi comment son désir de rencontre repose sur l'ouverture sur le monde et débouche sur un travail de compréhension et d'analyse :

« Il y a tout le côté rencontre avec les gens, reportage. C'est-à-dire c'est un grand plaisir de curiosité, d'intérêt, d'ouverture d'esprit, de rencontrer des gens nouveaux, d'essayer de les comprendre, et en tant que journaliste. »

Un journaliste ambitieux, après avoir mentionné la variété de cette activité et des contacts qu'elle permet, développe plus longuement son désir de « comprendre et faire comprendre » :

« Ce qui m'intéressait, c'est le point commun entre avocat et journaliste, c'est d'être... c'est que ce sont des boulots qui sont variés, c'est-à-dire que ce n'est jamais la même chose tous les jours, que ce sont des tâches où on est au contact des gens, de toutes sortes de gens, et où on a effectivement une espèce de rôle de faire comprendre, de comprendre et de faire comprendre. On a besoin de comprendre. L'avocat il a besoin d'abord de comprendre son client, il faut qu'il lui dise... il faut d'abord qu'il soit en confiance. Il faut obtenir la confiance des gens, il faut savoir les faire parler, il faut savoir... Et puis là-dedans, dans ce qu'ils disent, il faut savoir trouver ce qui va faire qu'ils soient mis en valeur. Il faut savoir ne pas tout dire en même temps, et puis savoir mettre en valeur ce qui est intéressant chez les gens. »

En second lieu, le **désir d'écrire**⁹⁰ qui est présenté comme une motivation de leur choix professionnel par de nombreux journalistes – en particulier ceux qui ont suivi des études littéraires – renvoie à des motivations disparates, qui peuvent avant tout être orientées vers une recherche et une créativité personnelle ou renvoyer à un désir de reconnaissance – à travers la publication – qui traduit davantage une ambition sociale plus ou moins assumée. Les journalistes qui insistent particulièrement sur leur intérêt pour l'activité littéraire⁹¹ peuvent investir surtout dans une certaine créativité en travaillant notamment sur le sens et sur la précision de la restitution, cette inclination allant généralement de pair avec une tension commune aux démarches ambitieuses et critiques. Un journaliste qui s'est inscrit de par la dynamique de ses rapports professionnels dans une démarche critique – avant de se désengager – évoque par exemple le désir d'écrire qui l'a motivé en insistant sur le travail sur le sens :

« Parce que moi, ce qui m'intéressait dans la fonction de journaliste, c'était le lien avec l'écriture, parce que j'attache beaucoup d'importance à l'écrit, j'écris, en dehors de mon travail. Et donc j'aime beaucoup l'écrit. Et je me suis très bien senti dans mes études de Lettres modernes parce que c'était un travail de...d'écriture, un travail de recherche sur les textes, d'analyse, et ça me plaisait beaucoup. Donc le lien avec l'écriture me semblait naturel. »

Une journaliste dont la démarche critique s'ancre davantage dans une dimension identitaire présente aussi l'écriture comme sa seconde motivation professionnelle, et l'analyse comme un travail de « restitution » et de maîtrise du sens, qui constitue à la fois un « plaisir », un « bonheur » et une difficulté douloureuse. Elle tient en outre à différencier cette motivation d'une ambition littéraire narcissique dans laquelle l'auteur se met lui-même en scène :

« Là, c'est mon côté fac de Lettres, j'ai du plaisir à... à la fois ça me fait des cheveux blancs parce que j'ai un tempérament angoissé, que les années, hélas, n'atténuent pas vraiment, mais il y a un bonheur de l'écriture, et une dureté de l'écriture. (...) Je ne suis pas romancière, ça c'est clair dans ma tête. J'ai à restituer des choses. Donc j'ai à la fois, en tant que journaliste

⁹⁰ De nombreux travaux soulignent la prégnance de la dimension littéraire de cette profession. En particulier, Thomas Ferenczi souligne la double parenté du journalisme, puisant à la fois ses origines dans l'activité littéraire et dans l'activité politique, dont ce métier ne se différenciera que progressivement (*L'invention du journalisme*, op. cit.).

⁹¹ Un journaliste d'une cinquantaine d'années qui avait arrêté ses études en cours de terminale littéraire se voit ainsi comme un littéraire, parle de ce métier comme relevant des « humanités » et a publié plusieurs ouvrages.

quand je fais une interview, c'est bien moi qui fais l'interview avec ce que je suis, avec ce que je sais et tout, et en même temps ce n'est pas moi qui suis devant. C'est bien la personne. »

En revanche, les journalistes qui s'inscrivent dans une démarche institutionnelle ou qui s'investissent dans une posture ambitieuse destinée à mettre en scène leur professionnalisme, donnent une signification beaucoup plus narcissique à l'écriture. Un jeune localier très ambitieux évoque ainsi le plaisir « d'avoir écrit », qui dénote un désir de reconnaissance manifeste :

« L'écrit, pour moi, est vraiment quelque chose... c'est vraiment quelque chose le fait d'écrire. Ce n'est pas trop le plaisir d'écrire si tu veux, c'est surtout le plaisir d'avoir écrit. Parce qu'écrire, hormis quelques gens qui ont des facultés exceptionnelles pour écrire et ça coule ça, ils t'écrivent un bouquin en quinze jours parce que ça coule... Ecrire n'est pas quelque chose de facile, écrire bien je m'entends, écrire quelque chose qui tienne la route. Et donc l'écrit me satisfait pleinement. »

Un éditorialiste ayant de hautes aspirations sociales et professionnelles évoque pour sa part les sources précoces de son envie d'écrire sur un mode inspiré :

« J'aimais écrire, découvrir, expliquer ce que je voyais. Donc j'avais déjà ce sens en moi, inné, de l'écriture, d'une part, et du désir de pouvoir m'exprimer. »

Enfin, les journalistes qui perçoivent leur métier comme un **moyen d'élaborer et de partager des analyses de la réalité sociale**, de mettre au jour des informations, grâce à une activité d'investigation et/ou de mise en perspective, attribuent à l'écriture une fonction de découverte et de divulgation de la « vérité »⁹² permettant de remplir la mission éducative et de magistère de la parole qu'ils s'assignent⁹³... Rares sont les journalistes qui évoquent explicitement cet aspect, mais il est néanmoins implicitement présent chez un certain nombre de ceux qui sont

⁹² Cette dimension peut être en lien soit avec la socialisation religieuse et/ou avec une socialisation militante qui peut être elle-même laïque ou chrétienne. L'importance de la socialisation religieuse et des références chrétiennes, et/ou la présence d'une culture militante chez les journalistes mériteraient d'être analysées de manière approfondie dans un travail davantage centré sur les biographies.

⁹³ Il serait intéressant d'explorer les homologues entre le choix actuel du journalisme et l'orientation des années 1970 vers le métier d'éducateur, tant quant au flou des identités sociales attachées au cours de ces périodes à ces professions qu'à la pluralité des dimensions de ces activités, à la fois orientées vers les « autres » avec une fonction éducative voire de « magistère », mais aussi l'expression d'un rapport critique aux institutions – scolaire pour les éducateurs spécialisés, sociales et politiques pour les journalistes. (Sur la combinaison des logiques institutionnelles et identitaires ayant présidé à la formation de la profession d'éducateur spécialisé et ses homologues avec les instituteurs des années 1900, voir Francine Muel-Dreyfus, *Le métier d'éducateur. Les instituteurs de 1900, les éducateurs spécialisés de 1968*, Paris : Ed. de Minuit (Coll. « Le sens commun »), 1983).

tentés par une attitude critique. Par exemple, même si cela s'exprime sous une forme paradoxale, on peut penser que lorsqu'un jeune journaliste d'origine populaire raconte que son rêve d'enfant était d'être commentateur sportif, c'est cette dimension qui est présente :

« Alors ce qui m'a donné envie de faire du journalisme, c'est Thierry Roland (rire). Parce que j'étais passionné le foot, vraiment fou de foot, donc je regardais tous les matchs, et puis mon rêve, c'était de commenter les matchs de foot, quoi. Et puis c'est comme ça que je suis rentré en fait dans le journalisme. »

Un autre localier, qui a assumé sa posture critique avec beaucoup de détermination, précise que son souhait était et demeure d'être un « témoin critique de la réalité sociale », ce qui est une manière d'assumer pleinement la mission revendiquée de mise au jour de la vérité.

Chez certains journalistes chez qui la démarche critique est moins profondément ancrée dans une dynamique identitaire – et qui se sont parfois réfugiés dans le désengagement –, c'est paradoxalement la liberté de ton et de mouvement qui est avancée, selon un modèle du reporter intrépide – qu'ils ne mettent pas en œuvre mais dont ils ont conservé la nostalgie. Par exemple, un journaliste qui s'est désinvesti de son activité à la suite de conflits locaux insiste plus particulièrement sur la liberté de ton et d'expression qui l'ont motivé :

« J'avais (...) la volonté de rentrer dans une profession où je pourrais écrire et où je me sentirais... où je ne me sentirais pas lié derrière un bureau, voilà. J'ai l'esprit un peu frondeur, un esprit de contradiction et j'aime bien être libre de moi, et j'avais l'intuition que c'était une profession où je pourrais être à l'aise, voilà. Et puis ça ne s'est pas démenti. »

D'autres journalistes évoquent la **nécessité financière** de travailler évoquant ainsi la position sociale difficile qui était la leur, rappel qui constitue en creux une prise de distance avec les mythes de la « vocation », ainsi qu'une manière d'assumer leurs origines sociales ouvrières. Une journaliste qui s'inscrit dans une démarche plutôt critique relate par exemple ses débuts en mettant en scène la contrainte de la nécessité économique – pour mieux manifester ensuite le contraste avec l'attirance ultérieure pour la profession :

« A priori je me destinais au professorat et en fait pour gagner ma vie et faire autre chose que travailler chez Frigère à la chaîne l'été, j'ai commencé à faire en 77 mes premiers stages.

Alors j'étais évidemment stagiaire à Ouest-France, St Brieuc, et en fait, grand coup de foudre pour ce métier. Et en fait, j'ai commencé comme ça. »

Un autre journaliste qui défend des positions très critiques souligne aussi l'aspect « alimentaire » de son choix et désenchanté l'histoire de sa vocation :

« J'ai travaillé [à Ouest-France], comme bien des gens, en contrat à durée déterminée, pendant mes vacances universitaires, jusqu'à ce moment-là j'étais à l'université. Et puis lorsqu'il s'est agi de quitter l'université - il fallait bien la quitter, j'avais envie d'y rester - mais il fallait bien la quitter parce que j'avais un gamin et puis il fallait bien aussi l'élever un peu. Donc quand je n'ai plus eu d'argent du tout, eh bien je me suis présenté aux concours administratifs, j'ai failli être inspecteur du travail puisque j'avais été reçu à l'épreuve de l'inspection du travail. Et puis Ouest-France m'a proposé d'entrer. Et j'avais plus envie de faire du journalisme que de faire de l'administration ou de la fonction publique. »

De même, la comparaison avec les autres activités accessibles au moment de son entrée dans la profession peut être une manière pour le journaliste d'affirmer le caractère concret et pratique du choix qui s'offrait à lui. Un autre journaliste d'origine ouvrière et peu diplômé signale ainsi simplement par défaut son refus des métiers routiniers et répétitifs, auxquels il était socialement destiné, cette déclaration minimale voire négative exprimant d'ailleurs sans doute son sentiment d'illégitimité :

« Moi j'avoue que quand j'ai débuté dans ce métier, ma motivation essentielle, c'était de ne pas rester toute la journée dans un bureau ou dans une usine, parce que j'avais horreur de ça. »

En outre, le **rapport actuel à ces motivations initiales** est complexe. Certains journalistes estiment que ce sont toujours les mêmes motivations qui les animent, tandis que d'autres tiennent à souligner le décalage entre leurs aspirations antérieures et leur pratique présente⁹⁴, des rédacteurs oscillant d'ailleurs parfois entre ces deux positions en affirmant à la fois le maintien de leurs motivations propres et leur déception liée à la réalité ou à l'évolution du métier et des journaux. Dans les passages déjà cités, les journalistes évoquent souvent en même temps la nature de leurs motivations antérieures et leur rapport présent à ces motivations. Quand le décalage n'est pas mentionné, la personne adhère alors toujours à ses

⁹⁴ Ce décalage peut parfois aller jusqu'au rejet de la profession, par exemple dans le cas du journaliste interrogé par Alain Accordo dans *la Misère du Monde*, qui évoque la « haine » des journalistes » qu'il a ressentie pendant sa formation, dont l'enseignement et les élèves ne correspondaient pas à ses attentes (« Le destin scolaire », art. cit., p. 731).

raisons passées, ce qui peut aller jusqu'à un discours enchanté sur la « vocation » que l'on trouve cependant très rarement chez les rédacteurs rencontrés. C'est davantage par défaut, dans le redoublement présent des motivations passées qu'est exprimée l'adéquation entre les aspirations antérieures et la situation présente, chez les personnes dont la configuration identitaire est plutôt simple ou résolue, notamment les journalistes institutionnels ou les personnes ambitieuses qui croient en leurs chances à atteindre la promotion escomptée.

A contrario, d'autres journalistes explicitent les décalages entre leurs motivations initiales et leur activité présente, ce qui est une manière d'affirmer l'inadéquation entre leur situation et leurs aspirations. Les personnes qui livrent de telles réflexions ont en effet généralement éprouvé de fortes déceptions, et se situent soit du côté des journalistes ambitieux ou critiques tentés par le découragement, soit de celui des journalistes désengagés. Dans le premier cas, les personnes tentent souvent de trouver des raisons d'espérer afin de réconcilier leur activité avec leurs aspirations, tandis que dans le second cas, le divorce semble définitif.

Un journaliste reconnaît implicitement sa difficulté à conserver le même enthousiasme et la même curiosité pour les autres qu'à ses débuts. Ambitieux mais maintenu dans un poste subalterne, il manifeste probablement ainsi également l'écart entre ses anticipations passées et son activité présente, même s'il n'a pas renoncé :

« Au bout de vingt ans, on ne peut pas avoir la même... exactement la même vision, les centres d'intérêt ont peut-être évolué. Par contre, c'est... j'espère ne jamais être blasé de mon métier. » Il essaye néanmoins de faire passer sa « passion » aux élèves à qui il parle de son métier dans les établissements scolaires : *« Et en même temps, moi ce que je leur dis tout le temps, c'est que c'est un métier passion et j'essaie de garder cette passion, enfin garder la passion des contacts »*. Il poursuit : *« Et je pense que cette envie de savoir, cette envie de connaître les autres, cette envie d'essayer de trouver quelque chose, de se passionner pour tout et n'importe quoi, mais de se passionner un petit peu pour ce qu'on fait, il faut l'avoir, il faut le garder pour... notamment pour garder un poste en locale, en locale isolée. »* Il précise aussi ailleurs que le quotidien d'un journaliste porte rarement sur de « grands » sujets : *« Et bon, c'est vrai aussi que ça peut permettre de temps à autre de défendre les grandes causes, etc. Mais bon, il ne faut pas se faire d'illusion, un avocat ne fait pas un procès d'assises tous les jours et un journaliste ne fait pas non plus la Une tous les jours. Donc il faut aussi savoir trouver dans le quotidien et dans les tâches entre guillemets petites ou moins nobles que d'autres, un intérêt. »*

Un journaliste critique qui a été l'objet de sanctions de la part de son journal s'interroge sur l'illusion qui présidait à sa démarche professionnelle et à son choix d'un titre correspondant à ses aspirations. Ces deux éléments semblent avoir été très fortement liés, voire confondus, dans sa démarche et sa déception concerne autant le métier que le titre choisi :

« Peut-être que c'est moi aussi qui vivait dans l'illusion, peut-être que le trop... le pas pris par le commercial, le management dans l'entreprise, m'a permis un peu de me désillusionner moi-même. J'ai l'impression qu'il y avait quand même beaucoup d'enchantement dans ma démarche. Mais quand même, il y avait un esprit qu'il n'y a plus aujourd'hui. Il y avait un esprit plus fraternel, plus artisanal. »

Un localier aujourd'hui désengagé précise la dimension circonstancielle de son orientation vers le journalisme et tient à rejeter la notion de vocation, alors qu'il évoque par ailleurs les motivations littéraires et l'idéal d'indépendance qui l'animent, ces affirmations pouvant être comprises comme un moyen d'afficher son refus des normes officielles du métier et de dévaloriser une profession qui l'a déçu :

« Et puis j'ai quand même tendu la perche au destin en essayant... en frappant la porte d'un journal. Mais ce n'était pas... pas un calcul à très long terme, quoi, je me disais « peut-être, bon, on ne sait jamais, ça peut peut-être marcher ». C'était quelque chose tout à fait... pas très élaboré, quoi, c'était une manœuvre d'essai, comme ça. Et puis ça a marché. - Mais sans l'idée au départ de continuer? - Ben c'était très vague, c'est très vague. C'était « Oui, pourquoi pas? Tiens, ce serait... » Plus loin, il affiche son rejet du discours de la vocation, quand il rapporte l'entretien avec le rédacteur en chef de l'époque, qui a présidé à son embauche : « Il m'a dit « Bon, on a vu ce que vous avez fait depuis deux mois, bon, c'est bien. Mais avez-vous la vocation? » (rire). Ça a été la seule qu'on m'ait posée : « Avez-vous la vocation? ». Alors j'ai répondu oui, c'était un mensonge, parce que je ne l'avais pas. Je pense qu'on ne peut pas l'avoir... et puis enfin le mot vocation, je ne sais pas, on pourrait en débattre... Mais j'avais la volonté de rentrer dans la vie active »

Il exprime plus loin sa déception quant au contenu même de son travail, par rapport à ses motivations initiales :

« Après vingt-cinq ans d'activité professionnelle, du point de vue de l'écriture, on a beaucoup fait... j'ai beaucoup fait. Je n'apprends plus grand-chose. » Il souligne ensuite le renforcement des contraintes techniques qui, selon lui, appauvrit le travail rédactionnel, notamment en interdisant « d'écrire long ».

Un autre journaliste désengagé évoque ses premières déceptions sur le métier exercé d'abord dans un titre parisien où il est confronté aux tensions avec

l'encadrement puis décrit son repli sur la PQR dans laquelle il pensait pouvoir être plus « indépendant » :

« A Paris, j'ai été assez vite déçu par une vraie vocation de journaliste... - C'est-à-dire ? - Vraiment, il y a un système de... particulièrement français, qui fait – j'ai aussi envisagé de travailler à l'étranger, à ce moment-là – qu'il faut savoir plus plaire au chef que de savoir être journaliste. Voilà. Donc c'est un job pas mal, effectivement, mais qui est assez limite de ce côté-là. » Après des expériences dans la presse parisienne, il s'intéresse à la presse régionale, en se disant : *« Dans un sens, il y a des choses plus... on est plus indépendant que dans un journal parisien, où là, il faut travailler tout à fait différemment. C'est ça, et donc dans mon esprit c'était une expérience intéressante à faire, et je n'ai pas vu le temps passer, quoi [rire]. »*

Un troisième journaliste désengagé revient sur ses motivations et regrette son travail de correspondant qui lui permettait de rencontrer davantage de gens, ce qui est une manière d'exprimer son malaise présent et son sentiment d'illégitimité :

« Moi, ce qui m'a intéressé, après, c'est d'être au contact des gens (...) on n'est pas très bien payé mais on voit des gens, c'est là qu'on voit le plus de gens, comme correspondant. Tandis que là, actuellement, en tant que professionnel, les gens, on ne les voit pas ».

Les propos des journalistes sur leurs « motivations », qui empruntent à différentes thématiques et qui peuvent souligner ou non les décalages entre les aspirations passées et l'activité présente, sont donc particulièrement éclairants pour comprendre leur rapport au métier et les dynamiques identitaires qui sont à l'œuvre.

Investissements affectifs et gestion de l'anxiété

L'activité journalistique engage des investissements affectifs forts et expose à diverses souffrances psychologiques⁹⁵. En effet, même si une certaine routinisation de l'activité rédactionnelle est possible, c'est en permanence que les journalistes doivent prendre des décisions quant au traitement de l'information et c'est

⁹⁵ Certains témoignages et quelques travaux ont souligné cette dimension, même s'ils tendent à considérer les journalistes comme des « victimes » de ces phénomènes, alors qu'il s'agit aussi d'un corollaire de leur investissement affectif dans le métier. Cf notamment Yves Roucaute, qui évoque la « violence quotidienne » supportée, et la vie familiale « sacrifiée » et les risques de dépression, alcoolisme et suicide en cas de chute professionnelle. (*Splendeurs et misères des journalistes*, op. cit. (« Derrière la comédie : la souffrance », pp. 80-85)

quotidiennement que leur production est soumise au regard de leurs pairs et des sources. Et comme on l'a vu, les réactions, favorables ou critiques, sont constantes. En amont, les journalistes tendent donc à investir beaucoup d'eux-mêmes dans leur travail rédactionnel, et en aval, la fréquence des réactions crée souvent une certaine anxiété.

Des journalistes parviennent à une certaine routinisation de cette activité, en particulier quand ils adoptent une posture désengagée ou institutionnelle, ce qui les protège partiellement de l'anxiété. Mais ceux qui demeurent plus engagés, de manière ambitieuse ou critique, s'exposent plus fortement à ces tensions psychologiques. Différentes modalités de gestion de cette anxiété peuvent être observées : le surinvestissement, notamment chez les journalistes ambitieux ou critiques, le désinvestissement chez ceux qui se désengagent, ou le conformisme chez les plus institutionnels. Cependant, ce conformisme n'assure pas nécessairement une protection contre les conflits, car la production du journaliste peut toujours être mise en cause et la dynamique des relations avec les sources implique souvent une exigence croissante de mise en valeur de leurs actions.

Tout d'abord, certains journalistes, qui ont eu à **surmonter une certaine timidité** – elle-même souvent liée à un certain désajustement des dispositions personnelles aux normes relationnelles du métier –, soulignent la difficulté du face à face avec les sources et de la gestion d'une multiplicité de contacts, quelques uns évoquant même la déstabilisation affective provoquée par les événements auxquels ils assistent.

Pour certaines personnes timides, les relations de face à face que suppose le métier de journaliste constituent une difficulté, mais aussi une chance, quand leur profession les a aidés à surmonter leur problème relationnel, à la manière d'une thérapie. Une journaliste rapporte ainsi que ce métier lui a permis de dépasser son inhibition :

« Je me suis aperçue que quand j'avais un papier et un crayon, je n'étais plus du tout timide, alors que dans ma vie privée, je suis excessivement timide. Donc ça... je me suis sentie bien tout de suite dans ce métier-là. Je me suis dit « Tiens, c'est une bonne thérapie », et je me suis dit que c'était un métier pour moi. ».

Un localier traversé par de multiples tensions et contradictions rapporte le même type de réflexion :

« J'ai eu beaucoup de difficultés après, dans mon travail... enfin j'ai eu des difficultés non pas avec l'écrit mais avec le relationnel. Parce que j'étais quelqu'un de très réservé, de... un peu renfermé sur moi-même, et le fait de s'ouvrir aux autres plusieurs fois par jour, à des publics différents, ça m'a coûté, quoi. Ça m'a coûté pendant un certain temps. Et puis comme le métier est très riche et vous apporte beaucoup, ben ça m'a beaucoup ouvert, quoi, sur les autres. Et ça m'a beaucoup apporté. »

Des journalistes qui conservent toujours le sentiment d'une certaine indignité sociale qui les inhibe, semblent n'avoir pas surmonté totalement cette difficulté, même au bout de plusieurs années d'exercice. Par ailleurs, **l'implication affective** dans les événements couverts et les sujets traités est aussi parfois une source de souffrance. Un fait-diversier de la Roche-sur-Yon évoque par exemple la difficulté psychologique d'assister à des procès où sont exposées des situations douloureuses :

« D'abord c'est assez épuisant, c'est très prenant. Et on s'investit, parce qu'on s'investit malgré soi, parce que bon, ce n'est pas la vie privée, c'est le côté de la personne. Et puis il y a le côté victime. Le côté victime, le côté accusé, et puis il y a tout ça qui entre en ligne de compte. Ce qui fait qu'au bout de huit ou quinze jours, on est épuisé parce que... l'affectif peut en prendre un coup. Parce qu'au niveau affectif, on est assez touché par les diverses situations. » Il expose ainsi les contradictions qui le traversent : *« Souvent, c'est d'ailleurs un peu un travers, quand on suit un procès de justice, on le retraduit suivant sa sensibilité aussi. Enfin on essaye quand même de garder une certaine – comment ? – pas froideur, non, pas ça, mais de rester serein. Mais on ne peut pas ne pas pencher, je crois que ce n'est pas possible. Moi je sais que quand j'ai passé une journée dans un Palais de justice, devant une cour d'assises, on penche d'un côté ou de l'autre. On voit... on est révolté. »* En fait, au lieu de devenir indifférent, ce journaliste estime qu'il est toujours touché, selon les affaires en question.

Dans certains cas, c'est la crainte même des effets de déstructuration affective qui amène les journalistes à se protéger et à se désengager. Un journaliste de Presse-Océan qui est passé par Europe 1 rapporte par exemple qu'il a alors craint de ressembler à un de ses collègues qui « ne ressentait plus rien » après tout ce qu'il avait vécu lors de ses grands reportages, sur les conflits, et qui a eu ensuite des « problèmes de famille ». Il s'est alors protégé en choisissant la presse régionale, en se disant que son métier n'était qu'un « job », puis en prenant ses distances avec sa profession.

L'écriture comporte aussi une dimension affective forte, qui engage souvent profondément les individus. Ceux qui l'évoquent, qui sont aussi les plus engagés dans leur activité, parlent souvent du mélange de difficulté et de plaisir qu'ils ressentent en écrivant. Ainsi certains peuvent aller jusqu'à exprimer une certaine jubilation quand ils ont rédigé un article qui les satisfait, tandis que d'autres décrivent la tension nerveuse liée à l'urgence et à la peur de l'erreur notamment, les deux sentiments pouvant parfois se mélanger.

Une journaliste fortement engagée dans son travail et plutôt critique souligne l'anxiété que suscite le travail d'écriture, qui lui donne parfois « des cheveux blancs », et en parle comme d'un exercice périlleux, où l'on n'est jamais à l'abri d'une erreur. Elle rapporte que la peur de l'erreur et la tension nerveuse perdurent même parfois deux heures après le travail, auxquels s'ajoute régulièrement la pression de l'urgence :

« Moi j'ai très peur de me tromper. J'ai très peur... Donc le tempérament angoissé fait que je suis quelqu'un de rigoureux, uniquement pour ça. » « Je crois qu'il y a le côté terrifiant du travail où, pour des questions de fin de journée où un moment il faut bien boucler, le moment du bouclage, on balance le papier, et après chez nous, pendant une heure, on est en train de se dire... Parfois on sent ça au feeling, il y a un truc qui reste dans la tête, on se dit... Moi je me suis vue rappeler de chez moi en disant « Je crois que je me suis trompée de prénom ». Et dans 95% des cas, je m'étais trompée de prénom. - Tous les soirs vous repensez...? - Non, du tout. Hier soir je suis rentrée chez moi. Mais pour des trucs plus compliqués, si, oui. Je veux dire, c'est un boulot, il y a des soirs Dieu merci, plus cools, mais il y en a quand même énormément qui ne sont pas cools du tout. Et au poste où je suis... en plus on finit tard et si on finit tard ça veut dire que tout a été à la bourre, et donc il y a un stress et une tension, une concentration extrême. Et quand on finit dans ces cas-là à 21 heures 30, 22 heures, voire dans le cas de très gros faits divers bien plus tard, entre le moment où vous prenez votre voiture et vous arrivez chez vous, il y en a pour une heure et demi, deux heures à s'en remettre. Mais bon, ça, tous les journalistes vous le raconteront. Sauf que chez nous aux infos géné, vu notre secteur d'intervention, ça arrive quand même très très très souvent. C'est deux ou trois fois par semaine ce genre de plaisanterie. »

D'autres journalistes soulignent davantage l'incertitude et la solitude inhérentes à leur activité. L'absence de retour sur la qualité du travail et la difficulté d'évaluer sa propre production engendrent en effet une anxiété spécifique, une incertitude psychologique. Par exemple, un vacataire explique son anxiété liée à l'imprévisibilité

des jugements portés sur son travail, et sa propre incapacité à les anticiper. Pour minimiser l'impact de ces réactions, il tente d'ailleurs de minimiser leur signification :

« Mais c'est très marrant d'ailleurs, parce que tu as des retours parfois bizarres. Sur des sujets, tu te dis « Pfout... », tu as l'impression de l'avoir complètement — comment ? — presque bâclé ton travail puis tu as un retour super. Et parfois, tu as l'impression de t'être appliqué, d'avoir pesé tous les mots et tout, et puis le retour, c'est exactement l'inverse, on te vole dans les plumes, on te dit « Pas terrible, ton papier ». Donc c'est bizarre. - Qui ça « on »? La hiérarchie ou plutôt...? - Ça peut être la hiérarchie, ça m'est arrivé, les deux cas de figure se sont produits, mais aussi les lecteurs. Les lecteurs, moi des fois j'ai eu des félicitations pour des papiers, vraiment, j'étais déçu, je me disais « Putain, là j'avais moyen de faire quelque chose, un bon papier, où il y aurait eu vraiment une ambiance, une atmosphère et puis je n'ai pas su le prendre, je n'ai pas su le traiter ». Et donc déçu, frustré, et puis d'avoir un retour très bon. Mais ça ne change rien à ma façon... Ce n'est pas parce qu'on va te dire « Ton papier est bon » que tu es obligé aussi de le considérer comme ça. Si toi tu te dis « il manque quelque chose à ce papier », je crois qu'il vaut mieux que tu poursuives dans ta démarche. Parce que la personne n'a pas forcément les mêmes outils, les mêmes critères pour juger de la qualité de ton travail. Ce n'est pas parce que ça va plaire à une personne que ça va plaire au 50 ou 100 ou 10 000 lecteurs. Donc il faut, je crois, ne pas trop se focaliser sur un retour positif, comme sur un retour qui ne l'est pas, parce que sinon... sinon oui, il ne faut pas que tu sois trop sensible à ce genre de réaction. »

A un autre niveau, un éditorialiste souligne de manière homologue la solitude du journaliste face à ses écrits et la difficulté d'avoir un retour de la part des autres collègues. Malgré son caractère narcissique, cet éditorialiste exprime une forte angoisse du jugement des autres, et notamment ceux exprimés dans les revues de presse des grands médias, qui constituent son critère de jugement essentiel :

« On est seul. Moi je suis seul dans mon truc. Si le soir on est cité, on est cité parfois, si France-Inter parle de nous ou non dans la revue de presse, si lundi j'ai ouvert avec la revue de presse (?). On part le soir avec son petit texte et puis on le relit chez soi, entre la poire et le fromage, on dit « Merde, j'ai fait une répétition ». On est toujours très seul. Je crois que le plus dur, c'est la solitude. Et dans les journaux, les gens ne parlent pas des articles des autres. S'ils sont contents ils ne disent rien. S'ils ne sont pas contents, ils le disent peut-être, mais... »

D'autres journalistes expriment plutôt leur **anxiété liée aux réactions** de lecteurs et surtout des sources et autorités locales, voire parfois leur crainte d'un procès quand ils en ont déjà été l'objet. Une des caractéristiques du métier journalistique est en effet l'exposition permanente aux « coups » des interlocuteurs.

Mais les réactions à cette situation sont multiples et peuvent soit déboucher sur une certaine inhibition, soit provoquer un regain de vigilance et de combativité.

Les journalistes qui ne parviennent pas à surmonter la peur des réactions tendent à s'enfermer dans leur angoisse, l'inhibition dominant alors leur activité. Un fait-diversier exprime son angoisse quasiment permanente de la faute, qui résulte de l'expérience douloureuse du procès en diffamation qu'il a vécue :

« Ça m'oblige tous les soirs, quand j'ai fait un papier, je ne sais pas, qui peut-être peut prêter... j'arrive le soir, je me dis 'Qu'est-ce qui va encore me tomber dessus demain matin ? – C'est devenu pas une psychose, mais... ? – [rire] Oui. Quelquefois. Quand j'écris un papier qui n'est pas anodin, en arrivant à la maison le soir, je me dis 'Qu'est-ce que... ?', et ça tourne dans la tête avant de s'endormir [rire]. Mais je réussis à m'endormir. Mais c'est vrai que psychologiquement, des fois, on en prend... il faut être solide. Mais on se dit 'Ça peut me retomber dessus' ».

Une journaliste qui tend à demeurer dans une posture plutôt institutionnelle se souvient de son sentiment d'impuissance quand elle avait été confrontée aux « chicaneries » des responsables locaux dans son ancien poste :

« Mais c'est dramatique d'être obligé de travailler dans ces conditions-là, par contre, ça devenait pesant, d'être toujours obligé de justifier les écrits, c'est épuisant. Au début c'était drôle, mais à la fin, ça commençait à être lourd. C'était tellement incompetent, tellement bête, tellement méchant, que pffou, ça en devenait insupportable. »

En revanche, chez les journalistes plus engagés et notamment ceux qui développent une attitude critique, les réactions négatives tendent à provoquer un regain de vigilance et parfois de combativité. Une journaliste relate ainsi, de manière détendue, l'expérience d'une avalanche de lettres de lecteurs qu'a suscité un de ses articles, épreuve douloureuse qu'elle put surmonter adressant une réponse à l'ensemble des auteurs de courriers reçus :

« Là, ça a été un peu dur à vivre. Des lettres aussi haineuses, haineuses. - Et est-ce que ça arrive souvent? Parce qu'avec les faits divers, faits de société...? - Non. 32 lettres en plus [rire]! C'est un record dont j'aurais volontiers fait l'économie. Vraiment, ça m'a secouée, parce que ma réaction, ça a été quoi? Ça a été ou on se blinde et on se dit « Tous des cons », mais moi ce n'est pas trop le genre de la maison, donc j'ai lu attentivement les trucs, il y a des choses qui m'ont... Je veux dire, il y a quand même un Monsieur qui m'a quand même dit « C'était comme un crachat », c'est des mots... » Elle a ensuite tenu à répondre à chacun pour leur dire qu'elle était « sincèrement désolée de les avoir choqués », mais sans s'excuser, puisque son erreur n'était pas volontaire.

En fait, les journalistes qui s'engagent pleinement dans leur activité, et particulièrement ceux qui adoptent une posture critique, sont soumis à des tensions accrues et sont souvent l'objet de réactions vives de la part des pouvoirs locaux. Supporter ces tensions et pressions exige un investissement dans le jeu et une **dépense psychologique très élevée**, que certains appellent ordinairement « courage ». Mais il ne s'agit pas d'un choix global et définitif – s'engager dans le jeu et assumer un risque de conflit ou refuser le conflit et tenter d'y échapper –, mais d'une multiplicité de choix répétés, dont le sens provient de l'accumulation des décisions. Ainsi, les journalistes critiques soulignent souvent la violence des tensions qu'ils subissent et expliquent fréquemment leur lassitude et leur tentation de se désengager, même si leur ligne générale de conduite demeure critique. Un localier qui avait mené un travail important de contre-information voire de résistance à la municipalité dans son ancien poste détaché, évoque ainsi rétrospectivement la souffrance psychologique qui en résultait :

« Entre le marteau et l'enclume, bon sang, qu'est-ce qu'on déguste, oh... Heureusement que je n'étais pas sujet à faire des dépressions nerveuses parce que je... ça devenait fou. C'était épouvantable, affreux, affreux. - Qu'est-ce qui était... pour vous personnellement...? - Moi je n'aime pas les situations de conflit. (...) Et là-bas c'était le conflit permanent. Donc... quand on a à rendre compte de conflits, surtout avec... on voyait des choses... incroyables. »

Un jeune journaliste qui se montrait à l'époque plutôt critique, souligne aussi la difficulté d'assumer une telle attitude et reconnaît que la lassitude et le désir de tranquillité l'amènent parfois à renoncer à publier certaines informations, puis évoque le cas similaire d'un de ses collègues :

« C'est usant. C'est usant et, j'allais dire, c'est cyclique. Il y a des moments, c'est vrai, où on n'est pas très fier (il souffle), on a envie d'être tranquille. Le (?) conflictuel (il siffle), on laisse filer, quoi. On laisse filer les choses sur lesquelles on pourrait écrire. Et puis il y a des moments où on est un peu plus reposé, où mentalement, on a envie de se bagarrer. C'est cyclique. C'est cyclique, il y a des moments où on a envie de faire baisser la pression, parce qu'on est fatigué. X [un autre localier], il a eu un moment envie de se mettre au vert. Quand il m'a filé les dossiers culturels, affaires municipales, il était usé, quoi, psychologiquement, il était fatigué. »

A contrario, un journaliste qui semble avoir abandonné la démarche critique qu'il avait privilégiée dans sa jeunesse, évoque le « courage » nécessaire et justifie son renoncement par une évolution « humaine » et quasiment naturelle :

« C'est vrai que dans ce métier, il faut être courageux. Très franchement, moi, je ne me sens pas courageux tous les matins. En vieillissant, je suis sans doute moins courageux. Je comprends maintenant pourquoi ce sont des vieux messieurs qui font la guerre et pourquoi ils envoient des types de 20 ans. A 20 ans, j'étais prêt à me faire tuer, à 50 ans, beaucoup moins (rire), c'est vrai. »

Par ailleurs, les journalistes qui s'efforcent de proposer un traitement critique de l'information locale, sont non seulement soumis aux tensions avec les sources et les autorités locales, mais aussi à des pressions hiérarchiques pour normaliser les relations. Un certain nombre de journalistes qui ont fait l'expérience de conflits violents soulignent ainsi la charge mentale et la tension liées au contrôle hiérarchique permanent. En outre, les journalistes ayant subi des sanctions de la part de leur titre ont généralement été très fortement atteints par ces événements. Un localier, qui a dû quitter son poste précédent à la suite des pressions du maire de la ville, énonce clairement la souffrance que cette épreuve a engendrée :

« Alors moi, ça ça m'a beaucoup... beaucoup travaillé, parce que, je vous dis, ça fait deux fois que ça m'arrive, quelque chose comme ça, là c'était flagrant, ça vous remet en cause en profondeur, quoi. Et ça fait très mal. Ça fait très mal, voilà. » Puis il trahit son ressentiment quand il poursuit : *« Alors j'ai eu quelques satisfactions depuis, c'est-à-dire que le maire qui m'a foutu à la porte, lui, elle, a été traînée devant les tribunaux et a été jugée et condamnée pour beaucoup de choses, je ne veux pas dire que ça m'a fait plaisir, mais quelque part, il y a une justice qui a été rendue. »*

En contrepartie, certains journalistes critiques parlent aussi des **satisfactions** que leur activité leur apporte. Ainsi, à propos d'un « scoop », une journaliste parle « des grands moments de jouissance » et « des moments de grâce » qu'elle a vécus, même si en l'occurrence, elle s'était fait insulter par son interlocuteur pour obtenir l'information recherchée. Un autre localier critique qui s'investissait à l'époque beaucoup dans son activité, parle aussi de la « volupté » d'écrire librement et implicitement de révéler certaines informations, même si c'est le résultat d'un travail douloureux :

« Ça relève du sensuel, c'est pour nous une volupté, la liberté de plume. D'abord, pour moi, écrire, ce n'est pas que l'accouchement dans la douleur, c'est aussi le plaisir. Il n'y a pas toujours de péridurale, dans l'écriture. »

La dimension ludique et parfois jubilatoire de l'engagement de certains journalistes critiques dans l'échange des coups apparaît surtout dans le travail

ethnographique réalisé. Par exemple, un journaliste, à l'occasion d'un appel téléphonique d'une élue, qui ne lui disait même pas bonjour quand elle le croisait, plaisante avec ses collègues :

Il annonce qu'il a « *vraiment envie de se foutre de sa gueule* », qu'il est content de « *se la payer* ».

Ce type d'attitude peut être considéré comme la manifestation d'une logique du « point d'honneur », comportant une certaine dimension d'affirmation virile⁹⁶, mais les risques encourus et les coups pris doivent bien en faire mesurer le prix – quand il s'agit de brocarder un auxiliaire du pouvoir en place. De fait cette attitude traduit une capacité à assumer frontalement les conflits et à rendre coup pour coup, avec ténacité, voire un certain acharnement. La dureté psychologique nécessaire pour assumer une telle attitude est d'ailleurs affirmée en positif par un journaliste au cours d'une des périodes d'observation ethnographique :

Il remarque en effet : « *On n'est pas là pour être aimés* », « *sinon il faut faire un autre métier* ».

Le rapport que les journalistes entretiennent avec les motivations initiales qui les ont attirés vers ce métier et leur perception de leur investissement affectif et des tensions psychologiques qu'ils affrontent constituent donc des indices importants de leur posture. Leurs représentations de leur position sociale méritent aussi d'être analysées.

2. Les ambivalences du positionnement social des journalistes

Les journalistes entretiennent des rapports différenciés aux enjeux proprement sociaux de positionnement dans la hiérarchie sociale et professionnelle. Ce rapport au positionnement social apparaît particulièrement d'un côté dans leur perception

⁹⁶ De même que la « joute intellectuelle » peut parfois être analysée sur ce mode.

initiale de leur métier et de l'autre dans leur perception de leur reconnaissance sociale présente.

Perception initiale du métier et « ambition »

Si l'appartenance au groupe professionnel va de soi pour un grand nombre de journalistes, certains se rappellent de leur perception initiale de cet univers comme lointain voire inaccessible. Ce sentiment d'éloignement initial de cet univers s'ancre dans la distance sociale entre leurs origines ou les promesses de leur scolarité et le métier de journaliste, mais il est retravaillé de manière différente en fonction de leur posture.

Les journalistes concernés peuvent en effet continuer à être « pris » par ce sentiment d'illégitimité et se maintenir dans une posture désengagée, ou le surmonter et percevoir leur accession à la profession comme une conquête, ce qui peut mener à une posture ambitieuse ou critique selon l'ancrage identitaire de la personne. La posture ambitieuse se caractérise alors par un certain « oubli » des origines ou des difficultés scolaires, et par un processus de translation des ambitions sociales, chaque étape dans l'accession à un poste donné se traduisant par le désir d'atteindre celui qui est un peu plus haut, même si ces positions leur apparaissaient auparavant inaccessibles et s'ils n'avaient pas envisagé de les atteindre.

« **L'ambition** »⁹⁷ ne doit donc pas être considérée comme un caractère sociologique ou psychologique donné, mais comme un processus de projection dans l'avenir qui se remodèle au fur et à mesure de la trajectoire des personnes et de leur perception de leur capacité à atteindre des positions supérieures. Il ne s'agit donc pas seulement d'une simple intériorisation des chances « objectives » d'accéder à certains postes⁹⁸ ou de la retraduction d'une structure d'opportunités, ni d'un trait psychologique inné, mais du produit plastique de la confrontation entre la trajectoire

⁹⁷ Sur les présupposés des analyses en termes « d'ambition », voir Olivier Nay, « Les règles du recrutement politique : pour une approche institutionnaliste de la sélection politique ; l'exemple des candidats à l'élection régionale », *Politix*, n°44, oct-déc. 1998, pp. 161-190.

⁹⁸ Cf. Pierre Bourdieu, *La distinction*, op. cit.

de la personne, son « ancrage identitaire » en lien avec la nature de ses motivations, sa situation présente et sa perception de son environnement professionnel.

On peut en effet tout d'abord remarquer que les localiers qui percevaient dans leur jeunesse la presse écrite comme un monde inaccessible, sont en général d'origine sociale modeste ou ont connu des échecs dans leurs études. Mais leur manière d'exprimer cette perception initiale du métier traduit aussi leur propre évolution. Ainsi les journalistes plutôt désengagés réactivent cette perception première du métier, les journalistes critiques tendent à l'objectiver sociologiquement, les journalistes plutôt ambitieux la considérant comme révolue. Car si d'un côté, une certaine « confiance en soi » est nécessaire pour assumer des conflits avec les sources – et une attitude critique –, un sentiment trop fort d'illégitimité étant inhibant, de l'autre, un sentiment d'adéquation trop complet avec son milieu incite davantage à adopter une posture ambitieuse voire institutionnelle. Et c'est dans l'intervalle entre ces deux rapports à la position sociale, dans la tension entre une certaine confiance en soi et un sentiment d'inadéquation avec son milieu que se joue la dynamique susceptible de nourrir une attitude critique.

En premier lieu, les journalistes qui semblent encore éprouver le sentiment d'illégitimité qu'ils ressentaient à leurs débuts sont ceux qui s'inscrivent dans la forme de posture désengagée qui repose sur cette inhibition, et qui peut être provisoire ou plus pérenne. Par exemple, un jeune localier relate le parcours latéral qui l'a conduit au journalisme et montre comment cet univers professionnel lui paraissait alors inaccessible :

« C'est [par le sport] que je suis rentré en fait dans le journalisme, d'abord au service des sports, à Presse-Océan. Et puis j'ai poursuivi cette expérience donc dans la radio, toujours plutôt vers le sport. Et puis, et puis... petit à petit, comme j'ai arrêté le sport, j'ai commencé à regarder un petit plus, tu vois, ce qui se passe autour de moi, j'ai commencé à travailler pour le Petit Futé. Ça m'a amené petit à petit en fait vers la locale et puis de plus en plus je me suis intéressé, aux autres aspects de la vie locale. »

« Et puis quand j'ai commencé à penser au journalisme, je ne pensais pas, si tu veux, que j'oserais, tu vois par exemple parler dans le micro, faire de la radio, même si ça n'avait été que de la radio locale ».

Evoquant sa situation présente de vacataire, ce journaliste continue à exprimer un certain sentiment d'illégitimité en rejetant toute perspective de « carrière » et toute notion « d'ambition » :

« Je veux dire, je n'ai pas d'ambition de carrière particulière. Ma seule ambition, c'est ça, c'est de ne pas crever la dalle, donc de me stabiliser et puis de me faire plaisir en écrivant des choses qui soient intéressantes. (...) Je suis persuadé qu'il y a une façon de... une façon à trouver d'écrire, qui soit propre. Chaque journaliste, je suis sûr, a une façon d'écrire qui lui est propre. Certains à leur insu d'ailleurs. Peut-être moi aussi d'ailleurs actuellement. Donc voilà, ma seule ambition c'est ça, je n'ai pas d'ambition, si tu veux de... je n'ai pas envie de faire une carrière professionnelle, d'être chef adjoint de je ne sais quel service ou chef, alors ça vraiment ça ne m'intéresse pas du tout, moi je préfère... Mon truc c'est plutôt de continuer d'aller sur le terrain, j'aimerais bien même en faire plus, mais de vrais reportages, où il y a une vraie atmosphère à décrire, une vraie ambiance, et où tu prends le temps de la découvrir pour mieux, justement la faire passer ensuite. Moi, ça, si je pouvais faire ça, ça répondrait complètement à ce que j'ai envie de faire. »

Cependant, une fois titularisé à temps partiel (80%), cet ancien vacataire se considèrera enfin comme un journaliste comme les autres sur le plan professionnel et rédactionnel, même si son statut hiérarchique est quelque peu minoré, et prendra une nouvelle assurance qui lui permettra d'assumer une attitude de plus en plus nettement critique.

Dans une autre perspective, un journaliste d'origine ouvrière et qui n'a repris des études que sur le tard, souligne son éloignement initial de cet univers professionnel, et en fournit une explication sociale, revendiquant ainsi ses origines populaires et le caractère atypique de sa trajectoire et affichant son positionnement critique par rapport à la profession :

« Pour l'essentiel, les journalistes se recrutent dans des mondes plutôt bien lotis, huppés, chauds. Souvent, être journaliste, c'est une revanche, du moins en apparence, contre le milieu ambiant du papa qui veut que son fiston soit médecin ou avocat. C'est souvent une revanche des rejetons contre le conformisme social et la volonté de ressemblance sociale des parents. Moi, ce n'est pas du tout mon cas. »

Chez d'autres personnes interrogées, on sent que le processus de désinhibition sociale s'est davantage traduit par un « oubli » ou une remise en question des sources de leur sentiment d'illégitimité. Celui-ci leur devient alors étranger et laisse progressivement place à une ambition professionnelle plus assumée et/ou un désir d'ascension sociale. Cette évolution semble plus fréquente chez les journalistes

issus de familles de la petite ou moyenne bourgeoisie qui avaient ressenti à leurs débuts une impression d'extériorité sociale plus relative ou conjoncturelle, liée soit à l'accession rapide aux positions journalistiques les plus élevées, soit au contraire à une expérience scolaire difficile.

En effet, en premier lieu, pour certaines personnes issues de la petite bourgeoisie, même si le métier de journaliste apparaissait accessible, c'est la perspective d'une carrière parisienne qui était perçue comme inabordable, et qui explique le choix de la presse quotidienne régionale. Un jeune journaliste ayant suivi une trajectoire d'excellence scolaire et qui avait été admis à l'École supérieure de journalisme de Lille évoque par exemple le sentiment d'illégitimité qui lui interdisait d'envisager une école puis une carrière parisienne :

« Je n'avais jamais vécu à Paris, si je choisissais d'aller à Lille, c'était une manière... On m'avait proposé en prépa d'aller faire ma khâgne à Paris parce que ça marchait bien, dans une khâgne parisienne, et je n'ai pas voulu parce que la ville me faisait un peu peur. Si j'ai choisi Lille plutôt que Paris pour tenter le concours, ce n'est pas innocent non plus. Ce n'est pas la même taille de ville. Et puis je n'ai jamais imaginé travailler à Paris. Je n'étais pas issu d'un milieu où on nourrit pour ses enfants l'ambition d'une réussite nationale. Ça ne me venait même pas à l'idée de bosser dans la presse nationale ».

Même au cours de sa scolarité dans cette prestigieuse école, il n'imaginait pas pouvoir entrer dans la presse parisienne, et avait résolu la contradiction entre ses origines et la carrière qu'il pouvait espérer en choisissant la presse régionale, ce qu'il semble implicitement regretter aujourd'hui :

« C'était un choix, oui, la presse régionale ; c'est parce que je n'avais jamais eu l'ambition non plus de bosser dans la presse nationale. Je ne pensais pas en être... en être capable ni en avoir envie. Je ne me voyais pas. Je pensais, quand je suis entré à l'école... j'y allais pour bosser à Ouest-France parce que c'est le canard que mes parents ont toujours lu. » « Moi, je n'étais pas particulièrement ambitieux, pas particulièrement... Je n'étais pas prêt à me bagarrer pour ça. Je crois que je n'étais pas armé. Justement, j'étais un peu jeune au moment d'entrer. J'étais déjà content d'être là [rire]. Je n'étais pas... à l'époque, sûrement, un manque d'ambition. Enfin je dis ça avec le recul. »

Finalement, après avoir occupé quelques postes en locale, il a intégré le service des informations générales et espère désormais pouvoir accéder à une carrière parisienne ou à l'étranger, ce qu'il considérait initialement comme inenvisageable. Ce journaliste, malgré son malaise social initial, a donc en

permanence reporté ses ambitions sur l'échelon supérieur, dans une logique professionnelle qui amène à se projeter dans l'avenir, pour envisager finalement une carrière de plus en plus élevée .

Chez d'autres journalistes, c'est une logique plus nettement sociale que professionnelle qui explique cette **translation des ambitions**, notamment chez ceux qui ont pu être menacés de déclassement social⁹⁹, notamment du fait d'une situation d'échec scolaire relatif. C'est alors une forme d'expérience scolaire douloureuse qui leur interdisait provisoirement d'envisager une carrière dans le journalisme dont l'exercice se rapproche partiellement des activités scolaires. Des journalistes d'origine sociale élevée mais ayant eu un cursus difficile peuvent en effet avoir ressenti une certaine extériorité sociale vis-à-vis de cette profession. Un journaliste d'origine bourgeoise ayant eu une scolarité médiocre et qui a probablement été stigmatisé comme le « mauvais élève » de la famille – manifestement habituée à voir ses rejetons s'orienter vers les filières d'excellence et les professions libérales – évoque ainsi son sentiment d'illégitimité dans sa jeunesse, tout en le réduisant à un phénomène purement psychologique passager et dépassé :

« La presse écrite m'intéressait toujours mais je n'avais pas forcément le sentiment d'avoir les possibilités de faire quelque chose dans ce domaine. » Il ajoute plus loin : « ça me paraissait complètement inaccessible vu mon niveau. C'est sans doute une mauvaise analyse, un complexe d'infériorité que tu as quand tu es jeune parce que tu te dis... (...) C'est des choses idiotes, tu te dis « Non, ça c'est un métier, je ne serais jamais capable de le faire. Ce que le type fait, ce que ce lambda fait, je ne serais jamais capable de le faire. » Et puis finalement, ben tu t'aperçois que tu n'es pas plus idiot qu'un autre, que bon... (...) Mais ce qu'il faut savoir c'est qu'à côté, il y a des types qui font aussi bien que toi sinon mieux. Mais bon, je te dis, ça reste plus du... c'est plus du domaine... pas de l'inhibition, mais c'est plus du domaine de la... du complexe que tu fais quand tu es jeune. »

Et progressivement, une fois intégré dans la profession, le journalisme peut alors lui apparaître comme le moyen d'une « revanche sociale », car ce milieu est plutôt ouvert à des stratégies de prétendants ambitieux, prêts à se surinvestir dans leur activité et dans les relations professionnelles.

Une analyse dynamique de la perception initiale des journalistes de leur métier et de « l'ambition », permet donc d'éclairer les processus identitaires qui les travaillent et de mieux cerner les composantes sociales de leur « posture ». Le rapport présent aux enjeux de positionnement dans l'espace social ou de classement dans les hiérarchies locales est aussi un élément essentiel d'analyse des dynamiques identitaires.

Prestige social, notabilité, frustration et dénégation

La perception par les journalistes de leur propre position sociale et de celle de leurs collègues constitue un élément identitaire important. En effet, l'ambivalence de la position sociale des journalistes, de la presse quotidienne régionale en particulier, laisse place à un grand flou¹⁰⁰ et à des perceptions contradictoires. D'un côté, l'appartenance à la profession journalistique constitue un élément de valorisation sociale, mais de l'autre, l'appartenance à la presse quotidienne régionale et a fortiori le poste de localier apparaissent comme dévalorisés voire dominés au sein de l'espace professionnel¹⁰¹. Et selon les univers de référence principaux des personnes – espace local ou espace professionnel –, c'est l'un ou l'autre de ces aspects qui prime dans leur perception de leur position sociale, avec tout un ensemble de combinaisons complexes mêlant attrait pour le prestige social et pour l'appartenance au monde des « notables », dénégation, et sentiment de frustration, de dévalorisation ou de rejet.

On peut en effet d'abord remarquer que certains journalistes, inscrits dans une posture ambitieuse ou institutionnelle, expriment explicitement ou implicitement la

⁹⁹ Sur cette notion, voir notamment les analyses de Pierre Bourdieu (*La distinction*, op. cit.), ainsi que, pour les journalistes, le travail plus empirique d'Yves Roucaute, qui parle de « voie de secours » (*Splendeurs et misères des journalistes*, op. cit., p. 87).

¹⁰⁰ Voir notamment Denis Ruellan, *Le professionnalisme du flou*. op. cit.

¹⁰¹ Sandrine Lévêque a pour sa part travaillé sur un autre groupe dominé au sein de la profession : les journalistes sociaux. Pour elle, le caractère dominé de ce groupe n'est d'ailleurs pas lié aux propriétés « objectives » de ses membres mais à sa « réputation », produit d'une « rémanence historique », d'un sens commun à la fois sociologique et indigène, qui pose le « social » comme une catégorie globalement dévaluée et qui est intériorisée par ses membres comme une composante identitaire propre (*Les journalistes sociaux*, op. cit., chap. 4).

recherche d'une valorisation sociale. Ils exaltent alors la position sociale que leur confère leur métier, qui apparaît donc principalement comme un moyen d'occuper une position sociale gratifiante – avec un faible coût d'entrée, du fait de la simple nécessité d'avoir atteint un niveau universitaire sans autre exigence de diplôme, même si le coût de maintien est relativement élevé en raison de l'investissement horaire et psychologique requis. Cette logique est particulièrement prégnante chez les journalistes en situation de « reclassement social »¹⁰², qui cherchent à retrouver le statut dominant qui était celui de leur famille et que leurs études ratées ou leur trajectoire professionnelle ne leur avaient pas permis de maintenir. Le journalisme apparaît alors comme une voie qui permet l'accès aux milieux dominants sans en payer le prix (capitaux ou diplômes) et répond au désir de proximité avec les puissants.

Les journalistes les plus ambitieux soulignent particulièrement leur intérêt pour les « personnalités », révélant ainsi leur désir plus ou moins avoué de fréquenter les puissants. Par exemple, un localier dit avoir choisi le poste aux Herbiers pour travailler avec quelqu'un d'« un peu extraordinaire », de même qu'il avait suivi Baylet au moment de son accession au gouvernement et Madelin lors de sa « prise » de Redon. Il présente sa motivation comme le fait de traiter une actualité plus riche et de suivre des gens intéressants, mais cela traduit aussi une recherche de proximité du pouvoir.

Les journalistes plus institutionnels, ayant atteint leurs ambitions, apparaissent plus satisfaits de leur position. Plusieurs localiers ont ainsi répondu positivement à la question de savoir s'ils ont « l'impression d'être reconnu comme des notables », ce qui revient à exprimer un satisfecit concernant leur position sociale. En effet, ce type de réponse mêle jugement de fait et jugement de valeur et manifeste l'adéquation de la position occupée et de l'activité aux attentes du journaliste et à ses représentations générales du métier. Ce type de discours étant typique des journalistes adoptant une posture institutionnelle, qui se satisfont du jeu tel qu'il se joue et des rapports avec les sources tels qu'ils se nouent. Ainsi, un journaliste spécialisé évoque sa propre situation d'influence, tout en hésitant dans la formulation

¹⁰² Johanna Siméant et Pascal Dauvin ont particulièrement bien décrit ce type de logique, présente chez certains acteurs de « l'humanitaire » international, activité dont le flou social et la plasticité permet aussi de déployer de telles stratégies (*Le travail humanitaire*, op. cit.)

à adopter. Il répond en effet d'abord positivement sur sa position de « notable » avant de se reprendre :

« Sûrement, oui. Sûrement, oui. Notable ce n'est peut-être pas le mot, mais quelqu'un qui compte, forcément. Les journalistes n'ont pas un pouvoir de décision, mais sûrement un pouvoir d'influence, enfin les gens le disent. Vous êtes, dans ce que vous faites, des gens qui avez de l'influence. »

D'autres journalistes, généralement « ambitieux » mais menacés de déclassement et qui tentent de se rétablir dans cette profession ouverte, mettent en valeur leur propre position tout en exprimant une certaine **déception**. La volonté de se faire valoir manifeste alors à la fois une représentation des journalistes comme appartenant aux classes dominantes, ce qui traduit l'adhésion aux hiérarchies sociales traditionnelles, mais aussi une certaine insatisfaction, une impression de ne pas être reconnu à l'aune de cette supériorité sociale. Être et devoir-être sont alors disjoints, ces personnes estimant que les journalistes n'occupent pas la place qu'ils « devraient » occuper. On a évoqué à plusieurs reprises le journaliste de Presse-Océan qui manifeste pendant son entretien un fort désir de se faire valoir, par ses titres, par les livres qu'il a écrits et qu'il mentionne, par ses connaissances, et qui compense aujourd'hui la dévaluation relative de sa position en manifestant des signes de grandeur. Il se targue en effet à de nombreuses reprises de son classement de major à la sortie de l'école d'officiers, du fait qu'Eric Tabarly était son compagnon de chambrée, de sa situation de conseiller municipal le mieux élu de sa commune... Il tente de montrer toute la surface sociale qu'il occupe en déclinant ses compétences, titres, postes et relations, sa notoriété et même sa richesse :

« Là-dessus, je sais faire, là-dessus je suis assez bon. Je crois que dans la PQR, je suis un des journalistes les plus cités de France, honnêtement. » « J'ai une signature qui est connue, qui est fidélinisée. »

« Je vous l'ai dit, je suis élu d'une commune, ce soir j'ai un conseil municipal où je vais voter le budget, c'est un acte important, pour les 3500 habitants d'une commune, parce qu'on fait des choix. Jusqu'à 1 heure du matin, je serais à faire un autre métier. Et puis aussi, j'ai également des responsabilités importantes dans des domaines qui sont... Je préside par exemple la société des courses de Nantes qui est une société, qui est la première société de France. Et je siège à Paris dans les instances des courses, du galop, avec un Mr qui s'appelle Jean-Luc Lagardère avec lequel je suis aussi très près... très proche. Voilà » Il signalera aussi que Alain Duhamel et de la Garde sont de « bons amis »

Il signale que son salaire est « un des plus hauts du journal » et annonce : « J'ai déjà un petit bateau qui est sympathique, j'ai plein de choses. »

Sa frustration liée à son abandon d'une carrière nationale et à son maintien dans un petit quotidien de province depuis trente ans s'exprime quand il souligne qu'il pourrait être à Paris, c'est-à-dire dans des régions beaucoup plus centrales du secteur de la presse, tout en déniait en avoir le désir :

« Puis bon, ben dans la presse, on se fossilise dans son coin. Mais c'est intéressant. - C'est-à-dire? - Bah, on prend socialement... J'ai des raisons qui sont des raisons personnelles d'être à Nantes, alors que je pourrais être à Paris, c'est vrai. - Mais fossilisé, ça veut dire que vous l'impression de... de ne pas avancer beaucoup? - Non. Oui, on se fossilise, ça veut dire que bon, je pourrais être à Paris, c'est vrai, je n'en sais rien, j'ai travaillé au Monde, j'ai travaillé à Europe 1, ils ne voulaient pas que je parte. Il y a plein de journaux, il y a plein de trucs. Paris, c'est intéressant, c'est important. Mais ça ne m'a jamais tellement tenté d'aller travailler à Paris, et puis je n'avais pas tellement envie d'y retourner, c'est tout.

En revanche, les journalistes traversés par des tensions sociales et qui tendent vers un désengagement critique expriment leur refus et leur dénégation de ce statut supérieur ou notabiliaire, mêlant ici encore jugement de fait et jugement de valeur, mais pour affirmer le statut dominé de la profession. Cette **volonté de rejeter toute prétention à une position dominante ou de notabilité locale** s'ancre souvent dans des expériences sociales douloureuses, de personnes ayant subi des revers professionnels. Ces difficultés incitent d'ailleurs souvent ces journalistes à la contestation critique et/ou au désengagement, selon les dynamiques identitaires qui prévalent.

L'un d'eux évoque par exemple son plaisir de jeunesse à pénétrer les milieux « bourgeois » tout en dénonçant la distance sociale qui perdurait, exprimant ainsi l'ambivalence de la position du journaliste qui a accès au monde dirigeant sans en faire partie et qui peut éprouver une attirance et une répulsion mêlées pour le monde des puissants :

« Nous, on a l'avantage, avec ce métier, de pénétrer tous les milieux et d'essayer, je dis bien d'essayer, de travailler dans tous les milieux. Alors après, deuxième plan de la réflexion, tu te dis « Ouais mais attention parce qu'on commence à me manipuler, à m'attirer dans ce milieu », par exemple bourgeois voire aristo, c'est plus rigolo. Le milieu bourgeois essaye de te faire croire que tu fais partie de leur milieu. Ce qui est faux. Il suffit de quitter à un moment ou à un autre, sa casquette de journaliste pour se retrouver simple citoyen et tu t'aperçois que tu es rejeté [de manière un peu plus vive] et à une vitesse folle, de ces milieux-là, parce que tu n'es

plus un notable. On te fais croire que tu es un notable. Et j'ai beaucoup de collègues qui se laissent prendre à ce piège, d'ailleurs. C'est assez drôle, ils se croient notables parce que d'un seul coup, on commence à les traiter avec respect, les entraîner dans des milieux qui les dépassent souvent, de pouvoir ou d'argent. On n'a ni le pouvoir ni l'argent. On n'a le pouvoir qu'au travers de notre entreprise, et l'argent on ne l'a pas (rires). Donc en fait, on n'en fait pas partie, de ces milieux-là. »

Il précise ensuite le type d'expériences où il s'est senti « rejeté » et qu'il a pu vivre comme des humiliations :

« Si tu vas voir quelqu'un en lui demandant un service ou quelque chose, je n'en sais rien, ou en lui faisant une proposition, en lui disant « Là, je ne suis pas là au titre du journal, c'est à titre personnel », tu vas sentir déjà la gêne qui s'installe. Parce que le mec, tu n'es pas là au titre du journal, tu l'intéresses déjà beaucoup moins. Et puis tu lui demandes quelque chose, mais tu n'es pas là au titre au journal, donc il ne peut pas en profiter. Alors s'il est primaire, s'il ne se dit pas au deuxième plan « il n'est pas là au titre du journal mais il est quand même journaliste, donc peut-être que je pourrai lui demander une contrepartie », il se dit d'un seul coup « Qu'est-ce que ce gugus-là vient me demander? ». Et tu te retrouves assez vite rejeté. »

Il pense en fait à une expérience précise, où il est allé, « à titre personnel » demander au maire de la Roche-sur-Yon d'augmenter la subvention à une association musicale : *« Il n'a pas carrément dit non, il a enrobé, mais c'était quand même non, rien du tout. Moi, j'avais promis de faire la démarche, je l'ai faite. D'ailleurs ça a débloqué les choses quelques mois après. (...) Enfin bon, c'est une démarche personnelle que je n'aurais pas dû faire. Ça, par contre, c'est sûr. »* Cela a dû réactiver des expériences antérieures plus douloureuses, quand il était « auxiliaire de rédaction » à Ouest-France à Laval : *« mon CDD étant achevé, je me suis retrouvé dans la ville en n'étant plus rien du tout. »*, et ensuite étant détaché seul en poste dans une petite ville. Il relate qu'alors, ayant « un problème avec [son] canard », il a demandé au président de l'association dans laquelle il était investi d'intervenir auprès de Philippe Mestre, et que celui-ci avait refusé : *« Il a refusé parce que je ne travaillais plus sur Challans, je ne pouvais plus rien lui apporter. C'est grosso modo comme ça que j'ai analysé la chose »* Il conclut une nouvelle fois sur son sentiment de culpabilité : *« D'ailleurs je n'aurais pas dû faire la démarche. De temps en temps, quand tu es un petit peu acculé, tu fais des démarches que tu regrettes après, c'est pour tout le monde pareil, je présume. »*

Il estime finalement que si certains journalistes peuvent, de par leurs origines bourgeoises, être perçus comme de « vrais » notables, la plupart des localiers n'appartiennent pas à ce monde et ne peuvent que tenter de (se) faire croire qu'ils le sont. Il dénonce ainsi l'illusion de certains de ses confrères qui voudraient appartenir au monde des puissants :

« J'ai des collègues ici qui se sont laissés prendre, à mon avis, et qui peuvent retomber de haut le jour où pour une raison ou pour une autre ils arrêteront de faire du journalisme, s'ils arrêtent. Ça c'est évident. »

Il précise a contrario comment ce sont les origines bourgeoises d'un de ses confrères qui expliquent son appartenance au monde des « notables » :

« X [prénom d'un journaliste], lui, il est notable, de toute façon, même en n'étant pas journaliste. - Comment tu expliques ça? - De par ses origines. Quand on fait partie d'une grande famille bourgeoise de France, d'une des plus grandes familles, on n'a pas de problème, on est un notable naturellement. La question ne se pose pas, pour X. La famille X [nom de famille], avec Villemorin, c'est les deux plus importants dans le commerce des graines. Donc... » « Je crois qu'il est naturellement à l'aise dans ce milieu-là et qu'on le reconnaît comme faisant partie du milieu. Il y a peut-être une espèce de signe indien, de signe de reconnaissance (rires). » Il explique « c'est vrai que ses origines lui permettent d'avoir suffisamment de relations pour se caser n'importe où si jamais un jour ou l'autre il avait un problème. »

Un autre localier exprime une déception et un rejet encore plus violents de toute prétention sociale. Il évoque en effet à la fois son étonnement initial devant le respect lié à sa carte du journal, son refus d'adhérer à cette représentation, et une volonté de dissociation complète entre le statut professionnel et personnel, pour dévaloriser la position individuelle du journaliste. Tout d'abord, quand il se rappelle ses débuts comme pigiste alors qu'il était encore étudiant, il rapporte sa surprise vis-à-vis des comportements que suscitait sa première « carte » du journal Presse-Océan :

« Il y a une chose qui m'a frappé, c'est que... puisque j'allais au nom du journal couvrir des événements, à Nantes, pendant cette période-là, qui a duré deux mois, c'était l'audience et le respect qu'on avait pour quelqu'un qui se présentait comme étant journaliste, alors que je... je ne l'étais pas, naturellement. Mais je ne me disais pas journaliste, je disais « Presse-Océan, voilà, je viens... », et puis ça se passait très bien. Et puis les gens avaient... »

Mais il dénonce ensuite la « mystification » que constitue la croyance en un statut privilégié, allant jusqu'à dévaloriser totalement la profession et ceux qui la pratiquent, avec un certain ressentiment qui semble lié aux blessures provoquées par les sanctions qu'ils a subies :

« Et quand on est un peu narcissique, on peut être dupe de tout ça, et se croire le nombril du monde, alors que... voilà. C'est une profession où on se croit le nombril du monde, où on se croit aussi beaux que les politiques, aussi beaux que les artistes, aussi.. alors que... c'est naturellement... on n'est rien, voilà. On est un vecteur, un rail de chemin de fer, une ligne de téléphone, rien de plus. » « On se leurre en croyant... en nous attribuant à nous-mêmes une

importance que les gens attribuent à l'organe qu'on représente, c'est ça où il faut faire très attention, alors que nous on est transparents, on ne vaut rien dans l'affaire. »

Le rapport des vacataires à leur statut social est aussi complexe, certains exprimant la souffrance liée au manque de reconnaissance mais valorisant aussi leur situation et la « liberté » qu'elle leur confère, selon leur posture. Ceux qui ne vivent leur situation que sur le mode de la frustration, demeurent entièrement « pris » dans leur sentiment d'illégitimité et conservent une posture entièrement « désengagée », tandis que ceux qui dénoncent parallèlement les hiérarchies instituées et le conformisme des titulaires tendent à évoluer vers une posture critique. Par exemple, un vacataire de 33 ans qui collaborait régulièrement à Ouest-France avant d'être titularisé à temps partiel, après avoir évoqué les inégalités statutaires par rapport aux autres journalistes, énonce les avantages de sa situation, en présentant sa situation de multicarte comme le résultat d'un choix volontaire. Il se compare en effet à un autre localier du même âge et qui est au moment de l'entretien considéré comme le jeune ambitieux du journal concurrent. Il dénonce les illusions de ce dernier et préfère in fine sa situation malgré les inconvénients de celle-ci :

« Il a fait exactement l'opposé de ce que moi j'ai réalisé. C'est-à-dire qu'on a commencé à peu près en même temps à Vendée-Matin. Lui, il avait comme tout bagage une formation de photographe à Paris dans une école privée, et aujourd'hui, il est virtuellement chef de rédac. C'est-à-dire dans sa tête il est chef de rédac. Bon, et puis je pense que pour lui... enfin bon, ce que je vais dire, ça n'engage que moi, je n'en sais rien, comment il fonctionne, mais il a sans doute un regard par définition qui est très différent du mien sur le monde des journalistes, sur leur pouvoir, sur leurs compétences, sur leur professionnalisme. Voilà, donc c'est pour ça que je ne regrette pas du tout, du tout, du tout, même si encore une fois, si demain je me fais lourder, économiquement je suis mal, ça c'est clair. Voilà. »

Il dit plusieurs fois avoir « perdu [ses] illusions » sur le journalisme, transformant ainsi sa déception en manifestation de lucidité.

Comme le discours des journalistes sur leur perception initiale du métier, leurs appréciations sur leur statut social présent et sur leur appartenance au monde des « notables » s'avèrent donc révélatrices de la forme de leur rapport au métier et de leur positionnement social, et indirectement de leur posture. La manière dont ils

gèrent leur relations et leurs investissements « à côté » de leur travail proprement dit est aussi significative.

3. Gestion des relations personnelles et investissements extra-professionnels

Dans le cas des journalistes, la frontière entre « travail » et « hors travail »¹⁰³ ou « public » et « privé » est particulièrement floue, certaines situations étant intermédiaires et ambiguës, par exemple quand ils déjeunent avec une personne rencontrée au cours de leur travail. Ainsi des échanges d'informations peuvent avoir lieu dans les relations personnelles ou au cours de la participation à des activités collectives, et parallèlement, les rapports amicaux entretenus avec certaines personnes ou des engagements militants peuvent avoir une influence sur le traitement de l'information dont les individus ou les groupes concernés sont l'objet. Dans ce contexte de flou, ce sont les journalistes eux-mêmes qui définissent la frontière entre « travail » et « hors travail », selon la manière dont ils gèrent la tension entre désir d'intégration relationnelle et sociale et préservation de leur « indépendance ». Ce mode de gestion des relations et des investissements extra-professionnels se manifeste dans leur manière de voir les rapports amicaux et des engagements associatifs ou militants autorisés, conception qui diffère selon le type de posture adopté.

Fréquentations et réseaux sociaux

Dans leur activité professionnelle, les journalistes sont amenés à rencontrer un grand nombre de personnes, dont une bonne partie de façon suivie et régulière. Mais la nature des relations que les journalistes entretiennent dans leur vie professionnelle

¹⁰³ Sur l'importance identitaire des activités « hors » travail et sur l'interaction entre ces deux dimensions, voir notamment Florence Weber, *Le travail à côté. Etude d'ethnologie ouvrière*, Paris : INRA-EHESS (Coll. « Recherches historiques et de sciences sociales »), 1989.

même est variable¹⁰⁴, et ensuite, la dimension amicale que ces rencontres peuvent prendre dépend de la manière dont les journalistes gèrent leurs fréquentations¹⁰⁵. Ils peuvent soit accepter et entretenir la personnalisation des relations et s'insérer progressivement dans un tissu de relations qui épouse certains réseaux sociaux, soit s'en préserver en posant certaines limites. Les journalistes s'inscrivant dans une posture institutionnelle ou ambitieuse cherchent généralement à développer cette insertion relationnelle, tandis que les journalistes critiques se défient le plus souvent des rapports qui peuvent s'établir avec les personnalités locales ou les membres des institutions dominantes, tandis que les individus plus désengagés s'excluent ou se sentent exclus de tels réseaux sociaux. Cependant, les uns comme les autres prétendent généralement d'une part respecter certaines distances et d'autre part se prémunir contre les effets éventuels des relations amicales. Ce n'est donc que dans une analyse précise et, le cas échéant, avec l'éclairage de la connaissance empirique des pratiques des personnes que l'on peut saisir les modalités de gestion des relations personnelles des journalistes.

Tout d'abord, les journalistes les plus institutionnels ou ambitieux reconnaissent et valorisent la nature amicale des relations qui se sont tissées avec leurs interlocuteurs habituels, mais prétendent que la distinction entre les situations privées et publiques leur permet d'éviter que ces rapports amicaux n'influencent sur leur activité professionnelle, estimant que cette simple spécification des cadres préserve leur autonomie¹⁰⁶. Une telle **banalisation de la privatisation des relations** va d'ailleurs généralement de pair avec une immersion plus ou moins forte dans les réseaux sociaux dominants, les journalistes qui défendent cette position unilatérale étant les plus liés aux représentants des principaux pouvoirs locaux – politiques, économiques, agricoles...

¹⁰⁴ Cet aspect est traité d'un point de vue tactique dans le titre II de la première partie.

¹⁰⁵ Cyril Lemieux insiste aussi sur la dimension interpersonnelle des rapports avec les sources, mais il tend à y voir un processus universel lié à une « règle » professionnelle valable dans les interactions privées : les principes de « personnalité » et « d'intimité », évoquant respectivement la nature personnelle et amicale des relations (*Mauvaise presse*, op. cit., pp. 150 et ss.). Cependant, cette présentation universalise et naturalise un processus qui n'est pas partagé par tous les journalistes et qui repose sur une action volontaire. Il s'agit en effet d'un mode particulier de gestion des relations, orienté vers l'insertion dans les réseaux sociaux dominants, qui n'est pas partagé par tous, et notamment par les journalistes qui s'efforcent de maintenir une certaine distance.

Un journaliste de Presse-Océan, ayant une posture très institutionnelle et occupant un poste de responsabilité, affiche ainsi sans réticence sa fréquentation des milieux dirigeants du département, et la justifie en l'attribuant à son goût pour les sorties amicales¹⁰⁷, même s'il reconnaît implicitement que sa position professionnelle a pu être à l'origine de certaines relations :

« Moi j'habite depuis cinq ans à la Roche-sur-Yon, je connais plein de monde, et ça n'a rien à voir avec le journal. Peut-être au début, il y a une ou deux fois où il y a des gens qui m'ont invité parce que j'étais journaliste, une ou deux fois c'est arrivé de la part d'un homme politique. Ce sont souvent les hommes politiques qui ont le plus besoin de la presse. (...) - Mais vous disiez qu'au début les gens ne vous connaissaient pas forcément, mais maintenant, même si c'est vos amis, vous êtes bien inséré dans la vie politique locale? - Oui. Enfin dans la vie politique et sociale, quoi. Oui. Non, mais ça, ça dépend aussi beaucoup de la personnalité des gens. Moi j'aime bien sortir, donc je sors beaucoup. il y a des gens qui ont une autre... En plus je n'aime pas, enfin je n'ai pas du tout une activité culturelle, je ne vais jamais au théâtre, je ne vais jamais au cinéma, donc ça ne m'intéresse pas. » Questionné sur les dangers que cette immersion peut impliquer, il admet que connaître « beaucoup beaucoup de monde » peut poser un problème, mais le seul qu'il évoque est celui d'avoir à traiter un sujet « embêtant » sur une de ces relations. Il lui suffit alors de donner le sujet à un de ses collègues¹⁰⁸.

Un autre localier conçoit aussi le passage à des relations amicales comme « automatique » et naturel. Il reconnaît le risque d'influence sur l'activité professionnelle, tout en affirmant immédiatement après que cela n'est pas le cas quand on pose bien le primat de son activité professionnelle :

« Le problème, c'est que si tu vas rencontrer quelqu'un, automatiquement tu as des liens qui vont se créer, c'est évident. Il arrive au bout d'un moment, tu commences à le tutoyer, tu commences... tu vas bouffer un morceau ensemble, tu prends un verre et compagnie. Bon, et c'est vrai que là, tu atteins un danger de perdre une partie de ton... de ta neutralité. C'est pour ça qu'à mon sens, il faut bien baliser le terrain dès le départ, sinon tu te fais bouffer. » Il prétend avoir « posé les jalons » pour faire reconnaître qu'il fait « avant tout son métier », ce qui paraît bien symbolique comme affirmation d'autonomie. Mais ce journaliste est cité par plusieurs de ses confrères, y compris dans sa propre rédaction, comme l'exemple de celui qui fréquente les

¹⁰⁶ Cette séparation entre sphère privée et publique apparaît donc davantage comme une justification de certains acteurs – ceux qui privilégient une immersion dans les réseaux dominants et une pratique institutionnelle de leur métier –, que comme une frontière opérationnelle et objective.

¹⁰⁷ Il réduit ainsi ce choix à un trait psychologique ou une idiosyncrasie, lui ôtant ce faisant toute dimension sociale.

¹⁰⁸ Selon la tactique du « transfert » analysée dans la première partie.

élites locales et qui se prend au jeu de la notoriété et se fait croire qu'il appartient au monde des notables.

Un journaliste spécialisé de Ouest-France, qui conserve des liens étroits avec le milieu qu'il traite et dont il est issu, revendique ses relations amicales avec certains des acteurs de son secteur, tout en niant que cela puisse avoir des effets. Pour lui, l'essentiel, quand il est invité est de savoir à quel titre :

« C'est dans un autre cadre parce qu'il y en que moi je connais depuis vingt ans et donc c'est vrai qu'il y a des relations d'amitié, ce n'est pas parce qu'eux sont devenus responsables et que moi je suis devenu un spécialiste, ça n'empêche pas. Je crois qu'il y a des fois où il faut faire la différence. On ne peut pas, parce qu'on est journaliste, être fâché avec tout le monde. Mais je crois que chacun fait la différence entre ce qui est de la courtoisie ou même de l'amitié et puis ce qui est du domaine davantage public. » Il insiste plus loin sur cette séparation des cadres :
« Toujours la même règle. Toujours la différence à faire entre ce qui du convivial et ce qui est de l'informatif. »

Certains journalistes revendiquent même a contrario la dimension « humaine » de leurs relations professionnelles. Un journaliste qui a renoncé à ses ambitions critiques et a depuis endossé une posture institutionnelle affirme ainsi cet aspect désintéressé et purement personnel des relations avec les sources :

« Dans le journalisme, il y a de la tactique et de la stratégie, mais il y a aussi des sentiments sincères. Moi, les gens que je vois régulièrement pour avoir des informations, je ne les vois pas régulièrement en me disant « Quelle tactique et quelle stratégie je vais utiliser...? » Mr ou Mme Untel, ils sont Untel, il y a effectivement de la sympathie. Quand ils ne sont pas sympathiques, ils peuvent être intéressants, sans être sympathiques, et moi ça m'intéresse de savoir ce qu'ils font, ce qu'ils ont dans la tête, ce qu'ils veulent faire. Donc je noue une relation humaine. Elle n'est pas uniquement machiavélique, quoi. Elle est humaine. »

Les journalistes plus proches d'une attitude critique, tout en acceptant le passage à des relations personnelles, souvent nécessaires pour réaliser un véritable travail de suivi des « dessous » de l'actualité locale et parfois d'investigation, se fixent des limites plus précises. Ils tentent alors de trouver un certain équilibre dans leurs relations sociales, en **gérant de manière plus volontariste la tension entre l'entretien de rapports cordiaux et le maintien d'une certaine distance**, et en évitant les relations avec les personnes appartenant aux milieux dirigeants. En effet, sans s'interdire toute relation amicale, certains soulignent le danger de se "lier" et de ne plus conserver son "indépendance" et s'efforcent d'instaurer et de préserver une certaine distance. Un journaliste fortement investi et souvent très critique affirme par

exemple sa « retenue » vis-à-vis des personnes appartenant aux milieux dominants, tout en admettant son goût pour les relations conviviales :

« Je crois qu'il faut garder ses distances. Ce qui ne veut pas dire (...) être distant. (...) [les] gens pour lesquels j'ai beaucoup d'estime, j'ai par rapport à eux de la retenue. De la retenue parce que je sais que si je n'ai pas de retenue, je risque d'entrer dans un clan, et pas seulement un clan politique : économique, culturel - il y en a d'autres -, dans un clan, et je serai ligoté. »

Il dit « un honneur de refuser les réceptions privées » mais précise ensuite qu'il ne refuse pas les rapports conviviaux : *« Tout naturellement, je rencontre ces gens sur le pas de ma porte. Il m'arrive de prendre un pot avec eux. Si c'est ça les réceptions privées, oui, il m'arrive de prendre l'apéritif avec le secrétaire général de la mairie, avec le banquier directeur départemental adjoint de la BPAV, qui va nous inviter bientôt, etc. Moi je n'ai pas le sentiment que ça fait bouger en quoi que ce soit mon point de vue et mon écriture. J'ai même le sentiment plutôt de l'effet inverse, à savoir, je crois qu'il y a en chacun la volonté d'être autonome. »*

Un journaliste qui manifestait auparavant une attitude plutôt critique avant de s'orienter vers une posture plus ambitieuse et qui demeure travaillé par de fortes tensions, tient des propos particulièrement ambivalents ; il affirme par exemple ne pas s'interdire les relations personnelles avec des élus, mais se fixe néanmoins certaines limites, pour qu'elles demeurent privées en évitant en pratique les hommes de pouvoir :

« A X, ça m'arrivait de côtoyer certains conseillers municipaux de la majorité. Bon, on ne s'affichait pas dans les restaurants ou dans les cafés de la ville, parce que ça aurait été périlleux pour eux — plus que pour moi (rire). Mais oui, non, ça ne me gêne pas, mais c'est des relations personnelles, ce n'est pas des relations intéressées, dans ce cas-là. » Il poursuit par des exemples : *« A Y, le secrétaire général qui a à peu près mon âge, avec qui on s'entend très très bien, m'a invité à... il m'a dit 'Tiens, un soir, il faut que vous veniez bouffer, avec ta femme, à la maison'. Je n'ai pas dit non. Je n'ai pas dit oui. Il m'a dit 'Tiens, il faudra que tu me donnes une date. »* Pour l'instant, je ne lui ai pas donné de date. Je lui dirai oui, sûrement, ça ne me paraît pas choquant. Je crois qu'il faut placer la limite. Il y a des gens, dans cette rédaction, qui placent un point d'honneur à dire 'vous' à tout le monde, et puis leur distance journalistique s'arrête là. Moi je peux être assez ami avec quelqu'un et ça ne m'empêchera pas... je ne pense pas que ça m'empêchera, le moment venu... Et puis je ne suis pas ami avec le maire. Je ne vais pas partir en week-end avec le maire (rire), ça c'est évident. Ni avec l'opposition, je veux dire. Il y a quand même des limites. Mais oui, il y a des gens... J'allais dire : je côtoierais plus facilement des fonctionnaires que des politiques. »

Les journalistes travaillés par une certaine déception sociale et en particulier ceux qui relèvent d'une posture désengagée expriment généralement une

ambivalence entre un désir de nouer des relations personnelles chaleureuses et une volonté de démystifier la nature des rapports qui se nouent réellement.

Par exemple, un localier commence par nier le caractère amical des relations qui peuvent être nouées dans le travail - avec une volonté de démystification cruelle qui traduit aussi probablement sa propre désillusion -, avant de rappeler, à l'inverse, sa bonne insertion dans son ancien poste tout en rejetant tout rapport avec les « notables », puis de souligner la nature plus personnelle des échanges qui s'établissent lors des reportages approfondis, tout en démentant leur caractère amical. Ce journaliste aujourd'hui désengagé, mais qui s'était beaucoup investi dans son poste précédent, tient en effet tout d'abord à dévaloriser les liens qui peuvent se tisser dans le cadre professionnel et à les réduire à des relations de service banales :

« D'ailleurs, je crois qu'il faut replacer l'importance du journaliste dans le cercle des gens qui le sollicitent. On considère le journaliste comme le boucher dans la mesure où il va vous apporter un bon bifteck. C'est-à-dire que vous ne connaissez pas votre boucher, vous débarquez dans une ville, il vous faut un bifteck pour le midi donc vous allez à la boucherie. Vous n'allez pas parler de la pluie et du beau temps avec votre boucher, parce que vous ne le connaissez pas. Vous allez demander un bon bifteck. Il va vous donner votre bon bifteck, vous serez content. Vous avez affaire à un journaliste, pour lequel vous n'avez aucun lien d'amitié particulier, qui représente un organe de presse, qui doit le lendemain mettre en valeur ce que vous avez dit, donc vous faites le minimum d'effort, vous calculez vos efforts. Vous dites « Bonjour monsieur, ça va bien, vous n'avez pas froid, vous voulez quelque chose pour vous asseoir ». Voilà. Et puis en dehors de ça, le bonhomme ne vous intéresse pas. Et le tort de certains journalistes, c'est de croire que quand on vous invite, on vous sollicite, c'est comme si vous étiez déjà le bon Dieu et que vous étiez déjà l'ami de la famille depuis quarante ans. C'est faux. Les gens se foutent de vous comme de l'an quarante. Ils n'en ont rien à cirer. Et c'est pour ça, moi je trouve grotesque, parfois, ridicule, de voir des collègues d'un bord ou de l'autre qui se laissent emporter... je ne sais pas par quel principe d'humanité, et de chaleur humaine ou de chose comme ça, et se laissent avoir dans des rencontres, comme ça. Les gens se foutent de vous, ils ne... Vous, l'individu lambda, vous ne les intéressez pas. Et ça, il faut le comprendre. Voilà. Ce qui les intéresse c'est « Alors demain, belle photo, trois colonnes... ». D'accord, très bien, ça c'est parfait. Donc c'est pour les relations humaines qu'on peut avoir dans le travail, elles sont très superficielles. Il faut le savoir. Et il ne faut pas... il ne faut pas se leurrer, quoi. Ce n'est pas parce que le directeur de l'équipement vous aura fait un grand sourire, vous aura dit « Bonjour monsieur, comment allez vous? Ça me fait plaisir, etc. », il se fout complètement de vous, il ne faut pas se leurrer. - Vous pensez qu'il y en a qui se font avoir? - Il y en a qui se font avoir. Oui, oui, sûrement. Oui, parce que c'est trompeur, tout ça, c'est trompeur. Il y a des rapports sociaux qui sont trompeurs. »

Cependant, il se rappelle s'être plu dans son poste aux Herbiers et s'être alors bien inséré dans la société locale, tout en précisant qu'il ne s'agissait pas de relations avec des personnalités locales :

« Moi j'étais bien dans le milieu, parce que je... je me plaisais aux Herbiers, et ce n'était pas le cas de tous, ils n'en avaient rien à faire, le lendemain... ils ne cherchaient qu'à partir et puis ils partaient. Ils restaient un an et demi, bon. Alors pas impliqués dans les... » Il affirme cependant plus loin ne jamais s'être lié avec les notables, « *des gens importants* », « *des gens de justice, de la politique ou des affaires* » mais seulement avec des personnes du milieu artistique ou enseignant, avec qui il se « *trouve davantage en communion, en sympathie* ».

De même, après avoir reconnu l'intimité qui le liait à un opposant à l'ancienne municipalité devenu maire de la commune, il tient à dénigrer leur relation :

Bien qu'il dise que celui-ci a « *partagé [ses] souffrances* », il dévalorise néanmoins cette relation en insistant : « *On se tutoie, mais il n'y aucun... rien, il n'y a rien, je n'ai aucune sympathie particulière pour lui, je n'ai pas de lien d'amitié avec lui.* »

L'ambivalence de ce journaliste quant aux rapports qui peuvent se nouer dans son activité professionnelle se manifeste aussi lorsqu'il témoigne du caractère intéressé de l'investissement amical du journaliste lui-même, l'instauration de relations plus personnelles constituant un moyen de susciter les confidences des gens sur lesquels il fait des sujets « magazine » :

« Mais par contre, quand on va voir quelqu'un de manière... plus... pour un sujet quand même beaucoup plus personnel, quelqu'un qui va s'ouvrir à vous, qui va dire... qui va vous faire des confidences, peut-être... enfin qui va être sincère, qui va parler d'elle-même pendant une heure, il ne faut pas se leurrer non plus, on ne peut pas faire de tous ces gens qu'on rencontre des amis, et donc s'il n'y a pas de suite, de liens amicaux qui se créent après ça, ce qui est tout à fait normal, il faut bien qu'il y ait un autre sens à la visite, c'est donc qu'on l'utilise. Et on l'utilise au maximum, et... donc il y a dans notre métier, des faux liens qui se créent, soit parce que les gens nous utilisent, soit parce qu'on utilise les gens, et il ne faut pas être dupe de ces liens. Il ne faut pas être dupe des amitiés et des gens vers qui on va, ou les gens qui nous sollicitent. »

Un autre localier évoque en outre les difficultés relationnelles liées à l'ambivalence des possibilités d'insertion d'un journaliste dans la vie locale : son métier lui permet de rencontrer beaucoup de gens mais rend les relations délicates, les personnes pouvant craindre une utilisation des informations dévoilées dans le cadre des rapports privés :

« Si on veut parler d'insertion à titre personnel et pas seulement à titre professionnel, l'insertion du journaliste n'est pas quelque chose de facile, parce qu'il connaît forcément beaucoup de

gens, il est souvent sollicité, mais c'est aussi quelqu'un dont on se méfie un peu. On n'est jamais très sûr que les informations qu'il va collecter vont rester en sa possession, on n'est pas sûr de ne pas les retrouver dans le journal le lendemain. Et ça freine énormément l'intégration du journaliste, ça, c'est une évidence. Il faut vraiment avoir des amitiés assez fortes pour être sûr... pour qu'une certaine sécurité s'installe entre le journaliste et son ami. Ce n'est pas non plus forcément une très bonne chose pour le journaliste, parce que l'amitié c'est aussi une façon de se faire un petit peu ligoter, et ça provoque de l'autocensure. » Il précise par ailleurs le type de milieu qu'il peut fréquenter : « Enfin, on peut être invité chez des gens avec lesquels - comme je vous le disais tout à l'heure - on a noué des liens amicaux parce qu'on a des atomes crochus, mais ce n'est pas le cercle de notables, certainement pas. »

Ce localier, qui a une expérience douloureuse de sa position sociale, décrit des situations passées où il a été confronté à la défiance spontanée des personnes :

« Il n'y a pas que des bons côtés à être journaliste, parce que il y a aussi l'aspect, j'ai connu ça quand j'étais à X, un jour, un copain m'a invité à manger chez lui, puis ça faisait quand même six mois que je le connaissais. Il me dit « Bon, je t'invite, mais alors je te préviens, tu n'es pas journaliste ce soir. Parce que moi, je ne veux pas... je veux pouvoir parler librement » (rire). Là c'est le côté exclu parce que tu es journaliste. » Il prend ensuite un autre exemple : « Alors à Y c'était particulièrement vrai parce qu'en plus il y a une défiance envers les journalistes qui est énorme, comme dans toutes ces petites villes repliées sur elles-mêmes, pas très ouvertes. Je me souviens, je racontais une anecdote hier à un de mes collègues d'ailleurs, il y a, tous les ans, à la fin de la foire de Challans, il y a ce qu'ils appellent la soirée des présidents, où le maire invite tous les présidents d'associations, en fait toutes les associations, pas que les présidents, mais enfin bref, ça s'appelle la soirée des présidents. Et il y a une soirée donc, où on est ensemble, c'était tout, rien de plus. Et donc la presse était invitée évidemment. Et tous les ans, je me retrouvais avec mon collègue de Ouest-France à côté de la cuisine, une petite table de deux, comme ça, à côté de la cuisine, et puis il y avait toutes les grandes tables où il y avait toutes les associations. Ils étaient entre eux et puis nous, on était dans notre coin, complètement exclus, quoi, complètement exclus. »

Les journalistes vivent donc de manière très contrastée leur intégration relationnelle et gèrent différemment leurs relations personnelles et amicales et leur insertion dans des réseaux sociaux, en fonction de leur perception de leur position et de leur posture. Leurs conceptions de leur latitude dans leurs engagements personnels relèvent des mêmes logiques.

Adhésions et engagements

Les journalistes se positionnent de manière différente par rapport aux adhésions et engagements militants, associatifs ou politiques¹⁰⁹. En ce qui concerne les engagements associatifs, c'est l'immersion dans la société locale, l'usage promotionnel du journal et la hiérarchie des priorités qui posent problème, difficultés auxquelles s'ajoutent la partialité et l'engagement partisan dans le cas du militantisme politique. Selon leur posture, les localiers peuvent être attirés par l'une ou l'autre de ces activités ou s'en méfier et s'interdire implicitement ou explicitement certains engagements.

Tout d'abord, les journalistes qui ressentent généralement une certaine frustration dans leur activité professionnelle, sont souvent attirés par l'engagement associatif. Il s'agit alors de s'investir « à côté » de son travail pour y trouver une réalisation personnelle. Ce **désir d'accomplissement extra-professionnel** peut s'inscrire dans une logique d'ambition inassouvie ou dans un certain désinvestissement professionnel, qui est particulièrement poussé dans la posture désengagée. Mais ensuite, les journalistes qui s'orientent vers ces activités gèrent différemment les tensions que cela peut générer, selon la hiérarchie implicite ou explicite de leurs investissements. Un premier journaliste, qui a pu nourrir certaines ambitions mais qui s'est retrouvé bloqué dans une petite locale, explique par exemple les motivations de ses engagements locaux dans son ancien poste – comme responsable des fêtes médiévales et président de la jeune chambre économique –, en soulignant son désir d'action et d'intégration à la vie de la commune dont il se sent à l'écart du fait de son métier, tout en reconnaissant les difficultés engendrées par cette situation :

« A certains moments, on a aussi envie d'organiser des choses, on a aussi envie, à côté de son boulot, d'essayer de mettre en pratique son expérience, le fait qu'on est sans arrêt, je veux dire, à pomper l'expérience des gens, puisque finalement notre boulot, c'est d'aller voir des gens que

¹⁰⁹ Localement, ces deux types d'activités sont souvent fortement liés, dans la mesure où de nombreuses associations se situent dans une sphère d'influence politique (sur l'entrecroisement des réseaux locaux, voir notamment Frédéric Sawicki, *Les réseaux du PS : sociologie d'un milieu partisan*, Paris : Belin (Coll. « Socio-histoires »), 1997, ainsi que *Jours tranquilles en 1989. Ethnologie politique d'un département français*, Paris : Odile Jacob, 1988). Cependant l'engagement personnel et l'investissement militant dans l'une ou l'autre de ces activités relève de logiques quelque peu différentes.

ce soit à des moments positifs ou négatifs de leur vie, mais à des moments qui sont absolument privilégiés de la vie. » « Tout dépend jusqu'où on les mène, mais c'est vrai que dans une petite ville, quand on commence à organiser un certain nombre de choses, c'est difficile d'être à la fois le journaliste qui va en parler et puis celui qui organise. Mais bon, c'est aussi intéressant à voir, parce qu'il ne faut pas rester que dans son métier avec des œillères, on n'a pas... A force de côtoyer et de vivre des tas d'événements, on a forcément un regard. Si on n'essaye pas d'appliquer un petit peu certaines choses ou de faire, en dehors, parce qu'il faut aussi essayer en dehors de s'essayer à cet exercice. Parce que c'est facile de critiquer mais il faut aussi s'essayer à l'exercice de la réalisation, ce n'est pas... »

De manière similaire, un journaliste qui amorçait à l'époque qu'il évoque une carrière prometteuse et qui exprime par ailleurs son manque d'intégration et son sentiment de mise à l'écart lié à sa profession, revendique le droit de s'engager dans des activités associatives, tout en reconnaissant les problèmes que cela peut poser :

« Il y a des moments où tu n'as pas envie d'être seulement observateur. (...) Le journaliste, sinon, c'est un observateur neutre, il est en dehors de tout, il regarde les choses, et puis il est sensé en rendre compte ou en donner une analyse dans son journal. Ben de temps en temps, tu as envie d'être citoyen, d'être actif. Mais c'est vachement dur d'être toujours exclu, d'être toujours neutre. Alors bon, de temps en temps, tu t'engages, tu fais quelque chose. Puis à ce moment-là, tu te retrouves en porte-à-faux. Ça c'est un débat que j'ai eu avec des collègues, ici, qui considéraient qu'il ne fallait absolument pas s'engager, que tu étais uniquement là pour regarder, observer, rendre compte, mais surtout pas pour agir. » Il parle d'ailleurs avec émotion des périodes où il s'était engagé dans des actions : « Quand tu t'engages, d'un seul coup, tu n'es plus considéré comme étant uniquement l'intrus, le type qui vient d'ailleurs et qui regarde ce que tu fais. D'un seul coup tu deviens partenaire participant. » Il poursuit cependant : « Moi, à Y, j'étais vachement investi, peut-être trop, parce que non seulement je suis rentré dans l'association mais après, je suis devenu président de la radio, PDG de la radio locale, donc c'était devenu... Donc là j'avais été trop loin. Ça, ça fait partie des dérives possibles. A la Roche je suis en train de mettre un peu le doigt dans cette dérive-là puisque je fais partie d'une association aussi, maintenant, à la Roche-sur-Yon, la Commune libre des Halles, et bon, maintenant (il souffle), je suis en train de m'investir de plus en plus dans un domaine, c'est celui de l'organisation de spectacles, ça peut déraiper aussi, il faut se méfier. » Il précisera d'ailleurs plus loin que le danger est d'être perçu comme partial par les autres associations d'une part, et d'être utilisé par sa propre association d'autre part.

Un journaliste nantais issu de la haute bourgeoisie et qui avait des ambitions nationales mais s'est retrouvé bloqué dans un poste limité à Presse-Océan, évoque aussi ses responsabilités extérieures, comme conseiller municipal et comme

président d'une société de courses hippiques, qu'il semble même faire passer avant son métier de journaliste :

Il mentionne en effet très rapidement qu'il n'est pas « *que* » journaliste et qu'il a d'autres « *responsabilités importantes* ». Il explique tout naturellement qu'il ne pourrait pas rédiger les éditoriaux de son journal tous les jours car alors il « *ne peu[t] pas gérer [sa] société de courses* »¹¹⁰. Son activité hippique semble donc prioritaire par rapport à son activité professionnelle, dont il s'est fortement désengagé.

Pour les journalistes qui se sont désengagés à la suite de divers accidents de parcours, l'activité associative peut constituer un **investissement extérieur compensateur**. Certains évoquent ainsi leurs engagements associatifs sur le mode de la conviction et de l'adhésion militante, et s'attachent alors davantage à affirmer qu'ils conservent toute leur « indépendance ». Par exemple, un localier, qui s'est désengagé professionnellement suite à des difficultés graves qu'il n'a pas acceptées, s'est investi dans des activités paroissiales, mais tient à préciser que son engagement personnel n'a aucun effet sur son activité professionnelle – même si en retour les expériences professionnelles peuvent interroger sa foi :

« Je suis très avare de mon indépendance, et donc... je ne recherche pas l'assentiment dans mon travail, des gens qui ont le pouvoir, parce que c'est grave... On n'est pas là pour... Naturellement, par exemple, j'ai des liens... j'ai des liens de par mon... la rubrique religieuse que je fais, j'ai des liens avec l'évêché, avec l'évêque et avec les gens de son entourage, et puis quand arrive un coup comme le prêtre [pédophile], comme ça, c'est dur à vivre, parce que ça n'a... A aucun moment ne rentrent en ligne de compte les liens privilégiés qu'on peut avoir avec l'évêque ou avec... à aucun moment. La question ne se pose pas. On ne se dit pas « On ne va pas lui faire plaisir », on ne va pas dire ça, à aucun moment. Par contre, la question se pose d'un point de vue de conscience personnelle, quoi, sa conscience de chrétien soi-même, ça vous remet en question. Là, oui, là ça met mal à l'aise. Mais vis-à-vis de l'institution, pas du tout. Parce qu'on fait notre travail et on le fait sans acharnement. Il ne s'agit pas... ni le goût du sensationnel, ni l'acharnement ou quoi que soit. »

Par ailleurs, un certain nombre de journalistes sont **tentés par l'engagement politique**, mais selon des modalités très différentes selon leur posture. Ici, la continuité entre l'activité professionnelle et l'investissement militant est encore plus

¹¹⁰ Alors qu'il n'est payé à plein temps que comme éditorialiste – ses fonctions en tant que rédacteur en chef adjoint s'avérant en fait très restreintes.

forte, l'engagement politique pouvant apparaître comme un prolongement plus ou moins « naturel » du travail journalistique, l'observation et l'analyse débouchant sur un positionnement personnel puis sur un engagement. Et contrairement aux représentations courantes d'une séparation croissante voire achevée entre l'espace politique et l'espace médiatique¹¹¹, dans la presse locale comme dans la presse nationale, de nombreux journalistes sont engagés politiquement, même si les formes de cette insertion partisane ont quelque peu évolué et si elles doivent maintenant le plus souvent demeurer discrètes. De fait, les responsables des journaux sont de moins en moins souvent directement des responsables politiques, mais cela n'empêche pas les cadres comme les journalistes d'assumer certains engagements et d'être parfois liés à des réseaux politiques, mais de manière non officielle et moins visible. Alors qu'il y a vingt ans, un journaliste de Presse-Océan avait pu être adjoint au maire de Nantes tout en demeurant en fonction, et que le maire de la ville signait sous un pseudonyme les éditoriaux de l'Eclair, de telles situations ne sont plus envisageables aujourd'hui dans ces journaux qui affichent leur « indépendance ». Et si Philippe Mestre a été PDG de Presse-Océan dans les années 1990, il n'y exerçait en fait aucune fonction rédactionnelle. C'est donc davantage aujourd'hui avec le niveau des convictions personnelles d'une part et parfois de l'intégration dans des réseaux politiques d'autre part que se joue l'engagement politique, et moins au niveau de l'adhésion partisane. Il convient alors de bien distinguer les journalistes qui s'investissent dans un militantisme local et de terrain, et ceux qui se lient à des réseaux politiques en situation de pouvoir, même si ces liens demeurent discrets¹¹², les logiques identitaires que cela recouvre étant nettement hétérogènes.

¹¹¹ De nombreux travaux historiques soulignent en effet l'autonomisation progressive du journalisme par rapport à la politique, et tendent à la considérer comme aboutie. Par exemple, Denis Ruellan quand il étudie la construction de cet espace professionnel (*Les « pro » sur journalisme*, op. cit.), Jérôme Bourdon, quand il analyse la transformation du rapport de la télévision au « pouvoir » (*Haute Fidélité*, op. cit.) ou Cyril Lemieux, quand il évoque le nouvel âge de la « médiocratie » et de la « communication » marqué par l'absence de déférence pour l'autorité (*Mauvaise presse*, op. cit.), supposent tous un approfondissement de l'indépendance des journalistes et une distinction croissante des rôles. D'autres auteurs estiment au contraire que l'autonomie des médias recule, dans la lignée de Pierre Bourdieu (*Sur la télévision*, op. cit.) et de Patrick Champagne (« Le journalisme à l'économie », art. cit.). Pour sa part, Marc Martin analyse cette évolution comme une redistribution des rôles, liée à la montée de l'audiovisuel, qui se traduit par l'apparition de nouvelles formes de communication politiques et le développement de la personnalisation et de la mise en spectacle, qui se superpose au système traditionnel de représentation politique médiatisé par la presse, sans le faire disparaître (*Médias et journalistes de la République*, op. cit. pp. 426-427).

¹¹² Ici encore, ces rapports ne sont pas « secrets » et sont connus par un nombre important de personnes mais demeurent « discrets » en n'étant pas divulgués publiquement.

Tout d'abord, certains journalistes critiques assument des **engagements politiques locaux**, cherchant à se mettre en cohérence avec leurs convictions, selon une problématique de même nature que les engagements associatifs militants¹¹³. Cet investissement politique local va souvent de pair avec une adhésion syndicale au plan professionnel. On peut penser que c'est ici essentiellement une logique identitaire, de mise en cohérence personnelle, qui prévaut. Par exemple, une secrétaire d'édition mentionne son engagement politique dans sa commune de résidence. Elle estime que son poste¹¹⁴ lui laisse une latitude suffisante, même si sa hiérarchie peut être un peu gênée. Elle signale en outre l'engagement adverse d'un de ses collègues et regrette la manière dont il utilise sa position dans le journal :

« Oui, moi je me suis engagée dans... Enfin engagée entre guillemets, je fais partie d'une association qui s'appelle le Kiosque à A, qui est une association de soutien aux élus minoritaires et j'ai été candidate sur la liste de gauche aux élections municipales à A. Alors par acquit de conscience j'ai posé la question au directeur départemental, je lui ai dit « Si je suis sur une liste aux élections municipales à A, est-ce que ça vous pose un problème? » Il m'a dit non. Et puis en fait, il s'est avéré que le fils d'un autre journaliste de A était sur la liste de droite après. Alors il m'en a reparlé en le disant « Mais dis donc, comment ça se fait que vous n'êtes pas sur la même liste? » Je lui dis [en souriant] « Parce qu'on n'est pas d'accord ». Et puis il m'a dit « Ah oui, alors finalement tu te présentes bien? » Alors j'ai senti qu'il avait un moment, ça l'ennuyait, mais alors ça l'ennuyait non pas par rapport à moi, mais par rapport à l'autre collègue. Bon, je n'avais pas de raison, moi, de revenir en arrière, puis ça n'a pas... je n'ai pas été élue donc... pfou, voilà quoi. Mais je crois... Oui, moi j'ai plus de liberté par rapport à ça. Mais enfin je veux dire que ça n'empêche pas certains collègues qui sont des journalistes de locale de ne pas prendre de distance par rapport à certaines choses dans une commune. Je veux parler de X par exemple, qui est aussi très impliqué à A, plus que moi et dans des associations qui ont plus d'importance, de poids. Je veux dire, il n'y a pas de distance par rapport à ça. Il est président de la chorale Crescendo, qui est la chorale paroissiale. A chaque fois que Crescendo se donne... donne un récital, on a du Crescendo dans Ouest-France, et même pas forcément en locale de A, ça peut être en départementale. Le jumelage de A avec [?], une commune d'Allemagne de l'Est, on l'a eu en départementale. Il a couvert il y a quelques

¹¹³ Surtout dans les petites communes, les frontières du « politique » sont particulièrement floues, non seulement parce que de nombreux élus se disent « apolitiques » mais aussi a contrario parce que les logiques d'opposition entre droite et gauche, école privée et école publique... irriguent de nombreuses activités.

¹¹⁴ Les secrétaires d'édition sont en effet moins exposés aux sources que les journalistes de locale. Les journalistes spécialisés, notamment sportifs, ont d'ailleurs aussi une plus grande latitude. L'éloignement du lieu de résidence par rapport au lieu de travail peut aussi permettre une plus grande liberté d'action. Il y a quelques années, un journaliste sportif de Presse-Océan à la Roche-sur-Yon était par exemple premier adjoint de l'Aiguillon sur Mer, petite commune littorale du Sud de la Vendée.

jours la biennale des Arts qui a lieu à A en ce moment. Bon, puis je veux dire... là il n'y a plus beaucoup de distance. »

Chez certains journalistes institutionnels ou ambitieux, généralement placés à des postes de responsabilité hiérarchique locaux ou départementaux¹¹⁵, le positionnement politique prend la forme de **relations étroites mais plus ou moins discrètes**¹¹⁶ avec certains responsables politiques locaux ou départementaux. Ils exercent alors implicitement une fonction de conseil auprès des leaders politiques, à travers les discussions et échanges informels qu'ils nouent. Un journaliste perçu comme le dauphin de son directeur départemental justifie par exemple son engagement politique en l'assimilant à une simple conviction, sans effet selon lui sur son travail. Mais ses propos ultérieurs montrent qu'il prend bien parti dans les débats internes à sa mouvance :

« C'est un truc, je ne comprends pas comment on peut reprocher aux journalistes d'être... d'avoir des idées, en fait tout le monde... En fait en France, contrairement à d'autres pays, tout le monde devrait avoir... a le droit d'avoir des idées sauf les journalistes. Ce qui est une aberration, ce qui est une aberration. Pourquoi est-ce que le journaliste n'aurait pas des idées politiques? Il a le droit. Alors après, tu es d'accord, tu n'es pas d'accord avec la ligne de ton journal, ça c'est un fait. » « Moi je n'ai jamais caché, je n'ai jamais caché que je votais à droite. Je me comprends, je n'ai jamais... je n'ai jamais caché que j'étais sociologiquement... j'ai toujours voté à droite, même si je constate à l'heure actuelle que le gouvernement Juppé à mon sens fait des conneries, c'est une évidence. Mais je ne suis pas quelqu'un d'engagé. Je ne suis pas quelqu'un d'engagé. A partir de ce moment-là, moi ça me permet de faire mon travail de la façon la plus... la plus neutre possible. ».

C'est d'ailleurs pour des raisons d'humeur personnelle et non par rapport à des valeurs professionnelles qu'il ne voudrait pas « suivre » un homme politique. Questionné ensuite sur les rapports entre la droite classique et la droite villiériste, il se fait implicitement le porte-parole de la première :

« Si tu veux en gros, pour te... à l'heure actuelle, moi si... je dis bien si j'avais à suivre quelqu'un, à mon sens ce qui ne sera jamais le cas, parce que je ne suivrai jamais un homme

¹¹⁵ Plus généralement, ce sont les journalistes politiques qui sont le plus engagés politiquement. Ils se positionnent en effet souvent directement dans les débats internes des partis et s'expriment implicitement comme des représentants d'une mouvance politique, même si le temps où les éditorialistes faisaient des carrières politiques ou réciproquement est révolu.

¹¹⁶ Différents lieux et espaces peuvent abriter ces liens discrets, soit de nature semi-privés sous forme de groupes amicaux, soit sous forme de sociétés dites secrètes comme des loges maçonniques ou d'autres cercles.

politique parce qu'ils sont chiants, mais si j'avais à suivre quelqu'un à l'heure actuelle, je crois que je choisirais, je suivrais un type comme Seguin. »

« Ah pour moi ça ne pose aucun problème, parce que je veux dire, à partir du moment... moi je considère Villiers comme un interlocuteur comme un autre, même si je te dis, il y a des choses des orientations que je ne partage pas chez lui, mais maintenant lui, il développe, il représente quand même quelque chose, même si à la présidentielle il s'est planté. »

Il répète ensuite : *« je n'ai jamais eu de carte¹¹⁷, je n'ai jamais fait de campagne, je n'ai jamais fréquenté les milieux politiques étant jeune »,* et pour l'attester, il affirme qu'il apprécie le maire socialiste de la Roche-sur-Yon, sur qui il préparait d'ailleurs un livre à l'époque (et qui l'embauchera quelques années plus tard comme directeur du service communication) : *« moi je maintiens qu'un type comme Auxiette est un excellent maire à la Roche-sur-Yon. Tu es d'accord, tu n'es pas d'accord politiquement avec lui, tu es d'accord ou pas d'accord avec l'évolution de la ville, mais il n'empêche que c'est un bon maire. »*

Mais le respect voire l'admiration pour la partie adverse ne signifie pas neutralité et absence d'engagement politique, mais atteste simplement de son légitimisme. Et il conclut en reconnaissant qu'il fréquente certains milieux politiques, tout en niant encore une fois que cela ait des répercussions sur son travail rédactionnel :

« Il y a un problème aussi, c'est que les gens traduisent par le fait que si tu as un contact avec quelqu'un, automatiquement tu adhères aux idées de cette personne, ce qui à mon sens, quand tu es journaliste, est totalement erroné, est vraiment totalement erroné. »

Dans un autre contexte, celui d'une grande agglomération à majorité socialiste, un journaliste fait preuve d'une profonde ambivalence par rapport à l'engagement militant. D'un côté, il estime qu'il s'agit d'un des principaux mécanismes de « corruption mentale », et de l'autre il affirme ensuite que l'on peut être à la fois journaliste et militant. Le problème est pour lui alors davantage de faire accepter son « indépendance d'esprit » par les autres que de se prémunir du risque de partialité :

« Les gens peuvent avoir d'autres intérêts en commun qu'on ignore, mais surtout l'adhésion militante, qui après tout, pourrait être aussi une des formes de la corruption. L'adhésion militante, dont j'ai été un chaud partisan dans ma jeunesse, elle peut quand même conduire... comment le journaliste militant peut-il aborder la question des mises en examen dans son propre parti? Je ne dis pas qu'il est incompatible d'être journaliste et militant. Je dis que c'est simplement beaucoup plus difficile à vivre. Le journaliste qui est militant, moi je respecte tout à

¹¹⁷ D'autres journalistes affirmant pourtant qu'il avait une carte d'un parti de droite.

fait ça, je l'ai été — je ne le suis plus, mais je l'ai été — il va se compliquer l'existence. Parce qu'il est peu probable que ses camarades de parti ou ses amis de syndicat ou autre, à un moment donné, ne lui demandent pas des comptes. Il est peu probable qu'ils acceptent sa totale indépendance d'esprit. Il va donc compliquer son parcours au regard de l'indépendance d'esprit. Mais c'est possible, ce n'est pas impossible. »

A plusieurs reprises au cours de l'entretien, ce journaliste se montre fortement engagé politiquement, même s'il ne se veut plus le représentant d'un parti. Il livre en effet spontanément ses commentaires sur 1968, sur le Front National, ainsi que sur la gauche au pouvoir après 1981, prenant ainsi parti dans les enjeux internes à la mouvance socialiste :

Il se met par exemple à la place des responsables socialistes pour affirmer qu'ils ont fait une erreur « *en donnant aux gens le sentiment que les problèmes de sécurité n'étaient pas des problèmes importants* » alors que « *la première des libertés, c'est la sécurité* ». Il reprend d'ailleurs les discours de justification des responsables socialistes du moment qui explique l'absence de discours sécuritaires d'alors par la situation sociale protégée des dirigeants, disqualifiant ainsi ceux qui se refusent à endosser ces discours comme nantis. Il disserte ensuite sur la frontière entre droite extrême et extrême droite, sur l'écologie politique... Il conclut par une dénégation plutôt ambivalente de l'engagement militant direct de certains de ses confrères : « *Il peut y avoir des journalistes qui roulent ouvertement pour quelqu'un. Moi je n'en connais pas dans cette rédaction, en tous cas.* »

Un certain nombre de journalistes de la presse quotidienne régionale – comme des autres types de presse – ont donc des affinités politiques, celles-ci reposant sur des modalités différentes selon qu'il s'agit d'un militantisme de terrain ou d'une fréquentation des responsables locaux dominants.

L'analyse de l'ensemble des motivations et investissements des journalistes, liés à leur rapport au métier, à leur perception de leur position sociale, et à leur gestion de leurs fréquentations et adhésions, permet donc d'éclairer les multiples aspects des logiques identitaires. C'est en effet dans l'ensemble de ces actes et de ces représentations de soi et de son activité que se manifestent les différentes postures. Pour analyser ensuite les fondements et les ressorts de l'adoption de ces différentes postures, il convient de cerner comment ces dernières se sont construites progressivement, puis ont été réinvesties et remodelées au cours des étapes successives de la trajectoire des personnes.

Section III. Trajectoires et travail identitaire

Le concept de travail identitaire désigne la dynamique des dispositions produites dans et à travers la trajectoire et de l'activité objective et subjective d'orientation de cette trajectoire. Dans ce cadre, l'individu est à la fois déterminé par ses multiples expériences passées et par le type d'univers dans lequel il est enserré, et acteur de la manière dont il réinvestit ses dispositions dans son activité. Pour saisir cette dynamique, on peut d'abord analyser la socialisation de l'individu comme processus itératif de construction d'identifications à travers ses expériences successives, et ensuite le travail d'unification relative réalisé par l'individu¹¹⁸. Et l'analyse des dynamiques identitaires dans lesquelles s'enracinent les postures des journalistes s'appuiera sur l'examen des principales étapes de leur trajectoire et du rapport qu'ils entretiennent avec ces éléments – origines sociale, sexe, formation, entrée dans la profession et carrière professionnelle.

1. Présentation du modèle

Il convient d'abord de préciser le modèle d'analyse de la trajectoire que l'on s'est efforcé de mettre en œuvre et d'en dégager les enjeux théoriques quant à la construction des dispositions et à la mise en cohérence identitaire relative.

Succession des expériences et réinvestissement itératif des dispositions

Au cours de sa vie, l'individu fait des expériences, dont certaines seront le

¹¹⁸ François Dubet propose aussi de concevoir l'identité comme un « travail », une « mise en cohérence de principes hétérogènes : comme une activité » (*Sociologie de l'expérience*, op. cit., p. 177).

support d'identifications structurantes, qui seront ensuite réinvesties dans les nouvelles expériences rencontrées. Celles-ci confirmeront ou infléchiront en retour la configuration identitaire de la personne et influenceront sur la suite de sa trajectoire. Il s'agit donc ici d'un effort de construction d'une sociologie de l'identité, qui s'intéresse aux processus psychologiques mais tente de les traiter sociologiquement¹¹⁹.

Il convient de déconstruire la totalité formée par *la socialisation en sociologie*¹²⁰ pour analyser la manière dont les expériences successives modèlent des dispositions et des identifications, mais sans postuler a contrario un pluralisme irréductible¹²¹. Si l'on analyse la façon dont l'individu réinvestit ces dernières dans des situations nouvelles, qui contribuent en retour à construire sa configuration identitaire, alors on peut penser à la fois la multiplicité des dispositions et le système qu'elles forment. Penser que les expériences tardives de l'individu, notamment scolaires et professionnelles, contribuent aussi à modeler sa configuration identitaire, suppose d'abandonner l'opposition entre socialisation primaire et secondaire¹²², pour comprendre comment des dispositions précoces sont réinvesties ultérieurement, retravaillées et deviennent à leur tour structurantes.

Il s'agit donc ici de développer une **conception relationnelle et non plus substantielle des dispositions et de la socialisation**¹²³, en les pensant comme **le produit d'un travail**¹²⁴. Dès les **premières expériences du jeu**, on peut penser que s'élaborent autant un rapport au jeu et un rapport à l'autorité que des dispositions en tant que facultés à adopter un comportement¹²⁵. Parallèlement,

¹¹⁹ Ce projet se rapproche de la « sociologie psychologique » de Bernard Lahire mais s'éloigne d'une majeure partie de ses conclusions (*L'homme pluriel. Les ressorts de l'action*, Paris : Nathan (coll.), 1998).

¹²⁰ Que cela soit la sociologie fonctionnaliste de Talcott Parsons ou la sociologie critique de Pierre Bourdieu.

¹²¹ Comme le fait Bernard Lahire dans *L'homme pluriel*, op. cit.

¹²² Comme le propose notamment Claude Dubar (*La socialisation*. op. cit.)

¹²³ Lors des premières expériences rencontrées par l'enfant, d'ordre sensori-moteur (attraper un doigt, tenir un objet, émettre un son, faire un sourire...), se construisent déjà les premières dispositions corporelles mais aussi cognitives, puisqu'il s'agit de comprendre une sollicitation et d'y répondre. Des formes de typification sont dès lors à l'œuvre (Cf. Berger et Luckmann, *La construction sociale de la réalité*, op. cit.), la relation construisant l'enfant comme un être apprenant et l'adulte comme celui qui sollicite et définit le succès du jeu.

¹²⁴ Comme le propose François Dubet, qui s'efforce d'articuler la logique de l'intégration, fondée sur les appartenances sociales, la logique de la stratégie, dans laquelle les individus cherchent à maximiser leur « intérêt » sur un marché, et la logique de la « subjectivation sociale », où « l'acteur se présente comme un sujet critique confronté à une société définie comme système de production et de domination » (*Sociologie de l'expérience*, op. cit.).

¹²⁵ Il serait intéressant de détailler ce processus, en montrant comment l'enfant intériorise très tôt une propension à jouer et à réussir, à s'investir dans le jeu, qui dépend des stimulations, incitations et verdicts de l'adulte. Plus

l'enfant va distinguer le « je » du monde, l'identité pour autrui préexistant à la construction d'une identité pour soi, qui suppose de s'extraire, de s'arracher de la relation fusionnelle au monde et notamment à la mère. Le travail identitaire va dès lors commencer, comme gestion du clivage entre soi et le monde, de la dualité entre l'identité pour soi et pour autrui¹²⁶. Cela signifie que la socialisation n'est pas une simple forme d'incorporation de la réalité ou des structures sociales, les dispositions étant supposées a priori adéquates au monde extérieur¹²⁷, mais un processus relationnel dans lequel l'individu construit son rapport au monde. L'ensemble de ce processus va très tôt être sexué, les gestes des parents, eux-mêmes différenciés sexuellement, les types de jeux et les formes d'incitations, étant différents pour les filles et les garçons. Il serait intéressant d'étudier la latitude laissée à la négociation des règles du jeu, qui semble moindre pour les filles que pour les garçons, même quand l'incitation à la réussite est la même.

Le deuxième espace de socialisation structurant est **l'école**, où l'enfant se confronte à un univers social légitime extérieur, qui, très tôt, émet des verdicts qui engageront fortement l'identité de l'individu. Le rapport à la réussite, confiant, ambitieux ou illégitime, préconstitué dans la famille, est ici réinvesti et se voit confirmé ou transformé, et se cristallise alors fortement, car il est engagé quasiment continûment dans l'activité de l'élève, jugé en permanence. Se forment ainsi

il sera stimulé (allez, oui...) et sanctionné positivement (bravo, c'est bien...), plus il s'investira dans le jeu et plus son identité dépendra de sa réussite dans le jeu. Rapidement, dès la « période du non » qui commence à deux ans, il étudiera la possibilité de jouer sur les règles du jeu, de les transgresser, de les négocier. Selon les réactions de l'adulte, il construira ainsi un rapport au pouvoir et aux règles du jeu, allant de l'acceptation à la contestation. Les comportements des différents adultes qui peuplent sa vie (père, mère, frères et sœurs plus âgés, grands-parents, oncles et tantes, mais aussi nourrice, personnels de crèche ou d'orphelinat, tiers significatifs...) peuvent bien sûr être divergents, même si certains sont plus structurants que d'autres ; se construiront alors des rapports au jeu et à ses règles contradictoires ou ambivalents, mais qui formeront néanmoins une configuration propre à chaque individu.

¹²⁶ Les sociologies « constructivistes » tendent à concevoir le rapport à l'autre comme une relation intersubjective et symétrique, alors que dans la construction de la personnalité mais aussi ensuite dans le monde social, le pouvoir des individus de définir la réalité et d'attribuer une identité est le plus souvent asymétrique, car distribué en fonction du statut dans la famille pour le cas présent, ou de la position sociale dans d'autres types de situations. Cf par exemple Peter Berger et Thomas Luckmann, qui écrivent que « l'individu devient l'image que les autres se font de lui ». S'ils parlent d'une dialectique entre identification et auto-identification, ils estiment néanmoins qu'elles convergent nécessairement, alors que rien n'indique qu'il existe nécessairement un terme à ce processus (Ibid., p. 181).

¹²⁷ Voir non seulement Pierre Bourdieu qui parle parfois « d'incorporation des structures sociales », mais aussi Peter Berger et Thomas Lukmann, qui supposent une correspondance harmonieuse entre soi et le monde, parlent de « relation symétrique établie entre la réalité objective et subjective » et ajoutent « ce qui est réel « dehors » correspond à ce qui est réel « à l'intérieur » » (*La construction sociale de la réalité*, op. cit., p. 183). François Dubet évoque en revanche la « séparation de la subjectivité de l'individu et de l'objectivité de son rôle », liée à la multiplicité de ses expériences et fondant son « autonomie » (*Sociologie de l'expérience*, op. cit., p. 96).

progressivement des anticipations pour l'avenir, l'école présentant le « niveau » de l'élève comme un destin et définissant ainsi la « valeur sociale » de l'individu. Le rapport au pouvoir se trouve aussi fortement engagé dans l'univers scolaire, qui vise en grande partie à contrôler les usages du corps et de l'esprit, et tend aussi à se durcir. Le discours des journalistes sur leurs études donne souvent des indications sur leur rapport à l'univers scolaire et leur perception de leur situation de « réussite » ou d'« échec ». On appréhende aussi dans ces propos les anticipations professionnelles qu'ils ont pu alors former, par exemple à travers leurs premières expériences semi-professionnelles, les stages dans des journaux de la presse parisienne...

L'univers professionnel est ensuite aussi un espace d'investissement et d'identification essentiel. De nouveau, l'individu engage son rapport à la réussite, qui s'approfondit ou se transforme selon ses résultats, le poste exercé et la carrière qui y est probablement inscrite lui attribuant alors un statut permanent et de plus en plus définitif. L'individu engage également son rapport au pouvoir, qui définit son appréhension des rapports hiérarchiques, essentiels dans l'entreprise comme dans l'administration, et qui est en retour remodelé par le type de rapports sociaux dans l'entreprise.

D'autres univers pourront aussi avoir une place importante pour l'individu, selon son niveau d'investissement dans chacun d'entre eux : sphère conjugale et parentale¹²⁸, sphère de la sociabilité, sphères d'activités sportives, manuelles ou artistiques, sphère militante, politique ou associative... Même si ces univers sont hétérogènes, font intervenir des compétences très différentes et constituent des facettes éclatées de l'activité quotidienne, on peut cependant penser que les individus y investissent des éléments *relationnels* communs, des rapports à la réussite et au pouvoir constitués dans d'autres types d'expériences. Mais il faut un investissement très fort, proche de la professionnalisation ou considéré comme anormal, pour que ces facettes de l'identité de la personne deviennent elles-mêmes structurantes, modifient le rapport au jeu et à ses règles et influent sur les secteurs

¹²⁸ Cette dimension étant plus souvent structurante pour les femmes que pour les hommes, l'investissement des premières étant souvent plus fort que celui des seconds, ce qui provient aussi de l'assignation dominante de la sphère familiale aux femmes.

structurants de l'identité¹²⁹. Dans la recherche, ces éléments ne seront pas étudiés en tant que tels, mais seulement dans la mesure où ils influencent en retour l'activité professionnelle (retrait pour s'investir dans la vie familiale, dans des activités extérieures...) ou donnent un indice de la « posture sociale » de l'individu.

Aux différentes phases de la trajectoire de l'individu correspondent des niveaux d'identité – personnalité idiosyncrasique, « valeur sociale », statut professionnel et parfois identifications annexes – qui s'emboîtent les uns dans les autres, et sont en interaction. Les premières dimensions sont antérieures mais sont remodelées par les niveaux qui se constituent ultérieurement. Selon la trajectoire de l'individu, constituant elle-même un itinéraire possible dans un espace social pluridimensionnel mais structuré, ces différentes dimensions peuvent converger, les dispositions incorporées prenant alors une grande solidité, ou diverger, l'individu percevant son identité comme problématique, traversée par des tensions, voire clivée. Ainsi toute une gamme de situations intermédiaires laisse place à un travail de mise en cohérence relative.

Un travail variable de mise en cohérence d'identifications hétérogènes

C'est dans la tension entre hétérogénéité des dimensions de l'identité et mise en cohérence que se situe le travail identitaire. Ce processus fait intervenir plusieurs mécanismes : la sédimentation des identifications dans le corps et le langage, certains éléments de l'identité acquérant ainsi une forme objective, permanente et visible par les autres ; la projection dans l'avenir, par laquelle l'individu oriente objectivement sa propre trajectoire, et la reconstruction biographique, qui permet de faire subjectivement le lien entre les différents aspects de l'identité¹³⁰.

¹²⁹ Il convient en effet d'éviter de mettre sur le même plan toutes les facettes de l'identité liées à l'ensemble des activités de l'individu (comme tend à le faire Bernard Lahire, op. cit.) pour analyser le caractère central et structurant de chacune d'entre elles.

¹³⁰ Claude Dubar présente ces deux derniers processus complémentaires de construction des identités. Celles-ci sont pour lui le produit de l'articulation d'une « transaction objective » – projection dans le monde – et d'une « transaction subjective » – travail de mise en cohérence introspectif (*La socialisation*, op. cit.).

Quand l'individu passe d'un univers à l'autre, suivant les activités qui se succèdent, du monde familial à celui du travail, de la sociabilité, de l'activité sportive..., il n'active pas simplement des facettes totalement hétérogènes de son identité, mais il transporte aussi certains éléments qui sont ancrés ou s'imposent à lui. En premier lieu, l'individu transporte son corps, qui est lui-même porteur d'identifications auxquelles il ne peut échapper – à moins de se travestir, l'investissement que cela suppose rendant ce phénomène exceptionnel. L'identité sexuelle est bien sûr la première des données inscrites dans le corps et visible, de même que la couleur de peau et, de manière un peu plus floue l'âge, et dans une certaine mesure l'origine sociale. En effet, la gestuelle et la manière de mouvoir son corps dans l'espace sont fortement connotées socialement. L'individu conserve aussi en grande partie son langage à travers les différentes situations. Même s'il sait que tel niveau de langage est approprié dans telle sphère, il ne maîtrise pas pour autant tous les registres et garde des habitudes de langage. Les habitudes vestimentaires constituent aussi souvent un indice relativement stable des identifications des individus¹³¹, mais leur analyse demeure délicate, voire illégitime en sociologie, car elle est suspectée de tourner au jugement de goût. Ces éléments inscrits dans le corps (et ses atours) et dans le langage sont lisibles par les autres : ces éléments d'identifications objectivés sont donc en permanence renvoyés à l'individu.

La dynamique de la trajectoire des individus constitue aussi un mécanisme de mise en cohérence relative et instable des identifications. En effet, **l'individu se projette dans l'avenir et ses investissements orientent en partie sa trajectoire.** Les investissements scolaires ou dans la formation continue, les investissements professionnels, ou, quand les choix sont plus systématisés, les stratégies de carrière (cette expression ne devant pas être entendue de manière péjorative), constituent un aspect essentiel du travail identitaire, de projection dans l'avenir, qui vise à inscrire la dynamique identitaire dans la réalité et l'objectivité. Les individus sont en effet acteurs de leurs itinéraires sociaux, même si les opportunités auxquels ils ont accès sont fortement structurées socialement et très inégalitaires. Mais face aux choix qui peuvent se présenter à eux – qui sont déterminés socialement –, les individus

¹³¹ Dans le cas des journalistes étudiés dans cette thèse de leur « posture sociale » qui est souvent en affinité avec leur « posture journalistique », les journalistes les plus légitimistes s'identifiant par exemple clairement aux classes dominantes.

adoptent des attitudes spécifiques, en fonction de leur posture. Le parcours professionnel et les anticipations d'avenir des journalistes constituent ainsi un élément essentiel d'analyse de leur « posture ».

Enfin, le **travail de justification** contribue à une mise en cohérence subjective relative. Selon l'ampleur de leurs contradictions et leur désir de cohérence, les individus s'investissent dans une activité discursive destinée à établir une continuité entre les différents aspects de leur identité. Au lieu de renvoyer a priori ce travail à une « illusion biographique », il apparaît plus heuristique d'analyser cet effort de mise en cohérence lui-même, et les traces des tensions et contradictions qu'il révèle et qui affleurent souvent dans les propos des personnes quand on sait les écouter attentivement et quand on les rapporte à leurs écrits et à leurs évolutions futures.

Par ailleurs, il convient d'analyser les modèles professionnels auxquels se réfèrent les journalistes, qui constituent indissociablement des guides pour l'action et des justifications *a posteriori* de leurs choix. Ce travail symbolique apparaît particulièrement important dans le cas de journalistes, qui produisent beaucoup de théories partielles de leur activité. Ces modèles ne doivent donc pas être pris au pied de la lettre mais il est possible d'en faire une autre lecture, en les reliant à la position et à la posture de ceux qui les émettent, en étant attentif aux singularités des propos de chacun.

Au lieu de décider a priori de la cohérence ou de l'éclatement total de l'identité, il convient donc d'étudier les éléments d'homogénéité et d'hétérogénéité des expériences rencontrées par les individus et leur propre travail, inégal selon les cas, de mise en cohérence objective et subjective. La première étape du travail identitaire qui peut être appréhendée dans les entretiens avec les journalistes concerne le rapport aux origines et à la position sociale des parents.

2. Etapes des trajectoires et dynamiques identitaires

L'analyse détaillée des étapes des trajectoires des personnes permet de comprendre les effets cumulatifs de chacune. En effet, un même élément n'a pas d'effet mécanique sur la posture, peut prendre des sens différents, et peut avoir des effets contradictoires sur le comportement des journalistes, selon les dynamiques identitaires dans lesquelles il s'inscrit. Un tel découpage, s'il déconstruit la dynamique générale et empêche de la visualiser dans sa continuité – évitant peut-être aussi de construire une cohérence artificielle –, permet en outre, sur un autre plan, de mieux préserver l'anonymat des personnes, en disjoignant les différents éléments biographiques.

Position sociale de la famille et rapport aux origines

Tout d'abord, l'origine sociale¹³², point de départ de la trajectoire, est un élément structurant de l'identité et contribue à la définition de la posture des journalistes, mais ses effets n'ont pas l'aspect mécanique qu'on lui prête souvent¹³³. En effet, la spécification de la position sociale de la famille ne saurait se limiter à la détermination de la catégorie socio-professionnelle du père à la fin de sa carrière professionnelle. La situation professionnelle de la mère¹³⁴, ainsi que celle des éventuels frères et sœurs, peuvent avoir une influence aussi importante, et plus

¹³² Pour une analyse générale des origines sociales des journalistes français, voir *Les journalistes français en 1990. Radiographie d'une profession*, Paris : La Documentation française, 1992, et Valérie Devillard, Marie-Françoise Lafosse, Christine Leteinturier et al., *Les journalistes français à l'aube de l'an 2000 : profils et parcours*, Paris : Ed. Panthéon Assas-LGDJ, 2001.

¹³³ Même si l'analyse des régularités statistiques qui s'observent dans de nombreux domaines (scolarité, pratiques culturelles, mobilité professionnelle et sociale...) constitue un des principaux socles de la sociologie, la spécification plus fine des diverses dimensions de « l'origine sociale » et l'analyse des mécanismes qui expliquent les corrélations observées sont aujourd'hui nécessaires.

¹³⁴ Les recherches féministes ont été les premières à souligner cette nécessité. Cf. par exemple Christine Delphy, « Les femmes dans les études de stratification », in *Femmes, sexisme et société*, sous la direction d'Andrée Michel, Paris : PUF, 1977, pp. 25-28.

généralement, ce sont les itinéraires sociaux de chacun¹³⁵, la trajectoire de l'ensemble de la lignée et le rapport que les membres de la famille entretiennent avec ces parcours sociaux dont il convient de saisir la dynamique.

On peut ainsi penser que les dispositions attachées à ces origines sociales n'ont pas le caractère homogène et automatique que suggèrent certains travaux sociologiques, notamment fondés sur la notion d'« habitus »¹³⁶. Il importe donc de détailler ces dispositions dont la complexité renvoie aux éventuels décalages entre les trajectoires des différents ascendants, dont la spécificité est liée aux domaines d'activité ou aux investissements particuliers de certains parents, et enfin dont la dynamique dépend du rapport subjectif qu'entretiennent les membres de la famille à leurs origines et leur situation.

Dans les entretiens réalisés au cours de l'enquête, l'ensemble de ces données n'a pu être appréhendé pour tous les journalistes, mais des éléments ont été recueillis sur la profession des deux parents, et des éclairages plus poussés ont été fournis par ceux qui ont spontanément évoqué ces questions ou qui ont été plus particulièrement interrogés quand certains indices indiquaient qu'il s'agissait d'une problématique importante pour la personne. Ces éléments permettent de constater que les origines sociales ne déterminent pas de manière directe ou uniforme la position professionnelle atteinte ni la posture adoptée, mais que leurs effets dépendent de la dynamique identitaire dans laquelle la personne se situe. D'autres aspects de la socialisation précoce des journalistes mériteraient d'être approfondis, comme la socialisation religieuse et le passage par les institutions confessionnelles – , afin de saisir leur influence éventuelle à la fois sur le choix des titres et sur la

¹³⁵ Sur cette notion, et sa dimension sexuée, voir notamment Martine Chaudron, « Sur les trajectoires des femmes et des hommes. Stratégies familiales de reproduction et trajectoires individuelles », in *Le Sexe du travail*, op. cit., pp. 17-28.

¹³⁶ Dans certains écrits de Pierredieu, par exemple, « l'habitus de classe » apparaît en effet comme un ensemble cohérent et homogène de dispositions, de manières de sentir et d'agir, uniformes pour l'ensemble des membres d'une même classe (voir par exemple *La Distinction*, op. cit.). Si la notion de « disposition » paraît fortement heuristique, car elle permet de penser la manière dont les expériences passées influent sur les comportements présents, l'homogénéisation et l'uniformisation portées par le concept d'habitus apparaissent en revanche critiquables. Et c'est de manière beaucoup plus fine, en analysant les différents types d'expériences et les aspects de la trajectoire, qu'il convient d'étudier les dispositions, y compris dans leur dimension classante socialement.

posture des personnes, mais trop peu d'éléments sont disponibles à ce sujet pour être utilisés¹³⁷.

En effet, parmi les journalistes issus de milieux populaires, certains occupent des positions subalternes tandis que d'autres sont parvenus à des postes de responsabilité intermédiaires, et si des origines populaires peuvent constituer un facteur favorable à l'adoption d'une posture critique, elles ne sont ni nécessaires, ni suffisantes, d'autres logiques pouvant être à l'œuvre. Tout d'abord, certains journalistes d'origine populaire rencontrés occupent des fonctions relativement dominées (par exemple un fils d'un employé des PTT est longtemps resté vacataire avant de d'obtenir un « temps partiel annualisé ») tandis que d'autres ont atteint des postes de responsabilité intermédiaires (le fils d'un cordonnier et d'une mère au foyer, tous deux d'origine italienne, a atteint le poste de chef de rédaction, adjoint du directeur départemental, avant de redevenir simple chef de bureau détaché ; et la fille d'un chauffeur-livreur et d'une assistante maternelle, ayant sept frères et sœurs, occupe le poste de chef d'édition, responsable des secrétaires d'édition du département). Par ailleurs, d'un côté certains journalistes d'origine populaire ressentent un sentiment d'illégitimité qui les inhibe et les confine dans une posture désengagée, ou de l'autre s'inscrivent au contraire dans une logique de promotion sociale et adoptent une posture davantage ambitieuse ou institutionnelle – selon les étapes de leur trajectoire. Par exemple, un fils d'agriculteurs, devenu reporter agricole après avoir été formateur, présente une posture très institutionnelle, la réussite sociale constituée par la position même de journaliste paraissant être suffisante et suscitant ici un conformisme qui peut être compris comme le fruit d'une reconnaissance de sa promotion sociale.

Par ailleurs, posture critique et origines populaires ne sont pas nécessairement corrélées, des journalistes d'origine plus moyenne adoptant a contrario une posture critique suite à des expériences professionnelles conflictuelles notamment. Et c'est en fait un certain rapport – de fidélité imaginée – à ses origines populaires – directes ou qui peuvent dater de plus d'une génération mais être entretenues par des

¹³⁷ En effet, les entretiens portant avant tout sur l'activité quotidienne des journalistes, les éléments de trajectoire recueillis n'ont concerné que les données sociologiques les plus balisées. Dans leur travail sur les acteurs et militants de l'humanitaire, Johanna Siméant et Pascal Dauvin soulignent d'ailleurs l'importance de la socialisation religieuse (*Le travail humanitaire*, op. cit.).

représentations familiales ou militantes –, qui semble constitutif de la forme identitaire de la posture critique. Un journaliste évoque ainsi avec fierté la position de ses parents en assumant sa fidélité à ses origines :

« Mon père travaillait à l'usine, ma mère était femme de ménage. Je n'étais pas forcément prédisposé pour devenir journaliste, en tout cas pas journaliste dans un journal assez important. »

Parmi les journalistes issus de la petite bourgeoisie indépendante ou salariée, qui sont les plus nombreux parmi ceux rencontrés, divers parcours et postures peuvent aussi être observés. Toutes les carrières sont possibles, allant du blocage dans un poste subalterne à une promotion à la rédaction en chef, en passant par le maintien comme reporter-rédacteur en locale. Par ailleurs, des origines « petites bourgeoises » peuvent mener à tous les types de posture, les identifications subjectives des personnes pouvant être très disparates, et se référer soit aux origines antérieures populaires soit au contraire se projeter dans une perspective d'ascension sociale.

En effet, certains journalistes d'origine petite bourgeoise valorisent une **fidélité imaginée à leur ascendance populaire**. Par exemple, un journaliste né en 1964, fils de cadre, se réfère aux origines paysannes de son père, ainsi qu'à son attitude contestataire. Il évoque la continuité avec la démarche de son père, qui a fini cadre dans une entreprise de chaussures, mais qui était issu d'une famille de six enfants, de parents maraîchers. Il affirme ainsi une origine populaire, quelque peu imaginaire, de deuxième génération. En outre, il présente son père, qui avait commencé comme « apprenti cirier » et avait gravi tous les échelons de l'entreprise, comme un « autodidacte », qui avait conservé son franc-parler et son esprit critique. Le journaliste valorise cette association d'esprit critique, de compétence et de volonté de promotion, et se présente comme héritier de cette posture. La fidélité qu'il met en scène se joue donc non seulement par rapport à ses origines populaires, mais aussi par rapport à cette démarche à la fois volontariste et indépendante. Cette ambivalence se retrouve d'ailleurs dans sa posture, qui allie des prises de distance plutôt critiques, une volonté d'ascension qui se renforce graduellement et une adaptation progressive aux attentes de la hiérarchie.

En revanche, d'autres journalistes d'origine petite bourgeoise évoquent une **ascendance plus élevée, vis-à-vis de laquelle le journalisme constituait au**

contraire une rupture. Une journaliste, fille d'un employé des chemins de fer, évoque ainsi l'origine bourgeoise de sa mère, ses orientations plutôt traditionalistes et les conflits qui pouvaient exister au sein de sa famille, et marque une certaine rupture par rapport à ses origines. En effet, cette journaliste, née en 1948, signale les tensions entre son père, contrôleur SNCF après avoir été exploitant forestier dans la Sarthe, et sa mère sans profession dont l'origine bourgeoise traditionnelle est présentée dans des termes énigmatiques :

« Ah oui, oui, beaucoup plus bourgeoise que papa, oui. Oui. Ebéniste un peu noble. » « J'ai toujours vécu une querelle professionnelle, de choix professionnel entre mes deux parents. Ça, ça a été... c'est insidieux, parce qu'on ne se fâchait jamais devant nous, évidemment, mais... Rétrospectivement, j'ai ressenti comme un malaise entre eux dans ce domaine-là. »

Elle signale aussi l'orientation traditionaliste de sa famille, ainsi que l'emprise que cette orientation avait sur elle, quand elle évoque les désirs que ses parents nourrissaient pour elle, qui s'opposent implicitement à son activité actuelle :

« Parce que dans ma famille, il y avait un militaire et un ou une religieuse, puis c'était comme ça et pas autrement. Puis comme j'étais la cinquième et que personne n'était encore religieux, ben fallait que ce soit moi qui m'y colle. Sauf que ben, ça n'a pas été moi (rire), et que ben, les péchés de la famille ne seront jamais rachetés par moi, c'est dramatique. (...) Non, je le prends sur le ton de la plaisanterie parce que 49 ans après (rire)... Mais à l'époque, c'est vrai que... moi je n'ai jamais discuté les desiderata de mes parents. J'ai été élevée à l'époque d'après-guerre, je pense, suivant les mêmes critères qu'avant-guerre, et on ne discutait pas. »

Elle mentionne enfin qu'elle a suivi toutes les filières catholiques traditionnelles, scoutisme, musique classique, chorale, passage par l'enseignement jésuite, culture avec laquelle elle a rompu mais dont on peut cependant penser qu'elle conserve une nostalgie de la dimension collective voire fusionnelle :

« Donc j'ai été scout, j'ai été guide, j'ai été chef des louveteaux, enfin j'ai suivi le cursus que maman voulait. Et la musique classique dès l'âge de quatre ans, j'ai étudié le solfège à quatre ans. Avant de savoir lire et écrire, je savais déchiffrer une partition dans les trois clés. C'est... Quand on y pense maintenant, c'est un peu bizarre. Mais il n'y avait pas la télé, il y avait... Pour moi, c'était un loisir extraordinaire, la musique classique, enfin la musique au départ puis la musique classique très vite. J'ai étudié le piano, un curé s'est rendu compte que j'avais une belle voix, donc on m'a intégré dans une chorale, au début religieuse puis après jésuite. C'est comme ça que j'ai découvert la formation jésuite. Bon, parce que j'ai été soprano dans une chorale, donc. Et puis ben j'ai suivi le cursus jusqu'à... jusqu'à vingt ans, sans me poser de

question. » Ce n'est en effet qu'à 18 ans, lors d'un séjour au couvent, qu'elle s'est rendu compte que la vocation de « bonne sœur » à laquelle elle était destinée, ne lui convenait pas.

Dans le cas très particulier de cette personne, le choix de suivre des études générales – ainsi que de mener des activités sportives de haut niveau – puis de s'orienter vers le journalisme apparaît donc, surtout pour une femme, comme une rupture forte avec cette socialisation très traditionaliste. On peut cependant repérer dans son attitude certains éléments de continuité avec cette histoire, comme une nostalgie d'un monde irénique, qui se manifeste par la dénégation de la conflictualité des rapports avec les sources et dans l'entreprise, ainsi qu'un attrait pour les fonctionnements en groupe, dont elle a par exemple tenté l'expérience en mettant en place un travail collectif avec le réseau de correspondants, dans un bureau détaché.

Les journalistes issus de la bourgeoisie semblent pour leur part avoir des carrières et des postures plus homogènes. Pour les personnes issues des classes dominantes, le journalisme peut apparaître à la fois comme une **transgression relative** – par rapport aux carrières « nobles » que sont par exemple le métier d'ingénieur, d'avocat ou de médecin – et/ou comme un instrument de reclassement, selon que le choix de cette voie est fait après un échec relatif ou dans un contexte de réussite, mais néanmoins avec une certaine ambivalence entre les deux logiques. Un journaliste qui n'a pas les mêmes origines souligne les ambiguïtés de cette logique de transgression :

« Pour l'essentiel, les journalistes se recrutent dans des mondes plutôt bien lotis, huppés, chauds. Souvent, être journaliste, c'est une revanche, du moins en apparence, contre le milieu ambiant du papa qui veut que son fiston soit médecin ou avocat. C'est souvent une revanche des rejetons contre le conformisme social et la volonté de ressemblance sociale des parents. »

Il convient cependant de spécifier les logiques propres à chaque individu, en fonction d'une part de la fraction de la bourgeoisie dont il est issu, et d'autre part du reste de sa trajectoire et de sa dynamique identitaire. Tout d'abord, on peut constater que les deux journalistes issus de la grande bourgeoisie sont parvenus directement à des postes de responsabilité importants et ont adopté des postures nettement institutionnelles – n'ayant pas besoin de « faire leur preuves » pour être admis par leur hiérarchie et par leurs interlocuteurs. Le premier journaliste est issu de la grande bourgeoisie nantaise, et insiste sur la célébrité de sa famille :

Il dit être issu d'une « *famille très connue à Nantes* », et souligne que son père « *a été une des figures de la Résistance* ». Il signale en outre au cours de l'entretien que son beau-père et ses deux beaux-frères étaient directeurs de banques, poste qui est aussi celui de son propre frère.

Il s'est rapidement retrouvé chef de service puis éditorialiste à Presse-Océan après avoir quitté ses responsabilités militaires. Il s'est cependant rapidement trouvé bloqué dans ce poste, et tente tout au long de l'entretien de faire valoir à la fois ses compétences professionnelles, l'importance de ses fonctions, et ses responsabilités extérieures, ce besoin de se valoriser semblant traduire une certaine frustration sociale. Les attentes liées à l'origine sociale, entretenues par la comparaison avec la fratrie sont probablement ici des moteurs essentiels de la posture de la personne – bien que ce même élément puisse avoir des effets très contrastés en fonction des dynamiques identitaires dans lesquelles il est inscrit.

De même, un journaliste, originaire d'une famille de la grande bourgeoisie commerçante – son père dirigeant une grande entreprise horticole –, a été embauché à Presse-Océan directement comme directeur départemental, malgré son niveau d'études et son expérience professionnelle limités. Et son appartenance « naturelle » à la haute bourgeoisie n'est probablement pas étrangère à son aisance à s'intégrer aux milieux dirigeants vendéens et à sa pratique très institutionnelle du journalisme – ainsi qu'au choix de sa personne pour remettre la rédaction vendéenne en ordre.

Les journalistes interrogés issus de la moyenne bourgeoisie ont pour leur part généralement connu un avancement plus progressif – rapide au départ mais ensuite plus limité et parfois stoppé –, et ont adopté une posture souvent plus ambitieuse, cherchant à atteindre une position professionnelle supérieure et assumant une certaine prise de risque dans leurs relations avec les sources pour faire preuve de leur excellence professionnelle. On peut citer pour exemple un homme né en 1967, dont le père est avocat et la mère déléguée médicale – et dont la femme est en outre médecin –, qui a cherché dans le journalisme un moyen de promotion que ses études moyennes ne lui avaient pas permis d'espérer – dans une logique de reclassement¹³⁸. Il assume d'ailleurs pleinement, et revendique, ses origines bourgeoises :

Pour expliquer son vote à droite, il dira : « *Sociologiquement je suis issu d'un milieu de la moyenne bourgeoisie vendéenne, je n'ai jamais manqué de rien, je fais partie... j'ai eu une enfance dorée, je fais partie d'une classe privilégiée.* »,

Il manifeste en outre un rapport très révérencieux, voire admiratif, à son père, et c'est sous le signe de la fidélité qu'il se place :

Il en parle en effet comme d'un « *littéraire* », « *vraiment très très cultivé* », qui lui a transmis le « *virus de l'histoire contemporaine* », et comme d'un lecteur de l'Equipe, dont il a « *pris la suite* » en achetant ce journal tous les jours.

Selon une autre logique de trajectoire et une dynamique identitaire différente, un localier né en 1954, de père ingénieur et de mère ayant été enseignante avant d'arrêter sa carrière, se situe aussi dans une posture ambitieuse. Mais la logique dans laquelle il s'inscrit est pour sa part celle de l'héritage social passant par l'excellence scolaire. Son père aspirant à ce qu'il devienne ingénieur comme lui, ce journaliste a intériorisé précocement la possibilité et la nécessité de « réussir » et de progresser socialement. Son choix du journalisme est donc apparu comme une contestation, même si c'est par la voie royale (l'ESJ de Lille) qu'il est entré. Ce mixte d'ambition et de volonté de liberté, de fidélité et de transgression, qui l'a mené au journalisme, se manifeste par exemple quand il évoque ses hésitations pendant ses études :

« Moi je voulais être avocat ou journaliste, mes parents voulaient que je sois ingénieur, mon père est ingénieur, c'est pour ça qu'on m'a poussé à rester en section scientifique, en C à cette époque-là, jusqu'au Bac, en me disant « Comme ça tu auras tous les moyens, effectivement, garde l'ouverture d'esprit ». Mais bon, je trouve que c'est positif parce qu'effectivement, il faut avoir... c'est un métier où il faut avoir une grande liberté d'esprit, et puis ne pas être ignare dans certains domaines. Et bon, j'ai commencé le droit, les premières années de droit c'est quand même, il faut le dire, très emmerdant, donc il y avait cette possibilité d'essayer de faire... d'essayer tout de suite, parce que le droit, il faut attendre au moins les quatre premières années pour après, peut-être essayer de rentrer, de faire sa Capa, etc., enfin la profession d'avocat n'est quand même pas évidente d'accès. Et puis le journalisme, à ce moment-là, m'intéressait. »

¹³⁸ Sur cette notion, voir plus loin.

Par ailleurs, une **corrélation très nette peut être observée entre la proximité au monde salarié et à l'univers des indépendants et l'appartenance respective à Ouest-France et à Presse-Océan**. En effet, la part respective des salariés et des indépendants parmi les pères est très inégale, ainsi que le pourcentage de ceux travaillant dans la fonction publique. Au sein de l'ensemble des journalistes qui ont détaillé ces éléments biographiques dans leur entretien, sur les treize journalistes de Ouest-France, onze sont fille-s de salariés – les deux autres étant respectivement fils d'agriculteur et de petit commerçant –, alors que sur les treize journalistes de Presse-Océan, onze sont fil-le-s d'indépendants, artisans, commerçants ou professions libérales (chefs d'entreprise, banquier, avocat, patron marinier, tapissier indépendant...) et seuls deux avaient un père salarié, ingénieur pour l'un et cadre pour l'autre. En outre, deux journalistes d'Ouest-France rencontrés ont un père qui travaillait dans la fonction publique (respectivement PTT et SNCF), ce qui n'est le cas d'aucun journaliste de Presse-Océan interrogé. Ce constat est confirmé par les résultats du questionnaire auprès de l'ensemble des journalistes du département, malgré les limites de représentativité liées aux effectifs concernés¹³⁹. En effet, parmi les journalistes de Ouest-France, cinq sur six sont fils de salariés (le dernier étant fils d'agriculteur), et parmi ceux de presse-Océan, huit sur onze sont fils d'indépendants (le trois autres ayant au moins un de leurs parents cadre).

L'analyse ce phénomène est complexe, mêlant les effets des filières de formation, le choix des aspirants journalistes de travailler dans l'un ou l'autre titre, et les modes de recrutement des journaux. Car le choix de travailler dans un titre, s'il est conditionné par les décisions d'embauche de celui-ci, provient aussi des préférences des journalistes, qui ne choisissent pas au hasard les journaux avec lesquels ils prennent contact ou auprès desquels ils postulent pour un emploi. Ces préférences peuvent correspondre à des orientations politiques, Presse-Océan étant classé plus à droite, mais elles ne sauraient s'y réduire, une part importante des salariés de Ouest-France se situant « à droite » tandis qu'une minorité non

¹³⁹ Questionnaire envoyé en mai-juin 1996 aux rédactions de tous les médias locaux et destiné à leurs journalistes, auquel 36 personnes ont répondu sur 60 professionnels (voir présentation en introduction). Un autre résultat de ce questionnaire était par ailleurs la trajectoire plus souvent ascendante des journalistes de Ouest-France et la tendance plus souvent descendante des trajectoires des journalistes de Presse-Océan (quand on compare d'un côté la profession des parents et de l'autre le niveau hiérarchique du journaliste et la profession de son conjoint).

négligeable de journalistes de Presse-Océan est classée « à gauche »¹⁴⁰. On peut penser plus généralement que l'appartenance aux catégories salariées ou indépendantes induit des représentations de l'activité professionnelle pouvant être en affinité avec la distinction entre les titres Ouest-France et Presse-Océan. Il apparaît ainsi que la place accordée à l'initiative individuelle à Presse-Océan, tant dans l'organisation du travail – avec une latitude rédactionnelle beaucoup plus grande des journalistes – que dans le mode de traitement de l'information – souvent plus anecdotique –, n'est pas étrangère à la préférence des personnes issues du monde du « privé » pour ce titre. A contrario, la dimension collective et l'organisation de nature plus bureaucratique du travail à Ouest-France, et l'effort de rationalisation du traitement de l'information qu'on y observe, peuvent être des éléments d'explication de la préférence des journalistes issus du monde salarié pour ce journal. Par ailleurs, les logiques liées aux modes de recrutement des journaux pourront ensuite être appréhendées lors de l'analyse de l'entrée dans la profession et de l'embauche.

Si la définition nominale des ascendances sociales ne suffit donc pas à éclairer les trajectoires et les postures des journalistes, ces origines constituent un élément important de leur dynamique identitaire, qu'il convient d'analyser de manière approfondie, en cernant en particulier le rapport des personnes à leurs origines, et en prenant en compte non seulement le « niveau » social de la famille mais aussi sa proximité aux pôles privé et public. Ces éléments de trajectoire doivent par ailleurs être articulés avec l'analyse de la formation des personnes, fortement corrélée avec les origines sociales, mais au cours de laquelle le rapport aux origines est retravaillé et qui constitue un moment essentiel de l'itinéraire des individus.

¹⁴⁰ Même si c'est surtout en Loire-Atlantique que ces journalistes sont en poste – non seulement du fait de la fusion avec l'Eclair, journal qui était marqué à gauche, mais aussi du plus grand pluralisme de la rédaction de Presse-Océan dans ce département.

La dimension sexuée des trajectoires et dynamiques identitaires

Le sexe¹⁴¹ des individus intervient à tous les stades de leur trajectoire, selon une dynamique cumulative qui tend à engendrer des itinéraires sociaux différenciés¹⁴². Cette approche est d'ailleurs particulièrement bien résumée par une analyste féministe des médias, qui affirme : « Le genre ne doit pas être conçu comme une propriété fixe des individus mais comme un élément d'un processus continu par lequel les sujets travaillent un sens de leur identité »¹⁴³. Concernant les journalistes de la presse régionale, les principales observations concernent le faible nombre de femmes dans ce secteur de la profession¹⁴⁴, leur orientation vers les postes de secrétariat de rédaction ou les services centraux, au détriment de la locale, et leur quasi absence des postes de responsabilité¹⁴⁵. Ces phénomènes de distribution sexuée s'expliquent par un double processus d'affectation discriminatoire par la hiérarchie – aux postes de secrétariat de rédaction en particulier – et d'auto-exclusion par les femmes. Il ne s'agit pas d'opposer ces deux processus pour n'en privilégier qu'un seul, mais d'analyser comment l'attitude, plus ou moins consciente,

¹⁴¹ Le terme traditionnel de « sexe » est ici préféré à celui de « genre », qui prétend insister sur le caractère socialement construit des catégories, mais qui opère une telle rupture avec la dimension corporelle et biologique que celle-ci peut alors paradoxalement être autonomisée et pensée sur le mode d'une « différence » inscrite dans une « essence » ou une « nature ». Sur ces enjeux voir le travail pluridisciplinaire et collectif très riche dirigé par Marie- Claude Hurtig, Michèle Kail et Hélène Rouch (*Sexe et genre. De la hiérarchie entre les sexes*, Paris : Ed. du CNRS, 1991), voir aussi, pour des éléments de synthèse, Cégolène Frisque, *L'objet femme*. op. cit., pp. 49 et s., 106 et s.

¹⁴² L'analyse de cette dynamique et de l'interaction entre famille et travail et entre investissements individuels et phénomènes sociaux discriminatoires ou assignatoires, a été approfondie dans de nombreuses recherches. Voir en particulier Agnès Pitrou, « L'interaction entre la sphère du travail et la sphère de la vie familiale », *Sociologie et sociétés*, vol. 19 n°2, oct. 1987, pp. 103-113 et Chantal Nicole Drancourt, « Stratégies professionnelles et organisation des familles », *Revue française de sociologie*, vol. 30 n°1, jan-mars 1989, pp. 57-80). Frédéric de Coninck et Francis Godard ont plus particulièrement tenté de repérer, grâce à une approche biographique, les moments cruciaux dans le cheminement des femmes, installation matrimoniale et professionnelle, naissance des enfants... (« Itinéraires familiaux, itinéraires professionnels : vers de nouvelles biographies féminines », *Sociologie du travail*, vol. 34 n°1, 1992, pp. 65-81), mais ils analysent ces itinéraires comme le produit d'une négociation individuelle au sein du couple, ce qui occulte les processus proprement professionnels et la dimension globale des rapports de sexes.

¹⁴³ L. Van Zoonen, *Feminist Media Studies*, Londres : Sage, 1994, p. 63.

¹⁴⁴ 1 femme pour 4,6 hommes selon Florence Beaugé (« Un monde où les femmes sont invisibles. Le deuxième sexe du journalisme », *Le Monde Diplomatique*, août 1998)

¹⁴⁵ Dominique Marchetti montre d'ailleurs globalement que l'accès aux postes de responsabilité dépend de plus en plus d'un cursus passant par les IEP et l'une des trois « grandes » écoles de journalisme (ESJ, CFJ, CUEJ), que suivent un nombre plus important d'hommes tandis que les femmes sont plus souvent détentrices de diplômes de Lettres et d'Infocom (*Contribution à une sociologie des transformations du champ journalistique dans les années 1980 et 1990*, op. cit.). Dans la presse locale, l'extension de ce type de profil n'est cependant encore que limitée, et ne suffit pas à expliquer la sous-représentation des femmes.

des responsables – quasiment exclusivement des hommes –, et les « choix » des femmes¹⁴⁶ se renforcent mutuellement¹⁴⁷.

Tout d'abord, on peut remarquer que la **faible présence des femmes dans la PQR et les journaux concernés** – 19% des journalistes à Ouest-France¹⁴⁸ (avant la titularisation des vacataires), avec un chiffre encore plus modique à Presse-Océan –, ne peut s'expliquer par un processus purement hiérarchique de concentration des hommes dans les secteurs dominants de la profession et de confinement des femmes dans les secteurs dominés¹⁴⁹. En effet, bien que la PQR constitue un domaine peu valorisé de la profession, il ne concentre pas davantage de femmes. Le facteur de l'âge explique peut-être partiellement ce phénomène, la presse régionale ayant une moyenne d'âge plus élevée et les femmes étant moins nombreuses dans les classes d'âge plus élevées¹⁵⁰. Mais d'autres processus sont aussi à l'œuvre, en particulier le faible turn-over global des rédactions – un certain renouvellement étant nécessaire pour recruter davantage de femmes –, l'attitude spécifique des directions des titres de PQR à l'égard des femmes journalistes – sans parler de « tradition », on peut penser que certaines habitudes de recrutement se reproduisent dans les rédactions en chef et directions entièrement masculines –, et enfin la préférence des candidates au métier pour d'autres secteurs de la profession. La répulsion pour le rapport de force et les échanges de coups avec les sources et les rapports hiérarchiques¹⁵¹ tels qu'ils se pratiquent en locale est en effet probablement plus forte chez les femmes et les incite à opter pour d'autres types de médias. Il ne s'agit

¹⁴⁶ Bien sûr liés à une socialisation différenciée qui contribue à déterminer les projets des individus.

¹⁴⁷ Margaret Maruani et Chantal Nicole ont initié une réflexion particulièrement pertinente sur ces questions depuis leur ouvrage *Au labeur des dames. Métiers masculins, emplois féminins*, Paris : Syros/Alternatives (Coll. « Mouvement »), 1989. Nicole Gadrey propose pour sa part une analyse particulièrement fine à la fois des inégalités dans le travail, de la construction des représentations des différences entre hommes et femmes, et des identités professionnelles sexuées. Elle articule les effets des statuts d'emploi, de la formation, des formes de gestion sexuées du personnel, et de la construction identitaire des groupes sociaux (*Hommes et femmes au travail. Inégalités, différences, identités*, Paris : L'Harmattan (Coll. « Logiques sociales »), 1992) Voir aussi les synthèses de Jacques Commaille, *Les stratégies de femmes. Travail, famille et politique*, Paris : La Découverte (Coll. « Textes à l'appui, série sociologie »), 1993, et de Cégolène Frisque, *L'objet femme*, op. cit.

¹⁴⁸ Voir Evelyne Serdjénian (dir.), *Femmes et médias*, Paris : L'Harmattan, 1997, p. 80.

¹⁴⁹ Selon les travaux traditionnels sur la minoration et l'oppression des femmes.

¹⁵⁰ Voir notamment IFP, *Les journalistes français en 1990*, op. cit., p. 23.

¹⁵¹ Erik Neveu souligne aussi la manière dont les rapports conventionnels avec les sources reposent sur un mode de fonctionnement masculin, quand il évoque : « la fascination masculine pour les jeux de pouvoir, une forme d'adhésion au jeu et aux enjeux de la lutte politique qui tend à en faire des initiés » (« Le genre du journalisme », op. cit., p. 201).

pas de référer cette aversion à une quelconque « nature féminine » mais de comprendre comment la socialisation des candidates au métier et leur perception des conditions de l'activité journalistique dans ce secteur les amènent en majorité à faire ce choix.

En ce qui concerne la **répartition interne dans les différents fonctions**, on a en outre pu comparer la part des femmes dans les différents services de Ouest-France, d'après l'annuaire de la rédaction de 1998 – avant la titularisation des « TPA ». On trouve en moyenne 77% de femmes à Dimanche-Ouest-France – elles représentent en fait la plupart des journalistes de base, tandis que le chef de service et son adjoint sont des hommes –, 18% de femmes dans les services d'information générale du siège mais aucune aux Sports à la rédaction parisienne. En locale, on trouve 26,8% de femmes au secrétariat d'édition contre 11% dans les rédactions multiples et 22% dans les bureaux détachés. Tous les chefs de service¹⁵², directeurs départementaux et chefs d'agence départementale sont des hommes et un seul chef d'édition – le chef des secrétaires d'édition – sur douze est une femme (en Vendée). Les disparités entre les départements sont en outre assez fortes, la part des femmes sur l'ensemble des journalistes du département étant de 16,9% en moyenne, avec une dichotomie entre un groupe de départements autour de 10% (8 à 14%) et un groupe proche de 20% ou supérieur (19 à 29%), la Vendée se situant à 12%. Cette féminisation différentielle ne semble d'ailleurs pas pouvoir être facilement corrélée avec la dimension des rédactions ou le caractère urbain ou rural du département.

En Vendée, dans les deux journaux, le nombre de femmes a plutôt diminué ces dernières années au sein des rédactions locales. Alors qu'à Ouest-France, on a trouvé à une certaine période quatre ou cinq femmes en poste dans le département, il n'en reste plus qu'une parmi les journalistes de locale titulaires à plein temps, alors que cette proportion tend à augmenter dans le reste du journal, et une parmi les « temps partiels annualisés », qui fait d'ailleurs peu de locale et davantage de secrétariat d'édition. A Vendée-Matin, l'absence de femmes en locale est totale et plus ancienne à la Roche-sur-Yon, tandis qu'elles sont maintenant quelques-unes

¹⁵² La moyenne dans la presse française est établie par Erik Neveu à 16% de cadres féminins, avec une proportion plus élevée dans la presse hebdomadaire et magazine (24%) (« Le genre du journalisme », art. cit., p. 183).

dans les bureaux détachés, mais avec des statuts précaires. En revanche, les femmes y sont majoritaires au secrétariat de rédaction.

En ce qui concerne **la concentration des femmes journalistes de la PQR dans les fonctions de secrétaire d'édition et leur intégration aux services du siège**, les entretiens fournissent davantage d'éléments. Parmi les journalistes femmes interrogées, deux sont secrétaires d'édition, et deux rédactrices au siège de Ouest-France, présentant respectivement deux types d'investissement professionnel différents. Les deux secrétaires d'édition refusent le surinvestissement professionnel exigé en locale et acceptent finalement la position quelque peu minorée qui est la leur, privilégiant un investissement dans la sphère familiale, vivant en couple et ayant des enfants. En revanche, les deux rédactrices du siège assument un surinvestissement professionnel relatif, nécessaire aux femmes pour « se faire leur place », et sont l'une divorcée et l'autre sans enfants.

En effet, les deux secrétaires de rédaction ou d'édition (que l'on désignera par SR) expliquent de manière homologue que si ce type de poste ne correspondait pas à leur souhait initial, elles le préfèrent aujourd'hui. En effet, alors qu'elles ne pensaient pourtant pas le devenir quand elles sont entrées dans le métier suite à leur formation au journalisme, elles s'y sont résignées et souhaitent maintenant le demeurer, bloquant ainsi une carrière qui aurait pu être prometteuse. En revanche, les hommes interrogés qui ont été un moment secrétaires d'édition ont ensuite obtenu d'autres postes. D'un côté les directions tendent donc à attribuer prioritairement les postes de SR aux femmes – et les postes de locales aux hommes –, et de l'autre, les femmes SR tendent davantage que leurs homologues masculins à rester dans cette situation. Et ce choix tient à de multiples facteurs : d'abord le souhait d'avoir des horaires réguliers – même s'ils sont décalés dans certains postes – et pour éviter l'investissement horaire et affectif de la locale, ce qui peut être compris de manière négative comme un manque d'ambition professionnelle ou de manière positive comme un refus du surinvestissement exigé par la profession¹⁵³. Les SR interrogées expliquent aussi leur choix par les satisfactions qu'elles trouvent

¹⁵³ Erik Neveu parle aussi du « rapport presque militant au travail » exigé pour l'accès à des positions hiérarchiques, et du « toujours plus » d'investissement qui caractérise un modèle masculin de réussite professionnelle, avec sa surenchère dans les horaires tardifs, socialement peu praticables pour une femme ayant des enfants » (« Le genre du journalisme », *art. cit.*, p. 201).

finalement dans leur poste. En outre, implicitement, c'est aussi la nature particulièrement tendue des rapports avec les sources en locale qui est en jeu. Le constat de la place particulièrement faible des femmes en locale en Vendée peut en effet être corrélé au niveau singulièrement élevé des tensions conflictuelles avec les pouvoirs locaux dans le département.

Tous ces éléments, liés d'un côté à l'attitude des directions et de l'autre aux choix des femmes, qui doivent eux-mêmes être analysés en rapport avec leur socialisation d'une part et avec les pratiques instituées et le contexte local environnant, sont évoqués par les journalistes interrogées. Une secrétaire d'édition explique par exemple comment elle a été amenée, involontairement, à occuper ce poste, comment elle s'y est retrouvée cantonnée et pourquoi elle préfère finalement y rester, pour conserver une plus grande autonomie de travail :

Au départ, *« ils avaient besoin de SE »*, et ensuite c'est la technicité du poste qui a incité à y maintenir ceux qui en avaient l'expérience. *« Il y a des techniques, quoi, et donc on a le sentiment que des gens qui savent faire — c'est ce qu'on nous a donné aussi comme arguments à certains moments — des gens qui savent faire on n'a pas intérêt à les envoyer en locale parce qu'il n'y a pas une envie énorme, chez les journalistes de terrain, de faire du SE, quand on est sur le terrain. Donc moi je me suis retrouvée SE quand j'ai été embauchée. Après j'ai demandé les Pays de Loire, locale ou secrétariat d'édition s'il n'y avait pas de poste en locale, ça a été à nouveau le secrétariat d'édition. J'ai eu des envies de retourner en locale à certains moments, mais je me suis dit souvent et puis je me le dis encore qu'aller en locale pour faire... Enfin il y a des choses, je ne prendrais vraiment pas le plaisir à le faire, du genre toutes les remises de médailles et autres choses comme ça, toutes ces manifestations qu'il faut couvrir parce que... parce qu'on le fait à Ouest-France. Je me dis quelquefois que je préfère être au SE et gérer quelque chose qui est plus un produit fini, qui est une page, qui est une édition, plutôt que d'être en rédaction et de devoir aller faire des trucs qui me barbent. »* Dans son cas, ses horaires de travail sont en soirée et demeurent assez prenants – de 12 heures à 21 heures 30 avec trois dimanches travaillés sur quatre. Ils ne la satisfont pas et constituent une difficulté pour la vie familiale : *« Ce n'est pas génial. C'est... c'est le plus difficile. »* Cependant, leur régularité permet une organisation plus facile que pour les journalistes de locale.

Une autre raconte aussi comment ce choix lui a d'abord été imposé – du fait de son absence de permis de conduire, facteur probablement sexuellement distribué – puis pourquoi elle a choisi de rester dans ce poste :

« Donc j'ai commencé par faire un petit peu de locale, de terrain, mais j'ai été très vite bloquée parce que je n'avais pas mon permis de conduire, et autant à Paris ça ne pose pas de

problème, mais en Vendée ça a posé un problème rapidement. Donc je suis allée faire du secrétariat de rédaction assez rapidement. Et depuis... au début ça a été un petit peu une contrainte parce que ce n'était pas vraiment un choix que je voulais faire, et puis après, bon j'ai découvert un petit peu cette facette du métier que je ne connaissais pas trop, qui m'a bien plu. Et voilà, depuis je suis restée là. »

Elle explique plus précisément comment elle a fini par rester à la fois dans la PQR et au secrétariat d'édition, pour privilégier sa vie familiale et une « qualité de vie », en ayant des horaires stables :

« Mon mari était ici, et puis après c'est vrai que j'ai découvert la province. Autant au départ ça me semblait très difficile, autant après j'ai bien apprécié et puis maintenant, bon, je ne retournerais pas à Paris. - Vous n'avez plus envie? - Non, non. Bon, c'est un choix, surtout avec des enfants aussi, j'ai ma sœur qui est à Paris et c'est un peu galère. Là, si je cherche du boulot, ce sera toujours en province parce que c'est vrai qu'on a une qualité de vie... Une fois qu'on apprécie la province, parce que c'est une façon de vivre qui est complètement différente, maintenant j'aimerais rester en province, dans des villes assez importantes, Nantes étant une ville assez importante, pas au-dessus – Lyon, Marseille, tout ça c'est déjà trop capitale. Mais maintenant c'est un choix de vie. Et puis bon, même pas un choix professionnel, parce que bon, la presse régionale est intéressante aussi, au point de vue travail, mais c'est surtout une qualité de vie que je veux privilégier maintenant. - Et le secrétariat d'édition, vous souhaiteriez continuer ou vous aimeriez revenir en locale? - Là aussi, alors là c'est une qualité... enfin c'est une qualité de vie... Disons que j'y suis venue, et j'y resterai parce que j'ai des horaires et que sinon, c'est vraiment ingérable par rapport à une vie de famille. Là j'ai des contraintes, puisqu'il y a quand même des contraintes, mais des contraintes qui sont fixées dans un cadre et bon, ça me permet de m'arranger de manière personnelle. Sinon, c'est tous les jours... Déjà que là ça varie assez souvent, puisqu'on travaille quand même en fonction de l'actualité donc on a des horaires qui sont assez variables. Mais on a un rythme de vie qui est beaucoup plus facile que quand on fait du terrain où on travaille plus le soir déjà, un peu plus, et on est vraiment... il faut avoir une nounou de manière permanente. Enfin j'ai une collègue qui fait ça, et bon, c'est un choix que moi, personnellement, je ne veux pas faire. »

Les deux journalistes interrogées qui sont rédactrices dans les services d'information générale n'ont pas fait ce choix de privilégier relativement leur vie familiale. Toutes deux ont traversé des périodes difficiles et ont surmonté un certain nombre de difficultés avant d'être titularisées, au prix d'un surinvestissement relatif. La première, après avoir été vacataire au journal, n'a pas été embauchée – refusant de partir seule en poste – et est partie comme attachée de presse d'un organisme

consulaire, et a ensuite été reprise au journal pour tenter une expérience de travail collectif avec les correspondants, qui lui avait été proposée par le rédacteur en chef. C'est donc pour un type de travail spécifique, qui a probablement été perçu comme correspondant à des qualités féminines – d'animation et de travail collectif –, qu'elle a été embauchée. Cette expérience a d'ailleurs exigé un surinvestissement intense, et s'est terminée par un grave accident corporel, reconnu comme accident du travail, après lequel on lui a cherché des postes adaptés, pour aboutir en « Mode de Vie » à temps partiel. La seconde rédactrice interrogée a été pigiste et vacataire pendant une dizaine d'années pour Ouest-France et des journaux alternatifs, puis à Paris pour divers titres, avec diverses spécialisations et chroniques. Elle évoque l'attitude de la hiérarchie et des collègues et les tendances implicites à la discrimination :

« C'est hard de toute façon. C'est hard, la presse quotidienne régionale et Ouest-France en est un bon exemple, n'est pas vraiment féministe, ça se saurait depuis belle lurette. Donc ça veut dire qu'il y a de plus en plus de femmes mais que le niveau de départ était tellement faible que... »

Elle insiste en outre sur le blocage des carrières des femmes au niveau des chefs de service, et évoque à la fois l'attitude de la hiérarchie elle-même mais aussi le moindre désir des femmes de jouer le jeu de la réussite professionnelle et du pouvoir :

« C'est souvent compliqué, une femme, dans le journal par exemple, il n'y a aucune femme chef de service. Il y a de plus en plus de filles journalistes de base, tant mieux, ça c'est très bien et tout, mais ça... mais la hiérarchie c'est encore terriblement masculin, c'est encore... »

« On n'a pas accès aux postes hiérarchiques. Quand je dis ça à mes petits camarades à des heures tardives de la nuit et de préférence alcoolisés et qui veulent vraiment me coincer, ils me disent « Mais on te proposerait d'être chef, tu prendrais ou pas? » Je ne suis pas certaine. Parce qu'il y a toute une partie du boulot de chef qui m'emmerderait prodigieusement. Et en même temps, si toutes les filles réagissent comme moi, c'est foutu. Comment vous dire ça? Mais c'est sûr qu'on ne propose pas aux filles d'être chef, d'abord. On est mal barrées pour ça. »

Les trajectoires et dynamiques identitaires des journalistes sont donc nettement sexuées, le comportement des organisations de presse et les choix des individus interagissant et se renforçant mutuellement pour aboutir à une relative désertion de la presse régionale et de la locale en particulier par les femmes.

Par ailleurs, la part réduite de femmes parmi les journalistes au sein des rédactions permet probablement d'expliquer le constat de la minoration de la représentation des femmes dans la presse, qui est général¹⁵⁴ et semble aussi valoir pour la presse quotidienne régionale. On peut en effet remarquer que la part des femmes parmi les personnes mentionnées ou photographiées dans la presse quotidienne régionale est très réduite. Cette sous-représentation est partiellement liée à la composition même de la direction des institutions sources, les postes de pouvoir étant là aussi souvent occupés par des hommes, mais on peut penser que ce phénomène tend à être redoublé par le regard sexué que les journalistes portent sur les sources, et notamment par la focalisation sur les paroles et les représentants officiels.

Par ailleurs, si l'on ne peut pas établir de corrélation simple et directe entre sexe et postures journalistiques, on peut néanmoins constater que parmi les journalistes interrogés ou fréquentés, aucune femme ne s'inscrit dans une posture désengagée, tandis qu'un nombre important d'hommes ont fait le choix d'assumer un certain désinvestissement professionnel. Paradoxalement, même si les femmes refusent parfois le surinvestissement professionnel qui serait exigé pour atteindre les postes de responsabilité si on les leur proposait, d'un autre côté, elles évitent aussi le désinvestissement total. Par ailleurs, les journalistes rencontrées qui privilégient un positionnement critique l'expriment souvent sur un mode mineur, moins dénonciateur que les hommes qui s'inscrivent dans une posture homologue, davantage dans un travail quotidien visant à rechercher des alternatives concrètes au mode de traitement institutionnel de l'information et à préserver leur exigence, et moins dans un rapport directement conflictuel avec les sources ou avec la hiérarchie. Plus généralement, on peut penser que le sexe intervient de manière complexe et partiellement contradictoire dans le rapport à la réussite d'une part et le rapport au pouvoir¹⁵⁵ d'autre part. En effet, d'un côté les femmes tendent plus souvent à se

¹⁵⁴ Ce constat a par exemple été présenté par plusieurs travaux, comme Monique Trancart, « Les femmes, absentes de l'information », *Lunes*, n°6, janvier 1999, pp. 80-86, Florence Beaugé, « Un monde où les femmes sont invisibles. Le deuxième sexe du journalisme », *art. cit.*, et par les publications de l'association des femmes journalistes.

¹⁵⁵ Diverses recherches féministes montrent en effet que le genre est un élément central de médiation dans la construction des rapports de pouvoir (cf. Jaon Scott, *Gender and Politics of History*, New York, Colombia

vivre comme dominées et à faire preuve d'une certaine inhibition ou tout au moins d'un refus du surinvestissement masculin, dans le cadre d'un rapport à la réussite moins tendu, et d'un autre côté, elles adhèrent généralement de manière moins immédiate aux règles du jeu et aux enjeux de pouvoir.

On peut en fait dégager **différents types d'effets du sexe sur les dynamiques identitaires**, différentes modalités d'actualisation de la variable sexuelle. D'un côté, certaines femmes cherchent à adopter un mode de fonctionnement masculin, sur un mode « mimétique »¹⁵⁶, ce qui neutralise voire inverse les effets de leur catégorie de sexe – un surcroît de compétence et d'investissement étant alors exigé. D'un autre côté, des femmes intériorisent les assignations de leur sexe et tendent à s'enfermer dans les attentes sexuées dont elles sont l'objet, en l'occurrence, dans le journalisme, en demeurant dans les rubriques ou les fonctions les plus « spontanément » attribuées aux femmes et en adoptant un mode de traitement typiquement « féminin », valorisant la dimension « humaine » et « psychologique »¹⁵⁷. Mais entre ces deux voies qui tendent toutes deux à leur manière à reproduire, en les renouvelant partiellement, les formes de la domination masculine, certaines femmes journalistes – féministes – s'efforcent de subvertir plus radicalement les catégories journalistiques, en tentant de développer des thèmes et modes de traitement alternatifs de l'actualité, qui visent à transformer l'ensemble de l'activité professionnelle au lieu de constituer des approches spécifiquement cantonnées à une touche « féminine » dans le journal. Une journaliste du siège de Ouest-France est particulièrement exemplaire de ce type de démarche, et propose une réflexion particulièrement intéressante sur sa pratique professionnelle, sa recherche d'une approche à la fois sensible et crue des problématiques et des contradictions qui traversent les gens qu'elle rencontre¹⁵⁸.

Le sexe des individus intervient donc de manière cumulative mais non unilatérale, profonde mais complexe, sur les trajectoires et les postures des

University Press, 1988, voir aussi Michèle Riot-Sarcey, *La démocratie à l'épreuve des femmes, 1830-1848*, Paris : Albin Michel (Coll. « Bibliothèque Histoire »), 1994).

¹⁵⁶ Cf. Erik Neveu, « Le genre du journalisme », op. cit., p. 203.

¹⁵⁷ Sur les enjeux journalistiques de l'émergence de ces modèles, voir supra. Erik Neveu en souligne pour sa part la dimension commerciale (Ibid.).

¹⁵⁸ Qui sont analysés dans le cours de ce travail.

personnes. Son influence se retrouvera dans toutes les étapes de la trajectoire que l'on va maintenant étudier, formation, puis entrée dans la profession et carrière, phases dans lesquelles les personnes réinvestissent des dynamiques préexistantes qui se trouvent renforcées et/ou remodelées.

Formation, compétences et rapport à la « réussite »

Le niveau et le type de formation des journalistes conditionnent fortement l'activité professionnelle de ces derniers, leur carrière, et influe sur leur posture, même si les effets de ce facteur ne doivent pas être conçus de manière mécanique, et dépendent de la dynamique identitaire dans laquelle ils s'inscrivent, en fonction des autres éléments de la trajectoire et du travail identitaire des personnes. La nature de la formation¹⁵⁹ influence en effet d'une part – de plus en plus fortement – le mode de recrutement et la carrière de la personne et d'autre part indirectement sa posture. A cet égard, on peut constater une élévation du niveau de diplôme chez les plus jeunes journalistes, et l'importance croissante des formations spécialisées. En ce qui concerne le rapport entre formation et « posture », ce sont indissociablement les compétences, la confiance en soi et les perspectives de carrière permises par la trajectoire scolaire qu'il convient d'analyser, les effets d'une formation supérieure ou spécialisée étant complexes, selon la perception qu'a la personne de sa « réussite » scolaire et de ses chances de succès professionnel. On peut penser que les autres formes de socialisation « secondaire », en particulier les expériences militantes éventuelles, ont aussi une influence importante sur les postures des personnes, bien que cet aspect n'ait pas été systématiquement abordé dans les entretiens.

Tout d'abord, on peut noter que les **journalistes n'ayant pas de formation supérieure** sont de moins en moins nombreux parmi les jeunes recrues. La détention d'un diplôme de formation supérieure est quasiment devenu un impératif

¹⁵⁹ Qui est elle-même statistiquement corrélée avec les origines sociales, comme le montrent par exemple les travaux classiques de Pierre Bourdieu (*La reproduction*, Paris : Ed. de Minuit (Coll. « Le sens commun »), 1970) et de Claude Thélot (*Tel père, tel fils ? Position sociale et origine familiale*, Paris : Dunod, 1982), qui souligne par ailleurs la « rentabilité différentielle » des diplômes, selon les origines sociales.

dans la profession¹⁶⁰, en l'absence duquel le risque d'un blocage en situation précaire ou dans des fonctions subalternes est très élevé. Par exemple, si on a pu rencontrer un journaliste d'une cinquantaine d'années ayant occupé des fonctions de directeur départemental, qui avait arrêté ses études en cours de terminale littéraire, et un journaliste spécialisé proche de la soixantaine qui n'avait qu'une formation de technicien agricole, le seul jeune journaliste n'ayant pas de diplôme supérieur interrogé est resté plusieurs années vacataire, avant d'être titularisé à la faveur d'un mouvement général, et demeure encore salarié à temps partiel.

Et cette absence de formation supérieure – comme la poursuite d'études médiocres – peut être source d'inhibition pour le journaliste et favoriser un certain désengagement, ou peut au contraire susciter un surinvestissement compensatoire, destiné à prouver sa compétence, ou encore favoriser une certaine satisfaction sociale et une posture institutionnelle quand la personne a dépassé les espérances qu'elle pouvait nourrir au cours de sa jeunesse. Le jeune vacataire cité semble par exemple être passé d'une logique d'inhibition à une tendance au surinvestissement – quand il a été intégré à la profession, tandis que le reporter spécialisé qui n'avait qu'une formation de technicien agricole semble relever d'une logique de satisfaction sociale.

Pour leur part, les **journalistes n'ayant que des diplômes universitaires généralistes** connaissent des carrières variables et peuvent embrasser différents types de postures, selon la manière dont ils ont vécu leur formation. Tout d'abord, si un diplôme supérieur, et notamment littéraire, a longtemps été suffisant pour entrer dans la profession, c'est de moins en moins fréquent, et, si tel est le cas, la carrière est alors généralement de plus en plus lente. Ainsi les journalistes interrogés qui ont une simple formation universitaire ont en fait entre 45 et 55 ans. Parmi eux, trois journalistes de Ouest-France ont des diplômes littéraires, classiques ou modernes, deux se destinant même initialement au professorat, : le travail d'écriture occupe alors une place importante dans leur conception du métier. On trouve aussi une journaliste ayant une licence de sciences économiques. A Presse-Océan, ce profil

¹⁶⁰ L'augmentation du niveau de diplôme des nouveaux entrants et l'évolution du mode de recrutement des médias, qui s'opère de plus en plus à la sortie des écoles de journalisme, ont été soulignées à de nombreuses reprises, et analysées notamment par l'Institut français de presse (*Les journalistes français en 1990. Radiographie d'une profession*, Paris : La Documentation française, 1992) et Jean-Marie Charon (*Cartes de presse, Enquête sur les journalistes*, Paris : Stock (Coll. « Au vif »), 1993).

semble plus rare, un seul localier ayant une maîtrise de Lettres modernes, et les journalistes n'ayant suivi que des études universitaires provenant souvent d'autres filières : maîtrise de droit maritime et aérien et diplôme d'études supérieures de droit des affaires pour l'un et école de photographie pour l'autre.

A contrario le **passage par des formations spécialisées** est devenu de plus en plus fréquent, et apparaît souvent nécessaire à un avancement rapide, la « voie royale » étant celle des grandes écoles de journalisme comme l'Ecole Supérieure de Journalisme de Lille ou le Centre de Formation des Journalistes de Paris¹⁶¹. Parmi les journalistes rencontrés qui ont obtenu des diplômes professionnels intermédiaires, on observe une nette partition entre les deux titres. En effet, les journalistes de Ouest-France qui sont dans ce cas sont passés par des IUT de journalisme (Tours ou Bordeaux), reconnus par la profession et dans les conventions collectives, tandis que ceux de Presse-océan sont passés par des petites écoles privées parisiennes. Cinq ont en effet suivi les cours de l'Ecole supérieure de journalisme ou de l'Ecole professionnelle de journalisme de Paris, à la sortie desquelles les titres du groupe Hersant devaient probablement souvent recruter leurs novices. Un localier reconnaît par exemple le caractère mineur de ce type de formation :

« C'est une école privée qui à l'époque n'était pas vraiment reconnue par la profession, d'ailleurs - il faut dire ce qui est - mais qui est la plus vieille école de journalisme française. La qualité de l'enseignement y est assez moyenne - il faut être honnête ».

Ce type de formation, qui apparaît comme modale à Presse-Océan, permet généralement d'atteindre assez rapidement un niveau de responsabilité intermédiaire, dans lequel la plupart des rédacteurs semblent cependant souvent bloqués par la suite.

Quelques journalistes interrogés ont pour leur part suivi les **filiales d'excellence**, ESJ de Lille ou le CFJ de Paris, et ont généralement connu des carrières rapides. Les deux titulaires d'un diplôme de l'ESJ de Lille qui sont journalistes à Ouest-France ont ainsi été rapidement intégrés à des services

¹⁶¹ Surtout quand ce diplôme est associé au passage par un IEP, ce qui n'est d'ailleurs le cas d'aucun journaliste rencontré. Sur la place et les effets de ces nouvelles formations, voir Dominique Marchetti, *Contribution à une sociologie des transformations du champ journalistique dans les années 1980 et 1990*, Thèse de sociologie, Paris : EHESS, 1997.

d'informations générales. Le journaliste de Presse-Océan qui a suivi cette formation a pour sa part entamé une carrière prometteuse avant de faire des choix professionnels malencontreux, dont l'enchaînement l'a amené à un bureau détaché de Presse-Océan, à un âge où un nouveau « rebond » était difficile.

Ces différents types de formation peuvent s'inscrire de diverses manières dans la dynamique identitaire des individus, selon la perception subjective de cette expérience – qui dépend notamment des ambitions scolaires formées et transmises par les parents et qui sont elles-mêmes corrélées à leur propre trajectoire scolaire et sociale. D'un côté, une formation supérieure générale, universitaire ou acquise dans un IEP, peut contribuer à la fois à donner des instruments de réflexion, une culture générale, propices à l'adoption d'une posture critique¹⁶². Par exemple, un localier qui revendique explicitement cette attitude insiste sur l'importance de la formation intellectuelle, ainsi que sur l'importance qu'a eue pour lui la découverte de la sociologie :

« Je crois qu'on ne peut pas avoir de capacité de résistance si on n'est pas outillé ». « Je crois que la question essentielle qui est posée, c'est la formation des journalistes. Tant qu'on ne posera pas avec force la question de la formation initiale, solide des journalistes, on court le danger d'avoir soit des suiveurs, en quelque sorte des chambres d'enregistrement des plus forts, du pouvoir des plus forts, du pouvoir des groupes de pression divers. Je crois qu'à l'école de journalisme, ce n'est pas du tout des pratiques technicistes qu'il faut apprendre, il faut armer les journalistes par des savoirs initiaux solides, il faut les armer à ne pas être dupes des discours des pouvoirs, à ne pas être dupes de la réalité sociale. Il faut leur permettre d'avoir une culture qui les mette le plus à l'abri possible - ce n'est jamais total -, le plus à l'abri possible des manipulations. »

Quant aux écoles de journalisme, si elles fournissent des savoir-faire techniques, elles ne transmettent pas toujours une formation intellectuelle et une culture générale importantes, permettant de prendre de la distance par rapport au discours des interlocuteurs et de résister à leurs manœuvres et pressions.

Par ailleurs, les études universitaires peuvent être vécues de manière très hétérogène par les personnes, et soit être perçues comme une voie fortement

¹⁶² La question de la maîtrise intellectuelle du domaine couvert est encore plus importante dans certains secteurs spécialisés, comme le journalisme économique. Sur le déficit de formation et d'esprit critique de ce secteur de la profession, voir notamment Thierry Naudin, « Situation morale de la presse économique française », *Esprit*, n° 167, décembre 1990. pp. 47-59).

convoitée et constituer un signe de réussite, soit être considérées comme une voie de relégation et vécues sur le mode de l'échec. Et on peut penser que le rapport à la scolarité préfigure fortement le rapport futur à la position sociale, même si des évolutions et des décalages peuvent survenir. Le sentiment de réussite ou d'échec produit par les institutions scolaires, qui classent sans cesse les individus et réactivent en permanence ce rapport subjectif à la réussite, est probablement d'ailleurs central dans la projection sociale de l'individu. Ainsi, le sentiment d'échec scolaire peut soit entretenir les inhibitions sociales, soit être ensuite compensé et surmonté par une volonté de revanche sociale. Par exemple, un journaliste marqué par une expérience scolaire douloureuse – avec un niveau d'études moyen mais probablement très inférieur aux attentes familiales – semble avoir transmué ce sentiment en volonté de réussite exacerbée, sur le mode de la revanche sociale, en se surinvestissant dans son activité et dans la gestion des relations avec l'ensemble de ses interlocuteurs. Cet investissement contraste fortement avec le sentiment d'échec scolaire qu'il exprime à plusieurs reprises :

« Je ne suis pas plus idiot qu'un autre, sauf que je n'étais pas un très gros bosseur, à l'école, je n'étais pas un très gros bosseur. (...) Les études m'ont toujours profondément fait chier. »

A contrario, la réussite scolaire peut amener certains des « bons élèves » dans des filières qu'ils n'avaient pas imaginé atteindre et c'est alors le décalage social avec leurs condisciples qui suscite un certain sentiment d'illégitimité. Une journaliste rapporte ainsi ses hésitations au moment de choisir ses études, qui semblent fortement liées à un tel sentiment d'illégitimité social, lequel l'amène d'ailleurs finalement à se contenter d'études courtes.

« Et puis j'étais... j'étais bonne élève donc mon problème c'était de faire quelque chose qui corresponde à mes goûts. Et à l'époque, le bac A était assez mal vu. Alors bon, ma mère voulait que je sois infirmière, j'ai passé le concours d'entrée à l'école d'infirmières, je l'ai eu, je n'y suis pas allée. Et j'étais très partagée parce que j'étais admise pour faire Lettres Sup, ce que j'avais très envie de faire, mais à l'époque, je ne voyais pas bien ce que j'aurais fait en faisant Lettres Sup. Alors je me disais « Il n'y a que l'enseignement », je n'ai pas envie d'être enseignante, je n'imaginai pas ça possible à l'époque. » Elle entre finalement en faculté de Droit pour suivre des « copines » mais est rapidement déçue. Elle se dit alors « Il faut que j'aille vers des choses que j'aime », c'est-à-dire « tout ce qui était expression écrite, communication », et passe les concours d'entrée aux IUT de journalisme de Tours et Bordeaux, et, admise aux deux, choisit le premier.

La précocité ou au contraire la reprise des études sur le tard, ainsi que des origines ouvrières ou même simplement provinciales, peuvent aussi susciter un sentiment d'extériorité. Par exemple, un journaliste qui a repris ses études à 28 ans, en entrant à l'IEP, puis à l'IUT de journalisme de Bordeaux, souligne le caractère « atypique » de son parcours, dévoilant ainsi implicitement son sentiment de décalage :

« J'ai fait de la comptabilité, j'ai payé les dockers sur le port de Bordeaux, j'ai tout appris en dehors du circuit scolaire, par les cours du soir. Et puis ensuite, en venant à la fac, pas en y revenant parce que je n'y étais jamais allé, en venant à la fac à 28 ans, pour faire l'IEP et puis l'IUT de journalisme de Bordeaux, j'ai fait toutes mes études universitaires à Bordeaux. Voilà donc un cursus un peu atypique par rapport à la silhouette moyenne du journaliste. »

Ce sentiment d'inadéquation voire d'étrangeté aux mondes sociaux rencontrés lors des études peut alors être le ferment d'une attitude critique, qui réitère un refus de s'intégrer au jeu tel qu'il est¹⁶³.

En revanche, quand la personne se sent en adéquation avec son milieu, le passage par des études supérieures prestigieuses qui s'inscrivent dans une trajectoire d'excellence scolaire, induit des projets de réussite professionnelle élevés qui sont plus favorables à l'adoption d'une posture ambitieuse, et peuvent amener les journalistes à accepter le rapport des forces pour être mieux reconnus professionnellement.

Et pour certaines personnes portant dans leur trajectoire des aspects contradictoires, ces deux phénomènes peuvent coexister, un certain sentiment d'extériorité se mêlant à un sentiment d'appartenance à « l'élite », avec des hésitations, de fortes tensions et parfois de la dénégation. Par exemple, un journaliste qui a suivi toutes les filières d'excellence expose ses hésitations lors de ses études, liées à sa précocité et à ses origines provinciales :

Après deux ans de classe préparatoire littéraire à Nantes¹⁶⁴, il a en effet immédiatement été admis à l'école de journalisme de Lille, concours qu'il avait « tenté pour voir ». « Je savais que je voulais faire ça, mais je ne pensais pas l'avoir tout de suite ». Ayant été admis, il est entré,

¹⁶³ Bernard Pudal explique de manière homologue à propos d'un militant communiste : « S'il a hérité de son milieu familial l'incitation à réussir scolairement, il en a aussi hérité une idéologie qui obère l'utilisation sociale de sa réussite scolaire », (*Prendre parti*, op. cit., p. 269).

¹⁶⁴ Il affirme qu'il n'était pas intéressé par Normale Sup, où il est d'ailleurs admissible, mais, déclare-t-il ne va à l'oral que pour obtenir sa bourse de licence.

mais il révèle : « après, je l'ai regretté, honnêtement. J'aurais préféré... Je me suis rendu compte après qu'il aurait mieux valu que je termine une licence, au moins en même temps que l'école de journalisme. » Sa jeunesse renforce en effet son sentiment d'illégitimité lié à ses origines sociales et ses racines provinciales. Cependant, quand il regrette a posteriori son « manque d'ambition » d'alors, il se remet symboliquement en adéquation avec les promesses inscrites dans sa trajectoire scolaire.

On peut en outre penser que d'**autres types d'expériences socialisatrices** que la scolarité et la formation contribuent à la dynamique identitaire et influencent la posture des journalistes. En particulier, le militantisme contestataire, qui peut prendre des formes variées – selon les générations et selon les orientations et la socialisation antérieure des personnes –, constitue probablement une dimension importante de la dynamique menant à la forme identitaire de la posture critique. En effet, les journalistes qui s'inscrivent le plus nettement dans cette posture ont assumé des engagements militants prolongés¹⁶⁵, dans le mouvement chrétien social et/ou dans des mouvances gauchistes. Ainsi, l'un d'eux a milité pendant de longues années à la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC)¹⁶⁶, et une autre a travaillé dans la presse alternative nantaise et bretonne, qui comportait une forte dimension militante contestataire et était liée à la mouvance gauchiste.

La formation des journalistes constitue donc un élément essentiel de la dynamique identitaire, qu'il convient cependant d'analyser précisément en la

¹⁶⁵ La durée et la continuité de cet engagement, au-delà de l'adolescence ou de la jeunesse, est d'ailleurs probablement un élément important, qui détermine la prégnance et la force de l'incorporation des dispositions inscrites dans ce militantisme. En effet, la continuité de cet investissement, au-delà de la période où il peut constituer un instrument de sociabilité, et quand la personne en « paye » aussi le prix de par les choix qu'elle est amenée à faire, suppose qu'il s'ancre dans des logiques identitaires plus fortes. Ce militantisme ne peut alors plus seulement être analysé sur le mode des rétributions et gratifications symboliques, mais relève aussi d'une logique de mise en cohérence identitaire que la sociologie traditionnelle a parfois trop tendance à disqualifier. Pascal Dauvin et Johanna Siméant proposent aussi de « moduler l'analyse des rétributions de l'engagement » en analysant également les « coûts » de celui-ci (*Le travail humanitaire*, op. cit., p. 95 et s.). Voir aussi Olivier Fillieule et Nonna Mayer, « Devenir militants – Introduction », *Revue française de science politique*, vol. 51 n°1-2, février-avril 2002, pp. 19-25).

¹⁶⁶ Sur les logiques de l'émergence de ces mouvements contestataires au sein de l'Eglise, voir Charles Suaud, *La vocation*, op. cit. Sur l'importance du militantisme chrétien dans les mobilisations contestataires, voir certains passages de Johanna Siméant, *La cause des sans-papiers*, op. cit. (p. 399 et s.). Concernant la place des chrétiens dans le mouvement des cadres, voir Luc Boltanski, *Les cadres. La formation d'un groupe social*, Paris : Editions de Minuit (Coll. « Le sens commun »), 1982, et Alain Grelon et Françoise Subileau, « Le mouvement des cadres et la Vie nouvelle : des cadres catholiques militants », *Revue française de Science politique*, vol. n°3, juin 1989, pp. 314-340.

replaçant dans la dynamique de leur trajectoire et en restituant le rapport à la réussite qui s'est forgé pendant le déroulement des études. Les modalités d'entrée dans la profession sont fortement liées au type de formation des journalistes et constituent aussi un élément important de la dynamique identitaire.

Entrée dans la profession, recrutement et positionnement professionnel

Aux divers types de formation évoqués correspondent plus ou moins des modes différents d'entrée dans le journalisme et d'apprentissage du métier¹⁶⁷, qui sont à la base de positionnements professionnels spécifiques – qui peuvent aussi éclairer les postures. Les journalistes qui ont d'abord été embauchés comme vacataires ou correspondants et ont appris le métier « sur le tas » tendent en effet à se considérer comme étant parvenus à intégrer le métier par une voie mineure, tandis que les journalistes recrutés à la sortie d'une école spécialisée ont emprunté la voie légitime, les personnes ayant auparavant connu d'autres expériences professionnelles pouvant percevoir leur intégration comme une chance inespérée ou un choix funeste, selon leurs anticipations antérieures.

Tout d'abord, les journalistes qui n'avaient pas de formation spécialisée, et qui ont d'abord été correspondants ou vacataires, ont vécu et rapportent de manière différente leur **apprentissage « sur le tas »**. Les rédacteurs les plus âgés perçoivent ce mode d'apprentissage comme légitime pour leur génération, et semblent souvent fiers des efforts qu'il a pu représenter. Par exemple, un journaliste d'une cinquantaine d'années qui a arrêté ses études en terminale afin de travailler et a débuté à la Croix du Nord comme journaliste seul en poste dans une petite ville, valorise l'engagement et la volonté nécessaires, et présente ses débuts sur un mode épique :

« Les petits journaux sont intéressants parce qu'on y apprend... on doit se débrouiller avec très peu de moyens et c'est très formateur. On apprend beaucoup de choses dans un petit journal

¹⁶⁷ Sur cette question, voir notamment Denis Ruellan, « Socialisation des journalistes entrant dans la profession », *Quaderni* n°45 (« Figures du journalisme, critique d'un imaginaire professionnel »), n°45, automne 2001, et Centre de Recherches Administratives et Politiques, *Devenir journaliste : sociologie de l'entrée sur le marché du travail*, Paris : La Documentation française, 2001.

pauvre, plus sans doute, que dans un grand journal riche, en tous cas on apprend plus vite. Ce journal a fermé ses portes, parce qu'il était vraiment très pauvre, il a disparu en tant que quotidien — il a d'ailleurs subsisté en tant que périodique. Il a licencié une partie de son personnel, dont je faisais partie, et je suis rentré à Ouest-France. Moi je suis entré dans ce journal en 1963, à l'automne 63, j'ai été licencié à l'automne 65, et je me suis retrouvé très vite, au bout de quelques semaines, avec trois embauches en poche, dans trois journaux différents, ce qui est une situation aujourd'hui proprement invraisemblable, c'est un exploit aujourd'hui. Mais ce parcours qui, aujourd'hui, est totalement atypique, à l'époque, était relativement... Il est possible qu'un journaliste sur trois à l'époque se formait sur le tas. » Il généralise plus loin sa situation en s'intégrant à une génération : « J'ai démarré dans la profession avec la génération de journalistes qui étaient issus de la Libération ».

Chez les plus jeunes, le sentiment d'illégitimité lié à ce type d'apprentissage est souvent plus marqué – même quand ils ont fait des études supérieures généralistes, car ils ont en général fait l'expérience de la précarité. En effet, l'expérience plus ou moins prolongée de la précarité a des effets profonds sur la trajectoire et les identifications des personnes¹⁶⁸. Les jeunes journalistes qui n'ont pas suivi d'études supérieures expriment alors plutôt le sentiment d'appartenir à une espèce en voie de disparition, en mêlant l'impression que l'accès à la presse a constitué une « chance », et celui d'avoir subi des épreuves douloureuses. Par exemple, un localier commence à répondre à la question sur son parcours professionnel en se justifiant de n'avoir pas fait d'école, manifestant ainsi son sentiment d'illégitimité par rapport aux jeunes recrues qu'il côtoie, tout en mettant en scène une originalité personnelle :

« Aujourd'hui le parcours des journalistes est peut-être beaucoup plus stéré... enfin des jeunes journalistes, est beaucoup plus stéréotypé. Ils passent par le moule d'une école de journalisme. Moi je ne suis pas... Et je pense que tous les journalistes qui ont mon âge, qui ont la quarantaine, sont arrivés dans la profession de manière bien différente. Moi j'y suis arrivé par hasard, à l'occasion d'une traversée de l'Atlantique ratée, à la voile, voilà. » En fait, après sa maîtrise de Lettres modernes, il s'est accordé un « entracte » avec cette longue traversée, avant de se diriger vers la conservation des musées. Il avait pris contact avec la rédaction nantaise de Presse-Océan qui lui avait proposé de communiquer le livre de bord à chaque escale. Le projet ayant été abandonné pour des raisons techniques, le jeune homme est retourné prévenir le journal, qui avait besoin d'un correspondant dans une commune de la périphérie et lui a confié cette tâche sur-le-champ. Il a alors fait beaucoup « d'enquêtes

¹⁶⁸ Sur les effets de la précarité, voir notamment Stéphane Beaud, « Précarité et trajectoire », *Travail et emploi*, n°80, sept. 1999, pp. 9-89.

d'initiative personnelle », notamment sur la vie dans les grands ensembles et les musées de Nantes, ainsi que les sujets d'actualité que les titulaires nantais ne souhaitaient pas traiter eux-mêmes. Au bout de deux mois, il est embauché pour le lendemain à la Roche-sur-Yon.

De même, un journaliste qui avait une simple formation de photographe, après avoir travaillé comme photographe pigiste à l'Equipe et Libération, a commencé par faire des piges pour Presse-Océan. A 22 ans, au cours de ce qu'il présente comme une simple demande de visite de Presse-Océan à la Roche-sur-Yon¹⁶⁹, suite à un manque d'effectifs, il est envoyé en reportage sur le champ. De nouvelles vacances lui sont proposées, puis des CDD et après cette formation « sur le terrain », il sera titularisé au bout de deux ans. Il évoque sa formation « sur le tas » comme un véritable « apprentissage », dont il semble tirer un certain sentiment d'illégitimité :

« Et c'est vraiment... Si tu veux, oui c'est presque de l'apprentissage. C'est presque de l'apprentissage, oui, c'est-à-dire qu'on te... tu pars de pas grand-chose. Enfin moi je sais que je suis parti de vraiment pas grand-chose, vraiment pas grand-chose. Par contre, j'avais à mon avis, j'avais la chance de m'être toujours intéressé à la presse avant, ce qui fait que j'étais... ma culture générale des problèmes, suivant l'actualité et compagnie, était... n'était pas trop trop mauvaise, donc tu n'es pas perdu quand tu débarques. »

Il explique d'ailleurs qu'il a eu « la chance d'avoir quelqu'un qui s'est occupé de [lui] », le nouveau directeur départemental qui venait d'arriver. Il semble avoir avec lui le rapport de disciple à son maître :

« Ce type-là m'a pris sous son aile, m'a expliqué, et puis pendant deux ans, trois ans... il m'a fait chier, il y a des fois il m'a fait chier. Parce bon, il te dit « Ce n'est pas... il ne faut pas écrire comme ça. Ce que tu as écrit c'est de... c'est dégueulasse. » Il l'a dit autrement, mais... »

Un autre localier, titulaire d'une licence de lettres modernes, embauché à Ouest-France comme remplaçant pendant un an en rédaction isolée, développe un sentiment d'illégitimité encore plus marqué et évoque de manière plus douloureuse son apprentissage en tant que correspondant :

« Seul, oui, j'ai débuté seul. J'ai débuté seul, vraiment, pour remplacer un travail de professionnel. » Après son service militaire, il recommencera d'ailleurs encore plusieurs années à faire des remplacements, avant d'être titularisé et envoyé en Vendée en bureau détaché.

¹⁶⁹ Mais il dévoilera plus loin qu'il connaissait personnellement le président du journal de l'époque, Philippe Mestre, par ses parents.

D'autres journalistes évoquent de manière plus positive leurs débuts comme correspondant ou vacataire, en soulignant la diversité des sujets traités, l'adaptabilité que cela supposait, transformant ainsi les difficultés en épreuves valorisantes. Ainsi, une journaliste qui avait commencé en faisant des stages à Ouest-France, tout en travaillant pour des journaux alternatifs dans la région, puis a été pigiste et correspondante pour la presse parisienne et Ouest-France à Nantes et à Paris, pendant plusieurs années, valorise ces expériences :

« J'ai travaillé très longtemps pour des journaux ou gauchisants ou ce que vous voulez et qui ne payaient pas, et qui étaient très intéressants, pour un hebdomadaire qui s'appelait Le Canard de Nantes à Brest, fait par un ancien de Ouest-France, Pierre Duflo, qui avait été viré de Ouest-France dans ces années-là. J'ai travaillé à Nantes comme titulaire pour aussi un hebdo qui s'appelait la Tribune de Loire-Atlantique, qui a tenu 5 ans et 9 mois. J'ai travaillé comme pigiste et correspondante pour les parisiens, il y a eu deux ans... Pendant tout ce temps-là, j'ai pigé pour Ouest-France, piges, correspondances à Nantes. Il y a eu deux ans à Paris comme pigiste pour plein de journaux. »

Une autre journaliste qui a aussi débuté comme pigiste puis vacataire met aussi en valeur ses premiers pas dans la profession. Elle a commencé par faire des stages puis des remplacements au service des sports du Maine Libre puis à la rédaction sportive,¹⁷⁰ puis locale, du Mans de Ouest-France, à la fin des années 1970 :

« Je cumulais... C'était à l'époque où on pouvait cumuler toutes les fonctions, c'est-à-dire que j'étais vacataire, remplaçante vacances, remplaçante maladie, correspondante de quartier — j'avais une page par semaine pour moi dans Ouest-France. On avait lancé l'expérience avec Didier Pillet, des pages de quartiers, ça, ça remonte à 77. Et donc j'avais une page chaque semaine, le vendredi, je faisais ce que je voulais, enfin la page m'appartenait, enfin c'est superbe, pour tout un quartier du Mans. J'étais pigiste de concert de musique classique, enfin je cumulais tous les postes ».

Un journaliste qui après son bac a rapidement abandonné ses études pour multiplier les piges et est resté pigiste et vacataire multicarte (travaillant pour plusieurs médias) de nombreuses années tente aussi de valoriser son expérience. Il a en fait débuté à Presse-Océan et dans des radios locales, puis travaillé pour d'autres quotidiens régionaux plus éloignés, avec des contrats à durée déterminée pour France 3 ainsi que pour des guides de consommation, avant de se stabiliser

comme vacataire régulier à Ouest-France et pour le magazine municipal. Même si, à l'époque de l'entretien il était lassé de cette instabilité, il soulignait les aspects positifs de son apprentissage :

« Mais je ne regrette pas parce qu'en fait, ça m'a permis... de rencontrer différentes personnalités, en fait, dans différents journaux, différents médias, de toucher un petit peu à tout. (...) Et ça m'a permis aussi de faire des piges pour Europe 1 ou des choses comme ça. Donc je ne regrette pas parce que ça m'a permis de démythifier, en fait, le monde des médias, y compris à un niveau... je ne sais pas... je ne sais pas, quand je fais le papier pour le Journal du Dimanche, ou quand je fais des piges pour Europe 1, etc., même à ce niveau-là qui est au-dessus du niveau régional, ben ça m'a permis, oui, je te disais tout à l'heure, de démythifier tout ça. Et de regarder aujourd'hui finalement le monde des journalistes différemment. »

Pour leur part, les **journalistes recrutés à la sortie d'une école spécialisée**¹⁷¹ n'ont généralement pas connu ces périodes d'incertitude et ont généralement été titularisés rapidement, après avoir effectué quelques stages et remplacements. Mais la **rapidité de la stabilisation professionnelle** est cependant inégale, et pèse sur la perception des journalistes de leur position dans la hiérarchie professionnelle.

Les journalistes recrutés par Ouest-France à la sortie des IUT ont généralement commencé en faisant des stages pendant leurs études mêmes et ont été embauchés immédiatement après. Cette professionnalisation rapide peut leur donner une certaine assurance, et tend parfois à susciter chez eux le sentiment d'en être redevable au journal. Par exemple, une journaliste âgée de 36 ans au moment de l'entretien, a fait toute sa carrière à Ouest-France à la sortie de l'IUT de journalisme de Tours. Pendant les premières vacances d'été, elle avait écrit au journal pour un job d'été et avait été rappelée pour un remplacement la semaine suivante aux Informations générales. Elle avait ensuite fait son stage de fin d'études à la locale de Rennes, et dès l'obtention de son DUT avait été retenue pour un remplacement de

¹⁷⁰ Elle avait en effet été championne d'académie de basket et de volley-ball et lorsqu'elle rencontre dans une fête le journaliste sportif de Ouest-France qui cherche une journaliste pour ces deux disciplines, elle passe dans le journal concurrent.

¹⁷¹ Sur les enjeux de la formation au sein des écoles de journalisme, voir notamment Claude Sales (« Les écoles de journalisme : analyse d'un malaise », *Communication et langages*, n°116, avril-juin 1998, pp. 7-28), qui souligne les problèmes engendrés par les systèmes d'embauche par « réseau » et en « vivier », et Johana Siméant (« Déontologie et crédibilité : Le réglage des relations professionnelles au CFJ », art. cit.) qui évoque les apprentissages plus implicites.

trois mois l'été aux Informations générales. Elle ne restera que quelques mois auxiliaire de rédaction avant d'être titularisée. De même, bien que son parcours antérieur soit très différent, le journaliste qui avait fait l'IUT de journalisme de Bordeaux – tout en travaillant pour divers médias locaux en CDD – a été recruté par Ouest-France dès l'obtention de son diplôme.

En revanche, les journalistes de Presse-Océan qui sortent de petites écoles privées de journalisme ont souvent connu diverses expériences professionnelles, dans d'autres titres du groupe Hersant en particulier, avant d'entrer au journal. Par exemple, un journaliste qui avait débuté à France-Guyane et au Journal de l'île de la Réunion, en travaillant aussi pour RFO, avant de rentrer de la Réunion « les mains dans les poches », a été embauché directement comme directeur départemental de la Vendée suite à une « candidature spontanée ». Une journaliste précise explicitement que c'est le Figaro qui lui a proposé de poursuivre sa formation à Presse-Océan, où elle est finalement depuis plus de vingt ans :

« Au départ je voulais rester dans la presse parisienne, et bon, on m'a fait comprendre qu'il fallait faire ses armes et se former vraiment, puisque je sortais d'une école, en province, et qu'après, il y avait possibilité de revenir à Paris. »

Un autre journaliste explique de même que c'est « pour se former » qu'il est entré à Presse-Océan, après avoir travaillé pour diverses agences et journaux – stages à L'Humanité et au Figaro, Agence France-Presse, contrats à Europe-N°1 : il est finalement resté depuis vingt-deux ans dans le même titre. C'est même une logique plus nette de repli qui a amené un journaliste qui avait travaillé à l'Agence Centrale de Presse, l'Equipe et But, et enchaîné les stages et CDD à Ouest-France pendant six ans, à entrer à l'Eclair puis à Presse-Océan.

Les journalistes sortant d'écoles plus prestigieuses ont souvent connu davantage d'expériences temporaires dans d'autres médias - mais des expériences non vécues comme précaires. On peut en effet penser qu'ils ont d'abord été attirés par des formes de presse plus valorisantes, avant de choisir la sécurité d'un quotidien régional, avec la perspective d'y faire une carrière rapide. Ainsi, les journalistes de Ouest-France diplômés de l'école de journalisme de Lille ont généralement fait des piges ou des remplacements dans les médias nationaux auparavant. Par exemple, l'un d'eux, qui avait fait des stages à Ouest-France pendant sa scolarité a travaillé un peu dans l'audiovisuel, avant d'accepter un long

remplacement et d'être embauché au bout de six mois. Un autre journaliste a d'abord fait des stages dans la presse nationale au cours de l'ESJ, tout en ayant un certain sentiment d'illégitimité et a ensuite multiplié les expériences à l'étranger, par concours de circonstances. Pendant sa scolarité, étant « dans le haut du panier de la promotion », il aurait pu faire un stage au Monde mais a préféré la Croix, pour y avoir plus de responsabilités mais peut-être aussi par crainte de l'échec :

« [Ce] n'était pas un journal vers lequel je me dirigeais particulièrement [rire], loin de là. Ceci dit, c'était une super expérience parce que j'ai pu voir un peu ce qu'était la presse nationale, qui était une presse vers laquelle je ne me dirigeais pas du tout ». Il rapporte son appréhension : « Mais j'ai foncé, je me suis dit 'C'est une chance d'avoir de l'expérience' mais j'avais un peu la trouille [rire]. Je ne savais pas si je serais à la hauteur. »

Il part ensuite faire son service à Ankara, affecté au service culturel mais « détaché auprès d'un quotidien anglophone pour faire un supplément francophone ». Il déclare avoir été considéré, comme ses prédécesseurs, comme « une tête de mule », pour avoir sorti des « sujets qui [lui] valaient pas mal d'ennuis »¹⁷² de la part de l'ambassade. Il continue ce travail pendant quatre ans comme indépendant, en étant correspondant de la Croix et d'autres journaux, et en faisant d'autres « jobs » comme lecteur de français à la faculté, en travaillant à l'ambassade comme attaché de presse d'où il démissionne au bout de six mois. Il rentre alors en France avec un contrat de neuf mois au Courrier de l'Ouest à Angers, juste à la veille du rachat de ce titre par Hersant. Il est ensuite embauché à Ouest-France, quelques jours après une proposition de titularisation dans le premier journal. Ce choix apparaît donc pour lui comme un choix de stabilisation et de sécurité, qui ne va pas sans un certain renoncement :

« C'est là que j'avais envie de bosser, c'est un bon journal, c'est un journal fiable, dans la durée, économiquement aussi – on n'est pas... on ne rentre pas... J'étais un peu plus responsable que je l'étais avant, j'étais marié, je savais bien qu'on aurait des gosses un jour ou l'autre. C'est un choix non aventurier, Ouest-France. Et j'ai joué le jeu. »

C'est un concours de circonstances plus particulier qui explique par ailleurs l'entrée d'un autre journaliste diplômé de l'ESJ de Lille à Presse-Océan. Il avait en effet bien commencé sa carrière en travaillant à l'Est Républicain puis à la Dépêche du Midi comme secrétaire d'édition avant de partir pour diriger un hebdomadaire

local. Et c'est finalement le rachat de celui-ci par le groupe Hersant qui l'amène à Presse-Océan, marquant une inflexion dans sa carrière.

Par ailleurs, certains journalistes sont entrés dans la profession après avoir travaillé dans des domaines totalement différents, basculant vers le journalisme sur le tard. Mais les logiques dans laquelle s'inscrit cette **reconversion** peuvent être très disparate, selon la profession et les anticipations antérieures des personnes, et relever soit de la promotion soit de la reconversion. Dans le premier cas, il s'agit de personnes exerçant un métier moins reconnu socialement et qui parviennent, à force d'investissement et de volonté et/ou grâce à une opportunité, à entrer dans le journalisme, tandis que dans le second, il s'agit de personnes occupant des fonctions fortement valorisées mais qui choisissent, à un moment de leur trajectoire, de se reconverter dans le journalisme, transférant des compétences et des ressources relationnelles, notamment, dans leur nouvelle occupation. Un journaliste de Ouest-France s'apparente au premier cas de figure. Fils d'agriculteurs, né dans les années 1940, ayant suivi une formation de technicien agricole en alternance dans les maisons familiales après avoir arrêté l'école à 14 ans, il est devenu formateur de jeunes adultes ruraux, avant de devenir journaliste à l'hebdomadaire départemental de la FNSEA, la Vendée Agricole, pendant dix ans, tout en faisant des remplacements à Ouest-France, puis d'être embauché par ce journal comme reporter agricole. Le journalisme apparaît ici comme le terme d'une promotion progressive à la faveur d'un travail autodidacte.

C'est une logique très différente qui a amené un journaliste de Presse-Océan, ancien officier de marine, ingénieur de mécanique nucléaire, à sa profession actuelle. Selon ses dires, il était sorti major de sa promotion et était promis à une brillante carrière quand il a choisi de quitter la Marine pour devenir journaliste. Il souligne que ce choix a supposé un « effort financier considérable » par rapport à son ancien train de vie, avec maître d'hôtel, voiture et chauffeur par exemple. C'est comme spécialiste du nucléaire qu'il a débuté, pour suivre le programme des lanceurs d'engins nucléaires puis la construction de l'usine de retraitement nucléaire

¹⁷² Comme par exemple le problème kurde.

La Hague pour le Monde, Europe 1 et diverses revues spécialisées. Mais sa spécialité étant probablement trop limitée, il travaille ensuite en locale, pour la Presse de la Manche puis pour Presse-Océan. Il tente de se montrer satisfait de sa vie, mais laisse apparaître son angoisse du déclin social et tente de se valoriser davantage à travers ses activités extérieures que professionnelles. Il nie regretter d'avoir quitté sa situation prestigieuse, mais il admet qu'il ne ferait pas le même choix aujourd'hui ; et son insistance à mettre en scène la notoriété que le journalisme lui a donnée, laisse poindre en creux ses regrets :

« Mais je crois qu'aujourd'hui, je ne pourrais pas le faire, aujourd'hui je resterais dans le système sécuritaire [sécurisant, de la Marine]. Je me dirais « Je vais continuer », et j'ai dit non, je suis parti j'avais mon troisième galon, j'avais vingt-sept ans, c'était quand même assez considérable. Donc ben je serais aujourd'hui amiral, voilà. Je ne suis pas amiral, je ne le regrette pas, je m'appelle X, j'ai un nom respecté, plein de gens me trouvent plutôt sympathique. »

Pour certaines personnes, les reconversions sont plus directes, touchant au monde de la « communication », et le rapport qu'elles entretiennent avec ce choix est plus simple. Ainsi, une journaliste de Ouest-France a été embauchée après avoir quitté un temps le journal pour suivre son mari à Nantes et occupé un poste d'attachée de presse à la Chambre des métiers de Loire-Atlantique pendant six ans. Elle s'efforce d'ailleurs de mettre en scène les relations nouées au cours de cette expérience, d'une manière pourtant étrangère au professionnalisme journalistique :

« En plus, j'ai créé cette fonction... enfin c'était beaucoup plus qu'attachée de presse, c'était chargée de mission, donc ouverte à tout et à n'importe quoi. Et j'ai créé cette mission, enfin ce poste, en fonction de ce que je suis et de ce que j'aimais. Donc les relations... l'ouverture de la Chambre des Métiers sur l'extérieur, donc les milieux économiques, sociaux, politiques... Je représentais la Chambre des Métiers à toutes les commissions possibles et imaginables qui pouvaient exister à l'époque en 79-80, donc toutes les commissions sur l'emploi, on a créé... ».

Le mode d'entrée dans la profession et de recrutement dans le journal – lié à la formation mais qui ne s'y réduit pas – tend donc à induire un positionnement professionnel particulier, qui a une influence importante sur la posture journalistique. Enfin, la carrière au sein du titre, qui en découle partiellement, constitue un élément de la trajectoire entrant aussi dans la dynamique identitaire qui sous-tend la posture des journalistes.

Carrière au sein du titre et perspectives d'évolution

La nature de la carrière et les perspectives d'évolution des journalistes – en fonction de leur âge ou plutôt de leur avancement dans le cycle de vie¹⁷³ – peuvent aussi conditionner plus ou moins fortement la posture qu'ils adoptent. Différents types de carrières peuvent en effet être repérés, et rapportés à l'attitude de leurs auteurs face aux sources. On peut en effet distinguer les ascensions rapides et prometteuses, les ascensions qui plafonnent, qui peuvent s'articuler avec des attitudes très disparates selon les configurations, et les élans brisés, qui peuvent renvoyer à des postures critiques et/ou désengagées. L'important n'est pas le point d'arrivée provisoire de la carrière mais sa pente présente, ascendante, stable ou descendante, et liée d'un côté au chemin parcouru et aux anticipations antérieures et de l'autre aux perspectives d'avenir. Mais ensuite la perception par le journaliste de sa carrière en conditionne les effets, et peut déboucher sur des résultats opposés, selon la logique identitaire de la personne. Ces différentes logiques de carrière peuvent d'ailleurs se succéder, selon l'évolution de la situation professionnelle de la personne et l'attitude de la hiérarchie à son égard, et la perception d'une même position peut évoluer.

Tout d'abord, les journalistes qui connaissent des **ascensions rapides et prometteuses** au sein de leur titre peuvent avoir des perceptions de leur position très différentes, renvoyant à des postures hétérogènes, selon leurs logiques identitaires, les éléments antérieurs de leur trajectoire et leurs perspectives d'avenir. Et selon que ces personnes à la carrière apparemment brillante sont des héritiers reclassés ou reconvertis, d'anciens élèves des filières scolaires prestigieuses, ou des personnes fortement investies dans leur travail, la logique de trajectoire dans laquelle s'inscrit cette carrière n'est pas la même. Ceux qui se satisfont de cette ascension et qui espèrent la poursuivre tendent à la fois à s'investir dans leur activité et à assumer une certaine prise de risque dans leurs relations avec les sources, leur permettant de

¹⁷³ La dimension familiale du cycle de vie n'est pas abordée ici de manière générale, les journalistes n'ayant pas été interrogés sur leur éventuel investissement conjugal et familial. Seule la dimension sexuée de l'investissement relatif dans la vie familiale et dans la sphère professionnelle sera analysée plus loin.

faire preuve de leur excellence journalistique, dans une logique ambitieuse « pure ». Par exemple, un localier de Presse-Océan qui a rapidement occupé un poste de second virtuel de la rédaction, alors qu'il avait très peu d'expérience et une formation de photographe, explicite ses ambitions de carrière :

« Une de mes ambitions c'est d'écrire des bouquins, déjà, c'est vraiment ce qui m'intéresse. Et puis c'est surtout d'avoir des responsabilités, c'est de gérer les infos. » « Et si tu veux, je me suis donné à peu près dix ans pour faire un peu ce que je voulais, vraiment pour connaître toutes les ficelles du métier. » Il précise qu'il « étudie » toutes les « opportunités » qui pourraient se présenter. Lors de l'entretien, antérieur à la création de deux hebdomadaires locaux, il évoque encore un autre projet : monter un journal, sous la forme d'un hebdomadaire départemental. Il semble avoir élaboré un peu ce projet, et estime de 500 000 à 1 million de francs l'investissement nécessaire. Ce journaliste deviendra finalement directeur départemental après le départ de son prédécesseur, puis partira pour le Journal de la Réunion, avant de revenir comme directeur de la communication du maire de la ville et de rejoindre le Maine Libre. Il écrira parallèlement des ouvrages sur des personnalités locales et publiera celui qu'il a consacré à un aviateur vendéen.

Chez d'autres journalistes, une certaine frustration relative – liée aux anticipations antérieures – coexiste avec le désir et les perspectives de promotion, projection positive dans l'avenir et insatisfaction se mêlant de manière complexe et pouvant induire une certaine dimension critique. Un journaliste diplômé de l'ESJ, qui a commencé à Ouest-France dans une rédaction départementale et est resté trois ans dans un bureau détaché, passage obligé pour une carrière future, exprime son insatisfaction, ses projets et ses incertitudes :

« La vérité c'est que j'aurais préféré une grande ville. Mais le deal, à Ouest-France, c'est un petit peu qu'on passe par un bureau isolé avant de devenir journaliste d'une rédaction plus grande ou d'aller en ville. » « On ne peut pas dire qu'actuellement je fasse ce que j'aime. J'aime le reportage, le terrain, la confrontation, voire parfois le conflit avec les gens [rire]. Et je n'aime pas la gestion, je n'aime pas être celui qui arrondit les angles, celui qui gère les correspondants. » Lors d'un entretien ultérieur, il affirmera même qu'il « s'ennuyait » dans ce poste, qu'« intellectuellement, ce n'était pas très stimulant », et que cela lui a donné l'impression de se « dessécher ». Il conclut : « Je l'ai vécu intellectuellement comme un exil, consenti mais un exil ».

Il évoque ensuite ses perspectives futures : « Je sens que c'est le moment de faire des choix. C'est-à-dire soit de quitter Ouest-France et de tenter... Parce que maintenant, j'ai bossé pour la Croix, c'est un journal parisien, et j'ai vu que ça marchait bien, bon. Donc j'ai assez confiance en moi et je me dis que j'en suis capable. Donc j'ai assez envie de repartir sur la région

parisienne. C'est peut-être ce qu'on va faire. Si on reste à Ouest-France, mon idée c'est plutôt de retourner en reporter dans une grosse rédaction, pas de rester chef de bureau. C'est trop... » Il envisageait même de partir à l'étranger comme journaliste indépendant voire de créer une agence de reportage francophone. Ce décalage entre ses aspirations et sa situation – qui s'ajoute à une fidélité imaginée à des origines populaires – explique la tentation critique qui le guettait alors, et qui s'est estompée après la promotion qu'il a obtenue ensuite, celle-ci améliorant l'adéquation entre ses aspirations de carrière et sa situation.

Cette logique semble aussi avoir animé ce journaliste diplômé de l'ESJ de Lille et qui a débuté à Ouest-France comme reporter à Caen, puis journaliste économique à Nantes puis au siège, avant de devenir chef du service politique – à la suite d'une contre-proposition du journal L'Entreprise.

Dans l'entretien, il évoque différentes perspectives, qui dénotent son désir de changement. Abordant d'abord la possibilité de passer à la rédaction parisienne du journal, il exprime implicitement une certaine frustration quant au manque de reconnaissance et de visibilité de son travail. Il remarque que les journalistes de la rédaction de Paris « *signent un peu plus, par nature. (...) Donc ils ont au moins cette satisfaction-là, c'est d'avoir leur nom plus souvent dans le journal.* » Ils ont aussi « *la satisfaction d'être cités dans les revues de presse.* » Mais il dénie ensuite l'importance de ces satisfactions : « *Je ne sais pas ce que ça change, mais si ça fait du bien à ceux qui sont cités, tant mieux.* ».

Il affirme par ailleurs que les fonctions de rédaction en chef, consistant à gérer des conflits et de l'espace, ne l'intéressent pas. Quant à la presse parisienne, il en souligne les inconvénients, tout en manifestant sa tentation :

« Ce n'est pas rose », « c'est une lutte au couteau. Moi je n'ai pas envie de passer mon énergie à me battre pour une place. Non, je suis beaucoup plus heureux à faire ce que je fais ou je serais plus heureux à travailler à la rédaction de Ouest-France à Paris, c'est sûr. » L'insatisfaction que ces propos dénotent contribue certainement à expliquer les positions critiques qu'ils développe sur divers sujets, mais qui s'inscrivent en fait plutôt dans une posture ambitieuse.

De même, les **journalistes dont la carrière se stabilise ou plafonne** peuvent percevoir cette situation comme incertaine et inconfortable ou au contraire comme un point d'aboutissement satisfaisant, en fonction de leurs anticipations passées et de leurs perspectives présentes, ce qui a des effets divergents sur leur posture.

D'un côté, certains journalistes ont le sentiment d'avoir atteint une position enviable. Cette sécurité subjective peut soit les inciter à se replier sur une posture

institutionnelle sans risque, soit leur permettre d'assumer une position critique ouverte ou plus ou moins discrète, sans crainte des représailles. En premier lieu, le sentiment d'être « arrivé » et d'occuper une place enviable peut en effet amener les journalistes d'une part à se satisfaire de la situation, et d'autre part à en être reconnaissant au titre qui les a promus et aux sources institutionnelles qui les admettent parmi elles, dans une logique ultra-institutionnelle. On peut analyser sur ce mode la position du reporter agricole, proche de la retraite et qui avait été embauché par Ouest-France alors qu'il avait arrêté ses études au secondaire et débuté comme technicien agricole puis formateur dans ce domaine. Sa satisfaction sociale explique probablement autant son légitimisme que sa proximité maintenue avec les instances dirigeantes du monde agricole. Au moment de l'entretien, il souhaitait rester dans ce service et en Vendée, sans exclure de « bouger » – ce qui devait être une exigence du journal à l'embauche :

« Cela dit, effectivement, il peut y avoir d'autres hypothèses, il y a des journalistes agricoles qui ont travaillé un moment dans le service et puis qui sont passés dans d'autres services du journal. Ça pourrait très bien arriver, je ne l'exclus pas, mais il faut peser les avantages et les inconvénients. » Avec les restructurations du service, ce journaliste deviendra reporter régional tout en restant attaché à la Roche-sur-Yon, ce qui constituera un changement difficile peu de temps avant la retraite – avec une réduction de son autonomie interne même si le statut hiérarchique est équivalent.

Selon une autre logique, un journaliste qui occupait au moment de l'entretien un poste de localier à la rédaction départementale et qui avait pu se spécialiser dans les domaines qui l'intéressaient le plus, et notamment les Arts et Spectacles, vivait alors sa situation d'attente comme une situation d'attente qui l'incitait à se cantonner à un traitement plutôt institutionnel de l'information. En effet, après le départ du rédacteur en chef qui l'avait embauché et soutenu – le faisant passer de l'Eclair à Presse-Océan, comme SR puis localier chef de bureau –, et à la suite des conflits dans le cadre d'un de ses postes, il a stagné pendant de longues années.

Il affirme que c'est paradoxalement la promotion qu'on lui avait promise, consistant à devenir chef d'agence à la Roche-sur-Yon, qui lui avait valu des difficultés. En effet, le rédacteur en chef adjoint de l'époque, avec qui il dit être « *en guerre depuis des années* », était intervenu auprès de la direction générale pour l'empêcher d'obtenir le poste, et il s'est retrouvé sans affectation et s'est donc vu « *acculé à la démission* ». Il a finalement rencontré directement le directeur du journal qui lui a proposé un poste de reporter-rédacteur qui se libérait à la Roche-sur-Yon (tout en lui garantissant le traitement d'un chef de rédaction).

Il considérait cette situation comme provisoire et envisageait de changer de poste ou même de titre, tout en estimant la situation « *incertaine* » : « *Ben on n'a jamais fini de bouger. De toute façon, dans ce métier-ci, enfin dans la presse, il vaut mieux aimer bouger.* »

S'il exprimait des velléités d'ambition, c'est alors l'attentisme qui prédominait, l'incitant à se contenter d'une posture institutionnelle voire désengagée : en effet, ce journaliste oscillait en permanence entre diverses postures. Et quand à la suite d'un nouveau changement de direction et d'orientation du journal, postérieur à l'entretien, il sera nommé directeur départemental, il retrouvera alors des élans ambitieux, introduisant une nouvelle liberté de ton, mais toujours avec des oscillations vers l'attitude institutionnelle.

C'est pour sa part une logique de retrait relatif et d'abandon des ambitions qui a amené une journaliste à demeurer secrétaire de rédaction en locale, alors qu'elle était simplement entrée à Presse-Océan pour « se former » et travailler dans la presse parisienne. C'est au départ l'absence de permis de conduire qui l'amène au SR, mais ensuite, c'est le choix de privilégier sa vie personnelle et la « qualité de vie » qui la poussent à rester dans ce service aux horaires plus stables, dans cette ville de province, refusant un poste dans un autre journal du groupe pour des raisons personnelles.

C'est aussi une logique de retrait professionnel qui explique le comportement d'un localier de la Roche-sur-Yon, qui occupe son poste depuis une quinzaine d'années, alors que la norme à Ouest-France est de tourner au bout de quelques années, et qui ne prend aucun risque dans son activité rédactionnelle. Considérant en effet déjà sa situation comme une promotion inespérée voire imméritée, il adopte une posture mêlant désinvestissement professionnel et traitement institutionnel de l'information.

A l'inverse, **la sécurité et le détachement procurés par l'impression d'avoir atteint une position stabilisée** peuvent, chez d'autres journalistes, autoriser l'expression plus ou moins ouverte d'une attitude critique – quand d'autres éléments de leur trajectoire s'inscrivent dans cette logique identitaire et notamment chez ceux d'origine populaire qui n'envisageaient même pas initialement de pouvoir atteindre ce type de situation et qui n'ont pas reporté leurs ambitions plus loin. Ce renoncement à

d'autres ambitions et cette position critique contribuent d'ailleurs souvent à faire advenir de telles anticipations, du fait des effets conjugués du comportement de la personne et de l'attitude de la direction. Certains journalistes qui n'espèrent plus de promotion tout en étant satisfaits de leur travail adoptent ainsi une ligne de conduite critique qui peut se manifester sur un ton majeur, militant et revendicatif, ou sur un mode mineur et plutôt discret, par une résistance et une volonté de transformer les pratiques. En premier lieu, on peut citer l'exemple d'un journaliste qui pensait rester simple chef d'agence jusqu'à sa retraite et qui a défendu pendant de longues années un traitement critique de l'information locale et un travail de mise en perspective et d'investigation. Il avait en effet obtenu ce poste sous le rédacteur en chef précédent, après avoir été secrétaire d'édition au siège et chef de rédaction à Fontenay-le-Comte. Il savait que sa carrière était dorénavant bloquée voire menacée, et se disait déjà « candidat au départ » pour une autre grande ville du journal, lors du premier entretien. Maintenu dans ce poste – probablement de par la crainte de la direction de « contaminer » d'autres rédactions –, il a ensuite oscillé entre la tentation du désengagement et le maintien de ses positions critiques.

Une journaliste qui a intégré le siège de Ouest-France après trois ans en locale et surtout une dizaine d'années de piges et contrats instables, et qui semble aujourd'hui détachée de ces enjeux de carrière, développe aussi une posture nettement critique. Et la seule promotion possible au sein du journal étant la nomination à un poste de chef de service, qu'elle ne souhaite pas, elle n'a d'autre ambition que de continuer à bien faire son travail, et a par exemple participé à l'animation de l'association des journalistes, défend ouvertement d'autres modes de traitement de l'information et critique un certain nombre de dérives du journal, comme la multiplication des suppléments.

Une journaliste de Ouest-France qui a fait toute sa carrière au secrétariat d'édition, à Caen puis à la Roche-sur-Yon, où elle est devenue « chef de rédaction » – titre qu'elle ne revendique d'ailleurs pas d'elle-même, bien qu'elle en occupe les fonctions –, qui le demeure depuis une quinzaine d'années et qui n'a plus réellement le désir de changer de poste, fait aussi preuve d'un détachement qui l'autorise à manifester une attitude critique discrète. Elle est en effet syndicaliste et militante dans une association municipale de gauche, et défend des positions hostiles à la complaisance de son journal envers les « notables ».

Par ailleurs, un certain nombre de journalistes rencontrés ont fait l'expérience **d'échecs et de sanctions professionnels ou de ruptures biographiques**, qu'ils ont vécues de manière différente en fonction de leurs dynamiques identitaires. En effet, certains ont accepté ces épreuves ou sanctions en conservant leur fidélité au journal et en adoptant une posture d'autant plus institutionnelle, tandis que d'autres ont opté pour un désengagement qui peut être marqué par un ressentiment plus ou moins fort¹⁷⁴.

Plusieurs journalistes ayant subi des échecs ou des ruptures professionnelles ont en effet accepté leur sort, se conformant ensuite aux attentes de leur direction en adoptant en particulier un mode de traitement institutionnel de l'information. Par exemple, un journaliste qui n'a pas obtenu le poste de rédacteur en chef qui lui avait été promis et qui est resté plusieurs années dans un poste sans fonctions avant de se voir confier à nouveau la rédaction régulière d'un petit éditorial, alors qu'il avait des aspirations dirigeantes voire des ambitions nationales, et qui se compare aux éditorialistes de journaux parisiens, beaucoup plus célèbres, exprime de multiples manières sa déception. Embauché initialement à Presse-Océan pour monter les pages Entreprises, il est devenu chef de la rédaction de Nantes, et alors qu'il était pressenti pour succéder au rédacteur en chef d'alors, a ensuite été « mis au placard » plusieurs années quand Robert Hersant est arrivé et a placé un de ses hommes. Ce n'est que dix ans après qu'il retrouve sa place d'éditorialiste. C'est d'ailleurs ce blocage et la déception qu'il exprime dans la dénégation même de sa frustration, qui expliquent son désinvestissement massif et son besoin de se grandir. Il tient en effet en permanence à rappeler les propositions prestigieuses qui lui ont été faites, en affirmant que c'est lui qui les a repoussées pour des raisons personnelles :

Il raconte que lors d'un de ses passages au siège, le PDG lui a proposé de créer la rubrique économique, ce qu'il a alors refusé, avant d'être rappelé quelques mois plus tard et d'accepter,

¹⁷⁴ Dans ce domaine, en dehors de la loyauté (« loyalty ») et du retrait ou de la fuite (« escape »), le choix de la stratégie de protestation (« voice »), selon la célèbre formule d'Albert Hirschman (*Face au déclin des entreprises et des institutions*, Paris : Editions ouvrières ; 1972), est difficile voire rarissime car c'est bien l'employeur qui reste maître de la carrière des salariés, qui ne peuvent que se soumettre aux décisions, sauf à tenter un procès aux prud'hommes, à condition que la plainte puisse être fondée et au risque de détruire encore un peu plus leur carrière ou de se retrouver dans une situation de conflit ingérable.

afin de se rapprocher de Nantes pour des raisons personnelles. Il soutient qu'il a alors repoussé des propositions de la Presse de la Manche, comme rédacteur en chef, et du Figaro, comme adjoint du responsable des pages économiques.

Il présente en outre de manière très ambivalente la perspective de sa proche retraite, en affirmant que c'est lui qui a proposé son départ et que son employeur a préféré le garder, alors qu'il avait auparavant suggéré qu'on pourrait vouloir se séparer de lui, la dénégation étant ici manifeste :

« J'atteins un âge où je peux faire valoir mes droits à la retraite, ou on les fera valoir pour moi. Vous savez, on arrive à un moment donné où on peut se séparer des bons et des loyaux serviteurs. Ce n'est pas le cas. J'ai fait une proposition parce que j'ai aussi d'autres activités extérieures, on n'a pas voulu que je parte, on ne souhaite pas, apparemment, que je parte. »

Un autre journaliste proche de la retraite, qui a connu un net déclin professionnel à la suite d'une série de choix manqués, et qui cherche parfois à se grandir en évoquant sa proximité avec les puissants, s'inscrit pour sa part dans une posture ambitieuse marquée à la fois par le besoin de reconnaissance professionnelle et une attitude plutôt légitimiste envers les sources. Alors qu'il était rapidement parvenu à un poste de chef d'édition dans un autre titre de PQR, ses choix professionnels ont ensuite précipité sa chute, quand l'hebdomadaire local dont il était rédacteur en chef a été racheté par le groupe Hersant. Il choisit alors de rentrer dans le quotidien régional du groupe, à Ancenis puis un bureau détaché vendéen, où il est depuis sept ans lors de l'entretien. Il tend d'ailleurs à occulter son sentiment d'échec qui n'apparaît que dans un décryptage fin quand, par exemple, il évoque son avenir en laissant transparaître son impression de blocage et son aspiration à trouver un meilleur poste :

« Euh, je suis ouvert à tout. (silence) J'ai un petit peu l'avantage de ne pas avoir d'attaches familiales complètes dans le secteur, même si je me suis installé ici, mais j'ai des enfants qui ont eu l'habitude de déménager depuis vingt ans, mais disons que je ne suis pas vendéen. (...) Ce que je vois, moi s'il y a un poste qui m'intéresse demain, je suis prêt à partir. D'un autre côté, c'est vrai que j'ai fait, dans mon début de carrière, j'ai fait pas mal de postes où j'étais un an et demi, deux ans, et là, je trouve que c'était trop court. Ancenis, sept ans c'était bien. »

Un journaliste de Ouest-France qui a été rétrogradé d'un poste de directeur départemental à de simples fonctions de reporter-rédacteur dans une grosse rédaction, semble lui aussi convertir cette déception en volonté de développer des relations de complicité avec certains interlocuteurs dominants. Après être resté 19

ans à Angers, et avoir atteint le poste de directeur départemental, il a en effet été muté comme simple journaliste à Nantes, où il s'occupe de la vie politique et municipale. Il prétend d'ailleurs dans son entretien avoir donné sa « démission », « pour cause de désaccord avec l'équipe qui se trouvait sur place », mais l'anecdote de sa mutation est connue des autres journalistes du titre, et nous a été rapportée. Il tient aussi à mentionner le poste qu'on lui proposait quelques années auparavant à la rédaction parisienne du journal, et qu'il a refusé, préférant se consacrer à l'écriture de livres¹⁷⁵. C'est donc avant tout la revalorisation de son professionnalisme que ce journaliste recherche dans son activité.

En revanche, d'autres journalistes ayant subi des échecs ou des sanctions refusent cette situation qu'ils vivent comme une relégation et se désengagent professionnellement, tenant généralement des discours fortement critiques sur leur titre, leur hiérarchie et/ou leur activité, mais sans s'investir dans un rapport conflictuel avec les sources. On a déjà cité l'exemple d'un journaliste muté autoritairement à la Roche-sur-Yon après avoir créé une rédaction dans une petite ville du Bocage, où il avait été en conflit avec les dirigeants politiques du secteur. Il demeure donc toujours au même niveau depuis son embauche définitive à Presse-Océan, comme reporter. Et depuis la rupture de sa carrière, il a explicitement choisi de limiter son investissement horaire et affectif dans son travail.

On a de même évoqué l'attitude d'un journaliste de Ouest-France qui a fait l'objet d'une mutation forcée – et avait déjà été rencontré une première fois à un moment où il était bloqué dans son ascension –, et qui manifeste dans ce dernier entretien une attitude nettement plus désengagée. En effet, à la suite d'une nouvelle série de conflits avec la mairie, il a été contraint de quitter son poste, choisissant d'abord de rester en Vendée dans une petite rédaction isolée (Challans), avant de rejoindre un poste de petite locale multiple en Loire-Atlantique (Pornic). Durant cette période, il a alors cessé de se surinvestir professionnellement, et dans sa production rédactionnelle, il a tendu à délaisser l'information politique, pour se concentrer sur des sujets de « proximité », plus neutralisés.

¹⁷⁵ Il est l'auteur de cinq livres, le premier étant un ouvrage très critique sur sa profession, paru aux Editions ouvrières en 1978, les quatre autres, plus récents, étant des romans, essais ou chroniques, beaucoup plus convenus, exercices de style littéraires où l'auteur se met en scène. En effet, le dernier, *Cher lecteur... lettre à*

Un autre journaliste de Presse-Océan qui a été muté dans une petite rédaction multiple du département adopte le même type d'attitude. Après avoir travaillé pour la presse nationale, il n'était entré à Presse-Océan que pour « se former » mais y demeure depuis plus de vingt ans. Il a ensuite changé régulièrement de poste, tournant en Loire-Atlantique, s'occupant de diverses chroniques, notamment aéronautique, et partant par exemple comme correspondant en ex-Yougoslavie. Il dit d'ailleurs refuser de prendre des responsabilités hiérarchiques et apprécie avant tout la variété des activités et des terrains :

« Mon plan de carrière étant d'être journaliste de terrain, je ne me sens pas compétent pour rester le chef de quoi que ce soit, je le sentais mal, c'est une question de caractère, je ne le reproche pas à ceux qui ont ces ambitions-là évidemment, mais... Comme c'est des terrains différents, et aussi bien des terrains, j'allais dire ruraux, même si ça représentait quand même beaucoup d'habitants, que très très citadins, ou sur des chroniques aussi, différentes. »

Mais ensuite, sa mutation en Vendée apparaît comme une rétrogradation. Il l'explique en effet par des « raisons d'incompatibilité d'humeur avec la nouvelle rédaction en chef ». Au moment de l'entretien, à une période où la reprise du titre par Ouest-France était annoncée, il envisageait d'ailleurs de quitter le journal et de retourner à Paris pour être pigiste pour des revues d'aéronautique, mais « pas de gaieté de cœur ». Son ressentiment à l'égard de la direction est manifeste, et n'est probablement pas étranger à la manière dont il critique la politique du journal et l'attitude des autorités locales.

La carrière des individus, qui dépend de l'interaction entre l'attitude de leur hiérarchie et leur propre investissement professionnel – lié de manière complexe à certains éléments antérieurs de leur trajectoire –, influe donc nettement en retour sur leur dynamique identitaire, les échecs et sanctions professionnels par exemple pouvant même transformer radicalement la posture du journaliste. Tous les éléments qui ont été détaillés ici séparément pour les besoins de la recherche forment en fait un ensemble et sont à la fois le produit et le résultat de dynamiques identitaires. On

un muet du sérail, présente son point de vue sur son métier, sur divers sujets du moment et sur la vie et la mort, en déployant de multiples références littéraires.

peut maintenant en résumer la logique pour mieux comprendre la façon dont les postures peuvent s'ancrer dans des logiques différentes.

Les principales logiques identitaires des différentes postures

Pour résumer les rapports que l'on a pu établir entre les trajectoires des personnes et les postures qu'elles manifestaient dans leur activité professionnelle, on peut dégager les principales logiques identitaires typiques menant à chaque posture.

La **posture ambitieuse** est souvent adoptée par les journalistes qui souhaitent obtenir une certaine promotion au sein de leur journal, en faisant leurs preuves ou en se démarquant de leurs pairs, dans les limites des usages en vigueur au sein de leur journal. Cette ligne de conduite est souvent provisoire car elle suppose un fort investissement et une certaine prise de risques. Elle est généralement adoptée par des personnes ayant des trajectoires soit de reclassement social, soit de promotion par l'excellence scolaire, ces personnes ayant en commun de se vivre comme étant dans une situation ne correspondant pas à leur valeur et pouvant anticiper une promotion sociale, soit du fait de leurs origines familiales soit du fait de leur carrière scolaire.

Il peut s'agir, dans un premier cas, de personnes issues des catégories dominantes, déclassées suite à des études ratées ou à un accident professionnel par exemple, et qui espèrent retrouver un statut plus valorisant par la suite. Ces professionnels considèrent leur condition de localier ou de journaliste de la PQR comme dévaluée mais provisoire. Ils tendent généralement à osciller entre cette ligne de conduite ambitieuse mais risquée et une posture institutionnelle plus prudente, leur jeu sur les marges et leur engagement dans l'échange de coups demeurant dans des limites raisonnables, et pouvant être provisoirement suspendus pour pacifier la relation, ou interrompus définitivement quand les objectifs de carrière sont atteints ou ne paraissent plus réalistes.

Les journalistes qui s'inscrivent dans cette posture ambitieuse en marquant davantage leurs distances sont généralement des personnes d'origine moins élevée

mais ayant eu antérieurement une trajectoire scolaire et professionnelle brillante et qui ont accepté leur poste comme un passage obligé vers une promotion ultérieure – qui leur a été promise plus ou moins explicitement au sein de leur journal, ou qu'ils espèrent mener à l'extérieur. Il s'agit alors souvent de personnes originaires des classes moyennes inférieures, ayant connu une promotion par l'école et qui se sont inscrites dans une trajectoire d'excellence scolaire – par exemple l'école de journalisme de Lille après de bonnes études universitaires de premier cycle – qui leur a permis d'aspirer aux positions les plus prestigieuses. Ces journalistes tendent d'ailleurs souvent à osciller entre cette ligne de conduite et une posture plus critique, liée à l'inadéquation à la fois entre leur pratique quotidienne et la vision enchantée du métier qu'ils ont pu intérioriser – marquée par l'indépendance relationnelle et la liberté rédactionnelle –, et entre leur situation présente et les positions qu'ils ont pu envisager.

Quant à la **posture institutionnelle**, elle peut être adoptée à la fois par des membres de l'encadrement et par de simples reporters qui se contentent de leur situation. Il s'agit d'une part de journalistes issus des classes dominantes et qui gèrent une situation de pouvoir, et d'autre part de personnes originaires des catégories moyennes ou inférieures, qui vivent leur situation comme satisfaisante voire comme une chance inespérée. Les logiques qui sous-tendent cette même posture institutionnelle sont donc hétérogènes : la légitimité « naturelle » des « héritiers »¹⁷⁶, la discrétion des « besogneux »¹⁷⁷. On peut en effet penser que chez les premiers, c'est avant tout un sentiment d'appartenance commune qui les lie aux notables locaux, tandis que chez les seconds, c'est davantage la peur du conflit ou le désir de reconnaissance, qui peut être teinté d'un sentiment d'illégitimité cependant discret et surmonté, qui explique la volonté d'entretenir de bonnes relations avec les sources.

¹⁷⁶ Dans le sens que Pierre Bourdieu a donné à ce terme, en analysant les modalités de transmission des diverses formes de capital, non seulement économique mais aussi culturel et social. Voir notamment *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris : Editions de Minuit (Coll. « Le sens commun »), 1979.

¹⁷⁷ Ce terme est ici employé sans mépris, pour évoquer les personnes qui doivent leur situation sociale à leur propre travail, à leur seul investissement dans leur activité professionnelle, et qui en doivent la reconnaissance à l'institution qui les a promus. Sur l'interaction entre la promotion sociale par l'institution et le rapport révérencieux de ses à l'institution de ses bénéficiaires, cf. par exemple, à propos d'autres institutions sociales, respectivement l'Eglise, l'école et le parti communiste : Charles Suaud, *La vocation. Conversion et reconversion des prêtres ruraux*, Paris : Editions de Minuit (Coll. « Le sens commun »), 1978, Pierre Bourdieu,

Ce type de posture peut d'abord être adopté par des journalistes faisant partie de l'encadrement et d'origine plutôt élevée, qui se vivent comme appartenant « naturellement » aux classes dominantes dont font partie leurs principaux interlocuteurs institutionnels. Ici, la logique institutionnelle et la logique identitaire se rejoignent fortement, car ces journalistes se considèrent comme des représentants du journal, et la préservation de relations étroites et coopératives avec les autorités locales relève autant du rapport du titre aux pouvoirs locaux que du rapport personnel du journaliste aux notables locaux.

On observe ensuite cette posture institutionnelle chez des journalistes d'origine populaire, qui ont d'abord exercé comme correspondants locaux ou pigistes et qui tendent à vivre leur position de journaliste de la PQR comme une réussite sociale. D'une part, devant leur promotion sociale au titre qui les a embauchés, ces rédacteurs tendent à répondre de manière plutôt conformiste aux exigences de leurs responsables hiérarchiques, qui souhaitent généralement préserver de bonnes relations avec les partenaires institutionnels. D'autre part, ces personnes tendent à intérioriser un certain complexe d'infériorité vis-à-vis des notables locaux, du fait de leurs origines et de leur trajectoire, et cherchent à éviter, pour ces raisons, les conflits possibles. Parfois, cependant, un sentiment d'illégitimité trop fort ou un désajustement trop grand par rapport aux normes professionnelles peuvent amener ces journalistes à ne même plus jouer le jeu de l'échange avec les sources et à s'orienter vers une posture désengagée.

La **posture critique** peut pour sa part s'ancrer soit dans la trajectoire sociale antérieure de la personne, soit dans son expérience professionnelle. Dans le premier cas, il s'agit de personnes issues de milieux populaires, qui se vivent comme des miraculés sociaux ou scolaires et qui vivent leur métier comme une chance exceptionnelle qui leur impose un devoir d'indignation ou de dénonciation, et dans le second, de journalistes qui ont été déçus par leur expérience professionnelle et ont souvent été confrontés à des conflits avec les sources ou leur hiérarchie, et qui en viennent à critiquer les règles mêmes du jeu journalistique. La première modalité de cette posture concerne des personnes provenant des classes populaires ou

Homo Academicus, Paris : Editions de Minuit (Coll. « Le sens commun »), 1984 et Bernard Pudal, *Prendre parti. Pour une sociologie historique du PCF*, Paris : Presses de la FNSP, 1989.

moyennes inférieures – dont les parents avaient généralement déjà connu une ascension sociale et ont investi dans la scolarité de leurs enfants –, qui ont connu une promotion grâce à l'école mais ont gardé une fidélité à la fois à leurs origines et aux idéaux qui les avaient attiré vers le journalisme. Ils tendent à considérer leur métier de journaliste comme une chance qui leur a été donnée, vécue sur le mode de la mission voire du « sacerdoce », leur permettant de reconstruire une fidélité symbolique à leurs origines.

Cette approche de la posture critique s'apparente d'ailleurs à une analyse d'Alain Accardo à propos d'un entretien avec un journaliste publié dans *La misère du monde*¹⁷⁸. La trajectoire de ce journaliste se caractérise par son origine populaire, un surinvestissement scolaire, l'expérience de l'école comme lieu où sont exercées des stigmatisations sociales¹⁷⁹, expérience qui crée une sensibilité exacerbée à « l'injustice ». Selon l'auteur, le métier de journaliste constitue à la fois une ascension sociale¹⁸⁰ et un moyen de dénoncer les injustices. De la part du journaliste, le « refus plus général de s'intégrer au monde des dominants »¹⁸¹ traduit un sentiment à la fois d'illégitimité et de révolte. Il convient peut-être de souligner davantage l'ambivalence de cette posture. Car si les journalistes expriment et mettent surtout eux-mêmes en avant un décalage entre un idéal de lutte contre l'injustice et une contribution quotidienne à la reproduction des classes dominantes, dans leur expérience quotidienne, c'est surtout la dimension professionnelle qui est en jeu, d'écart entre un idéal d'indépendance et des pratiques partenariales dominantes, et la dimension personnelle de hiatus entre les aspirations passées et la situation présente. Ainsi la posture critique permet aussi de transmuier des frustrations sociales et des déceptions sur les pratiques du métier en affirmation d'un rôle idéal de dénonciation de l'injustice et/ou des puissants.

¹⁷⁸ « Le destin scolaire », in Pierre Bourdieu (dir.), *La misère du monde*, Paris : Le Seuil (Coll. « Libre examen »), 1993, pp. 719-735.

¹⁷⁹ Sur le « racisme social » dont les enfants et les productions des classes populaires sont l'objet, voir notamment Claude Grignon et Jean-Claude Passeron, *Le savant et le populaire. Misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*, Paris : Ed. du Seuil (Coll. « Hautes Etudes »), 1989.

¹⁸⁰ Comme l'indique le fait que le journaliste ne vive pas son métier sur le mode du « ce qui va de soi » mais comme « une chance fabuleuse ».

¹⁸¹ *Ibid.*, p. 723.

Enfin, la **posture désengagée** peut s'inscrire dans des dynamiques identitaires hétérogènes, et provenir essentiellement soit d'un sentiment d'illégitimité non surmonté, soit d'un retrait consécutif à des conflits et à une mise en cause professionnelle. En effet, quelques journalistes semblent souffrir d'un fort sentiment d'illégitimité sociale qui les convainc de leur incapacité à être « à la hauteur » de ce métier, à maîtriser les règles d'un jeu pour lequel ils ne seraient pas faits, et à assumer un rapport plus ou moins conflictuel avec des interlocuteurs qu'ils perçoivent comme supérieurs socialement. Ils adoptent généralement un traitement conventionnel et peu distancié de l'information, tout en exprimant leur malaise par un discours relativement critique. Ces journalistes sont généralement des personnes d'origine modeste, qui ont un niveau d'études moyen, qui sont entrées dans la profession comme correspondants ou vacataires et qui ont appris leur métier « sur le tas », sans se défaire de leur impression de ne pas être « à leur place », et arrivant en fin de carrière sans s'être débarrassées de leur sentiment d'illégitimité.

Une deuxième modalité de cette posture désengagée peut être repérée parmi des journalistes ayant fait l'expérience de conflits et de sanctions au cours de leur carrière professionnelle, et qui se sont alors désinvestis de leur activité. Elle correspond à la version de cette posture plus marquée par le rejet et la contestation, et concerne des journalistes qui n'ont pas accepté les difficultés ou les sanctions dont ils ont pu être l'objet.

De même, les **oscillations** entre différentes postures ou les évolutions s'ancrent dans des tensions inscrites dans la trajectoire et la dynamique identitaire même des personnes. Par exemple, l'oscillation entre une posture institutionnelle et une posture critique peut reposer à la fois sur une stratégie de prudence et sur un sentiment d'illégitimité non totalement surmonté, deux éléments, l'un conscient et l'autre plus identitaire, qui incitent à suspendre ou limiter l'expression de la posture critique.

L'oscillation entre une posture critique et une posture plus ambitieuse peut pour sa part reposer sur la tension entre une dimension de promotion sociale et une dimension de fidélité imaginée à une origine populaire, ou entre l'expérience d'un fort

sentiment d'illégitimité lié à une réussite scolaire trop précoce et une extension progressive des ambitions envisagées.

Plus généralement, les différentes étapes de la trajectoire des personnes, en partant de leurs origines familiales, en passant par leur formation, pour aboutir à leur entrée dans le métier et à leur carrière professionnelles, apparaissent comme les résultats successifs de leur travail identitaire sur les étapes antérieures et comme des éléments constitutifs de leur dynamique identitaire ultérieure, en particulier de leur posture journalistique, selon un processus itératif dont on a essayé, à partir de quelques exemples, de retracer quelques logiques possibles.

Quatrième partie

Travail rédactionnel et procédés d'écriture

L'activité rédactionnelle constitue le cœur du travail journalistique et est intriquée dans le travail de gestion des relations avec les sources, qui en constitue une des multiples dimensions. Cette activité repose sur différentes logiques pratiques, une logique de mise au format du titre, comportant différentes contraintes inscrites dans des « techniques » et une maquette, une logique de mise en œuvre de routines professionnelles et de schèmes ordinaires, de conformation à des conventions¹ plus ou moins réifiées, et enfin une logique de mise en valeur et de mise à distance des sources, qui repose sur un travail tactique et d'anticipation des réactions et sur un effort de récupération de la maîtrise de l'écriture. Ces différentes logiques entrent dans des proportions variables dans l'activité rédactionnelle des individus, qui peuvent laisser jouer la tendance à la routinisation, qui induit une conformation tendancielle aux attentes et catégories des sources, ou s'efforcer de récupérer des marges de jeu et une certaine autonomie, en mettant en œuvre toute une série de techniques de maîtrise, de mise en valeur et de mise à distance de l'information. Celles-ci s'échelonnent tout au long du travail rédactionnel, depuis le choix des sujets et la conception du « genre » et de « l'angle » de l'article, jusqu'au travail d'écriture et d'illustration pour finir aux modalités d'intégration au journal, par la signature et la promotion du sujet dans les pages supérieures. Les journalistes emploient ces différentes techniques de manière inégale et différenciée en fonction de leur posture, selon la fréquence de leur usage et la perspective dans laquelle cet emploi s'inscrit, de valorisation professionnelle ou d'imposition d'un rapport de force avec les sources institutionnelles, dans une optique simplement tactique ou plus contestataire.

¹ Ce terme est ici employé dans le sens de savoir de sens commun partagé. Il ne fait pas référence aux cadres d'analyse plus spécifiques qui emploient cette notion.

Section I. Logiques pratiques et méthodes de l'activité rédactionnelle

Tout d'abord, il est nécessaire de bien comprendre les différents types de logiques pratiques que mettent en œuvre les journalistes dans leur activité rédactionnelle, dans leurs dimensions respectivement « technique », routinière et tactique, et leurs modalités d'articulation. La logique de routinisation repose pour sa part sur l'emploi de catégories et conventions journalistiques qui ont tendance à être réifiées, et qui induisent en outre une certaine conformation aux catégories et aux attentes des sources institutionnelles.

1. Techniques, routines et tactiques

On peut distinguer les différentes composantes qui entrent dans l'activité rédactionnelle – dans des proportions variables selon les époques et les titres d'un côté et les postures des journalistes de l'autre –, et qui renvoient respectivement à la mise au « format » du titre, à la mise en œuvre de routines professionnelles et de schèmes ordinaires et à la récupération d'une maîtrise de la mise en valeur et de la mise à distance des sources.

Contraintes « techniques » et mise au « format » du titre

L'écriture journalistique comporte en premier lieu un certain nombre de contraintes « techniques », qui sont le produit des choix technologiques successifs des journaux et des normes rédactionnelles que les titres ont élaborées, formalisées et inscrites dans des dispositifs² qui s'imposent ensuite aux journalistes. En effet,

² Un certain nombre de travaux ont développé cette notion de « dispositif » pour comprendre la manière dont les objets enferment des processus sociaux qui s'inscrivent ainsi dans la réalité sur un plan pratique, depuis Erving Goffman qui analyse la façon dont les objets constituent des éléments de « cadrage » de l'activité (*Les cadres de l'expérience*, op. cit.), jusqu'à Michel Callon et Bruno Latour qui étudient « l'enrôlement » des objets

d'une part les matériels choisis peuvent avoir des répercussions multiples sur les gestes et pratiques concrètes d'écriture, et d'autre part, les « maquettes » incorporées dans les outils informatiques formalisent de plus en plus les procédures rédactionnelles, par exemple en organisant les plages de la page, en limitant le nombre de lignes des articles ou le nombre de caractères des titres, ou en fixant a priori la taille de la photographie. Ce renforcement des cadres amène parfois certains journalistes particulièrement critiques ou désengagés à percevoir leur activité comme de plus en plus, voire totalement, contrainte et réduite à des procédures techniques. Mais le niveau de renforcement des contraintes et l'état d'avancement de ce processus sont inégaux selon les titres. Ils laissent en outre toujours place à un travail rédactionnel plus ou moins autonome, même si celui-ci s'inscrit dans des limites et des normes plus prégnantes. Il convient enfin d'analyser en complément l'élaboration et l'inscription sociale de ces normes par les titres.

Tout d'abord, de nombreux journalistes soulignent le **renforcement des contraintes techniques** qui pèsent sur leur travail, et tendent même parfois à considérer que ce dernier se réduit à « remplir » les cases prévues par la maquette, sur un mode quasiment automatique. Par exemple, un journaliste qui attache une grande importance à la dimension littéraire de son travail, et qui affiche aujourd'hui une vision très désabusée du métier, décrit les évolutions techniques de manière nostalgique et estime qu'il en découlera un appauvrissement, tout en affirmant – professionnalisme oblige – qu'il s'adaptera aux nouvelles contraintes :

« Les — comment dire? — impératifs techniques qu'on subit par contre, sont des étapes qui nous obligent à changer notre travail. Quand j'ai débuté, on n'avait pas de machines à écrire. On écrivait nos articles à la main, et on les lisait par téléphone à une sténo qui les prenait en notes, voilà. C'était déjà... L'outil, c'était un papier et un crayon. Après, on a eu une machine à écrire. Déjà la technique de travail change quand on a un outil, quand l'outil change lui-même. Puis, il y a eu l'ordinateur, qui oblige à... qui fait que ce n'est plus la même relation avec l'écrit parce qu'il y a une certaine distance qui s'instaure. On a des possibilités de correction qui sont plus grandes, bon... Et puis maintenant se profile une autre étape, c'est toujours naturellement avec le travail par ordinateur, mais ça va être la maquette calibrée et ça va être l'obligation d'écrire plus court et non plus de dire « Bon, je pars sur un reportage et puis suivant la valeur

(« Eléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles St Jacques et des marins pêcheurs en baie de Saint-Michel », *L'année sociologique*, vol. 36, 1986, pp. 169-208). Il convient cependant de ne pas « oublier » le travail dont les objets sont le produit pour éviter d'autonomiser leurs effets et de les considérer comme des « acteurs » (« interactants ») ayant une action propre.

du reportage, je ferai plus ou moins long, plus ou moins court, plus ou moins long. C'est bon, c'est intéressant... » Alors là, ce ne sera plus le cas, intéressant ou pas intéressant, on sera obligé de faire tant. Parce qu'on bouchera des trous, voilà. Beaucoup de journaux y sont déjà... sont déjà à ce système-là, des pré-maquettes, et on bouche des trous. Pourquoi pas? Et donc ça obligera à une gymnastique de l'écrit, voilà. Mais enfin bon, on sait faire. Moi c'est vrai que j'aime bien écrire, donc j'ai tendance à écrire long parce que quand on aime bien écrire, d'abord on écrit facilement, et puis on aime bien expliquer tout ce qu'on sait. Eh ben ça prend de la place. Mais écrire court, ce n'est pas un problème, quand on sait écrire, écrire court c'est encore plus facile parce que le travail de journaliste apprend naturellement à aller à l'essentiel. Et bon, s'il faut s'en tenir à l'essentiel, on s'en tiendra à l'essentiel et puis voilà. Donc ce sera un autre... une autre expérience. Mais ce qu'on peut regretter, c'est quand même une uniformisation du travail, le fait que beaucoup d'articles vont se ressembler. Moi, ce que je crains, c'est qu'on en vienne à des rapports de gendarmerie, quoi, et puis une sécheresse d'écriture beaucoup plus grande, voilà. - Donc en fait, vous pensez que ça va nuire à la qualité du travail? - Ça va nuire... Ça peut nuire à une certaine originalité, oui, d'expression. Et puis il y a des sujets qu'on ne pourra plus traiter, presque plus traiter, en période normale, les sujets magazine où on fait découvrir des gens, des choses, des manières de vivre, qui demandent un peu plus de place. Je ne sais pas comment ça pourra prendre place dans le journal. Ça je n'en sais rien, je ne sais pas. »

Mais à travers ce type de réflexion, c'est peut-être autant l'évolution des rapports sociaux qui est en cause que la manière d'écrire. En effet, il s'agit avant tout d'un mode de production rédactionnel qui réduit l'autonomie des journalistes au sein de leur rédaction – et indirectement vis-à-vis des sources si la norme imposée est celle de la mise en valeur des initiatives et pouvoirs locaux dans un contexte de renforcement des contraintes de temps – et qui tend à les transformer en simples transformateurs d'information, en « OS » de la rédaction.

Cette « **rationalisation** » de type **bureaucratique**, renforçant les règles et les normes formelles, doit cependant toujours être conçue comme « sociale » et non seulement « technique ». Et le danger d'oublier qu'il s'agit du produit de processus de renforcement du contrôle des directions sur le « produit » rédactionnel et d'infléchissement des rapports au sein de l'entreprise, est permanent. Ce risque est avéré quand on passe de l'idée de « rationalisation » à la notion de « rationalité » des procédures et des techniques, certains chercheurs tendant à aboutir implicitement ou explicitement à une conception de la sélection et du traitement des

nouvelles comme produit de pures contraintes techniques³.

En outre, la prégnance des contraintes « techniques » qui s'exercent sur l'activité rédactionnelle est inégale selon les journaux, qui peuvent être plus ou moins avancés dans le processus de « durcissement » des normes techniques. A Vendée-Matin, dans le milieu des années 1990, la critique des contraintes imposées à Ouest-France aux journalistes était même devenue une antienne – avant qu'en 2000-2001, la mise en page assistée par ordinateur (DMPAO) ne fasse aussi son apparition. Les membres de la première rédaction oscillent en effet entre la dénonciation des pratiques du titre adverse et la compassion pour leurs collègues, en concluant sur le recul et l'appauvrissement que cette transformation provoque. Par exemple, un localier dénonce la rigidité de la manière de travailler de ses concurrents :

« Ils ont déjà davantage de contraintes depuis plus longtemps que nous (...). Ils savent, quand ils vont sur un reportage, je les entends souvent râler, en disant « Moi, là-dessus, je fais trente lignes », « Moi là-dessus, il ne faut pas que je fasse plus de soixante lignes », bon. Eux, ils savent déjà quand ils arrivent sur un reportage, combien ils doivent faire. Nous, actuellement, ce n'est pas le cas. Si on rentre d'un reportage, on dit « Ça ne vaut pas un clou, c'est une photo-légende », eh ben ce sera une photo-légende. Et puis le secrétaire de rédaction se débrouillera. Si on dit « C'est passionnant, c'est un truc énorme, ça vaut la tête de page, il faut absolument mettre ça en tête de page, et je te fais un encadré avec », eh bien ça marche. On peut... on a encore cette petite souplesse de changer son fusil d'épaule dans la journée si on se rend compte que telle ou telle information ne vaut rien ou au contraire mérite d'être développée. Et bon je ne connais pas trop le système Ouest-France, je ne sais pas trop, mais sur le terrain, je les entends parfois parler ou dire « De toute façon, moi, là-dessus, je ne fais pas plus de trente lignes ». »

Un journaliste considère que cette évolution qui entrave la liberté d'appréciation est contraire aux principes fondateurs de son travail :

« On préjuge de l'importance de l'information », avec la mise en place d'une « espèce de cahier des charges du traitement de l'information ». Il estime au contraire qu'« une des noblesses » du journalisme est de « pouvoir sortir de ce cadre préétabli ».

³ Alain Cornu et Denis Ruellan montrent aussi que les procédures journalistiques ne sauraient se réduire à une rationalité technique, mais sont également liées à des logiques d'interaction autonomes, dont les enjeux s'inscrivent dans les rapports professionnels (« Technicité intellectuelle et professionnalisme des journalistes », *Réseaux*, n°62, 1993, pp. 145-157).

Du point de vue du journal, la prégnance accrue des normes, le renforcement et l'inscription matérielle des contraintes constituent des moyens de mieux contrôler le **processus de « mise au format » des nouvelles**. L'activité rédactionnelle comporte en effet une dimension centrale de travail de formatage aux normes du titre, d'assimilation de la nouvelle pour la transformer en discours du journal. Il s'agit en effet du travail de réécriture et de reformulation de l'information destiné à la faire entrer dans les cadres techniques et cognitifs du journal, qui peut, le cas échéant s'appuyer sur d'autres sources⁴. Cette dimension de l'activité rédactionnelle est particulièrement visible chez les journalistes de « desk » qui travaillent dans les bureaux à partir de supports déjà rédigés. Ainsi, un journaliste du siège affirme l'importance de ce travail de redécoupage et d'assimilation de l'information dans son journal :

« D'abord, on ne prend jamais une dépêche telle quelle. Vous ne trouverez pas - ou alors c'est vraiment exceptionnel - une dépêche qui aura été publiée sans avoir été retravaillée, vérifiée. C'est-à-dire que sur chaque information, il y a tout un travail de synthèse, de croisements, de vérification, bon. Et si vous lisez Ouest-France et Presse-Océan par exemple, vous ne retrouvez pas dans Presse-Océan une information formulée de la même façon que dans Ouest-France, c'est-à-dire dont on verrait la source. Ou alors, c'est vraiment l'exception. Première chose. En plus, on travaille avec plusieurs agences, on travaille - je vous l'ai dit - avec nos correspondants, donc tout ça, ce sont des sources. Ça oblige de toute façon à un travail de synthèse, ça oblige à un travail de découpage d'un sujet. Vous ne trouverez pas ça dans Presse-Océan. »

En effet, le travail mené par la direction d'Ouest-France de définition et de diffusion à la fois des « formes » appropriées et des orientations générales du journal est très poussé. Cette élaboration s'est notamment cristallisée dans la synthèse « Horizon 90 » ou « H90 », touchant tant au traitement même de l'information qu'à la maquette. Une secrétaire d'édition synthétise le projet en soulignant l'objectif d'une page « vivante, variée et visuelle ». Un journaliste du siège explique que cette « bible » préconise avant tout une amélioration de la lisibilité, notamment à travers le découpage des articles en différents niveaux quand il s'agit d'un sujet important, et un effort « dans le travail explicatif, dans l'illustration, photo ou infographie. » Le projet est parti d'un travail du service Etudes et développement sur les habitudes de

⁴ Quand les journalistes et les commentateurs évoquent le travail de vérification et de croisement des sources, c'est d'ailleurs bien souvent en fait de cette activité qu'il s'agit, voir infra.

lecture, et a notamment abouti au principe de distinction et d'autonomie des différents éléments de l'article, afin que le lecteur puisse commencer la lecture à partir de n'importe quel élément d'accroche (titre, légende, chapeau, niveaux inférieurs...). Il s'agit donc de découper les niveaux pour s'adapter aux habitudes des lecteurs. Ces différents aspects du travail du journal portent donc à la fois sur des éléments de « forme » et de contenu de l'information, qui sont en interaction permanente. Par exemple, l'affirmation d'un principe de variété, d'un effort explicatif ou d'un découpage des sujets touche autant à la « forme » qu'au « fond » des sujets.

A Presse-Océan, ce travail de reformatage et de digestion de l'information semble beaucoup moins poussé, se limitant davantage aux aspects techniques et formels et portant moins sur le fond de la nouvelle, ce qui explique d'ailleurs probablement la moindre cohérence du journal. Du temps où le titre rédigeait lui-même ses pages générales, le service concerné travaillait exclusivement à partir des dépêches de l'AFP, sans avoir d'autre agence de presse ni de correspondant à Paris, et en ne reprenant que très rarement les informations qui remontaient des locales. Pour les photos, le journal n'était abonné qu'à Reuters, une agence moins chère que l'AFP. Des journalistes étaient simplement parfois détachés comme envoyés spéciaux, comme cela a été fait pour l'ex-Yougoslavie au moment du conflit autour de Sarajevo. Pour le reste, il s'agissait alors d'effectuer un simple travail de réécriture destiné à ajuster le texte à la place qui était attribuée au sujet. Un journaliste y voit une simple activité de calibrage et présente le travail des personnes de son service comme purement technique :

« Elles n'ont absolument pas le temps d'écrire et ce n'est pas ce qu'on leur demande. On leur demande, eux, de trier les dépêches, de faire des choix, de traiter les dépêches et de les mettre sur ordinateur, de les calibrer, de les faire rentrer sur une maquette. » « Parce que les dépêches peuvent être très longues, ou courtes, et le problème de choix fait que pour tout faire rentrer, on ne peut pas prendre l'intégralité des dépêches, il faut faire, là aussi, des choix de contenu. »

En outre, au sein d'une même rédaction, la place de cette dimension de formatage aux normes du titre diffère selon les journalistes, même si elle est partiellement présente chez tous. Elle se renforce au fur et à mesure que le

journaliste est situé plus loin dans le processus de production de l'information⁵ : elle est plus prégnante chez les secrétaires d'édition locaux et surtout chez les rédacteurs du siège, tandis qu'elle occupe une place moins importante chez les localiers.

Le travail rédactionnel comporte donc une partie qui peut être considérée comme « technique » et qui correspond en fait au formatage aux normes du journal. En creux, s'exercent aussi des mécanismes impensés qui renvoient à la fois à des routines, à des « conventions » professionnelles et à des modes ordinaires de perception de la réalité sociale, qui encadrent profondément l'activité rédactionnelle.

Routines professionnelles et mobilisation de schèmes ordinaires

L'écriture journalistique repose sur des routines professionnelles qui s'ancrent dans des schèmes ordinaires de perception et de catégorisation de la réalité. En effet, l'activité rédactionnelle s'appuie fortement sur un sens pratique⁶, peu réflexif, qui comporte indissociablement une dimension professionnelle et une dimension « ordinaire », c'est-à-dire renvoyant d'un côté à des modes de perception, de construction et d'écriture institutionnalisés dans des « règles » proprement journalistiques⁷ et d'un autre côté à des catégories, des images et des procédures de « sens commun ». Mais il convient de ne pas redoubler le sentiment d'évidence de certains journalistes face à ces « règles »⁸, pour comprendre les interactions et les

⁵ Si la distinction entre journalistes « assis » et « debout » ou entre « desk » et « beat » comporte une certaine pertinence, qui renvoie à leur positionnement dans ce processus, elle ne doit cependant pas être trop « durcie » et perçue comme une partition.

⁶ Sur cette notion, voir le travail fondateur de Pierre Bourdieu, *Le sens pratique*, Paris : Ed. de Minuit (Coll. « Le sens commun »), 1980.

⁷ Qui sont d'ailleurs formalisées dans de nombreux « manuels » de rédaction (cf. par exemple Philippe Gaillard, *Technique du journalisme*, op. cit., Michel Voirol, *Guide de la rédaction*, op. cit., Paul Gruselin, *Pratiquer la presse écrite*, Bruxelles : Labord, 1990...) Ces ouvrages représentent plus une mise en forme des principes pratiques mis en oeuvre de manière routinière qu'une réflexion sur leurs fondements.

⁸ Comme le font certains commentateurs, telle cette journaliste de Ouest-France qui conclut dans un article publié dans Réseaux : « Le fait divers n'échappe pas à des règles précises qui sont autant de filets de sécurité, répondant à un souci d'objectivité, de respect des personnes et à une peur des dérapages » (Gloria Bigot-Legros, « Métamorphose d'un fait divers. Ethnographie de la presse locale », *Réseaux* n°62, 1993, pp. 137-149).

processus dont elles sont le produit – ainsi que les contradictions et les contestations dont elles sont l'objet.

Gaye Tuchman analyse ainsi le système de routines professionnelles sur lesquelles se fonde l'activité journalistique, qui s'exercent à la fois dans la sélection et le traitement de l'information, qui passent notamment par la typification des nouvelles et la classification des événements en fonction de méthodes de travail standardisées. Pour l'auteur, ces méthodes permettent d'appivoiser l'imprévisible (« routinizing the unexpected »)⁹ selon des standards et des conventions qui donnent à l'information l'apparence de la « factualité ». Cependant, le risque est alors de prêter aux acteurs des procédures cognitives et discursives dégagées par le chercheur mais qui ne fonctionnent en fait qu'à l'état pratique. Le danger est donc d'attribuer le résultat qui est peut être reconstruit par l'analyse à une activité plus ou moins consciente des acteurs. Richard Ericson souligne ainsi que c'est avant tout un sens pratique que mettent en œuvre les journalistes et non une série de normes et de règles. Il analyse en particulier la façon dont les anecdotes racontées entre collègues procurent un « vocabulaire des précédents », permettant d'apprendre et de se remémorer les choses à faire et à ne pas faire dans telles ou telles circonstances. Le sociologue conclut : « Dans ce processus, les journalistes n'acquièrent et ne diffusent pas une série de normes intériorisées ou de recettes précises sur la manière de réussir un sujet donné, mais un sens de la manière de voir un événement et de consulter des sources pour en faire un sujet ». Ce vocabulaire des précédents n'est disponible qu'à travers l'expérience et oralement¹⁰. Pour l'auteur, l'activité journalistique consiste finalement en un travail de structuration de la réalité par l'usage de ressources organisationnelles et de routines professionnelles, les journalistes ayant pour rôle de « traduire les connaissances et préoccupations spécialisées des sources dans le langage du lectorat ou de l'audience », en

⁹ « Making News by Doing Work : Routinizing the Unexpected », *American Journal of Sociology*, n°79, juillet 1973, et *Making News : A Study in the Construction of Reality*, New York : The Free Press (Macmillan), 1978.

¹⁰ *Visualizing Deviance*, op. cit., pp. 136-137. L'auteur souligne par ailleurs les dangers de « l'approche normative », qui confond les normes pratiques utilisées par les journalistes dans l'action et celles que le chercheur dégage analytiquement, et fait des journalistes des « automates » suivant les chemins prescrits par le système normatif, alors qu'il y a une « disjonction significative entre les normes professionnelles professées dans la culture publique et le degré d'engagement envers elles » des professionnels (*Visualizing Deviance*, op. cit., p. 130-131).

réduisant la réalité à des connaissances de sens commun¹¹.

Divers travaux ont aussi souligné le travail de décontextualisation et de simplification que constitue l'écriture journalistique, de calibrage et de réduction à des formes instituées et à des représentations partagées¹², qui s'apparentent parfois à des stéréotypes¹³. Pour les événements singuliers, il s'agit d'un travail de clôture de l'événement et d'homogénéisation des représentations¹⁴. Ce processus de réduction à des figures et des schèmes ordinaires tend en outre à se renforcer dans le journalisme actuel¹⁵, en particulier dans les secteurs les plus soumis à l'audience, comme la télévision¹⁶. En France, de nombreuses recherches portent ainsi sur les formes discursives et les procédés de production du sens, selon diverses perspectives, structurales, sémiotiques, sémiologiques¹⁷, avec des problématisations et des conceptualisations parfois intéressantes¹⁸, comme celle de Jean-Pierre Esquenazi qui emploie l'image de la « chambre holographique », dans laquelle le média projette une fiction, une image génératrice censée représenter la « réalité » du monde, dont il étudie l'architecture formelle dans le cas de TF1¹⁹.

¹¹ Ibid., pp. 17.

¹² Voir notamment Meredith Kingston, « Réduire à l'événement. La couverture de sujets irlandais par l'Agence France Presse », *Réseaux*, n°75, jan-fév. 1996, pp. 67-76.

¹³ Comme dans le cas du traitement des « gangs » aux Etats-Unis. Cf. Martín Sánchez-Jankowski, « Les gangs et la presse », art. cit.

¹⁴ Cf. par exemple Mathieu Brugidou, « L'affaire du sang contaminé : la construction de l'événement dans Le Monde (1989-1992) » (*Mots*, n°37, décembre 1993, pp. 29-47).

¹⁵ De son point de vue d'objet de reportage et d'interview, Doris Lessing souligne ainsi la volonté permanente des journalistes de faire entrer ses réponses dans le moule du « mythe de l'écrivain », et leur indifférence de fait à ses propos. Elle va même jusqu'à affirmer : « Le moindre contact avec le mécanisme des interviews vous convainc que personne ne se soucie de la réalité » (« Jamais toute la vérité », *Esprit*, n°167, décembre 1990, p. 62).

¹⁶ Arnaud Mercier (*Le journalisme télévisé*, op. cit., pp. 225 et s.) souligne le recours au « sens commun », la valorisation de l'instant et l'usage d'un langage simplifié et de clichés. Miguel Benasayag et Florence Aubenas (*La Fabrication de l'information*, Paris : L'Harmattan, 1999) analysent aussi les fictions et personnages archétypiques qui envahissent de plus en plus la télévision.

¹⁷ Voir notamment Maurice Mouillaud et Jean-François Tétu, *Le journal quotidien*, Lyon : Presses Universitaires de Lyon, 1989 ; Claude Jamet et Anne-Marie Jannet, *La mise en scène de l'information*, Paris : L'Harmattan (Coll. « Champs visuels »), 1999 et *Les stratégies de l'information*, Paris : L'Harmattan (Coll. « Champs visuels »), 1999.

¹⁸ Par exemple celle de Patrick Charaudeau (*Le discours d'information médiatique*, op. cit.) présente les contraintes situationnelles et discursives de la « machine médiatique », en concevant cependant l'information comme un « discours » dont il s'agit d'analyser la production uniquement en tant que signification.

¹⁹ Jean-Pierre Esquenazi, *Le pouvoir d'un média : TF1 et son discours*, Paris : L'Harmattan (Coll. « Champs visuels »), 1996.

On s'intéressera ici davantage aux interactions et aux acteurs qui sont à l'origine de ces processus, dont il convient de comprendre l'activité pratique, les systèmes de relations et le travail identitaire en rapport avec leur trajectoire. Un certain nombre de journalistes mettent ainsi en avant la dimension routinière de leur activité à toutes ses étapes, ce qui leur permet d'ailleurs d'attester de leur propre professionnalisme et de leur « objectivité » et de les décharger de la responsabilité de leurs choix. Cependant, **cette dimension routinière ne signifie pas une absence totale de calcul ou de réflexivité mais plutôt une économie de la pratique induisant une certaine limitation de la réflexivité et un enfermement des calculs dans des méthodes de travail.** Ce n'est que lorsqu'un réajustement des anticipations est nécessaire, quand le journaliste souhaite infléchir la dynamique relationnelle, ou quand il est sommé de justifier ses choix – par sa direction ou par le sociologue qui l'interroge – qu'il est amené à expliciter le calcul sur lequel se fonde son travail pratique²⁰. En dehors de ces moments de réajustement ou d'explicitation, la routinisation même du rapport tactique aux sources permet au journaliste de ne pas réitérer ses « calculs » quant aux réactions de ces dernières à chaque mot qu'il écrit. Il routinise en effet ce calcul à travers des habitudes d'écriture, des techniques de mise en perspective et de mise à distance qu'il a progressivement stabilisées et qu'il utilise régulièrement. La routinisation de l'activité rédactionnelle est donc relative et partielle et renvoie à une stabilisation des méthodes de sélection, de hiérarchisation et de rédaction, plutôt qu'à un mode d'action purement répétitif. Et si les rédacteurs voient en général le travail de sélection et de synthèse comme spontané et parviennent difficilement à en expliciter les principes, il n'en demeure pas moins que leur « sens pratique » repose sur des conventions et des techniques qui peuvent être décrites sociologiquement.

C'est d'abord au cours de la prise de notes que s'effectue le premier travail de traitement de l'information. Au cours des périodes d'observation ethnographique, on a en effet pu voir comment les deux journalistes suivis se servaient de leur carnet

²⁰ L'insistance sur cette dimension tactique de l'activité rédactionnelle ne revient donc pas à supposer que les personnes adoptent en permanence une attitude réflexive sur leur pratique, ni qu'elles fonctionnent en permanence sur un mode tactique-stratégique, puisque la dimension tactique de leur activité est avant tout pratique et se stabilise dans des techniques rédactionnelles routinisées. Ces techniques fonctionnent comme des « boîtes noires » qui « enferment » un certain rapport tactique aux sources, mais que les journalistes n'ouvrent que rarement, quand ils ont besoin de les réajuster.

soit pour noter, d'une écriture rapide et difficilement lisible, des mots clefs qui permettent une remémoration et une organisation mentale de l'information, soit pour noter des noms, des chiffres ou des citations (exemples de notes ci-joint). Au cours de ce processus, les reporters marquent des niveaux différents entre informations, avec des tirets et des numéros, qui préfigurent la hiérarchisation des informations.

Ensuite, pour ce qui concerne le travail d'écriture proprement dit, on peut remarquer la grande rapidité des journalistes. On a d'ailleurs pu constater au cours des observations cette célérité, à la fois dans la rédaction des articles de reportage et dans la réécriture des communiqués. En effet, les textes sont écrits au fil de la plume, et le travail de relecture approfondi ne concerne que les articles portant des enjeux forts.

Mais le **niveau de routinisation** de l'activité rédactionnelle est **inégal** selon les postures journalistiques. En effet, si une attitude fortement institutionnelle ou désengagée permet une gestion relativement « économique » des rapports avec les sources, et donc une immersion plus forte dans une logique purement pratique, les postures ambitieuse et critique supposent une activité tactique plus forte. Même si cette activité est partiellement stabilisée et routinisée dans des méthodes de travail, l'expression d'une posture ambitieuse ou critique suppose une réévaluation plus fréquente du dosage de la mise à distance critique et des limites de l'information « publiable ». Mais même dans le cas des journalistes plus institutionnels ou désengagés, qui affirment le plus le caractère mécanique de leur activité rédactionnelle, d'une part le niveau de mise en valeur doit lui-même être maîtrisé, et d'autre part, le risque du « toujours plus » oblige de temps à autre les rédacteurs à manifester une mise à distance minimale.

En effet, pour les journalistes les plus institutionnels, l'affirmation du caractère routinier et mécanique de leur travail est une manière de mettre en avant leur professionnalisme et leur objectivité, mais correspond aussi à un usage certes limité des coups tactiques. Certains soulignent ainsi le travail infra-réflexif qui s'accomplit au cours de la prise de notes, et qui constitue une première phase de sélection de l'information et d'analyse. Un localier explique par exemple, en ces termes, le premier travail d'analyse et de hiérarchisation qu'il effectue alors :

« Moi, en ce qui me concerne, je n'enregistre pas, je prend des notes, parce que je suis assez feignant, et puis parce qu'enfin, je trouve beaucoup plus rapide de prendre des notes. Il y a déjà un travail de fait, c'est le travail d'analyse. Si vous enregistrez, il faut que vous réécoutez tout ce que vous avez enregistré, donc il faut recommencer la réunion. Et refaire un travail d'analyse pour en ressortir les éléments principaux. Moi je le fais sur le terrain avec un carnet de notes, je préfère. »

Un autre journaliste souligne même que la prise de notes constitue pour lui essentiellement un instrument de mémorisation et un moyen de vérification, et décrit la maturation infra-réflexive qui se produit au retour des reportages :

« Je crois que j'ai une bonne mémoire, et je travaille beaucoup là-dessus. Je prends des notes, oui, beaucoup de notes, beaucoup beaucoup, que je n'utilise pas d'ailleurs nécessairement, mais c'est plus un moyen, peut-être de fixer les choses dans la mémoire, et puis aussi de vérifier après. Parce que moi j'écris un peu au fil de ce que j'ai dans la tête et mes notes sont là pour apporter une précision, un chiffre, ce qui a été dit, peut-être. Autrement, finalement, elles ne me servent pas tellement au moment de la rédaction. »

« Moi je sais que c'est souvent quand je reviens ici dans ma voiture, c'est là, finalement, que se fait la grosse partie du travail, en revenant d'un entretien, où les choses qu'on va raconter, c'est là que tout se met en ordre dans la tête. Et donc quand j'arrive ici, ça défile. Mais ça, c'est un peu ma méthode là-dessus. Chacun a son fonctionnement. »

Un localier présente aussi son travail rédactionnel sur un mode « mécanique », qui passe pour sa part par une prise de notes limitée :

« J'avoue que c'est devenu tellement mécanique, que d'abord, les notes, j'en prends beaucoup moins, je ne les regarde pas, sauf pour me rappeler une citation. Je me mets devant mon écran, c'est la première phrase qui est la plus difficile à trouver, ça me demande je dirais trente secondes de réflexion. Mais ces trente secondes, c'est long, trente secondes. C'est l'attaque. Et puis après, ben ça vient tout seul. Le travail de synthèse se fait tout seul, mais c'est parce que vingt ans de pratique. » Il précise que la sélection des informations est « complètement automatique », « c'est de la mécanique », et que tous les journalistes repéreraient le même « élément important », même si ensuite ils le traiteraient différemment.

Un autre journaliste déclare même qu'il se sert le moins possible de ses notes et tape directement ses articles :

Il dit même qu'il s'aperçoit qu'il lui arrive de faire un article « sans du tout regarder les notes », excepté pour les « déclarations pointues ». Car pour lui, « Ce qui est intéressant dans l'article, c'est de transcrire en quelques lignes une impression générale ou une déclaration d'un débat qui a duré une demi-heure. Et c'est souvent beaucoup plus efficace, moi je pense, comme méthode. »

Au niveau des grands choix rédactionnels, ces journalistes présentent aussi souvent leur activité comme routinière et mécanique. L'un des plus marqués par la posture institutionnelle parmi ceux rencontrés explique par exemple que le choix du genre et de l'angle relève d'un processus objectif, comme s'il ne le contrôlait pas :

« C'est l'actualité qui va déterminer la forme que va prendre l'article »

Un localier de Vendée-Matin raconte même, à la suite d'une remarque en ce sens, qu'il a déjà rédigé une « tête de chronique », c'est-à-dire un article majeur, en 17 minutes. Un rédacteur affirme même ne pas retravailler ses papiers après les avoir écrits :

« Il faut dire aussi qu'on est amené, nous, dans la presse, à écrire très très vite. Un article, disons une tête de page que nous on calcule en millimètres, c'est-à-dire qui ferait 250 mm, Ouest-France dirait 80 lignes ou 100 lignes, je ne sais plus, et dans la presse parisienne on dirait deux feuillets, bon nous, on la pond en une demi-heure, trois quarts d'heure, sans reprise. Je veux dire qu'on ne fait pas de brouillon, on ne fait pas... On fait une relecture, évidemment, pour corriger les fautes d'orthographe, mais on ne retravaille pas le papier, il vient d'un seul coup. Alors c'est une gymnastique à attraper. »

Une telle pratique routinière et infra-réflexive de l'activité journalistique repose en outre sur la mobilisation de schèmes ordinaires. En effet, mettant en œuvre une réflexivité limitée voire inexistante sur les catégories de l'information, les rédacteurs les plus institutionnels laissent s'exprimer des raisonnements ordinaires et des représentations de sens commun. Par exemple, quand un éditorialiste relate comment il choisit et prépare ses sujets, apparaît nettement la manière dont il s'appuie sur des raisonnements banals, des réflexions immédiatement politiques ou des appréciations purement personnelles voire triviales :

« Bon, je me réveille le matin : de quoi vais-je parler ce soir dans l'éditorial du jour? Quel est le sujet qui va préoccuper? C'est vrai que je suis interpellé par les trente-neuf cadavres qu'on vient de découvrir aux Etats-Unis cette nuit, dans ce truc de secte. Il se trouve que l'Express vient de sortir son numéro sur les secrets du Temple solaire. Je suis interpellé. Hier matin je ne savais pas sur quel thème j'allais bâtir mon éditorial et puis je m'interrogeais sur plein de choses. Je ne suis pas très favorable au Front National, donc je n'aime pas trop en parler, parce que je suis de ceux qui estiment que plus on en parle plus ça leur fait de la pub et à mon avis c'est dangereux. Je suis plutôt partisan de ce que Gilles de Robien appelle la loi du silence, mais bon... Je pense qu'il y avait un événement ce week-end, je pense qu'il fallait en parler. Donc c'est un sujet que j'ai choisi. Avant-hier, la plupart de mes confrères ont éditorialisé [rire] sur Binoche qui vient de recevoir l'oscar. Bon, c'est un sujet facile, je comprends que la plupart

— comment dirais-je? — des éditorialistes, peuvent rêver de cette fille superbe. Moi j'ai fait autre chose, j'ai pensé que c'était plus important de parler de la grève des banques que je trouvais scandaleuse. Parce que d'abord tout le monde est client d'une banque et que je trouve qu'il y a un système — comment dirais-je? — un pré carré bancaire, avec ses privilèges, qui est un peu aujourd'hui scandaleux quand on voit que des gens... Ce matin j'ouvre ma radio, j'entends un type qui racontait que parce qu'on voulait le faire travailler après 5 heures, ça l'emmerdait, ça allait complètement dérégler sa vie familiale et que s'il travaillait le week-end, un samedi matin, ça allait encore tout foutre son programme par terre. Alors quand on voit qu'il y a plein de gens autour de nous qui cherchent du boulot, qui cherchent un emploi, le matin, le midi ou le soir, et que les banques sont horriblement chères et que ce sont les services les plus chers de tous les systèmes bancaires mondiaux, je trouve que c'est quand même très scandaleux. Alors je l'ai dit, j'ai fait un éditorial sur ce thème-là. Bon, c'est une révolte, c'est un coup de cœur, c'est ça. » « Moi ça m'emmerde de voir une profession, qui est super protégée, je le dis d'autant plus que j'avais un beau-père qui était directeur de banque, mes deux beaux-frères étaient directeurs de banque, mon propre frère est directeur de banque, je trouve qu'ils sont... Alors lui, mon frère, il est toujours parti sur son bateau, il part en vacances, il... Moi je n'arrive pas. Et ils me font chier parce qu'à 5 heures... il faut bosser, il faut encore rester au boulot. Merde. »

Même à propos de son dernier éditorial, consacré au Front national, il explique qu'il s'agissait simplement d'une réflexion sur le beau temps qui incitait plus à la détente qu'à aller dans un congrès politique. Il s'appuie donc essentiellement sur un raisonnement de sens commun, partant davantage de ses désirs personnels que d'une réflexion politique :

« J'ai un terme, par exemple, vous lirez le texte, et à un moment donné, je dis, voilà, j'essayais un peu de banaliser ce congrès [du FN] : « [il lit son texte, avec quelques commentaires] Ça devrait être un congrès politique comme les autres, pas une tribune que les chaînes de télévision transforment en scène à grand spectacle, avec en gros plan ses vedettes et en direct ou en différé quelques extraits de leur répertoire, que le Front National ne représentait que 15%, ne représentait que 15% au dernier pointage des présidentielles de 95. Donc on pouvait penser que la grand-messe lepeniste aurait limité son audience au cercle de ses fidèles. D'autant que ce congrès se trouve organisé un week-end de Pâques, où, dans le souffle naissant du printemps [rire], le corps et l'esprit cherchent davantage ou plutôt l'évasion que la claustration politique. » Je veux dire qu'aller se bassiner à un congrès politique un week-end de Pâques, j'ai vraiment envie de faire autre chose. Je ne sais pas ce que vous allez faire le week-end prochain, mais moi je ne vais pas aller me renfermer dans une salle de congrès politique pour m'emmerder, j'ai vraiment envie de faire autre chose. En plus, on sait qu'il y a deux ou trois mille adhérents qui vont y assister, que l'effet d'un congrès, ce n'est pas la présence à l'intérieur du machin, c'est — comment dirais-je? — la dimension que vont donner les chaînes

de télévision, parce qu'on va voir... je ne sais pas, Mr Fabius à la tribune, machin, on voit Mr Juppé, on voit Mr Léotard, et c'est la déclaration, le gros plan du prime time, soit au 13 heures, soit au 20 heures, qui fait l'essentiel du machin. Et le lendemain, la presse titre là-dessus. Alors l'idée était de dire, c'était de dire : voilà l'évasion, l'appel d'air, j'espère qu'il va faire beau ce week-end, je ne sais pas ce que vous allez faire ce week-end, mais moi je vais aller prendre l'air, je n'ai pas envie d'aller m'emmerder, m'enfermer dans une salle de truc. Mais le terme de claustration politique est un terme... Alors j'avais envie de voir... »

Finalement, si on peut constater une certaine routinisation professionnelle de l'activité rédactionnelle des journalistes, ce processus renvoie à l'incorporation d'un sens pratique qui ne signifie pas qu'ils agissent tous réellement sur le mode de l'application de règles et de routines communes, mais qu'ils « enferment » partiellement leurs calculs dans des méthodes de travail stabilisées, dont le contenu et le niveau de routinisation sont variables selon leur posture.

Mise en valeur, mise à distance et dimension tactique

La dimension tactique de l'activité rédactionnelle, qui porte sur la mise en valeur et la mise à distance des sources, si elle est rarement verbalisée comme telle par les journalistes et même plutôt déniée par ceux qui ont les pratiques les plus institutionnelles, est centrale dans le travail journalistique. Elle repose sur tout un travail d'anticipation de la dynamique des relations avec les diverses autorités locales, qui passe par un travail d'évaluation de la propension des sources à parler, d'appréciation de leur « intérêt » dans le sujet, et d'anticipation de leurs réactions, qui est effectué de manière plus ou moins consciente au cours de l'activité rédactionnelle, selon le niveau de conflictualité et selon la posture des journalistes. Ce mécanisme correspond d'ailleurs au processus de négociation de l'information décrit au début de cette recherche, et qui est lié à l'effort, inégal, des journalistes pour récupérer le contrôle de la nouvelle transmise par la source, qui ne se joue pas que dans l'interaction directe mais qui se joue aussi dans le travail rédactionnel, à travers les anticipations des journalistes. Cette dimension tactique ne repose pas nécessairement sur un « calcul » explicite permanent, car elle est partiellement

« enfermée » dans des méthodes de travail et d'écriture stabilisées. En effet, les techniques et habitudes rédactionnelles que les journalistes ont stabilisées et qu'ils finissent par mettre en œuvre de manière quasiment non réflexive portent en particulier sur le dosage de la mise en valeur et de la mise à distance des interlocuteurs.

Mais régulièrement, les journalistes réinterrogent ces habitudes qui se sont constituées au cours de leur apprentissage du métier et qui sont réajustées au fur et à mesure de l'évolution des dynamiques relationnelles à court terme et des transformations identitaires du journaliste à plus long terme. Il convient donc de ne pas concevoir sens pratique et sens tactique comme antinomiques mais comme des dimensions enchâssées l'une dans l'autre.

Les journalistes ambitieux et surtout ceux qui se situent dans une démarche critique, sont amenés à réinterroger plus fréquemment et plus profondément leur démarche, car ils sont plus souvent confrontés à des bras de fer avec les sources et, pour les plus critiques, assument une stratégie plus permanente de rapport de force. Mais les journalistes institutionnels ou désengagés réitèrent aussi régulièrement un réajustement de leur ligne tactique et questionnent leur mode de mise à distance et de mise en valeur des sources, car ils sont également amenés à être confrontés à des conflits, du fait des désajustements des attentes des partenaires et des dynamiques portées par certaines situations.

En premier lieu d'une manière générale, le **travail d'anticipation des réactions** des sources constitue un aspect fondamental de l'activité rédactionnelle. Au cours des phases d'observation ethnographique, on a en effet pu analyser comment ce travail d'anticipation passe d'abord par le test des angles d'analyse et des formulations que le journaliste envisage d'utiliser dans son article. On remarque que les reporters posent souvent des questions fermées à leurs interlocuteurs en fin d'entretien, ou reformulent leurs propos antérieurs pour évaluer leur réaction à ces formules, à la manière d'un lancement de « ballons d'essai ». Si la source acquiesce, même sans reprendre à son compte la formule du journaliste mais sans toutefois la contredire, ce dernier se sent alors autorisé non seulement à l'employer mais aussi à la prêter à l'interlocuteur. Ce système de test anticipé des réactions des sources

permet donc aux journalistes de s'assurer que leur article ne fera pas l'objet d'un démenti, tout en préservant leur autonomie rédactionnelle, dans la mesure où une simple absence de dénégation suffit, les efforts de reformulation des interlocuteurs n'étant pas nécessairement pris en compte.

On peut aussi constater la fréquence des échanges informels entre journalistes au sein des rédactions, qui portent d'une part sur le commentaire du comportement des interlocuteurs qu'ils viennent de rencontrer, qui sont généralisés et projetés dans l'avenir pour anticiper leur attitude future, et d'autre part sur la manière dont les sources peuvent lire et apprécier les articles parus dans l'édition du matin ou les textes et photographies qu'ils sont en train de préparer. En effet, dans la journée, les rédacteurs échangent régulièrement leurs impressions concernant l'attitude des sources qu'ils viennent de rencontrer ou à qui ils viennent de parler au téléphone, particulièrement dans les moments de tension. Le travail de relecture par les collègues vise aussi en grande partie à contrôler les lectures possibles et à anticiper les réactions. Ils anticipent ce faisant collectivement la dynamique relationnelle sur laquelle l'article débouchera.

Lors d'une phase d'observation ethnographique, on a pu étudier les échanges entre les journalistes d'une rédaction très soudée, au moment de la rédaction d'un article et notamment dans la recherche du titre, où chacun lance des idées et les commente. Au terme de la rédaction d'un article de commentaire des élections municipales de 1995, qui avaient eu lieu la veille, et après des échanges tendus avec le maire, les journalistes discutent ainsi de la manière de terminer l'article et du titre à donner. Les deux journalistes conviennent qu'il faut évoquer la « continuité » et la « victoire ». Puis ils soulignent que le maire estime que les électeurs ont tranché et qu'il n'y a plus de débat. Un localier propose alors le titre suivant : « Le triomphe de la continuité » ou « la continuité triomphante ». L'autre journaliste lui répond alors : « Tu veux être muté demain ? » et le premier renchérit : « Tu veux aller à Loudéac ? ». Le premier propose alors une formule plus ambiguë : « Auxiette : le triomphe de la continuité », avec pour surtitre « Les 60% obtenus dimanche assurent une victoire tranquille ». A la suite de la remarque d'une autre journaliste qui souligne qu'on a alors trois fois la notion de victoire, le second journaliste propose « 60% qui font taire les remises en question » – trop violent – puis « qui assurent un règne tranquille » – trop connoté –, et enfin « Les 60% qui augurent d'un pouvoir tranquille », sur lequel les journalistes se mettent d'accord (Cf. l'article finalement publié p. 498). Au cours de ces échanges, si des éléments de style sont intervenus, ce sont les réactions de la source qui sont évaluées, et qui portent, sur le mode de la plaisanterie, sur les plaintes auprès de la direction qui risquent de s'ensuivre. Au cours de ces interactions, les journalistes opèrent donc une négociation cognitive entre le sens qu'ils souhaitent donner à

l'information et le discours qu'attend le pouvoir local en cause, évaluant ainsi finement le niveau acceptable de conflit tolérable et justifiable auprès de la hiérarchie.

En outre, dans toutes les rédactions, la lecture matinale du journal permet non seulement de prendre connaissance des publications et de comparer le traitement des concurrents, mais est aussi l'occasion d'anticiper l'appréciation par les sources du traitement dont elles ont été l'objet ou des sujets qui les concernent, et de prévoir leurs réactions éventuelles, notamment par la plaisanterie entre collègues et le mime de leurs propos imaginés.

De plus, la **maîtrise du sujet et la mise en scène des acteurs de l'événement** constituent des enjeux essentiels de l'activité rédactionnelle, qui limitent les logiques de routinisation de l'écriture journalistique. En effet, les normes de l'excellence journalistique²¹ impliquent une maîtrise et une distance minimale²², attestant de « l'indépendance » du journaliste et nécessaires à l'entretien de sa « crédibilité » – et recouvrant des acceptions différentes selon les modèles de référence implicites²³.

Cette maîtrise est tout d'abord ce qui distingue les professionnels des correspondants amateurs, et ce qui réunit les reporters et les secrétaires d'édition. Ces derniers ont en effet pour fonction de contrôler la manière dont les correspondants mettent en scène les autorités locales : ils tentent, au fil des jours, de percevoir leurs allégeances ou leurs sympathies et éventuellement de les corriger, en collaboration avec les chefs d'agences qui supervisent leur secteur et avec le directeur départemental qui est responsable de la gestion du réseau²⁴. Mais quand

²¹ Pierre Bourdieu a depuis longtemps noté les enjeux de reconnaissance liés à la mise en scène de la maîtrise du langage. Mais il tend à le limiter à un « travail sur la forme » et tend à réduire celui-ci à sa dimension conformiste, quand il affirme que ce travail est « destiné à attester la maîtrise de l'orateur et à lui acquérir la reconnaissance du groupe. » (*Ce que parler veut dire : L'économie des échanges linguistiques*, Paris : Fayard, 1982, p. 74.).

²² Cet enjeu de la mise en valeur ou à distance a par exemple été mis en évidence par Pierre Gonzalès, bien que celui-ci se situe essentiellement sur un plan moral (« Enjeu de vérité et éthique professionnelle du journalisme », art. cit.)

²³ Voir la partie du chapitre précédent consacrée aux modèles du professionnalisme et au point de consensus apparent que constitue la notion d'indépendance.

²⁴ L'organisation des tâches dans les secrétariats de rédaction et le travail de gestion du réseau des correspondants diffèrent selon les titres et laissent aux secrétaires de rédaction plus ou moins de latitude pour contrôler réellement l'activité de ces collaborateurs non-professionnels.

un correspondant traite l'actualité locale d'une manière considérée comme « partielle », le journaliste a peu de moyens pour redresser le tir. Une secrétaire d'édition de Ouest-France relate une conversation avec un chef d'agence concernant un correspondant qui était manifestement engagé :

« J'ai dit « Oui, j'ai vu, mais le problème c'est que moi, qu'est-ce que je peux faire par rapport à ça, si ce n'est essayer d'en enlever un petit peu, de rendre la phrase d'amorce un peu neutre? Je ne peux pas grand chose, parce que je n'y étais pas. » Alors ça, quand on est SE, on arrive à repérer un petit peu les correspondants qui ont tendance à dévier ou qui prennent un parti. C'est souvent quand il y a des élections, quand il y a des enjeux au niveau des communautés de communes, ce qui était le cas dans ce coin-là, il y avait des communes qui ne voulaient pas adhérer à la communauté qui était créée. Ça on le repère, mais on ne le repère qu'au bout d'un certain temps. »

Pour cela, il faut une bonne connaissance des enjeux locaux, et une vigilance par rapport à la production des correspondants. Parfois, sur des sujets importants, il arrive que les secrétaires de rédaction renvoient la copie au correspondant ou la transmettent au journaliste du secteur, afin que le texte soit repris, et que par exemple le point de vue d'une autre partie soit intégré.

Par ailleurs, **les journalistes gèrent cette tension de manière différenciée** en fonction de leur « posture », en dosant de manière variable l'effort positif ou négatif de maîtrise du sujet et de valorisation de l'information. Loin d'adhérer naïvement aux mises en scène des pouvoirs locaux²⁵, les journalistes effectuent en fait tout un travail de dosage de la mise en scène et de la mise à distance de leurs interlocuteurs.

En premier lieu, l'effort de maîtrise du sujet peut être positif ou négatif, les « choix » que les journalistes opèrent de manière plus volontariste pouvant consister à accorder une importance accrue à certains sujets ou à en minimiser d'autres. Les journalistes situés dans une posture désengagée tendent à n'employer ni l'une ni l'autre de ces techniques, ceux qui s'inscrivent dans une démarche institutionnelle les utilisent généralement peu, tout en réalisant parfois néanmoins un effort de promotion positif. En revanche, les journalistes ambitieux et critiques font un usage

²⁵ Voir par exemple Alain Mons, qui parle d'une « sublimation de la parole, dans l'ordre hiérarchique des intervenants » et de « glorification » et de « discours apologique » (« Scène municipale et presse locale », art. cit., p. 59).

plus fréquent de ces méthodes, avec une préférence des premiers pour la majoration des sujets valorisants et des seconds pour la dévaluation des sujets considérés comme peu informatifs.

De même, on peut croiser les deux dimensions de mise en valeur et de mise à distance des sources, dont le niveau global peut être fort ou faible, avec un dosage inégal entre les deux. Les journalistes désengagés tendent à se contenter d'un compte rendu plat qui limite tant la mise en scène des sources que leur mise à distance ; les journalistes institutionnels jouent plus de la mise en valeur des sources, sans introduire de distance, tandis que les journalistes ambitieux et critiques jouent davantage sur les deux tableaux en privilégiant respectivement la mise en scène et la manifestation d'une distance – dans une logique d'excellence professionnelle pour les uns et de contestation pour les autres.

Les tensions qui traversent l'activité rédactionnelle, et qui opposent une logique professionnelle et parfois contestataire à une logique de routinisation du traitement de l'information, se manifestent aussi dans le vocabulaire employé. Car si d'un côté la simplicité et la lisibilité sont imposées par les directions, la richesse du vocabulaire permet aux journalistes de mettre en scène leur propre connaissance du sujet et de leur maîtrise d'un certain nombre de codes. Cette tension repose aussi sur l'immersion quotidienne des journalistes dans leur milieu, qui s'oppose au besoin d'explicitation des évidences partagées. Ainsi, certains articles publiés au cours de la période d'observation dans les deux journaux, qui ne précisent pas la signification des initiales des organisations ou qui emploient un vocabulaire juridique sans le définir, paraissent difficilement compréhensibles.

Plus généralement, c'est une pluralité de logiques intriquées qui sont en jeu dans l'activité rédactionnelle. Tout d'abord, une logique « technique » de formatage aux normes du journal fournit le cadre général, une logique « professionnelle » de mise en œuvre d'habitudes plus ou moins routinisées constitue la dimension stabilisée et visible de l'activité, et une logique « tactique » de gestion de la mise en valeur et de la mise à distance des sources irrigue de manière moins explicite mais néanmoins parfois visible le contenu du produit rédactionnel. Dans ce cadre général,

les hommes et les femmes ont-ils des approches différentes de l'activité rédactionnelle ?

La question de l'existence d'une écriture féminine

Il convient enfin de se demander dans quelle mesure les hommes et les femmes ont un mode de traitement différent de l'information²⁶ et de comprendre quels sont les déterminants de ces éventuels écarts. En effet, le danger est permanent d'attribuer aux femmes un mode d'écriture et des vertus particulières, qui s'inscriraient dans une « nature » spécifique. Pour l'éviter, il convient de relier chaque différence sexuée de mode de traitement – les écarts sexués croisant les différences liées à la posture des personnes et donnant une forme particulière à l'expression de celle-ci – à la fois à des dispositions particulières dont la genèse mériterait d'être retracée, et à des processus sociaux externes. Erik Neveu s'interroge d'ailleurs aussi sur l'existence d'une écriture de presse « féminine », en partant de « l'hypothèse d'une originalité féminine dans l'invention ou le renouvellement de « genres » journalistiques, dans l'usage d'un ton, d'un style de compte rendu particulier »²⁷. Il repère en effet l'émergence de formes féminines de reportage de « soft-news », sous la forme d'un « journalisme de la tranche de vie » ou « ethnographique ». Ce mode de traitement se caractérise par un usage intensif de la citation, le parti pris de la narration voire de la scénarisation, la présence d'une composante émotionnelle²⁸ et la place importante accordée à l'information pratique et à la vie quotidienne. Mais si ces éléments sont en affinité avec les « contributions féminines », les femmes étant surreprésentées parmi les auteurs de ce type d'article, la corrélation n'est pas totale, car certains hommes adoptent aussi ce type d'écriture. Erik Neveu propose tout un faisceau d'explications de cette tendance, depuis les

²⁶ Il est préférable de poser ainsi la question de manière symétrique plutôt que d'assimiler le masculin au « neutre » ou au « général » et de cantonner le féminin au « particulier » (Sur les processus psychiques et langagiers qui induisent une telle tendance, voir en particulier Marie-Claude Hurtig, Michèle Kail et Hélène Rouch (dir.), *Sexe et genre*, op. cit.

²⁷ «Le genre du journalisme», art. cit., pp. 190 et s.

²⁸ Ce que W. Harrington nomme journalisme « intime » (*Intimate Journalism, The Art and Craft of Reporting Everyday Life*, Londres : Sage : 1997).

« caractéristiques d'une composante féminine des habitus » et les « contraintes liées aux rôles sociaux conjugaux et maternels qui disjoignent moins les compartiments de la vie publique et professionnelle de la vie privée », la plus grande fréquentation des filières littéraires par les femmes, jusqu'à l'assignation statistique des femmes à certaines rubriques²⁹.

L'auteur estime aussi que les femmes journalistes ont un rapport différent à l'information institutionnelle et à la politique, se défiant davantage de « la fétichisation des faits et de la factualité »³⁰, et contribuant à la diffusion d'un « traitement moins déférent, plus distancié, plus ironique parfois » de la politique et à l'essor d'une grille de lecture plus « psychologique » des luttes politiques³¹. Cependant, d'une part ces tendances ne sont pas dues qu'à l'intervention de femmes, et d'autre part, elles reposent sur une nouvelle répartition des compétences qui « modernise sans les subvertir les partages de compétences entre les sexes ».

Plus généralement, Erik Neveu s'interroge sur les usages de ces nouveaux « genres » et modes de traitement de l'information, en soulignant l'écart entre une logique commerciale de revalorisation de l'émotion et de la dimension pratique, et l'ambition d'un véritable journalisme « ethnographique » « féminin », éclairé notamment par les sciences sociales. Cette ambivalence invite à distinguer ces différentes approches, qui, sous des terminologies et des rhétoriques communes, désignent en fait des modèles opposés de professionnalisme journalistique.

Quelques femmes journalistes rencontrées³² s'interrogent aussi particulièrement sur ces questions, et proposent des analyses pertinentes des tensions et contradictions qui traversent la recherche d'un mode de traitement alternatif « féminin » de l'information. Une journaliste plutôt critique et ayant manifestement une sensibilité féministe montre ainsi comment, s'il n'existe pas de nette division sexuelle du travail journalistique dans les services où il y a des femmes

²⁹ Ce qui restreindrait l'intervention des facteurs précédents.

³⁰ Citant les propos de L. Van Zoonen, « One of the Girls ? Or the Changing Gender of Journalism », Keynote Adress to the Conference on Gender and the Media, Oslo, 9 septembre 1996.

³¹ Sur ce point, voir notamment aussi Annie Collovald, qui analyse la façon dont le déplacement des grilles d'analyse de la politique, depuis un pôle « policitien » vers un pôle « psychologique », a été significativement porté par des femmes (*Jacques Chirac et le gaullisme*, Paris : Belin, 1999).

³² Les hommes n'ont pas abordé spontanément ce pont mais auraient aussi mérité d'être interrogés, la durée des entretiens et la variété des questions abordées n'étant cependant pas extensibles à l'infini.

– la taille des rédactions imposant à chacun une certaine polyvalence –, la dimension sexuée intervient néanmoins dans les préférences des journalistes et les spécialisations relatives qui leurs sont attribuées :

« Ce qui est compliqué, c'est qu'on est tellement peu nombreuses dans nos services, que moi je traite aussi des organismes génétiquement modifiés, du nucléaire ou du spatial, du médical et tout, qui peut être des sujets disons plus masculins. Pourquoi? Parce qu'on n'est que quatre. Avec le jeu des congés, le jeu des maladies, des stages et tout, je veux dire, moi je fais n'importe quel sujet. Je suis de permanence un dimanche sur deux ou sur trois... J'aime plus les faits divers par exemple qu'un autre de mes confrères. On est une trop petite équipe pour qu'il y ait des spécialités. Mais au moment de proposer des sujets, je vais plus proposer ce que je viens de vous dire que des sujets je vais dire technico-techniques. Et en même temps, je dis ça et j'en ai proposé plein que j'ai eu du plaisir à faire. »

Elle analyse par ailleurs les spécificités de sa manière d'aborder l'information, tout en refusant les lieux communs et la réduction à son sexe, en endossant et rejetant partiellement « l'identité » qui lui est conférée :

« Il y a le côté... moi on loue mon côté sensible et tout, teigneux aussi, mais sensible, terriblement sensible. Mais je ne refuse pas ça, je ne refuse pas ça du tout. A la limite, je propose des trucs que d'autres ne proposeraient pas. Est-ce que c'est de ma personnalité? Est-ce que c'est de mon sexe? Est-ce que c'est des deux? C'est évidemment, tout ça, très... c'est compliqué, c'est hyper compliqué parce que je ne sais pas... Le mieux que je puisse dire c'est : Oui, il y a une différence, mais je ne sais pas où. Mais il y a une réelle différence. J'ai l'impression que les femmes sont moins institutionnelles par exemple. Il y a un truc qui m'exaspère, et qui est genre lieu commun sur les femmes, que ce soit en politique et tout, c'est qu'elles sont concrètes, comme si on leur déniait totalement l'accès aux idées, à l'abstraction, donc ça, ça me gonfle très très très rapidement. Du genre, c'est pratique, elles sont concrètes, elles sont sensibles, et ben non, on peut être aussi des purs esprits et... Donc moi, je n'ai pas trop envie de tirer sur la corde concrète et tout. En même temps... moi ce que j'aime, mais je ne sais pas, je le répète, si c'est de mon tempérament ou de mon sexe ou des deux mélangés, c'est les choses crues, les choses brutes, les choses aiguës. Je n'ai pas envie... »

Elle prend l'exemple d'une série de portraits sur le vieillissement où elle pense avoir eu une approche particulière du sujet liée à une sensibilité propre à laquelle son sexe n'est pas étranger :

« J'ai envie de dire qu'il n'y a que moi qui pouvais proposer — c'est idiot parce qu'on n'en saura jamais rien — mais ce n'est peut-être pas un hasard si c'est moi qui ai proposé dans les pages des vieux hier le portrait d'une vie en quatre images et les trucs être vieux c'est quoi? Quand est-ce que vous vous êtes senti vieillir ? Parce qu'en fait, quand on a fait un tour de table, j'étais

la seule fille, et il y avait des grands chefs qui étaient là, d'autres services et tout, et ils ont plus pensé le côté économique, ils ont plus pensé le côté démographique et sociologique. Alors est-ce que c'est hasard si c'est moi qui ai ramené un peu de psy, un peu de je ne sais quoi? Ça ne doit pas être un hasard du tout. »

Elle tient cependant à préciser que des hommes peuvent aussi écrire des articles qui dénotent une sensibilité attribuée aux femmes :

« Il y a quinze jours, à Morlaix, il y a des jeunes squatteurs qui sont morts, et il [un journaliste de la rédaction] est retourné à Morlaix rencontrer les copains de ces gens-là. Pour moi, il a fait deux papiers remarquables, remarquables de finesse... il n'a pas eu peur de poser les questions et il n'a pas eu peur de donner les réponses. »

Elle est en outre attentive à la présence des femmes dans les colonnes du journal et à la féminisation des termes, ayant mené ce combat – difficile – au sein de Ouest-France avant même la loi qui a popularisé cette préoccupation :

« Par exemple, je suis très attachée, ça c'est mes combats, à la féminisation des termes. Je suis connue sur le plateau pour ça et j'ai des problèmes avec les correcteurs pour... je dis « une ministre », et j'étais très contente quand les ministres de gauche et écolos ont dit « on veut se faire appeler la ministre » et tout. Par exemple c'est ce genre de petite bataille... ça fait partie... Ou je dis très souvent « Ça manque de femmes », on ouvre les pages, il n'y a que des têtes de mecs, par exemple. Et c'est devenu un leitmotiv par exemple. Mais ce qui fait qu'après, les mecs disent « Oh, il faudrait une femme ». Voilà, mais c'est des années de boulot [rire], vous n' imaginez pas. »

Une journaliste vendéenne analyse en détail les nouvelles dimensions de l'information introduites par une collègue femme quand elle travaillait dans le département. Elle souligne les spécificités de son traitement de l'information, un plus grand respect de la parole des gens, une plus grande audace dans le questionnement, y compris vis-à-vis des tabous du journal, une attention à la dimension concrète des choses et à la réalité de la vie des gens :

« Je me souviens que X [une ancienne collègue de la rédaction yonnaise] , par exemple, avait vraiment l'habitude de faire parler, c'est-à-dire de faire parler... par exemple elle allait dans une école, je ne sais plus, elle avait dû faire tout un truc sur les début de la Semaine du goût, quand la Semaine du goût a commencé. Et elle faisait parler les enfants. Et les phrases des enfants étaient reproduites dans le journal, et non pas pour que... ça venait en plus de son article, elle faisait l'article et il y avait ce petit plus, ce côté très marrant comme parlent les gamins. Et ça, X, elle le gardait ça, alors que chez un journaliste homme, j'ai l'impression que c'est plus noyé. Il

n'y a pas cette envie que les gens se retrouvent avec leurs mots, leurs phrases. Alors il y avait ça. C'est aussi quelqu'un qui a fait parler, qui a fait toute une série un été, sur les... elle avait fait une série sur les livres qui avaient un lien avec la Vendée, les romanciers et les livres, qui était très intéressante, qui était très fine aussi. J'ai trouvé que dans les interviews, il y avait des questions qu'elle n'éludait pas par exemple, qu'auraient tendance à éluder les hommes. Comme quoi finalement ce n'est pas si important que ça. Je pense qu'il y a un souci de... enfin je pense qu'une femme elle a plus le... alors elle fait son boulot, mais elle a en plus le souci du quotidien, du reste, que les hommes n'ont pas souvent ou pas toujours. Et elle, elle l'avait. Elle avait présent à l'esprit « Mais attention... » Elle avait fait des articles sur des... elle en a fait sur Big Chief [entreprise de confection yonnaise]. Et elle avait donc présent à l'esprit que ces femmes qui perdaient un boulot, elles allaient se retrouver dans leur maison, donc avec des tâches ménagères plus présentes, etc. Et elle avait des questions plus pertinentes sur des choses comme ça, que... Enfin moi je crois que les femmes ont envie de lire ça, et les hommes, c'est bien qu'ils lisent ça. Je trouvais qu'il y avait un côté un peu féministe chez X, qui était intéressant, qu'on n'est pas trop habitué à voir à Ouest-France, où tout ce qui est contraception, avortement, moins on en cause mieux on se porte. Donc il y avait un peu ça. Mais je crois que c'était lié vraiment aussi à la personne quand même, de X, je crois. »

Elle généralise ensuite son propos sur la manière dont les femmes exercent leur métier de journaliste, plus ouverte, moins institutionnelle, même si certains hommes peuvent adopter ce type d'attitude :

« moins de certitudes et puis... oui moins de certitudes. Puis je pense qu'elles ont plus envie d'apprendre, de savoir et qu'on leur dise, qu'elles sont prêtes à entendre toutes les réponses. Alors que les hommes, j'ai comme le sentiment qu'ils pensent déjà un petit peu au départ qu'ils savent des choses. Je crois qu'il y a une ouverture qui n'est pas... qui est peut-être liée à la personne, mais qui est sans doute moins évidente chez les hommes. »

Elle regrette d'ailleurs l'appauvrissement qui a suivi le départ de cette journaliste :

« Depuis qu'il n'y a plus aucune femme à la locale de la Roche, c'est vrai qu'ils n'ont pas... ils n'ont pas du tout... enfin ils n'ont pas du tout ce souci du féminin, entre guillemets, pas comme on le fait dans les revues, mais ils n'ont pas... il y a des choses qui sont oubliées dans des articles. Et il y a des volets qu'on n'a pas parce qu'ils sont traités par des hommes. Enfin je crois que c'est... c'est évident quand on regarde ça sur une rédaction comme la Roche, où il y a un certain nombre de papiers et on voit bien que parce que parce qu'on a affaire à des hommes, il y a des articles qu'on ne verra pas. Il y a des choses qui ne seront pas dites. Et ben ça, qu'est-ce qu'on y peut? Je crois que tant qu'il n'y aura pas de journaliste femme à la

rédaction de la Roche, il n'y aura pas ce... on n'aura pas cet écho-là qu'une femme pourrait rendre quand elle écrit dans le journal. Et rééquilibrer dans l'équipe. »³³

Par conséquent, il apparaît que certaines femmes peuvent avoir un traitement « différent » de l'information, à condition non seulement de ne pas s'enfermer dans les stéréotypes sexués mais aussi de remettre en question plus fondamentalement les conventions du reportage et de l'écriture journalistique. Cette approche est cependant très rare, et ne s'exprime que partiellement chez celles (ou ceux) qui la revendiquent. Le cas d'une démarche routinière, de conformation aux catégories des sources est en revanche beaucoup plus courant.

Plus généralement, l'activité rédactionnelle articule différentes logiques – de « mise au format » du titre, de mise en œuvre de routines professionnelles et de d'usages tactiques de la mise en scène et de la mise à distance – qui peuvent chacune être plus ou moins prégnantes selon les contextes et selon les journalistes, en fonction de leur posture, qui s'articule parfois avec la dimension sexuée. En particulier, le niveau et les modalités de la routinisation du travail, qui tend à reproduire les catégories des sources, méritent d'être précisés.

2. Routinisation du travail et conformation aux catégories des sources

Les méthodes quotidiennes de travail des journalistes « enferment » un rapport aux sources institutionnelles, à la fois dans la définition des informations pertinentes, dans le travail de prévision et de gestion du temps, et dans les principes de

³³ Les propos de ces deux personnes ont le mérite de ne pas réifier ou naturaliser les dimensions qu'apportent les femmes journalistes au traitement de l'information, en les attribuant à une attention particulière à certains aspects de la réalité, qui n'est pas une « spécificité » intrinsèquement liée à leur sexe puisqu'elle peut être aussi partagée par des hommes, même si elle est plus fréquente chez les femmes. Elles sont en outre attentives à ne pas « enfermer » les femmes dans ces spécificités, en considérant d'un côté ces dernières comme universalisables et en évoquant de l'autre le mixage entre des dimensions « masculines » (comme un traitement « technique » de l'information) et « féminines ». Seule une recherche spécifiquement consacrée à ces enjeux, portant à la fois sur la comparaison de l'activité quotidienne des femmes et des hommes et sur une analyse systématique du contenu du journal, permettrait d'approfondir cette réflexion.

rédaction³⁴. Quand ces méthodes sont employées sans être questionnées et de manière routinière, dans une perspective institutionnelle ou désengagée, elles tendent de fait à aboutir à une adaptation aux catégories et aux attentes des sources, un travail tactique plus coûteux étant nécessaire pour contrer ces logiques pratiques.

Evaluation de « l'intérêt » et catégories de l'information

Tout d'abord, l'activité journalistique repose sur un travail d'évaluation des sujets qui repose sur une catégorisation a priori. Celle-ci s'appuie sur des conventions professionnelles qui prédéfinissent à la fois la valeur informative du sujet, la place susceptible de lui être accordée et le type de traitement dont il sera l'objet. Ces conventions professionnelles correspondent tendanciellement aux catégories indigènes des sources, même si des frictions et des luttes sur les limites peuvent survenir, inégalement fréquentes selon la posture des journalistes.

Les travaux traditionnels sur le journalisme s'appuient sur des conceptions apparemment opposées de l'information, mais ont en commun une définition substantielle. Une première approche, fondée sur une conception de la sélection de l'information comme processus de tri, reposant sur l'image de la « vanne » et/ou du filtre³⁵, présente l'information comme un flux continu, soumis à des mécanismes de sélection et de traitement. Face à cette conception « structuraliste » ou « systémo-fonctionnaliste », différents travaux réévaluent la notion d'événement comme « inattendu » (« unexpected »³⁶) et porteur de rupture³⁷. Par exemple, pour Richard

³⁴ Qui renvoient à différentes dimensions de l'information souvent soulignées : avec les notions de rupture et de nouveauté, et de proximité notamment (Patrick Charaudeau énonce ainsi trois dimensions de la nouvelle : le temps, l'espace et l'accident (*Le discours d'information médiatique*, op. cit., pp. 233 et s.)).

³⁵ Il s'agit d'un côté des travaux américains fondés sur la notion de « gatekeeper » et de l'autre de certains ouvrages français qui reprennent des représentations structuralistes ou systémistes (voir par exemple respectivement Michel Mathien, *Le système d'information médiatique*, op. cit., et Pierre Albert, « L'amont de la communication ou le rapport avec les sources d'information », *Schémas et schématisation*, n° 19, 1983, pp. 33-38).

³⁶ Selon l'expression de Gaye Tuchmann, par exemple dans « Making News by Doing Work : Routinizing the Unexpected », art. cit.

³⁷ Pour analyser ses modalités d'énonciation (voir André Jean Tudesq (dir.), *La presse et l'événement*, Paris/La Haye : Mouton (Coll. « Travaux et recherches du Centre d'Études de Presse/Publications de la maison des sciences de l'homme de Bordeaux »), 1973).

Ericson, l'information se définit par la « déviance », qui renvoie à « une chose ou une personne qui s'éloigne de la normale », les journalistes étant chargés de visualiser, de rendre visible (« visualizing ») cette déviance³⁸.

Mais ces différentes approches tendent finalement à converger dans la recherche d'une définition substantielle de l'information – dans sa dimension organisationnelle ou cognitive –, soit comme matériau inerte objet de tri et de traitement, soit comme connaissance inédite ou rupture de la continuité de la vie sociale. Ces deux démarches reposent donc sur le repérage des caractéristiques intrinsèques des nouvelles. Mais la variabilité historique et sociale du contenu concret de la presse et des médias en général, les décalages qui existent parfois entre les sujets retenus, et l'exclusion de larges pans de la réalité sociale, considérés comme non pertinents d'un point de vue médiatique, amènent à penser la sélection de l'information comme le produit de conventions sociales plus ou moins partagées et négociées, entre les journalistes et leurs sources institutionnelles, qui se construisent, se reproduisent et se déplacent dans les interactions. Ce caractère conventionnel et négocié de l'information a été souligné par divers auteurs, qui insistent cependant de manière inégale soit sur la dimension interne, intra-organisationnelle, soit sur la dimension externe du rapport avec les sources. Marilyn Lester souligne ainsi que l'intérêt médiatique (« newsworthiness ») n'est pas lié à des caractéristiques intrinsèques de l'événement, mais est le produit d'une activité intra-organisationnelle, qui se joue dans les multiples interactions qui se déroulent dans les entreprises de presse³⁹.

In fine, les définitions substantielles de l'information renvoient aux catégories mêmes des acteurs, qui définissent « l'intérêt » de l'information de manière tautologique ou naturalisante, par ses caractères intrinsèques. Ce sont les journalistes les plus institutionnels – et souvent les responsables hiérarchiques cherchant à présenter le fonctionnement du journal sur un mode purement rationnel et objectif –, qui définissent le plus nettement leur évaluation de l'intérêt des sujets sur le mode de « l'évidence » et qui en donnent une définition tautologique. Par

³⁸ *Visualizing Deviance*, op. cit., p. 3-4.

³⁹ « Generating Newsworthiness : The Interpretive construction of Public Events », *American Sociological Review*, vol. 45, déc. 1980, pp. 984-994. Voir aussi Harvey Molotch et Marilyn Lester, « L'usage stratégique des événements », art. cit.

exemple, un responsable estime que la sélection des sujets, et des communiqués de presse en particulier, relève d'un intérêt intrinsèque :

Il parle de « *pure pratique professionnelle* », de « *réflexe* » et explique « *ça se voit tout de suite* », « *dès lors que le communiqué donne une information, rend un service, on le passe* »

De même, un journaliste explique de manière tautologique la hiérarchisation de l'information dans les pages du journal. Il affirme en effet que la page de parution d'un article est « fonction de son intérêt » puis, interrogé, définit celui-ci comme « son importance intrinsèque ». Ces catégories des acteurs ne doivent pas être prises au pied de la lettre, mais bien être comprises comme des constructions sociales.

En effet, la définition du type d'information pertinente repose sur des catégories partagées par les journalistes et les sources, qui sont le produit plus ou moins stabilisé des négociations successives qui se jouent dans les multiples interactions entre ces acteurs. S'établit ainsi un certain consensus plastique sur la définition de ce qui constitue une « information », et qui ne saurait se déduire d'une quelconque définition substantielle, comme le montrent les nombreux exemples d'informations qui ne sont jamais parues dans la presse et n'ont jamais accédé au statut de nouvelles⁴⁰. Ces sujets n'ont par définition qu'une très faible visibilité, et c'est pourquoi il est particulièrement difficile d'analyser leur ampleur et leur contenu. Concernant les sujets du type des « affaires », on peut cependant s'appuyer sur les révélations de la presse critique et satirique pour les comparer avec ce qui « sort » dans la presse locale. Et il apparaît ainsi que les affaires judiciaires qui concernent les pouvoirs locaux sont très rarement et brièvement traitées⁴¹. Plus globalement, ce travail de recherche d'informations inédites concernant les pouvoirs ou leurs représentants, par un travail d'enquête et/ou des indiscrétions, constitue une très faible part de l'activité des localiers. Ceux qui pratiquent ce travail d'investigation sont les plus critiques, et le font « en plus » de leur activité quotidienne, sur leur temps personnel, et plus ou moins à l'encontre des prescriptions de leur hiérarchie.

⁴⁰ Et qui a même parfois pu aller jusqu'à l'exclusion d'une catégorie entière d'informations pendant des périodes régulières – ce qui fonde alors une collusion totale –, comme le montre l'exemple de la Baule, où « pendant des années, le commissariat de police a gelé toute information sur les crimes et délits ayant lieu dans la station balnéaire pendant la haute saison touristique, afin de ne pas effrayer l'estivant, nuire à l'image rassurante de la ville » (Gloria Bigot-Legros, « Métamorphose d'un fait divers », art. cit., p. 148).

⁴¹ Concernant la Loire-Atlantique et la Vendée, un journal satirique local nommé « La lettre à Lulu » s'est spécialisé dans la dénonciation à la fois des « affaires » locales, des écarts ou des ratés des pouvoirs locaux, et de leur minimisation dans la presse locale.

Car la publication d'informations « gênantes » tend à contrevenir à la fois aux normes de relations avec les pouvoirs locaux et aux prescriptions de prudence des directions. Loin d'être la norme, la révélation de nouvelles inédites et portant des enjeux forts constitue plutôt une déviance. Cette attitude n'est d'ailleurs pas propre à la presse quotidienne régionale, de nombreux commentateurs et sociologues ayant souligné la faiblesse du journalisme d'enquête en France⁴². En outre, les localiers détiennent généralement de nombreuses informations qu'ils n'estiment pas pertinent de publier alors même qu'elles pourraient avoir un retentissement important. Il faut en quelque sorte que la nouvelle appartienne déjà préalablement à l'espace public codéfini avec les sources. Par exemple, des « révélations » sur des élus, bien que connues de certains milieux, ne « sortiront » que si une démarche publique, judiciaire en particulier, est entamée. Et même alors, les journalistes peuvent choisir d'ignorer ou de banaliser la nouvelle, par peur des représailles.

A contrario, de nombreuses nouvelles ne comportent aucune information « à risque »⁴³ : toutes les célébrations d'anniversaires ou d'inaugurations, une partie des conférences de presse, qui se limitent à officialiser un événement connu à l'avance... L'information portée par ce type « d'événement » se résume à « l'acte » même par lequel il se déploie, sa dimension rituelle étant prépondérante.

Ce sont donc les méthodes proprement professionnelles d'évaluation de « l'intérêt » des informations qu'il convient d'analyser – méthodes correspondant aux catégories propres du journal et non pas à un intérêt intrinsèque de l'information –, ainsi que leur correspondance relative avec les catégories des sources, les discordances et luttes de définition montrant a contrario la place ordinaire de l'accord. On peut reconstruire ces schèmes pragmatiques d'évaluation en interrogeant les personnes sur leurs pratiques concrètes, en explorant les exemples

⁴² Depuis Jean Padioleau « Le journalisme politique à la française. Regards étrangers », *Esprit*, n°74, février 1983, pp. 147-155, jusqu'à Alain Woodrow, *Les médias, quatrième pouvoir ou cinquième colonne ?*, op. cit.

⁴³ Ce point est par exemple souligné par Françoise Le Hir et Jacques Lemieux : « Cette étude de cas remet en cause la nature de la nouvelle, telle qu'elle est définie par la presse d'information nord-américaine. Idéalement, on pourrait croire qu'une nouvelle fournit au public d'un média une série d'informations inédites sur un quelconque événement d'intérêt public. Mais ici la nouveauté se limite aux péripéties d'un événement mondain (conférence de presse, dîner, photos officielles...) : sur la substance de ce dossier économique important, la presse ne fait que reprendre des informations déjà connues ». (« Alcan et le projet de l'usine Laterrière au Saguenay », Jean Charron, Jacques Lemieux, Florian Sauvageau (dir.), *Les journalistes, les médias et leurs sources*, op. cit.)

et anecdotes qu'elles évoquent, ou en observant les journalistes dans leur activité quotidienne.

Ces critères d'évaluation de « l'intérêt » des sujets reposent en fait sur des « conventions » partagées, au sein des journaux, ainsi qu'avec les sources. Car en pratique, une grande partie de l'information est prévue, et son évaluation est en fait prédécidée et renvoie à des schèmes de perception de la réalité préagencés, aux catégories propres du journal, que l'activité journalistique consiste à remplir. Ainsi, quand le directeur départemental de Ouest-France expose le travail de préparation et d'organisation du journal, il montre en fait comment les catégories d'évaluation qui président au choix des sujets sont préconstruites :

« On ne part pas – je vous assure – à l'aveuglette tous les matins en disant « qu'est-ce qu'on va mettre demain dans le journal ? » On sait en gros ce qui nous intéresse – je dis en gros parce qu'en fait... on sait avec assez de précision plus exactement ce qu'il nous intéresse de traiter, ce qui est attendu par les lecteurs. » Par exemple, en ce qui concerne les correspondants qui traitent la « petite locale », *« ils savent, sous forme écrite, dans le livret qu'on leur remet à chaque fois qu'on les installe, ce qu'on attend d'eux, les événements qu'ils doivent traiter dans la commune et ceux pour lesquels on n'attend rien. Donc si un jour un correspondant, oubliant un peu les consignes qu'on lui a données, nous fait (...) un compte rendu de la sainte Catherine, eh bien son article ira directement au panier, parce qu'on a décidé de ne plus traiter ce genre de chose. »* Il conclut ensuite, *« Donc nous, on a choisi une bonne fois pour toutes de ne plus rendre compte de ces faux événements ».*

Il qualifie donc de « faux événement » les fêtes de la sainte Catherine, parce que cette catégorie est exclue du journal – en fait surtout parce que la direction considère qu'une telle identification comme célibataire à 25 ans peut être blessante – , mais sans s'interroger sur le contenu des catégories acceptées (cf. le livret distribué aux correspondants reproduit en annexes et la sélection en encart), alors même que les journalistes sont pourtant amenés à en redéfinir périodiquement les frontières⁴⁴. Car de nombreux événements du même type, comme des noces d'or, sont rapportés

⁴⁴ La recherche de nouveaux moyens de faire parler de la commune ou de l'institution concernée, et le flottement initial des journaux face aux nouveaux types d'événements amène d'ailleurs régulièrement les partenaires locaux à imaginer de nouveaux types de manifestation, comme les plantations d'arbres pendant une période. Au départ, la nouveauté amène les rédactions à en accepter la couverture. Mais ensuite, quand ces manifestations se diffusent alentour, les journalistes sont contraints de poser des règles. Les organisateurs tentent d'ailleurs aussi parfois de contourner les prescriptions des journaux en requalifiant les événements. Par exemple, les « remises de maillots » aux équipes sportives par des entreprises étant bannies à Ouest-France, certaines tentent de présenter ce type de manifestation promotionnelle comme une « réception par le maire de l'équipe ». Le rôle des secrétaires d'édition est alors d'être vigilant par rapport à ces tentatives, et de proposer de nouvelles « règles » adaptées à la situation.

dans les pages de « petite locale ». C'est donc la **correspondance avec les structures préétablies** – et non l'intérêt intrinsèque – qui conditionne « l'importance » accordée à un sujet. Le responsable rencontré explicite d'ailleurs ce mode de raisonnement :

« Donc on dit 'Ça c'est important, ça ce n'est pas important'. Et puis tout ce qui n'est pas dans le cadre est réputé sans intérêt. »

Par ailleurs, pour les sujets publiés dans la chronique des principales villes du département et traités par des professionnels, les conventions se fondent essentiellement sur le classement des informations entre rubriques : « politique », « économique », « social », « culturel »..., ce qui ne relève pas de ces catégories légitimes étant confié aux correspondants ou refusé.

Cette catégorisation des sujets s'appuie en outre sur les **catégories mêmes des sources institutionnelles**⁴⁵, que les journalistes tendent ordinairement à reproduire, même si certains journalistes tentent d'en négocier les frontières et peuvent parfois les transgresser. C'est d'abord le statut social même des sources qui détermine leur accès à la presse et qui confère à leur parole le statut d'information. Certains sociologues tendent à naturaliser ce phénomène en supposant que les hiérarchies sociales et l'organisation des pouvoirs sont rationnelles et s'appuient sur des facteurs « objectifs »⁴⁶. Mais si l'on conçoit l'ordre social comme fondé sur un système de domination, c'est-à-dire si l'on considère que la répartition des pouvoirs et les hiérarchies sociales reposent sur des fondements arbitraires et sur une forme de violence sociale, cet accès inégalitaire ou « structuré » des sources aux médias apparaît comme le produit de conventions socialement construites. Les journalistes les plus proches de la posture institutionnelle considèrent comme normale la primauté de fait des sources institutionnelles dominantes, qui repose sur leur capacité d'action et de parole quotidienne, et qui aboutit à conférer aux pouvoirs locaux un droit a priori à s'exprimer dans la presse, tandis que les organisations

⁴⁵ Ce point a notamment été développé par Richard Ericson (*Visualizing deviance*, op. cit.), même s'il explique la concordance des catégories policières et journalistiques par la « nature » de l'information comme mise en scène de la « déviance », qui constitue l'objet même de l'activité des institutions dont il traite, alors qu'il pourrait se passer de ce postulat substantialiste.

⁴⁶ En particulier les travaux fonctionnalistes ou systémistes américains, ainsi que, de manière plus pragmatique, certains travaux conventionnels sur la presse.

minoritaires n'ont qu'un droit limité à la parole⁴⁷. Même des journalistes plutôt critiques entérinent partiellement cet état de fait :

« Les gens ont quelque chose à dire et ils représentent quelque chose, et ils ont la parole, mais ils ne peuvent pas l'avoir à égalité, on ne peut pas l'avoir à égalité lorsqu'on est minoritaire que lorsqu'on est majoritaire et que l'on est bâtisseur au quotidien, ce n'est pas possible. » Il poursuit : *« Je prends un exemple : le maire de Mouilleron le Captif sur la communauté de communes s'est exprimé concernant son refus. J'ai fait deux papiers là-dessus. Son opposition socialiste veut s'exprimer, si on parle, si on entend par équilibre le droit de la minorité à s'exprimer, c'est évident que les socialistes vont avoir le droit à la parole, puisqu'ils sont oppositionnels. C'est évident. Si on entend par là que les socialistes de Mouilleron qui sont très minoritaires, voire inexistantes au conseil municipal puissent avoir au quotidien autant de place que le maire qui bâtit sa commune, le foyer rural, etc., ce n'est pas possible. Il y a des gens qui représentent peu et qui ne bâtissent rien, et il y en a d'autres qui représentent une opinion très majoritaire - à Mouilleron le Captif, tous les conseillers municipaux sont issus de la liste du maire. Il n'y a pas un type de l'opposition. Et ça, ce n'est pas possible. Et c'est évident qu'à Mouilleron le Captif, on verra davantage de projets communaux que les propos d'opposition des socialistes, et réciproquement à la Roche-sur-Yon, où on verra davantage les projets municipaux de la mairie socialiste que les propos de l'opposition, c'est évident. »*

En outre, les journalistes anticipent souvent « l'importance » d'un événement ou d'un sujet en fonction de **l'appréciation que les sources en auront**. Par exemple, quand les localiers s'appuient sur la référence à des « polémiques » pour expliquer l'intérêt d'un sujet, ils renvoient en fait à des débats préconstitués, qui réactivent les conflits entre certains pouvoirs ou organisations locaux. Ce procédé est d'ailleurs courant dans l'évaluation tant des nouvelles institutionnelles que des faits divers. Par exemple, un journaliste explique « l'importance » accordée à un accident plutôt banal, mais qui est survenu à un rond-point comportant un monument érigé récemment à la mémoire des victimes des Guerres de Vendée, en renvoyant en fait à la « polémique » qui avait eu lieu à propos de cette construction :

« C'est un endroit connu et en plus qui fait l'objet d'un débat dans le département. Il y a des gens qui auraient voulu qu'il n'y ait pas de monument et d'autres qui en voulaient absolument un. La conséquence : il y a eu un mort, donc ce mort-là – excusez-moi de le dire de manière aussi brutale, parce que je respecte la douleur de cette famille – mais ce mort à ce rond-point a une importance plus grande qu'un autre mort à un autre rond-point à cause de la symbolique

⁴⁷ Voir les propos cités dans la troisième partie sur ce point, qui ont servi à illustrer la posture des journalistes s'inscrivant dans une posture institutionnelle.

qu'il y a derrière ce rond-point. C'est pourquoi, d'ailleurs, ce matin (...) au lieu de traiter le fait divers banalement en disant 'il y a eu un mort à tel endroit', on a fait un petit prolongement. (...) Donc là on a choisi d'aller plus loin que le simple fait divers, pour poser des questions sur l'opportunité de construire ce monument, ce rond-point, à un endroit manifestement dangereux. »

De même, quand de manière assez réaliste, un localier précise que pour le conseil municipal, il repère ce qui est « important » à l'intensité des débats suscités dans l'assemblée, c'est-à-dire au caractère polémique du sujet, il anticipe ainsi les attentes des conseillers quant à ce qui sera publié le lendemain⁴⁸ :

« Ça, vous le voyez de toute façon à l'intérêt, au débat qui est suscité à l'intérieur du conseil municipal. »

Les journalistes les plus institutionnels ou désengagés, qui exercent leur activité sur un mode essentiellement routinier, tendent à reproduire de fait les catégories des sources, quand ils ne questionnent pas les fondements de leur accès à la presse et quand ils emploient directement leurs modes de raisonnement. La posture critique consiste a contrario à lutter autour des catégories de l'information, d'un côté pour en exclure certains discours des sources, et de l'autre pour imposer la publication de nouvelles « gênantes » ou d'« affaires » qui concernent les pouvoirs locaux dominants, ou de sujets considérés comme en dehors du champ journalistique, par exemple sur des phénomènes sociaux peu médiatisés, comme le chômage, les problèmes de logement, le vieillissement...

Les procédures ordinaires d'évaluation de l'intérêt tendent à reproduire les catégories des sources, même si les journalistes peuvent déployer des efforts tactiques pour contrer ce phénomène et récupérer le contrôle de l'information, plus ou moins marqués selon leur posture. Il en va de même des modalités d'organisation du temps.

⁴⁸ Cependant le compte rendu qui en sera fait n'accordera pas nécessairement la place correspondante, cette évaluation polémique pouvant s'opposer aux attentes des acteurs dominants, c'est-à-dire de la majorité municipale.

Prévision et gestion du temps

L'activité journalistique repose sur un effort permanent d'anticipation de l'actualité, de prévision de son rythme, de son contenu et du traitement dont elle fera l'objet. Ce travail est essentiellement destiné à faciliter l'organisation pratique du travail des journalistes et de la pagination. Mais cette recherche constante de prévisibilité aboutit à favoriser et à renforcer la maîtrise des sources sur l'activité rédactionnelle, en l'absence d'un travail spécifique des journalistes de reprise du contrôle du temps.

Tout d'abord, si le journalisme est souvent présenté comme un travail sur l'événement accidentel, « imprévu », l'activité quotidienne des rédacteurs porte en fait le plus souvent sur des **manifestations programmées dans « l'agenda »** (voir annexes). Les représentations les plus institutionnelles de la profession reposent donc sur la généralisation de l'exception que constitue le traitement de l'actualité « imprévue »⁴⁹. Mais c'est la distinction même entre prévu et imprévu qu'il convient de questionner, les méthodes de travail et les routines dont ils font l'objet, et les enjeux liés aux rapports avec les sources étant comparables. Car excepté dans les rares cas de publication d'un travail d'investigation propre, ce sont toujours les sources institutionnelles qui contrôlent la transmission de l'information – les forces de l'ordre dans le cas des faits divers, et l'organisation ou l'institution en cause dans le cas des annonces.

En effet, l'essentiel des sujets est déjà inscrit sur l'agenda. Les seuls événements « imprévus » relèvent soit des faits divers, soit d'annonces économiques, sociales ou politiques de dernière minute. Les faits divers eux-mêmes, si leur survenue n'est pas prévisible, sont collectés de manière routinisée à travers la « tournée », la visite ou l'appel téléphonique de toutes les forces de l'ordre. Ensuite, leur traitement policier et judiciaire est fortement institutionnalisé. Au bout du compte, la place des faits divers « imprévus » est mineure dans le journal, car lorsque l'événement est très récent, les informations fournies par les forces de l'ordre sont

⁴⁹ C'est la confusion entre la recherche d'informations inédites à l'initiative du journaliste d'une part et le traitement des événements « imprévus » ou la divulgation anticipée d'autre part qui fonde d'ailleurs certaines représentations enchantées de la profession.

trop limitées pour en faire de longs papiers, et il est rare que des photos puissent être publiées – ce qui explique d’ailleurs souvent le décalage entre la visibilité de leur annonce en Une et le caractère restreint des articles. De plus, les suites de l’événement sont par définition « prévues », et les articles plus longs, issus de recherches ou liés au processus judiciaire, sont programmés. Les « annonces » de dernière minute constituent un autre type d’informations « imprévues », qui font généralement l’objet d’un traitement limité. Car ces nouvelles de dernière minute sont généralement des informations sur lesquelles les sources institutionnelles ne souhaitent pas communiquer - par exemple une entreprise annonçant un plan de licenciement -, et qu’elles restreignent à un communiqué de presse de fin de journée alors que dans le cas des annonces valorisantes, les organisateurs invitent les journalistes à des conférences de presse programmées à l’avance. Cependant les institutions et organisations les plus habituées à la gestion des rapports avec les médias préfèrent même souvent annoncer leurs « mauvaises » nouvelles au cours de conférences de presse pour tenter de contrôler la perception que les journalistes en auront⁵⁰, permettant ainsi la programmation de la couverture du sujet. Globalement, la place de « l’imprévu » est donc très faible dans les informations traitées, mais sa gestion est complexe et perturbe l’organisation du travail.

« L’imprévu » est en fait essentiellement ce qui perturbe les routines et l’organisation habituelle du travail fondée sur tout un travail d’anticipation de l’actualité. Il s’agit d’un problème rédactionnel et de gestion de la pagination, et surtout de gestion des effectifs⁵¹. Ainsi, quand le directeur départemental de Ouest-France qualifie l’accidentel de « véritable actualité », il idéalise l’activité journalistique, transmuant l’exception en règle. Et quand il prend l’exemple d’un accident de la route survenu le week-end de la Toussaint, ce sont essentiellement les problèmes de gestion du personnel qu’il évoque :

« Donc ça, on ne sait pas que ça va se produire, samedi matin. Et donc, c’est à traiter en plus, et à traiter généralement dans l’urgence, sauf ce week-end qui était un week-end de trois jours, mais c’était complètement exceptionnel. Donc ça se produit le matin, il faut que quelqu’un se

⁵⁰ Voir la tactique de la prise de l’initiative, parmi les techniques de « communication » présentées dans le premier chapitre.

⁵¹ Ce qui n’a cependant pas la dimension trépidante que lui prêtent les représentations institutionnelles de la profession, mais s’apparente à la gestion des autres entreprises dont l’activité comporte des « imprévus » (du garagiste au plombier en passant par l’entreprise de maintenance informatique).

dégage, aille couvrir cet événement et le fasse rapidement. » La solution est donc soit de contacter un vacataire pour gérer le reste de l'information, soit de répartir le travail au reste de l'équipe pour décharger un localier de ses rendez-vous, les autres journalistes « récupérant » alors par téléphone l'information concernant les sujets prévus.

Le directeur départemental du titre concurrent met aussi en scène ce traitement de « l'imprévu », ses exemples attestant cependant de la rareté de ce type d'événement :

Après avoir expliqué l'organisation hebdomadaire du journal, en présentant les « *choses qu'on sait par habitude* », il ajoute : « *Mais il a y l'imprévu, soit un crime, soit une visite ministérielle* ». Les journalistes étant en réalité prévenus quand une telle visite a lieu, il reconnaît qu'en fait, l'exemple n'était pas un « *imprévu* » mais un événement qui « *déroge un peu aux habitudes* ». Le seul type d'événement réellement « *imprévu* » parmi ses exemples est donc le « *crime* », ce qui est rare.

La part de « l'imprévu » est donc très faible dans l'activité journalistique régionale, et renvoie davantage à des problèmes de gestion du personnel et de la pagination qu'à une recherche du « scoop ».

A contrario, l'activité journalistique quotidienne repose sur un **effort de prévision et d'anticipation permanent** de l'actualité. Il s'agit en premier lieu pour le journaliste d'anticiper l'avènement et « l'intérêt » d'une manifestation avant son déroulement, le traitement d'une information avant même sa divulgation. Un localier explique ainsi tout l'effort de maîtrise et d'anticipation nécessaire :

« Disons qu'il faut qu'on essaye de maîtriser notre actualité. On a un petit jeu qu'on joue avec les attachés de presse, qui est d'essayer de percer l'intérêt véritable d'une information qu'on va nous donner, donc savoir déjà ce que ça vaut, si ça vaut le coup qu'on y aille, ou si on se contente d'un communiqué. Pour savoir ensuite le traitement qu'on va en faire : est-ce que ça vaut une tête de page? est-ce que c'est une information qui se contentera de deux colonnes? ou est-ce qu'on doit la monter sur quatre? et ainsi de suite. »

Un journaliste explique le travail plus diffus de « maîtrise » de l'ensemble du contexte qui est requis pour anticiper l'intérêt des manifestations et organiser le traitement qui doit en être fait :

« Alors on essaye de maîtriser notre actualité, mais c'est très difficile. Ça, c'est vraiment le plus gros problème dans la presse régionale, c'est de bien maîtriser son actualité, il faut bien connaître son réseau d'informateurs, y compris les attachés de presse, donc ; et c'est de bien connaître les dessous de l'actualité locale pour savoir si telle réunion à la chambre de commerce par exemple, ou à la mairie, mérite vraiment le traitement qu'on lui réserve. »

Un rédacteur du siège de Ouest-France insiste aussi sur l'effort de prévision nécessaire à l'organisation du travail :

« Il faut donc qu'on s'organise le plus possible en amont pour être bien prêts à traiter l'information qui va nous arriver. Alors il y a des choses qui sont prévisibles, qui sont en général les choses institutionnelles. » Il explique par exemple que dans l'attente d'une décision du Conseil constitutionnel, il cherche à connaître la date de publication et la nature de la décision, afin de préparer la pagination nécessaire et de programmer des interviews de réactions d'hommes politiques.

Cette volonté d'anticipation et d'ajustement aux prévisions fonctionne en cascade, entre services et au sein de chacun d'eux, et va parfois jusqu'à l'obsession de la maîtrise :

« Il ne doit pas y avoir de surprise, enfin il doit y avoir le moins de surprise possible. C'est-à-dire que l'information qui arrive, dans son importance et dans son mode de traitement, doit être à peu près conforme à ce qui a été décidé, parce que s'il y a dix intervenants dans une page ou douze intervenants, et que chacun n'en fait à sa tête, ce sera une catastrophe, et la page, elle ne paraîtra jamais, on ne pourra jamais la faire. C'est une espèce de contrat qui est passé avec chaque personne, avec chaque journaliste, et qui doit être respecté autant que possible. Mais c'est vrai aussi à l'intérieur du service. Quand on discute, quand on se met d'accord à l'intérieur du service sur les papiers que les uns et les autres, on va faire, sur leur longueur, c'est la même chose, et c'est la même chose pour moi. »

La perte de temps est d'ailleurs parfois présentée comme pire que le « ratage », ce qui atteste de l'importance fondamentale de cette dimension temporelle et organisationnelle. Un professionnel expose par exemple les difficultés qu'entraîne une surévaluation du sujet :

« On peut se tromper, parfois, il arrive que quelque chose sorte dont on n'avait pas bien mesuré l'importance. Ou parfois on s'imagine que telle réunion va avoir de l'importance, au contraire, et puis en fait, ça accouche d'une souris. Cette deuxième formule est vraiment la plus mauvaise pour nous, parce que là, on a perdu notre temps. Et puis le temps, on n'en a pas tellement. »

L'activité rédactionnelle repose donc sur tout un effort de prévision et d'organisation du temps qui correspond avant tout à des logiques internes et non au rythme propre de l'actualité. En outre, cette organisation routinière a pour résultat d'assurer la continuité du contrôle des sources institutionnelles sur l'activité rédactionnelle.

En effet, **c'est cette volonté même de prévisibilité qui permet aux sources de jouer sur ces contraintes pour tenter d'imposer aux journalistes leur propre représentation de l'événement**, ou de pouvoir s'adapter à leur rythme quotidien et hebdomadaire pour mieux le contrôler. Les techniques et stratégies de « communication » des sources institutionnelles⁵² visent d'ailleurs à renforcer cette prévisibilité de l'information pour faciliter le travail journalistique en espérant ainsi l'influencer davantage. Et localement, ces techniques de préparation destinées à améliorer la prévisibilité peuvent même aller jusqu'à l'organisation de réunions préparatoires au conseil municipal par le secrétaire général, destinées à présenter aux journalistes les dossiers qui seront traités, afin qu'ils puissent prévoir le traitement qu'ils en feront, sans nécessairement percevoir la préconstruction de leur propre façon de voir l'événement qui se joue ainsi. Certains journalistes se félicitent d'ailleurs de la tenue de telles réunions à la Roche-sur-Yon. Un localier plutôt institutionnel en souligne par exemple l'utilité :

« Oui, alors voilà, on a obtenu cette possibilité ici à la Roche-sur-Yon, ce qui est une bonne chose, ça a été une demande des deux quotidiens, de rencontrer le secrétaire général de la mairie quelques jours avant le conseil municipal pour faire le tour des dossiers qui seront abordés en conseil municipal, ce qui permet déjà de faire ressortir les gros dossiers du conseil, de jauger de l'importance du conseil, que nous, de toute façon, on va traiter. »

Finalement, à défaut d'un effort particulier de réflexion et de mise à distance de la part des journalistes, la recherche d'une prévisibilité maximale, sur laquelle se fonde l'organisation du travail rédactionnel, tend à accroître le contrôle des sources sur le traitement dont elles font l'objet. La hiérarchisation locale de l'information se fonde de même sur des conventions sociales, qui tendent à reproduire les catégorisations des sources institutionnelles.

« Proximité » locale et hiérarchisation sociale

Le journal régional repose sur une segmentation locale pyramidale : les premières et/ou dernières pages sont « générales » et communes à l'ensemble des

⁵² Étudiées dans le premier chapitre.

éditions, une ou deux pages sont ensuite « régionales », quelques pages sont ensuite « départementales » avant la « chronique » des grandes villes et la « petite locale » des petits bourgs et zones rurales qui ne disposent pas d'une agence avec un journaliste professionnel. Cette segmentation des rubriques correspond bien sûr à une hiérarchisation de « l'importance » à accorder à l'événement ou la manifestation. Si cette hiérarchisation peut apparaître comme purement objective et liée à la hiérarchisation administrative qui irrigue aussi l'activité des sources ou à l'évaluation de l'étendue des répercussions d'un événement, elle repose cependant sur des conventions sociales qu'il convient de mettre au jour. Et dans un cas comme dans l'autre, en l'absence d'un travail propre du journaliste pour resituer la manifestation ou l'événement dans la hiérarchie médiatique, ce sont les évaluations préconstituées des sources qui sont reproduites.

Le critère de la « proximité » renvoie en fait d'abord aux **conventions et aux catégories propres du découpage local du journal**. De nombreux journalistes, et certains praticiens⁵³, commentateurs et sociologues qui mettent en forme de manière savante cette thématique sans l'interroger, conçoivent cette dimension de manière mécanique en supposant une adéquation immédiate et parfaite à la structuration territoriale de la vie locale et des organisations et collectivités.

Ce sont les journalistes qui s'inscrivent dans une posture plutôt institutionnelle qui se réfèrent à des « lois de la proximité », qu'ils expriment sur un mode mécanique. Un responsable local reprend par exemple cette thématique :

Il affirme que ce sont des « *cercles concentriques qui déterminent l'intérêt de l'information et donc, en conséquence, l'endroit où on va la publier* ». .

D'autres journalistes présentent une justification de la segmentation locale de l'information par « l'intérêt des lecteurs », en affirmant par là-même en être les représentants. Par exemple, un directeur départemental explique la hiérarchisation locale de l'information en décrivant a priori les intérêts des lecteurs :

Il explique que cela n'a pas d'« *intérêt pour les gens* » de telle petite commune « *de savoir ce qui se passe dans la vie communale* » de telle autre alors pourtant qu'en cas de crise de la majorité municipale, ce sujet remonterait en page départementale.

⁵³ Exposée par exemple dans l'ouvrage pratique de Michel Voirol, *Guide de la rédaction*, op. cit., p. 24-25.

Pour le passage en page « Vendée », le directeur départemental de Presse-Océan donne lui aussi des explications qu'il énonce sur le mode de l'évidence :

« C'est tout simple, il y a des choses simples. Il y a deux critères. Le premier critère, c'est : est-ce que c'est un événement départemental? C'est-à-dire que par exemple à la Roche-sur-Yon, il y a une assemblée départementale : si c'est départemental, c'est que ça intéresse tous les vendéens ; donc on passe ça en page départementale. Et puis, il y a aussi : est-ce que c'est un événement qui est suffisamment fort ou suffisamment intéressant pour intéresser tous les vendéens? Donc ça monte en départementale voire en régionale. C'est pareil pour les Sables d'Olonne, c'est pareil pour Challans. Si à Challans vous avez un Boeing qui se crache, on ne va pas le laisser en page Challans. »

Un rédacteur du siège présente aussi ses critères de sélection des informations générales sur le mode d'une règle de proximité qui proviendrait de l'intérêt même des lecteurs :

Il affirme procéder en se demandant « "Quelle est la chose qui interpelle le plus les gens ?". Entre un événement international important et un événement local important, je choisirai l'événement local important parce que c'est la règle de la proximité. »

Mais en fait, cette hiérarchisation est loin d'être si « évidente ». Car d'une part pour les « événements » non programmés, du type des faits divers, l'étendue du territoire que cela « intéresse » ne peut être déterminée a priori. L'évolution historique de ces critères et le développement de la place accordée aux faits divers dans la presse en général ainsi que dans les médias audio-visuels en atteste. Car le même type de fait peut aujourd'hui être considéré comme une « information nationale » et faire l'objet d'un sujet au journal télévisé, alors qu'à d'autres périodes, il n'aurait pas dépassé les frontières régionales. Cette évolution est encore plus visible dans la place désormais accordée à certains faits divers étrangers, qui ont un large écho en France. En outre, même en ce qui concerne les manifestations organisées par des sources institutionnelles, la hiérarchisation locale peut être ambiguë. Par exemple, le compte rendu d'une assemblée générale départementale d'association ou de parti politique peut soit être placé dans la page de la commune où elle a eu lieu, soit en page départementale, en fonction de « l'importance » qui lui est accordée. De même, une inauguration de bâtiment public partiellement financé par les collectivités départementale ou régionale et où sont présentes des personnalités politiques du département (président du conseil général, député, sénateur, conseiller régional...) peut soit n'être placée qu'en chronique ou en petite

locale, soit être montée en départementale. L'événement ou la manifestation ne correspondent donc pas par eux-même à un niveau territorial, leur classement dans un certain segment renvoyant en fait à une hiérarchisation de l'information qui est socialement construite.

Ce classement est lié avant tout à des **enjeux internes, en termes d'attribution du sujet** – à un journaliste de tel ou tel niveau de responsabilité, un vacataire ou un correspondant, selon les catégories de la division sociale du travail dans la presse – et en termes d'organisation de la pagination.

Cette hiérarchisation territoriale de l'information a aussi pour enjeu la répartition entre les différents segments du journal. Il s'agit d'organiser et de compléter les différents types de pages, en leur conférant à la fois une certaine cohérence ou unité dans le niveau de traitement, et une variété minimale. Cette tension est gérée en prévoyant dans la maquette pré-agencée différents types d'articles de longueur diverse, avec des titres de dimension variée...

Au sein des pages générales, l'intégration de certaines informations régionales considérées comme suffisamment « importantes » pour y figurer, repose en fait sur un travail de hiérarchisation qui lui-même, prend appui sur des conventions propres au journal. Un rédacteur du siège de Ouest-France explique d'ailleurs cet effort d'évaluation – qui atteste d'ailleurs que le critère de la « proximité » ne fonctionne pas comme une « loi » :

« Et en plus, donc, on a la contrainte régionale. Je dis contrainte parce qu'en même temps, il faut qu'on respecte bien la hiérarchie entre les informations. Dans la page Politique ou dans la page Etranger, on ne peut pas donner une importance extraordinaire au départ des casques bleus de Vannes ou de Nantes, ce qui est un fait qu'il faut donner mais qui est normal, prévu, il n'y a pas là une grande nouvelle ; on ne peut pas lui donner plus d'importance de quatre cents morts à Mexico. Donc dans la juxtaposition des choses dans la même page, il faut qu'on soit très attentifs à la hiérarchie. »

En outre, localement, le classement des sujets en terme « d'importance » détermine leur répartition entre journalistes selon leur statut de cadre, de reporter-rédacteur, de vacataire ou de correspondant. Les sujets les plus valorisés, présumés plus « sensibles », surtout politiques, de dimension départementale ou régionale, sont confiés au directeur départemental ou à son adjoint, qui est aussi en Vendée le chef de la rédaction du chef-lieu ; les affaires perçues comme « importantes » mais

moins « délicates » sont confiées au spécialiste du sujet ou à défaut à un autre titulaire, et s'il n'y en a pas de disponible à un vacataire, en plus des « petits » sujets qu'il a à traiter. Dans les autres zones du département, la même hiérarchisation s'opère depuis le chef d'agence jusqu'au correspondant communal en passant par les vacataires. L'un de ces derniers rapporte d'ailleurs les mécanismes de répartition des sujets :

« Quand ils ne peuvent pas faire autrement, ils nous confient des sujets importants. Sinon il y a quand même la hiérarchie qui joue. (...) Donc nous, on se récolte les sujets... alors les sujets on va dire entre guillemets, nobles, lorsque les gens habilités à les traiter ne sont pas là. Sinon on se récupère ce qui peut apparaître comme moins noble, mais tout est noble évidemment. Donc moins noble, ça peut être un vernissage quelconque, ça peut être, je ne sais pas, une maison de quartier qui organise une fête, une assemblée générale d'une association, enfin bref, un tas de sujets qui ne passionnent pas forcément un journaliste titulaire qui a dix ans ou quinze ans de boîte, ce qu'on peut aussi comprendre d'ailleurs. Donc les vacataires viennent d'abord pour ça. Et puis après, s'ils ont la possibilité de se faire les dents sur des sujets plus, entre guillemets, sérieux, bon ben puisque la hiérarchie est au pied du mur et ne peut pas faire autrement, elle va la confier. Ça se passe comme ça. »

La catégorisation des sujets comme « politiques » – qui repose sur une définition exclusivement institutionnelle de cette notion⁵⁴ – induit aussi une vigilance plus grande dans le traitement de la copie des correspondants, les secrétaires d'éditions et les chefs d'agence ou les directeurs départementaux étant plus attentifs aux « biais », surtout quand les auteurs du texte sont connus pour être engagés. Par exemple, un responsable de Presse-Océan explique que lorsqu'il se rend compte que des correspondants sont adjoints au maire ou engagés pour ou contre la municipalité, il est plus vigilant sur les sujets « politiques » :

« Alors bon, on le sait, dès qu'on reçoit un papier qui traite du conseil municipal et tout, on fait attention. »

Finalement, ce découpage territorial est avant tout un moyen de hiérarchiser l'information selon des conventions propres, puisque par exemple les pages locales du chef-lieu sont présentes dans toutes les éditions du département, au même titre

⁵⁴ La question de la catégorisation des activités ou événements comme « politiques » apparaît d'ailleurs comme un enjeu non négligeable de la science politique, les approches récentes convergeant pour se refuser à donner une définition substantielle de cette catégorie et pour affirmer qu'il s'agit justement de prendre pour objet la manière dont les acteurs la construisent.

que les pages départementales. On ne peut donc expliquer la répartition dans les unes ou les autres par « l'intérêt des lecteurs » puisque leur diffusion est équivalente.

Quand les journalistes laissent fonctionner ces conventions sans les questionner et quand ils reprennent a priori les catégorisations territoriales des sources sans s'interroger sur leur fondements, ils tendent alors à calquer leur hiérarchisation de l'information sur **les classements à la fois promus – mais également pour partie subis – par les sources institutionnelles.**

D'une part, les journaux reproduisent alors les découpages administratifs y compris dans leur dimension arbitraire, par exemple quand ils séparent des « pays » ou des zones urbaines à cheval sur plusieurs départements en les répartissant dans des éditions différentes. En outre, en attribuant une « chronique » à une commune, ils l'érigent en centre urbain d'une certaine zone d'influence. Les journaux tendent ainsi à naturaliser les découpages administratifs et la hiérarchie des territoires.

D'autre part, quand la référence territoriale présentée par les sources n'est pas questionnée, les journalistes reproduisent alors la hiérarchie des sources. Car les sources institutionnelles habituées à la gestion des rapports avec la presse connaissent ces mécanismes et peuvent tenter d'en jouer pour valoriser ou au contraire minimiser l'information qu'elles veulent communiquer. En premier lieu, la plupart des partis politiques et associations savent qu'il faut donner une dimension locale à l'information pour que leurs communiqués de presse soient repris dans le journal. Il peut s'agir d'un véritable effort pour dégager les enjeux locaux, ou simplement d'un travail formel de reprise d'un communiqué national en lui ajoutant une référence territorialisée. Par ailleurs, les sources peuvent choisir le niveau de la rédaction auquel elles envoient leur information. Quand elles ne sont pas implantées au chef-lieu, les organisations et entreprises peuvent par exemple jouer sur les niveaux territoriaux, en choisissant de faxer leur communiqué soit à l'agence locale soit à la direction départementale, selon la page visée. Les organisations ayant un mode d'organisation pyramidal peuvent aussi jouer sur le niveau auquel l'information est attribuée. Les partis politiques peuvent par exemple organiser des conférences de presse ou envoyer des communiqués soit au niveau des sections locales, soit au niveau départemental voire au plan régional. Le passage en départementale constitue une valorisation, mais parallèlement, la publication en locale peut procurer une

pénétration plus large et une lecture plus « proche »⁵⁵. Quand les sources souhaitent mettre en valeur l'information, elles peuvent tenter la montée en départementale, et quand elles souhaitent la minimiser – et qu'elle soit traitée par un non ou un semi-professionnel –, par exemple dans le cas d'annonces de licenciements par une entreprise, elles peuvent tenter de passer par un correspondant ou par l'agence locale. Cependant les journalistes connaissent ces stratégies, qui ne fonctionnent donc qu'à condition que ces derniers les laissent s'exercer.

La hiérarchisation locale de l'information repose donc sur des conventions correspondant à l'organisation interne du journal, qui, quand elles sont employée de manière routinière, tendent à redoubler les hiérarchies des sources institutionnelles. Les modes ordinaires de traitement et de rédaction de l'information, qui lui procurent d'ailleurs son « objectivité », se fondent aussi sur des conventions sociales, qui laissent s'exercer un certain contrôle des sources.

Méthodes de traitement de l'information et « objectivité »

Un certain nombre de routines rédactionnelles permettent quotidiennement aux journalistes de traiter l'information. L'« objectivité » que ces routines procurent ne se fonde pas sur une adéquation réelle de la nouvelle à une « réalité » dont elle serait le reflet, mais elle s'ancre dans des conventions formelles. Malgré la diversité de ces conventions, leur usage routinier tend à induire une reproduction du discours des sources.

Divers travaux, notamment américains, ont mis en évidence la **dimension conventionnelle de « l'objectivité » de l'information**. Gaye Tuchman montre ainsi comment l'« objectivité » est le produit de l'utilisation d'un certain nombre de codes et procédures standardisées, qui peuvent être comprises comme un moyen de maintenir la crédibilité des faits, « the web of facticity », et qui protègent les

⁵⁵ Les lecteurs lisant davantage les pages locales que départementales, et de manière plus approfondie, avec un rapport plus immédiat et un sentiment de « proximité » plus fort.

journalistes contre les critiques et assurent leur « crédibilité »⁵⁶. Richard Ericson estime pour sa part que l'objectivité constitue avant tout une « idéologie professionnelle » et un instrument de légitimation du journalisme – et du consensus social dans son ensemble. Cette objectivité repose sur des procédures formelles, mais pour l'auteur – contrairement à Gaye Tuchman – celles-ci ne correspondent pas nécessairement à la réalité des pratiques journalistiques. Analysant le traitement des « faits divers », la sociologie montre la manière dont ces procédures permettent de reprendre des sujets, histoires et formes de rhétoriques « basées sur des intérêts particuliers », en leur donnant les apparences de « l'intérêt général ». Pour Richard Ericson, ces procédures aboutissent ainsi à « reproduire les significations idéologiques dominantes »⁵⁷, même si des contradictions et conflits peuvent apparaître entre ces procédures pratiques et les intérêts « dominants »⁵⁸. D'un côté, cette approche permet donc de mieux comprendre la façon dont les pratiques journalistiques, même si elles sont encadrées par des conventions formelles, ne s'y réduisent pas, et la manière dont des tensions avec les sources dominantes peuvent aussi survenir, mais elle tend néanmoins toujours à homogénéiser ces conventions et à en globaliser les effets. Pour sa part, Michael Schudson analyse la façon dont l'information repose sur des conventions qui participent d'une « politique de la forme narrative »⁵⁹. Il se propose en outre de concilier les différentes approches instituées sur la question : la démarche « culturaliste » qui analyse la construction sociale des conventions d'écriture dans leur dimension symbolique, la sociologie du travail journalistique qui se centre sur les interactions dont le journal est le produit, et l'économie politique de l'information, qui étudie les rapports de dépendance et d'influence qui enserrant l'activité de la presse⁶⁰.

Certains travaux français abordent aussi ces questions. Tout d'abord, les approches sémiotiques analysent le processus de construction d'un événement, en

⁵⁶ « Objectivity as Strategic Ritual : An Examination of Newsmen's Notions of Objectivity », *American Journal of Sociology*, vol. 77 n°4, janvier 1972, pp. 660-679, et *Making News*, op. cit.

⁵⁷ *Visualizing Deviance*, op. cit., p. 120.

⁵⁸ *Ibid.*, p. 124.

⁵⁹ « Rhétorique de la forme narrative : l'émergence de conventions journalistiques dans la presse et la télévision », *Quaderni*, n°8, 1989.

⁶⁰ Voir « The Sociology of News Production », *Media, Culture and Society*, vol. 11 n°3, 1989, pp. 263-282, et *The Power of News*, Cambridge : Harvard University Press, 1995.

décrivant les étapes de son traitement au fur et à mesure de son déroulement, les procédés discursifs utilisés et leurs effets d'objectivité⁶¹. Cependant ces travaux tendent parfois à autonomiser ces procédés discursifs, et ne tentent pas de les relier aux pratiques concrètes des journalistes et aux différents systèmes de relations dans lesquels ils s'inscrivent. Quelques travaux sociologiques ont pour leur part ce projet. Jean Padioleau étudie ainsi les « rhétoriques journalistiques », leurs différents procédés discursifs, et leur ancrage dans des systèmes d'interaction, liés à la fois à des modes d'organisation du travail et des logiques proprement professionnelles⁶². Il distingue ainsi une « rhétorique de l'objectivité » fondée sur un journalisme de routines, et une « rhétorique de l'expertise critique », perçue comme noble et l'expression d'un magistère, caractéristique des journalistes spécialisés. Le premier système d'interaction est dominant chez les journalistes généralistes et induit une certaine dépendance par rapport aux sources. La seconde rhétorique est avant tout pour ceux qui la mettent en œuvre un moyen d'« affirmer et faire reconnaître leur identité sociale de journalistes spécialistes vis-à-vis et par des alter ». La dépendance y est moindre, mais « par suite du défaut d'un journalisme d'enquête, l'expertise critique s'exerce finalement dans des limites étroites, c'est-à-dire qu'elle se contente de critiques générales et abstraites ». Cette approche permet donc de déconstruire l'unité des conventions journalistiques, tout en montrant que l'usage routinier des deux formes repérées tend à aboutir à une reproduction du point de vue des sources – avec une distance apparente plus ou moins forte.

Denis Ruellan analyse pour sa part une opposition entre « rhétoriques de l'amont » liées à la restitution des émotions vécues », et « rhétoriques de l'aval »⁶³, plus soucieuses de distance, de quête du sens et de rationalisation⁶⁴. Erik Neveu complète cette approche, en se proposant d'analyser sociologiquement les propriétés formelles des discours et de les relier aux contraintes qui pèsent sur l'activité journalistique. Il formalise une distinction entre deux dimensions permettant

⁶¹ Eliseo Veron, *Construire l'événement : les médias et l'accident de three mile island*. Paris : Ed. de Minuit, 1981.

⁶² « Systèmes d'interaction et rhétoriques journalistiques », *Sociologie du travail*, n°3, juillet-septembre 1976, pp. 256-282.

⁶³ *Le professionnalisme du flou*, op. cit.

⁶⁴ Martin Sanchez Jankowski distingue aussi reportage d'actualité et reportage de fond, et dénonce, dans le cas du traitement des gangs aux Etats-Unis, la superficialité de ces deux types d'articles (« Les gangs et la presse », art. cit.)

de classer les « genres journalistiques »⁶⁵. Il spécifie en effet d'un côté un axe allant de l'enquête, tournée vers l'information brute, à l'analyse orientée vers le commentaire et l'expertise⁶⁶, et de l'autre un axe représentant le degré de dépendance du journaliste vis-à-vis des sources, auquel il ajoute un troisième axe allant de la description (approche constatative) à la prise de position (point de vue normatif). Cette démarche permet donc de distinguer d'une part le degré de dépendance vis-à-vis des sources et de l'autre les propriétés formelles de mise à distance de leur discours, qui ne se superposent d'ailleurs pas à l'opposition traditionnelle entre « faits » et commentaire.

On se propose plus précisément ici d'analyser comment **l'usage routinier des différentes procédures rédactionnelles tend à aboutir à un redoublement du discours des sources** – tout en étudiant dans un second temps les efforts que peuvent déployer les journalistes pour échapper à ces routines. Ce redoublement du point de vue des sources peut cependant être plus ou moins visible et se cache parfois derrière l'apparence de la mise à distance – celle-ci reposant essentiellement sur des conventions formelles, qu'il convient de distinguer de « l'autonomie » vis-à-vis des sources, comme le propose d'ailleurs Erik Neveu. Car si le travail de synthèse et de hiérarchisation⁶⁷ sur lequel repose l'activité rédactionnelle se fonde sur des procédures propres, en l'absence d'un travail préalable d'évaluation autonome et de recherche de compléments d'information, il est voué à reproduire le point de vue sinon le discours des sources.

En effet, les journalistes accordent tout d'abord un **crédit a priori au discours des sources institutionnelles**, leur parole même constituant l'information, ce qui exonère les rédacteurs de tout un travail de « croisement des sources » et de « vérification ». En effet, si de nombreux journalistes et commentateurs⁶⁸ affirment l'importance du travail de croisement et de vérification, ce travail est plutôt l'exception

⁶⁵ « Pages « politique » », *Mots*, n°37, déc. 1993, pp. 6-28.

⁶⁶ Voir aussi le travail d'Hervé Brusini et Francis James, qui montre la manière dont le journalisme de télévision s'est d'abord fondé sur une logique de valorisation du témoignage, avant de s'orienter vers une logique réflexive de l'examen. (*Voir la vérité. Le journalisme de télévision*, Paris : PUF, 1982).

⁶⁷ Par exemple Philippe Gaillard insiste sur la synthèse et la hiérarchisation au cours du travail de reportage (*Technique du journalisme*, op. cit., p. 57).

⁶⁸ Cf. notamment Cyril Lemieux, qui en parle comme d'une « règle » du travail journalistique (*Mauvaise presse*, op. cit.).

que la règle. Car ce travail n'est perçu comme nécessaire que pour certains types de sujets, comme pour les données non-officielles concernant les faits divers, pour les « révélations » qui mettent en cause des institutions, et qui sont issues de sources alternatives⁶⁹. De manière générale, seules méritent d'être vérifiées les nouvelles provenant des sources qui ne sont pas des « autorités » certifiées⁷⁰, ce qui constitue en fait une très faible part du travail journalistique. Dans les autres cas, la parole des instances autorisées suffit à crédibiliser l'information. Et si d'un côté, la mise en balance du point de vue des opposants n'apparaît pas comme une nécessité – et peut même au contraire être considérée comme une défiance vis-à-vis de l'institution –, dans le cas inverse, une nouvelle mettant en cause une institution ne sera généralement considérée comme publiable que si la réponse de cette dernière a été recueillie. La « vérification » et le « croisement » sont donc ordinairement utilisés de manière très inégale, en fonction de la situation de pouvoir des sources, ce qui revient à reproduire et à amplifier les structures sociales du pouvoir.

En outre, les journalistes réalisent plutôt rarement un travail de recueil et d'exploitation personnelle de la documentation. Tout d'abord, les dossiers de presse remis par les sources elles-mêmes sont rarement exploités comme des documents de travail. Il s'agit au mieux d'illustrer les propos mêmes des sources institutionnelles, mais très rarement d'y rechercher une contre-information ou de s'en servir pour mieux maîtriser le contexte et prendre du recul par rapport à la nouvelle ou la mettre en perspective. Ainsi, un localier affirme que le dossier de presse sert essentiellement à compléter le message qui est avant tout oral, et affirme assez peu s'en servir :

Il estime en effet que cela constitue un « *complément d'information intéressant, ce n'est pas l'essentiel* ».

⁶⁹ Un des principaux apports de Gaye Tuchman est d'avoir analysé ces procédures comme des « rituels stratégiques » destinés à asseoir la crédibilité des journalistes. (« Objectivity as strategic ritual », art. cit. et *Making News*, op. cit.) De même Jean Padioleau montre comment ces rhétoriques journalistiques prennent sens dans les systèmes d'interaction dans lesquels s'inscrivent les journalistes (« Systèmes d'interaction et rhétoriques journalistiques », *Sociologie du travail*, n°3, juillet-septembre 1976, pp. 256-282).

⁷⁰ On ne demande en effet pas aux journalistes de vérifier les propos officiels des autorités légitimes ou de réunir des preuves les concernant, car ils sont considérés comme des « faits » en soi, dont le « crédit » est lié au statut même de la source (Voir notamment Gaye Tuchman, *Making News*, op. cit.). Mark Fishman montre aussi la façon dont les « comptes-rendus bureaucratiques » sont considérés comme des faits et ne sont mis en doute, sauf dans des cas exceptionnels (*Manufacturing the News*, op. cit., pp. 94 et s.).

Même dans le cas où c'est la publication d'un document qui constitue le cœur de la nouvelle, les journalistes ne prennent pas toujours soin de le lire.

Par exemple, quand le maire de la Roche-sur-Yon a organisé une conférence de presse en 2002 pour présenter les résultats du rapport de la Cour des Comptes sur les finances de la ville, les journalistes ont rédigé leurs articles à partir des propos du maire, sans travailler personnellement de manière approfondie sur le rapport lui-même, qui met pourtant justement en cause celui qui l'a présenté et dont les rédacteurs pouvaient anticiper « l'intérêt » qu'il avait à en orienter la lecture, et qui incluait déjà ses réponses.

En l'absence d'un travail approfondi sur les documents, les journalistes sont donc souvent amenés à reproduire le discours de ceux qui les leur présentent.

Les journalistes utilisent aussi ordinairement assez peu de documentation personnelle ou collective au niveau du journal, qui seule peut permettre de mettre en perspective certains événements ou phénomènes, et par exemple de cerner les inflexions voire les contradictions des discours des sources. De nombreux journalistes institutionnels reconnaissent d'ailleurs s'en servir peu. Un reporter spécialisé, pour qui la connaissance du milieu professionnel est pourtant essentielle, dit par exemple n'utiliser sa documentation que pour obtenir des données chiffrées :

« Statistiques parce que c'est important de situer l'évolution des choses, sur les entreprises, il faut avoir beaucoup de statistiques, pour pouvoir faire des comparaisons. Et puis tout ce qui est aussi un peu d'ordre démographique. »

Le rythme de travail quotidien et les routines habituelles, fondées sur **le suivi de l'agenda** et la logique du compte rendu tendent donc ordinairement à amener les journalistes à reproduire les discours des sources, sans effectuer véritablement de travail de mise à distance – par le croisement des sources ou le travail documentaire. Seule une action plus volontariste, supposant certains moyens temporels et matériels, et surtout un fort investissement professionnel, permet de surmonter cette tendance à la routinisation complaisante de l'activité rédactionnelle.

Au niveau de la rédaction proprement dite, les journalistes effectuent un travail de synthèse et de hiérarchisation plus « aut centré », mais **l'usage routinier des techniques journalistiques ordinaires de compte rendu** tend néanmoins à aboutir à une reprise, plus ou moins distanciée formellement, du point de vue des sources. En effet, le travail plus spécifique d'écriture vise essentiellement à produire un texte

conforme aux normes formelles du journal, qui peut donc être qualifié d' « autocentré ». Mais il convient de ne pas confondre ce caractère avec une plus grande « autonomie » vis-à-vis des sources. Car les normes dominantes de l'écriture journalistique – fondées sur le compte rendu synthétique et hiérarchisé – si elles impliquent une formalisation propre, selon les conventions de « l'objectivité » journalistique, n'induisent pas nécessairement une prise de distance par rapport aux sources, et, en l'absence d'un travail autonome de mise en perspective de l'information, tendent même à redoubler, de manière plus ou moins distanciée, la présentation des promoteurs de l'événement ou de la manifestation. Le travail, plus ou moins approfondi, de synthèse et de hiérarchisation de l'information, s'il induit une « retraduction » de celle-ci dans le langage propre du journal – pouvant aller, comme le remarque Erik Neveu, du carnet de notes ou du compte rendu brut à l'analyse distanciée et experte –, n'induit en effet pas par lui-même une plus grande autonomie par rapport aux sources. Car pour déplacer le regard sur la nouvelle, il faut avoir d'autres points d'appui, que seul un travail propre du journaliste permet d'apporter, soit à travers l'investigation, la recherche de sources alternatives et de points de vue critiques, soit par un effort de documentation permettant de resituer la nouvelle dans un cadre plus large. Ainsi que cela a été montré précédemment, l'organisation du travail et les routines des journalistes les désincitent plutôt à effectuer ce travail et l'activité routinière de mise en forme, même distanciée, aboutit finalement à favoriser une reprise de la vision officielle de l'événement ou de la manifestation.

La tendance à la reproduction du point de vue des sources repose aussi sur la **séparation opérée entre « faits » et « commentaire »**. En effet, de nombreux journalistes et analystes soulignent l'importance de cette distinction dans l'activité rédactionnelle⁷¹, tout en la naturalisant. Mais il s'agit d'une séparation conventionnelle⁷², qui occulte les questions centrales que sont la maîtrise de l'initiative de l'information et la gestion de la mise en scène et de la mise à distance. On suppose ainsi que ce n'est que par le « commentaire » que peut s'exprimer un

⁷¹ Voir par exemple le *Guide la rédaction* de Michel Voirol, qui distingue deux types de genres journalistiques : les articles d'information et les articles de commentaire (op. cit.)

⁷² Sur l'émergence historique de cette distinction, voir notamment le travail du journaliste Thomas Ferenczi, *L'invention du journalisme en France*, op. cit.

point de vue sur l'événement ou la manifestation, les « faits » étant considérés comme des données intangibles. Or comme le journalisme « d'information » est construit sur le compte rendu des « faits », en opposition avec le journalisme « d'opinion », l'expression d'un commentaire est donc considérée comme illégitime, en dehors des espaces qui lui sont réservés (éditoriaux, billets...). Par un tel syllogisme, l'activité rédactionnelle conventionnelle tend se réduire à un compte rendu des « faits », excluant non seulement le commentaire mais aussi tout travail en amont de recherche d'informations et de sources alternatives – même si certains journalistes tentent de contrer cette logique.

D'ailleurs, quand les journalistes les plus institutionnels évoquent leur activité rédactionnelle, ils la présentent généralement comme la mise en œuvre d'un ensemble de « règles » qu'il s'agit de respecter. Ils placent généralement au centre le travail de synthèse et de hiérarchisation, mais comme ils le conçoivent comme mécanique, l'enjeu de la mise à distance disparaît. Un localier plutôt institutionnel expose ainsi sa vision de l'écriture journalistique en présentant comme des « règles » la synthèse, la hiérarchisation et la brièveté nécessaires :

« Maintenant, dans la rédaction des articles, là, il y a des règles précises, mais qui sont des règles qu'on apprend à l'école de journalisme : savoir donner une information essentielle au début de son papier, faire des papiers courts, avoir une articulation logique, être très synthétique. Enfin bref, on peut énumérer toutes les règles de fabrication d'un papier, elles sont les mêmes pour tous les articles. Alors on réussit plus ou moins bien, on est plus ou moins en forme, tous les jours on n'est pas au top niveau. Mais enfin, il faut essayer d'écrire pour être lu. C'est-à-dire d'écrire des choses accessibles à tout le monde en donnant le maximum d'informations au début du papier, puisqu'on sait qu'au delà de la moitié d'un texte, on a déjà perdu 80% de ses lecteurs. » Il veut ensuite détailler les « lois de la presse » mais ne cite que les « règles de proximité ».

Un autre localier souligne aussi avant tout ce travail de synthèse :

« Le travail du journaliste, de toute façon, c'est analyse, synthèse. La partie la plus importante étant quand même la synthèse, quoi qu'on en dise, parce que synthétiser, ça signifie faire passer l'information. On peut avoir tous les éléments d'une information, si on n'est pas capable de la synthétiser, on n'est pas capable de la faire passer. »

Ces conventions dominantes de l'écriture journalistique reposent aussi sur le refus de la généralisation et la valorisation de « l'expérience » concrète, les lecteurs étant supposés rétifs à toute abstraction. Le directeur départemental de Ouest-

France affirme ainsi son rejet de ce qui peut apparaître comme théorique, à propos d'un sujet sur l'aménagement du temps de travail :

« On se rend compte que la meilleure manière de faire comprendre les choses, c'est, plutôt qu'un exposé théorique – que peut être ce chapeau-là – d'aller montrer les expériences qui peuvent être menées ici ou là dans ce domaine. ».

En outre, les journalistes les plus institutionnels, comme certains commentateurs de la profession d'ailleurs, exposent souvent le modèle pyramidal de rédaction des articles de manière réifiée, comme une technique « naturelle » de rédaction. Ainsi, le dirigeant local de Ouest-France explique dans sa première présentation du journal de manière très didactique la construction d'un article, comme s'il y avait une manière et une seule de rédiger un sujet :

« En trois mots, je ne sais pas si on vous a déjà parlé de ça, mais un article obéit à quelque chose de très précis : un article c'est une pyramide. C'est-à-dire qu'on va du plus important vers le moins important. (...) Dans un article, il y a au moins trois niveaux différents. Il y a le titre, il y a le chapeau et il y a le reste de l'article. (...) Et ce qui est important, c'est que chacun de ces éléments soit de qualité. Donc les secrétaires savent tout ça, ils savent tout ça par cœur, c'est leur job quotidien. Et donc leur boulot consiste à faire en sorte que tous ces standards soient respectés, même venant de journalistes, qui peuvent oublier la règle »

Enfin, la simplicité stylistique est souvent présentée comme une exigence découlant « naturellement » des pratiques de lecture. Dans les manuels, les journalistes sont invités à écrire de manière simple, avec peu de vocabulaire⁷³ et en faisant des phrases courtes. Un des chefs du service politique des deux journaux disait ainsi écrire en pensant à son père titulaire du seul certificat d'études.⁷⁴

Les conventions établies entre les journaux et les sources institutionnelles portent aussi sur les pratiques de relecture des interviews, qui dépendent des secteurs du journalisme. Dans les rédactions des sièges, il en va comme dans la presse parisienne, et les sources, en particulier les hommes politiques, relisent et

⁷³ Par exemple dans *Le guide de la rédaction* de Michel Voirol, est citée une liste de mots inconnus qu'il est conseillé de ne pas citer, reposant sur une enquête auprès d'élèves de troisième (op. cit., p. 21).

⁷⁴ Richard Hoggart remarquait déjà en 1957 en Angleterre : « Tout se passe comme si la presse moderne maintenait le niveau linguistique de ses articles au plus bas, alors même qu'une importante fraction de son public est devenue capable d'un type de lecture plus complexe et plus organisée. » (*La culture du pauvre : Étude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre*, Paris : Les Editions de Minuit (Coll. Le sens commun), 1970, p. 290).

peuvent corriger les interviews si elles n'en sont pas satisfaites. Dans les rédactions vendéennes, et, semble-t-il, dans les locales en général, l'usage est de rédiger les interviews sans relecture⁷⁵. Un reporter plutôt critique réagit ainsi vivement à la question sur l'accord éventuel du maire pour publication d'une interview :

« Ça ne m'est jamais arrivé. Je n'ai jamais accepté de relecture. Et je n'en accepterai jamais. »

L'établissement de cette convention ne signifie d'ailleurs pas nécessairement une plus grande « indépendance » des journalistes locaux par rapport à leurs homologues des rédactions centrales ou parisiennes, mais suppose peut-être comme acquise une coopération ex-ante plus importante.

En ce qui concerne la **photographie**, les routines de travail – liées à l'absence de professionnels spécialisés dans les rédactions locales de petite dimension, tendent aussi à aboutir à une certaine uniformité du traitement iconique, et à la reproduction des clichés officiels traditionnels. En fait, l'illustration de l'article tend, comme le texte, à reposer sur une lecture spontanée de l'événement et à redoubler les « figures » familières et les « clichés » qui s'incarnent dans des images jouant comme des références iconiques. Beaucoup de journalistes se plaignent ainsi de ne voir que des « coupés de rubans »⁷⁶, de passer toujours les mêmes têtes, mais malgré leurs discours sur la volonté d'y échapper et les dispositifs mis en place à cette fin, le journal en est toujours aussi rempli, voire davantage – en l'absence d'une remise en question plus profonde des rapports avec les institutions locales. La logique de promotion des sources, même si elle s'oppose à la logique professionnelle des journalistes, semble donc en général la plus forte. En ce qui

⁷⁵ Dans les sujets « magazines » portant sur la personnalité ou l'activité de certains acteurs locaux, certains locaux demandent cependant l'assentiment de la personne, mais davantage dans une perspective d'exactitude et de respect de la personne que de gestion d'un rapport de forces.

⁷⁶ Yves Hélias, dans son analyse de l'iconographie de l'édition de Caen de Ouest-France du 25 septembre 1991, estime que parmi les photos d'élus, les deux tiers sont accaparés par « l'inauguration et la distribution des honneurs », tandis que les « activités de terrain » ne représentent que 10% des clichés (« Les photographies du pouvoir local dans la presse régionale : un spectacle "archaïque" » in Fontaine J., Le Bart Ch., *Le métier d'élu local*, Paris : L'Harmattan, 1994, p. 316-317). Cet auteur voit dans la photographie de presse locale un « art officiel reproduisant un code établi », l'image traduisant le plus souvent « l'immersion des responsables politiques dans la substance de la sociabilité primaire ». Il estime que « le pouvoir n'y est pas représenté comme une sphère autonome, ou un monde à part que régiraient des codes distincts de ceux prévalant dans la vie ordinaire ». Cependant ce type d'analyse revient à attribuer ce phénomène à une intériorisation de cette vision officielle du pouvoir local par les journalistes, alors que c'est avant tout les routines de leur activité qui produisent ce résultat, malgré les efforts d'un certain nombre d'entre eux pour y échapper.

concerne les journalistes titulaires, les limites de leur autonomie dans la prise de vue et leur tendance à adopter un traitement institutionnel de l'image proviennent essentiellement de leur manque de mobilité. Un localier constate ainsi le caractère souvent figé et conventionnel des photographies, et l'explique par l'absence de professionnels, non seulement pour des raisons de compétence mais aussi et surtout pour des questions de disponibilité pendant l'interaction :

« La photo, on revient toujours au même problème, la photo, c'est celle qu'on aura eu le temps de faire au bon moment. Quand on a un reporter photographe sur la manifestation, il va forcément faire la meilleure photo au meilleur moment. Mais quand on fait en même temps la photo et le texte, on privilégie l'un par rapport à l'autre. Nous, on privilégie le texte, forcément. Donc on fait la photo au moment où il ne se passe rien, parce que c'est le seul moment où on n'est pas obligé de prendre des notes. - Et en plus, vous pouvez moins circuler, probablement, qu'un reporter photographe qui ne fait que ça, qui peut, lui, bouger? - Complètement, oui. On a des photos figées, ça nous oblige à avoir des photos figées. On est obligé de dire à un moment donné "Bon, on arrête tout, vous posez. On fait la photo". Ce qui est évidemment le contraire de l'actualité, du quotidien. Ce n'est pas la vie. »

Cette tendance est encore plus marquée dans les pages de « petite locale », où les photographies sont prises par des correspondants, non professionnels. Un journaliste regrette d'ailleurs cette tendance inéluctable :

« Alors nous, notre volonté, c'est d'éviter l'incontournable coupure de ruban, avec toujours les mêmes têtes. Mais on a affaire à des collègues correspondants qui ne sont pas des professionnels. Alors on leur dit, mais hélas souvent, la seule photo qui soit bonne techniquement, c'est celle-là, parce qu'elle est statique. Quand ça bouge... Alors qu'on a des formations, on forme à la photo, nos gens ; n'empêche que c'est plus difficile de prendre une photo lorsque ça bouge que lorsque c'est statique. C'est tout bête. Moralité, on se retrouve beaucoup trop souvent avec les personnalités. Pour deux raisons : d'abord parce qu'elles étaient là, elles étaient incontournables, et d'autre part par manque de savoir faire technique. »

Malgré cette tendance profonde à l'adoption d'un traitement conventionnel et institutionnel de l'image, les journalistes peuvent néanmoins tenter de récupérer des marges de jeu et faire un usage plus maîtrisé de la photographie.

Les conventions dominantes de l'activité journalistique, dans leur usage routinier – dans le cadre d'une posture institutionnelle ou désengagée en particulier – , tendent donc ordinairement à aboutir à une reprise plus ou moins incontrôlée du point de vue des sources. Cependant ces routines, poussées à leur terme, peuvent

entrer en contradiction avec certains modèles de professionnalisme journalistique, qui reposent sur une logique de mise à distance plus ou moins critique des sources institutionnelles, en particulier chez journalistes ambitieux ou critiques. Face aux logiques dominantes analysées précédemment, les journalistes emploient différentes techniques rédactionnelles de gestion de la mise en valeur et de la mise à distance des sources, mais selon des degrés divers et des logiques hétérogènes – de mise en scène de l'excellence professionnelle ou de contestation du rapport des forces et des conventions elles-mêmes.

Section II. Des techniques de maîtrise de l'information aux usages différenciés

La maîtrise du sujet et la mise en scène des acteurs de l'événement, qui limitent les logiques de routinisation de l'écriture journalistique, reposent sur des usages différenciés de différentes techniques rédactionnelles et s'inscrivent dans des logiques identitaires hétérogènes, en fonction de la posture des journalistes. D'une part, la maîtrise des sujets et la mise en scène des sources peuvent être plus ou moins importantes globalement et traduisent un équilibre inégal entre des techniques positives de valorisation de l'information et négatives de dévaluation. D'autre part, leur usage renvoie à des logiques différentes qui s'opposent à la tendance à la routinisation conformiste du traitement de l'information mais pour des raisons disparates. Il s'agit des logiques respectives de mise en scène du professionnalisme propre du journaliste et de contestation du rapport des forces avec les sources institutionnelles⁷⁷. Ces enjeux s'inscrivent dans un processus rédactionnel continu,

⁷⁷ Jean Padioleau et Erik Neveu soulignent aussi à leur manière les tensions qui traversent l'écriture journalistique, et les réponses que tentent d'y apporter les journalistes. Le premier pointe la tension entre la logique des routines et l'idéal professionnel, qui amène certains journalistes à développer une rhétorique de l'expertise critique (« Systèmes d'interaction et rhétoriques journalistiques », art. cit.). Le second analyse la contradiction entre la prégnance du réseau de contraintes qui pèsent sur l'activité des journalistes et la recherche d'autonomie, qui pousse certains journalistes vers des « genres échappatoires », comme l'analyse stratégique, le portrait ou l'enquête d'investigation (Pages « Politique », art. cit.). C'est pour notre part davantage sur le travail quotidien des journalistes pour surmonter ces contradictions que nous insisterons, en tentant de préciser les spécificités des différents choix possibles.

qui part du choix et de la conception des sujets pour aboutir à la rédaction du texte et la finalisation de l'article.

1. Choix des sujets et maîtrise

Dans la première phase de l'activité rédactionnelle, de sélection et de catégorisation des sujets, les journalistes peuvent tenter de maîtriser leurs choix et de récupérer une certaine autonomie par rapport aux sources, selon des modalités variées.

Sélection des sujets et équilibre

Tout d'abord, malgré la tendance au suivi de l'agenda, les journalistes peuvent récupérer une certaine autonomie dans la **sélection des sujets**, dans la recherche d'un équilibre entre les thèmes et entre les interlocuteurs, et dans la hiérarchisation et le rubricage de l'information, cet effort étant plus ou moins marqué selon la posture des journalistes.

Un journaliste ambitieux appartenant à un service d'informations générales insiste ainsi sur les choix de sélection et de hiérarchisation de l'information, qui doivent être collectifs et qui portent, pour lui, sur la dimension pédagogique du journal :

« On choisit ce qu'on fait. On choisit ce qu'on veut privilégier, ce qu'on va privilégier, on choisit la manière dont on va traiter les choses. Et puis les ambitions personnelles, elles doivent s'effacer devant un intérêt collectif, qui est l'intérêt du lecteur. Et une des réponses à ça, c'est effectivement le souci de pédagogie, d'explication, qui n'est pas très... »

Au niveau local, les journalistes sont aussi régulièrement amenés à **fixer les « limites » du champ de l'information**, en refusant certaines publications. Les journalistes rejettent tout d'abord un certain nombre de nouvelles comme relevant de la « publicité », c'est-à-dire destinées à faire la promotion d'un magasin ou d'une manifestation à des fins commerciales. Les journalistes les plus institutionnels ou

désengagés fixent la limite de la « publicité » de manière particulièrement floue, tandis que les plus ambitieux et surtout les plus critiques manifestent une sensibilité beaucoup plus forte. Un localier de Presse-Océan, plutôt désengagé et ayant des relations personnelles avec les patrons et commerçants locaux, était ainsi connu pour publier régulièrement des articles de nature promotionnelle.

Un journaliste ambitieux souligne au contraire la nécessité de distinguer les deux approches, et dénonce les confusions – même s’il laisse faire celles qui concernent son journal :

« C’est quelque chose qui me choque. C’est-à-dire que si la personne veut faire du publi-reportage, c’est-à-dire de vendre à travers un article et une photo, les qualités de tel ou tel restaurant ou de tel..., moi personnellement, je n’y vois aucun inconvénient, auquel cas, soit il le fait dans une revue à part, ou s’il le fait dans les colonnes du journal, qu’il y ait bien marqué en gros « publi-reportage », c’est-à-dire que le type paye pour avoir un rédactionnel. Mais auquel cas, je suis désolé, ce n’est pas du boulot. »

Enfin, un journaliste particulièrement critique manifeste par exemple de manière encore plus nette son refus des communiqués de nature publicitaire :

« Parce que ça revêt un caractère publicitaire, et dans ce cas-là, on envoie à notre agence publicitaire, Précom, c’est payant. »

Il dénonce d’ailleurs les confusions et la complaisance de certains journalistes pour les annonces au contenu publicitaire :

« Les journalistes agissent pour faire plaisir, et même dans certains cas pour montrer qu’ils ont un pouvoir. C’est une connerie, c’est monumental. Pfou... quel pouvoir? De pouvoir dire que dans tel restaurant c’était bon? Où est l’intérêt? Enfin personnellement je ne vois pas trop l’intérêt. Ou alors si, auquel cas tu ouvres une rubrique Gastronomie, que tu fais, mais un truc très sérieux, tu fais une rubrique Gastronomie, tu fais des choses régulièrement, mais alors il faut faire tous les restaurants. Parce que pourquoi aller dans l’un et pas dans l’autre? Et auquel cas il faut payer. Pour garder une certaine indépendance, il faut payer. Si tu ne payes pas... »

Les journalistes rejettent aussi ce qu’ils considèrent comme de la « **propagande** », mais sans toujours s’interroger sur ce qui la différencie du reste de l’information. En effet, les journalistes plus institutionnels ou ambitieux récusent facilement certains types de sujets qui constituent des prises de position générales sans lien direct avec l’actualité locale, mais cela ne s’adresse de fait qu’à des acteurs

politiques dominés, les sources institutionnelles maîtrisant pour leur part davantage les codes journalistiques et sachant présenter leurs prises de position comme des « informations ». Certains justifient ainsi leur refus de passer certains communiqués en raison de l'absence d'« information » tout en considérant que ceux issus de sources institutionnelles constituent des « informations » en soi et doivent donc être publiés. Par exemple, un journaliste spécialisé dans la vie politique estime que les communiqués du Parti communiste sont le plus souvent « inintéressants », tandis qu'il ne s'interroge pas sur ceux des autres partis :

« Le PC nous abreuve de communiqués. Dans une semaine on doit bien en avoir, si on n'en a pas cinq, on en a quatre. Et pour dire des trucs, qui à mon sens dans 90% des cas, tu n'as pas d'information. Viollain me dit toujours « Ah oui, mais vous ne passez pas nos textes ». Je lui dis « Parce que les textes sont... neuf fois sur dix inintéressants, il n'y a pas d'information ». On n'est pas là pour faire la propagande du PC, pas plus que pour faire la propagande d'un autre parti. Donc s'il n'y a pas d'information, pour nous ça n'a aucun intérêt. ».

Les journalistes plus critiques ont souvent une réflexion plus générale sur les stratégies de communication des sources, et en particulier les organisations dominantes et institutions établies. Un journaliste déclare ainsi rejeter ou s'efforcer de minorer les annonces officielles et de communication des pouvoirs et partis locaux. Il explique ainsi son désintérêt pour les multiples communiqués de presse reçus quotidiennement :

« Tout simplement parce que ça n'a pas d'intérêt de lecture, quoi. Ça n'est fait que pour faire mousser les groupes de pression, mais il y en a toute la journée. Tout simplement parce que ça n'apprend rien. Ça n'apprend rien de plus que ce que nous avons déjà écrit ».

Un autre journaliste exprime aussi sa volonté d'affirmer sa propre autonomie dans la sélection et la hiérarchisation de l'information, en refusant, le cas échéant, les communiqués des sources. Pour ce faire, il s'appuie sur la distinction entre l'intérêt général du lectorat, dont les attentes selon lui concernent des thèmes de fond, et l'intérêt particulier des auteurs de communiqués :

Il estime nécessaire « de ne pas passer certaines choses en considérant que ça ne va pas intéresser plus que celui qui nous a donné le communiqué. Simplement, pas du tout en fonction de mes goûts à moi, ce n'est pas ça, mais en essayant de jauger l'intérêt du lectorat. De façon à ce que des trucs qui correspondent à deux ou trois personnes ne prennent pas toute la place. C'est essayer de tabler sur des sujets un peu fédérateurs, qui intéressent beaucoup plus de gens. »

L'attitude par rapport aux faits divers repose sur une logique quelque peu différente. Car l'ardeur à investiguer dans ce domaine et à divulguer certaines informations apparaît souvent comme une compensation d'un rapport plus révérencieux aux sources institutionnelles. Et ce sont généralement les journalistes les plus institutionnels ou ambitieux qui se servent de ces sujets pour mettre en scène leur professionnalisme, alors qu'ils manifestent par ailleurs peu de distance concernant l'actualité institutionnelle. En revanche, le refus de l'exploitation des faits divers et d'un traitement sensationnel de l'information se trouve généralement chez des journalistes plus désengagés ou critiques. Chez les premiers, il s'agit essentiellement de ne pas prendre de risques. Chez d'autres journalistes, plutôt critiques, le refus d'exploiter certains faits divers est lié à une réflexion plus générale sur les « manipulations » de la presse par certains individus ou groupes. Un localier manifeste ainsi son refus du sensationnalisme et de l'exploitation des médias, en s'appuyant en outre sur un sens supérieur de l'intérêt général :

« Je me souviens par exemple d'un type qui voulait faire sauter la Roche-sur-Yon, qui avait volé cinq cents kilos de dynamite, et qui voulait se servir de nous comme porte-voix. On fait ça très bien maintenant dans les télévisions, parce que vous voyez bien lorsqu'un type rapté une maternelle ; avant même d'aller rapter, il convoque les radios et les télévisions, et il passe au journal ; extraordinaire, non? Nous, on a eu la même histoire, là, il y a quelques années, et évidemment, il n'y a pas eu un mot dans le journal. Il n'y a pas eu un mot. Au contraire, on a essayé de le faire causer pour essayer de le calmer. »

Par ailleurs, les journalistes effectuent un **travail de recherche plus volontariste d'information**, mais qu'ils définissent de manière différente selon leur posture. Ce travail est plus limité ou est essentiellement extra-professionnel chez les journalistes désengagés. Les journalistes institutionnels s'attachent généralement à des faits divers ou à des nouvelles anecdotiques. Par exemple, un journaliste ayant une pratique particulièrement institutionnelle présente sur un mode très anecdotique l'information qu'il peut recueillir en dehors des canaux officiels :

Il parle des « infos que chacun ramène en traînant, soit en allant dîner chez des amis, soit en traînant au bistrot à côté, soit parce qu'il y a des gens qui ont envie que certains articles passent chez nous et pas chez le concurrent. ». Pour lui, il ne s'agit pas de rechercher une information confidentielle en faisant un travail d'initiative personnelle mais de récupérer des indiscretions par ses relations personnelles. L'exemple qu'il cite porte d'ailleurs sur un collègue

qui a appris au café qu'un charcutier d'une commune avoisinante venait d'être distingué au plan national pour son jambon.

De même, il privilégie les confidences des responsables recueillies au cours des moments de convivialité qui suivent les manifestations officielles, ce qui est toujours une manière de ne recueillir que l'information que les personnalités dominantes veulent bien lui confier :

« En soi, ce n'est pas ça qui va faire vendre des canards ». « Mais c'est à l'occasion souvent de l'apéritif qu'on prend à la sortie de la réunion, du déjeuner qui suit, qu'on décroche d'autres informations, qui peuvent être des sujets d'articles. Donc c'est important d'assister à ce genre de réunion, pour garder les contacts avec les élus, qui sont souvent des chefs d'entreprise ou des médecins, qui ont souvent une information à vous apporter, qui profitent de ce genre de réunion pour vous les donner, de façon non institutionnelle, mais ils vous les donnent. » .

Pour les journalistes plus ambitieux ou critiques, le travail de recherche autonome d'information porte généralement sur des sujets plus « sensibles », les premiers tendant généralement à se contenter des « coulisses » de la vie politique, économique et sociale, et les seconds s'attachant parfois à des investigations plus approfondies et dérangeantes pour les pouvoirs en place. En premier lieu, certains journalistes ambitieux, notamment les spécialistes de la vie politique, axent essentiellement leur travail d'investigation sur les enjeux de pouvoir internes aux organisations, les conflits de personnes et les « coups » que les acteurs politiques se portent les uns et autres⁷⁸. Par exemple, un journaliste ambitieux s'intéresse surtout aux écarts des responsables par rapport à leur image publique, mais ne remet pas en question les fondements de leur pouvoir :

« Le fait qu'ici, ce soit le coin où il [Philippe de Villiers] est effectivement élu local, c'est ça qui est intéressant, de voir un peu, justement, la différence entre l'homme politique et l'homme de base. »

Les journalistes plus critiques ajoutent à ce suivi des « coulisses » de l'actualité un travail plus approfondi de constitution de « dossiers ». De nombreux exemples en ont été cités dans le premier chapitre, ayant par exemple trait aux manœuvres d'un ancien maire du Bocage, aux enjeux financiers liés à différents projets municipaux à

⁷⁸ Jean-Baptiste Legavre souligne ainsi les usages journalistiques des métaphores ludiques, servant à mettre à distance l'action rapportée (« Parler de soi ou parler des autres. De quelques usages journalistiques de métaphores ludiques », *Regards Sociologiques*, n°7, 1994, pp. 29-47).

la Roche-sur-Yon...

Quand les journalistes divulguent ainsi des **informations « alternatives »**, obtenues par des canaux non-officiels, ils doivent garantir l'anonymat de leur source, dont le nom ne doit pas être cité et qui, dans certains cas, ne doit pas pouvoir être reconnue par les institutions ou les personnes mises en cause, exercice d'écriture qui n'est pas toujours aisé. Les localiers les plus critiques, qui « sortent » des informations particulièrement dérangeantes, sont ceux qui insistent le plus sur cette nécessité. Deux d'entre eux expliquent ainsi leur tactique :

« Je veille à ce que ce soit complètement opaque quant à la source ».

« Moi je vais faire le maximum pour les protéger. Je vais même vous dire qu'il m'arrive pour protéger une source de brouiller les cartes et de donner publiquement une information fausse, sans importance, par exemple de dire qu'il s'agit d'un homme alors que c'est une femme qui m'a parlé, et réciproquement, que c'est une personne d'une cinquantaine d'années alors que c'est une personne d'une trentaine d'année, etc. Brouiller les cartes pour protéger un maximum mes sources. »

En outre, les journalistes sont amenés à gérer **l'équilibre général des sujets et des sources**, qui sont aussi des institutions ou des groupes concurrents dans leur domaine propre⁷⁹. Mais les journalistes conçoivent encore ce dosage de manière différenciée selon leur posture⁸⁰. Tous prétendent s'efforcer de respecter un certain équilibre, tout en ayant des définitions hétérogènes de celui-ci. Les journalistes les plus désengagés, s'ils regrettent souvent cet état de fait, se contentent généralement d'enregistrer les demandes des sources, sans chercher à en maîtriser l'équilibre. Les journalistes institutionnels ou ambitieux, tout en prétendant généralement respecter les équilibres, redoublent en fait le plus souvent les positions de pouvoir des sources, justifiant ainsi le traitement dont elles sont l'objet par leur « représentativité ». Par

⁷⁹ Alain Mons remarque d'ailleurs à propos du traitement des municipalités : « Tout semble être une question de dosage dans les images publiées et l'énumération des personnes citées par le quotidien régional. Ainsi se constitue un montage symbolique où chacun a sa place, même si un certain désordre est parfois apparent » (« Scène municipale et presse locale », in *La métaphore sociale. Image, territoire, communication*, Paris : PUF (Coll. « Sociologie aujourd'hui »), 1992, p. 51). Il convient cependant de ne pas autonomiser ce résultat effectif des processus qui le produisent.

⁸⁰ Les propos des personnes interrogées sur ce sujet ont d'ailleurs souvent été considérés comme des indices essentiels de leur posture et ont souvent été cités dans le troisième chapitre.

exemple, un journaliste agricole soutient qu'il réalise de manière volontariste une certaine répartition dans l'accès des syndicats à ses colonnes, alors que la prépondérance même de l'actualité institutionnelle dans ce domaine amène les organisations dominantes à être constamment dans les pages du quotidien :

« Non, si on faisait l'équilibre par rapport au nombre d'adhérents, c'est vrai que ce serait très déséquilibré puisque les syndicats, je pense à la Confédération Paysanne, ils sont peut-être deux-cents sur le département, et par rapport à leur nombre d'adhérents, ils ont certainement plus de place dans le journal que ceux de la FDSEA, qui est un syndicat très majoritaire ici. Mais ils ont par contre des positions originales donc qui me paraissent mériter d'être expliquées. Donc ce n'est pas une pondération au nombre d'adhérents ou au montant des cotisations. » Il prétend donc accorder une sur-représentation à ce syndicat minoritaire, alors que ses fréquentes initiatives sont peu traitées dans le journal, tandis que l'actualité institutionnelle du syndicat majoritaire et des multiples instances qu'il contrôle occupe régulièrement la chronique.

Un journaliste ambitieux justifie pour sa part l'inégalité de traitement entre les partis par un principe « d'équité », qui s'opposerait à une règle « d'égalité », selon la terminologie des débats en vogue à cette période. Son raisonnement est que les partis ne doivent pas bénéficier d'une place égale mais proportionnelle à leurs résultats électoraux :

« Moi je maintiens que donner la même place au FN et au PC qu'à l'UDF, au RPR ou qu'au PS, c'est une erreur. Si tu le fais, tu tombes dans l'égalité. Moi je pense que c'est plutôt dans l'équité. Quand tu as des partis qui représentent 3% de l'électorat, si tu lui donnes autant d'importance dans le traitement de l'information, qu'à un parti qui en fait 40, à mon sens là il y a problème, ça pose problème. Parce que je pense que tu... l'information est faussée quelque part. Parce que ce n'est pas possible, ce n'est pas possible. » « C'est ce qu'on appelle, nous, la hiérarchisation de l'info. Le problème, maintenant, c'est que chacun voit midi à sa porte. Donc après chacun donne plus ou moins d'importance. Mais moi je maintiens : égalité, non, équité, oui, à mon sens oui. Par contre l'équité est une notion qui est forcément subjective, l'équité, chacun la... va la mettre... où il veut bien la mettre. ». Il reconnaît finalement une certaine subjectivité dans la hiérarchisation de l'information, mais la considère comme inévitable, justifiant ainsi par avance tous les choix possibles, et désamorçant toute critique comme partielle, car liée à la position de celui qui l'exprime.

A un autre moment, il tient cependant des propos contradictoires avec les affirmations précédentes, et prétend s'efforcer de rétablir le déséquilibre lié à l'occupation des postes institutionnels :

« Alors en politique, on parle souvent de la prime au sortant, il est évident que quand tu fais une campagne politique et que tu as des municipales, le maire qui a sa bobine une fois tous les deux jours de journal, il est évident que ça joue, et que tu rapportes ses propos, c'est sûr. Et ça, moi je n'ai toujours pas trouvé le système pour... Et crois-moi, pourtant on est vigilants. On est vigilants pour essayer de pouvoir donner la parole à tout le monde et compagnie. On a mis en place lors des élections, d'essayer d'accorder à peu près le même nombre de place, le même nombre de papiers, de ne pas trop... ce n'est pas facile. » Il reconnaît en effet que les élus ont un accès automatique aux médias, avec les différentes manifestations organisées, tandis que les autres n'y ont pas accès, mais trouve cette situation normale : *« Les gens qui agissent en marge des circuits habituels de information locale, il est vrai, ont plus de difficulté. C'est un fait. Ça tombe sous le sens, c'est vrai. »*

Pour leur part, les journalistes plus critiques sont généralement plus sensibles à la question des distorsions dans le traitement des interlocuteurs en fonction de leur situation de pouvoir. Ils soulignent en effet souvent la place prépondérante accordée aux partis ou aux personnalités occupant des positions de pouvoir, et l'accès beaucoup plus restreint des sources les plus dominées, et dénoncent les effets de reproduction des pouvoirs en place auquel cela contribue – comme on l'a vu dans la troisième partie.

Enfin, les journalistes peuvent parfois jouer sur la **hiérarchisation locale et le rubricage de l'information**, le mode de traitement et les conventions attachées à chaque catégorie étant quelque peu différentes. Quand ces distinctions sont particulièrement fortes, comme dans les pages générales de Ouest-France, les journalistes peuvent ainsi retrouver des marges de manœuvre en jouant sur la répartition des nouvelles dans les différentes rubriques du journal et sur la hiérarchisation locale de l'information, dans des proportions et avec des objectifs divers. En particulier, les journalistes ambitieux ou critiques assument souvent des choix plus volontaristes, en cherchant de manière variable à attester leur professionnalisme et leur maîtrise des exigences du journal, ou à user de ces instruments de manière tactique dans leur rapport avec les sources ou pour imposer un sujet.

Une journaliste plutôt critique explique pour sa part la façon dont elle joue parfois sur les conventions propres à son service pour avoir une place et une marge

de manœuvre accrues sur un sujet qui lui tient à cœur. Il s'agit ici non plus de mettre en scène son habileté à jouer des conventions mais de tenter de les subvertir :

« J'ai proposé, puisque j'avais très envie de le rencontrer, je pensais que c'était important, Ernest Pignon Ernest, qui est un photographe — pas du tout un photographe, mais dessinateur, et il fait des images qu'il colle dans les villes, à Naples ou à Paris. Et j'aime bien aussi tout ce qui est urbanisme, architecture et tout. Et j'en ai marre que le discours sur la ville soit tenu dans le journal par les politiques et les sociologues. Donc je voulais aussi un plasticien. Mon chef est d'accord, je rencontre Ernest Pignon Ernest (...) Et la connerie que j'ai faite avant les vacances, j'ai écrit déjà 100 lignes et au lieu de les garder dans mon fichier informatique, je l'ai balancé dans le transit du service. Et mon chef, lisant donc une mouture inachevée, m'a dit « Ce n'est pas des infos généré, ça, c'est de la culture ». Or il faut absolument que ça passe en infos généré parce que moi, je vais demander vachement de place là-dessus, je demanderai un quatre cols plein, ce qui est un truc! injouable [rire]. Alors il me dit « Attends, [surnom de la journaliste], ce n'est pas chez nous, ça. » Donc voilà. »

Au niveau de la **hiérarchisation** de l'information, les journalistes peuvent aussi tenter de récupérer des marges de manœuvre, d'ampleur inégale, dont ils peuvent faire des usages différents en fonction de leur posture. Les journalistes désengagés ou institutionnels tendent généralement à reproduire de manière plus automatique la hiérarchisation proposée par les sources institutionnelles, tandis que les autres ont souvent une attitude plus volontariste. Les journalistes ambitieux s'en servent souvent de manière positive, en survalorisant certains événements, ce qui leur donne une visibilité accrue et leur permet de manifester leur professionnalisme. Les journalistes plus critiques emploient plus fréquemment ces marges de manœuvre dans les deux sens et dans une perspective tactique, en dévaluant certains sujets, notamment institutionnels, et en accordant une place importante à des événements qu'ils estiment révélateurs ou des informations plus « gênantes » pour ceux qu'elles concernent. Il s'agit même parfois de dénoncer implicitement ou explicitement les positions de certains interlocuteurs. Un localier présente par exemple son choix de traiter de manière approfondie et de placer en tête de page la visite de Jean-Marie Le Pen comme un moyen de dénoncer la collusion de personnalités vendéennes avec ce dirigeant :

« J'ai considéré qu'hier au niveau de la hiérarchisation de l'information, c'était Jean-Marie Le Pen qui était le fait marquant de la journée. C'est la première fois qu'un homme politique va en pèlerinage sur les lieux de la Vendée, bicentenaire créé par Philippe de Villiers, et ce premier personnage, ce Philippe (sic) Le Pen, il y a comme ça des informations qui sont des

révélations. Sachez aussi que par exemple c'était très intéressant de savoir que le Bernard Lerat [en me montrant la photo de l'article paru le matin] que vous avez à la droite du père Le Pen, là, Bernard Lerat qui avait l'air très à l'aise avec Mr Le Pen, c'était le président du colloque du bicentenaire organisé par Philippe de Villiers. Il faut savoir aussi que le président des maires de Vendée, Mr Turpin, est allé rendre une visite de courtoisie à Jean-Marie Le Pen, comme si c'était un homme politique singulier, comme si c'était un être fréquentable, et pas un être détestable comme chacun sait. »

Les journalistes peuvent donc récupérer une certaine latitude par rapport aux routines de travail habituelles en ce qui concerne la sélection, la hiérarchisation et le rubricage de l'information, dont l'usage dépend des postures de personnes. Le jeu sur le temps peut aussi faire l'objet d'usages tactiques, toujours selon des modalités différentes selon les individus.

« Scoop », divulgation et concurrence

Si les journalistes tendent à s'inscrire dans des temporalités routinières, plus ou moins imposées par les sources, ils peuvent néanmoins s'efforcer de retrouver une certaine autonomie dans la gestion du temps. La publication anticipée d'une information constitue en effet la majorité des « scoops » – la divulgation de nouvelles issues d'un véritable travail d'investigation étant beaucoup plus rare⁸¹. Ce type de « scoop » renvoie essentiellement à une logique de concurrence entre les titres, et non d'extension des limites légitimes du champ de l'information, l'usage de ce jeu sur le temps différant selon la « posture » des journalistes.

Les plus désengagés se refusent généralement à jouer ce jeu de la divulgation et de la logique de la concurrence, préférant la sécurité de rapports conventionnels avec les sources à l'expression d'une quelconque autonomie professionnelle. Par exemple, un fait-diversier expose son acceptation de l'embargo sur les informations

⁸¹ Jean Charron propose d'ailleurs aussi de distinguer deux types de « scoop », la « nouvelle exclusive et inédite », découverte et publiée grâce à l'initiative du journaliste, et la « primeur », qu'un média dévoile avant les autres (*La production de l'actualité*, op. cit., pp. 285-286). L'auteur souligne aussi la rareté de ces « scoops » qui sont en fait des transgressions de la norme de collaboration qui prévaut entre les journalistes parlementaires. Ce n'est pas l'explication que nous proposerons ici, la coopération entre concurrents étant faible voire inexistante dans la presse locale.

dont les autorités publiques demandent de différer la publication, au détriment de la logique de la concurrence entre les titres :

« La préoccupation du scoop, non. Franchement, même si l'autre journal l'avait donné avant moi, si on m'avait dit 'Voilà, il y a des problèmes, est-ce que vous pouvez différer ? – c'est arrivé dans d'autres affaires – Est-ce que vous pouvez différer ?', si l'autre journal l'avait donné avant, j'aurais eu une explication avec (...) la direction départementale ». Il conclut « Alors le scoop, ce n'est pas une obsession le scoop. »

Il est même prêt, le cas échéant, à assumer cette position contre sa propre hiérarchie – qui va cependant aussi généralement dans le sens de la « prudence ». Prenant un exemple concret où il avait refusé de publier une information, au mépris du risque de « ratage », il raconte qu'il avait dû convaincre son directeur départemental du bien fondé de cette décision :

« Il faut rendre des comptes à la direction départementale, on a un directeur départemental. Je lui avais expliqué, j'avais pris bien soin de lui expliquer, même contre vents et marées. – C'est déjà arrivé ? – Oui, oui, que j'explique mon point de vue. Je dis 'Non, je ne publierai pas cette information parce ça me pose problème, voilà'. »

Les autres journalistes, institutionnels et surtout ambitieux ou critiques, évoquent pour leur part plus positivement la recherche de « scoops », qui renvoient en fait à des divulgations anticipées. Mais les premiers tendent généralement à ne publier par avance ces nouvelles qu'avec l'accord des organisations et institutions dominantes, tandis que les derniers assument parfois une certaine transgression des conventions relationnelles. En fait, pour les journalistes institutionnels, les « scoops » se limitent bien souvent à la publication d'informations dont les journalistes ont devancé l'annonce officielle et dont le contenu demeure fortement contrôlé par les sources qui les ont livrées. Ainsi, un responsable local cite comme « scoop » l'exemple d'un article de présentation de l'élection au comité départemental de l'UDF qui allait avoir lieu quelques jours après :

« Il y avait ce qu'on appelle l'élection au comité départemental de l'UDF. Bon, c'est une élection - je ne sais pas si vous avez suivi - qui a suscité un certain nombre de polémiques et tout ça. Bon, j'avais pris l'initiative de faire un papier parce que je savais qu'il y avait cette élection qui intervenait - je ne sais plus - le 10 novembre - enfin je ne crois pas que ce soit la bonne date. Donc on avait décidé de faire un papier auparavant. Mon papier est paru le mardi. Ouest-France avait peut-être envie de faire un papier - je ne sais pas - mais ils n'ont fait le papier que le jeudi, l'élection était le vendredi soir. Ça, c'est chacun qui se détermine. J'avais travaillé un peu dessus parce que j'avais téléphoné à plusieurs personnes, pour bien comprendre les

mécanismes, qui voulait prendre le pouvoir, qui se sentait dans la minorité, qui se sentait dans la majorité, etc. J'ai passé ça mardi. Là, on n'avait pas été prévenus par personne, sauf qu'on savait que l'élection intervenait le vendredi soir. ».

De même, un reporter agricole ayant une pratique très institutionnelle évoque essentiellement comme « scoops » les enjeux de pouvoir et la divulgation anticipée d'annonces officielles :

« Oh, c'est les mêmes que dans d'autres, si on prend le domaine économique, ça peut être, je ne sais pas, moi, des rapprochements entre entreprises ou des reprises de ceci ou cela. Dans le domaine des organisations, ça peut être des luttes de pouvoir, ça aussi, ça arrive, ça peut être des conflits entre syndicats, ça peut être des décisions officielles qu'on apprend avant d'autres, ça peut être tout ça. - Et est-ce que ça vous arrive souvent...? - D'avoir des scoops? Oui, ça arrive. Le scoop, aussi, ce n'est pas absolu, il y a différents degrés. Mais ça arrive, oui, on est content. »

Les journalistes plus ambitieux sont souvent prêts à assumer des risques un peu plus importants, par exemple en éditant des nouvelles obtenues « off the record » avant la date de fin de l'embargo. Mais ils situent avant tout ce type de divulgation dans une logique de concurrence entre les titres, qui n'est pas exempte d'une logique de « point d'honneur » masculine, tout en demeurant dans le cadre des conventions partagées, par les journalistes et les sources et institutions locales, sur ce qu'il est pertinent de publier. Un localier hésitant entre une posture ambitieuse et critique évoque ainsi cette dimension compétitive :

« Quand on prend un ratage, on n'est pas contents, on est vraiment en colère. C'est à la fois une question de concurrence, à la fois une question de rapports titre à titre, et puis c'est une question d'honneur aussi. On est vexé quand on prend un ratage. Une question d'honneur du journaliste. On met toujours un point d'honneur à être mieux informé, à avoir les meilleurs infos. C'est juste l'idée que ce n'est pas simplement de rédaction à rédaction, c'est d'individu à individu aussi. On sait très bien qui est sur le même secteur dans le journal d'en face. Et on se tire la bourre, quoi. »

La dimension personnelle et la logique de distinction et de compétition transparaissent aussi dans les propos d'un autre journaliste sur les « ratages » respectifs des titres :

« Quelques fois, c'est assez... pas déshonorant, mais on l'a en travers de la gorge, comme on dit, de ne pas avoir eu l'information, dans plusieurs domaines, pas seulement dans le domaine sensationnel, une information économique. On nous donnera par exemple 'Fleury-Michon licencie tant de monde', on n'aura pas cette information, c'est grave. » Plus loin, il poursuit

« *Moi je ne suis pas jaloux, je ne suis pas jaloux que ce soit publié dans les deux journaux. Quand c'est dans les deux journaux, les lecteurs peuvent comparer la façon... C'est le traitement, à mon avis, qui est différent. Mais on est content quelques fois aussi : 'Ah, on leur a mis un ratage, ils n'ont pas eu cette affaire parce qu'ils n'ont pas fait leur boulot'. Quelques fois on en tire aussi une petite satisfaction, voilà.* » Il regrette d'ailleurs les difficultés techniques de son titre, qui empêche souvent une publication rapide : « *Mais notre journal a toujours une journée de retard* ».

Pour leur part, les journalistes critiques ajoutent à cette logique une volonté de mettre en difficulté les institutions ou organisations concernées, par des divulgations inopportunes – quant à leur date, et parfois, comme on l'a vu précédemment, quant à leur contenu. Par exemple, quand le chef de la rédaction yonnaise de Ouest-France divulgue pendant la campagne municipale de 1995 le prochain licenciement du directeur de la Scène nationale, non seulement cela interdit de présenter le départ de ce dernier comme plus ou moins « volontaire » ou tout au moins négocié, mais en outre, le moment de la divulgation donne à l'affaire une dimension supplémentaire.

La latitude d'action, que les journalistes peuvent retrouver dans la sélection et la hiérarchisation de l'information comme dans la gestion du temps, peut finalement faire l'objet d'usages multiples – plus ou moins étendus et dans une perspective essentiellement personnelle ou concurrentielle d'une part, ou plus contestataire d'autre part, selon la posture des personnes. La conception générale de l'article peut aussi permettre aux journalistes de retrouver une certaine autonomie qu'ils utilisent de manière différente.

2. Conception de l'article, mise en scène et déplacements

La conception de l'article consiste à choisir un mode de mise en scène de l'information, en définissant un « genre » et/ou une « catégorie » journalistique, et en privilégiant un « angle » ou un aspect particulier de l'événement. Si la démarche conventionnelle incite à se contenter d'un compte rendu plat ou d'une approche narrative qui reprennent la présentation de l'événement par la source, les journalistes

peuvent néanmoins utiliser d'autres techniques de mise en scène, qui impliquent un déplacement plus ou moins important par rapport aux représentations proposées par les organisateurs de l'événement ou de la manifestation.

Choix du « genre » et éloignement du compte rendu descriptif

Tout d'abord, les journalistes peuvent employer différents « genres » rédactionnels. Les personnes utilisent ces procédés de manière plus ou moins volontariste et dans des optiques quelque peu hétérogènes, selon les proportions dans lesquelles elles cherchent à valoriser l'événement et à en déplacer la présentation par rapport à la vision proposée par les sources.

Différents travaux de type sémiologique s'appuient sur la notion de genre, pour proposer des typologies des modes de mise en scène de l'information⁸². Ils en décrivent les conventions discursives, sans toutefois chercher à comprendre les logiques de leur usage, qui s'ancrent dans les pratiques concrètes des journalistes.

Quelques recherches de sociologie politique ont en revanche abordé ces questions. En particulier Erik Neveu analyse les différents genres du journalisme politique et leurs rhétoriques propres. Ils les classe selon un espace à deux dimensions⁸³, croisant une polarité enquête/analyse qui va de l'information brute vers le commentaire et l'expertise et un axe représentant le degré de dépendance vis-à-vis des sources⁸⁴ (Cf. tableau reproduit). Il classe du côté de l'information brute avec une autonomie moyenne le reportage et les « choses vues », avec une faible autonomie, la « main courante » comprenant les tribunes, les brèves et dans une moindre mesure, l'entretien. Le « démontage » ou le papier d'analyse introduit une

⁸² Divers travaux sémiotiques ont proposé des classements des genres, journalistiques, de presse écrite ou audiovisuelle, avec une formalisation. Pour la télévision, voir François Jost, « La promesse des genres », Patrick Charaudeau, « Les conditions d'une typologie des genres télévisuels d'information », *Réseaux*, n°81, pp. 11-32 et 79-102. Quelques approches générales ont été élaborées, comme celle de Claude Jammet et Anne-Marie Jannet, *La mise en scène de l'information*, Paris : L'Harmattan (Coll. « Champs visuels »), 1999.

⁸³ « Pages « politique » », *art. cit.* Voir la présentation plus approfondie des différentes dimensions plus haut dans ce chapitre.

⁸⁴ Auquel on peut ajouter un axe description/prise de position ou constatif/normatif, qui apparaît dans le graphique par des encadrés.

forte dimension réflexive, mais avec une autonomie plus ou moins grande, selon qu'il s'agit d'une expertise extérieure, « mimétique » ou stratégique, avec au sommet l'éditorial. Malgré cette diversité des registres possibles, l'auteur souligne l'homogénéisation des formats liée aux conventions communes de mise en scène. C'est d'ailleurs pour échapper à cette uniformisation que de nouveaux genres ont été développés, comme le portrait qui apparaît comme un genre total, pouvant englober toutes les dimensions du graphique, et qui permet le déploiement de l'écriture sur un volume plus important.

Cette approche souligne donc les enjeux de mise en scène et de prise de distance par rapport aux sources qui conditionnent le choix du genre. Dans le présent travail, on insistera davantage sur la multiplicité des usages d'un même genre – la distanciation qui en découle dépendant non seulement des caractéristiques propres de celui-ci mais de l'usage que les journalistes en font –, ainsi que sur la disjonction relative entre la mise en scène de l'événement et la mise à distance de ses organisateurs. En effet, si la mise en scène paraît au premier abord aller de pair avec la valorisation de ses promoteurs, les journalistes peuvent introduire une certaine discordance entre les deux, en mettant en valeur l'événement tout en dévaluant ses organisateurs. Par ailleurs, les genres n'ont pas l'étanchéité qu'on leur prête parfois, et si certains articles relèvent d'un genre « pur », d'autres peuvent apparaître comme plus mixtes. Les journaux tendent d'ailleurs à valoriser plus ou moins certains d'entre eux, incitant les journalistes à en adoptant davantage certains (voir la présentation des « genres » de la brochure *Ecrire dans Ouest-France*, ci-joint).

Le genre dominant dans la presse quotidienne régionale comme dans la presse parisienne est le « **compte rendu** », qui apparaît comme « modal » mais peut être plus ou moins descriptif ou narratif d'un côté, ou plus analytique de l'autre. Il s'agit du traditionnel article pyramidal, dans lequel le journaliste s'efface en tant que locuteur pour ne présenter que les « faits » – ou plus précisément les éléments d'information fournis par les sources institutionnelles – de manière construite et hiérarchisée. Il s'agit du mode d'écriture des dépêches d'agence, parfois présenté comme l'unique modèle journalistique. Mais l'extension de ce modèle tend à produire une uniformisation du traitement de l'information, que la plupart des journalistes regrettent et dont même les dirigeants des journaux perçoivent les effets pervers.

Ces derniers tentent donc souvent de valoriser d'autres genres, comme la narration, les questions-réponses ou l'interview. Les journalistes prévoient d'ailleurs en général la forme de l'article avant le reportage, soit collectivement en conférence de rédaction, soit individuellement avant la rencontre avec les interlocuteurs, même s'ils peuvent ensuite en changer. Mais les routines de travail, fondées sur la relation de la parole des autorités, incitent en permanence les journalistes à revenir vers le genre dominant.

Les journalistes désengagés et institutionnels sont ceux qui font généralement le moins d'efforts pour sortir de ce type de construction conventionnelle, tandis que les journalistes ambitieux et critiques cherchent davantage à diversifier les approches, mais dans des perspectives différentes. En outre, cette forme « modale » de l'écriture journalistique peut faire l'objet d'usages divers, et notamment laisser place à un effort inégal de déplacement du sujet et de mise à distance du discours des sources.

En fait, les journalistes les plus désengagés tendent à se contenter d'un traitement de compte rendu plat, les journalistes ayant une posture institutionnelle – plus investis dans leur activité – tentant un peu plus de mettre en œuvre les prescriptions officielles de diversification des formes. Quand ils soulignent la manière dont c'est l'événement lui-même qui induit un genre particulier, ils manifestent en creux comment ils se laissent suggérer le mode de traitement par les sources. Un localier particulièrement institutionnel affirme ainsi sur le genre choisi est lié aux caractéristiques intrinsèques de l'événement :

« C'est l'actualité qui détermine la forme que va prendre l'article. »

Les journalistes ambitieux et critiques s'efforcent plus souvent de varier les genres, avec un équilibre variable entre, d'une part, la recherche d'une valorisation optimale de l'information et d'une mise en valeur de leur propre maîtrise professionnelle et, d'autre part, la volonté de faire passer un message implicite ou explicite au lecteur tout en manifestant une plus grande autonomie et une distance plus importante vis-à-vis des sources. Un localier plutôt critique insiste ainsi sur l'importance de la variété pour conserver le plaisir d'écrire :

« Je crois que ça dépend de la personnalité de chacun. Je crois qu'il faut essayer de varier les genres, varier les menus pour ennuyer le moins possible et puis aussi pour se faire plaisir un petit peu, pour se donner un peu de joie dans l'écriture. »

Par ailleurs, le genre du compte rendu peut comporter respectivement une dimension descriptive et narrative ou une part d'analyse et de mise en perspective plus ou moins fortes, et se rapprocher ainsi d'autres genres proches : les « choses vues » d'un côté et l'article d'analyse de l'autre.

Tout d'abord, la **narration descriptive de « l'événement »**⁸⁵ peut prendre des formes différentes, allant du compte rendu distancié à un traitement événementiel, jusqu'à un traitement sensationnel, marqué par la dramatisation et la mise en scène spectaculaire⁸⁶. Par ailleurs, si la narration peut permettre au journaliste d'exprimer une certaine subjectivité, et parfois d'exprimer une perception personnelle de l'événement, elle tend cependant à demeurer à la surface de celui-ci et introduit peu de distance ou de mise en perspective critique. Si un certain nombre de journalistes institutionnels et surtout ambitieux se servent du genre narratif pour valoriser l'événement et mettre en scène leur propre habileté rédactionnelle voire leur subjectivité, les journalistes critiques regrettent souvent le manque de « recul » qu'il implique. Un journaliste critique déplore par exemple le traitement que son journal a adopté pour rendre compte de la venue d'Alexandre Soljénitsine en Vendée, organisé par Philippe de Villiers fin 1993. Il estime en fait que le journal n'a pas dégagé les enjeux de l'événement en se contentant de narrer son déroulement :

« Parce que vous avons fait du narratif, et nous l'avons fait excellentement. Mais nous n'avons pas, sauf pour le papier en toutes éditions - pas l'éditorial de notre patron - sauf pour le papier analytique qu'a fait X [un autre reporter du journal], il n'y a pas de quoi être fier. Je ne suis pas fier de ça. On a très bien raconté aux gens ce qui s'était passé. Est-ce qu'ils ont compris ce qui s'était passé? C'est une autre paire de manches. Est-ce qu'ils ont compris les enjeux de la visite ici? En lisant nos deux pages départementales, j'en doute. » Il explique cela par le manque de place pour faire un « papier d'analyse » car « c'était parti dans le descriptif et le compte rendu », mais il convient que cela découle d'une décision de la « hiérarchie », c'est-à-dire en

⁸⁵ Cette dimension narrative est particulièrement forte dans le journalisme américain, les journalistes nommant ordinairement les sujets « stories », c'est-à-dire « histoires » et cherchant souvent à les relater sur un mode événementiel (Cf. notamment Gaye Tuchman, *Making News*, op. cit.).

⁸⁶ Gloria Awad a particulièrement travaillé sur ce thème, en globalisant cependant l'analyse à ce qu'elle nomme « journalisme de masse » et qui regroupe divers quotidiens nationaux, régionaux, et magazines (*De sensationnel : Place de l'événementiel dans le journalisme de masse*, Paris : L'Harmattan, 1995 (coll. « Logiques sociales »), 1995).

l'occurrence de la rédaction en chef. Il conclut : « *On s'est contenté de faire du descriptif, ce qui fait qu'au bout du compte, on a donné, j'en suis certain, le sentiment qu'on a approuvé l'événement. En tous cas, le moins qu'on puisse dire, c'est qu'à aucun moment, on n'a été critique par rapport à l'événement, à aucun moment. Le chapeau de l'affaire ayant été l'éditorial de notre patron. Alors ça, c'est le chapeau* »..

Le compte rendu descriptif et peu distancié peut aussi faire une large place au discours rapporté au style direct, qui met en scène les participants. Ce procédé peut même aller jusqu'à la publication d'un document in extenso, qui apparaît comme un niveau complémentaire. Seuls les personnages de haute importance et les événements perçus comme « historiques » peuvent voir leur discours repris in extenso dans un journal. La question s'est par exemple posée aux quotidiens régionaux au moment de la venue d'Alexandre Soljénitsine. Un journaliste critique déplore à cet égard que le Monde⁸⁷ ait repris son discours d'inauguration du Mémorial des Lucs sur Boulogne, et se félicite que son journal ne l'ait pas fait :

« On a été le seul, d'ailleurs, à Ouest-France, à ne pas le faire, in extenso. Il y a eu un débat, là-dessus. - Un débat dans la rédaction départementale? - Oui, pour savoir si on devait le donner in extenso ou pas. Moi j'étais de ceux qui n'étaient pas pour qu'on le mette in extenso. Ce n'est pas parce que c'est Soljénitsyne qu'il faut qu'on lui accorde deux cents lignes journal pour s'exprimer. C'est Soljénitsyne, très bien. J'ai beaucoup d'admiration pour ce type, mais bon, pour moi, il n'est pas un dieu vivant. »

A l'inverse, le compte rendu peut s'orienter vers **l'analyse**, et introduire ainsi une plus grande distance par rapport à l'événement sinon à ses organisateurs. Ce genre rédactionnel suppose un travail plus approfondi de synthèse et d'assimilation de l'information, que les journalistes nomment généralement « recul » ou « mise en perspective » mais qui ne signifie pas nécessairement prise de distance par rapport au discours des sources. Le journaliste retravaille par lui-même la présentation de l'événement ou de la manifestation et élabore son propre discours dessus, mais, comme le remarque Erik Neveu⁸⁸, cela n'implique pas nécessairement une plus grande autonomie par rapport aux sources. Les journalistes institutionnels et, plus encore, les désengagés emploient peu ce type de mise en perspective, tandis que

⁸⁷ En tant que journal « de référence », ce titre publie régulièrement des documents in extenso dans ses colonnes, à titre de mémoire historique, confortant ainsi l'usage du journal en « dossiers de presse ». Sur ces stratégies éditoriales, voir Jean Padioleau, « *Le Monde* » et le « *Washington Post* », op. cit.

⁸⁸ « Pages « Politique » », art. cit.

les journalistes ambitieux et critiques sont généralement ceux qui se servent le plus de ce type d'article, qui s'inscrit dans une rhétorique d'expertise située au sommet des hiérarchies professionnelles⁸⁹. Mais ils tendent à en faire un usage différent, les premiers se contentant souvent d'une distance formelle tandis que les seconds introduisent une rupture plus forte par rapport aux représentations officielles. Dans la première perspective, un rédacteur plutôt institutionnel apprécie particulièrement ce genre :

« L'analyse est en somme le papier le plus facile à faire entre guillemets, parce que l'analyse est quand même le papier où le journaliste, s'il fait bien son métier, peut se mettre en position de recul, par rapport à l'événement ou l'information. » Il prend ensuite l'exemple d'un article sur les chances de réélection d'une femme politique de son secteur et conclut : *« Tout ça c'est des éléments d'analyse qui peuvent être relativement neutres à observer. Et le journaliste peut très bien dire ce qu'il a à dire sans que ça fasse des notions affectives. Il n'a pas à dire le bien et le mal. »*

Il prétend d'ailleurs en rester à une analyse factuelle et neutre, mais aboutit en fait à un engagement plus direct voire polémique, quand il s'interroge sur les chances de cette candidate de se faire réélire. Plus loin, il reconnaît d'ailleurs que c'est dans ce genre d'article qu'il a la plus grande latitude d'expression :

« C'est dans l'analyse qu'on est le plus — comment dire? — à même de dire les choses, de dire ce qu'on sait. Parce qu'une analyse, on voit bien si elle est complaisante ou si elle est sans concession. Quand Elisabeth Hubert revient à Nantes après une expérience ministérielle qui, malheureusement pour elle, a échoué, on peut relire mes papiers, j'ai essayé de ne pas l'accabler, mais les mots d'échec y étaient bien et les mots « Va-t-elle rebondir ou est-ce la fin de sa carrière? » Là, ce n'est pas complaisant, tout ça. »

Il manifeste d'ailleurs ses propres ambiguïtés quand il montre la multiplicité des usages du compte rendu :

« Le compte rendu peut être connivent. Il peut aussi être parfaitement, entre guillemets, objectif — c'est un terme sur lequel il faudrait revenir —, en tous cas, là encore, détaché. »

Un journaliste plus critique souligne pour sa part l'importance, dans l'analyse, du recadrage temporel de l'événement, et de la restitution, synthétique cependant, du processus dont il est résultat :

⁸⁹ Cf. Jean Padioleau, « Systèmes d'interaction et rhétoriques journalistiques », art. cit.

« Si vous voulez analyser un événement, vous êtes obligé de prendre en considération tous ces temps. Alors est-ce que le lecteur, il est au courant du temps d'avant? Moi, j'essaye de reprendre le fil de l'histoire, parce qu'il y a surtout une affaire à épisode, reprendre le fil de l'histoire. Mais je ne peux pas raconter vingt papiers que j'ai écrits sur le sujet, ce n'est pas possible, je n'ai pas place pour ça. »

L'usage de l'**interview** et du portrait comportent d'autres enjeux. Car d'un côté ces genres laissent plus de latitude aux journalistes dans le choix des sujets abordés ou des aspects mis en évidence, et leur permettent indirectement d'exprimer leur point de vue⁹⁰, et de l'autre, ils mettent particulièrement en scène l'interlocuteur⁹¹. Ils comportent donc une ambivalence profonde et peuvent faire l'objet d'usages très divers – qui se retrouvent d'ailleurs dans les enjeux de la citation⁹².

Dans l'interview, cette ambivalence repose sur le poids du « direct », qui n'apparaît pas comme tel en presse écrite mais qui rend cependant les journalistes maîtres du sujet et des questions⁹³, et qui met parallèlement en valeur les interlocuteurs⁹⁴. Les journalistes institutionnels s'en servent généralement pour mettre ceux-ci en scène, voire pour les rétribuer symboliquement, tandis que les journalistes critiques s'en servent plus souvent pour mettre en cause leurs interlocuteurs et les interroger sur les sujets qu'ils fuient. Entre ces deux attitudes symétriques, les journalistes ambitieux cherchent à jouer sur les limites acceptables du questionnement. Un journaliste ayant une pratique institutionnelle tout en ayant certaines ambitions souligne ainsi l'importance de ce genre, dans lequel le journaliste a « l'initiative », et qu'il considère comme moins « complaisant » que d'autres genres. Il reconnaît cependant ensuite que l'interview peut être « langue de bois » et même servir de rétribution ou de moyen d'amorcer une relation susceptible de

⁹⁰ Concernant la télévision, Eric Darras analyse le développement de l'interview comme une nouvelle forme d'échange politique destinée à contrecarrer « l'infériorité congénitale du journaliste » (« Les bienséances de l'échange politique. Naissance d'une tribune politique télévisuelle », *Politix* n°37, 1^{er} trim. 1997, pp. 9-24).

⁹¹ Erik Neveu qualifie d'ailleurs le portrait de genre « total », pouvant couvrir tout l'espace des genres, de l'information brute à l'élaboration la plus analytique, et de la plus grande dépendance à la plus grande autonomie vis-à-vis des sources (« Pages « Politique » », art ; cit.).

⁹² Voir plus loin.

⁹³ Concernant la télévision, Eric Darras considère que l'interview a constitué un dispositif renversant l'infériorité du journaliste (« Les bienséances de l'échange politique », art. cit.), mais on peut cependant remarquer qu'il met la personne au centre, ce qui tend de fait à mettre celle-ci en scène, la joute pouvant demeurer purement formelle.

⁹⁴ Surtout dans les dispositifs où l'échange porte sur la personne elle-même, sur le mode de la conversation (voir Pierre Leroux, « 7/7 ou la célébration répétée d'une admiration mutuelle », *Politix*, n°23, 1993, pp. 113-124).

déboucher ensuite sur de nouvelles informations, ce qui atteste d'un usage plutôt destiné à la mise en scène de l'interlocuteur :

« Il y a les initiatives que prend le journaliste, qui décide d'interviewer madame ou monsieur Untel parce qu'il se passe quelque chose ou parce qu'il lui paraît que son analyse ou son opinion va présenter un intérêt. Je prends beaucoup d'initiatives, je fais beaucoup d'interviews. » « L'interview, c'est du question-réponse, la connivence est relativement peu présente dans l'interview, sauf si l'interview est provoquée, fabriquée et si elle a un but précis qui est manipulé, ça peut se produire, bien sûr. »

« Il y a des interviews langue de bois. Moi je considère qu'il faut en passer par là. Peut-être que pour deux interviews langue de bois avec une personne, j'aurai une troisième interview informative et intéressante. C'est peut-être le prix à payer. Si l'interview est langue de bois, c'est sans doute parce que j'ai mal fait mon métier ce jour-là. »

Un journaliste particulièrement critique développe pour sa part une conception beaucoup plus distanciée voire agressive de l'interview. Il y voit en effet avant tout une technique proche du « direct », où l'interlocuteur se met en danger tout en étant par là-même valorisé, mais qui permet surtout au journaliste de poser toutes les questions qu'il souhaite. Il dénonce en effet d'abord les « fausses » interviews, courantes dans la presse nationale, qui sont rédigées par les services de communication des hommes publics :

« Parce que l'interview, c'est le genre... c'est par excellence le règne de la parole. Et moi je crois qu'une interview, on rencontre les gens. Si on ne rencontre pas les gens, ce n'est pas la peine de faire une interview, on se fiche de la tête des gens. Autant dire, dans un papier au style indirect, que sur tel et tel sujet, Mr le ministre pense ceci ou cela, et ne pas donner le sentiment qu'on est en train de faire une interview exclusive complètement bidon. »

Il souligne ensuite la manière dont ce genre valorise celui qui se prête à l'exercice :

« D'abord, il s'y prête, c'est un bon point. Ça veut dire qu'il joue le jeu, quoi, du risque, parce qu'il y a un risque. Mais je crois que ce type d'interview est très bien perçu. Ce type d'interview est apprécié, et au bout du compte, ça rend service à l'interviewé, au bout du compte, ça le valorise. »

Pour lui, le questionnement ne doit pas demeurer formel, l'article risquant alors d'être ennuyeux, et doit même se transformer en « dialogue » ce qui permet finalement essentiellement au journaliste d'exprimer ses propres critiques :

« L'interview questions-réponse, on sait qu'il ne faut pas trop en abuser parce que ça fatigue. C'est apprécié lorsqu'on ne se contente pas de poser des questions, lorsqu'on participe au dialogue, lorsque c'est un dialogue, lorsqu'on peut enrichir par des questions pertinentes, les réponses de l'interviewé. Il ne faut pas que ce soit mécaniste, comme questions-réponses, que ce soit trop sec. Il faut qu'il y ait un peu de complicité entre l'interviewer et l'interviewé. Moi j'ai pris l'habitude, trois ou quatre fois par an, d'interviewer le maire à bâtons rompus, comme ça, en questions-réponses. (...) Je suis à l'origine de ces conférences de presse trois ou quatre fois par an. C'est moi qui les ai demandées en premier parce que ça permet pendant deux heures, trois heures, de balayer un maximum de questions que se posent les gens, et de faire une interview vivante. (...) Je me sens totalement autorisé à faire une interview questions-réponses que je m'approprie totalement, parce que je pose 95% des questions. » Il en vient même à transformer certaines conférences de presse au cours desquelles les échanges prennent place en interviews « à l'américaine », où l'interlocuteur est mis en cause sur les différents aspects de sa politique

Ce localier explique en outre la manière dont il réécrit entièrement le dialogue, pour le rendre plus « vivant », ce qui finit d'ailleurs parfois par placer l'interlocuteur en « accusé » sommé de s'expliquer sur tout une série de dossiers locaux :

« C'est évident qu'il y a un discours parlé et un discours écrit qui ne sont pas identiques. Donc je réécris en fonction des règles de l'écrit et du rythme de l'interview aussi. Je m'autorise à permuter les questions. C'est-à-dire que je considère que s'il y a des questions... C'est une véritable recreation. Je considère que dès qu'il y a des questions à la suite, en général elles sont thématiques, les questions, on traite de tel ou tel thème et on aligne les questions. Ça, c'est le genre très bien lorsqu'on interroge quelqu'un, mais par contre, à la lecture, c'est affreusement barbant. Alors moi, je m'autorise à changer l'ordre des questions-réponses dans mon interview, justement pour correspondre au genre d'une interview très vivante, enfin qui essaye d'être vivante voire même impertinente si nécessaire, et qui soit diversifiée et pas monothématique. »

Le **portrait** peut faire l'objet d'usages homologues à l'interview, mais est plus rarement utilisé en locale. La dimension de valorisation de la personne est ici encore plus prégnante, mais le journaliste peut aussi proposer une vision personnelle de celle-ci, en mettant l'accent implicitement ou explicitement sur ses défauts, ses contradictions ou les aspects de son parcours ou de sa personnalité qu'elle souhaite cacher.

Plus généralement, on trouve chez certains journaliste une volonté de développer de **nouveaux genres**, laissant davantage la parole aux gens dits

« ordinaires »⁹⁵, comme le portrait, le témoignage « vécu » ou le papier « magazine », mais qui font l'objet d'usage très divers, avec toutes les ambivalences liées aux enjeux de la « proximité », qui peut constituer une mise en cause du traitement institutionnel de l'information ou aboutir à son renforcement⁹⁶. Certains journalistes voient par exemple dans les articles « magazine » un moyen de mettre en valeur les initiatives locales et de développer une actualité « positive »⁹⁷, tandis que d'autres s'en servent pour parler de sujets « de fond » et de phénomènes sociaux qui concernent les gens peu médiatisés. Dans la première perspective, un journaliste plutôt désengagé souligne à la fois la dimension d'initiative personnelle et son désir de « faire joli », c'est-à-dire de mettre en valeur l'information et son instigateur :

« Quand c'est un papier magazine où on est allé soi-même à la recherche d'informations auprès de quelqu'un, là on est tenté de... de faire joli. De faire joli dans le sens de présenter l'information d'une manière valorisante, peut-être davantage dans un papier magazine, c'est sûr, que dans un papier d'information, comme ça, d'actualité. »

Il peut aussi s'agir de compléter un mode de traitement institutionnel de l'information, sans nécessairement en remettre en cause les fondements. Par exemple, une ancienne localière du Bocage montre ainsi comment une approche plus intimiste peut être un moyen de renouveler le traitement d'un sujet déjà très souvent abordé, en l'occurrence les spectacles du Puy du Fou :

« Moi j'avais prévenu Ouest-France que je ne ferai plus d'articles de l'intérieur en tant que journaliste, enfin d'article de l'extérieur en tant que journaliste. Parce que je crois que j'avais écrit tout ce que je pouvais écrire en un an et demi de fonctionnement de journaliste aux Herbiers, j'avais écrit tout ce que je pouvais écrire de l'extérieur, concernant le Puy du Fou. Et j'avais l'impression toujours, de me répéter. Et je ne voulais pas me répéter. Donc j'avais dit « Ou vous envoyez un autre journaliste qui ne sait pas ce qu'est le Puy du Fou, pour qu'il écrive sur le Puy du Fou de l'extérieur, ou j'essaie d'obtenir d'être puyfollaise un soir du spectacle de l'intérieur, et de faire un reportage sur la manière dont ça se passe dedans, en tant qu'acteur ».

⁹⁵ Cette volonté de laisser la parole à des gens « ordinaires » est d'ailleurs homologuée à certaines tentations de la télévision pour un « nouveau journalisme », analysé par Erik Neveu, qui souligne l'ambivalence entre un effort de renouvellement du journalisme politique et un risque de trivialisation de la communication politique (« Des questions « jamais entendues » : Crise et renouvellement du journalisme politique à la télévision », *Politix*, n°37, 1^{er} trim. 1997, pp. 25-56).

⁹⁶ Voir le chapitre précédent.

⁹⁷ Cette prescription étant par exemple ce qui fonde le développement des sujets animaliers à la télévision en fin de journal.

Les journalistes critiques qui s'orientent vers ce type de genre journalistique cherchent pour leur part à travers ces formes à développer un autre type de sujet et à parler de la vie des gens ayant une faible visibilité sociale, et des phénomènes sociaux qui les touchent. On a ainsi cité dans la partie précédente un jeune journaliste qui aimerait que le journalisme de « proximité » consiste à parler de la manière dont les salariés vivent la réduction du temps de travail – et non à faire la photo de la maison de retraite –, et une journaliste plus expérimentée, qui s'intéresse à des sujets comme le vieillissement et cherche à s'attaquer aux « tabous » qui empêchent de s'intéresser à certains sujets et de poser certaines questions.

D'autres genres sont plus circonscrits, ont un statut bien distinct des autres articles et permettent aux journalistes de s'exprimer plus directement. Au niveau des pages générales comme dans la presse parisienne, il s'agit de **l'éditorial** ou du **« point de vue »** qui reposent sur une prise de position propre mais sont bien souvent réservés à la direction ou à la hiérarchie des journaux, ou à des personnalités extérieures titrées choisies par les responsables éditoriaux. Au niveau des pages locales, le « billet » peut permettre l'expression du point de vue du journaliste, mais il est de moins en moins employé, toutes les références à un journalisme « d'opinion » plus ou moins littéraire tendant à être bannies. Le genre de **« l'écho »** est en revanche beaucoup plus employé, et peut même apparaître comme un exutoire journalistique, dont les usages sont toutefois bien différents. Il ouvre un certain espace de liberté aux journalistes, mais qui peut être employé de manière purement anecdotique, un peu plus incisive ou franchement critique. Les localiers les plus institutionnels y décrivent ainsi quelques anecdotes, qui plaisent parfois au public mais qui ne gênent en rien les institutions et leurs représentants. Les journalistes les plus critiques s'en servent souvent pour dénoncer ouvertement les dérapages et les enjeux cachés par les institutions officielles, les journalistes ambitieux tentant généralement de jouer sur les frontières du dicible, en dévoilant des aspects cachés sans transgresser ouvertement les conventions des rapports avec les sources institutionnelles. Enfin, certains journalistes désengagés se servent parfois de cet exutoire pour exprimer leurs griefs, en décalage avec leur traitement quotidien, beaucoup plus institutionnel. Un localier plutôt ambitieux explique pour sa part comment il se sert de cet « espace de liberté » :

« Enfin le samedi, il y a aussi ici, une tradition d'échos et de... je dirais de traitement un peu différent de l'actualité. On essaie le samedi... il y a eu... il y a une dizaine d'années, il y avait toujours des caricatures le samedi, et ça fait quinze ans qu'il y a des échos un petit peu sur les coulisses, sur... les trucs où on essaie un peu de faire.. de montrer une autre facette de l'actualité, en jouant sur l'humour ou en jouant un peu... en faisant réagir les gens, en allument un peu, même beaucoup de temps à autres. Mais c'est bien mis dans un cadre particulier. Ce qui fait qu'on a un traitement de l'information, qui, je pense, essaye d'être le plus objectif possible, et en même temps, on un petit peu un espace de liberté le samedi qui est intéressant. »

Les hiérarchies des journaux manifestent une certaine ambivalence par rapport à ces pratiques, craignant les risques de dérapage et s'inquiétant de la « liberté » laissée aux journalistes, mais considérant aussi parfois que ce traitement satirique de l'actualité donne une impression d'indépendance plus grande et « pimente » quelque peu l'approche générale. Et selon l'implication des journalistes en poste d'une part, et la confiance et la prise de risque de chaque journal d'autre part, les différents secteurs de chaque journal peuvent ou non comporter une rubrique d'échos, ayant une tonalité spécifique. Ouest-France publie chaque samedi dans les pages de La Roche-sur-Yon « Les coups de pattes de l'Yon », qui, dans les années 1990, avaient une tonalité fortement critique et décapante et sont désormais beaucoup plus anecdotiques. A certaines périodes, une rubrique homologue existait aussi dans les pages de Fontenay (« Rue de la Rep ») et de St Gilles Croix de Vie (« Parole de Garcie »). A Presse-Océan, dans les années 1990, seul le journaliste en poste aux Herbiers rédigeait une telle rubrique, cette rubrique ayant disparu à la Roche-sur-Yon⁹⁸. Elle a été rouverte suite à la dernière réorientation du journal – après la rupture des accords de la LOC.

Par ailleurs, les localiers, comme une partie importante des journalistes des autres types de postes et du reste de la presse, sont amenés à rédiger des textes plus courts, relevant de genres mineurs, le niveau de réappropriation de l'information par le journaliste étant variable.

⁹⁸ Un membre de la rédaction reprochait d'ailleurs à sa hiérarchie de pas en avoir mis en place, estimant que c'était dans la vocation du journal.

Tout d'abord, la « **brève** » peut être une simple reprise d'une dépêche d'agence, dans la presse nationale ou dans les pages générales, ou d'un communiqué d'une source institutionnelle dans les pages locales, d'une part, ou être davantage retravaillée par le rédacteur qui la traite, d'autre part. Il peut aussi s'agir d'un moyen de minorer une information que le journaliste estime peu « importante »⁹⁹.

De même, les « **informations-services** », qui occupent une place importante de la presse locale, avec les horaires de différents services ou manifestations, peuvent reprendre les éléments de communication des sources ou être au contraire le plus épurées possibles pour ne contenir que les éléments factuels indispensables. Un journaliste plutôt critique explique ainsi les enjeux liés à la rédaction de la rubrique « Vie en ville » qui signale les ouvertures de magasins :

« Lorsqu'on apprend qu'il y a une épicerie qui peut réouvrir, ce qui va être le cas (...), on ne tartine pas, on le fait en dix lignes. Bon, un super magasin, Cymbeline, de robes de mariées, qui en plus sont confectionnées en Vendée, dans le bocage, ça vient de s'ouvrir place de la Vendée, c'est quand même plus chouette que de retrouver là les voitures, toujours les bagnoles. Bon, en dix lignes, on dit que ça, ça ouvre. Alors c'est fait par un professionnel. J'ai mis cinq ans à m'apercevoir que ça ne pouvait pas être fait par un correspondant. Pourquoi? Parce que nos correspondants ont du mal à différencier publicité et information. Les correspondants, ils étaient en train de tartiner, de dire qu'il y avait de merveilleuses robes de mariées, en dentelle de ceci et de cela et que monsieur et madame sont à la disposition de leur public, qu'ils ouvrent exceptionnellement au mois de décembre pour permettre les achats. Tout cela ne nous intéresse pas. Ce qui nous intéresse, c'est les horaires d'ouverture normale, qui gère le magasin, ce qu'on va distribuer comme produit : dix lignes. Tout ça pour justement éviter de dérapier dans le publicitaire, on est dans une frontière très étroite, hein. Pour éviter, il faut qu'il y ait un sens critique qui soit en mesure de traiter d'abord tous les commerçants de la même manière lorsqu'ils ouvrent une boutique. Pas de préférentialisme, rien qui soit de l'ordre de "on préfère celui-ci plutôt que ceux-là", une information linéaire, sobre, et qui ne soit pas comme dans la publicité toujours enthousiasme ; sobre, linéaire, qui soit régulière, et aucune préférence à quiconque. Dire les faits. »

Un journaliste de l'autre titre, qui tient souvent des discours critiques, sans toutefois les mettre en œuvre dans son activité, développe un point de vue similaire :

⁹⁹ Car une stratégie fréquente des sources institutionnelles est d'organiser une conférence de presse, même sur des sujets anodins, pour obtenir un article avec photo. L'enjeu de la réduction à une brève est donc l'absence de photo et la disparition relative des organisateurs derrière le contenu de la nouvelle.

« Par exemple nous on a une rubrique qui s'appelle Lèche-Vitrine, dans laquelle, alors là, ça peut être considéré comme de la pub, moi je considère que c'est de l'information. En quelques lignes, on dit « Le restaurant le Clémenceau s'est rénové ». A partir de ce moment-là, quand tu dis ça, tu expliques qu'ils ont fait tant de travaux, que ça va leur permettre... Les gens vont dire « Mais c'est de la publicité ». Non, là c'est de l'information, si tu le fais en trois lignes ça devient de l'information. Parce que tu donnes une information pratique aux Yonnais. Si par contre dans ce papier, tu fais un papier, comme quelqu'un a voulu le faire passer, un papier qui fait deux feuillets pour t'expliquer que le Clémenceau est le plus beau, le plus grand et le meilleur restaurant de la Roche depuis que c'est rénové, là tu tombes sous de la publicité, et là à mon avis c'est dangereux. »

Entre les deux, certains journaux ont spécifié une catégorie intermédiaire d'informations pratiques traitées en quelques lignes sur un mode concret, que Ouest-France nomme par exemple « Express ». Certains journalistes, notamment les plus critiques, s'efforcent ainsi de neutraliser le plus possible les informations commerciales, comme les ouvertures de magasins, les expositions ou les salons, afin d'échapper à la dimension promotionnelle, voire publicitaire, et en se limitant ainsi à un compte rendu descriptif minimal.

Si les routines professionnelles incitent les journalistes à employer le genre du compte rendu descriptif, plus « économique » et plus favorable aux sources, ceux-ci peuvent néanmoins retrouver des marges de manœuvre plus grandes en lui donnant une dimension plus analytique ou en employant d'autres genres. Les rédacteurs font un usage différent de ces marges¹⁰⁰, qui peut être restreint voire inexistant (respectivement dans le cas des journalistes institutionnels et désengagés), ou plus important et orienté vers la mise en scène de son professionnalisme, avec une mise à distance surtout formelle (chez les plus ambitieux), ou employé pour orienter la perception des lecteurs et contrer les tactiques de communication des sources institutionnelles (chez les journalistes les plus critiques). Les usages des procédés angulaires et de focalisation sur une des dimensions de la nouvelle comportent des enjeux analogues.

¹⁰⁰ Qui ne sont pas intrinsèquement liées à un genre particulier mais à l'usage qui en fait.

« Angles » et focalisation sur un aspect de l'information

Les journalistes sont incités à choisir un « angle » particulier de traitement de l'information et à en privilégier les aspects les plus « saillants » ou les plus « neufs », afin de proposer un point de vue singulier sur celle-ci. Face à ce qu'ils perçoivent comme une tendance à la platitude du compte rendu, et au nivellement de tous les aspects abordés, noyés dans la narration ou la description, les journalistes peuvent en effet choisir un « angle » particulier et sélectionner les dimensions jugées les plus pertinentes. Denis Ruellan analyse les procédés « angulaires » comme un moyen de segmenter la réalité, éludant ainsi la question du sens général de l'information. L'auteur ajoute que ces procédés permettent de travailler de manière plus subjective, sans se soumettre aux mêmes exigences de rigueur que le compte rendu traditionnel¹⁰¹. Ces procédés s'inscrivent donc dans le mouvement ambigu de renonciation à « l'objectivité » et à toute prétention globalisante et de remise en cause de la conception du journaliste comme accoucheur ou médiateur de la « vérité » sur l'événement.

Mais parallèlement, le fait d'assumer des choix plus personnels dans le traitement de l'information est aussi ce qui permet aux journalistes d'introduire une plus grande distance par rapport au point de vue des sources officielles, et de déplacer l'approche de l'événement par rapport à la présentation que ces dernières proposent.

Les procédés « angulaires » peuvent donc faire l'objet d'**usages multiples** voire contradictoires, avec une proportion variable de mise en scène de la subjectivité propre du journaliste, et de mise en avant d'un point de vue alternatif et étayé sur l'événement. Dans le premier cas, si le point de vue est déplacé, la vision officielle n'est pas contestée mais simplement complétée par une autre approche, tandis que dans le second, c'est la présentation même des faits qui est modifiée. En fait, l'important est l'effort d'évaluation autonome du sujet et de déplacement éventuel de son centre d'intérêt par rapport à la version des sources. Les journalistes désengagés s'en donnent rarement la peine et les institutionnels cherchent

¹⁰¹ *Le professionnalisme du flou*, op. cit., pp. 152-159.

essentiellement à mieux valoriser l'événement ; en revanche les journalistes ambitieux utilisent parfois cette ressource pour affirmer à la fois leur « indépendance » relative et leur compétence, tandis que les journalistes critiques s'en saisissent pour contester plus profondément la prétention des sources institutionnelles à imposer leur point de vue. Symétriquement, certains journalistes justifient même le refus des articles « d'analyse » par la volonté de « coller » au point de vue des sources. Par exemple, un journaliste qui s'est fortement désengagé de son activité justifie la nécessité de s'en tenir au point de vue des sources et même à leur « communication », par l'idée selon laquelle les réflexions ou informations alternatives du journaliste doivent être conservées pour des sujets d'enquête distincts :

« C'est-à-dire quand on... les gens... enfin on a un sujet, on expose un sujet, et puis si soi-même on a des connaissances particulières dans ce domaine-là, donc on peut nourrir une réflexion qui s'ouvre, bien sûr. Mais... je trouve que si on a beaucoup de choses à dire en dehors du sujet en présence, il vaut mieux garder ça pour faire une enquête et pour faire un autre... traiter l'affaire différemment. Parce que par exemple si on a une conférence de presse, si on est invité par quelqu'un, à parler de... — je ne sais pas — de la politique municipale du logement, par exemple, et puis donc la personne va vous parler pendant une heure de la politique municipale du logement. Et puis soi-même, on a... on la critique, on ne l'apprécie pas, ou on a d'autres informations, d'autres sources divergentes, des gens qui n'apprécient pas la politique du logement de la ville, alors je crois que... il vaut mieux dans un premier temps, se tenir à ce qu'a dit la personne, et puis dire que le sujet donnera lieu à d'autres prolongements et puis à ce moment-là, après, faire une enquête sur... où on peut donner la parole, élargir le sujet, quoi, mais... Je ne serais pas... je serais enclin, dans un premier temps, à rester au niveau de la communication qui nous a été proposée. Et puis si elle donne un sujet à approfondissement, à ouverture, à ce moment-là, on peut faire autre chose, après, il ne faut pas mélanger. » Toute la question est ensuite bien sûr de savoir si le journaliste « sort » ou non ces autres approches du sujet. Mais dans un premier temps, ce localier justifie la reprise de l'angle officiel et l'adoption d'un traitement de compte rendu descriptif.

Cependant, pour d'autres types de sujets – non « politiques » –, ce rédacteur souligne les possibilités de déplacement de « l'angle » du sujet. Il présente en effet la manière dont il a choisi de ne pas traiter une manifestation institutionnelle pour mieux se centrer sur un élément annexe qui lui semblait plus « intéressant » :

« J'ai écrit un papier sur le centre équestre de A, samedi, mais un truc complètement anodin, je suis allé couvrir un concours équestre. Et j'ai pris le parti de ne pas couvrir le concours équestre mais de couvrir le fait que des jeunes du club passaient un brevet en marge du concours, parce

que je trouvais ça plus intéressant en vie locale, quoi, faire le portrait de jeunes du club passionnés du cheval et tout ça. »

Plus généralement, de nombreux journalistes valorisent l'usage des procédés angulaires, dans des optiques différentes. Pour les plus institutionnels, il s'agit avant tout de valoriser la manifestation, voire d'en améliorer la présentation par rapport à la communication des sources dominantes. Un journaliste ayant des responsabilités hiérarchiques situe l'emploi de ces procédés de sélection d'un « angle » particulier dans une recherche exclusive d'amélioration de la lisibilité du journal et d'une démarche « grand public » :

« D'abord n'écrire que ce qui intéresse le lecteur, grand public. Un cas d'école encore : si vous avez une assemblée générale d'association des anciens combattants, si les mecs commencent, c'est ce qui est souvent leur premier problème, à débattre pendant une heure du calcul de leur retraite, ça n'intéressera pas le lecteur grand public qui n'est pas ancien combattant. Et l'ancien combattant, de toute façon, lui a toujours ses revues internes qui lui apportent la réponse à ce genre de souci. Donc à mon avis, ce qui intéresse le lecteur, dans ce genre d'assemblée générale, ce qui intéresse le grand lecteur, c'est de savoir si éventuellement il est médaillé, si éventuellement le président va changer, et quel va être le programme de l'association l'année prochaine. Voilà, point final. Faire court. Essayer de se tenir à une idée force. »

Il précise dans un autre exemple son choix de privilégier une information principale, au détriment d'une approche plus globale de l'événement :

« L'autre jour, par exemple, pour les Assises Locales du Développement, il y a eu quatre ateliers qui ont débattu. Donc un atelier enseignement supérieur, un atelier jeunesse, un atelier sur la démocratie locale, et un atelier sur l'aménagement du territoire. J'avais deux cents millimètres à faire, un papier normal, quoi ; je me suis dit "Si je commence à parler des comptes-rendus des quatre ateliers, ça va rester très flou, et en plus, il n'y aura pas d'idée principale qui se dégagera". Donc je me suis cantonné à un seul atelier, qui était l'atelier sur l'aménagement du territoire. Pourquoi l'aménagement du territoire? Parce que c'est aussi un débat national, donc voilà. Donc c'était un peu d'actualité, et puis ça intéresse les gens parce que c'est quand même leur quotidien. Et puis j'ai par ailleurs après, sous ma signature, j'ai mis "au cours de ce colloque, il y a eu trois autres ateliers". » .

Ici, la focalisation sur un aspect de la manifestation officielle vise essentiellement à éviter l'écueil du compte rendu descriptif trop vague et trop visiblement « officiel », mais pour mieux mettre l'événement en scène. Loin d'introduire une rupture par rapport aux sources, il s'agit de parfaire leur communication. Les journalistes plus ambitieux insistent pour leur part davantage sur

la nécessité d'affirmer leur « indépendance ». Un localier met ainsi en avant l'idée que le choix d'un angle lui permet de retrouver de l'autonomie et de faciliter son expression subjective :

« On n'est pas des claques, on n'est pas des... On ne fait pas qu'une photo, et même quand on fait une photo, on la prend comme ci, comme ça, on la prend avec son œil à soi. Ce n'est pas un magnétophone. On est... Donc on doit trouver un angle, et cet angle-là, il vaut mieux qu'il soit positif, il vaut mieux qu'il soit... » Il affirmera d'ailleurs à la fin de l'entretien qu'il y a des gens « sympas » dans tous les secteurs de la vie politique et sociale et que son « boulot » consiste à trouver « du positif » dans les initiatives des uns et des autres.

Mais ce journaliste pourtant globalement peu critique, expose la nécessité, dans certains cas, d'introduire une mise à distance plus négative, notamment face à certains « dérapages » tels que la dérive des coûts d'un projet de l'ancienne municipalité :

« Est-ce que c'est normal que personne ne dise pas qu'on a racheté l'ancien Hyper-U pour 6 millions de francs, enfin avec un projet qui valait 6 millions de francs au départ, le deuxième conseil municipal, on a dit que ça allait peut-être avoir des... parce qu'on voulait vraiment faire quelque chose de bien, ça allait aller entre 10 et 11 millions de francs, qu'au niveau du marché, c'est passé à 18 millions de francs, qu'on a tout mis sur des travaux annexes et des budgets annexes ce qui fait qu'au total, on a eu quasiment 30 millions de francs qui ont été mis là-dedans. - Pour quoi? - Pour le centre culturel. On avait un ancien... on avait un supermarché qui était ici et qui est passé de l'autre côté, qui s'est fait construire par les établissements Briand de l'autre côté de la rocade, qui a récupéré le marché. Donc ils ont récupéré ici, donc ça va. Et puis au lieu de raser, on a fait une étude en disant « Qu'est-ce qu'il faut faire? » — C'est un hangar, hein — « Est-ce qu'on rase ou est-ce qu'on réhabilite? » Alors ils ont décidé qu'il fallait réhabiliter parce que ça coûterait moins cher. Et le rapport, la seule première décision du conseil municipal là-dessus, c'est de dire « On réhabilite parce que si on rase ça coûtera plus de 8 millions de francs ». Donc ça c'est le choix, c'est le choix des électeurs enfin c'est le choix des élus qui... Après, on en arrive à 30 millions. On se dit « Mais on s'est fait avoir ». C'est vraiment... Il y a une escroquerie mentale, quelque part. Mais si je ne fais que mon rôle de journaliste qui est d'aller au conseil municipal, j'écoute ce qui se dit et je ne vais pas plus loin, je dis « Ils ont dit ça, point », comme il n'y a personne qui ouvre le dossier, comme il n'y a personne qui a accès au dossier, alors on ne peut pas. » Il estime donc que sa responsabilité est aussi de déplacer l'angle du sujet, et de ne pas se contenter du compte rendu traditionnel du conseil municipal, pour aborder plus frontalement la gestion de ce projet.

Un autre journaliste attaché à son « indépendance » sur un mode principalement professionnel manifeste aussi une volonté de rester maître de « l'angle » et des aspects de l'événement qu'il traite – ce qui suppose de déplacer

quelque peu le point de vue par rapport aux organisateurs. L'observation ethnographique a ainsi permis d'étudier comment il faisait l'effort de déplacer l'angle sur certains sujets, notamment culturels ou économiques :

Il estime en effet que la présentation du Festival [organisé par le Théâtre régional des Pays de Loire sur la Côte vendéenne] qui aura lieu dans deux mois par son responsable était « *inodore et sans saveur* » et préfère parler de l'organisation de la manifestation plutôt que de sa programmation, pour lui donner de la « *saveur* » et un côté « *accrocheur* », en titrant « *Pari gagné pour le TRPL, mais rien n'est sûr pour l'avenir* ». Pour des raisons techniques, ce titre sera d'ailleurs modifié par un secrétaire de rédaction en « *Pari gagné pour les responsables du TRPL* », ce dont le journaliste ira se plaindre. Le lendemain, ce journaliste transformera aussi le traitement de la conférence de presse confuse du Crédit mutuel qui annonçait son accord avec les Gîtes ruraux et des agriculteurs polonais pour développer le tourisme rural dans ce pays, pour faire un article plus général sur l'implantation du Crédit mutuel en Pologne et sur les stratégies de développement du tourisme rural, qui adopte un angle d'approche beaucoup moins favorable et est titré « *Polonais en quête de crédit* ».

Chez les journalistes les plus critiques, cet effort de choix et de déplacement de « l'angle » de traitement du sujet est souvent encore plus approfondi et vise plus directement à mettre en cause la gestion de certains pouvoirs.

Ce travail de déplacement du sujet peut aussi être mené pour les « **communiqués de presse** », traités en brèves, même si le journaliste n'a à sa disposition que le discours écrit de la source – qu'il peut cependant compléter par des appels téléphoniques. Par ce complément d'information éventuel d'une part, et par le travail de réflexion et de réécriture d'autre part, les rédacteurs peuvent déplacer l'angle et/ou introduire une certaine distance. Les journalistes désengagés et institutionnels approfondissent moins ce travail, ou le réalisent parfois ponctuellement vis-à-vis des sources les plus dominées dans leur propre champ. Les journalistes plus ambitieux sont souvent plus attentifs à calibrer les communiqués en fonction de leur conception de la hiérarchie de l'information et à éviter les mises en scène autopromotionnelles les plus flagrantes. Les plus critiques sont généralement encore plus sourcilleux et attachés à retrouver la maîtrise de l'angle de présentation de l'information que le communiqué comporte. Un rédacteur particulièrement critique expose ainsi la manière dont il retravaille les communiqués des députés – qui signalent à la presse chacune de leurs interventions dans l'hémicycle :

« Il y a un communiqué de Joël Sarlot, député, qui nous inonde, comme ses autres collègues députés... On ne peut pas ignorer qu'ils agissent. D'ailleurs ils sont payés pour ça. Moi je ne suis pas toute la journée en train de crier à hue et à dia ce que je fais. Eux, toute la journée, ils ont besoin de dire ce qu'ils font. Il y avait une information, je l'ai donnée, et j'ai fait en sorte que ça reste une information et pas la publicité du député. Je dirais que là, c'est Joël Sarlot, mais je me fiche pas mal de savoir si c'est un député communiste, Front National ou droite, ça m'est complètement égal. On est là... On essaye d'être là pour donner du contenu, de l'information. - Est-ce qu'il vous arrive de ne pas passer par exemple quand vous recevez...? Je suppose que ça, c'est un communiqué qu'ils vous envoient, un communiqué de presse? - Oui, mais j'ai tout retiré, là, je ne l'ai pas passé tel quel. - Et est-ce qu'il arrive que vous n'en passiez pas? - Ah ben bien sûr. Bien sûr, ça arrive tous les jours que nous ne passions pas de communiqué. Tout simplement parce que ça n'apprend rien. Ça n'apprend rien de plus que ce que nous avons déjà écrit. »

Plus généralement, ce localier tient à retravailler tous les communiqués qui lui parviennent, pour les recentrer sur le contenu de l'information qu'ils comportent et pour en faire disparaître la promotion de leurs auteurs. Il prend l'exemple d'un texte reçu le jour-même :

« Tenez, j'ai passé vingt minutes à retraiter un communiqué complètement délirant et merdique qui prenait trois fois plus de place que celui que vous voyez, là, qui fait soixante lignes, qui faisait à peu près entre cent quatre-vingt et deux cents lignes, envoyé par le ministère des anciens combattants pour nous donner la liste des nominations de porte-drapeaux. Alors vous voyez, ce n'est pas très enthousiasmant. Alors j'ai fait ça, j'ai passé vingt minutes là-dessus, parce que je ne voulais pas passer deux cents lignes sur les nominations de porte-drapeaux. Je considère que ça intéresse des gens puisqu'au moins certains d'entre eux, les anciens combattants. Donc les nominations des porte-drapeaux, ça valait le coup de les présenter, mais il fallait que ça reste dans des limites acceptables de châsse, de place quoi. »

Le choix d'un « angle » et plus généralement de l'aspect de l'information qui sera privilégié et de la manière dont celle-ci sera présentée, peuvent donc être utilisés de manière diverse, dans la perspective d'une mise en valeur du journaliste lui-même, ou d'un déplacement par rapport au point de vue des sources officielles. L'écriture du texte proprement dit et le choix de l'image permettent de jouer plus finement sur la mise en valeur et la mise à distance des interlocuteurs.

3. *Écriture et illustration de l'article*

La mise en valeur et la mise à distance des organisateurs de la manifestation ou des acteurs de l'événement se jouent dans des procédés d'écriture et d'illustration qui font l'objet d'un effort important de maîtrise de la part des journalistes, et qui passent par le « montage » et le mode de relation des discours rapportés, par le travail sur les limites du dicible et les connotations sémantiques, et par le choix de la photographie.

Citations et distance au discours rapporté

Tout d'abord, le mode de relation du discours des sources comporte des enjeux cruciaux pour la mise en scène des interlocuteurs, qui sont d'ailleurs homologues à ceux du travail de « montage » audiovisuel¹⁰². Divers travaux de type sémiologique s'intéressent d'ailleurs à ces procédés de mise en scène, proposent des analyses de la nature des dispositifs employés et de leurs locuteurs¹⁰³, et étudient la distance au discours des sources¹⁰⁴. Dans le présent travail, au delà de la description des procédés stylistiques mis en œuvre, c'est l'hétérogénéité de leurs usages que l'on cherche à analyser, et les dimensions à la fois professionnelle et tactique de la mise en valeur des sources et de la distanciation. Le choix, la hiérarchisation et la formulation des propos laissent en fait une très grande place à l'initiative des journalistes. Dans ce cadre, ces derniers emploient différentes techniques de mise en scène et de mise à distance des acteurs de l'information, dans des proportions variables et dans des perspectives hétérogènes. Tout d'abord, la citation des

¹⁰² Sur les enjeux de cette activité, voir notamment Jacques Siracusa, « Le montage de l'information télévisée », art. cit, et sa thèse *Le corps des reporters et la forme des reportages*, op. cit.

¹⁰³ Claude Jamet et Anne-Marie Jannet analysent ainsi les dispositifs de mise en scène de l'information, les positions interlocutives et les mises en scène de l'énonciation, qui peuvent être employés dans la presse écrite (*La mise en scène de l'information*, Paris : L'Harmattan (Coll. « Champs visuels »), 1999).

¹⁰⁴ Sur les procédés stylistiques en jeu et leur signification, voir, à propos d'autres types de médias, Jacques Lemarchand, « Reprise et reformulation du discours d'autrui. Les commentaires radiophoniques immédiats des interventions du président de la République », Pierre Fiala, « Le discours rapporté dans les fabriques d'opinion », *Langage et Société*, n°64, juin 1993. Pour la presse, voir les analyses de Maurice Mouillaud et Jean-François Tétu, *Le journal quotidien*, op. cit, « Les stratégies de la citation », pp. 129-149.

sources met celles-ci en scène et rend l'information plus « vivante », mais elle peut aussi permettre de rendre visible certains aspects de leur personnalité ou de leur mode d'exercice du pouvoir. A contrario, l'expression d'une certaine distance par rapport au discours des sources peut être plus ou moins formelle ou contestataire. Elle peut être à la fois destinée à mettre en scène le professionnalisme et l'indépendance du journaliste¹⁰⁵, et à mettre en cause plus profondément la gestion ou le pouvoir de la source. Ce rapport distancié au discours rapporté se manifeste en particulier à travers les verbes ou les conjonctions employés. Le rapport peut aller de l'adhésion¹⁰⁶ (« Comme le dit X, ... », « X montre que... »...) ou de la neutralité prudente (« X indique que... »...), à une distance formelle (« Selon X, ... », « X estime que... ») voire à une mise en doute quasiment explicite¹⁰⁷ (« X soutient que... », « prétend que... »). Ces enjeux stylistiques sont particulièrement forts dans le titre, où le maintien des guillemets construit la distance formelle entre l'auteur et le locuteur, tandis que la disparition de ceux-ci induit une adhésion du journaliste aux propos de la source.

L'enjeu est aussi de savoir quels sont les **propos que les journalistes retiennent comme saillants**, ceux que les sources tentent de faire passer comme tels ou ceux qui sont révélateurs d'autres dimensions de leur activité ou de leur personnalité. En effet, les sources elles-mêmes tentent de faire comprendre aux journalistes ce qui est essentiel dans leur intervention, voire indirectement d'imposer les citations à retenir. Par exemple, lors du conseil municipal qui a fait l'objet d'une observation ethnographique, le maire répétait les passages clefs de son discours, parfois même en regardant explicitement les journalistes d'un air complice. En outre, il a fait distribuer son intervention écrite sur le dossier principal de ce conseil, afin que les journalistes en recopient des passages sans retraduction personnelle. Les journalistes peuvent donc anticiper les citations que leurs interlocuteurs souhaitent voir dans le quotidien. Mais ils peuvent s'en servir de diverses manières, en se

¹⁰⁵ Selon une rhétorique de l'expertise critique, selon les termes de Jean Padioleau, « Systèmes d'interaction et rhétoriques journalistiques », *art. cit.*

¹⁰⁶ Maurice Mouillaud et Jean-François Tétu parlent de « stratégie de l'amalgame : dire c'est faire », quand on ne peut repérer les limites nettes et stables entre le discours primaire et l'énoncé du journal (*Le journal quotidien*, op. cit., p. 141 et s.

¹⁰⁷ Qui peut même être retourné contre son auteur selon une « stratégie de l'aveu » et qui consiste à « faire endosser par une cible le discours que le locuteur tient sur elle (Ibid., p. 143).

conformant aux attentes de ces derniers en mettant en valeur leurs propos, en instaurant une certaine distance critique vis à vis de ces prises de position ou en choisissant délibérément d'en retenir d'autres.

Les journalistes les plus institutionnels se servent généralement de la citation au style direct uniquement comme d'un moyen de mettre en valeur leurs interlocuteurs, sans chercher à introduire de distance par rapport à leurs propos. Ils soulignent souvent la dimension statutaire de la citation, qui constitue une forme de consécration d'un droit institué à la parole. Un localier mêlant une conception ambitieuse de son métier et une pratique plutôt institutionnelle affirme ainsi l'intrication entre la dimension stylistique et le fondement statutaire de l'emploi de la citation :

« Le fait de citer les propos, ça sert déjà à aérer l'article, c'est un petit peu comme de mettre une photo dedans, ça sert à le rendre plus lisible. Une citation, ça va souvent être ce qui va attirer l'œil du lecteur. Ça sert aussi, quand une personne que vous avez rencontrée a sorti un argument fort, autant le mettre dans sa bouche à lui que dans votre bouche à vous. S'il a donné un élément d'information important, bon, on le retranscrit textuellement. Nous, on se garde plutôt l'analyse et la synthèse. Enfin plutôt la synthèse, on se garde la synthèse de l'information.(...) Mais ceci dit, pouvoir de temps en temps glisser un moment de moindre concentration dans l'information, mais un moment fort, dans la bouche d'un autre, c'est important. - Et est-ce que vous pensez qu'il s'agit plutôt de prendre une distance vis à vis de cette information ou de la mettre en valeur? Parce qu'à la fois c'est en gras donc ça apparaît quand même clairement et puis ça met en valeur la personne qui le dit. Ou est-ce que c'est plutôt pour vous-même, vous mettre en retrait et ne pas la prendre à votre compte? - C'est pour nous mettre en retrait, d'une certaine façon oui, parce qu'on n'est pas l'élément important du papier. Je veux dire que c'est quand même l'information qui compte. Evidemment, si on met une citation de quelqu'un, c'est que ce quelqu'un a un poste important. » Il s'agit de « *mettre en avant* » les personnes « *intéressantes* » pour le sujet. Ce localier prend ensuite l'exemple fictif d'un article sur le GATT où il citerait abondamment les propos de Luc Guyau qui « *représente une autorité en la matière* ».

Un autre journaliste ayant un traitement très institutionnel de l'information de son secteur souligne aussi l'importance stylistique de la citation, comme moyen de différencier le discours propre du journaliste de celui de la source, et de faire prendre à son interlocuteur « ses responsabilités » – même si en pratique il s'agit avant tout pour lui de mettre en valeur ces dernières :

« C'est vrai que des fois, je suis assez sensible à la manière dont les choses sont dites. Donc ça m'arrive de relever des choses qui sont fortement dites, joliment dites. Ou bien parce que c'est des points de vue très tranchants, ou bien parce que c'est des réponses à d'autres propos tenus avant. Oui, c'est ça qu'il faut relever, dans ce qui est dit. (...) Il y a vraiment des choses où le gras s'impose, parce que c'est l'interlocuteur qui vraiment l'a dit et que c'est un point de vue très personnel, très particulier, qui est intéressant, mais il faut bien que le lecteur puisse faire la différence entre ce qui est dit par les personnalités et ce qui est plus du domaine du journaliste, ce qu'il perçoit et ce qu'il explique. » « Quelques fois, ça les met en valeur, quelques fois ça les dessert. Mais je pense que c'est eux qui prennent leurs responsabilités quand ils disent des choses publiquement ou devant un journaliste, ce qui revient un peu au même, ils savent ce qu'ils font. Donc on ne peut pas me reprocher de les avoir mis en valeur ou de les avoir fusillés. »

Ce reporter souligne en outre la nécessité d'« adoucir » les citations, pour passer du langage oral à l'écrit :

« Peut-être que dans la forme, parce qu'il y a des choses qui sont dites et puis il y a l'expression orale qui n'est pas l'expression écrite. C'est évident que quand les choses sont écrites, elles sont quelques fois un peu adoucies. »

Les journalistes ambitieux et critiques s'efforcent généralement d'introduire une plus grande distance dans leur relation du discours des sources, et, pour les seconds, de privilégier d'autres propos que ceux attendus par les sources officielles. Un journaliste critique explique ainsi comment la citation au style direct constitue à la fois une mise en valeur de l'interlocuteur mais permet aussi l'introduction d'une plus grande distance par rapport à ses propos :

« C'est à la fois une mise en valeur et une mise en distance. Moi, lorsque je n'adhère pas ou lorsque les gens expriment des propos très personnels et qui les engagent eux-mêmes, j'utilise énormément l'ouverture des guillemets. Je crois que c'est important que chacun prenne ses responsabilités. Lorsque je parle, je parle, je n'ai pas besoin de guillemets, mais lorsque les gens parlent, j'ouvre les guillemets. Moi je crois que c'est à la fois une valorisation et en même temps une mise à distance. On ne va pas prendre à notre compte ce que disent les individus. Puis le lecteur a le droit de savoir qui parle. Qui parle et qui dit quoi. D'où l'ouverture des guillemets. ».

Certains journalistes critiques tentent ainsi parfois de minorer volontairement la place accordée aux propos des personnalités officielles. Un journaliste yonnais qui avait plusieurs fois préféré les citations des personnels techniques et des fonctionnaires aux propos du maire a même fait l'objet d'une plainte de ce dernier auprès de sa hiérarchie.

Une secrétaire d'édition souligne aussi les enjeux de mise en valeur de la citation et signale les restrictions de son usage qu'elle est amenée à imposer aux correspondants. Elle précise en effet que face à la volonté des sources et des correspondants de voir les propos de tous les hommes politiques cités dans les articles, une règle a été élaborée afin de régler l'usage de la citation :

« On a un principe au SE à la Roche, c'est de dire « La personne intervient, on laisse sa citation, si sa citation ne répète pas celle du maire, celle de tel autre invité. Si elle apporte quelque chose de plus. Si par contre c'est « Je remercie Mr Machin de m'avoir invité », on se dit « il n'y a rien », on enlève ». » Son activité quotidienne consiste en outre à réintroduire plus de distance dans le mode de présentation de l'événement.

A contrario, la simple citation de discours révélant des aspects « cachés » de l'activité de certaines personnalités ou institutions, dans le sens de « non publics » et qui renvoie parfois à une espèce de « point aveugle » de leur pouvoir, constitue au contraire une transgression des normes relationnelles. Les journalistes les plus critiques font parfois un usage implicitement dénonciateur de la citation. Une journaliste très attachée à la restitution de la parole des acteurs estime même que c'est un exercice particulièrement intéressant, notamment pour retranscrire les éléments non-verbaux de l'interaction et pour exprimer un point de vue :

« J'aime bien pratiquer un truc qui est entre guillemets. Si je faisais par exemple une interview de vous, ça pourrait être ça, je vous situerais très rapidement et après, le papier ce serait ouvrez les guillemets, fermez les guillemets. Il n'y a vraiment que des non journalistes pour penser que j'ai repris intégralement les choses et que c'est un exercice simple. C'est extrêmement compliqué. Ça veut dire qu'on saque dans cet exercice-là, les questions qu'on a posées, ça veut dire aussi qu'il faut donner un tout petit peu d'ambiance, parce que sur des sujets sensibles, les gens ils ne répondent pas comme une mitraillette, il y a des hésitations, il y a des rires, il y a des silences, il y a des regards dans les yeux, il y a plein de choses qui font partie du truc. Il y a aussi une manière, alors c'est dans l'écriture, de... [Elle reprend le journal du jour et montre un article.] Tenez, le publicitaire que j'ai interviewé sur les vieux aujourd'hui, entre guillemets, pour moi c'est quasi une caricature de publicitaire, il m'a fait beaucoup rire. Bien sûr que... alors je ne sais pas comment dire — il m'a dit beaucoup plus de trucs, pour des questions de lignes il a fallu faire un choix. (...) Je n'avais pas envie de faire un discours moral sur ce mec-là, mais je voulais que le lecteur qui est tout sauf con comprenne quand même assez vite ce qui se passe. D'où le titre « La pub veut séduire les seniors ». Parmi tous les trucs que ce mec m'a dit, il y avait deux, trois choses auxquelles je tenais beaucoup, par exemple je ne sais plus quel paragraphe, quand le publicitaire dit à ses clients, ses annonceurs « Dites aux seniors que... » merde, il faut que je retrouve le paragraphe exact — Voilà « Moi je dis aux

entreprises 'Séduisez les seniors, mettez-vous dans leur tête, leur argent vous intéresse. Dites-leur ce qu'ils veulent entendre ». Ça me semblait très important qu'il y ait ce paragraphe-là. C'est ce que ce mec m'a dit. Ça en plus, c'est une brochure qu'il donne à ses clients.(...) Il faut que le lecteur sache que ce mec, il veut leur fric. Ça fait partie... Comment dire? Voilà, on n'est pas dans la fiction, là. Il m'a dit ça. Il distribue des plaquettes à ses clients avec ses 18 conseils, c'est des mots, ça m'a fait tordre de rire, et en même temps le message est très clair, c'est-à-dire que quand on est le lecteur, il faut qu'on sache bien que c'est un discours très cadré. Mais j'aurais pu faire un truc « Regardez comment la publicité, je ne sais pas trop quoi... », les violons de type moralisateur, non. Ce que dit ce mec me semblait plus fort. Mais il fallait que ce soit là-dedans. (...) Ce que lui dit me semble plus clair que n'importe quel commentaire que je pourrais faire, de type ironique par exemple. »

Cette journaliste cite aussi l'exemple d'un article concernant l'absence de permis de construire pour certains bâtiments du Puy du Fou, où elle a rapporté explicitement les propos de divers responsables qui avouaient leur mépris des règles légales – ce qui est pire que de dénoncer de fait en tant que tel : « Le maire en train de dire « Moi, le permis de construire, je m'assois dessus », « Moi, le permis de construire je m'assois dessus ». Et moi, de ma voix la plus aéroport : « Ah oui...? » Le X [nom du directeur artistique du Spectacle] pareil. Je fais un papier, je le fait relire trente fois par Y [le directeur départemental], Y me regarde, me dit « Tu peux prouver tout ça? » Je dis « Ecoute, c'est ce qu'ils ont dit », et j'avais enregistré au téléphone, et j'avais pris des notes en plus. (...) On a relu ligne à ligne, virgule par virgule, il a fait enlever des verbes, et j'étais d'accord, mais globalement, on disait que le Puy du Fou accueillait du public et que le maire s'essayait sur le permis de construire : « Si il fallait attendre les permis de construire », disait le maire. »

De même, quand les journalistes rapportent explicitement les pressions, les menaces voire les insultes dont eux-mêmes ou d'autres acteurs plus dominés sont l'objet, ils rompent alors une des conditions de l'efficacité de ces techniques de pouvoir, qui est leur discrétion. Il ne s'agit pas de les tenir « secrètes » mais d'éviter qu'elles ne deviennent des vérités « publiques ». Et c'est finalement la part de « violence » – qui n'est pas purement « symbolique » – dans l'exercice du « pouvoir » qui se trouve ainsi occultée et permet de maintenir la fiction d'une organisation « rationnelle » des pouvoirs, des institutions et de la société.

Enfin, le **mode de nomination des personnes** citées ou mentionnées dans l'article est particulièrement sensible. En particulier pour les hommes politiques,

l'emploi du nom propre de la personne est perçu comme un enjeu important¹⁰⁸. Car si la présence de propos en citation, ainsi que d'une photographie, sont considérés par les journalistes et leurs sources comme un aspect essentiel de la mise en valeur de ces dernières, l'emploi voire la répétition du nom propre et non seulement du titre – ainsi que la formulation de celui-ci – sont ce qui actualise l'efficacité de la mise en scène. Les journalistes institutionnels sont d'ailleurs parfois tentés de multiplier la nomination des personnes, écrivant leur nom dans le titre, le chapeau, la légende et à plusieurs reprises dans le corps du texte. La mise en valeur devient alors cependant manifeste, ce qui peut faire douter le lecteur de « l'indépendance » et de la « crédibilité » du journaliste et l'inciter à adopter une lecture ironique de l'article, ce qui retire in fine une partie de sa productivité à ce procédé. Pour leur part, les journalistes les plus désengagés s'abstiennent souvent de cette mise en scène, et marquent d'ailleurs même parfois leur refus de leur position par cet acte symbolique. L'exemple d'un journaliste qui s'est désinvesti de son activité après avoir été muté autoritairement suite aux plaintes des personnalités locales de son ancien secteur, et qui depuis n'écrit plus le nom de Philippe de Villiers quand il le peut, a ainsi déjà été mentionné. Les journalistes plus critiques s'efforcent souvent d'éviter ces redondances et limitent parfois la nomination des personnes au minimum – bien que les hiérarchies soient attentives à l'attente des sources institutionnelles, et en particulier les sources politiques, d'être nommées. Il peut s'agir de localiers, qui évitent de multiplier les citations et mentions personnelles, mais aussi de secrétaires de rédaction, qui veillent à ce que la copie de correspondants n'apparaisse pas comme trop engagée en faveur des élus locaux. Quant aux journalistes plus ambitieux, ils jouent généralement de cette arme de manière plus tactique, pour peser sur le rapport des forces mais sans en faire une ligne d'action régulière.

L'arme du boycott des noms propres a d'ailleurs parfois été utilisée collectivement, notamment par des secrétaires de rédaction, comme le rapporte un localier :

« Je sais que par exemple, au moment du vote du Parlement pour la suppression des 30%, les secrétaires de rédaction ont engagé une campagne pour supprimer tous les noms des

¹⁰⁸ En politique, le fait d'avoir un nom connu constitue en effet une ressource essentielle, qui dépasse d'une certaine manière la fonction au titre de laquelle la personne intervient.

parlementaires de leurs articles, comme moyen de rétorsion. Alors ce n'était pas nous qui ne les mentionnions plus, c'était eux qui nous les sucrèrent. Moi je trouve ça très rigolo. »

L'emploi de la citation comporte donc des enjeux cruciaux de mise en scène et de mise à distance des sources institutionnelles, par le fait même de la citation, dans le rapport au discours qui est manifesté et dans l'usage du nom propre, ainsi que, parfois, dans la divulgation de propos sensés demeurer privés. Le discours propre des journalistes fait aussi l'objet de tout un travail d'écriture, qui varie selon les postures des personnes.

Limites du dicible, « commentaires » et connotations

L'écriture journalistique comporte tout un jeu sur la maîtrise des lectures possibles du texte et sur les limites de ce qui est dit explicitement et implicitement et qui transcende l'opposition entre « faits » et « commentaire ». Le travail rédactionnel est en effet avant tout un effort de maîtrise du « sens » qui peut être perçu, les journalistes jouant sans cesse sur les limites de ce qu'ils peuvent exprimer et sur les frontières du sens, à partir du jeu sur les sous-entendus et les connotations, dans des proportions et des optiques diverses selon les postures des personnes. Cet effort de maîtrise est d'abord mis en œuvre dans le « premier jet » de l'écriture du texte, puis surtout dans le travail de relecture personnel et collectif¹⁰⁹.

L'enjeu de la **maîtrise des lectures possibles** du texte est particulièrement sensible pour les **faits divers**. Dans ce domaine, les positions des journalistes quant à la publication de certaines informations sont souvent en décalage par rapport à leur traitement de l'actualité institutionnelle – car l'enjeu se situe davantage dans le rapport au lectorat et à sa perception de l'événement et moins dans le rapport aux sources institutionnelles et au pouvoir. En effet, les journalistes locaux qui se sont le plus focalisés sur ce type d'actualité, qui ont « sorti » certains faits divers, en adoptant parfois une optique quelque peu « sensationnelle », étaient par ailleurs plutôt

¹⁰⁹ Après le « premier jet » de rédaction, prend ensuite place tout un travail de relecture destiné à approfondir et élargir le travail d'anticipation et de prévention des critiques éventuelles (voir 1^{er} chapitre).

institutionnels ou ambitieux, gérant de manière prudente leurs rapports avec leurs interlocuteurs. Cette approche n'était d'ailleurs pas partagée par tous les journalistes de leur titre et était fortement dénoncée par les membres du journal concurrent. Ils ont ainsi divulgué certains faits divers gênants, notamment pour l'Eglise, en accordant par exemple un traitement approfondi à la mise en examen d'un prêtre pédophile¹¹⁰, mais ont aussi publié des informations non vérifiées – le journal ayant été condamné avoir qualifié une association confessionnelle de secte. En outre, ces journalistes défendent la publication généralisée des noms des personnes mises en examen, ce que l'un d'eux justifie par la volonté d'éviter la « sélection de classe ». Il dit en effet tenter de mettre en place des règles strictes de parution des noms dans les affaires judiciaires :

« Moi ça m'ennuie, parce que je trouve que sur ce genre de problème d'accident et tout ça, on en vient vite à une sélection de classe. C'est-à-dire que forcément, on connaît beaucoup de gens, mais on ne connaît pas les petites gens, c'est toujours comme ça, et dès qu'il y a un type qui est bien bien introduit et qu'il a un problème : coup de téléphone. Par contre, les petites gens qui se font avoir, eux, ils n'ont pas souvent les moyens d'intervenir auprès du journal. Voilà, moi je crois qu'il faut avoir des règles strictes, et on passe les affaires. Moi je vais vous dire, depuis que je suis là, il n'y a quasiment pas eu de problèmes. »

A Ouest-France, la position officielle est d'affirmer que le journal applique strictement des règles : ne pas publier le nom au moment de la mise en examen mais le divulguer au moment du procès quand il s'agit d'Assises. Mais en fait les positions sont plus complexes, et reposent sur une anticipation des réactions de l'entourage. Le directeur départemental de Ouest-France – qui circonscrit d'ailleurs la question des désaccords possibles au domaine des faits divers et à la divulgation de l'identité des personnes impliquées – affirme que la décision va généralement dans le sens de l'anonymat et de la prudence, du fait des répercussions personnelles possibles :

« Et puis il y a 2%, en fin de journal, le soir, sur lequel on peut avoir une discussion, se dire "Est-ce qu'il était opportun de dire cela? Est-ce qu'il faut citer le nom de telle personne, dans telle affaire? Est-ce que c'est vraiment indispensable?, sachant les conséquences que ça peut avoir pour elle". Et au final, on décide généralement à plusieurs, enfin c'est quasiment toujours à plusieurs, et on se met d'accord sur l'attitude à tenir. C'est comme ça que les décisions sont

¹¹⁰ Information que le journal Ouest-France a tenu à minorer et à traiter avec une prudence extrême.

prises. Un exemple : sur un fait divers, on sait que, disons, un père de famille - on a eu l'exemple - a commis un viol sur une jeune fille ou une jeune femme, est-ce qu'il est forcément bon de citer le nom de cette personne, quel que soit le côté hautement détestable de son acte. Alors, il y a deux écoles là-dedans, il y a les gens qui disent "Il faut le désigner aux gens de la commune pour que tout le monde sache bien que c'est un violeur". Alors ça, c'est généralement les mêmes que les partisans de la peine de mort, ou d'autres gens, mais il y a ces gens-là qui vont dire "Il faut le désigner, il faut qu'on sache qu'il a fait ça", et on compte sur le journal pour l'écrire. Et puis il y a aussi une autre attitude, qui consiste à dire "On ne publiera pas le nom de cette personne". Pourquoi? Parce que cette personne peut avoir des enfants, et qu'on peut faire plus de mal en publiant le nom de ce genre de personne qu'en ne le publiant pas. Vous imaginez, vous, ce père - les enfants n'ont rien à voir avec leur père, sauf qu'ils sont les enfants du père -, enfin vous imaginez les enfants dans la cour de récré - vous savez comment sont les enfants -, ils vont dire "Ton père est un violeur", etc. C'est atroce, et ça marque les enfants. Donc on serait responsable, par la publication de ce genre d'identité, du traumatisme que peuvent avoir les enfants, alors qu'ils ne sont pour rien dans le geste de leur père. Donc c'est une décision importante à prendre, ce genre de chose. Il y a des gens qui ne se posent pas de question, dans certaines publications. Nous, on se pose tous les jours la question par rapport à ce genre de problème, et d'autres, mais je dis celui-là parce qu'il nous a été posé il n'y a pas très longtemps. Et donc nous, on préfère d'une manière générale plutôt taire ce genre de renseignement plutôt que de le donner, à cause des conséquences dramatiques que ça peut avoir. Donc c'est à ce niveau-là que se pose en fait le problème du discours entre nous, la discussion qu'on peut avoir sur l'opportunité de..., en réfléchissant bien aux conséquences de l'information qu'on peut publier. ».

L'anticipation des réactions à la publication du nom est donc placée ici uniquement sur un plan individuel et personnel et concerne les victimes ou l'entourage innocent du coupable, la possibilité de réactions directes vis-à-vis du journal n'étant pas évoquée, alors que c'est en fait souvent cette dimension et en particulier le risque de procès contre le journal qui est en jeu.

D'autres journalistes estiment cependant que l'application d'une règle commune est nécessaire et qu'au moment du procès, l'identité doit être systématiquement donnée. Un journaliste plutôt critique, prenant l'exemple des pères de famille qui ne veulent pas que le nom de leur enfant passant en procès soit divulgué, s'appuie ainsi sur la « règle » de Ouest-France pour leur répondre et justifier la publication du nom :

« On a une règle, alors on n'y déroge pas. On leur oppose ça, qu'on a une règle. »

Par ailleurs, plusieurs journalistes de la rédaction, y compris les plus critiques, soulignent aussi la rigueur nécessaire dans le traitement de ce type d'information. Un localier expose ainsi le travail approfondi que lui a demandé un petit fait divers :

« Et enfin, un petit papier de rien du tout, qui dans la page évidemment prend une place modeste : "Un corps découvert dix ans après", ben j'ai traité ça, ça m'a pris une bonne heure, quoi. Le temps des contacts avec les parents de cette femme, qui en l'occurrence, hélas sont nos correspondants, le temps que je prenne des contacts côté gendarmerie, côté justice et compagnie, ben j'ai écrit vingt lignes journal, et j'y ai passé une heure. Pourquoi? Parce que c'est important sur des événements aussi affectivement importants - vous voyez un petit peu, il y a des gens qui pensaient que leur fille avait disparu, depuis dix ans, et se posaient la question de savoir qu'est devenue ma fille? Et depuis dix ans ils se posent des questions, et ils découvrent, enfin on découvre leur fille dans un bosquet dix ans après. Il faut en parler avec... Il y a de fortes chances pour que ce soit un suicide, il faut en parler avec retenue, il faut donner l'information, mais avec pudeur et respect non seulement de la dame qu'on a découverte et qui hélas n'en peut rien, mais surtout de la famille. » Il précise d'ailleurs que le journal concurrent n'a pas pris les mêmes précautions : *« vous verrez comment l'a traité mon confrère, il n'en dit pas plus que moi, mais vous verrez qu'il y a des détails croustillants qu'évidemment on n'a pas donnés, et ce n'est pas notre culture d'entreprise. »*

Une journaliste plutôt critique souligne aussi à la fois la grande rigueur nécessaire mais aussi l'importance de rapporter les faits dans leur cruauté, sans les enrober ou les enjoliver, ce qui demande d'ailleurs un surcroît de vigilance :

« Faits divers, c'est les plus gros trucs. Est-ce qu'on donne le nom? Est-ce qu'on garde ce verbe-là? Est-ce qu'on ne va pas choquer nos lecteurs? Quand vous avez des crimes crapuleux, torture, actes de barbarie. Moi je défends l'idée, à un moment donné, qu'il faut dire ce que c'est qu'un acte de barbarie. Parce que c'est très confortable de lire, entre la poire et le fromage « acte de barbarie ». La réalité des actes de barbarie, sans tomber dans le voyeurisme, parfois il faut la dire, pour rendre compte du calvaire et du martyre des victimes. Ça, j'ai un souvenir sur des trucs particulièrement terrifiants, fait divers de Rennes, 20 minutes pour trouver un verbe, pour dire la torture, 20 minutes. - Mais est-ce que ça ne peut pas des fois exciter le voyeurisme des gens? - C'est le risque. Donc il faut trouver le verbe où on dit le plus sans le côté excitant, glauque. »

En ce qui concerne le traitement de **l'actualité institutionnelle**, les enjeux portent davantage sur **la part de « recul » ou de « mise en perspective »**, et les **touches « critiques »** que les journalistes introduisent, plus ou moins souvent et fortement selon leur posture. L'introduction de tels éléments permet aux rédacteurs

de faire preuve de leur « indépendance », de se mettre en conformité avec les modèles qu'ils défendent, qui peuvent être divergents mais qui convergent autour de cette notion. Cette manifestation peut être essentiellement formelle, notamment chez les journalistes institutionnels ou plus graduée en fonction de l'anticipation des réactions et des positions de pouvoir des sources chez les plus ambitieux, ou plus généralisée et davantage destinée à contester leur autorité chez les plus critiques. Il s'agit d'un dosage du jeu sur les limites du dicible, explicite ou implicite, passant par des appréciations apparentes ou plus discrètes, ou des connotations plus implicites, que chacun définit de manière différente en fonction de son propre usage de ces marges de jeu.

Les journalistes les plus institutionnels accordent en effet une place très limitée à l'introduction d'éléments d'analyse propres du journaliste, même s'ils en acceptent officiellement l'idée. Un responsable local réduit ainsi la place de l'évaluation personnelle du journaliste, en assimilant celle-ci à un pur commentaire, qui n'a pas sa place dans le journal. Et quand il évoque plus loin la dimension éditoriale de son travail d'encadrement, c'est d'ailleurs l'atténuation des notes critiques qu'il vise :

« On glisse parfois quelques petits mots perfides dans l'article, mais on fait rarement ce qu'on appelle un édito par rapport à un événement. » Mais plus loin, quand il cite des exemples où il a demandé à des journalistes de retravailler leur copie, c'est bien implicitement la dimension critique présente dans l'article qui est visée : *« Ou alors on peut lui dire [au localier] "Tu vois, vu de l'extérieur, on a vraiment l'impression que tu allumes tel élu. Alors atténue un peu tes propos", ou "Tu dresses trop de louanges à tel truc". »*

Un autre reporter ayant une pratique particulièrement institutionnelle affirme aussi s'autoriser une part d'« éclairage personnel » mais soutient ensuite que ce n'est que dans une rubrique de type éditorial qu'il pouvait l'exprimer et que les articles ordinaires ne le permettent pas :

« Je crois que les journaux ne sont pas des tribunes, un journal comme Ouest-France n'est pas la tribune du journaliste qui écrit. Mais par contre, il a le devoir d'apporter un éclairage et de rappeler peut-être des choses que les lecteurs peuvent avoir oublié. Quand je parle de suivi, c'est ça, des mises en perspective. Mais c'est vrai qu'il y a une grande marge, quand même. C'est à nous de ne pas en abuser. Moi je ne suis pas chef d'un parti politique ni d'un syndicat, ni d'une entreprise. Et puis même si j'ai des opinions personnelles, ce n'est pas dans le journal que je vais les exprimer. Par contre, si je considère qu'Untel dit des bêtises, oui, je crois que c'est mon devoir de le dire. » Il conclut que *« le commentaire est toujours libre »* mais il explique cependant que c'était surtout dans une rubrique spécifique, qui a disparu qu'il pouvait

s'exprimer : « On l'a fait un moment, peut-être qu'on recommencera, dans la page agricole, on avait une rubrique qui s'appelait « Sept jours dans l'Ouest ». Il y a des journalistes qui se sentaient inspirés, ils donnaient un peu un genre d'éditorial, de commentaire de l'actualité de la semaine. Et là, ça permettait effectivement complètement de faire ce travail plus globalement et plus facilement que dans le cadre d'un article qui est toujours limité quand même à un fait, à une réunion. »

Les localiers plus attirés par une logique ambitieuse accordent une place plus grande à l'expression d'appréciations personnelles, tout en se restreignant et en affirmant la nécessité de rester doux sur la « forme ». Par exemple, un localier hésitant entre une posture ambitieuse et institutionnelle affirme aussi s'autoriser une certaine « appréciation » de l'information, tout en la limitant à quelques mots :

« Alors le commentaire, on essaye d'en glisser dans les papiers - enfin commentaire! disons une certaine appréciation de l'information -, on essaye de la glisser parce que ça apporte un peu de vivant, un peu de jus... Et puis les gens, le français aime bien que le journaliste s'exprime. Mais ce n'est pas forcément des commentaires politiques. Comme on dit au CFJ, ça peut être sur le prix de la pomme de terre ». Mais la place à y consacrer est restreinte parce que « il faut faire court ». « C'est souvent deux-trois mots, pas plus. (...) On essaye de glisser un peu d'humour, pour prendre du recul, justement, par rapport à l'information. »

Un autre journaliste plutôt institutionnel tout en ayant certaines ambitions dans l'affirmation de son professionnalisme, explique aussi la logique de « dosage » des limites du dicible, et sa stratégie d'attente prudente :

« Tout est dans un dosage, un jeu subtil de ce qu'on peut dire et ne pas dire. Et puis il y a le moment où on peut le dire et le moment où ce n'est pas le bon moment, etc. Et puis ce qu'on sait et qu'on dit en totalité ou pas en totalité parce que toute vérité n'est pas bonne à dire ou que je me le garde parce que dans six mois, dans telle analyse, je pourrai... »

Les journalistes qui se situent dans ce type de problématique s'autorisent d'ailleurs souvent plus de liberté dans les rubriques d'échos, qui apparaissent comme un dérivatif, et leur permettent de publier ce qu'ils n'osent pas exprimer dans leurs articles, notamment grâce à « l'humour ». Un reporter très institutionnel qui rédige souvent la rubrique d'échos de son journal explique par exemple la manière dont celle-ci lui permet de publier ce qu'il n'oserait pas assumer dans un article :

« C'est la rubrique qui veut ça. Je crois que là, ça autorise effectivement un autre ton. C'est vrai que des fois, ça nous permet de dire des choses qui seraient difficiles à dire autrement. »

Un localier plutôt ambitieux explique plus précisément le travail de dosage de l'ironie tolérable, qui demeure d'ailleurs toujours difficile à évaluer :

« Le problème des échos, c'est que quand on joue sur l'ironie, il faut savoir... il faut savoir piquer sans être méchant, et puis il faut que les gens comprennent que derrière ça, c'est qu'on les aime bien quand même. Et bon, ça demande simplement un tout petit peu... un petit peu de bouteille dans le métier, c'est tout. »

« Et il faut doser, parce que ce qui me fait rire ou ce qui m'énerve, ce n'est pas la même chose que tout le monde, et ça m'amuse de voir là où ça correspond et là où ça ne correspond pas. Et de temps à autres, je me dis « j'aime bien ce que j'écris » et puis les gens ne m'en parlent pas et puis à d'autres je me dis que je trouve ça banal et puis ça fait le tour de la ville sans arrêt. Alors j'essaie de me demander un peu pourquoi ça les a touchés. Alors ça, c'est un ensemble... c'est assez marrant, ça va toucher à des tas de petits détails. Les gens aiment bien qu'on pique les gens mais ils ne veulent pas qu'on leur fasse de croche-pieds, il ne faut pas les prendre en traître. Il faut les piquer, on peut se foutre ouvertement de leur gueule, mais en face, en disant « Tu as fait une connerie, mais... c'est comme ça », et puis jouer, et puis les piquer et puis sentir... Mais si on fait un échos où... et qu'ils prennent ça pour un coup par derrière, ils n'aiment pas. ».

Ce dosage requiert d'ailleurs un long travail de rédaction, que ce journaliste étale sur plusieurs jours :

« Moi les échos, j'essaye vraiment de les écrire le jeudi, pour une parution le samedi parce que le jeudi soir, souvent, même si j'ai eu des réunions, je reviens au bureau et puis même à la limite, il m'arrive de temps à autre de louper un rendez-vous pour mes échos, parce que là, j'y vais, je me libère, je fais une version... j'y vais. J'ai mes échos, j'ai ce que je veux dire, et puis je me lance. Et puis le vendredi matin, je relis ça, je gomme, je m'autocensure, ou j'en rajoute un peu, ou j'en enlève, en plus comme j'en fais souvent plus qu'il n'y a de place, je coupe, forcément. Mais c'est le seul moment dans la semaine où on a un rapport avec quelque chose d'écrit qui est aussi... qui est d'un côté aussi futile et d'un autre côté aussi précautionneux. Ça c'est intéressant. »

Les journalistes les plus critiques soulignent pour leur part davantage les tensions et les contradictions qui les traversent dans le jeu sur les limites du dicible, et dénoncent souvent la « censure » et « l'autocensure » qu'ils subissent. Leur dénonciation de la difficulté d'exprimer les critiques oscille en effet parfois avec une certaine dénégation, quand ils veulent mettre en scène leur propre « courage ». Ils sont en effet davantage conscients des limites de leur marge d'expression, tout en ayant une exigence plus grande quant à son extension.

Dans ce dosage des limites du dicible, **la distinction entre la « forme » et le « fond »** font l'objet d'appréciations divergentes. Les journalistes les plus institutionnels tendent à figer cette opposition pour affirmer leur liberté sur le « fond », les restrictions ne touchant que la « forme » ou certaines « anecdotes », ce qui suppose une intériorisation profonde des limites de la négociation de l'information. Par exemple, un reporter affiche son sentiment de ne pas être limité dans son expression, estimant que les limites qu'il se pose ne relèvent que de l'anecdote :

« Mais est-ce que des fois, vous avez l'impression de ne pas dire ce que vous aviez envie de dire, de vous retenir? - Sur le fond, non, je ne crois pas. Sur la forme, oui, peut-être, mais sur le fond, non. Non, je ne crois pas. Ou vraiment c'est des choses qui n'intéressaient vraiment pas le public, qui relèvent de l'anecdote. »

Un autre journaliste justifie aussi le respect de certaines formes et l'euphémisation de l'expression par le risque de tomber dans la simplification :

« Etre abrupt, ça veut dire souvent les clichés ».

Un journaliste qui hésite entre une pratique institutionnelle et une ambition professionnelle plus grande se félicite aussi d'être perçu comme un journaliste « honnête », qui ne trahit pas le secret du off et qui s'exprime toujours en termes mesurés :

« Je pense que les gens — alors peut-être est-ce de la complaisance ? — me sont gré d'être économe de mots définitifs, de mots brutaux, d'analyses moralisatrices ou agressives. Ils savent que même si je dis des choses, (...) ce sera effectivement toujours quand même ou avec de la distance ou de l'indulgence, c'est vrai. »

Certains journalistes critiques dénoncent en revanche l'euphémisation de l'expression comme une limitation du champ du dicible, les règles de « forme » impliquant des restrictions de « fond » et constituant le support de la « censure »¹¹¹. Un localier revendique ainsi le droit à une écriture abrupte :

¹¹¹ Cela correspond d'ailleurs à l'idée de Pierre Bourdieu selon laquelle "censure et mise en forme" (titre d'un chapitre de *Ce que parler veut dire*, op. cit.) seraient liées. Il affirme ainsi – de manière cependant très globalisante voire naturalisatrice que « s'agissant de production symbolique, la contrainte que le marché exerce par l'intermédiaire de l'anticipation des chances de profit prend naturellement la forme d'une censure anticipée, d'une autocensure, qui détermine non seulement la manière de dire, c'est-à-dire le choix du langage (...) ou du "niveau" de langage, mais aussi ce qui pourra et ne pourra pas être dit » (p.77)

« Bon, il y en a qui écrivent en marchant, en avançant caché, d'autres qui écrivent de manière plus abrupte. Certains ont la plume douce, d'autres acide. Certains sont gentils, d'autres sont plus méchants. Bon, voilà. » Il précise : *« Si vous voulez, il y a deux manières d'écrire - enfin deux manières d'écrire! sans doute beaucoup plus que ça - il y a cette manière qui est descriptive. Et puis moi, je n'ai pas envie de ne faire que du descriptif, j'ai envie de faire du rentre-dedans. »* Il explique par exemple : *« C'est-à-dire que Le Pen, si ce n'est le dire, du moins le faire sentir très fortement, que même en Vendée où il ne vient faire que de la promenade, c'est un salaud. Et je crois que ça change tout. Mon confrère pense que c'est un salaud, et il me le dit ; mais il ne le dit pas et ne l'écrit pas. »*

Une autre journaliste critique situe pour sa part davantage son travail pour repousser les limites du dicible sur le plan des inhibitions personnelles et de la difficulté à verbaliser certains sujets. Son travail d'écriture comporte un effort particulier de restitution de la parole et de l'approche des gens qu'elle rencontre :

« C'est-à-dire, ce que je veux, c'est le plus de détails, le plus d'anecdotes, bien écouter les gens, être attentive à ce qu'ils disent, aux hésitations, je ne sais pas comment on peut dire ça. »

Ces différents enjeux du travail rédactionnel se trouvent en outre concentrés dans la rédaction de la « titrairie » – titre et surtitre, chapeau, légende... Certains journalistes tendent à y voir un simple moyen d'attirer le lecteur, tandis que d'autres insistent davantage sur la dimension de concision et d'expression ramassée d'un point de vue sur l'événement. Dans la première perspective, un journaliste particulièrement institutionnel voit la titrairie comme un moyen d'accrocher les lecteurs :

« Vous savez, les gens, ils ont du mal à lire trois feuillets d'article. Donc si vous voulez les intéresser, il faut les accrocher de façon percutante, sans faire du sensationnel ; ou annoncer la principale information dans les premières lignes, pour qu'après, ils aient envie d'en savoir plus et qu'ils aillent un peu plus loin dans l'article. »

A l'inverse, une autre journaliste conçoit la rédaction des titres comme un exercice littéraire rigoureux, destiné à dire le plus de choses, le plus précisément possible, en très peu de mots :

« On y passe... c'est collectif, on y passe... c'est un très bel exercice littéraire, un très bel exercice. On est là à griffonner à fumer, à tester des trucs, c'est un très très joli moment. J'ai un souvenir de mon ancien canard, la Tribune, on avait un directeur de publication qui est un prof universitaire de Nantes, Lettres, spécialiste du 18ème, d'autobiographie, de lettres de prison et de presse, Jean Miot, il adorait... Il disait « C'est quand même bizarre, moi je suis prof à la fac de Lettres et c'est à la Tribune que j'ai des conversations quotidiennes sur le texte et l'écrit ».

Faire les titres, tous les soirs c'est « Qu'est-ce que tu en penses? — Non, ce n'est pas juste. — Non, ça ne rentre pas, alors si ça ne rentre pas, il faut trouver plus court. — Mais qu'est-ce qu'il y a de plus court qui soit approchant? » C'est un très beau jeu, très compliqué. »

Au cours de l'écriture du corps et de la titraille de l'article prend donc place tout un travail de dosage des limites du dicible, portant inextricablement sur le « fond » et la « forme », dans lequel les journalistes dosent les notes et les connotations distanciatrices et critiques qu'ils peuvent se permettre, et mesurent des risques qu'ils sont prêts à prendre quant aux réactions des sources, en fonction de leur posture. Le travail de l'illustration se prête au même type d'évaluation explicite ou implicite.

Photographie, figuration et mise en scène

Si les routines de l'activité rédactionnelle incitent globalement à un traitement conventionnel et institutionnel de l'image, les journalistes peuvent cependant tenter de retrouver certaines marges de jeu dans l'usage de la photographie, qu'ils utilisent de manière différente selon leur approche.

Concernant les faits divers, l'enjeu se situe dans le caractère plus ou moins rapproché du plan et la focalisation sur l'émotion des personnes. En effet, la tendance à la dramatisation passe par le gros plan et la mise en scène de l'émotion, tandis qu'un plan large induit une « distance » formelle plus grande. Cette dimension du travail photographique est surtout présente dans les pages générales et la presse nationale, les faits divers étant en fait très peu illustrés dans les pages locales, d'une part du fait de l'absence fréquente de photographies disponibles au moment de la survenue des faits divers – ou limitées à la représentation statique de la « scène » du délit –, et d'autre part du fait de la non publication du portrait des personnes au moment de leur mise en examen ou de leur procès local.

Dans les photographies de reportage thématiques, les journalistes peuvent jouer sur les **connotations iconiques** pour faire passer un certain message, le

danger étant cependant de jouer sur les clichés plutôt que d'inviter à la réflexion¹¹². L'angle de vue choisi ou les juxtapositions peuvent ainsi porter diverses connotations, plus ou moins lisibles pour les lecteurs. Cet aspect est surtout travaillé par les photographes professionnels, les reporters-rédacteurs locaux ayant moins de temps et une moins grande maîtrise de ces enjeux iconographiques. On peut cependant constater que les journalistes ambitieux et surtout critiques s'efforcent davantage de prendre ou de trouver en archives des photographies thématiques, qui se réfèrent au contenu du sujet et non à ses organisateurs.

Pour les manifestations officielles et l'actualité institutionnelle, le travail journalistique porte sur les **personnes visibles** et sur le contexte et le mouvement de la photographie. Car pour les acteurs locaux, surtout politiques, la publication régulière de leur photo – comme la mention de leur nom propre – est un facteur et un indice important de leur notoriété. Les journalistes, anticipant cette attente, peuvent utiliser différemment la prise de vues et le choix du cliché¹¹³, en décidant de leur présence ou non sur la photographie et le choix du plan ou de l'expression du cliché retenu.

En fait, si la hiérarchie des journaux prétend généralement chercher à éviter les photographies trop figées et trop officielles – coupé de ruban pour les inaugurations, la photo de la tribune pour les conférences de presse ou les réunions publiques... –, la recherche de la visibilité d'un nombre maximal de personnes amène les journalistes, pour leurs propres articles, et les secrétaires d'édition (pour la copie des correspondants), à privilégier les clichés de groupe, souvent posés. Ouest-France a même élaboré un indice qui indique le nombre de personnes reconnaissables dans les photographies par page, pour comparer ce ratio (dit « TLD ») entre les différentes sections locales du journal, et dont la norme a été établie autour de 70 personnes par page. Cela suppose, pour les journalistes, de prendre le plus possible de photos de groupe, ce qui va d'ailleurs à l'encontre de la prescription officielle incitant à éviter

¹¹² Sur un sujet beaucoup plus grave, Eric Pedon et Jacques Walter analysent les différents usages des photographies de camps serbes pendant la guerre de Bosnie, et leur référence explicite ou implicite aux camps de concentration nazis (« Les variations du regard sur les « camps de concentration » en Bosnie : Analyse des usages de la photographie dans un échantillon de journaux français », *Mots*, n°47, juin 1996, pp. 23-46).

¹¹³ Avec le secrétaire d'édition qui fera la mise en page du papier. A Presse-Océan, comme les négatifs ne sont tirés que deux fois par jour, il arrive plus fréquemment que cette sélection soit assurée par celui-ci, en l'absence du reporter, qui lui laisse toutefois des conseils écrits

les photos figées et posées. Cela a aussi des répercussions en termes de place accordée à la photo et indirectement à l'article, puisque plus un nombre important de personnes figure sur la photo, plus elle doit occuper d'espace pour que les individus soient reconnaissables, plus on la tire sur un nombre important de colonnes, et plus l'article lui-même et son titre auront une surface accrue. Les journalistes les plus désengagés ou institutionnels acceptent généralement davantage ce mode de fonctionnement, tandis que les plus critiques dénoncent l'usage commercial et non plus journalistique qui est alors fait de la photographie. Dans la première perspective, un reporter d'une ancienne génération souligne les évolutions dans l'usage de la photographie et s'en félicite :

« C'est vrai que pendant longtemps, la règle, ici comme dans beaucoup de journaux, la règle c'était de prendre soit la tribune soit ceux qui participent, je crois que le journal jouait un peu le rôle de la télévision. Maintenant les gens disent "Tiens, tu as vu, j'étais à la télévision l'autre soir, parce que j'étais dans telle ou telle manif". Avant, c'était le journal qui jouait ce rôle-là. Maintenant, il le joue moins, donc c'est vrai que c'est plutôt des photos thématiques, de plus en plus, ou bien quand il y a des gens qui disent, qui affirment des choses, je crois qu'à ce moment-là, il faut qu'eux-mêmes soient en photo. Il faut que les gens identifient, fassent un rapport entre ce qui a été dit et celui qui l'a dit. Mais ce n'est pas systématique, c'est-à-dire que je vais souvent dans des réunions où je ne fais pas de photo, parce que je trouve que ça n'apporte rien. Il faut vraiment que ça apporte quelque chose. Bon, hier oui, c'était important, c'était les directeurs des offices du lait et de la viande au plan national, c'est important que les gens sachent qui c'est physiquement. Mais ce n'est pas systématique. - Est-ce qu'ils mémoriseront leurs visages et est-ce qu'ils les reverront? A quoi ça sert qu'ils sachent physiquement? - Je crois qu'il y a un rapport entre ce que les gens disent et la tête qu'ils ont. »

En revanche, dans un optique dénonciatrice, une secrétaire d'édition critique la volonté de certaines personnalités locales de s'imposer systématiquement sur les photographies, et souligne les contradictions entre la hiérarchie qui souhaite les faire apparaître et le directeur départemental adjoint de l'époque, qui donne la consigne d'éviter la multiplication des représentations des hommes politiques :

« X avait dit à la correspondante de Luçon « Attention, Souchet il est partout. Bon, il y a des fois logiques, il est le maire, ou il est là en tant que député européen, on ne peut pas faire autrement, mais quand il va au foyer des jeunes ou à je ne sais quelle réunion, il n'est pas obligatoire ». « Mais on est quelques fois un peu en porte-à-faux parce que la hiérarchie dit « Oui, mais vous comprenez, pour une commune, c'est important que le député, le sénateur, le conseiller général, ils étaient là pour l'inauguration, ça implique qu'il y a un soutien... » Bon, nous on ne sait pas trop par rapport à ça. On a un peu de mal. » « Et on n'a pas de consigne

très précise sinon que Rennes, plus haut, dit « On fait avec les institutions qui sont sur place. Il y a des notables, on fait avec ces gens-là. »

Pour sa part, elle a décidé de recadrer certaines photographies pour éviter la présence permanente de ce personnage public :

« Et ben, c'était pendant la période de la campagne des municipales, et Sarlot, c'est vrai qu'il se pose partout, il s'arrangeait pour être sur toutes les photos. Et bon, il y a des manifestations où il s'avère que c'est un intervenant d'importance, où moi, il me semblait que c'était tout à fait justifié parce qu'il avait quelque chose à faire dans soit une inauguration, soit une réunion, mais il y avait d'autres endroits où je sais qu'il était là parce qu'il était en campagne. Donc bon, quand c'était possible, je faisais recadrer la photo. Je l'éliminais à droite ou à gauche [rire]. Et bon, ça m'est revenu, on m'a dit « Mais, dis donc, Sarlot il était à la manifestation, tu ne l'as pas cité dans le papier, tu n'as pas laissé sa citation, ou bien... il n'est pas sur la photo. » Alors bon, j'ai expliqué, quelques fois j'étais un peu gênée pour m'expliquer parce que ben, il y a des choses c'est clair, on l'enlève, il n'a pas de raison d'être là, une assemblée de club du troisième âge, il n'a pas de raison d'être là. Bon, quand ça avait trait au tourisme, j'étais plus gênée. »

Un journaliste critique explique aussi sa volonté de supprimer le plus possible les photographies officielles présentant les notables locaux :

« Nous, plus ça va, et moins on passe de photos de personnalités. On en a marre de voir les mêmes têtes toujours au même endroit. Plus ça va et plus on essaye de passer des photos thématiques. Bon, voilà. Moi j'en ai marre de voir Oudin, de Villiers, Auxiette partout, quoi, et les gens avec moi. »

En ce qui concerne les **portraits de personnalités** – ou le choix entre différents clichés de groupe comprenant les mêmes personnages –, l'enjeu porte sur **l'expression des personnes et sur la manière dont le cliché les met en scène**. A cet égard, on peut remarquer l'usage immédiatement tactique qui est souvent fait des photographies, les journalistes désengagés et institutionnels tendant à donner une image favorable des puissants et se permettant parfois une représentation plus distanciée des acteurs dominés dans leur champ. Les journalistes ambitieux jouent parfois sur la frontière de la mise en scène et de la mise à distance, en introduisant certains clichés moins favorables, et les journalistes critiques emploient généralement ce procédé plus systématiquement dans une optique de

démystification du pouvoir local¹¹⁴ (voir les deux exemples d'illustration d'une même conférence de presse par deux journalistes).

Lors d'une période d'observation ethnographique, on a ainsi pu observer les décisions successives qui aboutissent au choix d'un cliché illustrant un article particulièrement important, sur les résultats des élections municipales. Le journaliste, qui peut être considéré comme critique a ainsi été amené à verbaliser ses choix habituellement infra-réflexifs :

Parmi les photographies du maire prises lors de la soirée électorale, le journaliste élimine d'abord un cliché où le micro d'une radio locale apparaît, radio pour laquelle il ne veut pas faire de publicité, puis une vue où l'homme public est de dos, une où un autre responsable politique est visible, une où il est en train de boire, et celles où il est noyé dans la foule. Le journaliste hésite sur une photographie qui n'est pas trop « posée » et où apparaissent des colistiers, mais

¹¹⁴ Il est d'ailleurs frappant de voir que certains défauts physiques sont très apparents dans les clichés de certains journalistes, alors qu'ils disparaissent totalement chez d'autres.

l'élimine ensuite car la personne est de côté. Il élimine un autre cliché où il trouve qu'il est trop « *impérial* » et retient finalement la prise de vue qui lui semble exprimer « *la force tranquille* ». Il joue donc sur la connotation liée à son attitude physique, tout en retenant une image suffisamment ambiguë pour ne pas apparaître comme un affront direct.

Au cours d'une des séances matinales observées, on a pu constater que les commentaires portaient aussi parfois sur la photographie choisie et la manière dont elle mettait en scène la personnalité.

Commentant une photo de Philippe de Villiers publiée la veille, un journaliste regrette ainsi le choix qui a été fait, qui était trop à l'avantage de l'homme politique en lançant sur un ton humoristique : « *On lui a servi une photo royale* ».

Le travail sur la photographie, comme celui sur l'emploi de la citation et le rapport au discours des sources, et sur le dosage du jeu sur les limites du dicible et des connotations, constituent donc des aspects fondamentaux de l'activité rédactionnelle, dans lesquels les journalistes peuvent retrouver des marges de manœuvre, au delà des routines habituelles, dont ils font usage de manière variée. Les modalités de l'incorporation de l'article au journal soulèvent d'autres questions, tenant au statut de l'auteur et à la place accordée à l'article.

4. Les modalités de l'incorporation au journal

Les journalistes effectuent après la rédaction de l'article, la dernière phase de l'activité rédactionnelle, la gestion de la signature et la promotion du sujet dans le journal, avec une part d'initiative plus ou moins forte.

Signature, auteur individuel et collectif du journal

Les variations concernant l'usage de la signature sont significatives et renvoient d'un côté aux conventions propres aux journaux et de l'autre aux choix personnels

des journalistes. La signature attribue l'article à un auteur individuel, mais la place importante de l'actualité institutionnelle en locale et du travail de réécriture de dépêches ou de « desk » dans les services centraux – comme dans la presse nationale –, empêche les journalistes de signer trop souvent. Une des solutions intermédiaires est d'ailleurs l'emploi des initiales, qui attribuent l'article à son auteur sans le mettre en scène.

Tout d'abord, la fréquence de la signature repose sur des **conventions et des orientations propres au journal**. Elle dépend en particulier de la volonté des directions de faire plus ou moins apparaître les signatures selon que le journal insiste sur la cohérence de sa structure ou se conçoit davantage comme une collection d'individualités. La signature est en effet à la fois un moyen de personnaliser la relation que le lecteur peut avoir avec le journal, et un moyen d'attribuer l'écrit à un auteur individuel, qui pourra être critiqué personnellement, ce qui désengage en partie le titre¹¹⁵. Le directeur départemental de Presse-Océan affirme ainsi inciter les localiers à signer leurs textes, pour personnaliser la relation :

« Et puis après chacun fait un peu ce qu'il veut. S'il y met un peu du sien, s'il prend position, s'il s'engage un petit peu, il met sa signature. Voilà. Mais par exemple pour Ouest-France, il n'y a presque jamais de signature, dans l'actualité locale. Nous, on... Je crois que les gens aiment bien savoir qui a écrit tel et tel article. Par exemple la personne des arts et spectacles, qui met un peu de ce qu'elle pense, elle signe ses articles. Ceux qui font les faits divers, qui font un peu des scoops, ils signent leurs articles aussi. Et puis nos interlocuteurs voient à qui s'adresser. »

Outre les différences entre journaux, **les journalistes ont aussi des habitudes propres**, certains signant régulièrement et d'autres plus rarement, selon des logiques hétérogènes. Les journalistes institutionnels ou ambitieux conçoivent la signature comme la marque de l'expression d'un point de vue personnel et comme un moyen d'assurer au lecteur une certaine prévisibilité, assumant inégalement la valorisation que cela constitue. Un localier développe ainsi l'idée que la signature permet au lecteur de construire des anticipations sur le point de vue du journaliste et ainsi de mieux se situer par rapport à ce qui est écrit :

« Si on signe, ce n'est pas gloriole, c'est parce qu'au bout d'un certain moment, le lecteur sait très bien quelle est votre sensibilité. Et donc, il peut se repérer par rapport à ça et éliminer

¹¹⁵ Seulement en partie car le journal est responsable de ce qui paraît dans ses colonnes devant la justice.

éventuellement votre commentaire. Enfin, il y a un meilleur exemple, c'est la critique de disque, c'est idiot, mais tout le monde n'aime pas la même musique. Quand vous lisez une critique de disque, par un critique dont vous savez qu'il a une opinion complètement inverse à la vôtre, vous lisez son papier en négatif. C'est intéressant. Nous, c'est un peu pareil. C'est l'intérêt de signer. »

Un membre de la même rédaction reprend un argument analogue :

« Et puis parce qu'il y a des gens qui sont des références, X [un collègue de la rédaction], c'est une référence au niveau des Arts et Spectacles ; bon, il y a des gens qui aiment bien ses articles, il y a des gens qui partagent son avis, d'autres qui ne partagent pas son avis, mais au moins, en voyant la signature, ils savent qui a écrit ça. Et comme ils savent ce qu'il aime, ce qu'il n'aime pas, ils peuvent se positionner dans l'article. »

Un autre journaliste institutionnel insiste aussi sur l'engagement que sous-tend la signature, qui renvoie implicitement au fait d'assumer son propre point de vue comme distinct de celui du journal :

« Moi, il y a des articles que je signe parce que je donne parfois mon sentiment, mon point de vue - c'est normal qu'on le donne de temps en temps - mais là, il faut signer. Par contre, il y a des fois où je considère que c'est un simple compte rendu dans lequel je ne suis pas investi ni engagé ; là, je considère que ce n'est pas la peine de signer. »

Les journalistes plus critiques insistent souvent davantage sur la part d'initiative nécessaire, et dénoncent les usages narcissiques de la signature. Une journaliste qui se situe dans cette logique identitaire tient à faire la différence entre les sujets d'initiative personnelle et les autres :

« Il y a plusieurs écoles. Tenez, vous avez le journal [elle prend le journal du jour]. On va prendre la page... Moi je signe dès que c'est une initiative. Ça je l'avais proposé, je le signe, ça je l'ai fait avec la rédaction locale, je le signe. Ça je l'ai signé parce que j'ai fait l'interview des rescapés par téléphone etc. Si je n'avais travaillé que sur dépêche, je n'aurais pas signé. Je sais qu'il y a des confrères qui signent parfois des boulots de dépêche. Moi ça fait... ça me fait rigoler. Ça, j'ai fait ça évidemment je ne le signe pas puisque ce n'est que du boulot de dépêche. Ça, boulot de dépêche, on n'a pas signé non plus. Mais dans certains services, et dans certains journaux, ça pouvait être tout à fait signé. Moi ça me fait drôle sur des sujets que je connais bien et que j'ai traité avec l'AFP, Reuter et AP la veille, de lire dans d'autres journaux, ils ont bossé comme moi avec dépêche, mais eux, ils mettent le nom en bas. - Parce que quel sens ça a, de signer, pour vous? - Ah ben il ne faut pas galvauder ça. Mais moi je n'ai pas non plus... Il y a aussi plusieurs écoles chez les journalistes. Il y a des gens qui, presque, j'ai envie de dire physiquement, ils ont besoin de leur signature dans le journal, pour exister, je ne sais pas quoi, quel rapport ils ont avec eux-mêmes, avec leur entourage. Moi, là, il y a une

série, là, trois fois dans le canard d'aujourd'hui mais vous n'allez pas voir ça maintenant avant... ça faisait des semaines. Je ne signe que... je signe tout ce qui est initiative, même si je trouve que le papier n'est pas forcément le plus génial de ma vie. Mais à partir du moment où c'est une initiative, il faut que j'assume ce que j'ai écrit. Et en fait, je ne signe que ça. »

D'autres journalistes expriment une certaine frustration sur ce plan, selon des logiques différentes. Il peut d'abord s'agir de chefs de service qui sont pris par des tâches de gestion et de prévision de l'information, qui impliquent une plus grande rareté de la signature personnelle. Le nom des chefs de service de Ouest-France apparaît ainsi rarement dans le journal, car s'ils préparent et organisent le traitement de l'information et travaillent sur les communiqués, ils rédigent peu d'articles importants et partent encore plus rarement en reportage¹¹⁶. L'un d'eux reconnaît d'ailleurs la frustration que cela suscite, en prenant l'exemple d'un travail de fond réalisé la veille de l'entretien début 1994, sur la popularité d'Edouard Balladur :

« J'ai porté ce truc-là, et je suis le seul dont le nom n'apparaît pas. Ça, ça pourrait être frustrant, ça l'est d'ailleurs en réalité un petit peu. »

Chez certains journalistes, il peut aussi s'agir d'un refus de signer manifestant une forme de désengagement critique. Un vacataire rapporte ainsi de manière désabusée les motifs de son abandon de la signature :

« Alors à Ouest-France, je ne signe quasiment rien depuis une certaine époque, parce qu'à une époque ça m'énervait, j'avais l'impression quasiment de faire de l'AFP à peine amélioré, de la dépêche AFP et je me disais « A quoi bon... » J'ai décidé de ne plus signer tellement ça m'agaçait de faire des choses trop neutres. Et puis aujourd'hui, je serais presque tenté de résigner certains de mes papiers parce que je trouve que je leur redonne un petit peu... sans oublier, tu vois, que mon boulot c'est d'informer, je parviens un petit peu mieux à composer avec le cadre tout en, petit à petit, donnant un petit peu de ma personnalité dans mes papiers. donc je me dis qu'aujourd'hui je pourrais peut-être en résigner. Mais comme j'ai pris un pli, qui était celui de ne pas signer, j'hésite un peu à résigner. Alors bon, ça se fera peut-être. »

La gestion de la signature sert aussi aux journalistes à **maîtriser l'image publique qui se construit d'eux-mêmes** et l'équilibre de la visibilité des sujets sur lesquels ils travaillent ou du mode de traitement qu'ils adoptent. En effet, une signature trop fréquente d'articles sur un sujet particulier ou développant un point de vue singulier risque de rendre visible un certain engagement, tandis que l'absence

¹¹⁶ Certains chefs de service du siège ont cependant parfois accès à la rédaction d'éditoriaux, qui apparaît d'ailleurs comme une rétribution et une marque de confiance de la direction, qui en a une totale maîtrise.

de signature peut permettre de le masquer. Une rédactrice relate ainsi qu'un confrère lui a déconseillé de signer un papier sur la loi Veil :

« Pour pas qu'il y ait trop souvent une signature qui apparaisse sur ce type de sujet. Pour ma carrière, disent mes copains. Ce serait pas mal que je signe des choses technico-techniques sur les OGM par exemple, bien lourd, sur le nucléaire. Aussi parce que moi je sais les papiers que je fais dans le journal, mais à part moi et certains... donc à la limite, quand ils voient ma signature ils vont peut-être se dire que je ne suis capable que de faire des sujets sensiblo-féminins et touti quanti. Mais je peux faire du lourd technique, donc effectivement, ils n'ont pas tort de dire ça. Enfin je vous le dis mais bon... »

La gestion de la signature fait donc l'objet d'usages multiples, qui dépendent de certaines logiques identitaires. La promotion du sujet au sein du journal comporte des enjeux homologues, qui s'ajoutent aux éléments plus généraux de hiérarchisation locale de l'information.

Promotion du sujet et valorisation de son auteur

Après la rédaction de l'article pour la page où sa publication est prévue, ou parallèlement à la préparation du traitement du sujet, les journalistes peuvent proposer de le compléter par un article plus bref pour une section supérieure du journal. Ainsi, quand un sujet prévu en chronique locale d'une petite ville, est jugé suffisamment « important », il peut faire aussi l'objet d'un article ou d'une brève en page départementale, parfois régionale – même si cette section est en pratique plutôt restreinte – ou en pages générales, dans la rubrique correspondant à la catégorie où il est classé. Il peut aussi faire l'objet d'un titre ou d'un appel de Une, et être sélectionné pour la rédaction des affichettes placées chez les marchands de journaux. Tous ces éléments du processus de promotion du sujet dépendent d'un côté des conventions propres au journal, la pagination de chaque section et les modalités de sélection des sujets de chacune faisant l'objet de règles stabilisées, et de l'autre, de l'effort personnel des journalistes pour promouvoir leur sujet. Ce travail individuel est accompli de manière différente par les journalistes, selon leur investissement dans leur activité, qui mêle avec un équilibre variable leur désir de

promouvoir leur propre prose et leur volonté de porter certains sujets qui leur tiennent à cœur – auxquels s'ajoute parfois une logique de compétition entre les différentes rédactions du journal¹¹⁷.

Tout d'abord, les **conventions des journaux** sont différentes – et évolutives. En effet, à Ouest-France, la Une comporte très peu d'éléments locaux, avec seulement deux titres d'appel. En revanche, les pages générales, qui occupent une place importante en début de journal, font « remonter » un nombre élevé de brèves ou d'articles locaux. Les pages générales sont en outre séparées en différentes rubriques, gérées par des services distincts, qui prennent eux-mêmes en charge les négociations avec les rédactions locales. Un journaliste du siège explique ainsi le fonctionnement de son service sur ce plan :

« D'abord, il faut qu'on apprécie bien l'information, ensemble, il faut qu'on voie bien son degré de nouveauté, en quoi elle est significative. Alors quelques fois, ça s'impose. Quand il y a des boîtes de lait qui déboulent sur le littoral sud-breton, c'est évident que ça intéresse bien au delà du sud-breton et qu'il faut en parler. Donc là, déjà, la discussion, elle est assez brève. Mais elle peut porter sur autre chose, c'est-à-dire quelle importance on va donner à ça, par rapport aux autres faits locaux, nationaux, internationaux, qui vont prendre place dans la même page. Donc on peut très bien dire "Ecoute, des faits comme ça, on en a...", ça s'est produit par exemple avec les détonateurs ou avec les pesticides sur le littoral - alors ça, ce n'est pas mon service, mais le fonctionnement est le même - il y en avait partout, sur toute la côte ; on n'allait pas prendre un papier de chaque rédaction côtière, ce n'est pas possible. Donc ce qu'on fait, à ce moment-là, on se met d'accord : chacun envoie des éléments d'information. Et puis on dit "Tiens, on va prendre une photo là où c'est le plus significatif, là où c'est le plus fort, là où il y en a le plus". Alors ça se discute avec les rédactions, avec le service photo. Et puis au siège, il y a quelqu'un qui fait la synthèse de toutes les informations recueillies dans tout l'ouest ou au delà de l'ouest. »

Au niveau local, les **propositions de remontée en Une** sont d'abord gérées collectivement, avec le chef de la rédaction départementale ou le directeur départemental, avant d'être transmises au service concerné. Un journaliste explique ainsi le processus de négociation avec les services du siège :

¹¹⁷ Cette dimension interne de la négociation a été particulièrement analysée pour les conférences de Une qui réunissent les différents chefs de service de la rédaction (voir notamment Leon Sigal, *Reporters and Officials*, op. cit., Gaye Tuchman, *Making News*, op. cit., pp. 33 et s., et les fines analyses de Jean Padioleau (« *Le Monde* » et la « *Washington Post* », op. cit., pp. 213 et s.).

« D'abord, vous défendez votre papier ; lorsque le principe est admis, vous négociez les lignes. » « Par exemple sur les poètes algériens hier, j'ai défendu un papier sur les poètes publiés par le Dé Bleu, j'ai trouvé que c'était une belle affaire, une belle plume, une belle démarche. J'ai défendu ça, j'ai négocié. J'ai négocié d'abord le principe. D'abord, vous défendez votre papier ; lorsque le principe est admis, vous négociez les lignes. Moi j'estimais que ce papier valait plus que ça. J'en ai proposé davantage, ça n'a pas été retenu. Ils voulaient quarante lignes journal. »

C'est aussi le chef de la rédaction départementale ou son directeur qui rassemble en fin de journée les propositions des chefs d'agence décentralisés et de ses collègues de la rédaction départementale pour les deux titres de Une. Les affichettes sont pour leur part rédigées plus tard, sur proposition des secrétaires de rédaction, et peuvent porter sur un sujet différent.

A Presse-Océan, pendant longtemps, environ la moitié de la Une portait sur des sujets locaux avec un ensemble gradué de manchettes, de titres avec résumé et avec photographie couleur, le tout étant souvent marqué par la volonté de donner une dimension accrocheuse voire spectaculaire à l'information. Ce dernier aspect est moins accentué depuis les dernières réorientations du journal, le journal ayant par ailleurs toujours une stratégie fortement localiste. En revanche, les pages générales – auparavant élaborées au sein de Presse-Océan avant de reprendre celles communes à tous les journaux de l'Ouest du groupe, conçues à Angers – ne comprennent pas ou très peu d'informations locales et sont essentiellement rédigées à partir des dépêches d'agence.

Au niveau local, à Vendée-Matin, la négociation de la Une est plus systématiquement supervisée par le directeur départemental, quand il est présent ou par celui qui fait office de chef de rédaction en son absence.

Dans ces négociations, différents types d'enjeux sont étroitement intriqués. Tout d'abord, la nature et le traitement des informations dépend des orientations journalistiques des titres et des rédacteurs. La remontée en Une ou en pages locales peut viser avant tout la mise en scène d'une information spectaculaire ou susceptible d'accrocher le lecteur, ou se fonder sur une hiérarchisation de l'information plus autocentrée et privilégiant davantage les sujets politiques et sociaux. Cette question du choix et du mode de traitement des informations à faire remonter se pose davantage localement à Vendée-Matin, les journalistes vendéens rédigeant eux-

mêmes les articles et choisissant les photos de Une. Au cours d'une période d'observation, on a par exemple pu observer en 1995 comment se négociait la place donnée en Une à l'annonce du conseil municipal du soir, destiné à élire le maire et les adjoints et dont les résultats ne seraient pas connus assez tôt pour être publiés.

Le spécialiste de la politique affirme qu'il s'agit d'un sujet important et souhaite faire une « *manchette* », tandis que le journaliste chargé de la rédaction des éléments locaux de la Une affirme que cela l' « *ennuie d'appâter le lecteur pour rien de rien* » et qu'il ne veut pas faire un « *papier bidon* ». Finalement, un compromis est trouvé pour en faire un appel de Une, c'est-à-dire une simple phrase, mais sans dramatiser ni donner une place excessive au sujet.

Ensuite, au niveau individuel, **l'effort personnel du journaliste pour défendre son sujet** peut reposer sur différentes logiques. Il peut s'agir de la valorisation d'un sujet que le journaliste a à cœur, de la volonté de promouvoir sa rédaction locale et de rendre visible son travail collectif, de la recherche d'une plus grande visibilité professionnelle de la part du journaliste, avec un équilibre complexe entre ces différentes logiques, qui dépend notamment de sa posture. Les journalistes les plus critiques dénoncent d'ailleurs souvent le narcissisme qui préside à la défense de certains de leurs confrères de leur sujets :

« Je ne suis pas pris par cette soif de reconnaissance presque épidermique qu'ont les confrères, qui leur fait, comme on dit chez nous, piquer aux amphétamines des papiers, des papiers qui valent tout juste la page départementale et qui se retrouvent en page Informations Générales ou toutes éditions du journal. Ça préside de cette quête quelques fois quasi hystérique de reconnaissance à travers la plume. »

Ce localier insiste aussi a contrario sur leur volonté « désintéressée » de plaider en faveur de certains sujets, liée à une forme d'engagement personnel :

« Moi, j'estimais que cette démarche, unique jusqu'à présent en France, de poètes algériens qui s'expriment dans l'édition française, pas n'importe lesquels, les gens qui sont tabassés aujourd'hui, ça valait quatre-vingts lignes. Mon confrère, à l'autre bout, il a estimé qu'avec quarante lignes, ça allait. Ça ne fait rien, j'ai fait quarante lignes, ça m'a demandé bien moins de travail. Lorsque je crois que des choses doivent être défendues... »

Le processus de remontée de certains sujets en Une ou dans les pages générales renvoie donc à des phénomènes multiples, liés à la fois à l'organisation et aux conventions spécifiques du journal, à des orientations éditoriales collectives et individuelles, et à des logiques identitaires propres à chaque journaliste.

Plus généralement, au cours de l'ensemble des étapes successives de l'activité rédactionnelle, si les journalistes tendent à reproduire certaines routines, ils disposent néanmoins de tout un ensemble de marges de jeu dont ils peuvent faire des usages multiples. La posture désengagée consiste d'ailleurs à en faire un usage minimal, qui peut d'ailleurs aller jusqu'à contrevenir à certaines normes de professionnalisme ; la posture institutionnelle repose sur l'attention à n'en user que de manière prudente, avec une forte intériorisation des conventions professionnelles, des attentes hiérarchiques et du rapport des forces avec les sources ; la posture ambitieuse tend à en user davantage, pour manifester son « indépendance », à la fois dans une perspective de mise en scène de l'excellence professionnelle et de jeu tactique sur les frontières et l'équilibre des rapports avec les sources locales, et enfin la posture critique prend appui sur un usage plus systématique de ces marges, visant à subvertir le rapport des forces, en assumant un jeu sur les marges et parfois une certaine transgression des conventions du journal.

* * *

Finalement, l'activité rédactionnelle, qui constitue le cœur du travail journalistique, comporte de multiples dimensions dont l'assemblage est complexe et varie en fonction de l'organisation du travail, de diverses incitations et prescriptions hiérarchiques et de la posture des journalistes – éléments qui sont eux-mêmes en interaction. S'articulent ainsi une logique de mise au « format » du titre, une logique de mise en œuvre de routines professionnelles et de schèmes ordinaires, et une logique de maîtrise tactique de la mise en valeur et de la mise à distance des sources, s'inscrivant elle-même à la fois dans une perspective d'affirmation professionnelle et/ou de contestation des fondements de l'autorité des sources. Quand la dimension routinière prévaut, chez les journalistes les plus institutionnels,

ces derniers tendent alors à faire fonctionner des catégories et conventions indigènes, qui redoublent les catégories et conventions des sources institutionnelles dominantes. D'autres journalistes proches soit d'une posture ambitieuse, soit d'une posture critique, emploient de manière plus systématique différentes techniques de maîtrise, de valorisation et de distanciation de l'information, tout au long du processus de production de l'information.

Conclusion

Cette recherche a permis de dégager un certain nombre d'enseignements, tant sur l'activité des journalistes en général que sur la manière différentielle dont les individus l'exercent en fonction de leur posture.

On a en effet défini ces postures comme des lignes de conduite plus ou moins stabilisées des individus, des modes de gestion des rapports professionnels, caractérisés par le niveau d'investissement professionnel de la personne et par son rapport au pouvoir – dispositions structurantes qui s'ancrent dans des dynamiques identitaires, qui sont le produit du travail des individus sur leur propre trajectoire. L'investissement professionnel se manifeste surtout à travers l'engagement dans l'échange des coups avec les sources, et peut être fort ou faible. Le rapport au pouvoir se manifeste à travers le degré d'adhésion aux règles du jeu et d'acceptation des rapports de pouvoir qui se jouent tant avec les puissances locales qu'avec les responsables hiérarchiques du journal. La posture ambitieuse combine un engagement actif dans le travail professionnel et dans l'activité tactique vis-à-vis des interlocuteurs, et une adhésion au jeu et aux fondements de l'organisation des rapports du journal avec son environnement, cette tension se nourrissant d'une volonté de mise en valeur de l'excellence professionnelle. La posture institutionnelle associe un faible engagement dans le jeu et une adhésion à ses règles, et aboutit à une gestion prudente des relations. La posture désengagée s'en rapproche du fait du faible investissement, voire du désinvestissement profond des personnes, vis-à-vis de leur activité professionnelle, mais s'en distingue par un rapport plus contestataire

à ses fondements, même si cette défiance ne se traduit pas par des actes. Enfin, la posture critique se caractérise par un rapport contestataire au pouvoir vis-à-vis des autorités locales et des responsables hiérarchiques, et un fort investissement professionnel, voire un certain surinvestissement, l'excellence étant souvent nécessaire à l'expression de la critique. Cette posture apparaît donc distincte de l'attitude ambitieuse, avec laquelle elle est souvent confondue, les deux étant assimilées à des stratégies de « prétendants » qui ne contesteraient les règles du jeu que pour en proposer d'autres qui leur soient favorables. Or ici, les différences relevées tant quant à la construction identitaire des personnes relevant de ces deux postures, que quant aux manifestations de ces postures dans les différents domaines de l'activité professionnelle, attestent de l'irréductibilité de l'une à l'autre et de l'intérêt heuristique de distinguer les deux dimensions qui les fondent.

Ces différentes postures se manifestent en outre à travers divers éléments observables dans le rapport au métier et dans les investissements personnels, sociaux et relationnels. Elles s'ancrent dans des dynamiques identitaires au cours desquelles le niveau d'investissement dans le jeu et le type de rapport au pouvoir se sont consolidés, en étant réinvestis et remodelés dans les étapes successives de la trajectoire des individus.

Tout au long de la recherche, ces postures ont permis de cerner les différences dans les pratiques et les représentations des journalistes, tout en les intégrant dans un cadre d'analyse général de la profession.

Les relations avec les sources peuvent ainsi être définies globalement comme une exploitation réciproque d'acteurs animés par des logiques spécifiques à leur espace propre – qui peuvent être résumées par la dimension professionnelle chez les journalistes et la dimension promotionnelle chez les sources : cette exploitation réciproque donne lieu à une négociation de l'information mêlant conflit et coopération, où chacun cherche à faire prévaloir sa propre logique. Dans ce cadre général, les journalistes donnent un contenu différent à cette relation selon leur posture. Les plus critiques insistent sur l'opposition des intérêts respectifs des uns et des autres et la dimension conflictuelle de leurs relations, tandis que les plus institutionnels valorisent l'interdépendance et la coopération. Les journalistes qui ont une posture ambitieuse tendent à mêler ces deux aspects dans leur perception en

assumant des conflits tactiques tout en jouant aussi de la coopération. Enfin les désengagés ont souvent, pour leur part, une représentation antagonique, tout en assumant plutôt des pratiques coopératives.

Par ailleurs, on a pu constater la place essentielle de l'activité tactique dans les relations avec les sources, tout en soulignant la perception différenciée des pressions des sources et les usages hétérogènes des tactiques de récupération d'une marge de jeu par les journalistes en fonction de leurs postures. Les sources institutionnelles peuvent en effet jouer une large gamme de coups pour tenter d'inciter ou de contraindre les journalistes à reprendre leur point de vue ou mettre en valeur leur action. Ces pressions peuvent viser à renforcer la coopération – à travers les techniques de communication, mais aussi les « incitations » et arrangements qui brouillent davantage la frontière entre situations publiques et privées, rapports professionnels et personnels – ou à exercer une contrainte plus conflictuelle – pendant le reportage en exerçant des tensions interactionnelles, par la suite en appliquant des « sanctions informatives », en exprimant des critiques et des plaintes, voire en faisant un procès au journal. Mais les rédacteurs perçoivent ces pressions de manière spécifique, ce qui induit des effets contrastés sur la dynamique de la relation. Par exemple, les journalistes critiques tendent à considérer les techniques de communication, invitations et cadeaux comme des atteintes à leur intégrité, et les refusent souvent, ce qui induit plutôt des tensions, tandis que les plus institutionnels acceptent ces propositions et les considèrent comme des moyens de renforcer la coopération, les ambitieux adoptant généralement une attitude intermédiaire grâce à l'édiction de règles, et les désengagés affichant souvent une certaine indifférence.

En ce qui concerne les critiques des sources quant au traitement dont elles ont fait l'objet, interventions qui constituent un instrument essentiel d'ajustement des relations à moyen terme, les journalistes critiques tendent aussi à les rejeter comme des points de vue partiels – en se réjouissant même parfois de ces réactions hostiles qui attestent selon eux la pertinence de leur article –, les rédacteurs plus institutionnels craignent en revanche souvent ces plaintes, les désengagés cherchant en général à les éviter à tout prix, et les ambitieux les assumant tout en demeurant attentifs à l'ampleur qu'elles prennent. Car l'arrière-plan de menace qui fonde souvent ces plaintes, menace commerciale (liée à l'influence sur les lecteurs), professionnelle (via les plaintes à la direction), judiciaire (quand le risque de procès

est implicite) – voire parfois physique ou personnelle –, peut être perçu de manière différenciée par les journalistes, selon la manière dont ils évaluent la crédibilité de ces menaces et surtout dont ils envisagent l'éventualité d'un conflit, en le refusant a priori et en cherchant à l'éviter – chez les désengagés et les institutionnels –, en l'assumant partiellement en fonction des anticipations de succès – pour les ambitieux – ou en l'endossant intégralement – dans le cas des plus critiques.

Les journalistes recourent aussi inégalement aux tactiques de récupération d'une marge de jeu qui peuvent être mises en œuvre vis-à-vis des sources : les tactiques de lutte dans l'interaction, de contre-enquête et de constitution de réseaux, de divulgation d'informations « gênantes » ou de dépréciation de nouvelles institutionnelles, ainsi que les techniques internes de précaution et de couverture visant à assurer le soutien des collègues et de la hiérarchie. Les plus critiques emploient généralement toute la gamme de ces coups de manière offensive afin d'infléchir le rapport de force avec les sources et de le subvertir. Les ambitieux les utilisent aussi largement mais en les dosant davantage dans une logique de mise en scène de l'excellence professionnelle, tandis que les institutionnels ne les emploient que de manière défensive – quand l'autonomie minimale nécessaire à leur activité est menacée –, et les désengagés encore moins.

De même, si de manière générale l'activité rédactionnelle mêle une logique de mise au format du titre, une logique de mise en œuvre de routines professionnelles et une logique tactique de gestion de la mise en scène des sources, la dosage entre ces différents éléments varie selon la posture des journalistes. Car la tendance à la routinisation, qui aboutit à reproduire le point de vue préconstitué des sources institutionnelles, est plus forte chez les journalistes désengagés ou institutionnels, tandis que l'effort de maîtrise de la mise en scène des sources est plus prononcé chez les journalistes ambitieux et critiques, les premiers jouant sur la mise en valeur et la mise à distance avant tout pour préserver et faire valoir leur « indépendance », tandis que les seconds usent plus systématiquement des procédés de récupération de l'initiative, de distanciation et de déplacement, pour contester les pouvoirs dominants.

En outre, si de multiples contraintes structurelles s'exercent sur les journalistes, la perception qu'ils en ont dépend de leur posture et module les effets de ces

contraintes. En effet, les journalistes critiques sont particulièrement sensibles aux contraintes qui pèsent sur leur activité, en particulier à la pression du temps et à l'exercice du pouvoir hiérarchique, et tendent à récuser leur légitimité ; les journalistes ambitieux se montrent eux aussi rétifs aux manifestations d'autorité tout en acceptant davantage l'organisation générale du pouvoir ; les plus institutionnels, en revanche, ont intériorisé la légitimité de ce système et contribuent souvent à son fonctionnement – certains désengagés mêlant rejet discursif de sa légitimité et acceptation pratique de son fonctionnement. Cependant, rares sont les journalistes, même critiques, qui perçoivent pleinement les enjeux des évolutions actuelles de l'organisation et des stratégies des entreprises de presse – qu'ils tendent à considérer comme extérieures à leur activité ou relevant du domaine de compétence de leur direction. En effet, à Ouest-France en particulier, les évolutions socio-techniques et les changements dans la division du travail liés à la décentralisation de la mise en page assistée par ordinateur, aboutissent à une intégration de la chaîne de production de l'information qui tend à casser l'autonomie des différents groupes professionnels et en particulier celle des journalistes – qui deviennent des exécutants du traitement de l'information –, tout en renforçant le contrôle que la direction exerce sur leur activité. Par ailleurs, les stratégies de concentration et d'expansion des groupes renforcent la prégnance des enjeux financiers, publicitaires et commerciaux, qui, à Ouest-France, apparaissent de plus en plus étroitement liés aux orientations éditoriales du titre et expliquent en particulier le renforcement de l'optique « partenariale » privilégiée vis-à-vis des pouvoirs locaux et imposée de plus en plus fortement aux rédactions locales.

L'emprise et le renforcement de tels processus expliquent finalement le décalage entre les efforts d'une partie non négligeable de la profession pour transformer le traitement de l'information, et le résultat rédactionnel observable. En effet, si les journalistes ambitieux et critiques tentent par de nombreux moyens de reprendre le contrôle de l'information, de réaliser des enquêtes personnelles, de divulguer des nouvelles « alternatives », d'éviter la mise en valeur systématique des autorités..., les marges de manœuvre dont ils peuvent se saisir tendent à se restreindre de plus en plus, et leurs efforts rédactionnels sont souvent noyés dans la masse des articles, la structure du journal imposant de fait une mise en équivalence de ses parties. Le traitement conventionnel de certains niveaux – notamment de la

« petite locale » –, tend ainsi à induire une représentation du journal comme auxiliaire des institutions locales. Et le renforcement de l'intégration fonctionnelle des journalistes à la chaîne de production et du contrôle hiérarchique qui pèse sur ces derniers, à Ouest-France en particulier, réduit les marges de manœuvre sur lesquelles les journalistes peuvent jouer. Pris dans leurs luttes quotidiennes, ceux-ci ne se rendent pas nécessairement compte de ces inflexions progressives, qui leur apparaissent souvent comme des « données » échappant à leur contrôle.

Enfin, la récupération de certains éléments du modèle professionnel critique sur lequel s'appuient un certain nombre de journalistes, l'élaboration de nouvelles thématiques professionnelles valorisant de « nouveaux » genres et la « proximité », ont pu parfois favoriser les reconversions ou capter la quête d'alternatives de certains journalistes contestataires. En rejetant l'effort d'« objectivité » avec la prétention à la détenir, en utilisant la critique de l'actualité institutionnelle pour légitimer des genres « people » ou « magazine » qui évitent la mise en cause des institutions et se cantonnent à satisfaire le désir d'identification attribué aux lecteurs, en limitant l'ambition de l'information locale et la définition du service du lecteur à la publication « d'informations-service », en dénonçant les tendances des journalistes à l'autoréférence et à l'enfermement dans un microcosme pour leur refuser finalement toute autonomie, un certain nombre de thématiques permettent de récupérer les critiques traditionnelles de la profession, et, au lieu de servir d'appui à la transformation des pratiques du métier, en viennent à légitimer le renforcement de ses tendances les plus conventionnelles.

Plus généralement, on peut penser que le modèle d'analyse mis en place ici pour étudier l'activité des journalistes pourrait être expérimenté et s'avérer heuristique pour d'autres espaces professionnels, comme l'armée, la fonction publique, le travail social..., voire des groupes d'une autre nature, comme les élèves ou les étudiants. Par ailleurs, l'analyse de la genèse de l'investissement dans le jeu et du rapport au pouvoir dans les expériences de l'enfance mériterait d'être approfondie et étayée, et les modalités du réinvestissement de ces éléments dans les expériences scolaires puis professionnelles pourraient faire l'objet d'autres recherches, à la frontière de la sociologie et de la psychologie. Une telle entreprise

comblerait ainsi le hiatus entre la sociologie qui pose les origines sociales et l'expérience scolaire comme premiers déterminants sociaux – tout en neutralisant la période préscolaire – et la psychologie, pour laquelle la construction de la personnalité se joue déjà dans les « premières années de la vie ».

De tels prolongements éprouveraient la validité générale du concept de posture et pourraient contribuer à affiner les réponses à une question fondamentale et un point aveugle de la sociologie : celle de l'articulation entre l'action individuelle et la construction des personnes d'une part, et les structures sociales d'autre part.

Annexes

Annexe 1 a : Guide d'entretien initial pour les journalistes

Parcours professionnel et situation de travail

Pouvez-vous me parler de votre parcours professionnel? Quelle est votre formation? Avez-vous eu une expérience du journalisme avant d'être dans ce journal?

Quand et comment êtes-vous arrivé au journal?

Avez-vous changé de poste dans le journal (de rédaction et de fonction)?

Etes-vous spécialisé dans un domaine particulier?

Quelles sont perspectives de carrière? Combien de temps envisagez-vous de rester à ce poste? (Promotion, mutation, changement de titre)

Comment est organisé votre travail (horaires, jours de repos, congés)?

Pouvez-vous me parler de votre rémunération?

Le travail sur le terrain

Pouvez-vous me raconter dans le détail votre journée d'hier?

Vous arrive-t-il souvent de prendre l'initiative d'un reportage? D'une interview?

Après les réunions ou les manifestations, discutez-vous parfois avec les organisateurs pour avoir des précisions par exemple? Vous invitent-ils parfois au café ou au restaurant?

Parlez-vous avec vos collègues des journaux concurrents pour connaître leur point de vue? Vous donnent-ils parfois aussi des informations?

Les informateurs

Avez-vous des interlocuteurs privilégiés dans chaque organisation? Passez-vous parfois par les attachés de presse?

Les interlocuteurs connaissent-ils un journaliste en particulier (le spécialiste du domaine)? Ces relations sont-elles personnalisées?

Avez-vous des contacts réguliers avec certains interlocuteurs en dehors de la perspective immédiate d'un article? Qui en prend l'initiative?

Leur arrive-t-il de vous donner des informations "off the record"? Qu'en faites-vous alors? A quoi cela vous sert-il?

Vous est-il arrivé de recevoir de fausses informations? (*problème de la confiance*)

Quand quelqu'un vous donne une information, pensez-vous qu'il attende quelque chose en retour? Avez-vous le sentiment de lui rendre un service? (*mise en valeur de son point de vue, le faire exister publiquement*)

Vous arrive-t-il de refuser certaines invitations ou de passer certaines informations?

Avez-vous parfois à préserver une certaine distance? Un certain équilibre?

Etes-vous parfois invité à des réunions privées chez certaines des personnes avec qui vous avez des relations professionnelles?

Finalement, avez-vous l'impression d'être un notable? Avez-vous le sentiment que les notables vous reconnaissent comme un pair?

Etes-vous correspondant d'un journal parisien? Quand il se passe un événement national dans le département, s'informent-ils auprès de vous? Vous demandent-ils conseil?

Lisez-vous régulièrement la presse nationale?

Pensez-vous qu'il existe une grande différence entre le travail des journalistes de la presse parisienne et le vôtre?

Les rapports dans la rédaction

pour les journalistes sans fonctions administratives: Demandez-vous parfois conseil au directeur départemental? Avez-vous parfois eu des désaccords? Comment se règlent-ils?

Avez-vous le sentiment d'être indépendant? Avez-vous l'impression que la hiérarchie est plutôt pesante ou souple?

pour les "chefs": Discutez-vous parfois de la politique rédactionnelle avec la rédaction en chef ou la direction? Occasions officielles? Discussions informelles? Avez-vous parfois eu des désaccords? Comment se sont-ils réglés? Quelle autonomie avez-vous le sentiment d'avoir?

Que pensez-vous finalement de l'ambiance dans la rédaction?

La rédaction des articles

Quand utilisez-vous plutôt le récit, l'interview, le compte-rendu...? Quels sont leurs avantages et inconvénients respectifs?

Avez-vous une idée immédiate de ce qui est important et de ce qui l'est pas? Comment le repérez-vous, dans vos notes ou parmi les propos tenus?

Quand pensez-vous qu'il est utile de citer textuellement des propos? Considérez-vous la mise en valeur typographique (mise en gras dans les textes) comme une mise en valeur du point de vue de la personne?

Vous arrive-t-il de discuter avec vos collègues de la rédaction pour leur soumettre vos idées ou leur demander conseil?

Utilisez-vous souvent les services de documentation? Pour quels types de renseignements?

Ecrivez-vous vous-même les titres, chapeaux et légendes? Qu'est-ce que vous retenez généralement dans ces éléments?

Combien écrivez-vous d'articles en moyenne par jour? Combien de temps cela vous prend-il généralement (par rapport à la présence sur le terrain)?

Comment est choisie la photo?

Comment décidez-vous de signer ou pas vos articles?

Le secrétariat de rédaction modifie-t-il souvent vos articles? Cela vous a-t-il parfois posé problème?

Quelle marge avez-vous pour faire vos propres commentaires ou exprimer un jugement?

Pensez-vous avoir une certaine ligne rédactionnelle personnelle? Pensez-vous qu'il existe une politique rédactionnelle dans votre journal?

Ce que vous écrivez peut-il avoir des répercussions sur vos relations futures avec vos interlocuteurs? Y a-t-il eu des cas où cela a été délicat?

Annexe 1 b : Deuxième guide d'entretien pour les journalistes

Parcours professionnel et situation de travail

Pouvez-vous me parler de votre parcours professionnel?

- formation, différents postes, stages antérieurs, mutations, spécialisation
- mode de recrutement
- perspectives de carrière
- (pour ceux dont on ne connaît pas ces données) organisation du travail (horaires, jours de repos, congés)
- rémunération

Pourquoi êtes-vous devenu journaliste? (ou, selon les situations) Que pensez-vous finalement du métier que vous exercez? (projets dans l'enfance, aspirations des parents, profession de ceux-ci).

Les interlocuteurs

Dans votre spécialité, avez-vous des interlocuteurs privilégiés? Pouvez-vous me parler de vos rapports avec vos sources?

- confiance, informations « off »
- personnalisation, degré de fréquentation, liens personnels
- initiative
- attachés de presse
- pressions, attitude de la hiérarchie, réactions du journaliste
- distance, équilibre (jeu sur la photo)
- impression d'être un notable
- relations avec les journalistes des autres médias locaux
- rapports avec les journalistes parisiens, point de vue sur leur travail

Les rapports dans la rédaction

- rôle des secrétaires de rédaction
- référence au directeur départemental, conflits éventuels, leur règlement
- rôle de la rédaction en chef et de la direction
- sentiment d'autonomie
- relations avec les collègues, ambiance dans la rédaction
- « ligne » du journal

Annexe 2 : Liste des entretiens

Entretiens approfondis avec des journalistes de la presse quotidienne régionale

N°	Date	Titre	Rédaction	Fonctions	Lieu de l'entreti en
1.	12 octobre 1993	Presse-Océan	La Roche /Yon	Directeur départemental	Dans son bureau
2.	2 novembre 1993	Ouest-France	La Roche /Yon	Directeur départemental	Dans son bureau
3.	12 novembre 1993	Ouest-France	La Roche /Yon	Chef de rédaction	Salle de réunion
4.	7 décembre 1993	Ouest-France	La Roche /Yon	Reporter-rédacteur	Salle de réunion
5.	7 décembre 1993	Presse-Océan	La Roche /Yon	Reporter-rédacteur	Bureau du directeur départemental
6.	9 décembre 1993	Presse-Océan	La Roche /Yon	Reporter-rédacteur	Bureau du directeur départemental
7.	9 décembre 1993	Presse-Océan	La Roche /Yon	Reporter-rédacteur	Bureau du directeur départemental
8.	20 décembre 1993	Presse-Océan	Siège Nantes	Chef de service Informations générales	Salle de rédaction
9.	21 décembre 1993	Ouest-France	La Roche /Yon	Reporter agricole	Dans son bureau
10.	22 décembre 1993	Ouest-France	La Roche /Yon	Reporter-rédacteur	Salle de réunion
11.	6 janvier 1994	Ouest-France	Siège Rennes	Chef de service Politique	Au restaurant
12.	6 mars 1997	Ouest-France	La Roche /Yon	Reporter-rédacteur	A mon domicile
13.	12 mars 1997	Ouest-France	Locale Nantes	Reporter-rédacteur	Salle de réunion
14.	13 mars 1997	Ouest-France	Petite locale	Chef d'agence	A son domicile
15.	20 mars 1997	Presse-Océan	La Roche /Yon	Reporter-rédacteur	Au restaurant
16.	25 mars 1997	Presse-Océan	Siège (délocalisée à Nantes)	Rédacteur Mode de Vie	A mon domicile
17.	26 mars 1997	Presse-Océan	La Roche /Yon	Reporter-rédacteur	A mon domicile
18.	16 mars 1997	Presse-Océan	Petite locale	Chef d'agence	Salle de rédaction
19.	27 mars 1997	Presse-Océan	Siège Nantes	Editorialiste (rédacteur en chef adjoint)	Dans son bureau
20.	28 mars 1997	Ouest-France	La Roche /Yon	Secrétaire d'édition	A mon domicile
21.	9 avril 1997	Presse-Océan	La Roche /Yon	Reporter-rédacteur	A mon domicile
22.	12 avril 1997	Presse-Océan	La Roche /Yon	Vacataire	A mon domicile
23.	25 mars 1999	Ouest-France	Siège Rennes	Rédacteur Informations générales	Dans un restaurant
24.	30 avril 1999	Presse-Océan	La Roche /Yon	Secrétaire de rédaction	A mon domicile
25.	11 avril 2000	Presse-Océan	Petite locale	Reporter-rédacteur	Dans un café
26.	19 avril 2000	Ouest-France	Siège Rennes	Rédacteur Service politique	A son domicile

La durée moyenne des entretiens est de deux heures environ. Ils ont été enregistrés et retranscrits in extenso, précisés par un questionnaire comportant diverses données sociologiques (profession des parents, situation matrimoniale, statut hiérarchique...) et complétés par les observations réalisées au cours de leur déroulement (observation des lieux, assistance à des échanges ou des appels téléphoniques...).

Entretiens partiels ou thématiques réalisés

27.	12 octobre 1993	Presse-Océan	Service départemental des ventes	Dans son bureau
28.	8 novembre 1993	Ouest-France	Service départemental des ventes	Dans son bureau
29.	9 décembre 1993	Presse-Océan	2 journalistes (sur la politique du journal)	Au restaurant
30.	20 décembre 1993	Presse-Océan	Journaliste des Informations générales (Nantes)	Dans son bureau
31.	20 décembre 1993	Presse-Océan	Rédacteur en chef (Nantes)	Dans son bureau
32.	6 janvier 1994	Ouest-France	Service Etudes à direction Recherche et Développement (Rennes)	Dans son bureau
33.	6 janvier 1994	Ouest-France	Rédaction en chef (Rennes)	Dans son bureau
34.	6 janvier 1994	Ouest-France	Secrétariat général (Rennes)	Dans son bureau
35.	11 avril 1996	Presse-Océan	Journaliste (sur les radios en Vendée et la situation actuelle du journal)	Au restaurant
36.	28 mars 1997	Télévision locale	Journaliste	Dans la salle de réunion
37.	13 mars 1998	Ouest-France	Journaliste (sur l'économie et la société vendéenne)	A son domicile
38.	8 mai 1999	Presse-Océan	Rédacteur en chef (Nantes)	Dans son bureau
39.	10 avril 2000	Ouest-France	Journaliste (sur l'histoire du journal)	Dans la salle de rédaction
40.	10 avril 2000	Ouest-France	Journaliste (sur sa situation actuelle et sur les évolutions récentes du journal)	Au restaurant
41.	11 mai 2001	Ouest-France	Journaliste (sur la titularisation des vacataires et sur les évolutions liées à la DMPAO)	Dans un café
42.	5 sept. 2001	Presse-Océan	Journaliste (sur les accords de la LOC et leur rupture)	Dans son bureau

Certains de ces entretiens ont été enregistrés et retranscrits, d'autres ont fait l'objet d'un simple prise de notes. S'y ajoutent les discussions informelles régulières avec plusieurs journalistes des rédactions locales, ainsi que les échanges menés lors des périodes d'observation.

Annexe 3 a : Fiche d'information sur les médias vendéens

Fiche remplie lors des entretiens téléphoniques avec des salariés ou responsables de chaque média vendéen.

Titre (et sous-titre éventuel) du média : _____

Type de média

€ quotidien régional

€ hebdomadaire local

€ radio locale

€ télévision locale

€ autre (_____)

Pour les revues et magazines, quelle est votre périodicité?

Quel est votre territoire de diffusion? _____

Quels sont le ou les modes de diffusion de votre périodique (abonnements, vente au numéro...) et leur part respective? _____

Quels sont les chiffres de votre tirage? et de votre diffusion? _____

Appartenez-vous à un groupe ou à un réseau? Si oui, lequel?

Quelle est la personne physique ou morale propriétaire de votre média?

Pour les journaux, quel est le nom du directeur de publication? _____

Du rédacteur en chef? _____

Pour les autres types de médias, quels sont les responsables équivalents?

Nombre de rédactions en Vendée : _____

Nombre de journalistes titulaires : _____

Nombre de journalistes collaborateurs non-titulaires : _____

Nombre de correspondants locaux : _____

Nombre total de salariés : _____

Pouvez-vous retracer les principales étapes de l'histoire de votre média (date de création, rachat éventuel, grandes mutations technologiques...)?

Commentaires :

Annexe 3 b : Questionnaire pour les journalistes vendéens et assimilés

Informations sur le média employeur :

1- Quel est le nom du média où vous travaillez (**facultatif**)? _____

2- Si vous n'avez pas répondu à la question précédente, pouvez-vous préciser le type de média où vous exercez?

- quotidien régional
- hebdomadaire local
- radio locale
- télévision locale
- autre (_____)

Votre situation familiale :

Pourriez-vous indiquer...?

3- Votre sexe : féminin
 masculin

4- Votre âge : _____

5- Votre situation matrimoniale:

- marié(e)
- vivant maritalement
- célibataire
- veuf (ve), divorcé(e) ou séparé(e)

6- Quelle est, le cas échéant, la profession de votre compagne ou de votre compagnon?

7- Nombre d'enfants : _____

8- Quelle est, le cas échéant, la profession de vos enfants? _____

9- Quelle est (ou était) la profession de votre père? _____

10- De votre mère? _____

11- En ce qui concerne la religion, êtes-vous pratiquant, simplement croyant, ou athée ou agnostique...?

- pratiquant
- croyant seulement
- athée ou agnostique

12- Si vous êtes croyant ou pratiquant, quelle est votre religion? _____

13- Êtes-vous propriétaire ou locataire de votre logement?

- propriétaire
- locataire

Votre trajectoire personnelle:

14- Quel(s) diplôme(s) (secondaires et supérieurs) avez-vous obtenus (avec les établissements et les mentions éventuelles)? _____

15- Y a-t-il d'autres études que vous ayez renoncé à poursuivre (abandon ou impossibilité)?

- Non
- Oui (Lesquelles? _____)

16- Quels projets professionnels personnels aviez-vous dans votre jeunesse? Quels étaient ceux de votre famille? _____

Votre trajectoire professionnelle :

17- Avez-vous exercé d'autres métiers que celui de journaliste?

- Non
- Oui (le(s)quel(s)? _____)

18- Quel est votre statut professionnel?

- chef d'entreprise
- salarié en contrat à durée indéterminée
- salarié en contrat à durée déterminée
- vacataire-auxiliaire
- pigiste
- autre (_____)

19- Vous consacrez-vous au journalisme...?

- à temps plein
- à temps partiel (fixe)
- de manière irrégulière (Combien de temps? _____)

20- Avez-vous une autre activité professionnelle régulière?

- Non
- Oui (Laquelle? _____)

21- Avez-vous une carte de presse?

- Non
- Oui (Depuis combien de temps? _____)

22- Si vous n'avez pas actuellement de carte de presse, l'avez-vous déjà demandée dans le passé?

- jamais demandée
- demande en cours
- demande déjà refusée

23- Si vous n'avez pas actuellement de carte de presse, envisagez-vous de la demander?

- Non
- Oui

24- Si vous en avez le statut, comment ou pourquoi êtes-vous devenu journaliste? Sinon, espérez-vous le devenir et pourquoi?

25- Quels ont été vos différents postes, dans quels médias (ou types de médias)?

26- Êtes-vous correspondant d'un autre média?

- Non
- Oui (Le(s)quel(s)? _____)

27- Réalisez-vous parfois des piges pour d'autres médias?

- Non
- Oui (Le(s)quel(s)? _____)

28- Comment voyez-vous votre avenir?

Sur l'exercice de votre métier :

29- Quelles sont votre fonction et/ou vos responsabilités hiérarchiques (directeur de station, secrétaire d'édition, reporter-rédacteur, directeur départemental, animateur, JRI...)(**facultatif**)?

30- Pouvez-vous indiquer de quel ordre sont vos revenus professionnels annuels?

- plus de 240 000 F
- entre 180 000 et 240 000 F
- entre 120 000 et 180 000 F
- entre 60 000 et 120 000 F
- moins de 60 000 F

31- Avez-vous un secteur de couverture géographique et/ou thématique particulier (**facultatif**)?

- Non
- Oui (Le(s)quel(s)? _____)

32- Avez-vous fait des stages dans le domaine du journalisme?

- Non
- Oui (Dans quel(s) organisme(s)? _____
_____)

33- Êtes-vous syndiqué?

- Non
- Oui (A quel syndicat? _____)

34- Quelles sont les personnes que vous cotoyez le plus souvent pour recueillir des informations? _____

35- Que pensez-vous de vos relations avec vos principales sources?

36 Avez-vous le sentiment de travailler dans des conditions favorables ou difficiles (à l'intérieur et à l'extérieur de votre média)? Quels seraient éventuellement vos souhaits?

37- Quelles sont les contraintes que vous ressentez le plus fortement dans votre métier?

38- Que pensez-vous de vos rapports avec vos collègues journalistes des autres médias (locaux et nationaux)?

39- Pourriez-vous citer par ordre décroissant les médias locaux qui vous paraissent les plus importants? _____

Sur les activités indirectement liées à votre métier :

40- Quels revues ou journaux nationaux ou locaux lisez-vous régulièrement pour votre travail?

41- Et pour votre intérêt personnel ou pour votre divertissement? _____

42- Quelle(s) radio(s) écoutez-vous? Avec quelle régularité? _____

43- Sur quelle chaîne de télévision regardez-vous le plus souvent les informations? Avec quelle régularité? _____

44- Lisez-vous souvent, parfois ou jamais les rubriques des journaux ou revues consacrées aux médias ou au journalisme?

- Souvent (dans quel(s) média(s)? _____)
- Parfois (dans quel(s) média(s)? _____)
- Jamais

45- Lisez-vous souvent, parfois ou jamais des ouvrages consacrés aux médias ou au journalisme?

- Souvent
- Parfois
- Jamais

46- Si cela vous est arrivé, quels sont les (derniers) ouvrages que vous ayez lus? _____

47- Vous arrive-t-il d'animer des débats à l'extérieur?

- Non
- Oui (combien par an en moyenne? _____ Exemple(s): _____)

48- Avez-vous des activités d'enseignement?

- Non
- Oui (régulières ou ponctuelles? _____ Ou? _____)

49- Vous est-il arrivé d'intervenir dans des colloques, des conférences...?

- Non
- Oui (exemple(s) : _____)

50- Avez-vous personnellement rédigé (ou contribué à) des ouvrages?

- Non
- Oui (titres, éventuellement noms des co-auteurs, maison d'édition : _____)

51- Avez-vous d'autres activités liées au journalisme?

- Non
- Oui (Le(s)quelle(s)? _____)

Sur vos autres activités :

52- Quels sont vos loisirs ou sports préférés? _____

53- Faites-vous partie d'une (ou de plus plusieurs) association(s)?

Non

Oui (Le(s)quelle(s)? _____

54- Si oui, y exercez-vous des responsabilités?

Non

Oui (Lesquelles? _____

Commentaires

Annexe 4 : Travaux d'observation ethnographique

Date	Titre	Rédaction	Fonctions
17 novembre 1993	Ouest-France	La Roche /Yon	Visite des locaux et présentation de l'ensemble de l'activité des différentes catégories, brefs échanges avec chacun d'entre eux.
22 novembre 1993	Ouest-France	La Roche /Yon	Suivi de la conférence de rédaction hebdomadaire
5 décembre 1993	Presse-Océan	La Roche /Yon	Visite des locaux, présentation de l'activité des personnes et observation de l'activité (répartition des sujets et échanges sur le journal).
15 décembre 1993	Ouest-France	La Roche /Yon	Suivi du conseil municipal avec un journaliste
20 décembre 1993	Presse-Océan	Nantes (rue Santeuil)	Visite des locaux de la rédaction locale et centrale, présentation de l'activité des salariés. Suivi de la conférence de Une du soir.
6 janvier 1993	Ouest-France	Rennes (Chantepie)	Visite des locaux, présentation et observation de l'activité des salariés, suivi de la conférence de Une.
19 juin 1995	Ouest-France	La Roche /Yon	Observation ethnographique du travail d'un journaliste (9 h - 20 h non stop) : Echanges matinaux sur le journal de la veille, conférence de rédaction spéciale municipales, appel d'un informateur privilégié, préparation d'un article sur les résultats des élections, travail de prévision des pages du lendemain avec les SE, déplacement à la conférence de presse d'une tête de liste, rédaction d'articles sur la liste des conseillers élus, sur les réactions des divers partis, sur l'avenir de la droite, de brèves politiques et pratiques pour le lendemain, échanges téléphoniques avec des responsables politiques, travail sur le programme, les photos et les titres avec les secrétaires d'édition, choix des appels de Une.
20 juin 1995	Ouest-France	La Roche /Yon	Observation ethnographique du travail d'un journaliste (8 h 30-12 h 45 ; 14 h -20 h) : Echanges matinaux sur le journal de la veille, conférence de rédaction quotidienne, gestion des vacataires et des correspondants, articles annonçant la fête de la musique, sur une association de soutien à l'habitat, gestion des prévisions, rédaction de brèves politiques, multiples appels téléphoniques pour joindre des interlocuteurs politiques [pause repas], rédaction d'un rectificatif, discussion entre collègues au café, envoi de prévisions sur l'élection des maires au siège, reprise d'un article d'un journaliste nantais sur une affaire vendéenne jugée à Nantes.
22 juin 1995	Ouest-France	La Roche /Yon	Observation ethnographique du travail d'un journaliste (8 h 30-12 h 35 ; 13 h 40-19 h 10) : Echanges matinaux sur le journal de la veille, répartition des sujets du jour, rédaction d'un article sur la fête de la musique, organisation du planning des vacataires, choix des photos pour l'article, organisation des pages, appels de contacts pour connaître l'équipe municipale en train d'être élaborée, rédaction d'une brève sur un ouvrage, reportage sur une exposition dans un collège et rédaction de l'article, [pause repas] entrevue à huis clos avec un informateur politique, organisation des vacances des journalistes, préparation du travail du lendemain, rédaction de brèves sur un concert, appel de correspondants locaux, commentaire du fax

			annonçant les mutations dans le journal, rédaction des appels de Une, appels divers de sources locales pour vérifier que le journal assistera à la manifestation organisée, auxquelles le journaliste répond qu'il verra en fonction des disponibilités.
23 juin 1995	Ouest-France	La Roche /Yon	Observation ethnographique du travail d'un journaliste (8 h 30-12 h 45 ; 14 h -19 h, 22 heures 30 pour le journaliste) : Commentaires sur les problèmes de photographie du journal du matin ; gestion de divers appels d'organisateur de manifestations ; récupération du menu des cantines perdu, auprès l'attachée de communication de la mairie ; conférence quotidienne sur les reportages du jour, saisie du menu des cantines, réception d'une personne venant annoncer un spectacle et rédaction d'une brève, découpage d'un communiqué pour le faire saisir, reportage à l'inspection d'académie sur la signature d'une convention avec le journal, rédaction d'un article d'annonce du conseil municipal où le maire sera élu, transmission d'un article pour le journal Le Monde, organisation des prévisions avec le SE, rédaction d'une brève sur un livre de photos [pause repas], entrevue à huis clos avec un interlocuteur politique qui lui annonce son propre limogeage et lui donne la liste des adjoints et la composition des commissions – avant le conseil –, rédaction de l'article, téléphone à Rennes pour savoir si une brève les intéresse. (Le journaliste couvrira ensuite le conseil municipal le soir)
26 juin 1995	Presse-Océan	La Roche /Yon	Observation ethnographique du travail d'un journaliste (9 h 15-18 h 40 non stop) : Lecture commentée des journaux, « briefing » quotidien, discussion au café autour des difficultés rencontrées pour l'annonce des résultats de l'élection des maires, et des problèmes techniques du journal, déplacement à Nantes à une conférence de presse du Théâtre national des Pays de Loire et passage au siège permettant d'amener du matériel informatique à réparer. Repas au restaurant avec le responsable du théâtre et le journaliste culturel nantais, rédaction d'un article sur ce sujet de retour à la Roche, organisation du travail de la pigiste pour la rubrique cinéma, préparation et négociation des éléments locaux de Une, correction d'un article de la vacataire, préparation du travail du lendemain et discussions informelles, qui se poursuivront au café.
27 juin 1995	Presse-Océan	La Roche /Yon	Observation ethnographique du travail d'un journaliste (9 h 15-13 h 40 ; 14h30-19 h 40) : Echanges sur le journal et sur divers sujets , multiples appels pour connaître les résultats du CA de l'association théâtrale qui a dû limoger le directeur de la Scène Nationale, discussion au café, traitement manuel des communiqués et transmission aux sténos, organisation du menu avec les SR, reportage d'une heure 30 à la conférence de presse du Crédit Mutuel sur un partenariat avec les Gîtes ruraux et des agriculteurs polonais, apéritif avec les organisateurs. [pause repas] Nouveaux appels sur la Scène nationale, infructueux et conflictuels (avec divers interlocuteurs), choix d'une photographie d'archives, interrogation sur le maintien du papier en Une, rédaction de l'article sur le tourisme rural en Pologne, appel reçu du maire en personne qui annonce le licenciement du directeur du théâtre, rédaction de l'article, coordination avec les SR, consultation de l'agenda du lendemain.
28 juin 1995	Presse-Océan	La Roche /Yon	Observation ethnographique du travail d'un journaliste (9 h

			30-13 h 20– 14 h 50-19 h, 20 heures pour le journaliste) : [Le journaliste a reçu des appels chez lui le matin, transférés depuis le journal] Lecture du journal, constat que le concurrent n'a rien sorti sur le licenciement du directeur du Manège, ni sur le départ d'un judoka, discussion au café, reportage à une conférence de presse de l'orchestre national des Pays de la Loire dans une petite commune où un festival sera organisé [pause déjeuner] organisation des pages avec les SR, rédaction de l'article sur le festival, appel reçu d'un comédien local, gestion du travail de la vacataire pour le supplément « Arts et spectacles », gestion du travail des correspondants sur l'élection des maires, rédaction d'un premier article sur un festival d'arts de la rue, rangement du bureau, discussion au café, négociation d'une photo avec le siège et du passage en Une d'un concert la semaine suivante, rédaction d'un article sur le mouvement rural de la jeunesse chrétienne, commencement d'un article sur un festival de « polar », prise de rendez-vous avec le directeur du musée la semaine suivante [départ du journaliste pour la conférence de presse du festival des arts de la rue].
29 juin 1995	Presse-Océan	La Roche /Yon	Observation ethnographique du travail d'un journaliste (9 h 30-12 h 30) : Lecture et commentaire du journal, organisation de l'agenda, discussions avec le directeur de ventes, reprise de la copie de correspondants, discussions au café, organisation du travail de la pigiste, rédaction de l'article sur le festival des arts de la rue. [pause et départ du journaliste pour Paris].
8 mai 1999	Presse-Océan	Nantes	Suivi de la conférence de Une.

Bibliographie

Travaux et essais sur la presse régionale

- « Interview, un correspondant face à un maire », *L'Aquarium*, n°10, automne 1992, pp. 43-50.
- « Les stratégies territoriales des entreprises de presse écrite en province », *Sciences de la société*, n°48, oct. 1999, pp. 177-195.
- ALBERT Pierre, « L'évolution de l'information régionale dans la presse de province », in *L'information municipale*, Paris : Pédone, 1980.
- AMAR Paul, *Scènes de la vie de province*, Paris : Flammarion, 1989.
- AMÉDRO François, « Le débarquement sur la Lune vu par le journal *Sud-Ouest* », in *La presse et l'événement*, Paris/La Haye : Mouton, 1973, pp. 83-100.
- ARCHAMBAULT François, LEMOINE Jean-François, *Quatre milliards de journaux : La presse de province*, Paris : Alain Moreau, 1977, 484 p.
- AUBERY Pierre, « Les illusions perdues d'un journaliste de province », *Contemporary French Civilization*, vol. 17 n°1, hiv.-print 1993, pp. 59-83.
- AUCLAIR Georges, « Conditions d'existence d'une presse départementale : Le cas de La Rochelle », *Revue Française de Sociologie*, 1962, vol. III n°4, pp 415-431.
- BAYART Denis et BENGHOZI Pierre-Jean, « Dynamique de la négociation : le cas de la presse quotidienne régionale », *Travail et emploi*, vol. 51 n°1, 1992, pp. 20-33.
- BERNARD Alain, « Gloire à la locale », in *Comment va la presse ?*, Paris : Centre G. Pompidou, pp. 82-84.
- BESSON Alain, *Cher lecteur... Lettre ouverte à un muet du sérail*, Nantes : Editions du Petit Véhicule, 1999, 69 p.
- BESSON Alain, *La presse locale en liberté surveillée : Diagnostic et propositions pour les journaux de province*, Paris : Ed. Ouvrières (Coll. « Comprendre et Agir »), 1977, 256 p.
- BIGOT-LEGROS Gloria, « Métamorphose d'un fait divers. Ethnographie de la presse locale », *Réseaux*, n°75, 1996, pp. 137-149.
- BOUTRUCHE Bénédicte, *De l'Ouest-Eclair à Ouest-France, continuités et discontinuités de la maquette*, Mém. maîtrise, Rennes, 1997.

- CAFIER Michel, *La légende du siècle, L'Est républicain (1889-1989)*, Nancy : Presse universitaires de Nancy.
- CHAIGNEAU Jean-Louis, *L'Ouest-Eclair et le Troisième Reich* (du 1^{er} janvier 1932 au 1^{er} septembre 1939), Mém. maîtrise, Rennes, 1983, 654 p.
- CHEMINANT Jean-Pierre, *Un quotidien local : Le Télégramme de Brest*, Rennes, Thèse de 3^{ème} cycle (dir. par Ph. Braud), 1981.
- DELOURME Paul (pseudonyme de l'abbé Trochu), *Trente cinq années de politique religieuse ou l'histoire de l'Ouest-Eclair*, Fustier, 1936, 477 p.
- DULONG R., QUERE Louis, *Le journal et son territoire. Presse régionale et conflits sociaux*, Paris : CEMS-EHESS, 1978.
- DUTHEIL Roger, « Le Journal Unanimiste », *Esprit*, N°400, février 1971, pp. 262-271.
- FABIANI Jean-Louis, « La télé au pays. Production locale des images et représentation politique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°71-72, pp. 102-108.
- FABIANI Jean-Louis, « La télé au pays. Production locale des images et représentation politique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°71-72, mars 1988, pp. 102-107.
- FOURCADE Alain, « Quand les mass-médias se tournent vers les régions », in *Comment va la presse ?*, Paris : Centre G. Pompidou, pp. 106-110.
- GALZAIN Michel (de), *Vos papiers, Messieurs ! (Mémoires d'un journaliste)*, Bannalec : éd. Le Morbihan Pittoresque et disparu, 1991.
- GAYAN Louis-Guy, *La presse quotidienne régionale*, Toulouse : Milan Média, 1990.
- GRANDMAISON Henri de, *La Province trahie*, Les Sables d'Olonne : Le Cercle d'Or, 1975.
- GRASSIN Maurice, *Qu'on envoie un journaliste pour croquer la rosière. Chronique d'un localier*, Le Guilevinec : Le Signor, 1980.
- GUERY Louis, *La presse régionale et locale*, Paris : Ed. du CFPJ (Coll. « Connaissance des médias »), 1992, 126 p.
- GUERY Louis, *Quotidien régional. Mon journal !*, Paris, CFPJ-ARPEJ, 1987.
- HAMON Christian, *Un exemple du développement de la presse régionale de l'entre-deux-guerres, L'Ouest-Eclair*. Six années de progression du tirage (1929-1934), Mém. maîtrise, Rennes, 1998.
- HELIAS Yves, « Les photographies du pouvoir local dans la presse régionale : un spectacle politique "archaïque" » in FONTAINE J., LE BART Ch., *Le métier d'élu local*, Paris : L'Harmattan, 1994, pp. 309-328.
- HIRTZ Colette, *L'Est Républicain (1889-1914), naissance et développement d'un grand quotidien régional*, Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble, 1973.
- KAYSER Jacques, *La presse de province sous la III^{ème} République*, Paris : Armand Colin (Coll. « Les Cahiers de la FNSP »), 1958.
- LADOIRE Jean, *Histoire du journal « Sud-Ouest »*, Bordeaux : éd. du Sud-Ouest, 1991.
- LAGREE Michel, HARISMENDY Patrick, DEMIS Michel (dir.), *L'Ouest-Eclair. Naissance et essor d'un grand quotidien régional. 1899-1933*, Rennes : Presse universitaires de Rennes, 2000, 203 p.
- LAUNAY Jean-Marie, « L'information locale et les quotidiens régionaux », in *L'information locale*, Paris : Pédone, 1980.

- LE BOHEC Jacques, « Les rapports entre élus et localiers. La photographie comme enjeu de pouvoir », *Politix*, n°28 (« Le métier d'élu »), quatrième trimestre 1994, pp. 100-112.
- LE BOHEC Jacques, *Le « rôle démocratique » de la presse locale à travers l'étude des rapports entre élus municipaux et localiers*, Thèse de doctorat de science politique (dir. par Érik Neveu), Rennes I, 1994, 970 p.
- LE FLOCH Patrick, « La presse régionale : une approche économique », *Communication et langages*, n°115, 1^{er} trim. 1998, pp. 7-14.
- LE FLOCH Patrick, *Economie de la presse quotidienne régionale : déterminants et conséquences de la concentration*, Paris : L'Harmattan, 1997, 391 p.
- LEBRUN Bernard, *Contribution à l'histoire économique et sociale de « La Presse régionale de l'Ouest », éditrice de l'Ouest-Eclair (1930-1940)*, Mém. DEA, Rennes, 1995, 156 p.
- LEMOINE Jean-François, « L'avenir de la presse régionale en Europe », *Communication et langages*, n°92, 2^e trim. 1992, pp. 5-24.
- LERNER Henri, « *La Dépêche* », *journal de la démocratie. Contribution à l'histoire du radicalisme en France sous la III^{ème} République*, Toulouse : Association des publications de l'université de Toulouse, 1978, 2 vol.
- MABILEAU Albert et al., *La communication dans l'espace régional et local*, actes du colloque MSHA, 23-24 mars 1990, Talence : CERVL, 1992, 196 p.
- MABILEAU Albert et TUDESQ André-Jean (dir.), *L'information locale*, Paris : Pédone, 1980.
- MARTIN Marc, *La presse régionale : des Affiches aux grands quotidiens*, Paris : Fayard, 2002, 501 p.
- MARTINEAU Maud, *Une crise à l'Ouest-Eclair : la séparation de l'Eglise et de l'Etat (janvier 1905-février 1906)*, Mém. Maîtrise, Rennes, 1998, 145 p.
- MATHIEN Michel, *La presse quotidienne régionale*, Paris : PUF, (Coll. « Que sais-je? »), 1986 (2^{ème} éd.), 128 p.
- MATHIEN Michel, *Médias en région. L'exemple de l'Alsace*, Nancy : Presses Universitaires de Nancy, 1986.
- MÉNY Yves, « Ouest-France et la société locale », in *L'information locale*, Paris : Pédone, 1980.
- MONS Alain, « Scène municipale et presse locale », in *La métaphore sociale. Image, territoire, communication*, Paris : PUF (Coll. « Sociologie aujourd'hui »), 1992, pp. 47-64.
- MURPHY David, *The Silent Watchdog : The Press in local Politics*. London : Constable, 1976, 186 p.
- PHILIP Anne, *La Presse quotidienne régionale française*, Paris : IPEC, 1974, 271 p.
- QUELLIEN Jean et MAUBOUSSIN Christophe, *Journaux de 1786 à 1944 : l'aventure de la presse écrite en Basse Normandie*, Cabourg : Cahiers du temps, 1998, 207. p.
- RAYNAL Jean-Jacques, *L'importance politique d'un quotidien régional en position de monopole, La Dépêche du Midi (1947-1977)*, thèse (dir. par Pierre Albert), Paris I, 1979.

- ROUBIEU Olivier, « Le journalisme et le pouvoir local », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°101-102, mars 1994, pp. 85-87.
- RUELLAN Denis, GRIMAULT M, ROCHARD Y., « Le journalisme territorial », *Médiaspouvoirs*, 1994, pp. 43-47.
- RUELLAN Denis, THIERRY Daniel, *Journal local et réseaux informatiques. Travail coopératif, décentralisation et identité des journalistes*, Paris : L'harmattan (Coll. « Logiques sociales »), 1998, 206 p.
- TIBI Jean, *Un journalisme provincial*, Saint Etienne : Ed. du centre universitaire d'études et de recherches sur l'expression contemporaine, 1975, 199 p.
- TILLINAC Denis, *Spleen en Corrèze*, Paris : Robert Laffont, 1984 (1^{ère} éd. 1979).
- TUDESQ André-Jean, « Les conditions de production du discours de la presse quotidienne régionale », in CHARAUDEAU Patrick (dir.), *La presse, produit, production, réception*, Paris : Didier érudition, 1988, pp. 27-44.
- VOIROL Michel, *Guide du correspondant local*, Paris : Ed. CFPJ (Coll. « Les guides du CFPJ »), 1986, 109 p.

Travaux sociologiques et historiques généraux sur le journalisme et la presse

- « Communication et politique », *Hermès* (numéro spécial), n°17-18, 1995.
- « L'emprise du journalisme », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°101-102, mars 1994, 134 p.
- « L'activité journalistique », *Politix* (numéro spécial), n°19, 3ème trimestre 1992, pp. 1-157.
- « Le genre télévisuel », *Réseaux*, n°81 (numéro spécial), janvier-février 1997.
- « Le journalisme et l'économie », *Actes de la recherche en sciences sociales* (Numéro spécial), n°131-132, mars 2000.
- « Le nouvel espace public », *Hermès*, n°4 (numéro spécial), 1991 (réimpression de l'édition de 1989).
- « Les tailleurs de l'information », *Langage et Société* (numéro spécial), n°64, juin 1993, pp. 3-60.
- « Médias et mouvements sociaux », *Réseaux* (numéro spécial), vol. 17 n°98, 1999, pp. 7-185.
- « Médiatisations du politique », *L'Aquarium* (numéro spécial), n°10, automne 1992, pp. 1-96.
- « Rhétoriques du journalisme politique », *Mots* (numéro spécial), n°37, décembre 1993, pp. 3-105.
- « Sociologie des journalistes », *Réseaux* (numéro spécial), n°51, jan-fév. 1992, pp. 1-115.
- « Télévision et politique », *Politix* (numéro spécial), n°37, 1^{er} trimestre 1997.
- ACCARDO Alain et al., *Journalistes précaires*, Bordeaux : Le Mascaret, 1998, 413 p.
- ACCARDO Alain, « Le destin scolaire », in BOURDIEU Pierre (dir.), *La misère du monde*, Paris : Le Seuil (Coll. « Libre examen »), 1993, pp. 719-735.

- ACCARDO Alain, ABOU Georges, BALBASTRE Gilles, MARINE Dominique, **Journalistes au quotidien. Outils pour une socioanalyse des pratiques journalistiques**, Bordeaux : Le Mascaret, 1995, 259 p.
- ALBERT Pierre, « L'amont de la communication ou le rapport avec les sources d'information », **Schémas et schématisation**, n°19, 1983, pp. 33-38.
- ALBERT Pierre, « Pratiques du journalisme et crise de la presse quotidienne », **in Histoire et médias, journalisme et journalistes français, 1950-1990**, Paris : Albin Michel, 1991, pp. 31-42.
- ANDRIEU Jacques, « Les journalistes sur la place Tian'anmen : acteurs ou voyeurs? », **Actes de la recherche en sciences sociales**, n°101-102, mars 1994, pp. 119-128.
- ARQUEMBOURG Jocelyne, « L'incendie du tunnel sous la Manche. Les deux faces d'une médiation journalistique », **Réseaux**, n°91, septembre-octobre 1998.
- AWAD Gloria, **Place de l'événementiel dans le journalisme de masse**, Paris : L'Harmattan (Coll. « Logiques sociales »), 1997, 277 p.
- BALLE Francis et al., **Analyse des situations de travail dans les quotidiens français**, Paris : Commissariat général au plan, 1975.
- BALLE Francis, **Les journaux quotidiens et les journalistes français : Sociologie d'un marché et d'une profession**, thèse (3 tomes), Paris V, 1978.
- BALLE Francis, **Médias et sociétés. Presse, Audiovisuel, Télécommunications, Multimédia, télématique**, Paris : Montchrestien, 1994 (7^{ème} édition), 785 p.
- BANTZ C.R., Mc CORKLE S. et BAADE R.C., « The News Factory », **Communication Research**, vol. 7 N°1, 1980, p. 45-68.
- BARRAL Pierre, « Le journaliste, témoin ou acteur? », **in Histoire et médias, journalisme et journalistes français, 1950-1990**, Paris : Albin Michel, 1991, pp. 225-232.
- BAYART Denis et BENGHOZI Pierre-Jean, **Négocier la modernisation : le cas de la presse**, Paris : La Documentation française, 1992, 262 p.
- BAYART Denis et BENGHOZI Pierre-Jean, **Négocier la modernisation : le cas de la presse**, Paris : La Documentation Française, 1992.
- BENASAYAG Miguel et AUBENAS Florence, **La Fabrication de l'information**, Paris : L'Harmattan, 1999.
- BENNETT W. Lance, **News, the Politics of Illusion**, New York : Longman, 1988.
- BERNATCHEZ J., **Qui influence les médias ? Bibliographie sélective sur les relations entre les journalistes et les sources d'information institutionnelles**, Québec : Université Laval, groupe de recherche en information et communication, 1984.
- BLUMLER Jay et GUREVITCH Michael, « Politicians and the Press : an Essay on Role Relationships » in NIMMO Dan, SANDERS Keith (eds), **Handbook of Political Communication**, Beverly Hills : Sage, 1981, pp. 467-493.
- BONNAFOUS Simone ; « La gestion de l'incertain par les médias contemporains dans la crise Yougoslave », **Mots** n°47, juin 1996, pp. 7-22.
- BOURDIEU Pierre, « L'emprise du journalisme », **Actes de la recherche en sciences sociales**, n°101-102, mars 1994, pp. 3-9.
- BOURDON Jérôme, « Les journalistes de télévision, l'émergence d'une profession (1949-1968) », **in MARTIN Marc (dir.), Histoire et médias, journalisme et journalistes français, 1950-1990**, Paris : Albin Michel, 1991, pp. 123-136.

- BOURDON Jérôme, « Une identité professionnelle à éclipses », *Politix*, n°19, 3^e trimestre 1992, pp. 56-66.
- BOURDON Jérôme, *Haute Fidélité. Pouvoir et télévision, 1935-1994*, Paris : Editions du Seuil (Coll. « L'épreuve des faits »), 378 p.
- BOURDON Jérôme, *Introduction aux médias*. Paris : Montchrestien (Coll. « Clefs politiques »), 2000 (2^{ème} édition), 160 p.
- BREGMAN Dorine, « La fonction d'agenda : Une problématique en devenir », *Hermès*, n°4, 1991 (Réimpression de l'édition de 1989), pp 191-202.
- BRETON Philippe et PROULX Serge, *L'explosion de la communication. La naissance d'une nouvelle idéologie*, Paris/Montréal : La Découverte/Boréal (Coll. « Sciences et sociétés »), 1991.
- BRETON Philippe, *L'utopie de la communication*, Paris : La Découverte, 1992.
- CAYROL Roland, *Les médias : Presse écrite, radio, TV*, Paris : PUF (Coll. « Thémis »), 1991, 480 p.
- CAZENAVE Hugues, « La communication politique. Médias et vie politique », in CAPUL Jean-Yves (dir.), *La communication*, Les Cahiers Français n°258, octobre décembre 1992, pp. 62-67.
- Centre d'Études de Presse, « Trois quotidiens français devant le voyage d'Apollo XI : *L'aurore, L'Humanité, Le Monde* », in *La presse et l'événement*, Paris/La Haye : Mouton, 1973, pp. 75-82.
- CENTRE DE RECHERCHES ADMINISTRATIVES ET POLITIQUES, *Devenir journaliste : sociologie de l'entrée sur le marché du travail*, Paris : La Documentation française, 2001, 165 p.
- CHABROL Claude, « Le lecteur : fantôme ou réalité? Etude des processus de réception », in CHARAUDEAU Patrick (dir.), *La presse, produit, production, réception*, Paris : Didier érudition, 1988, pp. 161-184.
- CHAMPAGNE Patrick, « La double dépendance : quelques remarques sur les rapports entre les champs politique, économique et journalistique », *Hermès*, n°17-18, 1995, pp. 215-229
- CHAMPAGNE Patrick, « La loi des grands nombres. Mesure de l'audience et représentation politique du public », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°101-102, mars 1994, pp. 10-22.
- CHAMPAGNE Patrick, « Le journalisme à l'économie » et « Le médiateur entre deux Monde », *Actes de la recherche en sciences sociales* n°131-132, pp. 3-7 et 8-29.
- CHAMPAGNE Patrick, avec MARCHETTI Dominique, « L'information médicale sous contrainte. A propos du scandale du sang contaminé », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°101-102, mars 1994, pp. 40-62.
- CHAMPAGNE Patrick, *Faire l'opinion : Le nouveau jeu politique*, Paris : Ed. de minuit (Coll. « Le Sens commun »), 1990, 311 p.
- CHARAUDEAU Patrick (dir.), *La presse, produit, production, réception*, Paris : Didier érudition, (Coll. « Langages, discours et sociétés »), 1988, 189 p.
- CHARAUDEAU Patrick, *Le discours d'information médiatique. La construction du miroir social*. Paris : Nathan/INA (Coll. « Médias-Recherches »), 1993, 286 p.

- CHARAUDEAU Patrick, LOCHARD Guy, SOULAGES Jean-Claude, « La construction thématique du conflit en ex-Yougoslavie par les journaux télévisés français », *Mots*, n°47, juin 1996, pp. 89-108.
- CHARON Jean-Marie, « Journalisme et sciences sociales. Proximités et malentendus », *Politix* n°36, quatrième trimestre 1996, pp. 16-32.
- CHARON Jean-Marie, *Cartes de presse, Enquête sur les journalistes*, Paris : Stock (Coll. « Au vif »), 1993, 356 p.
- CHARON Jean-Marie, *La presse en France de 1945 à nos jours*, Paris : Le Seuil, 1991.
- CHARRON Jean, « Les médias et les sources : les limites du modèle de l'*agenda setting* », *Hermès* n°17-18, 1995, pp. 73-92.
- CHARRON Jean, *La production de l'actualité. Une analyse stratégique des relations entre la presse et les autorités parlementaires*, Québec : Editions du Boréal, 1994, 446 p.
- CHARRON Jean, LEMIEUX Jacques, SAUVAGEAU Florian (dir.), *Les journalistes, les médias et leurs sources*, Boucherville, Québec : Gaëtan Morin éditeur, 1991, 237 p.
- COHEN Stanley and YOUNG JOCK (ed), *The manufacture of News. Social Problems, deviance and the mass media*, London-Beverly Hills : Constable-Sage Publications, 1981 (refonte complète de l'édition de 1973), 506 p.
- COMBER M.A., MAYNE R.S., *The Newsmongers : How the Media Distorts the Political News*, Toronto : Mc Clelland and Stewart, 1986.
- CORNU Gérard et RUELLAN Denis, « Technicité intellectuelle et professionnalisme des journalistes », *Réseaux* n°62, novembre 1993.
- CURAPP (Centre Universitaire de recherches administratives et politiques de Picardie), *La communication politique*, Paris : PUF, 1991, 214 p.
- CURRAN J., GUREVITCH M., WOOLLACOTT J., « The Study of the Media : Theoretical Approches », in GUREVITCH, BENNETT et WOOLLACOTT (eds), *Culture, Society and the Media*, London : Methuen, 1982, p. 11-29.
- DA LAGE Olivier, « Les critères de professionnalisme de la Commission de la carte d'identité des journalistes professionnels », *L'identité professionnelle des journalistes*, Actes de colloques, MATHIEN Michel et RIEFFEL Rémy (dir.), Strasbourg : Alphacom CUEJ, 1995.
- DARD F., « L'écran des titres de presse. Réflexion sur une mise en scène de l'actualité », *La Pensée*, n°218, 1991, pp. 33-52.
- DARDE Jean-Noël, « Discours rapporté - Discours de l'information : l'enjeu de la vérité », in CHARAUDEAU Patrick (dir.), *La presse, produit, production, réception*, Paris : Didier érudition, 1988, pp. 71-92.
- DARRAS Eric, « Les bienséances de l'échange politique. Naissance d'une tribune politique télévisuelle », *Politix* n°37, 1^{er} trim. 1997, pp. 9-24.
- DELPORTE Christian, *Les journalistes en France, 1880-1950. Naissance et construction d'une profession*, Paris : Le Seuil, 1999, 452 p.
- DEMERS F., « Journalistic ethics : The Rise of the "good employee model" : The threat for professionalism ? », *Canadian Journal of Communication*, vol. 14 n°2, 1989, p. 15-27.

- DERVILLE Grégory, « Le combat singulier Greenpeace-SIRPA. La compétition pour l'accès aux médias lors de la reprise des essais nucléaires français », *Revue française de science politique*, vol. 47 n°5, octobre 1997, pp. 589-562.
- DERVILLE Grégory, *Le pouvoir des médias. Mythes et réalités*, Grenoble : Presses universitaires de Grenoble (Coll. « Le politique en plus »), 1997, 158 p.
- DEVILLARD Valérie, LAFOSSE MARIE6Françoise, LETEINTURIER Christine et al., *Les journalistes français à l'aube de l'an 2000 : profils et parcours*, Paris : Ed. Panthéon Assas- LGDJ, 2001, 169 p.
- EPSTEIN Edward J., *News from Nowhere : Television and the News*, New York : Vintage Books, 1974, 321 p.
- ERICSON Richard V., BARANEK Patricia M., CHAN Janet B.L., *Negotiating Control. A Study of News Sources*, Toronto : University of Toronto Press, 1989, 428 p.
- ERICSON Richard V., BARANEK Patricia M., CHAN Janet B.L., *Visualizing Deviance : A Study of News Organization*, Toronto : University of Toronto Press, 1987, 390 p.
- ESQUENAZI Jean-Pierre, *Le pouvoir d'un média : TF1 et son discours*, Paris : L'Harmattan (Coll. « Champs visuels »), 1996, 255 p.
- FERENCZI Thomas, *L'invention du journalisme en France. Naissance de la presse moderne à la fin du XIXème siècle*, Paris : Plon, 1993, 277 p.
- FIALAT Pierre, « Le discours rapporté dans la fabrique des opinions », *Langage et Société*, n°64, juin 1993, pp. 93-100.
- FISHMAN Mark, *Manufacturing the News*, Austin, Texas : University of Texas Press, 1980, 180 p.
- FLICHY Patrice, *Une histoire de la communication*, Paris : La Découverte, 1991.
- FORREST Philippe, « Le message et ses significations », in CAPUL Jean-Yves (dir.), *La communication*, Les Cahiers Français n°258, octobre décembre 1992, pp. 14-18.
- GANDY Oscar H., *Beyond agenda setting : Information Subsidies and Public Policy*, Norwood : Abex Publishing Co., 1982, 243 p.
- GANS Herbert J., *Deciding what's News : A Study of CBS Evening News, NBC Nightly News, Newsweek, and Times*, New York : Pantheon Books, 1979, 393 p.
- GÉLIBERT Raymond, « Philosophie de l'événement », in *La presse et l'événement*, Paris/La Haye : Mouton, 1973, pp. 23-46.
- GERSTLÉ Jacques, « La persuasion de l'actualité télévisée », *Politix*, n°37, 1^{er} trim. 1997, pp. 81-96.
- GERSTLÉ Jacques, *La communication politique*, Paris : PUF (Coll. « Que Sais-Je ? »), 1992, 128 p.
- GITLIN Todd, *The Whole Word is Watching. Mass Media in the Making and Unmaking of the new Left*, Berkeley-London : University of California Press, 1980, 326 p.
- GONZALES P. « Enjeux de vérité et éthique professionnelle du journalisme. La production du discours journalistique », *Quaderni*, n°24, pp. 33-41.
- GONZALES Pierre, « Enjeux de vérité et éthique professionnelle du journalisme », *Quaderni*, n°24, automne 1994, pp. 33-42
- GUREVITCH M., BENNETT T. et WOOLLACOTT J. (eds), *Culture, Society and the Media*, London : Methuen, 1982.

- HAEGEL Florence, « Des journalistes "pris" dans leur source : Les accrédités de l'Hôtel de Ville de Paris », *Politix*, n°19, 3ème trimestre 1992, pp. 102-119.
- HALL Stuart et al., *Culture, Media, Language*, Londres : Hutchinson University Library, 1980.
- HAUSER Monique, « L'énonciation de l'événement », *in La presse et l'événement*, Paris/La Haye : Mouton, 1973, pp. 149-181.
- HOUDEBINE Anne-Marie, « Elle parle français la presse écrite ! ou La Belle au Bois Dormant des analyses de discours », *in CHARAUDEAU Patrick (dir.), La presse, produit, production, réception*, Paris : Didier érudition, 1988, pp. 131-1150.
- HUSSON D., ROBERT O., *Profession journaliste : sources d'information, typologie d'articles, style d'écriture, éthique...*, Paris : Eyrolles, 1991, 197 p.
- Institut Français de Presse, *Les journalistes français en 1990. Radiographie d'une profession*, Paris : La Documentation française, 1992, 140 p.
- JAMET Claude et JANNET Anne-Marie, *La mise en scène de l'information*, Introduction de Jean-François Tétu, Paris : L'Harmattan (Coll. « Champs visuels »), 1999, 299 p.
- JAMET Claude et JANNET Anne-Marie, *Les stratégies de l'information*, Paris : L'Harmattan (Coll. « Champs visuels »), 1999, 314 p.
- JENSEN Klaus B., *Making Sense of the News*, Aarhus University Press, 1986, 392 p.
- JOINET Béatrice, « Le plateau et le terrain. La division du travail à la télévision », *Actes de la recherche en sciences sociales* n°131-132, pp. 86-91.
- KINGSTON Meredith, « Réduire à l'événement. La couverture de sujets irlandais par l'Agence France Presse », *Réseaux*, n°75, jan-fév. 1996, pp. 67-76.
- KOCH T., *The News as Myth. Fact and Context in Journalism*, Londres : Greenwood Press, 1990, 216 p.
- LANGE Gérard, « Journalistes et médias face aux événements de janvier 1968 », *in MARTIN Marc (dir.), Histoire et médias, journalisme et journalistes français, 1950-1990*, Paris : Albin Michel, 1991, pp. 64-76.
- LAROCHE-BOUVY Danielle, « Emergence de l'interaction verbale dans la presse écrite : fonction de la citation », *in CHARAUDEAU Patrick (dir.), La presse, produit, production, réception*, Paris : Didier érudition, 1988, pp. 113-130.
- LAVIGNE Alain, « La politisation de l'information du secteur public. Une proposition d'analyse », *Hermès* n°17-18, 1995, pp. 233-249.
- LAVOINNE Yves, « Le journaliste saisi par la communication », *in MARTIN Marc (dir.), Histoire et médias, journalisme et journalistes français, 1950-1990*, Paris : Albin Michel, 1991, pp. 161-173.
- LAVOINNE Yves, *Le langage des médias*, Grenoble : Presses universitaires de Grenoble (Coll. « La Communication en plus »), 1997 142 p.
- LE BOHEC Jacques, « Á propos de l'utilisation de la presse comme source de données », *L'Aquarium*, n°8, 1991.
- LE BOHEC Jacques, *Les mythes professionnels des journalistes. L'état des lieux en France*, Paris : L'Harmattan (Coll. « Communication et civilisation »), 2000, 395 p.
- LE BOHEC Jacques, *Les rapports Presse-Politique. Mise au point d'une typologie idéale*. Paris : L'Harmattan (Coll. « Logiques sociales »), 1997, 254 p.

- LE COADIC Yves F., *Usages et usagers de l'information*, Paris : Nathan-ADBS (Coll. « 128 »), 126 p.
- LE GRIGNOU Brigitte et NEVEU Érik, « Emettre la réception. Préméditation et réceptions de la politique télévisée », *Réseaux*, 1988.
- LECLERC Aurélien, GUAY Jacques, *L'entreprise de presse et le journaliste*, Sillery : Presses de l'université du Québec, 1991, 412 p.
- LEGAVRE Jean-Baptiste, « Off the Record : Mode d'emploi d'un instrument de coordination », *Politix*, n°19, 3ème trimestre 1992, pp. 135-157.
- LEGAVRE Jean-Baptiste, « Qu'est-ce qu'un coup médiatique? Ou les usages journalistiques d'une métaphore ludique », Communication au *quatrième congrès de l'Association Française de Science Politique*, 23-26 septembre 1992.
- LEMIEUX Cyril, « Les journalistes, une morale d'exception? », *Politix*, n°19, 3ème trimestre 1992, pp. 7-30.
- LEMIEUX Cyril, *Mauvaise presse. Une sociologie compréhensive du travail journalistique et de ses critiques*. Paris : Métailié, 2000, 467 p.
- LEROUX Pierre, « Les deux publics des 7 d'or. Principes de célébration et consécration du journalisme télévisuel », *Politix*, n°37, 1^{er} trim. 1997, pp. 57-80.
- LEROUX Pierre, *Le journalisme en représentation. Stratégies identitaires et contraintes de visibilité du journalisme télévisuel*, Thèse de doctorat de science politique, Rennes I, 1996, 656 p.
- LESTER Marilyn, « Generating Newsworthiness : The Interpretive construction of Public Events », *American Sociological Review*, vol. 45, déc. 1980, pp. 984-994.
- LEVEQUE Sandrine, « Crise sociale et crise journalistique : traitement médiatique du mouvement social de décembre 1995 et transformation du travail journalistique », *Réseaux*, vol. 17 n°98, 1999, pp. .
- LÉVÊQUE Sandrine, « La conférence de presse : Les transactions entre syndicalistes et journalistes sociaux », *Politix*, n°19, 3ème trimestre 1992, pp. 120-134.
- LÉVÊQUE Sandrine, *La construction journalistique d'une catégorie du débat public : le "social"*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2000.
- LÉVÊQUE Sandrine, *Les journalistes sociaux. Histoire et sociologie d'une spécialité journalistique*, Rennes : Presses universitaires de Rennes (Coll. « Res Publica »), 2000, 234 p.
- MARCHETTI Dominique, « Les révélations du "journalisme d'investigation" », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°131-132, mars 2000, pp. 30-40.
- MARCHETTI Dominique, *Contribution à une sociologie des transformations du champ journalistique dans les années 1980 et 1990*, Thèse de sociologie, Paris : EHESS, 1997.
- MARTIN Marc (dir.), *Histoire et médias, journalisme et journalistes français, 1950-1990*, Paris : Albin Michel (Coll. « Bibliothèque Albin Michel des Idées »), 1991, 306 p.
- MARTIN Marc, « Journalistes et journalisme français d'hier à aujourd'hui », in MARTIN Marc (dir.), *Histoire et médias, journalisme et journalistes français, 1950-1990*, Paris : Albin Michel, 1991, pp. 11-30.
- MARTIN Marc, « L'espoir perdu des sociétés de rédacteurs (1965-1981), in MARTIN Marc (dir.), *Histoire et médias, journalisme et journalistes français, 1950-1990*, Paris : Albin Michel, 1991, pp. 233-245.

- MARTIN Marc, *Médias et journalistes de la République*, Paris : Odile Jacob, 1997, 494 p.
- MATHIEN Michel, *Le système médiatique. Le journal dans son environnement*, Paris : Hachette Université, 1989.
- MATHIEN Michel, *Les journalistes et le système médiatique*, Paris : Hachette Supérieur (Hachette université/Langue, linguistique, communication), 1992, 367 p.
- MATTELARD Armand et Michèle, *Histoire des théories de la communication*, Paris : La Découverte (Coll. « Repères »), 1995.
- MATTELARD Armand et Michèle, *Penser les médias*, Paris : La Découverte, 1986.
- MÉADEL Cécile, « La fabrication du journal parlé », in MARTIN Marc (dir.), *Histoire et médias, journalisme et journalistes français, 1950-1990*, Paris : Albin Michel, 1991, pp. 95-107.
- MEHL Dominique, *La fenêtre et le miroir. La télévision et ses programmes*, Paris : Payot (Coll. « Documents »), 1992, 300 p.
- MEHL Dominique, *La télévision de l'intimité*, Paris : Le Seuil (Coll. « Essais politiques »), 1996, 255 p.
- MERCIER Arnaud, « L'institutionnalisation de la profession de journaliste », *Hermès* n°13-14, 1994.
- MERCIER Arnaud, *Le journal télévisé. Politique de l'information et information politique*, Paris : Presses de la FNSP, 1996, 345 p.
- MIÈGE Bernard (dir.), *Le JT, mise en scène de l'actualité à la télévision*, Paris : INA-Documentation Française, 1986.
- MIÈGE Bernard, *La société conquise par la communication*, Grenoble : Presses universitaires de Grenoble, 1989, 226 p.
- MOLOTCH Harvey L., LESTER Marilyn J., « L'usage stratégique des événements : la promotion et le montage des nouvelles », in PADIOLEAU Jean, *L'opinion publique. Examen, critique, nouvelles directions, recueil de textes*, Paris-La Haye : Mouton (Coll. « Textes de Sciences sociales »), 1981, pp.368-390 (trad. de "News as Purposive Behavior : On the Strategic Use of Routine Events, Accidents and Scandals", *American Sociological Review*, n°39, février 1974, pp. 101-112).
- MONTERGOLE Bernard, « Dix ans de politiques rédactionnelles au *Parisien Libéré* », in MARTIN Marc (dir.), *Histoire et médias, journalisme et journalistes français, 1950-1990*, Paris : Albin Michel, 1991, pp. 56-63.
- MOUCHON Jean, *Information et démocratie. Mutation du débat public*, Saint Cloud : ENS éd., 1997, 130 p.
- MOUCHON Jean, *La politique sous l'influence des médias*, Paris : L'Harmattan (Coll. « Communication et civilisation »), 1998, 135 p.
- MOUILLAUD Maurice et TÉTU Jean-François, *Le journal quotidien*, Lyon : Presses Universitaires de Lyon, 1989, 204 p.
- MOUILLAUD Maurice, « Grammaire et idéologie du titre du journal », *Mots* n°4, mars 1982, pp. 69-91.
- MOUILLAUD Maurice, « Mise en page et discours de presse », in SFEZ Lucien (dir.), *Dictionnaire critique de la communication*, tome 2, Paris : PUF, 1993, pp 951-953.
- MUCCHIELLI Alex, *Les sciences de l'information et de la communication*, Paris : Hachette (Coll. « Les fondamentaux »), 1995, 159 p.

- NEVEU Érik et RIEFFEL Rémy, « Les effets de réalité des sciences de la communication », **Réseaux**, n°50, 1991, pp. 11-39.
- NEVEU Erik, « Des questions « jamais entendues ». Crise et renouvellement du journalisme politique à la télévision », **Politix**, n°37, 1^{er} trim. 1997, pp. 25-56.
- NEVEU Érik, « Entretiens avec des journalistes politiques », **Mots**, n°37, décembre 1993, pp. 87-105.
- NEVEU Érik, « La dynamique des médias dans la construction sociale de la « crise de la représentation » », **L'Aquarium**, n°10, automne 1992, pp. 5-24.
- NEVEU Erik, « Le genre du journalisme. Des ambivalences de la féminisation d'une profession », **Politix**, n°51, 2000, pp. 179-212.
- NEVEU Erik, « Pages « politique » », **Mots**, n°37, déc. 1993, pp. 6-28.
- NEVEU Erik, **Sociologie du journalisme**, Paris : La Découverte (Coll. « Repères »), 2001, 123 p.
- NEVEU Érik, **Une société de communication ?**, Paris : Montchrestien (Coll. « Clefs »), 2001 (1^e éd.: 1994), 160 p.
- NOELLE NEUMANN Elisabeth, « La spirale du silence, Une théorie de l'opinion publique », **Hermès**, n°4, 1991, pp 181-190.
- PADIOLEAU Jean G., « **Le Monde** » et le « **Washington Post** » : **Précepteurs et Mousquetaires**, Paris : PUF (Coll. « Sociologies »), 1985, 372 p.
- PADIOLEAU Jean G., « Systèmes d'interaction et rhétoriques journalistiques », **Sociologie du travail**, n°3, juillet-septembre 1976, pp. 256-282.
- PADIOLEAU Jean G., **L'entreprise de presse comme institution**, Thèse, Paris I, 1985.
- PAILLET Marc, **Le journalisme. Fonctions et langages du quatrième pouvoir**, Paris : Denoël, 1974.
- PALMER Michael, **Des petits journaux aux grandes agences**, Paris : Aubier, 1983.
- PARENTI M., **Inventing Reality, The Politics of News Media**. New York : St Martin Press, 1993.
- PEDON Eric et WALTER Jacques, « Les variations du regard sur les « camps de concentration » en Bosnie. analyse des usages de la photographie dans un échantillon de journaux français », **Mots** n°47, juin 1996, pp. 23-46.
- PIGEAT Henri, **Médias et déontologie. Règles du jeu ou jeu sans règles**, Paris : PUF (Coll. « Politique d'aujourd'hui »), 1997, 322 p.
- PINTO Louis, **L'intelligence en action : Le Nouvel Observateur**, Paris : Métailié, 1984.
- QUIVY Vincent, « Le journalisme, une histoire sans historien », **Communication et langages**, n°102, 4^e trim. 1994, pp. 79-92.
- RIEFFEL Rémy, « Analyse de l'élite des journalistes. Questions de méthode », **Revue Française de Science Politique**, vol. XXXIII n°6, 1983, pp. 455-479.
- RIEFFEL Rémy, « Les médias et leurs effets », in CAPUL Jean-Yves (dir.), **La communication**, Les Cahiers Français n°258, octobre décembre 1992 , pp. 6-13.
- RIEFFEL Rémy, « Les relations des journalistes et du pouvoir dans la presse écrite et audiovisuelle nationale de 1960 et 1985 », in MARTIN Marc (dir.), **Histoire et médias, journalisme et journalistes français, 1950-1990**, Paris : Albin Michel, 1991, pp. 251-265.

- RIEFFEL Rémy, « Pour une approche sociologique des journalistes de télévision », **Sociologie du Travail**, n°4, 1993.
- RIEFFEL Rémy, **L'élite des journalistes : Les hérauts de l'information**, Paris : PUF (Coll. « Sociologie d'aujourd'hui »), 1984, 220 p.
- RIEFFEL Rémy, **Sociologie des médias**, Paris : Ellipses (Coll. « Infocom »), 2001, 176 p.
- ROSHCO Bernard, **Newsmaking**, Chicago : University of Chicago Press, 1975, 160 p.
- RUELLAN Denis, « Groupe professionnel et marché de travail du journalisme », **Réseaux**, n°81, jan-fév. 1997, pp. 135-151.
- RUELLAN Denis, « Le professionnalisme du flou », **Réseaux**, n°51, jan-fév. 1992, pp. 25-37.
- RUELLAN Denis, **Le professionnalisme du flou. Identités et savoir-faire des journalistes français**, Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble (Coll. « Communication, médias et sociétés »), 1993, 240 p.
- RUELLAN Denis, **Les « pro » du journalisme. De l'état au statut, la construction d'un espace professionnel**, Rennes : Presses Universitaires de Rennes (Coll. « Res Publica »), 1997, 170 p.
- SÁNCHEZ-JANKOWSKI Martín, « Les gangs et la presse. La production d'un mythe national », **Actes de la recherche en sciences sociales**, n°101-102, mars 1994, pp. 101-117.
- SCHILLER Dan, **Objectivity and the News : the Public and the Rise of commercial Journalism**, Philadelphia : University of Pennsylvania Press, 1981, 222 p.
- SCHLESINGER Philip, « Repenser la sociologie du journalisme : Les stratégies de la source d'information et les limites du média-centrisme », **Réseaux**, n°51, jan-fév. 1992, pp. 75-98 (traduction de « Rethinking the Sociology of Journalism : Sources Strategies and the Limits of Media Centrism », in FERGUSON Marjorie (dir.), **Public Communication : The News Imperatives**, Sage, 1990).
- SCHLESINGER Philip, **Putting "Reality" Together : BBC News**, London : Constable, 1978, 303 p.
- SCHUDSON Michael avec KING Elliot, « Le mythe de la popularité de Reagan », **Politix**, n°37, 1^{er} trim. 1997, pp. 97-116.
- SCHUDSON Michael, « Rhétorique de la forme narrative : l'émergence de conventions journalistiques dans la presse et la télévision », **Quaderni**, n°8, 1989.
- SCHUDSON Michael, « The Sociology of News Production », **Media, Culture and Society**, vol. 11 n°3, 1989, pp. 263-282.
- SCHUDSON Michael, **Discovering the News. A social History of American Newspapers**, New York : Basic Books, 1978.
- SCHUDSON Michael, **The Power of News**, Cambridge : Harvard University Press, 1995, 270 p.
- SFEZ Lucien, **Dictionnaire critique de la communication**, Paris : PUF, 1992.
- SIGAL Leon V., « Who? Sources Make the News », in MANOFF R.K. et SCHUDSON (éd.), **Reading the News**, New York : Pantheon Books, 1986.
- SIGAL Leon V., **Reporters and Officials : The Organization and Politics of Newsmaking**, Lexington, Massachusetts : D.C. Heath and Compagny, 1973, 221 p.

- SIGELMAN Lee, « Reporting the News : An Organizational Analysis », *American Journal of Sociology*, n°79, juillet 1973, pp. 132-151.
- SIMÉANT Johanna, « Déontologie et crédibilité : Le réglage des relations professionnelles au CFJ », *Politix*, n°19, 3ème trimestre 1992, pp. 37-55.
- SIRACUSA Jacques, « Le montage de l'information télévisée », *Actes de la recherche en sciences sociales* n° 131-132, pp. 92-106.
- STOCKING S.H., GROSS P.H., *How do Journalists Think ? A Proposal for the Study of Cognitive Bias of Newsmaking*, Bloomington : ERIC, 1989.
- TARAS D. *The Newsmakers. The media's Influence on Canadian Politics*. Toronto : Nelson , 1990.
- TÉTU Jean-François, « L'espace public local et ses médiations », *Hermès* n°17-18, 1995, pp. 287-298.
- TOUSSAINT Nadine, LETEINTURIER Christine, *Évolution de la concentration dans l'industrie de la presse en France*, Bruxelles : Commission des communautés européennes, 1978, 346 p.
- TRUFFET Michel, « La rhétorique de la désinvolture », in MARTIN Marc (dir.), *Histoire et médias, journalisme et journalistes français, 1950-1990*, Paris : Albin Michel, 1991, pp. 43-49.
- TUCHMAN Gaye, « Making News by Doing Work : Routinizing the Unexpected », *American Journal of Sociology*, n°79, juillet 1973, pp. 110-131.
- TUCHMAN Gaye, « Objectivity as Strategic Ritual : An Examination of Newsmen's Notions of Objectivity », *American Journal of Sociology*, vol. 77 n°4, janvier 1972, pp. 660-679.
- TUCHMAN Gaye, *Making News : A Study in the Construction of Reality*, New York : The Free Press (Macmillan), 1978, 244 p.
- TUDESQ André-Jean (dir.), *La presse et l'événement*, Paris/La Haye : Mouton (Coll. « Travaux et recherches du Centre d'Études de Presse/Publications de la maison des sciences de l'homme de Bordeaux »), 1973,181 p.
- TUDESQ André-Jean, « La presse et l'événement », in *La presse et l'événement*, Paris/La Haye : Mouton, 1973, pp. 13-22.
- TUDESQ André-Jean, « Système d'information et contenu politique. L'évolution de la presse quotidienne en France au XXème siècle », *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, juillet-septembre 1982.
- TUNSTALL Jeremy, *Journalists at work. Specialist correspondants : Their news organizations, news sources, and competitor colleagues*, Londres : Constable, 1971, 304 p.
- TUNSTALL Jeremy, *The Westminster Lobby Correspondents : A Sociological Study of National Political Journalism*, London : Routledge & Kegan Paul, 1970, 142 p.
- VAN DIJK Teun A., *News as discourse*, Hillsdale : Erlbaum, 1988, 200 p.
- VÉRON Eliséo, « Presse écrite et théorie des discours sociaux : production, réception, régulation », in CHARAUDEAU Patrick (dir.), *La presse, produit, production, réception*, Paris : Didier érudition, 1988, pp. 11-26.
- VÉRON Eliséo, « Médiatisation du politique. Stratégies, acteurs et construction des collectifs », *Hermès* n°17-18, 1995, pp. 201-214.

- VÉRON Eliséo, **Construire l'événement. Les médias et l'accident de three mile island.** Paris : Ed. de Minuit, 1981, 177 p.
- VEYRAT-MASSON Isabelle, « Les mutations de l'information télévisée en 1969 », *in* MARTIN Marc (dir.), **Histoire et médias, journalisme et journalistes français, 1950-1990**, Paris : Albin Michel, 1991, pp. 266-279.
- VISTEL Jacques, **Qu'est-ce qu'un journaliste ? Rapport de mission**, Paris : SJTI, 1992.
- WOLTON Dominique, « La communication politique : construction d'un modèle », et « Les médias, maillon faible de communication politique », **Hermès**, n°4, 1991, pp 27-42 et 165-179.
- WOLTON Dominique, « Les journalistes entre l'opinion publique et les hommes politiques », *in* MARTIN Marc (dir.), **Histoire et médias, journalisme et journalistes français, 1950-1990**, Paris : Albin Michel, 1991, pp. 206-217.

Essais, témoignages, panoramas et ouvrages pratiques (Sélection)

- « Crise des médias ou crise de la démocratie », **Le Débat**, n 66, 1991.
- « Images et figures du journaliste », **Médiascope** (numéro spécial) n°1, mars 1992, pp.36-84
- « Journalisme et technologies nouvelles : les mutations obligées », **Cahiers du journalisme** n°5 (numéro spécial), décembre 1998, pp. 7-217
- « Médias et contrôle des esprits » (dir. par RAMONET Ignacio et HALIMI Serge), **Manière de voir**, n°27, août 1995, 98 p.
- « Où va le journalisme ? », **Esprit**, n° 167, décembre 1990.
- ALBERT Pierre, **Histoire de la presse**, Paris : PUF (Coll. « Que sais-je? »), 1993 (7ème éd.), 128 p.
- ALBERT Pierre, **La presse française**, Paris : La Documentation française (Coll. « Notes et études documentaires », n°4901), 1990, 175 p.
- ALBERT Pierre, **La Presse**, Paris : PUF (Coll. « Que sais-je? »), 1991, (9ème éd.), 125 p
- BERTRAND Claude-Jean, « Des objectifs pour le journalisme », **Etudes**, septembre 1993.
- BOURDIEU Pierre, **Sur la télévision**, suivi de L'Emprise du journalisme, Paris : Liber (Coll. « Raisons d'agir »), 1996, 95 p.
- BRUSINI Hervé, JAMES Francis, **Voir la vérité. Le journalisme de télévision**, Paris : PUF, 1982.
- CHARON Jean Marie, **L'état des médias**, Paris : La Découverte-Médias Pouvoirs-CFPJ, 1991, 461 p.
- DE VIRIEU François-Henri, **La médiacratie**, Flammarion, Paris, 1990, 294 p.
- DOUEL Jacques, **Le journal tel qu'il est lu**, Paris : CFPJ, 1981.
- DU ROY Albert, **Le Serment de Théophraste, l'examen de conscience d'un journaliste**, Paris : Flammarion, 1992.
- GAILLARD Philippe, **Technique du journalisme**, Paris : PUF (Coll. « Que sais-je? »), 1992 (6ème éd.), 128 p.

- GUERIN Serge et POUTHIER Jean-Luc, **La presse écrite 1992-1993**, Paris : Ed. du CFPJ (Coll. « Connaissance des médias »), 1993 (4ème éd.), 110 p.
- GUILLAUMA Yves, **La presse en France**, Paris : La Découverte (Coll. « Repères »), 1990 (2ème éd.), 128 p.
- GUILLEBAUD Jean-Claude, « Crise des médias ou crise de la démocratie ? », **Le Débat**, n°66, sept-oct. 1991, pp. 63-74.
- HALIMI Serge, **Les nouveaux chiens de garde**. Paris : Liber (Coll. « Raisons d'agir), 1997, 111 p.
- Journalistes à la barre. Livre blanc sur la crédibilité de l'information**, Paris : Association des anciens du CFJ, 1991.
- LACAN Jean-François, PALMER Michael, RUELLAN Denis, **Les journalistes. Stars, scribes et scribouillards**, Paris : Syros (Coll. « Des gens »), 1994, 277 p.
- MAMOU Yves, **C'est la faute aux médias ! Essai sur la fabrication de l'information**, Paris : Payot, 1991, 242 p.
- MURET Jean-Pierre et Dominique, **Comprendre la vie municipale pour mieux en rendre compte**, Paris : CFPJ, 1993.
- PALMER Michael, « Agences presse : urgence et concurrence », **Mots**, n°47, juin 1996, pp. 73-8.
- PEAN Pierre, NICK Christophe, **TF1, un pouvoir**, Paris : Fayard, 1997, 696 p.
- PLENEL Edwy, **La part d'ombre**, Paris : Stock, 1992.
- POIVRE D'ARVOR Patrick, **L'Homme d'image, un métier, une passion**, Paris : Flammarion, 1992, 186 p.
- REPORTERS SANS FRONTIERES, **Les journalistes sont-ils crédibles ?**, Paris : RSF, 1990.
- ROBINET Philippe, GUERIN Serge, **La presse quotidienne**, Paris : Flammarion (Coll. « Dominos »), 1999, 124 p.
- ROUCAUTE Yves, **Splendeurs et misères des journalistes**, Paris : Calmann-Lévy, 1991, 417 p.
- SALES Claude, « L'information dans la tourmente », **Etudes**, vol. 376 n°3, mars 1992, pp. 319-328.
- SAUVAGE Christian, **Journaliste, Une passion des métiers**, Paris : CFPJ, 1988.
- SCHNEIDERMAN Daniel, **Du journalisme après Bourdieu**, Paris : Fayard, 1999.
- TOUSSAINT-DESMOULINS Nadine, **L'économie des médias**, Paris : PUF (Coll. « Que Sais-Je? »), 1978.
- VEYRAT-MASSON Isabelle, « Les journalistes, libertés et contraintes », **Etudes** vol. 376 n°5, mai 1992, pp. 615-624.
- VOIROL Michel, **Guide la rédaction**, Paris : Ed. du CFPJ (Coll. « Les guides du CFPJ »), 1993, (4ème éd.), 109 p.
- VOYENNE Bernard, **Les journalistes français : D'où viennent-ils? Qui sont-ils? Que font-ils?**, Paris : Retz-CFPJ, 1985, 283 p.
- WOODROW Alain, **Information, Manipulation**, Paris : Editions du Félin (Coll. « Vifs »), 1991, 204 p.

WOODROW Alain, *Les médias. Quatrième pouvoir ou cinquième colonne ?*, Paris : Editions du Félin, 1996, 259 p.

WOUTS Bernard, *La presse entre les lignes*, Paris : Flammarion, 1990, 264 p.

Références sociologiques

ABELES Marc, *Jours tranquilles en 1989. Ethnologie politique d'un département français*, Paris : Odile Jacob, 1988, 365 p.

BAYART Jean-François, *L'Etat en Afrique. La politique du ventre*, Paris : Fayard (Coll. « L'espace du politique »), 1989, 439 p.

BECKER Howard, *Outsiders. Etudes de sociologie de la déviance*, Paris : Métailié (Coll. « Observations »), 1985 (1^{ère} édition américaine : 1963), 248 p.

BERGER Peter et LUCKMANN Thomas, *La construction sociale de la réalité*, Paris : Méridiens Klincksieck (Coll. « Sociétés »), 1986, 288 p.

BOLTANSKI Luc et THÉVENOT Laurent, *De la justification. Les économies de la grandeur*. Paris : Gallimard (Coll. « NRF Essais »), 1991, 485 p.

BOLTANSKI Luc, « L'espace positionnel. Multiplicité des positions institutionnelles et habitus de classe », *Revue Française de sociologie*, vol. XIV n°1, 1973.

BOLTANSKI Luc, *Les cadres. La formation d'un groupe social*, Paris : Editions de Minuit (Coll. « Le sens commun »), 1982, 523 p.

BOUDON Raymond, *La logique du social. Introduction à l'analyse sociologique*. Paris : Hachette (Coll. « Pluriel »), 1979, 333 p.

BOURDIEU Pierre (dir.), *La misère du monde*, Paris : Editions du Seuil (Coll. « Libre examen »), 1993, 956 p.

BOURDIEU Pierre, *Ce que parler veut dire : L'économie des échanges linguistiques*, Paris : Fayard, 1982, 244 p.

BOURDIEU Pierre, *Le sens pratique*, Paris : Ed. de Minuit (Coll. « Le sens commun »), 1980, 477 p.

BOURDIEU Pierre, *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*, Paris : Le Seuil, 1994, chap. 1

- CASTEL Robert, **Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat**, Paris : Fayard, 1995.
- CHAPOULIE Jean-Michel, « Sur l'analyse sociologique des groupes professionnels », **Revue française de sociologie**, vol. XIV, 1973, pp. 86-114.
- COLLOVALD Annie, « Identité(s) stratégique(s) », **Actes de la recherche en sciences sociales**, n°73, juin 1988.
- COLLOVALD Annie, **Jacques Chirac et le gaullisme. Biographie d'un héritier à histoires**, Paris : Belin (Coll. « Socio-histoires »), 1999, 319 p.
- COMMAILLE Jacques, **Les stratégies de femmes. Travail, famille et politique**, Paris : La Découverte (Coll. « Textes à l'appui, série sociologie »), 1993, 189 p.
- CORCUFF Philippe, « Acteur pluriel contre habitus : à propos d'un nouveau champ de recherches et de la possibilité de débat en sciences sociales », **Politix**, n°48, octobre 1999, pp. 157-173.
- CROZIER Michel, **Le phénomène bureaucratique. Essai sur les tendances bureaucratiques des systèmes d'organisation modernes et sur leurs relations en France avec le système social et culturel**, Paris : Le Seuil (Coll. « Points Essais »), 1971 (1^{ère} édition 1963), 383 p.
- DAUVIN Pascal, SIMÉANT Johanna & CAHIER, **Le travail humanitaire. Les acteurs des ONG, du siège au terrain**, Paris : Presses de la FNSP, 443 p.
- DESROSIERES Alain et THÉVENOT Laurent, **Les catégories socio-professionnelles**, Paris : La Découverte (Coll. « Repères »), 1988.
- DOBRY Michel, **Sociologie des crises politiques. La dynamique des mobilisations multisectorielles**, Paris : Presses de la FNSP, 1986, 319 p.
- DUBAR Claude et TRIPIER Pierre, **Sociologie des professions**, Paris : Armand Colin (Coll. « U », série sociologie), 1998, 256 p.
- DUBAR Claude, « Trajectoires sociales et formes identitaires : classifications conceptuelles et méthodologies », **Sociétés contemporaines**, n°29, janvier 1998, pp. 73-85.
- DUBAR Claude, **La crise des identités. L'interprétation d'une mutation**, Paris : PUF (Coll. « Le lien social »), 2000, 239 p.
- DUBAR Claude, **La socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles**. Paris : Armand Colin (Coll. « U », série sociologie), 1998 (2^{ème} édition), 276 p.
- DUBET François, **Sociologie de l'expérience**, Paris : Editions du Seuil (Coll. « La couleur des idées »), 1994, 277 p.
- DURKHEIM Emile, **De la division du travail social**, Paris : PUF (Coll. « Quadrige »), 1986 (1^{ère} édition : 1930), 416 p.
- DURU-BELLAT Marie, **L'école des fille. Quelle formation pour quels rôles sociaux ?**, Paris : L'Harmattan (Coll. « Bibliothèque de l'éducation »), 1990, 232 p.
- ELIAS Norbert, **La civilisation des mœurs**, Paris : Calmann-Lévy (Coll. « Liberté de l'esprit »), 1991 (traduction du 1^{er} tome de *Über den Prozess der Zivilisation*, 1939), 345 p.
- ELIAS Norbert, **La société de cour**, Paris : Calmann-Lévy (Coll. « Champs »), 1985 (1^{ère} édition allemande : 1969), 331 p.

- ELIAS Norbert, *La société des individus*, Paris : Fayard, 1991 (1^{ère} édition de la première partie : 1939, édition allemande : 1987), 301 p.
- EPHESIA, *La place des femmes. Les enjeux de k'identité et de l'égalité au regard des sciences sociales*, Paris : La Découverte (Coll. « Recherches »), 1995, 740 p.
- FAVRE Pierre (dir.), *Naissances de la science politique en France (1870-1914)*, Paris : Fayard (Coll. « L'espace du politique »), 1989, 331 p.
- FLICHY Patrice, *L'innovation technique. Récents développements en sciences sociales vers une nouvelle théorie de l'innovation*, Paris : La Découverte, 1995, 255 p.
- FRIEDBERG Erhard, *Le pouvoir et la règle*, Paris : Le Seuil, 1993.
- FRISQUE Cégolène, *L'objet femme*, Paris : La Documentation française, 1998, 150 p.
- GADREY Nicole, *Hommes et femmes au travail. Inégalités, différences, identités*, Paris : L'Harmattan (Coll. « Logiques sociales »), 1992, 256 p.
- GAXIE Daniel, *Les professionnels de la politique*, Paris : PUF, 1973.
- GIDDENS Anthony, *La constitution de la société. Eléments de la théorie de la structuration*, Paris : PUF (Coll. « Sociologies »), 1987, 474 p.
- GOFFMAN Erving, *Asiles. Etudes sur la condition sociale des malades mentaux*, Paris : Editions de Minuit (Coll. « Le sens commun »), 1968 (1^{ère} éd. américaine : 1961), 447 p.
- GOFFMAN Erving, *La mise en scène de la vie quotidienne*, tome 1 : *La présentation de soi* ; tome 2 : *Les relations en public*, Paris : Editions de Minuit (Coll. « Le sens commun »), 1973 (1^{ère} édition : tome 1 : 1959 ; tome 2 : 1961, 1963 et 1967), 252 et 372 p.
- GOFFMAN Erving, *Les cadres de l'expérience*. Paris : Editions de Minuit (Coll. « Le sens commun »), 1994 (1^{ère} édition américaine : 1974), 570 p.
- GRÉMION Pierre, *Le pouvoir périphérique. Bureaucrates et notables dans le système politique français*, Paris : Le Seuil (Coll. « Sociologie »), 1976, 478 p.
- GRIGNON Claude et PASSERON Jean-Claude, *Le savant et le populaire. Misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*, Paris : Ed du Seuil (Coll. « Hautes Etudes »), 1989, 161 p.
- HOGGART Richard, *La culture du pauvre : Etude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre*, Paris : Les Editions de Minuit (Coll. « Le sens commun »), 1970, p. 290.
- HUGHES Everett, *Le regard sociologique*, Paris : EHESS, 1996.
- LACROIX Bernard, « Ordre politique et ordre social. Objectivisme, objectivation et analyse politique », in GRAWITZ Madeleine et LECA Jean (dir.), *Traité de science politique*, Paris : PUF, 1983, tome 1, pp. 469-565.
- LACROIX Bernard, LAGROYE Jacques (dir.), *La président de la République. Usages et genèses d'une institution*, Paris : Presse de la FNSP, 1992.
- LAPEYRONNIE Didier, *De l'expérience à l'action*. Paris : EHESS, 1992.
- LE BART Christian, *La rhétorique du maire entrepreneur. Critique de la communication municipale*, Paris : Pédone, 1992.

- Le Sexe du travail. Structures familiales et systèmes productifs**, Grenoble : Presse universitaires de Grenoble, 1984, 320 p.
- MABILEAU Albert (dir.), **A la recherche du « local »**, Paris : L'Harmattan, 1993.
- MARUANI Margaret, NICOLE Chantal, **Au Labeur des Dames. Métiers masculins, emplois féminins**, Paris : Syros/Alternatives (Coll. « Mouvement »), 1989, 192 p.
- MARX Karl et ENGELS Friedrich, **L'idéologie allemande. Critique de la philosophie allemande la plus récente...**, Paris : Editions sociales (Coll « Essentiel »)1982 (écrit en 1845-1846), 279 p.
- MERTON Robert K., **Éléments de théorie et de méthode sociologique**, Paris : Plon (1^{ère} édition américaine : 1949).
- MUEL-DREYFUS Francine, **Le métier d'éducateur. Les instituteurs de 1900, les éducateurs spécialisés de 1968**, Paris : Editions de Minuit (Coll. « Le sens commun »), 1983, 271 p.
- OFFERLE Michel, **Les partis politiques**, Paris : PUF (Coll. « Que sais-je ? »), 1987, 125 p.
- PANOFSKY Erwin, **Architecture gothique et pensée scolastique**, Paris : Editions de Minuit (Coll. « Le sens commun »), 1992 (1^{ère} édition américaine : 1951), 211 p. et illust.
- PARADEISE Catherine, « Les professions comme marchés fermés du travail », **Sociologie et sociétés**, vol. XX n°2, 1988, pp. 7-22.
- PARSONS Talcott, **Éléments pour une sociologie de l'action**, Paris : Plon, 1955 (1^{ère} édition américaine :).
- PASSERON Jean-Claude, « Biographies, flux, itinéraires, trajectoires », **Revue Française de Sociologie**, vol. XXXI, 1989.
- POLLAK Michael avec HEINICH Nathalie, « Le témoignage », **Actes de la recherche en sciences sociales**, N°62-63, juin 1986, pp. 3-29.
- PUDAL Bernard, « Les dirigeants communistes : Du "fils du peuple" à "l'instituteur des masses" », **Actes de la Recherches en sciences sociales**, n°71/72, mars 1988, pp.46-70.
- PUDAL Bernard, **Prendre Parti. Pour une sociologie historique du PCF**, Paris : Presses de la FNSP, 1989, 329 p.
- SAINSAULIEU Renaud, **L'identité au travail**, Paris : Presses de le FNSP (Coll. Références académiques »), 1996 (1^{ère} édition : 1977), 477 p.
- SAWICKI Frédéric, **Les réseaux du PS : sociologie d'un milieu partisan**, Paris : Belin (Coll. « Socio-histoires »), 1997, 335 p.
- SCHELLING Thomas C., **Stratégie du conflit**, Paris : PUF (Coll. « Perspectives internationales »), 1986, 312 p.
- SEGRESTIN Denis, **Le phénomène corporatiste. Essai sur l'avenir des systèmes fermés en France**, Paris : Fayard : 1985.
- SIMÉANT Johanna, **La cause des sans-papiers**, Paris : Presses de la FNSP, 1998, 504 p.
- SUAUD Charles, **La vocation. Conversion et reconversion des prêtres ruraux**. Paris : Editions de Minuit (Coll. « Le sens commun »), 1978, 280 p.
- TILLY Charles, **Contrainte et capital dans la formation de l'Europe. 990-1990**, Paris : Aubier (Coll. « Histoires »), 1990.

WEBER Max, ***Economie et société/1 Les catégories de la sociologie***, Paris : Plon (Coll. « Pocket Agora »), 1995 (1^{ère} édition allemande : 1956 et 1967), 411 p.

Etudes locales

BERTHET Thierry et PALARD Jacques, « Culture politique et décollage économique. L'exemple de la Vendée du Nord-Est », ***Revue Française de science politique***, vol. 47 n°1, février 1997, pp. 29-48.

BOIS Paul, ***Paysans de l'Ouest. Des structures économiques et sociales aux opinions politiques depuis l'époque révolutionnaire dans la Sarthe***, Paris : Flammarion (Coll. « Champs »), 1971 (1^{ère} édition : 1960), 383 p.

BONENFANT Thierry, GUÉZOU Jean-François, ***Atlas électoral du Grand Ouest depuis 1958***, CRAP-CNRS, Université de Rennes I, 1984.

BUCHER B., ***Descendants de chouans. Histoire populaire dans la Vendée contemporaine***, Paris : Ed. de la MSH, 1995.

CHAUVET Alain, ***Porte nantaise et isolat choletais***, Maulévrier : Editions Héraut, 1987.

CHAUVET Alain, RENARD Jean, ***La Vendée, le pays, les hommes***. Les Sables d'Olonne : Le Cercle d'Or, 1978.

COURLET C. et PECQUEUR Bernard, « Un modèle de développement diffus en mutation : l'exemple du Choletais », ***Cahiers de l'IREP-développement***, n°29.

Géographie sociale. L'Ouest politique 75 ans après Siegfried, CNRS/Centre de publications de l'université de Caen, 1987.

INSEE, ***Tableaux de l'économie. Vendée***, Paris : INSEE, 1997, 220 p.

MARTIN Jean-Clément et SUAUD Charles, « Le Puy du Fou. L'interminable réinvention du paysan vendéen », ***Actes de la recherche en sciences sociales***, n°93, juin 1992, pp. 21-37.

MARTIN Jean-Clément et SUAUD Charles, ***Le Puy du Fou en Vendée. L'Histoire mise en scène***, Paris : L'Harmattan, 1996, 231 p.

MARTIN Jean-Clément, ***La Vendée de la mémoire (1800-1980)***. Paris : Editions du Seuil, 1989, 303 p.

MARTIN Jean-Clément, ***Une région nommée Vendée. Entre politique et mémoire. XVIIIe-XXe siècle***, Mougou : Geste édition, 1996, 184 p.

MERCIER N. et SEGRESTIN Denis, « Des ouvriers sur leurs terres. Deux études de cas comparées », ***Sociologie du Travail***, n°2, 1983.

PECQUEUR Bernard, « Analyse de réseau et développement économique local : l'exemple du Choletais », ***Cahiers du LERASS*** n°20, mai 1990.

RENARD Jean, ***Géopolitique des Pays de la Loire***, St Sébastien sur Loire : ACL, 1988.

SIEGFRIED André, ***Tableau politique de la France de l'Ouest sous la Troisième République***, Paris : Armand Colin, 1965 (1^{ère} édition : 1913).

SUAUD Charles, « La force symbolique de l'Etat. La production politique d'une culture réfractaire en Vendée », ***Actes de la recherche en sciences sociales***, n°116-117, mars 1997, pp 3-23.

Table des annexes

Annexe 1 a :	Guide d'entretien initial pour les journalistes	822
Annexe 1 b :	Deuxième guide d'entretien	825
Annexe 2 :	Liste des entretiens	826
Annexe 3 a :	Fiche d'information sur les médias vendéens	829
Annexe 3 b :	Questionnaire pour les journalistes vendéens et assimilés	830
Annexe 4 :	Travaux d'observation ethnographique	838
Annexe 5 :	Lexique des salles de rédaction (Michel Voirol, <i>Guide de la rédaction</i> , Paris : Ed. du CFPJ, 1993 (4 ^e éd.)	841
Annexe 6 :	Agendas des deux titres (19 au 25 juin 1995)	843
Annexe 7 :	Cahier de prévision et menu des deux titres (19 au 5 juin et 27 au 29 juin 1995)	857
Annexe 8 :	<i>Ouest-France, un journal au quotidien</i> (guide pour les correspondants), janvier 1993, extraits	866
Annexe 9 :	<i>Ouest-France, guide photo</i> (pour les correspondants), juin 1994 , extraits	871
Annexe 10 a :	« Le fait divers à Ouest-France », <i>La lettre de la rédaction</i> , juin 1990, extrait	875
Annexe 10 b :	« Procédure pénale et journalistes : plus responsables, plus vigilants... », <i>La lettre de la rédaction</i> , Ouest-France, mars 1993, extrait	876
Annexe 10 c :	« Note sur le droit de réponse », note interne, Ouest-France, extrait	877
Annexe 11 :	<i>Ecrire dans Ouest-France</i> , fascicule Ouest-France, février 1996	878

Index des documents reproduits

Deuxième partie

« Le voyage de l'information », <i>Ouest-France au service des lecteurs</i> , mai 1993	236
« Note intérieure : Pagination » Ouest-France, juillet 1997	236 bis
« Un vacataire gagne contre Ouest-France », tract CFDT-Ouest-France, 1998	254
« Vacataires, temps de travail, la direction cède du terrain », tract CFDT-Ouest-France, 1999	257
Organigramme de Presse-Océan, mai 1992	280
« Vigilance », manifeste fondateur de l'association des journalistes de Ouest-France, 1994	295
« Association des journalistes : Voilà pourquoi nous nous sabordons », tract de l'association des journalistes de Ouest-France, 1996	298
« Sans nous », tract CFDT-Ouest-France, octobre 1996	299
« Partenariat Socpresse-Ouest-France, l'intersyndicale réagit », tract intersyndical Ouest-France, 1999	301
Presse-Océan-L'Eclair-Vendée-Matin, Une voix qui ne veut pas s'éteindre », pétition de la rédaction de Presse-Océan	302
Taux de pénétration des quotidiens par département et situation récente de quelques concurrents de Ouest-France, Comité d'entreprise du 5 avril 2000 et de la commission économique du 14 décembre 1999	314
Organigramme simplifié des sociétés du groupe Ouest-France, comité d'entreprise du 14 février 2000, compte-rendu à diffusion générale	330
« Faire plus en réduisant les effectifs », tract intersyndical Ouest-France, 1997	332
« Les 40 hebdomadaires du groupe « Ouest-France » (après le rachat du groupe Méaulle) », Contact (bulletin interne d'Ouest-France), janvier 2001	335
« Ouest-France fête ses 70 700 numéros », Ouest-France (Vendée), 19 avril 2002	360

« Note intérieure : Les Journées mondiales de la jeunesse 14-24 août 1997 », rédaction en chef, Ouest-France, juillet 1997	365
« Note intérieure : Manifestation de l'école publique dimanche 19 janvier à Paris », Ouest-France	368
Les conférences de presse générales du maire de la Roche-sur-Yon 1993-2001	469
« Dossiers chauds : le maire s'explique », <i>Ouest-France</i> , 18-19 septembre 1993	469
« La rentrée du maire », <i>Vendée-Matin</i> , 18-19 septembre 1993	470
« Jacques Auxiette : rentrée sans fracas », <i>Ouest-France</i> , 18 septembre 1995	471
« Emploi et solidarité », <i>Vendée-Matin</i> , 18 septembre 1995	472
« Le maire passe les dossiers au crible », <i>Ouest-France</i> , 24 septembre 1996	473
« On ressort les dossiers », <i>Vendée-Matin</i> , 24 septembre 1996	474
« Le maire dévoile les grands dossiers », <i>Ouest-France</i> , 27-28 septembre 1997	475
« Déplacements urbains : ça se précise », <i>Vendée-Matin</i> , 27-28 septembre 1997	476
« J. Auxiette : « 98 sera une bonne année », 24 décembre 1997	477
« Jacques Auxiette à cœur ouvert », <i>Vendée-Matin</i> , 24 décembre 1997	478
« Jacques Auxiette et la politique », <i>Vendée-Matin</i> , 24 décembre 1997	479
« Le maire livre ses « réflexions » », <i>Ouest-France</i> , 29 juillet 1998	480
« Les devoirs de vacances de Jacques Auxiette », <i>Vendée-Matin</i> , 29 juillet 1998	481
« Jacques Auxiette : en vacances, à demi », <i>Ouest-France</i> , 31 juillet 1999	482
« Les dossiers qui gâchent les vacances de Jacques Auxiette », <i>Vendée-Matin</i> , 31 juillet 1999	483
« Jacques Auxiette fait le point », <i>Ouest-France</i> , 26 juillet 2000	484
« Le maire plaide pour une intercommunalité renforcée », <i>Vendée-Matin</i> , 26 juillet 2000	485
« Des gardes urbains dès 2002 », <i>Ouest-France</i> , 28 juillet 2001	486
« Auxiette annonce la police municipale pour 2002 et un musée pour 2004 », <i>Vendée-Matin</i> , 28 juillet 2001	487
« L'affaire » du Manège traitée par les deux journaux	488
« Manège : la douche froide financière », <i>Ouest-France</i> , 27 février 1995	488
« Et pourtant il tourne... », <i>Vendée-Matin</i> , 28 février 1995	489
« Quel avenir pour la scène nationale », <i>Ouest-France</i> , 1 ^{er} mars 1995	490
« Crise de croissance », <i>Vendée-Matin</i> , 2 mars 1995	491

« Manège : rideau sur le directeur », <i>Ouest-France</i> , 9 juin 1995	492
« Manège, on tourne la page », <i>Vendée-Matin</i> , 8 juin 1995	493
« De nouvelles têtes pour le Manège », <i>Ouest-France</i> , 30 juin 1995	494
« « Motus vivendi » », <i>Vendée-Matin</i> , 28 juin 1995	495

Présentation synthétique des enjeux des élections municipales de 1995 dans les deux titres

« Vendée : Villiers convoite les villes », <i>Ouest-France</i> , 7 juin 1995	496
« Des scrutins disputés », <i>Vendée-Matin</i> , 2 juin 1995	497

Présentation des résultats des élections municipales à la Roche-sur-Yon dans les deux titres

« Auxiette : le triomphe de la continuité », <i>Ouest-France</i> , 20 juin 1995	498
« Auxiette haut la main », <i>Vendée-Matin</i> , 19 juin 1995	499

Troisième partie

« Le maire envisage la création d'un police municipale début 1999 », <i>Vendée-Matin</i> , 14 mai 1998	533
« Le Puy du Fou a vingt ans ! », <i>Vendée-Matin</i> , 6 juin 1997	536
« Caen : l'éternel duel des « vieux lions » », <i>Ouest-France</i> , 29 mai 1995	538 bis
« Un cadeau pour Mortagne-sur-Sèvre », <i>Ouest-France</i> , 11 juin 1990	543
« Jeunes agriculteurs, « installez-vous » », <i>Ouest-France</i> , 16 mai 1994	546
« L'oreille en herbe », <i>Vendée-Matin</i> , 3-4 mars 1990	554
« Sept mois ferme pour deux agresseurs », <i>Ouest-France</i> , 20 juin 1995	558
« Lutte contre les inondations : un canal construit à la Maisonnette », <i>Vendée-Matin</i> , 13 juin 2001	565
« Dioxines : demande d'étude à Boufféré », <i>Ouest-France</i> , 20-21 avril 2002	571
« Yvon Chopin :incollable sur le Tour », <i>Ouest-France</i> , 19-20 juin 1999	574

Quatrième partie

Notes sur la conférence de presse du Crédit-Mutuel Océan du 27 juin 1995	696
Notes sur la conférence de presse de Raoul-François Mestre, 19 juin 1995	698
« Ce que Ouest-France publie, ce qu'il ne publie pas », <i>Ouest-France, un journal au quotidien</i> , janvier 1993	720
Les genres journalistiques, Erik Neveu, « Pages politiques », <i>Mots</i> , n°37, déc. 1993, pp. 6-28.	760
« Les genres », <i>Ecrire dans Ouest-France</i> , février 1996	762

Liste des abréviations utilisées

CRAP : Centre de recherches administratives et politiques (Rennes).

CURAPP : Centre universitaire de recherches administratives et politiques de Picardie.

DMPAO : Décentralisation de la mise en page assistée par ordinateur.

DOF : Dimanche Ouest-France.

LOC : Loire-Océan-Communication (société qui devait assurer la location gérance de Presse-Océan, du Courrier de l'Ouest, du Maine-Libre et de certaines éditions de Ouest-France. Elle devait être détenue à 53% par Ouest-France et 47% par la Socpresse, a été annoncée début 1999 et abandonnée à la fin de l'année à la suite de la rupture de l'accord entre les deux partenaires).

SNJ : Syndicat national des journalistes.

TPA : Temps partiels annualisés (anciens vacataires de Ouest-France recrutés à 60 ou 80% temps).

Table des matières

Introduction	8
1. <i>Construction et délimitation de l'objet de la recherche</i>	10
Une recherche centrée sur les journalistes, articulant les dimensions interne et externe de leur activité	10
L'attention à la continuité du travail journalistique	14
La focalisation sur les pratiques et les représentations des acteurs et l'attention à leur hétérogénéité	17
Spécificités du terrain et accès privilégié à des phénomènes généraux	22
2. <i>Enjeux et outils théoriques</i>	28
La richesse des sociologies du journalisme	28
Questionnements et apports de la sociologie générale et de la science politique	30
Articulations théoriques et élaboration de nouveaux outils	33
3. <i>Travaux empiriques et choix méthodologiques</i>	36
Entretiens, recueil et analyse de la parole des acteurs	37
Observation et analyse des pratiques matérielles et discursives	44
Exploitation des documents, analyse des journaux et contextualisation	45
4. <i>Organisation de la recherche et articulation des parties</i>	47
Première partie : Le cadre interactionnel des relations avec les sources	50
<i>Section I. Structuration des relations et négociation de l'information</i>	53
<i>Introduction : Les modèles d'analyse des relations entre les journalistes et leurs sources</i>	54
« Gatekeepers », routines organisationnelles et absence des sources	54
Hétéronomie des journalistes et absorption de la logique des sources	57
« Communication politique » et concurrence pour la représentation de l'opinion	62
Pluralisme, différenciation et négociation	64
1. <i>Un système de transactions entre des acteurs aux logiques différenciées</i>	71
L'économie des transactions	71
La logique professionnelle des journalistes	76
La logique promotionnelle des sources	85
2. <i>Conflit, coopération et confiance</i>	88

Conflit et coopération	88
Echanges de coups, stabilisation des anticipations et confiance	92
Le travail journalistique d'anticipation	98
Le révélateur de l'usage du « off the record »	102
3. Négociation et rédaction de l'information	105
Négociation et lutte pour le contrôle de l'information	105
Activité rédactionnelle, reprise du contrôle et réglage des relations	111

Section II. Les coups échangés : usages et effets **113**

1. Pressions des sources et réactions des journalistes	115
Tensions interactionnelles et exploitation des contraintes des journalistes	116
« Communication », incitations et arrangements	124
Rectifications et « sanctions informatives »	138
Critiques, plaintes et menaces	145
Les procès en diffamation	166
2. Les tactiques des journalistes pour préserver ou élargir leurs marges de jeu	172
Tensions et luttes dans l'interaction	172
Accommodements, refus et règles de conduite	179
Informateurs, réseaux et initiative	189
Divulgarion, dépréciation et reformulations	199
Transferts, précautions et couvertures	214

Deuxième partie : Contextes et dynamiques des rapports institutionnels avec les sources **228**

Section I. Ressources et contraintes de l'entreprise de presse **231**

1. Conditions de travail et organisation	232
Organisation et usages du temps	232
Moyens matériels et cadre socio-technique	242
Division du travail et gestion du personnel	248
2. Attitude de la direction et rapports hiérarchiques	264
Le rôle quotidien des chefs de service	265
La gestion des plaintes	270
Rapports hiérarchiques et fonctionnement décentralisé	275
Les solidarités professionnelles	291
Le recrutement	304
3. Situation et stratégie du journal	311
Positions commerciales et dynamique concurrentielle	311
Les stratégies des groupes	322

Les stratégies identitaires des journaux	341
Les orientations éditoriales	356

Section II. Les positions relatives des journalistes et des sources au sein de leur propre espace **380**

1. Ressources et handicaps des journalistes	380
Le statut salarial et hiérarchique	381
Proximité, spécialisation et ancienneté	388
« Réputation » et éléments d'identité personnelle	394
2. Emprise locale et contrôle institutionnel des sources	400
Représentativité et emprise locale	400
Pluralisme, publicité et contrôle hiérarchique	403
L' « attitude informative » des sources	408
La structuration de la société locale	413

Section III. Les rapports institutionnels entre les titres et les pouvoirs locaux **424**

1. Types de rapports et processus d'évolution	425
Dépendance, contestation, partenariat, bras de fer et situations intermédiaires	425
Désajustements, escalades et ruptures	430
Evitement et réduction des conflits	434
Gestion multilatérale des proximités et équilibre général des relations	437
2. Les principales dynamiques locales concrètes	439
Ouest-France à la Roche-sur-Yon, la fin d'une exception	440
Vendée-Matin en Vendée, l'abandon d'une entente trop voyante	451
3. Les tendances générales de la presse quotidienne régionale	456
La naturalisation des institutions	456
La restriction de l'information	461

Troisième partie : Postures journalistiques et travail identitaire **500**

Section I. Lignes de conduite, postures et trajectoires **502**

1. Lignes d'action et postures journalistiques	503
Jeu sur les marges et lutte sur les règles	503
Dynamiques identitaires, investissement professionnel et rapport au pouvoir	513
Stabilisation, généralisation des anticipations et consolidation des identités	517
Modèles professionnels et systèmes de justification	519

2. <i>Typologie et dynamique des postures journalistiques</i>	530
La posture ambitieuse	530
La posture institutionnelle	540
La posture critique	547
La posture désengagée	556
Oscillations, configurations et évolutions	566

Section II. Rapport au métier et investissements personnels, sociaux et relationnels **577**

1. <i>Choix du métier et mode d'investissement</i>	577
« Motivations » et rapport à la « vocation »	578
Investissements affectifs et gestion de l'anxiété	589
2. <i>Les ambivalences du positionnement social des journalistes</i>	597
Perception initiale du métier et « ambition »	598
Prestige social, notabilité, frustration et dénégation	603
3. <i>Gestion des relations personnelles et investissements extra-professionnels</i>	610
Fréquentations et réseaux sociaux	610
Adhésions et engagements	618

Section III. Trajectoires et travail identitaire **626**

1. <i>Présentation du modèle</i>	626
Succession des expériences et réinvestissement itératif des dispositions	626
Un travail variable de mise en cohérence d'identifications hétérogènes	630
2. <i>Étapes des trajectoires et dynamiques identitaires</i>	633
Position sociale de la famille et rapport aux origines	633
La dimension sexuée des trajectoires et dynamiques identitaires	643
Formation, compétences et rapport à la « réussite »	652
Entrée dans la profession, recrutement et positionnement professionnel	659
Carrière au sein du titre et perspectives d'évolution	668
Les principales logiques identitaires des différentes postures	678

Quatrième partie : Travail rédactionnel et procédés d'écriture **684**

Section I. Logiques pratiques et méthodes de l'activité rédactionnelle **686**

1. <i>Techniques, routines et tactiques</i>	686
Contraintes « techniques » et mise au « format » du titre	686
Routines professionnelles et mobilisation de schèmes ordinaires	692
Mise en valeur, mise à distance et dimension tactique	703

La question de l'existence d'une écriture féminine	709
2. <i>Routinisation du travail et conformation aux catégories des sources</i>	714
Evaluation de « l'intérêt » et catégories de l'information	715
Prévision et gestion du temps	724
« Proximité » locale et hiérarchisation sociale	728
Méthodes de traitement de l'information et « objectivité »	734
Section II. Des techniques de maîtrise de l'information aux usages différenciés	745
1. <i>Choix des sujets et maîtrise</i>	746
Sélection des sujets et équilibre	746
« Scoop », divulgation et concurrence	755
2. <i>Conception de l'article, mise en scène et déplacements</i>	758
Choix du « genre » et éloignement du compte rendu descriptif	759
« Angles » et focalisation sur un aspect de l'information	776
3. <i>Ecriture et illustration de l'article</i>	782
Citations et distance au discours rapporté	782
Limites du dicible, « commentaires » et connotations	789
Photographie, figuration et mise en scène	798
4. <i>Les modalités de l'incorporation au journal</i>	804
Signature, auteur individuel et collectif du journal	804
Promotion du sujet et valorisation de son auteur	808
Conclusion	814
Annexes	821
Bibliographie	901
<i>Travaux et essais sur la presse régionale</i>	901
<i>Travaux sociologiques et historiques généraux sur le journalisme et la presse</i>	904
<i>Essais, témoignages, panoramas et ouvrages pratiques (Sélection)</i>	915
<i>Références sociologiques</i>	918
<i>Etudes locales</i>	922
Tables des annexes	923
Index des documents reproduits	924
Liste des abréviations utilisées	928
Table des matières	929